
3 1761 11650286 5


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116502865

CA1
XC68
-C13

Governme
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 49

Thursday, November 24, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 49

Le jeudi 24 novembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Canadian Broadcasting Corporation

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude sur la Société Radio–Canada

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JAN 9 1995
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice–Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary Southeast)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice–présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary–Sud–Est)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 24, 1994
(56)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 9:04 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon, Suzanne Tremblay.

Associate Member present: Simon de Jong.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Susan Alter and René Lemieux, Research Officers.

Witnesses: *Individual presentations*: Patrick Watson; Knowlton Nash; John Crispo.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the Canadian Broadcasting Corporation (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Thursday, September 22, 1994, Issue No. 26*).

Patrick Watson made an opening statement, and answered questions.

Knowlton Nash made an opening statement, and answered questions.

John Crispo made an opening statement, and answered questions.

At 10:05 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:49 o'clock a.m., the sitting resumed.

Suzanne Tremblay moved,—Whereas the Canadian Heritage Committee will not be able to conclude its study and present its recommendations on the Canadian Broadcasting Corporation before the Finance Minister's next budget, Whereas the Canadian Heritage Minister asked the Committee to make recommendations for the funding of the Canadian Broadcasting Corporation, Therefore, I propose,—That the Committee recommends to the Finance Minister that the Canadian Broadcasting Corporations's funding be maintained at its 1994–1995 level in the next budget, and that this recommendation be forwarded to the Finance Minister in a letter signed by the President of the Committee.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived on the following recorded vote:

YEAS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(2)

NAYS

Bonnie Brown
Jan Brown
John Cannis
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanahran
Tony Ianno
Glen McKinnon—(8)

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 24 NOVEMBRE 1994
(56)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 9 h 04, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon, Suzanne Tremblay.

Membre associé présent: Simon de Jong.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Susan Alter et René Lemieux, attachés de recherche.

Témoins: À titre personnel: Patrick Watson; Knowlton Nash; John Crispo.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit son étude de la Société Radio–Canada (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 22 septembre 1994, fascicule nº 26*).

Patrick Watson fait un exposé et répond aux questions.

Knowlton Nash fait un exposé et répond aux questions.

John Crispo fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 05, la séance est suspendue.

À 10 h 49, la séance reprend.

Suzanne Tremblay propose—Attendu le Comité permanent du patrimoine canadien n'est pas en mesure de remettre son rapport sur la Société Radio–Canada avant l'élaboration et le dépôt du prochain budget du ministre des Finances; attendu que le ministre du Patrimoine a demandé au Comité de formuler des recommandations quant au financement de la Société Radio–Canada; en conséquence, je propose—Que le Comité recommande au ministre des Finances de maintenir, dans le prochain budget, le financement de la Sociét Radio–Canada au niveau de 1994–1995 et que le président fasse connaître par lettre cette recommandation au ministre dans les plus brefs délais.

Après débat, l'amendement est mis aux voix et rejeté:

POUR

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(2)

CONTRE

Bonnie Brown
Jan Brown
John Cannis
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(8)

At 11:19 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

À 11 h 19, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, November 24, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 24 novembre 1994

• 0900

The Chair: Ladies and gentlemen, we welcome this very distinguished panel, all of whom have been, and some still are, associated with the CBC in various capacities, as chairman, as board member, as executive, and news journalist. There are some authors on the panel as well, one of whom is certainly out here to try to flog his book.

It should be stated for the record that each of our guests is speaking to us today in his own capacity, that they do not represent the official line of the CBC. I think I'm safe in saying that for all of you, whatever the nature of your affiliation past or present, this is not the corporation speaking to us.

Le président: Mesdames et messieurs, nous accueillons un groupe d'éminents témoins qui ont tous été ou sont encore dans certains cas liés à la SRC à divers titres, en tant que président, membre du conseil d'administration, administrateur ou journaliste. On trouve aussi dans ce groupe des auteurs, dont un qui est certainement là pour essayer de nous refiler son bouquin.

Précisons tout d'abord que chacun de nos invités va nous parler en son nom personnel et qu'il ne représente pas la position officielle de la SRC. Je pense pouvoir vous dire sans trop m'avancer que, quelle que soit la nature de votre affiliation passée ou présente, nous ne considérons pas que c'est la société qui s'adresse à nous aujourd'hui.

• 0905

I should also remind members that we have a vote today. The latest on this is that the bells will go at 10:15 a.m. for a 10:30 a.m. vote. Of course, that is what they are telling us now. All things being equal, we will be able to return to this room and perhaps have a few minutes for more questions.

Mr. Watson will have to leave because he has a plane to catch. If we have questions in the first round that in particular pertain to his presentation, we should get at those.

I think we'll move right along then and ask the three presenters to deliver their comments one after the other, perhaps in the order in which they appear on our paper, which is to say Patrick Watson, Knowlton Nash and John Crispo. Then we will open it up for questions and allow exchange between members of the panel and the committee.

Welcome, gentlemen. We're delighted to have you here at this stage of our deliberations. I'll ask Patrick Watson to open it up.

Je tiens aussi à rappeler aux membres du comité qu'il y a un vote aujourd'hui. Aux dernières nouvelles, la cloche se fera entendre à 10h15 et le vote aura lieu à 10h30. Bien sûr, c'est ce qu'on nous dit pour l'instant. Si tout se passe bien, nous devrions pouvoir revenir ici et avoir encore quelques minutes pour d'autres questions.

M. Watson devra nous quitter parce qu'il a un avion à prendre. Si vous avez des questions à lui poser, il faudrait le faire au premier tour.

Je crois que nous pouvons maintenant débuter et je vais demander à nos trois témoins de nous exposer leurs observations l'un après l'autre, peut-être dans l'ordre où ils figurent sur la liste, c'est-à-dire Patrick Watson, Knowlton Nash et John Crispo. Puis nous passerons aux questions et il pourra y avoir un échange entre les experts et le comité.

Bienvenue, messieurs. Nous sommes ravis de vous avoir ici à cette étape-ci de nos travaux. Je vais demander à Patrick Watson de bien vouloir commencer.

Mr. Patrick Watson (Individual Presentation): Thank you, Mr. Chairman. I find that the question in front of this committee, and the question in front of the country right now, is a fairly stark and a simple one. It comes down to the basic principle and issue of political will, whether or not the country wishes to continue having a public broadcaster. Within that simple and stark question there is some room for definition.

To me, the concept of a public broadcaster is related to the ancient republic and a democratic concept of a public good, a shared good, something that belongs to the people it serves and is thus supported by the people it serves. It is not a function of the marketplace. It is a way in which in this country we as Canadians say to ourselves, this is something we do together.

If the answer to that question is to be no, we don't want a public broadcaster any more, as some Canadians are proposing the answer should be, then it's very simple and very easy to say no. It's very easy to simply abandon the enterprise and say, now

M. Patrick Watson (présentation individuelle): Merci, monsieur le président. Je dirais que la question qui se pose pour le comité, et qui se pose pour le pays à l'heure actuelle, est assez simple. C'est une question de principe et de volonté politique, à savoir si notre pays veut toujours d'un radiodiffuseur public. À l'intérieur de cette question fort simple, il y a place pour des définitions.

Pour moi, la notion d'un radiodiffuseur public est reliée à la vieille notion démocratique de l'intérêt public. Elle évoque une chose qui appartient au peuple qu'elle sert et qui est donc appuyée par lui. Elle n'a rien à voir avec les forces du marché. Elle évoque quelque chose que nous Canadiens faisons ensemble.

Si la réponse à cette question est non, nous ne voulons plus d'un radiodiffuseur public, ce que certains Canadiens seraient tentés de répondre, alors il est très simple et facile de dire non. Il est très facile de tout simplement renoncer à l'entreprise et

[*Text*]

we don't have to worry about it, argue about it, fuss over its assets and its liabilities. We don't have to fuss over its sins of omission and commission or its glories and its triumphs. We will just forget about it and there will suddenly be a large component of the national budget that can go elsewhere. It's that simple and easy to say no.

Evidently, it's a great deal harder for this country to say yes in an affirmative and clear way to the Canadian Broadcasting Corporation. It's been clear and on the books for a long time that the financing system that supports the corporation is a troublesome one both for the Government of Canada and the Parliament of Canada and the public. There has been something close to consensus for a number of years that that financing structure has to be revised and that alternative or supplementary systems of finance be found that are politically acceptable and will give the corporation the kind of stability and assurance it needs to go on doing its work. However, there has been a fearful lack of political will to do anything about that.

There is another manifestation of political will that I want to refer to very briefly. That is the fact that the board of directors, which I chaired for a number of years and which is the first line of accountability, the first interface, between the people of Canada and the operations and policies of the CBC is now being, I would put to you, Mr. Chairman and the committee, seriously neglected by the government in that the intentions of the Broadcasting Act, whereby it's very clear that the membership of that board is to be renewed with some regularity and that board be headed by an independent chairman — those provisions in the Broadcasting Act are being ignored. I'm not suggesting that anything illegal is going on. The letter of the law is being observed.

However, by the end of this year, next month, there will five expired terms upon the board, and two of the expirees, Mr. Crispo and myself, have not left. Three are still on because under the law they can continue and may continue in office until they are replaced. I would submit to you that there is an example of a simple act of political will that would represent to the corporation and the people of the country an appropriate concern for the governance of the corporation that is now being grievously neglected.

• 0910

But the basic issue is do we want a public broadcaster? The Canadian Broadcasting Corporation is viewed around the world as a model of a public broadcaster. It is seen by its admirers to be a kind of model of the country, representing the principles on which this country was founded, of a civilized nation, composed of widely diverse communities, geographically vast and various, all united with a certain amount of common purpose that at the same time protects its diversity. This is an underlying principle that drives all the mandated work of the Canadian Broadcasting Corporation.

To throw that monument away, while easy, I submit would be a grievous turning away not only from the principles of public broadcasting the institution represents but from the kind of contract Canadians have made with each other about keeping in

[*Translation*]

de dire que nous n'avons plus à nous en soucier, à nous quereller et à nous préoccuper de son actif et de son passif. Nous n'avons plus à nous préoccuper de ses péchés par omission ou par action, ni de ses heures de gloire ou de triomphe. Nous n'aurons qu'à l'oublier et une partie importante du budget national pourra tout à coup être affecté à autre chose. C'est aussi simple que cela de dire non.

Évidemment, il est beaucoup plus difficile de dire un oui haut et clair à la Société Radio–Canada. Il est évident depuis longtemps déjà que la situation financière de la société est cause de souci pour le gouvernement du Canada, le Parlement et le public. L'on s'entend presque, depuis un certain nombre d'années déjà, pour dire qu'il faut revoir sa structure de financement et trouver d'autres mécanismes de financement qui soient politiquement acceptables et qui garantiront à la société la stabilité dont elle a besoin pour poursuivre son travail. Cependant, jamais nous n'avons la volonté politique de faire quoi que ce soit à ce propos.

Il y a une autre manifestation de la volonté politique dont je veux parler très brièvement. Je m'explique. Le conseil d'administration, que j'ai présidé pendant un certain nombre d'années et qui constitue le premier palier dans les rapports hiérarchiques, le premier intermédiaire entre la population et la Société Radio–Canada pour ce qui est de ses opérations et de ses politiques, le conseil d'administration donc, monsieur le président, est très gravement négligé par le gouvernement en ce sens qu'il est précisé clairement dans la Loi sur la radiodiffusion que ses membres doivent être renouvelés régulièrement et qu'ils doivent être dirigés par un président indépendant. Or, le gouvernement n'applique pas ces dispositions de la Loi sur la radiodiffusion. Je ne dis pas que ce qu'il fait est illégal, car la lettre de la loi est respectée.

Cependant, à la fin de l'année, le mois prochain, cinq membres du conseil auront terminé leur mandat, dont M. Crispo et moi–même, mais nous y sommes toujours. Nous y sommes toujours parce qu'en vertu de la loi, nous pouvons demeurer en poste jusqu'à ce qu'on nous ait remplacés. Selon moi, ce serait là un excellent exemple d'une mesure obéissant à une volonté politique, qui montrerait à la société et aux Canadiens et aux Canadiennes que nous nous préoccupons de l'administration de la SRC, administration qui, jusqu'à présent, a été gravement négligée.

Mais la question qui se pose en fait est de savoir si nous voulons vraiment d'un radiotélédiffuseur public? La Société Radio–Canada est perçue dans le monde entier comme un modèle du genre. Ses admirateurs y voient une sorte de modèle du pays qui illustre les principes sur lesquels nous avons bâti cette nation, une nation civilisée, composée de communautés très diverses, sur un territoire géographique vaste et varié, nation à laquelle nous sommes tous unis par une certaine raison d'être commune, mais qui en même temps protège sa diversité. C'est d'ailleurs là un des principes sur lesquels repose toute l'oeuvre que l'on a confiée à la Société Radio–Canada.

Il serait bien sûr facile de détruire ce monument, mais j'estime que nous nous détournerions alors très gravement non seulement des principes de radiotélédiffusion publique que représente cette institution, mais également du genre de contrat

[*Texte*]

touch with each other in order that the kind of civil society we wish to have in this country keeps going. I submit to you it is an essential component of that civil society; its errors, omissions, and straying from the path are problems the corporation itself is constantly being reminded of and constantly struggling with.

The central issue now is whether or not the people of Canada, through their Parliament, are prepared to say, look, we want this thing to go on, we want it to be better, we are here to support it. I put it to you that the proper role of this committee at the end of the day is to make that decision clearly, and if the decision is yes, we want a public broadcaster, then to go to the government, which is now being very neglectful, inattentive, not providing very much leadership, not making decisions about the corporation, and say it is time to move.

The issue of alternative financing...I think the amount of consultation that's going on about that is, frankly, a red herring. This question has been on the floor since I came into the chairman's office in 1989. A decisive minister committed to leadership and clarity of vision would, in my judgment, say to his officials, come to me with a proposal that works and we'll do it. I would hope this committee would go to that minister and make the same recommendation: get the officials to come up with a proposal that works and then do it. Or not. It's up to you, of course, up to the Government of Canada, to decide whether the corporation is to receive that kind of support. I submit to you it's a very important kind of support and it would be an eloquent testimony of the public will in this country to keep this institution providing the kind of service that nobody else in the country is providing, or will provide, and the marketplace certainly cannot bring forward.

The Chair: Thank you very much, Mr. Watson.

Going along by our alphabetical list, I will turn to Knowlton Nash, broadcaster and author.

Mr. Knowlton Nash (Individual Presentation): Thank you, Mr. Chairman and committee members. I have been fortunate in the last few weeks to have been able to travel back and forth a lot through the country, talking about the issue that's before you. It's been an illuminating experience to be so directly in touch with so many listeners and viewers and to hear what's on their minds.

In the admittedly impressionistic and anecdotal reflections of the Canadians I've encountered, there clearly is some complaint about the CBC. There clearly is some demand for a much better CBC. But there is also, I at least have found, clear support for the CBC.

[*Traduction*]

que les Canadiens et les Canadiennes ont passé entre eux pour demeurer en contact les uns avec les autres de sorte à maintenir en vie le genre de société civile que nous désirons. Personnellement, j'estime que la SRC est un élément essentiel de cette société civile; les erreurs, omissions et errements de cette société sont autant de problèmes que l'on rappelle constamment à la SRC et aux prises avec lesquels elle se trouve en permanence.

Reste à savoir à présent si les citoyens, par la voie de leur Parlement, sont prêts à dire qu'ils veulent ceci ou cela, qu'ils veulent que les choses se fassent mieux, et qu'ils appuyeront toutes décisions prises en ce sens. En fin de compte, il revient à ce comité d'énoncer clairement cette décision du peuple canadien et si les gens veulent d'un radiotélédiffuseur public, alors tournons-nous vers le gouvernement, qui fait à présent preuve de beaucoup de négligence, qui est quasiment absent de la barre, qui ne prend aucune décision concernant la SRC, et disons-lui qu'il est temps d'agir.

La question des autres formes de financement... Pour vous dire très franchement, j'estime que toutes ces heures de consultation que l'on consacre à ce sujet ne sont qu'un faux-fuyant. Cette question nous hante depuis que j'ai assumé mes fonctions de président en 1989. N'importe quel ministre animé d'une vision claire, décidé à prendre les rênes en mains dirait à ses fonctionnaires de lui soumettre une proposition susceptible de donner des résultats et s'y conformerait. J'espérerais alors que ce comité fasse exactement le même genre de recommandation à ce ministre: demandez aux fonctionnaires de vous faire une proposition susceptible de fonctionner et appliquez-la. Bien sûr, en tant que ministre, en tant que gouvernement du Canada, vous aurez toujours la possibilité de décider si la société doit ou non bénéficier de ce genre de soutien financier. Personnellement, j'estime que c'est un soutien qui est très important et ce serait un éloquent témoignage de volonté publique que de demander à cette institution de continuer d'offrir le même genre de services que nulle autre entreprise au Canada ne peut ni ne veut remplir, services par ailleurs que le marché n'est certainement pas en mesure de mettre sur pied.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Watson.

Pour continuer dans l'ordre alphabétique, je vais à présent donner la parole à Knowlton Nash, homme de radio et de télévision et auteur.

M. Knowlton Nash (présentation individuelle): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité. J'ai eu la chance au cours des quelques dernières semaines de pouvoir sillonner le pays et de m'entretenir avec de nombreuses personnes des questions dont vous êtes aujourd'hui saisis. C'est une expérience absolument révélatrice que de se retrouver, comme je l'ai été, en prise directe avec autant d'auditeurs et de téléspectateurs et de savoir ce qu'ils pensent vraiment.

Parmi toutes les réflexions parfois tout à fait impressionnistes et anecdotiques, je l'admets, dont m'ont fait part les Canadiennes et les Canadiens que j'ai rencontrés, j'ai entendu certaines plaintes au sujet de Radio-Canada. Les gens réclament une amélioration de la Société. Mais, d'un autre côté, j'ai constaté qu'ils sont tout à fait favorables à cette institution.

[*Text*]

One thing that has struck me, though, if you look closely at the CBC. . .from what I have heard suggested, the central concern is not with CBC radio, neither French nor English, not with CBC French television, not with CBC Newsworld. They of course can all be improved, but from what I have heard, they all have their fundamentals right. The central concern is not about them. As Patrick noted in his final annual report as chairman, the central concern is about English television. Most of my concerns and comments refer to English television.

[*Translation*]

Cependant, dès qu'on regarde d'un peu plus près Radio–Canada, il y a une chose qui m'a frappé. . . La plus importante des préoccupations dont les gens m'ont fait part ne concernait pas la radio, pas plus celle du réseau anglais que celle du réseau français, ni la télévision française de la SRC, ni même Newsworld de CBC. Bien sûr, tous ces services pourraient être améliorés, mais d'après ce que j'ai cru comprendre, tous semblent être justifiés d'une certaine façon. Non, ce n'est pas à propos de tout cela que les gens se plaignent. Comme Patrick l'a souligné dans son dernier rapport annuel en tant que président, les gens se plaignent surtout de la télévision du réseau anglais. La plupart des préoccupations et des remarques que je vais exprimer concernent donc la télévision du réseau anglais.

• 0915

Public broadcasting in Canada is indeed one of the most powerful underlying support systems we have for creating a sense of belonging, and nourishing and celebrating this country.

Au Canada, la télédiffusion publique est en fait l'un des systèmes les plus puissants sur lesquels nous pouvons compter pour éveiller chez les gens un sentiment d'appartenance, pour entretenir le pays et pour le célébrer.

Rudy Wiebe, who won a Governor General's literature award last week, had it right when he said only the stories we tell each other will create us as a true Canadian people. A joint Senate–House committee on foreign policy just last week spoke of the necessity for safeguarding and promoting a vibrant Canadian culture.

Rudy Wiebe, lauréat, la semaine dernière, d'un des prix de littérature du gouverneur général, avait tout à fait raison quand il disait que seuls les récits que nous nous raconterons les uns les autres nous transformeront, collectivement, en véritable peuple du Canada. Pas plus tard que la semaine dernière, lors d'une séance du comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat sur la politique étrangère, quelqu'un a évoqué la nécessité de sauvegarder et de promouvoir une culture canadienne vibrante.

Those stories, that safeguarding, and the promotion of Canadian culture is only going to be done for mass audiences by the CBC. It won't and can't be done by private broadcasters, because of necessity they work only in the margins of Canadian culture. Their profits lie in being vehicles for prime–time American shows, and quite properly for their investors their preoccupation is profit. You make a profit by showing American programs designed to deliver the biggest possible audience to commercial advertisers. Programs and schedules are shaped to fit an advertiser's need to make them advertiser–friendly, which means American prime–time programming.

Seule Radio–Canada peut offrir tous ces récits, offrir toutes ces sauvegardes et promouvoir la culture canadienne auprès d'un auditoire de masse. Une telle chose ne peut être accomplie, et ne le sera jamais, par des télédiffuseurs privés qui, par nécessité, travaillent à la frange de la culture canadienne. Ils doivent leur chiffre d'affaires à la diffusion d'émissions américaines aux grandes heures d'écoute et il est normal que leurs investisseurs s'intéressent aux profits réalisés. C'est en effet en diffusant des émissions destinées à mobiliser le plus grand auditoire possible, pour les annonceurs, qu'on réalise de l'argent en télévision. Les émissions et les horaires doivent être conçus pour répondre aux besoins des annonceurs, pour les amadouer, ce qui correspond tout à fait aux émissions américaines diffusées aux heures de grande écoute.

About 75% or more of private broadcasting prime time is devoted to American shows. As I said, that's entirely appropriate for private broadcasters, but that's not the CBC's mandate from Parliament. Its bottom line is to provide a public service, not a private profit.

Soixante–quinze pour cent ou plus des heures de grande écoute des télédiffuseurs privés sont réservées aux émissions américaines. Comme je le disais, c'est tout à fait convenable dans le cas de télédiffuseurs privés, mais cela ne correspond pas au mandat que le Parlement a donné à Radio–Canada. Celui–ci exige la prestation d'un service public et pas la réalisation de bénéfices.

Patrick has raised the question, if there is a political will to nourish our Canadian culture, our Canadian identity, then the CBC is by far the most potent weapon in our cultural arsenal. But however good and important the CBC may be, it's not good

Si, comme Patrick le disait tout à l'heure, il existe une véritable volonté politique d'entretenir notre culture canadienne, notre identité canadienne, alors nous pouvons compter sur Radio–Canada qui est de loin l'arme la plus

[*Texte*]

enough. It's not good enough because there are still too many American commercial shows in prime time and during daytime. Admittedly, only about 15% of the CBC prime–time schedule is American, but even so, in my judgment, that's too much.

If the CBC got rid of that 15% of American programming, it would open up air time and make something like $20 million available for more Canadian popular, classical, or even soap opera drama. That, in turn, would expand the paltry 3% or 4% of prime time Canadian–produced drama now has on Canadian television. Also, the removal of American daytime programming on the CBC would open up time for more Canadian children's programming.

Of course, it's a lot cheaper to borrow the culture of our American neighbours, to borrow their values and history and styles. Maybe it's naive, but I do think Canadians should have the opportunity to see their own history, traditions, values and institutions in children's programming as well as prime–time dramas, performance programs and documentaries.

Another concern is there are just too many commercials on the CBC. I think there are something like twice as many commercials in prime time today as there were a couple of decades ago. That stems from budget cutbacks and the absence of any significant alternate funding. That puts too heavy a burden on English television as the principal revenue earner for the CBC. That in turn affects the TV schedule; it shapes it too often to fit a commercial need rather than a public service.

Commercials have a sometimes subtle and blatant impact on the kind of programs offered to Canadians. It's understandable for private broadcasters, but the CBC must have a different objective, and if it doesn't there's no point in having a CBC. It has to look upon its audience not just as potential buyers of products, but as citizens with hungry minds.

For instance, the CBC quite rightly boasts about distinguished and distinctive programs such as *Man Alive*, *The Nature of Things*, *Witness* and *Adrienne at Large*, but not all Canadians can see those programs because they're not on the full CBC network. Many of the CBC affiliates won't carry them in prime time, although some of them do put those programs on at off–peak hours.

Those distinguished Canadian programs in full network prime time are not there where they should be. Instead, mass–appeal American shows are on the CBC in preference to the Canadian programs because of advertising revenue the American programs bring in. To me that's just not acceptable for the CBC.

[*Traduction*]

puissante de notre arsenal culturel. Mais même si la Société Radio–Canada offre une excellent prestation et a un rôle important à jouer, ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas suffisant parce que le réseau anglais diffuse encore beaucoup trop d'émissions commerciales américaines durant les heures de grande écoute et pendant la journée. On prétend que 15 p. 100 seulement de la grille–horaire de la CBC pendant les heures de grande écoute est réservée à des émissions américaines et même si ce n'était que ça, j'estime que ce serait déjà trop.

Si la CBC débarrassait ses ondes ces 15 p. 100 de programmes américains, elle pourrait consacrer quelque chose comme 20 millions de dollars de plus à des émissions populaires canadiennes, à des classiques et même à des feuilletons à l'eau de rose. On se trouverait dès lors à augmenter la part misérable de 3 p. 100 ou 4 p. 100 d'heures de grande écoute qu'on réserve à des dramatiques canadiennes. De plus, la disparition des émissions américaines durant le jour permettrait de remplir la grille–horaire avec un plus grand nombre d'émissions canadiennes pour enfants.

Il nous revient bien sûr beaucoup moins cher d'emprunter à nos voisins américains leur culture, leurs valeurs, leur histoire et leur style. Il est possible que je sois naïf, mais j'ai l'impression que les Canadiens et les Canadiennes auraient alors l'occasion de découvrir leur propre histoire, leur propre tradition, leurs valeurs et leurs institutions par le biais d'émissions pour enfants, de dramatiques, de documentaires et de spectacles diffusés aux heures de grande écoute.

Ce qui préoccupe également les gens, c'est qu'il y a beaucoup trop de publicité à la CBC. Si je ne m'abuse, il y en a maintenant deux fois plus pendant les heures de grande écoute qu'il n'y en avait une vingtaine d'années passées. Tout cela est dû aux réductions budgétaires et à l'inexistence d'une autre source de financement valable. On se trouve dès lors à imposer un fardeau beaucoup trop lourd sur la télévision anglaise qui est la principale source de revenu de la CBC. La grille–horaire de la télévision en souffre, parce qu'il arrive trop souvent qu'elle réponde beaucoup plus à des besoins commerciaux qu'à ceux d'un service public.

Parfois, les publicités ont une répercussion subtile, mais flagrante, sur le genre d'émissions proposées aux Canadiens et aux Canadiennes. Cela est tout à fait compréhensible dans le cas des télédiffuseurs privés, mais il se trouve que la CBC poursuit un objectif différent et que si ce n'était pas le cas, il ne servirait à rien de la conserver. La CBC doit imaginer son auditoire, pas simplement comme étant constitué par un groupe de consommateurs potentiels, mais bien comme des citoyens à l'esprit curieux.

Par exemple, la CBC s'enorgueillit à juste titre de diffuser des émissions raffinées et différentes du genre *Man Alive*, *The Nature of Things*, *Witness* et *Adrienne at Large*, mais ce ne sont pas tous les Canadiens et toutes les Canadiennes qui peuvent les voir parce que ces émissions ne sont pas diffusées sur tout le réseau de la CBC. Un grand nombre des affiliés de la société ne retransmettent pas ces émissions durant les heures de grande écoute, mais certains le font dans les heures creuses.

Ces émissions canadiennes caractéristiques ne sont pas diffusées sur l'ensemble du réseau pendant les heures de grande écoute. On y préfère des émissions américaines populaires, pour les recettes de publicité qu'elles rapportent. Quant à moi, cela est tout simplement inacceptable.

[*Text*]

I guess it's a cliché to repeat that 30–year–old Fowler dictum about the CBC that the only thing that really matters in broadcasting is program content and all the rest is housekeeping, but the cliché has the advantage of being true.

One lesson clearly etched over the last six decades of CBC history is that the CBC could be the best managed and most efficient organization in the country. However, unless its programs are exciting, enriching, and distinctive, it won't be worth a saucer of warm spit. What we need in this era of downsizing is program upsizing.

With programs as a clear preoccupying obsession, inevitably, I think, decentralization follows because creativity flowers in a decentralized atmosphere. CBC is really more like a university than a business, I believe, and to be creatively vibrant power needs to shift away from Ottawa, away from the CBC head office, and out to the regions and network centres. In the last decade or so power has gone the other way, and I think that has hindered creativity.

Going hand in hand with budget–cutting and centralization has been the CBC's failure to adequately relate to Canadians, to build bridges to Canadians, and to develop constituencies for advice and support. Not only, I think, does the CBC need to explain itself more effectively to Canadians, it also needs to listen to them more carefully.

To sum up, my points really are that there are still too many American programs on the CBC, there are too many commercials on the CBC, and the CBC must reach out more and listen more to Canadians. The essence of the CBC's mandate is its programs, and they must dominate over all else. Finally, you get more effective creativity through decentralization. Power must shift out of Ottawa to the regions and network centres.

In reference to these points, I must say I was encouraged to hear and read the other day of the new directions that the CBC president, Tony Manera, outlined recently. I thought he almost began to sound like Davidson Dunton or Graham Spry.

The fundamental problems facing the CBC today are virtually the same as they were 60 years ago; that is, American programming, commercials, centralization, funding, and the antipathy of most of the private broadcasters. Again, this committee is asking, as members of Parliament have been asking for six decades, whether the CBC and public broadcasting is worth it.

In the past every Parliament has said yes, Canadians do have the right to see themselves on this east–west connective line in spite of much less costly north–south lines that are so alluring. However, is there the political will to support public broadcasting? Does it really matter a damn any more? Determining whether it does matter and whether there is a political will is the central issue.

[*Translation*]

Je tomberai sans doute dans le cliché en vous répétant la maxime de Fowler à propos de Radio–Canada, vieille de 30 ans: Seul le contenu des émissions compte véritablement dans le domaine de la diffusion, le reste c'est de l'intendance. Mais au moins, ce cliché a l'avantage d'être vrai.

Au fil des quelque 60 dernières années d'histoire de Radio–Canada, on en est arrivé à conclure que la société pourrait être l'organisation la mieux gérée et la plus efficace du pays. Toutefois, à moins que ces émissions ne soient emballantes, enrichissantes et originales, la société ne vaudra pas tripette. À l'ère des réductions, il faut au contraire étayer la programmation.

• 0920

Si la programmation devient la première préoccupation, inévitablement, selon moi, il faudra songer à la décentralisation parce que la créativité s'épanouit dans une atmosphère décentralisée. La société se compare davantage à une université qu'à une entreprise, selon moi, et pour que la créativité ait sa véritable place, il faut que le pouvoir quitte Ottawa, l'administration centrale de la société, pour rejoindre les régions et les centres des réseaux. Depuis 10 ans environ, c'est l'inverse qui s'est produit et je pense que cela a étouffé la créativité.

On a assisté à des compressions budgétaires assorties d'une centralisation et cela était accompagné d'un manque de bonne communication avec les Canadiens, d'une absence de liens avec eux, ce qui a empêché la formation d'un bassin dont la société a besoin pour y trouver conseil et appui. À mon avis, non seulement la société doit–elle s'expliquer plus efficacement devant les Canadiens, mais elle a aussi besoin de les écouter plus attentivement.

En résumé, je souligne qu'il existe encore beaucoup trop d'émissions américaines à la CBC, encore trop de publicité, et que la société doit faire un effort pour écouter davantage ce que les Canadiens ont à dire. L'essence du mandat de la société passe par ses émissions, et ce sont elles qui doivent primer. Finalement, la créativité se révèle plus efficace grâce à la décentralisation. Le pouvoir doit être transféré d'Ottawa aux régions et aux centres de réseau.

À cet égard, j'ai trouvé encourageant les propos tenus récemment par Tony Manera, le président de la société, au sujet des nouvelles orientations. J'avais presque l'impression d'entendre Davidson Dunton ou Graham Spry.

La CBC fait face aujourd'hui essentiellement aux problèmes fondamentaux qui existaient il y a 60 ans: la programmation américaine, la publicité, la centralisation, le financement, l'aversion de la plupart des radiodiffuseurs privés contre elle. Encore une fois, les membres de ce comité se posent les mêmes questions que les députés au cours des 60 dernières années car ils se demandent si Radio–Canada et la radiodiffusion publique en valent la peine.

Par le passé, la réponse était immanquablement oui, les Canadiens ont le droit de se voir eux–mêmes suivant un lien est–ouest malgré la fascination du lien nord–sud qui est bien meilleur marché. Toutefois, la volonté politique d'appuyer une radiodiffusion publique existe–t–elle? Le jeu en vaut–il encore la chandelle? C'est à cette question qu'il faut répondre, après s'être demandé si la volonté politique existe toujours.

[*Texte*]

Now, of course, there are enormous financial problems today, as there were during the Great Depression when Parliament decided to establish the CBC. Today, we all have to share the burden of deficit reduction. As I understand the figures, the CBC has been first in line in budget-cutting, cutting proportionately far more than the federal government itself. Something like 25% of the CBC personnel has been cut in the last few years. Another thousand jobs are about to disappear. So, indeed, the CBC appears to be doing and has already done more than its share of budget-cutting.

In the technological juggernaut that may soon engulf us with a flood of American programming, there has to be a clear Canadian voice. Given the realities of broadcasting today, nobody else is going to provide that clear Canadian voice to the mass of Canadians except the CBC. Thank you, Mr. Chairman.

Mr. John Crispo (Individual Presentation): Thank you. You won't be surprised that the approach and message I bring today is somewhat different from my colleagues. I will start off in a somewhat cynical and facetious note and say—

The Chair: No!

Mr. Crispo: I will. It's two against one—two bad guys and one good guy—but it's live and unedited. That isn't bad overall by CBC standards.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Crispo: Let me get serious. I will be talking exclusively about the English language operation. I want to start with my basic position on the CBC, bring to bear my major qualifications, and see where that leaves me and it.

• 0925

My basic position on the CBC has changed. I want to acknowledge that. It ends up being kind of ironical, for reasons I'll come to. Before I joined the CBC board, I think it was well-known that there wasn't a stronger critic in the country of the CBC. I was fed up with its lack of accuracy, its imbalance, and its unfairness. I was very much aware of its dreadful inefficiencies. I'd actually called for its abolition before the CRTC.

Shortly thereafter, for reasons best known to himself, the then Prime Minister, Mr. Mulroney, appointed me to the board, to the delight of the then chairman, who felt things were rather dull. I did call for its abolition. Before I'm finished I'm going to say it should be abolished if it can't reform itself.

Having said that, due to my experience on the board and to having left the board, I've come to believe in a—underline "a"—CBC. I think there is a case for a strong public broadcaster in this country, if only to keep Canadians informed about each other and to keep the world, through satellites, informed about Canada.

[*Traduction*]

Bien entendu, aujourd'hui nous faisons face à d'énormes problèmes financiers, mais c'était aussi le cas pendant la dépression au moment où le Parlement a décidé de la création de la société. De nos jours, il faut que chacun fasse sa part dans la réduction du déficit. Si mon interprétation des chiffres est juste, la CBC a été une des premières à subir des compressions budgétaires beaucoup plus importantes proportionnellement que le reste de l'administration publique. Au cours des dernières années, 25 p. 100 de l'effectif de la société ont été mis à pied. Mille emplois encore sont sur le point de disparaître. En effet, la société semble faire et a déjà fait plus que sa part sur ce plan-là.

Au milieu du tourbillon technologique qui risque de nous happer pour nous faire sombrer dans le flot de la programmation américaine, une voix canadienne ferme s'impose. Étant donné les réalités de la diffusion aujourd'hui, personne d'autre que la Société Radio-Canada/CBC ne pourra donner à la population canadienne cette voix canadienne ferme. Merci, monsieur le président.

M. John Crispo (présentation individuelle): Merci. Vous ne vous étonnerez pas si l'approche et le message que je choisis d'exposer aujourd'hui est quelque peu différent de celui de mes collègues. Permettez-moi de commencer sur une note facétieuse et désabusée pour dire. . .

Le président: Non!

M. Crispo: Je le ferai néanmoins. Nous sommes à deux contre un, deux mauvais contre un bon, mais ce que je vous dis, je vous le dis de vive voix, sans retouche. Ce n'est pas mal comparé aux normes de la CBC.

Des voix: Oh! Oh!

M. Crispo: Soyons sérieux. Je vais parler exclusivement des services du réseau anglais. Je vais vous exposer tout d'abord ma position fondamentale sur la CBC, mes principales compétences, et puis on verra.

Ma position fondamentale sur la CBC a changé. Je tiens à le reconnaître. Au bout du compte, c'est assez ironique, pour les raisons que je vais vous donner. Avant de siéger au conseil d'administration de la CBC, il était bien connu que je faisais partie des critiques les plus acerbes de la société. J'en avais assez de l'imprécision, du déséquilibre et de l'injustice. J'étais parfaitement conscient des terribles lacunes de la société. J'en étais arrivé à demander au CRTC qu'on supprime la société.

Peu après, pour des raisons que lui seul connaît, le premier ministre de l'époque, M. Mulroney, m'a nommé au conseil d'administration à la grande joie du président de l'époque, qui s'ennuyait un peu. J'ai demandé l'abolition de la société. Je m'empresse de dire qu'il faudrait que la société soit supprimée si on ne parvient pas à la réformer.

Cela dit, étant donnée l'expérience que j'ai acquise au conseil d'administration et puisque j'ai quitté le conseil, je suis désormais tenant d'une société et je dis bien une Société Radio-Canada. Je pense qu'on peut défendre la nécessité d'un radiodiffuseur public fort au Canada, ne serait-ce que pour que les Canadiens soient renseignés les uns sur les autres et pour que le reste du monde, grâce aux satellites, soit renseigné sur le Canada.

[*Text*]

On that basic issue I'm closer to my colleagues than I once was. But to me, ultimately, that means little more than CBC Radio and Newsworld, a case to which I shall return.

The irony in all this is that it means I end up favouring retaining the very parts of the CBC that most disturb me: news and current affairs. It's very hard for me to end up advocating the salvation of the very parts that have given me the greatest heartburn. This is why I have such misgivings, qualifications, reservations—I don't care what word you have in your vocabulary, but I have lots of them.

Let me go to those misgivings, qualifications, and reservations. They're twofold in nature. The primary one is in relation to news and current affairs; the other is secondary and applies to the whole organization.

First and foremost is the need for accuracy, balance, and fairness. I want to come at the issue of accuracy in a rather different way today. I don't want to help Knowlton sell his book. That is not my purpose, especially after having some pages of that book sent to me last week.

I hope and trust that the blatant dishonesty—

The Chair: I hope you're not biased. You mean you photocopied those pages and didn't pay the copyright?

Mr. Crispo: No, I did not photocopy them. We have a better photocopier at our place. This was sent to me by a friend who read it and told me I had been done in. That's the mildest way I can put it.

I just hope this isn't typical of the dean of CBC news broadcasting, because if the inaccuracy and the blatant dishonest in here reflect the way he behaved on the CBC—and the way he still may—then my longstanding concerns are more appropriate than ever. I'm not alone. Here's what the current president of the CBC said:

> Through your choice of excerpts from Knowlton Nash's coming book and your characterization of the atmosphere in the CBC's executive offices during the 1989–1993 period, you have created an image that in no way corresponds with my recollection of significant events of those years. The truth is much more complex, if less sensational, than that conveyed by anecdotal recollections of isolated events.

I've taken that out of context, but that's Tony Manera writing a letter to *Maclean's* about excerpts of Knowlton's book in that magazine.

Now look what he does to me. I'm mad. I am mad. But, Knowlton, I've been mad at Patrick and we're still friends; we'll manage. I don't know that we'll survive this, but we'll try.

Mr. Nash: John's been mad for years.

Mr. Crispo: Well, not in the sense you've been mad.

[*Translation*]

À cet égard, je me suis rapproché du point de vue de mes collègues. Selon moi, en dernier ressort, la société se résumerait toutefois à peu de choses autres que la radio et Newsworld, et je vais revenir sur cette dernière.

L'ironie de la chose, c'est que j'en arrive à préconiser que l'on maintienne les éléments même de la société qui me dérangent le plus: les informations et les actualités. Je trouve très difficile de préconiser qu'on garde les éléments qui m'ont causé le plus de préoccupations. Voilà pourquoi j'ai tant d'hésitations, j'exprime tant de réserves, tant de mises en garde—j'ai un vocabulaire très étendu pour exprimer cela.

Permettez-moi de m'expliquer. Mes préoccupations se situent sur deux plans: il y a les informations et les actualités et d'autre part, chose tributaire, il y a toute l'organisation.

Il faut d'abord et avant tout de la précision, de l'équilibre et de la justice. Je voudrais aborder la question de la précision sous un angle un peu différent aujourd'hui. Il ne s'agit pas ici d'aider Knowlton à vendre son livre. Ce n'est pas mon but, surtout après en avoir lu un extrait la semaine dernière.

J'espère que la malhonnêteté flagrante. . .

Le président: J'espère que vous n'avez pas de parti pris. Vous voulez dire que vous avez photocopié un extrait du livre sans payer les droits d'auteur?

M. Crispo: Non, pas du tout. Ma photocopieuse est de bien meilleure qualité. C'est un ami qui m'en a envoyé un extrait; l'ayant lu, il m'a signalé que je m'étais fait avoir. C'est la façon la plus polie de présenter les choses.

J'espère que je n'ai pas vu là un exemple typique du point de vue du doyen de l'information à la CBC car si l'imprécision et la malhonnêteté flagrante que j'ai pu constater sont le reflet de son comportement à la CBC—comportement qu'il a peut-être encore—j'en conclus que mes préoccupations de longue date sont encore plus justifiées que jamais. Et je ne suis pas le seul. Voici ce que l'actuel président de la CBC a dit:

> Par votre choix d'extraits du livre de Knowlton Nash qui doit paraître sous peu et par votre description du climat qui régnait dans les bureaux de la direction de la CBC entre 1989 et 1993, vous avez créé un tableau qui ne correspond en rien au souvenir que j'ai des événements de ces années-là. La vérité est beaucoup plus complexe même si elle est moins spectaculaire que ce que ces anecdotes à propos d'événements isolés ne laissent entendre.

Je cite cela hors contexte mais c'est bien ce que Tony Manera écrivait au magazine *Maclean* à propos des extraits du livre de Knowlton parus dans cette revue.

Mais revenons à ce que cela signifie pour moi. Je suis furieux. Je suis fu-ri-eux. Knowlton, je dois vous dire que j'ai été furieux contre Patrick mais que nous sommes encore amis. Les choses vont s'arranger. Je ne réponds pas de ce qui se passera après cette séance, mais nous y veillerons.

M. Nash: John est furieux depuis des années.

M. Crispo: Eh bien, je ne suis même pas furieux de la même manière que vous.

[*Texte*]

On page 500 it says:

Later, as a member of the CBC Board of Directors, he demanded a special check be kept on CBC coverage of free trade issues, which was agreed to and done.

Patrick may want to contradict me. I wanted monitoring of everything on CBC to see that there was balance and fairness on all issues, that both sides were there. The board didn't agree with me. The board wouldn't have done it even if I had asked for it. This was "agreed to and done". That's egregious. That's wrong.

Then he says:

Nevertheless, he and other board members occasionally telephoned producers and editors to complain directly about programming.

I don't think I've ever phoned a CBC producer about programming in my life. That's just an outright lie.

• 0930

Then he says—well, I won't read it—that not just me, but many other members of the board wanted to abolish *The Journal*. I never wanted to abolish *The Journal*; I wanted balance and fairness on the *The Journal*.

But the one that really hurts, because this is such an assault on my integrity and is such a blatant falsehood, is what he says on page 530: "McQueen"—Trina, that is, if you don't know her—"was also upset that John Crispo phoned Morgan"—he's the CBC ombudsman—"several times while the report was being written,"—that's *The Valour and the Horror* report—"asking questions and making suggestions". Then he quotes Trina as saying "I don't think Bill should have taken those calls".

There were no calls to be taken. I did not see Bill Morgan, I don't believe, between the time he was referred *The Valour and The Horror* report and the time he reported. I hope Patrick will bear me out that I didn't have the slightest idea of what the report was going to say.

The day he reported to the board—Patrick, you can deny this if you want—you came to me before the board meeting started and said "John, you're probably going to be very pleased with this report. Please don't crow or gloat." I've forgotten which word you used; you may have used both, knowing me and knowing you. That just blows my mind.

I am very disturbed about all of these items I've just cited, because what really bothers me—Knowlton, you can speak to this, I hope, before we break—is why didn't you call me? Why didn't you ask me if there was any truth to these allegations? Why didn't your publisher call me? Why didn't somebody call me?

Ms Brown (Oakville—Milton): I have a point of order, Mr. Chairman. I think the internal disputes between people attached to the CBC are not the subject matter of this meeting—

[*Traduction*]

À la page 500, on dit:

Plus tard, comme membre du conseil d'administration de la CBC, il a demandé qu'on surveille tout spécialement la façon dont la CBC couvrait le dossier du libre-échange et on s'est rendu à sa demande.

Patrick voudra peut-être dire le contraire. Je voulais que l'on surveille tout ce qui passait sur les ondes de la CBC pour voir si l'équilibre et la justice étaient maintenus dans chaque dossier, si les deux points de vue étaient représentés. Le conseil d'administration n'était pas d'accord avec moi. Le conseil aurait carrément refusé de faire cela même si je le lui avait demandé. Or, on dit «s'est rendu à sa demande». C'est évidemment faux.

Ensuite il poursuit:

Néanmoins, lui-même et d'autres membres du conseil d'administration téléphonaient à l'occasion aux réalisateurs et aux éditeurs pour se plaindre directement de la programmation.

Que je sache, je n'ai jamais téléphoné à un réalisateur de la CBC concernant la programmation. C'est un mensonge éhonté.

Ensuite il poursuit—et je ne vais pas tout lire—que non seulement moi, mais d'autres membres du conseil d'administration voulaient supprimer l'émission *The Journal*. Je n'ai jamais voulu une telle chose. Je réclamais l'équilibre et la justice dans l'émission *The Journal*.

Mais ce qui est encore plus cuisant, parce que c'est là une attaque à mon intégrité et que c'est un mensonge de toute pièce, c'est ce qu'il dit à la page 530: «McQueen—Trina, pour préciser—était bouleversée aussi quand John téléphonait à Morgan—il s'agit de l'ombudsman de la société—plusieurs fois pendant la rédaction du rapport—et il s'agit du rapport sur le film *The Valour and the Horror*—pour poser des questions et faire des suggestions». Ensuite, il prête à Trina les propos suivants: «je pense que Bill n'aurait pas dû répondre à ces appels-là».

Or, il n'y a jamais eu d'appel de ce genre. Je n'ai pas vu Bill Morgan, entre le moment où il a été saisi du rapport sur le film *The Valour and The Horror* et le moment où il a déposé son rapport. J'espère que Patrick corroborera mes dires car j'affirme que je n'avais pas la moindre idée de ce que le rapport allait contenir.

Patrick, vous pourrez peut-être le nier si vous le voulez, mais le jour où le rapport a été déposé au conseil d'administration, vous vous êtes adressé à moi avant la réunion et vous avez dit: «John, vous allez sans doute être très content de ce rapport. Je vous en prie toutefois ne pavoisez pas, ne plastronez pas.» J'ai oublié les mots que vous avez utilisés mais vous avez sans doute utilisé les deux expressions, me connaissant et vous connaissant. Je suis renversé.

Je suis bouleversé par tout ce que je viens de vous décrire car—et Knowlton, vous en parlerez avant la fin de notre réunion—ce qui me trouble à vrai dire, c'est que vous ne m'ayez pas téléphoné. Pourquoi ne m'avez-vous pas demandé si ces allégations étaient fondées? Pourquoi votre éditeur ne m'a-t-il pas téléphoné? Pourquoi quelqu'un ne m'a-t-il pas appelé?

Mme Brown (Oakville—Milton): J'évoque le Règlement, monsieur le président. Je pense que les disputes internes des gens de la Société Radio-Canada n'ont rien à voir avec le sujet de la réunion...

[*Text*]

Mr. Crispo: Excuse me—

Ms Brown (Oakville—Milton): —and I would suggest that you intervene at this point. We do want to hear Mr. Crispo's views about the future of the CBC and what he recommends, but we don't want to hear his denials or arguments about a book.

The Chair: Of course, as a professional historian, I'm interested, and I also hope this does help sell the book—

Some hon. members: Oh, oh!

The Chair: —but I think my colleague does have a point, Mr. Crispo. We would like to be perhaps a little more future–oriented, because I don't think—

Mr. Crispo: I'll be there in just a second, but I tell you this is relevant to the future, because the past always affects the future, and if this is the way books are written by CBC news and public affairs people, what do they do on the air? It makes me suspicious. I'll leave it at that, but I think it's atrocious that this sort of thing gets written by people who are supposed to be as distinguished as Knowlton Nash is.

Let me talk about balance and fairness. I'm going to talk a bit about the past again, because you can't really figure out what to do now or in the future without understanding the past. I am sick and tired of the CBC telling us what we should think. That's not its job. Its job is to provide Canadians with every major side of every issue in this country. I want to tell you that historically it has repeatedly failed to do that.

I saw a campaign against free trade. That really offended me. I thought it was pathetically for Meech Lake in its dying days. I was for Meech Lake, so I should have been happy, but I was still unhappy. I don't want the CBC doing that. I saw it ignore the Reform Party and treat it with contempt for months after it became a major force in this country.

I'm being brief because you're so offended by me talking about these things.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): We'd like to hear more of that.

Mr. Crispo: Look at the way the CBC handled the Liberal Party's endorsement of NAFTA. There wasn't a whimper out of the CBC. If the Tories had enacted NAFTA, there would have been another holy war, just as there was during the FTA. It's this kind of double standard that drives me crazy and is quite unforgivable.

On the issues of efficiency, innovation and productivity, I'll be brief, blunt and to the point—briefer and blunter than I was going to be. The place is riddled with inefficiencies. I think it was Knowlton who likened it to a university, but I think the University of Toronto is run better than the CBC, and that's an appalling thing to say.

[*Translation*]

M. Crispo: Excusez–moi. . .

Mme Brown (Oakville—Milton): . . .et j'espère que vous allez intervenir. Nous voulons connaître l'opinion de M. Crispo quant à l'avenir de la CBC, ses recommandations, mais nous ne voulons pas l'entendre se récrier et discuter d'un livre.

Le président: Manifestement, en tant qu'historien professionnel, cela m'intéresse, et j'espère que cela va aider à faire vendre le livre. . .

Des voix: Oh, oh!

Le président: . . .mais je pense, monsieur Crispo, que ma collègue a raison. Il faudrait peut–être regarder davantage vers l'avenir, car je ne pense pas. . .

M. Crispo: J'y viens dans un instant. Tout ce que je vous ai dit a quelque chose à avoir avec l'avenir car le passé a des conséquences pour l'avenir et si c'est ainsi que les gens qui s'occupaient des informations et des affaires publiques à la CBC écrivent, que font–ils lorsqu'ils sont sur des ondes? Je trouve cela suspect. Je vais m'en tenir à cela mais je trouve qu'il est scandaleux que des gens qui sont réputés être aussi distingués que vous Knowlton Nash écrivent ce genre de choses.

Permettez–moi de parler de l'équilibre et de la justice. Je vais revenir un peu en arrière encore une fois car on ne peut pas vraiment savoir ce qu'il est bon de faire maintenant et à l'avenir sans comprendre ce qui s'est passé auparavant. J'en ai assez d'entendre la CBC nous dire ce qu'il faut penser. Ce n'est pas son rôle. Son rôle est de donner aux Canadiens les principaux points de vue sur les questions qui intéressent le pays. Par le passé, la société n'a jamais réussi à faire cela.

J'ai pu voir la campagne que l'on a menée contre le libre–échange. Cela m'a véritablement choqué. J'ai pu constater qu'en fin de parcours, la société s'est prononcée pour l'Accord du lac Meech. Comme j'étais tenant du pour, j'aurais dû être content, mais j'étais qu'en même mécontent. Je ne veux pas que la société fasse ce genre de choses. J'ai constaté qu'elle ignorait tout du Parti réformiste et qu'elle l'a traité par le mépris pendant des mois, ce parti étant devenu une des principales forces politiques de notre pays néanmoins.

Je tâche d'être bref parce que vous êtes choqués par ce que je vous dis.

Mme Brown (Calgary Sud–Est): Dites–en nous davantage là–dessus.

M. Crispo: Prenez par exemple la façon dont la CBC a traité l'appui que le Parti libéral a donné à l'ALENA. Presque pas un mot de son corps. Si c'était les Conservateurs qui avaient fait voter l'ALENA, il y aurait eu encore une guerre sainte, un peu comme dans le cas de l'ALE. Ce sont les deux poids, deux mesures, qui me rendent fou, et c'est inexcusable.

Pour ce qui est de l'efficacité, de l'innovation et de la productivité, je serai bref et direct, plus bref et plus direct que je n'avais l'intention de l'être. La société est empreinte de gabegie. Je pense que c'est Knowlton qui a dit qu'elle ressemblait plus à une univrsité mais je pense que l'Université de Toronto est mieux gérée que la CBC, et c'est scandaleux de devoir dire cela.

[*Texte*]

We still have maintenance crews that can't do set work. We have set crews that can't touch maintenance. We have readers who can't write and writers who can't read. We have excessively large interview crews and we have people flying all over the place unnecessarily.

I want to tell you there is hope. The reduction in the number of unions I think is very hopeful. The experiments with new technology in Windsor are very hopeful.

As to the Fredericton example, my last board meeting was in Fredericton, and I want to tell you this story because it was one of the most optimistic things I saw. Mind you, we took this over from the Irving empire.

• 0935

I don't know if this was set up by somebody, but I remember that when we were going through the headquarters, the manager of the local office stopped two people going out and said, "Crispo, you're the one who worries about inefficiency in the CBC. I want to give you an example of real efficiency." When these two people—one was carrying a camera and the other was a reporter—go out to do an interview in Fredericton, they do up to four interviews. They ask radio and television on both the French and the English sides whether they are interested in this story. They go and cover it all. Two people go and do it all, if necessary. I hate to think how many people it would take to do the same thing in Toronto.

There's a long way to go. There's some part, and I want to stress this, of every part of the CBC—this is future—that should be contracted out to make sure the CBC is doing things as efficiently inside as outside. If it turns out that it can be done more efficiently outside, then contract out more, until the inside proves it can do it as well as outside forces.

What about the CBC's future? It depends on whether it can turn itself around in terms of accuracy, balance, fairness, and efficiency. It's still in deep trouble, regardless of my point of view. It doesn't matter a tinker's darn what I think.

I'll be very blunt again. I will say to you that the government—it knows this—simply cannot afford the present level of subsidization of the CBC. You can't cut unemployment insurance and all the other things you're going to have to cut to get the fiscal management of this country under control, yet leave the CBC alone. You just can't do it. It's intolerable.

I also believe—my colleagues may disagree; they probably disagree with the first point—that the CBC is going to find it difficult to attract as much advertising revenue because, through no fault of the CBC, networks the world over are losing audiences as audiences are fragmenting and splintering. When those satellites are up there and there will be 500 choices, people are going to be spread so thin that it's going to be very hard to attract advertising revenue.

[*Traduction*]

Il y a encore des équipes d'entretien qui ne peuvent pas s'occuper des décors. Les gens qui s'occupent des décors ne peuvent pas toucher à l'entretien. Il y a des lecteurs qui ne peuvent pas écrire et des rédacteurs qui ne peuvent pas lire. Les équipes préposées aux entrevues sont trop nombreuses et il y a des gens prêts à sauter dans l'avion pour n'importe quelle raison.

Je tiens à vous dire qu'il y a de l'espoir. On a beaucoup à espérer de la réduction du nombre des syndicats. Les expériences que l'on fait avec la nouvelle technologie à Windsor sont très prometteuses.

Pour ce qui est de l'exemple de Fredericton, je vous dirai que ma dernière réunion du conseil d'administration s'est tenue à Fredericton et je tiens à vous raconter cette histoire parce que j'ai vu là une chose qui permettait le plus grand optimisme.

Je ne sais pas si le coup était monté mais je me souviens que lors de la visite de l'administration centrale, le gestionnaire d'un bureau local a arrêté deux personnes et a déclaré: «Crispo, vous vous inquiétez de la gabegie a la CBC, n'est-ce pas? Je vais vous donner un exemple de véritable efficacité.» Les deux personnes en question—une transportant la caméra et une autre étant le reporter—, quand elles vont faire une entrevue à Fredericton, elles en font quatre en même temps. Une demande à la radio et à la télévision, côté français et côté anglais, si le reportage les intéresse. Ensuite, elles vont faire le travail. Ces deux personnes font tout le travail, au besoin. Je répugne à songer au nombre de personnes qu'il faudrait pour faire la même chose à Toronto.

Il y a encore beaucoup à faire. Il y a des éléments—et je tiens à le souligner, dans tous les services de la CBC, et cela c'est pour l'avenir—qu'il y aurait intérêt à donner en sous-traitance pour garantir que les choses se font aussi efficacement à l'intérieur qu'à l'extérieur. Si au bout du compte on constate qu'il est plus efficace de s'adresser à l'extérieur, alors pourquoi ne pas intensifier la sous-traitance, tant que les gens de l'interne n'auront pas prouvé qu'ils peuvent faire tout aussi bien.

L'avenir de la CBC maintenant? Tout dépend de ce que l'on y fera sur les plans de la précision, de l'équilibre, de la justice et de l'efficacité. Quoique j'en dise, la société est encore dans une très mauvaise passe. Peu importe ce que j'en pense.

Je vais encore une fois être très direct. Je vais vous dire que le gouvernement—et il le sait—ne peut pas continuer de maintenir les subventions accordées actuellement à la CBC. Vous ne pouvez pas réduire l'assurance-chômage et couper partout ailleurs pour assainir les finances fiscale du pays sans toucher à la CBC, c'est impossible. C'est inimaginable.

Mes collègues ne seront peut-être pas d'accord avec moi, pas plus du reste que dans le cas de ma première affirmation, mais je suis aussi convaincu que la CBC trouvera difficile de maintenir les recettes de publicité qu'elle touche actuellement car, et ce n'est pas la faute de la société, les réseaux de part le monde perdent une partie de leur bassin d'auditeurs car les auditoires se balkanisent, se fragmentent. Quand les satellites qu'on annonce fonctionneront, avec 500 choix possibles, les auditeurs vont être tellement dispersés qu'il sera très difficile d'obtenir des recettes de publicité.

[*Text*]

Do you want to try a user's fee? Some people call it a non–user's fee: if you don't watch CBC, you'll pay for it anyway through your local cable rate. Go sell that to the Canadian public. I thought it was a good idea when I was on the board, but I didn't think we could sell it. I didn't think you could sell special user rates or keep special fees on cable to finance the CBC.

Although we're not supposed to talk about what went on with the board, Knowlton knows more about what went on with the board than I did, and I was on it. It's fascinating.

Anyway, I think the status quo is hopeless. It's not on. The CBC is going to have to make far harsher choices—it has been making them—and far more difficult compromises and much harsher trade–offs.

I've given you mine: CBC Radio and Newsworld. This is more heresy to some people. I don't know how you solve the financial problem. We may not be able to afford all the local and regional stations. We may, in the end, have only two national services: CBC Radio and Newsworld. Both would be drawing on local private facilities for news of national import. It may well come to that. I think it's that serious.

None of this is going to be popular in a lot of quarters. I know that. I happen to believe that I'm taking a very realistic position.

The Chair: How do we get from here to there?

Mr. Crispo: I'll be brief. The transition will not be easy, especially given the attitude of the staff. I think the CBC is its own worst enemy. I can't believe the attitude of the people who work there. I saw what happened to Gérard Veilleux. I think he came in as a decent, dedicated and honourable man. His mandate was to bring some financial and journalistic accountability. If you read the accounts of both Patrick and Knowlton in *Maclean's*, this guy was sabotaged from the day he walked in there.

They won't accept criticism. All they did was banish me; I guess I'm lucky. They're too complacent, self–satisfied and self–serving. Unless they recognize the challenge they're up against and get behind a revised CBC with a different mandate and decide what's really important, then I don't think it's going to work.

We do need a CBC. I really feel so much stronger about that than I ever did in my life. However, we do not need what we have now. It must be scaled down. I'm afraid the present CBC is too resistant to any kind of change. If that doesn't change, we're going to have to abolish it and start all over again.

The Chair: Thank you. I don't know how we're doing with accuracy and fairness, but we seem to have balance on the panel.

[*Translation*]

Voudra–t–on essayer de faire payer les usagers? Déjà les gens disent que les non–usagers paient: même si vous ne regardez pas la CBC, vous payez de toute façon par l'abonnement au câblodistributeur local. Essayer de faire avaler cela au public canadien. Je pensais que c'était une bonne idée quand je siégais au conseil d'administration mais je ne pense pas que l'on puisse faire avaler cela. Je ne pense pas que l'on puisse faire accepter des tarifs spéciaux pour les usagers ou encore un droit spécial de câblodistribution pour financer la CBC.

Il est vrai que l'on est tenu au secret quant à ce qui se passe aux réunions du conseil d'administration, mais Knowlton en sait davantage que moi là–dessus, alors que moi j'y siégeais. C'est fascinant.

De toute façon, je pense que le statu quo ne mènera à rien. C'est hors de question. La CBC va devoir faire des choix difficiles—elle l'a fait par le passé—avec des compromis bien plus douloureux et des sacrifices bien plus lourds.

Je vous ai donné mon choix: la radio et Newsworld. D'aucuns diront que c'est une hérésie. Je ne sais pas comment résoudre le problème financier autrement et il se peut aussi qu'on doive renoncer à certaines stations locales et régionales. Pour finir, nous aurons peut–être seulement deux services nationaux: la radio et Newsworld. Dans les deux cas, il faudrait compter sur des installations locales privées pour les informations d'importance nationale. Il se peut qu'on doive se résoudre à cela. Je pense que la situation est à ce point grave.

Rien de tout cela ne sera bien accepté dans bien des cercles. J'en suis conscient. Je suis convaincu que ma position est des plus réaliste.

Le président: Comment s'y prendre?

M. Crispo: Je serai bref. La transition ne sera pas facile surtout à cause de l'attitude des employés. Je pense que la CBC se dessert elle–même. Je n'en reviens pas de l'attitude des gens qui travaillent là–bas. J'ai vu ce qui est arrivé à Gérard Veilleux. Quand il est arrivé, il faisait figure de personne honnête, dévouée et digne de respect. Il avait pour mandat de travailler à la responsabilisation sur le plan financier et journalistique. Vous n'avez qu'à lire ce que Patrick et Knowlton disent dans la revue *Maclean's* pour constater qu'on l'a saboté dès le début.

Les gens là–bas n'aiment pas la critique. Dans mon cas, j'ai eu de la chance, j'ai été banni. Ils sont suffisants et imbus d'eux–mêmes et n'ont que leurs propres intérêts à coeur. A moins qu'ils ne reconnaissent le défi qui se dresse devant eux et à moins qu'ils ne se rallient à une société repensée et dotée d'un mandat différent et décident de ce qui est vraiment important, ce sera l'échec inévitable.

Nous avons besoin d'une CBC. J'en suis de plus en plus convaincu, plus que jamais auparavant. Toutefois, nous n'avons pas besoin de ce que nous avons actuellement. Il faut réduire la taille de la société mais je crains que les gens en place résistent fort à ce genre de changement. Si rien ne change, il faudra l'abolir tout simplement et recommencer à neuf.

Le président: Merci. Je ne sais pas si nous respectons les normes de précision et de justice, mais il semble y avoir de l'équilibre dans notre groupe de témoins.

[*Texte*]

Mr. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Mr. Chairman, I would like, if the committee would agree, to have Mr. Nash and Mr. Watson respond to Mr. Crispo before we get into the questions themselves given the amount of time we have in the vote.

The Chair: Are people happy with that? Sure.

L'idée est que les deux autres tours pourraient avoir lieu avant la période des questions.

Mme Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Pour répondre à quoi?

Le président: Aux remarques de M. Crispo. Avant de procéder aux questions, on pourrait entendre les réponses de M. Watson et de M. Nash.

Mme Tremblay: Pourquoi? Quelle en est l'idée?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, I think it's also fair to ask Mr. Crispo how he feels about that particular suggestion.

Mr. Crispo: I could hardly object since I believe in balance and fairness, but I also believe in the right of reply.

Mme Tremblay: Je ne vois pas pourquoi on s'occuperait des propos de M. Crispo. Ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas la première fois que des panellistes se contredisent. C'est leur problème de se contredire et c'est à nous d'en retirer ce qu'on veut. Nous ne sommes pas venus ici pour écouter un débat entre les trois. Nous sommes ici pour entendre ce qu'ils ont à nous dire. Ils règleront leurs comptes par la suite.

The Chair: Perhaps I can make this suggestion, which is that members of the committee who would like to hear the answers of Mr. Watson and Mr. Nash can ask for it, and then focus perhaps on things where they have a particular interest rather than a generalized response. Is that a way of proceeding? Balance and fairness.

Sept minutes madame Tremblay?

Mme Tremblay: Merci. Bonjour messieurs. Je voudrais d'abord vous prier de nous excuser. Nous étions en réunion depuis ce matin très tôt et la réunion s'est prolongée plus tard que prévu, donc je voulais vous dire que notre retard n'était pas dû à de la mauvaise volonté.

Monsieur Nash, je suis ravie de vous rencontrer. Mon bureau est un *fan* de M. Nash. Je vous voyais souvent au *National*, et je suis contente de vous revoir maintenant qu'on a lu votre livre d'un bout à l'autre.

Vous écrivez quelque part que, lorsque M. Veilleux est parti en voyage à Chypre, le déficit était de 50 millions de dollars et que lorsqu'il est revenu deux semaines plus tard, le déficit était rendu à 100 millions de dollars. Est-ce que vous pouvez m'expliquer le miracle?

Mr. Nash: I think what happened, as I understand the information from Mr. Manera, is they found the advertising market, the commercial market, essentially collapsed on them and there was an additional $50 million problem that suddenly arose during the time that he was away.

[*Traduction*]

• 0940

M. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Monsieur le président, si vous le désirez et si le comité n'y voit pas d'objection, j'aimerais bien que M. Nash et M. Watson répondent à M. Crispo avant que nous ne passions aux questions comme telles vu le temps prévu pour le vote.

Le président: Ça va à tout le monde? D'accord.

The idea is that we could have the other two rounds before question period.

Mrs. Tremblay (Rimouski—Témiscouata): To answer what?

The Chairman: Mr. Crispo's comments. Before going to questions, we could hear the answers from Mr. Watson and Nash.

Mrs. Tremblay: Why? What's the idea?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, il me semble que ce ne serait que justice que de demander ce qu'il en pense à M. Crispo.

M. Crispo: Je ne puis m'y opposer puisque je crois à l'équilibre et à l'équité, mais je crois aussi au droit de réponse.

Mrs. Tremblay: I don't see why we need to consider Mr. Crispo's comments. What I mean is that this isn't the first time we hear members of a panel contradicting one another. It's their problem to contradict one another and it's up to us to make what we can of it. We didn't come hear to listen to these three debating. We're here to listen to what they have to tell us. They can settle their accounts on their own.

Le président: Peut-être les membres du comité qui voudraient entendre les réponses de M. Watson et de M. Nash pourraient leur en faire la demande et se concentrer sur des questions qui les intéressent plus particulièrement plutôt que d'évoquer une réponse de nature plus générale. Cela vous va? Équilibre et équité.

Seven minutes, Mrs. Tremblay?

Mrs. Tremblay: Thank you. Good morning, gentlemen. I would first like to apologize. We've been in a meeting since very early this morning, it went longer than we thought and I just wanted to point out that we didn't get here late because of any ill will.

Mr. Nash, it's a pleasure to meet you. The people in my office are fans of Mr. Nash. I often saw you on the National and I'm quite happy to see you now that we read your book from cover to cover.

Somewhere in there, you wrote that when Mr. Veilleux left for a trip to Cyprus there was a $50 million deficit and when he came back two weeks later it was $100 million. How do you explain this miracle?

M. Nash: Si j'ai bien compris les propos de M. Manera, je crois que le marché de la publicité, le marché commercial, s'est effondré et qu'un problème additionnel de 50 millions de dollars a surgi pendant son absence.

[*Text*]

It was a commercial. . .if not collapse, then a much less robust commercial market than had been anticipated at the time, and it basically doubled the anticipated deficit.

Perhaps Mr. Watson would. . .

M. Watson: Je suis d'accord.

Mme Tremblay: Maintenant, compte tenu de cette expérience, à quelle surprise peut–on s'attendre concernant Radio–Canada? Dans le rapport annuel de Radio–Canada qui nous arrivera bientôt, à quelle catastrophe peut–on s'attendre puisqu'il n'y a pas eu de séries mondiales au baseball, et qu'il n'y aura pas eu de revenus de hockey jusqu'à Noël au moins?

M. Watson: Je pense que ces questions concernent plus particulièrement M. Manera et ses fonctionnaires, puisque ce sont eux qui doivent maintenant faire face à ce problème de manque à gagner. Il est très difficile, pour nous qui sommes à l'extérieur, de prévoir comment réagira la Société à un problème de cette taille.

Mme Tremblay: Je vais préciser ma question. Je ne m'attends pas à ce que vous me donniez des chiffres, et on pourra poser la question à M. Manera le 1er décembre. Mais, compte tenu de votre expérience, est–ce que vous pensez que c'est un problème très grave pour la Société, ou bien pensez–vous qu'ils seront capables d'y faire face et de le résoudre?

• 0945

M. Watson: Sans avoir les chiffres, je suppose qu'il sera possible de gérer ce problème. Il faut quand même savoir que, même si la programmation des sports comme le baseball ou le hockey rapporte beaucoup d'argent, il faut en même temps en dépenser beaucoup pour la réalisation et la distribution. Sur la base de mon expérience passée, je pense que ces problèmes financiers ne seront pas trop difficiles à résoudre par rapport aux autres problèmes auxquels la Société doit faire face actuellement.

Mme Tremblay: Monsieur Watson, je regrette de ne pas avoir M. Veilleux devant moi parce que je vais être obligée de vous adresser la question et les reproches.

En tant que deuxième président, je voudrais savoir pourquoi vous vous êtes tu au moment des fermetures des stations de télévision? Maintenant on a la preuve que c'était une mauvaise décision prise à l'improviste et qui n'avait pas été prévue dans le plan en 1989. Ça s'est passé brusquement en décembre 1990 et ça n'a fait faire aucune économie à la Société alors que c'était prévu pour ça. Ce qu'on a vu, c'étaient des transferts de budgets à partir des régions vers les têtes de réseaux.

Pouvez–vous nous expliquer pourquoi vous n'avez rien dit et rien fait, alors que, comme l'a dit M. Juneau au CRTC, c'était aller à l'encontre du mandat de Radio–Canada que de fermer des stations? Pourquoi n'avez–vous pas démissionné?

M. Watson: Je n'ai pas démissionné parce que je faisais partie du groupe qui a pris cette décision. Une décision très difficile pour nous autres.

Mme Tremblay: Difficile parce qu'injustifiable.

M. Watson: Excusez–moi madame, est–ce que je peux répondre à votre question?

[*Translation*]

C'était la publicité. . .en tout cas, si le marché ne s'est pas effondré, il était beaucoup moins robuste qu'on ne l'avait anticipé à l'époque, ce qui a tout simplement doublé le déficit prévu.

Peut–être M. Watson voudrait–il. . .

Mr. Watson: I agree.

Mrs. Tremblay: Now, in light of that experience, what surprises can we expect from the CBC? CBC's annual report is due out soon, so what kind of catastrophe should we be expecting as there has been no world baseball series and there won't be any hockey revenue until Christmas, at the very least?

Mr. Watson: I think those questions should be more specifically put to Mr. Manera and his officials because they're the ones who now have to deal with that problem. It's very difficult for people on the outside, and that's where we are, to predict how the corporation will react to a problem of that magnitude.

Mrs. Tremblay: I'll clarify my question. I don't expect you to give me figures and we'll be able to put that question to Mr. Manera on December 1st. But based on your experience, do you think it's a very serious problem for the corporation or do you think they'll be able to deal with it and solve it?

Mr. Watson: Without knowing the figures, I suppose that it would be possible to manage that problem. Let's not forget that even though sports programming like baseball and hockey bring in a lot of money, you still have to spend a lot for production and distribution. Based on my past experience, I think those financial problems won't be too hard to solve as compared to the other problems the corporation has to deal with right now.

Mrs. Tremblay: Mr. Watson, I'm sorry I don't have Mr. Veilleux in front of me because you're the one who will have to face this question and the criticism.

As second President, I would like to know why you didn't say anything when the television stations were closed down? We now have proof that it was a bad decision, rashly made, and wasn't in the 1989 plan. It happened unexpectedly in December 1990 and the corporation didn't save any money at all although it was supposed to with that. What we saw were budget transfers from regions to network hubs.

Could you explain why you did and said nothing even though, as Mr. Juneau told the CRTC, closing those stations was going against the CBC's terms of reference? Why didn't you resign?

Mr. Watson: I didn't resign because I was part of the group that made that decision. A very hard decision for us.

Mrs. Tremblay: Hard because it was unjustifiable.

Mr. Watson: I'm sorry, Madam, may I answer your question?

[*Texte*]

Mme Tremblay: Oui, oui.

M. Watson: Merci.

D'après les renseignements qui étaient à notre disposition à l'époque, cette décision, bien que très dure et très difficile, nous a semblé la meilleure que nous puissions prendre par rapport à toutes les autres possibilités qui s'offraient à nous.

Il est concevable que vous disiez maintenant que c'était une mauvaise décision. On n'a fait aucune économie. C'est peut–être vrai, je ne le sais pas. Pendant la période où j'ai été là, j'ai toujours eu l'impression que, même si c'était une décision difficile, c'était, malgré tout, la seule décision qui pouvait nous permettre de faire des économies, vu la situation à laquelle nous étions confrontés à l'époque.

Maintenant, vous constatatez que c'était une mauvaise décision, et vous avez le bénéfice de *hindsight*. Nous ne l'avions pas à l'époque.

Mme Tremblay: Est–ce à dire que, quand vous prenez des décisions, vous n'avez pas plus de données que nous, les membres du Parlement, qui ne comprenons rien à vos chiffres? Nous ne sommes même pas capables de lire vos rapports annuels. Pour être capable de se faire une idée précise, il faut un comité, qu'on ait des tas de documents supplémentaires, qu'on pose des tas de questions, et encore, on n'a pas 50 p. 100 des réponses à nos questions, parce qu'on ne comprend pas le manque de transparence de la SRC et de *CBC*.

M. Watson: Non, pas du tout. Je suis absolument convaincu que la Société possède une excellente banque d'informations. Mais il est quand même possible, parce que nous sommes humains, de faire des erreurs. Et je ne suis pas persuadé que cette décision du mois de décembre 1990 sera considérée par l'Histoire comme une mauvaise décision. Pas du tout.

On savait depuis longtemps que la Société Radio–Canada devait réexaminer très profondément sa façon de réaliser et de distribuer ses émissions. John Crispo a fait référence à toutes sortes de duplications d'efforts à travers le système. Il y en avait beaucoup. Cette décision n'était que la première grande tranche, le premier grand effort pour restructurer la Société afin de créer un système plus efficace, moins cher et plus rationnel.

• 0950

Mme Tremblay: Dans le plan concernant Radio–Canada en 1989, il était prévu qu'on ne toucherait pas aux racines de la Société, parce que s'il ne lui restait que la tête, elle risquerait de sauter un jour. On l'a fait quand même et maintenant vous avez, devant vous, des gens qui étaient dans les racines et qui n'ont plus Radio–Canada chez eux. Alors, quel est notre intérêt maintenant de maintenir Radio–Canada avec un budget de 1 milliard de dollars puisqu'on ne peut plus en profiter? Pour qui va–t–on maintenir ça? Pour Toronto et Montréal?

Le président: Ce sera la dernière question, hélas!

M. Watson: Je dois dire, comme l'a dit M. Veilleux dans sa déclaration sur le mandat, que le service de la Société Radio–Canada est un service national dont les racines sont dans les régions. Aucun autre service, dans le pays, ne livre aux

[*Traduction*]

Mrs. Tremblay: Of course.

Mr. Watson: Thank you.

Based on the information available to us at the time, that decision, although it was a very hard and very difficult one, did seem to be the best that we could make as compared to all the other options available to us.

It is conceivable that you could now tell us it was a bad decision. We didn't save any money. It may be so, I don't know. During the period I was there, I always had the impression that even though it was a hard decision, it was nevertheless the only decision that would allow us to save any money because of the situation we were in at the time.

Now you come to the conclusion it was a wrong decision and you have the benefit of hindsight. We didn't have that at the time.

Mrs. Tremblay: Does that mean that when you make decisions you don't have any more data than we Members of Parliament who have absolutely no understanding of your figures? We can't even read your annual reports. To be able to have any clear idea, we need a committee, we need all kinds of supplementary documents, we have to ask all kinds of questions and even at that we don't get 50% of our questions answered because we just don't understand the lack of transparency at *SRC* and the CBC.

Mr. Watson: No, not at all. I'm absolutely convinced that the corporation has an excellent data bank. But we're all humans so it's still possible to make mistakes. And I'm not sure that the December 1990 decision will be seen by history as having been a bad one. Not at all.

We'd known for a long time that the CBC needed an in–depth review of how it was producing and distributing its programs. John Crispo referred to all kinds of duplications throughout the system. There were a lot. That decision was just the first major one, the first great effort to restructure the corporation with a view to setting up a more efficient, less costly and more rational system.

Mrs. Tremblay: The 1989 CBC plan provided that the roots of the corporation would be left untouched because if it was left only with its head it might roll off one day. That commitment was not kept and today you have before you the people that got cut off in the process and who do not have any more a CBC presence in their area. That being the case, why would we want to keep the CBC with a 1 billion dollar budget since it is of no benefit to us any more? For whom will we keep it? For Toronto and Montreal?

The Chairman: Unfortunately, it will be your last question!

Mr. Watson: I must say, as Mr. Veilleux said in his mission statement, that the CBC is a national service the roots of which are in the regions. No other service in the country delivers to Canadians such a vision of the whole country's

[*Text*]

Canadiens une telle vision des expériences régionales de tout le pays, même si on a dû en diminuer quelques unes. Ceci est donc toujours la base, et nous réalisons de plus en plus d'émissions dans les régions alors qu'elles étaient toutes réalisées à Toronto ou Montréal. C'est maintenant une tendance irréversible et nous essayons toujours de réaliser une émission à Winnipeg ou dans la ville de Québec.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Good morning. It's a pleasure to have the three of you with us this morning.

Mr. Crispo, I was interested in hearing your comments because in everything I've tried to do before this committee, and in working with the CBC, I have attempted to bring this debate into a more open and public forum, to raise the level of awareness and consciousness with Canadians that indeed we need to look at the necessity of a CBC.

Keith Spicer has talked of radical change, and you talk of a new kind of corporation. We have had difficulty at times looking at a very closed operation being dragged into a more open forum where the corporation can demonstrate more accountability to Canadians.

It has been suggested that my efforts in this regard have been obsessive, approaching the pathological. For the record, it's interesting and also pleasant to hear someone else who can be a little passionate and hysterical about their comments with respect to the CBC and still be received in a professional light.

My question this morning regards a new model for the CBC, and especially picks up on what Knowlton said about decentralization. In 1990 regional TV in Canada was pretty much eviscerated when 11 stations were either closed or scaled down and 1,100 positions lost. Yet, despite that drastic change, there was not a single penny saved. I would like to know why not.

You're talking about a model for decentralization. We had a model for decentralization and it was changed. We are now moving back to looking at a model of decentralization. It's very curious to hear the three of you talk, discuss and fight amongst yourselves about proposals for the CBC, but we've had models and you've changed them. I would like you to comment on exactly what you mean by decentralization and how indeed you intend to save any money by doing that.

Mr. Nash: I don't look upon decentralization as a way of saving money, but as a way of increasing creativity in the CBC. I think creativity is much more vibrant when you are able to disperse power down into the program regions, down into the network and down into the regions.

I am encouraged by the fact that Calgary is now back on the air with some local programming. I'm encouraged that Windsor is back on the air. I'm very encouraged that late night news is now back on local stations across the country, and on Saturdays. I find that encouraging. It's a trend I would like to see continue because I think those roots are very important for the CBC.

• 0955

Insofar as what was saved or wasn't saved, I honestly don't know those specific figures.

[*Translation*]

regional experiences, even if we had to reduce some. It is still therefore the basis and we produce more and more programs in the regions whereas before they were all produced in Toronto or Montreal. It is now an irreversible trend and we always try to produce a program in Winnipeg or in Quebec City.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Bonjour. Nous sommes heureux de vous accueillir tous les trois ensemble ce matin.

Monsieur Crispo, vos commentaires m'ont vivement intéressé car depuis que notre comité a entamé son étude sur Radio–Canada, je m'efforce de transformer le débat en tribune publique pour sensibiliser la population canadienne à la nécessité de repenser la philosophie de Radio–Canada.

Keith Spicer a proposé des changements radicaux et vous nous proposez une nouvelle sorte de société. Faire participer les représentants de cette société très fermée à un débat public pour qu'elle rende davantage compte de ses actes à la population canadienne s'est avéré parfois difficile.

D'aucuns ont qualifié mes efforts à cet égard d'obsessionnels, voire de pathologiques. Il est donc intéressant et agréable d'entendre quelqu'un d'autre parler de Radio–Canada avec fougue et passion sans entamer sa réputation professionnelle.

J'aimerais parler ce matin de ce nouveau modèle pour Radio–Canada et tout particulièrement de cette notion de décentralisation dont a parlé Knowlton. En 1990, la télévision régionale au Canada a été pratiquement éviscérée lorsque 11 stations ont été fermées ou réduites au strict minimum et que 1 100 postes ont été abolis. Pourtant, malgré ce changement draconien, pas un seul sou n'a été épargné. J'aimerais savoir pourquoi.

Vous parlez d'un modèle de décentralisation. Nous avions un modèle de décentralisation et il a été changé. Nous y revenons aujourd'hui. Il est amusant de vous entendre tous les trois discuter, vous disputer et vous battre sur l'avenir de Radio–Canada, mais ces modèles existaient et vous les avez changés. J'aimerais que vous me disiez exactement ce que vous entendez par décentralisation et comment vous entendez par là même réaliser des économies.

M. Nash: Je ne considère pas la décentralisation comme un moyen de faire des économies, mais comme un moyen d'accroître la créativité à Radio–Canada. Je crois qu'il y a beaucoup de créativité quand les régions partagent le pouvoir de programmation.

Je suis encouragé par le retour à l'antenne de Calgary avec quelques émissions locales. Je suis encouragé par le retour à l'antenne de Windsor. Je suis encouragé par le retour des téléjournaux de fin de soirée des stations locales et du samedi. Je trouve cela encourageant. C'est une tendance que j'aimerais voir se poursuivre car j'estime que ces racines sont très importantes pour Radio–Canada.

Quant à savoir si oui ou non des économies ont été réalisées, j'avoue honnêtement ne pas le savoir.

[*Texte*]

Mrs. Brown (Calgary Southeast): You don't know those yourself? Okay.

Mr. Crispo, we're talking here about a $1 billion subsidy as well. If we do decentralize, there has to be efficiency within that change because Canadians—and I'm sure you talked to them—said they believed in a CBC and that indeed we do need to have a broadcaster that reflected who we were. But we also have a financial problem here, a big one, so if we're going to decentralize there also has to be efficiency.

Mr. Crispo: Let me tell you my own personal experience first. When I went on the CBC board I was subject to a fair amount of criticism. By the way, I think there should be critics on the CBC board. It is a public body. There should be a wide range of people on that. Just to put "yes" people on there I think is dead wrong.

Everywhere I went in the country after that—and I do a lot of speaking—I couldn't believe the passion there was for CBC Radio, despite some of the characters on there. Everybody said leave CBC Radio alone. People would say to me, if you want to abolish television I don't care, but don't you touch CBC Radio. I ran into very strong feelings.

I can't answer your question because I'm more worried about money than you are. I don't think we can afford the present level of operation. Therefore, we have to ask what we should concentrate on. I said CBC Radio and CBC Newsworld, and I honestly believe that ultimately—unless we turn this country around in a more dramatic fashion than I expect we will and unless we have a lot more money to spend on things like this than I think we're going to have—at some stage we're going to be closing more local and regional stations and concentrating on two very high quality national news and current affairs shows, which as I said is hard for me to promote given the way I think they operate.

I can't really answer your question. I wasn't there when they made the hard decisions. I'm not critical of them. I don't know what Patrick would say. He might have a better answer. Don't forget we had inflation. We had rising costs. Part of the savings were eaten up by forces such as that, but I am not familiar with the details and I can't really effectively answer your question beyond what I've just said.

The Chair: I'd like to intervene to bring you a news flash, although I think we should get Mr. Nash to do these. The latest information—I was going to say intelligence, but that may not be the right word—is that there will be a vote at 10:15 a.m., which we'll know about when the bell keeps bonging. Of course, in the interests of accuracy, balance, and fairness we'll have to come back because we will have only heard from the Bloc and Reform parties.

I think Mr. Hanrahan has something to say. You wanted to share your time so perhaps—

[*Traduction*]

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Vous ne le savez pas? Très bien.

Monsieur Crispo, c'est d'une subvention d'un milliard de dollars dont il est question. Si nous décentralisons, il faut que ce changement serve l'efficacité car les Canadiens—et je suis certaine que vous leur avez parlé—tiennent Radio–Canada pour essentielle car nous avons besoin d'un radiodiffuseur qui soit le reflet de ce que nous sommes. Mais nous avons aussi un problème financier, un gros problème, donc si nous devons décentraliser, il faut que cela se fasse dans l'efficacité.

M. Crispo: Permettez–moi de commencer par vous relater mon expérience personnelle. Lorsque j'ai accepté de siéger comme membre du conseil d'administration de Radio–Canada, je n'ai pas été épargné par les critiques. J'ajouterai qu'à mon avis, il devrait toujours y avoir des critiques au sein du conseil d'administration de Radio–Canada. C'est un organisme public. La représentativité devrait être très large. Y nommer que des béni–oui–oui, est une grave erreur à mon avis.

Après cette expérience, dans toutes les régions du pays où je me suis rendu—je suis toujours en train de faire des discours ou de participer à des réunions à un endroit ou à un autre—j'ai été abasourdi par la passion manifestée pour la radio de Radio–Canada même avec tous ses défauts. La supplique générale était: ne touchez pas à la radio de Radio–Canada. Les gens me disaient: supprimez la télévision si vous voulez, mais ne touchez pas à la radio. Les sentiments exprimés étaient très vifs.

Je ne peux répondre à a votre question parce que ces questions d'argent m'inquiètent plus que vous. Nous n'avons pas les moyens de financer le niveau d'opération actuel. Il faut donc nous demander que garder. Personnellement, je propose la radio et Newsworld et je crois honnêtement que nous finirons—à moins que nous ne connaissions un redressement plus spectaculaire que je ne m'y attends et à moins que nous ayons beaucoup plus d'argent à consacrer à ce genre de choses que je ne l'aurais jamais pensé—un jour par fermer de plus en plus de stations locales et régionales et concentrer nos efforts sur deux émissions nationales d'actualités et d'affaires publiques de très grande qualité, qu'il m'est difficile de promouvoir comme je l'ai dit à cause de la manière dont je juge leur fonctionnement.

Il ne m'est pas vraiment possible de répondre à votre question. Je n'étais pas là lorsque ces décisions ont été prises. Je ne les critique pas. Je ne sais ce qu'en penserait Patrick. Il a peut–être une meilleure réponse à vous donner. Il ne faut pas oublier que c'était une période d'inflation. Les coûts augmentaient. Une partie des économies réalisées ont ainsi disparu mais je ne connais pas les détails et il ne m'est véritablement possible d'aller plus loin dans ma réponse.

Le président: Permettez–moi de vous interrompre pour un flash d'information dont je devrais peut–être confier la lecture à M. Nash. D'après les derniers renseignements, il y aura un vote à 10h15 et nous serons prévenus par les cloches. Bien entendu, par souci d'exactitude, d'équilibre et d'équité, il nous faudra revenir car nous n'aurons entendu que les représentants du Bloc et du Parti réformiste.

Je crois que M. Hanrahan a quelque chose à dire. Vous vouliez partager votre temps donc peut–être. . .

[*Text*]

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Yes, that's fine.

Mr. Hanrahan: I'll just ask one quick question before the bells start to ring.

Mr. Watson, in your opening remarks you said that from your perspective the lack of funding for the CBC was a red herring, yet it seems that all we've been discussing has been funding. Could you perhaps explain that in a little more detail?

Mr. Watson: I'm not sure I said the lack of funding was a red herring. I think I said that all this elaborate consultation about methods of finding alternative financing was a red herring and that the problem was essentially a simple one: do we want to do it or don't we?

The mechanisms are there. In the normal process of governance of the country, when you seek to solve a problem the minister says here is a problem I wish to have solved; I wish to have it solved by the production of a device, in this case alternative funding. Officials, come to me with one that will be acceptable to the people of Canada and one that will work.

I'm simply saying that if you go on canvassing, the cable–casters are not going to say wonderful, we would like to give you part of our revenue. I was going to say the privates won't say it either, but in fact from time to time they have.

Mr. Hanrahan: They've been quite good.

Mr. Watson: The privates from time to time have said there is a quid pro quo here. We would like to take over part of the advertising revenue. We can conceive a system in which there is a regular assignment of part of our revenues to keep the public broadcaster going because we think it's a damn good thing to have a public broadcaster. We'd be prepared to work something out.

It is not beyond the "devisal" capacity of the minds of men and women and even of officials of this government to come up with something. I'm just saying if you keep this endless tear–jerker going around the question of how to do it, you're going to put it off. I think people want to put it off. I detect such a flabbiness in the public and the political will here that I can only conclude that those in power in this country right now don't want to make a decision. The decision is not a very difficult one to make.

[*Translation*]

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Oui, ce serait bien.

M. Hanrahan: J'aimerais vous poser une toute petite question avant que les cloches ne commencent à sonner.

Monsieur Watson, vous avez dit lors de vos remarques préliminaires qu'à vos yeux, le manque de financement de Radio–Canada était un faux–fuyant et pourtant il semble que toute notre discussion tourne autour de ce financement. Pourriez–vous être un petit plus explicite?

M. Watson: Je ne suis pas certain d'avoir dit que le manque de financement était un faux–fuyant. Je crois avoir dit que toutes ces consultations complexes sur d'autres méthodes de financement étaient un faux–fuyant et qu'en réalité le problème était tout simple: c'est un problème de volonté.

Les mécanismes existent. Dans le processus normal de gouvernement du pays, quand on veut résoudre un problème, le ministre dit qu'il y a un problème et qu'il souhaite qu'il soit réglé. Il souhaite qu'il soit réglé par une nouvelle méthode, en l'occurrence une nouvelle méthode de financement. Mesdames et Messieurs les fonctionnaires, proposez–moi une méthode pratique, acceptable pour la population.

Je veux dire simplement que si vous continuez à consulter, les câblodistributeurs ne vous diront pas, merveilleux, nous sommes prêts à vous céder une part de nos recettes. J'allais dire que les chaînes privées ne le vous diront pas non plus, mais en fait, il leur arrive de le dire.

M. Hanrahan: Elles se conduisent bien.

M. Watson: Il arrive aux chaînes privées de proposer un marché. Elles proposent de prendre une partie des recettes de publicité. Elles proposent un système dans lequel elles renonceraient à une part de leurs recettes pour financer le radiodiffuseur public car elles estiment essentiel qu'il y en ait un. Elles se disent prêtes à coopérer.

Les hommes et les femmes et même les fonctionnaires de ce gouvernement ont quand même une capacité d'invention suffisante pour trouver une solution. Si vous continuez à tourner sans cesse autour de la question, vous n'arriverez à rien. Les gens finiront par se lasser. La mollesse de l'opinion publique et de la volonté politique est telle, à mes yeux, que je n'y vois qu'une conclusion: nos dirigeants actuels ne veulent pas prendre de décision. Pourtant, cette décision n'est pas très difficile à prendre.

• 1000

I'm saying to the government and to this committee through this opportunity, for heaven's sake, let's stop going around and around. The stuff Crispo said, the stuff Knowlton said, and much of the stuff I said has been said over and over again. If you really want to make some kind of a mark on this country, Mr. Chairman, it will be made by a declaration of political will. It's yes or no. It's easy, as I said before, to say no. You can throw it away. It's more difficult to say yes and, apparently in this context, very difficult to say get on with it.

Mr. Hanrahan: Perhaps we could have a quick response from Mr. Crispo.

Ce que je dis au gouvernement et au comité, c'est que nous pouvons profiter de cette occasion pour dire: Pour l'amour du ciel, cessons de tourner en rond. Les propos de Crispo, ceux de Knowlton et les miens n'ont rien de nouveau. Si vous voulez vraiment faire votre marque, monsieur le président, vous devez obtenir une déclaration de volonté politique. C'est oui ou non. Vous pouvez dire non, c'est plus facile. Vous pouvez vous en débarrasser. Le défi consiste de dire oui, semble–t–il, dans le présent contexte, et décider d'aller de l'avant.

M. Hanrahan: Nous pourrions peut–être également permettre à M. Crispo de répondre rapidement.

[*Texte*]

Mr. Crispo: I'd just like to say that I may be wrong, Patrick, but I think the private broadcasters' willingness to work out some kind of a deal depends in part on a somewhat different mandate for the CBC.

Mr. Watson: I agree.

Mr. Crispo: I think that should be very clear. I think the private broadcasters might be more inclined to do what Patrick is suggesting if the CBC moved in the direction I'm suggesting. I can't speak for CTV, but I think they'd love to see CBC out of sports, and they would pay something for that.

Mr. Watson: Of course. So much of what goes on here with people attacking the CBC and saying sell it, get rid of it, or give it to us is people wanting to get their hands on some of that money, whether it's the advertising revenue the programs attract or the public money that flows into the production of Canadian programming through the CBC.

May I mention a technical point, Mr. Chairman, and a tiny one, which has been addressed in this committee before. That is, the CBC does not receive a subsidy. It is paid for a service it delivers. If Canadair builds airplanes for the armed forces and is paid for those airplanes, that is not a subsidy. The armed forces are directed by the Parliament of Canada to do a certain job and have to have equipment, services, and materials. The money is an allocation of the public purse. We have failing agricultural enterprises and failing industrial enterprises that the government of Canada subsidizes in order to keep them alive. The CBC receives a payment for services demanded of it by the Broadcasting Act. It's not a subsidy.

Mr. Crispo: That's just a quick play on words.

The Chair: Could I just intervene? Actually, there's a more overwhelming—

Mr. Crispo: I don't agree with him but I love his rhetoric for this reason, Mr. Chairman. It means I'm not subsidized as a professor at the University of Toronto. The 80% that comes from the government is not a subsidy. I'm in the private sector. I didn't realize that. I'm no longer a burden on the public. Thank you, Patrick. I don't agree with you but I appreciate it.

The Chair: I'm sure, Mr. Crispo, you're worth every penny.

Mr. Watson: MPs aren't subsidized. They're paid a salary.

The Chair: I hate to interrupt. Order. The second bells have started, so we have 15 minutes to go. When parliamentary duty is to be done, a deputy's lot is not a happy one!

We will then bid you farewell, Mr. Watson, and regret that—

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): May I ask just one question since he'll be leaving?

The Chair: Sure.

[*Traduction*]

M. Crispo: Je peux me tromper, Patrick, mais je pense que la réponse des radiodiffuseurs privés dépend en partie de la possibilité d'en arriver à une entente quelconque sur un mandat légèrement modifié pour la SRC.

M. Watson: Je suis d'accord.

M. Crispo: Il convient de le préciser au départ. Les radiodiffuseurs privés seraient peut-être mieux disposés à accepter la suggestion de Patrick si le SRC s'engageait dans cette voie. Je ne peux pas parler pour CTV, mais je pense que j'aimerais bien voir la SRC se retirer des sports et qu'elle serait même prête à payer quelque chose pour que son voeu se réalise.

M. Watson: Évidemment, dans une large mesure, ce qu'on cherche en attaquant la SRC, en suggérant de la vendre ou de s'en débarrasser, c'est mettre la main sur une partie de l'argent provenant de la publicité ou de l'argent qui va à la production d'émissions canadiennes à la SRC.

Pendant que j'y suis, j'aimerais revenir sur un point d'ordre technique, monsieur le président. La SRC ne reçoit pas de subvention. Elle est rétribuée pour le service qu'elle rend. Lorsque Canadair construit des avions pour les forces armées et qu'elle est payée pour son travail, ce n'est pas une subvention. Le Parlement du Canada demande aux forces armées d'accomplir une certaine mission; pour y arriver, celles-ci doivent être dotées du matériel et des moyens nécessaires. L'argent provient des deniers publics. Les entreprises agricoles ayant des difficultés reçoivent des subventions du gouvernement canadien pour pouvoir se maintenir. La SRC est payée pour les services qu'elle doit rendre en vertu de la Loi sur la radiodiffusion. Ce n'est pas une subvention.

M. Crispo: C'est jouer avec les mots.

Le président: Vous permettez que j'intervienne? Il y a une tâche plus pressante. . .

M. Crispo: Je ne suis pas d'accord avec lui, mais j'aime bien sa façon de voir les choses, monsieur le président. Il s'ensuit que je ne suis pas subventionné en tant que professeur à l'Université de Toronto. Le 80 p. 100 qui vient du gouvernement n'est pas une subvention. J'appartiens au secteur privé. Je ne le savais pas. Je ne suis donc plus un fardeau pour la population. Merci, Patrick. Je ne suis pas d'accord avec vous, mais j'aime bien votre logique.

Le président: Je suis sûr que vous valez votre pesant d'or, monsieur Crispo.

M. Watson: Les députés ne sont pas subventionnés. Ils reçoivent un salaire.

Le président: Je regrette d'avoir à interrompre la séance. La deuxième sonnerie se fait entendre, de sorte que nous n'avons plus que 15 minutes. Lorsque le Parlement commande, les députés n'ont pas le choix.

Nous vous disons à regret au revoir, monsieur Watson. . .

M. Ianno (Trinity—Spadina): Puis-je lui poser une toute dernière question puisqu'il ne sera pas de retour?

Le président: Certainement.

[*Text*]

Mr. Ianno: Since you mentioned regurgitating the same question and the minister giving it to his officials, can you recommend where the alternate funds can come from and give a specific number?

Mr. Watson: No. I think it would be idiotic for me to do that. This is a job for officials to come and say, we have studied it from the point of view of our professional expertise as officials of the Government of Canada. Minister, here is how to do it. At that point I think it's up to the public and you guys to say, do it, for God's sake. In fact, you should be saying to the minister now, do it. Where is this invisible minister? Do we have a minister? On the whole, the people in my industry believe we don't have a minister. He has vanished. He has been plucked out of reality. He has disappeared.

I mentioned the need to rejuvenate the board of the CBC and to appoint a chairman. It's a very simple decision, and he has had lots of recommendations in front of him. I made a bunch of them and others made a bunch of them. That's the kind of political will I'm talking about, to get on with it. The way that we as programmers have to get on with it every day and get stuff on the air, let's see you guys, the Government of Canada, get on with it and make some decisions about the real and present needs of this corporation.

Mr. Crispo: I think Patrick even recommended me as chair if they got desperate, didn't you?

Mr. Watson: I don't remember that part.

The Chair: Ladies and gentleman, I'm afraid I'm going to have to intervene. We will come back. Perhaps you could have a very pleasant coffee break, Messrs. Nash and Crispo.

Mr. Nash: No problem.

• 1005

The Chair: If you could sort out those little problems before we return, and if you're both standing upright by the time we return, we will try to be finished by 11 a.m.

Thank you all. I'm sorry for this little interruption.

• 1006

[*Translation*]

M. Ianno: Puisque vous dites que la même question revient sans cesse et que le ministre doit se décider à demander aux fonctionnaires de trouver une réponse, pouvez–vous également indiquer d'où doivent venir les nouveaux fonds et de quel ordre ils doivent être?

M. Watson: Non, je pense que ce serait idiot de ma part. C'est aux fonctionnaires de dire: nous avons étudié la situation de notre point de vue d'experts du gouvernement du Canada. Voici comment procéder, monsieur le ministre. Ensuite, c'est à la population et à vous d'agir. Vous devriez déjà presser le ministre de le faire. Où est ce ministre invisible? Y en a–t–il un? De façon générale, dans mon secteur, on estime qu'il n'y en a pas. Il s'est volatilisé. Il est dans un autre monde. Il est disparu.

J'ai mentionné le fait qu'il fallait rajeunir le conseil d'administration de la SRC et nommer un président. C'est une décision simple. Le ministre a reçu beaucoup de recommandations à cet égard. Il y en a de moi, entre autres. C'est ce que je veux dire, lorsque je parle de volonté politique. Nous faisons notre travail en tant que diffuseur. Faites le vôtre en tant que gouvernement du Canada, prenez les décisions qui s'imposent face au besoins réels et urgents de la société.

M. Crispo: Je pense que Patrick m'a même proposé comme président si la situation devenait désespérée.

M. Watson: Je ne me souviens pas de l'avoir fait.

Le président: Mesdames et messieurs, je regrette de devoir intervenir de nouveau. Nous reprendrons plus tard. En attendant, vous pouvez boire un café tranquillement, monsieur Nash et Crispo.

M. Nash: Certainement.

Le président: Essayez de démêler ces petits problèmes avant que nous revenions et de trouver la force de rester debout. Nous essaierons de terminer pour 11 heures.

En attendant, merci. Nous nous excusons de devoir partir un instant.

• 1045

The Chair: Let's resume. When we left things we had just begun questions on the other side of the table. On my list I had Mr. Ianno and Mr. Gallaway. I don't know whether you have more questions to ask or how we want to proceed, but let's start up.

Mr. Ianno: Mr. Nash, I'm curious about the decentralization in terms of the head office in Ottawa. Is it needed at all, other than president and maybe a skeleton. . .?

Mr. Nash: There have been a number of suggestions on reducing the size of it. I don't see how you could abolish it totally, but I think you could reduce it substantially. I think you have to look at the head office, the engineering area and all of the areas that are supportive but secondary to the central function, which I think is programming.

Le président: Nous allons reprendre. Lorsque nous nous sommes interrompus, les députés de ce côté–ci de la table venaient tout juste de commencer à poser leurs questions. J'ai les noms de MM. Ianno et Gallaway sur ma liste. Je ne sais pas s'ils veulent poursuivre là où ils en étaient.

M. Ianno: Monsieur Nash, je me pose des questions au sujet de la décentralisation et du bureau principal ici à Ottawa. Un président et un personnel minimum ne serait–il pas. . .?

M. Nash: On a proposé à quelques reprises d'en réduire la taille. Je ne sais pas comment il pourrait être aboli totalement, mais il pourrait certainement être réduit à des proportions plus modestes. Il y a le bureau principal, le service technique, tous les autres services de soutien, mais il y a également la programmation.

[*Texte*]

Mr. Ianno: So what Mr. Crispo suggested earlier about contracting out some parts—

Mr. Nash: I think that is worth looking at—the possibility of privatizing, or contracting out a number of areas.

Mr. Ianno: The ones that are not fundamental to programming and the need of what the CBC is supposed to be doing.

Mr. Nash: Yes.

Mr. Ianno: Mr. Crispo, I think you agreed that finding alternate sources of funds from cable fees is a good idea and your only concern was the saleability of it. Did I understand you correctly?

• 1050

Mr. Crispo: I'll just very quickly pick up on your last question. One of the things I said—and I've said it a few times and written it a couple of times—is I believe there are excessive layers of management in the CBC. Private companies are going through delayering like you wouldn't believe. Go look at IBM; it has three layers from top to bottom now. I don't know how many there are in the CBC. I'd hate to speculate.

Mr. Ianno: But you were there for a while on the board. Did you not have the information on how many layers there were?

Mr. Crispo: I just don't want to give a figure now. You'd have to go through it. But if you go down, there are too many of them.

Mr. Ianno: Mr. Watson asked earlier whether there should be a CBC or not. I, for one, believe there should be, and I'm sure many on this committee believe there should be. That isn't the question here.

The question is—taking Mr. Nash's point, which is that we should allow programming and have more Canadian versus American, which I also agree with—how about all the layers in between? I'm sure that's internal and it's micro versus macro, but if the layering were reduced and the money were put into the programming side, would the corporation still function, hopefully even better?

Mr. Crispo: I believe it would, but it's not just that. Look at the credits for the number of people who do major CBC shows, on Fridays for the weekly shows and then on Sunday mornings. Then listen to a station like CFRB—and some people say CFRB's no good; I don't think it's that bad a station—and look at how few people produce the same types of programs.

There are massive savings in the CBC. I happen to believe we probably could have saved all the money that led to the agony of 1989, or whenever it was, just by making the place more efficient. I believe there is tremendous scope for savings in a more efficient operation.

When I used to be allowed on the CBC, they would come to my office with four or five people to interview me. I think they're down to about three now. CTV comes with two; CITY–TV comes with one.

[*Traduction*]

M. Ianno: Ce que proposait plutôt M. Crispo, la sous–traitance pour certaines parties. . .

M. Nash: Il convient de l'examiner—la possibilité de privatiser, de confier à des sous–traitants un certain nombre de secteurs.

M. Ianno: Ceux qui ne sont pas essentiels à la programmation et qui ne risquent pas d'empêcher la SRC de remplir son mandat.

M. Nash: Oui.

M. Ianno: Monsieur Crispo, je crois vous avoir entendu dire qu'il fallait trouver d'autres fonds au niveau de la câblodistribution et que le seul problème était de faire accepter cette idée. C'est bien ce que vous avez proposé?

M. Crispo: Je vais répondre très vite à votre dernière question. Je l'ai répété à plusieurs reprises, je l'ai écrit dans des articles, à mon avis, il y a trop de paliers administratifs à la SRC. Vous n'avez pas idée à quel point les compagnies privées suppriment actuellement des paliers. Prenez IBM, du haut en bas, il n'y a plus que trois paliers. Je ne sais pas combien il y en a à la SRC, je n'ose hasarder un chiffre.

M. Ianno: Mais vous avez fait partie du conseil d'administration pendant un certain temps; vous ne saviez pas combien il y avait de paliers administratifs?

M. Crispo: Je ne peux pas vous dire en ce moment combien il y en a. Il faudrait le déterminer, mais ce qui est certain, c'est qu'il y en a trop.

M. Ianno: M. Watson a demandé tout à l'heure s'il devrait y avoir une SRC ou pas. Pour ma part, je pense qu'elle doit exister, et je suis certain de ne pas être le seul à penser cela au comité. Là n'est donc pas la question.

La question porte donc sur tous ces paliers, et cela nous ramène à la programmation et à la nécessité d'augmenter le contenu canadien par rapport aux émissions américaines; c'est ce que M. Nash a dit, et je suis également d'accord sur ce point. C'est une affaire interne, une affaire d'équilibre entre micro et macro, mais en réduisant le nombre des paliers, en consacrant une plus grande proportion à la programmation, est–ce que la société pourrait encore fonctionner, et même peut–être fonctionner mieux?

M. Crispo: Je le crois, mais il y a autre chose. Considérez le générique des principaux programmes de Radio–Canada; ils passent le vendredi pour les programmes hebdomadaires et également le dimanche matin. Ensuite, écoutez une station comme CFRB—il y a des gens qui pensent que CFRB ne vaut rien, mais à mon avis, ce n'est pas vrai—et considérez le nombre de personnes qu'il leur faut pour produire le même type de programmes.

Il est possible de réaliser des économies considérables à Radio–Canada. À mon avis, il aurait suffi de rendre les opérations plus efficaces pour éviter les angoisses de 1989. Il y a place pour d'énormes économies dans le cadre d'une administration plus efficace.

Quand on me permettait encore de passer à Radio–Canada, quatre ou cinq personnes venaient à mon bureau pour m'interviewer. Je crois qu'aujourd'hui, on n'emploie que trois personnes pour ce genre de choses. À CTV, c'est deux personnes, à CITY–TV, une seule.

[*Text*]

Mr. Ianno: Could Mr. Nash just add to that?

Mr. Nash: Thank you. I was going to mention the point that I think 25% of the personnel have been reduced in the last three or four years and another 1,000 will be going. So there's certainly some shrinkage. I still agree to some degree with John that there is room—

Mr. Ianno: It must have been good coffee.

Mr. Crispo: It was orange juice, but it didn't sour our dispositions. We're still disagreeing on some things.

Mr. Ianno: Mr. Nash, in terms of the 25%, did a lot of it come from the programming side or from middle management in terms of the cuts? Was it equal, or did everybody just protect their jobs and get rid of the production side?

Mr. Nash: I'm really only going from my own memory, and John may have a better one than I in this case, but I think most of it came out of the infrastructure rather than the programming side.

Mr. Crispo: But there was a lot of resentment, rightly or wrongly, in the local and regional offices, who felt they suffered a lot more than head office. Whether that's a valid point or not, I just know how strongly they felt, and I think they continue to feel that strongly. If heads are to go, they're very worried it will be out in the regions.

Mr. Ianno: Let me cut with the knife just another point. When you say head office versus the outside—

Mr. Crispo: The head office includes Toronto and Montreal.

Mr. Ianno: Is that considered the head office in your head?

Mr. Crispo: No, the head office is here.

Mr. Ianno: Right.

Mr. Crispo: But in the regions, the head office could be Ottawa or it could be Toronto and Montreal.

Mr. Ianno: Let me dissect what you mean by the outside, like Toronto or Montreal. Who was upset? Was it the programming side of things or was it the management side? Or was it all one and the same?

Mr. Crispo: I think out in the local and regional stations it was felt across the board that they were bearing a disproportionate share of the cuts. That's the perception I had of the way they felt.

The board always meets in different parts of the country. At first I thought it was a waste of public money, but if you're going to have a board and a national institution, I discovered it is important to get out and meet with people, because they come and tell you what they think. We always have a reception, and they do tell you what they think.

Now I've forgotten what question you asked me.

Mr. Ianno: The question I was asking was on the cable fees. Do you agree that possibly that might be a good avenue?

[*Translation*]

M. Ianno: Est–ce que M. Nash peut commenter?

M. Nash: Merci. J'allais justement dire que 25 p. 100 des effectifs ont disparu depuis trois ou quatre ans et qu'il y en a 1 000 autres qui doivent partir également. Il y a donc des compressions. Cela dit, je suis tout de même d'accord avec John, il reste encore. . .

M. Ianno: Ça devait être du bon café.

M. Crispo: C'était du jus d'orange, mais cela ne nous a pas rendus amers. Nous continuons à ne pas être d'accord sur certaines choses.

M. Ianno: Monsieur Nash, ces 25 p. 100 des effectifs qui ont disparu, étaient–ils surtout du côté de la programmation ou du côté de l'administration? Est–ce que les coupures ont été plus ou moins équivalentes ou bien est–ce que les administrateurs soucieux de protéger leurs emplois se sont empressés de se débarrasser des gens de la production?

M. Nash: Je vous réponds de mémoire, et John se souviendra peut–être mieux que moi dans ce cas particulier, mais je pense que la plupart des coupures ont été effectuées dans l'infrastructure et non pas dans la programmation.

M. Crispo: Mais, à tort ou à raison, il y a tout de même eu beaucoup de ressentiment dans les bureaux locaux et régionaux, les gens sont restés convaincus d'avoir plus soufferts que le bureau central. Je ne sais pas si c'est vrai ou pas, mais je sais que c'était un sentiment très fort, un sentiment qui n'a pas encore disparu. Si d'autres têtes doivent tomber, les gens craignent que ce soit avant tout dans les régions.

M. Ianno: Je vais enfoncer le fer dans la plaie un peu plus loin; quand vous comparez le bureau central et l'extérieur. . .

M. Crispo: Le bureau central comprend Toronto et Montréal.

M. Ianno: Pour vous, c'est véritablement le bureau central?

M. Crispo: Non, le bureau central est ici.

M. Ianno: Exactement.

M. Crispo: Mais dans les régions, on considère que c'est soit Ottawa ou Toronto et Montréal.

M. Ianno: Essayons de déterminer ce que vous voulez dire quand vous parlez de l'extérieur, comme Toronto ou Montréal. Qui était mécontent? Les gens de la programmation ou bien ceux de l'administration? Le mécontentement était–il généralisé?

M. Crispo: Dans les stations locales et régionales, tout le monde était convaincu d'avoir subi une proportion disproportionnée des coupures. C'est l'impression qu'ils m'ont donnée.

Le conseil se réunit toujours dans différentes régions. Au début, je trouvais que c'était du gaspillage, mais si nous voulons un conseil et une institution nationale, j'ai fini par m'apercevoir qu'il était important de rencontrer les gens, parce que dans ces moments–là, ils viennent vous dire ce qu'ils pensent vraiment. Nous avons toujours une réception, et c'est là qu'ils vous disent ce qu'ils pensent.

Maintenant j'ai oublié la question que vous m'avez posée.

M. Ianno: C'était à propos des droits pour le câble. Vous pensez que cela pourrait être une bonne solution?

[*Texte*]

Mr. Crispo: I did agree. I don't want to go back on things I voted for on the board. I did vote for that as something we should pursue with the government. I have come to the conclusion that I don't think it would wash well with the public. I think they would really be upset by that.

• 1055

I'll come back to something Patrick and I ended up sort of agreeing on at the end. If the government can't afford to subsidize as much and if it can't keep its advertising revenues up, there might be a deal with the private networks. If you get out of certain things, networks, we'll share some of our advertising revenue with you. That was when Patrick—

Mr. Ianno: I heard that part earlier. Here's what I am looking at. I don't particularly like to pay cable fees for some services that I don't participate in. The cable company is supplying me with CBC. Supposedly I'm not paying for that, but they put it on the air anyway through the cable system. Should I have my cable fees at least partially go toward the CBC? I believe I would rather do that than maybe see CNN or something else.

From your perspective, your only concern was the saleability. It's up to us to determine whether we can sell it or not.

Mr. Crispo: That's your job.

Mr. Ianno: As long as we see the entire spectrum agree that cable fees might be one source, then at least I feel comfortable there seems to be a general consensus.

Mr. Crispo: As a consumer, I wish we had a system whereby I only had to pay for what I wanted on my cable, and I wouldn't be forced to buy packages. I want to choose, and I believe it'll come to that. I think the satellite technology is going to be such that everything is going to be on a pay-per-view basis. You pick what you want. You won't have anything jammed down your throat and you won't pay for anything you don't want.

I'm answering as a consumer.

Mr. Ianno: Say we brought television directly to you, as a consumer. With the various groups that have come before us, say we said they could have that, but that they also have to pay a fee to put CBC on there. Would that be okay with you?

Mr. Crispo: They have to put CBC on and they have to pay for it?

Mr. Ianno: As one of the 500, that's one of the services for us to give you the licence to do it.

Mr. Crispo: If you are talking about that number of choices, yes. They are going to have trouble filling the 500.

Mr. Ianno: Well, say 45 or 50 or whatever they happen to have in pulling it in from the satellites from the United States.

Mr. Crispo: Say they have that many on their channels, and you say they have to carry CBC. I would want to think about it, but I don't see a big problem.

[*Traduction*]

M. Crispo: Au départ, c'est ce que je pensais, mais sans vouloir revenir sur les décisions du conseil, c'est effectivement une idée pour laquelle j'ai voté, pensant que cela méritait des discussions avec le gouvernement. Depuis, je suis parvenu à la conclusion que cela ne serait pas bien accepté par le public. À mon avis, cela risque d'irriter beaucoup le public.

Je reviens à une question sur laquelle Patrick et moi-même avons fini pour nous mettre plus ou moins d'accord. Si le gouvernement ne peut plus se permettre de subventionner autant, et si on ne réussit pas à maintenir les recettes de la publicité, il serait peut-être possible de se mettre d'accord avec les réseaux privés. Autrement dit, si vous abandonnez certains types de programmes, nous sommes prêts à partager avec vous une partie de nos recettes de la publicité. C'est là que Patrick. . .

M. Ianno: J'ai déjà entendu cela. Voilà ce à quoi je pense; je n'aime pas particulièrement payer un abonnement au câble pour des services que je n'utilise pas. La compagnie de câble me donne la SRC. J'imagine que je ne paie pas ce service, mais la compagnie achemine le réseau de toute façon. Est-ce qu'une partie au moins de mon abonnement au câble devrait être versée à la SRC? Je préférerais cela plutôt que de voir CCN ou autre chose.

Vous vous demandiez s'il serait possible de faire accepter cette notion-là. C'est à nous de déterminer s'il est possible de la faire accepter au pas.

M. Crispo: C'est votre travail.

M. Ianno: Du moment où tout le monde est d'accord pour reconnaître le parti qu'on pourrait tirer des abonnements au câble, cela me rassure, il semble que nous ayons un consensus.

M. Crispo: En ma qualité de consommateur, j'aimerais un système qui me permette de payer uniquement pour les services que j'utilise, un système qui ne me forcerait pas à acheter des blocs entiers. Je veux pouvoir choisir, et à mon avis, on en viendra-là. En effet, la technologie des satellites finira par nous donner une télévision exclusivement à la carte. Vous choisissez ce que vous voulez. On ne vous force pas, vous n'avez pas à payer pour ce que vous ne voulez pas.

C'est ma réponse de consommateur.

M. Ianno: Vous êtes toujours le consommateur, supposons que nous vous livrons directement la télévision. C'est une question dont nous avons discuté avec les différents groupes que nous avons entendus, supposons qu'on vous demande de payer pour voir la SRC. Est-ce que vous seriez d'accord?

M. Crispo: Ils sont forcés d'avoir la SRC et ils doivent payer le service?

M. Ianno: Cela fait partie des 500 canaux, cela fait partie de la licence que nous vous donnons.

M. Crispo: S'il y a autant d'options, effectivement. Il va être difficile de remplir les 500 canaux.

M. Ianno: Bon, disons 45 ou 50, tous les canaux nous parviennent des États-Unis par satellite.

M. Crispo: Autrement dit, ils ont tous ces canaux et vous dites qu'ils doivent acheminer la SRC également. Il faudrait que j'y réfléchisse, mais cela ne semble pas poser un gros problème.

[*Text*]

Mr. Ianno: Thank you.

Mr. Nash: There are a variety of ways to do this. There are a variety of options, and those are two of them. There are other options, too. Another suggestion was the strategic alliances with the private sector, with the two satellite channels: Trio and Newsworld International. Not that they're going to make hundreds of millions of dollars, but in time I think you'll see a return coming back on those. There may be other options in that field of specialized channels.

Mr. Ianno: In other words, there would be some of the CBC marketing that we haven't been doing as of yet.

Mr. Nash: Yes.

The Chair: Thank you. One suggestion we heard a lot of recently is interesting. The cable networks pay compensation for carrying American signals under the NAFTA agreement, which represents some $50 million going out from Canadian consumers to the United States. There would seem to be an equity argument that Canadian sources ought to be recompensed on the same basis out of basic justice. It might be a way of selling this to the Canadian public. That's something we're going to have to look at.

Madame Gagnon.

Mme Gagnon (Québec): Ma question s'adresse à monsieur Nash. Monsieur Manera nous a dit qu'il faudrait augmenter le contenu canadien, et je pense que c'est dans ce sens qu'il faudrait aller. Mais pour augmenter le contenu canadien, il faudrait augmenter la production. Et un témoin nous a dit qu'on allait perdre notre auditoire si on dépassait 80 p. 100. Quel est votre point de vue à ce sujet?

Mr. Nash: I don't think we'll lose our audience if we go beyond 80% of Canadian programming. Look at programs, for example, like *Rita & Friends*. That's a new program. It has an audience of 1.7 million or 1.8 million. Programs like *This Hour Has 22 Minutes* and *The Royal Canadian Air Farce* are all generating quite sizeable audiences.

I don't have any apprehension about that. If you have a good Canadian program, it will draw as good an audience as an American program.

Mr. Crispo: I believe in Canadian content, but when I was on the board I said not to worship this thing. I think this is driven by fear of American programming, and I have some sympathy for that. But there's so much good British, French, Australian, and New Zealand programming I don't know why we don't put more of that on and worry a little less about Canadian content.

• 1100

Mr. Nash: I think the Canadian content argument has been in the context of American commercial programs.

Mme Gagnon: Est–ce qu'on devrait mettre une limite au contenu canadien?

Mr. Nash: I don't think you should say an arbitrary limit of only 80% or 90%. I share John's sentiment in relation to the quality of programs that are available from the British and perhaps from the Americans. But I think it's important to cut

[*Translation*]

M. Ianno: Merci.

M. Nash: Il y a plusieurs possibilités, et ces deux–là sont deux options parmi beaucoup d'autres. On a également suggéré des alliances stratégiques avec le secteur privé, et deux chaînes diffusées par satellite, Trio et Newsworld International. Je ne pense pas qu'elles gagnent des centaines de millions de dollars, mais avec le temps, elles vont certainement devenir rentables. Il peut y avoir d'autres options dans ce domaine des chaînes spécialisées.

M. Ianno: Autrement dit, la SRC a des possibilités de commercialisation qui n'ont pas encore été considérées.

M. Nash: Oui.

Le président: Merci. Il y a une suggestion que nous avons entendue souvent et qui est très intéressante. Aux termes de l'ALÉNA, les réseaux de câble doivent verser une compensation pour les signaux américains qu'ils utilisent, et cela représente environ 50 millions de dollars. Cette somme est versée aux États–Unis par les consommateurs canadiens. En toute justice, on pourrait dire qu'une compensation équivalente pourrait être versée aux sources canadiennes. Cela pourrait peut–être faire accepter cette notion au public canadien. Cela mérite d'être étudié.

Madam Gagnon.

Mrs. Gagnon (Quebec): My question goes to Mr. Nash. Mr Manera told us that it is important to increase Canadian content, and I believe this is the way to go. But in order to increase Canadian content, we would have to increase production. One of our witnesses told us that if we went over 80%, we would lose our audience. What is your opinion?

M. Nash: À mon avis, nous n'allons pas perdre notre auditoire en dépassant 80 p. 100 de programmation canadienne. Prenez des exemples comme *Rita & Friends*, une nouvelle émission qui a un auditoire de 1,7 ou 1,8 million de personnes. Et ce n'est pas la seule. *This Hour Has 22 Minutes* et *The Royal Canadian Air Farce* attirent des auditoires considérables.

Cela ne me cause pas d'appréhension. Une bonne émission canadienne attirera un auditoire aussi important qu'une émission américaine.

M. Crispo: Je suis convaincu des vertus du contenu canadien, mais quand j'étais au conseil, je disais souvent qu'il ne fallait pas en faire une religion. Tout cela est motivé par une phobie de la programmation américaine, ce qui est assez compréhensible. Cela dit, il y a tellement de bons programmes anglais, français, australiens et néo–zélandais; on devrait les diffuser plus souvent et s'inquiéter un peu moins du contenu canadien.

M. Nash: L'argument du contenu canadien est utilisé dans le contexte des programmes commerciaux américains.

Mrs. Gagnon: Should we limit Canadian content?

M. Nash: Je ne pense pas qu'on devrait fixer une limite arbitraire de 80 ou de 90 p. 100 seulement. Je suis d'accord avec John en ce qui concerne la qualité des émissions qui nous viennent de Grande–Bretagne et peut–être des États–Unis. Cela

[*Texte*]

out the popular American commercial shows we now have on the air—the five particular programs on the CBC English network if that's the objective. I think you could easily go to 90% or 95% Canadian content. That's something for the CBC to strive for, not to be legislated.

Mme Gagnon: Est–ce que j'ai le temps pour une autre petite question?

Le président: Une petite.

Mme Gagnon: Je voudrais revenir sur la présence de Radio–Canada en région. M. Watson ne m'a pas satisfaite, tout à l'heure, avec sa réponse.

Vous avez l'air de dire qu'il serait souhaitable de déplacer Radio–Canada en région, et j'aimerais savoir comment vous conciliez cette orientation? Or, on sait qu'on est dans une période de coupures budgétaires, et qu'on a fermé les régions pour économiser de l'argent justement. Et maintenant, vous souhaitez que Radio–Canada se déplace en région, parce qu'on n'a pas vraiment d'idée sur certaines ethnies comme les Japonais en Colombie–Britannique où le japonais est, je pense, la deuxième langue officielle. Donc, si Radio–Canada pouvait mieux refléter la réalité des régions, on connaîtrait mieux la réalité canadienne.

Mr. Nash: I think at the present time the mandate of the CBC from the Government of Canada is to provide programming in French and English. There hasn't been a designation to provide it in Japanese or any other specific language. Fundamentally, the creative roots of CBC do indeed lie in many of the regions of the country. Rita McNeil grew out of the Maritimes, and, going back in history, Don Messer grew out of the Maritimes. Programs have grown out of the west.

The regional production centres can be tremendous sources of creative and good programming. I think you want to nurture that. Peter Mansbridge came out of a region; he didn't spring forth in Toronto or Montreal. I think the CBC needs to nurture its regional stations.

As I said earlier, I'm pleased the CBC has now brought local news programming back to Calgary and Windsor and late night local news is back again, reversing many of the judgments that were made in the December 1989 financial cutback.

Mr. Gallaway (Sarnia—Lambton): I very much regret that Mr. Watson had to leave. It has calmed down considerably since then. I thought I was at a world wrestling federation match at the beginning, or a board meeting.

Mr. Watson commented there's a problem because the board of directors needs to be renewed. He talked about the five expired directorships. Mr. Crispo said something to the effect that he felt the management, apart from the directors, was elitist. That may not be exactly what you said, but that is my conclusion as to what you said.

[*Traduction*]

dit, il est important de réduire le nombre des programmes commerciaux américains qui sont diffusés actuellement—en particulier les cinq programmes qui passent actuellement au réseau anglais CBC, si c'est là l'objectif. On pourrait facilement porter le contenu canadien à 90 ou à 95 p. 100. C'est une chose que Radio–Canada pourrait tenter d'accomplir, sans pour autant modifier la législation.

Mrs. Gagnon: Is there enough time for one small question?

The Chairman: Small.

Mrs. Gagnon: I want to go back to the presence of the CBC in the regions. I didn't find Mr. Watson's answer earlier quite satisfactory.

You seem to think that it would be advisable to decentralize the CBC; how can you reconcile this? We are living in an era of budget cuts, and it is precisely to save money that the regions are being closed down. And now, you want the CBC to go back to the regions, because we are not familiar enough with some ethnical realities, such as that of the Japanese in British Columbia where Japanese, it seems to me, is the second official language. In other words, if the CBC could better reflect the regional fact, we would have a better grasp of the Canadian fact.

M. Nash: D'après le mandat confié actuellement à la SRC par le gouvernement du Canada, celle–ci doit assumer une programmation française et une programmation anglaise. Il n'est pas question du japonais ou d'une autre langue. Il est certain que fondamentalement, les racines créatrices de la SRC s'étendent dans de nombreuses régions. Rita McNeil nous est venue des Maritimes et, pour retourner en arrière dans l'histoire, Don Messer également. Il y a d'autres programmes qui nous sont venus de l'Ouest.

Les centres de production régionaux peuvent être une source extraordinaire de création et de bonne programmation. C'est une chose qui mérite d'être préservée. Peter Mansbridge a commencé dans des régions; il n'est pas arrivé un beau jour à Toronto ou à Montréal. La SRC a besoin de ces stations régionales.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je suis heureux que Radio–Canada ait décidé de produire à nouveau des nouvelles locales à Calgary et à Windsor et de rétablir les nouvelles locales de fin de soirée. On revient ainsi sur des décisions prises lors des coupures financières de décembre 1989.

M. Gallaway (Sarnia—Lambton): Je regrette beaucoup que M. Watson ait dû partir. Le climat s'est beaucoup apaisé depuis lors. Au début, j'avais l'impression d'assister au Championnat mondial de lutte professionnelle, ou à une réunion d'un conseil d'administration.

M. Watson nous a dit qu'il y avait un problème et qu'il fallait remplacer les membres du conseil d'administration. Il a parlé des cinq directeurs dont le mandat était écoulé. M. Crispo nous a dit que sans parler des directeurs, l'administration était élitiste. Ce n'est peut–être pas exactement ce que vous avez dit, mais c'est l'impression que j'en ai tirée.

[*Text*]

Moving away from that just slightly, media organizations such as the Thomson empire have gone through massive re–engineering, restructuring, and rationalizations. We've heard from many witnesses here who have suggested in very simple terms that the CBC is a massive bureaucracy. What is the role of the board in leading the management in terms of making this a much more efficient operation?

Mr. Crispo: First of all, can I just clarify this elitist matter? I never found the management of the CBC to be elitist. I found the news and current affairs people elitist.

Mr. Nash: You're pointing at me, John.

Mr. Crispo: Yes, well, you were one.

So let's just clarify that. I felt sorry for the managers of the CBC because I think they had trouble running the place. It's rather like a university. They're all crown princes, the whole ruddy lot of them. I think the management, in a sense, is afraid of them.

• 1105

I think the problem with the board is that it's not a bottom–line organization. That means there's just a different attitude there.

But I want to say something about the board. I think if you're really going to recast the board, and I know the government is avoiding replacing people like me and Patrick because they're going to downsize it... I think the CBC is Canada. It belongs to the people of Canada, and its board members shouldn't all be appointed by the government. I believe the board of the CBC should be appointed by all the political parties, proportionately to their representation in Parliament.

I saw this in crown corporations in Austria. I saw what happened in Austria with this. Instead of bagmen, cronies and hacks—and you get those types in the CBC board—

Mr. Ianno: Which were you?

Mr. Crispo: I probably qualified under all three headings. I know there were some who did.

I saw what happened in Austria, in their crown corporations. Every party, knowing the other parties were naming people to the board, went for the best people they could get.

More important, from my point of view, if you believe in balance and fairness, is that if you have a cross–section of all parties naming people to that board, they're going to make darn sure the CBC is as fair as possible to every point of view in this country.

I just think it is plain ordinary wrong to have them all appointed by the government.

Mr. Gallaway: You didn't answer my question.

Mr. Crispo: I didn't answer your question?

[*Translation*]

Pour changer quelque peu de sujet, les grandes entreprises médiatiques, comme l'empire Thomson, se sont réorganisées de fond en comble et ont rationalisé leurs opérations. De nombreux témoins sont venus nous dire en termes très simples que la SRC avait une énorme administration. Dans quelle mesure est–ce que le conseil d'administration encourage la direction à rendre les opérations beaucoup plus efficaces?

M. Crispo: Pour commencer, permettez–moi de mettre cette affaire d'élitisme au point. Je n'ai jamais pensé que l'administration de la SRC était élitiste. Ce sont les gens qui travaillent au service des nouvelles et au service d'actualités qui me semblent élitistes.

M. Nash: C'est moi que vous visez, John.

M. Crispo: Oui, car enfin, vous en avez fait partie.

Mettons donc les choses au point. J'ai beaucoup de sympathie pour les administrateurs de la SRC, car leur tâche est loin d'être facile. C'est un peu comme une université, ce sont tous des têtes couronnées, toute cette bande. D'une certaine façon, l'administration a probablement peur d'eux.

Le problème du conseil, c'est qu'il ne pense pas suffisamment au bilan financier. Bref, il y a une différence d'attitudes.

J'aimerais ajouter quelque chose au sujet du conseil. Si vous voulez vraiment remanier le conseil, et je sais que le gouvernement évite de remplacer des gens comme moi et comme Patrick parce qu'on a l'intention de diminuer la taille du conseil... Pour moi, la SRC c'est le Canada. Cela appartient à la population du Canada, et les membres de son conseil d'administration ne devraient pas tous être nommés par le gouvernement. À mon avis, les membres du conseil de la SRC devraient être nommés par tous les partis politiques en proportion de leur représentation au Parlement.

J'ai vu ce système dans les sociétés d'États autrichiennes. J'ai vu aussi comment cela fonctionnait là–bas: au lieu de vénalité, de favoritisme et d'arnaque—et il y a des gens comme ça au conseil de la SRC...

M. Ianno: Et dans quelle catégorie étiez–vous?

M. Crispo: Probablement les trois. Je sais que certains membres du conseil se plaisaient dans les trois.

Par contre, j'ai vu comment les choses se passaient dans les sociétés d'État autrichiennes. Tous les partis, sachant que les autres partis nommaient également des membres du conseil, cherchaient à trouver les meilleurs éléments possibles.

Ce qui est encore plus important, à mon sens, dans un souci d'équité et d'équilibre, c'est que ce conseil soit forcément très représentatif et qu'il ait à coeur de défendre tous les points de vue qui existent dans le pays.

À mon avis, c'est une grosse erreur de faire nommer tous les membres par le gouvernement.

M. Gallaway: Vous n'avez pas répondu à ma question.

M. Crispo: Je n'ai pas répondu à votre question?

[*Texte*]

Mr. Gallaway: No, you didn't.

Mr. Crispo: I have the same problem with my students, but—

The Chair: Whatever question you were answering, it was a great answer.

Mr. Gallaway: I wanted to know at what level does the board become involved in making this an efficient operation?

Mr. Crispo: It's very difficult, because the institution is rather like a university. I'm going to use this analogy. We keep telling the university, don't interfere with our academic freedom. What they say is, don't interfere with our media freedom. Don't interfere; you may set the overall budget and the broad framework... We did agree, while you were gone, that we have a very comprehensive media accountability statement that the board approved. I don't think it's being implemented. Knowlton does think it's being implemented. So we have that disagreement.

So the board sets overall policies, but it is so worried about being charged with interfering with media freedom that it's very much like a university.

Mr. Gallaway: Mr. Watson and Mr. Nash both talked about something to do with the fact that the CBC needs to keep in touch with Canadians. Mr. Nash, I believe you said that it's failed to have a relationship with its audience. How would you suggest that this be changed?

Mr. Nash: I think one of the victims of the budget-cutting over the years has been an elimination of advisory councils. There used to be a citizen's advisory council with perhaps 15 people on it for religious programming, for science programming, for agriculture programming, a whole range of program areas. It seems to me that this was a very useful way of hearing from the audience itself. There may be other ways of doing that. I think you can have an overall committee, if you will, of citizens—not to be in conflict with the board, but rather just to provide some kind of input from Canadians themselves.

Indeed, I think the CBC itself, the executives of the CBC, should make regular reports on television and on radio to the country about what they're doing and what they want to do and have some feedback from that. I think there's much more that needs to be done in that area of relating to the audience.

The Chair: Let me intervene at this point to say we have a bit of a problem. The problem is we want to have a steering committee meeting now. I know other people have other obligations. I also have an extremely long list of people who want to ask questions, including me. But I'm afraid, unless there's vigorous objection from the committee, we may have to bring things to a halt, with great regret.

It's your fault; you're too interesting.

Mr. Crispo: It's your fault for not scheduling enough time to do justice to the subject.

The Chair: It's actually somebody else's fault for scheduling the vote. I don't know whose fault that is.

[*Traduction*]

M. Gallaway: Non, pas du tout.

M. Crispo: J'ai le même problème avec mes étudiants, mais...

Le président: Je ne sais pas à quelle question vous avez répondu, mais c'était une excellente réponse.

M. Gallaway: Je vous ai demandé à quel niveau le conseil devait intervenir pour favoriser l'efficacité des opérations?

M. Crispo: C'est très difficile, car cette institution ressemble à une université. Si vous le permettez, je vais utiliser cette analogie. Nous ne cessons de répéter aux autorités universitaires: ne touchez pas à notre liberté d'enseignants. Ici, on ne cesse de répéter: ne touchez pas à la liberté des médias. Ne vous ingérez pas; vous pouvez fixer le budget général, un cadre de travail général... Pendant votre absence, nous avons reconnu que nous avions une prise de position très exhaustive sur la responsabilité face aux médias, une prise de position qui a été approuvée par le conseil. Je crois que cela n'a pas été appliqué. Knowlton pense que c'est appliqué, nous ne sommes donc pas d'accord sur ce point.

Ainsi, le conseil établit les orientations générales, mais il craint tellement de toucher à la liberté des médias que la situation finit par ressembler beaucoup à celle d'une université.

M. Gallaway: M. Watson et M. Nash ont dit tous deux que la SRC devait garder le contact avec les Canadiens. Monsieur Nash, c'est vous, je crois, qui avez dit que ses relations avec l'auditoire étaient un échec. Que pourrait-on faire pour changer cela?

M. Nash: Il y avait jadis des conseils consultatifs qui ont disparu, victimes des compressions budgétaires successives. Il y avait par exemple un conseil consultatif constitué d'une quinzaine de citoyens et qui s'occupait de la programmation religieuse, de la programmation scientifique, agricole, de toute une gamme de programmes. À mon avis, ce genre de chose constitue un lien très utile avec l'auditoire. Il y a peut-être d'autres possibilités. On pourrait avoir un grand comité de citoyens, un groupe qui ne serait pas là pour s'opposer au conseil, mais pour permettre aux Canadiens de donner leur avis.

En fait, je pense que la SRC elle-même, la direction de la SRC, devrait préparer des rapports périodiques sur la télévision et sur la radio, expliquer ce qu'elles font, quels sont leurs projets, et soumettre tout cela au pays en demandant l'opinion des gens. Dans ce domaine des relations avec l'auditoire, je pense qu'il y a beaucoup à faire.

Le président: Permettez-moi de vous interrompre pour vous faire part d'un petit problème. Le problème, c'est que nous voulons avoir une réunion du comité directeur maintenant. D'autre part, je sais que certains ont d'autres obligations. Cela dit, il me reste une très longue liste de gens qui veulent poser des questions, dont moi. Malheureusement, à moins que les membres du comité ne s'y opposent vigoureusement, il va falloir mettre fin à cette réunion.

C'est de votre faute, vous êtes trop intéressants.

M. Crispo: C'est de votre faute, vous n'aviez pas prévu suffisamment de temps étant donnée l'importance du sujet.

Le président: En fait, c'est la faute de quelqu'un d'autre qui a prévu le vote au mauvais moment. Je ne sais pas qui c'était.

[*Text*]

Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Mais, peut–on avoir le *steering committee* à 11h30 ou lieu de 11h?

An hon. member: I have other commitments.

Mme Tremblay: De toute façon, on avait prévu que c'était de 11h à midi. Je pense que si une personne ne peut pas être présente au *steering committee*, ce n'est pas grave.

• 1110

Le président: Je crois qu'il y a d'autres personnes qui ont des obligations.

You have a problem too?

Mr. de Jong (Regina—Qu'Appelle): Could we do one quick question?

The Chair: I fear not, because I think there are many members, even regular members, of the committee who would have liked to ask questions. I'm seeing a great deal of sadness around the table.

Mme Tremblay: Une question de privilège. J'ai une motion à déposer. Je vous avais averti, hier.

Le président: Ah! En comité, mais qui n'avait rien à voir avec... D'accord.

Mme Tremblay: Non. Mais il ne faut pas que les gens s'en aillent avant le *steering committee*.

The Chair: I think I'm going to have to declare this portion of the meeting over, with great regret. Madame Tremblay has indicated she has a motion she wishes to put to the full committee before we disappear.

We thank Mr. Crispo and Mr. Nash for coming. It's been lively and entertaining. I'm sorry we got interrupted by the vote. Thank you.

Mr. Nash: There could have been some more of those.

Le président: Madame Tremblay, est–ce que vous allez déposer votre motion? Vous avez un document?

Okay folks, we have a motion. We're still in full toot here. Madame Tremblay? We could vote on the motion right now if—

Nous avons tous reçu une copie de la motion de M^me^ Tremblay, dans les deux langues officielles. Est–ce que vous voulez dire quelques mots là–dessus?

Mme Tremblay: Oui. Je pense que plus ça va, plus nous entendons des témoins qui nous apportent des éclairages nouveaux, différents, et complètement opposés. Je me suis informée auprès d'autres comités pour voir comment on avait procédé pour rédiger le rapport et combien de temps cela avait pris. En général, il faut deux à trois mois pour rédiger un rapport correctement. Entre autres, le ministère des Affaires étrangères a payé une firme privée environ 200 000$ pour écrire leur rapport. Je pense donc qu'il est tout à fait inadmissible qu'on demande aux deux personnes qui nous ont suivis depuis le début de le rédiger en une semaine. Je pense que c'est tout à fait inhumain.

[*Translation*]

Madame Tremblay.

Mrs. Tremblay: Couldn't we have the steering committee at 11:30 instead of 11?

Une voix: J'ai d'autres engagements.

Mrs. Tremblay: In any case, we were going to sit from 11 to noon. If one person is missing at the steering committee, it's not a big deal.

The Chairman: I believe there are others who have commitments.

Vous avez un problème, vous aussi?

M. de Jong (Regina—Qu'Appelle): Une dernière question, rapidement?

Le président: Je crains que non, car je crois qu'il y a beaucoup de députés, même des membres réguliers du comité, qui auraient aimé poser des questions. Je discerne une grande tristesse autour de la table.

Mrs. Tremblay: On a matter of privilege. I have a motion to introduce. I gave you notice yesterday.

The Chair: Oh! In committee, but that had nothing to do with... All right.

Mrs. Tremblay: No. But people must not leave before the steering committee.

Le président: Je crois que je vais devoir, à mon grand regret, déclarer que cette partie de la réunion est terminée. M^me^ Tremblay a dit qu'elle souhaite présenter une motion au comité plénier avant que nous ne disparaissions.

Nous remercions M. Crispo et M. Nash d'être venus. La réunion a été animée et diverstissante. Je suis désolé que le vote nous ait interrompus. Merci.

M. Nash: Nous aurions aimé avoir davantage d'interventions de ce genre.

The Chairman: Mrs. Tremblay, will you table your motion? You have a document?

Bon, nous sommes saisis d'une motion. Nous siégeons encore officiellement. Madame Tremblay? Nous pourrions mettre la motion aux voix dès maintenant si...

We have all received a copy of Mrs. Tremblay's motion in both official languages. Do you want to say a few words on this?

Mrs. Tremblay: Yes. It seems to me that the more we sit, the more we hear witnesses who are presenting the issues to us from new, different and completely opposed angles. I inquired about how other committees have proceeded to write their report and how long that had taken. Generally, from two to three months are required to write a report in the appropriate manner. As an example, the Department of Foreign Affairs paid a private firm some $200,000 to write their report. So I believe it is quite intolerable to ask the two persons who have accompanied us from the beginning to write it in one week. I think it is quite inhuman.

[*Texte*]

À mon avis, si on faisait un rapport préliminaire, on connaîtrait d'avance les grandes lignes du rapport final. À ce moment-là, le rapport final n'aurait plus aucune espèce d'importance puisqu'ils sauraient, en bref, ce que nous pensons. Comme l'objectif visé était d'essayer d'influencer le budget de M. Martin, je pense que la motion enverra ce message à M. Martin: «Écoutez, on n'a pas le temps de terminer notre travail à temps pour vous influencer.»

Compte tenu que M. Dupuy s'est plus ou moins engagé pour établir un budget pluriannuel, et pour ne pas baisser le budget de Radio-Canada, nous proposons tout simplement de demander à M. Martin de maintenir, cette année, le budget au niveau où il était en 1994-1995, donc de geler le budget de Radio-Canada, de ne pas faire de coupures, et d'attendre notre rapport pour qu'on ait le temps de le faire correctement. Nous voudrions donc avoir le temps de parfaire la version finale pour qu'elle soit d'une qualité qui permette de se rendre compte de l'importance de ce dossier pour l'orientation future de Radio-Canada. C'est le sens de la motion.

[*Traduction*]

In my view, if we were to publish a preliminary report, the main thrust of the final report would be known in advance. Then the final report would have no significance whatsoever, since they would know where we stand. Since the objective was to try and influence Mr. Martin's budget, I believe the motion will send Mr. Martin the following message: "Look, we do not have the time required to finish our work in a timely fashion in order to influence you."

Given that Mr. Dupuis has more or less committed himself to establish a multi-year budget, and to avoid reducing the CBC's budget, we simply suggest that we ask Mr. Martin to maintain the budget for this year at the level of 1994-95, in other words to freeze the CBC's budget, to not make any cut and to wait for our final report in order for us to have the time to do it properly. We would like to have the time to put the finishing touch to our final report so that it will reflect by its quality the great significance of that issue for the future of the CBC. That is the thrust of the motion.

• 1115

Le président: Merci madame.

Mr. Ianno: Madame Tremblay, a month ago we asked the people with us to begin the process. We asked them not to do it all in one week, but to start by keeping in mind the budget and some issues we may want to agree upon, and to recommend to both ministers what we think they may be able to do with CBC funding, as limited as it may be.

The discussion at the time was also about whether we do the overall report quicker or whether we do the three-or four-month process. I still have not changed, and I hope the researchers have been writing. I believe that if we do take the specific information with regard to financing. . .and if you have any recommendations we can certainly discuss them and see. I suspect your recommendations may be different from Reform's recommendations, and I'm sure we will have our own recommendations.

On the financial side, if we choose not to do the specific report all the way through, that's another matter, but we knew the parameters we were dealing with. The budget is not going to change because of us. The government is not going to change its demands and its 3% of GDP goal solely because we have been delaying, have been seeing too many witnesses or have not been working on the final report.

So if we want to have an influence in the process, we will come up with something concrete. If we decide we want to delay, that's fine, but don't think that somehow the government will wait until our committee makes its decision before going on to its overall goal.

So you have a choice in terms of whether we do something concrete or not.

Ms Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, are we talking about the report, or are we talking about—

The Chair: Thank you, Madam.

M. Ianno: Madame Tremblay, il y a un mois, nous avons demandé aux gens qui travaillent avec nous d'amorcer le processus. Nous leur avons demandé de ne pas tout faire en une semaine, mais plutôt de commencer le travail en gardant à l'esprit le budget et certaines questions sur lesquelles nous voudrons peut-être nous entendre, et de faire aux deux ministres des recommandations sur ce qu'il nous semble possible de faire avec le budget de la SRC, aussi limité soit-il.

On s'est également demandé à ce moment-là si l'on devrait faire le rapport final d'un seul coup ou bien étaler sa rédaction sur trois ou quatre mois. Je n'ai toujours pas changé d'avis là-dessus et j'espère que nos attachés de recherche se sont mis à la tâche. Je pense que si nous avons des renseignements précis sur le financement. . .et si vous avez des recommandations, nous pouvons assurément en prendre connaissance et en discuter. Je soupçonne que vos recommandations seront différentes de celles des réformistes et je suis certain que nous aurons nous-mêmes nos propres recommandations.

Quant à l'aspect financier, si nous décidons de ne pas poursuivre le rapport précis jusqu'au bout, c'est une autre histoire, mais nous connaissions les paramètres. Le budget ne va pas changer à cause de nous. Le gouvernement ne va pas changer les exigences et son objectif de 3 p. 100 du PIB simplement parce que nous avons pris du retard, que nous avons entendu trop de témoins ou que nous n'avons pas commencé la rédaction du rapport final.

Par conséquent, si nous voulons exercer une influence dans ce processus, nous devons avoir quelque chose de concret à présenter. Si nous décidons de retarder le tout, très bien, mais n'allez pas vous imaginer que le gouvernement va attendre que notre comité prenne une décision avant de s'attaquer à son objectif global.

Vous avez donc le choix: oui ou non, allons-nous faire quelque chose de concret?

Mme Brown (Calgary Sud-Est): Monsieur le président, discutons-nous du rapport, ou bien. . .

[*Text*]

The Chair: We're talking about this motion. This is just on this motion.

Ms Brown (Calgary Southeast): Okay, fine.

The Chair: Are there any other comments on this motion?

Ms Brown (Oakville—Milton): Mr. Chairman, this committee is not really expected to make recommendations to the finance minister. We managed to get some agreement that we might want to send an occasional note to the Minister of Industry because of the interconnectedness of the two portfolios—particularly around the information highway—but I understood that we really only make recommendations to the Minister of Canadian Heritage and, when we get around to some women's issues, perhaps to the Secretary of State for Status of Women Canada.

Right from the beginning of the motion—"The committee recommends to the finance minister"—we're outside our parameters as I understand them. On the substance of the motion, I don't think this committee. . .we've done a lot of listening and questioning, but we haven't had one meeting where we discussed the essential question that Patrick Watson put so succinctly this morning.

We don't know where we stand on this as a committee, but I don't think there's time to have that essential debate this morning. I would like to have it at some point. I think it's one of the things we have to settle early, to give our writers guidance as to the tone of the report. There are things in here that I agree with, but I think the timing is wrong. As well, what Madam Tremblay is asking us to do, that is to recommend to the finance minister and to try to force our minister to sign some letter that expresses our will—that is not the way things work around here.

The Chair: We have not even come to a decision as to whether there are time-sensitive recommendations that we might want to make that would impact on the budget. This is such a decision. While the motion is certainly an interesting one, since we haven't come to any decisions about the shape of our report—I would almost prefer that we retain this motion, which can be put before we rise on December 16, if, at that moment after discussion, it seems appropriate.

• 1120

Ms Brown (Oakville—Milton): I move we call the question, Mr. Chairman.

Le président: Il y a une petite discussion au sujet de la motion, mais on peut décider si on veut voter ou non.

You move that we vote on this. Would anybody else be happy with voting on it?

Mr. McKinnon (Brandon—Souris): Mr. Chairman, we could vote on tabling it as well, though I'm not suggesting we do that.

The Chair: Okay. But right now we're voting, as I understand the motion, yea or nay on this particular enterprise.

[*Translation*]

Le président: Nous discutons de la motion. Il s'agit uniquement de la motion.

Mme Brown (Calgary Sud-Est): Bon, très bien.

Le président: Y a-t-il d'autres observations sur la motion?

Mme Brown (Oakvillie—Milton): Monsieur le président, on ne s'attend pas vraiment à ce que notre comité fasse des recommandations au ministère des Finances. Nous avons réussi à nous entendre pour dire que nous pourrions à l'occasion envoyer une note au ministre de l'Industrie à cause de l'interconnexion des deux portefeuilles, surtout en ce qui a trait à l'autoroute électronique, mais je crois comprendre que nous ne ferons vraiment de recommandations qu'au ministre du Patrimoine canadien et, peut-être, quand nous serons saisis de questions relatives aux femmes, à la secrétaire d'État chargée de la situation de la femme.

À première vue, la motion me semble dépasser notre mandat, puisqu'elle commence par les mots «le comité recommande au ministre des Finances». Quant au fond de la motion, je ne crois pas que notre ocmité. . .nous avons beaucoup écouté et interrogé, mais nous n'avons pas eu une seule réunion au cours de laquelle nous avons discuté de la question essentielle que Patrick Watson nous a posée de façon si succincte ce matin.

Nous n'avons pas établi notre position là-dessus, mais je ne pense pas que nous ayons le temps de tenir ce débat essentiel ce matin. Je voudrais que nous ayons l'occasion de le faire. Il me semble que c'est une chose qu'il faut trancher rapidement, afin de donner à nos rédacteurs des lignes directrices quant au ton du rapport. Il y a là des choses auxquelles je souscris mais je crois que le moment est mal choisi. De plus, ce que M^me^ Tremblay nous demande de faire, c'est-à-dire de recommander des choses au ministre des Finances et d'essayer de forcer notre ministre de signer une lettre qui exprimerait notre volonté, ce n'est pas ainsi que l'on procède dans ces matières.

Le président: Nous n'avons même pas pris de décision quant à savoir s'il y aurait des recommandations pressantes que nous voudrions faire afin d'exercer une influence sur le budget. Il s'agit justement d'en décider. La motion est assurément intéressante, mais puisque nous n'avons même pas pris de décision quant à l'orientation générale de notre rapport, je préférerais presque que nous mettions cette motion de côté pour la remettre en discussion avant d'ajourner le 16 décembre, si, à ce moment-là, elle semble toujours pertinente.

Mme Brown (Oakville-Milton): Je propose que nous mettions la question aux voix, monsieur le président.

The Chair: There is a little discussion going on about the motion, but we can decide whether or not we want to vote on it.

Vous proposez que nous mettions la motion aux voix. Quelqu'un d'autre veut-il voter tout de suite?

M. McKinnon (Brandon-Souris): Monsieur le président, nous pourrions aussi voter pour savoir s'il convient de la proposer, mais je ne propose pas du tout de le faire.

Le président: D'accord. Mais pour le moment, si je comprends bien la motion, nous nous prononçons sur cette démarche précise.

[*Texte*]

Mr. Ianno: Can we have a definition from the clerk in terms of suggesting or giving a recommendation to a minister that is not. . .?

The Clerk of the Committee: You're not talking of the report today. You're talking of sending a letter. You can write to the government any time. If it's the wish of the committee to send a letter to the government or to the Minister of Finance to express an opinion, I think there's nothing that can prevent you from doing it.

The Chair: That's the interpretation.

Mme Tremblay: Puis–je ajouter quelque chose? Quand nous avons eu la discussion l'autre jour, nous étions pressés comme d'habitude, n'est–ce pas?

Une voix: Oui.

Mme Tremblay: Je me rappelle que j'étais debout, près de la porte, quand vous avez dit: «Tout le monde *agree*?» J'ai dit non. J'étais pressée et il fallait que je sorte. Et j'ai eu l'impression que vous nous bousculiez, parce que vous aviez l'intention d'agir rapidement pour influencer le prochain budget.

C'est ce qui a été dit ici, autour de la table, par des Libéraux. C'est ce que vous vouliez faire avec cette motion–là.

Mr. Cannis (Scarborough Centre): I have a point of order, Mr. Chairman. We cut short, and I had what I felt were two important questions for witnesses. I understand there's a steering committee get–together after this. I understand there are 11:30 meetings that certain people have to attend. With all due respect, we've invested almost ten minutes in this, and I feel very badly that I wasn't given the opportunity to ask my questions and we're engaging in this discussion right now. So please call the question.

The Chair: Understanding that this motion can always come back to us—

Ms Brown (Oakville—Milton): Mr. Chairman, that's not true. If we defeat the motion, it can't come back, at least not in this form.

The Chair: Okay, right. Understanding that the sense of the motion might be recaptured at a subsequent time—

Mr. McKinnon: Tabling the motion would allow it to come back.

The Chair: Well, we've had a call for the vote, so shall we proceed to that now?

The Clerk: There's something we could maybe add. It's talking about money. It's a recommendation in the report, but it could probably apply somewhere else. It's on expenditure of money, directly or by implication. That's another element.

The Chair: Oh, I see. Fascinating.

Ms Guarnieri (Mississauga East): We haven't even had a steering committee to determine whether or not we're going to fulfil our agenda.

[*Traduction*]

M. Ianno: Pouvons–nous demander à la greffière de préciser comment on pourrait faire une recommandation à un ministre sans pour autant. . .?

La greffière du Comité: Vous ne discutez pas du rapport aujourd'hui. Vous discutez seulement de l'envoi d'une lettre. Vous pouvez écrire au gouvernement en tout temps. Si le comité souhaite envoyer une lettre au gouvernement ou au ministre des Finances pour exprimer une opinion, je crois que rien ne vous empêche de le faire.

Le président: Voilà l'interprétation.

Mrs. Tremblay: Can I add something? When we had the discussion the other day, we were in a hurry, as usual, isn't it?

An hon. member: Yes.

Mrs. Tremblay: I remember that I was standing up near the door when you said "Agreed?". I said no. I was in a hurry and I had to go. And I had the feeling that you were rushing us because you intended to act quickly to influence the next budget.

That is what has been said here around this table by Liberals. That is what you wanted to do with that motion.

M. Cannis (Scarborough–Centre): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Nous avons coupé court à nos délibérations et je voulais poser aux témoins deux questions qui me semblaient importantes. Je sais que la réunion sera suivie d'une petite réunion du comité directeur. Je sais qu'il y a d'autres réunions à 11h30 et que certaines personnes doivent y assister. Mais sauf votre respect, nous venons de consacrer près de 10 minutes à cette question et j'ai trouvé très frustrant que l'on me coupe la parole et que l'on m'empêche de poser mes questions pour nous engager dans cette discussion. Je vous prie donc de mettre la question aux voix.

Le président: Étant entendu que cette motion peut toujours nous être présentée de nouveau. . .

Mme Brown (Oakville—Milton): Monsieur le président, ce n'est pas vrai. Si nous rejetons la motion, elle ne peut pas nous être représentée une nouvelle fois, du moins pas dans sa forme actuelle.

Le président: Bon, d'accord. Étant entendu que la teneur de la motion pourrait revenir sur la table ultérieurement. . .

M. McKinnon: Le fait de reporter la motion permettrait de la présenter de nouveau.

Le président: Eh bien, on a réclamé le vote, alors sommes–nous prêts à le faire?

La greffière: Peut–être pourrait–on ajouter quelque chose. Il s'agit d'argent. C'est une recommandation du rapport, mais cela pourrait probablement s'appliquer ailleurs. Directement ou indirectement, cela entraînerait des dépenses. C'est un autre élément.

Le président: Oh, je vois. Fascinant!

Mme Guarnieri (Mississauga–Est): Nous n'avons même pas tenu de réunion du comité directeur pour décider si nous allons exécuter notre programme.

[*Text*]

The Chair: Exactly. That is my difficulty.

Ms Guarnieri: It seems to me that we should have our steering committee before we—

The Chair: If I may put the question, then, because we will be having a steering committee where we can consider these things and then we'll be reporting back to the full committee, I would now ask for those who support the motion please to raise a hand or say aye.

Mme Tremblay: Vote nominal, s'il vous plaît?

The Chair: Sure.

Motion negatived: nays, 8; yeas 2

• 1125

Mr. de Jong: Mr. Chairman, I have a point of order. As an associate member I cannot vote, but had I been able to vote I would have voted in favour of the motion. I'd like the record to show that.

The Chair: Well, now it's on the tape, so I'm sure it will.

Are there any other questions? I think we'll now move to the steering committee. Thank you very much.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Translation*]

Le président: Exactement. C'est précisément le problème.

Mme Guarnieri: Il me semble que nous devrions tenir la réunion du comité directeur avant. . .

Le président: Je vais mettre la question aux voix puisque nous aurons une réunion du comité directeur au cours de laquelle nous discuterons justement de tout cela, après quoi nous ferons rapport au comité plénier. Je demande donc à ceux qui sont en faveur de la motion de lever la main ou de dire oui.

Mrs. Tremblay: Recorded vote please.

Le président: Bien sûr.

La motion est rejetée par huit voix contre 2.

M. de Jong: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. À titre de membre associé du comité, je ne peux pas voter, mais si j'avais pu le faire, j'aurais voté en faveur de la motion. Je tiens à ce que ce soit consigné au compte rendu.

Le président: Votre intervention a été dûment enregistrée et elle figurera donc au compte rendu.

Y a–t–il d'autres questions? Nous allons donc passer au comité directeur. Merci beaucoup.

[*La séance se poursuit à huis clos*]

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Individual presentations:

Patrick Watson;

Knowlton Nash;

John Crispo.

TÉMOINS

À titre personnel:

Patrick Watson;

Knowlton Nash;

John Crispo.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 50

Tuesday, November 29, 1994
Wednesday, November 30, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 50

Le mardi 29 novembre 1994
Le mercredi 30 novembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to the Order of Reference adopted by the House of Commons on November 22, 1994 consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts

CONCERNANT:

Conformément à l'Ordre de renvoi adopté par la Chambre des communes le 22 novembre 1994, examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois

---

APPEARING:

The Hon. Michel Dupuy,
Minister of Canadian Heritage;

The Hon. Sheila Finestone,
Secretary of State
(Multiculturalism) (Status of
Women)

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Michel Dupuy,
ministre du Patrimoine canadien;

L'honorable Sheila Finestone,
secrétaire d'État
(Multiculturalisme) (Situation
de la femme)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
FEB 7 1995
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice–Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary Southeast)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice–présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary–Sud–Est)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Tuesday, November 22, 1994:

Pursuant to Standing Order 45(5)(*a*), the House proceeded to the taking of the deferred recorded division on the motion of Mr. Dupuy (Minister of Canadian Heritage), seconded by Mr. Gerrard (Secretary of State (Science, Research and Development)),—That Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Canadian Heritage.

The question was put on the motion and it was agreed to on division.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Canadian Heritage.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès–verbaux de la Chambre des communes du mardi 22 novembre 1994:

Conformément à l'article 45(5)*a*) du Règlement, la Chambre procède au vote par appel nominal différé sur la motion de M. Dupuy (ministre du Patrimoine canadien), appuyé par M. Gerrard (secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)),—Que le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du Patrimoine canadien.

La motion, mise aux voix, est agréée par vote.

En conséquence, le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du Patrimoine canadien.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 29, 1994
(57)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 9:07 o'clock a.m. this day, in Room 269, West Block, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Glen McKinnon.

Acting Members present: Marc Assad for Tony Ianno; Rex Crawford for John Cannis; Herb Dhaliwal for Tony Ianno; Patrick Gagnon for Bonnie Brown; Gaston Leroux for Christiane Gagnon; Beth Phinney for Bonnie Brown; Beth Phinney for Tony Ianno; Louis Plamondon for Suzanne Tremblay; Bob Speller for Bonnie Brown.

Associate Member present: Simon de Jong.

Other Members present: Ron Duhamel, Gaston Leroux, Marlene Catterall.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Susan Alter and René Lemieux, Research Officers.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the House of Commons on November 22, 1994 consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts.

The Committee proceeded to consider its future business.

The Chair presented the First Report of the Sub–Committee on Agenda and Procedure of the Standing Committee on Canadian Heritage.

Roger Gallaway moved, — That the Report of the Sub–Committee be concurred in.

After debate Louis Plamondon moved, — That the First Report of the Sub–Committee on Agenda and Procedure be amended by deleting section 3 thereof and substituting the following therefor:

"3. Further meetings with all witnesses whose request to appear is received before the appearance of the Minister, to commence at 7:00 o'clock p.m., on Wednesday, November 30, 1994".

After debate, Hugh Hanrahan moved, — That the Committee do now adjourn.

The question being put on the motion, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 4; Nays: 6.

At 2:07 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 2:09 o'clock p.m., the sitting resumed.

By unanimous consent, *it was agreed*, — That the Committee consider Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts in accordance with the following schedule:

PROCÈS–VERBAUX

LE MARDI 29 NOVEMBRE 1994
(57)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 9 h 07, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Glen McKinnon.

Membres suppléants présents: Marc Assad remplace Tony Ianno; Rex Crawford remplace John Cannis; Herb Dhaliwal remplace Tony Ianno; Patrick Gagnon remplace Bonnie Brown; Gaston Leroux remplace Christiane Gagnon; Beth Phinney remplace Bonnie Brown; Beth Phinney remplace Tony Ianno; Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay; Bob Speller remplace Bonnie Brown.

Membre associé présent: Simon de Jong.

Autres députés présents: Ron Duhamel, Gaston Leroux et Marlene Catterall.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Susan Alter et René Lemieux, attachés de recherche.

Conformément au mandat reçu de la Chambre le 22 novembre 1994, le Comité entreprend d'étudier le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois.

Le Comité examine ses travaux à venir.

Le président présente le Premier rapport du Sous–comité du programme et de la procédure du Comité permanent du Patrimoine canadien.

Roger Gallaway propose — Que le rapport du Sous–comité soit adopté.

Après débat, Louis Plamondon propose — Que le Premier rapport du Sous–comité soit modifié en supprimant le paragraphe 3 qui est ainsi remplacé:

«3. D'autres réunions avec tous les témoins qui ont demandé à témoigner avant la comparution du ministre, à compter de 19 heures, le mercredi 30 novembre.»

Après débat, Hugh Hanrahan propose — Que le Comité ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix à main levée, est rejetée par 6 voix contre 4.

À 14 h 07, la séance est suspendue.

À 14 h 09, la séance reprend.

Avec le consentement unanime, *il est convenu*, — Que le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois, de la manière suivante:

1. Three meetings with witnesses, to be invited at the request of the Members of the two opposition parties on an equal basis, on the following dates and hours:

— Wednesday, December 7, 1994 — 9 o'clock a.m. to 7 o'clock p.m.

— Thursday, December 8, 1994 — 9 o'clock a.m. to 7 o'clock p.m.

— Monday, December 12, 1994 — 9 o'clock a.m. to 7 o'clock p.m.

2. Clause by Clause consideration of the Bill on Monday, December 12, 1994 to commence at 7 o'clock p.m. and to be finished the same day (midnight at the latest).

3. Report to be tabled in the House during Routine Proceedings on Tuesday, December 13, 1994.

By unanimous consent, the amendment of Louis Plamondon to the motion of Roger Gallaway was withdrawn.

By unanimous consent, the motion of Roger Gallaway was withdrawn.

At 3:22 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

1. Trois réunions avec témoins proposés, à égalité, par les députés des deux partis de l'opposition:

— le mercredi 7 décembre — entre 9 et 19 heures;

— le jeudi 8 décembre — entre 9 et 19 heures;

— le lundi 12 décembre — entre 9 et 19 heures.

2. Étude article par article le lundi 12 décembre, à compter de 19 heures et devant se terminer le même jour (minuit au plus tard).

3. Présentation du rapport à la Chambre pendant les Affaires courantes, le mardi 13 décembre.

Avec le consentement unanime, Louis Plamondon retire son amendement à la motion de Roger Gallaway.

Avec le consentement unanime, Roger Gallaway retire sa motion.

À 15 h 22, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

WEDNESDAY, NOVEMBER 30, 1994
(58)

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 3:34 o'clock p.m. this day, in Room 269, West Block, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown, Jan Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Acting Members present: Gary Pillitteri for John Cannis; Louis Plamondon for Suzanne Tremblay.

Associate Member present: Simon de Jong.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Susan Alter and René Lemieux, Research Officers.

Appearing: The Honourable Michel Dupuy, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage; The Honourable Sheila Finestone, P.C., M.P., Secretary of State (Multiculturalism) (Status of Women).

Witnesses: From the Department of Canadian Heritage: Marc Rochon, Deputy Minister; Roger Collet, Assistant Deputy Minister, Canadian Identity; Patrick Borbey, Director General, Finance and Investments; Beverley Wilton, General Counsel, and Thérèse Laberge, Lawyer.

Pursuant to the Order of Reference from the House dated November 22, 1994, consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts.

The Chair called Clause 2.

LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 1994
(58)

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 15 h 34, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Jan Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Membres suppléants présents: Gary Pillitteri remplace John Cannis; Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay.

Membre associé présent: Simon de Jong.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Susan Alter et René Lemieux, attachés de recherche.

Comparaissent: L'hon. Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien; l'hon. Sheila Finestone, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme).

Témoins: Du ministère du Patrimoine canadien: Marc Rochon, sous–ministre; Roger Collet, sous–ministre adjoint, Identité canadienne; Patrick Borbey, directeur général, Finances et investissements; Beverley Wilton, avocate générale; Thérèse Laberge, avocate.

Conformément au mandat reçu de la Chambre le 22 novembre 1994, le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois.

Article 2

The Minister made a statement and, with the witnesses, answered questions.

Albina Guarnieri tabled a proposed amendment to Clause 4(*j*) of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts.

By unanimous consent, *it was agreed*,—That the proposed amendment to Clause 4(*j*) be stood to clause by clause consideration of the Bill.

At 4:48 o'clock p.m., the meeting suspended.

At 4:55 o'clock p.m., the Committee resumed its meeting.

The Secretary of State (Multiculturalism) (Status of Women) made a statement and, with the witnesses, answered questions.

On the motion of Bonnie Brown, *it was agreed*,—That the Clerk be authorized to order meals for the Committee whenever it organizes working lunches or dinners to a maximum of $380 per occasion.

On the motion of Albina Guarnieri, *it was agreed on division*,—That the Chair be authorized to request a supplementary budget of $15,000 to cover the increased costs associated with the changes to the Committee's workplan to the end of the fiscal year 1994–95.

At 6:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carol Chafe

Committee Clerk

Le ministre fait une déclaration, puis lui–même et les témoins répondent aux questions.

Albina Guarnieri présente un projet d'amendement au paragraphe 4*j*) du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois.

Avec le consentement unanime, *il est convenu*,—Que l'amendement proposé soit reporté à l'étude détaillée du projet de loi.

À 16 h 48, la séance est suspendue.

À 16 h 55, la séance reprend.

La secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) fait une déclaration, puis elle–même et les témoins répondent aux questions.

Sur motion de Bonnie Brown, *il est convenu*,—Que la greffière soit autorisée à commander des repas lorsque le Comité organise des déjeuners ou dîners de travail, jusqu'à un maximum de 380$ à chaque occasion.

Sur motion d'Albina Guarnieri, *il est convenu à la majorité*,—Que le président soit autorisé à demander des crédits supplémentaires de 15 000$ afin de compenser l'augmentation des coûts liés aux changements du plan de travail du Comité d'ici la fin de l'exercice 1994–1995.

À 18 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffière de Comité

Carol Chafe

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, November 29, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 29 novembre 1994

• 0905

The Chair: Order.

We have a quorum. There are in fact seven of us.

We've been informed by the witnesses we were expecting from the Association des réalisateurs (télévision) that they're not going to appear. They have some difficulties, I guess, in their negotiations with the CBC. You have a letter from them explaining and regretting their absence, which means that we shall move along briskly to the second item on the agenda, which is the report of the steering committee. You've received a copy of that report.

Mr. McKinnon (Brandon—Souris): What does that look like?

Le président: Vous l'avez devant vous.

This is a copy of the motion the steering committee passed at its last meeting. In order to inaugurate a discussion, I would ask somebody—

Mr. Gallaway (Sarnia—Lambton): I'll move that the report of the steering committee be concurred in.

The Chair: In case you've just arrived, Mr. Cannis, the witnesses were very quick. We're now on item 2, which is under 9:45 a.m. on your agenda. People are just reading the motion passed by the steering committee. Mr. Gallaway has proposed that we concur in it.

Vous voulez parler, monsieur Plamondon?

M. Plamondon (Richelieu): En sommes-nous à la discussion sur la motion?

Le président: Oui.

Le président: À l'ordre.

Nous avons le quorum. Sept députés sont présents.

Les témoins représentant l'Association des réalisateurs (télévision) nous ont informé qu'ils ne témoigneront pas ce matin. J'imagine qu'ils ont eu des problèmes dans leurs négociations avec la SRC. Ils vous ont envoyé une lettre vous expliquant leur absence, qu'ils regrettent d'ailleurs. Cela signifie que nous passons tout de suite au second point à l'ordre du jour, qui est l'étude du rapport du comité directeur. Vous avez reçu une copie de ce rapport.

M. McKinnon (Brandon—Souris): De quoi a-t-il l'air?

The Chair: It's right in front of you.

C'est une copie de la motion que le comité de direction a distribuée lors de sa dernière séance. Je prie donc quelqu'un d'entamer le débat. . .

M. Gallaway (Sarnia—Lambton): Je propose l'adoption du rapport du comité de direction.

Le président: Si vous venez d'arriver, monsieur Cannis, je tiens à vous informer que les témoins ont donné une très brève présentation. Nous discutons maintenant du deuxième point prévu pour 9h45 à l'ordre du jour. Les membres sont en train de lire la motion adoptée par le comité de direction. M. Gallaway en a proposé l'adoption.

Would you like to say something, Mr. Plamondon?

Mr. Plamondon (Richelieu): Are we debating the motion?

The Chair: Yes.

• 0910

M. Plamondon: Je voudrais vous faire part de la position du Bloc québécois. Nous sommes totalement en désaccord, et M^me^ Tremblay l'avait fait savoir au Comité. Vous avez tranché la question avec votre vote en tant que président, alors que vous savez très bien que le rapport est une forme de baîllon inacceptable lorsqu'il s'agit d'une réflexion aussi importante pour l'avenir de ces deux projets de loi et l'avenir même de tout le concept de la culture et de l'identification canadiennes.

Vous savez jusqu'à quel point les auteurs manifestent leur désapprobation parce qu'ils seront désormais confinés au ministère de l'Industrie. Des dizaines de lettres nous sont parvenues de gens qui voulaient témoigner afin d'apporter un éclairage différent de celui qu'on suggérait au ministre et aux hauts fonctionnaires.

Nous avons une liste de témoins intéressés à témoigner et intéressants à écouter, et tout à coup, on veut se limiter à deux heures de témoins par parti. Cela deviendrait un débat partisan et non plus une réflexion du Comité comme le veut la tradition même des comités de la Chambre des communes. Un parti amène ses partisans, les autres partis font de même, et le débat n'avance pas du tout.

Mr. Plamondon: I would like to give you the position of the Bloc Québécois. We completely disagree, as Mrs. Tremblay has already told the committee. With your vote, Mr. Chairman, you settled the issue despite knowing that the report would cut off debate. This is unacceptable since we're dealing with an issue so important for the outcome of these two bills and for the very future of Canadian culture and identity.

You know how mad artists are because they will fall under the Department of Industry. We've received dozens of letters from people wanting to testify and to give us a different point of view than that of the minister and senior officials.

We have a list of interesting witnesses who want to testify, but we're suddenly told that each party will be limited to two hours of public hearings. Under those terms, the debate will be partisan and will not reflect the House of Commons' committees' tradition of serious study. Each party will call its own witnesses and there won't be any progress.

[*Text*]

Cela devient un plaidoyer par l'intermédiaire d'intermédaires, alors que des témoins devraient, à leur demande, pouvoir témoigner, non pas en fonction d'une invitation d'un parti quelconque, mais devant un comité ouvert à des suggestions, ouvert à une réflexion, ouvert à des compromis et prêt à prendre le temps de bien entendre les gens qui sont directement touchés par ce texte législatif.

Le gouvernement prend une orientation tout à fait différente avec la création du ministère du Patrimoine canadien. Tout le concept de la culture et des peuples fondateurs est remis en jeu là–dedans. Toute l'orientation qu'on veut donner à l'identification canadienne est tout à fait différente de l'esprit qui animait les Pères de la Confédération et les deux derniers gouvernements qui ont précédé l'actuel gouvernement.

C'est la même chose en ce qui a trait aux droits d'auteur que l'on confie au ministère de l'Industrie. On ne regarde que l'aspect financier, sans tenir compte de la part des créateurs. On ne regarde que ceux qui dispensent l'action des créateurs plutôt que de tenir compte de l'apport des créateurs dans cette industrie–là.

On a donc besoin, il me semble, d'une réflexion plus poussée avant d'intervenir. Dans d'autres dossiers, le Comité a démontré beaucoup plus d'objectivité dans l'amélioration des différents projets de loi qui lui avaient été confiés. Il a écouté différents organismes au lieu de se contenter de voir parader des témoins partisans de chacun des partis.

Il m'apparaît dangereux d'accepter comme concept que les partis représentés autour de cette table fassent venir chacun leurs témoins. Deux heures seront consacrées aux témoins du Bloc québécois, deux heures à ceux du Parti libéral et deux heures à ceux du Parti réformiste. C'est tout à fait contraire à l'esprit des comités de la Chambre des communes. Cette table doit en être une où la partisannerie ne doit pas être présente, surtout lorsqu'il s'agit d'une orientation tout à fait nouvelle que veut donner le gouvernement en créant le ministère du Patrimoine canadien.

Beaucoup de témoins ont manifesté un intérêt à témoigner devant le Comité. On pourrait siéger plus tard le soir s'il le faut, on pourrait adapter nos heures de séance et plutôt tendre vers une écoute plus grande de tous ces témoins qui veulent venir nous dire leur surprise ou leur déception, selon le cas, et nous suggérer des améliorations au projet de loi.

• 0915

Cela serait à l'avantage autant du gouvernement que de tous les autres membres du Comité qui désirent faire des recommandations au gouvernement.

Je refuse totalement d'être complice d'un tel rapport ou de quelque forme de bâillon que ce soit. On ferait preuve de partisannerie si on disposait d'un projet de loi aussi important de cette façon. Je ne sais pas s'il y en a d'autres qui voudraient intervenir là–dessus, mais il me semble que cela ne va pas du tout.

Mr. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): I would concur that my experience with this committee has been one of openness, of cooperation, and I think a very positive attitude has developed among all the members.

Now could you tell me, Mr. Chairman, was there agreement that this issue would be dealt with after Christmas, after we've dealt with the CBC?

[*Translation*]

The committee will become a mouthpiece for other mouthpieces, when in fact witnesses should be able to testify if they so ask, and not if they are invited by a specific party. They should be able to testify before a committee that is open to suggestions, that is open to reflection, that is open to compromise and willing to take the time to hear from people who are directly affected by this bill.

The government has completely changed its policy with the creation of the Department of Canadian Heritage. The bill had redefined the entire concept of culture and our founding nations. Canadian identity, as defined by the bill, in no way reflects the spirit of the Fathers of Confederation and the two previous governments which preceeded this one.

The same holds true for copyrights, which will fall under the Department of Industry. The government is only interested in money, not artists. The government is only interested in the people who distribute the work of artists rather than the contribution of artists in the cultural industry.

So I think we have to study the issue further before making any changes. The committee was much more objective when it tried to improve other bills which it considered. It heard from various organizations instead of listening to a parade of witnesses hand–picked by each party.

I think it's dangerous if the parties around this table each call in their own witnesses. There will be two hours of hearings for Bloc Québécois witnesses, two hours for Liberal witnesses and two hours for Reform witnesses. This in no way reflects the spirit of House of Commons' committees. There shouldn't be any partisanship in this committee, especially since the government is making new changes by creating the Department of Canadian Heritage.

Many witnesses have told us they want to testify before the committee. We can sit in the evening if necessary, we can change our committee schedule so we can hear from all these witnesses who want to tell us they are surprised or disappointed, and who want to suggest improvements to the bill.

It would be to the advantage of the government as well as of all the other committee members who wish make recommendations for the government.

I absolutely refuse to be involved in this kind of a report or to be party to any type of obstruction. We would be guilty of partisanship if we treated a bill as important as this one that way. I don't know if anyone else has anything to say. But I don't agree at all.

M. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Je suis d'accord avec mon collègue pour dire que mon comité a, d'après mon expérience, toujours fait preuve de transparence et de collaboration, et je crois que tous les membres ont développé une attitude très négative.

Monsieur le président, pouvez–vous me dire si on avait décidé de régler cette question après Noël, après que nous aurions pu étudier le cas de la SRC?

[*Texte*]

The Chair: There was no agreement. There was musing about how we would attempt to accomplish all of the tasks that were asked of us. As you may recall, we did not know when Bill C–53 would come before us, and therefore we did not know at what point we'd be with our work on the CBC, so everything was up for grabs.

I certainly wondered what our priorities would be. But it would seem that the first duty of the committee is to pass legislation when it's presented to us in a timely manner. When we actually are confronted with it coming to us perhaps a little earlier than we expected, I guess it's incumbent on us to get on with it. That's the first duty of the committee.

Mr. Hanrahan: That is the first duty of the committee, but is it necessary that we do this with six witnesses, or six hours of witnesses?

The Chair: My understanding was that various negotiations took place—not concerning me, by the way—which involved the whips getting together to see if there might not be some compromise that would satisfy everybody. As I say, I was not a party to those discussions. I was told that people were close to an agreement and then the agreement broke down. I'm also told by our whip that he's willing to give it another bash. You would have to talk to your own whip to find out where it went off the rails. In a sense we're at the play of larger forces.

I'm as anxious as you are and as the Bloc is to find some way of dealing with this in a fashion that satisfies all parties. Apparently that agreement couldn't be reached, so here we are.

M. Plamondon: Si j'ai bien compris, vous dites que ce n'est pas nous qui décidons. C'est bien cela?

Le président: C'est–à–dire que. . .

M. Plamondon: Qui décide? Nous sommes les membres du Comité.

Le président: Oui, mais il y a eu une rencontre des whips, et ils ont essayé de faire un genre de compromis. Je crois que deux des trois partis étaient plus ou moins d'accord et que le troisième ne l'était pas. Ce n'est pas un rapport officiel. C'est ce que j'ai entendu dire.

Mr. Hanrahan, do you have anything else to add or say?

Mr. Hanrahan: I'm trying to figure out what alternatives we have available to us. Are we going to go through with this as written or is there some room for a debate? Or are we essentially wasting our time?

Ms Guarnieri (Mississauga East): If I can just make a quick intervention, the steering committee's decision was based on the fact that the opposition members came and openly talked about filibustering. Once you declared your intent to thwart and obstruct the legislation, obviously there was very little room for negotiation after that.

M. Plamondon: Vous nous faites un procès d'intention.

• 0920

Mr. Hanrahan: So what you're telling me is the intent of the opposition parties to filibuster is what has caused the six hours of testimony.

[*Traduction*]

Le président: Il n'y a pas eu d'entente. On s'est demandé comment on pourrait régler le travail qu'on nous a confié. Vous vous souviendrez sans doute que nous ne savions pas à quel moment nous serions saisis du projet de loi C–53; par conséquent, nous ne savions pas quand nous étudierions la SRC. N'importe quoi aurait pu se produire.

Certes, je me demande bien quelles seraient nos priorités. Mais le premier devoir d'un comité est d'étudier le projet de loi lorsqu'il lui est soumis à temps. Mais lorsqu'un comité est saisi d'un projet de loi plus tôt que prévu, il lui incombe de l'étudier immédiatement. C'est le premier devoir d'un comité.

M. Hanrahan: C'est le premier devoir d'un comité, mais devons–nous seulement entendre six témoins—ou plutôt aurons–nous seulement six heures d'audience?

Le président: Comme je le comprends, il y a eu plusieurs négociations—soit dit en passant, pas à mon sujet—auxquelles les whip ont participé afin de voir s'il serait possible d'arriver à un compromis qui puisse satisfaire tout le monde. Je le répète, je n'ai pas participé à ces discussions. On m'a dit qu'on est arrivé à un cheveu d'une entente mais que tout s'est effondré par la suite. Mon whip m'a d'ailleurs dit qu'il est prêt à commencer les négociations. Il faudrait que votre propre whip vous explique pourquoi une entente n'a pas été conclue. Dans un sens, nous devons nous soumettre à la volonté des Dieux.

Je tiens autant que vous, et autant que le Bloc, à trouver une solution sur laquelle tous les partis peuvent s'entendre. Il appert qu'on n'a pu arriver à une entente, ce qui explique la situation d'aujourd'hui.

Mr. Plamondon: If I understood correctly, you said that someone else is making decisions. Is that correct?

The Chair: Well, I mean. . .

Mr. Plamondon: Who is calling the shots? We are the Members of Committee.

The Chair: Yes, but the whip meet and they try to compromise. I think tow parties where in agreement but the third one was not. But that's not official. It's just what I heard.

Monsieur Hanrahan, voulez–vous ajouter quelque chose?

M. Hanrahan: J'essaie de penser aux solutions possibles. Allons–nous adopter la motion ou allons–nous la débattre ou bien sommes–nous en train de gaspiller notre temps?

Mme Guarnieri (Mississauga–Est): J'ai un bref commentaire à faire. La décision du Comité de direction était basée sur le fait que les membres de l'opposition nous ont dit clairement qu'ils feraient de l'obstruction. Quand vous avez dit que vous feriez de l'obstruction et que vous bloqueriez le projet de loi, il ne nous restait évidemment plus de champ de manoeuvre.

Mr. Plamondon: You are making unfounded accusations.

M. Hanrahan: Vous me dites donc qu'à cause de l'intention des partis d'opposition de faire de l'obstruction, vous avez décidé de réserver six heures pour les témoins.

[*Text*]

Ms Guarnieri: We thought this was a reasonable compromise, since you had stated your intention to filibuster the legislation.

Mr. Hanrahan: Yes, but I want to get it straight. This is the result. It is not the opening. It's a reaction of yours to the opposition.

Ms Guarnieri: You state that you have found this committee open in the past, and I'm simply addressing your comments. We are open. We're not trying to censor debate. We simply wanted to get on with the business at hand in a responsible fashion. And the proposal before you is responsible.

Mr. Hanrahan: I'm not sure how the negotiations went down, but it was my understanding there was some compromise about hours of witnesses, up to as high as 24 to 30. If that was a compromise and the compromise was taken off the table, again, I was not privy to the negotiation, but it would seem if it were possible on one end to have an agreement on that, then we should be able to maintain it.

The Chair: My understanding of the negotiations went like this. Part of the deal would be that in exchange for increasing the number of hours available for witnesses, the two opposition parties would agree to limit debate in the subsequent proceedings as it went through the House to a day or whatever it was. It's my understanding that while the agreement seemed to be in place for the number of hours for witnesses, it then fell apart when it came to this question of how many days would then follow after the bill returned to the House. That's why it was debated by people other than ourselves. What they were trying to do was a bit of a package deal to satisfy all parties at all stages of the bill.

That's where it apparently fell apart; not so much on the witness part as on the final part. Of course we were just presented with the fact of a breakdown, and the only fall–back position we had was this steering committee resolution.

Mme Gagnon (Québec): Je suis très déçue du manque de transparence du Comité. D'ailleurs, cela été voté au Comité directeur. Si j'avais eu droit de vote, je me serais opposée à ce qu'on entende seulement deux témoins. C'est injustifiable. Les artistes qui voulaient venir donner leur point de vue sur le projet de loi seront baîllonnés; ils n'auront pas le droit d'être entendus. C'est le rôle du Comité que d'entendre plusieurs points de vue, surtout de la part de gens qui sont concernés directement.

Il est nécessaire d'entendre plusieurs témoins. Pour Radio–Canada, on a entendu tous les témoins possibles, et je ne comprends pas que, pour ce projet de loi, on agisse de façon différente.

D'ailleurs, au Comité directeur, les voix étaient partagées et vous avez tranché. Donc, c'était divisé. Je ne peux comprendre comment, quand on préside un comité, on ne favorise pas la présence de témoins. Personnellement, je m'oppose à la Loi sur le Patrimoine canadien. C'est un sujet important pour les artistes, et ils se sentent menacés par cette loi.

Je suis une jeune députée très déçue. Comme nouvelle élue, je suis peut–être trop idéaliste, mais je ne comprends pas qu'on ait si peu de transparence à propos de cette loi. Pour moi, il est inadmissible qu'on agisse de la sorte au Comité permanent du patrimoine canadien.

[*Translation*]

Mme Guarnieri: D'après nous, c'était un compromis raisonnable, puisque vous aviez parlé de votre intention d'obstruer le projet de loi.

M. Hanrahan: Oui, mais je veux m'assurer d'avoir bien compris. En voici le résultat. En voici la suite. Vous avez réagi aux propos de l'opposition.

Mme Guarnieri: Vous avez dit que dans le passé le Comité a fait preuve d'ouverture, et moi je vous donne simplement une réponse. Nous sommes ouverts. Nous n'essayons pas de censurer le débat. Nous voulions tout simplement continuer nos travaux en gens responsables. Et la proposition que vous avez devant vous est raisonnable.

M. Hanrahan: Je ne sais pas ce qui est arrivé au cours des négociations, mais d'après ce que j'en sais il y a eu des compromis au sujet du nombre d'heures de témoignage. J'ai même entendu qu'il y en aurait jusqu'à 24 ou 30. Si c'était le compromis, et si le compromis a été rejeté—je répète que je n'ai pas participé aux négociations—il me semble qu'on aurait pu s'entendre, donc s'en tenir à l'entente.

Le président: Voici comment se seraient déroulées les négociations. Selon l'entente conclue, en échange pour un plus grand nombre d'audiences, les deux partis d'opposition seraient d'accord pour limiter le débat à disons un jour lorsque viendrait le temps d'en débattre en Chambre. D'après ce que je sais, les partis s'étaient entendus sur le nombre d'heures d'audience, mais n'ont pas pu s'accorder sur le nombre de jours de débat sur le projet de loi à la Chambre. Voilà pourquoi des gens qui ne siègent pas au Comité sont intervenus. Ces gens–là ont essayé de conclure une entente qui puisse satisfaire tous les partis pour chaque étape législative.

C'est le moment où les négociations sont tombées dans une impasse; la discorde ne régnait pas au sujet des témoins mais plutôt au sujet des étapes législatives ultérieures. On nous a seulement dit que les négociations ont été rompues, et la seule solution que nous avons pu trouver était celle proposée par le Comité de direction.

Mrs. Gagnon (Quebec): I'm very disappointed in the Committee's lack of openness. In any case, this motion was passed by the Steering Committee. If I could have voted, I would have objected to the fact that we could only hear from two witnesses. That can't be justified. The artists who wanted to testify on the Bill will be muzzled; they won't have the right to be heard. The role of the Committee is to hear from various groups, and especially from people who are directly affected by the legislation.

We have to hear from several witnesses. We heard from every possible person wanting to testify about the CBC, and I don't understand why we're not doing the same thing with this bill.

In any case, you had to break the tie when the Steering Committee voted. So, members were divided. I can't understand why a committee chairman would not want to hear witnesses. I am personally opposed to the Canadian Heritage Act. It's an important piece of legislation for artists, but they feel threatened by it.

I am a very disappointed young Member of Parliament. I've just been elected and I might be too idealistic, but I don't understand why there was such a lack of openness about this bill. It's unacceptable that the Standing Committee on Canadian Heritage should act this way.

[*Texte*]

Le président: En sous–comité, les votes sur toutes les motions étaient partagés également, deux à deux.

• 0925

Pour discuter au sein du Comité, il faut quand même qu'il y ait quelque chose à discuter. C'est pourquoi j'ai voté avec le gouvernement en vue de simplement présenter cette motion au Comité à des fins de discussion. C'est ce que nous faisons.

Mme Gagnon: Je pense que vous vous mettez à dos les artistes. Ce sont eux qui vont se sentir baîllonnés. Nous avons une liste importante de 45 témoins, des gens du milieu, qui ont envie d'être entendus et d'exprimer leur point de vue. Je pense que le projet de loi écarte la réalité du droit d'auteur de la société distincte. C'est un projet de loi très important et il faut qu'ils viennent donner leur point de vue. Vous ne leur permettez pas de venir ici s'exprimer, comme cela s'est fait pour Radio–Canada.

Je suis très déçue, comme nouvelle élue, et peut–être trop idéaliste, mais je pensais qu'un comité était là pour entendre des témoins, pour se faire une opinion, pour voir si nos opinions sont correctes et appuyées par d'autres.

Le président: Nous nous reservons la possibilité d'en parler au moment de l'étude de la Loi sur le droit d'auteur. Cependant, nous ne sommes pas encore saisis de cette loi et nous étudions actuellement un projet de loi qui a trait au ministère. Ce n'est pas une étude sur le droit d'auteur.

Mme Gagnon: La loi touche plusieurs points et il serait important que les artistes se fassent entendre. Si on a fait la démarche d'être entendu, c'est parce qu'on a des choses à dire. On ne tient même pas compte de certains membres du Comité. Je suis très déçue da la façon dont cela fonctionne.

Mr. Hanrahan: Just to reiterate what Madame has stated, I have been coming to the committee since the beginning of the term, and we have heard witness after witness in terms of the CBC, much of which I felt was repetitive. We were dealing with an organization that is extremely expensive and important to the Canadian taxpayer, in terms of its $1.1–billion grant.

Here we're dealing with setting up a department of well over $4 billion. We're giving it six hours. The logic of that escapes me: how we can spend so much time on one area that is really dealing with one–quarter of the budget of the other.

The Chair: Are there any other comments?

M. Plamondon: Monsieur le président, une autre proposition est–elle recevable à ce moment–ci?

Le président: Laquelle?

M. Plamondon: Une proposition visant à retirer cette motion–là, à la mettre sur les tablettes. Devez–vous procéder prioritairement à ce vote–là avant d'accepter une autre proposition?

Le président: Je crois que si. On ne peut accepter d'autre motion pendant qu'on débat de celle–ci.

M. Plamondon: Monsieur le président, si nous devons d'abord disposer de cette motion–là, je vais proposer l'amendement suivant à votre proposition:

[*Traduction*]

The Chair: There was also a tie on every motion voted in the sub–committee. Two against two.

If you want the Committee to discuss something, you need a subject. That's why I voted with the government so we could submit the motion to the Committee for debate, and that's what we're doing.

Mrs. Gagnon: I think you're turning your back on artists. They are the ones who will feel muzzled. We have a long list of 45 witnesses, or stakeholders, who want to be heard and to express their opinions. It think the Bill doesn't address copyrights within the distinct society. It's a very important Bill and we have to hear from artists. You don't want to let them testify, despite the fact that you've heard witnesses for the CBC.

As a new member who is perhaps too idealistic, I am very disappointed, but I thought the raison d'être of a committee was to hear witnesses and then to make up its mind to find out if its ideas are good and supported by others.

The Chair: We might talk about that when we consider the Copyright Act. However, we are not studying that Act but a Bill which concerns the Department. We are not considering copyrights.

Mrs. Gagnon: The Bill affects several areas and it's important we hear from artists. If people take the trouble to contact us so they can testify, it's because they've got something to say. But some members of the Committee don't even care. I'm very disappointed in the way the Committee is handling this.

M. Hanrahan: Pour revenir sur ce que ma collègue a dit, je siège au Comité depuis le début de la session, et nous avons entendu de nombreux témoins nous parler de la SRC. D'après moi, beaucoup de témoins ont répété la même chose. À ce moment–là, nous étions saisis de l'étude d'une organisation extrêmement coûteuse et importante pour les contribuables canadiens, qui paient son budget de 1,1 milliard de dollars.

Dans le cas qui nous occupe, nous étudions la création d'un ministère dont le budget dépassera les quatre milliards de dollars. Nous étudions cette question dans l'espace de six heures. C'est tout à fait illogique: pourquoi devrions–nous dépenser autant de temps à étudier une organisation dont le budget n'est que le quart d'une autre organisation à laquelle nous consacrons moins de temps d'étude?

Le président: Est–ce qu'il y a d'autres observations?

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, can I present another motion right now?

The Chair: What kind of a motion?

Mr. Plamondon: A motion to withdraw the first one, that is, to shelve it. Do you have to vote on the first motion before receiving another?

The Chair: I think so. We can't receive a motion while we're still debating the first one.

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, since we first have to vote on that motion, I'd like to propose an amendment to it:

[*Text*]

Je propose qu'à l'article 3, au lieu de dire «Trois réunions», on indique «D'autres réunions avec d'autres témoins». J'élimine. . .

Le président: Est–ce possible de me donner cela par écrit?

• 0930

M. Plamondon: J'ai deux amendements, un au point 3 et l'autre au point 4. Au point 3, au lieu de dire «Trois réunions avec d'autres témoins», on dira «D'autres réunions avec les témoins qui voudront être entendus». Je ne me rappelle plus le texte exact. J'ai ajouté cela rapidement. Le point 3 se lirait comme suit:

3. D'autres réunions avec tous les témoins qui demanderont d'être entendus d'ici la visite du ministre, et ce à compter du mercredi 30 novembre à 19 heures.

Donc, on entendra tous les témoins à ce moment–là. C'est ma première motion.

Deuxièmement, je propose qu'on remplace le point 4 par ceci:

4. L'étude du projet de loi article par article aura lieu à la suite de la comparution des témoins.

Mr. Gallaway: I have a point of order.

The Chair: It's my understanding that in standing committees motions may be made at any time.

Concurrently, when they are made they must be made in both official languages. I'd like to ask if that motion is being submitted in both official languages.

M. Plamondon: Je pense que vous faites erreur. Un membre du Comité peut soumettre un amendement dans la langue de son choix, soit en anglais, soit en français.

The Chair: That's what's being murmured to me here.

M. Plamondon: Les témoins aussi peuvent témoigner et remettre leur mémoire dans la langue de leur choix.

The Chair: And it's understood that the translation will come through the services of our friends at the back.

Now, I assume we can only debate one of these amendments at a time. Is that correct?

Peut–on débattre des deux en même temps? Voulez–vous qu'on prenne les deux en considération en même temps?

M. Plamondon: Non, l'une après l'autre.

Le président: D'accord.

Ms Brown (Oakville—Milton): How can there be two motions? I thought we had a motion and Mr. Plamondon—

The Chair: He's making an amendment.

Ms Brown (Oakville—Milton): Oh, an amendment. We keep talking about two motions.

The Chair: Sorry, he has two amendments. He wants them dealt with sequentially.

So we're discussing the first amendment, which has the effect of allowing all witnesses who ask to be heard between now and tomorrow afternoon, when the minister appears, to be heard. One can always imagine that it has been scrambled by the fax machine, but. . .

[*Translation*]

I move that we amend section 3 so it reads "Other meetings with other witnesses" instead of "Three meetings". I would drop—

The Chair: Could you write that out for me?

Mr. Plamondon: I have two amendments, one to item 3 and the other one to item 4. In item 3, instead of saying "Three meetings with other witnesses", It would say "Other meetings with witnesses who want to be heard". I don't remember the exact wording. I added it rapidly. Point 3 would read as follows:

3. Other meetings with all witnesses who ask to be heard before the Minister's appearance as of Wednesday, November 30, at 7 p.m.

So we will hear all the witnesses then. That's my first motion.

Second, I move replacing item 4 by the following text:

4. The clause by clause study of the Bill will take place after the appearance of the witnesses.

M. Gallaway: J'invoque le règlement.

Le président: Il me semble qu'on peut proposer une motion à un Comité permanent n'importe quand.

En même temps, la motion doit être proposée dans les deux langues officielles. Je vous demande donc si vous proposez cette motion dans les deux langues officielles.

Mr. Plamondon: I think you're mistaken. Any member of the Committee may submit an amendment in the language of his choice, either in English or in French.

Le président: C'est ce que l'on me souffle.

Mr. Plamondon: The witnesses may also make their presentations and submit their briefs in the language of their choice.

Le président: Bien entendu, la traduction nous parviendra grâce aux offices de nos amis en arrière.

Nous ne pouvons débattre que d'un de ces amendements à la fois. C'est bien cela?

Could we debate both at the same time? Do you want us to consider both at the same time?

Mr. Plamondon: No, one at a time.

The Chair: Fine.

Mme Brown (Oakville—Milton): Comment peut–on être saisi de deux motions? Je croyais que nous étions saisis d'une proposition et M. Plamondon. . .

Le président: Il propose un amendement.

Mme Brown (Oakville–Milton): Ah, bon! Un amendement. On nous parlait de deux motions.

Le président: Désolé, il a proposé deux modifications et veut que nous les traitions une après l'autre.

Nous débattrons donc du premier amendement qui permettra à tous les témoins qui le demandent d'être entendus d'ici demain après–midi, quand le ministre comparaîtra, de l'être. On pourrait toujours penser que le bilinographe a brouillé les cartes, mais. . .

[*Texte*] [*Traduction*]

• 0935

Is there any discussion on this amendment?

Ms Guarnieri: Mr. Chairman, we agreed at the steering committee that if other witnesses wanted to come before us, then they would make written submissions.

M. Plamondon: En ce qui a trait à l'amendement que je propose, il s'agirait que les témoins signifient au greffier par fax ou par téléphone leur intention de venir témoigner, et on les entendrait après le ministre. Il y en a déjà beaucoup qui ont fait la demande. Il s'agirait pour eux de reconfirmer leur désir de témoigner d'ici demain à 15h30, puisque le ministre doit comparaître mercredi à 15h30.

On les entendrait et on pourrait reporter à plus tard l'étude du projet de loi article par article. Cela pourrait se faire la semaine prochaine ou cette semaine si on a eu le temps d'entendre tous les témoins

S'il n'y a pas d'autres points, qu'on aille au fond du débat.

Mme Gagnon: Je voudrais simplement dire que j'avais reçu un résumé d'un témoignage qu'une personne voulait faire devant le Comité. C'est un point de vue qui mérite d'être entendu et qui démontre qu'il y a certaines faiblesses dans le projet de loi qu'on veut nous faire adopter.

Si on n'entend pas ce son de cloche–là, on se prive d'un éclairage essentiel si nous voulons adopter ou modifier ce projet de loi de façon éclairée.

Le président: Est–ce possible d'en faire une photocopie et de la faire circuler parmi les membres du Comité?

Mme Gagnon: Non. C'est un témoin qui sera refusé, qui ne pourra pas être entendu. Je pense que nous devrions, en tant que Comité, entendre ce type de témoignage qui démontre clairement qu'il y a des faiblesses dans le projet de loi et qu'il ne tient pas compte de certaines réalités. On veut venir en débattre et donner son opinion et, si le Comité refuse, je me demande ce qu'on fait ici. J'ai besoin de cet éclairage–là pour modifier la loi afin qu'on puisse aller plus loin que ce qui nous est proposé.

Le président: Vous n'êtes pas disposée à partager ce document? Y a–t–il d'autres commentaires?

M. Plamondon: Ce qui m'incite à proposer l'amendement, c'est la liste de lettres que nous avons tous reçue et dont j'ai copie ici. Le ministre aussi l'a reçue. Par exemple, l'Association nationale des éditeurs de livres démontre sa déception de ne pouvoir comparaître. On dit:

> Nous vous avions annoncé au début du mois notre intention de faire valoir devant votre Comité notre point de vue sur la question, particulièrement en ce qui touche les droits d'auteur.

C'est drôle, parce qu'il fait une comparaison avec le Comité permanent de l'industrie dans sa lettre. Il dit:

> Le Comité permanent de l'industrie a eu la courtoisie de nous acceuillir à l'occasion de l'étude du projet de loi C–46. Le président de ce Comité, votre collègue David Berger, pourra d'ailleurs confirmer la qualité des échanges que notre comparution a pu permettre.

Y a–t–il discussion de l'amendement?

Mme Guarnieri: Monsieur le président, nous nous étions mis d'accord, au comité de direction, à savoir que si d'autres témoins voulaient comparaître, ils nous présenteraient des mémoires écrits.

Mr. Plamondon: As for the amendment I'm moving, the witnesses would only have to advise the Clerk by fax or by phone that they want to appear and we could hear them after the Minister. We already have a lot of people who have made a request. They would only have to reconfirm their wish to appear before tomorrow afternoon, at 3:30 p.m., since that is when the Minister is to appear.

We could hear them and do the clause discussion by clause of the bill later. It could be done next week or this week if we have enough time to hear all the witnesses.

If there are no other points, we should get to the bottom of the whole matter.

Mrs. Gagnon: I simply wanted to say that I got a summary of a presentation someone wanted to make to the Committee. It's a point of view that's worth hearing and it shows that there are some weak points in the bill we're being asked to adopt.

If we don't hear that side of the story, we're depriving ourselves of essential clarification in the case we want to adopt or amend this bill in any enlightened way.

The Chair: Would it be possible to photocopy it and circulate it to the members of the Committee?

Mrs. Gagnon: No. It's a witness that will be refused and that won't be able to be heard. As a Committee, I think we should hear this kind of evidence that clearly shows there are weak points in the bill and that it doesn't consider certain realities. This person wants to come here and debate it and give an opinion and if the Committee refuses this, I wonder what we're doing here. I need that clarification to amend the bill so that we can go further than what is being suggested.

The Chair: You're not prepared to share this document? Any other comments?

Mr. Plamondon: I'm led to propose this amendment because of the list of letters we received and I've a copy of one here. The Minister has also received it. For example, the National Association of Book Publishers tells us of their disappointment in not being able to appear. It says:

> At the beginning of the month, we made known that we would like to be heard by your Committee, especially on the subject of copyrights.

That's funny, because he mentions the Standing Committee on Industry in his letter and here is what he says:

> The Standing Committee on Industry had the courtesy of hearing us on Bill C–46. The Chairman of this committee, your colleague, David Berger, could confirm the quality of the debate during our appearance.

[*Text*]

C'est signé par M. Michel Gay, directeur général de l'Association nationale des éditeurs de livres. C'est inadmissible pour un comité aussi important que le nôtre.

Il ne s'agit pas simplement d'une révision comme on en fait habituellement en comité, alors qu'on invite tous les organismes qui relèvent de notre mandat et qu'on leur demande de passer et d'amener les témoins qu'ils désirent pour nous informer et nous éclairer sur ce qu'ils font en tant qu'organisme et nous donner leur pronostic financier ou leur vision pour les années à venir. Là, on pourrait raccourcir cela un peu.

• 0940

Il s'agit d'un projet de loi qui aura une incidence extrêmement importante sur l'avenir, sur le concept même de notre vision du canadianisme. Nous avons reçu des lettres de l'Association nationale des éditeurs de livres, de l'Association of Canadian Publishers et du Canadian Copyright Institute qui nous écrit:

> While the current division of responsibilities between Canadian Heritage and Industry Canada are illogical and have caused immense problems for those of us involved in the copyright reform debate. . .

Ils veulent présenter en détail quelques amendements et faire quelques suggestions pour améliorer le projet de loi et leur permettre de continuer à exister.

On ne peut passer sous silence toute cette correspondance. Hier soir, les artistes émettaient un communiqué intitulé *Press Release—Liberals Say No to Artists*. C'est l'image que projette le Comité aujourd'hui. Le Comité s'est transformé en un organisme partisan impliquant même le président du Comité qui dit: Nous boycottons, nous mettons le bâillon et nous y allons de notre projet de loi sans écouter les gens qui sont concernés par cela.

J'aimerais bien pouvoir citer vos confrères libéraux, qui étaient dans l'opposition entre 1984 et 1993, et leur rappeler à quel point ils se sont battus dans les comités contre les Progressistes–conservateurs lorsque ces derniers imposaient le bâillon.

Jamais le bâillon n'a été amené aussi rapidement en comité par le Parti progressiste–conservateur lorsqu'il s'agissait d'un projet de loi. C'est quand même incroyable. La deuxième lecture vient à peine d'avoir lieu, et déjà on veut passer cela à toute vapeur.

C'est contraire à l'essence même du Parti libéral, qui a toujours été très ouvert, lorsqu'il était dans l'opposition, à une plus grande consultation avant de prendre des décisions. C'est contraire au Livre rouge et au langage utilisé par les Libéraux pendant la campagne électorale. C'est contraire à la grande tradition libérale des années 1970 à 1980, alors que le parti était très ouvert au niveau des comités, très à l'écoute des citoyens avant de prendre une décision.

On sait que le gouvernement libéral était renommé pour sa tolérance puisqu'il formait souvent des gouvernements minoritaires et qu'il réussissait à survivre deux, trois et quatre ans. Pourquoi? Parce qu'il prenait le temps, avant de prendre une décision, d'écouter les témoins, de faire des consensus sur ses projets de loi et de trancher une question seulement après avoir entendu tous ceux qui voulaient s'exprimer.

[*Translation*]

It's signed by Mr. Michel Gay, General Director of the Association nationale des éditeurs de livres. It's unthinkable for a committee like ours.

This isn't simply the kind of review a committee normally does where we invite all the organisations affected by our terms of reference and ask them to come over and show up with whatever witnesses want to inform us and enlighten us as to what they do as an organisation and tell us about their financial projections or their vision of the future. This way, we could shorten things up.

This is a Bill that will have extremely important repercussions on the future and on the very concept of our vision of Canadianism. We've received letters from the Association nationale des éditeurs de livres the Association of Canadian Publishers and the Canadian Copyright Institute and they say:

> Tandis que le partage actuel des responsabilités entre Patrimoine Canada et Industrie Canada sont illogiques et ont créé de graves problèmes pour ceux d'entre nous qui sommes engagés dans le débat sur la réforme des droits d'auteur. . .

They want to submit some detailed amendments and make a few suggestions to improve the Bill and allow them to continue to exist.

We can't sweep all this correspondence under the carpet. Last night, the artists put out a press release entitled *Press Release—Liberals Say No to Artists*. That's the image this committe is projecting today. The committe has transformed itself into a partisan organization involving even up to the Chairman of the committee who says: We are boycotting, we are dropping the guillotine and we are going ahead with our Bill without hearing the people concerned.

I'd just love to be able to quote your Liberal colleagues who were in the ranks of the opposition between 1984 and 1993, just to remind them how hard they fought in committee against the Progressive Conservatives when they dropped the guillotine.

Even the Progressive Conservatives never dropped the guillotine that fast in a committee when they were examining a Bill. It's just unbelievable. We've hardly heard the second reading and you already want to shove it through.

It's contrary to the vey essence of the Liberal Party which was always very open, when it was sitting on the opposition side, to greater consultation before decisions being made. It's contrary to the Red Book and the language used by the Liberals during the elections campaign. It's contrary to the great liberal traditions of the seventies and eighties when the party was very open at the committee level and when it listened to fellow citizens before making a decision.

We know that the liberal government was reputed for its tolerance because it often formed a minority government and managed to survive two, three and four years. Why? Because they took the time, before making a decision, to listen to witnesses, to build consensus on its bills and come to a decision only after having heard all those who wanted to be heard.

[*Texte*]

On voit aujourd'hui le Parti libéral se faire dire par ses artistes: *Liberals Say No to Artists*. C'est un nouveau langage dans le domaine des arts, un langage auquel le Parti libéral ne nous avait pas habitués.

Il me semble que le Parti libéral devrait corriger cette perception–là immédiatement en manifestant une ouverture d'esprit, en acceptant d'écouter ceux qui veulent témoigner, qui veulent non pas rejeter le projet de loi, mais simplement faire comprendre au gouvernement que les hauts fonctionnaires qui l'ont rédigé ou les conseillers du ministre ont peut–être oublié certains aspects et ont peut–être oublié aussi, ne vivant pas dans la réalité de ces gens–là, de tenir compte de certains critères, certaines orientations et de certains faits, notamment dans le domaine de l'autoroute électronique et de toute l'influence que cela aura sur les *copyrights*, etc. Donc, il s'agit de faire valoir la vision des gens du milieu, de ceux qui vivent quotidiennement dans ce domaine–là.

Il n'est pas question ici de faire reculer le gouvernement. Il est peut–être question de modifier le projet de loi. Au moins, on pourrait écouter les témoins et, ensuite, en tant que Comité, nous pourrions réfléchir, faire en sorte qu'il y ait le moins de partisannerie possible et en arriver à des modifications par consensus.

• 0945

Dans ce sens, je ne vois pas pourquoi on imposerait le bâillon au début de l'audition de témoins et pourquoi on transformerait ce Comité en comité partisan.

Il vaudrait beaucoup mieux s'attarder tout de suite à dresser une liste de témoins selon les suggestions des trois partis afin de s'assurer que tous les points de vue pourront être entendus, ceux des producteurs et ceux des créateurs, en ce qui a trait au droit d'auteur. Ensuite on pourrait entendre l'association des artistes et tous les autres organismes intéressés, dont j'ai une liste ici. Il s'agit de 18 associations qui avaient confirmé à notre dévouée greffière qu'elles étaient intéressées à venir dire quelques mots sur ce projet de loi. On peut les limiter dans le temps, mais peut–on les empêcher de parler?

Cette liste comprend: Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, Association of Canadian Publishers, Association nationale des éditeurs de livres, Canadian Artists' Representation Copyright Collective Inc., Canadian Conference of The Arts, Canadian Copyright Institute, Canadian Film and Television Production Association, Canadian Music Publishers Association, League of Canadian Poets, Mouvement Québec français, Mouvement national des Québécoises et Québécois, Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs, Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada, la Société Saint–Jean–Baptiste, l'Union des artistes et l'Union des écrivaines et écrivains Québécois.

Tous ces gens se sentent dans l'obligation de venir témoigner. Ils sentent surtout le besoin de dire au gouvernement que dans son projet de loi, il y a peut–être des modifications à apporter, certains paragraphes où il a peut–être mal saisi la réalité quotidienne et ils voudraient, non pas demander au gouvernement de dépenser davantage ou l'influencer dans ses prévisions budgétaires, mais faire valoir leur vision du ministère du Patrimoine canadien.

[*Traduction*]

And today we see the Liberal Party being told by its artists: *Liberals Say No to Artists*. This is a new language in the area of the arts, a language the Liberal Party was not speaking to us before.

It seems to me the Liberal Party should correct that perception immediately by showing itself to be broad–minded, by listening to those who want to be heard and who don't want to reject the bill, but simply make the government understand that the senior officials who wrote it or the Minister's advisors perhaps forgot some aspects and also perhaps forgot, because they're not living in artists shoes, to take into account certain criteria, orientations and facts, especially in the area of the information highway and all the influence this will have in the area of copyrights and so forth. So this is to hear about the vision of the people most intimately involved, those for whom this situation is their daily lives.

It's not a question of getting the government to back down. It might be a question of amending the Bill. We could at least hear the witnesses and then, as a committee, we could think things over and see to it that there's the least partisanship possible and arrive at amendments through consensus.

So I don't see why the guillotine would be brought down without having heard witnesses or why this Committee would be made into a partisan committee.

It would be far better to look at drawing up a list of witnesses right now based on the suggestions from the three parties, to make sure that all points of view are heard, those of the producers and designers, concerning copyrights. Then we could hear the associations of artists and all the other interested organizations that I have a list of here. These are the 18 associations that confirmed to our devoted clerk that they were interested in saying a few words about the bill. We could impose time restrictions, but should we prevent them from speaking?

On this list we have: the Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, the Association of Canadian Publishers, the Association nationale des éditeurs de livres, the Canadian Artist Representation Copyright Collective Inc., the Canadian Conference of the Arts, the Canadian Copyright Institute, the Canadian Film and Television Production Association, the Canadian Music Publishers Association, the League of Canadian Poets, the Mouvement Québec français, the Mouvement national des Québécoises et Québécois, the Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs, the Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada, the Société Saint–Jean–Baptiste, the Union des artistes and the Union des écrivaines et écrivains Québécois.

All these people feel an obligation to come forward. They especially feel the need to tell the government that in its bill there are perhaps some amendments to be made, some paragraphs where the realities of day to day life have not perhaps been understood and they would like, not to ask the government to spend more money or be influenced in its budgets or estimates, but put across their views to the Department of Canadian Heritage.

[*Text*]

Il me semble qu'il serait important que tous les députés autour de la table fassent preuve d'ouverture d'esprit, entendent ces gens, ou du moins des regroupements, non pas dans un sens partisan, mais dans un sens d'ouverture d'esprit en vue d'améliorer le projet de loi.

Je ne sais pas si on peut connaître la position réelle des membres du Comité. C'est le Comité directeur qui avait proposé cette motion, sachant sans doute qu'elle serait modifiée. Les membres du Comité pourraient peut–être maintenant s'exprimer et nous dire s'ils sont disposés à entendre des témoins plutôt que de se faire les complices de leur gouvernement dans l'imposition du bâillon, surtout que le président nous a dit qu'il ne savait pas qui avait décidé cela.

Cela a peut–être été décidé par les whips ou la direction de chacun des partis, mais le Comité est indépendant. Il se doit de faire son travail indépendamment de directives partisannes de façon à mieux servir la population et les gens directement touchés par ce ministère.

Pourquoi le gouvernement nous envoie–t–il ces projets de loi? Il nous les envoie pour les bonifier, pour les améliorer. Il nous les envoie pour qu'on fasse une réflexion plus profonde avec les gens du milieu et qu'on présente un rapport afin que le gouvernement puisse disposer de ce projet de loi. C'est nier l'existence même du Comité que de dire que nous allons entendre des témoins pour la «frime», c'est–à–dire faire semblant qu'on est intéressés. On va passer deux heures un soir, deux heures un matin et deux heures l'autre après–midi, et on dira ensuite on gouvernement: Eh bien, continuez; nous sommes simplement des gens de parade et nous n'avons aucune idée, aucune responsabilité.

[*Translation*]

I think it's important that all members around the table show an open frame of mind, hear those people or at least some associations, not with any sense of partisanship, but with an open mind and with a view to improving the bill.

I don't know if we can find out the real position of the Committee members. The Steering Committee had submitted that motion, probably knowing that it would be amended. The members of the Committee might perhaps now wish to speak and tell us if they're ready to hear witnesses rather than simply be the accomplices of their government in imposing closure, especially since the chairman has told us that he has no idea who made that decision.

Maybe it was decided by the Whips or the leaders of each of the parties, but the Committee is independent. It must do its work independently from any partisan instructions with a view to giving better service to the population and the people directly affected by this department.

Why does the government send us these bills? It's to improve them and make them better. They send them to us to engage in thoughtful dialogue with the stakeholders with a view to having us submit a report so that the government can then deal with the bill. The very existence of the Committee is jeopardized when we're told that were going to hear witnesses only as a token gesture. So we'll spend two hours some night, two hours some morning and two hours some other afternoon at this and then tell the government: Well, go ahead; we're just here to be paraded around and we have no ideas nor do we assume any responsibility.

• 0950

Pourquoi dépensons–nous tant d'argent à constituer des comités permanents si on reçoit des directives qui nous disent de faire ceci et de faire cela? Il faut absolument qu'on joue notre rôle et qu'on prenne le temps de bien le faire. Il faut qu'on ait la décence et le respect d'entendre les gens du milieu lorsqu'ils sont touchés par un projet de loi aussi important.

Mr. Hanrahan: I'll just make two or three points. I understand from my colleague that we have a fairly large number of witnesses who have requested to attend as well, and they are caught in the same boat as the Bloc's witnesses in that they could not be given the opportunity to speak. Further to that, I want to make sure that I understand the amendment in regard to further witnesses. We are, in this amendment, asking these witnesses to indicate their intention before the minister appears and then have the ability to appear afterwards. Is that correct? This process could go on for some time.

Would it be possible to ask some of the government members on the committee why they are opposed to hearing these witnesses?

The Chair: You could certainly ask them. They may choose not to respond.

Mr. Hanrahan: I'd like the benefit of their experience and insight.

Ms Guarnieri: Quite simply, Mr. Chairman, the members on this side are not pursuing a procrastination agenda as the opposition members are.

Why do we spend so much money setting up standing committees if we get instructions telling us to do this or that? We absolutely have to play our role and take the time to do it well. We have to have enough decency and respect to hear the stakeholders when they're affected by such an important Bill.

M. Hanrahan: Je tiens à dire deux ou trois choses. D'après mon collègue, il y a un grand nombre de témoins qui voudraient se faire entendre et ils sont pris dans le même bateau que les témoins du Bloc, c'est–à–dire que l'on ne leur donne pas l'occasion de s'exprimer. De plus, je veux être bien sûr de comprendre l'amendement en ce qui concerne les futurs témoins. D'après cet amendement, nous allons demander à ces témoins de faire connaître leurs intentions avant la comparution du ministre pour pouvoir ensuite comparaître plus tard. C'est bien cela? Les audiences pourraient se prolonger.

Serait–il possible de demander à quelques uns des députés ministériels membres du Comité pourquoi ils s'opposent à entendre ces témoins?

Le président: Vous pourriez certainement le leur demander, mais ils pourraient choisir de ne pas répondre.

M. Hanrahan: Je voudrais bien profiter de leur expérience et de leur sagesse.

Mme Guarnieri: C'est bien simple, monsieur le président, les membres de ce côté–ci ne s'engagent pas dans d'interminables tergiversations contrairement aux députés de l'opposition.

[*Texte*]

Mr. Hanrahan: So then to hear witnesses, in your opinion, is procrastination?

Ms Guarnieri: These members have not been asked to appear. He has read off a list. We're not debating copyright law at this point in time. This is a reorganization bill of the department.

Mr. Hanrahan: They obviously feel it's important to be here, and our witnesses do as well.

M. Plamondon: On ne doit pas discuter du droit d'auteur comme tel, mais de l'absence de juridiction sur le droit d'auteur. C'est cela que l'industrie et les auteurs veulent vous expliquer. On pourrait peut–être trouver une façon de les satisfaire par un amendement sans que cela ait des conséquences graves sur le projet de loi lui–même.

Vous avez parlé plus tôt, madame, de l'intention possible de l'opposition de faire un *filibuster*. Je ne vois pas comment vous pouvez nous faire un procès d'intention. Je pense qu'on devrait procéder comme le faisaient anciennement les gouvernements. Si, en cours de route, on trouve ou vous jugez qu'il y a exagération, c'est là qu'on impose le baîllon. On ne l'impose pas en prêtant des intentions à l'opposition.

Ce n'est pas nous que vous allez insulter et pénaliser en utilisant le baîllon au Comité. Ce sont les artistes et le monde de la culture qui voudraient se faire entendre pour vous faire des suggestions, pour vous faire comprendre que les hauts fonctionnaires, en rédigeant le projet de loi, n'ont pas compris. Quand on connaît le ministre, cela ne nous surprend pas qu'il n'ait pas compris. Il n'a pas compris le milieu des artistes. Il est souvent en contradiction avec eux et beaucoup plus à l'écoute de ses hauts fonctionnaires.

• 0955

Donc, il serait extrêmement souhaitable que le ministre reçoive, de la part de notre Comité, des amendements ou des suggestions, dans un rapport venant de l'ensemble de l'industrie du cinéma, de la télévision, de la radio, des écrivains, des poètes, enfin de tous ceux qui veulent se faire entendre.

Il y a aussi dans ce projet de loi un aspect très important. Le concept même de la culture canadienne est en jeu, de même que tout le concept qui entourait—n'utilisons pas le terme «société distincte», car cela semble choquer des gens, mais disons plutôt «société différente»—la culture québécoise. Tout cela est mis de côté. Il y a donc une réflexion à faire là–dessus. Des organismes comme la Société Saint–Jean–Baptiste et le Mouvement Québec français voudraient faire entendre leur point de vue pour voir quelle place a la culture française dans la Loi sur le Patrimoine canadien.

Cette culture canadienne est–elle une négation de la notion d'un peuple fondateur? Il y a donc des mots à faire préciser par les hauts fonctionnaires dans au texte actuel, mais il y a aussi des intentions gouvernementales à faire clarifier par le ministre. Il y a aussi les conséquences sur les gens qui vivent dans le quotidien la réalité artistique et ceux qui ont toujours été les porte–parole et les défenseurs du biculturalisme.

[*Traduction*]

M. Hanrahan: Donc, vous me dites qu'entendre les témoins, c'est tergiverser?

Mme Guarnieri: On n'a pas demandé à ces membres de comparaître. Il nous a lu des noms sur une liste. Nous ne débattons pas du droit d'auteur à ce moment–ci. Ce projet de loi ne vise qu'à constituer le ministère.

M. Hanrahan: De toute évidence, c'est important pour eux de se trouver ici et il en va de même pour nos témoins.

Mr. Plamondon: We're not going to discuss copyrights as such, but the absence of jurisdiction in the field of copyright. That's what the industry and the authors themselves want to explain to you. Perhaps we could find a way of satisfying them through an amendment without it having any serious consequences on the Bill itself.

You talked about the possibility of a filibuster, earlier on, madam. I don't see why you'd be imputing motive. I think we should proceed as governments used to do in the past. If it's found or if you find during the process that we're exaggerating, that's when you bring in closure. You don't invoke closure simply because you're imputing motives to the Opposition.

We're not the ones you're insulting or penalizing if you use closure in this committee. It's the artists and the cultural stakeholders that would like to be heard to make suggestions to you, to make you understand what the senior officials didn't understand when they wrote the Bill. Knowing the Minister, we're not really surprised that he hasn't understood. He simply does not understand artists and the way they work. His positions are often completely contrary to theirs and he tends to put much more stock in the views of his senior officials.

So, we are suggesting that the Minister, through this Committee, be given the amendments or suggestions presented in a report prepared by representatives of the film, television and radio industries, writers, poets and other artists who are anxious to make their voices heard.

One aspect in particular of this legislation is extremely important. The very concept of Quebec as a—we won't say "distinct society", because people don't like that term, but a "different" society. All of that is completely ignored. These are important matters that have to be given some thought. Organisations like the Société Sain–Jean–Baptiste and the Mouvement Québec français want to make their views heard and to know exactly what the status of French culture will be under the Act to Establish the Department of Canadian Heritage.

Does the notion of Canadian culture automatically negate that of a founding people? So, there are some specific terms used in the legislation that will have to be clarified by senior officials, just as the government's intentions will have to be clarified by the Minister. These issues will have a direct impact on the lives of artists and those who have always spoken up in defence of bi–culturism.

[*Text*]

Ces gens–là, souvent spécialistes dans ces domaines, pourraient nous éclairer énormément et faire en sorte que ce projet de loi ait une portée un peu différente, surtout sous certains aspects. J'essaie de comprendre pourquoi vous ne voulez pas de témoins, pourquoi vous voulez les bâillonner, pourquoi vous voulez dire non aux artistes, pourquoi des communiqués comme *Liberals Say No to Artists* ne vous touchent pas.

Avez–vous complètement oublié que vous avez été élus non pas pour bâillonner, mais parce qu'on s'attendait à ce que le nouveau gouvernement ait une ouverture d'esprit, qu'il soit tolérant, qu'il s'inspire du Parti libéral des années 1970, qui avait une grandeur d'âme et une vision généreuse? On s'attendait également à ce que ce nouveau gouvernement ait une attitude qu'on ne sentait pas chez l'ancien gouvernement. Toutefois, vous êtes plus dictateurs et vous utilisez davantage le bâillon que le dernier gouvernement.

Les membres du gouvernement peuvent–ils m'expliquer pourquoi ils ont une telle attitude? Pourquoi voulez–vous bâilloner nos artistes? Pourquoi ne voulez–vous pas de témoins? Pourquoi voulez–vous passer en vitesse ce projet de loi? Pourquoi y a–t–il urgence?

The Chair: Are we ready to vote?

M. Plamondon: J'attends ma réponse, car j'ai posé une question.

The Chair: Seeing no response—

Mme Gagnon: On est bâillonnés de tous côtés. On ne peut pas parler.

M. Plamondon: Je pense qu'il doit sûrement y avoir des raisons pour lesquelles on veut bâillonner les artistes. Votre whip vous donne–t–il la permission de parler? Avez–vous la permission de parler? C'est incroyable quand même!

Mme Gagnon: C'est incroyable parce que tous ces gens avaient des questions à poser lors de l'étude sur Radio–Canada. C'est complètement ridicule. Personne ne veut prendre la parole, ou du moins entendre une opinion dissidente ou souhaiter que les artistes viennent se faire entendre.

• 1000

J'aurais aimé entendre l'un des députés ministériels dire: Oui, on a le goût de savoir ce que les artistes pensent, par exemple, de l'unité canadienne.

On veut aussi faire la promotion de l'unité canadienne avec le projet de loi C–53. J'aurais aimé entendre des gens nous dire ce qu'ils souhaitaient voir dans cette loi et ce que cette loi représente pour eux. Je pense qu'on passe à côté de ce que devrait être un comité. Un comité est là pour entendre des témoins et je pense qu'on recule par rapport à ce qui nous est proposé. Nous avons nos propres opinions en tant que députés.

Il y a beaucoup d'organismes de mon milieu qui m'ont téléphoné pour me dire combien ils étaient profondément choqués et déçus, parce qu'ils avaient des choses à dire. Ils viennent surtout du Québec. Cependant, quand on insère des

[*Translation*]

Those people, who are often experts in their fields, could provide tremendous assistance and help to ensure that this legislation has a somewhat different impact, particularly as far as certain aspects of it are concerned. I'm trying to understand exactly why you don't want to hear any witnesses, why you are determined to muzzle them, why you refuse to allow artists to make their voices heard, and why press releases entitled *Liberals Say No to Artists* don't seem to have the slightest effect on you.

Have you forgotten that you were elected not to muzzle people, but because Canadians wanted a new government that would be more open, more tolerant and, taking inspiration from the philosophy of the Liberal Party back in the 1970's, would show the kind of generosity of spirit and noble mindedness that characterized it back then? People also expected the new government to have a different kind of attitude from the one the previous government had shown. And yet, you seem to be even worse dictators and more intent on muzzling people than the former government was.

Can government members present here explain to me why they feel this way? Why are you intent on muzzling our artists? Why do you refuse to hear witnesses? Why are you in such a hurry to pass this legislation? What is so urgent about it?

Le président: Sommes–nous prêts à voter?

Mr. Plamondon: I'm waiting for an answer, because I did ask a question.

Le président: Puisqu'il n'y a pas de réponse. . .

Mrs. Gagnon: You're trying to muzzle everyone, I see. Now we are not even allowed to speak.

Mr. Plamondon: I'm sure there must be reasons why the government is so intent on stifling artists' opposition. Does your whip allow you to talk in committee? Have you been given permission or not? This is absolutely unbelievable!

Mrs. Gagnon: All the more so since each and everyone of them had a great many questions when we were studying the CBC. It is absolutely ridiculous. It would seem that no one is prepared to speak up or hear opposing views; none of them has any desire whatsoever to give artists an opportunity to speak their piece.

I would have liked to hear one of the government member say: yes, we do want to know what artists think about Canadian unity, for instance.

Yes, we are interested in promoting Canadian unity through Bill C–53. I would have liked to hear people say what they would like to see in this legislation and what it represents for them. What we are seeing here is a complete departure from the true role of a committee. A committee's role is indeed to hear witnesses, and as far as I'm concerned, what is being suggested represents a major setback. As members of Parliament, we have our own views.

There are many organizations in my area who have contacted me to tell me just how shocked and upset they were about this process, because they had important things to say. They are mainly from Quebec. When the government decides to

[*Texte*]

mots comme «unité canadienne» dans ce projet de loi... Personnellement, je sais très bien que l'unité canadienne est en déclin au Québec et que les gens s'identifient beaucoup plus à la société québécoise qu'à la société canadienne. Il y a eu trois peuples fondateurs et c'est une façon de les écarter. Je ne me sens pas respectée dans mes valeurs et dans mon identité de députée francophone ici, à la Chambre des communes.

Donc, je pense que vous devriez entendre ces témoins. Ils sont crédibles, ils ont une crédibilité dans l'opinion publique. On se fait dire que c'est nous, de l'Opposition officielle, qui sommes de mauvaise foi. Eh bien, acceptez d'entendre des témoins qui sont crédibles au sein de la société québécoise.

Vous leur faites un affront en ne les entendant pas, et je suis choquée de l'attitude du Comité. Nous faire voter une loi en vitesse ne démontre pas la transparence à laquelle on devrait pouvoir s'attendre d'un gouvernement et surtout d'un comité. Nous sommes là pour éclairer le gouvernement et le ministre. On pourrait soulever plusieurs choses qui sont fautives dans le projet de loi.

La loi est nettement insuffisante en ce qui a trait, par exemple, aux auteurs. Je ne veux pas discuter de la Loi sur le droit d'auteur, mais il y a un manque de juridiction dans cette loi et j'aimerais que ces témoins puissent se faire entendre. On pourrait leur donner le temps nécessaire pour s'exprimer, comme on l'a fait pour Radio–Canada.

Pourquoi Radio–Canada est–elle plus importante? Ce projet de loi a été déposé en Chambre et on en était à la deuxième lecture. Donc, pourquoi la faire adopter de façon si rapide juste avant la fin de la session? C'est vraiment un manque de respect par rapport à la démarche que le Comité doit entreprendre. C'est un manque de transparence. Je le dénonce et je le déplore.

The Chair: Has anyone got anything new to say on this before we go to the vote?

M. Plamondon: Je voudrais pouvoir me rallier à l'ensemble du Comité, majoritairement libéral. Je voudrais bien leur donner raison de ne pas entendre de témoins. Cependant, je voudrais qu'on m'apporte des arguments qui justifient cela. Comment peut–on justifier qu'on ne veuille pas entendre des témoins directement liés à ce projet de loi et qui veulent être entendus pendant quelques minutes afin de pouvoir nous faire des suggestions? Pourquoi leur dit–on non? Je voudrais entendre les députés de l'autre côté me convaincre de l'urgence de ce projet de loi au point d'utiliser le bâillon pour ne pas entendre des témoins.

Je vous rappelle que le ministre Dupuy, lorsqu'il avait paradé devant ce Comité, avait dit que le projet de loi sur le drois d'auteur serait étudié au printemps. Il neige et on attend toujours ce projet de loi. Pourquoi? Y–a–t–il de la discordance entre le ministère de l'Industrie et le ministère du Patrimoine canadien?

[*Traduction*]

use words like "Canadian unity" in this legislation... I know for a fact that Canadian unity is on the decline in Quebec and that people identify far more with Quebec society than they do with Canadian society. There are three founding people here in Canada and this is just a way of excluding them. I don't feel any respect is being shown here for my values and my identity as a francophone member of Parliament here in the House of Commons.

So, I think you should agree to hear witnesses. We are talking about credible witnesses whose views are respected by the Canadian public. Everyone says that we, the members of the Official Opposition, are the ones acting in bad faith. Now, you have an opportunity to show your good faith by agreeing to hear the views of credible witnesses who represent Quebec society.

You refusal is an insult to them, and I must say that I am frankly shocked by the Committee's attitude. Railroading a piece of legislation in this way is anything but a demonstration of the kind of transparency the Canadian people thought they could expect from this government and particularly from a committee like ours. Our role is to enlighten the government and Minister. If we were given the opportunity, we would be able to raise a number of problems with the legislation.

As far as authors are concerned, for example, this Bill is totally inadequate. While I do not want to debate copyrights here, there is definitely a jurisdictional problem in this legislation and I would like to give witnesses an opportunity to voice their opinions. We should give them all the time they need to do that, just as we did during our study of the CBC.

Why is the Canadian Broadcasting Corporation more important? This legislation has already been tabled in the House of Commons and has had second reading. Why are you now trying to push it through so quickly just before the end of the session? It shows a total lack of respect for the process a committee is required to follow. It also demonstrates a total lack of transparency. I deplore this kind of behaviour and I say it is totally unacceptable.

Le président: Des membres du Comité auraient–ils des commentaires à faire que nous n'avons pas encore entendus avant que je mette la question aux voix?

Mr. Plamondon: I would like to be able to go along with the decision made by the Committee—a committee composed mainly of Liberal members. I would like to be able to acknowledge that they are right not to hear witnesses. But I would like to hear their rationale. How can one possibly justify not hearing the views of witnesses in connection with this legislation—witnesses who are only asking to be given a few minutes of the Committee's time to make some suggestions? Why are they being shunned? I would like the members opposite to try and convince me that this legislation is so urgent that we have to resort to muzzling witnesses.

I would remind you that Minister Dupuy, when he came to impress us during a committee appearance, said that legislation dealing with copyrights would be reviewed in the spring. Well, we already have snow and we're still awaiting the legislation. Why? Is there some disagreement between the Industry Department and the Department of Canadian Heritage?

[*Text*]

On ne le sait pas, sauf que tout cela devrait être clarifié avant que le projet de loi sur le Patrimoine canadien soit adopté. Dans ce sens–là, les témoins pourraient nous aider à mieux comprendre.

[*Translation*]

None of us is in a position to say, but we all know that these kinds of issues must be clarified before the Bill on the Department of Canadian Heritage is passed. In that sense, witnesses could definitely help us to get a better understanding of what is at stake here.

• 1005

Donnez–moi un argument qui justifie le refus d'entendre des témoins. Donnez–moi un argument. Est–ce que votre whip vous permet d'apporter des arguments? Est–ce que votre parti vous bâillonne aussi comme vous voulez bâillonner le Comité?

Give me just one argument that would justify your refusal to hear witnesses. Just one. Has your whip given you permission to give us your arguments? Does your party muzzle you just as you are now trying to muzzle the Committee?

Vous avez été élus démocratiquement, vous représentez la population, vous avez le droit de parole et vous pouvez l'exercer. Ou bien vous nous dites que vous aimeriez entendre des témoins, ou bien vous nous dites que vous ne voulez pas en entendre, que vous refusez d'entendre le point de vue des artistes, que vous refusez d'entendre le point de vue de l'industrie du disque, des éditeurs de livres, des artistes du cinéma, de la télévision, de la radio, etc.

You were elected democratically, you represent the people of Canada, you have the right to speak your views and you are in a position to exercise that right. Either you tell us you want to hear witnesses, or you tell us you do not want to hear them, that you refuse to hear the views of artists, that you refuse to hear the views of representatives of the record industry, of book publishers, of film, television, and radio artists, and so forth.

C'est ce que vous me dites et je veux savoir pourquoi. Si je sais pourquoi, peut–être que je vais me rallier. Je vous donne des arguments pour les entendre. Vous, donnez–moi des arguments pour ne pas les entendre et peut–être que je pourrai me rallier à vous et comprendre votre point de vue. Mais j'ai besoin de savoir comment on en vient à utiliser le bâillon contre tout le monde de la culture lors de l'étude d'un projet de loi aussi important.

That is precisely what you are telling me, and I want to know why. If I understand your reasons, I may be willing to accept them. I have already stated my reasons for wanting to hear witnesses. Now it is up to you to give your arguments for not hearing them; perhaps once I've heard your views, I may see your point. But I have to know why the government has been reduced to stifling the entire cultural sector on such important legislation.

J'attends votre réponse.

I am waiting for your answer.

The Chair: Are we ready for the vote on the amendment?

Le président: Sommes–nous prêts à voter sur l'amendement?

Mme Gagnon: On attend la réponse.

Mrs. Gagnon: We are still waiting for an answer.

M. Plamondon: On va faire un tour de table.

Mr. Plamondon: Perhaps we could go around the table and get everyone's views.

Mme Gagnon: Vous ne savez pas pourquoi vous ne voulez pas entendre les auteurs? C'est important. On voudrait savoir qui vous bâillonne comme cela. Vous ne voulez pas exprimer votre opinion?

Mrs. Gagnon: Don't you know why you don't want to hear the views of authors? This is important. We want to know who has given you the order not to speak up. Do you not want to express your views?

Mme Guarnieri: On dit beaucoup en peu de mots.

Mrs. Guarnieri: We may use few words, but we make our point.

M. Plamondon: Pardon?

Mr. Plamondon: Pardon?

Mme Guarnieri: Nous, on dit beaucoup en peu de mots.

Mrs. Guarnieri: I said that we may use few words, but we make our point.

Mme Gagnon: Je vous ai déjà entendu parler plus longuement que cela, ma chère collègue.

Mrs. Gagnon: Well, I have noticed you can be quite loquacious at times.

Le président: Vous avez en face de vous un ordre de trappistes parlementaires.

The Chair: You are looking at an order of trappist parliamentarians.

Mme Gagnon: Oui, c'est cela.

Mrs. Gagnon: Yes, that is what it is.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Read the amendment again.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Ayez donc l'obligeance de relire l'amendement.

The Chair: We're replacing item 3 with the words:

Le président: Le troisième point serait remplacé par ce qui suit:

D'autres réunions avec tous les témoins qui demanderont d'être entendus d'ici la visite du ministre, et ce à compter du 30 novembre à 19 heures.

Other meetings with all witnesses wishing to be heard between now and the Minister's appearance, starting on November 30, at 7 p.m.

[*Texte*]

That's the motion we're debating now. It would have the effect of beginning to hear any witness who asks to be heard between now and the appearance of the minister tomorrow at 3:30 p.m., and we would begin hearing such people starting tomorrow at 7 p.m. That's the amendment we're debating currently.

Mr. Hanrahan: Can these witnesses continue even after the minister's appeared before us?

The Chair: Oh, no. As I understand it, the sense of the motion is that the cut–off for asking to appear or reconfirming that you wish to appear would be between now and 3:30 p.m. tomorrow. After that we begin to hear the witnesses. That's simply to—

Mr. Hanrahan: Yes.

The Chair: Twenty–four hours of people letting us know is the sense of this, and then we just hear them until they run out, according to this motion. I guess that would be the sense of it.

Mr. Hanrahan: So there would be no time limit on their presentations.

The Chair: That is correct. There would be no time limit.

Mr. Hanrahan: Mr. Chairman, if I could just add to the comments already made by the Bloc... A number of our witnesses have indicated that under the present restrictions we were just told about they are not going to be able to attend as witnesses even during the two–hour period. Many of these folks have put in an awful lot of time, effort, and I'm sure finances in preparing these reports. I think it is ungracious of us not to hear them. I would ask the clerk if we do not have any responsibility towards the finances they might have invested in their preparation, which they are now not prepared to give.

• 1010

The Chair: The clerk might have a different answer, but it seems to me that the only financing we do is actually of travel, and also, I guess, of translation.

We don't finance people in any other way, do we?

The Clerk of the Committee: No.

Mr. Hanrahan: No, but they put the money in themselves.

The Chair: Into what?

Mr. Hanrahan: Into the preparation of the report. Some of the reports we would hear would be quite extensive. I'm sure it involves hours of research—

The Chair: Of course they could also be submitted to us in written form, but, as I understand it, unless we make an explicit provision to do so, we do not pay witnesses to prepare reports, to write them, or to give them.

[*Traduction*]

Voilà donc la motion dont nous sommes actuellement saisis. Si nous l'adoptons, nous pourrons commencer à entendre les témoins qui le demanderont d'ici la comparution du ministre demain à 15h30, et nous les entendrions à partir de demain à 19 heures. Voilà l'amendement dont nous sommes actuellement saisis.

M. Hanrahan: Ces témoins pourront–ils continuer à comparaître, même après la comparution du ministre?

Le président: Non. Si je comprends bien, cette motion prévoit que la date limite pour demander à comparaître ou pour confirmer sa présence devant le Comité serait demain à 15h30. Après cela, nous commencerions à entendre des témoins. L'idée...

M. Hanrahan: Oui.

Le président: Autrement dit, il y aurait un délai de 24 heures pour que les éventuels témoins communiquent au Comité leur désir de comparaître, et ensuite, nous les entendrions jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus, si je comprends bien le sens de cette motion.

M. Hanrahan: Donc, les témoins pourraient parler aussi longtemps qu'ils le voudraient.

Le président: C'est exact. Aucune limite de temps ne serait imposée.

M. Hanrahan: Monsieur le président, si vous me permettez de réagir aux commentaires des représentants du Bloc... plusieurs témoins nous ont déjà indiqué qu'en raison des restrictions qui viennent de nous être annoncées, ils ne pourront comparaître devant le Comité, même pendant le délai de 2 heures qui serait prévu. Bon nombre d'entre eux ont consacré beaucoup de temps, d'efforts et d'argent, sans doute, à la préparation de ces rapports. À mon avis, il serait très impoli de ne pas les entendre. Je voudrais savoir de la greffière si le Comité ne serait pas responsable d'une partie des fonds qu'ils auraient consacrés à la préparation de leur document—document dont ils ne pourront nous faire prendre connaissance.

Le président: La greffière vous dira peut–être autre chose, mais il me semble que les seules dépenses dont nous pourrions être responsables seraient des dépenses liées aux déplacements et éventuellement à l'interprétation.

Nous ne sommes pas tenus d'offrir d'autres formes d'aide financière; n'est–ce pas?

La greffière du Comité: Non.

M. Hanrahan: Non, mais ils ont quand même investi quelque chose.

Le président: Dans quoi?

M. Hanrahan: Dans la préparation de leur rapport. Certains de ces rapports sont sans doute très complets. Je suis convaincu qu'ils ont dû faire beaucoup de recherches.

Le président: Ils pourraient évidemment nous les soumettre par écrit, mais d'après ce que j'ai pu comprendre, à moins que nous n'en décidions autrement, le comité ne rembourse jamais les dépenses de témoins liées à la préparation, à la rédaction ou à la présentation de rapports.

[*Text*]

Mr. Hanrahan: But we have given them, at least by implication, the right to appear before us, and having spent that money on that presentation—

The Chair: I might be wrong, but have we actually made a formal request to any witnesses for Bill C–53 other than the ones who are appearing this week? In other words, lists were submitted but not signed off. Therefore anybody who started to work on their submission in the hope that they would be heard did so on their own initiative. It was not a decision of this committee to draw up the witness list. So that was a form of voluntary activity that we didn't ask of them.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I would like to make a few comments at this point. Part of the reason why those lists were submitted to you was that, in my view, a commitment was made from you as the chair, and also from the Prime Minister, that the work of the parliamentary committees was going to be different, that indeed we would have an opportunity to vet fully potential or prescribed legislation that might be going through the House of Commons.

Let's be real here. The only reason why we're having this discussion this morning is to try to make a point with you in terms of the commitment—at least, the assumption we were all working under—that indeed our witnesses would be heard and that we would have an opportunity to go through this legislation clause by clause and that we were going to have an opportunity to vet it fully.

This particular department has been without a legislative structure for well over a year, and it has operated quite well, at least insofar as its having a function within the House of Commons is concerned.

You've said here that lists were submitted with the assumption from us that these witnesses would be able to appear. One of the reasons why our leader did not appear in this last round, or even speak to Bill C–53 in the House, was that there was the hope that he would be able to present here in committee, because this was supposed to be the stage at which we would have influence in a non–partisan way. This was a commitment from the Prime Minister and, I had thought, also from you.

Now the CBC review, as far as I'm concerned, has virtually fallen off the table. We're not even going to follow the process of the CBC review up until Christmas, as we thought we were going to do.

Now what I thought was going to be perhaps a six–to eight–week process after the House resumes its session after the Christmas break is also not going to take place.

The whole reason for this issue today is to make that point and to make it clearly. Quite frankly—and I don't like to use these words—I really hate being jerked around like this. I feel that's exactly what has happened to all of us here insofar as the proposed opportunity we were going to have to pursue the legislation, and to do it clause by clause, is concerned.

[*Translation*]

M. Hanrahan: Mais nous leur avons donné l'impression qu'ils auraient le droit de comparaître devant nous, et puisqu'ils ont déjà engagé ces dépenses pour préparer leur exposé. . .

Le président: Je me trompe peut–être, mais avons–nous vraiment demandé officiellement à des témoins—à part ceux qui vont comparaître cette semaine—de venir faire des exposés au sujet du projet de loi C–53? Autrement dit, des listes ont été soumises à notre examen mais nous n'avons pas retenu tous les noms. Ceux qui ont dicidé de préparer un mémoire en espérant être retenus l'ont fait de leur propre chef. Ce n'est pas le comité qui a décidé de préparer une liste de témoins. Donc, il s'agit bien de quelque chose qu'ils ont fait volontairement.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): J'aurais quelques commentaires à faire à ce sujet. Si ces listes vous ont été présentées, c'est parce que vous, le président, et le Premier ministre également nous avez plus ou moins garanti que le comité parlementaire pourrait désormais travailler différemment—que nous aurions l'occasion d'examiner en profondeur tout projet de loi ou toute éventuelle mesure législative qui pourrait être déposée à la Chambre des communes.

Soyons donc honnêtes. Si ce débat a lieu ce matin, c'est parce que nous tenons à vous rappeler votre engagement—ou du moins vous faire comprendre que vous nous avez laissé entendre que nos témoins auraient l'occasion de comparaître et que nous pourrions étudier ce projet de loi article par article et en analyser tous les éléments.

La structure du ministère est sans fondement législatif depuis plus d'un an, et cela n'a pas empêché le ministère de bien fonctionner, du moins en ce qui concerne ses rapports avec la Chambre des communes.

Vous avez dit tout à l'heure que nous avons présenté ces listes en étant convaincus que les témoins dont nous soumettions le nom auraient l'occasion de comparaître. Eh bien, si notre chef n'a pas comparu pendant la dernière série de rencontres, et s'il n'a même pas parlé du projet de loi C–53 à la Chambre, c'est parce qu'il espérait pouvoir le faire en comité, puisqu'on nous avait laissé entendre que ce serait l'occasion d'influencer le processus législatif de façon non partisane. Voilà l'engagement qui a été pris par le Premier ministre et, si je m'abuse, par vous–même également.

En ce qui me concerne, l'étude de la SRC n'est plus du tout pertinente pour l'instant. Nous n'allons même pas poursuivre cette étude jusqu'aux vacances de Noël, comme nous pensions le faire.

Maintenant, j'apprends que l'étude qui devait se dérouler sur six ou huit semaines au retour de la Chambre, après les fêtes de Noël, ne va pas non plus avoir lieu.

Si nous débattons la question aujourd'hui, c'est parce que nous voulons vous faire bien comprendre que ce genre de conduite est tout à fait inadmissible. Je tiens à vous dire bien franchement que je n'aime pas qu'on me prenne pour une imbécile. Et c'est tout à fait l'impression que j'ai en ce qui concerne ce qui nous a été dit au sujet du projet de loi et de l'occasion qui nous serait donnée de l'examiner en détail et de l'étudier article par article.

[*Texte*]

There's a great deal in this whole bill. What have you got—18 departments, 23 programs? To flush $3.4 billion through the system in just a couple of days seems to me to be ludicrous beyond words.

As for any witnesses coming to appear here, if we have any witnesses at all coming from the west, how can they possibly get arrangements together in a matter of 8 or 10 hours to get out here when they were operating under the assumption that they would have a far longer period of time?

I am really disappointed with the process. We were racing around last week with the House leaders, trying to find some way to get around this impasse, but we came to nothing. I didn't hear from you and I don't know what position you took on all of that, but trying to negotiate some sort of a presentation approach, or how to deal with all the witnesses who were wanting to appear, watering 45 down to 3. . .

As I said, I feel really jerked around.

[*Traduction*]

Ce projet de loi comporte beaucoup d'éléments importants. Si je ne m'abuse, il vise 18 ministères et 23 programmes différents, n'est-ce pas? Faire adopter en quelques jours un projet de loi qui représente des dépenses de 3,4 milliards de dollars me semble tout à fait invraisemblable.

Quant aux témoins, si l'on veut faire venir des témoins de l'Ouest, comment peut-on s'attendre à ce qu'ils soient là dans 8 ou 10 heures, alors qu'ils croyaient avoir beaucoup plus de temps pour se préparer?

Toute cette démarche me déçoit beaucoup. La semaine dernière les leaders à la Chambre couraient d'une réunion à l'autre pour essayer de trouver un moyen de sortir de l'impasse, mais sans succès. Vous ne nous avez rien dit, et je ne sais même pas quelle était votre position à ce sujet, mais pendant toutes ces négociations au sujet de l'approche à prendre en comité, sur les témoins qui voulaient comparaître, sur la façon de retenir trois témoins sur 45. . .

Comme je vous l'ai déjà dit, j'ai vraiment l'impression qu'on m'a prise pour une imbécile.

• 1015

The Chair: Just to reiterate something I said before you came in, which picks up on your last remark, there was, I understand, an attempt to find a compromise among the whips of the three main parties. That compromise was a package deal that not only involved the number of witnesses that would appear before the committee but also the days of debate that would be allocated subsequently. I am told they were close but failed to reach an agreement. That leaves us with this particular motion. Of course, should the whips subsequently come to another arrangement that would cover the whole process, which is what we're all interested in, then of course this is simply our operating plan as of today.

We can't even begin to understand the importance of it or even ask why things such as copyright aren't included in it unless we actually get things under way with the witnesses appearing before us today.

As I also said before you arrived, it's certainly my hope that we can find some amicable way of dealing with this. However, because that larger agreement failed, we have this particular motion. We have an amendment and I wonder whether we're ready to vote on it now.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, that particular discussion with our House leaders and the whip went on for two days. It's my understanding that when it was brought forward to you, you rejected it.

The Chair: That would be completely false. Your understanding is completely false. I was not involved in negotiations. I was told a deal had been struck. I was operating on that assumption and then was told it was off the rails. I didn't do the deal and I didn't undo the deal. I just heard about it. I was not a player in the deal.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): You just heard about it.

Le président: Si je peux me permettre de répéter quelque chose que j'ai dit avant votre arrivée, et qui rejoint votre dernière remarque, je crois comprendre que les whips des trois principaux partis ont justement essayé d'en arriver à un compromis. Ce compromis devait concerner non seulement le nombre de témoins qui comparaîtraient devant le comité mais aussi le nombre de jours qui seraient prévus pour débattre le projet de loi. D'après ce qu'on m'a dit, ils sont passés bien près de conclure une entente. Voilà donc la raison pour laquelle nous sommes saisis ce matin de cette motion. Évidemment, si les whips arrivent par la suite à s'entendre sur une formule globale—et c'est cela qui nous intéresse, je crois—à ce moment-là, cette motion pourrait être considérée comme un projet provisoire.

Nous n'allons jamais arriver à bien comprendre l'importance de ce projet de loi ni les raisons pour lesquelles il ne vise pas le droit d'auteur si nous ne mettons pas rapidement le processus en branle en commençant dès aujourd'hui à recevoir des témoins.

Comme je l'ai dit avant votre arrivée, j'espère bien que nous allons réussir à régler ce problème à l'amiable. Toutefois, étant donné que les whips n'ont pas réussi à s'entendre, nous sommes bien obligés d'examiner la motion qui est devant nous. On nous a présenté un amendement, et je voudrais savoir si les députés voudraient que je le mette aux voix.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Monsieur le président, les pourparlers entre les leaders à la Chambre et le whip ont duré deux jours. Il paraît que lorsqu'on vous a présenté ce compromis, vous l'avez aussitôt rejeté.

Le président: Eh bien, c'est parfaitement faux. Ce qu'on vous a dit est faux. Je n'ai aucunement participé aux négociations. On m'a dit au contraire qu'un marché avait été conclu. Je comptais m'organiser en conséquence et c'est alors qu'on m'a dit qu'il n'y avait plus de marché. Je ne l'ai ni négocié ni rejeté. J'en ai simplement entendu parler. Mais je n'ai jamais été joueur.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Ah, bon.

[*Text*]

The Chair: Yes. I said, if you can find a solution to this that deals with the whole process, including the days of debate that will follow in the House, that would be my preferred solution. So they went at it. It was not anything I said or did. I was just told (a) it was on and then (b) it was off. That's all I know. That's my understanding.

Mme Gagnon: Puis–je ajouter quelque chose en ce qui a trait à la négociation? Tout dépend des objectifs qu'on a. Nous voulions entendre le plus de témoins possible. En tout cas, ce n'est pas l'objectif qui vous anime. Si on ne peut en entendre de 12 à 15, au lieu des trois que vous proposez, cela démontre que, dans le fond, l'objectif poursuivi par le gouvernement et par les autres membres du Comité est d'en entendre le moins possible.

On a intérêt à en entendre le plus possible. On me dit qu'il y a eu des négociations en vue d'en entendre de 12 à 15. Je pense qu'on était près du but. On a peut–être dépassé le nombre de témoins que vous vouliez entendre. Cependant, il faut s'entendre sur les objectifs dès le départ.

Il est certain que nous voulons en entendre le plus possible, mais cela ne fait pas partie de votre objectif. Deux témoins, cela vous suffit? C'est inadmissible qu'il n'y ait que deux témoins pour chaque parti. C'est de la mauvaise foi.

Le président: Il s'agit de deux heures par parti. Ce n'est pas nécessairement. . .

Mme Gagnon: C'est deux heures par parti.

Le président: . . .limité à deux témoins. Cela pourrait être quatre témoins.

Mme Gagnon: On sait comment cela se déroule. On entend très peu de témoins en une heure et demi parce qu'il y a une période de questions. C'est très peu pour adopter un projet de loi aussi important. Je comprends mal. Comment se fait–il qu'on étudie cela à la toute dernière minute, lors d'une fin de session, quand on sait très bien que ce projet de loi était préalablement au menu? Donc, je pense que votre objectif est d'entendre le moins de témoins possible.

The Chair: Is there any other point of view before we have a vote on the amendment?

• 1020

M. Plamondon: je suis surpris que les membres du gouvernement trouvent drôle que nous cherchions à améliorer un projet de loi ou à donner aux témoins la possibilité de venir se faire entendre. Je suis surtout surpris de leur silence.

Ils ne comprennent pas que refuser de s'expliquer sur les raisons pour lesquelles ils ne veulent pas de témoins, c'est carrément insulter les témoins. C'est carrément dire à l'Union des artistes, à tous ceux qui travaillent comme créateurs ou comme producteurs d'aller se faire foutre, qu'on ne veut rien savoir d'eux, qu'on est assis ici et que nous sommes des robots qui allons voter ce qu'un ministre contesté et contestable a décidé à l'aide d'un quelconque comité consultatif.

[*Translation*]

Le président: J'ai bien dit aux négociateurs: «Si vous êtes en mesure de trouver une solution globale, comprenant le nombre de jours de débat à la Chambre, ce serait ma préférence.» Mais ce sont eux qui ont négocié. Je n'ai rien dit ni rien fait de particulier. À un moment donné, on m'a dit qu'un marché avait été conclu, et peu de temps après, on m'a dit qu'il n'y avait plus de marché. C'est tout ce que je peux vous dire. C'est ainsi qu'on m'a expliqué la démarche.

Mrs. Gagnon: May I add a word or two regarding these negotiations? I think it's important to point out that it depends on what your goals are. We wanted to hear as many witnesses as possible. It is clear that that was certainly not your goal. If we are not going to be given an opportunity to hear even 12 or 15 witnesses, rather than the three you're proposing, then it seems clear that the goal of both the government and other Committee members is to hear as few witnesses as possible.

I think it is in the Committee's interest to hear as many as possible. I am told there were negotiations with a view to hearing between 12 and 15 witnesses. I think we were close to reaching an agreement. We may have pushed for more witnesses than you wanted to hear. But I do think it's important to agree on what the purpose of such negotiations is before they begin.

There is no doubt that we want to hear as many witnesses as possible, but that does not jibe with your plans. Do you really think two witnesses are enough? Deciding there will only be two witnesses per party is totally unacceptable. It proves you are acting in bad faith.

The Chair: The proposal was for two hours per party. That does not necessarily. . .

Mrs. Gagnon: Two hours per party.

The Chair: . . .mean it would be limited to two witnesses. It could also mean four witnesses.

Mrs. Gagnon: We know how the process works. Very few witnesses can be heard in the space of an hour and a half because there is a question period. We are being given too little time to pass such an important bill. I really don't understand. Why are we studying this legislation now, at the last minute, so close to the end of the session, when we knew full well that it would be coming forward? It seems clear to me that your goal is to hear as few witnesses as possible.

Le président: Y a–t–il d'autres observations avant que nous mettions l'amendement aux voix?

Mr. Plamondon: I'm surprised government members find it funny that we're trying to improve this legislation or give witnesses a chance to make their views known. What I find most surprising is their silence.

What they do not seem to understand is that refusing to explain the reasons why they don't want to hear witnesses, they are insulting them even further. They may as well come right out and tell the ''Union des artistes'', creators and producers to go to hell, that they're not the slightest bit interested in anything they may have to say, that we are all just a bunch of robots and that we are going to pass anything and everything this controversial and I dare say questionable minister has decided on with the help of a so–called advisory committee.

[*Texte*]

Le projet de loi n'est sûrement pas arrivé sur le bureau du ministre après consultation du caucus libéral. Je sais que, dans le Parti libéral, il y en a qui sont sensibles aux revendications du monde artistique et à l'aspect démocratique du fonctionnement des comités.

Il y a d'autres Libéraux, qui siègent dans d'autres comités, qui jugent important de s'exprimer personnellement et de défendre leur point de vue au lieu de rester silencieux et de se contenter d'être des robots votants.

Je ne comprends pas que des députés autour de cette table se mettent à rire lorsque nous essayons d'exercer des pressions pour faire entendre des témoins qui ont demandé de venir réfléchir avec nous sur la pertinence de ce projet de loi et sur l'importance d'y apporter certaines modifications. Par exemple, la Conférence canadienne des arts dit dans son communiqué:

> La CCA oeuvre depuis longtemps en faveur d'un centre unique de responsabilité du droit d'auteur au sein du Patrimoine canadien et de son prédécesseur, le ministère des Communications. Le partage actuel des pouvoirs a été à l'origine du lamentable retard accumulé par une importante réforme de la Loi sur le droit d'auteur qui a été proclamée en 1924. Toutefois, la décision de confier la responsabilité du droit d'auteur au ministère de l'Industrie sera accueillie avec désarroi par les créateurs. . .

Les créateurs crient au désarroi. Les créateurs, c'est quoi dans une société moderne? C'est l'identité même de cette société. Comment une nation peut–elle s'affirmer et resplendir à travers le monde sinon par ses créateurs. Ce sont les créateurs qui façonnent l'image, qui différencient un pays d'un autre, qui font en sorte qu'on a une âme canadienne ou une âme québécoise. Ces créateurs–là vous crient leur désarroi, demandent de venir témoigner, vous demandent de prendre 10 minutes de votre temps pour entendre leur points de vue et vous leur répondez: Allez vous faire foutre. Vous leur dites carrément cela.

Non seulement vous leur dites d'aller se faire foutre, mais en plus, vous refusez d'expiquer pourquoi vous ne voulez pas les entendre. C'est antidémocratique. Cela ne s'est jamais vu dans les gouvernements qui ont précédé le vôtre. C'est contraire à l'essence même de votre parti, le Parti libéral, qui incarnait la tolérance, qui a donné naissance à la Loi sur les langues officielles, qui a donné naissance à une ouverture d'esprit extraordinaire envers les réfugiés, qui a façonné un peu l'image canadienne, l'identité canadienne dans ce grand Canada, non pas des deux nations, mais d'une seule nation, ce que je conteste en tant que Québécois. Je reconnais cependant que ce parti–là était un parti ouvert.

Là, tout à coup, vous projetez l'image d'un parti plus conservateur que le Parti progressiste–conservateur, d'un parti complètement débranché de la réalité des gens, complètement fermé au dialogue avec les gens du milieu artistique, du monde des artistes, du monde des arts, et vous refusez de leur dire pourquoi vous ne voulez pas les entendre.

Je veux que vous le disiez et j'insisterai *ad vitam aeternam* pour que vous me donniez une raison de refuser ces gens–là.

[*Traduction*]

This legislation certainly did not land in the Minister's office after consultation with the Liberal caucus. I know that there are some people in the Liberal Party who are sensitive to the concerns of artists and to the need to ensure that committees operate democratically.

There are some Liberals, sitting on other committees, who think it's important to express their personal views and to defend those views rather than remaining silent and agreeing to be nothing more than voting robots.

I cannot understand why members sitting around this table would find it laughable that we are trying to pressure the government into hearing witnesses who have asked to share their reflections with us on the relevance of this legislation and on the need to make certain amendments. The Canadian Conference of the Arts, for instance, states the following in its press release:

> The CCA has long been seeking the establishment of a single center of responsibility for copyrights within Heritage Canada and its predecessor, the Department of Communications. The current power–sharing arrangement has resulted in the deplorable delay in bringing foward important reforms to the Copyright Act that was proclaimed back in 1924. However, creators are bound to be distressed upon hearing of the government's decision to transfer responsibility for copyright to the Department of Industry.

Creators here in Canada are already making it known how distressed they are. Just what do creators mean to a modern society? Well, they are its very identity. How can a nation assert itself and make its influence felt throughout the world if not through its creators. It is a nation's creators that shape its image, that allow it to distinguish itself from other nations and that define the Canadian or Quebec soul. These creators are telling you how distressed they are by your decision and asking to take ten minutes of your time to present their views, and yet your answer is: Go to hell. That is basically what you are telling them.

Not only are you telling them to go to hell, but you are refusing to tell them why you don't want to hear from them. It is totally undemocratic. I have never seen a previous government behave in this way. This kind of behavior runs completely counter to the very principles on which your party, the Liberal Party, was founded—a party that has always personified tolerance, that introduced the Official Languages Act, that showed extraordinary openness to refugees, that played a part in shaping Canada's image and in shaping Canada's identity as one nation—not two nations, but one, something I cannot accept as a Quebecker. However, I am prepared to acknowledge that your party has always been an open–minded party.

Now, all of a sudden, you project the image of a party that is even more conservative that the Progressive–Conservative Party, of a party completely set apart from reality, completely uninterested in any kind of dialogue with artists and with people working in the artistic field, and you refuse to tell them why you will not hear them.

I want to hear your reasons, and I will go on insisting ad nauseum until I am told why you refuse to hear these people out.

[*Text*] [*Translation*]

• 1025

Lorsqu'on dit que les créateurs nous crient leur désarroi dans un communiqué, vous nous dites «non». Le communiqué d'hier disait: *Liberals Say No to the Artists*. Le projet de loi compromet l'autorité du ministre du Patrimoine canadien. Ce sont les créateurs qui disent cela. Ils veulent venir vous expliquer ce point de vue. Peut–être qu'en les écoutant l'expliquer, vous allez mieux comprendre et que, par la suite, vous allez mieux pouvoir influencer les adjoints du ministre afin que ce dernier cesse d'être une espèce de perroquet qui répète ce qu'un comité restreint lui dicte de dire ou d'écrire.

When we say that creators are telling us how helpless they are through a press release, you answer ''no''. The press release issued yesterday was titled: Liberals Say No to the Artists. The bill puts the authority of the Minister of Canadian Heritage in jeopardy. It's what the creators are saying. They want to come and elaborate on this point of view. Maybe if you listened to what they have to say, you'd be able to understand the situation better and, later on, to be in a better position to pressure the Minister's deputies so that they can stop him from acting like some kind of parrot who repeats whatever a select Committee tells him to say or to write.

Ce ministre devrait être attentif aux besoins du milieu. Il devrait également être un animateur, un homme d'une plus grande tolérance et aussi une personne qui accepte que les compromis sont la voie de l'avenir. Dans ce sens–là, entendre des témoins ne pourrait que vous servir à trouver des arguments pour infléchir le ministre et le Cabinet afin qu'on en arrive à un projet de loi qui reflète réellement la réalité canadienne, qui tienne compte de la réalité québécoise et également des besoins du milieu, et que ce projet de loi devienne le défenseur de l'identité canadienne à laquelle vous tenez tant. Tout cela serait en conformité avec le Livre rouge que vous avez brandi pendant toute la campagne électorale.

This Minister should be attentive to the needs of the community. He should also be its driving force, somebody who is able to show greater tolerance and who accepts the fact that compromises are the way of the future. In that sense, hearing witnesses could only lead you to find arguments to influence the Minister and Cabinet so that we finally have a bill which actually reflects Canadian reality, which takes Quebec reality into account as well as the needs of those concerned, a bill in defence of this Canadian identity that you value so much. All of this would be along the same lines as the Red Book that you have brandished all along the electoral campaign.

Là, le Livre rouge est fermé. Il est devenu un livre bleu foncé. Il n'existe plus, et le dialogue est fini. On dit à tous les créateurs canadiens qui servent à façonner votre identité: On ne veut rien savoir de vous; vous pouvez aller vous faire foutre; on a décidé d'agir en dictateurs. On sait où conduit la dictature culturelle. Cela conduit à la perte de notre propre identité. Lorsqu'on ne respecte pas nos créateurs, lorsqu'on ne respecte pas le monde des arts, que nous reste–t–il pour nous identifier? Que nous reste–t–il pour progresser comme société moderne, d'avant–garde?

Now, the Red Book is closed. It has become a dark blue book. It does not exist any more and the dialogue has come to an end. To all Canadian creators who contribute to forge our identity we are now saying: We don't want to hear anything about you; you can go to hell; we have decided to act as dictators would. We know what cultural dictatorship could lead to. To the loss of our own identity. When we don't respect our creators, when we don't respect the artistic community, what is left for us to identify with? How can we make any progress on the road to becoming a modern, avant–garde society?

Pendant toute la campagne électorale, vous étiez fiers d'être Canadiens et d'appartenir à ce pays, comme le disait votre Premier ministre. Eh bien, l'une des façons de le démontrer, c'est d'être à l'écoute de ceux qui façonnent cette identité–là, c'est–à–dire les créateurs, les artistes. Aujourd'hui, vous leur dites que vous ne voulez même pas les entendre.

All through the electoral campaign, you were proud to be Canadian and to belong to this country, as your Prime Minister was saying. Well, one way to show this is to listen to those who fought this identity, that is the creators, the artists. But today, you tell them that you don't even want to listen to them.

J'insiste encore une fois. Donnez–moi une raison, une seule raison pour ne pas entendre ces artistes–là, pour refuser d'entendre leurs points de vue à ce Comité, dont le rôle est justement de les entendre. Vous voyez la carte «Témoins». Ces sièges–là existent. Normalement, les témoins, ceux qui sont concernés par un projet de loi, peuvent venir s'exprimer afin de pouvoir bonifier le projet de loi. C'est l'essence même des comités. Autrement, laissons–les tomber. Cessons de gaspiller de l'argent et disons: Nous vivons dans une dictature; laissons le ministre décider quels projets de loi doivent être votés, sans consultation.

Let me say this one more time. Give me one reason, one single reason why you don't want to hear those artists, why do you refuse that they come and give their opinion to this Committee, the role of which is precisely to hear them. You see card bearing the name ''witnesses''. These seats are indeed reserved for them. Typically, witnesses, those who are concerned by a bill, can come and give us their opinion so that we can change the bill for the better. This is the very nature of committees. Otherwise, we just have to let them go. We should stop wasting money and simply say: We live under a dictatorship; let the Minister decide which bills should be adopted, without any consultation.

Combien de fois vous ai–je entendu, pendant la campagne électorale, parler du rôle important du député et de la place que vous lui donneriez? Pendant les deux premiers mois de la session, il y a eu deux ou trois projets de loi ayant trait à la

During the electoral campaign, how many times did I hear you mention the importance of the role played by members of Parliament and the prominent place you would give them? Through the first two months of the parliamentary session, two

[*Texte*]

défense nationale. À la Chambre, on demandait aux députés de s'exprimer sur le rôle des Casques bleus. On parlait de libre expression et de votes libres. On parlait d'un rôle important pour les députés.

Vous avez un rôle important à jouer. Ce rôle est, premièrement, d'exprimer votre point de vue. Dites–moi pourquoi vous ne voulez pas entendre les artistes. Dites–moi pourquoi vous ne voulez pas répondre aux cris de désarroi des créateurs, et je comprendrai peut–être vos arguments. Mais au moins, faites–les connaître.

• 1030

Pendant la campagne électorale, vous aviez promis d'exprimer votre point de vue, d'être des députés et des défenseurs, non pas du parti, mais des intérêts des Canadiens et des Canadiennes. Vous vouliez être des porte–parole auprès de votre parti pour l'influencer dans le sens où vos électeurs et électrices vous le demandaient.

Comment se fait–il qu'aujourd'hui vous acceptiez de devenir des perroquets de votre parti ou des robots mettant à exécution les décisions prises par votre parti? J'ai besoin de savoir pourquoi vous refusez cela. Le Comité est l'endroit idéal pour le faire.

Donc, donnez–moi une raison pour laquelle vous refusez d'entendre les créateurs, le monde de la télévision, le monde de la radio, tous ceux qui sont directement touchés par ce projet de loi–là. J'écouterai avec intérêt votre point de vue.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, I do want to make some further comments with respect to Mr. Plamondon and his comments about the cultural components of this legislation. There is no question that it is an extremely complex bill, and everyone says it needs following.

We're looking at copyright, for example, and this has been mentioned this morning. Ancient legislation from the 1930s must now be brought forward, at least in terms of today's environment, with respect to technology, both print and visual media. We're looking at two departments, Industry and Heritage, being responsible for copyright matters.

I'm not sure that one hour of debate, or one hour of a witness in this committee, is going to address the complexities of the particular piece of legislation.

The other one that I want to mention, out of the six that I will, is parks policy. Parks fall both in the areas of heritage and environment. I know that when individuals were speaking in the House during the debate prior to the bill coming here, people were scratching their heads and saying, "Why is this person talking about parks? We've just been talking about issues of multiculturalism and culture and copyright. Now we have somebody talking about parks." So if there was confusion in our committee, there also was confusion outside it as well, as people looked to see parks policy now in the area of environment.

I also want to touch on the whole issue of multiculturalism. The government has just committed $24 million to the establishment of a race relations institute, and that is borrowed money. That is money that the government does not have. We

[*Traduction*]

or three bills concerning national defence were submitted. Members of Parliament were asked to give their opinion in the House on the role of the UN peacekeeping troops. People were talking about free expression and free votes. They were talking about an important role for our members of Parliament.

You have an important role to play. It consists of, first of all, expressing your opinion. Tell me why you don't want to hear artists. Tell me why you don't want to answer creators when they express their helplessness, and maybe I'll understand your arguments. But at least, tell us what they are.

During the electoral campaign, you promised to express your opinion, to the members of Parliament who would stand up not for your Party, but for the interests of all Canadians. You wanted to be the voice of your constituents to influence your Party.

How come you have now been changed into parrots or robots who execute decisions made by your Party? I need to know why you refuse to do this. The committee is the best place to express yourselves.

So, give me a reason why you refuse to hear creators, representatives of the television and radio industry, all of those on whom this Bill is going to have a direct impact. I'll be very interested to hear your point of view.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, je tiens à faire d'autres observations sur les déclarations de M. Plamondon concernant les aspects culturels de cette mesure législative. Je ne remets pas en question le fait que ce projet de loi soit extrêmement complexe et tout le monde s'accorde pour dire qu'il manque de suite.

Il y a par exemple le droit d'auteur, un sujet qui a été mentionné ce matin. On doit maintenant moderniser des mesures législatives qui datent des années 30, au moins pour prendre en compte la technologie moderne qui affecte aussi bien la presse écrite que les médias visuels. Et il y a deux ministères, le ministère de l'Industrie et le ministère du Patrimoine canadien qui sont responsables des questions de droits d'auteur.

Je ne suis pas sûr qu'une heure de discussion ou une heure de témoignage devant ce comité puisse nous permettre de démêler la complexité des dispositions législatives qui s'appliquent dans ce cas.

L'autre domaine que je veux citer, parmi six autres, est celui de la politique concernant les parcs. Les parcs tombent dans le champ de compétence du patrimoine et de l'environnement. Je sais que lorsque des gens se sont levés à la Chambre pour participer au débat qui a précédé le renvoi du projet de loi à ce comité, il y en a qui se grattaient la tête et qui se disaient «Pourquoi parle–t–on de parcs? On vient juste de parler de multiculturalisme, de culture et de droits d'auteur. Et maintenant, voilà que quelqu'un se met à parler des parcs.» Donc, si notre comité a pu être en proie à la confusion, il n'a pas été le seul et d'autres s'attendaient à trouver la politique concernant les parcs placés désormais dans le secteur de l'environnement.

Je veux également soulever toute la question du multiculturalisme. Le gouvernement vient juste de s'engager à contribuer 24 millions de dollars pour l'établissement d'un institut qui se consacrera à l'étude des rapports entre les races.

[*Text*]

are going to be seeing increasing evidence of a burden on taxpayers as the government continues to promise those kinds of programs, because any new program that comes forward is on borrowed money. It is money that we don't have. This was money that was not in the budget.

That is only one example from the whole area of multiculturalism and the complexity of that particular issue with respect to what Canadians are willing to pay for and the area of responsibility that Canadians should assume in this country of ours that we call Canada.

We also spent $22 million on a report on reproductive technology under the Status of Women. We have an obligation to pursue the content of that report and not have it just sit somewhere gathering dust on a shelf.

I can certainly see the interest this discussion I'm raising has with the chair. He's not even there.

The Chair: Oh, yes, he is.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Well, he's not listening.

This is just evidence, I guess, of the same old kind of thing. Spending $22 million for a report to gather dust on some shelf does not do justice to that report on reproductive technology.

Sports Canada is another issue, Mr. Chairman, where we have accountability of expenditures that needs to be addressed. I have a letter into Sports Canada and to the Canadian Cycling Association looking at accountability of expenditures dating back to 1985. That letter has not been responded to, and we're looking not only at accountability of expenditures but the integrity of those individuals who manage and administer those various organizations.

The last comment I want to make is on the CBC. We've spent the last six months on this review, and I really had felt there was an opportunity for this group to demonstrate its ability to work together, to give direction to the CBC, and, of course, in our deliberations hopefully to provide direction for the Minister of Finance in his February budget work. Well, as I said earlier, that appears to have fallen off the table. Little interest is now evident in putting together any kind of a composite piece from all of us with respect to the CBC.

• 1035

Mr. Chairman, I am very disappointed in the turn of events over the last five days. I can only urge, if it's at all possible for us, that we give opportunities to witnesses who, as I said earlier, were under the assumption that this committee did have objectives of listening to everybody to ensure everyone would be heard and indeed were not going to be reducing everything to a mere three days to look at expenditures of $3.4 billion and to flush it through the system that quickly.

[*Translation*]

C'est de l'argent que nous allons devoir emprunter. C'est de l'argent que le gouvernement n'a pas. De plus en plus, nous allons pouvoir constater la lourdeur du fardeau imposé aux contribuables si le gouvernement continue de promettre ce genre de programme, étant donné que tout nouveau programme devrait être financé par des fonds d'emprunt. C'est de l'argent que nous n'avons pas. C'est de l'argent qui n'existait pas dans le budget.

Ce n'est là qu'un exemple mais il illustre bien la complexité de la question du multiculturalisme lorsqu'on songe à ce que les Canadiens sont prêts à financer tout en tenant compte de leurs responsabilités vis–à–vis notre pays, ce pays que nous appelons le Canada.

Nous avons également dépensé 22 millions de dollars pour que l'Agence canadienne du statut de la femme puisse faire faire un rapport sur les méthodes artificielles de procréation. Nous avons maintenant l'obligation de donner suite à ce que contient ce rapport et de ne pas le laisser prendre la poussière sur une quelconque étagère.

Je me rends très bien compte à quel point la présidence s'intéresse à mes propos. Le président n'est même pas vraiment là.

Le président: Oh si, il est là.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Alors, il n'écoute pas.

Je suppose que cela démontre encore et toujours la même chose. Dépenser 22 millions de dollars pour faire faire un rapport qui va rester sur une étagère à ramasser la poussière, et puis ne pas accorder à ce rapport sur les méthodes artificielles de procréation tout l'intérêt qui lui est dû.

Il y aussi la question de Sports Canada, monsieur le président, un organisme auquel nous devrions demander de justifier ses dépenses. J'ai demandé des explications à ce sujet à Sports Canada et à l'Association cycliste canadienne dans une lettre que j'ai envoyée en 1985. Je n'ai jamais reçu de réponse et ce qui devrait nous préoccuper c'est non seulement la justification des dépenses mais également l'intégrité des personnes qui gèrent et administrent ces diverses organisations.

La dernière observation que je vais faire touche la SRC. Cela fait six mois que nous avons lancé ce processus d'examen; je m'étais dit qu'il y avait là une réelle possibilité que les membres de ce groupe démontrent qu'ils pouvaient collaborer, orienter les activités de la SRC et, naturellement, au cours de nos délibérations, parvenir avec un peu de chance à formuler un avis à transmettre au ministre des Finances pour qu'il en tienne compte lorsqu'il préparera son budget de février prochain. Eh bien, comme je l'ai dit tout à l'heure, il me semble que l'on ait bel et bien oublié tout cela. Il est maintenant clair que les membres du comité ne sont guère intéressés à contribuer à l'élaboration d'une vision commune en ce qui concerne la SRC.

Monsieur le président, je suis bien déçu de la tournure des événements depuis cinq jours. J'insiste sur la nécessité d'entendre autant de témoins que possible, le public est persuadé que nous allons entendre tous ceux qui veulent présenter leur point de vue plutôt que de nous limiter à trois jours pour étudier des dépenses de 3,4 milliards de dollars pour vite expédier les choses.

[*Texte*]

I think it's been said before that the Liberal government has put forward so little real, meaningful legislation over the last year and some months that this is just another effort to demonstrate that they at least have something for us to work with until our Christmas break. That, quite frankly, is your bottom line.

Thank you.

The Chair: Madam Gagnon.

Mme Gagnon: Vous avez proposé d'allouer deux heures aux témoins des différents partis. Cela fait donc un total de six heures. J'aimerais vous sensibiliser aux points qui sont litigieux dans la loi sur le Patrimoine. J'aimerais vous convaincre de l'importance d'entendre des témoins sur plusieurs aspects de cette loi.

On parle d'identité canadienne versus identité québécoise. J'aimerais entendre des témoins sur cet aspect–là de la loi. Ce serait une façon de démontrer qu'il n'y a pas qu'une culture, qu'une identité ici au Canada. Plusieurs témoins le pensent.

J'aimerais vous lire ce que pourrait être une revendication par rapport à l'identité québécoise. Le ministre du Patrimoine canadien, lors de la séance du 3 octobre, avait une définition très large du Patrimoine. Il disait que c'était l'ensemble des signes qui font que chacun de nous se reconnaît en tant qu'individu appartenant à un groupe, voire à un pays.

À son avis, le ministère du Patrimoine canadien devrait devenir le navire amiral de l'identité canadienne. Pourtant, ce projet traduit l'impérialisme culturel canadien qui cherche à radier l'identité nationale québécoise et se rattache à une autre tradition qui s'inspire du rapport Durham.

Plusieurs témoins pourraient nous donner des points de vue sur différents points. Y a–t–il une identité canadienne ou une identité québécoise? Y a–t–il trois peuples fondateurs, qui sont les autochtones, les francophones et les anglophones? L'identité canadienne est douteuse, et j'aimerais entendre des témoins nous dire ce qu'ils en pensent. Là–dessus, il y a plusieurs témoins qui aimeraient se faire entendre.

Le droit d'auteur est un autre point litigieux. On sait que, dans le projet de loi C–53, il y a absence de juridiction en ce qui a trait au droit d'auteur. On sait que les communications et la radiodiffusion relèvent du ministère de l'Industrie.

• 1040

J'aimerais que des gens concernés disent ce que cela signifiera que de devoir relever du ministère de l'Industrie et quel impact cela aura dans les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion.

On parle aussi du statut de l'artiste. Personnellement, j'aimerais voir le statut de l'artiste relever du ministre du Développement des ressources humaines. J'aimerais savoir quel serait l'impact par rapport à la décision du Tribunal du statut de l'artiste. Quel sera le mandat du ministre quant au statut de l'artiste?

Un autre aspect du projet de loi touche aux langues officielles. J'aimerais aussi que les témoins viennent nous dire quels amendements on pourrait apporter au projet de loi à ce sujet.

On pense à Ginn Publishing. J'aimerais avoir des sons de cloche d'autres intervenants. C'est un projet de loi très complexe, et ces intervenants pourraient nous apporter un éclairage important quant à la bonification du projet de loi et aux amendements qu'on pourrait y apporter.

[*Traduction*]

Je pense qu'on a déjà fait remarquer que le gouvernement libéral a proposé si peu de mesures législatives d'envergure depuis un an et quelques mois que c'est simplement là un autre effort de montrer qu'ils ont de quoi nous occuper jusqu'aux vacances de Noël.

Merci.

Le président: Madame Gagnon.

Mrs. Gagnon: You've suggested allocating two hours to witnesses from different parties. That would add up to six hours. I'd like to sensitize you to certain controversial points in this Heritage Act. I think it's important for you to realize the need to hear witnesses on several aspects of the bill.

There is the matter of Canadian identity versus Quebec identity. I'd like to hear witnesses deal with this aspect of the Bill. It would be a way of showing that there's not a single culture or identity in Canada. That is the view of a good many witnesses.

Let me say something about the Quebec identity first of all. In his appearance before the Committee on October 3 the Minister of Canadian Heritage gave a very wide definition of the term heritage. In his view this term encompassed all the signs by which each of us recognizes our belonging to a group and to a country.

He is of the view that the Department of Canadian Heritage should be the flag ship of Canadian identity. In fact, this bill is an expression of Canadian cultural imperialism attempting to stamp out the national identity of Quebec, a tradition that goes back as far as the Durham report.

There are various witnesses who could give us different points of view. Is there a Canadian identity or a Quebec identity? Are there three founding peoples, the Natives, the French and the English communities? The Canadian identity is a doubtful proposition and I'd like to hear what other witnesses think of this. There are many who would like to present their views.

Copyright is another controversial point. We know that Bill C–53 is not clear on jurisdiction with respect to copyrights. Communications and broadcasting come under the Department of Industry.

I'd like to hear from those concerned what it will mean for them to come under the Department of Industry and what the impact will be on telecommunications and broadcasting.

There's also reference to the status of artists. Personally I'd much rather have this come under the Department of Human Resources Development. I'd like to know what the impact would be on the decision of the Tribunal on the Status of the Artist. What will the Minister's mandate be with respect to the status of the artist?

There's also a part of the bill dealing with official languages. I'd also like to hear from witnesses what they think would be appropriate amendments to make to the bill in this particular respect.

The case of Ginn Publishing comes to mind. I'm sure we can hear different points of view from those concerned. It is a very complex bill and witnesses can certainly enlighten us about amendments to improve it.

[*Text*]

Le Comité n'est peut–être pas intéressé à entendre tous ces gens qui nous donneraient une autre vision du projet de loi, mais pour pa part, j'ai besoin de cet éclairage–là avant de passer aux amendements.

The Chair: Are we ready to proceed to the vote?

M. Plamondon: Un argument que j'aimerais. . .

Des voix: Ha! Ha! Ha!

The Chair: Just testing.

Mr. Gallaway: Keep testing, please.

M. Plamondon: Monsieur le président, je m'interroge. Je suis certain que derrière ces coeurs de pierre que j'ai en face de moi, il y a aussi une sensibilité aux arts et à l'identité canadienne. Je suis certain que derrière ces coeurs de pierre, il y a aussi des gens qui souhaitent vraiment que ce projet de loi permette à la société canadienne de mieux vivre et, surtout, qui souhaitent que ce Comité puisse mieux faire son travail.

Je suis certain que ces gens sont sensibles à tout cela, bien qu'ils aient un aspect extérieur très froid, bien qu'ils aient reçu une consigne du silence de la part de leur whip ou de leur parti, et bien qu'ils veulent se révéler de bons soldats, peut–être en vue d'une nomination quelconque un jour, ou à cause d'intérêts personnels ou partisans.

Cela me fait de la peine qu'ils siègent à un comité qui devrait être au–dessus de toute partisannerie.

Ils devraient également se rappeler leurs longues carrières comme Libéraux. Ils avaient auparavant un comportement tout à fait contraire à celui qu'ils ont aujourd'hui. Le silence n'a jamais été la marque de commerce du Parti libéral. Ce parti a toujours été un parti ouvert, qui s'exprimait et qui était à l'écoute de la population. Aujourd'hui, on retrouve des députés silencieux, qui veulent agir comme des robots, qui veulent envoyer paître les artistes et les créateurs et dicter une ligne de conduite à tous les Canadiens et Canadiennes, peu importe leurs points de vue.

Je me réfère au mémoire de la Conférence canadienne des arts. Je pense que nous devrions entendre des témoins. Je tente encore de faire comprendre le bon sens à mes confrères députés de l'autre côté de la table.

Je voudrais toucher leur sensibilité. La Conférence canadienne des arts regroupe à peu près tous les gens qui travaillent dans ce domaine–là au Canada. Ce sont donc des milliers de personnes qui vous implorent de leur permettre d'exprimer leur point de vue, qui vous demandent de vous montrer sensibles à leurs revendications.

• 1045

Avec le projet de loi C–53, les télécommunications et la radiodiffusion ne relèvent pas du même projet de loi. Dans un monde moderne, c'est tout à fait incohérent, et on recommande que le projet de loi soit modifié de manière à ce que le ministre du Patrimoine canadien soit responsable de la politique des télécommunications, tant pour le contenu que pour la propriété intellectuelle. On ajoute—cela m'apparaît très important—que l'évolution rapide des industries de radiodiffusion et de

[*Translation*]

The Committee may not be interested in hearing from all these people who could provide us with a different view of the bill but I personally require their contribution before dealing with amendments.

Le président: Sommes–nous prêts à passer aux voix?

Mr. Plamondon: One of the arguments I'd like to make. . .

Some hon. Members: Ha! Ha! Ha!

Le président: C'est pour voir si ça marche.

M. Gallaway: Continuez, je vous prie.

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, I do have a question. I'm sure that being these stony–hearted appearances opposite me there is some sensitivity to arts and to Canadian identity. I'm sure that behind these hearts of stone there are also people who do have a desire for legislation that will enable Canadian society to improve and who would like this Committee to be able to do a better job.

I'm sure these people are sensitive to all this in spite of their glacial appearance and the orders they've received from their whip or their party to remain silent and be good troopers, perhaps with the hope of getting an appointment one day or out of personal or partisan interest.

I'm sorry to see that they are members of the Committee that should be above any sort of partisanship.

They should also cast their mind back on their long career as Liberals. At one time their period was far different from today. Silence was never the trademark of the Liberal Party. This party was always an open party willing to express its view and listen to the people. Today we're faced with Members of Parliament who have chosen to remain silent, who have decided to act like robots and wash their hands of artists and creators, imposing their view on all Canadians, no matter what other individuals may think of it.

I am thinking for example of the Canadian Arts Conference. It seems to me we should hear witnesses. I'd like to convince my friends opposite that this is a sensible way of proceeding.

I'd like to appeal to their sensitivity. The Canadian Arts Conference represents almost all Canadians involved in some artistic activity. These thousands of people beseech the Committee to give them a chance to express their views and ask you to show some sensitivity to their demands.

With Bill C–53, telecommunications and broadcasting no longer come under the same legislation. In the modern world, that is totally incoherent and we recommend amending the bill so that the Minister of Canadian Heritage is responsible for telecommunications policy, both for content and intellectual property. In view of the rapid progress in the broadcasting and programs distribution industry, we think it is very important for the government of Canada to be able to act quickly in response

[*Texte*]

distribution des programmes exige du gouvernement du Canada qu'il soit en mesure d'agir rapidement pour faire face aux progrès technologiques. Le secteur culturel a derrière lui une longue expérience de la paralysie provoquée par le partage des compétences dans ces domaines clés.

Or, ce que veut corriger ce projet de loi est justement cette paralysie que vous avez dénonciez pendant la campagne électorale, cette paralysie que vous avez dénoncée dans le Livre rouge en proposant une révision complète. Cette révision complète que vous êtes en train de faire n'éliminera pas cette paralysie. Vous êtes plutôt en train de la perpétuer et de l'augmenter.

Le fait que les télécommunications et la radiodiffusion relèvent de deux ministères différents compliquera la vie des créateurs, des distributeurs et des artistes. C'est donc un point de vue que vous devriez entendre. J'espère que je ne vous dérange pas trop; si vous ne m'entendez pas, je vous entends très bien.

La Conférence canadienne des arts est très claire quant partage des compétences dans ces deux domaines clés. Elle dit qu'il suffit de prendre comme exemple l'impasse dans laquelle piétine la Loi sur le droit d'auteur en raison justement de la fragmentation des compétences. En ce qui concerne le rôle du ministre du Patrimoine canadien dans le domaine du droit d'auteur, le projet C–53 observe un silence inquiétant.

Elle dit également que le projet de loi C–46, Loi constituant le ministère de l'Industrie, est plus loquace à cet égard et elle cite deux articles qui ont trait aux pouvoirs et fonctions du ministre qui s'étendent de façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement non attribués de droit à d'autres ministères ou organismes fédéraux. Cela voudrait dire que, si le projet de loi C–53 est silencieux par rapport au droit d'auteur, le ministère de l'Industrie peut se l'approprier automatiquement en vertu du paragraphe 4(1).

Il y a un danger, et les témoins qu'on pourrait entendre nous sensibiliseraient là–dessus et nous aideraient à clarifier les amendements sans contredire l'essence ou l'esprit du projet de loi, mais en faisant en sorte que le secteur concerné puisse mieux fonctionner.

Je suis inquiet de voir que les députés du Parti libéral sur ce Comité ne sont pas sensibles aux gens qui revendiquent le droit de venir nous exprimer ce point de vue et préfèrent faire des lectures au lieu de faire leur travail en tant que membres du Comité.

Pensez à tout le temps que j'ai mis aujourd'hui à vous expliquer la nécessité d'entendre ces personnes. Vous auriez peut–être déjà, en entendant ces personnes, un éclairage tout à fait nouveau sur le projet de loi qui vous permettrait, à l'intérieur de vos caucus, dans vos rencontres avec le ministre ou lors de la comparution du ministre ici au Comité, d'exprimer les revendications des gens qui vous ont élus. Cela permettrait au ministre d'apporter les modifications nécessaires à ce projet de loi.

• 1050

Encore une fois, l'écoute de ces témoins ne va pas nécessairement dans le sens de bouleverser le projet de loi, de complètement anéantir sa portée, mais plutôt dans le sens de l'améliorer et de bien partager les responsabilités. Cette

[*Traduction*]

to technological progress. The cultural sector has had a long experience of paralysis brought about by split jurisdiction in key areas.

The aim of this bill is to correct this paralysis that you denounced during the election campaign with your proposal in the Red Book to carry out a complete revision. This revision that your undertaking will not do away with the paralysis. On the contrary you are perpetuating it and making it greater.

The decision to have telecommunications and broadcasting under two different departments will complicate things for creators, distributors and artists. So it is important for you to hear their point of view. I hope I'm not disturbing you; if you can't hear me, I can hear you very well.

The Canadian Arts Conference is very clear about the sharing of jurisdiction in these two key areas. They point to the example of the present impasse of the Copyright Act because of this splitting of jurisdiction. As for the role of the Minister of Canadian Heritage with respect to copyrights, Bill C–53 is disturbingly silent on this point.

The Conference also notes that Bill C–46, an Act to establish the Department of Industry, is more forthcoming on this point and quotes two clauses relating to the powers and functions of the minister generally applying to all areas of parliamentary jurisdiction not attributed to other departments or federal agencies. In other words, if Bill C–53 has nothing to say about copyrights, the Department of Industry can automatically take over it in accordance with clause 4(1).

There is a danger, and witnesses would be able to enlighten us on this and help us to clarify amendments without going against the essence or the spirit of the bill but at the same time ensuring a smoother operation of this sector.

I'm very worried to see that the Liberal Party members on the Committee are not at all sensitive to these groups who would like to express their views and prefer to read rather than paying attention to their job as Committee members.

Think about all the time I've been spending to convince you to listen to these people. If you listen to their views, you might see the bill in an entirely different light and in your caucus or when you meet the Minister here in the Committee, you will be able to convey the concerns of people who have elected you. This will enable the Minister to make the necessary changes to the bill.

Again, listening to these witnesses will not necessarily change the Bill drastically and completely alter its scope, but rather it will improve it and ensure a fair division of responsibilities. This paralysis that we're experiencing in the

[*Text*]

paralysie que l'on vit à cause du partage des compétences dans le domaine de la radiodiffusion et des télécommunications, on le vit aussi à d'autres niveaux. On sait à quel point il est néfaste, au niveau des relations fédérales–provinciales, d'avoir des dédoublements en environnement, en agriculture et un peu partout.

Quand on peut éviter ces dédoublement entre des ministères d'un même gouvernement, pourquoi ne pas le faire? Et pourquoi ne pas être à l'écoute de ces gens qui viennent nous suggérer des façons de répartir ces compétences?

La CCA est inquiète au sujet des brevets et de toute mention expresse de la responsabilité du droit d'auteur dans le projet C–53. On ne peut que conclure que c'est du ministère de l'Industrie, et de lui seul, que relèvera maintenant le droit d'auteur. C'est inquiétant pour les créateurs. Elle parle également des pouvoirs relatifs aux investissements étrangers et elle voudrait vous faire des recommandations. Par exemple, elle dit que le paragraphe 4(2) donne au ministre du Patrimoine canadien le pouvoir de formuler des orientations culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger. La CCA reconnaît qu'il s'agit ici d'une extension nécessaire et importante du mandat culturel.

Donc, elle voit aussi des aspects positifs dans votre projet de loi et elle souhaiterait vous encourager à aller de l'avant avec certaines parties du projet de loi et certaines autres modifications. Comment le Comité peut–il refuser d'entendre ces témoins si impliqués dans le domaine des arts, dans le domaine de la culture? Comment peut–il dire à la Conférence canadienne des arts, qui regroupe des milliers de personnes: Allez faire foutre; on continue en faisant abstraction de vos recommandations, de vos suggestions, en faisant abstraction de tout ce que vous avez fait dans le passé et de tout ce que signifie ce projet de loi pour votre avenir comme Conférence canadienne des arts; on s'en fout; ce qu'on veut, c'est un projet de loi tel que défini par le ministre sans être à l'écoute des. . .

Le président: Un rappel au Règlgment. Je veux simplement vous signaler que la Conférence canadienne des arts est invitée et qu'elle a accepté. . .

M. Plamondon: Oui, mais au lieu d'être un comité à l'écoute des témoins, peu importe leur affinité politique, on suggère de tenir seulement trois réunions de deux heures. On suggère que, pour ces trois réunions de deux heures chacune, on devienne un comité partisan où chacun des partis amènera ses témoins.

Le débat n'évoluera pas. Qu'est–ce que cela nous donnerait d'avoir deux heures par parti avec nos témoins plutôt que d'entendre des témoins qui ne s'affichent pas comme partisans, mais qui recherchent davantage une amélioration de la vie culturelle canadienne et une identification de cette culture qui permettrait au Canada de se différencier des autres pays? La culture canadienne est plus en danger que la culture québécoise quand on pense à son assimilation avec les États–Unis.

On sait que 75 p. 100 des anglophones au Canada écoutent la télévision américaine. Chez les francophones, c'est l'inverse. Soixante–dix pour cent écoutent la télévision canadienne exclusivement. Donc, leur identité est souvent mieux protégée

[*Translation*]

division of powers in the area of broadcasting and telecommunications is also found in other areas. We all know how detrimental it is to federal–provincial relations to have duplication in the area of environment, agriculture, and elsewhere.

When we can avoid duplication between departments in the same government, why not do so? And why not listen to people who come here to suggest ways of dividing areas of jurisdiction?

The CCA is worried about licences and any overt references to responsibility for copyright in Bill C–53. One can only conclude that copyright will be under the jurisdiction of the Department of Industry alone. Artists are worried about that. The CCA also refers to powers concerning foreign investment and would like to make recommendations to you about that. For instance, the CCA says that subsection 4(2) gives the Minister of Canadian Heritage the power to formulate cultural orientations with regard to foreign investment. The CCA acknowledges that this is a necessary and important extension of the cultural mandate.

Therefore, the Conference also sees positive aspects to your Bill and would like to encourage you to go ahead with certain parts of the Bill and change others. How can the Committee refuse to hear witnesses that are so deeply involved in the arts, in culture? How can it tell the Canadian Conference of the Arts, which has thousands of members: go to hell; we're going to push forward and ignore your recommendations, your suggestions, everything you've done in the past and everything this Bill means to your future as the Canadian Conference of the Arts; we don't care, what we want is a Bill as defined by the Minister without having to listen to—

The Chair: A point of order. I'd simply like to point out that the Canadian Conference of the Arts was invited and that it agreed to—

Mr. Plamondon: Yes, but instead of being a committee that listens to witnesses regardless of their political affiliation, it's been suggested that we hold only three two–hour meetings. What's being suggested is that during those three meetings of two hours each, we become a partisan committee where each party invites its own witnesses.

The debate will not progress. What's the point of having two hours per party with our witnesses rather than hear witnesses who are not involved in partisan politics but who are seeking to improve cultural life in Canada and to help find a Canadian identity that would help this country distinguish itself from others? Canadian culture is in more danger than Quebec culture when you consider how assimilated it is with the United States.

We know that 75% of Canadian anglophones watch American television. The reverse is true for francophones. Seventy percent watch Canadian television only. So their identity is often far better protected because of the way they

[*Texte*]

par leur façon de vivre leur culture. Le grand danger, avec ce projet de loi, c'est qu'on refuse d'entendre les différents points de vue des organismes qui sont créateurs de notre identité, favorisant ainsi le glissement de la culture canadienne vers l'américanisation.

• 1055

On sait qu'avec Ginn Publishing, cela a été l'un des points majeurs du débat. On a eu peur, et le Parti libéral a eu peur du libre–échange. Pourquoi? Parce qu'il trouvait que cela pouvait mettre en danger la culture canadienne. Aujourd'hui, il présente un projet de loi sans se soucier du point de vue des créateurs qui sont au désarroi et qui veulent venir se faire entendre, ces créateurs qui ont façonné l'image canadienne, qui ont façonné l'identité canadienne et qui façonneront sa différence par rapport aux États–Unis, dans cette mondialisation que nous allons vivre au niveau des arts, comme nous la vivons au niveau économique.

Encore une fois, pourquoi? Dans votre rapport, rapport dicté par votre whip et par un vote majoritaire libéral, vous proposez d'utiliser le bâillon et de faire en sorte qu'on ne puisse pas entendre certains témoins. Vous voulez qu'on se limite à des témoins partisans, ce qui est contraire à l'essence même de nos comités. Nos comités doivent être à l'écoute de tous les témoins, faire des suggestions au ministre, bonifier les projets de loi, recommander cela dans un rapport après une étude article par article, et faire en sorte que, lorsque le vote aura lieu à la Chambre des communes, les intérêts des Canadiens et des Canadiennes auront été protégés, ou, au minimum, que les points de vue de ceux qui s'opposent, de ceux qui veulent bonifier le projet de loi et de ceux qui veulent le modifier auront été entendus.

Il serait dommage que les membres du Comité restent silencieux et préfèrent s'en tenir à la consigne du parti plutôt que d'être à l'écoute des gens du monde culturel, et refusent d'entendre des témoins. Je le répète encore une fois: Donnez–moi un argument qui pourrait justifier que vous refusiez d'entendre des témoins. Donnez–moi un seul argument. Si vous restez silencieux, c'est justement parce que vous n'avez aucun argument qui peut tenir et qui peut justifier votre refus.

Historiquement, cela ne s'est jamais fait. Chaque fois qu'il y a eu un projet de loi, il y a eu une liste de témoins directement liés au domaine en question qui ont été entendus.

Aujourd'hui, on dit «non». On refuse, et on veut utiliser le bâillon. On l'utilisera sans doute aussi en Chambre, puisqu'on essaiera d'exprimer notre point de vue en Chambre. On utiliser aussi le baîllon en Chambre pour faire passer à toute vapeur le projet de loi. Pourtant, il n'y a aucune urgence à ce projet de loi. Il ne s'agit pas d'un projet de loi à incidence économique. Il s'agit d'un projet de loi d'orientation. Ce projet de loi doit tenir compte de tous les points de vue pour qu'on puisse arriver au consensus le plus large possible et donner une orientation nouvelle qui élimine toute la paralysie engendrée par les précédents gouvernements.

Je vous le demande encore: Êtes–vous prêts à entendre quelques témoins? Êtes–vous prêts à entendre les témoins qui voudraient s'exprimer après que le ministre aura fait connaître son point de vue, après que les hauts fonctionnaires auront

[*Traduction*]

experience their culture. The danger with this Bill is that we are refusing to hear different viewpoints from organisations that create our identity, and we are thus encouraging Canadian culture to slide down that slippery slope towards americanization.

We know that that was one of the major points in debates surrounding Ginn Publishing. There was fear expressed, and the Liberal Party was afraid of free trade. Why? Because it felt that it could endanger Canadian culture. Yet today, it tables a bill without worrying about the viewpoint of artists who are in disarray and who want to be heard, artists who have fashioned Canadian image, who fashioned Canadian identity and who will fashion its difference from the United States in the coming globalization of the arts that will follow the current globalization of the economy.

Again, I ask why? In your report, which was dictated by your Whip and by a majority Liberal vote, you intend to impose a gag so that we cannot hear certain witnesses. You want us to limit ourselves to partisan witnesses, which is contrary to the very essence of these committees. Our committees must hear all witnesses, make suggestions to the Minister, improve bills, recommend these changes in a report after clause by clause consideration, and ensure that the interests of Canadians are protected when the vote takes place in the House, or at the very least, that the views of those who are opposed, of those who want to improve or amend a bill have been heard.

It would be unfortunate if members of the Committee remained silent and preferred to toe the party line rather than listen to the cultural community and instead refuse to hear these witnesses. I repeat once again: give me one good argument that can possibly justify your refusal to hear witnesses. Give me just one argument. If you remain silent, it's precisely because you have no valid argument that can justify this refusal.

Historically, this has never been done. Every time there's been a bill, there has been a list of witnesses directly involved in the area in question who have been heard.

Today, we're being told "no". This is being refused, and the intent is to use a gag. It will no doubt also be used in the House, since we will attempt to express our views there. The gag will also be used in the House to steamroll that Bill through. Yet, this Bill is not urgent. This is not a Bill with an economic impact. It's a matter of orientation. This Bill must take into account all points of view so that we can have as broad a consensus as possible and come up with a new orientation that eliminates the paralysis that was brought about by previous governments.

I ask you once again: are you prepared to hear a few witnesses? Are you prepared to hear witnesses who want to express themselves once the Minister has stated his point of view, after the officials have legitimized the wording of the Bill

[*Text*]

légitimé le texte du projet de loi, après que le ministre aura défendu l'aspect politique de son projet de loi? Là, les témoins viendraient nous dire à quels endroits on pourrait bonifier le projet de loi et à quels endroits on pourrait le garder tel quel, comme le suggère la Conférence canadienne des arts dans certains domaines, notamment celui des pouvoirs quant aux investissements étrangers. Par la suite, on produirait un rapport. Il faudrait que le ministre se montre attentif à ces modifications–là pour qu'on en arrive à un projet de loi qui satisfasse une très grande partie de la population et des intervenants du milieu. Je ne vois pas comment vous pouvez refuser cela.

• 1100

L'esprit de mon amendement à la motion, c'est d'éliminer le caractère partisan de nos discussions. Il est inacceptable qu'on accorde deux heures à chaque parti pour les témoins. Ce qu'il faut, c'est une liste globale des témoins qui veulent se faire entendre. Par la suite, on pourra limiter le temps de leurs interventions, en faisant en sorte que tous les points de vue soient entendus et qu'un esprit plus ouvert anime le Comité, afin qu'on en arrive à un consensus quant aux modifications à apporter au projet de loi. Cela s'est toujours fait comme cela au niveau du parlementarisme canadien. C'est une tradition. Pourquoi dérogerions–nous à cette tradition pour ce qui est de ce projet de loi, surtout que c'est un projet de loi qui aura une incidence marquante au niveau de la vision que nous avons du Canada, de la vision que nous avons de nous–mêmes, de notre culture, de notre propre identification? Dans quelle mesure ce projet de loi respectera–t–il les peuples fondateurs, les régions?

En fin de compte, c'est un projet de loi qui est urgent, mais qui, en même temps, ne l'est pas. Il est urgent qu'on y réfléchisse entre nous et avec tous ceux qui sont directement liés à notre avenir collectif, surtout ceux qui sont liés à la façon de bâtir notre identité culturelle.

On ne peut pas se permettre de précipiter un projet de loi comme cela et s'en laver les mains. On ne peut pas envoyer paître des artistes, des créateurs qui sollicitent par lettre le droit de comparaître. Comment pouvez–vous rester silencieux? Comment pouvez–vous fermer vos oreilles aux justes demandes de vos créateurs, de vos artistes, de tous ceux qui sont liés aux arts au Canada et au Québec? Vous dites: Non, on ne veut pas vous entendre. Vous restez silencieux et vous n'avancez aucun argument pour légitimer votre geste. Vous aurez à répondre de cela devant vos électeurs et vos électrices, et devant ces organismes–là.

Encore une fois, je vous demande de me donner vos arguments pour légitimer votre refus.

J'attends avec anxiété votre réponse là–dessus.

The Chair: Are we ready for the question?

M. Plamondon: Non, je n'ai pas demandé la question. J'ai demandé pourquoi on ne voulait pas entendre de témoins.

The Chair: I got that wrong.

M. Plamondon: J'ai posé une question à des gens qui font la sourde oreille, qui ont un coeur de pierre, mais qui, au fond, sont sensibles aux arts et voudraient parler. Mais certains sont de nouveaux députés et ont peur de déroger à la ligne de parti.

[*Translation*]

and after the Minister has defended the political aspects of his Bill? At that point, witnesses could tell us where the Bill could be improved and where it could be maintained as is as the Canadian Conference of the Arts has suggested in certain areas, notably that of powers regarding foreign investment. After that, we would produce a report. The Minister would have to be attentive to those changes so that we could eventually have a bill that satisfies a very large proportion of the population and of the cultural community. I fail to see how you can possibly refuse to do this.

The spirit of my amendment to the motion is to eliminate the partisan nature of our discussions. It is unacceptable to give each party two hours for witnesses. What we need is a common list of witnesses who want to be heard. Afterwards, we may wish to limit the time they are allocated, so that all points of view can be heard and that the committee can keep an open mind, so that we can eventually come to a consensus about changes to be made to the Bill. That is how it has always been done in the Canadian Parliament. It's a tradition. Why should we abandon our tradition for this Bill, since it will have a marked impact on our vision of Canada, our vision of ourselves, our culture and our own identity? To what extent will the Bill respect the founding peoples, the regions?

In the final analysis, this Bill is urgent in some ways and not in others. It is urgent that we reflect among ourselves and with all those who are directly involved in our collective future, particularly those who are involved in building our cultural identity.

We cannot allow ourselves to pass a bill like this in haste and then wash our hands of it. We can't simply send artists to hell when they write to us asking to appear. How can you remain silent? How can you shut your ears to the fair requests of our artists, of all those who are involved in the art in Canada and in Quebec? You're saying: no, we don't want to hear you. You remain silent and you present no arguments to justify this move. You will have to answer to voters and to those organizations eventually.

Once again, I'm asking you to give me arguments to justify your refusal.

I await your answer anxiously.

Le président: Sommes–nous prêts pour le vote?

Mr. Plamondon: No, I did not ask for the question. I asked why you didn't want to hear witnesses.

Le président: J'ai mal compris.

Mr. Plamondon: I put a question to people who are playing deaf, who have hearts of stone, but who are basically sensitive to the arts and who want to talk. But some are new members and they are afraid to overstep the party line.

[*Texte*]

Je vous rappelle que dans le Parti libéral, ceux qui ont dérogé à la ligne de parti se sont retrouvés beaucoup plus vite ministres que ceux qui n'y ont pas dérogé. Je vous rappelle M. De Bané et M. Joyal, qui n'avaient pas peur de sortir de la ligne de parti, qui n'avaient pas peur de défendre le monde culturel. Par la suite, ils ont progressé dans le parti. Au lieu d'être des *yes men*, ils sont devenus des gens importants qui ont influencé leur parti, qui ont fait en sorte que ce parti–là resplendisse à travers le Canada.

En étant silencieux, vous empêchez votre propre parti d'évoluer. Rappelez–vous que sous Diefenbaker, c'était pareil. Dans tous les partis, les députés qui se lèvent et qui se tiennent debout sont ceux qui sont respectés ensuite lorsqu'on veut confier des responsabilités. Vous êtes en train d'oublier cela. Vous restez silencieux, alors que le domaine des arts de tout le Canada demande de se faire entendre sur un projet de loi important qui contribuera à l'identité canadienne. On dirait que vous avez complètement abandonné la lutte. Rappelez–vous vos discours pendant la campagne électorale. Rappelez–vous votre Livre rouge. C'était la Bible que vous transportiez partout. Où est–il, votre Livre rouge? Où sont vos bonnes intentions? Où est votre respect pour le monde culturel canadien? Où est votre respect pour le monde des arts si vous refusez d'entendre des témoins?

[*Traduction*]

Let me remind you that in the Liberal Party, those who did not toe the party line became ministers much faster than those who did. I'm thinking of Mr. De Bané and Mr. Joyal who were not afraid to go against the party line and who were not afraid to defend the cultural community. They advanced in the party afterwards. Instead of being yes men, they became important people with a great deal of influence in their party and who helped their party achieve immense stature throughout Canada.

By remaining silent, you're preventing your own party from evolving. Remember that things were the same under Diefenbaker. In every party, members who dare to stand for something are those who gain respect and get added responsibility. You're forgetting that right now. You are remaining silent, while the cultural community throughout Canada is asking to be heard about an important bill that will contribute to the Canadian identity. One would think that you've completely abandoned the struggle. Remember your speeches during the election campaign. Remember your Red Book. That was the Bible that you took everywhere with you. Where's your Red Book today? Where are your good intentions? Where is your respect for Canadian cultural community? Where is your respect for the arts if you refuse to hear witnesses?

• 1105

Je vous demande une raison, une seule raison pour dire non à ces gens du monde de la culture. Pourquoi? Pourquoi mettre le bâillon à ce moment–ci? Encore une fois, j'attends votre réponse. Vous êtes toujours silencieux. Je pensais que vous alliez me dire que la parole est d'argent et que le silence est d'or. Cela aurait été un argument peut–être, mais je ne l'ai pas entendu.

Mme Guarnieri: Je l'ai dit, mais vous n'écoutiez pas.

M. Plamondon: Je ne vous écoutais pas.

Le président: Y a–t–il d'autres points de vue? Des arguments tout à fait inattendus. . .

Mme Gagnon: Monsieur le président, plus tôt, j'ai mentionné différents points que j'aimerais que les témoins viennent discuter avec nous pour nous aider à avoir un certain éclairage quant aux décisions que nous avons à prendre sur les amendements au projet de loi C–53. En ce qui a trait à l'absence de juridiction en matière de droit d'auteur, monsieur le président, il y a eu plusieurs personnes qui ont témoigné au Comité permanent de l'industrie et ont déploré le fait que le droit d'auteur relèverait uniquement du ministère de l'Industrie.

J'aimerais ce matin vous donner un témoignage sur quelques aspects qui inquiètent les gens de la communauté artistique, entre autres l'Association nationale des éditeurs de livres qui regroupe une centaine de maisons qui oeuvrent dans tous les secteurs de l'édition. C'est quand même une association importante. C'est une association qui développe des projets et qui appuie des initiatives susceptibles d'accroître la demande pour les livres publiés en français dans tous les coins de l'Amérique.

Ces gens auraient aimé être entendus ici, mais cela n'est pas possible. C'est plutôt au Comité permanent de l'industrie qu'ils se sont faits entendre. L'Association dit:

I'm asking you to give me one reason, one single reason to refuse the right to be heard to these people who represent the cultural community. Why, why do you choose to silence them now? Once again, I'm waiting for your answer. You keep silent. I thought you were to tell me that silence is golden. It might have been a good argument, but I didn't hear it.

Ms Guarnieri: I said so, but you were not listening.

Mr. Plamondon: I wasn't listening.

The Chair: Does anybody else want to express an opinion? To give totally unexpected arguments—

Mrs. Gagnon: Mr. Chairman, I mentioned earlier various issues that I would like witnesses to come and discuss with us so that we can put in a different perspective the decisions we'll have to make on amendments to Bill C–53. Mr. Chairman, concerning the lack of jurisdiction with respect to copyright, a number of people have appeared in front of the Standing Committee on Industry to say that they found regrettable that copyright would solely be handled by the Department of Industry.

This morning, I would like to remind you of a few areas of concern for the representatives of the artistic community, in particular the Association nationale des éditeurs de livres which represents about a hundred companies involved in all sectors of publishing. You can't say it's not an important association. It's an organization which develops projects and supports initiatives to increase the demand for books published in French all across America.

These people wanted to be heard here, but this is not possible. Instead, they appeared in front of the Standing Committee on Industry. The Association had this to say:

[*Text*]

Il n'est pas inutile de rappeler dans ce contexte–ci que la profession d'éditeur s'exerce au plus près de la création. C'est pourquoi l'éditeur se révèle être le premier et le plus sûr partenaire de l'auteur.

La culture institutionnelle du ministère du Patrimoine canadien l'amène à défendre les intérêts des auteurs. La défense des intérêts des créateurs s'inscrit en effet dans la mission de ce ministère. On sait par ailleurs, et on le sait trop bien, que la culture institutionnelle du ministère de l'Industrie le porte à défendre systématiquement, et même avec acharnement, les intérêts des usagers. C'est dans la logique de ce ministère, et on ne peut devrait s'en étonner. Mais on peut et on doit s'étonner que le gouvernement veuille, encore aujourd'hui, confier l'élaboration de sa politique du droit d'auteur au ministère de l'Industrie.

Je vois dans ces propos, monsieur le président, une inquiétude. Je pense que le ministère du Patrimoine canadien sera affaibli et qu'il ne pourra défendre les intérêts des artistes et des artisans de tout le Canada.

De toute évidence, il y a un problème de *casting*. Tout se passe comme si l'on demandait aux contribuables de fixer le taux d'impôt qu'ils devraient payer. Une révision sérieuse de la Loi sur le droit d'auteur doit être confiée au ministère, et au seul ministère, qui a comme mission de protéger les auteurs et les créateurs. Il en va de la crédibilité de l'exercice de révision en cours, et donc de la crédibilité du gouvernement en matière de droit d'auteur, au pays comme à l'extérieur du pays.

Je pourrais aussi citer le collègue John Manley, ministre de l'Industrie et responsable de l'administration de la Loi sur le droit d'auteur.

C'est évident que le droit d'auteur va relever de l'Industrie. Les gens du Comité sont–ils intéressés à ce qu'on a à dire ce matin ou s'ils préfèrent ne pas l'entendre? C'est peut–être pour cela que vous ne voulez pas de témoins assis à ces chaises. Je ne sais pas si cela vous intéresse, mais je suis en train de vous donner les préoccupations de témoins qui ne pourront probablement pas être entendus ici pour vous éclairer quant aux modifications et aux amendements qu'on pourrait apporter à ce projet de loi C–53.

• 1110

En dehors de toute partisannerie, quand on parle d'identité canadienne et d'identité québécoise, on doit se questionner sur le projet de loi C–53.

Donc, j'aurais plusieurs interventions à faire sur le fait que le droit d'auteur relève tout spécialement du ministère de l'Industrie. Un autre membre de l'Association disait:

Il est certain que nous considérons la culture comme une industrie. Nous sommes une industrie dans un secteur culturel. À ce titre, puisque nous avons aussi dans nos rangs des éditeurs qui produisent du matériel scolaire, nous nous préoccupons des missions d'enseignement. Dans ce sens, nous travaillons aussi avec les ministères de l'Éducation qui s'occupent des programmes et de la certification.

Voilà, monsieur le président, des préoccupations certaines de la part de nos créateurs qui ne seront pas défendus si le droit d'auteur relève de l'Industrie.

[*Translation*]

It may be useful to remember in this context that publishing is an occupation that is very close to creation. That is why the publisher is generally an author's best and most reliable partner.

The institutional culture of the Department of Canadian Heritage leads it to defend the interests of authors. The defence of the interests of creators is indeed part of this department's mission. In addition, as we know only too well, the institutional culture of the Department of Industry leads it to defend systematically, and with the same zeal, the interests of users. That is part of the logic of that department, and it should surprise no one. But one can and should be surprised that even today, the government would want to give responsibility for developing copyright policy to the Department of Industry.

Mr. Chairman, I can sense some concern in this statement. I believe this is going to weaken the Department of Canadian Heritage which is not going to be in a position to defend the interests of artists and crafts–people across Canada.

There is obviously a problem of casting here. This is as if we asked taxpayers to set the rate of tax they should pay. Responsibility for a serious review of the Copyright Act should be given to the department and only to the department whose mandate it is to protect creation as well as authors and creators. The very credibility of the review exercise is at stake, and also the credibility of the government in matters of copyright, both domestically and abroad.

I could also quote our colleague, John Manley, Minister of Industry, responsible for the administration of the Copyright Act.

It's obvious that copyright is going to fall under Industry. Are members of the Committee interested in what we have to say this morning or do they prefer not to hear it? It might be the reason why you don't want any witness sitting on those chairs. I don't know if you are interested, but I'm in the process of outlining the concerns of witnesses who are not likely to be heard here to give you the benefit of their opinion regarding the amendments to Bill C–53 which could be proposed.

Without being partisan, if we raise the issue of a Canadian identity and Quebec identity, we should question Bill C–53.

So, I would have several things to say about the fact that copyright is under the specific jusrisdiction of the Department of Industry. Another member of the Association I mentioned earlier said:

It's clear to us that culture is an industry. We are an industry in the cultural sector. Therefore, since our industry also includes publishers who produce school books, we are also concerned with education. That's why we also work with education departments, which develop programs and do accreditation.

Mr. Chairman, these are specific concerns which are raised by Canadian creators and which will not be taken into account if copyright falls under Industry.

[*Texte*]

Monsieur le président, puis–je poursuivre? Cela intéresse–t–il encore les membres du Comité?

Le président: Nous sommes tous fascinés.

Mme Gagnon: J'aimerais aussi apporter un autre point de vue, qui dit qu'il y aura de plus en plus de conventions internationales et que dans cette logique, le gouvernement fera appel au ministère des Affaires extérieures et à d'autres partenaires qui seront impliqués sans trop savoir quel sera leur mandat.

Je pense que nous devrions entendre le plus de témoins possible pour nous éclairer sur plusieurs aspects du droit d'auteur. Je pense que nous devrions accepter, ce matin, la proposition d'entendre tous les témoins avant de nous prononcer sur une loi aussi importante. Monsieur le président, j'espère qu'on pourra compter sur votre appui pour accepter cette motion ce matin et que les membres du Comité pourront entendre tous ces témoins.

Il y a beaucoup d'interrogations et beaucoup de gens s'opposent à ce projet de loi. Ils voudraient peut–être le bonifier et moi, j'aimerais avoir cet éclairage. Nous y mettrons le temps qu'il faudra. On a mis du temps pour étudier le mandat de Radio–Canada.

Nous avons à étudier une loi importante. C'est une loi qui a des conséquences importantes et je serais vraiment désolée qu'on ne puisse entendre des témoins. Ce que j'attends du Comité, c'est une transparence.

The Chair: Are we ready for the vote on the amendment?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Not yet, Mr. Chair. I'm just going to confirm once again the importance of this particular debate on the CBC as well as of a protracted process to look at the Department of Canadian Heritage insofar as its restructuring is concerned.

It's very interesting to look at this letter from l'Association des réalisateurs, who could not appear before our committee this morning. Just looking through this letter is evidence to me of how much people care about the reorganization or restructuring of the CBC as well as the major restructuring of the department. The departmental restructuring also includes almost unlimited powers of the minister over expenditures, and we haven't even talked about that.

But I wanted to refer to this letter on pages 3 and 4, and the analysis and action plan presented in this letter. It highlights very much the concerns the industry has about the restructuring of the CBC. For us to have lost sight completely of that debate and that discussion after six months is just ludicrous to me. I find it just totally unacceptable. That's quite likely part of the reason why there is such intransigence on this side of the table about moving along and getting on with hearing our witnesses today.

Looking for sure in part one of the analysis of our public television and a definition. . .all the witnesses we've heard over the past six months are looking at a renewed definition of the CBC with respect to its mandate and what indeed it's supposed to do.

[*Traduction*]

Mr. Chairman, can I go on? Is this still of interest to members of the committee?

The Chair: We are all fascinated.

Mrs. Gagnon: I would also like to look at the issue from another perspective, and remind you that more and more international agreements are going to be signed and that, to follow this logic, the government is going to involve External Afairs and other partners without really delineating their mandate.

I believe we should hear as many witnesses as possible to understand the various aspects of copyright. I think that this morning, we should accept the proposal to hear all witnesses before making a decision on such an important piece of legislation. Mr. Chairman, I hope we'll be able to count on your support so that this motion may be adopted this morning, and that members of the committee will be able to hear all those witnesses.

Many questions are being raised and quite a few people reject this Bill. They might have suggestions on how we can make it better and I, for one, would like to have the benefit of that perspective. We'll take all the time necessary. We took quite a bit of time to study the CBC's mandate.

We have to examine an important piece of legislation. It will have quite an impact and I would really be sorry if we can't hear the witnesses. I'm expecting the committee to be transparent.

Le président: Est–on prêt à voter sur l'amendement?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Pas tout de suite, monsieur le président. Je veux simplement souligner encore une fois l'importance du débat concernant la société Radio–Canada et d'un processus prolongé qui nous permettra d'examiner la réorganisation du ministère du Patrimoine canadien.

Il est très intéressant de jeter un coup d'oeil sur la lettre que nous a fait parvenir l'Association des réalisateurs, qui s'est trouvée dans l'impossibilité de comparaître devant le comité ce matin. Même si on ne fait de cette lettre qu'une lecture rapide, on peut voir combien les gens se soucient de la réorganisation ou de la restructuration de la SRC, ainsi que du remaniement majeur entrepris au ministère. Parmi les conséquences de ce remaniement, il faut noter qu'il donne au ministre des pouvoirs presque illimités en ce qui concerne les dépenses, et c'est un sujet que nous n'avons pas abordé.

Mais ce dont je voulais parler, c'est de l'analyse et du plan de relance que l'on trouve aux pages trois et quatre de cette lettre. Cela met parfaitement en lumière les préoccupations de l'industrie à propos de la réorganisation de la SRC. Il me semble tout à fait ridicule que nous ayons complètement perdu de vue ces sujets de discussion après six mois d'étude. Je trouve cela absolument inacceptable. C'est probablement la raison pour laquelle nous nous montrons aujourd'hui aussi intransigeants de ce côté–ci de la table lorsqu'il s'agit d'avancer et d'entendre les témoins.

En ce qui concerne le premier point de l'analyse, notre télévision publique: une définition. . . Tous les témoins que nous avons entendus au cours des six derniers mois cherchent à donner une définition nouvelle de la SRC, c'est–à–dire de son mandat et des activités qu'elle est censée entreprendre.

[*Text*] [*Translation*]

• 1115

Regarding the bond of democratic identity, Mr. Plamondon has mentioned a great deal today the cultural identity of Quebec. The democratic identity and ideals of Canadians across the country were certainly evident in terms of the context of the debate and the discussions we've had to this point regarding the CBC.

The guardian of high standards and integrity is certainly something to which all of us should be paying attention, I believe, in the democratic process. For one of the witnesses to actually have included that as part of the analysis of the paper I think just highlights the importance of this whole initiative we are undertaking and that it is a pity we want to just shuffle it through in a couple of days.

When we're looking at the CBC and all the technologies that are available to it and the unfolding technological information highway—to not give some thought to the social evolution in the country that accompanies that technological debate is unfortunate. That won't be included, because three witnesses over the course of two hours cannot do justice to an issue as large as that.

Public television and the implication for creators—we haven't even looked at that question. Would it have been possible within the debate and the discussion looking at the restructuring of the department if indeed we could have looked further at the creative component of public television and of our artistic community?

One other question is, who wants to be associated with the disappearance of our public television? That is an issue we need also to have some debate on and further discussion. There has been a challenge to this side of the table from the Liberal side that indeed we have no interest in the maintenance of public television or the CBC. That I don't believe has been cast in a fair light.

As far as an action plan for the CBC is concerned, there really will be no possibility now for our committee as a working committee to even pursue that and how we perhaps might be able to simplify decision–making within the CBC and even within many departments of Canadian Heritage. We've seen our minister on the floor of the House have difficulty answering questions sometimes because decision–making has been spread over so many departments. It's very difficult to keep a handle on it, no matter how well briefed he or she may be on issues of the day.

What about expectations for management of all these various departments? Are we creating a larger bureaucracy? Is it going to be a protracted one? What's going to happen to all those people who are under the threat of losing their jobs in the bureaucracy? We're not even going to have a chance to talk about those issues, which are of importance as well.

What about competition, internationally as well as with our neighbours across the border, the Americans? We haven't even looked at the promotion of competition on a level playing field for ourselves, never mind internationally.

Can the CBC survive the kinds of budget cuts we keep hearing about, which have been highlighted in the newspapers over the past several weeks? We have not given fair discussion to that as a group.

En ce qui concerne le ciment de notre identité démocratique, M. Plamondon a parlé abondamment aujourd'hui de l'identité culturelle du Québec. L'identité démocratique et les idéaux des Canadiens de tout le pays ont certainement été mis en évidence dans le contexte des discussions que nous avons tenues jusqu'ici à propos de la SRC.

Quand l'Association des réalisateurs parle d'être le garant de haute qualité et d'intégrité, c'est certainement un point auquel nous devrions tous accorder beaucoup d'attention, je crois, dans le cadre du processus démocratique. Le fait que l'un des témoins ait inclus cela dans l'analyse du document souligne, à mon avis, l'importance de l'initiative que nous avons lancée, et il est regrettable que l'on veuille passer à travers tout cela en deux ou trois jours.

Lorsqu'on prend en compte les nouvelles technologies dont peut disposer la SRC et le développement de l'autoroute électronique, il est regrettable de ne pas inclure dans les discussions techniques une réflexion sur l'évolution sociale parallèle qui se produit dans le pays. On passera par–dessus cela, car ce ne sont pas trois témoins qui pourront faire en deux heures la lumière sur une question aussi vaste.

Que signifie pour les créateurs un service public de télévision? Nous n'avons pas examiné cette question. Aurait–il été possible de le faire dans le cadre des discussions concernant la réorganisation du ministère si de fait nous avions pu étudier plus en détail la veine créatrice qui anime la télévision publique et la communauté artistique?

L'association pose une autre question: qui veut être associé à la disparition de notre télévision publique? C'est une question dont nous devons débattre dans le cadre de discussions plus approfondies. Les Libéraux nous ont lancé un défi en nous disant que le maintien de la télévision publique ou de la SRC ne nous intéressait pas. Je ne crois pas que l'on ait placé cela dans un juste contexte.

En ce qui concerne le plan de relance de la SRC, notre comité, en tant que groupe de travail, n'est plus maintenant vraiment en mesure de s'attarder à cela et d'examiner comment l'on pourrait simplifier la structure décisionnelle à la Société Radio–Canada, et même au sein des diverses composantes du ministère du Patrimoine canadien. Nous avons vu qu'il était parfois difficile pour le ministre de répondre à la Chambre à certaines questions parce que la structure décisionnelle est éparpillée à travers tant de composantes. Il est très difficile de contrôler cela, même si l'on est tenu bien informé des grandes questions de l'heure.

Qu'en est–il des attentes en ce qui concerne la gestion de toutes ces diverses composantes? Est–on en train de créer une plus grosse bureaucratie? Est–ce un processus qui va traîner? Que va–t–il arriver à tous ces gens qui risquent de perdre leur emploi? Nous n'allons même pas avoir la possibilité d'aborder ces questions, même si elles ont aussi leur importance.

Et que dire de la concurrence, sur la scène internationale et également vis–à–vis de nos voisins qui vivent de l'autre côté de la frontière, les Américains? Nous n'avons même pas parlé de promouvoir chez nous une concurrence sur un pied d'égalité, et encore bien moins sur la scène internationale.

Est–ce que la SRC peut survivre malgré les coupures budgétaires dont nous n'arrêtons pas d'entendre parler et qui ont été montées en épingle au cours des dernières semaines dans les journaux? Notre groupe n'a pas vraiment discuté de cela.

[*Texte*]

We have no opportunity to come together as members of the House of Commons to discuss the approach we are going to hopefully take as a team in putting forward some kind of a report that would not be gathering dust on a shelf somewhere. I have to say I full well expect anything we may now state to be a moot point in any event.

Mr. Chairman, in light of all of that, I think it is only fair that we give a full hearing to those witnesses that have been so named. We have submitted a list of 45. That is not unreasonable given the size of the department, once again, $3.4 billion being expended over the course of a year's budget to maintain this department, and with a minister who will have even greater spending powers within the legislation. I think for those reasons it is foolhardy in the extreme for us to rush forward just because the government of the day has so little legislation to put forward on the floor of the House. It's making the rest of us here suffer for that lack of planning and forethought, and it is making Canadians think, yes, be happy, everything is wonderful in government today, we don't have to worry at all.

Thank you.

The Chair: Thank you. Are we ready for the vote on the amendment?

M. Plamondon: Non, monsieur le président.

• 1120

Monsieur le président, certains aspects du projet de loi, j'en suis certain,. . .

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): Pretty soon you're going to vote against the amendment.

M. Plamondon: . . .intéresseraient les membres du Comité, surtout les membres du gouvernement, s'ils acceptaient d'entendre les témoins et de manifester une plus grande ouverture d'esprit.

Il y a un aspect que ma consoeur, M^me^ Tremblay, a soulevé en ce qui a trait à certaines interrogations sur les langues officielles. Elle disait qu'il y a dans ce projet de loi une absence de garanties pour la langue et la culture françaises au Canada et qu'il est urgent d'entendre des témoins pour bien se faire expliquer les conséquences de ceci sur les garanties officielles.

Il y aurait peut–être des amendements à apporter quant aux langues officielles. Il y aurait peut–être des amendements qui iraient dans le sens des revendications de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui se plaignait de la diminution du nombre constant de francophones au Canada depuis 40 ans et qui disait que cette assimilation pourrait mettre en péril leur propre survie.

Donc, on disait que ce projet de loi risquait d'accroître la «minorisation» ou encore la banalisation de l'identité québécoise. M^me^ Tremblay en parlait dans son discours à la Chambre. Cet aspect, il me semble, pourrait provoquer une certaine sensibilisation chez les membres du Comité.

On a soulevé beaucoup de points. M^me^ Gagnon en a soulevé six ou sept. Un éclairage donné par des témoins nous aiderait beaucoup à bonifier le projet de loi. Tous ces arguments que nous avons donnés au Comité n'ont pas semblé influencer

[*Traduction*]

Nous n'avons pas la possibilité de discuter ensemble, en tant que députés à la Chambre des communes, de l'approche conjointe que nous allons, je l'espère, adopter afin d'élaborer un rapport quelconque qui ne va pas rester sur une tablette à ramasser la poussière. Je dois dire que je m'attends tout à fait à ce que tout ce que nous pourrons dire à partir de maintenant soit, de toute façon, sans intérêt.

Monsieur le président, si l'on prend tout cela en compte, je pense qu'il n'est que juste de donner aux témoins dont le nom a été cité l'occasion de se faire entendre. Nous avons proposé une liste de 45 personnes. Cela n'est pas excessif si l'on pense à la taille du ministère, à son budget annuel, qui, je le répète, s'élève à 3,4 milliards de dollars, et au fait que le ministre détiendra maintenant par le biais de ces mesures législatives un pouvoir encore plus grand en ce qui concerne les dépenses. Pour toutes ces raisons, je pense qu'il est extrêmement imprudent de se précipiter uniquement parce que le gouvernement actuel a si peu de mesures législatives à proposer à la Chambre. C'est nous tous ici qui subissons les conséquences de ce manque de planification et de prévoyance, alors que les Canadiens pensent, eux, que tout est pour le mieux dans le meilleur des gouvernements possibles et qu'il n'y a pas à s'inquiéter du tout.

Merci.

Le président: Merci. Est–on prêt à voter sur l'amendement?

Mr. Plamondon: No, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, I am sure that some aspects of the Bill—

M. Dhaliwal (Vancouver–Sud): Bientôt vous allez voter contre l'amendement.

Mr. Plamondon: —would be of interest to Committee members, particularly from the government side, if they agreed to hear witnesses and be more open–minded.

My colleague, Mrs. Tremblay, raised a number of points about official languages. She said that the Bill contained no guarantees for the French language and culture in Canada, and that it is urgent to hear from witnesses in order to get a good understanding of the impact of this on official languages.

Perhaps some amendments should be made with respect to official languages. There might be some amendments in keeping with the demands of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, which complained about the steady decline in the number of francophones in Canada in the last 40 years, and said that this assimilation could jeopardize their very survival.

In her speech, Mrs. Tremblay spoke about the danger that the Bill could further undermine Quebec's identity. I think committee members may have some interest in this matter.

Many points were raised. Mrs. Gagnon mentioned six or seven. The testimony of witnesses could be very helpful in improving the Bill. All the arguments represented to the Committee did not seem to have any influence on committee

[*Text*]

les membres qui sont d'obédience libérale. Au contraire, ils sont restés souriants, silencieux, complètement insensibles. Pourtant ce n'est pas nous que vous insultez et ce n'est pas à nous que vous refusez lorsque vous dites que vous n'avez pas besoin de témoins. Vous insultez tous les artistes du Canada. Vous insultez tous les créateurs et tous ceux qui ont demandé à témoigner. Nous nous faisons leur porte–parole pour essayer de vous sensibiliser. Ils l'ont fait par lettre, ils l'ont fait par des appels téléphoniques, par des fax. Ils ont essayé de vous sensibiliser au fait qu'il fallait apporter des modifications à ce projet de loi.

Ce manque de sensibilité, c'est–à–dire ce refus global, total, que je qualifierais également d'indécent, me surprend et m'amène à vous demander encore une fois une raison pour laquelle vous refusez d'entendre ces témoins.

C'est inacceptable qu'un comité ayant pour but de bonifier des projets de loi soit tout à coup victime d'un bâillon de la part d'un parti ministériel, bâillon dicté par des instances en dehors du Comité, dicté par un whip ou un leader dans le but d'avoir un peu plus de viande à présenter à la Chambre des communes, puisque ce gouvernement est en manque de projets de loi. C'est attribuable à son inaction depuis un an dans tous les domaines. Soudainement, il a besoin de projets de loi à la Chambre et veut précipiter l'adoption de ce projet de loi qui, tout en étant urgent — je le disais plus tôt — au niveau de la réflexion, ne l'est pas au niveau de la présentation finale en Chambre.

• 1125

Ce qui compte, c'est que la réflexion démarre et se fasse avec l'aide de tous ceux qui travaillent dans ce domaine–là, ou dans le domaine des arts et de la culture. Il faut que tous les gens du milieu viennent ici nous communiquer leurs points de vue et nous faire part de leurs réflexions. Il faut également que les hauts fonctionnaires viennent nous expliquer les raisons qui les ont motivés à formuler ainsi le projet de loi. De même, le ministre doit venir nous dire pourquoi il a accepté que ce projet de loi soit déposé tel quel en première lecture et voté en deuxième lecture. Je présume que, comme n'importe quel autre ministre, il doit s'attendre, lorsqu'il présente un projet de loi devant le Comité permanent ou devant un comité spécial pour qu'on y apporte des améliorations, à ce que ce projet de loi soit quelque peu modifié et que les témoins ne l'entérinent pas nécessairement comme tel. Le ministre doit s'attendre aussi à ce que les gens du milieu viennent lui faire connaître leurs points de vue.

Or, aujourd'hui, on se retrouve dans un comité bidon qui refuse d'entendre des témoins et propose plutôt de laisser passer le texte tel quel et d'en évaluer les conséquences plus tard. Mais quand un projet de loi est passé sans définir clairement les juridictions, il est souvent trop tard. Il devient souvent une pierre d'achoppement pour la société plutôt que de la faire progresser avec son monde de la culture et des arts, lequel est indispensable, dans n'importe quel pays, pour en arriver à bien définir l'identité nationale. Il serait malheureux d'en arriver là après avoir engagé des fonds et du personnel de soutien pour les comités qui vont se constituer autour de ce projet de loi et organisé les déménagements que cela implique.

[*Translation*]

members of the Liberal persuasion. Rather, they said nothing, smiled, and showed a complete lack of sensitivity. However, you are not insulting us, and you are not turning us down when you say that you don't need to hear from any witnesses. The people you are insulting are all the artists of Canada. You are insulting all our creative artists and all those who have asked to appear before the Committee. We are speaking for them and are trying to make you aware of their position. They have been in touch by letter, telephone and fax. They tried to make you understand that some amendments to this Bill were necessary.

This lack of sensitivity, that is this complete refusal, which I would describe as indecent, surprises me, and leads me to ask you once again why you are refusing to hear from these witnesses.

It is unacceptable that a committee whose function is to improve bills is suddenly gagged by the government party. This gag order was imposed by individuals outside the Committee, by the whip or government leader, in order to have more material to put forward in the House of Commons. The fact is that this government has very few bills at the moment, because it has been doing virtually nothing in all areas for the last year. All of a sudden, it needs some bills to put forward in the House, and wants to rush through the passage of this piece of legislation. While it is urgent that we consider it, as I was saying earlier, it is not urgent that it be reported to the House.

The important thing is to begin studying this Bill, and to do so with the assistance of all those who work in the artistic and cultural communities. We need to have these people come and tell us what they think about the Bill. We also need to have the senior officials come and explain why the Bill is drafted in its present form. In addition, the minister should come and tell us why he agreed to have this Bill tabled in this form at first reading and passed at second reading. Like any other minister, I assume that when he presents a bill to a standing committee or a special committee for study and improvement, he must expect that the bill might be somewhat changed, and that the witnesses will not necessarily agree with it as drafted. The minister must also expect that people from the community should come and express their views.

Today we find ourselves in a token committee that is refusing to hear from witnesses and is rather suggesting to let the Bill pass in its present form and assess the consequences later on. However, when a bill is passed without clearly defining areas of jurisdiction, it is often too late to make changes later on. It often becomes a stumbling block for society, rather than advancing it through the artistic and cultural world. In any country, the arts and culture are an essential ingredient in defining national identity. It would be unfortunate if this were to happen after spending money in hiring support staff for the committees that will be set up with respect to this Bill, and after organizing all the travel that is involved.

[*Texte*]

Or, l'aspect sur les langues officielles, que je soulignais au début, est selon moi un bel exemple de ce que les témoins pourraient souligner pour alimenter notre réflexion et, peut–être, nous suggérer quelques modifications.

M^me^ Tremblay disait dans son discours:

> Amusez–vous, chers collègues, vous qui recevez chaque semaine la liste verte des publications gouvernementales, à comparer le nombre de documents auquel ont droit les anglophones et celui auquel ont droit les francophones. Dans cette fameuse liste, on nous dit toujours que les documents francophones sont à venir, ou presque.

Il y a donc un manque, et il y aurait des modifications et des corrections à faire par rapport à ce que le projet de loi présente actuellement.

M^me^ Tremblay donnait un deuxième exemple en disant:

> La possibilité pour un francophone de se faire comprendre et d'obtenir des services dans sa langue à travers le Canada est illusoire. Même chez les titulaires de poste bilingue, certains sont incapables de fournir des services en français. Même ici, au gouvernement fédéral, dans la capitale nationale, une fois passée l'étape du ou de la francophone de service, c'est le vide total; presque tout est en anglais. C'est tellement vrai que même le sous–ministre adjoint aux affaires culturelles du ministre du Patrimoine canadien en perd ses racines, lui, un francophone, et témoigne en anglais devant le Comité permanent sur le patrimoine canadien. Ils sont des milliers à s'acculturer ainsi quotidiennement dans l'enceinte même du gouvernement fédéral, parce qu'ils savent que, parlant anglais, on est plus valorisé, plus promu, donc mieux payé.

Elle disait encore:

> Je défie ici le gouvernement de mandater une compagnie privée sérieuse, sans préjugés — ce qui exclut forcément le Commissaire aux langues officielles — de faire une enquête pour vérifier jusqu'à quel point un francophone a droit, de la part de l'appareil gouvernemental canadien, à autant de services avec la même qualité dans sa langue.

Alors, toutes ces interrogations que soulevait M^me^ Tremblay, ce sont celles des francophones hors Québec surtout, qu'on appelle les communautés culturelles francophones du Canada et les communautés acadiennes. Ce sont des revendications historiques qu'ils ont. Ils ont eu énormément foi aux promesses électorales du Parti libéral pendant la campagne électorale. Les francophones hors Québec et les communautés acadiennes ont d'ailleurs voté majoritairement pour le Parti libéral à cause des engagements qu'il avait pris pendant la campagne électorale, entre autres par le Livre rouge, et aussi à cause des réalisations du Parti libéral dans le passé. On se rappellera qu'entre les années 1969 et 1980, le gouvernement libéral de M. Trudeau avait instauré la Loi sur les langues officielles.

• 1130

Or, ils désiraient maintenant voir ce nouveau gouvernement améliorer leur sort grâce à ce projet de loi C–53. Ils souhaitaient peut–être aussi le voir émettre des directives un peu plus coercitives à la Fonction publique sur la façon de gérer

[*Traduction*]

As I emphasized at the beginning, the issue of official languages is in my opinion a fine example of one of the points witnesses might raise in the course of our study. They might also suggest some amendments.

Mrs. Tremblay said in her speech:

> I suggest that members who receive their weekly green list of government publications compare the number of documents available to anglophones and francophones. On the list, it usually says that the French version will be available later on.

So there's a problem here, and the Bill as it is drafted at the moment should be amended and corrected.

Mrs. Tremblay went on to give a second example:

> It is a fiction that a francophone can make himself understood and obtain services in his own language across Canada. Even some of our so–called bilingual public servants are unable to provide services in French. Even here in the federal government, in the National Capital, once you get past the token francophone, there is a complete vacuum: almost everything is in English. So much so that even the Assistant Deputy Minister for Cultural Affairs in Canadian Heritage is losing his francophone roots and testifies in English before the Standing Committee on Canadian Heritage. Thousands are being assimilated every day within the very precincts of the federal government, because they know that English means more status, more advancement and, as a result, better pay.

She continued as follows:

> I challenge the government to order a private company that is serious and strictly impartial — which automatically excludes the Commissioner of Official Languages — to find out to what extent a francophone can expect to receive the same level of service from the federal government in his own language.

All these matters raised by Mrs. Tremblay are questions being asked by francophones outside Quebec, which we call the francophone and Acadian communities of Canada. These are their historic demands. They show tremendous faith in the election promises of the Liberal Party during the election campaign. The majority of francophones outside Quebec and Acadian communities voted for the Liberal Party because of the commitments it made during the election campaign, including those in the Red Book, and because of the achievements of the Liberal Party in the past. Between 1969 and 1980, Mr. Trudeau's Liberal government introduced and implemented the Official Languages Act.

They are now hoping to see this new government improve their lot through Bill C–53. They may also have hoped that it would tighten up its directives to the public service about its operations, so that francophones really feel at home and that

[*Text*]

l'appareil de l'État afin que les francophones y trouvent véritablement leur place et que cessent la décroissance et l'assimilation. Leurs témoignages auraient pu nous donner une vision tout à fait différente de celle que nous colportons souvent, éloignés que nous sommes de leur réalité quotidienne et de la dure réalité de vivre en français au Canada.

Dans ce sens, pourquoi refuse–t–on d'entendre une partie du Canada, un des deux peuples fondateurs, le peuple francophone? Pourquoi refuse–t–on aussi d'entendre tous les arguments pertinents de la Société Saint–Jean–Baptiste ou du Mouvement Québec français ou ceux d'autres mouvements qui veulent nous expliquer à quel point il y a une différence marquée entre la réalité et la perception?

Je cite un autre exemple en ce qui regarde les langues officielles. M^me^ Tremblay demandait comment il se fait que la Fonction publique fédérale au Québec, excluant la région de l'Outaouais, comptait 54 p. 100 de postes bilingues. Il y a a54 p. 100 de postes bilingues au Québec, qui le sont vraiment, alors qu'en Ontario, excluant la Région de la Capitale nationale, le pourcentage de postes bilingues est de 8 p. 100.

En fonction de leurs minorités respectives, c'est–à–dire la minorité anglaise pour le Québec et la minorité française pour l'Ontario, si on voulait une équité entre les deux provinces, il faudrait que l'Ontario ait 25 p. 100 de postes bilingues pour avoir le même respect pour sa minorité francophone que le Québec a pour sa minorité anglophone.

C'est une réalité que les gens ne connaissent pas, et les témoignages des communautés francophones hors Québec pourraient nous apporter cet éclairage. Ils pourraient nous faire réfléchir et nous amener à des consensus puisque, d'une part, les deux grands partis comptent des francophones dans leurs rangs et que, d'autre part, le Parti réformise porte une grande attention à la qualité de la vie française dans le reste du Canada comme au Québec. Donc, il y serait possible de juger comment on peut peut–être modifier le projet de loi de façon à rendre justice à ce peuple fondateur. C'est un des points à considérer.

M^me^ Gagnon a, de son côté, soulevé d'autres points. J'ai parlé tout à l'heure de la Conférence canadienne des arts en ce qui regarde les télécommunications et la radiodiffusion. C'est un drame que la radiodiffusion et les télécommunications soient partagées entre deux ministères, celui du Patrimoine canadien et celui de l'Industrie. C'est dramatique parce que c'est paralysant, que cela entraîne une inertie totale et que cela sème la confusion. Cela ne peut qu'empirer la situation plutôt que de l'améliorer.

Ce que l'on recherche, par ce projet de loi, c'est une amélioration du fonctionnement du gouvernement et une amélioration du ministère du Patrimoine canadien. On cherche aussi une clarification des juridictions, non seulement entre le fédéral et les provinces, mais aussi entre les divers ministères.

Je vois que de nouveaux députés libéraux sont arrivés. Sans doute sont–ils arrivés avec un esprit plus ouvert, plus accueillant et une plus grande sensibilité que les députés déjà présents. Ces derniers, plutôt que d'inviter des témoins à venir témoigner pour écouter avec attention leur argumentation afin d'en tenir compte et par la suite améliorer leur projet de loi, se contentaient tout à l'heure de lire la chronique des sports de leur journal ou bien une correspondance sans rapport avec les

[*Translation*]

the process of reduced numbers and assimilation ends. Their testimony could have shed new light on our traditional views, because we are so far removed from their day–to–day reality and the hard facts of trying to live in French in Canada.

So why are you refusing to hear from one part of Canada, one of the two founding peoples, the francophones? Why are you also refusing to hear all the relevant arguments that could be made by the Société Saint–Jean–Baptiste or the Mouvement Québec français or others who would like to tell us about the wide gap between reality and perceptions?

Let me give you another example regarding official languages. Mrs. Tremblay asked why 54% of the positions in the federal public service in Quebec, excluding the Outaouais region, were bilingual. In Quebec, 54% of positions are bilingual, and truly bilingual, whereas in Ontario, with the exception of the National Capital Region, only 8% of positions are bilingual.

If there were to be equity between the two provinces for the English minority in Quebec and the French minority in Ontario, 25% of the positions in Ontario would have to be bilingual, in order to show the same respect for the francophone minority there as is shown for the anglophone minority in Quebec.

People are not aware of these facts, and the testimony of francophone communities outside Quebec could provide us with this insight. They could cause us to think and to reach consensus, because for one thing the two major parties have francophone members, and for another, the Reform Party is very interested in the quality of life of francophones in Quebec and in the rest of Canada. So if we were to hear from these groups, we would be able to determine how we could amend the bill so as to do justice to this founding people. This is one of the points that should be considered.

For her part, Mrs. Gagnon raised a number of other points. I spoke earlier about the Canadian Conference of the Arts with respect to telecommunications and broadcasting. The fact that broadcasting and telecommunications are split between two departments—Canadian Heritage and Industry—is a major problem. It had led to paralysis and total inertia, which in turn gives rise to confusion. This situation can only make things worse.

The idea behind this Bill is to improve the way the government and the Department of Canadian Heritage work. It also seeks to clarify areas of jurisdiction, not only between the federal government and the provinces, but also between various departments.

I see that new Liberal members of Parliament have now arrived. I'm sure they have come with a more open mind, and are more receptive and sensitive to different points of view than the members who were already present. Rather than inviting witnesses to testify and listening to them carefully so as to improve the Bill, a few moments ago, these members of Parliament were merely reading the sports page or reading letters that had nothing to do with the Committee's work. I

[*Texte*]

travaux du Comité. J'espère que les nouveaux députés qui arrivent pourront en quelque sorte éveiller la sensibilité de leurs confrères à la réalité des arts et de la culture. Peut–être sont–elles ou sont–ils aussi les porte–parole du parti. Peut–être veulent–ils servir leur parti plutôt que leur pays. Mais ce n'est pas ce qu'ils disaient pendant la campagne. Le Livre rouge disait exactement le contraire à propos du rôle du député.

Je vous le répète encore. Votre rôle en est un d'action et d'intervention. Votre rôle est également d'être à l'écoute de la population et de bonifier les projets de loi que nous présentent les hauts fonctionnaires par l'intermédiaire du ministre. Vous ne semblez pas sensibles à cette réalité, mais c'est pourtant là votre rôle premier en tant que députés.

• 1135

Je vous demande encore une fois de faire en sorte que les témoins intéressants et intéressés qui seraient prêts à venir ici puissent être entendus. Il y a plusieurs fois que je vous le demande depuis ce matin. Je n'ai pas encore épuisé tous mes arguments, mais je pense en avoir donné suffisamment pour pouvoir vous attendrir. Je fais appel à votre collaboration, à votre sens de l'écoute et surtout à votre esprit de tolérance ainsi qu'à votre désir de bien servir votre communauté, de bien servir vos électeurs et aussi de faire progresser la cause de la culture et des arts au Canada.

J'espère que vous avez compris nos arguments et que vous allez vous joindre à nous pour exiger que des témoins soient entendus ici. Sinon, j'attends toujours un seul argument de votre part pour me convaincre de refuser d'entendre les témoins et d'entendre le cri de désarroi que nos créateurs nous livrent dans leur communiqué. Ils y disent que le projet de loi compromettrait l'autorité du ministre. Il s'agit de votre propre ministre, du ministre qui représente votre parti mais aussi les intérêts de ce Comité où vous siégez et auquel vous portez intérêt.

Ce qu'ils vous disent, c'est que la loi que vous voulez adopter à toute vapeur, dont vous vous faites complices en restant silencieux, honteusement silencieux, la loi vis–à–vis de laquelle vous gardez un coeur de pierre plutôt qu'un coeur ouvert à différentes suggestions et compromis, eh bien, on vous dit que cette loi compromet l'autorité du ministre, de votre propre ministre. On veut aider votre ministre à conserver son autorité en ce qui a trait au ministère du Patrimoine canadien. Or, le meilleur moyen d'aider votre ministre serait de comprendre l'argumentation que la Conférence canadienne des arts voudrait nous présenter ici et nous expliquer.

Il en va de même pour l'Association des artistes qui vous demande pourquoi vous lui dites non. Pourquoi dire non aux artistes qui veulent simplement vous expliquer leur point de vue et vous rappeler que toute l'identité canadienne repose sur la vitalité culturelle, sur la vitalité et l'apport qu'ils nous communiquent? Il ne peut y avoir de Canada sans que nos artistes y tiennent une place de choix. C'est eux qui façonnent notre identité. Il en va de même pour l'identité québécoise. Dans tous les grands pays du monde, les artistes incarnent la nation. C'est le cas dans n'importe quel pays du monde. Si vous parlez de la Belgique, vous parlerez d'un de ses grands artistes. Vous associez toujours le nom d'un pays à ses artistes.

[*Traduction*]

hope that the newcomers who have arrived will be able to raise their colleagues' conciousness about the art and culture. They may also be spokespersons for the party. Perhaps they want to serve their party rather than their country. However, that's not what they said during the election campaign. The Red Book made exactly the opposite statement about the role of members of Parliament.

Let me say it again: Your role is to take action, to get involved. Your role is also to listen to people and to improve bills presented by senior officials through the minister. You do not seem to be aware of these facts, and yet this is your chief role as members of Parliament.

I ask you once more about interesting and interested witnesses who wish to appear before us be heard. I have asked you that several times this morning. I have not exhausted all my arguments, but I think I gave you enough to get your sympathy. I appeal to your collaboration, to your listening capacity but above all to your tolerance and to the desire you have to serve the community well, to serve your constituents well and to advance the cause of culture and arts in Canada.

I hope that you have understood our arguments and that you will join us in asking that witnesses be heard here. Otherwise, you will have to give me just one argument to convince me not to hear those witnesses, not to hear the cry of despair that came from the creators communiqué. They say that the Bill would compromise the authority of the minister. That is your minister we're talking about, the minister which represents your party but also the interest of the Committee you sit on and care for.

They are telling you that the bill that you want passed at full speed, to which you are accomplices by remaining silent, shamefully silent, the bill that leaves you unmoved when you should be sensitive to different suggestions and compromise, that bill compromises every authority of the minister, of your own minister. We want to help your minister maintain his authority regarding the Ministry of Canadian Heritage. The best way to help your minister would be for you to understand the arguments that the Canadian Conference of the Arts wanted to present here and explain to us.

The same holds true for the Association of Artists which is wondering why you say no. Why say no to the artists who only wish to explain their views and remind you that the Canadian identity is built on a strong culture, on the vitality of their very contribution. Canada wouldn't be Canada without its artists. We own them our identity. It holds true for Quebec's identity. In all the major countries of the world, the artists embody the nation. That is true in any country of the world. When one talks about Belgium, one talks about one of Belgium's great artist. One always associates the name of a country to its artists.

[*Text*]

Aujourd'hui, vous dites aux artistes du Canada, au monde culturel du Canada, à la Conférence des arts du Canada d'aller se faire voir et que vous ne voulez rien savoir d'eux. Vous leur dites que vous n'êtes pas intéressés à les entendre. Vous leur dites que vous préférez rester silencieux et servir un parti. Vous leur dites préférer servir les intérêts particuliers d'un ministre et vous ficher de ce que vous avez dit pendant la campagne électorale et dans votre Livre rouge. Vous leur dites que vous ne voulez rien savoir et que vous ne voulez pas les entendre.

Donnez–moi un argument qui légitime et qui justifie une telle attitude ici, au Comité. Un seul argument. Je veux l'entendre. Et vous restez silencieux. Votre silence est complice de l'écrasement de ce ministère–là, de sa paralysie et de toutes les erreurs qui se retrouveront dans le projet de loi. Refuser d'entendre les gens du milieu, c'est refuser, au fond, de poser un acte démocratique. Ce Comité a sa raison d'être s'il agit selon les coutumes du parlementarisme canadien, lequel tire son origine du parlementarisme britannique, qui en est un de tolérance, d'écoute et de consensus. Un tel consensus se fait après l'écoute de témoins et sert à la bonification en comité des projets de loi avant que ces derniers soient renvoyés à la Chambre des communes.

• 1140

Je vous demande donc encore une fois de me donner un argument pour ne pas entendre ces témoins. Je vous rappelle également que, quand vous étiez dans l'opposition, vous condamniez avec raison toute l'argumentation que vous servaient les Conservateurs lorsqu'ils voulaient bâillonner un comité ou bloquer le débat sur un projet de loi ou à la Chambre des communes. Vous l'avez dénoncé avec véhémence et avec raison. Aujourd'hui, par contre, vous êtes les nouveaux Conservateurs qui utilisez le bâillon encore davantage comme forme de procédure à l'intérieur des comités et à l'intérieur de la Chambre des communes.

Je vous rappelle que ce projet de loi vient d'être déposé. Il n'y a aucune raison de précipiter le processus législatif afin de l'adopter dans les plus brefs délais. Ce projet de loi, je le disais tout à l'heure, est urgent du point de vue de la réflexion qu'il requiert mais, en même temps, il ne l'est pas. Entreprendre une réflexion axée sur les besoins de l'ensemble du milieu culturel et artistique, voilà ce qui est urgent.

J'ai parlé de la relation de ce projet de loi avec la Loi sur les langues officielles et j'ai dit qu'il serait intéressant d'entendre la Conférence canadienne des arts par rapport à des projets de loi. C'est la même chose pour eux qui parlent de leur désarroi en ce qui touche le droit d'auteur, par exemple, au sein du Patrimoine canadien. Mon confrère ici présent, qui vient d'arriver, pourra également vous exposer d'autres raisons et revendications concernant le projet de loi C–46, surtout en ce qui concerne le droit d'auteur, adressées au ministère de l'Industrie, où il se passe un grand débat sur la pertinence de confier le droit d'auteur exclusivement à ce ministère, alors que le milieu souhaiterait le contraire. On souhaite que le droit d'auteur continue de relever du Patrimoine canadien.

On pourrait également vous citer toute la correspondance que nous avons reçue et les nombreuses raisons de témoins voulant se faire entendre et dénonçant le baîllonnement que vous utilisez aujourd'hui. Peut–être l'utilisation occasionnelle du

[*Translation*]

Today, you are telling the artists of Canada, to the cultural community of Canada, to the Canadian Conference of the Arts to go to hell, that you want to have nothing to do with them. You are telling them that you don't wish to hear them. You are telling them that you prefer to remain silent and serve your party. You are telling them that you prefer to serve the personal interest of a minister and that you don't care about what you said during the election campaign and in your Red Book. You are telling them that you want to have nothing to do with them and that you don't want to hear them.

Give me just one argument to justify such an attitude on the part of this Committee. Just one. I want to hear it. You are keeping silent. By so doing, you become the accomplices of the collapse of the department, of its paralysis and of all the mistakes that will be found in that Bill. To refuse to hear that community is to refuse in fact to make a gesture of democracy. To be true to itself, this Committee must follow the traditions of the Canadian parliamentary government, which is modeled on the British parliamentary government, that is tolerance, listening and consensus. Such a consensus is possible only through listening to the witnesses and its goal is to improve the bills in committee before they are referred back to the House of Commons.

I therefore ask you again to give me just one reason why we should not hear those witnesses. I also wish to remind you that when you were in the opposition, you were condemning, and rightly so, all the arguments that the Conservatives gave you when they wanted to gag a committee or block the debate on a bill or in the House. You protested vehemently and rightly so. Today, however, you use the guillotine even more than the Conservatives as a procedure within the committees and within the House of Commons.

I wish to remind you that this Bill has just been tabled. There is no reason to accelerate the legislative process so it is passed as quickly as possible. As I was saying earlier, that Bill is urgent and it requires reflection but, on the other hand, it's not. To reflect on the needs of our cultural and artistic communities is what's urgent.

I talked of the link between this Bill and the Official Languages Act and I said that it would be interesting to hear what the Canadian Conference of the Arts has to say about bills. The same holds true for those who are concerned with the copyright, for example, within Heritage Canada. My colleague here, who just arrived, could also tell you about concerns regarding Bill C–46, regarding especially copyright, which were presented to the Ministry of Industry, where there is a debate going on right now about the copyright being a matter for that department only when the community wishes it was otherwise. They would want the copyright to continue to be a concern of Heritage Canada.

We could also talk to you about all the letters we got and about all the reasons why witnesses would want to be heard and to expose the gag that you are using today. An occasional use might be part of the parliamentary traditions. However, your

[*Texte*]

baîillon fait-elle partie des traditions parlementaires. Toutefois, votre silence d'aujourd'hui et votre refus d'expliquer pourquoi vous ne voulez pas entendre des témoins tournent au ridicule et à l'insulte envers tout le milieu artistique canadien ou québécois.

Il est tout à fait anormal que vous demeuriez silencieux et sans argumentation, que vous vous contentiez d'être des porte–parole de votre parti plutôt que les défenseurs des intérêts de vos commettants et commettantes et les porte–parole des intérêts du monde des arts et de la culture, ce que vous vous êtes engagés à faire pendant la campagne électorale. Vous refusez aujourd'hui d'être fidèles à vos promesses électorales. Vous refusez d'être fidèles à vos engagements du Livre rouge. Vous restez silencieux alors que tous les créateurs et tout le monde artistique vous demandent simplement d'entendre des arguments qui vous permettraient de voir comment il serait possible de bonifier ou d'amender le projet de loi tout en le conservant tel quel pour l'essentiel.

Je me refuse à croire qu'un parti qui a instauré la Loi sur les langues officielles et qui a toujours été ouvert aux idées modernes, qu'on a souvent cité dans les années 1980 et 1990 à travers le monde pour son ouverture d'esprit, devienne aujourd'hui un parti terre à terre, complètement absent, complètement distant du monde des arts et de la culture, complètement silencieux. C'est un parti transformé qui n'est pas celui que le peuple canadien a élu pour gouverner. Ce n'est pas à cela qu'ils s'attendaient. Ils s'attendaient à ce que vous soyez à l'écoute du milieu artistique et culturel, que vous corrigiez les injustices dont il est victime, que le projet de loi réponde à ses aspirations. Or, vous allez complètement dans le sens contraire de leurs attentes.

Non seulement vous allez dans le sens contraire de leurs attentes, mais vous refusez d'entendre leurs arguments. Vous refusez de leur parler et de répondre à leur courrier. Vous refusez de répondre à leur argumentation ou à leurs demandes d'explications. C'est du boycottage, non pas des partis de l'opposition, mais des artistes, du monde de la culture. C'est la Conférence des arts du Canada, regroupant des milliers de personnes, qui se trouve boycottée.

• 1145

Vous aurez à défendre cette action publiquement. Vous supporterez toutes les erreurs législatives, toutes les erreurs que comportera ce projet de loi de même que toutes les améliorations qui en seront absentes. Vous porterez l'odieux d'avoir refusé d'entendre les gens qui pouvaient vous aider à améliorer ce projet de loi.

Donnez–moi un argument pour refuser d'entendre les témoins. Un seul argument. Vous êtes restés silencieux depuis 9 heures ce matin parce que vous préférez servir votre parti plutôt que de servir les intérêts des Canadiens et Canadiennes. Je vous demande un seul argument. Lequel ou laquelle est capable de me donner un argument pour boycotter ces témoins–là, des gens qui veulent venir, non pas passer le projet de loi au bulldozer mais l'améliorer, le bonifier?

Pourquoi? Pourquoi refusez–vous de les entendre? Donnez–moi une seule raison.

J'attends avec impatience et le monde des arts attend avec impatience votre réponse. Pourquoi refusez–vous de les entendre? Pourquoi?

[*Traduction*]

silence and your reluctance to explain why you don't want to hear witnesses are becomming to be seen as an insult to the Canadian or Quebec artist community.

It isn't normal for you to keep silent and not to argument, to be happy just to be the spokesmen and the spokeswomen of your party instead of representing the interests of your constituents, intead of speaking for the arts and culture, what you promised you would do during the election campaign. You are refusing today to keep the promises you made. You are refusing to keep the promises contained in your Red Book. You're keeping silent when all the creators and all the artists are only asking you to listen to the arguments that would tell you how it would be possible to improve or to amend the Bill while keeping it as is essentially.

I refuse to believe that a party that adopted the Official Languages Act and that was always open to new ideas, that was often mentioned throughout the world in the eighties and the nineties for its openness of mind, should have become today such a down–to–earth party, completely out of touch with reality, completely out of touch with the art and culture, completely silent. This is not the party that the Canadian people elected to govern. This is not what they were expecting. They were expecting you to listen to the artistic and cultural community, to repair the injustices which it is a victim of, to do so that the Bill satisfy their aspirations, but you do the opposite.

Not only you go against their expectations, but you also refuse to hear their arguments. You refuse to talk to them and to answer their letters. You are refusing to answer their arguments and to give them explanations. That's boycotting. You're not boycotting the opposition parties, you are boycotting the artists, the cultural community. That is the Canadian Conference of the Arts, which represents thousands of people, that is being boycotted.

You will have to defend your decision publicly. You will be responsible for all the legislative mistakes, all the mistakes in that law, and therefore all the improvements that won't be there. You will bear the responsibility of having refused to hear the very people who could have helped you improve that Bill.

Give me a single reason why you should refuse to hear witnesses. Just one. You have been silent since 9 this morning because you are more concerned with serving your party than with representing the interests of the Canadian people. I ask you for one single reason. Can anyone of you give me one reason to boycott those witnesses, those people who wanted to be heard, not to scrap the Bill, but to improve it?

Why? Why should you refuse to hear them? Give me a single reason why.

I am looking forward to getting your answer and so is the artist community. Why should you refuse to hear them? Why?

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Gallaway): Are you finished?

Mme Gagnon: Non, j'aimerais poursuivre.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I move to replace the motion under consideration with a new motion. I'm not able to do that?

The Acting Chairman (Mr. Gallaway): We have to dispose of this one first.

The Clerk of the Committee: One at a time.

Ms Guarnieri: I move that we vote on the amendment and the motion.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, I have—

The Acting Chairman (Mr. Gallaway): Excuse me.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): But I'm not finished. I would like to be part of the debate.

The Acting Chairman (Mr. Gallaway): Excuse me one moment. According to the clerk, we must also continue with those who want to speak to the amendment that's before the committee.

Ms Guarnieri: I'm making an amendment rather than speaking.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I withdraw it for now.

Mr. Chairman, according to Standing Order 122, any member of the committee may put forward witnesses who are "material and important". I think it's important to explain to the committee why each of the witnesses we put forward is "material and important". I'm not going to name all of them, but I am going to name some of those who were put forward.

Of course we had Minister Dupuy—his presence is obvious—as well as the Secretary of State, Minister Finestone. There were others who were submitted within our witness list who I also would like to name for the record: Keith Spicer, insofar as his involvement is concerned with CRTC, CBC, and also his commentary regarding the whole issue of multiculturalism.

Perhaps the most important for us on this side of the House was our leader, Preston Manning. Much of the ideology of the Reform Party with respect to multiculturalism and Canadian cultural identity is part of our platform, and we had hoped indeed that Mr. Manning was going to have an opportunity to appear before the committee to present the views of our party, as well as his views regarding this whole issue of Canadian cultural policy.

Neil Bissoondath, who has written *Selling Illusions*, was also named on our list of witnesses insofar as he has brought forward some unusual and unique statements, positions regarding the multicultural community in Canada, the ethnic diversity, and the ability of new Canadians in this country to sustain and maintain their heritage without the undue influence of government or the support in terms of funding for new Canadians.

Phillip Resnick, who wrote *Thinking English Canada*, was another who was named on our list of witnesses to bring forward, continuing debate on the issue of Canadian cultural identity. Dr. Bibby, who wrote *Mosaic Madness*, was another we had felt would add to this particular debate, identifying and highlighting elements of the Canadian identity and the process by which that is defined.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Gallaway): Avez–vous terminé?

Mrs. Gagnon: No, I would like to go on.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je propose de remplacer la motion à l'étude par une nouvelle motion. Est–ce que c'est possible?

Le président suppléant (M. Gallaway): Nous devons d'abord nous prononcer sur celle–ci.

La greffière du Comité: Nous ne pouvons étudier qu'une motion à la fois.

Mme Guarnieri: Je propose que nous mettions l'amendement et la motion aux voix.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, j'ai. . .

Le président suppléant (M. Gallaway): Je m'excuse.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Mais je n'ai pas terminé. J'aimerais participer au débat moi aussi.

Le président suppléant (M. Gallaway): Excusez–moi un instant. Selon la greffière, nous devons laisser la parole à ceux qui souhaitent soutenir l'amendement dont le comité a été saisi.

Mme Guarnieri: Je souhaite proposer un amendement au lieu de donner mon avis.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je le retire pour le moment.

Monsieur le président, d'après l'article 122 du Règlement, tout membre du comité peut proposer des personnes dont le témoignage est «essentiel». Je pense qu'il serait important que nous expliquions au comité pourquoi nous croyons que le témoignage de chacun des témoins que nous avons proposés est «essentiel». Je ne vais pas tous vous les nommer, mais je vais vous en nommer quelques–uns.

Bien sûr, nous avions le ministre Dupuy—ce qui va de soi—de même que la secrétaire d'État, M^me^ Finestone. Il y avait aussi sur notre liste d'autres noms que j'aimerais vous mentionner pour les fins du compte rendu: Keith Spicer, parce qu'il a à voir avec le CRTC et la SRC, et à cause aussi de toute la question du multiculturalisme.

Le témoin le plus important pour nous, c'était peut–être notre chef, Preston Manning. L'idéologie du Parti réformiste en ce qui concerne le multiculturalisme et l'identité culturelle canadienne fait partie de notre plate–forme, et nous espérions que M. Manning allait avoir l'occasion de comparaître devant le comité pour lui exposer les vues de notre parti, de même que ses vues personnelles au sujet de toute la question de la politique culturelle du Canada.

Nous avions aussi sur notre liste Neil Bissoondath, l'auteur de *Selling Illusions*, à cause de ses idées plutôt originales à propos de la communauté multiculturelle au Canada, de la diversité ethnique et de la capacité des Néo–Canadiens de conserver leur patrimoine sans l'influence indue du gouvernement ou sans aucune aide financière.

Phillip Resnick, qui a écrit *Thinking English Canada*, figurait lui aussi sur la liste de nos témoins à cause de l'intérêt qu'il porte à la question de l'identité culturelle canadienne. Nous avons aussi jugé bon d'inscrire sur notre liste M. Bibby, qui a écrit *Mosaic Madness*, car nous pensions qu'il pourrait contribuer au débat en nous expliquant les éléments de l'identité canadienne et le processus qui permet de la définir.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1150

Dr. Rais Khan, who is a political scientist at the university in Winnipeg, is a proponent who often speaks about multiculturalism and its current positioning and the often abusive elements of multiculturalism, such as divisiveness within ethnic communities in Canada. His proposals are of academic as well as political interest to all of us, or at least they should be, who sit around this table.

M. Rais Khan, qui est politicologue à l'Université de Winnipeg, parle souvent du multiculturalisme et des éléments souvent mauvais qu'il comporte et qui peuvent conduire, par exemple, à des dissensions au sein des communautés ethniques du Canada. Ses propositions devraient présenter un intérêt théorique et politique aussi pour nous tous, du moins je le pense.

Sonja Sinclair, who writes for *The Globe and Mail*, also makes numerous commentaries in articles she has written in the past, talking about multiculturalism, discussing it within the milieu and mosaic of Canadian identity.

Sonja Sinclair, qui écrit des articles pour le *Globe and Mail*, a à maintes reprises parlé du multiculutralisme par le passé, et elle en a discuté dans le contexte de la mosaïque canadienne.

These were just a few of those witnesses we felt were important and necessary to the ongoing debate over the Department of Canadian Heritage, looking really only at that one component of multiculturalism.

Ce n'étaient là que quelques–uns des témoins que nous jugeons important de faire intervenir dans le débat en cours sur le ministère du Patrimoine canadien, en ce qui concerne uniquement un élément du multiculturalisme.

So much of the work and effort of our committee over time is likely going to focus on that issue of multiculturalism, and we haven't really offered ourselves an opportunity for a comprehensive debate on that matter. It certainly has relevance for the Bloc Québécois and the issue of Quebec and sovereignty and all the cultural concerns they have for their artists and the movement of interprovincial cultural barriers and that whole issue of Quebec identity in Canada. It's unfortunate we won't have an opportunity to debate that further, given certainly the focus and emphasis this committee, on the government side of the House, has brought to the debate.

Une bonne partie du travail et des efforts du comité vont vraisemblablement porter sur le multiculturalisme, et nous ne nous sommes pas vraiment donné la chance de discuter à fond de la question. Elle a certainement de l'importance pour le Bloc québécois. Je pense à toute la question du Québec et de la souveraineté, à ses préoccupations culturelles en ce qui concerne les artistes, aux barrières culturelles interprovinciales et à toute la question de l'identité du Québec au sein du Canada. Il est malheureux que nous ne puissions pas discuter plus à fond de toutes ces questions, étant donné l'orientation que le parti ministériel a donnée au débat.

Mr. Chairman, for those reasons I believe it's important that the motion before you today be given thoughtful and due consideration.

Monsieur le président, c'est pour toutes ces raisons que je crois qu'il serait important d'examiner soigneusement la motion dont vous avez été saisi aujourd'hui.

If the government does not consider witnesses such as I have mentioned to be "material and important", I can only conclude therefore that the government doesn't consider Bill C–53, the Department of Canadian Heritage Act, to be "material and important" and this bill may have been put forward lightly and perhaps even flippantly. I want all of us to insist that Bill C–53 be given the consideration it is due, given the important matters it encompasses.

Si le gouvernement ne considère pas comme «essentiels» les témoins que j'ai mentionnés, je ne peux donc qu'en venir à la conclusion qu'il ne considère pas comme «essentiel» le projet de loi C–53, Loi sur le ministère du Patrimoine canadien, et que ce projet de loi a peut–être été présenté à la légère, et peut–être même cavalièrement. Je tiens à ce que nous insistions tous pour que le projet de loi C–53 reçoive l'attention qu'il mérite, étant donné l'importante question dont il traite.

The Acting Chairman (Mr. Gallaway): Is there anyone else before we call the vote?

Le président suppléant (M. Gallaway): Quelqu'un a–t–il quelque chose à ajouter avant que nous passions au vote?

Mme Gagnon: J'aimerais ajouter quelques commentaires concernant un dossier qu'il serait très important de discuter ici, à ce Comité, et qui implique le ministère du Patrimoine canadien dans le projet de loi C–53 sur le multiculturalisme.

Mrs. Gagnon: I would like to say a few words about an issue that it would be very important to discuss here, in this Committee, and that has to do with the Department of Canadian Heritage in Bill C–53 on multiculturalism.

On sait que le multiculturalisme, en ce qui concerne la société québécoise, ne respecte pas la société québécoise. Il existe au Québec un consensus sur l'approche à adopter face à nos concitoyens et concitoyennes d'origine non québécoise.

We know that multiculturalism, as far as it concerns the Quebec society, doesn't respect the Quebec society. There is a consensus in Quebec about the approach to use towards our citizens of other origins.

Pour avoir siégé au Comité de la citoyenneté et de l'immigration, je sais que c'est un sujet qui a été effleuré. Plusieurs témoins en dehors du Québec et du Canada anglais nous ont manifesté leur désaccord au sujet de la Loi sur le multiculturalisme et de l'impact négatif que cette loi aurait sur la société canadienne.

As a member of the Committee on Citizenship and Immigration, I know that the issue has been touched upon. Several witnesses from outside Quebec and from English Canada told us that they disagree about the Multiculturalism Act and talked to us about the negative impact that law would have on the Canadian society.

[*Text*]

J'aimerais que ces témoins–là puissent être entendus ici, à ce Comité, pour que vous ayez des éclaicissements et que vous ne pensiez pas encore une fois, messieurs et mesdames du Comité, que ce n'est qu'une position qui est adoptée par le Québec et seulement par le Québec.

Je pense que le multiculturalisme ne fait pas l'unanimité ici, au sein du Canada, et voilà pourquoi il est important de pouvoir entendre ces témoins qui pourraient vous éclairer et viendraient peut–être renforcer la position du Québec.

Mais vous n'avez peut–être pas envie d'entendre cela. Cependant, cet aspect–là est très important pour nous, du Bloc québécois. Nous le dénonçons sur plusieurs aspects du multiculturalisme. Nous préférons que les nouveaux arrivants s'intègrent à notre société plutôt que ce soit à nous de nous intégrer à leur société.

Je pense que nous devrons mettre tout en oeuvre pour que les nouveaux arrivants puissent apprendre la langue, soit l'anglais ou le français, selon la province où ils auront décidé de vivre.

• 1155

D'autre part, à l'intérieur du multiculturalisme, plusieurs témoins nous ont dit qu'il y avait une inégalité dans les subventions données à certains groupes qui sont privilégiés par rapport à d'autres. J'aimerais donc qu'on puisse entendre ces différents témoins ici. Je ne comprends toujours pas pourquoi le Comité ne donne pas priorité à ces témoins qui pourraient nous éclairer et nous aider à bonifier cette loi. Je pense que nous avons été élus et que nous siégeons à ce Comité pour pouvoir entendre les différents points de vue.

On a mentionné plusieurs points ce matin qui pourraient éclairer les différents membres de ce Comité afin que nous puissions, de façon éclairée, apporter nos amendements ou encore bonifier la Loi sur le Patrimoine canadien.

Je trouve dommage, monsieur le président, qu'on ne réponde pas à notre question. Depuis le début, nous demandons aux membres du Comité de nous donner de bons arguments pour que nous sachions pourquoi il ne veulent pas entendre d'autres témoins et d'autres points de vue.

Est–ce que ces différents points de vue dérangent, que ce soit au sujet de la société distincte, de la société québécoise versus l'unité canadienne, du multiculturalisme, ou encore du manque de juridiction sur le droit d'auteur?

Est–ce que cela dérange? Je pense que nous avons besoin de tous ces éclaircissements pour pouvoir adopter ce projet de loi ou le bonifier de façon à respecter les différentes tendances qui existent ici, au sein de cette société canadienne telle qu'elle est décrite dans le projet de loi C–53.

Donc, j'aimerais que ces témoins puissent se faire entendre. Encore une fois, je le répète, mais je pense que nous avons à le répéter, nous voulons davantage de témoins pour que le gouvernement et le Comité puissent faire preuve d'une certaine transparence.

Plusieurs électeurs trouvent que nous n'avons pas assez de transparence. C'est l'occasion ou jamais de démontrer que nous respectons la présence des témoins ici, à ce Comité.

The Chair: If we're going to respect the presence of witnesses, is it our wish that the people who have been waiting here for two hours should remain, or should we allow them to go away? They have been here quite a while, and I think we're perhaps being. . .

[*Translation*]

I would like those witnesses to be heard by this Committee so that they give you explanations and that you don't think once more, ladies and gentlemen, that this is a position held by Quebec and by Quebec only.

I think that there is no general agreement here about multiculturalism in Canada and that is why it is important that we hear those witnesses who could enlighten you and would maybe reinforce Quebec's position.

Maybe you don't wish to hear about that. However, that aspect is very important for us, for the Bloc. There are several aspects about multiculturalism that we don't agree with. We would prefer the newcomers to adapt to our society instead of having to adapt to theirs.

I think that we have to do everything we can so that the newcomers can learn one of the officials languages, either French or English, depending on the province where they have decided to live.

On the other end, several witnesses told us that, within multiculturalism, there was a disparity between the grants given to some groups which are priviledged in comparison to others. I would therefore suggest that we hear those witnesses here. I still do not understand why the Committee doesn't give the priority to those witnesses who could enlightened us and help us improve that legislation. I think that we have been elected and that we sit on this Committee to hear different views.

Several points were brought up this morning to enlighten the members of the Committee so that we can, once truly informed, bring our amendments or improve the Department of Canadian Heritage Act.

I thought it unfortunate, Mr. Chairman, that our question is not being answered. Since the beginning, we have been asking the members of the Committee to give us the good reasons why they don't want to hear other witnesses and other views?

Do those different views disturb them, be it about the distinct society, the Quebec society versus the Canadian unity, multiculturalism, or the lack of jurisdiction on copyright?

Do you find that disturbing? I think that we need all those explanations to be able to pass that Bill or to improve it in order to reflect the different trends here, within the Canadian society as it is defined in Bill C–53.

Therefore, I would like those witnesses to be heard. Once again, and I think that it needs to be repeated, we want to hear as many witnesses as possible so that the government and the Committee can show a certain transparency.

Many constituents think that we don't have enough transparency. This is the ideal moment to show that we respect the presence of witnesses here, in this Committee.

Le président: Si nous tenons à respecter la présence des témoins, voulons–nous que les gens qui attendent ici depuis deux heures restent, ou devrions–nous les autoriser à partir? Ils sont ici depuis un bon bout de temps, et je pense que nous faisons peut–être preuve. . .

[*Texte*]

M. Plamondon: Monsieur le président, puis–je demander la parole?

Le président: J'aimerais faire une mise au point sur la question du respect des témoins. Est–ce qu'on garde les gens qui sont là depuis déjà deux heures ou si on les laisse partir? C'est à vous de décider.

M. Plamondon: Monsieur le président, je suis certain que les députés libéraux voudraient entendre encore quelques–uns de mes arguments justifiant la présence des témoins. Je les vois tous anxieux et attentifs à ce que je vais leur dire, et je pense que l'on pourrait arriver à trouver une solution, mais il est 12 heures.

Comme la séance devait finir à 12 heures, en principe, nous cessons à 12 heures.

Le président: Nous sommes là.

M. Plamondon: Heureusement que j'ai. . .

Le président: Ça va jusqu'à Noël?

M. Plamondon: Oui, oui, mais on pourrait peut–être suspendre la séance à 12 heures et ensuite ajourner. Cela donnerait le temps à nos leaders de discuter ensemble en relisant les arguments que nous avons donnés ce matin, et ensuite d'arriver à une solution qui nous permettrait d'avoir une résolution acceptable pour les trois partis, puisque je sais qu'il y a des négociations qui ont lieu en ce moment.

On pourrait donc s'en tenir à un ajournement et procéder à une reconvocation lorsqu'on pourra donner suite aux ententes qui seront décidées entre les partis.

The Chair: The first question I asked was whether it was reasonable to keep the people from Canadian Heritage waiting. Unless there is a new reason, I think it would be reasonable. . .

Madam Parliamentary Secretary, what we're discussing is whether it's reasonable to ask the people from Canadian Heritage to stay or whether it would be possible to call them back on short notice. The other proposal is that we adjourn until some negotiations take place that might solve our problem.

• 1200

I am in your hands as to both of those.

I understand that this is not bringing to closure—God forbid—this discussion, but there are those two issues: should we ask the people from Canadian Heritage to stay with us, and there is a suggestion that we might adjourn. I am interested in reactions to that.

Ms Guarnieri: While the opposition members have exercised their democratic right to be repetitious, they have actually impeded other people's democratic right to be heard.

I agree that we shouldn't keep the officials unduly at this point in time.

The Chair: So that's the first order of business, which is that we—

M. Leroux (Richmond—Wolfe): Monsieur le président, je ne pense pas que cette observation soit utile et fasse avancer les travaux. Je voudrais rappeler à ma collègue que le droit démocratique s'exerce dans les comités pour des interventions, mais. . . J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, would you allow me to say something?

The Chair: I would like to be clear on the issue of the respect of the witnesses. Are we keeping the people who have been waiting here for two hours or should we allow them to go away? It's up to you to decide.

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, I am sure that the Liberal members would like to hear some of my arguments regarding the presence of witnesses. They all seem to look forward to what I am going to say and I think that we could reach a solution, but it is noon.

As the meeting was meant to end at noon, as a matter of principle, we should adjourn at noon.

The Chair: We are here.

Mr. Plamondon: Luckily, I have. . .

The Chair: Is that going to go on 'til Christmas?

Mr. Plamondon: Yes, but we could maybe suspend our proceedings at noon and then adjourn. Our leaders would have the time needed to discuss the issue and read over the arguments we presented this morning so that they can come to a solution that would be acceptable for the three parties, as I know that there are negociations going on right now.

We could therefore adjourn and then reconvene when we can follow–up on the agreement between the parties.

Le président: Je vous ai demandé en premier lieu s'il était raisonnable de laisser attendre les représentants du ministère du Patrimoine canadien. À moins d'avoir une nouvelle raison, je crois qu'il serait raisonnable. . .

Madame la secrétaire parlementaire, nous nous demandons s'il est raisonnable de demander aux représentants de Patrimoine canadien de rester, ou s'il ne serait pas possible de les convoquer à nouveau à bref délai de préavis. L'autre proposition, c'est que nous ajournions jusqu'à ce qu'on ait trouvé une solution à notre problème.

Je m'en remets à vous dans les deux cas.

Je sais que cela ne met pas fin—Dieu nous en garde—à cette discussion, mais il y a ici deux questions qui se posent: devrions–nous demander aux représentants de Patrimoine canadien de demeurer avec nous, ou devrions–nous lever la séance? J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mme Guarnieri: Les députés de l'opposition ont exercé le droit démocratique qu'ils ont de se répéter et ont en fait empiété sur le droit d'autres personnes d'être entendues.

Je pense que nous ne devrions pas indûment retenir ici ces gens à l'heure qu'il est.

Le président: C'est donc le premier point, c'est–à–dire que. . .

Mr. Leroux (Richmond—Wolfe): Mr. Chairman, I don't think that this comment is useful and will help us in our proceedings. I would like to remind my colleague that the democratic right is exercised in the committees for interventions, but. . . I wish to raise a point of Order, Mr. Chairman.

[*Text*]

Le président: Vous n'êtes pas membre du Comité, je crois.

M. Leroux: J'ai demandé la parole, monsieur le président, et je suis en règle.

Le président: S'il vous plaît. . .

M. Leroux: Qu'on vous transmette les bons renseignements.

Le président: Excusez–moi, mais M^me^ Gagnon est toujours là. Donc, vous n'êtes pas en règle.

Mr. Hanrahan: Our visitor is out of order until—

The Chair: We can't have too many skaters on the ice at once, as I understand it—to use a hockey analogy.

Mr. Cannis (Scarborough Centre): That's a one–day penalty.

Would I be in order in moving that we adjourn for one hour while negotiations take place?

The Chair: I'm not sure we can—

Ms Guarnieri: Have we finished the debate right now?

The Chair: No, we haven't finished the debate.

Ms Guarnieri: Well, I don't hear any speakers, so I would like to move that we vote on the amendment of the motion.

The Chair: All right. There's a call to vote on the amendment now.

A voice: No, no, no.

Ms Guarnieri: Yes. There was no debate, Mr. Chair.

The Chair: Excuse me. To be completely fair, I said that I would interrupt the debate so we could have this discussion about whether the officials would remain or go.

I think the consensus is that you may go, with our thanks and our regrets, and we look forward to seeing you in the not–too–distant future.

Mr. Cannis: That's unfortunate.

The Chair: Very unfortunate. So I apologize—

Ms Guarnieri: Mr. Chair, there's a motion on the floor right now.

M. Plamondon: Vous ne nous rendrez pas responsables du départ des témoins alors qu'ils n'ont pas témoigné. Nous sommes prêts à vous amener 36 témoins pour qu'ils témoignent, mais c'est vous qui ne voulez pas qu'ils témoignent. Si nous discutons ce matin, c'est pour que tous les témoins témoignent et pas seulement ceux du ministère. Et ne faites pas croire que nous ne voulons pas entendre les gens, parce que c'est vous qui ne voulez pas entendre les gens.

The Chair: Right. We have an amendment on the floor. Are we now ready to vote on the amendment?

[*Translation*]

The Chair: As far as I know, you're not a member of this Committee.

Mr. Leroux: I asked to be allowed to speak, Mr. Chairman, and I'm not out of order.

The Chair: Please. . .

Mr. Leroux: You should know better.

The Chair: I'm sorry, but Mrs. Gagnon is still here. Therefore, you're out of order.

M. Hanrahan: Notre visiteur n'est pas en règle, puisque. . .

Le président: Il ne peut pas y avoir trop de joueurs sur la glace en même temps, si vous me permettez de faire une comparaison avec le hockey.

M. Cannis (Scarborough–Centre): Donnez–lui une journée de pénalité.

Est–ce que je serais en règle si je proposais que nous ajournions pour une heure pendant que les négociations se poursuivent?

Le président: Je ne suis pas certain que nous puissions. . .

Mme Guarnieri: Est–ce que le débat est terminé?

Le président: Non, il n'est pas terminé.

Mme Guarnieri: Puisque personne n'a demandé la parole, je proposerais que nous mettions l'amendement à la motion aux voix.

Le président: D'accord. Quelqu'un a demandé que l'amendement soit mis aux voix sur–le–champ.

Une voix: Non, non, non.

Mme Guarnieri: Oui. La discussion semblait terminée, monsieur le président.

Le président: Je suis désolé, mais pour être tout à fait juste, je dois préciser que je l'avais interrompue pour que nous décidions si nous allions retenir les représentants du ministère ou les laisser partir.

Je crois que les membres du comité sont d'accord pour dire que vous pouvez partir. Nous en sommes désolés et nous vous remercions d'être venus. Nous espérons vous rencontrer à nouveau dans un avenir assez rapproché.

M. Cannis: C'est regrettable.

Le président: Très regrettable. Je m'excuse donc. . .

Mme Guarnieri: Monsieur le président, nous avons été saisis d'une motion.

Mr. Plamondon: Don't hold us responsible because the witnesses had to leave with not having been heard. We are willing to bring 36 witnesses, but you don't want them to be heard. If we are having this discussion this morning, it is so that all witnesses be heard, not only the ones from the department. And don't try to make people believe that we don't want to hear people, because you're the ones who don't want to hear them.

Le président: Bon, ça va. Nous avons été saisis d'un amendement. Sommes–nous prêts à le mettre aux voix?

[*Texte*]

M. Plamondon: Non. Je vous répète que la seule entente qu'il puisse y avoir, c'est, comme le disait mon confrère, qu'on s'arrête là. Qu'on suspende la séance! Nos leaders vont se parler et quand on reviendra, on verra ce qui se décidera. Sinon, on va continuer à parler jusqu'à minuit pour vous convaincre d'entendre des témoins.

Mme Guarnieri: Quels témoins?

M. Plamondon: Pardon?

Mme Guarnieri: Vous êtes en train d'empêcher les témoins de faire. . .

M. Plamondon: Ce sont des fonctionnaires. On les connaît.

Mme Gagnon: En discutant ce matin, on a laissé du temps pour débattre des questions avec des témoins, des artistes, et ceux qui sont concernés par la loi.

M. Plamondon: Ce sont des dictateurs.

The Chair: We are now proceeding to a vote on the amendment.

Ms Guarnieri: Mr. Chair, I'm requesting the vote, please.

A voice: Call the vote.

A voice: It doesn't matter what they say. We're the majority.

The Chair: Yes, but you don't get to override the rules.

Mr. Hanrahan: On a point of order, you interrupted to speak—

The Chair: I did, you're quite right.

Mr. Hanrahan: —so it doesn't automatically mean that we have to vote on this amendment.

The Chair: That is correct.

Mr. Hanrahan: So where are we now?

The Chair: I'm asking if there are any other speakers before we vote on the amendment.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, on a point of order. You gave us two things to consider. One was that the departmental officials be given leave to go, which was the first point.

The Chair: Yes.

• 1205

Mrs. Brown (Calgary Southeast): The other point that you asked was if indeed we could adjourn the meeting—

The Chair: No, no, no. I said—

Mrs. Brown (Calgary Southeast): —to give leave to our leaders to negotiate.

The Chair: I said these two points had been brought up and we had to dispense first of all with the witness question, which we've done. From a point of view of where we are in order, we can receive a motion to adjourn, which is not debatable, and we can proceed right to that vote.

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: No. As I said, the only thing we could agree on, like my colleague told you, would be to stop here. Let's adjourn! Our leaders will talk to each other and when we will come back, we will see what has been decided: otherwise, we will still be here at midnight trying to convince you to hear those witnesses.

Ms Guarnieri: Which witnesses?

Mr. Plamondon: Excuse me?

Ms Guarnieri: You are stopping the witnesses from. . .

Mr. Plamondon: Those people are civil servants. We know them.

Mrs. Gagnon: During the discussion this morning, there was time set aside to examine the issues with witnesses, artists and all those concerned by the legislation.

Mr. Plamondon: They are dictators.

Le président: Nous allons maintenant mettre l'amendement aux voix.

Mme Guarnieri: Monsieur le président, je demanderais qu'on passe au vote, s'il vous plaît.

Une voix: Passons au vote.

Une voix: Peu importe ce qu'ils disent, nous sommes majoritaires.

Le président: Oui, mais vous ne pouvez pas pour autant passer outre aux règles.

M. Hanrahan: J'invoque le Règlement. Vous avez interrompu. . .

Le président: Oui, vous avez tout à fait raison.

M. Hanrahan: . . .cela ne veut donc pas automatiquement dire que nous devons nous prononcer au sujet de cet amendement.

Le président: C'est exact.

M. Hanrahan: Où donc en étions-nous?

Le président: Je demande si quelqu'un d'autre a quelque chose à dire avant que nous mettions l'amendement aux voix.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, j'invoque le Règlement moi aussi. Vous nous avez posé deux questions. Vous vouliez savoir dans un premier temps s'il fallait laisser partir les représentants du ministère.

Le président: Oui.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Vous vous demandez également s'il serait possible de lever la séance. . .

Le président: Non, non. J'ai dit. . .

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): . . .pour permettre à nos chefs de négocier.

Le président: J'ai simplement dit que ces deux points avaient été soulevés et qu'il fallait d'abord régler la question des témoins, mais c'est déjà fait. Donc, du point de vue de l'ordre à suivre, nous pouvons maintenant recevoir une motion d'ajournement, qui ne peut faire l'objet d'un débat, et mettre aussitôt cette motion aux voix.

[*Text*]

Ms Guarnieri: I think we should stay.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Can we vote on it, Mr. Chairman?

The Chair: All right. Does anyone want to put forward a motion to adjourn?

Mr. Hanrahan: I so move.

Motion negatived

The Chair: The motion to adjourn is defeated, which means that we are back.

Ms Guarnieri: I'd like to move a motion now to vote on the amendment and the motion before us. There's no debate.

The Chair: No, I don't think you can. We have an amendment before us. It can come to a vote when there are no more speakers on the amendment.

Are there any more speakers on the amendment?

Ms Guarnieri: There are no more speakers. We just voted to—

Une voix: On en a et on va en fournir jusqu'à demain.

M. Plamondon: Je pense que le représentant du Parti réformiste a rencontré les autres leaders ainsi que les gens du Bloc québécois et du Parti libéral. Nous sommes arrivés à une entente qui est sur le point de se réaliser et nous avons besoin d'un peu de temps. Nous avons fait une proposition honnête d'ajournement et le Parti réformiste est même allé jusqu'à proposer seulement une heure d'ajournement, mais vous avez refusé.

Je vous garantis qu'il n'y aura pas de vote là–dessus aujourd'hui. Si vous voulez entendre des discours, vous allez en entendre jusqu'à demain matin. On va même vous lire la Bible, si vous le voulez, mais il faut qu'on arrive à une entente. Le meilleur moyen d'arriver à une entente c'est d'aller manger tranquillement, chacun de notre côté, avec nos leaders qui vont se parler et vont trouver une solution. Ensuite on va continuer, et c'est tout.

Si nos leaders trouvent une solution, la motion et l'amendement tomberont automatiquement.

The Chair: He is discussing some discussions that apparently may or may not be taking place as between various members of various parties. He has made an amendment to the main motion. If he wishes to discuss that I think that is germane, but to discuss side deals that may or may not be made is inappropriate.

Do we have any more discussion on the amendment?

M. Plamondon: Je pense que le meilleur argument que je pourrais vous trouver pour cet amendement–là, ce serait de. . .

The Chair: Are there any more speakers on the amendment?

M. Plamondon: Oui, c'est cela. Je vais parler au sujet de l'amendement.

[*Translation*]

Mme Guarnieri: Je pense que nous devrions rester.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Allons–nous voter là–dessus, monsieur le président?

Le président: D'accord. Quelqu'un voudrait–il proposer une motion d'ajournement?

M. Hanrahan: J'en fais la proposition.

La motion est rejetée

Le président: La motion d'ajournement ayant été rejetée, nous revenons à notre discussion.

Mme Guarnieri: Je voudrais maintenant proposer qu'on mette l'amendement et la motion aux voix. Cette motion ne peut faire l'objet d'un débat.

Le président: Non, je ne crois pas. Nous sommes effectivement saisis d'un amendement; nous ne pourrons le mettre aux voix que lorsque tous ceux qui ont demandé la parole auront eu l'occasion d'exprimer leur point de vue.

Y a–t–il d'autres membres qui voudraient prendre la parole au sujet de cet amendement?

Mme Guarnieri: Il n'y en a plus. Nous venons de voter. . .

An hon. member: There are, and we will keep supplying them until tomorrow, if need be.

Mr. Plamondon: I believe the representative of the Reform Party met with other leaders, as well as with representatives of the Bloc québécois and the Liberal Party. An agreement is in the process of being finalized, but we do need a little time. We brought forward a reasonable motion to adjourn, and the Reform Party even went so far as to propose that we adjourn only for one hour. But you still refused.

I can guarantee you there will be no vote on this motion today. If you want to hear speeches, we can guarantee you you will hear one after the other until tomorrow morning, if need be. If you like, we can even read the Bible, but the fact is, we have to reach an agreement. And the best way to reach an agreement would be for us to adjourn for lunch so that we can all go and have a bite to eat and let our leaders work things out on their own. If nothing comes of it, we will just keep going.

However, if our leaders find a solution they can agree on, both the motion and the amendment will automatically be withdrawn.

Le président: Le député parle de discussions qui se poursuivent apparemment entre un certain nombre de représentants des différents partis. Il a proposé un amendement à la motion principale. Il peut évidemment discuter de l'amendement, car cela concerne la question à l'étude, mais il ne peut discuter d'éventuels marchés qui pourraient éventuellement être conclus.

Y a–t–il d'autres remarques au sujet de l'amendement?

Mr. Plamondon: I think the best argument I could make for this amendment is that. . .

Le président: Y a–t–il d'autres membres qui voudraient prendre la parole au sujet de l'amendement?

Mr. Plamondon: Yes. I would like to speak to the amendment.

[*Texte*]

The Chair: You're the speaker.

M. Plamondon: Mon premier argument porte sur la pertinence d'entendre d'autres témoins. L'Union des artistes, tout comme la Conférence canadienne des arts et une dizaine d'autres témoins ont déjà manifesté leur intérêt à venir témoigner. La pertinence de les recevoir m'apparaît tout à fait évidente, et le comportement des députés ministériels me semble très surprenant.

J'ai d'ailleurs en mains un document qui pourrait peut-être vous faire réfléchir et vous amener à comprendre pourquoi l'Union des artistes souhaite être entendue. Je me réfère à un mémoire de l'Union des artistes présenté au comité des Affaires étrangères, qui étudiait à ce moment-là le projet de loi C-57. C'était la Loi portant sur la mise en oeuvre de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce. Il y a sûrement un lien à faire entre ce document et le projet de loi C-53.

• 1210

Pour être certain que vous comprenez bien la position de l'Union des artistes, je vais vous lire ce document fort intéressant et fort instructif qui pourra vous permettre une réflexion sérieuse et peut-être toucher votre coeur de façon à ce que ces artistes puissent être entendus ici, au Comité.

Je cite donc le texte de l'Union des artistes.

L'Union des artistes désire saluer la célérité exemplaire avec laquelle le gouvernement se penche sur le projet de loi C-57.

Vous voyez la différence entre le projet de loi C-57 et le projet de loi C-53, où on utilise le bâillon pour empêcher ces gens de s'exprimer.

En effet, la mise en oeuvre de l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce semble servir d'accélérateur remarquable pour le législateur canadien, même en matière de droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur.

En effet, en temps normal, la révision de la législation nationale du Canada dans ces domaines constitue un processus long et laborieux. Chacune des demandes légitimes des créateurs canadiens est soupesée dans ses moindres détails, soumise aux critiques des radiodiffuseurs et des télédiffuseurs—et d'autres utilisateurs—dont les activités dépendent pourtant de la créativité des artistes et des autres créateurs canadiens.

C'est à croire que la reconnaissance des droits des créateurs sur leurs oeuvres et sur leurs utilisations constitue quelque chose de révolutionnaire.

Comment comprendre que le projet de loi C-57 en soit à l'étape actuelle alors que la révision de la Loi sur le droit d'auteur, elle, soit sans cesse reportée? Qu'est-ce qui justifie pareille différence de traitement? Est-ce parce qu'il n'existe pas d'ententes internationales en matière de droit des créateurs et que le Canada ne subit aucune pression en cette matière, alors que les traités commerciaux internationaux, eux, se multiplient depuis quelques années?

Pas du tout. Non seulement les conventions internationales existent en matière de droit d'auteur, mais la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques existe depuis 1886. Et si la Loi

[*Traduction*]

Le président: Allez-y.

Mr. Plamondon: My first argument has to do with the relevance of hearing other witnesses. The Union des artistes, like the Canadian Conference of the Arts and ten or more witness groups have already shown an interest in appearing before the Committee. As far as I'm concerned, their views in this regard are clearly relevant, and I must say I find the government members' behaviour very surprising.

I have here a paper that may give you some food for thought and help you to understand why the Union des artistes would like to be heard by the Committee. I refer to a brief prepared by the Union des artistes and presented to the Foreign Affairs Committee, which was studying Bill C-57 at the time. The purpose of that legislation is to implement the agreement establishing the World Trade Organization. That legislation and Bill C-53 are clearly linked.

Just to be certain that you understand the position of the Union des artistes, I would like to quote a few passages from that group's valuable and instructive brief, in the hope that you will be prompted to give this matter serious thought and may even feel enough sympathy that you will agree to hear these artists out in committee.

So, here is what the Union des artistes says:

The Union des artistes commends the government for its speed in dealing with Bill C-57.

As you can see, this is in sharp contrast to the way the government has dealt with Bill C-53, where it is perfectly willing to stifle opposition and prevent people from presenting their views.

Indeed, implementation of the agreement establishing the World Trade Organization seems to have acted as a remarkable stimulus to Canadian legislators, even when it comes to copyright and neighbouring rights.

Under normal circumstances, reviewing Canada's legislation in this area would be a long, difficult process. Each and everyone of the legitimate demands of Canadian creators is analyzed down to the last detail and subjected to the criticism of radio and television broadcasters and other users whose activities in fact depend on the creative efforts of artists and other Canadian creators.

One would think that recognizing the rights of creators over their own works and the use of those works is something quite revolutionary.

What other possible conclusion could one reach upon noting that this legislation has reached such an advanced stage, when the long promised review of the Copyright Act is constantly being postponed? What could possibly justify such a glaring difference in treatment? Is it because there is no international agreement dealing with creators' rights and because Canada is not subject to any pressure in this area, whereas there is a steadily increasing number of international trade agreements?

Absolutely not. Not only are there international agreements dealing with copyright, but the Berne Convention for the Protection of Literary and Artistic Works has been in place since 1886. Although the Canadian

[*Text*]

canadienne sur le droit d'auteur, elle, date de 1926, soit quarante ans plus tard, il faut attendre 1988 avant que le législateur n'entreprenne sa révision. Quant à la Convention de Rome sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion, elle existe depuis 1961 et elle est déjà vétuste puisqu'elle ne s'applique qu'aux oeuvres sonores. Trente–trois ans plus tard, le Canada n'a pas trouvé le temps d'y adhérer, ni d'adapter sa législation nationale à ses conditions les plus minimales, si bien que le Canada qui se vante pourtant d'être parmi les États les plus progressistes du monde se retrouve dans le peloton de queue lorsqu'il s'agit de défendre et de promouvoir les intérêts de ses créateurs. L'Allemagne, la France, le Japon ont tous adhéré à la Convention de Rome. De plus, ces États, partenaires du Canada au sein du G–7, ont reconnu l'importance de législations nationales adaptées aux réalités contemporaines de la création artistique. L'Allemagne et la France ont légiféré en matière de droits voisins. Elles ont aussi reconnu la nécessité d'une redevance sur la copie privée comme l'a fait le Japon.

Pendant ce temps, c'est par le biais de ces lois de mise en oeuvre des traités commerciaux. . .

[*Translation*]

Copyright Act was first passed in 1926, only in 1988 did Canadian legislators decide to review it. As for the Rome Convention for the protection of performing artists, producers, photographers and broadcasting organizations, it has been in place since 1961 and is already out of date as it only applies to sound works. Thirty–three years later, Canada has still not found the time to comply with it or to adapt its own national laws to the most minimal conditions it sets out. Thus, although Canada prides itself on being one of the most progressive countries in the world, it is certainly bringing up the rear when it comes to defending and promoting the interests of its creators. Germany, France and Japan are all complying with the Rome Convention. Furthermore, all of these countries, Canada's partners within the Group of Seven, have all recognized the importance of having national legislation that reflects current realities in the area of artistic creation. Germany and France have both passed legislation dealing with neighbouring rights. They have also recognized the need for fee to apply to home taping as has Japan.

In the meantime, through legislation implementing trade agreements. . .

• 1215

Le président: Peut–être que vous êtes en train de nous convaincre.

M. Plamondon:

. . .que le Canada procède, au hasard de ses conventions, à la révision. . .

Cela ne fonctionne plus?

Mme Gagnon: Non.

M. Plamondon: C'est un autre canal.

Mme Gagnon: C'est le multicanal. On a retrouvé le françcais.

Mr. Plamondon: Maybe if I speak in English they will accept it.

Vous ne voudrez pas entendre cela.

Ms Phinney (Hamilton Mountain): Who's going to pay the translators?

Mr. Plamondon: Yes, usually we prefer the translators.

Ms Phinney: I asked who's going to pay them.

M. Plamondon:

Pendant ce temps, c'est par le biais de ces lois de mise en oeuvre de traités commerciaux que le Canada procède, au hasard de ses conventions, à la révision de sa législation nationale en matière de droit d'auteur.

Dans la loi de mise en oeuvre de l'ALÉNA (C–115), il reconnaissait aux producteurs de phonogrammes, et à eux seuls, un droit de location. Ce droit est pourtant réclamé depuis des années par l'ensemble des créateurs, des artistes–interprètes et des producteurs.

The Chair: Maybe you have managed to convince us.

Mr. Plamondon:

. . .Canada has been moving slowly and haphazardly, depending on the conventions, towards a review. . .

Is it no longer working?

Mrs. Gagnon: No.

Mr. Plamondon: You are on the wrong channel.

Mrs. Gagnon: Yes, we are in the multichannel universe. I have found the French channel now.

M. Plamondon: Peut–être accepteront–ils de travailler si je parle l'anglais.

But you wouldn't want to hear that.

Mme Phinney (Hamilton Mountain): Et qui va payer nos interprètes?

M. Plamondon: Oui, d'habitude, nous préférons écouter les interprètes.

Mme Phinney: Je vous ai demandé qui va les payer.

Mr. Plamondon:

In the meantime, through legislation implementing various trade agreements, Canada has been moving slowly yet haphazardly, depending on the conventions, towards a review of its national copyright legislation.

The legislation implementing NAFTA, Bill C–115, recognized that record producers, and record producers alone, are entitled to rental fees. And yet, creators, performing artists and producers have been claiming the right to receive such fees for years now.

[*Texte*]

Dans le projet de loi que vous examinez présentement, il est question de reconnaître aux artistes–interpètes un droit sur la fixation de leurs prestations sonores. Permettez–nous de vous dire que c'est vraiment la moindre des choses puisque ce droit, nous l'exerçons déjà par le biais de nos ententes négociées. Depuis bientôt huit ans, l'Union des artistes et la Coalition des créateurs et des titulaires de droits réclament les droits de fixation, de reproduction et de communication au public de leurs prestations dans les oeuvres musicales, littéraires, dramatiques ou chorégraphiques.

Pendant ce temps, le projet de loi C–57 vient nous reconnaître le droit exclusif de fixer la prestation ou une partie importante de celle–ci au moyen d'une empreinte, d'un rouleau perforé ou autre organe à l'aide duquel des sons peuvent être reproduits mécaniquement.

It's very interesting that you decided to have this witness appear at our next meeting.

Si le Canada reconnaît en 1995 notre droit exclusif à la fixation d'une oeuvre sonore sur un rouleau perforé, jusqu'à quand faudra–t–il attendre la reconnaissance de nos droits sur des oeuvres fixées et reproduites sur des CD–ROM et autres supports de notre temps?

Cette approche minimaliste et timorée risque pourtant d'avoir des conséquences catastrophiques sur la création dans ce pays, au moment où la numéralisation vient décloisonner les anciennes catégories d'oeuvres sonores ou audiovisuelles, et au moment où les satellites à diffusion directe et l'autoroute de l'information vont redéfinir la consommation et l'utilisation qui sera faite de ces oeuvres.

• 1220

Le Canada est encore à protéger ses créateurs et à défendre sa culture par des mesures incidentes qui lui sont imposées par son adhésion à des traités commerciaux internationaux. Belle attitude pour un pays qui a négocié une exemption culturelle dans son traité tripartite avec les États–Unis et le Mexique et qui, avec d'autres pays, a lutté pour l'exclusion de l'audiovisuel du GATT.

Nous ne pouvons faire autrement que de nous interroger sur les conséquences de reconnaître certains droits restreints aux artistes exécutants ou interprètes dans le projet de loi que vous examinez.

Tant et aussi longtemps que le législateur fédéral n'adoptera pas un véritable régime de protection au bénéfice des artistes exécutants et interprètes, c'est–à–dire un régime reconnaissant les droits voisins sous toutes leurs formes, dans tous les domaines d'activités des artistes–interprètes, l'adoption du projet de loi risque d'avoir pour effet de limiter dans les faits les droits des artistes exécutants et interprètes au seul droit reconnu aux termes de ce projet de loi, et ce, dès son adoption.

De plus, les divers gouvernements qui se sont succédés depuis le début de la révision de la Loi sur le droit d'auteur n'ayant pas fait preuve d'imagination, de célérité et de courage excessif en la matière, il y a lieu de craindre que les bornes ainsi fixées au hasard des ententes commerciales servent de limite absolue au moment de procéder à la révision de notre législation nationale en la matière.

[*Traduction*]

In the legislation currently before you, there is provision that would recognize the right of performers to fix their sound performances. As far as we are concerned, that's the very least that can be done, since we have already been exercising that right through our negotiated agreements for some time. For approximately eight years, the Union des artistes and the Coalition of Creators and Copyright Owners have been demanding the right to fix, reproduce and communicate to the public their performances in musical, literary, dramatic or choreographed works.

Then Bill C–57 comes along and recognizes the exclusive right of performers to fix their performance, or any substantial part thereof, by means of a record, perforated roll or other contrivance by means of which sounds may be mechanically reproduced.

Je trouve intéressant que vous ayez décidé de permettre à ce témoin de comparaître lors de notre prochaine réunion.

If, in 1995, Canada recognizes our exclusive right to fix a sound work on a perforated roll, how long will we have to wait before the government recognizes our rights with respect to works that have been fixed and reproduced on CD ROM and other media now in use?

This minimalist and timid approach could well have a catastrophic effect on creative expression here in Canada, at a time when digitalization is decompartmentalizing former categories of sound or audio–visual works, and when direct broadcast satellites and the information highway are redefining the way these works are to be used.

Canada is still at a stage where protection of Canadian creators and Canadian culture comes through incidental measures forced on it through the conclusion of international trade agreements. That's a fine attitude for Canada to take considering that it negotiated a cultural exemption from its tripartite agreement with the U.S. and Mexico and that along with other countries, it has fought to exclude the audiovisual sector from GATT.

We cannot help but wonder what will come of recognizing, in the legislation you are currently examining, certain narrowly defined rights for performing artists.

As long as federal legislators do not put in place effective measures to protect performing artists—namely a system that recognizes all forms of neighbouring rights, in every area in which performing artists may be involved, passage of this Bill could have the practical effect of limiting the rights of performing artists to only those rights recognized in this legislation as soon as this Bill comes into force.

In addition, as successive governments have not shown much imagination or courage or acted promptly in reviewing the Copyright Act, we have reason to be concerned that the haphazard limitations set out in these trade agreements may well become absolute when the time does come to review our national legislation.

[*Text*]

Évidemment, il ne saurait être question de s'opposer à la reconnaissance de l'un de nos droits, ne serait–ce que sous une forme étriquée. Mais nous devons déplorer le fait que la volonté politique de régler un dossier ne semble exister que lorsqu'elle est liée à des intérêts commerciaux et non lorsqu'elle est liée à la défense et à la promotion de notre identité culturelle.

Voilà ce que déclarait l'Union des artistes lorsqu'elle a comparu devant le Comité des affaires étrangères.

Vous voyez à quel point elle est préoccupée par la reconnaissance du droit d'auteur et à quel point elle trouve que le gouvernement agit lentement là–dedans alors qu'il se précipite lorsqu'il s'agit du projet de loi C–53. Il se précipite au point de refuser aux artistes le droit de comparaître, ne manifeste aucune sympathie envers tout le milieu culturel et artistique canadien et, je dirais même, bafoue leurs droits.

M. Leroux: C'est inacceptable.

M. Plamondon: Il rejette complètement leur désir de comparaître, les envoie paître plutôt que de les écouter et d'essayer de comprendre que les arguments qu'ils nous amènent peuvent nous aider à faire des modifications très positives au projet de loi actuel.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je ne comprends pas le silence des députés ministériels. Je ne comprends pas surtout leur attitude arrogante, inexplicable envers les artistes du Canada et envers tout le monde culturel canadien. Quelle arrogance que de leur dire qu'on ne veut même pas les entendre et qu'on ne veut même pas leur donner un argument pour légitimer le geste odieux que l'on pose envers ces artistes–là!

J'espère que le fait d'avoir écouté ce mémoire de l'Union des artistes a sensibilisé ces députés inconditionnels, ces députés libéraux, désireux de servir leur parti plutôt que les intérêts des citoyens et citoyennes du Canada.

Peut–être peuvent–ils nous dire aujourd'hui, après avoir entendu le mémoire de l'Union des artistes, s'ils ont des raisons valables de continuer le boycott des témoins et de continuer à utiliser le baîllon par le biais de résolutions pour légitimer leur travail silencieux et insultant pour tous ceux qui nous ont demandé, par écrit, de comparaître devant ce Comité.

• 1225

Je sais que mon confrère, M. Leroux, a également des arguments à nous présenter pour essayer de toucher votre sensibilité. Quant à moi, je reviendrai plus en détail sur les raisons d'entendre les témoins, en citant au complet le discours que M^me^ Tremblay faisait à la Chambre des communes justement à propos de ce projet de loi C–53 et de la nécessité d'y apporter certaines modifications qui nous seraient suggérées par les témoins que l'on refuse pour le moment d'entendre, sans aucune justification valable.

Monsieur le président, j'écoute les députés ministériels, et j'attends toujours des arguments pour refuser d'entendre ces artistes et les gens du monde de la culture. S'ils sont toujours silencieux, peut–être devrons–nous trouver d'autres arguments,

[*Translation*]

Of course, there is no question of anyone opposing recognition of one of our rights, even in a limited fashion. However, we can only deplore the fact that the political will to deal with this issue only seems to become manifest when it is linked to commercial interests, rather than to the defence and promotion of our cultural identity.

So, those are some of the comments made by the representatives of the Union des artistes when they appeared before the Foreign Affairs Committee.

I think you can clearly see just how much of a concern copyright is for that group and its frustration in noting how slow the government has been to act in that area, compared with its great haste to pass Bill C–53. It is in such a hurry to pass this Bill in fact, that it has refused to allow artists to appear before this committee, and not only does it show no sympathy for the cultural and artistic sector here in Canada, but I would say it is even denying the legitimate rights of that sector.

Mr. Leroux: Yes, it's totally unacceptable.

Mr. Plamondon: It has rejected out of hand their request to appear and has basically sent them packing, rather than being willing to listen and understand that the arguments they make can help us to improve current legislation.

As I said earlier, I cannot understand why government MPs have remained silent on this issue. I'm particularly baffled by their arrogance and their determination to behave in such a way towards Canadian artists and the entire Canadian cultural sector. As far as I'm concerned, it is the epitome of arrogance to say to these artists that they do not want to hear their views and to even refuse to state the reasons that might help them to legitimize what can only be seen as scandalous treatment of Canadian artists!

I hope that by listening to what the Union des artistes had to say, these narrow minded, rigid liberal members of Parliament, whose partisan political interests come before the interests of the people of Canada, have developed a greater understanding of the issues before us.

Perhaps they can tell us now, having heard the views of the Union des artistes, whether or not they have any valid reasons for continuing to boycott these witnesses and to stifle opposition by passing motions that are intended to legitimize their insulting, insidious behaviour towards all of those who have asked in writing to appear before this committee.

I know that my colleague, Mr. Leroux, would also like to make a couple of points in another attempt to get through to you. I will make more detailed comments later on on the reasons why we should hear these witnesses when I read you the entire speech Mrs. Tremblay made in the House of Commons regarding Bill C–53 and the need to make a number of amendments that have been suggested by witnesses—witnesses that the government is still refusing to hear although it can give no valid reasons for that refusal.

Mr. Chairman, I await the comments of government members and valid arguments that would justify the refusal to hear the views of these artists and of the cultural sector in general. If they insist on remaining silent, we may well have to

[*Texte*]

et peut–être mon confrère pourra–t–il m'aider de façon à ce qu'ils aient un éclairage plus complet et qu'ils puissent prendre une décision en toute connaissance de cause sur la pertinence d'entendre des témoins.

Merci, monsieur le président.

M. Leroux: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Leroux.

M. Leroux: Il faut dire tout de suite que je suis tout à fait étonné de cette situation, de voir que des témoins qui sont préoccupés principalement par la question du droit d'auteur soient contingentés par des minutes, et soient placés dans une situation où on leur dit: Votre dimension d'artistes, votre base de travail, votre base de créativité sont limités à un temps d'écoute.

On comprend la phrase qui dit que lorsqu'on a des amis comme cela, on n'a pas besoin d'ennemis. La députation ministérielle s'acharne à vouloir restreindre le temps de présentation et d'écoute de ces témoins importants.

Très récemment, au Comité de l'industrie, des députés ministériels faisaient une mobilisation absolument incroyable autour de la question de la grève du hockey. Ils sont arrivés au Comité avec une délégation complète de la députation ministérielle pour essayer de faire mettre cette question du hockey à l'agenda du Comité de l'industrie.

Or, à l'agenda, nous avions également des témoins invités qui représentaient plusieurs associations artistiques, du droits d'auteur et d'édition de livres. Après avoir débattu, avec des arguments importants, d'un calendrier de travail pour le Comité de l'industrie, et après avoir conclu une entente avec l'ensemble des députés sur place pour trouver une solution possible au sujet qui les préoccupait tant, on est passé à un autre sujet, les organisations et les représentations d'auteurs, avec des artistes qui sont venus témoigner. Tout à coup, on s'est retrouvés sans quorum.

Il a fallu rappeler certains députés ministériels pour avoir un quorum. Voilà l'intérêt qu'on porte au milieu artistique.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, quorum.

M. Leroux: Je voudrais dire, monsieur le président. . .

Mrs. Brown (Calgary Southeast): No, I called quorum. Sorry. Mr. Chairman, I called quorum.

The Chair: All right, are we ready for the vote on the amendment?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): No.

The Chair: Are there any more speakers?

• 1230

Ms Phinney: Now nobody is speaking. Maybe we should have a vote.

[*Traduction*]

find other arguments, and perhaps my colleague here can assist me in providing further clarification of these issues so that they may make an enlightened decision about the appropriateness of hearing witnesses.

Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Leroux: Thank you, Mr. Chairman.

The Chair: Mr. Leroux.

Mr. Leroux: I want to state from the outset that I am amazed to see what has occurred here—to see witnesses whose primary concern is the protection of copyright being given a time quota and being placed in a situation where they are effective being told that the views they wish to present on behalf of other artists, that their life's work and that their creativity are worth nothing more than a couple of minutes' time.

This gives new meaning to the old saying: With friends like that, who needs enemies. And yet, government members are absolutely determined to limit the amount of time significant witnesses such as these will have to present their views.

Very recently, in the Industry Committee, government members mobilized around the issue of the hockey strike. They arrived in committee one day with a full delegation of government members to try and get the hockey strike issue on the agenda of the Industry Committee.

It just so happened that that day, we were scheduled to hear witnesses from a number of artist associations and groups with an interest in copyright, publishing and so forth. After debating this issue at length, and hearing each side present its arguments about what should be on the agenda of the industry committee and having reached an agreement with a majority of members regarding a potential solution to the problem that was such a concern to them, we moved on to the next item on the agenda, that item being to hear witnesses from various authors' and artists' organizations who were scheduled for that day. All of a sudden, we found ourselves without a quorum.

We had to call back a number of government members in order to get a quorum. That is the kind of interest government members seem to have in all things artistic.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, je vous invite à vérifier le quorum.

Mr. Leroux: What I wanted to say, Mr. Chairman. . .

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Non, je viens de signaler l'absence du quorum. Excusez–moi. Monsieur le président, je viens de signaler l'absence du quorum.

Le président: Très bien. Sommes–nous prêts à voter sur l'amendement?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Non.

Le président: Y a–t–il d'autres membres qui voudraient prendre la parole?

Mme Phinney: Pour l'instant, personne n'a la parole. Peut–être devrions–nous voter.

[*Text*]

The Chair: Great. Are we ready for the vote?

Ms Phinney: Yes.

Ms Guarnieri: No—

Ms Phinney: Yes, just go ahead.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, I—

The Chair: All those in favour of the amendment, please say aye.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I wish—

Le président: Oui?

M. Leroux: Monsieur le président, j'aimerais avoir le droit de parole avant qu'on ait le quorum. Est–ce qu'il y a quorum? J'avais demandé la parole car je voulais continuer le débat.

The Chair: Well, he's got the right to do that.

M. Leroux: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais dire que cette question nationale du hockey intéressait davantage la députation ministérielle que la question des droits des auteurs et des artistes puisque. Quand ces regroupements d'artistes ont commencé à témoigner, la table s'est vidée du côté ministériel. On voit l'intérêt qu'on porte au droit d'auteur et au hockey. Je dirais qu'avec des amis comme ceux–là, on n'a pas besoin d'ennemis.

Monsieur le président, je voudrais rappeler un principe de base fondamental pour les auteurs. Ce principe fondamental, monsieur le président, est de renforcer le rôle du créateur comme premier titulaire des droits de son oeuvre, et donc de lui reconnaître le droit de négocier l'utilisation de son oeuvre.

Ce principe de base, qui est extrêmement important et auquel on devrait être sensible, a conduit à observer deux enjeux majeurs. Le premier est le fait que tout le monde a dénoncé la bicéphalité des ministères s'occupant des artistes, c'est–à–dire le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Industrie; le second est le malaise profond que ressent le milieu des auteurs et des artistes à se retrouver au ministère de l'Industrie. Et on se demande, en voyant l'attitude ministérielle, comment les artistes vont pouvoir être considérés si, même ici, les gens du Patrimoine canadien ne veulent même pas les entendre. Comment vont–ils être considérés au ministère de l'Industrie pour les droits d'auteur, alors que l'objectif premier de ce ministère est les intérêts des corporations et des consommateurs?

Il me semble, monsieur le président, que s'ils étaient plus sensibles, plus ouverts à cette question et à l'écoute des arguments des organisations, ils verraient bien que tout cela n'a pas de sens.

J'observais un commentaire fait par un des fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien qui disait que, de toute façon, si le ministère de l'Industrie veut avancer là–dedans, il devra collaborer et travailler avec les autres ministères, particulièrement le ministère du Patrimoine canadien, sur cette question.

[*Translation*]

Le président: Très bien. Sommes–nous prêts à mettre l'amendement aux voix?

Mme Phinney: Oui.

Mme Guarnieri: Non. . .

Mme Phinney: Oui, allons–y.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, je. . .

Le président: Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je voudrais. . .

The Chair: Yes?

Mr. Leroux: Mr. Chairman, I would like to be given an opportunity to speak before we start talking about whether we have a quorum or not. Do we actually have a quorum? I asked for the floor because I would like to continue this debate.

Le président: Eh bien, il a tout à fait le droit de le faire.

Mr. Leroux: Thank you very much, Mr. Chairman.

I want to say that the issue of the national hockey strike seem to be a far greater interest to government members than the rights of authors and artists, because when the spokespersons of these artist groups started to make their presentation, the table on the government side soon emptied. So, it is quite clear where the interest lies when it comes to copyright and hockey. As I say, with friends like that, who needs enemies?

Mr. Chairman, I think it's important to restate what authors consider to be a fundamental principle. That fundamental principle, Mr. Chairman, revolves around the need to strengthen the role of creators as the primary owners of copyright, and to recognize their right to negotiate the use of their works.

That fundamental principle, which is of the utmost importance which everyone should be able to understand, has helped us to realize that there are two major issues here. The first is that everyone is critical of the fact that two departments—namely the Department of Canadian Heritage and the Department of Industry—have responsibility for artists and artist issues; the second is the profound uneasiness with which authors and artists view this transfer of responsibility for artist issues to the industry department. And seeing the attitude of government members here today, one wonders how artists will ever manage to get any consideration whatsoever, if in a forum such as this, people are not even willing to hear them out. What kind of consideration is likely to be given to copyright by the Industry Department considering that its primary goal is to protect the interests of corporations and consumers?

Mr. Chairman, it seems to me that were they more sensitive, more open minded and more willing to listen to these organizations' arguments, they would see for themselves that such a position makes no sense whatsoever.

I remember hearing an official from the Department of Canadian Heritage say that in any case, if the industry department wants to make any progress, it will have to work closely with other departments, and particularly with the department of Canadian Heritage, on this particular issue.

[*Texte*]

Ce n'est pas parce qu'une chose se fait depuis longtemps qu'il faut continuer à la faire. Il faut reconnaître des champs d'intérêt et des lieux où les responsables de la gestion, de l'application et de la définition d'un secteur et les gens qui sont les premiers moteurs et qui fournissent à ce secteur les produits essentiels—entre autres les créateurs avec leurs créations—puissent se reconnaître, se comprendre, se mesurer.

Il y a un conflit d'intérêts majeur à se retrouver dans un ministère où, d'une part, on n'a rien à voir avec le contenu et où, d'autre part, on pourrait négocier avec des gens qui sont défendus par ce même ministère.

On associe le droit d'auteur, dans le projet C-46, aux brevets, aux marques de commerce, au dessin industriel, aux topographies. Vous voyez bien que cette étendue de propriétés intellectuelles ne va pas dans un ministère où on a comme objectif de défendre les intérêts des corporations et des consommateurs. On dévoile l'incapacité de se trouver face au droit d'auteur. Les auteurs demandent depuis longtemps, depuis la révision de 1988, lors de la phase 1, qu'on renforce le rôle des auteurs comme premiers titulaires des droits de leur oeuvre et, ce qui va de soi, de leur reconnaître le droit de négocier l'utilisation de leurs oeuvres. Il me semble que c'est assez clair.

Tout le monde sait que la Loi sur le droit d'auteur date de 1924 et qu'en 1988, a eu lieu la phase 1 de la révision de la loi.

[*Traduction*]

But just because something has been done a certain way for a long time does not mean we have to perpetuate that way of doing things. There must be recognition of the fact that there are separate, special areas of interest and there is a need to ensure that those responsible for managing and defining the needs of a given sector, and the actual people who develop the products—in other words, the creators—have an opportunity to recognize each other's needs and understand one another.

There would be a major conflict of interest were artists to be lumped in with the Department where their work has nothing to do with the work of the Department and where they would be forced to negotiate with people that very department forbids them to negotiate with.

In Bill C-46, copyright is linked to patents, trademarks, industrial design an integrated circuits. It is clear that that particular kind of intellectual property does not belong in a department whose primary goal is to defend the interests of corporations and consumers. This clearly demonstrates the government's inability to deal with the copyright issue. Authors have been demanding for quite some time now, since the 1988 review, during phase 1, that the government strengthen the role of authors as the primary owners of rights over their own works and that they thereby be given the right to negotiate the use of their own works. That seems fairly clear.

Everybody knows that the Copyright Act was passed way back in 1924, and that phase 1 of the Copyright Act review took place in 1988.

• 1235

Depuis ce temps-là, les organismes et les représentants des artistes ont fait valoir, notamment dans une lettre au premier ministre, dès le début du mandat libéral, leur point de vue sur leur malaise lorsqu'ils voient le ministère du Patrimoine canadien et un autre organisme comme le ministère de l'Industrie s'occuper des mêmes choses.

Ils l'ont fait remarquer. C'est une situation qui n'est absolument pas claire pour eux et qui force les ministres à s'arracher du pouvoir et à négocier. Cette situation bicéphale a été reconnue par le premier ministre dans une lettre l'année dernière, lettre qui, soit dit en passant, est restée sans réponse. On voit donc bien l'intérêt que porte le parti ministériel à la question culturelle.

Les artistes attendent la phase 2 avec impatience. Ils veulent que le ministère du Patrimoine canadien s'occupe de la question artistique.

Je voudrais rappeler aux gens de ce Comité un certain nombre d'éléments clés de leurs revendications, afin de les sensibiliser davantage et de leur faire comprendre la raison du désir de ces gens de relever du ministère du Patrimoine canadien. Parmi les droits revendiqués, rappelons la reconnaissance des droits voisins, qui sont les droits détenus par les interprètes en art visuel sur tout profit fait sur leurs oeuvres. Essayez d'évaluer comment cela peut se retrouver dans un ministère de l'Industrie, où les intérêts divergent et où on défend les corporations et les intérêts des consommateurs.

Since then, artists' organizations and representatives have made it known, particularly in a letter to the Prime Minister sent early in the Liberal mandate, that they are very uncomfortable at seeing the Department of Canadian Heritage and the Department of Industry dealing with the same issues.

They have made this abundantly clear. They feel this casts doubt on the whole process and forces ministers to fight for power and to negotiate. This sharing of responsibilities was recognized by the Prime Minister in a letter last year, a letter, it should be pointed out, that was never answered. I think that that gives us a good idea of the kind of interest the government party takes in cultural issues.

Artists have been awaiting phase 2 with some impatience. They would like to see the Department of Canadian Heritage address artist issues.

I would like to remind the members of this committee of some of their key demands, so that they can get a better understanding of the reason why these artists want to come under the Department of Canadian Heritage. Among other rights, they are demanding recognition of neighbouring rights—in other words, the rights of visual artists to control anything that generates profit from their works. It is difficult to imagine how this could possibly come under the Department of Industry, which has totally different interests and whose primary role is to defend corporations and consumers.

[*Text*]

Il y a aussi l'attribution des droits de suite, c'est–à–dire le versement d'un pourcentage à l'artiste en art visuel sur tout profit fait sur sur oeuvres; les durées égales de protection; l'octroi à tous les titres d'oeuvres pour toute la vie de l'auteur et jusqu'à au moins 50 ans après sa mort. On n'hésite pas à le faire. On connaît les ententes de protection qui existent du côté des brevets pharmaceutiques.

Pourquoi les auteurs ne seraient–ils pas en droit de s'attendre à ce que leur propre ministère du Patrimoine canadien puisse déterminer les enjeux de ces dimensions: la définition technologiquement neutre pour s'assurer que la loi s'appliquera, quels que soient les développements technologiques; les droits sur la copie privée; les redevances sur la vente de supports pour permettre la copie privée de disquettes, rubans vidéo, cassettes, etc. Il est important de considérer cela. Il y a aussi les droits de location sur toutes les oeuvres protégées par la loi; l'élimination de toute exception à la protection des oeuvres; la mise en place de recours et de sanctions adéquates pour ceux qui contreviennent à la loi. Croyez–vous que ces revendications vont trouver leur chemin au ministère de l'Industrie?

Ce ne sont pas des cas isolés. Il y a une coalition canadienne là–dessus.

Monsieur le président, je voudrais énumérer, entre autres, les gens qui ont présenté au ministre Dupuy une lettre situant leurs enjeux et rappeler les noms des associations membres. Je voudrais citer la lettre que cette coalition a envoyée à l'honorable Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien.

Voici la lettre:

Monsieur le ministre, livres, disques, films, émissions de radio et de télévision, tableaux, sculptures, photographies, chorégraphies, spectacles: les oeuvres de 30 000 créateurs, artistes et ayants droit québécois regroupés au sein de la Coalition des créateurs et titulaires de droits d'auteur sont partout. Les créateurs en sont heureux et le public aussi. Toutefois, faute de législation adéquate, des droits fondamentaux ne sont pas encore reconnus aux créateurs. De plus, de nouvelles technologies de reproduction et de diffusion les privent de revenus que devrait générer l'utilisation de leurs oeuvres. Comme vous le savez, monsieur le ministre, pour pouvoir créer de nouvelles oeuvres, les créateurs doivent vivre de leur travail, notion fondamentale à comprendre. On ne peut pas vivre de nos oeuvres si d'abord on ne peut pas avoir des droits là–dessus. Seule la Loi sur le droit d'auteur peut assurer le fondement juridique d'une juste rémunération du travail des créateurs et on ne peut échapper à la notion de la juste part des créateurs. Il est donc urgent d'en achever la révision dans le respect, entre autres, de ces neuf grands principes:

[*Translation*]

There is also the matter of residuals, in other words paying a percentage to a visual artist of any profit made from his works; equal periods of protection; the recognition that copyright remains effective throughout the life of an author and until at least 50 years after his death. There should be no hesitation about providing this kind of protection. We know what kind of arrangements are currently in place to protect the patents of pharmaceutical companies.

Why should authors not be entitled to expect their own Department of Canadian Heritage to decide the issues along the following lines: a technologically neutral definition that would ensure that the legislation will be enforced, whatever technological developments may occur; rights with respect to home taping, fees on the sale of media to be used for home taping, such as diskettes, video tapes, cassettes, and so forth. All of these things must be considered. There is also the matter of leasing rights with respect to any works protected by legislation; the elimination of all exceptions with respect to protected works; the establishment of adequate remedies and sanctions for those who do not abide by the law. Do you think these demands are likely to be given their due consideration within the Industry Department?

These are not isolated cases. There is a Canadian coalition that has been defending these issues for some time.

Mr. Chairman, I would like to list the people who presented Minister Dupuy with a letter stating what the issues are; I would just like to remind you who the member associations are. I will quote from a letter sent by the coalition to the Honourable Michel Dupuy, Minister of Canadian Heritage.

Here is what the letter says:

Minister, books, records, films, radio and television programs, paintings, sculptures, photographs, choreography and entertainment in one form or another, the work of 30,000 Quebec creators, artists and copyright holders who are members of the Coalition of Creators and Copyright Holders are everywhere. Creators are happy about this, as is the public. And yet, because of a lack of adequate legislation, the fundamental rights of creators have yet to be recognized. Furthermore, new reproduction and communication technologies deprive them of revenues that the use of their works should generate. As you know, Minister, in order to create new works, creators must live off the revenues their work generates. This is a fundamental concept that must be understood. We cannot live off the fruit of our creative works if we have no rights whatsoever over those works. Only the Copyright Act can provide the legal ground for fair payment of the creators' work, and this concept of the creator's fair share is here to stay. It is therefore urgent to complete its review, taking into account these nine major principles among others:

• 1240

1) La confirmation du créateur comme premier titulaire des droits de son oeuvre, habilité à en négocier les conditions d'utilisation;

1) The confirmation of the creator as the first owner of the copyright on his own work, entitling him or her to negotiate how it will be used;

[*Texte*]

2) La reconnaissance aux artistes–interprètes, dans une section spécifique de la loi, des droits de fixation, reproduction et communication au public sur leur interprétation d'une oeuvre musicale, littéraire, dramatique ou chorégraphique (droits voisins);

3) L'attribution de droits de suite aux artistes en arts visuels leur permettant de bénéficier de l'accroissement de la valeur de leurs oeuvres;

4) L'octroi, à tous les titres d'oeuvres, d'une durée égale de protection pour toute la vie de l'auteur ou du titulaire des droits et jusqu'à au moins 50 ans après sa mort;

La durée de protection est importante. Je pense que le gouvernement s'émeut davantage de la Loi C–91 sur les brevets pharmaceutiques que des droits d'auteur. On connaît les ministres et on sait qu'ils bougent beaucoup plus si leur action contribue à remplir les caisses électorales.

5) L'utilisation de définitions technologiquement neutres assurant que la loi s'applique quel que soit le support ou le mode reproduction de l'oeuvre;

6) La compensation pour les utilisations domestiques des oeuvres tant sonores qu'audiovisuelles, copies privées incluses, par le biais d'une redevance perçue sur les appareils et les supports d'enregistrement et versée aux titulaires de droits;

7) L'introduction d'un droit de location sur toutes les oeuvres protégées par la loi au bénéfice de tous les titulaires de droits;

8) Le respect du principe de la libre négociation entre les usagers et les associations de titulaires de droits par l'élimination de toute exception à la protection des oeuvres;

9) La protection des droits des créateurs et des ayants droit, grâce à des recours et des sanctions adéquats adaptés aux réalités contemporaines.

Les 30 000 auteurs, créateurs, artistes–interprètes et autres ayants droit québécois font de notre culture une force vivante sans cesse renouvelée. Ils ne demandent aucun privilège. Ils réclament le droit de vivre de leur travail en étant associés à la vie économique de leurs oeuvres. C'est tout.

C'est aussi une question de survie pour eux et pour notre culture.

En conclusion, monsieur le ministre, dans la mesure où votre gouvernement est prêt à agir dans le sens de ce qui précède, vous pourrez compter sur l'appui des 25 associations membres de la Coalition des créateurs et titulaires de droits d'auteur. C'est important, monsieur le président.

Ces associations, j'aimerais bien les identifier parce qu'il est important que cela reste dans les écrits. Ce sont l'Association des artistes du domaine réputé des arts visuels du Québec; l'Association canadienne des photographes et illustrateurs en publicité; l'Association des illustrateurs et illustratrices du Québec, l'Association nationale des éditeurs de livres; l'Association québécoise des auteurs dramatiques; l'Association québécoise des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision; l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada; la Conférence des associations de créateurs et créatrices du Québec; le Conseil des arts textiles du Québec; le Conseil de la peinture du Québec; le Conseil de la sculpture du

[*Traduction*]

2) Recognition to performing artists, in a specific section of the Act, of the rights of fixation, reproduction and communication to the public of their interpretation of a musical, literary, theatrical or choreographic work (neighbouring rights);

3) The granting of residuals to visual artists enabling them to benefit from the added value of their works;

4) The granting, for all kinds of copyright, of a protection equal to the life of the author of the copyright owner and until at least 50 years after his or her death;

This kind of protection is important. I believe that the government is more concerned with Bill C–91 on pharmaceutical patents than with copyright. We know the ministers and we know that they're more likely to act if this can help raise money for elections.

5) The use of technologically neutral definitions that would ensure that the legislation is enforced regardless of the recording medium or the reproduction means of the work;

6) Compensation for the domestic uses of works, be they sound or audiovisual, including private copies, through payment of a fee on the equipment and recording media and paid to the copyright owners;

7) The introduction of a leasing fee on any works protected by legislation for the benefit of all copyright owners;

8) Compliance with the principle of free negotiation between users and associations of copyright owners through the removal of all exceptions with regard to protected works;

9) The protection of the rights of creators and their beneficiaries through remedies and adequate sanctions modern realities.

The 30,000 Quebec authors, creators, performing artists and other beneficially interested make our culture a dynamic force that is always renewed. They don't ask for any privilege. They ask for the right to live off their works while being associated to the economic life of their works. That's all.

It is a matter of survival for us and for our culture as well.

In conclusion, Mr. Minister, to the extent that your government is willing to act along the principles that we have outlined, you may rely on the support of the 25 associations that make up the Coalition of Creators and Copyright Holders. That's important, Mr. Chairman.

These associations, I would like to identify them because it is important for the record. There are: L'Association des artistes du domaine réputé des arts visuels du Québec; the Canadian Associations of Photographers and Illustrators; the Association des illustrateurs et illustratrices du Québec; the Association nationale des éditeurs de livres; the Association québécoise des auteurs dramatiques; the Association québécoise des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision; the Literary Translators Association; the Conférence des associations de créateurs et créatrices du Québec; the Conseil des arts textiles du Québec; the conseil de la peinture du Québec; the Conseil de la sculpture du Québec; the Conseil

[*Text*]

Québec; le Conseil québécois de l'estampe; le Conseil des métiers d'art du Québec; la Guilde des musiciens; le Regroupement des artistes en arts visuels; le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec; le Regroupement des professionnels de la danse du Québec; la Société des auteurs–compositeurs dramatiques; la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs; la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique; la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs du Canada; la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec; l'Union des artistes; l'Union des écrivaines et écrivains québécois; Vie, art, droits d'auteur Inc.

• 1245

Monsieur le président, on voit bien ici que cette large coalition québécoise et canadienne est unanime dans un consensus jamais atteint sur le fait qu'il faut avoir à faire avec le ministère du Patrimoine canadien. C'est seulement la députation ministérielle qui ne comprend pas cela. Il n'y a que quelques députés et quelques ministres qui se battent pour partager la gestion entre le ministère du Patrimoine canadien et celui de l'Industrie pour pouvoir établir leurs propres priorités sans tenir compte des vrais auteurs et des vrais créateurs.

Monsieur le président, je voudrais que la démonstration que je viens de faire puisse appuyer cette lutte que mène le milieu artistique pour se faire reconnaître par le ministère du Patrimoine. Cela n'a pas de sens, car dans le projet de loi C–46, il n'y a rien qui soit mentionné au chapitre des droits des artistes, monsieur le président.

Comment voulez–vous qu'ils pensent être défendus dans ce ministère? Et leurs propres alliés, les gens du Patrimoine, qui sont ici au Comité, ne les défendent même pas. Au contraire, tout comme au comité de l'Industrie, on tente de boycotter les groupes qui viennent ici expliquer fondamentalement leur position. On voit très bien que le gouvernement et la députation ministérielle ont un objectif: penser ce que l'État veut avec la gestion du gouvernement.

Ce n'est plus le gouvernement au service des gens, mais ce sont les gens qui doivent entrer dans le moule et qui doivent se plier à ce que le député et le ministère veulent en termes de gestion, ce qui leur facilite la vie. On le voit très bien et tous les députés embarquent là–dedans.

Je voudrais vous donner le contenu de ce que l'Association nationale des éditeurs de livres a présenté, et qui vient ici fournir l'argumentation fondamentale à cette revendication fort simple, ma foi, de relever du ministère du Patrimoine canadien. C'est une revendication simple. On dirait qu'il y a une bataille entre des ministres et que le gouvernement tente de faire passer quelque chose à quelqu'un. Votre affaire n'est pas claire, particulièrement lorsque vous n'êtes même pas capables de donner une seule raison pour laquelle vous voulez les limiter à deux heures.

Je voudrais donc, monsieur le président, témoigner de la position de l'Association nationale des éditeurs du livre.

L'Association nationale des éditeurs du livre regroupe une centaine de maisons qui oeuvrent dans tous les secteurs de l'édition.

[*Translation*]

Québécois de l'estampe; the Conseil des métiers d'art du Québec; the Guilde des musiciens; the Regroupement des artistes en arts visuels; the Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec; the Regroupement des professionnels de la danse du Québec; the Société des auteurs–compositeurs dramtiques; the Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs; the Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada; the Society for Reporduction Rights of Authors, Composers and Publishers in Canada; the Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec; the Union des artistes; the Union des écrivaines et écrivains québécois; Vie, art, droits d'auteur Inc.

Mr. Chairman, you can very well see that this vast coalition of Quebec and Canadian artists is unanimous in an unprecendented consensus on what must be done with the Canadian Heritage Department. Government members are the only ones who don't understand that. There are only a few members and ministers who are fighting for the sharing of management responsibilities between the Canadian heritage Department and the Industry Department with regard to establishing their own priorities without taking into account the real authors and the real creators.

Mr. Chairman, this demonstration is in support of the fight for recognition by the Heritage Department waged by the artistic community. This is nonsense, because in Bill C–46, there is no mention of the rights of artists, Mr. Chairman.

How can they expect to get support from this department? And their own allies, the Heritage people, who are sitting here on this committee, do not even stand up for them. On the contrary, as they did at the industry committee, they are trying to boycott the groups that come here to explain the substance of their position. You can very well see that the government and the government members have but one objective: to manage governement's affairs as they wish.

It is no longer government for the people, instead the people must fit into the mould and comply with what the member and the department want in terms of management, so as to make their life easier. This can be clearly seen and all the members get into the act.

I would like to share with you the content of a brief presented by the Association nationale des éditeurs de livres, which provides the basic argument for this very simple claim to come under the Canadian Heritage Department. It is a simple request. There seems to be rivalry between ministers and that the government is trying to hoodwink someone. Your purpose is not clear, especially since you're not even able to give us one single reason why you would want to limit the debate to two hours.

So I would like, Mr. Chairman, to express the views of the Association nationale des éditeurs du livre.

The Association nationale des éditeurs du livre is an umbrella organization for about 100 publishing companies which are active in all areas of publishing.

[*Texte*]

Je vous rappellerai que l'Opposition officielle a elle-même soulevé la question de la culture canadienne anglaise par la Penguin Books Canada Ltd. que le ministère a tenté lui-même d'essayer de reléguer aux oubliettes.

L'Association développe des projets et appuie des initiatives susceptibles d'accroître la demande pour les livres publiés en français dans ce coin de l'Amérique. Elle favorise l'acquisition et la propriété par des gens d'ici d'entreprises dans le domaine du livre. L'Association soutient le rôle prépondérant du livre dans la vie de chaque citoyen comme première clé d'accès à la formation, à l'information et à la culture.

• 1250

Il n'est pas inutile de le rappeler dans ce contexte-ci que la profession d'éditeur s'exerce au plus près de la création. C'est pourquoi l'éditeur se révèle être le premier et le plus sûr partenaire de l'auteur.

L'éditeur—c'est la nature même de son métier—contribue directement à la mise en forme des contenus et en assure la diffusion. C'est exactement le même principe que dans une industrie où on a de la production et de la mise en marché. Vous devriez comprendre que cette réalité est collée sur le créateur qui est donc le producteur même de la première oeuvre. Il assure donc sa mise en forme, sa production et sa mise en marché. Vous devrez comprendre ce modèle-là dans le monde industriel et dans le monde du commerce. C'est la même chose. Bravo.

Cachez-vous, vous en avez besoin.

En outre, que ce soit à titre de concessionnaire ou de cessionnaire des droits, l'éditeur est appelé à jouer un rôle de fiduciaire des oeuvres que lui confie l'auteur. Le droit d'auteur est au coeur même du travail de l'éditeur. On ne s'étonnera donc pas que les éditeurs se sentent concernés par les projets de loi C-53 et C-46, dans la mesure où ces textes législatifs viennent distribuer les rôles que joueront les ministères du Patrimoine et de l'Industrie dans le domaine du droit d'auteur.

Il faut se rappeler de ceci au lieu de penser uniquement à limiter le droit des gens de se présenter.

Du point de vue du droit d'auteur, le projet de loi C-53 constituant le ministère du Patrimoine canadien doit être lu et étudié en tenant compte du projet de loi C-46. Je vois aussi que la députation ministérielle tient compte du lien entre C-53 et C-46. . .

Une voix: C'est cela.

M. Leroux: . . .parce que dans les deux comités, on cherche à limiter et boycotter les gens qui viennent déposer leurs points de vue. On le voit là. Cela me préoccupe beaucoup.

M. Plamondon: Oui.

M. Leroux: Donc, ces deux projets de loi doivent en tenir compte parce qu'on voit que le droit d'auteur reviennent dans le projet de loi de l'Industrie, dans les brevets, les marques de commerce, les dessins industriels, les topographies de circuits intégrés et les droits des auteurs.

En effet, si les pouvoirs du ministère de l'Industrie s'étendent notamment au droit d'auteur et si, par ailleurs, les pouvoirs du ministère Patrimoine s'étendent notamment au développement culturel, aux arts, y compris les aspects culturels

[*Traduction*]

May I remind you that it was the Official Opposition which raised the issue of English Canadian culture with the Penguin Books Canada Limited case which the department had tried to sink into oblivion.

The Association develops projects and supports initiatives likely to increase demand for books published in French in this part of America. It fosters acquisition and ownership by the people from here in the book publishing business. The Association supports the prevailing role books play in the life of every citizen as a first access key to training, information and culture.

It may be useful to recall in this context that the business of publishing is closely associated to creation. That is why the publisher is the first and most reliable partner of the author.

The publisher—by the very nature of his profession—contributes directly to the formatting of contents and ensures circulation. That is exactly the same principle in any industry where you have production and marketing. You should understand that this reality is linked to the creator, who is therefore the very producer of the first work. He or she then oversees the formatting, production and marketing. You should understand this because this is how things work in the industrial and business worlds. It's the same thing. Bravo!

You had better hide your faces.

Moreover, whether as licensee or assignee of the rights, the publisher is called upon to play a role of trustee of the works entrusted to him by the author. Copyright is at the very heart of publishing. You will therefore not be surprised to learn that publishers are concerned with Bill C-53 and C-46 because these legislative measures will assign the roles that will be played by the Canadian Heritage Department and the Industry Department in the area of copyright.

This is something you should consider instead of only trying to limit the rights of people to express their views.

From the point of view of copyright, Bill C-53 which is creating the Canadian Heritage Department must be read and reviewed in connection with Bill C-46. I also notice that government members see the link between C-53 and C-46—

A member: That's right.

Mr. Leroux: —because in both committees, they are trying to limit the number and boycott the people who would like to appear. We can see it. This causes me great concern.

Mr. Plamondon: Yes.

Mr. Leroux: Therefore, it should be recognized in these two bills because mention is made in the industry bill of copyright, patents, labels, industrial designs, topography of integrated circuits and the rights of authors.

Indeed, if the powers of the industry department are extended specifically to copyright and if, moreover the powers of the Heritage department are extended specifically to cultural development, the arts, including the cultural aspects of the

[*Text*]

du statut de l'artiste, aux industries et au patrimoine culturel y compris l'édition, est–ce que les projets de loi C–53 et C–46 ne viennent pas perpétuer une situation que les auteurs dénoncent déjà depuis trop longtemps, à savoir que deux ministères continueront d'assumer et d'assurer conjointement la maîtrise d'oeuvre de la Loi sur le droit d'auteur?.

S'agit–il d'entretenir encore l'illusion? Non, je n'ai pas de conclusion, monsieur le président, pour répondre tout de suite à la demande du député. Je n'ai pas de conclusion.

Des voix: Ha! Ha! Ha!

M. Leroux: Il y a beaucoup d'arguments. Évidemment, on ne parle pas du hockey national. Il est certain que cela vous intéresse moins. Je reconnais que je n'ai pas encore de conclusion, et je vais continuer l'argumentation.

S'agit–il d'entretenir encore les illusions et la confusion et de laisser croire que le ministère du Patrimoine exercera le leadership qui devrait être le sien dans le domaine du droit d'auteur, tout en s'assurant que, dans les faits, le véritable pouvoir concernant le droit d'auteur demeure bien ancré au ministère de l'Industrie?

Mr. Plamondon: With that, are you more enlightened?

M. Leroux: Les deux ministères concernés assumaient, en tous cas jusqu'à maintenant, la responsabilité de la révision de la Loi sur le droit d'auteur qui est en cours.

Il n'y a pas lieu ici de débattre du contenu même de la Loi sur le droit d'auteur non plus que de sa révision proprement dite.

• 1255

Il est temps cependant, et l'occasion en est donnée aujourd'hui au gouvernement, de disposer une bonne fois pour toutes de la question de la maîtrise d'oeuvre de la politique du droit d'auteur.

M. Plamondon: Voilà! Voilà!

M. Leroux: Voilà ce qu'ils vous demandent.

M. Plamondon: C'est cela.

M. Leroux: La culture institutionnelle du ministère du Patrimoine l'amène à défendre les intérêts des auteurs, et la défense des intérêts des créateurs s'inscrit en effet dans la mission de ce ministère.

On sait par ailleurs, et on le sait trop bien, que la culture institutionnelle du ministère de l'Industrie le porte à défendre systématiquement, avec acharnement même, les intérêts des usagers. C'est dans la logique de ce ministère, et on ne le lui reproche pas, car c'est dans son mandat.

M. Plamondon: Voilà!

M. Leroux: Ce n'est pas un reproche. On veut que le mandat soit clair.

M. Plamondon: Voilà!

M. Leroux: Ce qu'ils vous demandent, c'est d'avoir un mandat clair pour s'occuper d'eux, afin de ne pas mélanger tous les intérêts.

M. Plamondon: Là, je comprends.

M. Leroux: Ce n'est pas compliqué. C'est l'évolution d'une réflexion.

[*Translation*]

status of the artist, to industries and the cultural heritage including publishing, are Bill C–53 and C–46 not perpetuating a situation that authors have been denouncing for much too long, namely that both departments will continue to be primarily responsible for the Copyright Act?

Are we to keep up this illusion? No, I have no conclusion right now Mr. Chairman, in answer to the member's question. I have no conclusion.

Some members: Ho! ho! ho!

Mr. Leroux: There are many arguments. Obviously, we're not talking about national hockey here. Surely this is less interesting for you. I acknowledge that I still have no conclusion, and that I will go on with my presentation.

Are we going to keep up this deception and confusion, and to make believe that the Heritage Department will show the necessary leadership in the area of copyright, while you are making sure that in fact the real power in terms of copyright remains firmly with the Industry Department?

M. Plamondon: Êtes–vous plus éclairé maintenant?

Mr. Leroux: Both departments share, in any case, until now, the responsibility for the current review of the Copyright Act.

This is not the place to debate the contents of the Copyright Act, neither its review per se.

It is time however for the government, which is given this opportunity today to settle once and for all this whole question of responsibility for the copyright policy.

Mr. Plamondon: Hear! Hear!

Mr. Leroux: That's what they want you to do.

Mr. Plamondon: That's right.

Mr. Leroux: The institutional culture of the Heritage Department is conducive to the defence of the creators' interests and quite within the purview of this department.

We know moreover, and we know it all too well, that because of its institutional culture the Industry Department will systematically protect, relentlessly indeed, the interests of users. That is in the nature of that department, and we understand because it falls within its mandate.

Mr. Plamondon: Right!

Mr. Leroux: Ther is no blame attached to it. We want the mandate to be clear.

Mr. Plamondon: Right!

Mr. Leroux: What they want you to do, is to have a clear mandate to look after their interests, so as to avoid any confusion.

Mr. Plamondon: Now I understand.

Mr. Leroux: It's not complicated. That's the evolution of a thought process.

[*Texte*]

M. Plamondon: Je commençais à me demander. . .

M. Leroux: Et l'on doit s'étonner, disent–ils, que le gouvernement veuille, encore aujourd'hui, confier l'élaboration de sa politique du droit d'auteur au ministère de l'Industrie.

De toute évidence, il y a là un problème de *casting*.

Pour ceux qui ne le savent pas, le *casting*, c'est essayer de choisir les bons acteurs, de les mettre aux bons endroits et de leur faire jouer le rôle qui leur convient. Il est donc clairement établi ici qu'il y a un problème de *casting* pour le gouvernement en place.

Tout se passe comme si l'on demandait aux contribuables de fixer le taux d'impôt qu'ils devraient payer.

M. Plamondon: Voilà!

M. Leroux:

Une révision sérieuse de la Loi sur le droit d'auteur doit être confiée au ministère, et au seul ministère, qui a comme mission de protéger la création et les auteurs. Il en va de la crédibilité de l'exercice de révision en cours.

La Coalition canadienne, dont on a parlé, et les gens du ministère le savent fort bien. C'est une coalition qui représente 30 000 créateurs au Québec et 60 000 d'entre eux à l'échelle du pays.

Monsieur le président, on ne peut pas rire de ces gens–là. On ne peut pas penser que ces gens–là sont les seuls à ne pas avoir le pas, et on ne peut pas leur demander simplement de mouler leurs intérêts dans ceux de la députation ministérielle.

Il y va de la crédibilité de l'exercice de révision, disent–ils. Votre crédibilité est en jeu, et il y va de la crédibilité du gouvernement en matière de droit d'auteur.

M. Plamondon: C'est cela.

M. Leroux: On ne peut pas rester en arrière. . .

M. Plamondon: En avant.

M. Leroux: . . .de ce que d'autres pays, notamment la France, ont fait et ont développé en termes de droits d'auteur. Cela n'a pas de sens que des gens qui représentent des citoyens et leurs intérêts ne soient pas capables de reconnaître. . .

M. Plamondon: C'est cela.

M. Leroux: . . .les arguments qu'une coalition majeure canadienne et québécoise ont présentés.

S'il est vrai que, dans le cadre de ses pouvoirs et de ses fonctions, le ministre du Patrimoine canadien a pour tâche d'instaurer, de recommander, de coordonner et de mettre en oeuvre les objectifs, opérations et programmes nationaux en matière de développement culturel, pourquoi le gouvernement refuse–t–il alors de lui confier l'outil fondamental dont il a besoin pour exercer ce mandat et pour remplir cette mission? C'est le monde à l'envers!

On donne au Patrimoine une définition extrêmement précise de son mandat et de sa responsabilité, et on lui enlève la possibilité de le gérer en envoyant le droit d'auteur à un autre ministère. Cela n'a pas de sens!

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: I was beginning to wonder. . .

Mr. Leroux: And we are surprised, as they say, that the government still wants to entrust to the Industry Department with the formulation of its copyright policy.

Obviously, there is a casting problem.

For those who don't know it, casting is trying to select the best actors, to put them in the right places and to have them play an appropriate role. It is therefore established that there is a casting problem for the government of the day.

It is as if we were asking taxpayers to set their own rate schedule.

Mr. Plamondon: Right!

Mr. Leroux:

A thorough review of the copyright act should be entrusted to the only department whose mission is to protect creation and authors. The credibility of the current review hinges upon it.

The Canadian Coalition which was mentioned ealier and the people from the department know this full well. It is a coalition representing 30,000 Quebec creators and 60,000 from across the country.

Mr. Chairman, these people must be taken seriously. We cannot think of them as the only ones being out of step and simply ask them to shape their interests to those of government members.

They say that the credibility of this review exercise hinges upon it. Your credibility is at stake, and also the credibility of the government in terms of copyright.

Mr. Plamondon: That's right.

Mr. Leroux: We cannot lag behind. . .

Mr. Plamondon: Let's go forward.

Mr. Leroux: . . .what other countries, namely France, have done and have developed in terms of copyright. It does not make sense that people representing the citizens of this country and their interests cannot be able to recognize. . .

Mr. Plamondon: That's right.

Mr. Leroux: . . .the arguments presented by a major Canadian and Quebec coalition.

If it is true that the Canadian Heritage Minister is responsible for establishing, recommending, coordinating and implementing the objectives, operations and national programs in terms of cultural development, why then the government denies him the fundamental tool that he needs to fulfil this mandate and his mission? That's the world upside down!

The mandate and responsibilities of the Heritage Department are given an extremely narrow definition and we are taking away the means to discharge this responsability by transferring copyright to another department. This is nonsense!

[*Text*]

M. Plamondon: C'est cela. C'est cela.

M. Leroux: C'est en vertu de la Loi sur le droit d'auteur que le travail de création peut occuper un espace dans notre société et dans le monde. Le droit d'auteur, c'est ni plus ni moins la Constitution des auteurs. Aussi loin qu'en 1769. . .

M. Speller: Excusez–moi.

On a point of order, Mr. Chairman, I've lost interpretation. It just all of a sudden quit.

Le président: Nous avons un problème d'interprétation.

Mr. Speller: I want to listen to what my honourable friend on the other side says.

Mr. Plamondon: We will correct that. It's very important.

Le président: Oui, est–ce que nous avons le député?

Mr. Speller: Now I've got it.

The Chair: I've got it now too, thank you.

Mr. Plamondon: Maybe he can repeat all the speech, if you want.

Some hon. members: Oh, oh.

M. Leroux: Monsieur le président, vous êtes très sensible à mon exposé.

Le président: Oui, c'est excellent, mais je ne demande qu'une chose: peut–être pourriez–vous parler. . .

M. Leroux: Moins fort?

Le président: Moins fort parce que les gens. . .

M. Plamondon: Cela peut réveiller les gens d'Ottawa!

M. Leroux: Ma voix forte réveille la députation ministérielle, monsieur le président. Je m'excuse, messieurs, de vous réveiller.

Mr. Speller: On that same point, I'm wondering if the member might slow down a bit too, because I know that the interpreters are working as quickly as they can but they're having a hard time. I'm listening very intently to what you're saying and trying to come up to speed on it. I would just ask that.

Le président: Cela peut faciliter la traduction.

M. Leroux: Monsieur le président, c'est avec un grand plaisir que je me rends à la demande de mon collègue. À l'exemple de mon collègue Plamondon, je vais attendre que la traduction suive phrase par phrase, ce qui vous donnera l'occasion de bien l'écouter. Tout à fait d'accord? Et je m'excuse auprès de certains autres collègues de les avoir réveillés.

M. Plamondon: Et vice versa.

M. Leroux: C'est par déformation que ma voix porte, monsieur le président.

Le président: Fort bien.

M. Leroux: Alors, c'est en vertu de la Loi sur le droit d'auteur que le travail de création peut occuper un espace dans notre société et dans le monde. Le droit d'auteur, c'est ni plus ni moins la Constitution des auteurs.

[*Translation*]

Mr. Plamondon: That's right. That's right.

• 1300

Mr. Leroux: It is under the Copyright Act that the work of creation can occupy a specific space within our society and in the world. Copyright is nothing less than the autors' constitution. As far back as 1769. . .

Mr. Speller: Excuse me.

J'invoque le Règlement, monsieur le président, car je n'entends plus l'interprétation. On n'entend plus rien.

The Chair: We have an interpretation problem.

M. Speller: Je veux entendre ce que dit mon honorable collègue d'en face.

M. Plamondon: Nous allons y remédier. C'est très important.

The Chair: Yes, can we hear the member?

M. Speller: Maintenant je l'entends.

Le président: Moi aussi je l'entends maintenant, merci.

M. Plamondon: Si vous voulez, il peut répéter tout son discours.

Des voix: Ah, ah.

Mr. Leroux: Mr. Chairman, you are very sensitive to my presentation.

The Chair: Yes, it's excellent, but I ask you only one thing: could you perhaps speak. . .

Mr. Leroux: Not so loud?

The Chair: Yes because people. . .

Mr. Plamondon: This could wake up the people in Ottawa!

Mr. Leroux: My loud voice has awakened the government members, Mr. Chairman. Gentlemen, sorry I woke you up.

M. Speller: Dans la même veine, le député pourrait–il ralentir un peu parce que je sais que les interprètes font de leur mieux pour suivre mais ils ont beaucoup de mal. J'écoute très attentivement ce que vous dites et ils essaient de vous suivre. C'est tout ce que je demande.

The Chair: This could make translation easier.

Mr. Leroux: Mr. Chairman, it is with great pleasure that I will grant my colleague's request. Like my colleague Plamondon, I will pause so that the interpreters may follow sentence by sentence, which will give you the opportunity to listen well. Agreed! And I am sorry if I woke up some of my colleagues.

Mr. Plamondon: And vice versa.

Mr. Leroux: My voice carries as a result of conditioning, Mr. Chairman.

The Chair: Very well.

Mr. Leroux: So, it is under the Copyright Act that the work of creation can occupy a specific space within our society and in the world. Copyright is nothing less than the autors' constitution.

[*Texte*]

Aussi loin qu'en 1769—on va vous faire voyager un peu—, la Cour d'appel anglaise remarque qu'une oeuvre publiée suit son auteur, où qu'il soit. Il importe dès lors que le droit assure à l'auteur que ce qui est lu par ses lecteurs respecte le fond de l'oeuvre et sa forme.

Et nous voilà, monsieur le président, à la source de la philosophie judiciaire quant au droit d'auteur. Le droit d'auteur exerce donc deux fonctions principales qui sont d'assurer le respect d'un auteur et, conséquemment, d'assurer le respect de ses lecteurs.

L'auteur est en droit de tirer profit de son oeuvre et le lecteur est en droit de s'attendre à ce que ce qu'il lit corresponde à ce qu'a écrit l'auteur. Pour les collègues qui sont intéressés par cette référence historique,. . .

Le président: Passionnés.

M. Leroux: . . .je dois dire que ces principes se trouvent dans *Le Droit d'auteur: fondements et principes*, par Normand Tamaro, aux Presses de l'Université de Montréal, 1994. Si jamais les députés veulent s'informer et se former, cela va les aider.

La création littéraire et la lecture relèvent, en termes de responsabilité, du ministère du Patrimoine.

• 1305

Il serait donc évident que la maîtrise d'oeuvre de la politique en matière de droit d'auteur soit confiée exclusivement au ministère concerné, soit le ministère du Patrimoine. Si, pour des raisons d'ordre purement administratif, le gouvernement souhaite déléguer à un autre ministère, en l'occurence le ministère de l'Industrie, la gestion en quelque sorte mécanique. . .

Une voix: Mécanique, oh oui.

M. Leroux: . . .du droit d'auteur, l'Association n'y verrait pas nécessairement d'objection.

Toutefois, et c'est ce qu'ils vous disent d'un commun accord, en aucun cas cela ne doit servir de prétexte pour retirer au ministère du Patrimoine une partie des responsabilités fondamentales et entières qui doivent être les siennes, et exclusivement les siennes en cette matière.

Dans une allocution que prononçait le 13 octobre dernier, à la conférence de l'Institut canadien sur la propriété intellectuelle consacrée justement au droit d'auteur, le ministre du Patrimoine entendait clarifier ce point pour le bénéfice de son auditoire. Je cite le ministre:

> Mon collègue John Manley, ministre de l'Industrie, est responsable de l'administration de la Loi sur le droit d'auteur. Toutefois, à titre de ministre du Patrimoine canadien, je suis chargé de l'élaboration de la politique en matière de droit d'auteur.

Monsieur le président, si le ministre du Patrimoine envoie à un auditoire représentant tous les milieux un message clair selon lequel il a comme mandat d'élaborer une politique en matière de droit d'auteur, on est en droit de s'attendre à ce que sa déclaration soit respectée aussi bien par son propre parti que par le gouvernement au pouvoir. Qu'est-ce qui s'est passé entre le minstère du Patrimoine, son ministre et le ministre de l'Industrie? Il s'est passé quelque chose qu'on ne comprend pas, mais il est indéniable qu'il y a des problèmes.

[*Traduction*]

As far back as 1769—we are taking you for a little trip—, the British Court of Appeal held that a published work followed its author, wherever he was. It is therefore important that copyright gives the author the assurance that what is read by his readers is in full compliance with the content and the form of the work.

And here we are, Mr. Chairman, at the source of the judicial philosophy regarding copyright. Copyright has therefore two important functions, which are to ensure the respect of the author and, as a consequence, to ensure the respect of his readers.

The author is entitled to benefit from his work and the reader is entitled to expect that what he reads is what the author has written. For my colleagues who would like to find out more about this historical reference,. . .

The Chair: Indeed!

Mr. Leroux: . . .I must say that these principles are to be found in the *Le droit d'auteur: fondements et principes*, by Normand Tamaro, Presses de l'Université de Montréal, 1994. If the Members want to learn more about it, this will help them.

In terms of responsibility, literary creation and reading come under the Heritage Department.

It should therefore be obvious that the policy making authority in the matter of copyright should be given exclusively to the department concerned, mainly the Department of Canadian Heritage. If, for purely administrative reasons, the government wishes to delegate to another department, in this case the Department of Industry the mechanical administration of—

An hon. member: Mechanical, right.

Mr. Leroux: . . .of copyright, the Association would not necessarily have any objection.

However, and this is what they've told you they all agree on, in no case should this be an excuse to withhold from the Department of Canadian Heritage part of the fundamental and full responsibilities that it must maintain exclusively in this area.

In a speech made on October 13th at the Conference of the Canadian Institute on Intellectual Property, the theme of which was copyright, the Minister of Canadian Heritage clarified this point for the benefit of his audience. I quote the minister:

> My colleague John Manley, Minister of Industry, is responsible for the administration of the Copyright Act. However, as Minister of Canadian Heritage, I'm responsible for developing policy in matters of copyright.

Mr. Chairman, if the Minister of Canadian Heritage sends a clear message to an audience representing all sectors, stating that his mandate is to develop copyright policy, we have a right to expect that his statement will be respected by both his own party and the government in power. What happened between the Department of Canadian Heritage, its minister and the Minister of Industry? Something happened that we don't understand, but there is no doubt there are problems there.

[*Text*]

Ils continuent en disant que, si les mots ont un sens et que s'ils comprennent bien le sens des mots, c'est exactement ce qu'ils souhaitent que les projets de loi C–53 et C–46 traduisent. Ils veulent qu'ils disent avec clarté qui détient la responsabilité. C'est exactement ce qu'ils veulent.

Aussi souhaitons–nous que les projets C–53 et C–46 soient amendés en ce sens.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de rappeler cet amendement. L'Association nationale des éditeurs de livres demande au gouvernement de confier au ministère du Patrimoine, et à ce seul ministère, l'entière maîtrise d'oeuvre de sa politique concernant le droit d'auteur.

• 1310

Peut–on être plus clair, monsieur le président?

M. Plamondon: C'est clair.

M. Leroux: Monsieur le président, puisqu'il s'agit ici d'un milieu extrêmement riche en productions, extrêmement riche en contributions culturelles à notre pays et au Québec, je voudrais ajouter les arguments du Groupe du Québec de la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur, qui vient étayer fondamentalement la position et l'argumentation qui l'amène à demander au Comité de se pencher sur cette question et d'exiger du gouvernement que le droit d'auteur relève du ministère du Patrimoine.

Je vais présenter l'argumentation, monsieur le président:

La Coalition des créateurs et swa titulaires de droits d'auteur:

> . . .regroupe 60 associations et sociétés de gestion qui représentent les intérêts de plusieurs milliers de créateurs et titulaires de droits d'auteur à travers le Canada.

La liste des membres est jointe en annexe et je vous les mentionnerai tantôt. Le groupe du Québec de la Coalition regroupe 26 de ces associations et sociétés de gestion représentant près de 30 000 membres. Ce n'est pas rien, monsieur le président.

> La Coalition a comme objet de veiller à ce que la Loi canadienne sur le droit d'auteur soit révisée de manière à assurer la survie des créateurs et titulaires de droits qui sont à l'origine, non seulement de notre patrimoine culturel, mais aussi de l'industrie culturelle au Canada.

Fondée en 1985, la Coalition a, en 1988, soutenu l'adoption par le Parlement canadien de la Loi C–60, qui fut la première révision importante de la Loi sur le droit d'auteur en 60 ans d'existence. Rappelons que l'Association est née en 1924, monsieur le président. Elle a depuis été invitée à participer à de nombreuses consultations gouvernementales, dont celles entourant l'adoption de la Loi C–115, la mise en oeuvre de la phase 2 de la révision de la loi, les modifications proposées à la Convention de Berne par l'Organisation mondiale des propriétés intellectuelles, et l'établissement de la structure entourant la mise en oeuvre de l'autoroute de l'information.

Notre intervention d'aujourd'hui, disent–ils, relative à l'octroi de la juridiction en matière de droits d'auteur auprès du ministre de l'Industrie vise à rétablir une situation qui, depuis déjà longtemps, cause un préjudice sérieux aux milliers de créateurs et titulaires de droits d'auteur canadien.

[*Translation*]

They continued by saying that if words have any meaning and if they understand the meaning of words, that's exactly what they want Bills C–53 and C–46 to reflect. They want these bills to state clearly who has the responsibility. That's exactly what they want.

We therefore hope that Bill C–53 and C–46 will be amended to achieve this.

Mr. Chairman, I have the pleasure of reading this amendment. The Association nationale des éditeurs de livres is asking the government to delegate to the Department of Canadian Heritage, and only to this department, full authority for copyright policy.

Could anything be clearer, Mr. Chairman?

Mr. Plamondon: It's clear.

Mr. Leroux: Mr. Chairman, since this is a sector that is extremely rich in productions and cultural contributions to our country and to Quebec, I would like to add the arguments of the Quebec group of the Coalition of Creators and Copyright Owners, which has supported its position leading it to request that the Committee examine this issue and demand that the government ensure that copyright come under the Department of Canadian Heritage.

I will present their arguments:

The Coalition of Creators and Copyright Owners:

> —is made up of 60 associations and management companies representing the interests of several thousands of creators and copyright owners throughout Canada.

The membership list is attached in appendix and I will mention it later. The Quebec group of the Coalition is made up of 26 of these associations and management companies representing nearly 30,000 members. That's not small potatoes, Mr. Chairman.

> The purpose of the Coalition is to ensure that Canadian copyright law be reviewed so as to ensure the survival of creators and copyright owners who are the foundation not only of our cultural heritage but also of Canada's cultural industry.

Founded in 1985, the Coalition supported the passage of Bill C–60 by the Parliament of Canada in 1988, which was the first major revision of the Copyright Act in 60 years. Let us recall that the association was formed in 1924, Mr. Chairman. Since then, it has been invited to take part in many government consultations, including that surrounding the passage of Bill C–115, the implementation of phase 2 of the revised act, the changes proposed at the Berne convention by the World Intellectual Property Organization, and the establishment of the structure for the implementation of the information highway.

They go on to say: Our intervention here today regarding the delegation of jurisdiction over copyright matters to the Department of Industry is to set to right a situation which has caused considerable prejudice to thousands of creators and copyright owners in Canada for a very long time now.

[*Texte*]

Le projet de loi C–46 constituant le ministère de l'Industrie vient confirmer une restructuration de l'appareil gouvernemental entreprise par M^me^ Kim Campbell à l'été 1993. Cette restructuration, rappelons–le, visait à réarranger les responsabilités ministérielles de manière à en rendre l'administration plus efficace.

• 1315

Or, l'alinéa 41.4(1)h) du projet de loi à l'étude reprend tels quels les pouvoirs anciennement reconnus au ministère de la Consommation et des Corporations, et reconnaît la juridiction en matière de droit d'auteur au ministre de l'Industrie, au même titre que les brevets, marques de commerce, dessins industriels et topographies de circuits intégrés.

La Coalition ne considère pas qu'il est opportun d'inclure la juridiction en matière de droit d'auteur dans les pouvoirs attribués au ministre de l'Industrie et croit que cette décision ne reflète aucunement l'intention de la restructuration. Rappelons les objectifs: cette restructuration vise à mettre en place un appareil gouvernemental plus efficace, cela pour les motifs qui suivent.

Tout d'abord, le fait que le droit d'auteur est à la base de l'industrie culturelle canadienne n'en fait pas pour autant une industrie au sens traditionnel du terme, et le rattachement du droit d'auteur aux autres domaines de la propriété intellectuelle, comme les marques de commerce, les brevets d'invention et les dessins industriels, n'en fait pour autant une matière commerciale, industrielle, technologique ou scientifique.

En effet, même si les quatre domaines qui constituent la propriété intellectuelle visent à reconnaître un travail de création, il faut faire la distinction entre les buts recherchés par les lois qui les régissent. Les lois sur les marques de commerce, les brevets d'invention, les dessins industriels visent à accorder un monopole d'utilisation aux titulaires de droits dans le contexte d'une exploitation commerciale, industrielle, technologique et scientifique.

Or, la Loi sur le droit d'auteur vise à permettre à l'auteur d'une oeuvre ou au titulaire de droits sur celle–ci de contrôler et de vivre de l'utilisation qui est faite de son oeuvre, tout en permettant à la société d'approfondir ses connaissances et d'épanouir son patrimoine culturel par la diffusion de ces oeuvres.

Cette différence fondamentale est importante.

• 1320

Hélas! cet état de choses place les créateurs et les titulaires de droits dans une situation inéquitable. Et pourquoi? Dans la mesure où la loi vise à leur reconnaître des droits, elle doit protéger leurs intérêts, dont ceux des consommateurs qui utilisent les oeuvres. Elle doit assurer un équilibre entre les droits des créateurs et ceux des usagers, mais, en pratique, le résultat de cette recherche d'équilibre cause un grave préjudice aux créateurs. En effet, la situation souhaitée par les créateurs et les titulaires de droits, qui est un équilibre entre l'accès aux oeuvres pour le public et une compensation financière pour l'utilisation, en fait, n'existe pas dans la mesure où les intérêts des utilisateurs d'oeuvres prennent le pas sur les droits qui découlent du travail de création. On n'oserait jamais imposer une telle conception à l'inventeur à qui on accorde un brevet, ou au titulaire de droit sur une marque de commerce.

[*Traduction*]

Bill C–46 which constitutes the Department of Industry confirms a restructuring of the government that was undertaken by Ms Kim Campbell in the Summer of 1993. You will recall that the purpose of this restructuring was to rearrange ministerial responsibility so as to improve the effectiveness of the administration.

Subparagraph 41.4(1)h) of the bill under consideration takes the powers that were formerly with the Department of Consumers and Corporate Affairs and recognizes the jurisdiction of the Industry Minister over copyright, in the same way this minister is responsible for patents, trademarks, industrial design and integrated circuits layouts.

The Coalition does not believe that the jurisdiction over copyright should be included in the powers entrusted to the Industry Minister, and furthermore believes that such was not the intent of the re–structuration. Let us recall the objectives: the re–structuration would make way for a more efficient government system, and this, for the following reasons.

First of all, copyright is the very basis of the Canadian cultural industry, but it does not make it an industry in the traditional sense of the term. By adding copyright to the other fields of intellectual property, such as trademarks, patents for invention and industrial design, one does not make it a commercial, industrial, technological or scientific application.

Even though the four domains that constitute intellectual property tend to recognize creative work, they are governed by pieces of legislation with a diversity of intents. A legislation governing trademarks, patents, industrial design, is there to give the rights holders a monopoly for all commercial, industrial, technological and scientific applications.

Now, the Copyright Act would allow an author or rights holder to control his works and to make a living off its applications, while enabling society to enlarge its knowledge and its cultural heritage by disseminating these works.

This fundamental difference is important.

Unfortunately, this places creators and rights holders in a very unfair situation. Why is that? Inasmuch as the legislation is there to recognize their rights, it must protect their interests, as well as those of the consumers making use of their works. The legislation must find a proper balance between the rights of creators and those of the users, but in practice, this balancing exercise is quite detrimental to creators. The creators and rights holders would like to see a balance between public access to their works and their own financial compensation, but in fact, this balance does not exist because users interests have much more weight than the rights attached to this creative work. We wouldn't dream of imposing such a concept on the inventor who is granted a patent or the holder of a trademark.

[*Text*]

Le caractère particulier du droit d'auteur fait en sorte que le fait de le considérer comme une affaire d'industrie plutôt que comme une affaire culturelle prive les créateurs et ayants droit de vivre de l'utilisation qui est faite de leurs droits. Le droit d'auteur est le salaire du créateur.

Ces créateurs et titulaires de droits qui voient s'éroder les budgets consacrés à la culture, mais qui doivent assurer la continuité de leur travail de création, ont besoin de leurs droits d'auteur afin de toucher leur juste part de l'exploitation qui est faite de leurs oeuvres. Ils ont besoin de leurs droits d'auteur, et il faut qu'ils touchent leur juste part.

• 1325

De ce fait, la situation actuelle ne peut plus durer. Non seulement est–elle inacceptable dans le contexte d'une société qui respecte les gens qui sont à l'origine de son patrimoine culturel, mais sa notoriété en fait quelque chose de gênant pour la société canadienne, tant au plan national qu'international, particulièrement lorsqu'un auteur tel que Normand Tamaro, avocat et spécialiste en droit d'auteur, se permet de la décrire si clairement dans son plus récent ouvrage. Je le cite:

> Les créateurs savent que, depuis plusieurs années, nos gouvernements sabrent dans les budgets consacrés à la culture. Celle–ci devient de plus en plus une affaire d'industrie. Pour compenser le manque à gagner, les créateurs s'empressent alors de demander des modifications à la Loi sur le droit d'auteur. Qu'en est–il des résultats pratiques?
>
> Il suffit de s'attarder aux effets des interventions législatives de 1988 pour comprendre que les diffuseurs et les créateurs ont l'oreille des parlementaires.
>
> Nous le verrons plus loin.
>
> Les radiodiffuseurs américains ont été beaucoup mieux servis que les créateurs. Si les premiers en retirent des sommes importantes, les seconds ont perdu des droits.

C'est important, parce que si on va au ministère de l'Industrie, on va y retrouver les créateurs et les diffuseurs. Ce qui est arrivé aux États–Unis ne peut pas nous laisser indifférents.

Il faut bien voir là, directement, le conflit d'intérêts qui va se poser. On entend déjà certains députés dire que c'est organisé d'avance, qu'il y aura des gagnants et des perdants. On sait d'avance qui seront les gagnants quand on sait où le gouvernement fait son nid.

Nous croyons que l'heure est venue pour la société canadienne et le Québec de choisir, par l'entremise de ses élus, où se placent ses priorités. Les droits des créateurs, qui sont à l'origine de la culture de notre pays, ne sont–ils qu'une affaire d'industrie, ou doivent–ils être considérés comme faisant partie de notre patrimoine canadien et québécois?

Même si la Loi sur le droit d'auteur doit servir deux types d'intérêts complémentaires, son objectif premier est de nature culturelle. Le droit d'auteur fait non seulement partie, mais il est à la base de l'industrie culturelle canadienne. Les alinéas 4(2)c) et d) du projet de loi C–53 constituant le ministère du Patrimoine canadien reconnaissent parmi les pouvoirs et les fonctions du ministre:

[*Translation*]

The particular circumstances surrounding copyright are such that it is considered an industrial matter rather than a cultural matter and this deprives creators and rights holders from making a living off the use made of their rights. Copyright is the salary of the creator.

These creators and rights holders see that cultural budgets are shrinking, but nevertheless, they must pursue their creative work, and they need their copyright in order to get their rightful share of the use being made of their work. They need their copyright, and they need their rightful share.

Therefore, the present situation cannot go on. Not only is it unacceptable in a society that respects those responsible for its cultural heritage, but this situation is so notorious that it has become an embarrassment for Canadian society on the international as well as on the national level. This is particularly so when Normand Tamaro, a copyright lawyer, describes very clearly the situation in his most recent book. I quote:

> The creators know that for several years our governments have been slashing cultural budgets. Culture is becoming more and more an industrial matter. In order to compensate for their loss of income, the creators are clamouring for amendments to the Copyright Act. What are the practical results?
>
> One needs only look at legislative representations in 1988 in order to understand that broadcasters and creators are being heard by parliamentarians.
>
> We will come back to this later.
>
> American broadcasters have had a much better deal than creators. The former are getting large sums of money while the latter have lost part of their rights.

This is important, because if copyright goes to Industry, once again we creators and broadcasters will be lumped together. We cannot be indifferent to what happened in the United States.

We must acknowledge the fact that there is going to be a conflict of interest. Some members of Parliament are already saying that all this has been settled beforehand: that there will be winners and losers. We already know beforehand who will the winners be when we know where the government is leaning.

We believe that the time has come for Canadian society and for Quebec to make a choice of priorities through their elected representatives. Are the rights of our creators, the people who are responsible for the culture of the land, are these rights a mere industrial affair or should they be considered as part and parcel of our Canadian and Quebec heritage?

Even though the Copyright Act is defending two complementary types of interests, its primary objective is cultural. Not only is copyright a part of our Canadian culture, it is the very basis of this industry. Subparagraphs 4(2)c) and d) of Bill C–53 establishing the Department of Canadian Heritage assigned to the Minister the following powers and functions:

[*Texte*]

(2) Les domaines de compétence visés au paragraphe (1) sont notamment:

c) les arts, y compris les aspects culturels du statut de l'artiste;

d) les industries et le patrimoine culturels, y compris les arts d'interprétation et les arts plastiques et audio–visuels, l'édition et l'enregistrement sonore, le film, la vidéo et les lettres;

En conclusion, monsieur le président, nous demandons que la situation actuelle soit corrigée et que la juridiction en matière de droit d'auteur soit attribuée en exclusivité au ministère du Patrimoine canadien. C'est le Groupe du Québec de la Coalition des créateurs et titulaires de droits d'auteur, dans un consensus sans précédent, qui le demande instamment depuis longtemps.

Monsieur le président, en terminant, vous comprendrez que l'intervention que nous faisons aujourd'hui, soutenue par les arguments qui reflètent ce consensus majeur dans notre société, a pour simple but de faire comprendre au gouvernement et aux députés ministériels de ne pas boycotter les associations qui viendront ici pour témoigner à cette table.

Merci, monsieur le président.

The Chair: Are we ready for the amendment?

Mr. Hanrahan: No.

The first point I want to make is about the six hours we've been allotted for witnesses, which would begin at 7 p.m. tomorrow and finish at 1 a.m. on Thursday, the following day. As I mentioned earlier, it's impossible for western Canadians to get their preparations ready, make the day–long trip down here, and fulfil these restrictions. So this is really an anti–western Canadian approach to things. We just don't have the time to get our witnesses here.

Having said that, I want to read one of the submissions, or portions of it, by the Canadian Conference of the Arts to the committee:

In the summer of 1993 the Prime Minister, the Right Honourable Kim Campbell, formed a new cabinet to reflect her determination to do politics differently. The shape of the cabinet and reconfiguration of government responsibilities were more a result of her determination to reduce the overall size of government than a new insight into how to make it work more effectively.

Is anybody listening? This is like the House of Commons.

Mr. Dhaliwal: I'm listening to every word you have to say.

Mr. Hanrahan: There's no chair, so I don't have to speak.

One result of this approach to the architecture of governments was the creation of the Department of Canadian Heritage. Ostensibly, the new department would regroup all cultural responsibilities within a single portfolio, which would facilitate better management of cultural policy.

[*Traduction*]

• 1330

(2) The Minister's jurisdiction referred to in subsection (1) encompasses, but is not limited to, jurisdiction over

c) the arts, including cultural aspects of the status of the artist;

d) cultural heritage and industries, including performing arts, visual and audiovisual arts, publishing, sound, recording, film, video and literature;

In conclusion, Mr. Chairman, we would ask that this be corrected and that the Canadian Heritage Minister be given exclusive jurisdiction over copyright. This is something that the Quebec's section of the Coalition of Creators and Copyright Owners, in an unprecedented consensus, has been vigorously pursuing for some time.

In conclusion, Mr. Chairman, you will understand that, in appearing before you today with arguments based on this wide consensus among our constituency, our only objective is to have government and government M.Ps. understand that they should not be boycotting groups from appearing before this committee.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Sommes–nous prêts à prendre une décision sur l'amendement?

M. Hanrahan: Non.

La première remarque que j'ai à faire concerne la période de six heures qui a été prévue pour l'audition des témoins et qui commencerait demain à 19 heures pour se terminer jeudi à 1 heure. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les Canadiens de l'Ouest n'auront pas le temps de préparer leur intervention et de faire le voyage d'une journée pour se rendre ici dans le délai imparti. Ainsi, les Canadiens de l'Ouest seront ni plus ni moins laissés pour compte. Le délai est tout simplement trop court pour que nos témoins puissent se rendre ici.

Cela dit, je veux vous lire un mémoire ou des extraits d'un mémoire qui a été présenté au Comité par la Conférence canadienne des arts:

En été 1993, la première ministre, la très honorable Kim Campbell, réunit un nouveau cabinet pour donner suite à sa résolution de «gouverner différemment». C'est la volonté de comprimer l'appareil gouvernemental dans son ensemble, plutôt que l'application de nouvelles méthodes pour rendre l'administration plus efficace qui dicte à la structure du nouveau Cabinet et le réarrangement des responsabilités au sein du gouvernement.

Y a–t–il quelqu'un qui m'écoute? On se croirait à la Chambre des Communes.

M. Dhaliwal: Je suis tout oreilles.

M. Hanrahan: Comme le président n'est pas là, je n'ai pas besoin de parler.

Cette refonte a notamment abouti à la création du ministère du Patrimoine canadien. En apparence, le nouveau ministère devait regrouper toutes les responsabilités «culturelles» en un même portefeuille, ce qui faciliterait l'administration de la politique culturelle.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1335

While the Canadian Conference of the Arts fully supports this objective, the design of the Heritage Department seriously compromises the potential for the creation of a more rational, comprehensive approach to the management of cultural policies within the federal government.

The constituent responsibilities within the new department are a curious composite, diverse and divergent in their areas, and include parks, amateur sports, multiculturalism—

The Chair: Can we have some order, please? Some of us are listening to the speaker. Thank you.

Mr. Hanrahan: Could you point out who?

Mr. Dhaliwal: Name them, Mr. Chairman.

Mr. Hanrahan: It includes broadcast and copyright, status of women, historical sites, canals. These are merely a few of the elements of the heritage department.

Surely the question for parliamentarians and Canadians in general must be how government is redesigned to do better with the challenges of a rapidly changing technological, financial, and cultural environment, rather than creating an expedient but ineffective grab–bag of responsibilities.

The Chair: Colleagues, this is a standing committee of the House. Let's treat it as such and listen to the honourable member give his points. I would ask all people around to keep their conversations a little bit more quiet.

Mr. Hanrahan: Thank you, Mr. Chairman.

Gee, I wonder if I should start at the beginning again.

Mr. Crawford (Kent): I wish you would.

Mr. Hanrahan: Yes? Do you want to take notes? I can go more slowly.

In the division of telecommunications and broadcasting and the maintenance of shared jurisdiction over copyright, the new department is considerably weaker than its predecessor, the Department of Communications, while resolving none of its inherent problems. The vast burdens of responsibility within the proposed portfolio are enough to challenge the strength of any minister in mere comprehension, let alone effective management.

When the current government was elected, the CCA renewed its concerns with the architecture of the Department of Canadian Heritage and certain aspects of the industry portfolio. Prime Minister Chrétien confirmed the configuration of responsibility introduced by his predecessor, and the draft legislation before the standing committee was to confirm in law the problems that are inherent in the design of the two departments.

Bien que la Conférence canadienne des arts appuie entièrement cet objectif, il n'en demeure pas moins que la structure actuelle du ministère du Patrimoine canadien décourage toute tentative de gestion rationnelle et approfondie de la politique culturelle du gouvernement fédéral.

Les responsabilités du nouveau ministère englobent un curieux méli–mélo de domaines aussi divers que divergents. Les parcs, le sport amateur, le multiculturalisme. . .

Le président: Je rappelle les membres du comité à l'ordre. Certains d'entre nous écoutent le député qui a la parole. Merci.

M. Hanrahan: Pourriez–vous me dire qui sont ces personnes?

M. Dhaliwal: Pourquoi ne pas les nommer, monsieur le président.

M. Hanrahan: On y trouve la radiodiffusion et le droit d'auteur, la situation de la femme de même que les sites et les canaux historiques. Il ne s'agit que de quelques unes des activités qui sont regroupées au ministère du Patrimoine.

Pour les parlementaires comme pour la population canadienne, n'est–il pas plus important de refondre l'appareil gouvernemental de manière à lui permettre de faire face à l'évolution rapide du climat technologique, financier et culturel, que de regrouper des responsabilités diverses en un amalgame commode, certes, mais difficilement maniable?

Le président: Chers collègues, je vous rappelle que nous siégeons à un Comité permanent de la Chambre et je vous demande de bien vouloir écouter l'honorable député. Je demanderais à tous ceux qui sont autour de la table de faire moins de bruit.

M. Hanrahan: Merci, monsieur le président.

Ah, je me demande si je ne devrais pas recommencer depuis le début.

M. Crawford (Kent): Nous ne demanderions pas mieux.

M. Hanrahan: C'est vrai? Vous voulez prendre des notes? Je peux lire plus lentement.

Les télécommunications sont désormais séparées de la radiodiffusion et le droit d'auteur relève uniquement du ministère de l'Industrie. Ce morcellement fait du nouveau ministère du Patrimoine canadien un organe gouvernemental considérablement plus faible que son prédécesseur, le ministère des Communications, sans pour autant résoudre ses problèmes intrinsèques. En outre, l'énorme fardeau de responsabilités que représente le nouveau ministère aurait raison de n'importe quel ministre. Il est pratiquement impossible de bien connaître tous les domaines ainsi rassemblés, sans parler de les gérer de manière efficace.

Lorsque le gouvernement actuel a été élu, la CCA a de nouveau fait connaître ses inquiétudes au sujet de la composition du ministère du Patrimoine et de certains aspects du portefeuille de l'industrie. Le Premier ministre, M. Chrétien, a confirmé les dispositions prises par sa prédécesseuse et le projet de loi actuellement soumis au Comité permanent risque d'enchâsser dans la législation les problèmes inhérents à la conception des deux ministères.

[*Texte*]

Under the legislation, in paragraph 2.(1)(a), for a department that is expected to discharge a varied and diverse portfolio of responsibilities, the choice of "Canadian Heritage" as a descriptor is most unfortunate. The name connotes a preoccupation with the past and a view of Canadian cultural activity that captures none of the dynamism that distinguishes it.

Based on the British model, the change of name from the Department of Communications or Secretary of State to the Department of Canadian Heritage is another case of importing solutions that do not sufficiently reflect Canadian realities.

It is recommended that the standing committee amend this section to refer to the new department as a secretary of state department.

Section 4(2) of the legislation is the most problematic for the CCA and many within the cultural sector. The concerns can be organized around three central themes:

(1) Disparate and incompatible elements in its mandate: A quick scan of the twelve key areas of responsibility is enough to inform the reader that the mandate of the Department of Canadian Heritage places unreasonable pressures on the minister. Paragraph 4(2)(a) is a case in point. Certainly one would expect the Minister of Justice to be responsible for the protection of human rights, fundamental freedoms, and related values. The impact of the charter of fundamental rights and freedoms does not appear to fall naturally within the mandate of the Heritage Department.

Paragraph 4(2)(e) entrusts the minister with a wide range of responsibilities, each of which could be full-time preoccupations. The importation of the Parks portfolio to the Heritage Department creates a serious imbalance in the resources, both human and financial, with which the department must now fulfil its mandate.

[*Traduction*]

Sous la rubrique «la législation», à l'article 2.1a), on lit: Pour un ministère auquel on a confié un tel pot-pourri de responsabilités, son nom dénote un choix malheureux. Il reflète le souci du passé et une conception de l'activité culturelle canadienne qui exclut le dynamisme par lequel elle se caractérise.

Choisi d'après le modèle britannique, le nom du ministère du Patrimoine canadien, qui a supplanté celui de «ministère des Communications» et de «Secrétariat d'État» est un autre exemple de solutions importées qui ne reflètent pas avec suffisamment d'exactitude les réalités canadiennes.

Nous recommandons que le Comité permanent modifie cet article afin que le nouveau ministère soit doté du nom de «Secrétariat d'État».

C'est l'article 4(2) de la législation qui préoccupe le plus la CCA et maints autres organismes du secteur culturel. Les problèmes s'articulent autour de quatre grands thèmes, comme suit:

1) Caractère disparate et incompatible des divers aspects du mandat: Un rapide survol des douze domaines de responsabilité suffit pour constater que le mandat du ministère du Patrimoine représente un fardeau excessif pour le ministre. Prenons par exemple l'article 4(2)a). On s'attendrait plutôt que le ministre de la Justice soit chargé de «la promotion d'une meilleure compréhension des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui en découlent». Les valeurs protégées par la Charte des droits et libertés ne semblent pas relever naturellement de la compétence du ministère du Patrimoine.

L'article 4(2)e) confie au ministre un large éventail de responsabilités. Chacune d'elle, prise séparément, représente déjà un volume de travail substantiel. En plaçant les parcs sous l'égide du ministre du Patrimoine, on provoque un grave déséquilibre des ressources—tant humaines que financières—qui sont affectées au ministère afin de lui permettre de remplir son mandat.

• 1340

The transfer of parks to Heritage from Environment has the thinnest of rationales and should be removed from Bill C-53.

Paragraph 4(2)(f) represents another instance of poor fit. Fitness and amateur sports should be repatriated to the Ministry of Health and Welfare and removed from the Department of Canadian Heritage. Paragraph 4(2)(h), however, is a natural extension of the cultural mission of a cultural portfolio.

Subsection 4.(2) is problematic in this regard. When the Department of Canadian Heritage was created, the Prime Minister separated the Siamese twins of convergence, broadcasting and telecommunication. Broadcasting, in the traditional sense of the term, remained the responsibility of the heritage minister, while telecommunications policy and operations were transferred to the Department of Industry. This division was rash and unwise. While the real world converges, the government, through this decision, is boldly positioned to meet the heady realities of the 1950s.

Le transfert des parcs au Patrimoine s'explique très difficilement et, par conséquent, ne devrait pas figurer parmi les dispositions du projet de loi C-53.

L'article 4(2)f) présente un problème identique. La condition physique et le sport amateur devraient être rapatriés au ministère de la Santé et du Bien-être social. L'article 4(2)h) concernant le cérémonial d'état et les symboles canadiens représentent toutefois une extension naturelle de la mission d'un ministère de la culture.

L'article 4(2)... soulève un problème à cet égard. Lorsque le ministère du Patrimoine canadien a été créé, la première ministre a séparé les jumeaux de la convergence, soit la radiodiffusion et les télécommunications. La radiodiffusion, au sens traditionnel du terme, est demeurée sous l'égide du ministre du Patrimoine tandis que les communications—politique et opérations—ont été transférées au ministre de l'Industrie. Cette décision, trop précipitée, témoigne d'une absence de jugement. Tandis que le monde converge, le gouvernement, à travers cette décision, prend nettement position pour aller à la rencontre des dualités des années 1950.

[*Text*]

The CCA recommends the legislation be amended to include responsibility for telecommunications policy as regards content and ownership and this be returned to the Department of Canadian Heritage.

The rapidly changing technological environment around program delivery requires the Canadian government to be able to act quickly in the face of such developments. The cultural sector has an ample and lengthy experience with the paralysis created by shared jurisdiction of key policy responsibilities. The current shared jurisdiction over copyrights cannot provide a more eloquent example of the impasse created by a divided jurisdiction.

With respect to copyright, Bill C–53 is silent on the role of the Minister of Canadian Heritage. The same silence does not, however, exist in Bill C–46. This legislation attributes to the Ministry of Industry, under subclause 4(1):

> The powers, duties and functions of the Minister extend to and include all matters over which Parliament has jurisdiction, not by law assigned to any other department, board or agency of the Government of Canada, relating to. . .patents, copyrights, trade–marks, industrial designs and integrated circuit topographies;

Without express mention of the responsibility for copyrights in legislation C–53, it appears to create a single point of responsibility for copyright in the Department of Industry. The CCA and the cultural sector would regard such a development with alarm and dismay.

Copyright in this bill of economic and moral rights for creators and copyright owners is a tangible incentive to benefit society and to provide and encourage and reward creativity and imagination. Sole responsibility for copyright within the Department of Industry would create an immediate conflict between this view and other parts of the mandate entrusted to the Minister of Industry, notably clause 5:

> The Minister shall exercise the powers and perform the duties and functions assigned by subsection 4(1) in a manner that will. . .promote the interests. . .of Canadian consumers.

The current impasse on revisions to the Copyright Act emanate from the fundamentally divergent philosophies of creator protection versus consumer–user protection. If copyright is solely entrusted to the Department of Industry, the Canadian creative industry will be definitive and decisive losers. Canada will have compromised its potential to become a haven for productivity.

Mr. Gallaway: Mr. Chairman, I have a point of order. We have an assistant sitting at the table. Only members can sit.

The Chair: No longer.

Mr. Hanrahan: Now, can you find my place for me?

Ms Guarnieri: Does it matter?

[*Translation*]

La CCA recommande que la législation soit modifiée de manière que le ministère du Patrimoine canadien soit responsable de la politique des télécommunications (contenu et propriété).

L'évolution rapide des industries de radiodiffusion et de distribution des programmes exige du gouvernement du Canada qu'il soit en mesure d'agir rapidement pour faire face aux progrès technologiques. Le secteur culturel a derrière lui une longue expérience de la paralysie provoquée par le partage des compétences dans des domaines–clés. Il suffit de prendre comme exemple l'impasse dans laquelle piétine la législation sur le droit d'auteur en raison justement de la fragmentation des compétences.

En ce qui concerne le rôle du ministre du Patrimoine dans le domaine du droit d'auteur, le projet C–53 observe un silence inquiétant. Toutefois, le projet C–46 est plus loquace à cet égard. Voici le libellé de l'article 4(1)h) du projet C–46:

> Les pouvoirs et fonctions du ministère s'étendent de façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement non attribués de droits à d'autres ministères ou organismes fédéraux et liés. . . aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce, dessins industriels et topographies de circuits intégrés;

En l'absence de toute mention expresse de la responsabilité du droit d'auteur dans le projet C–53, on ne peut que conclure que c'est du ministère de l'Industrie et de lui seul que relève le droit d'auteur. La CCA et le reste du secteur culturel considèrent cette situation comme regrettable et alarmante.

La législation du droit d'auteur protège les droits économiques et moraux des créateurs et des détenteurs de droits d'auteur. C'est un encouragement et une rémunération tangible que la société offre pour récompenser la créativité et l'imagination. Si le ministre de l'Industrie devient seul responsable de l'administration de cette loi, cela engendrera un conflit immédiat avec les autres éléments de son mandat. L'article 5 du projet C–46, notamment, prévoit ce qui suit

> Le ministre exerce les pouvoirs et fonctions que lui confère le paragraphe 4(1) de manière à. . . promouvoir les intérêts. . . du consommateur canadien.

L'impasse dans laquelle stagnent aujourd'hui les révisions de la Loi sur le droit d'auteur a été créée par le conflit entre deux idéologies: la protection du consommateur, d'une part, et la protection du créateur, d'autre part. Si l'on confie le droit d'auteur au ministère de l'Industrie, en exclusivité, la communauté créative du Canada en subira d'irrémédiables conséquences. Le Canada aura compromis ses chances de devenir un havre de productivité.

M. Gallaway: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Nous avons un adjoint à la table. Seuls les membres du comité peuvent siéger à la table.

Le président: Et le problème est réglé.

M. Hanrahan: Vous pourriez peut–être m'aider à trouver où j'en étais.

Mme Guarnieri: Cela changera–t–il quelque chose?

[*Texte*]

Mr. Hanrahan: The standing committee is encouraged by the CCA to pursue the issue of a single point of responsibility within the Department of Canadian Heritage and with the drafters of this legislation.

I would respond that the CCA would think it does matter. They've put an awful lot of effort into this.

• 1345

Paragraph 4(2)(j) gives the Minister of Canadian Heritage jurisdiction over the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment. The CCA recognizes that this ability vested in the minister responsible for cultural matters is an important and necessary extension of the cultural portfolio. However, the legislation does distinguish a separate administrative mechanism, wholly within the jurisdiction of the minister, in order to enforce such policies.

The standing committee is advised to consider whether the current mechanism available through Investment Canada is an appropriate vehicle through which the role of this Minister of Canadian Heritage can effectively be supported or whether a separate mechanism for foreign cultural investment is a preferable option.

Bill C–53 is an unacceptable piece of legislation that could exacerbate problems for the cultural sector in Canada and render the task of the Minister of Canadian Heritage futile. This is the important aspect of our whole discussion today, I think. The CCA encourages the standing committee to make extensive amendments to the legislation.

It is also clear that any study of Bill C–53 without similar reference to Bill C–46 does not give the standing committee the full scope of information it requires to fully appreciate the impact of this legislation. Therefore, the CCA further recommends that a joint legislative committee be struck to examine these two interrelated bills together.

They have gone through this in some detail. They have found there are overlaps and contradictions, and we are somehow going to solve those in a matter of six hours. There are other witnesses we want to hear, Mr. Chairman, and I submit that it's worth our while to increase the amount of time for those witnesses.

The Chair: Are we ready for the vote on the amendment?

Mme Gagnon: Monsieur le président, j'aimerais intervenir sur quelques points du projet de loi qui inquiètent le Bloc québécois, et surtout parler des intervenants crédibles dans le milieu québécois. J'aimerais intervenir sur le fédéralisme ou l'envahissement du Québec, et le pouvoir de dépenser du fédéral. Je souhaite donc citer quelques personnes du Québec qui ne sont pas souverainistes par nature. M^me^ Frulla–Hébert, l'ancienne ministre des Affaires culturelles déclarait:

En matière de programme, le gouvernement fédéral consulte peu ou pas.

[*Traduction*]

M. Hanrahan: La CCA encourage le comité permanent à examiner de plus près, avec les rédacteurs de cette législation, la possibilité d'instaurer un seul centre de responsabilité du droit d'auteur au sein du ministère du Patrimoine canadien.

Il me semble que cela ferait une différence aux yeux de la CCA. Elle a consacré beaucoup de temps et d'énergie à ce mémoire.

L'article 4(2)j) donne au ministre du Patrimoine canadien le pouvoir de formuler «des orientations culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger». La CCA reconnaît qu'il s'agit ici d'une extension nécessaire et importante du mandat culturel. Toutefois, le projet C–53 ne prévoit pas de mécanisme administratif distinct, qui relèverait entièrement du ministre et qui lui permettrait de faire appliquer ces orientations.

Nous conseillons au Comité permanent d'examiner le mécanisme actuellement utilisé par Investissements Canada afin de déterminer s'il pourrait raisonnablement servir à renforcer le rôle du ministre du Patrimoine canadien ou s'il serait préférable de créer un mécanisme distinct pour les investissements culturels étrangers.

Le projet C–53 est inacceptable tel quel, car ses dispositions risquent d'aggraver les problèmes que doit déjà résoudre le secteur culturel canadien et de rendre futile la tâche du ministre du Patrimoine. A mon avis, c'est là l'élément essentiel de notre discussion d'aujourd'hui. La CCA encourage le Comité permanent à recommander des modifications d'envergure.

Il est évident que l'examen du projet C–53 doit être jumelé à l'examen du projet C–46 pour permettre au comité de disposer de suffisamment d'informations et, donc, d'évaluer pleinement les retombées de cette législation. Par conséquent, la CCA recommande qu'un comité législatif mixte soit formé pour étudier ensemble ces deux textes dont les dispositions sont interdépendantes.

La CCA a fait un examen approfondi des projets de loi. Elle y a trouvé des chevauchements et des contradictions, et nous prétendons régler tout cela en l'espace de six heures. Nous voulons entendre d'autres témoins, monsieur le président, et je prétends qu'il vaut la peine que nous allongions le temps prévu pour l'audition de ces témoins.

Le président: Sommes–nous prêts à voter sur l'amendement?

Mrs. Gagnon: Mr. Chairman, I would like to discuss a couple of points in the bill which are of some concern to the Bloc québécois, and in particular I would like to quote some very credible spokespersons from Quebec. I would like to discuss federalism or the invasion of Quebec, and the federal spending power. I would therefore like to quote several Quebekers who are not by nature sovereigntists, but who have said that, with respect to programs in Quebec, there have been little or no consultations between the federal government and the province of Quebec. The following is a statement made by Mrs. Frulla–Hébert, former Minister of Cultural Affairs, and I quote:

Consultation as such is almost non–existent,

[*Text*]

La véritable concertation est presque inexistante et, lorsqu'elle se produit, c'est souvent à la demande du Québec.

M^me^ Frulla–Hébert poursuit:

Étant souvent placé devant le fait accompli, le Québec est appelé à réagir *a posteriori* afin de connaître ses véritables besoins.

Comme le projet de loi C–53 porte principalement sur les activités du fédéral en matière de culture, j'aimerais parler de certains aspects de l'ingérence fédérale en matière de culture, notamment de la source de cette ingérence et des formes qu'elle emprunte dans le projet de loi à l'étude, ainsi que ses effets nocifs sur le développement autonome du Québec.

C'est un discours que j'ai prononcé en Chambre lors de la deuxième lecture. C'est dans la nature même du système fédéral que se trouve l'origine des problèmes du Québec.

En effet, le Québec n'est considéré que comme une province parmi les autres, niant ainsi sa réalité. Le fédéralisme implique un gouvernement central qui doit composer avec les intérêts habituellement divergents de différentes régions et cultures.

C'est ainsi que, parce que le gouvernement canadien a décidé un jour, dans sa grande sagesse, qu'il devait exister une identité canadienne, on a allègrement évacué la réalité québécoise. Or, monsieur le président, cette réalité contraste fortement avec celle du Canada.

Les Québécois et Québécoises ne se posent nullement de questions sur leur identité. Les études nous rappellent constamment que l'identité québécoise se porte très bien, et très bien, merci.

• 1350

Comme le Canada anglais est plutôt préoccupé par son développement économique et culturel, le Québec devrait avoir la même peur que les autres Canadiens face à leur identité canadienne. Au contraire, l'identité québécoise est réelle, et nous n'avons pas besoin de nous demander où nous allons, où nous sommes.

Monsieur le président, voilà un des premiers impacts du système fédéral sur le Québec. Il y a aussi d'autres aspects du fédéralisme que nous ne pouvons passer sous silence, et c'est celui des conséquences négatives de l'immense pouvoir de dépenser du fédéral. Ce pouvoir de dépenser a été graduellement accordé au gouvernement canadien par les tribunaux qui étaient et sont encore dominés par des juristes en provenance du Canada anglais.

Il faut cependant noter, comme le fait le constitutionnaliste Gérald Beaudoin, que les tribunaux sont mal à l'aise face à ce pouvoir. Après avoir analysé la jurisprudence dans ce domaine, il note que les juges émettent souvent une mise en garde formelle, à savoir que le pouvoir de dépenser ne doit pas se transformer en loi dans un domaine de compétence provinciale. Je vais citer M. Gérald Beaudoin, constitutionnaliste:

> Il est clair qu'un usage abusif du pouvoir de dépenser bouleverse les responsabilités gouvernementales dans une fédération et risque de détruire un équilibre qui, parfois, est fragile.

Le message est clair, monsieur le président. Le pouvoir de dépenser qui, à l'origine, ne devait être utilisé que dans des circonstances exceptionnelles est maintenant utilisé à toutes les sauces pour envahir les champs de compétences provinciaux.

[*Translation*]

and when it does take place, it is often at the request of the province of Quebec.

Mrs. Frulla–Hébert continues:

Because programs are often presented as a fait accompli, Quebec can only react after the fact in order to identify its real needs.

Since Bill C–53 mostly deals with the activities of the federal government in the area of culture, I would like to discuss various aspects of the federal government's interference in that area, including the rationale behind that interference and the ways in which it would operate under the proposed legislation, as well as the negative impact on the autonomous development of the province of Quebec.

This is a speech I made at second reading in the House. The root of Quebec's problems is to be found in the very nature of the federal system.

Quebec is indeed considered as a province just like any other, thereby denying its true nature. Federalism implies having a central government empowered to deal with the generally divergent interests of various regions and cultures.

Thus, because the government of Canada decided in its wisdom that there should be a Canadian identity, the Quebec reality was simply done away with. However, Mr. Chairman, this reality is very different from the Canadian reality.

Quebekers are not at all concerned about their identity. Numerous studies have shown that the Quebec identity is not in the least bit endangered, thank you very much.

Since English Canadians are somewhat concerned about their economic and cultural development, Quebekers should have the same concerns as other Canadians have about their Canadian identity. Not so. We Quebekers know who we are, and we have no need to ask ourselves where we're going nor where we are presently.

Mr. Chairman, that is one of the major consequences of the federal system on Quebec. There are also other aspects of federalism that we cannot ignore, including the negative impact of the enormous federal spending power. The spending power given to the government of Canada has been gradually increased by courts which were and still are largely dominated by judges from English Canada.

It must be noted, however, as was done by the constitutional expert Gérald Beaudoin, that the courts are ill at ease with respect to that power. Having looked at case law in that area, Beaudoin states that the courts will often issue a formal caveat, to the effect that the spending power must not be used to legislate in an area of provincial jurisdiction. Here is what Mr. Gérald Beaudoin, constitutional expert, has to say:

> Clearly, government responsibilities in a federation could be completely changed as a result of an abuse of the spending power, thus jeopardizing a balance which is sometimes precarious.

The message is clear, Mr. Chairman. The spending power, which was intended to be used only in exceptional circumstances, is now being used left and right to invade areas of provincial jurisdiction.

[*Texte*]

Le professeur Beaudoin cite d'ailleurs le professeur Jean Beetz, autrefois juge de la Cour suprême. Ce propos nous semble fort éloquent. L'ancien juge écrivait:

> Que dire enfin du pouvoir financier des institutions fédérales? Malgré un *caveat* inefficace de la jurisprudence l'on a réussi à créer une nouvelle espèce de législation qui permet au pouvoir fédéral d'influencer les domaines provinciaux en y dispensant ses largesses selon la politique de son choix.

Les domaines de compétence attribués au ministre dans le cadre de ce projet de loi relèvent surtout de la compétence provinciale. Je parle ici des arts, du statut de l'artiste, des industries et du patrimoine culturels, de la conservation, l'exportation et l'importation des biens culturels et, à un degré moindre, du sport amateur.

Le président: C'est un peu trop rapide pour les interprètes.

Mme Gagnon: Ah bon! Merci.

Quand on sait que le gouvernement fédéral investit plus d'un milliard de dollars par année au Québec en matière de culture uniquement. Nous alléguons qu'il s'agit ici de législation déguisée et d'envahissement d'un champ de compétence provinciale. Nous dénonçons vigoureusement ces manigances fédérales perpétrées au Québec.

Comme je l'ai mentionné plus haut, les intervenants québécois réclament depuis longtemps le rapatriement de tous les pouvoirs d'exclusion du fédéral en matière de culture. Or, l'article 5 du projet de loi C–53 prévoit de confier au ministre du Patrimoine canadien tous les pouvoirs concernant le développement culturel canadien.

Le paragraphe 4(2) en énumère quelques–uns dont voici les éléments qui retiennent notre attention:

> c)les arts, y compris les aspects culturels du statut de l'artiste;
>
> d)les industries et le patrimoine culturels, y compris les arts d'interprétation et les arts plastiques et audio–visuels, l'édition et l'enregistrement sonore, le film, la vidéo et les lettres;
>
> j)la formulation d'orientations culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger;
>
> k)la conservation, l'exportation et l'importation de biens culturels;

On n'y va pas de main morte, monsieur le président. On envahit presque tout.

Cette attitude vorace du gouvernement central illustre vraiment bien l'impossible dualité canadienne.

• 1355

D'un côté, le Canada anglais souhaite une prise en charge nationale de la culture dans l'espoir qu'en naisse une identité canadienne — obsession nationale d'actualité — et, conséquemment, une culture canadienne, alors qu'au Québec, l'identité et la culture sont vivantes, dynamiques et purement québécoises.

Le Québec n'a nullement besoin de l'ingérence du gouvernement fédéral, monsieur le président. Bien au contraire, pour assurer à la culture québécoise la continuité de l'essor qu'elle a pris, le Québec a besoin de non–ingérence. Il a besoin de rapatrier les fonds dépensés sur son territoire par le gouvernement central afin d'en disposer à sa guise et selon les priorités qu'il s'est lui–même fixées en fonction de ses besoins.

[*Traduction*]

Indeed, Professor Beaudoin quotes Professor Jean Beetz, a former judge of the Supreme Court. The former judge very eloquently stated:

> In conclusion, what can be said about the spending power of federal institutions? Despite the ineffective caveat which is found in case law, the federal government has found a substitute for legislation which allows it to use its largesse to impact on areas of provincial jurisdiction according to its own policies.

The areas over which the Minister would have jurisdiction under this bill are mostly areas of provincial jurisdiction. I am talking about the arts, the status of the artist, cultural heritage and industries, conservation, exportation and importation of cultural property, and, to a lesser degree, amateur sport.

The Chair: It's a bit too fast for the interpreters.

Mrs. Gagnon: I see. Thank you.

In light of the fact that the federal government is spending over a billion dollars a year in Quebec on culture alone, we are suggesting that this is a way of legislating through the back door and invading an area of provincial jurisdiction. We are outraged by this scheming on the part of the federal government in Quebec.

As I mentioned earlier, Quebec representatives have long been demanding that the federal government withdraw completely from the field of culture. Yet, section 5 of Bill C–53 provides that all powers relating to cultural development in Canada would be given to the Canadian Heritage minister.

Some of the areas that would come under the Minister's jurisdiction are listed in subsection 4(2), including the following:

> (c) the arts, including cultural aspects of the status of the artist;
>
> (d) cultural heritage and industries, including performing arts, visual and audio–visual arts, publishing, sound recording, film, video and literature;
>
> (j) the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment;
>
> (k) the conservation, exportation and importation of cultural property;

That is some power grab, Mr. Chairman. The federal government is taking over almost everything to do with culture.

This heavy–handedness on the part of the central government clearly shows that the Canadian duality is an impossible dream.

English Canada wants to take over culture on a national scale in the hope that this will foster a Canadian identity — the current national obsession — and, as a result, a Canadian culture. Meanwhile, in Quebec, identity and culture are thriving and truly *québécois*.

Quebec has no need for interference from the federal government, Mr. Chairman. On the contrary, to keep its momentum, Quebec culture needs non–interference. Quebec needs to get back the money on its territory by the central government, use it as it sees fit in accordance with the priorities it has set for itself based on its needs.

[*Text*]

Il existe actuellement un nombre effarant de chevauchements entre les institutions et les programmes culturels fédéraux et québécois. Pour n'en nommer que quelques–uns, citons les deux ministères, le Conseil des Arts, la télévision d'État, les Archives, les bibliothèques.

Pourquoi n'épargnerait–on pas des millions aux contribuables, tout en assurant au Québec la maîtrise d'oeuvre d'un domaine si vital à sa nation? La culture est le moteur d'une société. Le premier ministre actuel du Québec l'exprimait ainsi dans une publication intitulée *Le Québec dans un monde nouveau*:

> Notre culture se définit par le partage d'une langue, le partage d'une histoire et d'un patrimoine, le partage de valeurs et d'institutions communes. C'est à travers notre culture que nous fondons notre vie commune, nos solidarités et nos projets collectifs.

Il poursuivait un peu plus loin:

> La culture, c'est la fibre d'un peuple, l'expression même du sentiment d'appartenance à une collectivité. Elle s'incarne dans nos façons particulières de vivre, de penser, de créer. Dans le contexte particulier de l'Amérique du Nord, la culture québécoise doit sans cesse s'affirmer, encourager la création et l'expression de son originalité, intégrer, pour s'en enrichir, les apports extérieurs. Telles sont les exigences de son dynamisme et de sa survie.

Dans ce contexte, on peut facilement conclure que la culture québécoise se différencie grandement de l'expérience canadienne. Cette culture doit être envcouragée à grandir, mais pas dans un cadre imposé par le gouvernement représentant l'autre groupe.

C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle en arrivaient deux Québécois bien connus qui se succédèrent au poste de ministre des Communications et ministre des Affaires culturelles du Québec, MM. Jean–Paul L'Allier et Denis Vaugeois qui ont dit en 1992 que, dans un contexte de subordination politique et d'infériorité économique, on ne peut avoir qu'une vie culturelle diminuée et atrophiée. Momentanément et de façon artificielle, elle peut être soutenue, et c'est ce qui se produit au Canada et au Québec. Mais l'argent ne suffit pas. Du souffle et de l'inspiration sont nécessaires, mais il faut pouvoir compter sur ses propres agissements. Le vrai développement ne peut venir de l'extérieur. Il est impératif que le gouvernement central se retire du domaine de la culture québécoise et qu'il compense équitablement le gouvernement québécois.

Monsieur le président, il y a aussi, comme je vous l'ai mentionné ce matin, un autre domaine confié aux bons soins du ministre du Patrimoine, et c'est le multiculturalisme. Ici encore, on ne respecte pas la spécifité québécoise, monsieur le président.

J'aimerais ajouter que ce multiculturalisme n'est pas partagé non plus par l'ensemble de la collectivité canadienne–anglaise. Personnellement, j'aimerais bien entendre les témoins à ce propos et voir quels sont les enjeux et les retombées du multiculturalisme, et quel serait l'impact d'un tel programme sur la société québécoise et canadienne.

Encore une fois, c'est un autre domaine qui ne tient pas compte des valeurs du Québec et des buts visés par le Québec quant à l'intégration des nouveaux arrivants et des immigrants au Québec. Ce que nous voulons, c'est vraiment favoriser l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise.

[*Translation*]

There is now extensive overlap between federal and provincial cultural institutions and programs. I refer for example to the Arts Council, the CBC, the Public Archives and libraries.

Why not save millions to taxpayers by giving Quebec control over such a vital area of its community? Culture is the life force of a society. The current Quebec Premier was saying as much in a publication called *Le Québec dans un monde nouveau*:

> Our culture is defined by a common language, history, heritage, values and institutions. Our life together, our solidarity in our common pursuits are based on our culture.

He went on to say:

> Our culture is the fibre of a whole people, the expression of our sense of belonging to a community. It shows through in the distinctive way we live, think and create. In the specific North American context, Quebec culture must constantly assert itself. Fostering creation and originality, as well as integrating contributions from the outside, this is what its survival and its development require.

Given that, it is easy to conclude that Quebec culture is quite distinct from the Canadian experience. It must be encouraged to grow but not within the confines of a framework imposed by the government representing the other group.

This is also the conclusion reached by two well–known Quebeckers who followed each other as Communications Minister and Cultural Affairs Ministers in Quebec, Messrs Jean–Paul L'Allier and Denis Vaugeois who said in 1992 that in a context of political dependency and economic inferiority, cultural life can only be stunted. For a short time and artificially, it can be supported, and this is what is happening in Canada and in Quebec. But money is not enough. Breath and inspiration are needed but we must be able to act ourselves. Real development cannot come from the outside. It is imperative that the central government withdraw from the area of Quebec culture and fairly compensate the Quebec government.

Mr. Chairman, as I said earlier this morning, there is another area placed under the stewardship of the Heritage Minister: multiculturalism. Here again, Quebec's distinctiveness is given short thrift.

I note that multiculturalism is not shared either by the full English–Canadian community. I for one would be interested in hearing witnesses in this respect to discuss the issues and impact of multiculturalism, especially on Quebec and Canadian society.

This is another area where Quebec values and goals are not taken into account in terms of integrating newcomers in Quebec. We really want to promote integration of newcomers into Quebec society.

[*Texte*]

Les députés remarqueront que dans la Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien, le gouvernement s'engage à promouvoir l'égalité de tous les Canadiens dans la vie sociale, économique et culturelle de leur pays. Il reconnaît qu'il faut supprimer les barrières qui divisent les Canadiens et créer des liens fondés sur la confiance et le respect.

Après tout, le multiculturalisme a pour but de créer une cohésion sociale et de renforcer l'identité nationale. Si on se dirige vers cela, on va avoir une société fragmentée, non structurée, où nous favoriserons la création de ghettos, et les immigrants et les nouveaux arrivants ne participeront pas à une société homogène où chacun pourrait vivre dans le respect et dans l'harmonie.

Mais cela ne veut pas dire que les Québécois ne sont pas disposés à comprendre les cultures qui viennent enrichir notre société. Bien au contraire, nous voulons que les nouveaux arrivants puissent comprendre et nous voulons leur donner tous les atouts et tous les moyens pour y arriver. Donc, je ne crois pas qu'en se dirigeant vers un programme qui ne tient pas compte de ces réalités–là, nous allons vers une société qui a le respect d'elle–même.

J'aimerais aussi apporter en témoignage les différentes allocutions qui ont été prononcées par les membres du Bloc québécois sur le projet de loi C–53 et qui pourraient peut–être éclairer ce Comité.

Monsieur le président, je vais vous citer le discours d'une de mes collègues, M^me^ Madeleine Dalphond–Guiral de Laval–Centre, du Parti québécois, qui dit que la restructuration du ministère du Patrimoine canadien, telle que proposée par le projet de loi C–53, pour en faire un véhicule de promotion de la culture canadienne *from coast to coast*, se veut ni plus ni moins qu'une attaque en règle du gouvernement fédéral contre la spécificité du Québec, sa culture, sa langue et ses institutions culturelles. Pour preuve, nous avons l'inclusion de la culture pancanadienne comme élément de la nouvelle politique étrangère du Canada, qui démontre, une fois de plus, la volonté sans cesse croissante du fédéral de marginaliser la spécificité du Québec dans l'ensemble fourre–tout du multiculturalisme canadien.

Encore une fois, monsieur le président, vous avez un témoignage qui abonde dans le même sens que le mien. Nous pouvons constater très clairement, dans le discours du ministre du Patrimoine canadien, sa volonté concernant le projet de loi C–53. Nous souhaitons rallier les forces vives du multiculturalisme autour d'une identité culturelle spécifiquement canadienne. De plus, dans ce discours, les seules références à la culture d'expression francophone au Canada ont trait aux langues officielles et la TV5.

Comment ne pas lire en filigrane qu'il faut absolument réussir à ramener non seulement la culture québécoise, mais aussi la culture autochtone dans le bassin idéal et soi–disant sécuritaire du multiculturalisme, dans un monde caractérisé par l'omniprésence et l'omnipuissance de la culture américaine?

Monsieur le président, dans un tel contexte, vous n'aurez pas de difficulté à comprendre que, pour l'Opposition officielle, il serait suicidaire d'appuyer le projet de loi C–53.

Malgré les nobles déclarations d'intention du ministre, homme de lettres, comment le Parlement canadien peut–il ne pas s'inquiéter de voir que la culture d'aujourd'hui, nos auteurs et nos créateurs, enfin tout ce que j'appellerais le patrimoine en

[*Traduction*]

• 1400

Members will notice that in the Department of Canadian Heritage Act, the government undertakes to promote equality of all Canadians in the social, economic and cultural life of their country. It says that barriers dividing Canadians must be removed and that ties based on trust and respect must be created.

Multiculturalism aims at creating social cohesion and strengthening national identity. The end result will be a fragmented society, without structure, promoting ghettos, a society where immigrants and newcomers will not integrate into a homogeneous society where each can find respect and harmony.

This doesn't mean that Quebeckers are not willing to show understanding for cultures that contribute to our society. On the contrary, we want newcomers to understand and give them the resources and the skills to do so. A policy that does not take these realities into account will not result in a self–respecting society.

I would also like to quote a number of interventions by Bloc québécois members on Bill C–53 that may provide insight to the committee.

Mr. Chairman, I will quote the speech of one of my colleague, Mrs. Madeleine Dalphond–Guiral from Laval–Centre, member of the Parti québécois, who says that the restructuration of the Department of Canadian Heritage, as set out in Bill C–53, to turn it into a vehicle for promoting Canadian culture from coast to coast is nothing less than a frontal assault of the federal government against Quebec's specificity, its culture, its language and its cultural institutions. As proof, a Canadian culture is included in the new Canadian foreign policy. This shows, once again, the increasing will of the federal government to marginalize Quebec's distinctiveness in the grab–bag of Canadian multiculturalism.

This is another position similar to mine, Mr. Chairman. The intention of the Minister of Canadian Heritage as it regards Bill C–53 are obvious, Mr. Chairman. We want to bring together the dynamic of multiculturalism with a specifically Canadian cultural identity as a focus. In that speech, the only references to francophone culture in Canada are in connection with Official Languages and TV5.

It is clear when you read between the lines that the Quebec and aboriginal cultures must be brought into the so–called safe embrace of multiculturalism, in a world dominated by American culture.

Given that, Mr. Chairman, you will easily understand that for the Official Opposition, it would be suicidal to support Bill C–53.

Despite the high sounding statements of intent from the Minister, a man of letters, how can the Canadian Parliament not be concerned to see today's culture, our writers and our artists, those who are our future heritage, be treated as an

[*Text*]

devenir, sont considérés comme une industrie au même titre que l'acier, les chaussures ou le poulet? À titre d'exemple, qui, en définitive, aura le dernier mot en ce qui a trait à la révision de la Loi sur le droit d'auteur? Le ministre de l'Industrie ou le ministre du Patrimoine canadien?

• 1405

Il y a fort à parier que le pouvoir qui est d'ores et déjà aux mains de l'Industrie y restera, puisque rien dans le projet de loi C–53 n'établit clairement le partage des responsabilités entre les deux ministères.

Voici, monsieur le président. . .

Le président: Un peu plus lentement, s'il vous plaît.

Mme Gagnon: Un peu plus lentement? C'est bien. Je suis habituée à avoir des articles 31. À ce moment–là, il faut lire rapidement.

Le président: Ce sont de mauvaises habitudes.

Mme Gagnon: De mauvaises habitudes en Chambre.

Monsieur le président, j'aimerais aussi porter à votre attention un autre exemple qui devrait tirer la sonnette d'alarme en cette Chambre. Grâce à l'autoroute de l'information, la communication s'apprête à franchir la vitesse du mach 2.

The Chair: We won't end the session, but we'll have a one–minute negotiating break. Do we have consensus?

Mme Gagnon: Pour autant que je ne perde pas mon droit de parole.

Le président: Surtout pas!

Mme Gagnon: Monsieur le président, je veux soumettre à votre attention un autre aspect du projet de loi C–53, au sujet de l'autoroute de l'information. La communication s'apprête maintenant à franchir la vitesse de mach 2. Est–il raisonnable de réduire tout cet enjeu à la seule commercialisation de la fibre optique? C'est pourtant la conclusion à laquelle il faut en venir, puisque c'est le ministre de l'Industrie qui en sera le maître d'oeuvre. C'est aussi refuser d'admettre que l'importante révolution technologique générale, par l'arrivée de l'autoroute de l'information, va sans aucun doute transformer rapidement et radicalement la culture mondiale.

On dit souvent que la guerre est trop sérieuse pour être laissée aux généraux. Se pourrait–il que la culture d'une société soit trop précieuse pour la laisser aux technocrates et aux *businessmen*, monsieur le président?

Les revendications historiques du Québec en matière culturelle ont toujours été axées sur la reconnaissance de la spécificité québécoise. Et c'est peut–être pour cela, monsieur le président, que toute notre culture se porte assez bien. C'est peut–être pour cela qu'on écoute plus la télévision de Radio–Canada, qu'on a un bon produit culturel, de bons téléromans. Les Québécois ont certainement une reconnaissance de leur spécificité québécoise, et c'est peut–être pour cela que nous nous acharnons vivement à la conserver. Les 53 députés qui siègent en Chambre et qui représentent le Bloc québécois ont eu comme mandat de vraiment défendre les intérêts du Québec.

[*Translation*]

industry no different than steel, shoes or poultry? As an example, who will have the last word in the Copyright Act review? Will it be the Industry Minister or the Canadian Heritage Minister?

Most likely, the power that is already yielded by Industry Department will stay there since there is nothing in Bill C–53 that clearly specifies the respective responsibilities of the two departments.

This, Mr. Chairman. . .

The Chair: A little more slowly, if you would.

Mrs. Gagnon: More slowly? Very well. I'm used to statements under S.O. 31 and you have to go pretty quickly, then.

The Chair: This is a bad habit.

Mrs. Gagnon: A bad habit in the House.

Mr. Chairman, I would also like to bring to your attention another example that should sound the alarm in this Chamber. With the information highway, communications speed will go beyond Mach 2.

Le président: Nous n'allons pas lever la séance, mais nous allons faire une pause d'une minute pour négocier. Y a–t–il consensus?

Mrs. Gagnon: So long as I don't lose the floor.

The Chair: God forbid!

Mrs. Gagnon: Mr. Chairman, I want to bring to your attention another part of Bill C–53 dealing with the information highway. Communication speed will soon go beyond Mach 2. Is it reasonable to bring the whole issue down to just fiber optics marketing? This is the only conclusion that can be reached since the head department will be Industry. This is also a refusal to recognize that the overall technological revolution, with the information highway, will likely change quickly and drastically the world culture.

It is said that war is too serious to be left in the hands of generals. Could a society's culture be too valuable to be left in the hands of technocrats and businessmen, Mr. Chairman?

The historical demands of Quebec in the area of culture have always focused on the recognition of Quebec distinctiveness. Maybe this explains why our culture is going rather well. Maybe this is the reason why we watch the CBC why we have a good cultural product and good TV series. Quebecers recognize their own distinctiveness and maybe this is the reason why we fight so much to maintain it. The 53 Bloc québécois members of Parliament were given the mandate to truly defend the interests of Quebec.

[*Texte*]

Dans ces différentes propositions, monsieur le président, il y a aussi beaucoup d'inquiétudes, et les intérêts du Québec s'y retrouvent. Donc, les revendications historiques du Québec en matière culturelle ont toujours été axées sur la reconnaissance de la spécificité québécoise et sur la volonté du Québec d'être le seul maitre d'oeuvre dans la promotion et la défense de la culture québécoise.

[*Traduction*]

These different proposals raise a number of concerns about the interests of Quebec. As I said, the historical demands of Quebec in the area of culture have always been focused on the recognition of the distinctiveness of Quebec and on the will of Quebec to have sole responsibility for promoting and defending the culture of Quebec.

• 1410

Les exemples de sa volonté politique ne manquent pas. Dès 1966—cela remonte à très longtemps—, le premier ministre Johnson déclarait, lors d'une réunion sur le régime fiscal canadien, que le Québec devait être maître de ses décisions en ce qui concernait son épanouissement culturel. En 1969, c'était au tour du ministre Bertand de déclarer que les affaires culturelles relevaient de la compétence du Québec.

There is no shortage of examples of this political will. As early as 1966, a long time ago, Premier Johnson stated, during a meeting on the Canadian tax system, that Quebec should have the power to decide issues related to its control development. In 1969, Premier Bertrand stated that cultural affairs came under the jurisdiction of Quebec.

En 1973, sous Robert Bourassa, le Québec réclame le rapatriement de la politique culturelle dans sa totalité, y compris les budgets fédéraux consacrés à cette fin. En 1976, le Québec propose que chaque province puisse légiférer exclusivement dans le domaine des arts, des lettres et du patrimoine culturel.

In 1973, under Robert Bourassa, Quebec demanded the full patriation of cultural policy–making, including federal budgets in the area. In 1976, Quebec suggested that each province have the sole law–making power in the areas of art, literature and cultural heritage.

Plus récemment, en 1991, la Commission Bélanger–Campeau évoque la nécessité d'attribuer de façon exclusive au Québec les compétences et les responsabilités dans le domaine du développement social, économique et culturel. La même année, le rapport Arpin, commandé par le gouvernement québécois de l'époque, constatait et je cite:

More recently, in 1991, the Bélanger–Campeau Commission discusses the need to transfer to Quebec only the jurisdiction and responsibilities in the area of social, economic and cultural development. The same year, the Arpin Report, requested by the Quebec government of the day, said this:

> On peut conclure qu'il existe, sur le plan des structures, des programmes, des clientèles et même des mesures législatives et fiscales, un chevauchement manifeste entre les interventions des deux ordres de gouvernement.
>
> L'harmonisation des interventions entre les deux paliers de gouvernement a toujours été difficile. Le gouvernement fédéral n'a jamais voulu reconnaître la prépondérance du Québec en matière culturelle.

> It can be concluded that in terms of programmes structure, constituencies and even legal and tax measures, there is obvious overlap between the two orders of government.
>
> Harmonizing measures between the two orders of government has always been difficult. The Federal government always refuse to recognize the paramountcy of Quebec in the cultural area.

Je pense, monsieur le président, que vous serez sensible à ces témoignages qui dénoncent le chevauchement du fédéral dans les différents secteurs culturels. Depuis plus de 30 ans, le gouvernement fédéral, par le puissant biais de son pouvoir de dépenser, s'est immiscé sans aucun scrupule dans le domaine de la culture.

I think, Mr. Chairman, that you cannot remain indifferent to these statements denouncing federal interference in several cultural areas. For more than 30 years, the federal government, by way of its large spending power, has stepped shamelessly into the area of culture.

L'objectif de ces incursions était clairement de démolir la culture québécoise. Le résultat en est l'émergence de chevauchements et de dédoublements, sans parler de l'assujettissement larvé de nos créateurs à la manne fédérale. L'offensive fédérale dans le domaine culturel, par l'introduction du projet de loi C–53, n'est que la pointe de l'iceberg.

The aim of these incursions was clearly to destroy Quebec culture. This has resulted in overlap and duplication, not to mention the potential dependency of our artists on federal largesse. The federal offensive in the cultural area, as exemplified by Bill C–53, is only the tip of the iceberg.

Pour preuve, monsieur le président, il y a le rapport du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada qui vient de consacrer la volonté d'Ottawa d'assujettir la culture québécoise à la norme fédérale. Cela veut donc dire, monsieur le président, que si le Québec suit l'exemple de la norme fédérale en matière de culture, il nivellera ses résultats. Je pense que nous serons défavorisés par rapport à notre volonté d'avoir nos propres normes et nos propres actions en matière culturelle.

As evidence, Mr. Chairman, I will mention the report of the Special Joint Committee on Canadian Foreign Policy that has recently demonstrated the will of Ottawa to bring Quebec culture in line with the federal norm. If Quebec does follow the federal norm in the area of culture, it will have to adopt the lowest common denominator. We will be put at a disadvantage in terms of our will to set our own standards and make our own decisions in the area of culture.

[*Text*]

Le rapport dissident de ce Comité, déposé par l'Opposition officielle, dénonce cette tentative fédérale de diluer cette spécificité québécoise en la remuant dans la sauce du bilinguisme et du multiculturalisme, monsieur le président. Il n'y a pas de doute, toute cette affaire n'a pas d'autre but que d'affaiblir la spécificité québécoise.

L'Opposition officielle constate et je cite:

L'orientation de la politique étrangère du Canada en matière culturelle telle que prescrite par le rapport majoritaire se fonde sur le postulat d'une seule nation, d'une seule et même culture, une soi–disant culture canadienne, et toutes les provinces doivent par conséquent jouir d'un statut égal.

• 1415

Par opposition et officiellement, il est clair que les principes du bilinguisme et du multiculturalisme, fondements politiques de la définition d'une culture dite canadienne, ont pour conséquence de désavouer l'existence de la culture québécoise. Originale et développée essentiellement à partir de ses origines françaises, de ses apports britanniques et autochtones, et plus récemment de ceux de ses diverses communautés d'immigrants, le Québec n'acceptera jamais de voir sa culture inféodée au gouvernement fédéral. L'Opposition officielle dénonce avec vigueur cette tentative non voilée d'assujettir le Québec au diktat fédéral.

Monsieur le président, voilà d'autres témoignages qui abondent dans le même sens que ceux de plusieurs intervenants que nous allons peut–être avoir la chance d'entendre ici à ce Comité. C'est ceux que j'aimerais, pour ma part, entendre des différents intervenants. Je suis certaine que plusieurs d'entre eux seront d'accord avec les points de vue qui sont défendus par le Bloc québécois.

J'espère que nous aurons l'occasion de voir et d'entendre tous ces intervenants qui ont demandé à participer à ces audiences.

J'aimerais vous citer quelques autres désavantages du projet de loi C–53. Un autre de mes collègues, le député d'Ahuntsic, du Bloc Québécois, dénote le caractère fourre–tout de ce qui constitue le ministère ou de ce qui va constituer le ministère du Patrimoine. C'est un ramassis de programmes, de responsabilités partagées, de regroupements de différents secteurs de ministères et du Secrétariat d'État. Ce même député fait ressortir également le poids politique relativement très faible du ministre du Patrimoine par rapport aux pouvoirs réels du ministre de l'Industrie qui, lui, détiendrait véritablement les cordons de la bourse.

Il conclut en dénonçant le fait qu'on a complètement occulté l'existence de la culture québécoise, le fait qu'on n'y fasse nullement référence dans le projet de loi, monsieur le président.

Je rappelerais enfin l'inéquité du traitement accordé à l'administration du réseau français de la Société Radio–Canada par rapport au réseau anglais ainsi que les fermetures de nombreuses stations régionales. Nous venons juste d'étudier le mandat et le financement de Radio–Canada. On sait donc très bien que le réseau français est nettement désavantagé par rapport au réseau anglais et ce, dans plusieurs secteurs, que ce soit dans le secteur des nouvelles ou dans celui de la production d'émissions. Donc, monsieur le président, je n'ai pas besoin de vous convaincre de l'injustice qui prévaut à Radio–Canada.

[*Translation*]

The minority report of this committee, tabled by the Official Opposition, denounces this federal attempt to dilute Quebec distinctiveness in the bilingualism and multiculturalism brew, Mr. Chairman. It is crystal clear, this whole exercise has no other aim than to weaken Quebec distinctiveness.

The Official Opposition said this:

The thrust of Canadian foreign policy in the area of culture, as set by the majority report, is based on the assumption that there is a single nation, a single culture, a so–called Canadian culture, and that all provinces must therefore have equal status.

In contrast and officially, it is obvious that bilingualism and multiculturalism, political principles on which are based a definition of Canadian culture, only negate the existence of a distinctive Quebec culture. Unique and mainly the product of its French origins, of its British and native contributions as well as the more recent contributions of its diverse immigrant communities, Quebec will never accept to relinquish its cultural responsibilities to the federal government. The Official Opposition strongly denounces this obvious attempt to submit Quebec to the federal diktat.

Mr. Chairman, these are testimonies that confirm the position expressed by several stakeholders which this Committee may have the good luck to hear. I for one, would like to hear them express this position. I am convinced that several of them share the views put forward by the Bloc québécois.

I do hope we will have the opportunity to hear all the stakeholders who have requested to participate in these hearings.

I would like to mention a few other drawbacks of Bill C–53. My Bloc québécois colleague, the member for Ahuntsic, has stressed the fact the new Heritage Department has been given an hodge–podge mandate. It will be given the responsibility to administer a bunch of unrelated programs and shared projects previously under different departments, among which the Secretary of State. The same member notes that the Heritage Department will not carry much political weight compared to the Department of Industry which will have the real powers, in particular financial ones.

He concludes by saying, Mr. Chairman, that the bill which nowhere refers to the Quebec culture, implicitly denies the existence of such a culture.

Lastly, I would like to draw your attention to the unjust treatment given to la Société Radio–Canada by opposition to the CBC and to the closing of several regional stations. We have just finished studying the mandate and the financing of the CBC. We know very well that the French network is clearly at a disadvantage compared to the English network in several areas like news or programming. I don't have to convince you, Mr. Chairman, that both networks of the CBC are not treated in the same manner.

[*Texte*]

À cet égard, M^me^ France Dauphin de la Coalition pour la défense des services français de Radio–Canada, dans un mémoire déposé au Comité permanent du Patrimoine canadien, soulevait d'ailleurs plusieurs questions. Par exemple, l'investissement au programme par heure d'émission a augmenté de près de 7 000$ au réseau anglais, alors qu'il a été minime au réseau français. En cinq ans, de 1987 à 1992, on est passé de 30 500$ à 37 700$ au réseau anglais, alors qu'au réseau français, on est passé de 17r
300$. Ce qui donne exactement une augmentation de 5 p. 100 pour le réseau français et une augmentation de 20 p. 100 pour le réseau anglais. C'est ça, monsieur le président, la société? C'est ça, l'unité canadienne, monsieur le président?

En conséquence, je pense qu'on a raison de s'inquiéter au Québec. Si le gouvernement fédéral envahit tous les champs de compétence du provincial, on risque d'y être perdants. Le nivelage, pour nous du Québec, nous ne pouvons contribuer à cet objectif.

Quant à la gestion de ce nouveau ministère, je serais tentée d'affirmer que les Libéraux donnent en apparence au ministre du Patrimoine des pouvoirs très larges et qu'en ce sens, nous avons tout lieu de nous interroger sur l'aspect plutôt occulte du mandat de ce nouveau ministère.

• 1420

En fin de compte, monsieur le président, on ne laisse au ministre du Patrimoine que la responsabilité des contenus de la culture et on laisse au ministre de l'Industrie la véritable responsabilité commerciale des moyens de diffusion qui sont les véritables cordons de la bourse.

De plus, le ministre de l'Industrie a réussi à mettre sur pied un comité consultatif sur l'autoroute électronique. Voilà un autre exemple de chevauchement, de dédoublement et de manque de coordination à l'intérieur même du régime fédéral. On fait converger les industries de télécommunication et de câblodistribution vers ce nouveau ministère de l'Industrie. Cette orientation n'est pas sans nous inquiéter car elle met en cause le niveau du contenu canadien dans la programmation canadienne sur lequel, par ailleurs, le ministre du Patrimoine est appelé à statuer. En réalité, force nous est de constater, monsieur le président, que les vrais pouvoirs sur la culture canadienne sont remis entre les mains du ministre de l'Industrie.

De plus, en accordant au CRTC le pouvoir de définir seul les règles de fonctionnement des télécommunications au Canada, Ottawa banalise les intérêts du Québec en les plaçant à égalité avec ceux de l'industrie et des groupes de consommateurs, ce qui est tout à fait, à mon avis, contraire aux revendications traditionnelles du Québec.

C'est ça, l'unité canadienne, monsieur le président? C'est de laisser pour compte la volonté du Québec de vouloir être le seul maître d'oeuvre dans le domaine de la culture$

Rappelons enfin que le Québec a été exclu, en 1974, de la juridiction de la radiodiffusion, de la télédiffusion, de la câblodistribution et de la téléphonie, le tout au profit du CRTC qui obtenait en juin 1993 un pouvoir de réglementation étendu, confirmant ainsi la mainmise d'Ottawa sur toute l'industrie des télécommunications.

[*Traduction*]

In this regard, Ms France Dauphin of the Coalition pour la défense des services français de Radio–Canada, in a brief tabled before the Standing Committee on Canadian Heritage, raised several questions. For example, investments per hour of programming have increased by almost $7,000 on the English side compared to a minimal increase on the French side. In the course of five years, from 1987 to 1992, that amount has risen from $30,500 to $37,500 for the English network while it increased from $17,500 to $18,300 for the French network. This exactly represents a 5% increase on the French side compared to a 20% increase on the English side. Is that what the public broadcaster is about, Mr. Chairman? Is that what Canadian unity is about, Mr. Chairman?

I think people are right to be worried in Quebec. If the federal government takes over all the provincial jurisdictions, we won't be better off for it. Quebeckers cannot accept this levelling–out goal.

As far as this new department is concerned, I would be tempted to say that the Liberals would like us to believe that they are giving the Heritage Department very broad management powers and that this should make us wonder about the hidden agenda of this department.

But in fact, Mr. Chairman, the Heritage Department is being given responsibilities only for culture while the Department of Industry is given the true commercial powers as far as broadcasting is concerned, where is where the money lies.

Furthermore, the Industry Department has succeeded in setting up an advisory committee on the electronic highway. There is another example of duplication and of lack of coordination in the federal. The new Department of Industry will now be responsible for telecommunication and cable broadcasting. This decision worries us because of its implications on the Canadian content level of Canadian programs which is supposed to be established by the Minister of Heritage. We cannot but notice, Mr. Chairman, that the real powers concerning Canadian culture are however given to the Minister of Industry.

Furthermore, by giving the CRTC sole power to establish the way telecommunications will be managed in Canada, Ottawa trivializes Quebec's interests which it puts on the same footing as those of the industry and of consumer groups, which is, I think, totally contrary to the traditional demands of Quebec.

Is that Canadian unity, Mr. Chairman? It is a denial of Quebec's will to have sole jurisdiction in the area of culture.

Finally, let me remind you that Quebec lost jurisdiction, in 1974, over broadcasting, television, cable distribution and telephones and that broader regulatory powers were given to the CRTC in June 1993, by which Ottawa asserted its stronghold on the whole telecommunications industry.

[*Text*]

Monsieur le président, je vous ai cité plusieurs de mes collègues qui représentent les différents comtés, donc des électeurs qui leur ont donné le mandat de défendre les intérêts du Québec. Je pense que, par les différents propos qui se sont tenus sur le projet de loi C–53, il est facile de constater que ce projet de loi ne fait pas l'unanimité et qu'il mériterait toute notre attention quant aux différentes dispositions ou différents articles qu'il contient.

Nous devons être très vigilants parce que c'est un projet de loi qui ne tient nullement compte des intérêts du Québec; parce que c'est un projet de loi qui favorise les chevauchements; parce que c'est un projet de loi qui ne tient pas compte des réalités des créateurs. C'est clair quand on pense que le Patrimoine n'aura aucune juridiction sur le droit d'auteur, qui relèvera de l'Industrie. Selon mon opinion, c'est là copier une façon de faire des Américains pour qui la culture est un produit comme n'importe quel autre, comme les chaussures ou les vêtements.

Je pense que le gouvernement canadien s'oriente de façon irréfléchie quand il propose un projet de loi qui n'accorde pas au Patrimoine les juridictions plus particulièrement reliées au droit d'auteur comme ce serait le cas avec la loi C–53. Monsieur le président, je pourrais encore continuer pendant plusieurs heures sur cette foulée et je dois. . .continuer?

Le président: Continuer ou voter? C'est comme vous voulez.

Mme Gagnon: On ne veut surtout pas voter, monsieur le président.

Le président: C'était seulement pour se faire une petite idée. . .

• 1425

Mme Gagnon: Non, monsieur le président, ce que l'on souhaite cet après–midi, c'est obtenir de pouvoir recevoir le plus grand nombre possible de témoignages qui jetteraient de nouveaux éclairages sur le projet de loi C–53.

Je sais que votre idée est probablement faite sur le projet de loi C–53, mais la mienne n'est pas arrêtée et j'aimerais, monsieur le président, que l'ensemble des témoignages puissent venir appuyer nos propos. À ce moment–là, vous seriez peut–être amené à penser qu'il y a d'autres personnes que nous qui sont inquiètes de ce projet de loi C–53 et pour d'autres raisons. Ce peuvent être des personnes du Canada anglais ou du Québec. Ce que je souhaite, c'est terminer cette journée en me disant que nous aurons permis à un plus grand nombre de témoins de venir ici siéger et de nous dire leurs points de vue et les façons dont ils voudraient voir ce projet de loi modifié.

Vous savez, monsieur le président, les projets de loi que nous votons doivent aussi tenir compte des réalités qui entourent nos électeurs. Si je vous ai cité quelques exemples de prises de parole de mes collègues du Bloc québécois, c'est pour vous démontrer que ce projet de loi mérite qu'on y mette plusieurs bémols. J'espère que nous pourrons saluer la venue de plusieurs témoins qui viendront nous dire ce qu'ils en pensent.

Mr. Hanrahan: Yes, indeed.

Ms Brown (Oakville—Milton): We were waiting with bated breath.

[*Translation*]

Mr. Chairman, I have quoted several colleagues of mine who represent different ridings and whose constituents have given them the mandate of defending Quebec's interests. Considering what has been said about Bill C–53, it is easy to see it is not creating any unanimity and that we should be worried about several of its clauses.

We must be very prudent because it is a bill that does not in any way take into account Quebec's interests. It is a bill that encourages duplications because it does not take into account the needs of creative people. It is obvious that the Heritage Department will have no jurisdiction on copyright which will be Industry's responsibility. I believe we are just copying what is done in the United States where culture is considered as a product like any other one, no different than shoes or clothes for example.

I think the Canadian government is following a course that it has not thoroughly thought out with a bill like Bill C–53 which does not grant the Heritage Department jurisdiction over copyright. Mr. Chairman, I could continue for several hours on the same subject. . . should I do so?

The Chair: Continue or vote? It is up to you.

Mrs. Gagnon: We want to avoid having to vote on the bill, Mr. Chairman.

The Chair: It was only to have a little idea. . .

Mrs. Gagnon: No, Mr. Chairman, what we want this afternoon is a commitment by the Committee to hear the greatest number possible of witnesses who could shed more light on Bill C–53.

I know your mind is probably made up about Bill C–53, but mine isn't yet and I would like, Mr. Chairman, that, as a whole, the testimonies we will hear confirm our position. Maybe that will make you see that other people are worried about Bill C–53 and for other reasons. These people might come from English Canada as well as from Quebec. What I wish at the end of the day is to be able to tell myself that we have made sure that a greater number of witnesses have expressed their views on the bill and have made recommendations on the way to improve it.

The bills that we adopt, Mr. Chairman, must reflect our constituents' environment. If I have quoted some of my Bloc québécois colleagues, it is to show you that this bill requires several improvements. I hope we will agree to let several witnesses come and express their views about it.

M. Hanrahan: J'espère aussi.

Mme Brown (Oakville—Milton): Vous nous avez coupé le souffle.

[*Texte*]

Mr. Hanrahan: Now, with any luck at all, this might do it.

Mr. Dhaliwal: I don't think so.

The Chair: I'm with you so far.

Mr. Hanrahan: I'm going to address my remarks to an area of our committee, multiculturalism. We have very strong feelings on this on all sides of the House, I think, and I'm more than interested in hearing our witnesses when they do come. Perhaps we can all learn from various points of view.

I'm going to refer first to an article from *Maclean's* written by columnist Barbara Amiel. She says:

> Two weeks ago, the Supreme Court of Canada ordered the reinstatement of a B.C. janitor who was fired because he, as a Seventh–day Adventist, refused to work after sundown on a Friday. One felt sorry for the worker and the B.C. school board which had tried to solve the employee's problem by simply switching his shift with another employee so he wouldn't have to work on his sabbath. But the unions would have none of that—they took the case to the courts. The Supreme Court was sympathetic to the informal deal but, alas, our judges are nothing if not creatures of the times. Citing the B.C. Human Rights Act, they ruled that, "Minor interference or inconvenience is the price to be paid for religious freedom in a multicultural society."

> Right. Once upon a time, religious freedom meant a state guarantee of freedom of worship. Now, it means a human right to have employers rearrange their companies to satisfy our private notions of when a deity asked us to stay at home. Speaking as a Jew

—and this is Ms Amiel—

> employed as a political columnist, it's a shame the Canadian Supreme Court has no jurisdiction here in London. This year, the Labour Party had its conference during Rosh Hoshanna, my new year, and the Conservatives have scheduled theirs at Yom Kippur.

> The Supreme Court ruling reminded me of the extraordinary harm the notion of multiculturalism has done to Canadian society. The seeds of the nightmare were probably planted earlier, but the care and feeding came under Pierre Trudeau. Multicult was part of his love affair with statism. He promised to keep the state out of our bedrooms, but neglected to mention that he would put it in every other room. We had the government in the attics of the nation, going through our old mementoes and making the celebration of roots a matter of public policy rather than private pride. The Trudeau years were the greening of our country, when government went into boardrooms and the free market with its National Energy Program,—

[*Traduction*]

M. Hanrahan: Avec un peu de chance, peut–être que la députée aura terminé son discours.

M. Dhaliwal: Je ne pense pas.

Le président: Je dois admettre que je pense comme vous.

M. Hanrahan: Je voudrais vous entretenir d'un sujet qui relève de notre comité, soit celui du multiculturalisme. Les points de vue sur la question sont partagés à la Chambre des communes, et j'aimerais certainement savoir ce qu'en pensent les témoins que nous entendrons. Nous tirerons peut–être parti des divers points de vue qu'ils exprimeront.

J'aimerais d'abord citer un article de Barbara Amiel paru dans *Maclean*. Voici ce qu'on y dit:

> Il y a deux semaines, la Cour suprême du Canada a ordonné à une commission scolaire de la Colombie–Britannique de réembaucher le concierge qu'elle avait congédié parce qu'il refusait, étant Adventiste du septième jour, de travailler après le coucher du soleil le vendredi. On se sentait peiné pour le travailleur et la commission scolaire qui avait essayé de régler le problème en permettant à l'employé de permuter avec un de ses collègues de travail de manière à ne pas avoir à travailler le jour du sabbat. Mais cette entente ne plaisait pas au syndicat. Ils ont décidé de porter le cas devant les tribunaux. La Cour suprême s'est dite favorable à cette entente officieuse, mais malheureusement, nos juges sont bien de leur temps. Citant la B.C. Human Rights Act, ils ont statué que la liberté religieuse dans une société intellectuelle se paie par de petits inconvénients.

> Tout à fait. À une certaine époque, au nom de la liberté religieuse, l'Etat garantissait la liberté de culte. Maintenant, au nom du même principe, on permet aux employés d'obtenir de leurs employeurs qu'ils leur permettent de demeurer à la maison le jour qu'aurait choisi leur Dieu. A titre de chroniqueur politique juive

—et c'est M[me] Amiel qui parle—

> je trouve vraiment dommage que la Cour suprême du Canada ne puisse pas exercer sa compétence ici à Londres. Cette année, le Parti travailliste a tenu son congrès le jour de Rosh Hoshanna, le Nouvel An juif, et les conservateurs ont tenu le leur le jour du Yom Kippour.

> La décision de la Cour suprême m'a rappelé le tort extraordinaire qu'a causé la notion de multiculturalisme à la société canadienne. Les germes du cauchemar remontent sans doute plus loin, mais c'est Pierre Trudeau qui leur a permis de prendre corps. Pour lui, il fallait vouer un «Multiculte» à l'Etat. Il a promis que l'Etat ne se mêlerait pas de ce qui se passe dans les chambres à coucher, mais il a oublié de dire qu'aucune autre pièce de la maison ne serait épargnée. Dans les greniers de la nation, le gouvernement fait le ménage dans nos vieux souvenirs et fait de la commémoration de nos racines une affaire de politique publique plutôt qu'une affaire de fierté personnelle. Les années Trudeau constituent l'époque du retour aux sources pour notre pays, l'époque où le gouvernement a voulu s'initier dans les affaires des conseils d'administration et dans le fonctionnement du libre marché avec son Programme énergétique national. . .

[*Text*]

[*Translation*]

• 1430

On another occasion I'll speak at length on that. Don't get excited. Wait. It's going to come.

—and people like Human Rights Commissioner Gordon Fairweather trumpeted the merits of reverse discrimination. Our education system praised child–centred care and the belief that it was unfair to fail any pupil.

As a former teacher, Mr. McKinnon, and as a former principal, I'm sure you know the folly of that one.

Those were the days in which we began to reward mediocrity and discourage individual excellence.

That this would go horribly wrong was predictable: when a nation is governed by a system that burdens its producers of wealth with endless government plans—such as Ontario's pay equity and proposed employment equity legislation—based on some notion of social engineering, then that society will sink economically. When a society limits individual liberty, whether through Quebec's language laws or legislation telling employers whom they must hire and what shifts they must work, then that society will contract spiritually. There are dozens of examples. But the mother of all our ills comes from Trudeau's great scam of multiculturalism. One didn't have to be Cassandra to write as I did in *Confessions*, in 1979, that: "We all want the right to retain our roots, but what is the enforced program of multiculturalism costing us? Ethnic group against ethnic group, one country fragmented into a thousand consciousnesses."

Multicult rooted most firmly with Trudeau the minute he insisted on the total unworkable idea of bilingualism and biculturalism. Why should only the French get special treatment? Other groups saw the game and began squeaking for a place at the table. The moment this became. . .[common]. . .it doomed the overriding loyalty that said we were all Canadians first, and everything else was a private matter. We managed to turn ourselves from an entity into a seething mass of interests. The proposed amendments to the Constitution are the cultural mosaic carried to the extreme. They smash Canadian federalism beyond the smallest hope of repair. I'm all for reducing government powers, but that is a separate matter from taking power away from the central government and handing those same powers to special interest groups. Smash the spine of federalism and there is no Canada and no authentic Canadian government.

Examples: if immigration is to be removed from the hands of the federal government, citizens might require permission to move from Ontario to Quebec. Or: the accord says that native people are to be given the inherent right of self–government with a duly constituted legislative body to "determine and control their development. . .according to their own values and priorities and ensure the integrity of their societies." Surely, the logical consequence of this must

Je vous entretiendrai longuement de tout cela à un autre moment. Restez calmes. Attendez. Cela viendra.

. . .et des gens comme le commissaire aux droits de la personne Gordon Fairweather se sont faits les apôtres de la discrimination à rebours. Notre système d'enseignement a fait de l'enfant son roi et a propagé la notion voulant qu'il était injuste de faire échouer un élève.

A titre d'ancien enseignant et d'ancien directeur d'école, monsieur McKinnon, je suis sûr que vous savez où ont mené ces folies.

C'est à cette époque que nous avons commencé à récompenser la médiocrité et à décourager l'excellence individuelle.

Il était facile de prévoir vers quels écueils nous nous dirigions. Lorsqu'un pays est régi par un système où les producteurs de la richesse s'écroulent sous une multitude de plans gouvernementaux comme le Programme d'équité salariale de l'Ontario et la Loi projetée sur l'équité en matière d'emploi qui se fondent sur la sociologie appliquée, ce pays va à sa ruine économique. Lorsqu'un pays impose des limites à la liberté individuelle, que cela prenne la forme d'une loi dans le domaine linguistique au Québec ou d'une loi dictant aux employeurs qui ils doivent engager ainsi que la composition de leurs équipes de travail, cette société va à sa ruine spirituelle. Je pourrais vous donner des dizaines d'exemples, mais tous nos maux viennent de cette fraude du multiculturalisme que nous devons à Trudeau. Il ne fallait pas être Cassandre, pour écrire comme je l'ai fait dans *Confessions* en 1979, «Nous tenons tous au droit de conserver nos racines, mais qu'est–ce que nous coûte ce programme de multiculturalisme qu'on nous impose? Il dresse tous les groupes ethniques les uns contre les autres. Il aboutit à un pays divisé en milliers de consciences.

Le multiculturalisme s'est imposé à Trudeau lorsqu'il n'a pas voulu démordre de son projet, tout à fait impossible à mettre en oeuvre, de créer un pays bilingue et biculturel. Pourquoi faudrait–il accorder un traitement spécial aux seuls francophones? Les autres groupes ethniques se sont mis à réclamer leur part. Dès que cette tendance s'est répandue, les Canadiens ont cessé de donner la primauté à leur loyauté nationale, lui préférant des questions tout à fait privées. Nous sommes passés d'une entité à une masse bouillonnante d'intérêts. Les amendements projetés à la Constitution illustrent la mosaïque culturelle poussée à l'extrême. Ils ont donné un coup presque fatal au fédéralisme canadien. Je suis tout à fait favorable à une réduction des pouvoirs du gouvernement, mais il ne s'agit pas d'enlever les pouvoirs au gouvernement central pour les remettre à des groupes d'intérêts spéciaux. Si l'on écrase l'épine dorsale du fédéralisme, c'est la fin du Canada et de tout gouvernement national.

Permettez–moi de vous donner des exemples. Si le gouvernement fédéral perd sa compétence en matière d'immigration, il faudra peut–être que les citoyens demandent la permission de quitter l'Ontario pour le Québec, par exemple. Or, l'accord énonce qu'il faut reconnaître aux peuples autochtones le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, droit qui devra s'accompagner de la création d'un corps législatif dûment élu qui dirigera

[*Texte*]

be special laws and institutions for women, blacks, western Canadians—indeed whoever bullies our gutless, gutted central government. Once an idea has constitutional legitimacy, it expands exponentially. Ask the Supreme Court.

The changes won't work, if passed. Not only because Quebec is blackmailing us—and blackmailers can't be paid off—but because there is a legitimate thing called nationalism and that cannot be satisfied by half a loaf. From an economic point of view, neither a Yes nor a No vote will do much. The Yes vote may provide some short-term stability, but the troubles will continue. Canadians will have endorsed officially the notion of Canada as a collection of separate entities and negotiations will spawn new demands. A No vote will have difficult consequences, but it will at least have the merit of a thumbs-down on special-interest politics. The next step might include negotiating a genuine separation for Quebec. The impulse to return to tribal entities is sweeping the world and the answer may be a totally different kind of federalism than was envisioned by our founding fathers.

• 1435

In the end, I suppose Canada might simply dissolve into various elements. This destructive outcome is almost inevitable so long as one officially encourages large groups of people to remain apart from the mainstream, or if one creates a situation in which groups cannot be absorbed into the body politic because the country is ashamed of its mainstream. We devalued our anglo-Canadian heritage of liberal democracy, and for what? The answer: a document on which we are to vote Yes or No, perhaps before seeing its legal text, and a draft agreement which spells the end of this nation.

An interesting article, a bit of history, and certainly a very strong view on multiculturalism, one we're going to have to deal with in our committee, and as I say, one I would want to get much more information on before we deal with it.

This one comes from today's *Globe and Mail*, on one of our colleagues, Mrs. Finestone, and on limiting debate. It is somewhat appropriate.

Sheila Finestone, unfortunately the federal Minister of Multiculturalism, stated on the weekend that if multiculturalism is criticized, the fabric of Canadian society risks being torn asunder.

Thus, for the preservation of their national culture, all Canadians must sing the praises of what is happening to their culture even if they believe it is being weakened. . .the very thing they're told to praise.

[*Traduction*]

leur développement selon les valeurs et les priorités établies par les sociétés autochtones. Cela ne peut aboutir qu'à l'adoption de lois spéciales et à la création d'institutions destinées aux femmes, aux Noirs, aux Canadiens de l'Ouest et à quiconque réussira à effrayer notre gouvernement central pusillanime. Une fois que la légitimité constitutionnelle d'une idée a été reconnue, son ascendant croit de façon exponentielle. C'est d'ailleurs ce que confirmera la Cour suprême.

Les changements proposés ne seront d'aucune utilité, pas simplement parce que le Québec se livre au chantage et qu'il n'y a jamais de fin au chantage, mais parce que le nationalisme ne se contente pas de demi-mesure. Ni un vote positif ni un vote négatif ne changera grand-chose à la situation économique. Un oui assurera une stabilité à court terme, mais ce ne sera pas la fin de nos problèmes. Les Canadiens auront officiellement appuyé la notion d'un Canada constitué d'un ensemble d'entités distinctes et toutes les négociations ne feront qu'engendrer de nouvelles demandes. Un vote négatif aurait des conséquences délicates, mais il aurait au moins l'avantage de ne pas sanctionner une politique axée sur des intérêts spéciaux. L'étape suivante pourrait comporter la négociation d'une séparation authentique pour le Québec. Cette tendance à en revenir à des entités tribales balaie le monde entier et la réponse sera peut-être une forme de fédéralisme entièrement différente de ce qu'envisageaient nos pères fondateurs.

En fin de compte, j'imagine que le Canada pourrait tout simplement se désintégrer. Cette issue destructrice est presque inévitable dès lors qu'on encourage officiellement des groupes importants à se mettre en marge de la population générale, ou que l'on crée une situation où ces groupes ne peuvent plus s'intégrer au corps politique parce que le pays a honte de son orientation générale. Nous avons dévalué notre patrimoine anglo-canadien de démocratie libérale, et tout cela pourquoi? La réponse: un document sur lequel nous devons voter oui ou non, peut-être même avant d'en voir le texte légal et l'ébauche de texte qui sonnera le glas de notre nation.

C'est un article intéressant, un petit passage d'histoire, et un point de vue très catégorique sur le multiculturalisme, dont nous allons devoir nous occuper à notre comité, et sur lequel encore une fois j'aimerais avoir plus de précisions avant d'en discuter.

Celui-ci vient du *Globe and Mail* d'aujourd'hui, et concerne une de nos collègues, M^me^ Finestone, ainsi que la limitation du débat. C'est assez approprié.

Sheila Finestone, malheureusement ministre du Multiculturalisme, a déclaré durant la fin de semaine que si l'on critiquait le multiculturalisme, c'est la trame de la société canadienne qu'on risquait de déchirer.

Pour préserver leur culture nationale, les Canadiens doivent donc tous chanter les louanges de ce qui arrive à cette culture, même s'ils croient qu'on l'affaiblit—cette culture même dont on leur dit de chanter les louanges.

[*Text*]

There is, nonetheless, a certain logic to what Ms. Finestone says. Canada is well advanced down multiculturalism's road. To question it now with any sort of forcefulness—which would mean, I suppose, anglo–Canadians throwing off their universal manifestation of apologetic guilt to national life—probably would cause a lot of confusion and elicit a new set of tensions.

On the other hand, not to question it may result in us all blithely pushing the Canadian geographical entity and what's left of Canada's culture off a bridge. Or not. The point is we do not know.

We do not know where multiculturalism is taking us because no country in modern times has carried the idea as far as Canada has. We don't know what happens when over and over and over the shared national and historic experience is diluted and fragmented.

This is the single most important issue on the national political agenda. To give the brief to a junior politician with Ms Finestone's limited sensibilities is a mistake. She told the Canadian Ethnocultural Council that she does not "enjoy" the writer Neil Bissoondath, whose book *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*, says government's encouragement of ethnic differences divides Canadians rather than unites them because immigrants adopt a psychology of separation from the mainstream culture.

Mr. Crawford: Right on.

Mr. Hanrahan: I appreciate your support.

Ms Phinney: At least you know you're not wasting our time.

Mr. Hanrahan:

She did not engage Mr. Bissoondath's thesis intellectually. She did not engage his observation that "the public face of Canadian multiculturalism is flashy and attractive; it emerges with verve and gaiety from the bland stereotype of traditional Canada." But the reality of multiculturalism, the profound impact it is having on Canadian national society, is something else.

"Because we have failed to establish the limits of diversity," Mr. Bissoondath writes, "because we have so blithely accepted the mentality of division, we find ourselves lost in a confusion of values. Multiculturalism has made us fearful of defining acceptable boundaries. A middle way must be found [between melting–pot assimilation and the mentality of. . .ethnic division], a route that establishes certain basic social parameters to which all must dedicate themselves and within which one is free to live as one wishes." In other words, the difference between public and private culture.

• 1440

Ladies and gentlemen, the witnesses we hope to bring forward will help us find that middle ground between these two articles.

[*Translation*]

Il y a cependant une certaine logique dans ce que dit M^me^ Finestone. Le Canada est bien avancé sur la route du multiculturalisme. Si on le remettait maintenant vraiment en question, c'est–à–dire, je suppose, si les Anglo–canadiens renonçaient à leur manifestation universelle d'humilité et de culpabilité dans la vie nationale, j'imagine qu'on créerait beaucoup de confusion et de nouvelles tensions.

D'un autre côté, si nous ne le remettons pas en question, nous risquons tout simplement de précipiter la désintégration de l'entité géographique que représente le Canada et de ce qui reste de sa culture. Le problème, c'est que nous ne savons pas.

Nous ne savons pas où nous mène le multiculturalisme car aucun pays à l'époque moderne n'est allé aussi loin sur cette voie que le Canada. Nous ne savons pas à quoi nous mènent la dilution et la fragmentation incessantes de notre expérience nationale et historique commune.

C'est là la question la plus importante de notre programme politique national. C'est une erreur de confier ce portefeuille à quelqu'un qui n'est pas un politicien chevronné et qui a une compréhension limitée du problème comme M^me^ Finestone. Elle a déclaré au représentant du Conseil ethno–culturel du Canada qu'elle n'aimait pas l'écrivain Neil Bissoondath, qui dit dans son livre *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*: «En encourageant les différences ethniques, le gouvernement divise les Canadiens au lieu de les unir, car les immigrants adoptent une psychologie de séparation de la culture dominante.»

M. Crawford: Exactement.

M. Hanrahan: Merci de votre appui.

Mme Phinney: Au moins, vous savez que nous ne perdons pas notre temps.

M. Hanrahan:

Elle ne critique pas la thèse de M. Bissoondath sur un plan intellectuel. Elle ne conteste pas sa constatation du fait que le multiculturalisme canadien a une apparence brillante et attrayante. Ce multiculturalisme tranche joyeusement avec le stéréotype banal du Canada traditionnel. Mais la réalité du multiculturalisme, sa profonde influence sur la société canadienne, c'est tout autre chose.

Comme nous n'avons pas su tracer les limites de la diversité, M. Bissoondath écrit: «Ayant allègrement accepté la mentalité de la division, nous sommes maintenant plongés dans la confusion des valeurs. À cause du multiculturalisme, nous n'osons plus défendre des frontières acceptables. Il faut trouver un moyen terme entre le creuset, l'assimilation et la mentalité de divisions ethniques; trouver une voie moyenne établissant certains paramètres sociaux fondamentaux auxquels tous doivent se rallier et à l'intérieur desquels chacun soit libre de vivre comme bon lui semble». Autrement dit, c'est la différence entre culture publique et privée.

Mesdames et messieurs, les témoins que nous espérons entendre nous aiderons à trouver le compromis entre ces deux articles.

[*Texte*]

"The view is not alien to us. It was expressed over two decades ago by the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism: 'The process of integration goes hand in hand with what anthropologists call acculturation. Anyone who chooses Canada as his adopted country adopts a new style of life, a particular kind of existence. . .Acculturalization is the process of adaptation to the environment in which the individual is compelled to live as he adjusts his behaviour to that of the community.'

"We have managed", writes Mr. Bissoondath, "to lose that early and essential view, and in so doing lose ourselves."

Ms Finestone does not lift herself above a shallow sloganeering response. "I don't enjoy his lack of understanding of choice", she said.

Mr. Bissoondath demonstrates no such lack. He is trying to argue that if choice is unfettered there will be too little left at the core to call Canadian values, Canadian norms, Canadian ethics, Canadian mythologies, Canadian culture, a Canadian way of life.

University of British Columbia political scientist Philip Resnick

—I believe he is one of the people we wish to call—

says any country that adopts a definition of itself as a collection of diverse cultures is probably lacking the glue it needs to hold itself together.

I hope this will be of benefit to us when we hear his testimony next week. I'm sure it will be.

Thank you very much.

The Chair: I suppose we're ready for the question on the amendment.

M. Plamondon: J'ai une belle surprise pour le Comité.

Le président: Oh non!

M. Plamondon: Si. Je me suis rendu à la bibliothèque, et j'ai pu retrouver 92 discours qui ont été faits sur le sujet. Je pense que je pourrais vous en faire lecture. . .

Le président: Est–ce qu'on peut savoir quel discours on va entendre?

M. Plamondon: . . . pour vous éclairer et vous permettre de trouver un peu de sensibilité pour pouvoir accepter cela.

Le président: Puis–je faire une petite suggestion? Peut–être lire un des nôtres?

M. Plamondon: Mais je vais tous les lire, car il est important que entendiez tous ces discours–là afin de mieux comprendre la situation et de peut–être en venir à la conclusion que le fait d'entendre les témoins nous aiderait tous à avoir une meilleure vision de ce projet de loi, et également plus de respect pour nos artistes et nos gens de la culture.

Alors, je vais vous citer le discours de M. Paul Crête, député de Kamouraska–Rivière–du–Loup, qui disait ceci en parlant du projet de loi C–53:

[*Traduction*]

Ce point de vue ne nous est pas étranger. Il avait déjà été formulé il y a plus de 20 par la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le processus d'intégration va de pair avec ce que les anthropologues appellent l'accumulation. Quiconque choisit le Canada comme pays d'adoption adopte un nouveau style de vie, un mode d'existence particulier. L'acculturation est le processus d'adaptation à l'environnement par lequel un individu doit adapter son comportement à celui de la collectivité.

«Nous avons réussi», écrit M. Bissoondath, «à perdre de vue l'idée fondamentale que ce faisant, nous nous perdons aussi nous–mêmes.»

Face à cela, M^me^ Finestone n'a pas trouvé mieux que la langue de bois. «Je suis déçue qu'il ne comprenne pas le choix», a–t–elle dit.

Or, ce n'était nullement le cas. Il essaie de montrer qu'un choix est sans entrave. En fin de compte, il n'y aura plus de quoi parler de valeurs canadiennes, de normes canadiennes, de morale canadienne, de mythologie canadienne, de culture canadienne ou de mode de vie canadien.

Le spécialiste de sciences politiques de l'Université de la Colombie–Britannique, Philip Resnick

—je crois que c'est un des témoins que nous voulons entendre—

a déclaré: «Si un pays décide de se définir comme un amalgame de diverses cultures, il lui manque probablement le lien nécessaire pour rester cohérent.»

J'espère que ceci nous sera utile quand nous l'entendrons la semaine prochaine. J'en suis certain.

Merci beaucoup.

Le président: Je pense que nous sommes prêts à voter sur l'amendement.

Mr. Plamondon: I have a nice surprise for the committee.

The Chair: Oh no!

Mr. Plamondon: Yes. I went to the library and I was able to find 92 speeches made on that issue. I think I could read them to you. . .

The Chair: Could we know what speeches we will be hearing?

Mr. Plamondon: . . .to enlighten you and help you find some sense to accept this.

The Chair: May I make a small suggestion? Maybe you could read one of ours?

Mr. Plamondon: I will read them all, because it's as important for you to hear those speeches in order to better understand the situation and maybe conclude that hearing the witnesses would help us all get a better understanding of this bill, and also have more respect for our artistic and cultural community.

Here is therefore the speech of Mr. Paul Crête, the Member for Kamouraska—Rivière–du–Loup, who said this on Bill C–53:

[*Text*]

Je suis très heureux de prendre la parole sur le projet de loi qui vise à construire le ministère du Patrimoine canadien. En lisant le texte du projet de loi. . .

J'espère que j'ai quorum. Est–ce que j'ai quorum pour pouvoir continuer?

Le président: Oui.

M. Plamondon: Oui? Il n'y a pas de problème? Alors, je vais continuer.

En lisant le texte du projet de loi, j'avais l'impression de voir le fantôme de Pierre Elliott Trudeau qui lisait au–dessus de mon épaule. Finalement, on retrouve dans ce projet de loi tout ce qu'il y a dans le fédéralisme canadien, particulièrement depuis les années Trudeau. Tout d'abord, il y a une dilution de l'identité québécoise, et en même temps, on essaie de créer une culture et un patrimoine qui n'existent nulle part ailleurs que dans la tête des gens qui ont créé ce pays artificiel qu'est le Canada fédéral.

• 1445

Dans le texte, on nous dit que le ministère du Patrimoine. . .

Le président: Pardon, monsieur Plamondon. Cous est–il possible de nous citer exactement le discours que vous êtes en train de nous lire, parce que cela aide beaucoup le. . .

M. Plamondon: Ce discours a paru le 18 octobre 1994 à la page 6869 des *Débats de la Chambre des communes* et a été prononcé par l'honorable Paul Crête, député de Kamouraska—Rivière–du–Loup.

Le président: Merci.

M. Plamondon: Dans son troisième paragraphe, il disait:

Dans le texte, on nous dit que le ministère du Patrimoine canadien a été mis sur pied afin de stimuler chez les Canadiens un profond sentiment d'identité et d'appartenance, fondé sur le bilinguisme et le multiculturalisme. Effectivement, il y a un bout de chemin à faire.

Sur le bilinguisme, quelques petites statistiques, parce qu'on peut bien avoir de belles images, des discours ronflants, mais il n'y a rien dans la réalité pour comprendre. Sur les chiffres de Statistique Canada qui ne devraient donc pas être contestés par le gouvernement ou d'autres intervenants, le taux d'assimilation des francophones à Terre–Neuve en 1986 était de 24,7 p. 100, en 1991, 55,3 p. 100, un beau succès n'est–ce pas? À l'Île–du–Prince–Édouard, 42 p. 100 d'assimilation en 1986, 47 p. 100 en 1991. Une augmentation encore de 5 p. 100 du taux d'assimilation. Il y a des signes que le bilinguisme, en tout cas le modèle qu'on propose, n'a pas très bien fonctionné.

Je vais donner un autre exemple: En Nouvelle–Écosse, 31,8 p. 100 en 1986 d'assimilation, 41 p. 100 en 1991. C'est là une augmentation de 9,3 p. 100. À ce rythme–là, le temps qu'on aura pris à créer le ministère du Patrimoine canadien, il n'y aura plus de minorité francophone dans le reste du Canada.

Le deuxième élément, le multiculturalisme. Le multiculturalisme, le mot est aussi difficile à prononcer qu'à comprendre, c'est une création de l'esprit des années Trudeau. Je prends à témoin quelqu'un qui ne parle pas

[*Translation*]

I am very pleased to speak on a bill to establish the Canadian Heritage Department. In reading the bill. . .

I hope I have a quorum. Do I have a quorum to continue?

The Chair: Yes.

Mr. Plamondon: Yes? There's no problem? I will go on then.

On reading the bill, I felt that I sensed Pierre Elliott Trudeau's ghost reading over my shoulder. This bill contains everything that has characterized Canada's federal system, especially since the Trudeau years. First of all, Quebec's identity is diluted. At the same time, on effort is made to create a culture and a heritage that exist nowhere but in the minds of those who created this artificial federal country, Canada.

The bill says that the Department of Canadian Heritage. . .

The Chair: Excuse–me, Mr. Plamondon. Could you please give us the exact reference for the speech you are reading, because it would be very helpful for. . .

Mr. Plamondon: The speech appeared in the October 18, 1994 issue of the House of Commons Debates, on page 6869. The speech was made by the honourable Paul Crête, Member of Parliament for Kamouraska—Rivière–du–Loup.

The Chair: Thank you.

Mr. Plamondon: In the third paragraph, he said:

The bill says that the Deparment of Canadian Heritage was created to instill in Canadians a deep feeling of identity and belonging based on bilingualism and multiculturalism. Well there is quite a long way to go.

Here are a few statistics on bilingualism, because you might have lovely images, high–sounding speeches, but there is nothing like reality to help you understand. Statistics Canada's figures, which should not be challenged by the government or other interested parties, show the assimilation rate of francophones in Newfoudland was 24.7% in 1986 and 55.3% in 1991. What a success! In Prince Edward Island, it was 42% in 1986, and 47% in 1991, an increase of 5%. These are signs that bilingualism, at least the model that has been proposed, has not worked very well.

I shall give another example. In Nova Scotia, the assimilation rate was 31.8% in 1986 and 41% in 1991, and increase of 9.3%. At that rate, in the time it takes to create the Department of Canadian Heritage, there will be no French–speaking minority left in the rest of Canada.

The second element is multiculturalism. Multiculturalism, which is as difficult to pronounce as it is to understand, is a product of the thinking of the Trudeau years. To support this statement, I will quote Claude Corbeau, the rector of the

[*Texte*]

d'être un séparatiste du Québec, M. Claude Corbeau, recteur de l'Université du Québec à Montréal, qui dans un bilan qu'il devait produire au niveau d'une politique, disait: «Le multiculturalisme risque d'accroître la minorisation ou encore la banalisation de l'identité québécoise». Voilà donc les propos d'un recteur d'une université au Québec, donc, qui a propagé une certaine image de la culture et de la réalité québécoise. Effectivement, lorsque l'on voit de quelle façon il a porté ce jugement, ce n'est pas tellement compliqué. Regardons les thèmes qui vont être couverts par le Patrimoine canadien. On se retrouve finalement au pays du dédoublement. Là–dessus, il n'y a pas de compromis pour le Québec. On n'est pas dans des secteurs qui sont accessoires, ce sont des secteurs névralgiques du Québec.

Là–dedans, on parle par exemple des arts, du patrimoine, de la culture, de la radiodiffusion. Il ne s'agit pas de secteurs où c'est purement économique. Ce sont des questions de survie. Au Québec, en radiodiffusion, par exemple, on a été jusqu'à créer Radio–Québec, pas hier matin, dans les années 1940, dans le temps de Maurice Duplessis. Depuis ce temps–là, il a fallu se battre pouce par pouce pour se faire dire toujours par la Cour suprême, celle qui penche toujours du même bord, que finalement, on n'avait aucun contrôle là–dessus, ce qui est un élément culturel important.

Ensuite, au niveau de la culture. Il y a un autre bel exemple de chevauchement. On a deux intervenants en culture dans un pays, et on a entendu plus tôt le député de Glengarry—Prescott—Russell nous parler du peuple canadien. Le problème est là. Tant qu'on ne reconnaîtra pas qu'au Canada il y a au moins deux peuples fondateurs dans la Confédération canadienne, et aussi ceux qui étaient là avant nous, les autochtones, donc, tant qu'on ne reconnaîtra pas la valeur de ces gens–là et leur contribution, à savoir qu'ils sont des peuples fondateurs égaux, on se ramasse à développer ce que j'appellerais une utopie, l'utopie du ministère du Patrimoine canadien. Il n'y a aucun pays au monde où lorsqu'on parle de patrimoine et il faut y ajouter le mot «canadien».

[*Traduction*]

University of Quebec in Montreal, who does not boast about being a Quebec separatists. In his policy report, he said that "Multiculturalism may marginalize Quebec's identity". This is a rector at the University of Quebec who popularized a certain image of Quebec's culture and reality. His reasoning is not so hard to understand. Let us look at the areas that will come under the purview of Canadian Heritage. This is duplication country. On that there can be no compromise from Quebec. These are not minor sectors; they are of vital importance to Quebec.

The arts, heritage, culture, broadcasting are all in there. These sectors are not purely economic. It is a matter of survival. In broadcasting, for example, Quebec even created Radio–Quebec, not yesterday, but in the 1940s under Maurice Duplessis. Since then, we had to fight for every inch, while the Supreme Court, which always leans on the same side, kept telling us that we had no control over this important cultural element.

Culture gives us another good example of duplication, as we have two stakeholders in cultural matters in one country. We heard earlier the honourable member for Glengarry—Prescott—Russell tell us about the Canadian people, and therein lies the problem. As long as we do not recognize that the Canadian Confederation was founded by at least two peoples and by the Natives who were here before us, as long as we do not recognize the equal value and contribution of these founding peoples, we are developing what I would call a utopia, the utopia of the Department of Canadian Heritage. Try to find another country in the world where you have to qualify the word "heritage" by adding "Canadian".

• 1450

Monsieurle président, je crois qu'il n'y a pas quorum.

Le président: Oui, on a quorum. Ils sont dans la salle.

M. Plamondon: Alors je continue.

Le président: Vous ne voulez pas voter?

Mme Gagnon: Non, non.

M. Plamondon: Non, parce que on a encore besoin d'être éclairés.

Avez–vous entendu parler du ministère du Patrimoine norvégien ou du Patrimoine suédois? Quand on est dans un pays qui est simple, qui est normal, qui est naturel, on ne retrouve pas ce thème à la fin. Ce devrait être spontané que le ministère du Patrimoine dans un pays, c'est celui de ce pays–là. Le problème, c'est qu'au Canada, on n'a jamais réalisé qu'il y avait ici finalement deux pays.

Mr. Chairman, I don't think we have a quorum.

The Chair: Yes, we do. The members are in the room.

Mr. Plamondon: In that case I'll go on.

The Chair: You don't want to vote?

Mrs. Gagnon: No, no.

Mr. Plamondon: No, because we still need clarification.

Have you heard about the department of Norwegian or Swedish heritage? A simple, normal, natural country would not feel the need to add anything to "department of heritage" as it should be understood that it is that country's heritage. The problem is that, in Canada, people never realized that there are in fact two countries.

[*Text*]

Il y a aussi un autre aspect dans le texte qui nous explique la fonction du ministère. On dit que c'est un ministère qui a pour mandat de développer, de dispenser des programmes qui appuient un sentiment très net d'identité chez les Canadiens. Mais l'identité ne s'inculque pas à coups de marteau sur la tête. Cela n'entre pas dans les gens par la force; ça se vit par l'exemple.

Je vais vous donner quelques exemples qui font que le Québec ne peut pas vraiment s'identifier au Canada. Dans le comté de Kamouraska pendant la guerre, lorsqu'il y eu un référendum, le pébliscite sur la conscription, il y a eu 96 p. 100 de non. Cela correspondait pas mal à la tendance chez tous les francophones du Québec. Malgré cela, on nous est passé par–dessus la tête et on décidé d'imposer la conscription. Vous allez avoir besoin de parler du Patrimoine canadien longtemps et de mettre vos belles photos de soldats qui sont morts là–bas, quand on sait que les gens ne voulaient y aller. Cela ne veut dire qu'il ne faut pas reconnaître la contribution des gens, des anciens combattants, mais il faut savoir que là–dedans, il y a eu une meurtrissure profonde.

Il y a eu une autre meurtrissure profonde qui n'est pas réglée et que le gouvernement actuel, le premier ministre en particulier est responsable, c'est le rapatriement unilatéral de 1982. Quand on vient nous parler d'un ministère qui va appuyer un sentiment très net d'identité chez les Canadiens, il peut essayer de nous la rentrer dans la tête, mais tant qu'on ne sera pas accepté pour tout ce qu'on est, que notre signature soit respectée au niveau de la Constitution canadienne, on ne peut pas nous demander de contribuer au développement du Patrimoine canadien quand on ne nous accepte même pas dans cette maison, et qu'on ne nous demande pas notre signature avant d'y donner suite.

Je veux donner un dernier exemple qui me touche plus particulièrement. Pendant les années soixante–dix, on a déménagé la population de Forillon pour créer un parc fédéral. Aujourd'hui, le parc contribue bien au développement touristique de la région. Mais à cette époque, vous pouvez être sûr que les gens qui ont été déménagés de force à ce moment–là, eux n'ont pas développé leur sentiment d'appartenance au Canada à ce moment–là et à la nécessité d'un ministère de ce type–là.

Donc, il y a plein de champs d'activités qui se regroupent celles qui sont l'essence même du fait français au Québec et en Amérique du Nord. On ne pourra pas nous imposer d'aucune façon que cela devienne le modèle de l'ensemble du Canada. Le Québec a une identité propre et elle doit être reconnue comme telle par les Québécois, par les Canadiens, par l'ensemble de la société dans laquelle on vit lorsqu'on y contribue correctement.

En conclusion, nous nous prononçons contre la création du ministère du Patrimoine canadien lorsqu'il s'agit d'une négation quotidienne de la compétence exclusive que le Québec doit avoir pour assurer son développement culturel, économique et social. Pour contribuer à la richesse de la vie en Amérique du Nord, il faut que le Québec soit reconnu à ce titre. Tant que le gouvernement fédéral n'aura pas pris connaissance de ces faits, et fait acte de cette réalité, le fait

[*Translation*]

There is another provision explaining the department's role. It says that the department is to develop and offer programs which support a strong sense of identity among Canadians. Let me give you a few examples which show why Quebec cannot really identify with the rest of the country.

During the war, when the referendum on conscription was held, 96% of voters in my riding of Kamouraska opposed that measure. That response pretty well reflected the overall results for French–speaking people in Quebec. In spite of that strong opposition, the federal government went ahead and imposed the conscription. You will have to talk about Canadian heritage for along time and show pictures of those who died overseas before you can convince us, considering that we did not even want to go to war. This is not to say that we overlook the contribution made by veterans, but the fact is that this episode deeply affected people.

There is another episode which also deeply affected people. In this case, it is the Liberals and in particular the current Prime Minister who are responsible. I am referring to the 1982 unilateral patriation of the Constitution. The government can say what it wants about a department established to promote a strong sense of identity among Canadians, it can try to force it upon us, but this will not work. As long as we are not accepted for who we are and as long as our signature does not appear on the Constitution, the government cannot expect us to promote Canadian heritage.

Let me give you one last example which is of particular interest to me. In the seventies, the community of Forillon was expropriated to create a federal park. Today, that park is a good tourist attraction for the region, but I can tell you that back in the seventies, those who were forced to move did not develop a strong sense of Canadian identity, nor would they have seen the need to establish a department with such a mandate.

There are plenty of sectors which relate to the French reality in Quebec and in North America. We cannot be forced to accept that as a model for all of Canada. Quebec has its own identity, which must be recognized by Quebekers, by Canadians and by our society as a whole because of our decent contribution to it.

To conclude, we are against the establishment of a Canadian Heritage Department because this would be a constant negation of the exclusive jurisdiction needed by Quebec to ensure its own cultural, economic and social development. In order for Quebec to contribute to the richness of North American life, its needs must be met. As long as the Canadian government does not recognize and acknowledge this reality, Francophones in North America

[*Texte*]

français en Amérique continuera de vouloir assurer sa survie. Aujourd'hui, l'exemple du ministère du Patrimoine canadien est une preuve de plus pour les Québécois, que la seule façon d'assurer leur développement est de se donner un pays complet.

Voilà le brillant exposé que donnait M. Paul Crête le 18 octobre dernier, en cette vénérable Chambre des communes au sujet du projet de loi C–53. Et M^me^ Guiral, la même journée, ajoutait... Mais comme ma consoeur vous en a parlé, je vais passer au discours de M. Bellehumeur.

• 1455

Vous êtes choyés. Cela nous fait plaisir de vous informer comme il se doit avant que vous ne preniez votre décision. Avez–vous des nouvelles de mon leader?

Des voix: Ha! Ha! Ha!

Le président: Non? Alors vous allez nous donner la page, la date, etc.

M. Plamondon: C'est tiré des *Débats de la Chambre des communes* du 3 novembre 1994, à la page 7640.

Le président: C'est de qui?

M. Plamondon: De M. Bellehumeur, député de Berthier—Montcalm, un type très versé au niveau des services secrets canadiens.

Des voix: Ha! Ha! Ha!

M. Plamondon: Il reste toujours de bonne humeur quand même. De belle humeur.

Des voix: Oh!

M. Plamondon: Dans son discours remarquable, il disait:

Monsieur le Président, l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de m'adresser à vous ainsi qu'aux membres de cette chambre, revêt pour moi une signification toute particulière en raison même de la nature du présent débat. Lorsque l'on parle de culture, on ne parle de rien de moins que de l'âme et du coeur d'un peuple. Aussi, me permettrez–vous d'en débattre avec un petit peu de passion.

Par le biais du projet de loi C–53, le gouvernement entend constituer le ministère du Patrimoine canadien et ainsi regrouper sous une même responsabilité l'ensemble des outils d'intervention d'Ottawa en matière culturelle, soit le Conseil des arts du Canada, Radio–Canada, l'Office national du film, Téléfilm Canada, les musées et les parcs nationaux ainsi que les Archives nationales.

Ce ministère sera doté d'un budget annuel de l'ordre de 2,8 milliards de dollars.

Le premier mandat de ce nouveau superministère est d'encadrer et de voir à la promotion de la politique culturelle canadienne. Cet objet est déjà de nature à inquiéter tout citoyen québécois et le million de francophones vivant hors des frontières du Québec.

Même si, par le passé, elle était moins bien orchestrée, la politique canadienne de développement culturel avait fait la preuve qu'elle servait avant tout les intérêts d'Ottawa et bien peu ceux des francophones du pays.

S'appuyant sur l'esprit de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et, en ce sens, des pouvoirs résiduels qui lui sont confiés, de même que comptant sur ses empiétements au niveau de certaines juridictions provinciales—en matière d'éducation, par exemple—l'autorité fédérale s'apprête à gérer d'une façon plus serrée que jamais le contenu d'une culture dite canadienne.

[*Traduction*]

will continue to insist on ensuring their survival. Today, the proposed Canadian Heritage Department is yet another proof for Quebekers that the only way to ensure their development is to have their own country.

That was the brilliant speech Mr. Paul Crête gave on October 18 last on Bill C–53 in the venerable House of Commons. That same day, Ms Guiral added... But since my colleague has already talked about that, I will now turn to the speech given by Mr. Bellehumeur.

You're lucky. It's our pleasure to enlighten you before you make your decision. This is as it should be. Have you received any news about our leader?

Some honourable members: Ha! Ha! Ha!

The Chair: No? So I suppose you'll give us the page, the date, and so on.

Mr. Plamondon: It's taken from page 7640 of the *Debates of the House of Commons* dated November 3rd, 1994.

The Chair: Who is speaking?

Mr. Plamondon: Mr. Bellehumeur, the member for Berthier–Montcalm. The man is very informed about Canada's secret service.

Some honourable members: Ha! Ha! Ha!

Mr. Plamondon: The members are still in a good mood. A good mood.

Some honourable members: Ho!

Mr. Plamondon: In his remarkable speech, he said:

Mr. Speaker, this opportunity that I have to address the House today is particularly important for me because of the nature of the debate. When we talk about culture, we are really talking about the very heart and soul of a nation. Therefore, allow me to speak with strong emotion.

The purpose of Bill C–53 is to establish the Department of Canadian Heritage and to unite under one authority all the policy instruments Ottawa has in the cultural area: the Canada Council, the National Film Board, Telefilm Canada, Museums and National Parks and the National Archives of Canada.

The annual budget of this department would be approximately 2.8 billion dollars.

The main objective of this new super department is to support and promote Canadian cultural policy. This is enough to get all the citizens of Quebec and the one million francophones outside Quebec seriously worried.

Even if in the past the cultural development policy was not so well orchestrated, we could yet see clearly that it was in Ottawa's interest rather than that of the francophones all over the country.

On the strength of the British North America Act and, hence, of the residual powers entrusted to him, and encroaching upon some provincial jurisdiction, education for example, the federal government is about to control more closely than ever what we call Canadian culture.

[*Text*]

Cette volonté de mainmise sur l'un des aspects les plus essentiels de nos vies ne date pas d'hier. Je n'y vois qu'une progression logique et en parfaite continuité avec tous les gestes posés depuis la première Loi sur les communications consacrant, en 1932, la victoire du gouvernement fédéral relativement à l'exclusivité de sa juridiction en matière de communication. La suite des événements n'a fait que consacrer d'autres compétences exclusives à ce palier de gouvernement. Ce contexte d'évolution permet donc aujourd'hui au CRTC de décréter à lui seul ce qui est bon pour les provinces, y compris pour la seule province francophone du pays.

Fort de ces pouvoirs dans le but d'étendre ses responsabilités et peut–être de se créer une matière, Ottawa a développé, au cours des années, une politique axée autour d'un thème central et nommée politique du bilinguisme et multiculturalisme.

On peut comprendre que certains de nos compatriotes anglophones puissent avoir éprouvé des difficultés à se définir une identité propre, mais de là à accoucher d'une création bicéphale de ce genre, il y a une marge qui ne serait dépasser le simple bon sens. Par humanité, chez mon grand–père, on abattait à la naissance les veaux à deux têtes. À Ottawa, on en fait des veaux d'or.

Entre vous et moi, monsieur le Président, quelle est la différence culturelle entre le Canada et les États–Unis, hormis le Québec, naturellement? Rien de plus qu'une société sans grands traits distinctifs par rapport à nos voisins du Sud. Existe–t–il réellement une culture canadienne ou n'est–ce là qu'une créature née du fruit de l'imagination d'un pouvoir politique à l'esprit trop fertile? A–t–on été victimes de visées trop larges ou encore trop restreintes? L'avenir nous le dira bientôt, car Québec pourra regarder cela de l'extérieur.

• 1500

Pour l'instant cependant, six millions de francophones doivent s'accommoder de cette créature fédérale aux allures inquiétantes, de l'avis de plusieurs. Au–delà des énoncés officiels et des voeux pieux trop souvent entendus, qu'a rapporté la politique culturelle canadienne à la minorité francophone de ce pays?

Nous qui avons une culture qui nous différencie des autres Canadiens, de quelle manière cette politique a–t–elle contribué à affermir notre identité propre? Poser la question, c'est y répondre. Cette politique n'a contribué d'aucune manière à notre épanouissement culturel. Bien pire, elle n'a eu pour effet que de déstabiliser, que de limiter l'essor et le pouvoir de création de son élément pourtant le plus distinctif et dynamique, encore faudrait–il qu'il soit reconnu en ce sens. Voilà le résultat d'une politique dont l'assise de base est complètement en dehors de la réalité canadienne. On aura beau vanter les mérites. . .

Bonjour, monsieur. Vous allez bien? De la visite. . .

Le président: Cela ne fait pas partie du texte?

M. Plamondon: Non, ce n'est pas dans le texte. C'est un visiteur intéressé par toutes les questions des douanes. D'ailleurs, peut–être que le ministère du Patrimoine canadien devrait se pencher là–dessus.

[*Translation*]

The desire to take over one of the more essential aspects of our lives is not new. This is nothing but the logical and perfect continuation of actions taken since the first Communications's Act of 1932 by which the federal government gave itself exclusive jurisdiction in the area of communications. The events that followed confirmed its exclusive jurisdiction in other areas. This is why the CRTC can declare unilaterally what is good for the provinces, including the only francophone province in this country.

Using its powers to expand its responsibilities and possibly create a new area of activity, Ottawa developed over the years a policy, the bilingualism and multiculturalism policy, based on a central theme.

We can understand that some of our English–speaking fellow citizens had a hard time finding their own identity, but common sense should never have allowed the creation of such a two–headed monster. For humane considerations, my grandfather used to kill two headed calves at birth. In Ottawa, they are considered as precious as the Golden calf.

Between you and me, Mr. Speaker, where is the cultural difference between Canada and the United States, except for Quebec, of course? Compared to our southern neighbour, Canada is nothing more than a society without any significant distinctive traits. Is there really a Canadian culture or is it merely the creation of a political administration with an over–productive mind? Have we been the victims of too wide or too narrow designs? The future will soon tell us, since Quebec will shortly be an external observer.

However, for the time being, six million francophones have to adapt to this federal creature that many find disturbing. Beyond worn–out offical statements and pious wishes, what did Canada's culturel policy give the French–speaking minority of this country?

Our culture distinguishes us from other Canadians; how has this policy contributed to reinforce our own identity? The question begs the answer. This policy did not contribute a thing to our cultural development. What is worse, it actually had a destabilizing effect, limiting the growth and creative potential of its most distinctive and dynamic aspect. Even then it would have to be recognized as such—This is what happens when you have a policy the rationale of which has no bearing on Canadian reality. Praise it as you may—

Good morning sir. How are you? A visitor—

The Chair: That is not in the text?

Mr. Plamondon: No, it is not. This is a visitor with an interest for all matters pertaining to customs. In fact, maybe the Minister of Canadian Heritage should look at that.

[*Texte*]

Le président: Serait-ce un témoin possible?

M. Plamondon: Possiblement. Je le citerai lorsqu'on dictera notre liste de témoins. Vous savez qu'au niveau du ministère du Revenu, section des douanes, lorsqu'on parle d'identification canadienne... On pourrait élargir le sujet aux douanes, compte tenu de la façon dont la réforme sur les douanes est proposée par le ministre Anderson.

On se rend compte qu'il y a un glissement certain vers les Américains qui ferait en sorte que, par exemple, les courtiers en douane seraient avant longtemps écrasés par les courtiers en douane américains et que les permissions données de recevoir des éléments par la poste sans le contrôle de nos vaillants courtiers en douane feraient en sorte qu'on perd des milliards de dollars.

Je suis sûr que cela intéresse le Comité du patrimoine. Comme le disait le vérificateur général, on perd des milliards de dollars de droits de douane et de taxes qui ne sont pas payés et, en même temps, le contrôle est beaucoup moins grand. C'est déclaré sur une simple déclaration personnelle, à la suite d'un envoi postal. Le contrôle des armes à feu est plus difficile, de même que le contrôle des drogues.

Aujourd'hui, on s'apprête à faire une réforme dans le système douanier pour permettre seulement aux gros douaniers du Canada d'exister au détriment des vaillants petits courtiers en douane de toutes les régions du pays. Je suis certain que la présence de M. Poissant ici est en rapport direct avec la réforme sur les douanes, mais son sens de la culture et sa grande connaissance en art l'amènent également à s'intéresser à tout ce qui touche le Comité permanent du patrimoine canadien.

Le glissement de notre culture vers les États-Unis a un lien direct avec le glissement du contrôle de nos douanes. Il y a un laisser-aller vers les contrôles américains. Alors que ces derniers exigent un contrôle très sévère de nos exportations, nous sommes trop généreux envers les Américains en les laissant entrer comme ils le veulent ici. Cela empêche de vaillants courtiers en douane comme M. Poissant de faire un travail remarquable de prévention et de protection de la culture canadienne.

Le président: Vous avez le temps de finir.

M. Plamondon: Oui, j'ai élargi un peu le sujet, monsieur le président.

Le président: Peut-être qu'il faudrait quand même...

M. Plamondon: Je vous expliquerai plus en détail le lien qu'il y aura à faire entre les préoccupations douanières de M. Poissant et celles du Comité.

On me disait que je devais durer jusqu'à 15 heures. Est-ce qu'on a une entente? Non?

Donc, je vais continuer de lire le discours pour passer le temps, pour instruire mes confrères libéraux qui s'obstinent toujours à refuser d'entendre des témoins pertinents, qui disent toujours non aux gens des arts, et qui disent non également à la Conférence canadienne des arts qui regroupe tous les organismes voués à la culture.

• 1505

Le président: Ils viennent de...

[*Traduction*]

The Chair: Would this be a possible witness?

Mr. Plamondon: Possibly. I will mention him when we draft our list of witnesses. You know that in the Department of Revenue, at Customs Branch, when they talk about Canadian identification... We might expand the scope to include customs, considering how Mr. Anderson is proposing his customs reform.

It appears that there is a clear drift in favour of the Americans, which means, for instance, that customs broker may soon be overpowered by American customs brokers and the authorization to receive items in the mail without any involvement by our brave customs brokers would result in a loss of billions of dollars.

I am sure this is a matter of concern for the Heritage Committee. As the Auditor General said, we are losing billions of dollars in unpaid customs duties and taxes, and at the same time there is far less control. People just fill in a personal declaration when they send something in the mail. Gun controls as well as drug controls have become more difficult.

We are now about to introduce a reform of our customs system that will let our big customs officers in Canada exist at the expense of the brave little customs brokers all over the country. I am confident that the presence of Mr. Poissant here is directly related to the customs reform, but his sense of culture and his deep knowledge of art also bring him to take interest in everything that concerns the Standing Committee on Canadian Heritage.

There is a direct connection between the way our culture is drifting towards the United States and the way our customs controls are drifting. Controls are being relaxed at the U.S. border. While the Americans demand strict controls of our exports, we are overly generous to those Americans who may enter this country as they wish. That prevents brave customs brokers like Mr. Poissant from doing a remarkable job of protecting Canadian culture.

The Chair: You have time to finish.

Mr. Plamondon: Yes, I strayed off a little, Mr. Chairman.

The Chair: Still, maybe you should—

Mr. Plamondon: I will give you more detailed explanations and the link to be made between the customs concerns of Mr. Poissant and the concerns of the committee.

I was told to carry on until 3 p.m. Do we have an agreement? No?

I am therefore going to continue to spend time reading this speech for the benefit of my Liberal colleagues who persist in refusing to hear the relevant witnesses, who keep saying no to people from the arts community, who keep saying no also to the Canadian Conference of the Arts which includes all the culture based organizations.

The Chair: They have just—

[*Text*]

M. Plamondon: Ils consentent à en accepter quelques–uns?

Le président: Oui.

M. Plamondon: Vous croyez? Ce matin?

Le président: Ils sont prêts à accepter.

M. Plamondon: Avec le temps, ils vont finir par comprendre. On leur répète cela depuis 9 heures ce matin. Ils restent toujours silencieux, toujours attentifs à leurs journaux, en complète contradiction avec leurs promesses électorales. . .

Des voix: Ha! Ha! Ha!

M. Plamondon: . . .en complète contradiction avec leur Livre rouge. Le Livre rouge est devenu le Livre bleu. Ils procèdent par bâillon. Heureusement, nous sommes là pour veiller au grain et pour nous assurer que les arts et la culture canadienne puissent s'exprimer et progresser dans le respect de l'identité culturelle québécoise, bien sûr. Grâce à notre intervention, il paraît que de nombreux témoins, avec l'entente qu'il y aura entre les chefs, pourront venir nous expliquer comment le projet de loi C–53 pourrait être amélioré et bonifié quant à la reconnaissance du bilinguisme et à plusieurs points dont j'ai parlé ce matin.

En fin de compte, le projet le loi était presque un brouillon, mais lorsque le ministre et les hauts fonctionnaires viendront s'expliquer. . .

Mme Gagnon: Peut–être que mon collègue. . .

M. Plamondon: Dans un geste de collaboration exceptionnelle, que vous avez toujours eu au Comité de la part du Bloc québécois, nous allons vous proposer l'ajournement puisqu'on nous dit que nos chefs, dans un geste sans doute influencé par le temps des Fêtes, veulent se rencontrer pour trouver une solution qui nous permettrait d'entendre les témoins que nous souhaitons entendre et qui pourraient, bien sûr, être d'un grand secours pour le Comité.

Le *deal* sera confirmé lors de la rencontre des leaders. Entre temps, je proposerais, si j'ai le consentement unanime, qu'on ajourne sans condition et qu'on soit reconvoqués lorsque les leaders le jugeront opportun.

Le président: Quand finira cette rencontre? Autrement on va continuer. . .

Mme Guarnieri: On ne va pas siéger. . .

M. Plamondon: Pardon?

Ms Guarnieri: We're not going to recess until we have our deal.

Mr. Plamondon: You don't have a deal? You have a deal.

Ms Guarnieri: Do we have a deal?

Mr. Plamondon: That's what he said. And it really—

Mme Gagnon: On s'est entendu, mais il faut que ce soit confirmé. On s'est entendu sur l'entente qui a été proposée. . .

M. Gallaway: Je ne veux pas me priver. . .

Le président: C'est à nous de décider. Je suis sûr que le public canadien. . .

[*Translation*]

Mr. Plamondon: They agree to accept a few?

The Chair: Yes.

M. Plamondon: Do you think so? This morning?

The Chair: They are willing to accept them.

Mr. Plamondon: With time, they will understand. We have been repeating this since 9 this morning. They remain silent, busy reading their papers, a complete denial of their election promises—

Some honourable members: Oh! Oh! Oh!

Mr. Plamondon: —a complete denial of their Red Book. The Red Book has become the Blue Book. They are using the gag. Fortunately, we are standing by and making sure that Canadian arts and culture can express themselves and progress while respecting Quebec's cultural identity, of course. Through our intervention, it appears that a number of witnesses, under an agreement among the leaders, will be able to come and tell us how Bill C–53 could be improved in terms of recognizing bilingualism and several other points which I mentioned this morning.

After all, the bill was almost a draft, but when the minister and his officials will come and explain—

Mrs. Gagnon: Maybe my colleague—

Mr. Plamondon: As a sign of exceptional cooperation, which we in the Bloc québécois have always volunteered in the committee, we will move the adjournment of this discussion since we are told that our leaders, in a move likely inspired by the festive spirit, wish to meet to find a solution which would allow us to hear the witnesses whom we would like to hear and who might of course be very helpful for the committee.

The deal will be confirmed when the leaders meet. Meanwhile, if there is unanimous consent, I would move that we adjourn this discussion unconditionally and that we come back when the leaders deem appropriate.

The Chair: When will this meeting end? Otherwise, we will continue—

Ms Guarnieri: We are not going to sit—

Mr. Plamondon: I beg your pardon?

Mme Guarnieri: Nous n'allons pas ajourner la discussion tant que nous n'aurons pas notre entente.

M. Plamondon: Vous n'avez pas d'entente? Vous en avez une.

Mme Guarnieri: Ah bon?

M. Plamondon: C'est ce qu'il a dit. Et c'est vraiment. . .

Mrs. Gagnon: We agreed, but it has to be confirmed. We agreed on the deal which was suggested—

Mr. Gallaway: I do not want to give up—

The Chair: It is up to us to decide. I am sure that the Canadian public—

[*Texte*]

M. Plamondon: Je suis sûr que cela apporte beaucoup à votre culture de nous entendre vous relire les discours pertinents.

Le président: J'ai bien aimé cette partie.

Une voix: Non, non, non.

Le président: Allez.

M. Plamondon: Cela vous intéresse, n'est–ce pas?

Ms Guarnieri: I just want to confirm what the deal is.

Mr. Plamondon: What the deal—

Ms Guarnieri: What is your understanding of what the deal is?

Mr. Plamondon: You were speaking about the deal 10 minutes ago.

Ms Guarnieri: Yes. It is ten hours on December 7, ten hours—

Mr. Plamondon: Ten hours until then?

Ms Guarnieri: Ten hours on December 12.

Le président: Ils sont en train de négocier. C'est cela?

Ms Guarnieri: One day at report stage, one day at third reading, and clause–by–clause consideration on December 12 until midnight. Is that your understanding?

Mr. Plamondon: That was accepted by the Reform Party and by us.

Ms Guarnieri: Okay. I just wanted to make sure we're all on the same wavelength.

Mr. Plamondon: That's why I proposed the adjournment.

The Chair: So what are we doing here?

Ms Guarnieri: If it's everybody's understanding that we have a deal, then we can recess.

The Chair: For how long?

Mr. Plamondon: If the deal is what you said, then you have my promise.

Ms Guarnieri: We proceed tomorrow with the minister and—

Mr. Plamondon: Tomorrow afternoon?

Ce sont les hauts fonctionnaires

and the senior public servants?

Ms Guarnieri: Yes. We shall see them on Thursday from 9 a.m. to 11 a.m.

M. Plamondon: Les hauts fonctionnaires, c'est quand?

Mme Guarnieri: Jeudi, de de 9 heures à 11 heures.

M. Plamondon: Est–ce qu'on peut se procurer la salle?

• 1510

Mme Guarnieri: Les ministres seront là demain à 15h30.

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: I am sure that it does your culture a great deal of benefit to hear us reread the relevant speeches.

The Chair: I like that part.

An hon. member: No, no, no.

The Chair: Come on.

Mr. Plamondon: You find that interesting, don't you?

Mme Guarnieri: Je voudrais simplement confirmer cette entente.

M. Plamondon: L'entente. . .

Mme Guarnieri: En quoi consiste–t–elle d'après vous?

M. Plamondon: Vous en parliez il y a 10 minutes.

Mme Guarnieri: Oui. C'est 10 heures le 7 décembre, 10 heures. . .

M. Plamondon: Dix heures jusqu'à quand?

Mme Guarnieri: Dix heures le 12 décembre.

The Chair: They are negotiating. Is that it?

Mme Guarnieri: Un jour à l'étape du rapport, un jour en troisième lecture et l'étude article par article le 12 décembre jusqu'à minuit. C'est cela votre entente?

M. Plamondon: C'est ce qui a été accepté par le Parti réformiste et par nous–mêmes.

Mme Guarnieri: Bon. Je voulais simplement m'assurer que nous étions tous sur la même longueur d'ondes.

M. Plamondon: C'est pour cela que j'ai proposé l'ajournement.

Le président: Alors, qu'est–ce que nous faisons ici?

Mme Guarnieri: Si tout le monde convient de cette entente, nous pouvons lever la séance.

Le président: Pour combien de temps?

M. Plamondon: Si l'entente est bien ce que vous dites, vous avez ma promesse.

Mme Guarnieri: Nous entendons demain le ministre et. . .

M. Plamondon: Demain après–midi?

The senior officials

et les hauts fonctionnaires?

Mme Guarnieri: Oui. Nous les entendrons jeudi de 9 heures à 11 heures.

Mr. Plamondon: When do we hear the senior public servants?

Ms Guarnieri: Thursday, from 9 a.m. to 11 a.m.

Mr. Plamondon: Can we book the room?

Ms Guarnieri: The ministers will be here tomorrow at 3:30 p.m.

[*Text*]

M. Plamondon: À 15h30?

Mme Guarnieri: À 15h30.

M. Plamondon: On ne peut pas recevoir les hauts fonctionnaires de 13 heures à 14 heures?

Mme Guarnieri: On ne peut changer cela, comme vous le savez.

M. Plamondon: Pas le ministre, mais les hauts fonctionnaires.

Mme Guarnieri: Jeudi, de 9 heures à 11 heures. Vous ne voulez pas entendre les ministres?

M. Plamondon: Pourquoi pas à 12h30 demain?

Mme Guarnieri: C'est parce qu'on a perdu du temps aujourd'hui.

M. Plamondon: Ah, on a perdu du temps! Si vous aviez compris avant. . .

Mme Gagnon: Je ne voudrais qu'on considère cela comme une perte de temps. On a gagné quelque chose.

The Chair: I think, if I may say, we have some difficulty negotiating in the absence of a document. We're trying to fit in people when we're not absolutely certain what was finally signed off on since—

Ms Guarnieri: If the members are signing off on this agreement, then I think this should be our agreement.

The Chair: Do we have a text? What will also have to happen is that we withdraw the amendment and the motion.

Ms Guarnieri: You've given your word and—

Mr. Hanrahan: What word did he give?

Ms Guarnieri: He has agreed to the Reform proposal.

Mr. Hanrahan: Okay. So are we now discussing who is going to be the witness tomorrow?

The Chair: There are a couple of things we have to do. Technically, we're discussing an amendment to a proposal. Both the amendment and the proposal have to come off the table, presumably.

M. Plamondon: On ne vote pas aujourd'hui? On ajourne? Les leaders s'entendent et quand on revient on fait une nouvelle proposition et là, on retire ces propositions–là.

Mme Guarnieri: Il reste que dans le concret, on ne peut pas faire cela aujourd'hui. Cependant on veut régler aujourd'hui.

Le président: Oui, mais. . .

M. Plamondon: On ne peut pas voter, parce que si on vote cela, on est cuits.

Le président: Non, non, non. C'est parce que je ne suis pas content de ne pas avoir le *deal* devant moi.

M. Plamondon: Elle l'a dit plus tôt.

Mme Gagnon: Elle a l'entente entre les mains.

Le président: Mais qu'est–ce que les leaders sont en train de faire maintenant? Ou bien il y a une entente ou bien ils sont toujours en train de négocier? Il nous manque un peu d'information.

[*Translation*]

Mr. Plamondon: At 3:30?

Ms Guarnieri: At 3:30.

Mr. Plamondon: Could we not have the senior officials between 1 and 2 p.m.?

Ms Guarnieri: We can't change that, as you know.

Mr. Plamondon: Not the minister, but the senior officials.

Ms Guarnieri: Thursday, from 9 a.m. to 11 a.m. You do not want to hear the ministers?

Mr. Plamondon: Why not 12:30 p.m. tomorrow?

Ms Guarnieri: Because we have lost time today.

Mr. Plamondon: We have lost time! If you had understood earlier—

Mrs. Gagnon: I would not consider it a waste of time. We gained something.

Le président: Je dois dire qu'il n'est pas évident de négocier sans document. Nous essayons de trouver des créneaux pour certaines personnes alors que nous ne sommes pas absolument certains de l'entente qui a été conclue. . .

Mme Guarnieri: Si c'est de cette entente que conviennent les membres du comité, je pense que c'est là–dessus que nous devons nous baser.

Le président: Avons–nous un texte? Il va aussi falloir retirer la proposition d'amendement et la motion.

Mme Guarnieri: Vous avez donné votre parole et. . .

M. Hanrahan: Quelle parole?

Mme Guarnieri: Il a accepté la proposition du Parti réformiste.

M. Hanrahan: Bon. Donc nous parlons maintenant des témoins que nous entendrons demain?

Le président: Il nous reste quelques questions à régler. Techniquement, nous parlons d'une proposition de modification d'une proposition. J'imagine qu'il faut retirer la proposition de modification et la proposition.

Mr. Plamondon: We are not voting today? We are adjourning? The leaders come to an agreement and when we come back we will have a new proposal and then we will withdraw these proposals.

Ms Guarnieri: The fact is that concretely, this cannot be done today. Yet, you want to deal with this today.

The Chair: Yes, but—

Mr. Plamondon: We cannot vote, because if we do, we are done.

The Chair: No, no, no. It is because I am not happy I do not have the deal before me.

Mr. Plamondon: She said so earlier.

Mrs. Gagnon: She has the agreement in her hands.

The Chair: But what are the leaders doing now? Either we have an agreement or they are still negotiating. We still lack some information.

[*Texte*]

Mme Gagnon: C'est pour confirmer l'entente. Ils confirmeront l'entente cet après–midi.

Ce serait parfait à 12h30.

The Chair: The proposal is to again round up the deputy ministers and all that sort of thing for noon tomorrow, have them appear for two hours, break for Question Period, come back, and have the minister or ministers appear at 3:30 p.m. What happens after that? Is that it for the day? Then the deal takes off. Let us remind ourselves. Can someone just read out the deal so we know what it is?

Ms Guarnieri: My understanding of what has been agreed is that we will hear from witnesses for 10 hours on December 7, 10 hours on December 8, and 10 hours on December 12. There will be clause–by–clause consideration subsequent to the witnesses finishing their presentation up until midnight on December 12, one day at report stage, and one day at third reading.

Ms Brown (Oakville—Milton): Is clause by clause only one evening?

Ms Guarnieri: Yes, December 14 and 15.

The Chair: That's the deal for December 7, 8, 12, 14, and 15, and tomorrow we will make every effort to have the officials here at noon and the minister at 3:30 p.m. Is there agreement that's the—

Ms Guarnieri: I think we have to check and see if we can get the officials.

The Chair: That's what I said, that we'll make every effort to get as many of them here as possible. We'll be able to get some of them here for sure.

Ms Guarnieri: If we can.

Mr. Hanrahan: It's my understanding that it's 15 for the Bloc and 15 for the Reform.

M. Plamondon: À 15 heures pour le Bloc, à 15 heures pour. . .

Le président: Cela exclut les fonctionnaires, les ministres. . .

M. Plamondon: Vous parlez de 30 heures. Cela exclut les ministres et les hauts fonctionnaires.

• 1515

The Chair: Yes.

Mme Guarnieri: Oui, sauf que

the Reform Party had the minister and the Secretary of State on their witness list. Am I correct? You summoned the minister, didn't you?

That's fine; 15 hours each. So it is clause by clause until midnight on December 12.

M. Plamondon: L'étude article par article se fera après les 10 heures de témoins?

Le président: Non.

[*Traduction*]

Mrs. Gagnon: It is to confirm the agreement. They will do so this afternoon.

It will be fine at 12:30 p.m.

Le président: La proposition consiste donc à réunir les sous–ministres et tout cela demain midi, les entendre pendant deux heures, lever la séance pour la période des questions, revenir et entendre le ministre ou les ministres à 15h30. Et ensuite? Est–ce que ce sera tout pour la journée? Ensuite, il y a l'entente. Récapitulons. Quelqu'un pourrait–il nous rappeler exactement en quoi elle consiste pour que nous le sachions bien?

Mme Guarnieri: Si je comprends bien, l'entente est la suivante: nous entendrons les témoins pendant 10 heures le 7 décembre, 10 heures le 8 décembre et 10 heures le 12 décembre. Après ces auditions de témoins, nous examinerons le projet de loi article par article jusqu'à minuit le 12 décembre, et il y aura une journée d'examen à l'étape du rapport et une journée pour la troisième lecture.

Mme Brown (Oakville—Milton): L'étude article par article ne dure qu'une soirée?

Mme Guarnieri: Oui, le 14 et le 15 décembre.

Le président: C'est donc l'entente pour les 7, 8, 12, 14 et 15 décembre, et demain nous allons nous efforcer de faire comparaître les hauts fonctionnaires à midi et le ministre à 15h30. Est–ce que nous nous entendons bien. . .

Mme Guarnieri: Je pense qu'il faudrait vérifier si nous pouvons faire venir les hauts fonctionnaires.

Le président: C'est ce que j'ai dit, que nous allons tout faire pour essayer d'en faire comparaître le plus grand nombre possible. Nous pourrons certainement en avoir quelques–uns.

Mme Guarnieri: Si nous pouvons.

M. Hanrahan: Je crois que c'est 15 pour le Bloc et 15 pour le Parti réformiste.

Mr. Plamondon: At 3 p.m. for the Bloc, at 3 p.m. for—

The Chair: That is excluding senior officials, ministers—

Mr. Plamondon: You mentioned 30 hours. That does not include the ministers and senior officials.

Le président: Oui.

Ms Guarnieri: Yes, except that

il y avait le ministre et le secrétaire d'État sur la liste des témoins du Parti réformiste. C'est bien cela? Vous avez convoqué le ministre, non?

Bon; 15 heures chacun. Donc, ce sera l'étude article par article, jusqu'à minuit le 12 décembre.

Mr. Plamondon: We will have the clause by clause study after hearing the witnesses for 10 hours?

The Chair: No.

[*Text*]

Mme Guarnieri: Après les témoins

or when the debate collapses or the witnesses finish their presentations.

M. Plamondon: C'est correct, cela?

The Chair: On December 12, how many hours of witnesses do we have?

Ms Guarnieri: Ten hours.

The Chair: Ten hours and then into clause by clause.

Ms Guarnieri: But no later than midnight.

The Chair: It is a full day, as you say. That's that.

Mr. Plamondon: It is 9 a.m. to 12 a.m.

Ms Guarnieri: That's the agreement.

Le président: C'est le 12.

We'll arrange for food.

Ms Guarnieri: We'll know each other well.

The Chair: Do we understand what we are agreeing to? Tomorrow we will make our best shot to get the officials out at noon, the minister will be here at 3:30 p.m., and then we will have 10 hours on December 7, 10 hours on December 8, 10 hours on December 12, and then clause by clause.

Ms Guarnieri: Until midnight and no later than December 12.

Mr. Hanrahan: Should we have a contingency plan if the officials can't make it tomorrow?

The Chair: We have some space available.

Ms Guarnieri: Mr. Chairman, they have also agreed to one day at report stage and one day at second reading.

The Chair: Yes.

I would point out to you that we actually have an available session of regular time on December 1 and a regular time on December 6, and I would propose that they can be used in one of the two following ways. They can be used as a back–up for the officials if it is too complicated to get them in at noon, which we will try for. Alternately, I'd like as well to have those sessions to start—remember the CBC?—to have at least—

Ms Guarnieri: Mr. Chairman, I think we need to allocate a bit of time for the witnesses we have already asked to appear.

Mr. Hanrahan: Including Mr. Ménard.

The Chair: Sorry, we're back to the other ones.

Ms Guarnieri: Bill C–53, yes.

The Chair: Well, we can talk about that amongst ourselves.

All right, do we have an agreement on this, as I have read it out?

[*Translation*]

Ms Guarnieri: After hearing the witnesses

ou faute de combattants pour le débat ou quand les témoins auront fini de comparaître.

Mr. Plamondon: Is that right?

Le président: Le 12 décembre, nous entendons les témoins pendant combien d'heures?

Mme Guarnieri: Dix heures.

Le président: Dix heures, et ensuite nous passerons à l'étude article par article.

Mme Guarnieri: Mais pas plus tard que minuit.

Le président: Comme vous dites, cela fait une journée complète. C'est ça.

M. Plamondon: C'est de 9 heures du matin jusqu'à minuit.

Mme Guarnieri: C'est ce qui a été entendu.

The Chair: On the 12th.

Nous ferons venir de la nourriture.

Mme Guarnieri: Nous aurons le temps de faire connaissance.

Le président: Est–ce que nous sommes bien d'accord? Demain, nous allons faire tout notre possible pour avoir les hauts fonctionnaires à midi, et le ministre viendra à 15h30; ensuite, nous aurons 10 heures le 7 décembre, 10 heures le 8 décembre, 10 heures le 12 décembre et après cela l'étude article par article.

Mme Guarnieri: Jusqu'à minuit et au plus tard le 12 décembre.

M. Hanrahan: Devrions–nous prévoir un plan de repli si les hauts fonctionnaires ne peuvent pas venir demain?

Le président: Nous avons de la place.

Mme Guarnieri: Monsieur le président, ils ont aussi accepté une journée à l'étape du rapport et une journée à l'étape de la deuxième lecture.

Le président: Oui.

Je vous signale que nous avons déjà normalement une séance le 1er décembre et le 6 décembre, et je vous suggère de les utiliser d'une des deux manières suivantes: ou bien elles pourraient être une position de repli pour les hauts fonctionnaires s'ils ne peuvent pas venir demain midi. Sinon, j'aimerais aussi que ces séances commencent—vous vous souvenez de la SRC?—pour avoir au moins. . .

Mme Guarnieri: Monsieur le président, je crois qu'il faut prévoir un peu de temps pour les témoins que nous avons déjà convoqués.

M. Hanrahan: Y compris M. Ménard.

Le président: Désolé, nous en sommes aux autres.

Mme Guarnieri: Le projet de loi C–53, oui.

Le président: Bon, nous pouvons parler entre nous.

Bien, nous sommes bien d'accord sur ce texte que je vous ai lu?

[*Texte*]

M. Plamondon: Oui, mais je pense que ce serait plus prudent, avec le consentement unanime, que je retire mon amendement et que Glen retire sa proposition.

Le président: C'est Glen ou c'est M. Galloway?

M. Plamondon: Qui avait proposé?

Le président: M. Galloway.

Okay, you withdraw?

Ms Guarnieri: Mr. Chairman, can you just repeat it, please?

The Chair: The deal, as I understand it as of this hour, is that tomorrow, which is November 30, we will attempt to get the officials in at noon, that we will certainly have the minister here at 3:30 p.m., that we then move on to December 7, which is a Wednesday, and we have 10 hours of witnesses, which are to be—

Mr. Plamondon: Between 9 a.m. to 9 p.m.?

The Chair: Yes, from 9 a.m. to 9 p.m. We'll just have to skip caucus.

On December 8 we have another 10 hours from 9 a.m. to 7 p.m., and on December 12 it is going to be 9 a.m. till 7 p.m. for witnesses, and then 7 p.m. till midnight for clause-by-clause. Then, as I understand—this is less directly concerned with us—on December 14 we have the report of the fifth—

• 1520

Ms Guarnieri: One day for the report and one day for reading.

The Chair: So on December 13 and 14 it's a one-day deal for report stage and third reading.

M. Plamondon: À la Chambre? Merci.

The Chair: Have we understood this?

Mme Gagnon: Oui. Il faudrait mentionner que le 30 heures sont divisées entre les Réformistes et le Bloc québécois.

The Chair: So it's 15 hours for the Bloc and 15 hours for Reform. We'll just do our best to share the time, given people's travel plans.

We are assuming the other part of the deal, which concerns December 13 and 14, has been regulated in another place. But that's our understanding.

Do we have a motion, or do we have an understanding?

We have unanimous consent.

We will then contact the departmental officials right away. Will you do that, Albina?

Ms Guarnieri: Yes.

The Chair: Great.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: Yes, but I believe that, with unanimous consent, I should withdraw my amendment and Glen should withdraw his proposal.

The Chair: Is it Glen or Mr. Galloway?

Mr. Plamondon: Who moved it?

The Chair: Mr. Galloway.

Bon, vous la retirez?

Mme Guarnieri: Monsieur le président, pourriez-vous répéter cela, s'il vous plaît?

Le président: L'entente telle que je la comprends actuellement est la suivante: demain, le 30 novembre, nous essayons de faire comparaître les hauts fonctionnaires à midi, et nous entendrons le ministre à 15h30; ensuite nous passons au 7 décembre, un mercredi, où nous entendrons pendant 10 heures des témoins qui...

M. Plamondon: De 9 heures à 21 heures?

Le président: Oui, de 9 heures à 21 heures. Nous ne pourrons pas aller au caucus.

Le 8 décembre, nous aurons de nouveau 10 heures d'audition de témoins de 9 heures à 19 heures et le 12 décembre, nous entendrons des témoins de 9 heures à 19 heures et de 19 heures à minuit nous passerons à l'étude article par article. Ensuite, si je ne me trompe, et ceci nous concerne moins directement, le 14 décembre nous aurons le rapport du cinquième...

Mme Guarnieri: Un jour pour le rapport et un jour pour la lecture.

Le président: Donc, les 13 et 14 décembre, nous avons une journée pour l'étape du rapport et une pour la troisième lecture.

Mr. Plamondon: In the House? Thank you.

Le président: Nous nous entendons bien?

Mrs. Gagnon: Yes. It should specify that the 30 hours are divided between the Reform and the Bloc québécois.

Le président: Ce sera donc 15 heures pour le Bloc et 15 heures pour les réformistes. Nous ferons de notre mieux pour répartir le temps en fonction des plans de voyage de chacun.

Nous considérons que l'autre aspect de l'entente, qui concerne les 13 et 14 décembre, a été réglé à un autre endroit. Mais nous nous entendons là-dessus.

Avons-nous une motion ou une simple entente?

Nous avons le consentement unanime.

Nous allons donc immédiatement communiquer avec les hauts fonctionnaires. Vous vous en chargez, Albina?

Mme Guarnieri: Oui.

Le président: Parfait.

La séance est levée.

[*Text*]

Wednesday, November 30, 1994

[*Translation*]

Le mercredi 30 novembre 1994

• 1533

The Chair: Ladies and gentlemen, welcome to this first meeting to look at Bill C–53.

First of all, I want to thank the members of the committee who were here yesterday for their diligence in expressing their views and for their good humour in entertaining each other's view. The fact that we were still talking to each other at 3:30 yesterday afternoon is a tribute to the general civility that reigns, as always, in this committee.

I'm also delighted to report that the deal we struck seems to have held. We have an arrangement for about thirty hours' worth of testimony of witnesses from the opposition parties. What I'm going to do is ask Ms Chafe—she is representing our clerk, Diane Diotte, who is trying to pull together the witnesses—to distribute to the committee the revised schedule of our meetings, which we had agreed to and which has been amended by the subsequent event of trying to book people in.

It's my understanding that tomorrow morning from 9 o'clock to 11 o'clock, and not at noon today as we had originally hoped, we will be meeting with departmental officials from Heritage Canada. The people who joined us yesterday but were not able to participate, other than as spectators to our deliberations, will be coming back, so I would ask you to note that. At that moment, I hope we will be able to present the schedule of events thereafter.

Le président: Mesdames et messieurs, bienvenue à notre première réunion à propos du projet de loi C–53.

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du comité qui étaient ici hier de leur empressement à exposer leurs vues et de la bonne humeur avec laquelle ils ont défendu leurs points de vue respectifs. Le fait que nous nous parlions encore à 15h30 hier témoigne de la grande courtoisie qui règne toujours au comité.

Je suis heureux aussi de pouvoir vous annoncer que l'entente que nous avons conclue n'a pas été rompue. Nous allons donc consacrer à peu près 30 heures à des témoins des partis de l'opposition. Je vais demander à M^me^ Chafe—elle représente notre greffière, Diane Diotte, qui essaie actuellement de dresser la liste des témoins—de distribuer au comité l'horaire modifié de nos réunions, horaire dont nous avions convenu et qui a été modifié par suite de l'ajout de témoins.

Nous allons nous réunir demain matin de 9 heures à 11 heures, et pas à midi aujourd'hui comme nous l'avions espéré, pour accueillir des représentants de Patrimoine canadien. Les gens qui étaient ici hier, mais qui n'ont pu participer à nos délibérations, sauf comme spectateurs, vont revenir, et je vous demanderais d'en prendre note. J'espère à ce moment–là que nous pourrons avoir l'horaire des travaux qui suivront.

• 1535

The only discretionary opening we have until we have dispensed with Bill C–53 is, as I understand it, next Tuesday between 9 a.m. and 11 a.m., which is a regular session. It would be my hope that we could come together as a committee, perhaps in camera, to discuss informally what we wish to do about our CBC study. It's time we came back to some conclusions about where we go with our work, which has been somewhat interrupted by the receipt of this bill and the decisions that were made yesterday. So I will ask people to come next Tuesday.

Mr. McKinnon (Brandon—Souris): What time will that be next week?

The Chair: It will be the regular meeting time of 9 a.m. to 11 a.m. I would appreciate people coming, so we can get a better handle on what we're going to try to do with the CBC.

I'd like to remind members of the committee that if the clerks and researchers are to do anything during the Christmas break, we have to give them some directions on options before we disperse on December 16. But enough of that.

We're delighted to welcome the minister, the deputy minister and his associates, whom he may wish to introduce at greater length. I'll ask him to introduce Bill C–53 from his point of view, which will reorganize his department.

Welcome, minister.

Hon. Michel Dupuy (Minister of Canadian Heritage): Thank you very much, Mr. Chairman. May I indeed, sir, introduce my colleagues. We have Mr. Rochon, the deputy minister; Mr. Patrick Borbey, who is the director of finance;

D'après ce que je peux voir, il nous reste une seule période libre jusqu'à la fin de l'examen du projet de loi C–53, c'est–à–dire mardi prochain de 9 heures à 11 heures, soit une séance ordinaire. J'aurais aimé que nous nous réunissions entre nous, à huis clos peut–être, pour discuter librement de ce que nous entendons faire au sujet de notre étude sur la SRC. Il serait temps que nous décidions comment orienter nos travaux, qui ont été interrompus par ce projet de loi et par les décisions qui ont été prises hier. Je vous demanderais donc d'être ici mardi prochain.

M. McKinnon (Brandon—Souris): À quelle heure la semaine prochaine?

Le président: À l'heure où nous nous réunissons habituellement, c'est–à–dire de 9 heures à 11 heures. J'aimerais que vous soyez tous là pour que nous ayons une meilleure idée de ce que nous allons essayer de faire dans le cas de la SRC.

Je tiens à rappeler aux membres du comité que si nous tenons à ce que les greffières et les attachés de recherche avancent durant le congé de Noël, nous devons leur donner certaines directives avant de partir, le 16 décembre. J'en ai assez dit pour le moment.

Nous sommes enchantés d'accueillir le ministre, le sous–ministre et ses collègues qu'il souhaitera probablement nous présenter lui–même. Je vais lui demander de nous présenter tel qu'il le voit le projet de loi C–53 qui prévoit la réorganisation de son ministère.

Bienvenue, monsieur le ministre.

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Merci beaucoup, monsieur le président. C'est avec plaisir que je vais vous présenter mes collègues. Je suis accompagné de M. Rochon, sous–ministre, de M. Patrick Borbey, directeur des Finances,

[*Texte*]

Beverly Wilton, directeur du contentieux; et Thérèse Laberge, avocate au ministère.

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve aujourd'hui parmi vous. Je vous remercie de l'invitation et de m'avoir amené ici pour le coup d'envoi, si je puis dire. Cela me fournit une occasion de faire le point sur des questions qui ont été soulevées à la Chambre des communes au sujet de l'objectif du projet de loi C–53, loi qui porte sur la création de mon Ministère, et j'espère faire un peu de lumière sur les différents pouvoirs prévus par cette loi.

D'emblée, j'aimerais préciser que le projet de loi C–53 qui, peut–être, peut apparaître un peu comme un projet de routine, s'est en fait transformé, tel que je le comprends, en un débat sur des questions de fonds. Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'une loi qui cherche à établir quelque chose ou d'une loi cadre. Nous ne nous proposons pas, par le biais de cette loi, de modifier la Loi sur le multiculturalisme canadien ou la Loi sur les langues officielles.

Le projet de loi C–53 a plutôt pour objet de me permettre, en tant que ministre du Patrimoine canadien, de remplir différents mandats qui étaient détenus auparavant par plusieurs ministères différents.

Nous savons comment cela s'est passé. Le gouvernement précédent a procédé à une réorganisation en 1993 dans le but, avant tout, de simplifier les affaires du gouvernement et d'adapter sa structure de façon à améliorer les services qu'il fournit à la population.

C'est pourquoi je crois qu'il convient d'être réaliste. Le moment est venu de marquer un temps d'arrêt pour jeter un juste éclairage sur l'intention de ce projet de loi.

Le ministère du Patrimoine canadien, qui intrigue beaucoup de gens, résulte de la combinaison de responsabilités relevant auparavant de cinq ministères: le Secrétariat d'État du Canada, Multiculturalisme et Citoyenneté, Condition physique et Sport amateur, Parcs Canada et les éléments de Communications Canada qui oeuvrent dans le domaine de la culture, de la radiodiffusion et du patrimoine.

Nous sommes, en d'autres termes, en train de fusionner les ressources, l'énergie et l'action de ces éléments afin d'accroître leur force, tout cela pour renforcer l'identité canadienne et pour promouvoir les arts, le patrimoine culturel et naturel, et les sports.

• 1540

Le but de la réorganisation était de mettre en place un meilleur gouvernement, plus efficace et plus efficient, et cela est en train d'être accompli.

Je pense qu'on ne peut pas revenir en arrière. Céder à une nostalgie d'un cabinet très large, avec de nombreux ministres, ne correspond plus à notre façon de gouverner et ne correspond plus à la façon dont le gouvernement et la population veulent qu'on gouverne.

Pour expliquer la vitalité du Ministère, nous privilégeons souvent l'expression «synergie», car nous pensons en effet que l'effet combiné de l'ensemble des éléments du Ministère dépasse chacun d'entre eux, ou l'addition de chacun d'entre eux. Nous croyons donc qu'il y a une certaine logique à avoir rassemblé, dans ce ministère qui est très grand, des éléments qui peuvent s'appuyer les uns sur les autres. Ce sont des éléments qui permettent de définir l'identité canadienne et qui contribuent à

[*Traduction*]

Beverly Wilton, Director of Legal Services and Thérèse Laberge, counsel for our department.

It is with great pleasure that I appear before you today. I wish to thank you for your invitation and for having brought me here for the kickstart so to speak. It gives me the opportunity to demystify the issues raised in the House of Commons on the objective of Bill C–53, an Act to establish the Department of Canadian Heritage, and to set the record straight about the different powers contained in this legislation.

Let me say at the outset that C–53, which may be seen as a routine matter, has indeed been transformed, as I understand it, into a debate on fundamental issues. It is important to specify that this is not an Act to establish something, that it's not framework law. We are not proposing with that Bill to amend the Canadian Multiculturalism Act or the Official Languages Act.

Rather, Bill C–53 enables me, as Minister of Canadian Heritage, to carry out under one roof the mandate previously held by a number of different government departments.

We all know how this came about. A reorganization was carried out by the previous government in 1993, mainly with a view to streamlining the business of government, and adapting the structure of government to improve the services it provides to the public.

That is why I think a reality check is in order. It's time to pause and regain a proper perspective on the intention behind Bill C–53.

The Department of Canadian Heritage, which many people find intriguing, was created following the amalgamation of many areas of responsibility previously held by five government departments: Secretary of State, Multiculturalism and Citizenship, Fitness and Amateur Sport, Parks Canada, and the cultural broadcasting and heritage components of Communications Canada.

In other words, we are coalescing the central resources, energy and focus of these elements to heighten their ability to work together to strengthen Canadian identity and to further the arts, cultural and national heritage and sport sectors.

The aim of re–organization was to establish better, more efficient and more effective government, and this is happening.

I think that we cannot go back. To yield to some kind of nostalgia for a very large Cabinet, with many ministers, would not suit the way we govern and would not suit either the way that the government and the public want us to govern.

In referring to why the Department is so dynamic, we like to use the word "synergy", because we believe that the combined impact of the whole of the Department of Canadian Heritage exceeds that of its individual parts. We believe that it was logical to bring together in that very big department elements that can reinforce each other. Those are the very elements that help define Canadian identity and that contribute to culture in Canada. In fact, the Department is responsible for

[*Text*]

la culture du Canada. En effet, il a trait à pratiquement tout ce qui touche, au niveau du gouvernement fédéral, à l'identité, aux valeurs canadiennes, au développement culturel, au patrimoine et aux aires d'importance naturelle ou historique pour le Canada, et à sa population, des valeurs que nous partageons et qui nous unissent.

De toute évidence, lorsque je parle du Canada, j'inclus le Québec. Et lorsque je parle des Canadiens, je parle aussi des Québécois. Il s'agit là d'une réalité incontournable qui se situe au coeur de ce qu'est le Canada depuis bien des années, de ce qu'il est toujours aujourd'hui et de ce qu'il sera, je l'espère, pour des années à venir. Je crois cependant qu'on ne peut pas s'en tenir à une vision du Canada qui est composée de deux solitudes. Je pourrai revenir sur ce sujet en réponse à des questions.

En 1991, les Canadiens et les Canadiennes d'origines autres que britannique ou française constituaient environ 40 p. 100 de la population totale. Ces chiffres augmentent. Donc, la diversité, sous toutes ses formes, est un des mots clés de notre temps, et le ministère du Patrimoine canadien reflète de façon dynamique cette réalité canadienne dans ses nombreuses dimensions.

Vous aurez l'occasion d'entendre ma collègue, la secrétaire d'État au Multiculturalisme, un peu plus tard. Je mentionne bien sûr que le multiculturalisme appuie une large gamme d'activités qui favorisent l'intégration des Canadiens et des Canadiennes de la première génération, provenant des quatre coins de l'horizon, à la vie socio–économique, politique et culturelle du Canada.

Depuis sa création, monsieur le président, le ministère du Patrimoine canadien a démontré à maintes reprises les avantages de la synergie pour faire avancer les dossiers touchant la diversité. Je citerai à titre d'exemple le guide intitulé *Vers une pleine intégration: l'avantage de la diversité* que le Ministère a publié en décembre dernier. Ce guide constitue un excellent exemple des résultats tangibles et de la collaboration étroite entre les divers programmes du Ministère.

Il nous faut relever les défis que pose cette diversité du Canada, tant dans le monde des affaires qu'au sein du gouvernement et dans tous les aspects de notre culture. Il s'agit d'une priorité. On dit souvent de cette diversité qu'elle représente un avantage caché pour le Canada, notamment lorsqu'il s'agit de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, d'apprendre des langues et de comprendre des cultures, d'avoir accès aux affaires nationales et internationales, et de mettre en place des réseaux gouvernementaux.

Le Canada a connu de grands bouleversements, non seulement du point de vue démographique, mais également du point de vue technologique. Le village global évoqué de manière prophétique par Marshall McLuhan en 1962 est aujourd'hui réalité.

• 1545

Je parle ici, bien sûr, de changements sociaux majeurs. Le ministère du Patrimoine canadien peut nous aider à nous y adapter et à tirer le meilleur parti possible des possibilités qu'ils nous offrent, grâce aux éléments fondamentaux qui le composent

Ceux qui prennent prétexte de ce monde en changement pour s'accrocher au statu quo me font penser à ce bûcheron qui était en train de scier un gros arbre. Dans l'histoire, le bûcheron est très frustré car son travail n'avance pas. Un compagnon lui

[*Translation*]

almost everything relating, at the federal government level, to Canadian identity and values, cultural development, heritage preservation and the areas of natural or historical significance to Canada and to Canadians, values that we share and that unite us.

And yes, when I talk about Canada, I include Quebec. And when I use the term "Canadians", I include Quebeckers. That is an essential and fundamental reality in Canada today, as it has been for many years and will be, I hope, for many years to come. However, I think that today's Canada goes beyond its two solitudes. I will come back to that when I answer your questions.

In 1991, the number of Canadians who identified themselves as other than British or French in origin was approximately 40% of the total population. And those numbers are increasing. Diversity, in all forms, is a watchword for our time, and the Department of Canadian Heritage reflects and responds dynamically and fully to the diverse reality of Canada, in all its many facets.

You will have the opportunity to hear my colleague, the Secretary of State for Multiculturalism, a bit later. I must say however that multiculturalism supports a wide range of activities that promote the integration of first–generation Canadians from all backgrounds, into the social, cultural, economic and political life of Canada.

Since its formation, Mr. Chairman, the Department of Canadian Heritage has demonstrated, time and time again, the benefit of synergy in addressing issues of diversity. One example is a guide, entitled *Toward Full Inclusion: The Diversity* Advantage, which the Department produced last December. The guide is a testament to what can happen when the diverse programs of the Department work together.

Accepting the reality of diversity in Canada must be today's priority, in business, in government and in all aspects of our culture. Our diversity is often touted as Canada's hidden advantage because it gives us an edge on our competition when it comes to knowledge of language and cultural understanding, and accessing national and international business, and government networks.

Canada has experienced tremendous change not only demographically but technologically. The global village of which Marshall McLuhan wrote so prophetically in 1962 has become a reality.

I'm talking here about sweeping societal changes, of course. The Department of Canadian Heritage includes key elements for Canada to adapt to and optimize our opportunities in that context of change.

Those who point to our changing world as an excuse to hang on to the status quo remind me of the story of a wood cutter in the forest who is sawing away at a large tree. The wood cutter is very frustrated, and is making no progress in

[*Texte*]

suggère alors de prendre quelques minutes pour aiguiser sa scie qui est très émoussée. «Je ne peux pas», grogne le bûcheron. «Je n'ai pas le temps d'aiguiser ma scie. Je suis bien trop occupé à scier!»

The Department of Canadian Heritage, I can assure you, has not only sharpened its saw; it has developed new and creative ways to cut down the underbrush and reforest the land.

For example, to position Canada to succeed in the new economy, the information society, the Department of Canadian Heritage has been very involved in developing cultural objectives through a broadcasting policy framework. Here the central issue has been ensuring Canadian content on the information highway. Together with the Minister of Industry, I have launched an important public process to gather information, seek input, and report on a number of regulatory and policy matters relevant to the development and implementation of new technologies and content services in the context of the information highway.

My department is also examining the role of copyrights in the new technologies and the policy changes required for the information highway. The Department of Canadian Heritage participated with the Department of Industry in a study addressing the impact of new media on copyrights. The department is also providing support to the copyright subcommittee of the Information Highway Advisory Council, which will make recommendations on the ways in which copyright can be used to enhance the information highway to the benefit of Canadians.

The Department of Canadian Heritage includes the cultural development and heritage sector, which encompasses broadcasting, arts, copyrights, and cultural industries. These are areas that work better to address today's issues and challenges on the information highway because, not in spite of, the fact that they reside together within one department under one minister and with one mandate.

Monsieur le président, je profite du fait que je parle de *copyright* pour vous signaler que je demanderai, à la fin de mon intervention, à mon secrétaire parlementaire, M^me^ Albina Guarnieri, de déposer un amendement à l'article 4 du projet de loi qui définit mes pouvoirs à titre de ministre. Cet amendement sera formulé comme suit:

j) la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et au droit d'auteur;

Le président: Quelle nouvelle!

M. Dupuy: Je tiens à remercier mes collègues qui ont joué un rôle important en suggérant que cet amendement soit apporté à notre projet de loi. Je leur en suis très reconnaissant.

I'm much obliged to those of my colleagues who have proposed that this amendment be entered into Bill C–53. It is not intended to change the machinery of government, but it is a recognition of the role the Minister of Canadian Heritage is called upon to play in fields such as foreign investment and copyright.

[*Traduction*]

sawing through that tree. A fellow worker suggests that the wood cutter takes a few minutes to sharpen the saw, which is by now quite dull. "I can't", the wood cutter grunts. "I don't have time to sharpen the saw. I'm too busy sawing".

Le ministère du Patrimoine canadien n'a pas seulement aiguisé sa scie, il a également trouvé des façons nouvelles et créatrices de couper les broussailles et de reboiser la terre.

Par exemple, afin de positionner le Canada dans la nouvelle économie mondiale et dans la société de l'information, le ministère du Patrimoine canadien a travaillé avec ardeur pour établir des objectifs en matière culturelle, par l'intermédiaire d'un cadre politique de radiodiffusion. Dans ce cas, la question clé était d'assurer la présence du contenu canadien sur l'autoroute de l'information. En collaboration avec le ministre de l'Industrie, j'ai mis en branle un vaste processus de consultations publiques afin de recueillir des renseignements, de compiler des données et de faire rapport sur un certain nombre de questions de réglementation et de politique liées au développement et à la mise en oeuvre de nouvelles technologies et de services de contenu dans le contexte de l'autoroute de l'information.

Mon ministère examine également le rôle du droit d'auteur dans le cadre des nouvelles technologies et des changements de politique que rend vital l'établissement de cette superautoroute de l'information. En collaboration avec le ministère de l'Industrie, le ministère du Patrimoine canadien a participé à une étude traitant des répercussions des nouveaux médias sur le droit d'auteur. Le ministère apporte également son appui au Sous–comité sur le droit d'auteur du Conseil consultatif sur l'autoroute de l'information, qui fera des recommandations sur les façons d'utiliser le droit d'auteur afin de tirer le meilleur profit possible de l'autoroute de l'information, pour le plus grand bénéfice de tous les Canadiens et les Canadiennes.

Le ministère du Patrimoine canadien comprend le secteur du développement culturel et du patrimoine, qui inclut la radiodiffusion, les arts, le droit d'auteur et les industries culturelles. Ces éléments maintenant regroupés au sein du même ministère, sous la responsabilité d'un seul ministre, et avec un seul mandat, nous permettent de mieux relever les défis que pose l'autoroute de l'information.

Mr. Chairman, I take advantage of the fact that I am talking about copyright to let you know that at the end of my speech, I will ask my parliamentary secretary, Ms Albina Guarnieri, to table an amendment to clause 4 of the Bill which defines my powers as a minister. That amendment will be worded as follows:

j) the formulation of a cultural policy as it relates to foreign investment and copyright.

The Chair: That's quite a piece of news!

Mr. Dupuy: I wish to thank my colleagues who played an important role by suggesting that this amendment be made to our Bill. I am very grateful to them.

Je suis très reconnaissant à mes collègues qui ont proposé cet amendement au projet de loi C–53. Cela ne va rien changer au fonctionnement du gouvernement; il s'agit tout simplement de reconnaître le rôle que le ministre du Patrimoine canadien sera appelé à jouer en ce qui concerne l'investissement étranger et le droit d'auteur.

[*Text*]

Another example of synergy comes to mind when one considers the components of the department within the context of tourism. To tap the great potential of tourism, we need appropriate and timely tools for doing that work. Like a skilled and well–prepared worker, the Department of Canadian Heritage brings together the key areas contributing to the growth of tourism. For example, arts and culture, museums and heritage institutions, sports, historic sites and monuments and parks are just a few.

• 1550

The department also participates in the organization of royal visits, exhibitions, fairs and many activities related to the expression of our identity as Canadians. My department also undertakes a range of activities that promote tourism in Canada, both by encouraging Canadians to travel here at home and by attracting visitors from the international community.

For example, Parks Canada's protected heritage areas attract over 20 million visitors each year. International visitors make almost one–quarter of all visits to protected heritage areas. It is estimated that in recent years international visitors to national parks and historic sites spent nearly $275 million annually.

Arts and cultural activities, natural and cultural heritage, state ceremonies, sports, multicultural and aboriginal events attract non–resident visitors to Canada, who spend a total of $8 billion here annually. Canadians spend a further $16 billion on visits within Canada.

Each year 54% of Canada's adult population visits museums or heritage institutions, generating $1.5 billion in revenues. A single major show such as the current Barnes exhibition at the Art Gallery of Ontario will draw an estimated 500,000 visitors and contribute an estimated $35 million to Toronto's economy.

International amateur sports events attract great numbers of tourists to Canada, and Canadians stage such events with remarkable success. For example, visitor expenditures at the ten–day 1988 Calgary Winter Olympics totalled $163 million, with estimates of direct tourism spin–offs that lasted three years.

The 15th Commonwealth Games were recently held in Victoria, British Columbia. It was another extremely successful sport event that attracted visitors to Canada from around the world, bringing together members of an international community for a common and peaceful purpose. The Victoria Commonwealth Games combined culture and sports, contributing to both a sense of common heritage among an international community and an appreciation of the diversity within that community. For the first time the games included athletes with disabilities, showing the world that Canada is an accessible and welcoming destination to persons of all abilities.

[*Translation*]

Les éléments qui composent le ministère du Patrimoine canadien créent également un phénomène de synergie dans la promotion du tourisme. Pour exploiter à son maximum notre potentiel touristique, nous devons avoir à notre disposition les outils appropriés et opportuns. Tel un travailleur qualifié et bien préparé, le ministère du Patrimoine canadien a tous les instruments en main pour contribuer à l'essor du tourisme. Je vais me contenter de mentionner les arts et la culture, les musées et les institutions patrimoniales, les sports, les lieux et les monuments historiques et les parcs.

Le ministère participe également à l'organisation des visites royales, aux expositions, aux foires commerciales, et aux nombreuses activités liées à l'expression de notre identité collective. Mon ministère organise également tout un éventail d'activités qui visent à promouvoir le tourisme au Canada, en encourageant les Canadiens à voyager dans leur propre pays et en attirant les visiteurs de l'étranger.

Par exemple, chaque année, les aires patrimoniales protégées de Parcs Canada attirent plus de 20 millions de visiteurs. Les visiteurs de l'étranger forment le quart de tous les visiteurs qui viennent admirer les aires patrimoniales protégées du Canada. On estime que les visiteurs de l'étranger qui découvrent les parcs et les lieux historiques nationaux dépensent maintenant près de 275 millions de dollars par année.

Les arts et les activités culturelles, le patrimoine naturel et culturel, les cérémonies d'État, les sports, ainsi que les manifestations multiculturelles et autochtones attirent également nombre de visiteurs de l'étranger qui dépensent ici un total de 8 milliards de dollars chaque année. Les Canadiens eux–mêmes dépensent 16 milliards de dollars en visitant le Canada.

Chaque année, 54 p. 100 des adultes canadiens visitent des musées ou des institutions à valeur patrimoniale, ce qui crée des revenus de l'ordre de 1,5 milliard de dollars. On évalue qu'une seule exposition telle que l'exposition Barnes, qui se déroule actuellement au Musée des beaux–arts de l'Ontario, attirera 500 000 visiteurs qui injecteront près de 35 millions de dollars dans l'économie de la ville de Toronto.

Les manifestations de sports amateurs attirent un multitude de touristes au Canada et les Canadiens sont d'ailleurs passés maîtres dans l'organisation de ces manifestations d'envergure. Ainsi, au cours des dix jours qu'ont durés les Jeux olympiques d'hiver de Calgary, en 1988, les visiteurs ont dépensé jusqu'à 163 millions de dollars, et les retombées directes du tourisme ont duré trois ans.

Les 15e Jeux du Commonwealth, qui ont eu lieu récemment à Victoria, en Colombie–Britannique, ont également été des plus réussis. Ils ont attiré des visiteurs des quatre coins du monde, et ont réuni des membres de la communauté internationale dans un même esprit de solidarité et de paix. À Victoria, les Jeux du Commonwealth, qui combinaient la culture et les sports, ont favorisé l'émergence d'un sentiment d'appartenance au sein de la communauté internationale, la reconnaissance de notre patrimoine collectif et une plus grande appréciation de la diversité. Des athlètes handicapés ont pu, pour la première fois, prendre part aux Jeux, ce qui a démontré au reste du monde que le Canada constitue une destination accessible et accueillante pour tous, sans exception.

[*Texte*]

The Department of Canadian Heritage is linked into all of this and more, particularly as we look forward to the Pan American Games to be held in Winnipeg, Manitoba, in 1999, and to the Winter Olympic Games, which could be held in Quebec City in 2002.

In conclusion, Mr. Chairman, the government reorganization of last year has achieved its objective, and we expect more achievements. Today I have outlined only a handful of ways in which the Department of Canadian Heritage provides a unique, and I believe, invaluable contribution to Canada.

Mr. Chairman, to those who would oppose the passage of Bill C–53, I would say they should look at the record, consider the facts—I've given some of them today—and think again. They should put back that old saw that they may have been labouring under. On reflection, I think they will agree that the Department of Canadian Heritage provides many new, creative and valuable tools with which to strengthen our identity as a nation and promote the values that Canadians of every heritage share or hold dear.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chair: Thank you, Mr. Minister. On behalf of all committee members, I want to thank you for anticipating what I think many of our witnesses were planning to tell us. At the outset of your presentation you included the exciting news that there will be a specific reference to copyright in the same section of the act that refers to foreign investment.

• 1555

Mr. Dupuy: Mr. Chairman, perhaps I could follow up on what I said, if you would give the floor to Ms Guarnieri.

Ms Guarnieri (Mississauga East): Mr. Chair, I'd like to table, in both official languages, the amendment. Perhaps the clerk would be good enough to read it in both languages.

M. Plamondon (Richelieu): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je suis tout à fait d'accord que le ministre dépose des amendements. C'est son droit. Cependant, il a commencé dix minutes en retard et il doit repartir à 16h30. Je suppose que le ministre est intéressé à connaître le point de vue des membres du Comité et qu'on pourrait prolonger la séance de de 16h30 à 17 heures ou 17h15.

Le président: Un peu plus, si c'est possible. On pourrait ajouter quelques minutes pour compenser.

M. Plamondon: Je suppose que le ministre n'y va pas au compte–goutte quand il s'agit d'écouter les interventions pertinentes des membres du Comité. On suppose qu'il est ouvert à un dialogue franc, honnête et ouvert, et qu'il pourra rester jusqu'à ce qu'on puisse poser des questions.

Le président: Je suis certain que le ministre va faire de son mieux, étant donné son horaire chargé.

[*Traduction*]

Le ministère du Patrimoine canadien n'est pas étranger à tout cela, et il aura encore beaucoup à faire, surtout lorsque se tiendront en 1999, à Winnipeg, au Manitoba, les Jeux pan–américains, sans parler des Jeux olympiques d'hiver, qui auront peut–être lieu à Québec, en l'an 2002.

En conclusion, monsieur le président, il est clair que la réorganisation gouvernementale de l'année dernière a atteint son objectif, et nous nous attendons à plus encore. Aujourd'hui, je n'ai exposé que quelques–unes des caractéristiques qui marquent la contribution exceptionnelle et inestimable du ministère du Patrimoine canadien à la vie et à la réalité du Canada.

Ainsi, monsieur le président, je voudrais dire à ceux qui s'opposent au projet de loi C–53 d'étudier le dossier, d'interpréter les faits de façon objective—et je vous en ai mentionné quelques–uns—et de revoir leur position en conséquence. Ils devraient tirer leçon de l'histoire du bûcheron. À force de réflexion, ils s'apercevront que le ministère du Patrimoine canadien fournit plusieurs nouveaux outils créateurs et précieux qui nous permettent de renforcer notre identité collective et qui nous aident à promouvoir les valeurs que les Canadiens et les Canadiennes de toute origine partagent et chérissent.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Au nom de tous les membres du comité, je tiens à vous remercier d'avoir prévu ce que bon nombre de nos témoins avaient probablement l'intention de nous dire. Au début de votre exposé, vous nous avez annoncé une nouvelle très excitante en nous disant qu'il sera fait allusion au droit d'auteur dans la disposition de la loi qui touche à l'investissement étranger.

M. Dupuy: Monsieur le président, je pourrais peut–être ajouter quelque chose à propos de ce que j'ai dit, si vous cédiez la parole à M^me^ Guarnieri.

Mme Guarnieri (Mississauga–Est): Monsieur le président, j'aimerais déposer l'amendement, dans les deux langues officielles. Ce serait gentil à la greffière de nous le lire en français et en anglais.

Mr. Plamondon (Richelieu): Mr. Chairman, on a point of order.

I have nothing against the minister tabling the amendment. It's his right. However, he started 10 minutes late and he must leave at 4:30. I suppose that the minister would like to know the views of the members of the Committee and that we could sit till 5 or 5:15 instead of 4:30.

The Chair: A little longer, if it is possible. We could add a few minutes to our meeting to make up for the lost time.

Mr. Plamondon: I suppose that the minister is being careful when it comes to listening to the judicious comments of the members of the Committee. I suppose that he is open to frank and honest discussion and that he will be able to stay until we can ask him questions.

The Chair: I am sure that the minister will do his best, given his busy schedule.

[*Text*]

M. Plamondon: Cela veut dire quoi?

Le président: Il va rester pour un temps raisonnable, étant donné que M^me^ Finestone qui va nous rejoindre aussi. Donc, on va essayer d'accommoder tous ceux qui veulent poser des questions dans la mesure du raisonnable.

M. Plamondon: Jusqu'à ce que tous les membres du Comité aient eu leur tour?

Le président: On va essayer de faire en sorte que tout le monde puisse poser des questions.

M. Plamondon: Il faudrait que tous ceux qui veulent parler puissent poser au moins une question.

Le président: Oui.

M. Plamondon: D'accord.

Mme Gagnon (Québec): Cela veut–il dire que nous avons une période de sept ou dix minutes et que, par la suite, on pourra revenir?

Le président: C'est cela. Ce que je propose, c'est sept minutes pour chacun des partis jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de membres du Comité qui n'aient pas posé de questions. Ça va?

M. Plamondon: Ça peut aller.

Le président: D'accord.

The Chair: Can we hear the reading of the amendment, then?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I have a point of order, Mr. Chairman. I was under the understanding that we were going to be looking at this bill clause by clause on December 12. Given that this has just popped up today and given the agreement that we would be looking at this clause by clause on December 12, I would ask that this not be read and that we continue on with our business today, which is to ask questions of the minister and hear his presentation.

Ms Guarnieri: Aren't you curious?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Quite frankly, not today. We made an agreement, Mr. Chairman, that this would be done clause by clause on December 12.

The Chair: Fine. Anybody who's curious can come up and look.

Then I would propose

que nous procédions tout de suite au premier tour de sept minutes. Vous allez partager, monsieur Plamondon?

M. Plamondon: On peut entreprendre une discussion sur ce que madame a demandé, mais il serait bon savoir ce que le ministre a écrit dans l'amendement afin de pouvoir questionner les témoins qui vont venir après lui.

Le président: On va le distribuer.

Mme Gagnon: Je vais commencer la période des questions.

Bonjour, monsieur le ministre. On vous remercie de vous être présenté au Comité.

Vous dites que la loi n'est qu'une question de routine. Cependant, quand on soulève la question de l'identité canadienne, on voit que ce projet de loi ne doit pas être considéré comme une question de routine. Quand on évacue dans le projet de loi toute question se rapportant à une identité spécifique pour le Québec, on a lieu de s'inquiéter, monsieur le ministre.

[*Translation*]

Mr. Plamondon: What does that mean?

The Chair: He will stay for a reasonable period of time as Ms Finestone will also be joining us. Therefore, we will try to accommodate as best as we can all those who want to ask questions.

Mr. Plamondon: Until all members of the Committee have had their turn?

The Chair: We will try to give the floor to everybody.

Mr. Plamondon: All those who want the floor should be able to ask at least one question.

The Chair: Yes.

Mr. Plamondon: Alright.

Mrs. Gagnon (Québec): Does that mean that we will each have seven or ten minutes and more time afterwards?

The Chair: Yes. I would suggest that we allow seven minutes to each party until there are no more members of the Committee who didn't ask questions? Is that agreeable?

Mr. Plamondon: That will do.

The Chair: Okay.

Le président: Donc, pourriez–vous nous lire l'amendement?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'avais cru comprendre que nous allions examiner ce projet de loi article par article le 12 décembre. Étant donné que cela n'était pas prévu au programme et que nous nous étions entendus pour étudier le projet de loi article par article le 12 décembre, je demanderais qu'on ne lise pas l'amendement et que nous nous en tenions à nos travaux d'aujourd'hui, que nous nous contentions de poser des questions au ministre et d'entendre son témoignage.

Mme Guarnieri: N'êtes–vous pas curieuse?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): À vous dire franchement, pas aujourd'hui. Nous nous sommes entendus, monsieur le président, pour réexaminer le tout article par article le 12 décembre.

Le président: C'est parfait. Tous les curieux pourront venir voir de quoi il s'agit.

Je proposerais donc

that we start our seven–minute turns right away. You will be sharing, Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: We could discuss what Ms Guarnieri just said, but it would be good to know what the minister is proposing as an amendment in order to be able to ask questions to the witnesses who will follow him.

The Chair: We will distribute it.

Mrs. Gagnon: I will start the questioning.

Good afternoon, Mr. Minister. Thank you for appearing before us.

You say that the bill is a routine matter. However, when we raise the issue of Canadian identity, we see that the bill cannot be considered as a routine matter. When we suppress from the bill all matters dealing with a specific identity for Quebec, there is cause for concern, Mr. Minister.

[*Texte*]

J'aimerais savoir pourquoi il est si important aujourd'hui que ce projet de loi soit voté de façon si empressée. Hier, le Comité a tenté de bâillonner l'Opposition officielle quant à la venue de témoins qui voulaient venir nous dire ce qui, selon eux, devrait être modifié dans ce projet de loi.

Mais avant que vous ne répondiez, j'ai d'autres questions à vous poser, notamment sur l'article du projet de loi qui traite d'une seule nation. Vous savez très bien, monsieur le ministre, que le fait d'aborder, dans le projet de loi, la question d'une seule nation en est une sur laquelle le Québec ne peut être d'accord. D'ailleurs, au Québec, on a des statistiques, depuis 1976, qui démontrent que l'identité des Québécois par rapport à leur identité canadienne est en décroissance. Vous le savez très bien.

• 1600

J'ai des chiffres à porter à votre attention. En 1970, il y avait 44 p. 100 des Québécois s'identifiaient comme Canadiens français—ce sont des sondages très sérieux—, il y en avait 21 p. 100 qui s'identifiaient comme Québécois et 34 p. 100 qui s'identifiaient comme Canadiens. En 1992, il y en avait 26 p. 100 qui s'identifiaient comme Canadiens français, 54 p. 100 qui s'identifiaient comme Québécois et seulement 20 p. 100 qui s'identifiaient comme Canadiens. Donc, il ne s'agit pas d'un projet de loi qui traite d'une simple routine.

On se doit de se questionner sur votre volonté et votre empressement à faire adopter un projet de loi aussi rapidement. On a fait un gain hier, et je tiens à le souligner. Nous avons réussi à faire accepter par le Comité que des témoins soient entendus sur cette question.

J'aimerais également aborder un autre aspect de la Loi sur le Patrimoine canadien en ce qui a trait à l'identité. Avec ce projet de loi, il n'y aura qu'une seule identité au Canada. J'aimerais aussi aborder l'aspect de l'égalité entre les anglophones et les francophones. À ce titre, monsieur le ministre, j'ai beaucoup de réserves quant à cet article qui prévoit la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais, et la promotion et le développement des minorités francophone et anglophone au Canada.

Donc, il y a plusieurs exemples. On dit ce matin dans *LeDroit* qu'il y a 3 500 élèves du gouvernement ontarien à qui on a refusé un conseil scolaire homogène de langue française. C'est à Kingston, à Long Lake et dans d'autres provinces du Canada. Le commissaire aux langues officielles relate de telles histoires de mépris envers les francophones.

La Fédération des communautés francophones et acadienne a déclaré, au Comité mixte permanent sur les langues officielles, que 42 p. 100 des francophones vivant en région hors Québec ont moins d'une 13e année de scolarité. Il est évident que la politique du bilinguisme est un échec.

Il y a aussi la disproportion entre les ressources des réseaux français et anglais de la SRC et de la CBC. On sait qu'il y a 76 millions de dollars d'écart dans le financement de ces réseaux depuis 1976. Avant cette date, avant la venue du Parti québécois—je ne sais pas s'il y a un lien à faire—, il n'y avait aucune différence. Il y a un écart de 7 000$ à 18 000$ en ce qui a trait à la production de nouvelles, selon que l'on est au réseau francophone ou au réseau anglophone.

[*Traduction*]

I would like to know why it is so important that the bill be passed so quickly. Yesterday, the Committee tried to gag the Official Opposition because it wanted to hear witnesses who think that the bill should be amended.

Before you answer, I have other questions to ask you, especially about the clause in the bill dealing with a single nation. You know very well, Mr. Minister, that Quebec cannot agree with the fact that only one nation should be mentioned in the bill. In fact, we have statistics in Quebec since 1976 that show that Quebec identifies less and less to Canada. You know that for a fact.

I have some figures I would like to bring to your attention. In 1970, 44% of Quebeckers thought of themselves as French-Canadians—these are very serious polls—, 21% saw themselves as Quebeckers and 34% as Canadians. In 1992, 26% of Quebeckers thought of themselves as French-Canadians, 54% as Quebeckers and 20% only thought of themselves as Canadians. So this bill is not just a routine matter.

We can wonder about your desire and your urge to get this bill passed so quickly. We made some gains yesterday and I want to stress that. We got the Committee to hear witnesses on this issue.

I would also like to talk about the identity issue in the Canadian Heritage Act. With this act there would be only one identity in Canada. I would like to talk about the issue of equality between anglophones and francophones. On that chapter Mr. Minister, I must say that I have the greatest reservations on the clause that provides for the advancement of the equality of status and use of English and French and the enhancement and development of the English and French linguistic minority communities in Canada.

So there are several examples. This morning in *Le Droit* it says that the Ontario government refused the right for 3,500 students to have an exclusively French school board. This happened in Kingston, in Long Lake and in other provinces of Canada. The commissioner for official languages can tell a number of such stories of contempt for francophones.

The Fédération des communautés francophones et acadienne has said to the Joint Standing Committee on Official Languages that 42% of francophones outside Quebec do not have grade 13 education. It is obvious that bilingualism is a failure.

And then there is the gap in funding between the French and English arms of CBC. We know that since 1976 this gap amounts to $76 million. Before that, before the Parti québécois came to power—I don't know if there is a cause-and-effect relationship there—there was no difference. Just in the production of news there is a difference of $7,000 to $18,000 depending on whether you work for the francophone or the anglophone stations.

[*Text*]

On pourrait aussi parler de la Fonction publique. Bien qu'il n'y ait que 10 p. 100 d'anglophones au Québec, 52 p. 100 des postes sont bilingues, soit 15 000 postes sur 32 000.

Le président: Excusez–moi, madame.

Mme Gagnon: Non, mais j'aimerais que M. le ministre nous. . .

Le président: Vous avez pris cinq minutes pour poser vos questions. Cela ne laisse que deux minutes pour les réponses.

Mme Gagnon: D'accord. C'est la même chose dans les services de santé. Les francophones sont le cinquième groupe au Canada et la communauté vietnamienne, le seizième groupe, et nous avons tous les deux des services multi–ethniques. Cela veut dire que le Canadien francophone de la Colombie–Britannique doit parler l'anglais pour se faire entendre et obtenir des services pour sa communauté. Un Vietnamien a plus de chances de se faire entendre dans les différents services de santé.

On ne parlera pas du financement des communautés francophones et acadiennes. Vous avez d'ailleurs accepté des coupures de l'ordre de 5 p. 100.

Ce sont là toutes mes questions. Il n'y en a pas beaucoup, mais on n'a pas beaucoup de temps. Sept minutes, ce n'est pas beaucoup de temps pour aborder des questions aussi importantes. Donc, ne venez pas me parler d'égalité entre les francophones et les anglophones et ne venez pas me parler de l'«identité canadienne», parce que c'est une façon de faire en sorte que la société québécoise ne prenne pas sa place dans le Canada.

Vous avez parlé, monsieur le ministre, des deux solitudes. Vous avez dit qu'il n'y en avait pas. Lorsqu'on cite des chiffres comme ceux–là on ne peut que parler des deux solitudes. Pourquoi est–il nécessaire de dire que le Québec est inclus dans le Canada? C'est parce qu'il y a un problème.

Le président: Monsieur le ministre, vous avez 32 secondes pour répondre.

• 1605

M. Dupuy: J'ai entendu beaucoup de déclarations et peu de questions. Sur le peu de questions, il y en a quand même neuf. . .

Mme Gagnon: Trois.

M. Dupuy: Neuf. Je ne sais pas si je peux répondre en 32 secondes.

Mme Gagnon: Pourriez–vous nous écrire?

M. Dupuy: Je vais devoir ramasser cela un peu plus.

D'abord, je crois que vous m'avez mal entendu. Je n'ai pas dit que je considérais que ce projet de loi était un projet de routine. C'est l'inverse que j'ai dit. J'ai dit «on» a pu considérer ce projet comme un projet de routine. Au contraire, je considère que c'est un projet qui, visiblement, a suscité un long débat en Chambre, que j'ai pris la peine d'écouter. Donc, je remets tout cela en place tout de suite.

Vous avez parlé d'une seule nation canadienne. Je vous serais reconnaissant de signaler à mes collaborateurs que vous aurez l'occasion de voir un peu plus tard le texte exact de l'article qui traite d'une seule nation canadienne. Ce que j'ai vu dans ce projet de loi, ce sont des références à l'identité canadienne. Ce n'est pas la même chose.

[*Translation*]

And then there is the Public Service. Although anglophones constitute only 10% of the population of Quebec, of the 32,000 positions in that province 15,000 are bilingual, or 52%.

The Chair: Excuse me, Madam.

Mrs. Gagnon: No, I would like the minister to tell us—

The Chair: It has taken you five minutes to ask your questions. It only leaves two minutes for answers.

Mrs. Gagnon: Okay. The same goes for health services. Francophones are the fifth largest group in Canada while the Vietnamese community comes in sixteenth position and yet we both have multi–ethnic services. That is to say that the French–speaking Canadian in British Columbia must speak English to be understood and to obtain services for the community. A Vietnamese has a better probability of being understood in various health services.

And let's not even mention funding for the francophone and acadian communities. Indeed you mentioned cuts in the order of 5%.

Those are all my questions. There aren't very many of them, but we don't have much time. Seven minutes is not much for such important issues. So don't tell me about equality between French and English–speaking communities and don't tell me about "Canadian identity" because that would be the best way to ensure the exclusion of Quebec society from Canada.

Mr. Minister you said that the two solitudes don't exist. Yet when we see figures like these it is difficult not to speak of two solitudes. Why is it necessary to say that Quebec is part of Canada? Because there is a problem.

The Chair: Mr. Minister you have 32 seconds to give your answer.

Mr. Dupuy: I have heard many statements and few questions. But there are still nine. . .

Mrs. Gagnon: Three.

Mr. Dupuy: Nine. I do not know if I can answer them in 32 seconds.

Mrs. Gagnon: Could you do it in writing?

Mr. Dupuy: I will have to summarize it a little.

Firstly, I think you misunderstood me. I did not say that I consider this to be a routine kind of bill, but rather the opposite. I said "some" may have considered this bill as a matter of routine. On the contrary, I know that it has obviously given rise to a long debate in the House, a debate that I have taken the time to follow. So I wanted to clear that up right away.

You talked of a single Canadian nation. I would appreciate if you could show my staff—that you will meet a little later—the exact clause where there is any mention of a single Canadian nation. What I have seen in this bill are references to Canadian identity. It is not the same thing.

[*Texte*]

Mme Gagnon: Ah, non?

M. Dupuy: C'est un débat d'une nature tout à fait différente dans lequel vous cherchez à m'engager. Donc, je vous dis que je suis tout à fait prêt à m'engager dans le débat en ce qui concerne les nations, mais que ce n'est nettement pas ce que nous avons devant nous. Le projet de loi C–53 parle de l'identité canadienne.

Nous avons peut–être des vues différentes. . .

Mme Gagnon: Je voudrais juste vous dire quelque chose.

Le président: Non, non. Excusez–moi. Vous avez déjà posé des questions pendant sept minutes, madame Gagnon. C'est beaucoup.

M. Dupuy: Je sais que nous avons peut–être des points de vue différents, mais. . .

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): In terms of time, if the minister wants to continue answering, I would like it to go on their time in the next round. If not, we'll wait for the answer when it's their turn again.

The Chair: Let's see how long the answer takes, and then we'll try to move along and make sure everyone's accommodated one way or another. I certainly think it's not useful to ask seven minutes of questions.

M. Dupuy: Je parlais de l'identité canadienne. Nous avons peut–être des vues différentes. Je crois que cela existe. Il existe un pays et il existe une population diverse qui a des liens communs. C'est la nature de notre société.

Cela m'amène à votre commentaire sur la reconnaissance du Québec. Ce n'est pas le propos d'une loi qui crée un ministère. Cette loi donne certaines responsabilités à un ministre dans un cadre administratif ou quasi administratif. Le débat sur la reconnaissance du Québec, je suis prêt à le faire avec vous. Vous n'aurez pas de difficulté à le faire avec moi, puisque je suis un Québécois et que je connais les particularités de la société québécoise. Mais je ne crois pas qu'il soit approprié d'utiliser ce véhicule. Il y en a d'autres.

Pour ce qui est de l'égalité entre anglophones et francophones, faisons attention. Je ne sais pas de quelle façon je formulerai les choses. Ce dont il s'agit, c'est de donner une égalité de statut à deux langues, la langue française et la langue anglaise. Je sais que c'est un sujet de controverse, et nous en entendrons peut–être autour de cette table, mais je vous signale que c'est cela qui est en jeu. Je ne vois pas pourquoi l'une serait inférieure à l'autre et je ne vois pas en quoi la Loi sur les langues officielles donne une supériorité à l'une sur l'autre. Donc, c'est un autre sujet que vous soulevez, celui de l'importance des communautés qui pratiquent ces langues. C'est un sujet qui relève de la Loi sur les langues officielles. J'ai eu l'occasion d'en parler longuement au Comité sur les langues officielles.

Promouvoir les droits des communautés linguistiques, mais bien sûr. Il est indispensable, étant donné la Constitution et les lois linguistiques que nous avons, que ces lois et cette Constitution soient respectées. Je vous signale au passage que nous avons réinstauré le mécanisme de contestation judiciaire, il y a à peine quelques semaines, pour précisément assurer que ces droits soient respectés.

Pour ce qui est de la disproportion entre le réseau français et anglais de Radio–Canada, c'est un long argument qui n'a rien à voir avec le projet de loi C–53.

[*Traduction*]

Mrs. Gagnon: Oh, it is not?

Mr. Dupuy: You are trying to engage me in a totally different type of debate. And I am telling you that I am quite prepared to debate the issue of nations, but it is not at all what we have in front of us. Bill C–53 refers to a Canadian identity.

We may have different views on—

Mrs. Gagnon: I would just like to say one thing.

The Chair: No, no. I am sorry. You have already spoken during seven minutes to ask your questions, Mrs. Gagnon. It is a lot of time.

Mr. Dupuy: I know that we may have different views, but—

M. Ianno (Trinity—Spadina): À propos de temps, si le ministre souhaite continuer à répondre, j'aimerais que cela soit pris sur leur temps au deuxième tour. Sinon, nous attendrons la réponse au prochain tour.

Le président: Voyons combien de temps demande la réponse, et puis nous essayerons d'accélérer un peu les choses pour que tout le monde puisse être entendu d'une manière ou d'une autre. Il ne paraît certainement pas utile de poser des questions pendant sept minutes.

M. Dupuy: I was talking about Canadian identity. We may have different views on that. But I feel there is such a thing. There is a country and there is a diverse population with things in common. That is the nature of our society.

So it brings me to your comment on the recognition of Quebec. That is not the object of legislation intended to create a department. This act attributes a certain number of responsibility to a minister in an administrative or quasi–administrative framework. I am quite prepared to debate with you on the recognition of Quebec. You would have no difficulty doing that with me because I am a Quebecker and I know the characteristics of Quebec society. But I do not think it is appropriate to use this bill as a vehicle. There are other opportunities.

As for equality between French and English speakers, let us be careful. I do not know how I should put it. The object is to give equal status to two languages, i.e. French and English. I know it is a very controversial topic and it may cause some controversy around this table, but I wanted to indicate to you that that is the purpose. I do not see why one should be inferior to the other and I do not see how the Official Languages Act might put one above the other. So you also raised as an issue the importance of the communities speaking those languages. That is in purview of the Official Languages Act. I have had the opportunity to speak at great length on that subject to the Official Languages Committee.

To promote the rights of linguistic communities, of course! With our Constitution and our legislation on languages, it is absolutely necessary if we want that legislation and the Constitution to be enforced. I might remind you in passing that we have brought back the court challenges process just a few weeks ago precisely to make sure that these rights are respected.

As for the gap between the English and French arms of CBC, that is an old argument that has nothing to do with Bill C–53.

[*Text*]

Là aussi, c'est un débat qu'on peut faire. Il y a des questions de coûts et des questions de public, et vous serez probablement mieux renseignée sur tout le détail de cela par les représentants de la Société Radio–Canada, qui est une société autonome, que par le ministre du Patrimoine canadien. Comme je vous le dis, c'est un autre débat que vous ouvrez, et je ne crois pas qu'il soit directement relié au projet de loi C–53. La même chose peut se dire sur les services de santé en français ou en anglais: nous sommes très loin de C–53.

Finalement, sur le financement des communautés francophones et acadiennes, vous aurez pu constater que j'ai pris certaines mesures pour exempter des réductions budgétaires les aspects les plus névralgiques de la question de la gestion scolaire, qui est absolument névralgique.

Si on pense que nous vivons dans une période d'abondance budgétaire, on ne voit pas clairement ce qui se passe sous notre horizon.

Donc, tous vos sujets sont des sujets de long débat. J'ai déjà dépassé les 30 secondes qui m'étaient allouées. Je m'en excuse, monsieur le président.

Le président: Merci bien, monsieur le ministre.

Mrs. Brown.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, welcome to our committee meeting this afternoon. It is a pleasure to see you again, believe it or not. In any event, I'm going to focus on expenditures in my question today and I do have just one question to ask you. I'd like to give a bit of a preamble before I do that.

The government reorganization within this department is supposed to save money. There really was no mention in the dissertation that you gave us today of any cost–saving items. You talked about creative and valuable tools, but how that equates or is analogous to cost saving I'm not sure.

The parliamentary secretary suggested to me on one occasion that this bill, this restructuring, would indeed save $7 million, but although we've had a request in since the beginning of October for a breakdown of those alleged savings, they have not come to me. We're looking at a looming deficit of $43 billion, so it kind of made my eyes roll a bit when I heard about a $7 million cost saving.

Mr. Minister, I would like you to explain exactly where and how this bill is going to save any money, especially when it authorizes the spending of money. Indeed, your expanded powers to spend money are included within the bill itself, because there is of course that royal recommendation within the bill.

So there are two sides here. We have no evidence of cost saving, except perhaps some restructuring savings of an alleged $7 million, but you also have enhanced powers to spend more as a minister within this Department of Canadian Heritage. That was my question.

Mr. Dupuy: Before I respond to the first half of your question, let me return the compliment. I'm very pleased to be here receiving your questions and trying to answer them the best I can.

[*Translation*]

• 1610

There is another debate we could have. There are questions of cost and of audiences; you can probably get better information on the details from the spokespeople for Société Radio–Canada, an arm's length corporation, than from the Minister of Canadian Heritage. As I was saying, you are engaging in a totally different debate and I see no direct relationship to Bill C–53. The same is true for health services in French or in English: we are a long way from Bill C–53.

And finally, on the issue of funding for francophone and acadian communities, you may have noticed that I have taken steps to exempt from the budget cuts the most sensitive aspects of school management, which is an absolutely essential issue.

Those who think that we live in times of plenty cannot see clearly our horizon.

Again all the issues you have raised could be debated at great length. I have gone well over the 30 seconds that had been allocated to me. I apologize for that, Mr. Chairman.

The Chair: Thank you very much, Mr. Minister.

Madame Brown.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du comité. Croyez–le ou non, c'est un plaisir que de vous revoir. Mais aujourd'hui je vais parler de dépenses, et je n'ai qu'une seule question à vous poser. J'aimerais toutefois la faire précéder d'un préambule.

La restructuration du ministère est censée permettre des économies. Or, dans la dissertation que vous nous avez faite aujourd'hui, vous n'avez pas mentionné d'économies spécifiques. Vous avez parlé d'instruments créateurs et utiles, mais en quoi cela permet des économies, je n'en suis pas certaine.

La secrétaire parlementaire m'a dit un jour que ce projet de loi, cette restructuration, permettrait des économies de 7 millions de dollars, mais bien qu'au début d'octobre déjà nous ayons demandé la ventilation de ces prétendues économies, je n'ai encore rien reçu. Nous sommes menacés d'un déficit de 43 milliards de dollars, alors quand on me parle d'économies de 7 millions de dollars, j'ai envie de hausser les épaules.

Monsieur le ministre, j'aimerais que vous nous expliquiez exactement comment ce projet de loi va permettre de faire des économies et où, puisqu'il autorise des dépenses. En effet, le projet de loi étend votre pouvoir de dépenser puisqu'il inclut la proclamation royale.

Il y a donc deux choses. D'une part, nous n'avons aucune preuve d'économies, sauf peut–être les 7 millions de dollars qui sont censés découler de la restructuration, mais, d'autre part, vous avez en tant que ministre de ce ministère du Patrimoine canadien le pouvoir de dépenser davantage. C'est donc là ma question.

M. Dupuy: Avant de répondre à la première partie de votre question, permettez–moi de vous renvoyer le compliment. Je suis ravi d'être ici pour entendre vos questions et essayer d'y répondre de mon mieux.

[*Texte*]

On the savings that have been created by the reorganization itself, your figure is correct, it's $7.3 million. Other savings have been achieved at the ministerial level. There were five ministers at one stage dealing with elements of my portfolio. All of these cabinet posts, or four out of five, have been collapsed and therefore there have been savings there. I do not have the exact figure here. If you wish to have the absolute detail about the $7.3 million, perhaps you can ask questions tomorrow to the officials who do the accounting.

On the authority to spend money, I think I would make a distinction between spending money and having authority to spend. It is not because you have authority to spend that you do spend. The authority contained in the bill is just an authority. The process through which you reduce spending is the budgetary process.

A minister cannot spend at will. He has authority under his legislation to spend, but the amount of money he can spend comes through the budget and the estimates, which are subject to parliamentary scrutiny and approval. So I have difficulty in agreeing with the proposition that because the minister has authority this means necessarily that he spends more.

• 1615

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Minister, with all due respect, though, this authority does represent new spending. It's an authority now that you have to spend, and to spend in new areas, as in the capacity of this new restructuring of the Department of Canadian Heritage.

The point I want to leave you with is that it is a new element within the restructuring and within the bill. For me, authority does have a somewhat different meaning than for you. It will be an interesting transcript to keep over time and to come back to. I hope you never have to, shall we say, *manger les mots* .

Mr. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Thank you, Mr. Minister, and your fellow panellists.

You say on page 1 of your presentation that your ministry is streamlining the business of government; and yet you also made a reference on page 8, where you're dealing with the information highway, to how the Department of Heritage participated with the Department of Industry in a study.

I'm looking at Bill C-53 and I'm looking at the department you are setting up, and the Department of Industry as well. We're looking at a fair amount of overlap here. You were doing essentially the same thing as the Department of Industry in regard to telecommunications, cable through the information highway. I wonder about amateur sports and the Department of Health, the Department of Environment, Citizenship and Immigration and Multiculturalism. There seems to be a department here that is doing much the same as many other departments.

Do you sense this overlap? Do you see there could be more savings than the $7.3 million if the overlap did not occur?

[*Traduction*]

À propos des économies obtenues par la réorganisation, vous avez raison, il s'agit bien de 7,3 millions de dollars. D'autres économies ont également été réalisées au niveau des ministres. À une époque, cinq ministres s'occupaient de différents éléments de mon porte-feuille. Tous ces postes ont été fusionnés en un seul et cela permet aussi des économies. Je ne peux pas vous donner de chiffre exact là-dessus. Si vous voulez avoir tous les détails concernant les 7,3 millions de dollars, je vous conseillerais de poser la question demain aux fonctionnaires chargé de la comptabilité.

Quant à l'autorité de dépenser, il faut, me semble-t-il, faire une distinction entre dépenser et avoir l'autorité pour le faire. Ce n'est pas parce que vous avez l'autorité de dépenser que vous allez forcément dépenser. L'autorité que confère ce projet de loi n'est rien de plus que cela: une autorité. La réduction des dépenses passe elle par le processus budgétaire.

Un ministre ne peut pas dépenser selon son bon plaisir. La loi l'autorise à dépenser, mais le montant dont il dispose est fixé dans le cadre du budget et des prévisions budgétaires, lesquels sont soumis à l'examen et à l'approbation du Parlement. J'ai donc quelques difficultés à accepter votre point de vue selon lequel le ministre dépensera forcément davantage puisqu'il en a l'autorité.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Sauf votre respect, monsieur le ministre, cette autorité représente une nouvelle possibilité de dépense. Vous avez désormais le pouvoir de dépenser dans de nouveaux secteurs en votre capacité de ministre de ce ministère restructuré du Patrimoine canadien.

Ce que je tenais à souligner, c'est qu'il s'agit d'un élément nouveau dans la restructuration et dans le projet de loi. Cette autorité a pour moi un sens un peu différent de celui que vous lui attribuez. Ce sera intéressant de relire le compte rendu de cet échange dans l'avenir. J'espère que vous n'aurez jamais, si je puis dire, *mangé vos mots*.

M. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Monsieur le ministre, je vous remercie, ainsi que vos collaborateurs.

Vous dites à la première page de votre déclaration que votre ministère rationalise les activités du gouvernement; pourtant, à la page 8, à propos de l'autoroute de l'information, vous expliquez que le ministère du Patrimoine a participé à une étude avec celui de l'Industrie.

Si j'examine le projet de loi C-53, et le ministère qu'il crée, en plus du ministère de l'Industrie, cela fait beaucoup de chevauchement. Vous faisiez anciennement la même chose que le ministère de l'Industrie dans le secteur des télécommunications, de l'autoroute de l'information. Je me demande ce qu'il en est à propos du sport amateur et du ministère de la Santé, du ministère de l'Environnement, ou de celui de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme. J'ai l'impression que nous avons ici un ministère qui fait essentiellement ce que font déjà beaucoup d'autres.

Avez-vous aussi le sentiment d'un chevauchement? Pensez-vous que sans ce chevauchement il serait possible d'économiser plus que 7,3 millions de dollars?

[*Text*]

Mr. Dupuy: I readily understand your puzzlement. Let me not give you a long explanation on each and every point, but let me take the information highway because you mentioned it first and I think it is very important. This is the biggest piece of action of all.

The Minister of Canadian Heritage is communications minister, and as communications minister he's responsible for the Broadcasting Act, which sets out powers and responsibilities. The Minister of Industry is the telecommunications minister, and the Telecommunications Act contains a certain number of powers and responsibilities. The two coexist, but they are not overlapping. The two pieces of legislation were designed precisely to define areas that are adjacent to each other but do not overlap.

In practical terms, what I'm telling you—and you may wish to read the act and you will readily see what I mean—is that I'm responsible, for instance, for the cable operators, I'm responsible for the radio operators, the broadcasters in a general sense. The minister of telecommunications is responsible for the telephone companies and satellites. Now, when you talk about the information highway, how can you have only one minister involved? The information highway is the result of the convergence of these various industries and the convergence of communications and telecommunications.

• 1620

So it may be that in ten years' time there will not be two pieces of legislation. It may be that there will be only one act that creates one department dealing with these matters, but at this stage of the development, we have to work together. We should not overlap—we have our own responsibilities—but we have to work in tandem so that we design a policy that fits convergence.

Mr. Ianno: Thank you, Mr. Minister. Having spoken to you in the last little while about copyright and foreign investment, I'm pleased to see an amendment is coming forward. I was hoping, even though it's not official in terms of an amendment, you might be able to describe what the amendment that's being presented means to you.

Mr. Dupuy: Copyright of course is made up of a number of different pieces. Some are related to trademarks and to various rights, which are basically related to industrial rights, but under copyrights you also have what is named in French *le droit d'auteur*, which is really something quite different. Unfortunately the English language does not distinguish. It has no specific word for the *droit d'auteur*.

These are basically the rights of creators in the artistic fields or the cultural industries. The creators create a product, to use an economic word, and therefore have a right on the use of that product. Of course it could be said they sell it, to begin with, to whoever produces or will market, and their right ends there, but the very notion of *droit d'auteur* is that it flows over the life of the product for a number of years.

[*Translation*]

M. Dupuy: Je comprends très bien votre confusion. Je ne vais pas vous expliquer en long et en large chaque point, mais permettez–moi de prendre l'autoroute de l'information comme exemple, puisque c'est celui que vous avez mentionné en premier, et qu'il est par ailleurs très important. C'est le plus gros morceau de tous.

Le ministre du Patrimoine canadien est ministre des Communications, et en cette qualité, il est chargé de l'application de la Loi sur la radiodiffusion, laquelle établit son pouvoir et ses responsabilités. Le ministre de l'Industrie est ministre des Télécommunications, et la Loi sur les télécommunications lui confère un certain nombre de pouvoirs et de responsabilités. Les deux coexistent, mais ne se chevauchent pas. Les deux lois ont été conçues de manière à définir avec précision des secteurs qui se touchent, mais ne se chevauchent pas.

Sur le plan pratique, cela signifie—et si vous lisez la Loi vous comprendrez immédiatement ce que je veux dire—que je suis responsable, par exemple, des câblodiffuseurs, des radiodiffuseurs et de la radiodiffusion en général. Le ministre des Télécommunications est responsable pour sa part des compagnies de téléphone et de satellites. En ce qui touche à l'autoroute de l'information, comment pourrait–on limiter l'intervention à un seul ministre? Cette autoroute est le produit de la convergence de ces divers secteurs industriels et de la convergence des communications avec les télécommunications.

Peut–être que dans 10 ans il n'y aura plus deux textes de loi, mais un seul créant un ministère chargé de toutes ces questions; cependant, pour le moment, nous devons travailler ensemble. Il ne doit pas y avoir chevauchement—nous avons chacun nos responsabilités—mais nous devons travailler en tandem à l'élaboration d'une politique qui tienne compte de la convergence.

M. Ianno: Je vous remercie, monsieur le ministre. Comme je vous ai parlé il n'y a pas très longtemps de la question des droits d'auteur et des investissements étrangers, j'ai appris avec plaisir qu'on préparait un amendement. Même s'il n'est pas encore officiel, j'espérais que vous pourriez vous expliquer ce que cet amendement signifie pour vous.

M. Dupuy: Le copyright est bien sûr composé de diverses facettes. Il y a les marques de commerce et autres droits essentiellement de nature industrielle, mais il y a aussi ce que nous appelons en français le droit d'auteur, et qui est en fait quelque chose de tout à fait différent. Malheureusement, l'anglais ne fait pas la distinction. Il n'a pas de mot spécial pour traduire la notion de droit d'auteur.

Il s'agit essentiellement des droits des créateurs artistiques et culturels. Le créateur crée un produit, pour utiliser un terme emprunté à l'économie, et il a par conséquent un droit sur l'utilisation de ce produit. On pourrait bien sûr dire qu'une fois le produit vendu, le droit de l'auteur s'éteint et est transféré à celui qui reproduit ou commercialise le produit, mais le concept même des droits d'auteur veut dire rétention du droit pendant la durée de vie du produit, au moins pendant un certain nombre d'années.

[*Texte*]

As such, *le droit d'auteur* is a very important source of revenue for those who create. When I say "create", I do not mean only the author of the play or of the song, but also those who make it a reality—the players, the interpreters, the singers, etc. These people will derive money from the copyrights.

This is where the Minister of Canadian Heritage has responsibility, because I have responsibility for the cultural industries and for all the people—the artists—intimately connected to the cultural industries.

I think it is fair to this very large and important community in Canada—the community of creators, artists and interpreters—that the duties of the Minister of Canadian Heritage vis-à-vis them be recognized in Bill C-53. I'm delighted that my colleagues agreed to that. That is the reason behind this amendment.

Mr. Ianno: Thank you, Mr. Minister. Many of the artists in our community of Trinity—Spadina are very pleased this will be coming forward under your auspices.

Mr. McKinnon: Greetings, Mr. Minister.

The incorporation of a multitude of smaller components—like Sport Canada, the Status of Women and Parks Canada—into this department have been a puzzle to some people. In particular with regard to Parks Canada, I'd be very interested in your comments as to why this particular component is part of your portfolio and not, say, in Environment Canada.

Mr. Dupuy: There is a long history in Parks Canada. It leads back to the 1800s—1880 or 1883. They've been part of a number of departments. Before being in Environment they were in Northern Affairs.

• 1625

Why Heritage? I think the logic I see in this is that Heritage manages some important assets that form part of our identity. Heritage manages, for the same reason, historic sites and monuments. They are part of the heritage of all Canadians. That is the logic to having parks there.

Everything is relative, but if you place them as they were in environment, parks are more than a place where you protect the environment. Of course you have to protect the environment; otherwise parks would deteriorate. But at the same time, you have to make them accessible. You have to make sure they are enjoyed by Canadians. As I said, you have to make sure they make a contribution to tourism as well as the other assets belonging to all Canadians, assets in our heritage.

Therefore, there has to be a certain balance in the policy governing the parks. I have tried since I became minister responsible for parks to develop some policies regarding parks that will permit this balance and protect the ecology but that will at the same time permit a rate or level of development that will not endanger the pristine nature of these considerable assets.

In a nutshell, it's because they were regarded as part of the heritage of all Canadians rather than as an area of preservation of ecology alone—in which event, if they had been that and that alone, they might have found a better place somewhere else.

[*Traduction*]

Le droit d'auteur est à ce titre une source essentielle de revenu pour les créateurs. Quand je dis «créateurs», je ne pense pas seulement à l'auteur de la pièce ou de la chanson, mais à tous ceux qui contribuent à en faire une réalité, c'est-à-dire les comédiens, les interprètes, les chanteurs, etc. Tous ces gens encaissent des droits d'auteur.

Et c'est là qu'intervient la responsabilité du ministre du Patrimoine canadien, puisqu'il est responsable des industries culturelles et de tous les intervenants—les artistes—qui font intimement partie de l'industrie culturelle.

Il me paraît juste à l'endroit de cette collectivité extrêmement étendue et importante au Canada—je veux dire la collectivité des créateurs, des artistes et des interprètes—que les responsabilités du ministre du Patrimoine canadien à leur endroit soient reconnues dans le projet de loi C-53. Je suis ravi que mes collègues soient du même avis. Et c'est la raison qui nous a conduits à présenter cet amendement.

M. Ianno: Je vous remercie, monsieur le ministre. Bien des artistes de Trinity—Spadina sont enchantés que cet amendement soit présenté sous vos auspices.

M. McKinnon: Bonjour, monsieur le ministre.

L'inclusion d'une multitude d'éléments des plus modestes, tels Sports Canada, Condition féminine Canada et Parcs Canada, a étonné certaines personnes. En ce qui concerne Parcs Canada en particulier, j'aimerais beaucoup que vous nous expliquiez pourquoi cela fait désormais partie de votre portefeuille plutôt que d'Environnement Canada, par exemple.

M. Dupuy: Les antécédents pour Parcs Canada remontent très loin, aux années 1800—1880 ou 1883. Le service a fait partie de nombreux ministères. Avant d'être à l'environnement, il faisait partie des Affaires du Nord canadien.

Pourquoi le Patrimoine? Cela me paraît logique puisque le Patrimoine gère les biens importants qui constituent notre identité. C'est pour la même raison que le ministère du Patrimoine gère les lieux et monuments historiques. Ils font partie du patrimoine de tous les Canadiens. Il est donc logique que les parcs soient du nombre.

Rien n'est absolu, mais les parcs ne sont pas seulement un endroit où protéger l'environnement. Bien entendu, l'environnement doit y être protégé, sans quoi les parcs se dégraderaient. Mais il faut aussi qu'ils soient accessibles. Il faut s'assurer que les Canadiens puissent en profiter. Il faut veiller, comme je l'ai dit, à ce qu'ils contribuent au tourisme autant que d'autres biens appartenant à tous les Canadiens, d'autres actifs qui font partie de notre patrimoine.

Il importe donc de trouver un équilibre dans la politique de gestion des parcs. Depuis que j'ai pris en main la responsabilité des parcs, j'ai essayé d'établir des politiques qui aboutissent à cet équilibre et qui permettent de protéger le milieu sans pour autant empêcher un certain niveau de développement qui ne mette pas en péril la pureté naturelle de ces biens importants.

En résumé, c'est parce que les parcs sont considérés comme des éléments du patrimoine de tous les Canadiens plutôt que comme des réserves écologiques seulement. Car si cela avait été le cas, s'ils n'avaient été rien de plus que cela, ils auraient probablement été mieux ailleurs.

[*Text*]

Mr. Gallaway (Sarnia—Lambton): Thank you, Mr. Minister. Actually, since you've brought along your staff with you, I want to pose a question to your lawyer through you.

I'd like to talk about the process of examining the legislation, in particular this bill. I have a very brief question in terms of the rules of natural justice, a process that applies in this room also. Would you find it peculiar, in light of the rules of natural justice, if I were to suggest that if fewer than 30 witnesses appeared before this committee, this would result in a scandalous injustice in terms of examining this bill?

Ms Beverley Wilton (General Counsel, Department of Canadian Heritage): Is this a serious question?

Mr. Gallaway: This is a serious question.

Ms Wilton: All right. As far as I'm concerned, the democratic process results in the development of laws. I'm not an expert in parliamentary procedure. I do know something about natural justice, and I'm not sure the two necessarily coincide at all.

Mr. Gallaway: I agree.

Ms Wilton: It would be my view, speaking just extemporaneously, that 10 witnesses, 30 witnesses, or 60 witnesses could all result in natural justice, but I don't express a view on the legality of the process.

Mr. Gallaway: Thank you. That's my only question.

Le président: Monsieur Plamondon, vous avez une question?

M. Plamondon: Je ne sais pas pourquoi vous insistez tant sur le mot «une».

Le président: À cause de la gracieuse bonté du président pendant l'intervention de votre collègue.

M. Plamondon: J'aurai quelques remarques avant ma question, monsieur le président.

Le président: J'espère que ce ne sera pas comme hier, monsieur Plamondon.

M. Plamondon: Monsieur le ministre, vous avez fait certaines observations à M^me^ Gagnon. Vous avez dit qu'à votre avis, le projet de loi ne faisait pas référence à une seule nation. Je crois vous avoir entendu dire cela lorsque vous avez répondu à M^me^ Gagnon.

Je suis surpris de voir qu'on dise au premier paragraphe de la page 3 du projet de loi:

. . .pour ce qui a trait aux lieux naturels et historiques d'importance pour la nation. . .

Également, à la page 2, au premier paragraphe, on parle de l'«importance pour la nation». Votre réponse me surprend, mais je ne veux pas faire un débat philosophique. Je sais qu'avec vos qualités de diplomate international, nous pourrions en parler longtemps.

[*Translation*]

M. Gallaway (Sarnia—Lambton): Je vous remercie, monsieur le ministre. Puisque vous êtes accompagné de vos collaborateurs, j'aimerais, par votre entremise, poser une question à votre avocat.

Je souhaiterais parler du processus d'examen de la loi, et en particulier de celle–ci. J'ai une question concernant les règles de la justice naturelle, processus qui s'applique ici également. Trouveriez–vous étrange qu'à la lumière des règles de la justice naturelle je prétende que n'ayant entendu que 30 témoins, ce Comité commettrait une injustice scandaleuse dans le cours de l'examen de cette loi?

Mme Beverley Wilton (avocate générale, ministère du Patrimoine canadien): Êtes–vous sérieux?

M. Gallaway: Je suis sérieux.

Mme Wilton: Très bien. J'estime pour ma part que le processus démocratique aboutit à l'élaboration de lois. Je ne suis pas experte en procédure parlementaire. J'ai des notions sur la justice naturelle, et je ne suis pas certaine qu'il y ait un rapport entre les deux.

M. Gallaway: Je pense comme vous.

Mme Wilton: À première vue, je dirais que la justice naturelle peut être satisfaite avec 10, 30 ou 60 témoins, mais je ne peux me prononcer sur la légalité de la procédure.

M. Gallaway: Je vous remercie. C'est ma seule question.

The Chair: Would you like to ask one question, Mr. Plamondon?

Mr. Plamondon: I don't know why you stress the word "one".

The Chair: Because of the graciousness the Chair showed during your colleague's intervention.

Mr. Plamondon: Before I ask a question, Mr. Chairman, I have a few comments.

The Chair: I hope, Mr. Plamondon, that we will not have a repeat of what happened yesterday.

Mr. Plamondon: Mr. Minister, you made a few comments in response to Mrs. Gagnon. You said that in your view the Bill did not make reference to a single nation. I believe I heard you say that in your answer to Mrs. Gagnon.

I read with surprise at the top of page 3 of the Bill:

. . .heritage and areas of natural and historical significance to the nation. . .

And on page 2 as well, at the top of the page, it says "historical significance to the nation". I'm surprised by your answer but I do not wish to start a philosophical debate. Knowing your diplomatic skills at the international level it could be a long debate.

• 1630

Je voudrais revenir à l'aspect du droit d'auteur et vous dire ma surprise de voir que vous n'avez découvert qu'aujourd'hui les vertus de placer le droit d'auteur dans vos prérogatives de ministre.

Cependant, la formulation que vous donnez à votre alinéa j) m'apparaît d'une rare faiblesse. Vous dites:

I'd like to come back to copyright to tell you how surprised I was to see you discover only today the advantages of putting copyright in your ministerial prerogatives.

But the wording of paragraph j) seems particularly weak. It says:

[*Texte*]

j) la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et au droit d'auteur;

Donc, vous vous contenterez de formuler et le ministre de l'Industrie gérera. Cela est en complète contradiction avec ce que demandent les créateurs et les titulaires de droits d'auteur. Ils réclament la pleine juridiction de votre ministère dans ce domaine–là. Je n'ai pas à vous rappeler combien de fois deux ministères touchent au même domaine. Cela pose tout un problème. Je vous rappelle tout le problème de Ginn Publishing, lors de la vente. C'est le ministère de l'Industrie qui a décidé même si l'orientation culturelle de l'autre ministère était de protéger les institutions de publication au Canada. Mais le ministère de l'Industrie a géré.

Dans ce sens–là, je me demande si vous reconnaissez que ce partage ralentit la réforme du droit d'auteur qu'on attend depuis le printemps. Il neige maintenant, comme vous l'avez remarqué. La dernière fois que vous êtes venu ici, vous nous aviez promis cela pour le printemps, mais il neige maintenant et on n'a toujours pas la réforme du droit d'auteur.

Reconnaissez–vous qu'il serait mauvais d'avoir un partage du droit d'auteur? Il pourrait arriver qu'un ministre du Patrimoine canadien soit dans une situation de faiblesse par rapport à un ministre de l'Industrie. Par exemple, le ministre aurait eu des problèmes de conflits d'intérêts, ce qui ne vous exclut pas pour le moment, monsieur le ministre. Donc, un ministre du Patrimoine canadien en état de faiblesse par rapport à un ministre de l'Industrie en état de force pourrait affaiblir la position et la défense des auteurs, des créateurs et des titulaires de droits d'auteur.

Reconnaissez–vous qu'à travers le droit d'auteur et le *copyright*, il y a deux visions qui s'affrontent? Telle est, je pense, la question. Il y a deux visions. Reconnaissez–vous qu'il y a deux visions, une vision que certains appellent la vision canadienne, qui renforcerait l'identité canadienne et l'identité québécoise pour les créateurs, et une vision américaine, qui est celle du ministre de l'Industrie?

Le président: Monsieur Plamondon, c'est une belle question, mais elle a déjà duré quatre minutes. J'aimerais bien entendre la réponse.

M. Plamondon: Cinq secondes pour finir?

Le président: Seulement cinq secondes, monsieur Plamondon.

M. Plamondon: Autrement dit, le ministre de l'Industrie a une vision apparentée à la vision américaine du droit d'auteur et du *copyright*, c'est–à–dire la défense des diffuseurs et des consommateurs, tandis que votre ministère assure plutôt la défense des droits d'auteurs et des titulaires de brevets.

Y a–t–il une grande différence entre ces deux visions qui vous empêche de déposer votre projet de loi sur le droit d'auteur?

M. Dupuy: D'abord, permettez–moi de vous dire que vous n'attirez pas beaucoup la sympathie du ministre du Patrimoine canadien en saisissant l'occasion de cette rencontre pour faire des *innuendoes* au sujet de soi–disant conflits d'intérêts. Donc, je vous renvoie la balle très durement. Ce n'est pas l'endroit pour discuter de ces choses et je trouve cela tout à fait condamnable.

M. Plamondon: Répondez à ma question maintenant.

M. Dupuy: C'est ce que je vais faire.

[*Traduction*]

j) the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright;

So you would only be formulating something that the Minister for Industry would be managing. This is in total contradiction with what creators and copyright holders are asking for. They are asking for a full jurisdiction of your department on that area. I don't have to remind you how often two departments are dealing with the same area. This is really a problem. I will remind you the problem we had with Ginn Publishing during the sale. The Department of Industry did decide even if the cultural orientation of the other department was to protect publishing institutions in Canada. But the Department of Industry did manage the case.

In that regard, I'm wondering if you recognize that such a sharing of jurisdiction is slowing down the copyright reform which we have been expecting since spring. Last time you were here, you promised it for spring, but it is now snowing and we don't have that copyright reform still.

Would you agree that it would be a bad thing to have a sharing of copyright? It might so happen that a minister of Canadian Heritage be placed in a weak position compared to a minster of Industry. For instance, the minister might have had conflict of interest problems, which does not exclude you so far, Mr. Minister. So Heritage Canada Minister in a weak position compared to an Industry Minister in a strong position might weaken the status and the protection of authors, creators and copyright holders.

Do you agree that with the copyright and *droit d'auteur*, we have two different visions? Such is the problem. We have two visions. Do you agree that there are two visions, one vision which some would call the Canadian vision, which would strengthen the Canadian identity and the Quebec identity for creators, and an American vision, which is the Industry Minister's vision?

The Chair: Mr. Plamondon, this is a very nice question, but it took you four minutes to ask it. I'd like to know the answer.

Mr. Plamondon: Five more seconds to finish off?

The Chair: Only five seconds, Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: In other words, the Industry Minister has a vision which is related to the American vision of copyright and *droit d'auteur*, that is the protection of broadcaster and consumers, whereas your department is taking on the protection of copyrights and patent holders rather.

Is there a big difference between those two visions which is preventing you from tabling your bill on copyright?

Mr. Dupuy: First of all, let me tell you that you are not gaining the Canadian Heritage Minister's sympathy by taking advantage of this meeting to make innuendos about alleged conflicts of interests. So I'll be answering in a hard way. This is not the place to discuss such matters and I find this totally wrong.

Mr. Plamondon: Would you please answer my question now.

Mr. Dupuy: I am going to answer it.

[*Text*]

M. Plamondon: Merci.

M. Dupuy: Vous auriez pu vous contenter de les poser.

M. Plamondon: Alors, contentez–vous d'y répondre.

M. Dupuy: Comme je l'ai expliqué il y a quelques instants, dans le *copyright*, il y a trois éléments importants: les brevets, les licences d'exploitation et les droits d'auteur. Les deux premiers sont essentiellement une matière qui concerne les industries. La troisième est une matière, comme je l'ai expliqué il y a quelques instants, qui concerne les créateurs.

Transférer l'ensemble du *copyright*—puisque c'est la loi que nous avons en ce moment—au Patrimoine canadien est une chose qui est difficilement concevable et que, certainement, je ne recommanderais pas, car je n'ai pas du tout l'intention d'être responsable des brevets industriels.

• 1635

Je ne vois pas en quoi cela devrait concerner un ministre qui a déjà des responsabilités très étendues.

Je crois que la bonne façon de fonctionner, comme cela fonctionne dans d'autres domaines du gouvernement, est d'avoir des responsabilités partagées entre deux ministres.

Ce que vous dites au sujet de la force d'un ministre ou de l'autre, ce sont des hypothèses. Je ne crois pas qu'il y ait eu jusqu'à présent—peut–être que vous êtes mieux renseigné que moi—de difficultés entre le ministre de l'Industrie et le ministre du Patrimoine canadien pour rédiger des amendements à la loi sur le *copyright*.

Vous vous étonnez que cela prenne un certain temps. Vous devez savoir que ce sont des domaines qui sont vastes, qui sont compliqués et qui touchent des intérêts considérables. Au lieu de prendre des décisions dans une tour d'ivoire, nous avons tous les deux décidé de prendre les décisions dans ce domaine en consultation avec les gens qui seront touchés par cette réforme du droit d'auteur.

Donc, je crois qu'il est tout à fait légitime d'avoir une équipe de deux ministres plutôt qu'un seul ministre, parce qu'inévitablement, vous auriez un aspect ou un autre du *copyright* qui serait hors de propos dans l'un ou l'autre des deux ministères.

M. Plamondon: Allez–vous l'adopter avant Noël?

M. Dupuy: Je réponds brièvement à votre question, parce que, visiblement, vous ne vous êtes pas renseigné ou vous ne m'avez pas écouté. J'ai annoncé cela à la Chambre des communes. Vous deviez en être absent.

M. Plamondon: On l'avait annoncé en avril passé, pour le printemps.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Plamondon, on a point of order. . .

The Chair: Yes. Madam Guarnieri.

Ms Guarnieri: Yesterday certain members of the third party suggested that for the $2.7 billion we spend on Canadian Heritage, we get $4.4 billion in value for the taxpayer. At least, that's how I interpreted their repeated assertion that the Department of Canadian Heritage was a $4.4 billion department.

[*Translation*]

Mr. Plamondon: Thank you.

Mr. Dupuy: You could have just asked them.

Mr. Plamondon: Then just answer them.

Mr. Dupuy: As I said moments ago, in the copyright, there are three important components: patents, licenses and copyrights proper. The first two mainly relate to industries. The third has more to do, as I explained a few moments ago, with creators.

Transferring all matters of copyright—since this is the bill we are dealing with—to Heritage Canada is a difficult thing to consider and I would certainly not recommend it because I don't intend to be in charge of industrial patents.

I don't see why it should come under a minister who has already very broad responsibilities.

I think the right way of working, as this is being done in other areas of government, is to have shared responsibilities between two departments.

What you're seeing about the strength of one minister compared to the other, these are just assumptions. I don't think there has been so far—maybe you are better informed than I am—problems between the Minister for Industry and the Minister for Canadian Heritage for the drafting of amendments to the legislation on copyright.

You seem to be wondering why it takes so long. One has to know that those are very broad and complex areas having to do with very big interests. Instead of handing out a decision from our ivory tower, we both decided to make decisions on such a matter after consulting with those who are affected by the copyright reform.

So I find it quite legitimate to have a team of two ministers rather than just one minister because inevitably, one aspect or the other of copyright would be irrelevant in either of those two departments.

Mr. Plamondon: Will it be passed before Christmas?

Mr. Dupuy: I will answer very briefly to your question because obviously you are not aware of it or you haven't been listening. I made an announcement in the House of Commons. Maybe you were not there.

Mr. Plamondon: It had been announced last April, for the spring.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur Plamondon, j'invoque le Règlement.

Le président: Oui. Madame Guarnieri

Mme Guarnieri: Hier, certains membres du troisième parti ont laissé entendre qu'avec les 2,7 milliards de dollars qu'on dépense pour Patrimoine canadien, on obtient des services pour une valeur de 4,4 million de dollars qui profitent aux contribuables. C'est du moins de cette façon que j'interprète la déclaration qu'ils ne cessent de répéter, à savoir que le ministère du Patrimoine canadien est un ministère qui vaut 4,4 milliards de dollars.

[*Texte*]

Could you or your officials perhaps give members guidance on how much we spend, and delineate the budget?

Mr. Dupuy: I must admit I was puzzled by the figures given to me. I heard as well that this department—I should say the "portfolio", rather—represents around $4 billion. The portfolio as of today is about $2.5 billion. So it's the inflation I'm puzzled about. I certainly would be very pleased if our friends who intend to bring down the budget deficit plan to increase the budget of Heritage to $4 billion.

Ms Guarnieri: It would be welcome news.

Mr. de Jong (Regina—Qu'Appelle): This is a short period of time and there are so many questions to ask, so I'll get right into it, Mr. Minister.

The concern again is on copyright. Certainly this comes through past experience as well. There are different points of view between the Department of Industry and the Department of Canadian Heritage. I mean, this is natural. The starting points are different.

In Bill C–46, what we're looking at, and what the minister has directed as well, is to promote the interests and protection of Canadian consumers. Your responsibility is to protect and promote the interests of Canadian artists. So there are conflicts.

I welcome, and I think the arts community welcomes, the proposed amendments. At least now you have responsibility. Now, of course, we have to determine who has more, or where the level lies, and how it is balanced. I assume there's still shared responsibility.

I note as well that in Bill C–46, on the minister and his powers, included is the word "direct". You don't have that in defining your powers. When you compare paragraph 6(a) in Bill C–46 to clause 5 in Bill C–53, you don't have the power to direct per se.

• 1640

My question is how do you see the balance between your two departments? I know you're going to say there should be cooperation, but when it particularly comes to copyright—not to patents or anything else, but to copyright itself—will the Department of Canadian Heritage have the lead?

My second question is would the government direct this standing committee and the Standing Committee on Industry to strike a joint committee to ensure both concerns are expressed when a parliamentary committee deals with the copyright legislation?

Mr. Dupuy: I appreciate the concern Mr. Plamondon has expressed—that there may be imbalance at one stage or another in one direction or another.

I think there is something we should never lose sight of. On issues such as drafting new legislation, the two ministers concerned do not decide; it's the cabinet that decides. If there is a conflict of views that cannot be resolved at the level of the cabinet, it's the Prime Minister who decides.

[*Traduction*]

Serait-il possible d'obtenir de votre part ou de celle de vos fonctionnaires à l'intention des membres du comité certaines indications sur vos dépenses et votre budget?

M. Dupuy: Je dois avouer que j'ai été surpris par les chiffres qui m'ont été présentés. J'ai aussi entendu dire que ce ministère—je devrais plutôt dire ce «portefeuille ministériel»—représente environ 4 milliards de dollars. À l'heure actuelle, ce portefeuille est de 2,5 milliards de dollars. Je suis donc surpris de l'inflation de ce chiffre. Je serais certainement très heureux que nos amis, qui ont l'intention de présenter un plan pour réduire le déficit budgétaire, augmentent le budget de Patrimoine Canada pour le porter à 4 milliards de dollars.

Mme Guarnieri: Ce serait une bonne nouvelle.

M. de Jong (Regina—Qu'Appelle): On dispose de peu de temps et il y a tellement de questions à poser! Je vais donc aller droit au but, monsieur le ministre.

Je m'inquiète encore une fois du droit d'auteur et cela est dû aussi à mon expérience passée. Les points de vue sont différents entre le ministère de l'Industrie et le ministère du patrimoine canadien. Et c'est bien naturel. Mais ce sont les points de départ qui sont différents.

Dans le projet de loi C–46, ce que l'on étudie et ce que le ministre a demandé également, c'est la défense des intérêts des consommateurs canadiens et leur protection. Votre responsabilité consiste à protéger et défendre les intérêts des artistes canadiens. Il y a donc là un conflit.

Je suis satisfaite des amendements proposés, comme le sont je crois les membres de la communauté artistique. Du moins en êtes-vous maintenant responsable. Il faut bien sûr essayer de voir qui a davantage, quelle est la répartition et quel est l'équilibre. J'imagine qu'il y a encore responsabilité partagée.

Je constate aussi que dans le projet de loi C–46, à la rubrique des pouvoirs du ministre, figure le terme «dirige». Ce verbe ne figure pas dans vos pouvoirs. Lorsqu'on compare l'alinéa 6a) dans le projet de loi C–46 à l'article 5 du projet de loi C–53, vous n'avez pas le pouvoir de diriger proprement dit.

Quel équilibre voyez-vous entre les deux Ministères? Je sais que vous allez dire qu'il devrait y avoir collaboration, mais lorsqu'il s'agit des droits d'auteur—et non pas des brevets ou autres, mais des droits d'auteur proprement dits—le ministère du Patrimoine canadien aura-t-il prépondérance?

Ma deuxième question est la suivante: le gouvernement va-t-il demander à notre Comité permanent ou au Comité permanent de l'industrie de constituer un comité mixte pour être sûr que l'on tienne compte des deux aspects de la question lorsqu'un comité parlementaire s'occupe de la législation sur le droit d'auteur.

M. Dupuy: Je comprends bien les inquiétudes exprimées par M. Plamondon—il y a peut-être un déséquilibre à un moment ou à un autre dans un sens ou dans l'autre.

C'est une chose qu'il ne faut jamais perdre de vue. Pour ce qui est de rédiger la nouvelle législation, ce ne sont pas les deux Ministères concernés qui décident, c'est le Conseil des ministres. S'il y a des opinions divergentes et que l'on n'arrive pas à une entente au sein du Conseil des ministres, c'est le Premier ministre qui décide.

[*Text*]

I cannot help feeling that when viewed from outside, it may appear there is a great conflict between two ministers. What you say is true of many other areas of government. In fact, the system works to make sure decisions are taken and that they are taken by the cabinet. The Prime Minister has given me the responsibility of being the minister driving changes of policy on copyright. That is what I am doing.

Obviously there are conflicting interests to be reconciled. On the one side you have the interests of the producers and on the other the interests of the consumers. What's wrong with that? That's the nature of the beast. I think it is not inappropriate to have one minister representing the producers and one minister representing the consumers, because this is a built–in safeguard that the balance eventually will be struck rather than destroyed.

As I said, in the last analysis, if we're deadlocked, the cabinet will decide. If the cabinet is deadlocked, it will be the Prime Minister. The machinery is there to drive to a set of decisions.

The important thing—and this is the point I've been trying to make and that John Manley has made many times—is that we have taken the initiative for policy–making, and amendments will be made. If you don't have an engine to begin with, the thing just stays stalled and does not go, but if you have two engines driving, you may well get results.

Mr. de Jong: Would you also respond to my question on the joint committee?

Mr. Dupuy: That is an interesting suggestion. I would not wish to comment at this stage, but if you like floating the idea, I think you could certainly talk with your colleagues and my colleagues and find out whether this is picked up.

The Chair: We'll have a last question from the Reform Party.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you.

There are some here who may consider this to be a throw–away question, Mr. Minister, but there have been enough throw–away questions from the other side of the table today that I'm going to ask it anyway. The question is about hats.

• 1645

This department has existed for over a year now, and this past summer there was a huge party for civil servants to celebrate the first anniversary of the Department of Canadian Heritage. I have some specific questions with respect to finance. You have your financial advisers here, and I would really like them to answer my questions about spending.

How much was spent on the party? The party celebration was packed. Why was this money not included in the estimates? Is there going to be a budget for a second anniversary party? As well, how much was spent on the hats, which, flying in the face, too, of Canadian Heritage, were all produced in China?

[*Translation*]

Je ne puis m'empêcher de penser que vu de l'extérieur, il peut sembler que les deux Ministères s'opposent nettement. Ce que vous dites est vrai de nombreux autres secteurs du gouvernement. En réalité, le système fonctionne pour que l'on soit sûr que des décisions sont prises et qu'elles sont prises par le Conseil des ministres. Le Premier ministre m'a chargé de la responsabilité de mener la réforme de la politique relative aux droits d'auteur. C'est ce que je fais.

Il y a de toute évidence des intérêts contraires à concilier. Il y a d'une part les intérêts des producteurs et d'autre part les intérêts des consommateurs. Qu'y a–t–il de mal là? C'est ainsi que sont les choses. Il n'est pas injustifié d'avoir un ministre qui défende les producteurs et un ministre qui défende les consommateurs car on a ainsi une garantie inhérente au système d'arriver en définitive à un équilibre.

En dernière analyse, comme je l'ai déjà indiqué, si nous sommes dans une impasse, c'est le Conseil des ministres qui décide. Si le Conseil des ministres est dans une impasse, c'est le Premier ministre qui décide. La machine est en place pour que les décisions soient prises.

L'important—et c'est ce que j'essaye de montrer comme l'a déjà montré John Manley à maintes reprises—c'est d'avoir pris l'initiative d'élaborer une politique et d'apporter des changements. S'il n'y a pas d'élément moteur pour démarrer, les choses peuvent en rester là sans progresser, mais avec deux moteurs, on a de grandes chances d'avoir des résultats.

M. de Jong: Seriez–vous assez aimable pour répondre également à ma question sur le comité mixte?

M. Dupuy: C'est une suggestion intéressante. Je préfère ne pas me prononcer pour l'instant, mais si vous voulez lancer l'idée, je pense que vous pourriez en parler certainement avec vos collègues et les miens et vérifier ensuite qu'on reprend bien cette idée.

Le président: Nous permettrons au Parti réformiste de poser une dernière question.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Merci.

Il y en a sans doute certains ici qui vont juger que c'est une question superflue, monsieur le ministre, mais il y en a eu suffisamment qui ont été posées par mes collègues d'en face aujourd'hui, aussi vais–je la poser de toute façon. C'est une question de casquettes.

Votre ministère existe maintenant depuis plus d'un an et l'été dernier il y a eu une grande célébration pour les fonctionnaires à l'occasion du premier anniversaire du ministère du Patrimoine canadien. J'aurais quelques questions précises à poser sur les finances. Vos conseillers financiers sont ici et j'aimerais vraiment qu'ils répondent à mes questions sur les dépenses.

Combien a–t–on dépensé pour cette célébration? Il y avait énormément de monde. Pourquoi ce montant n'est–il pas indiqué dans le budget des dépenses? Va–t–on prévoir un budget pour la célébration du deuxième anniversaire? Combien a–t–on dépensé également pour les casquettes, qui sont d'ailleurs une véritable claque au visage du patrimoine canadien puisqu'elles avaient toutes été fabriquées en Chine?

[*Texte*]

You know, there really are some very basic and underlying questions regarding what I consider to be a completely frivolous expenditure for a department that was not even yet legislated. I have to ask the question again: is this evidence of sound spending policy?

The Chair: You can also, of course, respond in the spirit of "Trade Team Canada" and our recent mission to China, but that's just a suggestion.

Mr. Dupuy: I think you missed an essential piece of the story.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I did?

Mr. Dupuy: Yes, you did.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): It was for civil servants and it was to celebrate a department that was not even yet legislated.

Mr. Dupuy: The piece you missed in the story was that this was a way to raise money for the United Way. Those who got the hats paid 5, 10, 15 to 100 times for them.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): That's fine—and I give $5,000 of my salary to the United Way every year, and so does my husband.

Mr. Dupuy: Bravo!

Mrs. Brown (Calgary Southeast): However, I still would like to have the amounts for the party. Why it was produced in China is beyond me, Mr. Minister, when we have companies in Canada who could easily produce and indeed help to raise more money for the United Way.

The Chair: Order.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I would like an answer, Mr. Chairman.

The Chair: Well, perhaps you can get it in a written form. That might be appropriate.

Minister, I want to thank you for coming.

M. Plamondon: On ne peut plus poser de questions?

Le président: On a posé la question et il a répondu.

I want to thank you for coming, for covering a wide range of issues from head to toe. We look forward to working with you in the future on various policies.

We'll take a five-minute break and then welcome Madam Finestone.

• 1648

• 1655

The Chair: Ladies and gentlemen, could we return to our places, please? The latest word on the vote is that it will be between 6 p.m. and 7 p.m., so that gives us something to remind ourselves and force a little discipline.

[*Traduction*]

Vous savez, il y a vraiment des questions qu'il est indispensable de poser lorsqu'on pense à une dépense tout à fait inutile pour un ministère dont l'existence n'a pas encore été sanctionnée par une loi. Je me dois de poser à nouveau la question: est-ce là la preuve d'une saine politique de dépenses?

Le président: Vous pouvez aussi, bien sûr, répondre dans l'esprit de «l'Équipe Canada» qui s'est récemment rendue en Chine, mais c'est une simple suggestion.

M. Dupuy: Je crois qu'il y a un élément important de cette histoire qui vous manque.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Vraiment?

M. Dupuy: Oui.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): C'était une célébration destinée aux fonctionnaires pour fêter un ministère dont l'existence n'avait pas encore été sanctionnée par une loi.

M. Dupuy: L'élément qui vous manque dans cette histoire, c'est que c'était une façon de collecter des fonds pour Centraide. Ceux qui ont eu droit à une casquette en avaient payé 5 fois, 10 fois, 15 fois, jusqu'à 100 fois le prix.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): C'est bon—je prélève 5 000$ sur mon salaire chaque année pour Centraide et mon mari aussi.

M. Dupuy: Bravo!

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): J'aimerais cependant qu'on me donne quand même le coût de cette célébration. Monsieur le ministre, ça me dépasse vraiment qu'on aille chercher des articles fabriqués en Chine alors qu'il y a des entreprises canadiennes qui pourraient facilement produire de tels articles et contribuer à collecter davantage de fonds pour Centraide.

Le président: À l'ordre!

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): J'aimerais une réponse, monsieur le président.

Le président: Vous pourrez sans doute l'obtenir sous forme écrite. Cela semblerait indiqué.

Monsieur le ministre, nous vous remercions d'être venu.

M. Plamondon: We cannot ask any more questions?

The Chair: The question was asked and the answer given.

Je tiens à vous remercier d'être venu et d'avoir traité abondamment d'un très large éventail de questions. Nous serons très heureux de travailler avec vous à l'avenir sur diverses politiques.

Nous allons faire une pause de cinq minutes avant d'accueillir M^me^ Finestone.

Le président: Mesdames et messieurs, pouvez-vous revenir à vos places s'il vous plaît? D'après les dernières nouvelles, le vote aura lieu entre 18 heures et 19 heures, voilà donc quelque chose qu'il faudra nous remettre en mémoire et qui nous obligera à une certaine discipline.

[*Text*]

Mrs. Finestone, we regret keeping you.

It has certainly been an interesting afternoon so far, and we now welcome formally the Secretary of State for Multiculturism and the Status of Women. We invite Mrs. Finestone to make opening remarks to the committee and then we'll proceed.

Hon. Sheila Finestone (Secretary of State for Multiculturalism and the Status of Women): Good afternoon.

Have you met the people accompanying me, Mr. Chairman?

The Chair: Some are familiar, but there are new faces you'd better introduce.

Mrs. Finestone: All right. Roger Collet is the assistant deputy minister in the Department of Canadian Heritage and is my assistant deputy minister; he's a very important member of our team. Marc Rochon is the deputy minister of the Department of Canadian Heritage. Thérèse Laberge is legal counsel and Beverley Wilton is general counsel.

Mr. Chairman, I'd like to thank you for the opportunity to speak to Bill C–53, an Act to establish the Department of Canadian Heritage. I believe the minister has already described the many and varied components and how they fit into this government's vision of our common heritage. I'm really pleased to have this particular opportunity to enter into a discussion about my portfolio as Secretary of State for Multiculturalism. I'm really here to dispel some myths, I guess.

It is time for us, as legislators, to deal with facts. It is time for us, as legislators, to dispel the fiction—the mythology—of multiculturalism and deal with what this government believes are essential priorities in a pluralistic society.

Let me say from the outset that I welcome this opportunity for an open and healthy debate on the diversity and pluralism of multiculturalism, for in a democratic society it is fundamentally important for all points of view to be heard. This debate, however, must be an informed one that deals with facts and reality rather than stereotypes.

The multiculturalism programs of the federal government are not about song and dance. These programs are not about division and ghettoization; rather, those are the precise phenomena we are trying to fight.

Multiculturalism is about all Canadians. Each and every one of us in this room represents the areas of concern addressed by the policies of multiculturalism. It's about an open house, built on the foundation of common values, where all members of the family are welcomed as individuals.

Multiculturalism is about institutional change. It's about ensuring that important sectors, such as health, justice, policing, business and culture, are open to, accessible to and respectful of all Canadians. It's about ensuring that every Canadian, whether newly arrived from Somalia or Hong Kong or whether the family has been in this country for generations, has a place at Canada's family table, is welcomed and is understood.

[*Translation*]

Madame Finestone, nous sommes désolés de vous avoir fait attendre.

Nous avons eu une après–midi très intéressante jusqu'ici, cela est indéniable, et nous sommes heureux d'accueillir maintenant officiellement la secrétaire d'État aux Multiculturalisme et à la Situation de la femme. Nous invitons M^me^ Finestone à faire une déclaration préliminaire à l'intention du comité pour commencer.

L'honorable Sheila Finestone (secrétaire d'État au Multiculturalisme et à la Situation de la femme): Bonjour.

Connaissez–vous les personnes qui m'accompagnent, monsieur le président?

Le président: Certains visages me sont familiers, mais il y en a de nouveaux qu'il vaudrait mieux que vous nous présentiez.

Mme Finestone: Très bien. Roger Collet est sous–ministre adjoint du ministère du Patrimoine canadien et il est également mon sous–ministre adjoint; c'est un membre très important de notre équipe. Marc Rochon est sous–ministre du ministère du Patrimoine canadien. Thérèse Laberge est conseillère juridique et Beverley Wilton, avocate générale.

Monsieur le président, j'aimerais vous remercier de me donner l'occasion de parler du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien. Je crois que le ministre vous a déjà décrit les diverses composantes et expliqué comment celles–ci s'inscrivent dans la vision gouvernementale de notre patrimoine collectif. Je suis vraiment heureuse d'avoir l'occasion d'entamer la discussion sur mon portefeuille de secrétaire d'État au Multiculturalisme. Je suis vraiment venue pour détruire certains mythes, me semble–t–il.

Le temps est venu, pour nous législateurs, de faire face à la réalité. Le temps est venu pour nous, législateurs, de rétablir la vérité, et de jeter un juste éclairage sur le multiculturalisme, de traiter des questions que le gouvernement juge hautement prioritaires dans une société pluraliste.

Laissez–moi vous avouer d'emblée que je suis en faveur d'un débat franc et ouvert sur le multiculturalisme car, dans une société démocratique, nous devons prendre en compte tous les points de vue. Cependant, ce débat doit être éclairé, porter sur des faits et sur la réalité, non pas sur des clichés.

Les programmes multiculturels du gouvernement fédéral ne sont pas consacrés à la chanson et à la danse. Ces programmes ne sont pas axés sur la division et la ghettoïsation; ce sont précisément ces phénomènes que nous essayons d'éviter.

Le multiculturalisme s'adresse à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Toutes les personnes présentes dans cette salle se font les porte–parole des inquiétudes que tentent de calmer les politiques du multiculturalisme. Il s'agit plutôt d'une porte ouverte sur des valeurs communes, où tous les membres de la famille sont accueillis tels qu'ils sont.

Le multiculturalisme se traduit par un changement institutionnel. Il faut que les principaux secteurs de la société, tels la santé, la justice, les services de police, les affaires et la culture, soient accessibles à tous les Canadiens et les Canadiennes et qu'ils respectent leurs besoins. Il importe que tous les Canadiens et les Canadiennes, aussi bien les personnes qui viennent d'arriver de la Somalie ou de Hong kong que celles dont la famille est établie au pays depuis des générations, aient leur place à la table familiale canadienne, soient bienvenus et soient compris.

[*Texte*]

Canada was founded on a tradition of democracy, peace, order and good government, and it is the values of fairness and justice associated with this system that have guided and shaped our social structure, our laws and our institutions. It is these values we cherish and to which we adhere.

• 1700

Mr. Chairman, multiculturalism is not incompatible with Canadian values. Rather, it works within the framework of these values, our rights as well as our responsibilities, and our obligations as citizens. They are outlined in our Charter of Rights and Freedoms, the Canadian Human Rights Act, the two Official Languages Acts, and the Citizenship Act, which are all found as part of and integral to the Multiculturalism Act.

Multiculturalism is not about a group or collective rights; it is about the right of an individual to choose. Whether one comes from countries such as Iran, India, Somalia, Chile, or Haiti, whether one chooses to maintain the tradition of the hijab, the chador, the sari, or the turban, or whether one chooses to wear a baseball cap, jeans and leather jackets—

A voice: Made in China.

Mrs. Finestone: —and it might have been made in China, that's quite true—those choices are available in this country of ours and they don't diminish our identity as Canadians.

Multiculturalism is a policy of breaking down barriers and promoting institutional change, a policy that brings together the richness of numerous communities but frames it within values that guide us, that are fundamental, and that underline what we all hold as Canadians. It is our reality. It is a philosophy, a policy, and a program that brings people together.

Ayant voyagé de par tout le pays, j'ai pu constater les avantages du pluralisme. J'ai eu l'occasion d'assister à bien des événements et de m'entretenir avec bon nombre de Canadiens et de Canadiennes au sujet du multiculturalisme et de la diversité.

J'ai rencontré des hommes et des femmes, des gens dont la famille est établie au pays depuis des générations, des nouveaux venus, et, enfin, des personnes qui attendent leur citoyenneté. Ces gens représentent et reflètent tous les éléments de notre société. Je me suis entretenue, dans les deux langues officielles, avec les membres de nombreuses communautés culturelles, d'organismes de service et d'institutions, notamment d'institutions financières, et d'établissements d'enseignement. Je les ai rencontrés dans leur milieu, là où l'on trouve des services de santé et des services sociaux, des groupes et des institutions ethnoculturels comme les hôpitaux, la police, les universités, les administrations municipales et, enfin, les organisations sociales et culturelles.

Ce que j'ai entendu le plus souvent, c'est que le gouvernement du Canada doit aider les Canadiens et les Canadiennes de toutes les origines à continuer de bâtir une société dans laquelle tous vivent en bon voisinage, en cherchant à assurer le bien-être de la famille grâce aux valeurs collectives de justice, de respect et de bienveillance.

[*Traduction*]

Au Canada, la démocratie, la paix, l'ordre et le bon gouvernement sont une tradition. Ce sont les valeurs d'équité et de justice liées à ce système qui ont forgé notre structure sociale, nos lois et nos institutions. Nous chérissons ces valeurs et nous y souscrivons.

Monsieur le président, le multiculturalisme n'est pas incompatible avec les valeurs canadiennes. Au contraire, il s'insère dans le cadre de ces valeurs, c'est-à-dire de nos droits aussi bien que de nos responsabilités et de nos obligations de citoyens. Tout cela est énoncé dans notre Charte canadienne des droits et libertés, la Loi canadienne sur les droits de la personne, la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la citoyenneté, qui font toutes partie intégrante de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

Le multiculturalisme ne touche pas aux droits des groupes ni des collectivités. Il s'agit du droit de choisir inhérent à tous individus. Si quelqu'un vient d'un pays comme l'Iran, l'Inde, la Somalie, le Chili ou Haïti, et choisit de conserver le vêtement traditionnel, notamment le hijab, le tchador, le sari ou le turban—ou encore, si quelqu'un choisit de porter une casquette de base-ball ou un jeans et un veston de cuir. . .

Une voix: Fabriqués en Chine.

Mme Finestone: . . .qui pourraient avoir été fabriqués en Chine, il est vrai. . . il est possible de choisir sans que cela change quoi que ce soit à notre identité de Canadiens et de Canadiennes.

Le multiculturalisme est une politique qui consiste à éliminer les obstacles et a promouvoir le changement institutionnel, une politique qui rassemble les richesses des nombreuses collectivités culturelles pour les intégrer dans des valeurs qui nous servent de principes directeurs et auxquelles nous tenons tous en tant que Canadiens et Canadiennes. C'est notre réalité. Il s'agit d'une philosophie, d'une politique et d'un programme qui nous concerne tous.

I have travelled across this country and have seen the benefits of pluralism. This has given me the opportunity to attend many events and speak with many Canadians about multiculturalism and diversity.

I have met with men and women, people whose families have been here for generations, new Canadians, as well as those who are still waiting for their citizenship. These people represent and reflect the host society as well as new arrivals. I've met members of many cultural communities, service organizations and institutions, including financial and educational institutions, in both official languages. I met them in their neighbourhoods, where one finds health and social services, cultural groups and institutions such as hospitals, police, universities, municipal governments, social and cultural organizations.

The most consistent message is that the government of Canada must help Canadians of all backgrounds continue to build a society where we live in neighbourhoods in peaceful respect, with a common purpose of well-being of family that is based on the common values of fairness, respect and caring.

[*Text*]

Je crois que la politique et les programmes de multiculturalisme du gouvernement peuvent nous aider à atteindre cet objectif, mais uniquement en partenariat avec le secteur privé et avec des groupes communautaires représentatifs de tous les Canadiens et Canadiennes.

To do this successfully we are going to have to meet a number of challenges. First, if we want to really build this country we must find a way to reconcile pluralism with a shared sense of national identity in the interest of societal cohesion and in the interest of national unity. We must not confuse national values with cultural pluralism, because values cut across religious, ethnic, and racial lines.

We are going to have to continue to work on ways to facilitate the long–term integration of first–generation Canadians, because we are far more diverse than ever before. We must give new citizens the tools to be effective, responsible, and informed so they can contribute even more to our development.

This world is in transition. Technology has brought enormous change. Millions of people have been displaced, and as part of our international obligations and for humanitarian reasons Canada accepts thousands of refugees.

Our programs teach people about democratic rights and responsibilities. They teach that differences of opinion and ideas can have a voice in our society without fear and that their voices can and should be heard. It is a question of civic education, of learning about Canada, its system of governance, and its lands and heroes so that people can feel more comfortable and fit into the fabric of our society.

• 1705

Put yourself in the shoes of a new family arriving here—no common language, no common music, no common sports. For example, there's the alienation and rejection of children upon first arrival in our schools, and the loneliness and isolation of elders. The long–term integration process is key to ensuring social harmony and peace.

Comme nous croyons en l'égalité et que nous assistons à la montée de l'extrémisme, de la violence et du racisme dans le monde, nous devons trouver des façons d'empêcher la discrimination, le racisme, le sectarisme et les préjugés de s'enraciner ou de s'infiltrer chez nous. Cela fait également partie des obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne.

Si nous voulons relever ces défis, nous devons englober dans nos programmes et nos politiques la totalité des Canadiens et Canadiennes. Nous ne pouvons couper notre action du reste de la société. Nous ne pouvons pas non plus oeuvrer auprès des institutions en nous isolant des communautés.

Il nous faut créer des partenariats entre les communautés, les institutions, le gouvernement et toute la population.

Based on what I've heard from our people in the last year, I've come to the conclusion that our future program activities should be organized around four key objectives:

[*Translation*]

I believe that the government's multicultural policy and programs can help to achieve this goal, but only in partnership with the private sector and community based groups that reflect all Canadians.

Pour y parvenir, nous devrons relever un certain nombre de défis. D'abord, si nous voulons vraiment construire notre pays, nous devons trouver une façon de concilier pluralisme et identité nationale, afin d'assurer la cohésion sociale et l'unité nationale. Il nous faudra éviter de confondre valeurs nationales et pluralisme culturel, car les valeurs débordent des frontières religieuses, ethniques et raciales.

Nous allons devoir continuer à chercher des façons de faciliter l'intégration à long terme des Canadiens et des Canadiennes de la première génération, car notre population est plus diversifiée que jamais. Nous devons donner aux Néo–Canadiens et aux Néo–Canadiennes les moyens de devenir des citoyens et des citoyennes à part entière, responsables et éclairés, pour qu'ils puissent contribuer encore plus à notre développement.

Nous vivons dans un monde en transition. La technologie a provoqué d'énormes changements. Des millions de personnes ont été déplacées. Pour respecter ses obligations internationales, mais aussi pour des raisons humanitaires, le Canada accepte des milliers de réfugiés.

Nos programmes aident à renseigner les gens sur leurs droits et leurs obligations démocratiques. Ils leur montrent que chacun et chacune peut manifester des divergences d'opinions et d'idées sans crainte de représailles. Il s'agit de dispenser des cours d'instruction civique et de faire connaître le Canada, son système de gouvernement, son territoire et ses héros, pour que tous se sentent plus à l'aise et s'intègrent au tissu social.

Mettez–vous à la place d'une famille qui vient d'arriver ici. Elle ne connaît ni notre langue, ni notre musique, ni nos sports. Il y aura, par exemple, l'aliénation et le rejet des enfants lorsqu'ils fréquentent pour la première fois nos écoles, la solitude et l'isolement des personnes âgées. Le processus d'intégration à long terme est essentiel à l'harmonie et à la paix sociale.

Because we believe in equality, and because the world has seen a proliferation of extremist racist and violent acts, we are going to have to find ways of preventing discrimination, racism, bigotry and prejudice from finding a home or taking root. This also fits in with Canada's international human right obligations.

If we are to meet those challenges, multiculturalism must be seen to be inclusive of all Canadians. We can't work in isolation from the rest of society. Nor can we work with institutions in isolation from communities.

We need to create partnerships between communities, institutions, government and all Canadians.

En nous fondant sur ce que les Canadiens et les Canadiennes m'ont dit l'an dernier, j'en suis venue à la conclusion qu'à l'avenir, les activités du programme de multiculturalisme devraient s'articuler autour de quatre grands objectifs:

[*Texte*]

1) to facilitate ethnocultural community participation and integration into the fabric of Canadian society;

2) to help our institutions adapt their policies and programs to the reality of diversity;

3) to strengthen social cohesion by promoting harmonious race and inter–group relations; and

4) to promote public awareness of the benefits of pluralism.

The country's difficult fiscal situation means we are going to have to be very strategic in our spending. We will have to continue to leverage the money we invest in the programs, as we have in many cases.

For example, we leveraged $100,000 with the Canadian Association of Broadcasters for $10 million worth of air time to combat racism. We leveraged money with the Conference Board of Canada and with the Asia Pacific Foundation, which have clearly demonstrated that diversity has an economic benefit, in the context, actually, of the global marketplace. This recently has been demonstrated by the Team Canada visit to the far east.

Pluralism gives Canada a natural competitive advantage in a global economy that is in itself multicultural and multilingual. Many of those were mainstream organizations, yet we also work with ethnocultural communities to build bridges to international markets, for the world is all represented here. We are well placed to economically benefit from our diversity.

The Canadian Ethnocultural Council, which brings together 37 major ethnic minorities—the Chinese, the Italians, Germans, Ukrainians, Jamaicans, East Indians, and I could go on and on—will be holding a forum about diversity in business and how we can all profit from it, creating jobs and economic growth.

Our broad range of partners include the Canadian Association of Chiefs of Police, the Multicultural Health Association, the Canadian Advertising Council, the Federation of Canadian Municipalities, the Canadian School Trustees Association, the Canadian Teachers' Federation, and the Canadian Conference of the Arts.

These, my friends, are not song and dance. These partnerships help ensure an open, respectful and understanding society that builds Canada and makes it a better place for all its citizens. They open the school door to the community. They open the community centre to the whole society.

Nos programmes eux–mêmes, axés sur les relations interraciales et la compréhension interculturelle, sur l'intégration des Canadiens et des Canadiennes de la première génération, par le truchement de l'appui communautaire, et sur les cultures et les langues ancestrales—c'est–à–dire les langues modernes—, aident les Canadiens et les Canadiennes de naissance et d'adoption à vivre en harmonie.

[*Traduction*]

1) faciliter la participation et l'intégration des communautés ethnoculturelles dans la société canadienne;

2) aider nos institutions à adapter leurs politiques et leurs programmes à la diversité;

3) renforcer la cohésion sociale en favorisant l'harmonie interraciale;

4) faire en sorte que le public prenne conscience des avantages du pluralisme.

La situation financière difficile de notre pays nous oblige à investir de façon stratégique. Nous devrons continuer à faire fructifier l'argent que nous consacrons aux programmes, comme nous le faisons déjà dans bien des cas.

Ainsi, grâce à un investissement de 100 000 $ de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, nous avons pu obtenir du temps d'antenne d'une valeur de 10 millions de dollars pour combattre le racisme. Nous avons obtenu grâce au Conference Board du Canada et à la Fondation Asie Pacifique des fonds qui nous ont permis d'établir clairement que la diversité constitue un avantage économique et le pluralisme un atout dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Cela a été démontré récemment par la visite en Extrême–Orient de «l'équipe Canada».

Le plularisme confère au Canada un avantage économique naturel dans une économie mondiale qui est elle–même multiculturelle et multilingue. Nombre de ces organisations avec lesquelles nous avons collaboré étaient représentatives de la société en général, mais nous travaillons également avec les communautés ethnoculturelles pour construire des ponts vers les marchés internationaux, car le monde entier est représenté chez nous et nous sommes bien placés pour tirer des avantages économiques de notre diversité.

Le Conseil ethnoculturel du Canada, qui regroupe 37 minorités ethniques importantes—notamment les Chinois, les Italiens, les Allemands, les Ukrainiens, les Jamaïcains et les Indiens—tiendra un forum sur l'importance et les bienfaits de la diversité dans les affaires et c'est la manière dont nous pouvons tous en tirer profit, créer des emplois et assurer la croissance économique.

Nous pouvons compter sur un large éventail de partenaires, dont l'Association canadienne des Chefs de police, la Coalition santé multiculturelle, la Fondation canadienne de la publicité, la Fédération canadienne des municipalités, la Canadian Association of Schoolboard Trustees, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et la Conférence canadienne des Arts.

Ces partenariats, mes amis, ne s'occupent pas de folklore. . .ils contribuent à assurer l'éclosion d'une société ouverte, respectueuse et bienveillante, qui fait du Canada un endroit où il fait bon vivre pour tous. Ils ouvrent les portes des écoles à la communauté et les centres communautaires à la société toute entière.

Our programs themselves—dealing as they do with race relations and cross cultural understanding, with the integration of first generation Canadians through community support and heritage languages and culture—help Canadians, by birth or by choice, find a common meeting ground.

[*Text*]

Comment nous y prenons–nous? D'abord, en aidant les Canadiens et les Canadiennes de naissance, qui ont grandi dans une communauté homogène, à comprendre et à accueillir notre diversité culturelle. Ensuite, en aidant les Canadiens et les Canadiennes de la première génération à comprendre notre système de valeurs et le fonctionnement de notre société, pour qu'ils puissent participer pleinement à la vie économique, politique, culturelle et sociale de notre pays.

I think we really must look at reality. Today 42% of Canadians report origins other than British or French. We are a society where 16% of men and women are first–generation Canadians. Visible minorities now make up 10% of Canada's population. In Canada's urban centres they make up 18%, with representation in cities such as Toronto and Vancouver projected to exceed 30% by the end of the decade.

We must look at that reality in terms of the global growth of hate–mongering and bigotry. Yesterday at a conference called "The Extreme Right: International Peace and Security at Risk", we heard about the increasingly sophisticated methods used by these groups. We must be ever watchful and vigilant if we are to contain this phenomenon. We need only look at the experiences in Bosnia and the former Soviet Union to see how destabilizing these things can be.

Multiculturalism is not about special interests. Multiculturalism is not for ethnic minorities or cultural communities, as some may refer to them. Multiculturalism is not about forcing anyone to do or become anything.

Multiculturalism is simply a reflection of our reality as Canadians. It is who we all are; it is who we in this room are. Multiculturalism is about choice. It's about respect for individuality. It is a meagre investment—less than $1 per Canadian per year—to ensure this country prospers in social cohesion and with social peace. To do any less would, in my view, be an abdication of our responsibility and commitment to the people of this country.

Mr. Chairman, I thank you for allowing me to take the time to make these remarks and present these observations. I will be very pleased to take any questions from your committee members. *Merci beaucoup.*

The Chair: Thank you very much.

I think we'll use the same system we did before of seven minutes per party. I warn you that I have this wonderful new stopwatch.

Allez–y, monsieur Plamondon.

M. Plamondon: Madame la ministre, j'ai entendu votre présentation au sujet du multiculturalisme et des différentes valeurs apportées par les communautés.

Cependant, vous avez dit vous–même que cet enrichissement des différentes communautés vous a amenée à faire une réflexion sur le multiculturalisme et à vouloir en discuter avec franchise et ouverture d'esprit.

[*Translation*]

• 1710

That is, while many Canadians by birth who have grown up in an homogenous community are assisted in understanding and accommodating our cultural diversity, first generation Canadians are assisted in learning about our Canadian value system and how society functions, so that they can participate fully in the economic, political, cultural and social life of the country.

Nous devons faire face à la réalité. De nos jours, 42 p. 100 de la population canadienne se réclament d'origine autre que britannique ou française. Dans notre société, 16 p. 100 des hommes et des femmes sont des Canadiens de la première génération. Les minorités visibles représentent maintenant 10 p. 100 de la population du Canada et 18 p. 100 dans les centres urbains. Dans des villes telles que Toronto et Vancouver, on s'attend à ce qu'elles forment plus de 30 p. 100 de la population d'ici la fin de la décennie.

Nous devons également nous pencher sur l'escalade mondiale de la propagande haineuse et du sectarisme. Hier, lors d'une conférence portant sur «l'extrême droite, la paix internationale et les risques pour la sécurité», on nous a entretenu des moyens de plus en plus sophistiqués qu'utilisent ces groupes. Si nous voulons contenir ce phénomène, nous devons plus que jamais faire preuve de vigilance. Il suffit de penser à la situation en Bosnie et en ex–Union Soviétique pour nous convaincre du caractère déstabilisateur de ces groupes.

Le multiculturalisme ne consiste pas à défendre des intérêts spécifiques. Le multiculturalisme ne s'adresse pas aux minorités ethniques ni aux communautés culturelles, comme certains les appellent. Le multiculturalisme ne consiste pas à forcer les gens à changer ou à faire quoi que ce soit contre leur gré.

Le multiculturalisme n'est que le reflet de notre réalité canadienne, le reflet de ce que nous sommes tous, en général et ici dans cette pièce en particulier. Le multiculturalisme, c'est la liberté de choix et le respect de la spécificité. Il nécessite un bien maigre investissement—moins de 1$ par Canadien par an—pour assurer à ce pays la cohésion et la paix sociale. Faire moins serait, à mon sens, abdiquer notre responsabilité et nos engagements envers le peuple de ce pays.

Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné le temps de dire ces quelques mots. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions des membres de votre Comité. *Thank you very much.*

Le président: Merci beaucoup.

Je pense que nous allons utiliser le même système qu'auparavant, avec sept minutes par parti. Je vous averti que j'ai un chronomètre flambant neuf.

Go ahead, Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: Madam Minister, I've listened to your presentation regarding multiculturalism and all the different values contributed by these communities.

However, you stated yourself that this contribution of different communities led you to think about multiculturalism and to try to open a frank and open–minded discussion.

[*Texte*]

Cela a amené certains sentiments dans la population par rapport à l'immigration et suscité certaines interrogations. Dites-moi où est la barrière, la tolérance. Sans ma circonscription, il y a deux ans — vous vous en souvenez sûrement —, un groupe de jeunes nazis voulait faire une manifestation dans les îles de Sorel.

Mme Finestone: Oui, je me rappelle.

M. Plamondon: Je m'y étais opposé, avec mon adjointe. J'avais même libéré mon adjointe pendant quatre jours pour qu'avec la mairesse de Sainte-Anne-de-Sorel, on organise une action pour que cette manifestation-là n'ait pas lieu. Pourtant, je rencontrais des gens qui disaient: Oui, mais le droit d'expression. . . Il y a donc les droits de la personne, le droit d'expression et les droits des minorités lorsqu'elles arrivent avec certaines coutumes.

C'est là que je m'interroge. Comment peut-on être moins tolérant lorsqu'il nous arrive certains immigrants qui pratiquent l'excision? On sait que c'est défendu ici par le Code criminel. Si on sait qu'à cause de leurs traditions religieuses, ils la pratiquent toujours dans leur pays et qu'ils demandent à venir chez nous, que fait-on? Les refuse-t-on au nom de la religion? Quelle est votre position là-dessus?

[*Traduction*]

All of this has led to certain feelings among the public with regard to immigration and to many questions. Tell me where we should draw the line of tolerance. In my riding, two years ago—I'm sure you remember—a group of young nazis wanted to stage a demonstration on the Sorel islands.

Mrs. Finestone: Yes, I remember.

Mr. Plamondon: Together with my assistant we opposed these plans. I even freed my assistant from all other tasks in order to organize, together with the mayor of Sainte-Anne-de-Sorel, an action to prevent this demonstration from taking place. But I kept meeting people who said: yes, but what about freedom of expression. . . So we have human rights, freedom of expression and the rights of minorities who arrive here with specific customs.

This is where I wonder. How can we be less tolerant faced with immigrant groups who practice excision on girls? We know this is prohibited by the Criminal Code. If we know that because of their religious traditions they still practice this in their home country and when they apply to come here, what should we do? Should we shut them out because of their religion? What is your position on this?

• 1715

C'est la même chose pour certains pratiquants de la religion musulmane. Quand ils ont prononcé le mot «répudiation» trois fois, la femme perd tous ses droits.

Mme Finestone: Voulez-vous répéter. Après trois fois, il fait quoi?

M. Plamondon: La répudiation. Chez certains qui pratiquent la religion musulmane, après qu'un homme ait dit trois fois à sa femme «je te répudie, je te répudie, je te répudie», elle perd automatiquement tous ses droits sur les enfants et sur le foyer.

Comment peut-on contrer cela? Je m'interroge comme vous et je vous soumets le problème. Comme francophones du Québec, il y a 30 ou 40 ans, on subissait un peu la mainmise de la religion sur notre évolution. Pour les Québécois francophones d'origine, il y avait beaucoup de liens entre la politique et la religion, et on a dû mener une bataille incroyable pour en arriver à séparer les deux pouvoirs, le pouvoir religieux et pouvoir politique, et faire en sorte qu'on ait un plus grand respect de la liberté de pratiquer ou de ne pas pratiquer une religion.

J'ai l'impression que certaines communautés vivent un peu comme nous il y a 30 ans, mais qu'elles n'ont pas envie de sortir de cette obligation de la pratique religieuse, imposée souvent par le mâle. Il y a également la question du vêtement.

Je me suis beaucoup interrogé lorsqu'on a permis à quelqu'un de la Gendarmerie royale de porter son turban au lieu du chapeau de fourrure. Je me suis dit: Si j'allais vivre en France et que je voulais entrer dans l'armée et qu'on me présentait la casquette, je n'aurais pas le choix. Je ne pourrais pas mettre mon chapeau de poil. Lui, c'est au nom de la religion qu'on lui a permis cela.

Toute l'interrogation est dans l'application de la loi. Avez-vous une explication à me fournir là-dessus, madame la ministre?

Mme Finestone: Je dois reconnaître à prime abord, monsieur Plamondon, que j'ai vu en vous un homme à l'esprit très ouvert. Vos démarches ont été beaucoup appréciées.

The same thing goes for some believers in Islam. Once they pronounce the word "repudiation" three times, the wife loses all her rights.

Mrs. Finestone: Could you repeat this? What happens after three times?

Mr. Plamondon: Repudiation. In some Moslem groups, a man needs only to say three times to his wife "I repudiate you, I repudiate you, I repudiate you" for the wife to lose automatically all her rights on her children and her home.

How can we counter that ? I'm wondering, like you, and I raise the issue with you. As Francophones in Quebec, 30 or 40 years ago, we were very much subjected to the power of religion over our evolution. Politics was very much tied in with religion and we had to wage an incredible battle to achieve a separation between these two powers, the religious and the political, and to achieve greater respect for the freedom to practice or not to practice a religion.

It seems to me that some communities are at the stage we were 30 years ago, but that they do not want to achieve a greater freedom of religious choice, religious practice being a very often imposed by the male in the household. There's also the issue of clothing.

I really wondered loud when an RCMP officer was allowed to wear the turban instead of the fur hat. I said to myself: If I went to live in France and wanted to join the army, I would have to wear the cap, I would not have any choice. I wouldn't be able to wear my fur hat. But that person was allowed to do that in the name of religion.

So it all boils down to how the law is being applied. Do you have any comments on this, Madam Minister?

Mrs. Finestone: First I want to acknowledge, Mr. Plamondon, that I've always found you a very open-minded man. I greatly appreciated your actions.

[*Text*]

Je dois dire que je partage ce que vous ressentiez à propos des nazis et de la manifestation qu'ils préparaient. Là, enfin, on a vu les valeurs canadiennes prévaloir: les policiers, le maire, les personnes au pouvoir et les politiciens à Québec ont vraiment parlé à haute voix.

On sait que la Constitution du Canada dit, à l'article 1, qu'on a même l'obligation de faire la preuve que nos pratiques sont justifiables dans notre société démocratique, dans notre société canadienne.

Comme vous le savez, on vit en paix dans tous nos milieux; on a la paix sociale. Ce que vous venez de dire pourrait déstabiliser la société. C'est pour cela qu'il est si important qu'on continue à faire de l'éducation sur la mutilation génitale. Ce n'est pas acceptable. C'est tout à fait à l'encontre du Code criminel, et des peines sont prévues pour de telles offenses. Est–ce que cela changera si on ne pratique pas une forme d'éducation de ces groupes culturels et ethnoculturels qui vivent en Somalie ou dans d'autres pays et qui pratiquent cette procédure néfaste et inacceptable, selon moi? C'est absolument inacceptable selon nos lois.

C'est une pratique qui est dans les moeurs de ces réfugiés, et on ne peut pas dire qu'on la fera disparaître demain matin. On met la personne en prison ou on l'éduque. Quelle est la meilleure façon de procéder? Je crois que c'est par l'éducation, peut–être en impliquant certains d'entre eux qui ont déjà vécu cela, mais qui ont évolué.

[*Translation*]

I must say that I share your reactions towards the Nazis and the demonstration they were planning. On that occasion, at last, we saw Canadian values at their best, the police, the mayor, all the people in authority and the politicians in Quebec really spoke with a strong voice.

We know that the Canadian Constitution requires, in section 1, that our practices be demonstrated as justifiable in a democratic society, in our Canadian society.

As you know, all our communities live in peace; we enjoy social peace. What you just said might destabilize society. This is why it is so important that we should continue to educate people on genital mutilation. This is an unacceptable practice. It is clearly outlawed by the Criminal Code which sets out punishments for such offences. But will things change if we don't have some sort of education for these cultural and ethno–cultural groups living in Somalia and other countries who approve of this practice which, in my view, is both evils and unacceptable. It is totally unacceptable under our laws.

It is a practice that is a tradition with some refugees and we can't hope to eradicate it by tomorrow morning. We either put those people in jail or we educate them. What is best? I believe it is through education, maybe by involving those who experienced that practice themselves but have outgrown it.

• 1720

Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais lors des rencontres de femmes sur le plan international, c'est quelque chose qui a été absolument. . .

M. Plamondon: Condamné.

Mme Finestone: Condamné. Merci pour le mot.

En ce qui a trait à la haine, nous avons des lois. Le ministre de la Justice vient de déposer un projet de loi qui oblige les juges à tenir compte d'un motif haineux, que ce soit pour l'orientation sexuelle ou autre. Les juges peuvent également ajouter à la peine prévue par la loi, parce que ces gens–là n'agissent pas comme ceux qui vivent ici au Canada, au Québec, en Colombie–Britannique ou n'importe où au Canada.

De cette façon, nous faisons les démarches pour nous assurer que les valeurs qu'on a bâties depuis longtemps demeurent en place. Pour la plupart, ceux qui viennent ici sont prêts à vivre avec cela. Il est très difficile d'arriver dans un pays comme le nôtre alors qu'on vient d'un pays qui n'a jamais connu la démocratie. Si on vient de la Russie, de l'Ukraine, de l'est du mur de Berlin, on n'a pas eu d'expérience de la démocratie depuis 75 ou 80 ans. Si on ne les forme pas, si on ne les éduque pas, ils ne participeront pas et ils seront captifs d'une idéologie dont on ne veut pas ici. Donc, ce qu'on fait est important.

Quant à votre dernière question, vous avez dit qu'on était sortis de la noirceur et qu'on respecte le choix des individus en ce qui a trait à la religion. J'espère que cela va continuer et que le monde sera éveillé. Ce sont les responsabilités qu'on retrouve dans nos programmes, en partenariat avec les autres.

I don't know if you remember, but in international women's conferences, this practice has been totally. . .

Mr. Plamondon: Condemned.

Mrs. Finestone: Condemned. Thanks for the word.

With regard to hatred, we have laws. The Minister of Justice has just introduced a bill requiring judges to take into account hateful motivations, whether it be with regard to sexual orientation or other things. Judges can also increase the sentence prescribed by law, because these people do not behave like others who live here in Canada, in Quebec, in British Columbia anywhere else.

In this way, we ensure that the values we have built over a long time are protected. Most people who come here are willing to comply with them. It is very difficult to arrive in a country like ours from another that has never known democracy. People coming here from Russia, from Ukraine, from east of the Berlin wall, have never experienced democracy in the last 75 or 80 years. If we do not train them, if we do not educate them, they will not participate and will remain captive of an ideology we don't want here. So what we are doing is important.

With regard to your last question, you said that we emerged from darkness and that we respect the religious choices of individuals. I hope this will continue to be so and that people will be enlightened. These are responsibilities that are part of our programs, in partnership with others.

[*Texte*]

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Good evening and welcome to the committee.

Mrs. Finestone, we of the Reform Party support the principle that individuals or groups are free to preserve their cultural heritage, using their own resources. We will continue to uphold their right to do so. That is really for the record.

But having said that, I will continue to ask questions that challenge the way we spend money—the way the government spends tax dollars—while at the same time encouraging the ethnocultural communities to fully participate in Canadian life by adding to it their unique diversities. I do agree on that point.

However, having said that, despite the objective of multicultural policy to involve ethnic communities in the political process, in reality the political parties are ghettoizing ethnic groups. So we create a new class of political power brokers within those ethnic groups.

I'd like you to comment on that observation.

Mrs. Finestone: Well, I don't think you'll be surprised to find that I don't agree with your analysis. I guess we differ from that perspective.

The multicultural policies are for all Canadians. Now, if you're telling me that we politicize all Canadians, I'm glad we do. I don't think our programs do that, but I would hope that the democratic form of life will insist and enable people to participate actively and ask questions, such as you're doing.

Many of the people who have come to our shores in the last decade or so come from countries where, if you opened your mouth, if you criticized and you had an observation to make, you were either dead the next day or you were living in a pogrom. You lived in countries where you see incredible confrontation based on ideologies, where people aren't allowed to express their differences.

The difference that we have undertaken as a policy... First of all as a philosophy, second as a policy, third as a program to face our reality, because the world is here at our door, we want to ensure that all people who are here, whether you're mainstream and you've been here for 125 years, like my family, or if you arrived yesterday, like others—there are some in our House who have arrived in recent years—are able to understand the social dynamics, the democratic rights, the obligations of citizenship to participate and not be manipulated.

So I think what we do is quite the contrary of what you may have seen but is not what we want to have happen.

I want the new people coming in here—from Thailand, Sri Lanka, Somalia, from any country that is war-torn—to ask questions and not to just join a political party because their friend told them to, but to see after they've been here for awhile... The trauma of dislocation is such that you can't ask those kinds of enlightened questions within the first few years of arrival. Just survival is the important thing.

[*Traduction*]

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Bonsoir et bienvenue au Comité.

Madame Finestone, nous, du Parti réformiste, appuyons le principe que les individus ou les groupes sont libres de préserver leur patrimoine culturel en utilisant leurs propres ressources. Nous continuerons à affirmer leur droit de le faire. Je le dis afin que ce soit bien clair dans le procès verbal.

Mais je continuerai à contester la façon dont nous dépensons—dont le gouvernement dépense l'argent du contribuable—en encourageant les groupes ethnoculturels à participer pleinement à la vie canadienne en y contribuant par leur diversité. Je suis d'accord là-dessus.

Cependant, et contrairement à l'objectif déclaré de la politique multiculturelle consistant à faire participer les communautés ethniques au processus politique, ce que font les partis politiques, en réalité, c'est d'enfermer ces groupes dans des ghettos. On crée donc une nouvelle classe d'intermédiaires, de courtiers politiques, à l'intérieur de ces groupes ethniques.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette observation.

Mme Finestone: Eh bien, vous ne serez pas surprise de voir que je ne suis pas du tout d'accord sur votre analyse.

Les politiques multiculturelles s'adressent à tous les Canadiens. Si vous me dites que nous politisons tous les Canadiens, je vous répondrais que j'en suis heureuse. Je ne pense pas que nos programmes le fassent, mais j'espère que nos structures démocratiques exigent et permettent que les gens participent activement et posent des questions comme vous le faites en ce moment.

Nombre de nouveaux venus chez nous, depuis une dizaine d'années viennent de pays où, si vous ouvrez la bouche, si vous critiquez ou faites une remarque, vous êtes soit mort le lendemain, soit vous subissez un pogrom. Ce sont des pays où l'on voit des confrontations idéologiques incroyables, où les gens ne sont pas autorisés à exprimer leurs opinions.

La différence dans ce que nous avons entrepris en tant que politique... C'est d'abord une philosophie, puis une politique, et troisièmement un programme, consistant à faire face à notre réalité, parce que le monde est à notre porte et que nous voulons faire en sorte que tous ceux qui vivent ici, qu'ils fassent partie de la majorité ou d'une minorité, qu'ils soient ici depuis 125 ans, comme ma famille, ou débarqués d'hier, comme d'autres,—et il y en ici dans notre Chambre qui sont arrivés depuis peu—, puissent comprendre la dynamique sociale, les droits démocratiques, les obligations civiques de participer et de ne pas être manipulés.

Je pense donc que ce que nous faisons est tout le contraire de ce que vous ayez peut-être vu, mais qui ne correspond pas du tout à nos voeux.

Je veux que les nouveaux arrivants—qu'ils viennent de Thaïlande, du Sri Lanka, de la Somalie, de n'importe quel pays ravagé par la guerre—puissent poser des questions et ne se contentent pas d'entrer dans un parti politique parce que leur ami leur a dit de le faire, mais parce qu'après quelque temps chez nous, ils auront vu... Le traumatisme de déracinement est tel que vous ne pouvez leur poser ce genre de questions éclairées dans les premières années qui suivent leur arrivée. La survie seule compte alors.

[*Text*]

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Okay. I would just like to note that those were the observations, made in 1987, on ghettoization within the political process by Dr. Ubale, who was a former commissioner on the Canadian Human Rights Commission.

Mrs. Finestone: I don't agree with him, Jan.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Having made that first observation and receiving your answer and having 703 pages of special interest funding grants sitting here beside me, I want to move to the issue of the Race Relations Foundation. I'd like to know when you intend to proclaim that, if indeed there is a date.

I know when you were in opposition you did not speak to Bill C–63, which was the act to create the foundation specifically, but three of your colleagues did, and they all had criticisms of the bill. Rey Pagtakhan said:

> Social harmony cannot be created by posters, proclamations, or literary contests, or even by cooperation between business and government or direct government action. The real challenge is in the hearts and minds of each of us as individuals.

Mrs. Finestone: Rey Pagtakhan said that?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Yes, he did.

Mrs. Finestone: Well, that's good. I'm sure he knew there were lots of minds and hearts of individuals who don't exactly have a loving thought towards us. I'm thinking of the Heritage Front and the Ku Klux Klan. They're not my friends. I don't find them very pleasant and I sure as hell don't want them in my back yard or in my heart and mind.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I'm just giving you the basis for my question regarding the expenditure of $24 million.

Joseph Volpe criticized the partisan nature of the GIC appointments. The second criticism was of their $3 million total salaries and the excessive cost of the foundation.

The third one came from Mr. Karygiannis, who criticized the fact that you, as minister, could exert undue influence on the foundation. He said it "could lead to the assumption that the foundation is more of a political organization", and that comes back to my first comment about the ghettoizing of ethnic groups within the political process.

Given our fiscal crisis and given that the Canadian Human Rights Commission mandate already does the job — in my view, we already have a mechanism to do that as well as our Charter of Rights and Freedoms — and given that there are valid criticisms from Liberals, how can you justify spending the $24 million?

Mrs. Finestone: With a great deal of comfort. We are first of all a party that gave careful and considered thought to what we undertook to finance, knowing full well how tight the economic situation was.

[*Translation*]

• 1725

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): D'accord. Je voudrais simplement signaler que c'étaient là les observations formulées en 1987 sur la ghettoïsation dans le processus politique par M. Ubali, un ancien commissaire de la Commission canadienne des droits de la personne.

Mme Finestone: Je ne suis pas d'accord avec lui, Jan.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Ayant formulé cette première observation et entendu votre réponse, et ayant ici à côté de moi une liste de 703 pages de subventions destinées à des groupes d'intérêts particuliers, je veux passer à la question de la Fondation des relations raciales. J'aimerais savoir quand vous avez l'intention de promulguer ce texte de loi, dans la mesure où une date a été fixée.

Je sais que lorsque vous étiez dans l'Opposition vous n'êtes pas intervenue sur le projet de loi C–63 qui créait la fondation, mais trois de vos collègues l'ont fait et tous ont critiqué cette mesure. Rey Pagtakhan a déclaré:

> L'harmonie sociale ne peut être forgée par des affiches, des proclamations ou des concours littéraires, ni même par la coopération entre les entreprises et le gouvernement, ni par une action gouvernementale directe. Le véritable défi s'adresse au coeur et à l'esprit de chacun de nous, en tant qu'individu.

Mme Finestone: Rey Pagtakan a déclaré cela?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Oui.

Mme Finestone: C'est très bien. Je suis sûre qu'il savait qu'il y a quantité d'esprits et de coeurs qui ne nous voient pas d'un très bon oeil. Je pense au Heritage Front et au Ku Klux Klan. Ce ne sont pas mes amis. Je ne les trouve pas très agréables et je suis fichtrement sûre de ne pas les vouloir dans ma cour, ni dans mon coeur, ni dans mon esprit.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je ne fais que vous donner le fondement de ma question concernant cette dépense de 24 millions de dollars.

Joseph Volpe a critiqué la nature partisane des nominations par décret. Sa deuxième critique portait sur les salaires totaux de 3 millions de dollars versés aux membres de la fondation, et au coût excessif de celle–ci.

La troisième critique émanait de M. Karygiannis, qui critiquait le fait que vous, en tant que ministre, avez la faculté d'exercer une influence indue sur la fondation. Il a estimé que «l'on pourrait en déduire que la fondation est surtout une organisation politique», et cela me ramène à la première remarque sur la ghettoïsation des groupes ethniques dans la vie politique.

Étant donné la crise financière que nous vivons, que le mandat de la Commission canadienne des droits de la personne couvre déjà ce domaine — à mon sens, nous avons déjà un mécanisme pour cela, sans parler de la Charte des droits et libertés — et que toutes ces critiques valables ont été formulées par les Libéraux eux–mêmes, comment pouvez–vous justifier cette dépense de 24 millions de dollars?

Mme Finestone: Sans difficulté. Nous sommes avant tout un parti qui a réfléchi soigneusement à tout ce que nous avons entrepris de financer, en ayant pleinement conscience de notre situation économique difficile.

[*Texte*]

Our Prime Minister has said in the Speech from the Throne, and Mr. Martin said in the budget, that our commitment to ensuring peaceful race relations in this country is of fundamental importance to the stability and the economic well-being of our society. To do this we needed to have the kinds of organizations that would be able to monitor what was going on. That's not the Canadian Human Rights mandate, and I'd suggest that you look at the Canadian Human Rights mandate.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I have.

Mrs. Finestone: Don't be so upset. It's okay; I'm going to answer, I promise. Really.

Neither the Canadian Human Rights Commission nor the other organization you just mentioned—

Mrs. Brown (Calgary Southeast): The Charter of Rights and Freedoms. Madam, I have read the mandate of the Human Rights Commission.

Mrs. Finestone: I'm sure you have. Did you read the mandate of the Canadian Race Relations Foundation? Its mandate is to do research, to monitor what is going on in the world of race relations—

Mrs. Brown (Calgary Southeast): That's exactly the same thing as the Human Rights Commission.

Mrs. Finestone: I'm sorry, it is not the same thing at all.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Well, it's right here.

Mrs. Finestone: I would suggest that you go back—

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Well, "conduct research, review regulations, issue guidelines, provide advice"—Canadian Human Rights Commission. It's right here.

Mrs. Finestone: That's right; in order to do that you have to be an individual who brings a complaint, which I hope someday we're going to change. But that's beside the point. That's for individuals who want to assess and assert their rights under our Canadian charter.

Perhaps I could just move on to say that the selection of the members of the Canadian Race Relations Foundation is distinctly defined in the bill. It indicates that it has to be people who have a well-rounded background and experience in the field. I will tell you here and now that it's at arm's length, so the kind of influence I'm going to have on an arm's length organization will be quite fascinating. But I won't have an influence because it's arm's length.

• 1730

I will be opening up the search for the proper people to sit on that board. If anyone in this room has names of people they feel are highly qualified, they will be well received by me. I will review all those names together with my Prime Minister, and they will be seen and examined in the light of the needs that are to be found under the Race Relations Foundation.

The Chair: Thank you very much.

[*Traduction*]

Notre premier ministre a déclaré dans le discours du Trône, et M. Martin a indiqué dans le budget, que des relations raciales pacifiques sont essentielles à la stabilité et au bien-être économique de notre société. À cette fin, nous avons besoin d'organismes qui peuvent suivre la situation et déterminer ce qui se passe. Ce n'est pas le mandat de la Commission canadienne des droits de la personne, que je vous recommande de lire.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Je l'ai lu.

Mme Finestone: Ne vous fâchez pas. Ça va; je vais répondre, je le promets. Vraiment.

Ni la Commission canadienne des droits de la personne, ni l'autre organisation que vous venez de mentionner. . .

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Je parlais de la Charte des droits et libertés. Madame, j'ai lu le mandat de la Commission des droits de la personne.

Mme Finestone: Je n'en doute pas. Avez-vous lu le mandat de la Fondation canadienne des relations raciales? Sa mission est de faire des recherches, de surveiller ce qui se passe dans le monde des relations raciales. . .

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): C'est exactement le même rôle que celui de la Commission des droits de la personne.

Mme Finestone: Désolée, ce n'est pas du tout la même chose.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Eh bien, c'est écrit noir sur blanc.

Mme Finestone: Je vous recommande de vous reporter à. . .

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Eh bien «mener des recherches, revoir les règlements, émettre des lignes directrices, conseiller»—Commission canadienne des droits de la personne. Tout est là.

Mme Finestone: C'est juste; mais pour faire cela il faut qu'une plainte soit déposée, ce que j'espère changer un jour. Mais c'est un autre sujet. Cela concerne les particuliers qui veulent déterminer et affirmer leurs droits en vertu de la Charte.

Je précise par ailleurs que le critère du choix des membres de la Fondation canadienne des relations raciales est clairement défini dans la loi. Ses membres doivent avoir une vaste expérience dans ce domaine. Je précise également que cet organisme est indépendant du gouvernement et il sera tout à fait fascinant de voir quelle sorte d'influence je peux exercer sur un tel organisme. Je n'aurai pas d'influence, à cause de cette indépendance.

Je vais commencer à rechercher des candidats appropriés pour siéger à ce conseil. Si quelqu'un ici a des noms de candidats hautement qualifiés à proposer, qu'il me les soumette. J'examinerai tous ces noms avec le premier ministre, à la lumière des besoins du travail de la Fondation des relations raciales.

Le président: Je vous remercie.

[*Text*]

We now pass on to Mr. Ianno.

Mr. Ianno: Thank you very much, Madam Minister.

I've been dealing with this issue for many years, and part of the reason I got involved in the political process many years ago was so that eventually departments and other things of this nature would not be needed. I think we're slowly getting towards that point.

Growing up as a Canadian born of Italian origin, I found many inequities in the system, but we are slowly changing that. I'm optimistic that with many new members of Parliament and those who are in the process of pushing for change, in due time this may not be needed. If you look at many of the problems we face in society overall, education is one of the ways of reducing and solving our problems.

The question I have, Madam Minister, is what are you doing from your perspective so that cabinet is sensitive to these issues and helping change the institution of the federal government?

Mrs. Finestone: That's a very good question, Mr. Ianno.

I don't know, however; these kinds of programs perhaps adapted as we evolved as a society. We are a post–modern society; there is no question about that. There is no society out there that has studied, examined, and put into place policies and programs that would ensure social peace and social cohesion the way we have, and to that extent we are recognized internationally. I've been invited to enable the adaptation of our programs to the Germans, the Palestinians, and others.

There is an international recognition, but typical of Canadians, we don't stand up and take pride in our accomplishments. We're very modest and soft spoken, but I think we have a special backbone, which comes from our very varied landscape, that enables us to look at the differences, the variations, and the variety in a way we see as important.

I don't think that as long as Canada has such a small population in such a massive geography we will stop immigration—first of all, because of family rejoinings; secondly, because there are business opportunities and we want business to come here, and thirdly, because we are signatories to international obligations for refugees. Fourthly, we have earned the respect, admiration, and affection of the world as we have been involved in peacekeeping around this world. Canada has been in 27 countries as a peacekeeper and our men have been of such a quality and calibre—

An hon. member: And women.

Mrs. Finestone: And women, thank you very much. Certainly as I carry status of women on one shoulder, I'll come here and report on status of women another time.

I don't think the time will ever come when we won't need to enable community–based groups and multicultural round tables, where people like us sit around and look at how we help people get over the shock of change. I don't know about

[*Translation*]

Je passe maintenant à M. Ianno.

M. Ianno: Merci beaucoup, madame la ministre.

Je me penche sur cette question depuis longtemps et la raison pour laquelle je suis entré en politique, il y a de nombreuses années, était en partie mon souci d'assurer que des ministères et autres organismes de cette sorte ne soient plus nécessaires. Je pense que nous approchons lentement de ce but.

Ayant grandi comme Canadien d'origine italienne, je me suis heurté à beaucoup d'inégalités dans le système, mais cela est en train de changer lentement. J'ai confiance qu'avec l'action de nombreux nouveaux députés et de tous ceux qui oeuvrent pour le changement, ce ne sera plus nécessaire un jour. Comme dans le cas de beaucoup de problèmes d'ordre général qui se posent à la société, l'éducation est une des façons de les surmonter.

La question que je me pose, madame la ministre, est celle de savoir ce que vous faites, dans votre sphère, pour sensibiliser le Cabinet à ces questions et contribuer à modifier dans le bon sens les institutions fédérales?

Mme Finestone: C'est une excellente question, monsieur Ianno.

Je ne sais pas; ces genres de programmes ont pris forme à mesure que nous avons évolué en tant que société. Nous sommes une société post–moderne, cela ne fait aucun doute. Il n'existe aucune société qui ait étudié, examiné et mis en place des politiques et des programmes destinés à assurer la paix et la cohésion sociale comme nous l'avons fait et nous sommes reconnus pour cela à l'échelle internationale. J'ai été invitée à expliquer nos programmes aux Allemands, aux Palestiniens et à d'autres.

Nous avons cette réputation internationale, mais à notre façon typiquement canadienne, nous ne tirons pas gloire de nos réalisations. Nous faisons preuve d'une grande modestie, mais je pense que nous avons une mentalité spéciale, qui nous vient peut–être de notre géographie si variée, qui nous permet d'appréhender les différences, les variations et la diversité, d'une manière que nous jugeons importante.

Je ne pense pas qu'aussi longtemps que le Canada aura une population aussi faible dans un territoire aussi vaste, l'immigration s'arrêtera—d'une part, à cause de la réunification des familles, deuxièmement, parce que nous voulons développer l'activité économique et voir des entreprises s'installer chez nous et, troisièmement, parce que nous avons contracté des obligations internationales à l'égard des réfugiés. Quatrièmement, nous avons forcé le respect, l'admiration et l'affection du monde par notre action en faveur du maintien de la paix partout dans le monde. Le Canada a été présent comme gardien de la paix dans 27 pays et nos hommes se sont acquittés de leurs missions avec tant de panache. . .

Une voix: Et nos femmes.

Mme Finestone: Et nos femmes, merci beaucoup. Étant responsable également de la condition féminine, je viendrai faire rapport sur ce sujet une autre fois.

Je ne pense pas que le moment vienne jamais où nous n'aurons plus besoin que des groupes communautaires participent à des tables rondes multiculturelles, où des gens comme nous se réunissent pour voir comment aider les

[*Texte*]

anybody else this room, but if you move from one end of your city to another end of your city it's a dislocation. If you move from one country and one climate to our funny country climate, that's also destabilizing. I suggest to you that institutional programs should enable adjustment to this.

We did research with the Asia Pacific Foundation of Canada—I had meant to bring some props to show you, because we do some absolutely wonderful work—that looked at how advertising and staffing enable growth and better bottom line in your industry. The study was called *The Colour of Your Money" and there's a video—Mr. Chairman, someday you may like to show it to your members, who should be very sensitive to the cultural communities of this country—about how effectively The Bay, McDonald's, and Zellers have used this philosophy and the findings to increase their bottom line.*

• 1735

If you put people who look like your community behind the selling desk and if you put them in your advertising and if you hire them to work in your offices and if they think and act in conceiving your policy and in doing your purchasing, it is no wonder they do better.

But if you only act like what happened in Montreal—I can't speak for anywhere else—with the Canadian Advertising Foundation... I'm sorry; that was the Canadian Advertising Foundation, but we've worked with the Asia Pacific Foundation of Canada as well to see how we can work with the countries of the east, and we have to work with the countries of the west.

We just have to be sensible in how we use the fact that the world is here and we can do business because business is international, how we can increase our sales because we put a variety of food on our shelves. The stores that keep only white bread and white rice and white potatoes are not going to attract their customers, because people want all kinds of different legumes. They want different colours of bread. They want a variety of what they are used to eating.

Now, we all love going to those kinds of restaurants. There is a change that has affected our society.

On ne mange pas seulement à la française ou des rôtis de boeuf à l'anglaise. On mange de tout.

Mr. Ianno: Thank you, Minister. I have just one question about the point Jan Brown indicated. She and her party do agree that basically they believe in multiculturalism as long as they spend their own money.

I would ask, with 42% of the population being either English or French, what percentage of the government revenues do you think is contributed by Canadians of other origins?

Mrs. Finestone: I'd have to ask the Minister of Finance.

[*Traduction*]

nouveaux arrivants à surmonter le choc du changement. Je ne sais pas ce qu'en pensent les autres ici dans cette salle, mais rien que de déménager d'un bout de la ville à un autre exige est déjà un déracinement. Si vous passez d'un autre pays et d'un autre climat à notre drôle de climat canadien, cela aussi est déstabilisant. Je considère qu'il faut donc des programmes institutionnalisés pour faciliter l'adaptation.

Nous avons fait des recherches auprès de la Fondation Asie Pacifique du Canada. J'avais l'intention de vous apporter quelques exemples du merveilleux travail que nous y faisons montrant comment une publicité adaptée, une embauche équilibrée contribuent à la croissance et au profit dans l'industrie. L'étude avait pour titre *The Colour of Your Money* et il y un film vidéo—monsieur le président, vous voudrez peut-être un jour le projeter à vos membres qui devraient être très sensibilisés aux communautés culturelles de ce pays—montrant avec quel succès La Baie, McDonald et Zellers ont appliqué cette philosophie et ses résultats pour accroître leurs bénéfices.

Il n'est pas étonnant que les entreprises réussissent mieux si elles embauchent des employés qui ont l'apparence des gens de la collectivité où ils travaillent, si elles les intègrent dans leur publicité et qu'elles y réfléchissent et agissent de façon à déterminer votre politique et vos achats.

Mais si vous agissez uniquement comme on l'a vu à Montréal—je parle de la ville que je connais—avec la Fondation canadienne de la publicité... Désolé; c'était la Fondation canadienne de la publicité, mais nous avons également travaillé avec la Fondation Asie Pacifique du Canada pour voir comment nous pouvions collaborer avec les pays d'Orient et il nous faut travailler avec les pays d'Occident.

Il faut simplement que nous apprenions à mettre à profit le fait que le monde entier est présent chez nous—et nous pouvons faire des affaires, car celles-ci sont internationales—comment augmenter nos chiffres de ventes en mettant en rayon une diversité de produits alimentaires dans nos magasins. Ceux qui n'offrent que du pain blanc et du riz blanc et des pommes de terre blanches ne vont pas attirer beaucoup de clients, car les gens, aujourd'hui, veulent toutes sortes de légumes différents. Ils veulent du pain de couleur différente—et une variété d'aliments auxquels ils sont accoutumés.

Nous adorons tous aller dans ces restaurants exotiques. C'est une évolution qui traverse notre société.

We are not only eating French cooking or English style roast beef. We eat all kinds of things.

M. Ianno: Je vous remercie, madame la ministre. Je n'ai qu'une question à poser sur le sujet abordé par Jan Brown. Elle même et son parti se disent en faveur du multiculturalisme, à condition que cela ne coûte rien à l'État.

Je vous pose la question suivante: 42 p. 100 de la population étant d'origine anglaise ou française, quel pourcentage des recettes gouvernementales, pensez-vous, provient des Canadiens d'autres origines?

Mme Finestone: Il faudrait que je pose la question au ministre des Finances.

[*Text*]

Mr. Ianno: Out of $120 billion, it might be approximately $48 billion?

Mrs. Finestone: Well, it could go to that. It might even go up to $50 billion.

Mr. Ianno: If it's $24 million from that community to spend on culture or enhancement of culture, is that a large adaptation? I understand the new philosophy, but is that a lot comparatively speaking to what is spent overall in culture?

Mrs. Finestone: That's why I pointed out—and I'm glad you brought back—the $1 per person per year. It's less than one newspaper over the weekend. It's less than a chocolate bar today. It's less than a bottle of milk.

I think it's underserved, it's undercosted, and we need more money. I can't say that right now because we have financial constraints. I can only say we have to work twice as hard to find partners to be able to ensure that these things happen.

Mr. Ianno: So in other words, their money is also being spent for other things; it's not just used for their own purposes?

Mrs. Finestone: Right.

If I may just add one thing to what you said, it's not only that kind of experience. How many of you have gone across the border with a friend of colour and been faced with the people at customs and excise? I tell you the response has not always been favourable.

Our department has developed really wonderful institutional tools which have enabled the customs officers to be far more culturally sensitive to Canadians and not ask what country you are from because you happen to have a brown, yellow, pink, white, or green skin. Many of these peoples have been here for 100 years or more. They are more sensitive and understanding of the diversity that is our country.

We are working with the Department of National Defence to enable our soldiers who are in peacekeeping not to be brutalized by that experience and to understand and learn more about the cultures of the countries where they have gone. We have worked extremely hard with our police force and I think we have developed the tools that have enabled them to be helpful. We're working with our teachers.

We have done some marvellous work with our dietitians and the Canadian Dietetic Association so that the food you have to have if you're a sick person in a hospital is part of your family history, so that when you go home you can still live comfortably.

I'm very proud when I examine the work of the multicultural department and what the staff has put in. I'm very proud of what they do. Although we don't have the kinds of funds—there are only 7 members of your party, Jan, who abuse this program, 6 of the Bloc and about 42 or a few more of ours—I would love to see carefully thought-through programs.

[*Translation*]

M. Ianno: Sur 120 milliards de dollars, serait-ce environ 48 milliards?

Mme Finestone: C'est possible. Cela pourrait même atteindre 50 milliards de dollars.

M. Ianno: Et une dépense de 24 millions de dollars pour la culture ou son avancement est-ce une grosse somme pour l'adaptation? Je comprends la philosophie nouvelle, mais trouvez-vous que ce soit beaucoup comparé à ce qu'on dépense pour la culture dans son ensemble?

Mme Finestone: C'est pourquoi j'ai fait remarquer—et je suis heureuse que vous y reveniez—que cela ne coûte qu'un dollar par personne et par an. C'est moins que le prix d'un journal du samedi. C'est moins qu'une barre de chocolat de nos jours et qu'une bouteille de lait.

Je pense que c'est un domaine qui est négligé, insuffisamment financé et qui a besoin de plus de fonds. Je ne peux le dire aujourd'hui à cause des contraintes budgétaires que nous connaissons. Je peux seulement affirmer qu'il nous faut travailler deux fois plus pour trouver des partenaires afin de pouvoir réaliser toutes ces choses.

M. Ianno: En d'autres termes, leur argent sert également à d'autres choses; il n'est pas uniquement utilisé pour leurs fins propres?

Mme Finestone: Exact.

Si je puis ajouter quelque chose à ce que vous avez dit, l'action ne concerne pas seulement cela. Combien de fois avez-vous traversé la frontière avec un ami de couleur et avez-vous subi des tracas à la douane? Je peux vous dire que l'attitude n'était pas toujours très favorable.

Notre ministère a élaboré des outils institutionnels vraiment merveilleux qui ont permis de sensibiliser nos douaniers à la diversité culturelle des Canadiens, afin qu'ils ne leur demandent plus quel est leur pays d'origine, parce qu'ils ont la peau brune, jaune, rose, blanche ou verte. Bon nombre de ces personnes de couleur sont installées chez nous depuis cent ans ou plus. Nos douaniers sont plus sensibilisés et ouverts à la diversité de notre pays.

Nous travaillons avec le ministère de la Défense nationale pour préparer nos soldats aux missions de maintien de la paix, afin de minimiser leur choc culturel et leur permettre d'en savoir plus sur les cultures des pays où ils se rendent. Nous avons travaillé très fort avec les services de police et élaboré des outils qui nous paraissent très utiles. Nous travaillons avec nos enseignants.

Nous avons fait du travail merveilleux avec les diététiciens et la Dietetic Association of Canada de façon à adapter les régimes alimentaires des malades à leur nourriture traditionnelle, afin qu'ils puissent encore vivre confortablement.

Je suis très fière de voir le travail effectué par le ministère du Multiculturalisme et son personnel. Je suis très fière de ce qu'ils font. Bien que nous n'ayons pas les ressources qu'il faudrait—il n'y a que 7 des membres de votre parti, Jan, qui abuse de ce programme, 6 du Bloc et environ 42 au plus du nôtre—j'aimerais voir davantage de programmes soigneusement réfléchis.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1740

Coming from a volunteer background, I am very used to writing grant requests and very good at reading grant requests. And I can tell you that I give all of you a 10–day notice when a grant is coming into your riding. I want you to get back to me if you're not happy and we will examine what's going on.

Ayant moi–même une expérience du bénévolat, je suis très accoutumé à rédiger des demandes de subvention et que je sais très bien également les éplucher. Je peux vous dire que je vous donne à tous un pré–avis de dix jours lorsque je reçois une demande de subvention émanant de votre circonscription. Si vous n'êtes pas d'accord, appelez–moi et nous verrons ce qui se passe.

The Chair: Thank you. I'm afraid we have to pass along now.

Le président: Je vous remercie. Je crains que nous devions passer à quelqu'un d'autre.

We have one question from Madam Gagnon.

Nous avons une question de M^me^ Gagnon.

Mme Gagnon: Je ne sais pas si j'ai bien entendu, mais je crois que vous avez dit que vous étiez satisfaite du programme du multiculturalisme. Vous en êtes satisfaite?

Mrs. Gagnon: I do not know if I heard you correctly, but I think you said you were satisfied with the multiculturalism program. Is that correct?

Mme Finestone: Oui.

Mrs. Finestone: Yes.

Mme Gagnon: Je sais qu'il y a une étude de l'Institut C.D. Howe qui affirme que les efforts du gouvernement en faveur du multiculturalisme ont été vains. Ils disent plutôt le contraire de ce que vous avez dit. À combien chiffrez–vous les dépenses du gouvernement dans les programmes du multiculturalisme depuis 20 ans?

Mrs. Gagnon: I know there was a study carried out by the C.D. Howe Institute that confirmed the government's attempts to support multiculturalism were futile. They said the exact opposite of what you did. How much do you estimate the government has spent on multiculturalism programs over the past 20 years?

Le multiculturalisme, au Québec, ne fait pas l'unanimité. Des représentants de plusieurs organismes nous ont dit que cela niait le caractère national du Québec. Je vais vous en nommer quelques–uns: Micheline Labelle, directrice du Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, de l'UQAM; Claude Corbo, le recteur de l'UQAM; la Société Saint–Jean Baptiste et plusieurs autres.

Not everyone in Quebec supports multiculturalism. Representatives from several organizations have told us it repudiates the idea of Quebec being a nation. Let me name you a few: Micheline Labelle, director of the Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, from the Université du Québec à Montréal; Claude Corbo, the rector of the Université du Québec à Montréal; the Société Saint–Jean Baptiste and several others.

J'ai siégé au Comité de l'immigration, et il y avait beaucoup de groupes provenant du Canada anglais qui, eux aussi, pour les mêmes raisons, niaient la société canadienne. Ils trouvaient qu'au contraire, on devait mettre beaucoup plus l'accent sur l'intégration des immigrants et des nouveaux arrivants. D'ailleurs, il y a un sondage de Decima qui dit qu'il y a 60 p. 100 des Canadiens qui veulent que les groupes ethniques soient plus intégrés aux valeurs canadiennes. J'aimerais que vous me donniez des réponses à ces interrogations.

I sat on the Immigration Committee, and there were many groups from English Canada, who, for the same reasons, felt multiculturalism was not consistent with Canadian society. Quite the opposite; they felt there should be more effort put into integrating immigrants and newcomers. In fact, a Decima poll showed that 60% of Canadians wanted ethnic groups to espouse Canadian values. I would like to hear your response to all that.

Mme Finestone: Premièrement, en ce qui a trait aux dépenses des 20 dernières années, je vous enverrai la réponse par écrit. Je n'en ai pas la moindre idée, ni aucun intérêt, pour êtes très franche. Cependant, je vais faire faire les démarches nécessaires.

Mrs. Finestone: First of all, you asked about expenditures over the past 20 years, and I will send you the answer in writing. I do not have the vaguest idea, nor any interest, to tell you the truth. However, I will do what it takes to get you the information.

Je sais que c'est un sujet très controversé et qu'il y a des personnes qui se posent des questions. Je trouve intéressant que cela vienne du Québec, où l'on veut absolument avoir une société distincte pour les francophones du Québec, qui ne veulent pas reconnaître, selon vos questions, le droit des individus qui sont de regroupements différents. Je ne veux pas du tout être assimilée. Ma culture est bien plus importante. Ce n'est pas une question de langue, mais une question de respect pour ma culture. Il y en a beaucoup d'autres qui sont d'autres cultures et qu'il faut respecter en conformité de la Charte canadienne des droits et libertés car ils vivent selon les valeurs déjà établies *coast to coast*, partout au Canada.

I know multiculturalism is a very controversial topic and that some people are wondering about it. I find it interesting that their questioning comes from Quebec, where people desperately want a distinct society for Quebec francophones, where, according to your questions, people do not want to recognize the rights of individuals from other groups. I do not want to be assimilated at all. My culture is far more important. It is not a question of language, but one of respect for my culture. Many other people have different cultures as well, and they must be respected under the Canadian Charter of Rights and Freedoms, because they are respecting the values that were already established from coast to coast.

J'ai lu les remarques de M. Corbo. J'ai aussi lu les remarques de Yves... Je ne me rappelle pas son nom. La différence est simple: je ne suis pas du même avis qu'eux.

I read Mr. Corbo's comments. I also read those of Yves... I cannot remember his last name. The difference is simple: I do not feel the same way they do.

[*Text*]

Mme Gagnon: Madame la ministre, c'est vous qui dites que le Québec a de l'intolérance face aux nouveaux immigrants.

Mme Finestone: Je n'ai pas dit cela du tout. Ne me mettez pas les mots dans la bouche, madame. Je vis au Québec avec fierté.

Mme Gagnon: Je parle de certains Québécois.

Mme Finestone: Non. Vous avez dit «moi». Faites attention: ne me mettez pas dans la bouche des mots qui ne sont pas les miens.

Mme Gagnon: Un instant, madame. Certains Québécois auraient de l'intolérance par rapport aux immigrants, par rapport aux nouveaux arrivants. . .

Mme Finestone: Je n'ai pas dit cela non plus.

Mme Gagnon: . . .et ne voudrais pas les intégrer dans la société québécoise.

Vous avez parlé d'assimilation. Vous dites que. . .

Mme Finestone: Non. Vous avez parlé d'assimilation.

Mme Gagnon: Vous avez dit qu'on voulait les assimiler.

Le président: Excusez–moi. Est–ce une question, madame?

Mme Gagnon: Je voudrais rétablir les faits. Vous avez parlé d'assimilation. Quarante pour cent représente le taux d'assimilation des francophones hors Québec.

The Chair: We'll turn it over now to Mr. Pillitteri. Welcome to our humble little committee here.

Mr. Pillitteri (Niagara Falls): Thank you, Mr. Chairman. Thank you for the question.

I am one of those mentioned in the preface of the question asked by Mrs. Brown, who said that political parties and individuals tend to ghettoize in using individuals. Here's one member of Parliament who has probably ghettoized my riding for not being born in Canada, being of Italian origin. But my question is not this.

[*Translation*]

Mrs. Gagnon: Madam minister, you are the one saying Quebec does not tolerate new immigrants.

Mrs. Finestone: I never said that at all. Do not put words in my mouth. I am proud to live in Quebec.

Mrs. Gagnon: I am talking about certain Quebeckers.

Mrs. Finestone: No. You said ''me''. Be careful. Do not put words in my mouth.

Mrs. Gagnon: Wait a minute. Some Quebeckers are intolerant of immigrants, newcomers. . .

Mrs. Finestone: I did not say that either.

Mrs. Gagnon: . . .and would not want to integrate them into Quebec society.

You spoke of assimilation. You say that. . .

Mrs. Finestone: No. You spoke about assimilation.

Mrs. Gagnon: You said people wanted to assimilate them.

The Chairman: Excuse me. Is that a question, Mrs. Gagnon?

Mrs. Gagnon: I would like to reestablish the facts. You spoke about assimilation. The assimilation rate for francophones outside Quebec is 40%.

Le président: Je vais donner la parole à M. Pillitteri. Soyez le bienvenu à notre humble petit Comité.

M. Pillitteri (Niagara Falls): Je vous remercie, monsieur le président. Merci de la question.

Je suis de ceux qui ont été mentionnés par M^me^ Brown dans le préambule de sa question, qui ont dit que les partis politiques et les individus tendent à ghettoïser les minorités.

• 1745

In your hand–out here, Madam Minister, I thought you were saying using $1 per year.

Mrs. Finestone: That's right.

Mr. Pillitteri: The hand–out says $1 per day. Being on the finance committee, I thought for a minute that I'd found one billion and twenty million dollars.

Mrs. Finestone: Don't get excited. It's $1 per year.

Mr. Pillitteri: Yes, but it says $1 per day.

Mrs. Finestone: Yes. Unfortunately, I was very involved with a number of things that I did not get a chance to proofread.

Mr. Pillitteri: Just a minute, Madam Minister. If this gets into the wrong hands it could be misused, so I would say that in some way it could be corrected.

Mrs. Finestone: Don't show it to Paul. You know what? If you show it to Mr. Martin and I can effect a tremendous saving, he'll think I'm a hero. That would be wonderful.

Madame la ministre, je pensais que vous aviez dit, dans votre document, que le multiculturalisme coûtait 1$ par an.

Mme Finestone: C'est juste.

M. Pillitteri: Mais dans le document que vous avez distribuée, on lit un dollar par jour. En tant que membre du Comité des finances, j'ai pensé pendant un instant qu'il s'agissait d'un milliard et 20 millions de dollars.

Mme Finestone: Ne vous énervez pas. C'est un dollar par an.

M. Pillitteri: Oui, mais le texte dit que c'est un dollar par jour.

Mme Finestone: Oui. Malheureusement, j'ai été tellement occupée que je n'ai pas eu le temps de le vérifier.

M. Pillitteri: Une minute, madame la ministre. Si cela tombe dans des mauvaises mains, Dieu sait ce que l'on en fera, et je pense qu'il faut rectifier.

Mme Finestone: Ne montrez pas ce document à Paul, ou plutôt, montrez–le lui et je pourrai ensuite lui prouver que j'ai réalisé une économie énorme, et je serai une héroïne. Ce serait merveilleux.

[*Texte*]

The Chair: Mr. Hanrahan.

Mr. Hanrahan: Thank you, and thank you, panel, for being here.

You say on page 9—

Mrs. Finestone: Are we referring to the text that's been presented?

Mr. Hanrahan: Yes. The one I have says page 9. It says "We must look at reality". You also say in your document that we have seen a rise in hate–mongering and violence in the last little while. Do you have any evidence to suggest that multiculturalism in fact is an effective way of reducing hate–mongering and bigotry?

Mrs. Finestone: Thank you for that question. I'm very pleased to answer it.

The programs we have undertaken with respect to facing off against hate–mongering I think are really very important. You all received letters in your offices. There was an undertaking to promote European Heritage Week. It sounded very nice. The language was nice and smooth. It came out with a very professional, well–done poster.

The poster, until you looked at it carefully, looked very appealing because the colours and the design and the format were creative. But when you looked at that poster any closer you realized it was white supremacists—I was going to say *vendre leur salade*—selling their notion of purity of race. We've had enough of purity of race, thank you. We fought the Second World War here in Canada for the right to be different and the right to have respect for individuals.

The sophisticated techniques are such that you require very careful vigilance and you really need to work with the partnership of organizations that are out there. There are not many of them, but they are very concerned, and it is international in its implications today.

Mr. Hanrahan: I'm not debating that the first part of the statement is true. What I'm asking is what effect your program's having to fight this. If they're increasing and we've been 20 years at spending $25 million a year at it, we should see some decreases if it's going to be effective.

Mrs. Finestone: Yes. I would say two things with respect to that. First of all, we don't spend $25 million a year just on race relations. There are three major programs on which we spend our money.

Secondly, according to the groups I have met—the B'nai Brith League for Human Rights, the Human Rights Commission, the Anti–Defamation League, the heads of the anti–racist programs in the city of Toronto, where this really presented some serious problems. . .

I've met with police chiefs and school administrators who tell me about the materials we send out to the schools and to the children, particularly around our March 21 race relations campaign, when we say "Let's Stop Racism". That button has become synonymous with the work we've done as Multiculturalism Secretariat. I've gone into the high schools during that particular week, when youngsters have written all kinds of poems. They've decorated and painted their rooms. They have gone and lived with other groups.

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Hanrahan.

M. Hanrahan: Je vous remercie, ainsi que tous les autres témoins, d'être venus.

Vous dites à la page 9—

Mme Finestone: Est–ce que vous parlez du texte qui a été distribué?

M. Hanrahan: Oui. Celui que j'ai en main réfère à la page 9. Je lis: «Nous devons faire face à la réalité». Vous dites également dans votre texte que vous avez constaté ces derniers temps une recrudescence de la violence et de l'incitation à la haine. Possédez–vous des indications montrant que le multiculturalisme est une façon efficace de réduire l'incitation à la haine et le sectarisme?

Mme Finestone: Je vous remercie de cette question. J'y réponds avec plaisir.

Les programmes que nous avons mis en place pour lutter contre l'incitation à la haine me paraissent réellement très importants. Vous avez tous reçu des lettres dans vos bureaux. Il s'agit d'une invitation à promouvoir la semaine du Patrimoine européen. Cela sonnait très bien. Le texte était bien rédigé. Il s'accompagnait d'une affiche très bien faite, très professionnelle.

L'affiche était très attrayante du fait des couleurs, et de sa conception tant que l'on n'y regardait pas de trop près. Mais à deuxième vue, on se rendait compte que c'était l'oeuvre de tenants de la suprématie blanche qui cherchent à vendre leur notion de pureté de la race—j'allais dire «vendre leur salade». Nous en avons assez de la pureté de la race, merci bien. Nous avons participé à la Seconde Guerre mondiale, ici au Canada, pour le droit à la différence et le respect de l'individu.

Les techniques aujourd'hui sont si perfectionnées qu'il faut se montrer très vigilant et vraiment travailler en partenariat avec les organisations ethnoculturelles. Elles sont inquiètes devant ces mouvements qui sont aujourd'hui d'envergure internationale.

M. Hanrahan: Je ne conteste pas la véracité de la première partie de votre réponse. Mais j'aimerais savoir quelle est l'efficacité de votre programme dans cette lutte. Si vos programmes prennent de l'ampleur et que nous dépensons 25 millions de dollars par an depuis 20 ans, on devrait voir un recul de cette haine raciale si vos programmes sont efficaces.

Mme Finestone: Oui. Je dirais deux choses. Premièrement, nous ne dépensons pas 25 millions de dollars par an juste pour les relations raciales. Nos crédits sont répartis entre trois grands programmes.

Deuxièmement, selon les groupes que j'ai rencontrés—la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada, la Commission des droits de la personne, la Ligue anti–diffamation, les chefs des programmes anti–racistes de la ville de Toronto, où ce problème est réellement important. . .

J'ai rencontré les chefs de police et les administrateurs scolaires qui me parlent des outils pédagogiques que nous envoyons aux écoles et aux enfants, particulièrement dans le cadre de notre campagne sur les relations raciales du 21 mars, qui a pour slogan «Halte au racisme». Ce macaron est devenu le synonyme du travail que nous faisons au secrétariat du Multiculturalisme. J'ai effectué des visites dans les écoles secondaires au cours de cette semaine de campagne où des jeunes ont écrit toutes sortes de poèmes. Ils ont décoré et peint leurs salles de classe. Ils ont fait des échanges et sont allés vivre avec les autres groupes.

[*Text*]

I will never forget the children in Winnipeg, the Tommy Douglas School, I believe it was. I walked into a school of 1,500 children—oh, thank you; I hope you'll wear this with pride when I hand them out, and I hope it will have an effect, because it has—

[*Translation*]

Je n'oublierai jamais les enfants de Winnipeg, de l'école Tommy Douglas, je pense. Je me suis promenée dans une école de 1 500 élèves—oh, merci; j'espère que vous allez porter cela avec fierté quand je vais les envoyer, et j'espère qu'ils auront un effet, car. . .

• 1750

Mr. Hanrahan: Now you're giving me anecdotal evidence here.

M. Hanrahan: Voilà que vous êtes entrain de me raconter une anecdote.

Mrs. Finestone: But this is not anecdotal. I want to tell you that these children in grade 7 did a play, which they wrote themselves, for the grade 3 students. When you heard the grade 3 students recognizing prejudice and bigotry and racism in their remarks and their observations, out of the materials we had produced, you know that they're having an effect.

Mme Finestone: Mais ce n'est pas une anecdote. Je vous raconte que ces enfants de 7e année ont monté une pièce de théâtre qu'ils ont écrites eux–mêmes pour les élèves de 3e année. En entendant les élèves de 3e année reconnaître, à l'aide du matériel que nous avions produit, les préjugés, le fanatisme et le racisme qu'ils exprimaient dans leurs propos et leurs observations, on s'aperçoit que notre documentation fait bonne oeuvre.

I'll tell you where my biggest problem is, if you would just give me one more minute, Mr. Chairman. The biggest problem is when I meet with high school and university people who are all shades of the rainbow and they tell me that they live together, they study together, the work together, they play together, and they have no problem recognizing their differences. The problem is when they go home to their parents who have a million stories and reasons why they can't bring their friends home, and some of it is so far in the mists of time nobody even knows why they hate each other, but they hate them. It is a visceral hate.

Permettez–moi de vous signaler où se trouve mon principal problème, si vous m'accordez encore une minute, monsieur le président. Le plus gros problème c'est lorsque des étudiants de niveaux secondaire et universitaire de toutes les races possibles viennent me dire qu'ils vivent, qu'ils étudient, qu'ils travaillent, qu'ils s'amusent ensemble et qu'ils n'ont pas de difficulté à accepter leurs différences. Le problème survient lorsqu'ils retournent à la maison chez leurs parents qui invoquent des millions de raisons et de prétextes pour les empêcher de recevoir leurs amis. Certains de leurs préjugés remontent à la nuit des temps si bien que personne ne sait pourquoi ils éprouvent autant de haine envers eux, mais ils les détestent. Leur haine est viscérale.

Mr. Hanrahan: I understand what you're saying. I've been in the classroom for 23 years at the high school level. When I taught my grade 12 class it was like teaching the United Nations, and we learned from each other. We had a beautiful integration program within the school. We did not have one case of racism in all the years I was there. But we did not use any of your materials. We did it all within our own school.

M. Hanrahan: Je comprends ce que vous dites. J'ai enseigné pendant 23 ans au niveau secondaire. Quand j'enseignais à mes élèves de 12e année, je me serais cru aux Nations Unies et l'on apprenait tous quelque chose au contact les uns des autres. Nous avions un merveilleux programme d'intégration à l'école. Il n'y a pas eu un seul problème de racisme tout le temps que j'ai été là. Nous n'utilisions pas votre matériel. Nous faisions tout dans notre propre école.

Mrs. Finestone: Our materials have only been developed since 1991, so I don't think when you were there—

Mme Finestone: Nous ne produisons ce matériel que depuis 1991; je ne pense donc pas qu'au moment où vous enseigniez. . .

Mr. Hanrahan: Whatever. What I'm suggesting to you is that the integration of the groups in schools, particularly in the high schools, and the knowledge of each other's cultures that they gain from doing that, are what will reduce hate–mongering and so forth.

M. Hanrahan: Peu importe. J'essaie simplement de vous dire, que c'est en mettant en oeuvre des programmes d'intégration des groupes dans les écoles, en particulier dans les écoles secondaires, et en permettant aux élèves, grâce à ces programmes, de se familiariser avec les cultures des autres que nous réussirons à réduire l'influence des marchands de haine et ainsi de suite.

Mrs. Finestone: That certainly will play a very important role. There is no question about that. But the David Irvings who are out there, and the Ernst Zundels who are out there, and the Malcolm Rosses who are out there are poisoning minds too. We really have to sensitize the parents to report this. We have to enable the school trustees to ensure that is part of the curriculum that's in the schools, and that they open the doors so that the parents come in as well as the children.

Mme Finestone: Ce genre de programme jouera certainement un rôle très important. Il n'y a pas de doute là–dessus. Mais les David Irving, les Ernst Zundel et les Malcolm Ross corrompent les adolescents eux–aussi. Nous devons vraiment sensibiliser les parents et les inviter à faire rapport des manifestations de racisme. Nous devons inciter les administrateurs d'école à s'assurer que la tolérance sera au coeur de leur programme scolaire et les convaincre qu'il faut ouvrir la porte des écoles aux parents aussi bien qu'aux enfants.

[*Texte*]

I do think our programs are well founded. I've evaluated them. Believe me, I'm not anxious to spend money any more than you are. We are a party devoted to restraint right now in meeting our increasing deficit, so I think if I felt, quite frankly, that the program was not useful, I'd cut out a good part of what we were undertaking.

Mr. Hanrahan: Could we get an evaluation or a submission?

The Chair: I was wondering if I could ask a follow-up question which may put the issue in a different fashion. Has anybody been measuring, whether it's possible to measure in fact over a 23-year period, given the extraordinary change in the variables. . .that is to say, the number of new people who have been coming in from different cultures who were not there 23 years ago? Already it's not as if you're dealing with a stable population and you're trying to measure whether racism is on the increase or on the decrease. I guess the question that is related to what is the impact of public policy in this field is whether (a) it's measurable and knowable in a more programmatic and solid way, and (b) whether there are folks from race relations institutes who attempt to measure the rise and decline of racism—

Mrs. Finestone: Yes, they do.

The Chair: —and, indeed, the most difficult part, which is the impact of public policy.

Mrs. Finestone: I think, John, you come from a city that is. . . Winnipeg is the most multicultural city in Canada, but Toronto, by the very nature of its size, is also the most ethnically diverse. You well know that you undertook a very concerted effort to enable and to ensure that the language that was being used against an identifiable group, which I will not mention here—you're well familiar with that if you come from Toronto—where the language was denigrating, and the jobs they had access to were not acceptable. . . The City of Toronto Race Relations Foundation undertook a concerted action with the National Council of Jewish Women, as it happens, and they effected enormous change, attitudinal change, within a period of two to three years. So we know that behaviour modification does take place, thank God, and we know that social adjustments can take place.

I will tell you that we have just finished an evaluation. We are just looking at the final analysis. We financed some chairs of studies in universities across the country. They have done outstanding works of research. If we didn't know as much as we know today, then we wouldn't know to have these programs in process and we would be a very unstable country.

[*Traduction*]

Je pense que nos programmes reposent sur de bonnes assises. Je les ai évalués. Croyez que, comme vous, je ne suis pas une fanatique des dépenses à tout rompre. Notre parti est déterminé à comprimer les dépenses dès maintenant pour que notre déficit cesse d'augmenter. Par conséquent, si j'étais sincèrement convaincue que le programme n'est pas utile, je renoncerais à une bonne partie de ce que nous sommes en train d'entreprendre.

M. Hanrahan: Pourriez-vous nous fournir une évaluation ou un rapport?

Le président: Je me demande si je peux poser une question complémentaire qui pourrait nous permettre d'aborder le problème sous un angle différent. Quelqu'un a-t-il déjà calculé—j'ignore si c'est possible après 23 ans, compte tenu des changements extraordinaires survenus dans les variables—le nombre d'immigrants de toutes les cultures qui n'étaient pas ici il y a 23 ans? Déjà, le problème ne se présente pas de la même manière que si il s'agissait d'une population stable et que vous essayez de mesurer si le racisme a augmenté ou a diminué. À mon avis, pour savoir si la politique gouvernementale dans ce domaine a eu une incidence, il faut se demander, premièrement, si cette donnée peut être mesurée et cernée d'une façon plus pragmatique et fondée et si, deuxièmement, au sein des organismes qui se préoccupent des relations interaciales il y a des gens qui essaient de mesurer la montée et la baisse du racisme. . .

Mme Finestone: Oui, il y en a.

Le président: . . .et surtout, ce qui est le plus difficile, qui se demandent quelle est l'incidence de la politique gouvernementale.

Mme Finestone: Je pense, John, vous venez d'une ville qui. . . Winnipeg est la ville la plus multiculturelle du Canada, mais Toronto, compte tenu précisément de sa taille, est la plus diversifiée de toutes sur le plan ethnique. Vous êtes probablement au courant que votre ville a déployé des efforts très concertés pour faire en sorte que les expressions qui étaient utilisées contre un groupe visible, que je n'identifierai pas ici,—vous devez être bien au courant de cette question puisque vous venez de Toronto—, qu'on dénigrait par toutes sortes d'expressions méprisantes, et qui n'avait accès qu'à des emplois qui n'étaient pas acceptables. . . La Fondation sur les relations interaciales de la ville de Toronto a entrepris une action concertée, en collaboration avec le Conseil national des femmes juives du Canada, soit dit en passant, et ensemble, ils ont réussi à modifier considérablement les attitudes, et ce, en deux ou trois ans. Nous savons donc qu'il y a un changement de comportement, Dieu merci, et qu'il est possible de changer les mentalités.

Je tiens à vous dire que nous venons tout juste de terminer une évaluation. Nous attendons simplement l'analyse finale. Nous avons financé certains projets de recherche dans les universités un peu partout au Canada. Les universités ont accompli un travail de recherche extraordinaire. Si notre connaissance du problème n'était pas aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui, nous ne saurions pas si ces programmes sont utiles et nous aurions un pays très instable.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1755

You happen to have some grants that come out of my department, and you're a man obviously sensitive to the diversity in your classrooms and your society. I'd be very appreciative if you would get back to me and let me know if the grants you accepted and gave in your ridings are doing the kind of work you believe to be fundamentally well intentioned.

Vous avez reçu des subventions de mon ministère et vous me semblez être un homme qui s'intéresse de toute évidence à la diversité culturelle dans les écoles et la société. Je vous serais très reconnaissante de me faire savoir si les subventions que vous avez acceptées et qui ont été remises dans votre circonscription sont utiles pour atteindre le but que vous estimez être fondamentalement bien intentionné.

If you could report back—

Si vous pouviez me faire savoir. . .

Mr. Hanrahan: As far as I know, I don't think we were given any in our riding.

M. Hanrahan: À ma connaissance, nous n'avons pas reçu de subventions de votre ministère dans notre circonscription.

Mrs. Finestone: Yes, you were. Would like me tell you? I wasn't going to use it, but I can tell you what you got.

Mme Finestone: Oui, vous en avez reçu. Voulez–vous que je vous rafraîchisse la mémoire? Je n'avais pas l'intention de le faire, mais je peux vous dire ce que vous avez obtenu.

Mr. Hanrahan: Sure, go ahead.

M. Hanrahan: Certainement, allez–y.

Some hon. members: Oh, oh.

Des voix: Oh! oh!

Une voix: Et la même chose pour moi, madame.

An hon. member: And the same thing for me, madam.

Mrs. Finestone: This is the Research Institute for Comparative Literature at the University of Alberta in Edmonton. It was a grant in the amount of $15,000. The proposed theme of the conference should:

Mme Finestone: Cette subvention a été versée au Research Institute for Comparative Literature de l'Université de l'Alberta à Edmonton. C'était une subvention de 15 000$. Le thème de la conférence était le suivant:

allow for the historical, methodological and theoretical exploration of literature in both international and intranational contexts. The conference invites application of diverse contemporary methods of literary scholarship as well as interdisciplinary and pluridisciplinary approaches. The meeting intends to attract submissions of presentations dealing with literacy, historical, methodological, theoretical and analytical perspectives in the context of cultural and linguistic diversity resulting in innovative problemitization of complex problems.

Suivre l'évolution historique, méthodologique et théorique de la littérature sur le plan international et intranational. Les participants sont invités à décrire l'application des diverses méthodes de recherche utilisées à l'époque moderne ainsi que les approches interdisciplinaires et pluridisciplinaires en littérature. Cette conférence vise à réunir des participants qui ont l'intention de présenter leur point de vue par écrit ou verbalement sur les aspects historiques, méthodologiques, théoriques et analytiques sur l'écriture dans le contexte de la diversité culturelle et linguistique conduisant à une nouvelle problématisation de problèmes complexes.

The following represent the various themes: literature and identity, foreign and domestic interference, literacy genres, language and culture, literature and other forms of cultural expression, regional studies, methods and paradigms of comparative literature and cultural diversity.

On y abordera le thème suivant: la littérature et l'identité culturelle, l'influence étrangère et nationale; les genres littéraires; la langue et la culture; la littérature et d'autres formes d'expression culturelle; les études régionales; les méthodes et les paradygmes en matière de littérature comparée et la diversité culturelle.

You know, this is the Canadian Ethnic Studies Advisory Committee that recommended—and you approved—the project.

Vous savez, c'est le Comité consultatif pour les études ethniques canadiennes qui a recommandé le projet—et vous l'avez approuvé.

I want to tell you how—

Je veux vous dire comment. . .

Mr. Hanrahan: No, I didn't approve the project.

M. Hanrahan: Non, je n'ai pas approuvé le projet.

Mrs. Finestone: But you took the grant and you gave the cheque.

Mme Finestone: Mais vous avez accepté la subvention et vous avez remis le chèque.

Mr. Hanrahan: No, I didn't. We don't do that. It goes through the Canada Employment office or somebody. We did not present any cheque.

M. Hanrahan: Non, ce n'est pas vrai. Nous ne faisons pas cela. Ce genre de subvention est remis par l'entremise du Centre d'emploi du Canada ou par quelqu'un d'autre. Nous n'avons pas remis de chèque.

Mrs. Finestone: Oh, all right.

Mme Finestone: Oh, laissons faire.

[*Texte*]

An hon. member: We don't; we never do.

Mrs. Finestone: Well, it's in your riding and I just want—

Mr. Hanrahan: I would say you'd be better off to give a group of kids of different ethnic origins $100, tell them to go to McDonald's and have a good time—

Mrs. Finestone: Why?

Mr. Hanrahan: —than do this particular study.

Mrs. Finestone: Well, if I may, let me give you an example of why I don't agree with you. The Giller Prize that was recently given had a very fine jury composed of Alice Munro and Mordecai Richler and I've forgotten the third member of that jury. They picked five winners. Of the five winners, two were women, two were from ethnic minorities and one was an aboriginal. You don't know the nature of the person who's writing; you're reading the literature, and this is the expression of the truest and finest observations about Canadian life given this past year.

Mr. Hanrahan: I applaud that. I think that's excellent.

Mrs. Finestone: So this is what you're doing here. You're looking at what is happening, whether they have access, are they able to get—

Mr. Hanrahan: Do we have to have $25 million in order to do this? Why not just have an essay writing contest and have them hand it in?

Mrs. Finestone: This is only one of many, many projects, and I think—.

Mr. Hanrahan: This is what I think we were referring to—

Mrs. Finestone: I think—

The Chair: I'm going to intervene at this point, because we have taken a great deal of your time. We also have duties elsewhere and I also see collapse around the room. We also have three other items we have to deal with.

We have an extraordinarily brief question from Mr. de Jong.

Mrs. Finestone: Excuse me, I think Mr. de Jong, whose been here for ten years—

The Chair: Yes. I said we have. . . That's the first—

Mrs. Finestone: —can have some very valuable insight into what multiculturalism is all about.

The Chair: Yes, that was the first order of business, which is the brief question from Mr. de Jong.

The second order, which will also concern the committee, is that we have to do something to cover the fact that during our long meetings we're going to have to have lunch. I need a vote from you to authorize the expenditure of money.

[*Traduction*]

Une voix: Nous ne faisons pas cela; nous ne le faisons jamais.

Mme Finestone: Bien, c'était dans votre circonscription, et je voulais simplement. . .

M. Hanrahan: À mon avis, vous feriez mieux de remettre 100$ à un groupe d'enfants d'origines ethniques diverses pour les envoyer chez McDonald prendre un bon. . .

Mme Finestone: Pourquoi?

M. Hanrahan: . . .au lieu de subventionner cette étude en particulier.

Mme Finestone: Si vous me le permettez, je vais vous donner un exemple pour vous illustrer pourquoi je ne suis pas d'accord avec vous. Pour l'attribution du prix Giller qui vient d'être décerné, on avait formé un jury composé de personnes très réputées, comme Alice Monroe et Mordecai Richler, et une troisième personne dont j'oublie le nom. Le jury a choisi cinq gagnants. Sur les cinq, il y avait deux femmes, deux représentants de minorités ethniques et un Autochtone. Les membres du jury ne savent pas qui est l'auteur; ils lisent le texte et ils constatent que les gagnants sont ceux qui, parmi tous les participants de cette année, ont su formuler les observations qui reflétaient le plus fidèlement et le plus subtilement la vie canadienne.

M. Hanrahan: Je m'en félicite. Je pense que c'est excellent.

Mme Finestone: Donc, c'est ce que l'on fait ici. On observe ce qui se passe, on se demande si ces personnes ont accès, si elles peuvent. . .

M. Hanrahan: Avons-nous besoin de 25 millions de dollars pour faire cela? Pourquoi ne pas organiser tout simplement une épreuve de composition que l'on nous remettrait?

Mme Finestone: Ce n'est là qu'un des très nombreux projets que nous avons, et je pense. . .

M. Hanrahan: C'est ce à quoi nous faisions allusion. . .

Mme Finestone: Je pense. . .

Le président: Il va me falloir intervenir, nous avons accaparé une bonne partie de votre temps. Nous avons également d'autres tâches ailleurs et je vois qu'il y a des gens fatigués aux alentours. Il y a également trois autres points dont nous devons discuter.

Nous allons permettre à M. de Jong de poser une question extrêmement brève.

Mme Finestone: Je m'excuse, mais je pense que M. de Jong, qui est ici depuis 10 ans. . .

Le président: Oui. J'ai dit que nous allions. . . c'est le premier. . .

Mme Finestone: . . .peut apporter une contribution très intéressante pour nous aider à comprendre ce que représente le multiculturalisme.

Le président: Oui, c'était le premier point à l'ordre du jour, c'est-à-dire la question brève de M. de Jong.

Le deuxième, qui intéressera les membres du comité, concerne le fait que nous allons devoir déjeuner ici compte tenu de la longueur de nos réunions. J'ai besoin d'un vote pour autoriser la dépense.

[*Text*]

The third thing we have to do—this will be after you've left, madam, and you're not going to be exposed to a debate—

Mrs. Finestone: Having sat on this committee for ten years, Mr. Chairman, I'm quite familiar with what you're doing, and my congratulations go out to you.

The Chair: The third item I wish to raise is that because of the expanded list of witnesses... If you remember, I very generously gave $25,000 back to central office. Well, I'm now going to claim $15,000 back for witnesses. If you remember, I—

Mr. Ianno: Claim $15,000? No way.

The Chair: No, no, for transportation.

Mrs. Finestone: Excuse me, are you asking Mr.—

The Chair: No, excuse me. All I'm doing is outlining the things we have to accomplish.

Mr. Hanrahan: Let's deal with this after we have [*Inaudible—Editor*]

The Chair: Yes, all I'm doing is giving you the agenda.

All right, Mr. de Jong, a quick question.

• 1800

Mr. de Jong: Before I put my question I want to make one observation. In your last sentence on page 4 you say that first we must find a way to reconcile pluralism with a shared sense of national identity. My sense is that our national identity is pluralism. That's why I celebrate being a Canadian. Here I am, the first Indonesian–born Canadian member of Parliament. In how many countries would you find a foreign–born person ending up representing people of the country where he is an immigrant?

Part of the my celebration or part of my sense of identity of what is Canadian is that it's open–ended, it's growing, it's pluralistic, it's an evolving thing, which sometimes becomes scary for some folks.

You have the other concept as well of the newer technologies. It's open–ended in the sense that the newer technologies come in as well, plus the multicultural and pluralistic, creating something that is, in terms of human history, quite unique and quite new. I find that damn exciting, and damn exciting to be alive in a place where this tremendous experiment with humanity that's never occurred before in human history is occurring.

My question concerns racism. In a period of diminishing expectations, as somebody pointed out, is when you see fascism generally arise, with people competing over sparse jobs, and quite often it gets expressed by anger at people, particularly of people colour. On the other hand, I know, because I've dealt with Vietnamese business people, East Indian business people, that they also create work and investment opportunities.

[*Translation*]

La troisième chose que nous avons à faire—ce sera après votre départ, madame, de sorte que vous ne serez pas exposée à un débat...

Mme Finestone: Ayant siégé à ce comité pendant 10 ans, monsieur le président, je ne suis pas mal au courant de ce que vous faites et je me dois de vous féliciter.

Le président: Le troisième point à l'ordre du jour concerne le fait que, compte tenu de la liste des témoins qui a allongé... vous vous rappelerez que j'ai eu la générosité de remettre 25 000$ au bureau central. Je vais maintenant réclamer qu'on me remette 15 000$ pour les témoins. Si vous vous souvenez bien, je...

M. Ianno: Réclamer 15 000$? Pas question.

Le président: Non, c'est pour le transport.

Mme Finestone: Excusez–moi, demandez–vous à monsieur...

Le président: Non, excusez–moi. Je ne fais que décrire les tâches que nous avons à accomplir.

M. Hanrahan: Disposons de ces questions après que nous aurons [*Inaudible—Éditeur*]...

Le président: Oui, je ne fais que vous communiquer le programme.

Très bien, monsieur de Jong, vous pouvez rapidement poser une question.

M. de Jong: Avant de poser ma question, je voudrais faire une observation. Au deuxième paragraphe de la page 6, vous mentionnez que nous devons d'abord trouver une façon de concilier pluralisme et identité nationale, afin d'assurer la cohésion sociale et l'unité nationale. À mon sens, l'unité nationale et le pluralisme se confondent. C'est pourquoi, je suis heureux d'être Canadien, moi qui suis le premier député canadien à être né en Indonésie. Combien de pays acceptent que des étrangers en viennent à représenter la population du pays qui les ont accueillis comme immigrants?

Ma satisfaction d'être Canadien, ou mon sens de l'identité canadienne, me vient en partie du fait que la société canadienne est une société ouverte, qu'elle est en pleine croissance, qu'elle est pluraliste et qu'elle évolue, ce qui fait parfois peur à certains.

Il y a aussi un autre aspect. En plus d'être multiculturelle et pluraliste, la société canadienne est ouverte aux nouvelles technologies, ce qui lui donne une caractéristique tout à fait unique et nouvelle dans toute l'histoire humaine. Je trouve emballant d'avoir la chance de me trouver dans un pays où, plus que jamais dans toute l'histoire humaine, on vit cette formidable expérience humaine.

Ma question concerne le racisme. Comme quelqu'un le signalait, c'est généralement quand les attentes diminuent, quand l'emploi se faire rare, qu'on voit surgir le racisme qui, très souvent, s'exprime par des manifestations de colère envers les étrangers, en particulier envers les gens de couleur. Pourtant, et c'est un fait que je connais bien pour avoir fait moi–même affaire à des commerçants Viêt–namiens, des ressortissants des Indes orientales, les étrangers créent eux aussi de l'emploi et stimulent l'investissement.

[*Texte*]

What is the department doing in terms of highlighting this, of making people understand that immigrants also create jobs, that they're not there just taking jobs away, that in fact immigrants, including people of colour, also create jobs?

Mrs. Finestone: First of all, I must tell you that these are synonymous words: mosaic, pluralism, multiculturalism. We are a pluralistic society, we are a diverse society, we are a multicultural society. All those words can be used interchangeably. That's our reality. So I don't know what the first part of your question was all about.

Mr. de Jong: It was more of a statement, an affirmation of belief.

Mrs. Finestone: With respect to what we are doing, the importance of the economic development and the fact that jobs are created when you use all Canadian talents at their best potential, and through the Peter Principle, if I may put it that way, is something I've been talking about as I've met with the Canadian chambers of commerce, as I've talked to the boards of trade, as I've been out and spoken with the Asia Pacific Foundation, when I go to rotary clubs, and when I go to the Zonta Club. We recognize this. And it is the same with women's groups, because women are also members of minorities and are here, and the same kinds of issues come up.

I think I've done everything, and I believe our caucus and our party are such in terms of their diversified membership, one that promotes the inclusion of people within society as an economic lever, as a good, as a service, as a job creator, and we also know that for every four immigrants that come in, 10 new jobs are made. I think we've been very open to that. It's one of the reason why we have to build this country. We can only build it with new people, because we're not re-peopling it enough ourselves.

The Chair: On that note, which I think was excellent, I want to thank you, Secretary of State, for coming to us today.

I want to ask my colleagues not to leave for lunch until they vote. We must have two quick votes. Would somebody make a motion to the effect that the clerk be authorized to order meals for the committee whenever it organizes working lunches, to a maximum of $380. That's for dinner, maximum. Any debate?

Mr. de Jong: As an associate member, even though I can't vote on the motion, can I have something to eat when something is being served?

Some hon. members: Oh, oh!

• 1805

The Chair: The second motion is that the chair be authorized to request a supplementary budget of $15,000—

Mr. Ianno: I have a question about that.

[*Traduction*]

Que fait votre ministère pour souligner cette contribution, pour faire comprendre aux Canadiens que les immigrants créent aussi des emplois, qu'ils ne viennent pas ici pour prendre les emplois des Canadiens, que les immigrants, y compris les gens de couleur, créent eux aussi des emplois.

Mme Finestone: Tout d'abord, je tiens à vous dire que les mots mosaïque, pluralisme et multiculturalisme sont synonymes. Nous sommes dans une société pluraliste, diversifiée et multiculturelle. Tous ces mots sont interchangeables. C'est ce qui nous caractérise. Je ne sais donc pas quel est le sens de la première partie de votre question.

M. de Jong: C'était davantage une affirmation, l'expression d'une croyance.

Mme Finestone: En ce qui concerne ce que nous faisons, l'importance du développement économique, la création d'emplois et l'exploitation maximale des talents de tous les Canadiens, à la condition de respecter le principe de Peter, si je puis m'exprimer ainsi, sont les sujets dont je parle lorsque je m'adresse aux chambres de commerce du Canada, et à d'autres organismes comme la Fondation Asie-Pacifique, le Club Rotary, le Club Zonta. Nous sommes conscients de cette réalité. Je dis la même chose aux groupes féministes, car les femmes sont également membres de minorités. Dans leur cas, c'est le même genre de questions qu'on se pose.

Je pense avoir fait tout ce que je pouvais, et l'on peut dire la même chose de notre caucus et de notre parti qui se composent de membres de tous les groupes ethniques, qui prônent l'intégration des étrangers dans notre société en tant que levier économique, en tant que producteurs de biens et services, et comme créateurs d'emplois. Nous savons aussi que chaque fois qu'on accueille quatre immigrants, 10 nouveaux emplois sont créés. Je pense que nous avons été très ouverts. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons bâti ce pays. C'est seulement avec des nouveaux-venus que nous pourrons le construire, car nous ne faisons pas assez d'enfants.

Le président: Sur cet excellent plaidoyer, je tiens à vous remercier, madame la secrétaire d'État, d'avoir accepté de comparaître devant nous aujourd'hui.

Je demande à mes collègues de ne pas quitter la salle pour aller déjeuner, avant d'avoir voté. Nous devons passer deux petites questions aux voix. Quelqu'un voudrait-il présenter une motion pour que la greffière soit autorisée à commander du repas pour le comité chaque fois qu'il organise un déjeuner de travail et à dépenser au maximum de 380$ à cette fin. Voilà pour le déjeuner. Il s'agit d'un montant maximal. Y a-t-il un commentaire?

M. de Jong: En tant que membre associé du comité, même si je ne peux voter sur la motion, puis-je avoir de quoi manger quand on vous servira?

Des voix: Oh! oh!

Le président: La deuxième motion vise à autoriser le président à demander un budget supplémentaire de 15 000$. . .

M. Ianno: J'aurais une question à ce sujet.

[*Text*]

The Chair: —to cover the increased costs associated with the changes to the committee's work plan to the end of the fiscal year 1994–95. The point of it is—

Mr. Ianno: No motion.

The Chair: Well, let me just tell you what it's about. We have spent—

Mr. Ianno: You want us to give you more money. We're not going to give it to you.

The Chair: We're down $6,000—

Mr. Ianno: Right, from your pocket.

The Chair: We have $6,000 remaining, but we are about to make commitments for thirty hours of witnesses, some of whom may not be able to pay their own way. Would you make a motion?

Ms Brown (Oakville—Milton): We heard—

Mr. Ianno: Don't make a motion.

The Chair: Would you make a motion?

An hon. member: No.

Ms Brown (Oakville—Milton): No. $6,000 is enough.

The Chair: You won't make a motion? You are going to jeopardize the deal.

An hon. member: No, we're not.

The Chair: Yes, you are.

Ms Brown (Oakville—Milton): There are only thirty witnesses, right?

The Chair: There are thirty hours' worth of witnesses. I don't know how many witnesses there are going to be. Diane is doing that now. If you wish to—

Ms Brown (Oakville—Milton): Bring it back to us when Diane has a list.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): If you do that, Mr. Chair, you are jeopardizing the deal and you will be jeopardizing getting this bill through the House before Christmas.

The Chair: Then why don't you make a motion? I need a motion.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): You need to spend $15,000 for your—

An hon. member: Do you want to give him the money he wants?

The Chair: If you don't put the motion, we can't have your witnesses. Go ahead and make the motion.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Is that right?

The Chair: That's right. I need authorization to go ahead. Remember, I turned back $25,000 from the budget because I didn't think we needed it. Now, because of the witness list, I need to get $15,000 of it back.

[*Translation*]

Le président: . . .pour lui permettre de faire face aux coûts accrus découlant des changements qui ont été apportés à son plan de travail d'ici la fin de l'exercice 1994–1995. La raison d'être. . .

M. Ianno: Pas de motion.

Le président: Laissez–moi vous dire ce qui en est. Nous avons dépensé. . .

M. Ianno: Vous voulez qu'on vous accorde plus d'argent. Nous ne le ferons pas.

Le président: Il nous reste 6 000$. . .

M. Ianno: Très bien, prenez le reste dans vos poches.

Le président: Il nous reste 6 000$, mais nous allons devoir entendre des témoins durant 30 heures, et certains d'entre eux n'auront peut–être pas les moyens de payer pour leur déplacement. Accepteriez–vous de présenter une motion?

Mme Brown (Oakville—Milton): Nous avons entendu. . .

M. Ianno: Ne présentez pas de motion.

Le président: Acceptez–vous de présenter une motion?

Une voix: Non.

Mme Brown (Oakville—Milton): Non. Six mille dollars nous suffisent.

Le président: Vous ne voulez pas présenter une motion? Vous allez compromettre l'entente.

Une voix: Non, ce n'est pas le cas.

Le président: Je vous dis que oui.

Mme Brown (Oakville—Milton): Il y a seulement 30 témoins, n'est–ce pas?

Le président: Il y a 30 heures de témoignages. Je ne sais pas combien il y aura de témoins. Diane est en train de vérifier cela maintenant. Si vous voulez. . .

Mme Brown (Oakville—Milton): Représentez–nous cette proposition quand Diane aura la liste.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Si vous faites cela, monsieur le président, vous allez compromettre l'entente et empêcher que ce projet de loi soit adopté à la Chambre avant Noël.

Le président: Alors, pourquoi ne présentez–vous pas une motion? J'ai besoin d'une motion.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Vous avez besoin de dépenser 15 000$ pour votre. . .

Une voix: Voulez–vous lui accorder l'argent qu'il demande?

Le président: Si vous ne présentez pas la motion, nous ne pourrons pas entendre vos témoins. Allez, présentez la motion.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Est–ce exact?

Le président: C'est exact. J'ai besoin d'une autorisation pour poursuivre. Rappelez–vous j'ai retourné 25 000$ du budget qui nous avait été alloué, parce que je ne pensais pas que nous en aurions besoin. Maintenant, compte tenu de la liste des témoins, j'ai besoin qu'on me redonne 15 000$.

[*Texte*]

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I'm making no motion here, Mr. Chair, and I will take this to the House leader.

The Chair: Wait a minute! What?

Mr. Ianno: You make the motion that you want more money from the government to spend extra money this, and we'll not support you. So make the motion.

The Chair: The reason we have to do it is that there are witnesses coming in who may not be able to pay their way. That's silly.

An hon. member: You don't want your witnesses, then?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Your whip struck a deal. Don't play games here. Give it a rest. I'm out of here. I'm not listening to this, Mr. Chairman. This is just drivel and crap.

The Chair: Mr. Hanrahan, I appeal to your reason. Would you like to make a motion?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): We didn't negotiate for three days with our whips and our House leaders to come to this kind of an impasse.

An hon. member: [*Inaudible—Editor*]

Mrs. Brown (Calgary Southeast): No, I will not.

An hon. member: We don't want the money.

The Chair: You don't want the witnesses.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): This is a ridiculous argument.

An hon. member: You make the motion.

Ms Guarnieri: [*Inaudible—Editor*]

Mr. Ianno: I'll get the press release tomorrow.

Mr. de Jong: Mr. Chair, on a point of order, I appeal to members of this committee for somebody to please move the motion. If we can't have this travel budget, it means members from my district of the country, western Canada, will not be able to testify and to have their voices heard.

Ms Brown (Oakville—Milton): But there will be $6,000 for your witnesses. It should be enough.

Ms Guarniari: We have now exposed the hypocrisy of the Reform Party. It's time to put the motion forward.

The Chair: Do I have agreement?

Ms Guarniari: They have to be in the record, too.

The Chair: Do I have agreement? I have agreement. Thank you.

An hon. member: Now that we know where your heart—

The Chair: I heard agreement.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je ne vais pas présenter de motion ici, monsieur le président, et je vais soumettre la question au leader à la Chambre.

Le président: Un instant! Que dites–vous?

M. Ianno: Présentez vous–même la motion demandant au gouvernement de vous autoriser à dépenser un montant supplémentaire, et nous ne l'appuierons pas. Présentez vous–même la motion.

Le président: Si nous devons présenter cette motion, c'est que certains témoins ne pourront pas payer leur frais de déplacement. C'est ridicule.

Une voix: Alors, vous ne voulez pas entendre vos témoins?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Votre whip a conclu une entente. Ne jouez pas un jeu. Changez de disque. Je sors d'ici. Je n'écoute pas, monsieur le président. Ce ne sont que des sottises.

Le président: Monsieur Hanrahan, j'en appelle à votre raison. Voudriez–vous présenter une motion?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Nous n'avons pas négocié pendant trois jours avec nos whips et nos leaders à la Chambre pour aboutir à une telle impasse.

Une voix: [*Inaudible—Éditeur*]

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Non, je n'en présenterai pas.

Une voix: Nous ne voulons pas d'argent.

Le président: Vous ne voulez pas entendre les témoins.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): C'est un argument ridicule.

Une voix: Présentez vous–même la motion.

Mme Guarnieri: [*Inaudible—Éditeur*]

M. Ianno: Il y a aura un communiqué de presse demain.

M. de Jong: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'en appelle aux membres du comité pour que quelqu'un ait l'obligeance de présenter la motion. Si ce budget de frais de déplacement n'est pas autorisé, cela voudra dire que les représentants de ma région du pays, de l'ouest du Canada, ne pourront pas venir témoigner et que nous ne pourrons pas entendre leur point de vue.

Mme Brown (Oakville—Milton): Mais il restera 6 000$ pour vos témoins. Ce devrait être suffisant.

Mme Guarniari: Nous avons mis à jour l'hypocrisie du Parti réformiste. Il est temps de présenter la motion.

Le président: Ai–je votre accord?

Mme Guarniari: L'accord doit être donné officiellement, aussi.

Le président: Ai–je votre accord? Oui. Merci.

Une voix: Maintenant que nous savons où penche votre coeur. . .

Le président: Si j'ai bien entendu, j'ai votre accord.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Canadian Heritage:

Marc Rochon, Deputy Minister;
Roger Collet, Assistant Deputy Minister, Cultural Identity;
Patrick Borbey, Director General, Finance and Investments;
Beverley Wilton, General Counsel;
Thérèse Laberge, Counsel.

TÉMOINS

Du ministère du Patrimoine canadien:

Marc Rochon, sous–ministre;
Roger Collet, sous–ministre adjoint, identité canadienne;
Patrick Borbey, directeur général, finances et investissements;
Beverley Wilton, avocate générale;
Thérèse Laberge, avocate.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

KL 63
C12

Governme
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 51

Thursday, December 1, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 51

Le jeudi 1er décembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to the Order of Reference adopted by the House of Commons on November 22, 1994 consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts

CONCERNANT:

Conformément à l'Ordre de renvoi adopté par la Chambre des communes le 22 novembre 1994, examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
FEB 7 1995
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice–Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary Southeast)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice–présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary–Sud–Est)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, DECEMBER 1, 1994
(59)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 9:18 o'clock a.m. this day, in Room 209, West Block, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown, Jan Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Acting Member present: Louis Plamondon for Suzanne Tremblay.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Susan Alter and René Lemieux, Research Officers.

Witnesses: From the Department of Canadian Heritage: Paul Racine, Assistant Deputy Minister, Cultural Development; Roger Collet, Assistant Deputy Minister, Canadian Identity; Thomas Lee, Assistant Deputy Minister, Parks Canada; Patrick Borbey, Director General, Finance and Investments; Beverley Wilton, General Counsel; Thérèse Laberge, Counsel.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1) and its Order of Tuesday, November 22, 1994, the Committee resumed its study of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other acts. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, November 30, 1994, Issue 50*).

The officials from the Department of Canadian Heritage answered questions.

At 11:17 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 1er DéCEMBRE 1994
(59)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 9 h 18, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Jan Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Membre suppléant présent: Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Susan Alter et René Lemieux, attachés de recherche.

Témoins: Du ministère du Patrimoine canadien: Paul Racine, sous–ministre adjoint, Développement culturel; Roger Collet, sous–ministre adjoint, Identité canadienne; Thomas Lee, sous–ministre adjoint, Parcs Canada; Patrick Borbey, directeur général, Finances et investissements; Berveley Wilton, avocate générale; Thérèse Laberge, avocate.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(1) et à son ordre de renvoi du 22 novembre 1994, le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois *(voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 30 novembre 1994, fascicule nº 50)*.

Les fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien répondent aux questions.

À 11 h 17, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, December 1, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 1er décembre 1994

• 0919

Le président: Soyez les bienvenus. J'espère que vous allez nous présenter vos adjoints. Avez–vous une présentation à faire ou si vous préférez passer tout de suite aux questions?

M. Paul Racine (sous–ministre adjoint, Développement culturel, ministère du Patrimoine canadien): Monsieur le président, nous laissons les discours à notre ministre. Nous sommes ici simplement en tant que fonctionnaires pour répondre à vos questions dans la mesure de nos capacités.

Le président: Vous pourriez peut–être quand même nous présenter vos adjoints.

M. Racine: M. Roger Collet est sous–ministre adjoint responsable de la citoyenneté canadienne et de l'identité; M. Patrick Borbey, responsable des finances, est en ce moment à Parcs Canada, mais il continue de s'occuper un peu de nos finances; M. Thomas Lee sera ici dans un instant; Mme Beverley Wilton est notre conseiller juridique et Mme Thérèse Roberge est son adjointe.

The Chairman: I would like to welcome our witnesses this morning. I hope you will introduce the persons who are with you. Will you be making a presentation or should we move to the questions right away?

Mr. Paul Racine (Assistant Deputy–Minister, Cultural Development, Department of Canadian Heritage): Mr. Chairman, we leave the speeches to our minister. We are here as officials to answer your questions in as much as we are able to do so.

The Chairman: You could perhaps introduce the people with you today.

Mr. Racine: Mr. Roger Collet is the assistant deputy–minister for Canadian citizenship and identity; Mr. Patrick Borbey, our financial officer, is at Parks Canada for the time being, but he is still looking after our financial affairs to some extent; Mr. Thomas Lee will be here shortly; Ms Beverley Wilton is our legal adviser and Ms Thérèse Roberge is her assistant.

• 0920

M. Plamondon (Richelieu): Comme il n'y a pas de déclaration, on pourra faire plusieurs tours de questions.

Le président: C'est une bonne idée.

M. Plamondon: Surtout qu'aujourd'hui, on s'attend à recevoir des réponses précises et non pas des réponses politiques.

Une voix: Ah!

M. Plamondon: J'aurais dû dire diplomatiques.

Le président: Des réponses fortes.

M. Plamondon: D'abord, nous devons exprimer nos regrets de vous avoir donné seulement deux jours d'avis. Je suis certain que le parti libéral, qui siège à cette table, a beaucoup de regrets d'avoir retardé votre comparution, mais après beaucoup de discussions entre nous, nous en sommes venus à un consensus extraordinaire qui permettra à l'ensemble de la population de s'exprimer au cours des séances de ce Comité afin d'arriver à peut–être bonifier ce chef–d'oeuvre que vous avez écrit.

Je vous demanderais de me donner des réponses brèves même si certaines questions seront assez techniques.

Y a–t–il quelque chose dans ce projet de loi qui, selon vous, reconnaît la culture québécoise? Oui ou non, et à quel endroit?

M. Racine: Si vous posez la question comme cela, la réponse doit être oui. Où? En tant que partie de l'identité canadienne.

M. Plamondon: Mais pas de façon différente. S'agit–il, dans ce cas, de la négation de la conception qu'on a toujours eue des deux peuples fondateurs?

Mr. Plamondon (Richelieu): Since there is no statement, we could have a number of rounds.

The Chairman: That's a good idea.

Mr. Plamondon: Particularly today, when we are expecting accurate answers, not political answers.

An Hon. Member: Oh!

Mr. Plamondon: I should have said diplomatic answers.

The Chairman: Strong answers.

Mr. Plamondon: First of all, we should apologize for giving you only two days' notice. I'm sure the members of the Liberal Party who are here today very much regret delaying your appearance. However, after a great deal of discussion, we reached an extraordinary consensus, that will allow all Canadians to express their views at the Committee's hearings so that we can improve this masterpiece of yours.

I would ask you for brief answers, even though some of my questions will be quite technical.

In your view, is there anything in this bill that recognizes Quebec culture? I want a yes or no answer, and I would like a specific reference, please.

Mr. Racine: If you ask the question in those terms, the answer has to be yes. Where is the reference? Quebec culture is included as part of the Canadian identity.

Mr. Plamondon: But not in any different way. In this case, is there a denial of the long–standing concept of two founding peoples?

[*Texte*]

M. Racine: Il ne s'agit certainement pas de la négation du Québec vu qu'une grande partie de l'identité du Canada est reliée à la présence du Québec dans la Confédération. Je pourrais vous donner une liste très longue des choses que le Québec a données à l'identité canadienne, à commencer par son nom et son hymne national.

M. Plamondon: Vous me faites là une réponse de ministre.

Dites–moi concrètement s'il y a un endroit dans le projet de loi où on reconnaît la notion de deux peuples fondateurs.

M. Racine: Non. Il s'agit d'un projet de loi pour constituer un ministère et non de la constitution d'un pays. Mais il y a certainement, dans le projet de loi, une reconnaissance de la notion des deux langues officielles.

M. Plamondon: Mais pas des deux peuples fondateurs. Merci.

Deuxièmement, y a–t–il quelque chose dans ce projet de loi qui vise à remettre aux provinces leur juridiction en matière de culture?

M. Racine: Je ne peux vraiment répondre par oui ou par non à cette question parce que vous tenez pour acquis que la culture ou le développement culturel sont les termes que nous employons. . . Nous croyons que la culture appartient à tous les citoyens.

Il n'appartient pas au gouvernement de dire aux gens comment exercer, pratiquer et assumer leur culture. Par contre, nous croyons que le développement culturel, c'est–à–dire le développement des moyens d'expression et d'identité, est la responsabilité de tous les pouvoirs publics: municipaux, provinciaux, fédéral, chacun à son niveau et dans le cadre de ses responsabilités.

Ce projet de loi définit l'exercice des responsabilités du gouvernement fédéral et de son ministère du Patrimoine canadien en ce qui a trait au développement culturel et aux autres activités reliées au Patrimoine et à l'identité, dans le cadre des responsabilités spécifiques du gouvernement fédéral.

M. Plamondon: Quand vous me dites cela. . .

M. Racine: Je peux expliquer quelles sont les responsabilités spécifiques, si vous le voulez.

M. Plamondon: Au cours des 30 dernières années, on a toujours eu à Ottawa des gouvernements, quelle que soit leur couleur, qui comprenaient que lorsqu'ils parlaient de statut particulier, de société distincte, il y avait une juridiction particulière pour la culture québécoise et que, dans ce sens–là, le fédéral devait être beaucoup plus un dispenseur de fonds, pour que la culture québécoise grandisse, qu'un imposeur de critères nationaux en termes de culture.

• 0925

M. Racine: Je pense qu'il y a une différence entre les responsabilités et les juridictions. De toute évidence, chaque niveau de gouvernement doit assumer ses responsabilités dans le cadre de ses fonctions.

Il y a des responsabilités et des juridictions spécifiques au gouvernement fédéral. Les juridictions sont bien connues, notamment dans le domaine de la radiodiffusion et de la câblodistribution.

Les responsabilités. . .

[*Traduction*]

Mr. Racine: There is certainly no denial of Quebec, given that a significant part of Canadian identity is related to Quebec' presence within Confederation. I could give you a very long list of the things that Quebec has contributed to Canadian identity, starting with the country's name and its national anthem.

Mr. Plamondon: That sounds like a minister's answer.

Tell me specifically whether there is a clause in the bill in which the concept of two founding peoples is recognized.

Mr. Racine: No. This is a bill to establish a department, it is not our country's constitution. However, the bill certainly does recognize the concept of two official languages.

Mr. Plamondon: But not two founding peoples. Thank you.

Second, is there anything in the bill that would give back to the provinces their jurisdiction over culture?

Mr. Racine: I can't really give you a yes or a no answer, because you take for granted that culture or cultural development are terms we use. . . We think culture belongs to all citizens.

It is not up to the government to tell people how to practice and live their culture. However, we do believe that cultural development, that is the development of our cultural forms of expression and identity is the responsibility of all levels of government—municipal, provincial and federal. Each has its own responsibilities at its own level.

This bill defines the federal government's responsibilities and those of its Department of Canadian Heritage with respect to cultural development and other activities related to heritage and identity, within the context of the federal government's specific responsibilities.

Mr. Plamondon: When you say that. . .

Mr. Racine: If you like, I can explain what the specific responsibilities are.

Mr. Plamondon: Over the last 30 years, there has always been governments in Ottawa, whatever their political stripe, that understood that when they spoke about special status or distinct society, there was a special jurisdiction for Quebec culture. They also understood that, in this area, the federal government was supposed to provide funding to promote the development of Quebec culture, rather than impose national criteria on culture.

Mr. Racine: I think there is a distinction between responsibilities and jurisdictions. Obviously, each level of government must assume the responsibilities it has been given.

The federal government has specific responsibilities and areas of jurisdiction. The latter are well known, particularly in the area of broadcasting and cable distribution.

Now, the responsibilities. . .

[*Text*]

M. Plamondon: Il y a aussi des revendications provinciales par rapport à ces domaines–là.

M. Racine: Les dernières revendications provinciales, si je me souviens bien, datent des derniers arrêts de la Cour suprême, qui remontent à plus de 10 ans. Depuis ce temps, je n'ai entendu aucun radiodiffuseur québécois mettre en doute l'existence et la portée, et même l'utilité de la juridiction fédérale.

M. Plamondon: Je parle du pouvoir de dépenser.

M. Racine: Mais oui. Pour ce qui est des responsabilités, elles sont de trois ordres. Ces ordres–là sont reliés directement au rôle d'un gouvernement fédéral par rapport à un autre gouvernement, provincial ou municipal.

Les responsabilités d'un gouvernement fédéral, telles que définies par tous les articles de la Constitution, dans tous les domaines, peuvent être caractérisées de trois façons différentes.

La première responsabilité fédérale spécifique concerne tous les problèmes d'envergure nationale. C'est clair dans la Constitution. Il y a de nombreux articles là–dessus.

M. Plamondon: Mais on en vient au concept de nation, dans ce cas–là.

M. Racine: Non.

M. Plamondon: Voyez–vous deux nations, ou une nation?

M. Racine: Non. Je vois toutes les nations que vous voulez, mais je vois surtout des ordres de gouvernement. Mais là on me demande de faire des dissertations constitutionnelles.

M. Plamondon: Non, je vous demande des réponses concrètes.

Le président: Cela n'a rien à voir avec ce projet de loi. . .

Ms Guarnieri (Mississauga East): Exactly. Mr. Chair, the officials are here to shed light on the—

Le président: . . .et les points de vue personnels de M. Racine.

M. Plamondon: Je ne cherche pas le point de vue personnel de M. Racine. Je cherche la vision du ministère, et M. Racine incarne la vision du ministère. Il en est le responsable à titre de sous–ministre.

Deux fois, dans le projet de loi, on parle de la nation. Donc, je lui demande quel est son concept de la nation. Je dois au moins avoir la définition des mots qui sont dans le projet de loi et ce qu'il y a comme intention derrière ces mots–là.

Vous comprenez, monsieur Racine, ce n'est pas une question de vous mettre en boîte, ou de mettre qui que ce soit en boîte. C'est une question d'obtenir des précisions sur le projet de loi.

J'ai 10 minutes et j'exige de pouvoir poser les questions que je veux. On ne m'imposera tout de même pas la censure, monsieur le président.

Le président: Allez–y.

M. Racine: Je continue au sujet des trois niveaux de responsabilité du gouvernement fédéral pour ce qui est des initiatives d'envergure nationale. Par exemple, le Musée des beaux–arts du Canada, où l'on trouve aussi bien Emily Carr

[*Translation*]

Mr. Plamondon: There are also provincial demands in these areas.

Mr. Racine: The latest provincial demands, if I recall correctly, date back to the most recent Supreme Court decisions, which were handed down more than 10 years ago. Since then, I have not heard any Quebec broadcaster challenge the existence, the scope and even the utility of federal jurisdiction.

Mr. Plamondon: I am referring to spending power.

Mr. Racine: Of course. Responsibilities are of three types, and they are directly related to the federal government's role as compared to that of provincial or municipal governments.

The federal government's responsibilities as defined in all the sections of the Constitution, in all areas, may be put into three different categories.

The first specific federal responsibility relates to issues that are national in scope. This is stated clearly in the Constitution, and there are a number of sections on this.

Mr. Plamondon: But then we come to the concept of a nation, in that case.

Mr. Racine: No.

Mr. Plamondon: Do you see Canada as two nations, or one?

Mr. Racine: No. I see as many nations as you would like, but what I see particularly are orders of government. But now you are asking me to get into constitutional dissertations.

Mr. Plamondon: No, I am asking you for concrete answers.

The Chairman: This has nothing to do with the bill. . .

Mme Guarnieri (Mississauga–Est): Exactement. Monsieur le président, les fonctionnaires sont venus pour nous éclairer au sujet du. . .

The Chairman: . . .or the personal opinions of Mr. Racine.

Mr. Plamondon: I am not asking for Mr. Racine's personal opinions. I am trying to find out about the Department's vision, and Mr. Racine embodies that vision. That is his responsibility as Deputy–Minister.

There are two references in the bill to the nation. So I am asking him for his concept of the nation. I must at least have a definition of the words used in the bill, and their underlying intention.

You understand, Mr. Racine, that I am not trying to set a trap for you or for anyone else. I am just trying to get some clarifications about the bill.

I have 10 minutes, and I demand to be allowed to ask whatever questions I want. Surely I will not be censored, Mr. Chairman.

The Chairman: Go ahead.

Mr. Racine: I will continue my comments about the federal government's three levels of responsibility as regards matters that are national in scope. For example, the National Gallery of Canada, where we can find the works of both Emily Carr and

[*Texte*]

que Jean–Paul Lemieux, de grands artistes du pays qui appartiennent à tous les Canadiens, est une des responsabilités spécifiques du gouvernement fédéral, pas simplement dans le domaine de la culture, mais dans tous les domaines. Cela s'applique aussi dans le domaine du développement culturel pour la circulation interprovinciale des biens culturels.

Aucun gouvernement provincial n'a la juridiction, ni l'intérêt, ni le rôle, ni la responsabilité de faire circuler les biens culturels au Canada d'une province à l'autre. Il n'y a que le gouvernement fédéral qui puisse faire cela.

Enfin, il y a la responsabilité spécifique dans le domaine international: les traités, les échanges commerciaux, les ententes internationales.

Donc, ce sont les angles sous lesquels le gouvernement fédéral exerce ses responsabilités dans le domaine du développement culturel et d'autres domaines, y compris les parcs.

Les parcs sont un domaine où il y a de nombreuses ententes internationales, de nombreuses associations internationales, de nombreuses conventions internationales. Tout simplement, ces trois aspects—national, interprovincial et international—sont les trois grandes responsabilités du gouvernement fédéral dans tous les domaines, que ce soit le commerce, la marine, l'aviation, ou n'importe quoi d'autre.

M. Plamondon: Vous me parlez d'intérêts nationaux. À l'article 5 de votre projet de loi, vous dites:

> 5. Dans le cadre de ses pouvoirs et fonctions, le ministre a pour tâche d'instaurer, de recommander, de coordonner et de mettre en oeuvre les objectifs, opérations et programmes nationaux en matière d'identité,. . .

L'identité d'une nation ou de deux nations?

> . . .de valeurs, de développement culturel et de patrimoine canadiens et pour ce qui a trait aux lieux naturels et historiques d'importance pour la nation et d'en faire la promotion.

• 0930

Si je prends les mots «pour la nation et d'en faire la promotion», je m'interroge sur le concept des deux nations fondatrices au Canada, et même des trois avec le peuple autochtone qui était là. Il y a deux nations qui ont fondé le concept même du Canada, et vous faites la promotion d'une seule nation dans ce texte. On sent une volonté—cela est ressenti par les organismes du Québec qui nous ont fait parvenir des mémoires—d'anéantir l'identité québécoise. C'est la crainte des organismes. C'est pour cela que je vous pose la question. Quelle était votre vision lorsque vous avez écrit un texte comme celui–là, qui apparaît dans deux articles, les articles 4 et 5?

M. Racine: Vous tenez pour acquis que l'identité canadienne est séparée de ce que vous décrivez comme l'identité québécoise, ou y est même opposée. Si vous nous demandez notre vision générale, nous trouvons que l'identité québécoise est une partie intégrante et fondamentale de l'identité canadienne, de la même façon que lorsque vous voyez un drapeau rouge avec une croix blanche, vous savez que c'est le drapeau de la Suisse, la Suisse qui est composée de 36 cantons

[*Traduction*]

Jean–Paul Lemieux, two of our country's great artists who belong to all Canadians, is one of the specific responsibilities of the federal government, not only in the area of culture, but in all areas. This is also true of cultural development with respect to the interprovincial circulation of cultural property.

No provincial government has the jurisdiction, the role or the responsibility to have cultural property circulate from one province to another within Canada. Only the federal government can do that.

Finally, the federal government has a specific international responsibility in fields such as treaties, trade and international agreements.

So these are the fields in which the federal government carries out its responsibilities in the area of cultural development and other areas, including parks.

There are many international agreements on parks, as well as many international associations and conventions. So, simply stated, these three aspects—national, interprovincial and international—are the three major responsibilities of the federal government in all areas, such as trade, marine matters, aviation, or any other.

Mr. Plamondon: You are talking about national interests. You state in Clause 5 of your bill:

> 5. In exercising the powers and performing the duties and functions assigned to the Minister by Section 4, the Minister shall initiate, recommend, coordinate, implement and promote national policies, projects and programs with respect to Canadian identity. . .

Is that the identity of one nation or two?

> . . .and values, cultural development, heritage and areas of natural or historical significance to the nation.

When I look at the words "to the nation" and "promote", I wonder about the concept of two founding nations in Canada, or three, including the aboriginal people who were here before us. The very idea of Canada was the work of two nations, and you are promoting only one nation in this text. There seems to be a desire—and this has been expressed by the Quebec organizations who have sent in briefs—to annihilate Quebec identity. That is what these organizations fear. So I am asking you: What was your vision in drafting wording of this type, which appears in two clauses, 4 and 5?

Mr. Racine: You take for granted that Canadian identity is separate from what you describe as Quebec identity, or is in fact opposed to it. With respect to our general vision, we feel that Quebec identity is an integral and fundamental part of Canadian identity. When you see a red flag with a white cross in the middle, you know it is the flag of Switzerland, which is made up of 36 cantons, eight of which have their own symbols, their own traditions and their own Constitution. When Switzerland is

[*Text*]

qui ont chacun leur symbole, chacun leur tradition, chacun leur constitution. Quand on présente la Suisse dans le monde, on ne présente pas 36 drapeaux avec 36 symboles. On présente le drapeau suisse.

M. Plamondon: Ce n'est pas ce que je vous demande.

M. Racine: Oui, c'est ce que vous me demandez.

Cet article parle du développement culturel et des objectifs, des symboles et des programmes nationaux. Ces programmes nationaux comportent de tout, du drapeau jusqu'aux parcs, jusqu'à l'hymne national. Tout cela fait partie de l'identité canadienne.

Le président: Nous sommes obligés de passer au Parti réformiste.

M. Plamondon: Vous n'y êtes pas obligé. C'est avec plaisir que vous passez au Parti réformiste.

Le président: Non. Je ne voulais pas interrompre cette discussion fabuleuse, intéressante et stimulante.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Good morning. It's nice to see you all again.

I'd like to refer specifically to paragraph 4(2)(f), regarding the area of amateur sport. I have a number of questions I'd like to ask regarding sport, but I will preface my remarks and my question with a comment on the *Minutes of Proceedings* of June 8, 1994.

I had requested at that time in a motion that the committee request that the expenditure plans and priorities for the 1995–96 budget year of the Department of Canadian Heritage to be immediately tabled with the Standing Committee on Canadian Heritage for consideration and report by the committee before the last sitting day of June 1994. After the debate, Madam Tremblay moved that the motion be amended by striking out all the words after the words "Standing Committee on Canadian Heritage" and substituting "by 3 October 1994".

I did receive a package by fax on November 30 outlining plans and priorities for the Department of Canadian Heritage, and I thank you very much for sending that to me. There was an item under "Commitment to Quality Service" that was based on the mission statement by the department. The fourth point under the commitment to quality service to the public was "to ensure accountability for results".

My question is going to be focused on that issue of accountability. I have two things to ask with respect to accountability: how will this happen, and to whom is the department accountable? I will then move on to a specific point on amateur sport, but I need to know how accountability happens within the document of your strategies and priorities, as far as your planning goes, and to whom the department is accountable.

Mr. Patrick Borbey (Director General, Finance and Investments, Department of Canadian Heritage): With respect to accountability, the department is accountable to its minister and the minister is accountable to Parliament.

The expenditure plan is presented to Parliament on an annual basis in part III of the main estimates. Once approved, the department manages according to those estimates and returns to Parliament for any change in estimates during the course of the year through supplementary estimates B or C. That's basically the way it functions.

[*Translation*]

represented internationally, we do not see 36 different flags with 36 symbols. We see the Swiss flag.

Mr. Plamondon: That is not what I am asking.

Mr. Racine: Yes, that is what you are asking.

This clause is about cultural development and national policies, symbols and programs. These national programs cover everything, from the flag to parks to the national anthem. That is all part of Canadian identity.

The Chairman: We will have to move now to the Reform Party.

Mr. Plamondon: You don't have to. You are glad to move to the Reform Party.

The Chairman: No, I didn't want to interrupt this fabulous, interesting and stimulating discussion.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Bonjour. Cela fait plaisir de vous revoir tous.

J'aimerais revenir précisément à l'alinéa 4(2)f), à propos du sport amateur. J'ai un certain nombre de questions à vous poser à ce sujet mais je commencerais par vous rappeler le procès–verbal de notre réunion du 8 juin 1994.

J'avais alors demandé sous forme de motion que les plans de dépenses et de priorités pour l'exercice 1995–1996 du ministère du Patrimoine canadien soient immédiatement déposés auprès du Comité permanent du patrimoine canadien afin qu'il puisse les étudier et en faire rapport avant le dernier jour de séance en juin 1994. Après le débat, M^me^ Tremblay avait proposé que cette motion soit modifiée en remplaçant tout ce qui suivait «Comité permanent du patrimoine canadien» par «avant le 3 octobre 1994».

J'ai effectivement reçu des documents par télécopieur le 30 novembre indiquant les plans et priorités du ministère du Patrimoine canadien et je vous remercie beaucoup de m'avoir envoyé cela. Il y avait un poste intitulé «engagement envers un service de qualité» qui découlait de l'énoncé de mission du ministère. Le quatrième point de cet engagement vis–à–vis de la population était de «veiller à ce que l'on rende compte des résultats».

Je voudrais donc vous interroger précisément là–dessus. Je vous poserai deux questions: comment entendez–vous rendre des comptes et à qui le ministère doit–il rendre des comptes? Je passerai ensuite à une question plus précise sur le sport amateur mais j'aimerais d'abord savoir comment vous prévoyez, dans ce document sur vos stratégies et priorités et dans votre planification, que le ministère rendra effectivement des comptes.

M. Patrick Borbey (directeur général, Finances et investissements, ministère du Patrimoine canadien): Le ministère est responsable devant son ministre et le ministre devant le Parlement.

Le plan de dépense est présenté au Parlement chaque année dans la partie III du budget principal. Une fois que celui–ci est approuvé, le ministère gère ses activités conformément à ces prévisions budgétaires et doit à nouveau se présenter devant le Parlement si ces prévisions viennent à être modifiées au cours de l'année car il lui faut alors présenter un budget supplémentaire B ou C. C'est essentiellement la façon dont le ministère rend compte de ses actes.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 0935

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Okay.

I don't know if I was necessarily looking for the financial accountability, because financial and fiscal accountability is an expectation in any event. The furtherance of my question is going to be couched in that element, but there's also the issue of moral accountability, with respect to ethics and behaviour.

I have sent a letter to Mr. Jolly, president of the Canadian Cycling Association, and also to the director general of Sport Canada, because under your paragraph 4(2)(f), you talked about "the encouragement, promotion and development of amateur sport". There is a particular issue right now with Mr. Dickie, and of course part of that issue with him as the coach for the Cycling Association is in the courts right now under a legal matter.

In my letter I requested the audited financial records for all matters pertaining to the Canadian Cycling Association, back to 1985. My letter was written on November 11, and I have yet to receive any response regarding those audited records.

Of course, that indeed is part of the fiscal accountability that you mentioned, but I'm also talking about the moral and ethical matter here with respect to this coach. There is apparently some allegation here of misappropriation of funds. Now this is a department for which there is an arm's length agreement, but there is still responsibility to the department.

I'd like to have some discussion with you regarding that element of accountability from an arm's length association. I understand the minister has had some difficulty over the last month with respect to arm's length. I understand that and I respect his position, but as an MP I also have an obligation to those constituents who write and are concerned with respect to matters of fiscal and moral and ethical accountability.

Mr. Roger Collet (Assistant Deputy Minister, Canadian Identity, Department of Canadian Heritage): Yes, the records will indicate that there have been a series of letters sent on this issue. Some of them were asking the minister what his reaction would be when the case of Mr. Dickie came out. He has responded in general that it's a matter for the Association. Since it's in front of the courts, he did not want to comment any further.

With regard to your request on the audited statement, we give out grants and contributions to organizations within a contract system that is under the Financial Administration Act of the federal government. For certain conditions they receive funds specifically for a certain plan that they are going to undertake certain activities. We receive the audited statements on those activities. I would have to analyse the request. Your specific request of November 11 hasn't come to my knowledge yet. It will eventually come to me through the system.

The request is that we will provide audited statements on the share of the funds from the Government of Canada that is being used by that organization. A lot of those organizations receive funding from various sources. If we are satisfied with the

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Très bien.

Je ne songeais pas nécessairement à la reddition de comptes dans le domaine financier et budgétaire qui, de toute façon, va de soi. La question que je vais maintenant vous poser porte sur cet élément du processus, mais il ne faudrait pas oublier que la reddition de comptes comporte aussi un aspect moral qui concerne l'éthique et les comportements.

J'ai fait parvenir une lettre à M. Jolly, président de l'Association cycliste canadienne, ainsi qu'au directeur général de Sport Canada au sujet de l'alinéa 4 (2)(f), qui confie au ministère le soin de veiller à «l'encouragement, la promotion et le développement du sport amateur». Vous n'êtes pas sans savoir que l'entraîneur de l'Association cycliste canadienne, M. Dickey, est mis en cause dans une affaire qui est actuellement devant les tribunaux.

J'ai réclamé, dans cette lettre, les états financiers vérifiés de l'Association cycliste canadienne à compter de 1985. J'ai envoyé cette lettre aux personnes intéressées le 11 novembre, mais elles n'y ont pas encore répondu.

Vous avez fait allusion à la reddition de comptes dans le domaine financier, mais je crois qu'il y a aussi une question morale et éthique qui se pose à l'égard de cet entraîneur. Apparemment, on lui reproche d'avoir détourné des fonds. Je sais bien qu'il y a une relation sans lien de dépendance entre l'Association et le ministère, mais il n'en demeure pas moins que nous sommes en droit de demander des comptes au ministère dans ce dossier.

J'aimerais que vous nous expliquiez quelles sont les responsabilités du ministère à l'égard d'un organisme censément autonome. Il semblerait que cette question ait posé au ministre des difficultés le mois dernier. Je respecte la position qu'il a adoptée à cet égard, mais à titre de député je me sens certaines obligations à l'égard des électeurs qui m'écrivent pour me faire part de leurs préoccupations au sujet de questions liées à la reddition des comptes dans le domaine financier, moral et éthique.

M. Roger Collet (sous–ministre adjoint, Identité canadienne, ministère du Patrimoine canadien): Oui, les dossiers indiquent qu'il y a eu un échange de lettres sur cette question. Certaines personnes demandaient au ministre quelle serait sa réaction une fois que les tribunaux se seraient prononcés dans l'affaire Dickey. Il a répondu que ce serait à l'Association de décider ce qu'il convenait de faire. Comme l'affaire est devant les tribunaux, il n'a pas voulu en dire plus.

Pour ce qui est de votre demande concernant les états vérifiés, je me permets de faire remarquer que le ministère accorde des subventions et des contributions aux organismes par l'intermédiaire d'un système de contrat régi par la Loi sur la gestion des finances publiques. Les fonds sont accordés aux organismes, qui s'engagent, aux termes d'un plan, à mener certaines activités. On nous fournit ensuite des états vérifiés portant sur ces activités. Il faudrait que j'étudie votre demande. Votre lettre du 11 novembre n'a pas encore été portée à mon attention. Je suis sûr qu'elle le sera éventuellement.

Nous demandons aux organismes qui bénéficient de fonds du gouvernement du Canada de nous fournir des états vérifiés quant à l'affectation de la partie de leur budget qui correspond à ces fonds. Bon nombre de ces organismes reçoivent des fonds

[*Text*]

true and audited statement that the moneys we provided them with were well managed and used appropriately for the matter for which they were given, we will not pursue it any further, because a lot of those organizations also received funding from different sources. I'm not hinting that this is the case here, but I want to clarify precisely the specific request that the audited statements are for the moneys we have contributed as the Government of Canada. For other matters, you would have to pursue them with the association directly.

Mr. Borbey: I will add that it should be clear that for every contribution that's given out by the department, by the minister, to an organization or a group, there is a signed contribution agreement that sets out the terms and conditions under which those funds are being provided, the results that are to be achieved, and the audited financial statements that are required.

• 0940

We review those audited financial statements and withhold funding until we are satisfied they are above–board. If we have some questions or problems, we do an audit on–site and review all the books. Until we're satisfied there is no impropriety or fraud, we withhold the last payments of the funds. If there are real risks of illegal or immoral actions, or whatever, we turn it over to the authorities for investigation. So we are very thorough.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I have a specific request to make. SportCanada gives the Canadian Cycling Association $644,000. The rest of its million–dollar budget is made up through sponsorships and other revenues. Because there are allegations of misappropriation in the use of those funds, or even the suggestion of fraud, I would ask you to undertake to deal with this issue. If you are encouraging, promoting, and developing amateur sports, you don't want public blemishes such as this on the amateur sports field in Canada.

The Chair: I should make one correction for the record. The package of plans and priorities was transmitted to us, as committee members, on October 5, not November 30. I want to protect the department there. Apparently there was some loss in your office, so we retransmitted it. I just want to make sure people know there was no wrongdoing by the department.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): It wasn't me.

The Chair: I just want the record to be clear here.

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): I don't know whether you're familiar with the amendment that is not yet on the books regarding copyright and foreign investment; we will be suggesting the amendment when we deal with the bill clause by clause.

In my riding of Trinity—Spadina I have many artists, authors, playwrights, etc., who are interested in this from a cultural perspective. I'm wondering if you can elaborate how the department will react and deal with it.

Mr. Racine: I'd like to make two distinctions. The amendment touches two different subjects, but I'd like to deal with them separately.

[*Translation*]

de diverses sources. Si ces états vérifiés confirment que les fonds accordés ont bien servi aux fins prévues, nous ne poussons pas plus loin les choses puisque, comme je le disais, bon nombre de ces organismes touchent des fonds d'autres sources. Je ne dis pas que c'est le cas pour l'organisme qui vous intéresse, mais je précise que les états vérifiés ne portent que sur les fonds accordés par le gouvernement du Canada. Pour le reste, il faudra que vous vous adressiez directement à l'Association.

M. Borbey: J'aimerais souligner que tous les fonds versés par le ministère, par l'intermédiaire du ministre, à un organisme ou à un groupe donné font l'objet d'une entente énonçant les conditions régissant le versement, les résultats escomptés ainsi que les états financiers à fournir relativement à l'affectation des fonds.

Nous examinons ces états financiers vérifiés et nous retenons les fonds jusqu'à ce qu'ils nous satisfassent. Si nous constatons des problèmes, nous effectuons une vérification sur place au cours de laquelle nous examinons les livres de comptabilité du groupe visé. Avant d'effectuer le versement final, nous nous assurons qu'il n'y a eu ni escroqueries ni fraudes. Si nous soupçonnons quoi que ce soit d'illégal ou d'immoral, nous demandons qu'on fasse enquête. Nous ne laissons rien passer.

Mme Brown (Calgary Sud–Est): J'ai une demande bien précise à vous faire. Sport Canada accorde à l'Association cycliste canadienne 644 000$. Son budget total est de un million de dollars, et la différence provient de commanditaires ou d'autres sources de revenu. Comme il y a allégation de détournement de fonds ou même de fraude, je vous demande de vous pencher sur cette question. Si le ministère doit encourager, promouvoir et développer le sport amateur, il faudrait éviter les scandales de ce genre.

Le président: J'aimerais faire une rectification dans l'intérêt du compte rendu. Les plans et les priorités ont été transmis aux membres du Comité le 5 octobre et non pas le 30 novembre. Je veux simplement protéger le ministère. Les documents se sont apparemment égarés dans votre bureau, et c'est pourquoi vous en avez reçu d'autres. Je voulais simplement préciser que le ministère n'y est pour rien.

Mme Brown (Calgary Sud–Est): Je n'y suis pour rien non plus.

Le président: Je voulais simplement corriger les faits.

M. Ianno (Trinity—Spadina): Je ne sais pas si vous avez pris connaissance de l'amendement qui est proposé en ce qui touche les droits d'auteurs et les investissements étrangers. Cet amendement sera officiellement présenté lorsque nous passerons à l'étape de l'étude article par article.

Ma circonscription de Trinity—Spadina compte de nombreux artistes, auteurs, dramaturges, etc., qui s'intéressent à cette question d'un point de vue culturel. Pourriez–vous nous dire quel sera le rôle du ministère dans ce domaine.

M. Racine: J'aimerais d'abord faire deux distinctions. Comme l'amendement porte sur deux questions bien distinctes, j'aimerais les aborder l'une après l'autre.

[*Texte*]

In the case of foreign investment and the cultural policy related to foreign investment, I think it is more than a clarification of the role of Canadian Heritage; it is an affirmation and a recognition. It's something new. In the past we had an interest, obviously, but it was no more than the interest of Finance, National Revenue, or other departments in these issues. The Department of Industry could listen to us and take our view into consideration, but we had no recognized role. We felt we had a responsibility, but not an officially recognized role. I think it officially recognizes the role of the department in formulating policy on foreign investment. It's always up to the cabinet to make the final decision, but the role is officially recognized.

In the case of copyright, I think it is more a recognition of something that already existed. Since 1985 there has been a delegation to the department to draft, defend in front of parliamentary committees, and conduct consultations with the client groups. Those things have been delegated by a succession of prime ministers to the department. So it's simply putting in the legislation what has been in fact a delegation repeated over time since 1985.

[*Traduction*]

Pour ce qui est des investissements étrangers dans le domaine culturel, l'amendement ne précise pas simplement le rôle du ministère du Patrimoine, mais confirme sa prépondérance. Dans le passé, ce dossier intéressait évidemment le ministère, mais pas plus que d'autres ministères comme ceux des Finances ou du Revenu national. Le ministère de l'Industrie pouvait tenir compte du point de vue de notre ministère, mais il n'était pas tenu de le faire puisque la loi ne nous conférait aucun rôle précis dans ce domaine. Nous estimions avoir des responsabilités dans ce secteur, mais nous n'avions aucun rôle officiel à jouer. Le projet de loi reconnaît officiellement le rôle du ministère dans la formulation de la politique en matière d'investissements étrangers. La décision finale incombe toujours au Cabinet, mais on reconnaît maintenant officiellement le rôle du ministère.

Dans le cas du droit d'auteur, on reconnaît plutôt une situation de fait. Depuis 1985, on a délégué au ministère le pouvoir de proposer une politique en matière de droit d'auteur, de la défendre devant les comités parlementaires et de mener des consultations à ce sujet auprès des groupes clients. Divers premiers ministres ont confié ces tâches au ministère. La loi ne confirmera donc qu'une situation de fait qui existe depuis 1985.

• 0945

Mr. Ianno: Why was it not put in by the Conservative government before?

Mr. Racine: Successive prime ministers did not tell me.

Intellectual property is made up of three different parts, like the Holy Trinity. You have patents, you have trademarks, and you have copyrights. And although all three have industrial applications, I believe copyright is more related to the cultural industry per se. It's more in the family of all the different structural measures that we have put into place over the years, and are still putting into place. As a matter of fact, it's one of the principal structural measures to support the creators, the performers, and the producers in Canada. So while it does belong, in a way, in Industry Canada, it also has a very strong impact with the cultural industries and the creators and so on.

I think it was a de facto recognition that in this holy trinity, this particular part also has linkages to what the successive departments dealing with cultural development had to do. It was recognized in the delegation that the Prime Minister gave to the minister in the past, and now it's officially recognized. So that's obviously the reason.

Of course it's related to money and payment of authors and so on, but it also has to do with moral rights. It's not only an economic right. It is dealing with the right of the creator, the power, and the investment of the creator in his own artwork. So it is cultural and it is economic.

There is a duality there, but it is very, very strongly related to all the measures supporting the cultural industry. I think that's why there has always been this duality, and now it has been recognized that in practice the department has an active role in formulating those policies.

M. Ianno: Pourquoi l'ancien gouvernement Conservateur n'a-t-il pas proposé cet amendement?

M. Racine: Je n'ai pas reçu d'ordre à ce sujet des divers premiers ministres qui se sont succédé depuis ce moment.

Comme la Sainte Trinité, la propriété intellectuelle se compose de trois éléments: les brevets, les marques de commerce et le droit d'auteur. Même si ces trois éléments comportent tous des applications industrielles, je crois que le droit d'auteur concerne plus directement l'industrie culturelle. Il s'agit d'une mesure structurelle parmi d'autres que nous avons mises en oeuvre. En fait, c'est la principale mesure structurelle à l'appui des créateurs, des exécutants et des producteurs au Canada. Si le droit d'auteur intéresse d'une certaine façon Industrie Canada, il intéresse encore plus directement les industries culturelles et les créateurs.

Dans cette Sainte Trinité, on reconnaît dans les faits que le droit d'auteur intéresse les ministères à vocation culturelle. Le premier ministre l'a d'ailleurs reconnu dans le passé en déléguant des pouvoirs à cet égard au ministre du Patrimoine, et la loi reconnaît maintenant officiellement son rôle. Voilà donc, de toute évidence, la raison d'être de cet amendement.

Il ne fait aucun doute que le droit d'auteur comporte un aspect financier lié au paiement versé aux auteurs, mais il comporte également un aspect moral. Il ne s'agit pas simplement d'un droit économique. Il régit le droit du créateur ainsi que son investissement dans sa propre oeuvre d'art. Le droit d'auteur comporte donc un aspect culturel ainsi qu'économique.

On peut donc parler de dualité en ce qui touche le droit d'auteur, lequel est cependant lié de très près aux mesures visant à favoriser l'essor de l'industrie culturelle. À mon avis, c'est ce qui explique que cette dualité ait toujours existé, et on a maintenant reconnu le fait que le ministère a un rôle actif à jouer dans la formulation des politiques de nature culturelle.

[*Text*]

Mr. Ianno: I'd like to change the line of thought for a second. In terms of all of the aspects of Heritage Canada, could you tell me how Canadians of other origins who are involved in the arts and all other aspects of your department are encouraged to be treated equally throughout the process?

Mr. Racine: Well, there is a program...

Did you want to answer this question relative to your specific program? Maybe I can then talk about the other program.

Mr. Collet: Under multiculturalism, we have a very small section dealing with the question of accessibility, and the possibilities for Canadians at large to have opportunities to access the different general sources of fundings that exist under the cultural industries area of, for instance, the Canada Council.

Through the organizations we have, over the years, funded some activities to communicate to the different communities across Canada the different possibile areas where they can apply to qualify for different competitions or to access different sources. *C'est un catalogue*, it's a catalogue that is—

Mr. Ianno: If an author who happens to be of Portuguese origin is writing a story about his community and about how his family came over and helped to build this country, would he be directed to a certain place? Would he still be eligible for whatever grants are available to all, from a Margaret Atwood, all the way through? Is that how he would...?

• 0950

Mr. Collet: Yes.

Mr. Ianno: They're not put into a little ghetto somewhere, saying, go speak to them; we will see how much is left in that department?

Mr. Collet: No. As a matter of fact as I've just been reminded, in the city of Toronto, for instance, we had a small project a year and a half ago with the municipal government, which was precisely to ensure that we bring about the institutional change even at the municipal level, so the arts and the different cultural activities of the different composition groups of Metropolitan Toronto had full access and had a sense of how to fit in with the municipal structure, the provincial structure, and the federal structure.

Mr. Ianno: In terms of the arts, and how they can access it?

Mr. Collet: Yes.

Mr. Ianno: Thank you.

Mr. McKinnon (Brandon—Souris): I have a little more on the amateur sports situation. I can recall some discussions after the Lillehammer games that certain sports were going to be either dropped or their funding lowered. I'm just asking in a very generic way what, if anything, has happened in the funding, and specifically if any sports are under examination, whether you could at this time release that information.

Mr. Collet: The comments you're referring to were comments that were made pursuant to the Best report being published in late April. The minister made comments at that time that he thought certain areas of the report were valuable and were the result of lengthy consultations across the country with organizations and municipal and provincial governments.

[*Translation*]

M. Ianno: J'aimerais que nous changions de sujet pour un instant. Pourriez–vous me dire comment le ministère du Patrimoine s'assure de traiter équitablement les Canadiens oeuvrant dans le domaine artistique dont les origines diffèrent de celles des deux groupes fondateurs?

M. Racine: Il existe un programme...

Pourriez–vous répondre à cette question pour ce qui est du programme qui relève de vous? Je parlerai ensuite de l'autre programme.

M. Collet: Il existe au sein de la Division du multiculturalisme, une très petite section qui veille à s'assurer que tous les Canadiens ont accès de façon équitable aux diverses sources de financement destinées aux industries culturelles, et notamment aux fonds accordés par le Conseil des arts du Canada.

Au fil des ans, nous avons accordé des fonds à divers organismes pour qu'ils fassent connaître dans leur milieu les concours qui existent ou les façons d'accéder à des fonds. Il existe aussi un catalogue...

M. Ianno: Dirigerait–on vers un service donné un auteur d'origine portugaise, par exemple, qui souhaiterait écrire un livre au sujet de la contribution des Portugais en général, et de sa famille, en particulier, à l'édification du pays? Aurait–il droit aux mêmes bourses que tous les autres auteurs, qu'il s'agisse d'auteurs inconnus ou d'auteurs célèbres comme Margaret Atwood? Est–ce la façon dont il...?

M. Collet: Oui.

M. Ianno: On ne leur réserve pas un petit ghetto et on ne leur dit pas non plus «voyons ce qui reste pour vous»?

M. Collet: Non. Comme on vient d'ailleurs de me le rappeler, nous avons collaboré avec le gouvernement municipal de Toronto il y a un an et demi à la mise en oeuvre d'un projet visant précisément à s'assurer que certains changements institutionnels soient faits à l'échelon municipal pour que les divers groupes ethniques représentés au sein du grand Toronto puissent accéder, pour l'organisation de leurs activités artistiques et culturelles, à un fonds réservé à cette fin par les gouvernements municipal, provincial et fédéral.

M. Ianno: Des fonds réservés pour les activités artistiques?

M. Collet: Oui.

M. Ianno: Merci.

M. McKinnon (Brandon—Souris): J'aimerais encore des précisions au sujet du sport amateur. À l'issue des jeux de Lillehammer, je me souviens qu'il avait été question soit qu'on abandonne certains sports, soit qu'on réduise le financement qui leur est accordé. J'aimerais savoir ce qui a été fait de façon générale à cet égard et, plus particulièrement, quels sont les sports qui sont visés. Je me demande si vous pouvez nous fournir ces renseignements à ce moment–ci.

M. Collet: Vous faites allusion à certaines remarques qui ont été faites à l'issue de la publication du rapport Calbess à la fin avril. Le ministre a alors dit que certaines conclusions du rapport lui semblaient valables dans la mesure où elles résultaient de longues consultations auprès des organismes sportifs ainsi que des gouvernements municipal et provincial.

[*Texte*]

He also indicated that there were certain areas that he wanted to review and integrate within a broader picture at a later date. He had asked us to work on this during the following months. Three weeks ago, I believe, the minister in a presentation to some representative of the sport community in the Gloucester Centre launched the sports–funding framework, which precisely takes into account a complete review of some of the different elements and criteria that ought to be used to establish sports funding for the federal government.

In sports the different areas of jurisdiction are clear. There is community funding, which is done through municipal governments, community centres, and so on and so forth, where my children participate, for instance. Then there's the provincial jurisdiction, which takes on an amalgamation of some of those activities and funds some coaching and some competition and some sport development. Then there's the national responsibility, which is the interprovincial, which we fund through the Canada Games, for instance, and the high performance preparation of athletes for the Olympics and major games, and the international relations in sports, which is the responsibility of the national government.

Mr. Dupuy, our minister, has approved a framework on how we're going to fund those organizations, based on criteria that come from the Best report, from the report the task force on sports from many years ago, from recent consultations. He's put it onto the sport organizations, and we are now in the process of having discussions. We're spending a full day tomorrow, for instance, with the sport organizations. They are providing feedback. We've given them all the information on how the framework works and how we're going to establish the criteria we're going to use for funding different organizations.

We feel this is an update. The world does change, and it will provide the latest kind of tool to administer the moneys that are in the program for funding. After those discussions over the years, we feel that it will be a little more in tune with the new realities. These are the guides that we're going to use to fund those organizations, sir.

• 0955

The last part of your question was about when the minister had asked us to have this ready for. We intend to have it in use for funding starting April 1.

Mr. McKinnon: I respect what you're saying; I think these things need to be reviewed on a regular and very competent basis. I don't mean to denigrate anybody's efforts thus far. I'm aware that in Winnipeg, for example, certain organizations and corporations are making it their contribution to take world–class athletes into their employ to help them defray some of their personal costs. I'm wondering whether this has been an element of discussion in the department, encouraging the corporate world to be involved in those kinds of personal difficulties that many athletes face.

Mr. Collet: Yes. I was of course referring specifically to the funding to national sports organizations. There are other funding programs within Sport Canada in Heritage Canada, and one of them that you're referring to is the athletes support

[*Traduction*]

Le ministre a aussi indiqué qu'il voulait revoir certaines des conclusions de ce rapport afin de les replacer dans leur contexte général. Il nous a alors demandé de nous pencher sur la question. Il y a trois semaines, je crois, devant des représentants du milieu sportif réunis au centre Gloucester, le ministre a dévoilé le cadre du financement pour les activités sportives, lequel propose précisément les différents éléments dont il faut tenir compte dans toute décision en matière de financement ainsi que les critères sur lesquels le gouvernement fédéral devrait se fonder à cet égard.

Dans le domaine sportif, les compétences sont très claires. Les fonds accordés aux collectivités leur viennent des gouvernements municipaux et des centres communautaires, là où les enfants comme les miens s'adonnent aux sports. Les provinces, elles, accordent des fonds pour certaines activités sportives, et notamment pour l'entraînement, la tenue de compétitions sportives et le développement sportif. Le gouvernement national, pour sa part, s'acquitte de ses responsabilités, qui ont une portée interprovinciale, en finançant la tenue des jeux du Canada, par exemple, ainsi que l'entraînement des athlètes qui participent aux jeux olympiques et aux grandes manifestations sportives internationales.

S'inspirant des conclusions du rapport Calbess, du rapport du groupe de travail sur les sports qui s'est penché sur la question il y a de nombreuses années ainsi que des consultations récentes, le ministre du Patrimoine, M. Dupuy, a approuvé un cadre qui régira le financement de ces organismes. Il a soumis ce cadre aux organismes sportifs avec lesquels nous avons entamé des discussions. Demain, par exemple, nous discuterons toute la journée de ce cadre avec les organismes sportifs. Nous voulons connaître leur avis à ce sujet. Nous leur avons fourni, en prévision de cette réunion, toute l'information dont nous disposons au sujet du fonctionnement du cadre ainsi que des critères de financement qui ont été retenus.

Il s'agit pour nous d'une mise à jour. Le monde sportif évolue continuellement et nous aurons ainsi l'outil le plus moderne pour nous permettre de gérer les fonds réservés à ce programme. Compte tenu de toutes les discussions qui ont eu lieu sur le sujet au fil des ans, nous croyons que cet outil sera mieux adapté aux temps actuels. Voilà donc, monsieur, les outils dont nous allons nous servir pour décider des fonds à accorder à ces organismes.

En dernier lieu, vous nous avez demandé l'échéance que nous avait fixé le ministre. Nous comptons avoir tout en place d'ici le 1er avril.

M. McKinnon: Je trouve tout ce que vous nous dites très logique. Je crois qu'il faut revoir régulièrement ce genre de choses de façon compétente. Je ne reproche rien à qui que ce soit. Je sais qu'à Winnipeg, par exemple, des organismes et des sociétés offrent des emplois à des athlètes de haut niveau pour les aider à assumer une part des frais personnels liés à leur entraînement et à leur participation à diverses compétitions sportives. Je me demande si le ministère a discuté de la façon d'encourager le secteur privé à aider financièrement les athlètes.

M. Collet: Oui. Je parlais naturellement plus précisément du financement des organismes sportifs nationaux. Sport Canada, au sein de Patrimoine Canada, administre d'autres programmes de financement, dont celui auquel vous avez fait

[*Text*]

program. The minister from the Province of Manitoba, Mr. Ernst, did present his proposal to us using some of the initial experience that came from the private sector. The other request that we have received is from our minister, Mr. Dupuy, who has asked us to look at the broad partnerships that we ought to develop across the country for support to athletes and to sports organizations other than ours, and to make sure there is complementarity there and not competition between public dollars and private dollars.

As a matter of fact, that's another area that will be discussed at the federal–provincial ministers meeting in February. This item will be on the agenda so that provincial ministers and our minister can establish a framework within which we are to look at these to develop a long–term plan of how the private sector can support the development of athletes in high performance sports in an organized fashion so that precisely again, I repeat, we do not compete, that there is complementarity there. This exists *dans la province de Québec*, for instance; there are a lot of private sector organizations there that have funded athletes across the country.

Manitoba has come out with an example of what could be an organized framework to do this in. Deputy ministers of other provinces, at a teleconference a week ago, agreed to include it on the agenda. Thank you.

M. Plamondon: Monsieur Racine, au sujet du point g), qui parle des communautés linguistiques minoritaires, y a–t–il quelque chose, selon vous, dans le projet de loi, qui modifie de manière importante l'approche du gouvernement à l'égard des communautés linguistiques minoritaires?

M. Racine: Je pense que la question s'adresse à M. Collet.

M. Collet: Dans le projet de loi, il n'y a pas de. . .

M. Plamondon: De changements.

M. Collet: . . .de changements aux programmes qui existent déjà, qui sont les programmes de promotion des langues officielles et l'application des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles. Je pourrais en parler plus longuement, si vous le voulez.

M. Plamondon: Non, c'est simplement pour confirmer que, dans le projet de loi, le gouvernement se contente de ce qu'il a actuellement et que c'est une espèce de statu quo, puisqu'il traite de la progression vers l'égalité des langues officielles au lieu de. . . Il me serait apparu très important qu'en parlant du Patrimoine canadien et des valeurs véhiculées par ce Patrimoine canadien auquel vous faisiez allusion plus tôt, on utilise une autre expression. On aurait pu dire, il me semble, «l'obligation d'atteindre».

Vous savez que 40 p. 100 des francophones sont en situation de disparition ou d'assimilation dans le reste du Canada.

• 1000

La faiblesse, pour ne pas dire la faillite, de la Loi sur les langues officielles, a fait en sorte que différents concepts se définissent dans certaines provinces. Il est surprenant, par exemple, qu'au niveau des services de santé en Colombie–Britannique, où l'on vient d'annoncer qu'il y aura maintenant des services multilingues, on pourra obtenir des services de santé en anglais, en chinois, en mandarin, en cantonais, en panjabi, en espagnol, en somalien et en vietnamien, mais pas en français. C'est surprenant comme concept.

[*Translation*]

allusion, le programme d'aide aux athlètes. Le ministre du Manitoba, M. Ernst, nous a effectivement présenté son projet qui s'inspire de l'expérience menée avec le secteur privé. M. Dupuy nous a aussi demandé de voir quel partenariat nous pourrions établir dans le pays afin d'aider les athlètes et les organismes sportifs et pour nous assurer que nos services sont complémentaires et non concurrentiels.

Enfin, c'est une autre question qui sera abordée lors de la réunion fédérale–provinciale en février. La question sera portée à l'ordre du jour de la réunion pour que les ministres provinciaux et le ministre fédéral s'entendent sur un cadre et un plan à long terme qui permettent un développement ordonné des athlètes de haut niveau pour favoriser la complémentarité des services et éviter toute concurrence. Le concept existe déjà au Québec où de nombreux organismes privés viennent en aide à des athlètes de tout le pays.

Le Manitoba a proposé un cadre structuré. Les sous–ministres des autres provinces ont accepté d'en discuter en février lors d'une téléconférence tenue il y a une semaine. Je vous remercie.

Mr. Plamondon: Mr. Racine, concerning sub–paragraph (g) relating to linguistic minority communities, does the bill in any way change significantly the approach followed by the government in this regard?

Mr. Racine: I think the question is best answered by Mr. Collet.

Mr. Collet: The bill does not envision any. . .

Mr. Plamondon: Changes.

Mr. Collet: . . .changes to existing programs, that is the official languages promotion programs nor to the way clauses 41 and 42 of the Official Languages Act are implemented. I could give you more details, if you wish.

Mr. Plamondon: No, I just wanted to confirm that in the bill, the government only contemplates maintaining the status quo since the bill deals with the advancement towards linguistic equality of the official languages instead of. . . I would have thought another term would have been more appropriate to describe the values embodied by the Canadian Heritage Department. I think the "obligation to attain" would have been a better turn of phrase.

You know that 40% of francophones in Canada are at risk of losing their language or of being assimilated.

The weakness, not to say the failure of the Official Languages Act, has meant that some concepts are defined differently in certain provinces. For example, it has just been announced in British Columbia that health–care services will be available in a variety of languages—English, Chinese, Mandarin, Cantonese, Punjabi, Spanish, Somali, and Vietnamese—but not in French. That is quite a surprising fact.

[*Texte*]

La Loi sur les langues officielles n'a pas joué son rôle là-bas. Je n'en veux pas au gouvernement de la Colombie-Britannique de donner ces services dans ces langues-là, mais je trouve drôle qu'on oublie que le français existe. Le concept des deux peuples fondateurs ou des deux nations est très loin, de même que le concept de l'identité culturelle francophone. C'est dans ce sens que cela me fatigue un peu de voir que vous, dans ce projet de loi, ne mettez pas un peu plus de pression pour rendre cette réalité de la dualité linguistique un peu plus ferme, un peu plus coercitive.

M. Collet: Monsieur Plamondon, il y a deux choses. Le but du projet de loi est d'exprimer en termes juridiques l'encadrement dans lequel le nouveau ministère devra fonctionner. Cela ne veut pas dire, et je n'ai pas dit, que c'est le statu quo pour ce qui est des programmes de promotion des langues officielles et de l'appui aux groupes minoritaires.

Bien au contraire, le ministre, cet été, a posé un geste avant-gardiste pour le développement des communautés en donnant force aux articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles. Plus particulièrement, pour ce qui est de la question que vous soulevez au sujet de la Colombie-Britannique, notre ministre a pris l'initiative, à Moncton, de rencontrer les ministres provinciaux responsables des services en français, et la question des services en français en Colombie-Britannique a été abordée à ce moment-là.

M. Plamondon: Sans succès. Ce que je voulais vous dire, c'est que le mot «progression» m'apparaît faible et que j'aurais souhaité que vous le remplaciez par «une obligation d'atteindre». Je sais que le ministre a coupé de 5 p. 100 les budgets globaux des communautés acadiennes et francophones hors Québec.

M. Collet: Il ne faut pas oublier que le ministère et le gouvernement du Canada ont aussi exempté des coupures le montant le plus important pour le développement des communautés francophones au Canada, soit celui qui est affecté à la gestion scolaire. C'est la priorité qui avait été établie par les communautés, et cela a été retenu: aucune coupure.

M. Plamondon: Je vous ferai remarquer qu'il y a 5 300 élèves en Ontario qui se sont vu refuser dernièrement—*LeDroit* en parlait cette semaine—un conseil scolaire homogène de langue française. Cinq mille trois cents étudiants sollicitaient cela et ne l'ont pas obtenu. On peut parler de la Loi sur les langues officielles, mais elle n'a pas d'effet.

M. Collet: C'est une juridiction provinciale, monsieur Plamondon.

M. Plamondon: Oui, mais vous me dites que lors des rencontres avec les ministres provinciaux à Moncton, le ministre a tenté, sans succès, d'influencer ces décisions. Je ne veux pas faire un débat là-dessus. On connaît la réalité, mais je vous inciterais à être présent lorsque les communautés francophones et acadiennes comparaîtront devant ce Comité pendant les 30 heures de témoignages que nous aurons bientôt. Elles vous suggéreront sûrement des choses à améliorer.

J'en reviens au droit d'auteur. Vous en avez parlé de façon assez concrète et précise. Mon confrère de l'Ontario vous en a parlé. C'est d'ailleurs un amateur d'art que je connais bien. Je suis surpris que le projet de loi ait été conçu sans qu'on en

[*Traduction*]

The Official Languages Act has not played its proper role in that province. I'm not blaming the B.C. government for providing services in those languages, but I find it strange that it forgot that French exists. The concept of two founding people or two nations is very remote there, as is the concept of a Francophone cultural identity. That's why I'm somewhat disturbed to see that, in this bill, you do not apply a little more pressure to strengthen or somewhat enforce our linguistic duality.

Mr. Collet: Mr. Plamondon, the purpose of the bill is to express in legal terms the context within which the new department is to operate. That does not mean that—nor did I say—that we have the status quo with respect to programs promoting the official languages and providing support for minority groups.

Quite the contrary is true. This summer, the minister took a very avant-gardiste step to promote the development of these communities by implementing sections 41 and 42 of the Official Languages Act. More specifically, with respect to the matter you raised regarding British Columbia, our minister took the initiative, in Moncton, of meeting with provincial ministers responsible for services in French, and raised the issue of services in French in B.C.

Mr. Plamondon: But he was unsuccessful. My point was that the word "advancement" is weak, and I would have preferred you replace it with "the obligation to attain". I know the minister cut the overall budgets of the Francophone and Acadian communities outside Quebec by 5%.

Mr. Collet: It should be remembered that the Department and the Government of Canada also exempted from cuts the largest figure in the budget for the development of Francophone communities in Canada, namely the amount reserved for school board management. The communities themselves set this priority, and it was respected. There were no cuts in this area.

Mr. Plamondon: I would point out that recently 5,300 pupils in Ontario were denied a homogeneous French-language school board. There was an article about this in *Le Droit* this week. These 5,300 pupils requested a French-language school board and did not get one. It's all very well to talk about the official languages, but it has no impact on a situation.

Mr. Collet: That is an area of provincial jurisdiction, Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: Yes, but you tell me that at the meeting of provincial ministers in Moncton, the minister did try to influence these decisions, albeit unsuccessfully. I don't want to get into a debate on this. We are aware of the reality, but I would encourage you to be present when the Francophone and Acadian communities appear before the Committee during the 30 hours of hearings we will be holding soon. I'm sure they will suggest things that could be improved.

Going back to copyright. You spoke about it in fairly concrete, specific terms. My colleague from Ontario was discussing this with you. He is in fact an art lover whom I know well. I am surprised that there was no reference to this subject

[*Text*]

parle et que, tout à coup, on y propose un amendement. Le ministre l'a proposé hier. Dans l'amendement que vous apportez à ce projet de loi, vous parlez de la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger.

Autrement dit, le ministre va à l'encontre de ce que désiraient les créateurs lorsqu'ils parlaient d'avoir l'entière responsabilité de ce qui est leur milieu de vie, de ce qui est leur gagne–pain à l'intérieur du Patrimoine canadien, puisque le ministre du Patrimoine canadien ne pourra faire que des recommandations et, qu'au fond, la juridiction sera entre les mains du ministère de l'Industrie.

• 1005

On a vu ce que cela a donné dans le cas de Ginn Publishing. C'est le ministère de l'Industrie qui a décidé, même si l'orientation du gouvernement, tant progressiste–conservateur que libéral, était de protéger ces compagnies de publication.

Donc, au niveau du droit d'auteur, vous allez complètement à l'encontre de la demande des créateurs canadiens, qui nous ont fait des demandes écrites, lors des rencontres avec le ministère. Dans ce projet de loi, y a–t–il quelque chose de coercitif en ce qui a trait au droit d'auteur, ou bien s'il n'y a que des recommandations pieuses? Vous avez parlé de la Sainte–Trinité. Je suis donc porté à utiliser les mots «des voeux pieux» pour ce qui est du droit d'auteur.

M. Racine: Oui. Dans mes cours de catéchisme, on disait que la Sainte–Trinité était un mystère incompréhensible.

M. Plamondon: Incompréhensible! Vous m'enlevez les mots de la bouche, mon ami.

M. Racine: Mais on pouvait quand même essayer de comprendre. Le fait est que le ministre et le ministère formulent les orientations à 100 p. 100 dans le domaine du droit d'auteur, dirigent les travaux de rédaction, comme on l'a fait dans le passé et comme on le fera dans l'avenir, avec la phase 2, en coopération avec le ministère de la Justice, conduisent les consultations avec les groupes d'intérêts et viendront finalement défendre ici, devant ce Comité, lorsque le moment sera venu, les projets de loi relatifs au droit d'auteur.

Autrement dit, ils font tout le travail de A jusqu'à Z. Comme je vous l'ai dit, cela était reconnu par une délégation expresse au ministre par les différents premiers ministres et, à mon avis, c'est reconnu pour la première fois par cet amendement à la loi.

Donc, c'est une question de fait. Celui qui va chercher les ingrédients, qui les fait cuire et qui les sert, c'est le chef, qu'on l'appelle le chef ou non.

M. Plamondon: Monsieur Racine, ce qui me fait peur et ce qui fait peur aux créateurs, dans cette vision du gouvernement quant au droit d'auteur, c'est qu'il y a deux visions au Canada. Il y a une vision axée sur le consommateur et sur les corporations, que j'appelle la vision à l'américaine avec un concept de l'utilisation des créations à l'américaine. Il y a aussi la vision des créateurs, la vision du respect envers les créateurs, une vision d'identification canadienne, puisque n'importe quel

[*Translation*]

in the bill, and that all of a sudden an amendment is introduced. The Minister put it forward yesterday. In the amendment, you discuss the formulation of cultural policy, particularly as it relates to foreign investment.

In other words, the minister is running counter to what creative artists want when they talk about having full responsibility over their milieu, and their livelihood within Canadian Heritage, because the minister of Canadian Heritage will only be able to make recommendations, and essentially, responsibility will lie with the Department of Industry.

We saw the result of that policy in the case of Ginn Publishing. The Department of Industry made the decision, even though the government's orientation, both progressive conservative and liberal, was to protect these publishing companies.

So, with regard to copyright, you're doing the exact opposite of what the Canadian cultural community requested in writing and in meetings with the Department. Is there anything coercive in this bill about copyright or does it simply contain pious recommendations? You referred to the Holy Trinity. This makes me want to use the words "pious wishes" with regard to copyright.

Mr. Racine: Yes. In my catechism courses, we were told that the Holy Trinity was an incomprehensible mystery.

Mr. Plamondon: Incomprehensible! You took the words right out of my mouth, my friend.

Mr. Racine: But we could still try to understand it. The fact is that the Department and the minister develop 100% of the policies regarding copyright, they direct the drafting work, as was done in the past and as will be done in the future and with phase 2, in cooperation with the Department of Justice, they hold consultations with interests groups and eventually will come here before this Committee when the time comes, to defend copyright–related bills.

In other words, they do all the work from A to Z. As I said earlier, this was recognized by the fact that this responsibility was specifically delegated to the minister by various Prime Ministers and in my opinion, this is being recognized for the first time through this amendment to the bill.

Therefore, it's a question of fact. The one who obtains the ingredients, cooks them and serves them is the chef, the chief, whether or not he's called that.

Mr. Plamondon: Mr. Racine, what scares me and the artistic community in this government's vision of copyright is that there are two visions of Canada here. There is a vision that's oriented towards consumers and corporations, what I would call the American–style vision, with this American concept of using creative products. There's also the vision of the artistic community, a vision of respect toward artists, a vision of Canadian identity, since every country in the world obtains,

[*Texte*]

pays au monde obtient, développe et affirme son identité par le biais de ses créateurs. Il peut y avoir des créateurs dans le domaine sportif, dans le domaine industriel, dans le domaine religieux, mais c'est surtout dans le domaine des arts, de la création qu'on a des créateurs qui façonnent l'identité d'un pays ou d'une culture, ou de deux nations ou d'une nation.

À ce moment–là, il y a danger que la loi soit davantage entre les mains de ceux qui ont une vision à l'américaine, une vision industrielle, au lieun cette vision noble des arts créateurs que devrait avoir un ministère du Patrimoine canadien. Cela me fait peur, et cela fait peur à l'ensemble des créateurs canadiens et québécois. Avec deux ministères qui se partageront les responsabilités en ce qui a trait au droit d'auteur, ce sera finalement le ministre le plus fort qui pourra influencer davantage ce domaine.

M. Racine: C'est une excellente question et notre ministre y a répondu.

M. Plamondon: Partiellement.

• 1010

M. Racine: Entre le droit d'auteur, comme vous l'avez bien dit, c'est–à–dire le droit qui touche les avantages et les intérêts des créateurs, que nous étendons maintenant aussi même aux interprètes et aux producteurs, et le *copyright*, le droit de copier, comme disait le ministre, le choix a été fait très clairement par le ministre. Nous avons la responsabilité du droit d'auteur. C'est notre principale orientation.

C'est là que l'on voit que cet aspect du droit d'auteur est quand même très complexe. Pour être franc, il faut aussi tenir compte du fait que nous sommes en Amérique du Nord et il faut tenir également compte des gens, des tenants de la notion du *copyright* aux États–Unis, où cette notion a pris nom. Quand nous devons formuler des politiques, même si nous sommes attachés à la notion du droit d'auteur, nous devons aussi tenir compte de notre situation géographique. Nous avons quelquefois des choix à faire. Cependant, notre choix fondamental est de protéger le droit des auteurs. Cette délégation a été faite au ministère parce que c'est sa mission spécifique et que c'est une reconnaissance de son intérêt à privilégier cet aspect du droit d'auteur.

Il y a d'autres aspects au droit d'auteur. Il y a des aspects économiques. Il y a des aspects d'ententes internationales. Il y a des aspects reliés au ministère du Revenu. Il y a toutes sortes de choses. Mais de façon très claire, le gouvernement a privilégié cet aspect du droit d'auteur, qui est relié à l'intérêt des créateurs. C'est pour cela qu'à mon avis, cette délégation s'est faite et c'est pour cela que cet amendement a été proposé, afin que cela soit non seulement reconnu dans une délégation confidentielle du premier ministre au ministre, mais aussi dans la loi.

M. Plamondon: Sans pouvoir législatif.

M. Racine: Le ministre, comme je vous le dis, est responsable de la rédaction du projet et de sa défense à la Chambre.

The Chair: I have a couple of questions. The first one relates to the amendment. When I looked at the English version of the amendment and compared it to the old paragraph (j), I was a little puzzled by the apparent bad English, the repetition of the phrase:

[*Traduction*]

develops and affirms its identity through its artists. There may be creative people in the world of sports, industry, and religion, but it's especially in the arts that we have creative people who fashion the identity of a country or a culture, of two nations or of one nation.

In this case, there is a danger that this legislation will be in the hands of those who have an American–style vision, an industrial vision, rather than this noble vision of Canadian artists that should be shared by the Department of Canadian Heritage. That scares me, and it scares all Canadian and Quebec artists. With two departments that will share responsibility for copyright, it's the strongest minister who will have the most influence in this area.

Mr. Racine: That's an excellent question and our Minister answered it.

Mr. Plamondon: Partially.

Mr. Racine: As the Minister said, he has made a very clear choice between copyright which means, as you said, rights relating to the benefits and interests of creative artists, which we are now extending to performers and producers as well, and copyright meaning the right to copy. We have responsibility for the former. That is our chief focus.

This is where it becomes apparent that this aspect of copyright is rather complex. Frankly, we also have to take into account the fact that we live in North America, and we have to take into account the proponents of the copyright concept in the United States, where it received its name. In developing our policies, even though we are attached to the concept of copyright as I explained it, we also have to take into account our geographic location. Sometimes we have to make choices. However, our fundamental choice is to protect authors' rights. This responsibility was delegated to the Department, because it is in its specific mission, and because it was recognized that it has an interest in promoting this aspect of copyright.

There are other aspects of copyright as well, such as economic aspects and aspects relating to international agreements. There are aspects involving the Department of Revenue as well. There are all sorts of related issues. But it is very clear that the government has given priority to the aspect of copyright that involves the interests of creative artists. In my view, that is why this responsibility was delegated to the Department, and why the amendment was suggested. The intent is that this responsibility be recognized not only in a confidential delegation of responsibility from the Prime Minister to the minister, but in the act as well.

Mr. Plamondon: But there are no legislative powers.

Mr. Racine: As I said, the minister is responsible for the wording of the bill and for defending it in the House.

Le président: J'aurais une ou deux questions à vous poser. Tout d'abord à propos de l'amendement. Si je considère la version anglaise et la compare à l'ancien alinéa (j), j'ai l'impression que la langue laisse à désirer quand je lis:

[*Text*]

> The formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright

Why wouldn't one simply tack on "foreign investment and copyright" in the text? One explanation I've received is that the thing has been redrafted because in the old language it might seem that the formulation of cultural policy was limited to the way in which it might affect foreign investment, whereas with these new words you are also saying the formulation of cultural policy in this larger sense. . .that also specifically includes foreign investment and copyright.

Am I to understand that this is actually. . .? It's a repetition of what's stated at the beginning of clause 4 and a clarification that all of cultural policy, specifically *notamment*—is that the importance of these words?

Mr. Racine: Absolutely. We feel we have responsibility for cultural policy, and although there was a de facto delegation in copyright, in the area of cultural investment there was some doubt. So now it's being clarified.

So it is a new situation. We had an interest earlier, but so did other departments. Our interest was no stronger or more defined than that of the Department of Foreign Affairs, for instance, but now it is recognized. It was already recognized through a delegation in copyright, but now it's formally recognized and is part of the overall responsibility of the department to formulate cultural policy.

[*Translation*]

> The formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright

Pourquoi ne pas simplement dire «foreign investment and copyright»? On m'a expliqué que cela était révisé parce que l'ancien libellé pouvait faire croire que la formulation d'orientation culturelle était limitée aux répercussions que cela pouvait avoir sur l'investissement étranger alors qu'avec ce nouveau libellé, on envisage la formulation des orientations culturelles au sens plus large. . . en incluant spécifiquement l'investissement étranger et le droit d'auteur.

Dois–je comprendre que ceci est en fait. . .? Cela répète ce que l'on a au début de l'article 4 et cela précise que toutes les orientations culturelles, et notamment—est–ce bien cela?

M. Racine: Tout à fait. Nous estimons que nous sommes responsables des orientations culturelles et que, bien qu'il y ait une délégation de fait dans le droit d'auteur, pour ce qui était de l'investissement culturel, il planait quelques doutes. C'est la raison pour laquelle on a décidé de clarifier les choses.

C'est donc une nouvelle situation. Autrefois, cela nous intéressait mais cela intéressait également d'autres ministères. Notre intérêt n'était ni plus fort ni plus précis que celui du ministère des Affaires étrangères, par exemple, alors que maintenant c'est reconnu. C'était déjà reconnu par la délégation prévue dans le droit d'auteur mais maintenant c'est reconnu officiellement et la formulation des orientations culturelles fait partie des responsabilités générales du ministère.

• 1015

The Chair: That leads me to my next question, which relates to subclause 4.(1), powers, duties and functions, and:

> include all matters over which Parliament has jurisdiction, not by law assigned to any other department, board or agency of the Government of Canada, relating to Canadian identity and values, cultural development and so on.

We've heard a lot of talk about possible overlap, confusion, and ambiguity with regard to the Department of Industry, not only in terms of foreign investment and copyright but also in terms of the increasingly tenuous lines between broadcasting and telephony and the original understanding of how the CRTC divided. What we haven't had much discussion about—I really don't know how this works, but perhaps you could help us—is other departments that are or might be in competition with a department.

For example, I can understand that Parks policy might butt up against the Department of the Environment and its policies, but I'm interested in where the frontier is between the powers of this department and those of the Department of Foreign Affairs and the Department of International Trade. For example, when there is some interpretation of GATT or TRIPS—trade–related aspects of intellectual property rights—or any of that stuff in the legislation of either Foreign Affairs or

Le président: Ce qui m'amène à ma prochaine question, à propos du paragraphe 4(1), pouvoirs et fonctions et:

> s'étendent de façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement non attribués de droit à d'autres ministères ou organismes fédéraux et liés à l'identité, aux valeurs, au développement culturelet c.

On a beaucoup parlé de chevauchements possibles, de confusion et d'ambiguïté à propos du ministère de l'Industrie, non seulement pour ce qui est de l'investissement étranger et du droit d'auteur mais également en ce qui concerne la distinction de plus en plus difficile à faire entre la radiodiffusion et la téléphonie par rapport aux distinctions que faisait initialement le CRTC. Ce dont on n'a pas vraiment beaucoup parlé—je ne sais pas en fait très bien comment cela marche, mais vous pourriez peut–être nous aider—c'est des autres ministères qui concurrencent ou pourraient concurrencer tel ou tel ministère.

Par exemple, je comprends que les orientations de Parcs peuvent ne pas correspondre aux orientations du ministère de l'Environnement mais j'aimerais savoir où se situe la frontière entre les pouvoirs de ce ministère et ceux du ministère des Affaires étrangères ainsi que du ministère du Commerce international. Par exemple, dans l'interprétation du GATT ou des aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce ou encore de tous ceux qui se trouvent dans les lois

[*Texte*]

International Trade, are there specific references to cultural matters or is it just that they generally deal with things overseas and therefore have an overriding interest in dealing with matters cultural? Where is the division suggested in subclause 4.(1) as it relates to those two departments?

Ms Beverley Wilton (General Counsel, Department of Canadian Heritage): I'll make some comments and if you have any other questions you can address them to Mr. Racine.

You're asking a rather large question, but I think the other two departments we're dealing with, Industry and Foreign Affairs, have general powers in the areas that we're discussing right now. These powers are not specifically enumerated, but in this legislation the Department of Canadian Heritage will deal with the specific named areas of jurisdiction. In the area of copyright, as we heard the minister say yesterday, the Department of Canadian Heritage will deal with the development of cultural policy. On paragraph 4.(1)(j), the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment, these are specific bits out of the more general jurisdiction of the other two departments.

What we're doing in subclause 4.(1) is to identify examples of the general jurisdiction of the Department of Canadian Heritage, which is basically to cover areas that deal with "Canadian identity and values, cultural development, heritage and areas of natural or historical significance to the nation". Subsection 4.(2) goes on to give you specific examples of that.

So one way to answer your question is to look at paragraphs 4.(1)(a) to 4.(1)(l) as bits of jurisdiction that Heritage will deal with, and parts of those will come from more general powers in the other two departments that we've been referring to.

Does that help you at all?

The Chair: Yes. When you look at paragraphs 4.(1)(a) to 4.(1)(l), it's interesting to try to determine which ones are potentially in contention with other departments, and I would guess cultural heritage and industry, broadcasting in a certain way, foreign investment and copyright, because there are interests at play. . .

• 1020

Mr. Racine: To take a very concrete example, when the GATT agreement was negotiated, a certain number of sections dealt with copyright, so we had to adjust our copyright legislation to implement the GATT agreement. It was the general responsibility of the Department of Foreign Affairs to bring forward all those amendments that would give effect to the GATT agreement.

When it came to those specific sections that dealt with copyright, our officers and lawyers sat down and worked on them, and then we had long discussions with External Affairs to make sure this was in fact the kind of section that would satisfy the international agreements. When we had a conflict, we turned to Justice to referee between us. That's how it's done in practice.

[*Traduction*]

touchant aux Affaires étrangères ou au Commerce international est–il question précisément d'affaires culturelles ou est–ce que, de façon générale, ils s'occupent des choses à l'étranger et s'intéressent donc aussi dans ce contexte aux affaires culturelles? Où se situe la division indiquée au paragraphe 4(1) en ce qui concerne ces deux ministères?

Mme Beverley Wilton (avocat général, ministère du Patrimoine canadien): Je ferai quelques observations et si vous souhaitez d'autres précisions, vous pourrez les demander à M. Racine.

Vous posez une question assez générale mais je pense que les deux autres ministères en question, Industrie et Affaires étrangères, ont compétence générale dans les domaines dont nous traitons ici. Ces différents pouvoirs ne sont pas énumérés mais, dans ce projet de loi, le ministère du Patrimoine canadien s'occupera des domaines de compétence désignés. En matière de droit d'auteur, comme l'a dit hier le ministre, le ministère du Patrimoine canadien se chargera de l'élaboration des orientations culturelles. À l'alinéa 4(1)j), la formulation des orientations culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger, il s'agit d'éléments précis d'une compétence plus générale revenant aux deux autres ministères.

Au paragraphe 4(1), nous donnons des exemples de compétences générales du ministère du Patrimoine canadien qui, essentiellement, couvrent des domaines liés à «l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadien et aux lieux naturels ou historiques d'importance pour la nation». Le paragraphe 4(2) donne ensuite des exemples plus précis.

Donc, on peut répondre à votre question en considérant les alinéas 4.(1)a) à 4.(1)l) comme des secteurs de compétences qui reviendront à Patrimoine alors qu'ils font partie de compétences plus générales revenant aux deux autres ministères dont nous parlions.

Est–ce que cela vous aide le moindrement?

Le président: Oui. Si l'on considère les alinéas 4.1)a) à 4.1)l), on peut s'amuser à essayer de voir ceux pour lesquels le ministère risque de se heurter à d'autres ministères et je pense aux industries et au patrimoine culturel, à la radiodiffusion d'une certaine façon, à l'investissement étranger et au droit d'auteur, parce qu'il y a des intérêts en jeu.

M. Racine: Voici un exemple très concret: lorsque l'on a négocié l'accord du GATT, un certain nombre d'articles traitaient du droit d'auteur si bien que nous avons dû modifier notre Loi sur les droits d'auteur afin de la rendre conforme à cet accord. C'était au ministère des Affaires étrangères de présenter tous les amendements nécessaires dans le contexte de l'accord du GATT.

Pour les articles précis qui traitaient du droit d'auteur, nos collaborateurs et juristes y ont travaillé puis nous avons eu de longues discussions avec les Affaires étrangères afin de nous assurer que ce genre d'article serait en effet conforme aux accords internationaux. En cas de divergence, nous avons demandé au ministère de la Justice de jouer le rôle d'arbitre. C'est donc ainsi que nous procédons.

[*Text*]

Of course there were sections that dealt with certain responsibilities of the Department of National Revenue or the Department of Finance, so their people were there pitching in and making sure it was in conformity. These umbrella departments such as External Affairs or Foreign Affairs always have to work with different departments with specific responsibilities. What they do in international affairs is everything.

Ms Wilton: To add to what Mr. Racine has said, I think a really interesting example of what we're talking about is to compare the two sections—the section in the Industry bill that deals with broadcasting and the section that deals with that in the Heritage legislation.

I'll start with Bill C–46, the Industry bill. Subparagraph 4(1)(k)(ii) basically gives to the Minister of Industry the area of telecommunications except in relation to broadcasting, ''other than in relation to spectrum management and the technical aspects of broadcasting''.

If you a look at the Heritage legislation, you'll see that the Minister of Canadian Heritage has been given power and jurisdiction over ''broadcasting, except in respect of spectrum management and the technical aspects of broadcasting''.

So you see, these two sections fit together very neatly and cover the two parts.

The Chair: Thank you.

Mr. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Thank you for attending today.

I want to ask a very broad question to begin with. We had the reorganization of a number of departments under the heritage department, and this continues along a little bit with what John was saying. We have such things as amateur sports, the CRTC, parks, the status of women, the CBC, the information highway, and multiculturalism. It almost seems that everything left over got thrown into the Department of Canadian Heritage.

What philosophy did you come up with in order to determine what goes into this? What was the underlying thought process?

Mr. Racine: I will let my colleagues answer in relation to multiculturalism and parks in particular, but I'll give a general answer, starting with the institutions you have mentioned, the CBC and the CRTC.

Mr. Hanrahan: I'm looking for a common thread that can unite all of us together.

Mr. Racine: Yes, exactly.

I think the common thread is national identity and the expression of this identity in various forms. And that doesn't mean expressing one voice, showing one face, and proclaiming one message, because we are not one voice, one face, and one message. We are many and very diverse, with certainly dominant characters forged over the years.

The one way of doing that is, for instance, through our cultural institutions. The CBC is obviously a cultural institution, but so is, in a way, the CRTC. It is a regulatory organization, yes, but it is also a very important cultural institution inasmuch

[*Translation*]

Évidemment, il y avait des articles qui traitaient de certaines responsabilités du ministère du Revenu national ou du ministère des Finances si bien que ce sont les fonctionnaires de ces ministères qui ont fait le nécessaire pour que les dix articles soient conformes à l'entente. Ces grands ministères tels que les Affaires extérieures ou Affaires étrangères doivent toujours collaborer avec d'autres ministères qui ont des responsabilités plus spécifiques. Les affaires internationales englobent absolument tout.

Mme Wilton: J'ajouterais qu'il y a un exemple très intéressant si l'on compare les deux articles—celui qui se trouve dans le projet de loi concernant Industrie à propos de la radiodiffusion et celui qui traite du même sujet dans ce projet de loi concernant le ministère du Patrimoine.

Je commencerai par le projet de loi C–46, l'alinéa 4(1)k)(ii) donne au ministre de l'Industrie compétence en matière de télécommunications sauf en ce qui a trait à la radiodiffusion, «à l'exception de la gestion du spectre et des aspects techniques de la radiodiffusion».

Si vous vous reportez maintenant au projet de loi constituant le ministère du Patrimoine, vous constaterez que le ministre du Patrimoine canadien se voit accorder pouvoirs et compétence en matière de «radiodiffusion, sauf en ce qui concerne la gestion du spectre et les aspects techniques de la radiodiffusion».

Vous voyez donc que ces deux articles se complètent très bien et couvrent les deux éléments.

Le président: Merci.

M. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Merci d'être venus aujourd'hui.

Je commencerai par une question très générale. On a assisté à la réorganisation d'un certain nombre de ministères regroupés dans le ministère du Patrimoine canadien et c'est un petit peu ce que disait John. On a des choses comme Sports amateurs, le CRTC, Parcs, Condition féminine, SRC, l'autoroute de l'information et le multiculturalisme. On a presque l'impression que tout ce qui restait a été versé au ministère du Patrimoine canadien.

Sur quel principe vous êtes–vous fondés pour déterminer ce qui entrerait là–dedans? Quel fut le cheminement de pensée?

M. Racine: Je laisserai mes collègues répondre pour le multiculturalisme et les parcs mais je vous répondrai de façon générale en commençant par les institutions dont vous avez parlé, à savoir la SRC et le CRTC.

M. Hanrahan: Je cherche une trame commune qui pourrait justifier cette unité.

M. Racine: Justement.

Cette trame est l'identité nationale et l'expression de cette identité sous diverses formes. Cela ne veut pas dire forcément une seule voix, un seul visage, un seul message parce que nous ne sommes pas une seule voix, un seul visage ni un seul message. Nous sommes nombreux et très divers, même si avec les années nous avons acquis certaines caractéristiques.

Une façon de représenter cela est d'avoir recours à nos institutions culturelles. La SRC est évidemment une institution culturelle mais, d'une certaine façon, le CRTC aussi. C'est un organisme de réglementation, en effet, mais c'est également une

[*Texte*]

as it has established the means to support our most important cultural industries, notably film and video and the sound–recording industry, for instance. It's a very important tool of cultural policy. This is one way to express Canadian identity, through our cultural institutions and our cultural development.

[*Traduction*]

institution culturelle très importante car celle–ci s'est donné les moyens de soutenir nos industries culturelles les plus importantes, notamment celle du film et des vidéos ainsi que, par exemple, celle des enregistrements sonores. C'est un outil très important de politique culturelle. C'est une façon d'exprimer l'identité canadienne, par nos institutions culturelles et notre développement culturel.

• 1025

There are other ways that are related. We, of course, are responsible for what I call our institutional heritage. These are the museums—the National Gallery of Canada, the Canadian Museum of Civilization, the Canadian War Museum, and so on. That's a part of our identity.

There's another very important part.

Mr. Hanrahan: Perhaps I could interrupt for a moment. Using your definition of identity or Canadianism, we could put almost anything under this department, could we not?

Mr. Collet: We wouldn't want to suggest. . .in theory—

Mr. Hanrahan: You guys have got enough going as it is, but in terms of the explanation—

Mr. Racine: It's related to identity and the major objective—Canadian identity, values, cultural development, and heritage. So it does cover a certain number of areas, and I think everything you could conceive of as part of Canadian identity is there, including, as I said, the Canadian War Museum and a few other things, such as the Canadian Museum of Nature and Parks Canada, but they are related to Canadian identity. Perhaps Mr. Lee can explain why and how we conceive of that as very much part of our identity.

Mr. Thomas Lee (Assistant Deputy Minister, Parks Canada, Department of Canadian Heritage): Perhaps I could, Mr. Chairman, just follow up on that.

I think, as our minister indicated yesterday, everybody loves parks, and pretty well everybody has had us at one point in time. You could say we could live in different houses, but when I am asked this question by my staff and we talk about this. . . I'm going to read you the opening lines of a poem called *Kubla Khan*, because it helps to explain it. The opening lines are:

> In Xanadu did Kubla Khan, A stately pleasure–dome decree Where Alph, the sacred river, ran Through caverns measureless to man Down to a sunless sea.

I say to my staff, now what was old Kubla Khan trying to do here?

Mr. Plamondon: Sir, would you please speak slowly.

Mr. Lee: Okay. So what was Kubla Khan trying to do? Did Kubla Khan need a pleasure–dome? Or was he trying to protect those caverns for all time for all people? When you take a step back, what he was doing was making a statement about nationhood, his people and his values. He was creating an institution that would help to hold his people together.

Il y a d'autres moyens qui s'en rapprochent. Nous sommes, évidemment, responsables de ce que j'appelle notre patrimoine institutionnel. C'est–à–dire les musées—le Musée des beaux–arts, le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la guerre, etc. Cela fait partie de notre identité.

C'est un autre élément très important.

M. Hanrahan: Permettez–moi de vous interrompre un instant. Si l'on prend votre définition d'identité ou de canadianisme, on peut mettre pratiquement n'importe quoi dans ce ministère, n'est–ce pas?

M. Collet: Nous ne voudrions pas dire. . .théoriquement. . .

M. Hanrahan: Vous en avez déjà assez, mais pour ce qui est de l'explication. . .

M. Racine: Cela a rapport à l'identité et à l'objectif principal—l'identité canadienne, les valeurs, le développement culturel et le patrimoine. Cela couvre donc un certain nombre de domaines et je crois que tout ce que l'on peut concevoir comme touchant à l'identité canadienne est en effet là, y compris, je le répète, le Musée canadien de la guerre et quelques autres choses comme le Musée canadien de la nature et Parcs Canada qui sont également importants pour l'identité canadienne. Peut–être que M. Lee peut expliquer pourquoi et comment nous considérons que cela fait partie de notre identité.

M. Thomas Lee (sous–ministre adjoint, Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien): Peut–être me permettrez–vous de dire quelques mots.

Comme l'a indiqué hier notre ministre, tout le monde adore les parcs et pratiquement tout le monde nous a eus sous sa responsabilité à un moment ou à un autre. Nous pourrions évidemment relever de plusieurs ministères mais lorsque mes collaborateurs me posent la question et que nous en discutons. . . Je vais vous lire les premières lignes d'un poème intitulé «Kubla Khan» qui explique bien la chose. Voici les premiers vers:

> À Xanadu, Kubla Khan, L'érection d'un temple du plaisir, décrétant. Là ou l'Alphée, le fleuve sacré, Jusqu'à l'homme coule Par des cavernes sans fin, Vers l'océan obscur.

Je demande alors à mes collaborateurs ce que le vieux Kubla Khan essayait de faire là?

M. Plamondon: Monsieur, pourriez–vous parler un peu moins vite?

M. Lee: D'accord. Donc qu'est–ce qu'essayait de faire Kubla Khan? Avait–il besoin d'un temple du plaisir? Ou essayait–il de protéger ces cavernes à perpétuité pour l'univers? Si l'on y réfléchit bien, ce qu'il essayait de faire, c'était d'exprimer ce qu'est la nation, son peuple et ses valeurs. Il créait une institution qui aiderait à maintenir l'unité de son peuple.

[*Text*]

National parks do exactly the same thing, and a recent poll clearly indicates that Canadians put national parks and historic sites among the most highly valued institutions of Canadian identity. So the arguments for national parks and historic sites being included in the Department of Heritage can be seen in that context.

Now I would add just one other point. This does not mean our significance as an agent of environmental quality in Canada is in any way going to be diminished. The role national parks play, specifically with regard to protection of areas of outstanding Canadian significance, and the fundamental commitment that the environmental quality of these place has to be maintained are not changed by that. But when you think why these places exist, they exist as an expression of Canada, as an expression of Canadians, as a reflection of their values, their hopes and, in some cases, their mistakes. That would be our perspective on that point.

[*Translation*]

Les parcs nationaux font exactement la même chose et un sondage récent a très clairement indiqué que les Canadiens comptent les parcs nationaux et les lieux historiques parmi les institutions les plus précieuses pour l'identité canadienne. Il est donc tout à fait justifié que les parcs nationaux et les lieux historiques soient inclus dans le ministère du Patrimoine.

J'ajouterais encore une chose. Cela ne signifie pas du tout que nous ne nous préoccuperons moins de la qualité de l'environnement au Canada. Le rôle que jouent les parcs nationaux, en particulier en ce qui concerne la protection de régions particulièrement importantes pour le Canada et l'engagement fondamental à maintenir la qualité de l'environnement dans ces lieux demeure évidemment. Mais si l'on réfléchit à ce qui a présidé à la décision de créer ces lieux, c'est bien parce qu'ils sont une expression du Canada, un expression des Canadiens, parce qu'ils reflètent leurs valeurs, leurs espoirs et, dans certains cas, leurs erreurs. Voilà donc notre point de vue à ce sujet.

• 1030

Mr. Collet: I think in the context of world influence that's becoming more immediate. Canadians, some say, need to have a comprehensive understanding of the nature and collective characteristics of their country. If you start with this, and I am trying to answer how it all fits together, first of all, in the sector that I am responsible for, you have the national symbols, which are part of *le cérémonial d'État*, and the human rights program, the basic legal documents Canada has forged over the years with regard to respecting the rights of its citizens. It is part of Canadian heritage.

My colleague Paul was making reference to museums, where you find the expression of the reality of Canada, be it official languages, diversity, the people who have built this country, the aboriginal peoples who were here first—the programs we have of friendship centres, for instance, which is, as Mrs. Finestone mentioned yesterday, very much part of making and contributing to the maintenance and development of social cohesion and very much part of the expression of Canadian identity.

The other area is the programs of participation, the opportunity to express, live, and experience this Canadian characteristic. Sport is part of that participation, and if you've had the opportunity of being present at the Canada Games, for instance, where athletes are given their medals, or at the Commonwealth Games very recently, it is an experience of pride in the country and in its achievement. Maybe I am too close to it, but I don't have an intellectual problem every morning when I go to work to try to justify how all of this fits together.

Mr. Hanrahan: I am not asking you—

The Chair: We will have to pass on to the next questioner.

Mr. Hanrahan: No, no, please. One more.

Mr. Collet: Actually, I meant to justify my participation.

M. Collet: Je dirais que dans le contexte des influences mondiales, cela devient plus urgent. Les Canadiens, dit–on, doivent avoir une bonne compréhension de la nature et des caractéristiques collectives de leur pays. Si vous partez de là, et j'essaie de vous expliquer comment tout cela s'imbrique, tout d'abord, dans le secteur dont je suis responsable, il y a les symboles nationaux, qui font partie du «cérémonial d'État» et le programme des droits de la personne, les documents juridiques de base que s'est donnés le Canada au fur et à mesure des années pour faire respecter les droits de ses citoyens. Cela fait partie du patrimoine canadien.

Mon collègue Paul parlait des musées, où vous trouvez l'expression de la réalité du Canada, qu'il s'agisse des langues officielles, de la diversité, du peuple qui a bâti ce pays, des peuples autochtones qui étaient là les premiers—nos programmes de centres d'amitié, par exemple, qui, comme l'a mentionné hier M^me^ Finestone, contribuent au maintien et au développement de la cohésion sociale et sont une expression de l'identité canadienne.

Il y a d'autre part les programmes de participation, la possibilité de s'exprimer, de vivre, et de faire l'expérience de cette caractéristique canadienne. Le sport entre dans cette participation et si vous avez eu la chance d'assister aux Jeux du Canada, par exemple, où les athlètes reçoivent leurs médailles, ou aux Jeux du Commonwealth, très récemment, vous savez comme l'on ressent ce sentiment de fierté pour son pays et ses réalisations. Peut–être suis–je trop proche de cette réalité mais je n'ai intellectuellement aucun mal à justifier comment tout cela peut être regroupé.

M. Hanrahan: Je ne vous demande pas. . .

Le président: Nous allons devoir passer au prochain.

M. Hanrahan: Non, non, s'il vous plaît. Encore une question.

M. Collet: En fait, je voulais justifier ma participation.

[*Texte*]

Mr. Hanrahan: Let me ask you, in the unity of your department, and it must be difficult to find unity with so many spokes in it. . . It has been suggested that there have been savings of $7.4 million out of a very large budget of $3.4 billion. Has the number of employees increased or decreased and by how much?

Mr. Borbey: The savings with respect to the reorganization of government for the Department of Canadian Heritage were established at $7.3 million. In fact, we've more than achieved that. By looking at all areas of—

Mr. Hanrahan: Out of a total budget of. . .?

Mr. Borbey: $1.1 billion.

Mr. Hanrahan: That's not including the CBC obviously.

Mr. Borbey: The $1.1 billion is the departmental budget of which approximately—I don't have my numbers in front of me, I can give them to you. Approximately $300 million is salaries and wages and approximately $600 million is grants and contributions. We've actually achieved closer to $8.3 million by looking at all of the overhead and administrative functions in putting together the department.

The department took the position at the beginning of the process that we were going to try to protect our employees. Through a combination of attrition, positions that were not refilled, and vacant positions that were eliminated we were able to manage those reductions without laying off any employees.

Mr. Hanrahan: How many reductions in positions?

Mr. Borbey: I can't give you a precise number on the positions. I can say that we are currently placing approximately 70 people who have been displaced as a result of the organization. We already have made a lot of progress in other areas in the last year, so I can't tell you how many people in total. There actually has been a decrease in the number of full–time equivalence, which was what we used as a proxy for employees. We also have to understand that there are a lot of seasonal, part–time workers, especially in the parks, so sometimes it is difficult to make the correlation. There definitely has been a reduction in the number.

Mr. Hanrahan: Can you submit that in written form?

Mr. Borbey: Sure, I can do that.

• 1035

Mr. Racine: Having seen all the different parts now, I would like to come to the synergy between them. And I'll give you a few examples.

The fact that all those different parts dealing with national identity have been put together has produced a very interesting synergy, and it has been working. It's not been that difficult to unify them and make them work together as a single body.

[*Traduction*]

M. Hanrahan: À propos de l'unité de votre ministère, il doit être difficile de trouver à faire l'unité entre tant d'éléments différents. . . On a dit que l'on avait réussi à économiser quelque 7,4 millions de dollars sur un budget total très important de 3,4 milliards de dollars. Est–ce que le nombre d'employés a augmenté ou diminué et de combien?

M. Borbey: Les économies dues à la réorganisation du ministère du Patrimoine canadien avaient été évaluées à 7,3 millions de dollars. En fait, nous avons fait mieux que cela. Si l'on considère l'ensemble du domaine de. . .

M. Hanrahan: Sur un budget total de. . .?

M. Borbey: 1,1 milliard de dollars.

M. Hanrahan: Cela n'inclut évidemment pas la SRC.

M. Borbey: Les 1,1 milliard de dollars représentent le budget ministériel dont environ—je n'ai pas les chiffres sous les yeux, je vous les fournirai plus tard. Environ 300 millions de dollars représentent les traitements et salaires et 600 millions de dollars les subventions et contributions. Nous avons en fait réalisé plus près de 8,3 millions de dollars d'économies si l'on considère tous les frais généraux et administratifs.

Le ministère a décidé dès le début du processus d'essayer de protéger ses employés. Avec les départs à la retraite ou volontaires, les postes qui n'ont pas été comblés et les postes vacants qui ont été éliminés, nous sommes parvenus à opérer ces compressions sans mettre à pied aucun employé.

M. Hanrahan: Quelle compression de postes cela représente–t–il?

M. Borbey: Je ne puis vous donner de chiffres précis mais je puis vous dire que nous sommes en train de replacer environ 70 personnes dont les postes avaient disparu suite à la réorganisation. Nous avons déjà beaucoup fait dans d'autres domaines l'année dernière si bien que je ne puis vous dire exactement combien cela fait de monde au total. Il y a en fait eu une diminution du nombre d'équivalences à plein temps, qui est le terme que nous utilisions plutôt qu'employés. Il nous faut également comprendre qu'il y a beaucoup de travailleurs saisonniers, de travailleurs à temps partiel, surtout dans les parcs, si bien que, quelquefois, il est difficile d'établir des comparaisons. Il y a toutefois certainement eu une réduction de personnel.

M. Hanrahan: Pourriez–vous nous soumettre ces chiffres par écrit?

M. Borbey: Absolument, je n'y manquerai pas.

M. Racine: Ayant maintenant vu tous les éléments, j'aimerais en venir à leur synergie, et je vais vous donner quelques exemples.

La mise en commun de toutes ces composantes axées sur l'identité nationale a produit une synergie très intéressante, et qui marche. Il n'a pas été tellement difficile d'unifier tous ces éléments en un tout fonctionnel.

[*Text*]

When Roger meets with his groups, francophones spread all across Canada for instance, and they have a specific problem with our control programs, which by nature are not designed to address all those little groups dispersed across Canada, he signals it and we meet. Because of these interventions, we've had to redesign some of the programs to adapt them to the nature of the francophone minorities across Canada.

When Tom and I got together at the Canadian Conservation Institute, we realized that they had a little conservation branch in Parks Canada. We discussed putting them together, but I realized that I had little in archaeological programs in my branch. Since archaeology deals with the ground, we figured it would be better in Parks rather than with us. We deal more with institutions such as museums than we do with digging in the ground and in having policies to conduct searches in the soil.

We rationalized our operations and we found that those synergies were very easy to establish. It was done in almost a record amount of time. All of these things came together much more neatly than it would seem.

Ms Brown (Oakville—Milton): Mr. Racine, you'll have to forgive us. We have this piece of legislation before us and it turns out that one of the controversial issues is copyright. In spite of the wonderful briefings the department officials have given us a couple of times since we've come to Parliament, it is one area where we've had little or no briefing. Yet, now we're asked to cope with this announcement made yesterday, and when it was announced yesterday in this room, everybody clapped. I have to assume that people within your department thought it was a bit of coup.

Tying it back to Mr. Plamondon's comments earlier, I want to get this announcement and this inclusion of copyright in our bill in some sort of historical context. If Mr. Plamondon is in fact correct and there have been two competing visions of what copyright law should be, I wonder if you could tell us if the free trade agreement, followed by the NAFTA, has an impact on the attempt to strike a balance between the American and the European view. Does the new GATT agreement, which comes out in the World Trade Organization, ameliorate or put more of a European flavour on our trade agreements as they affect copyright, or does all that have no impact?

I'm trying to figure out how much significance to attach to yesterday's announcement. For example, based upon the inclusion in our bill, will the Department of Canadian Heritage singularly be designing the legislation for copyright too, or will it be done by a joint committee with Industry? Once it is designed, will the clause–by–clause review take place in this committee or at Industry, or will we have to have a joint committee? Do you know any of those things?

Mr. Racine: Yes, well, I'll try to start with the international agreements.

I do not believe that, at this point, the international agreements have in any way affected our concept of copyright. Not that the Americans are not trying, and not that they will not try in the future. They have signalled that in the next round,

[*Translation*]

Quand Roger rencontre ses groupes, les francophones disséminés à travers tout le Canada par exemple, et qu'ils lui signalent un problème particulier avec nos programmes de contrôle, qui de par leur nature ne sont pas conçus pour répondre à tous ces petits groupes disséminés dans tout le pays, il le signale et nous nous rencontrons. Ces interventions nous ont amenés à remanier certains programmes pour les adapter à la nature des minorités francophones du Canada.

Quand nous nous sommes rencontrés, Tom et moi, à l'Institut canadien de conservation, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une petite direction de la conservation à Parcs Canada. Nous avons envisagé de les réunir, mais je me suis aperçu que je n'avais pas grand–chose en matière de programmes archéologiques dans ma propre direction. Comme l'archéologie concerne le sol, nous avons pensé qu'il valait mieux la faire relever des Parcs que de nous. Nous avons plutôt tendance à traiter avec des institutions comme les musées, et non à creuser le sol et à élaborer des politiques sur les fouilles archéologiques.

Nous avons rationalisé nos activités et constaté que ces synergies étaient très faciles à réaliser. Nous l'avons fait presque en un temps record. Tous les éléments se sont emboîtés beaucoup mieux qu'on aurait pu le penser.

Mme Brown (Oakville—Milton): Monsieur Racine, vous allez devoir nous pardonner, mais nous avons ici un projet de loi dont l'un des éléments les plus controversés est le droit d'auteur. En dépit des superbes séances d'information que nous ont données une ou deux fois les hauts fonctionnaires du ministère depuis que nous sommes arrivés au Parlement, on ne nous a à peu près rien dit sur ce sujet. Or, on nous demande maintenant de nous contenter de cette déclaration faite hier, et que tout le monde a applaudie quand on l'a présentée. J'imagine que les gens de votre ministère ont pensé que c'était un haut fait.

Pour en revenir à ce que disait tout à l'heure M. Plamondon, j'aimerais replacer dans le contexte historique cette déclaration et l'inclusion du droit d'auteur dans notre projet de loi. Si M. Plamondon a raison et qu'il existe deux conceptions concurrentes de la vision juridique du droit d'auteur, vous pourriez peut–être nous dire si l'accord de libre–échange suivi par l'ALÉNA a contribué à faire avancer nos efforts pour trouver un équilibre entre la vision américaine et la vision européenne. Le nouvel accord du GATT, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, va–t–il améliorer nos ententes commerciales en matière de droit d'auteur ou leur donner une teinte plus européenne, ou n'aura–t–il aucune répercussion?

J'essaie de comprendre quelle importance donner à cette déclaration d'hier. Par exemple, cet ajout dans notre projet de loi signifie–t–il que le ministère du Patrimoine canadien élaborera seul les textes législatifs sur le droit d'auteur, ou dans le cadre d'un comité mixte avec l'Industrie? Une fois la loi rédigée, l'examen article par article aura–t–il lieu à notre Comité ou au ministère de l'Industrie, ou devrons–nous constituer un comité mixte? Avez–vous une idée sur tout cela?

M. Racine: Oui, eh bien je vais essayer de commencer par les ententes internationales.

Je n'ai pas l'impression pour l'instant que les ententes internationales aient eu une influence quelconque sur notre vision du droit d'auteur. Ce n'est pas que les Américains n'essaient pas et ne continueront pas à essayer. Ils nous ont

[*Texte*]

and in future negotiations with Europe on cultural matters, they will do everything they can to make sure that cultural industries are considered as ordinary industries, industries like any other. Of course, it is in their interest to make sure that this is so.

When this is applied to copyright, they want to make sure that they can have ready access to any kind of material around the world. These days, that particularly applies to materials inside our museums, for instance, or in any museum in the world for that matter. They want to have access to that, because they know, in a few years, these will be the stock in trade of all those extraordinary data banks that will be accessible throughout the world. They are doing that.

• 1040

They want to have as much access to all of this as they can, because they are the ones right now who get the most profit from it. The European countries are trying to protect their own heritage, but also the right of creators, as we do.

There is, in my opinion, a looming—not confrontation but certainly a very strong negotiation. However, at this point, it has not affected us in any substantial way. We can see it coming, we can see the maneuvering, but it does not affect it.

Ms Brown (Oakville—Milton): From what you're saying, we're better off in the World Trade Organization where other people are there with us.

Mr. Racine: Yes, absolutely.

I think this is probably what the Prime Minister will be telling his counterparts in Europe when he talks about culture—that we have to stick together because we, the cultural industries, are going to be submitted to the same pressures.

The other part, what has been done in the past and what will be done in the future when we come to phase two, is that we come to this committee, I think, for copyright. It is the Department of Canadian Heritage, its minister, its deputy minister, its lawyers who will be defending the bill clause by clause and giving the explanation and so forth.

Ms Brown (Oakville—Milton): Were you expecting that to happen?

Mr. Racine: Just between you and me—

Ms Brown (Oakville—Milton): We're on the radio.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chair: You'll be in the parliamentary record.

Mr. Racine: Much is being made of the so–called difficulty we have in dealing with the Department of Industry, but copyright is such a multi–faceted phenomenon. It has impact in so many areas that I wouldn't say it's true; I would say I find it sometimes easier to get along with people in Industry than with people in other departments with our other interests that are very suspicious of these areas. It's not because they have some interest in copyright that we have difficulties, it's because of the very nature of those rights, which are so multi–faceted and complex and have impact everywhere.

[*Traduction*]

déjà fait savoir qu'à la prochaine ronde de négociations et lors des négociations futures avec l'Europe sur les questions culturelles, ils s'efforceront par tous les moyens possibles de faire en sorte que les industries culturelles soient considérées comme des industries normales tout à fait ordinaires. Évidemment, c'est dans leur intérêt.

En appliquant ce traitement au droit d'auteur, ils veulent s'assurer l'accès à n'importe quoi à travers le monde. Il s'agit notamment de nos jours des oeuvres de nos musées par exemple, de tous les musées du monde d'ailleurs. Ils veulent y avoir accès parce qu'ils savent que, dans quelques années, toutes ces oeuvres alimenteront ces banques de données fabuleuses auxquelles on pourra accéder dans le monde entier. C'est ce qu'ils font.

Ils veulent mettre la main sur le plus grand nombre possible de ces oeuvres, car ce sont eux qui en tirent le plus de profit actuellement. Les pays européens essaient de protéger leur propre patrimoine, mais aussi le droit des créateurs, comme nous.

La confrontation, ou en tout cas une négociation très ferme, menace. Toutefois, jusqu'à présent, nous n'avons pas été touchés en profondeur. Nous voyons la menace se rapprocher, nous voyons bien les manoeuvres, mais nous ne sommes pas touchés.

Mme Brown (Oakville—Milton): D'après ce que vous dites, il vaut mieux que nous fassions partie de l'Organisation mondiale du commerce où nous avons des appuis.

M. Racine: Absolument.

Je pense que c'est ce que le premier ministre va dire à ses homologues en Europe quand il discutera avec eux de culture, il va leur dire que nous devons nous serrer les coudes car nos industries culturelles vont toutes subir les mêmes pressions.

Pour l'autre partie de la question, ce que l'on faisait dans le passé et ce que l'on fera à l'avenir dans le cadre de la phase deux, je pense que nous viendrons discuter avec votre Comité du droit d'auteur. C'est le ministère du Patrimoine canadien, son ministre, son sous–ministre, ses avocats qui défendront le projet de loi article par article en donnant toutes les explications.

Mme Brown (Oakville—Milton): Vous vous attendiez à cela?

M. Racine: Entre vous et moi. . .

Mme Brown (Oakville—Milton): Nous sommes en ondes.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Vous êtes enregistré sur le canal parlementaire.

M. Racine: On fait tout un plat des soi–disant difficultés que nous aurions dans nos rapports avec le ministère de l'Industrie, mais le droit d'auteur est un phénomène à facettes multiples. Il touche tellement de domaines qu'à mon avis ce n'est pas vrai; je crois même qu'il est parfois plus facile de s'entendre avec les gens de l'Industrie qu'avec les représentants d'autres ministères qui se méfient beaucoup de nos intérêts. Ce n'est pas parce qu'ils s'intéressent au droit d'auteur que nous avons des problèmes, c'est en raison de la nature même de ces droits, qui sont extrêmement complexes et divers et qui ont des ramifications partout.

[*Text*]

It's one thing to say that we want to protect the right of artists, for instance, and we want to do that. But we have to take into consideration the economic impact of some of those rights on other very important industries, such as broadcasting, for instance. We have to establish a balance. It's not enough to say authors are supreme. At some point we have the debate between the rights of authors and rights of handicapped people.

It's one thing to say, yes, authors are paramount and to hell with handicapped people. No, we establish a balance and there have to be negotiations all the time. It's very complex. That's more the nature of this particular exercise than the fact they have some responsibilities and we have others.

Ms Brown (Oakville—Milton): Can I just make one comment to you, Mr. Chairman, because my feeling is the controversy over this bill and the number of witnesses who are apparently phoning, writing, begging to come before us—

The Chair: Crawling on their hands and knees.

Ms Brown (Oakville—Milton): Yes, but not willing to pay their own way.

It seems to me a lot of them might have wanted to come based upon their worries about copyright, and now this announcement has been made, I am wondering if, while the clerk is speaking to these individuals on the phone, trying to confirm whether they are coming, what time they are coming, what day they would like to come, all that sort of thing, she could make it clear to them that both foreign investment and copyright are now in the legislation. I have a feeling some of them are taking time off work to come here to insist that Heritage have more say over copyright, and in fact we've already accomplished it.

I am thinking yesterday's announcement may actually have an impact on the number of witnesses who really, in fact, want to come.

The Chair: I think that's a useful point to make to potential witnesses and I would also add, given the cost factor, that I hope we would continue our preference for video conferences with these witnesses wherever possible to save money. That was a decision made by the committee.

• 1045

Ms Guarnieri: In all fairness, I'm not averse to saving money, but I think the witnesses of the Reform Party and the Bloc should certainly have their day before the committee. I don't think that should preclude them from coming to compliment the government on its wisdom.

The Chair: No, but they could compliment us either by appearing in person or by using the magic of telecommunications.

I have one picky point, which is really directed toward Ms Wilton and Ms Laberge.

[*Translation*]

C'est une chose de dire qu'on veut protéger les droits des artistes par exemple, et nous sommes bien d'accord pour le faire, mais il faut tenir compte des retombées économiques de certains de ces droits sur des industries très importantes comme la radiodiffusion. Il faut trouver un équilibre. Il ne suffit pas de dire que les auteurs sont suprêmes. Il faut aussi en arriver parfois à mettre en balance les droits des auteurs et ceux des personnes handicapées.

Bien sûr, on peut dire que les auteurs passent avant tout le reste et que les personnes handicapées sont secondaires. Mais en réalité, nous établissons un équilibre et il y a constamment des négociations. C'est très compliqué. Le problème vient de la nature de cet exercice et non du fait qu'ils ont certaines responsabilités et que nous en avons d'autres.

Mme Brown (Oakville—Milton): Je voudrais vous dire quelque chose, monsieur le président, car j'ai l'impression que cette controverse sur le projet de loi, vu le nombre de témoins qui apparemment téléphonent, écrivent, demandent à comparaître. . .

Le président: Qui veulent se traîner jusqu'au Comité.

Mme Brown (Oakville—Milton): Oui, mais qui ne veulent pas payer leur voyage.

J'ai l'impression que beaucoup de ces gens auraient voulu venir nous parler de leurs inquiétudes au sujet du droit d'auteur, mais maintenant que cette annonce a été faite, je me demande si la greffière, quand elle répond au téléphone à ces gens–là qui veulent savoir s'ils vont comparaître, à quelle heure, quel jour etc., ne devrait pas leur expliquer clairement que l'investissement étranger et le droit d'auteur font maintenant partie du projet de loi. J'ai l'impression que certains d'entre eux essaient de se libérer pour pouvoir venir nous dire qu'il faut donner plus de pouvoirs au ministère du Patrimoine en matière de droits d'auteur, alors que c'est déjà fait.

Je pense que la déclaration d'hier pourrait en fait modifier ce que beaucoup de témoins voulaient nous dire.

Le président: Je crois que c'est une bonne chose à dire aux témoins éventuels et j'ajouterais, compte tenu du coût, que j'espère que nous allons continuer à privilégier les vidéo–conférences pour faire des économies, comme l'avait décidé le Comité.

Mme Guarnieri: Je n'ai rien contre les économies d'argent, mais pour être juste, je crois que les témoins du Parti réformiste et du Bloc devraient pouvoir comparaître devant le Comité. Je ne crois pas que cela devrait les empêcher de venir féliciter le gouvernement de sa grande sagesse.

Le président: Non, mais ils pourraient nous féliciter soit par une comparution en personne soit en utilisant la magie des télécommunications.

J'ai un point épineux qui s'adresse plutôt à mesdames Wilton et Laberge.

[*Texte*]

I was just looking at Bill C–46. Maybe it's nothing, but I notice where it deals with the industry portion it says "patents, copyrights" or «*aux brevets, droits*» *au pluriel*, whereas in C–53 we deal with copyright. Is it significant that one is plural and the other singular, or is it just a matter of the construction of that particular passage in C–46?

Ms Thérèse Laberge (Counsel, Department of Canadian Heritage): I guess there is a generic word and specific rights. It's just a matter of linguistics, I would say.

The Chair: I shouldn't see anything sinister or interesting.

Ms Laberge: I don't think so.

The Chair: Okay. —Mr. Plamondon.

M. Plamondon: Je pense que les témoins auront une importance encore aussi grande, parce que l'amendement qui est apporté au projet de loi, ou la motion qui a été déposée par le ministre hier, pose encore beaucoup d'interrogations à plusieurs des organismes avec qui j'ai communiqué hier soir, et ils voudront nous exprimer leurs craintes.

Je vais revenir à deux points, monsieur Racine, mais je voudrais d'abord dire à M. Lee que je n'ai malheureusement pas pu entendre son poème, ou du moins les références à son poème. J'apprécierais beaucoup le recevoir par écrit, ce qui me permettrait de me délecter, sans doute, de cette. . .

Le président: Je dois signaler qu'il y a certains interprètes qui disent que ce poème a été écrit sous l'influence de l'opium.

Des voix: Ah, ah!

M. Plamondon: D'ailleurs, à l'interprétation, on nous disait: On ne peut pas traduire cette poésie. Je suis sûr que je trouverai le moyen de la faire traduire et de l'apprécier, monsieur Lee. On dit toujours qu'on ne doit pas avoir une politique de la culture, mais qu'on doit avoir de la culture dans la politique. J'apprécie que vous ayez pensé nous citer un poème lors de votre présentation.

Je reviens à deux choses dont l'une peut être assez simpliste. Y a–t–il une juridiction quant à l'élaboration de politiques en matière de télécommunications au ministère du Patrimoine canadien?

M. Racine: Non.

M. Plamondon: Cela veut–il dire que la télévision sera sous la juridiction du ministère de l'Industrie et que la radio restera sous la juridiction du ministère du Patrimoine canadien?

M. Racine: Non.

M. Plamondon: Pourquoi? J'aimerais une réponse courte, parce que j'ai une autre question.

M. Racine: Le CRTC s'occupe des télécommunications et de la radiodiffusion. Quand on parle des radiodiffuseurs, cela comprend la radiodiffusion, les câblodistributeurs et les services spécialisés, c'est–à–dire la télévision payante, les services spécialisés qui sont seulement sur le câble.

[*Traduction*]

J'étais en train de feuilleter le projet de loi C–46. Ce n'est peut–être rien, mais je remarque que, lorsqu'il est question de l'industrie, on lit «*patents, copyrights*» ou «aux brevets, droits» au pluriel tandis que, dans le projet de loi C–53, il est question de droit d'auteur. Est–ce significatif que dans un cas le mot est au pluriel tandis que dans l'autre il est au singulier, ou est–ce simplement une question de la construction de la phrase dans ce passage du projet de loi C–46?

Mme Thérèse Laberge (conseillère juridique, ministère du Patrimoine canadien): Je suppose qu'il y a un terme générique et des droits précis. Je dirais que ce n'est qu'une question linguistique.

Le président: Je ne devrais pas y voir quelque chose de sinistre ou d'intéressant.

Mme Laberge: Je ne crois pas.

Le président: D'accord. . . . Monsieur Plamondon.

Mr. Plamondon: I think the witnesses will be even more important, because the amendment of this bill, or the motion that was tabled yesterday by the minister, raises many questions from several of the organizations that I contacted last night, and they will want to express their concerns to you.

I'd like to get back to two points, Mr. Racine, but first I would like to tell Mr. Lee that, unfortunately, I was unable to hear his poem, or at least references to his poem. I would very much appreciate receiving it in writing, because I would undoubtedly delight in this. . .

The Chairman: I must point out that certain interpreters say that this poem was written under the influence of opium.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Plamondon: As a matter of fact, the interpreters told us, we cannot translate this poetry. But I'm sure I'll find some way to have it translated and to appreciate it, Mr. Lee. We're always told we mustn't have a cultural policy, but that we must have culture in our policies. I appreciate the fact that you thought of quoting a poem during your presentation.

Let me get back to two things, including one that may seem somewhat simplistic. Is there any jurisdiction over the development of telecommunication policies in the Department of Canadian Heritage?

Mr. Racine: No.

Mr. Plamondon: Does that mean that television will be under the jurisdiction of the Department of Industry while radio will remain under the jurisdiction of the Department of Canadian Heritage?

Mr. Racine: No.

Mr. Plamondon: Why? I would like a brief answer because I have another question.

Mr. Racine: The CRTC deals with telecommunications and broadcasting. When we refer to broadcasters, that includes broadcasting, cable operators and specialty services, that is pay TV, and specialty channels available only through cable.

[*Text*]

Donc, les deux lois qui gouvernent cela sont la Loi sur la radiodiffusion, dont notre ministre est responsable, et la Loi sur les télécommunications, dont le ministre de l'Industrie est responsable. Ce sont des lois qui s'adressent à des groupes différents.

La réponse à la question que vous posez est oui, mais supposons, pour être précis,. . .

M. Plamondon: Voilà.

M. Racine: . . .qu'une compagnie de téléphone devienne demain un radiodiffuseur, ait une licence de radiodiffusion; à ce moment–là, cette compagnie de téléphone, sous l'angle de la radiodiffusion, va dépendre de la Loi sur la radiodiffusion.

Ce n'est rien de nouveau. Il existe actuellement plein de compagnies qui, selon qu'elles s'adonnent aux télécommunications ou à la radiodiffusion, sont gouvernées par l'une ou l'autre loi, et les deux ensembles de compagnies sont gouvernés par une troisième loi, qui est la Loi sur la radiocommunication, parce qu'il s'agit du spectre que tout le monde utilise.

Je vous donne quelques exemples de compagnies qui sont sous les deux chapeaux, selon ce qu'elles font. Prenons Vidétron. Videotron Communications est régie par la loi sur les télécâbles, mais Vidéotron, en tant que câblodistributeur ou en tant que propriétaire de Télé–Métropole, est sous la Loi sur la radiodiffusion. Rogers Cablesystems, pour ce qui est de certains de ses intérêts, par exemple les télécommunications et la téléphonie cellulaire, est sous la Loi sur les télécommunications, mais sous l'angle de la radiodiffusion et de la câblodiffusion, est sous la Loi sur la radiodiffusion.

[*Translation*]

Thus, the two laws that govern this are the Broadcasting Act, for which our minister is responsible, and the Telecommunications Act for which the minister of Industry is responsible. These two laws concern different groups.

The answer to your question is yes, but let's suppose, to be specific,. . .

Mr. Plamondon: There you are.

Mr. Racine: . . .that the telephone company becomes a broadcaster tomorrow morning, and obtains a broadcasting licence. At that point, this telephone company, from the angle of broadcasting, will be subject to the Broadcasting Act.

This is nothing new. Right now, there are many companies that are involved in telecommunications and broadcasting and that are governed by either of these pieces of legislation, and both types of companies are governed by a third piece of legislation, that is the Radio Act, since it involves the spectrum that everyone uses.

Let me give you a few examples of companies that are wearing both hats, according to what they do. Let us take Vidéotron. Videotron Communications is subject to legislation on cable, but Vidéotron as a cable distributor or as owner of Télé–Métropole is subject to the Broadcasting Act. Rogers Cablesystems, for some of its interests such as telecommunications and cellular telephones, is subject to the Telecommunications Act, but with regard to broadcasting and cable distribution, is subject to the Broadcasting Act.

• 1050

M. Plamondon: J'aurais une dernière question, mais je vous écrirai sans doute là–dessus ou j'essaierai d'entrer en communication avec vous. Il y a quelque chose qui n'est pas clair pour moi dans ce que vous venez de me répondre.

Ma dernière question portera sur l'article 8. À cet article, on dit:

> 8. Le ministre peut, sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor, fixer le prix—d'un montant qu'il estime indiqué—à payer pour la fourniture de produits, de services, de procédés réglementaires ou d'installations, ou l'attribution d'autorisations, de droits ou d'avantages, par lui–même ou le ministère ou tout organisme dont il est, du moins en partie, responsable.

Cela me fatigue un peu, d'autant plus que le texte français des documents que vous nous avez donnés dans les deux langues et qui fixent l'objet de cet article n'a pas du tout la même portée que le texte anglais. On dirait que l'objet est de cacher un peu tout doute que nous pourrions avoir. Je suis toujours un peu mal à l'aise lorsqu'on laisse à un ministre ou à ses représentants un pouvoir discrétionnaire de fixer des prix, lorsqu'on passe un peu à côté de la soumission habituelle ou de la recommandation de comités non politiques.

Vous dites que cela sera «sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor». Donc, le ministre l'a dit: Je pourrai fixer les prix de façon discrétionnaire et j'assurerai le contrôle par d'éventuels règlements. Pouvez–vous me donner une exemple concret de cette latitude attribuée au ministre et avez–vous une idée des coûts par année que cela pourrait occasionner?

Mr. Plamondon: I have one last question, but I will undoubtedly write to you about that or try to contact you somehow. There's something unclear to me about your last answer.

My last question is about clause 8. It reads as follows:

> The minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, fix fees and charges that the minister considers appropriate in respect of products, services, rights, privileges, regulatory processes or approvals and use of facilities provided by the minister, the department or any board or agency of the Government of Canada for which the minister has responsibility.

This bothers me somewhat, especially since the French text of the documents you provided for us in both languages and which set out the purpose of this clause does not indicate the same scope as the English text. It would seem that the objective is to somehow hide any doubt we might have. I'm always somewhat uncomfortable when a minister or his representatives have discretionary power to fix fees and when the usual tender process or recommendation to non–political committees is somehow left by the wayside.

You say that this will be "subject to any regulations that the Treasury Board may make". Therefore, the minister said it: I have discretion over setting fees and I will ensure control through future regulation. Can you give me a concrete example of this latitude attributed to a minister and do you have any idea of the cost per annum that this could involve?

[*Texte*]

M. Borbey: L'article porte essentiellement sur l'administration des parcs et sur. . .

M. Plamondon: Mais il n'est pas précisé qu'il s'agit seulement des parcs.

M. Borbey: Il y a trois autres petites organisations au sein du ministère qui sont impliquées dans le recouvrement ou la fixation des frais.

M. Racine: Par exemple, il y a CAVCO, qui est l'organisme qui certifie les productions canadiennes. Dès qu'un film est vraiment un film canadien, on a le droit de réclamer des avantages fiscaux. Il faut déterminer que ce film a le bon degré de contenu canadien, que son réalisateur et son scripteur sont canadiens, etc. Ils font la certification et demandent un tarif en échange.

M. Plamondon: Le tarif qu'ils demandent en échange. . .

M. Racine: Il ne s'agit pas, autrement dit, d'achat de produits. Il s'agit de prix à demander pour des services rendus.

M. Plamondon: Même pour Parcs Canada?

M. Borbey: Le tarif est fixé essentiellement dans la politique du Conseil du Trésor de recouvrement des coûts. Donc, on ne peut pas exiger un coût qui soit à 300, 400 ou 450 p. 100 des coûts réels de ce service. Les frais de Parcs Canada sont publiés chaque année, le 1er janvier dans *La Gazette du Canada*. Il y a un livre qui détaille les 1 740 frais individuels qui vont de la location d'un costume de bain à la piscine chaude à Banff, aux frais de camping, aux frais pour l'utilisation du canal Rideau. . .

M. Plamondon: Ne me dites pas que le ministre fixe les prix de cela?

M. Borbey: Le ministre fixe les frais d'utilisation en consultation avec les communautés et les publie au Parlement.

M. Plamondon: Cette disposition était-elle ailleurs auparavant, par exemple au ministère des Communications?

M. Borbey: Jusqu'à tout récemment, les frais étaient fixés par réglementation.

M. Plamondon: Donc, c'était sous le contrôle du gouvernement?

M. Borbey: C'est toujours sous le contrôle du gouvernement.

M. Plamondon: Par contre, vous dites que le ministre peut directement, sans faire référence à la Chambre et même au Conseil des ministres, fixer des frais.

• 1055

M. Borbey: Non, une référence est toujours faite au Conseil des ministres.

Depuis quelque temps, afin de reconnaître les problèmes occasionnés par le processus de réglementation, on a déréglementé certains frais.

Par exemple, nous ne pouvons pas nous trouver dans une situation où l'on demanderait 10$ par nuit pour camper dans un parc, alors que nos partenaires privés à l'extérieur du parc demanderaient, disons, 15$, On se ferait alors accuser de concurrence déloyale.

Donc, nous essayons de garder nos frais assez comparables avec ceux du secteur privé. Il faut qu'on ait un processus plus flexible.

[*Traduction*]

Mr. Borbey: The clause deals essentially with the administration of parks and. . .

Mr. Plamondon: But it doesn't say specifically that this affects only parks.

Mr. Borbey: There are three other small organizations within the department that are involved in the collection or setting of fees.

Mr. Racine: For example, there is CAVCO, the organization that certifies Canadian productions. If a film is truly Canadian, certain tax advantages may be claimed. It has to be determined that the film has the proper degree of Canadian content, that the producer and scriptwriter are Canadian, etc. This organization certifies the film and requests a tariff in exchange.

Mr. Plamondon: The tariff they request in exchange. . .

Mr. Racine: In other words, this is not a matter of purchasing products. It's a matter of setting prices for services rendered.

Mr. Plamondon: Even for Parks Canada?

Mr. Borbey: The fee is essentially set in the Treasury Board policy on cost recovery. Therefore, we cannot demand a fee that would be 300, 400 or 450 percent of the actual cost of this service. Parks Canada fees are published every year on January 1 in the *Canada Gazette*. There is a book that sets out in detail the 1,740 individual fees that can range from renting a bathing suit at the Banff Hot Springs pool, to camping fees, fees for using the Rideau Canal. . .

Mr. Plamondon: Don't tell me that the minister fixes those fees?

Mr. Borbey: The minister fixes the user fees in consultation with the community involved and these are published in Parliament.

Mr. Plamondon: Did this provision exist anywhere else in the past, for example in the Department of Communications?

Mr. Borbey: Up until recently, the fees were set by regulation.

Mr. Plamondon: Therefore it was under government control?

Mr. Borbey: It's always under government control.

Mr. Plamondon: However, you're saying that the minister can directly fix fees without referring to the House or even the Cabinet.

Mr. Borbey: No, it is always referred to Cabinet.

But recently, because of some problems due to regulation, some fees have been deregulated.

For example, we could not very well be in the situation of asking 10$ per night to camp out in a park, when our private partners outside the park would be charging 15$, for instance. This would be seen as undue competition.

So we try to keep our fees in a bracket that is comparable to the private sector. So we do need a more flexible process.

[*Text*]

Depuis quelque temps, le ministre utilise, en vertu de l'article 19 de la Loi sur l'administration financière, son pouvoir d'accorder des contrats afin de pouvoir faire essentiellement ce qu'on veut faire au moyen de la loi. On propose que ce soit dans la loi de façon officielle.

M. Plamondon: Quand vous parlez de fixation des prix du film, pourquoi, quand il y a contenu canadien, des droits sont–il fixés? Il n'y a pas une espèce d'échelle pour un film à contenu canadien? Pourquoi est–ce comme cela?

M. Racine: Il s'agit de déterminer, pour qu'un film ou un vidéo soit admissible à certaines déductions fiscales, que c'est un film canadien.

Il y a un système de pointage basé sur un certain nombre de caractéristiques. Il faut que quelqu'un fasse la détermination et émette le certificat de «canadienneté» de ce film pour que le ministère des Finances accepte de le faire bénéficier d'un certain nombre d'avantages fiscaux.

Donc, il y a des gens qui font cela chez nous, et il y a des frais parce qu'après tout, c'est un service qu'on rend aux producteurs. Une fois qu'on lui a émis le certificat, il s'en va chercher ses avantages fiscaux. Il y a des frais pour cela.

Le président: Là, je suis obligé d'intervenir parce qu'il ne nous reste que quatre minutes.

Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Mr. Lee, I loved your poetry. I'm not sure everyone would agree that everybody loves parks, but I'll accept that.

What I can't accept is that this is being confused with Parks Canada; that is to say, the administration and administrators of parks are in a very, very difficult position out there. They are caught in the middle between the policy–makers here and the expectations of the campers, cottagers, and leaseholders on the ground. They're having a difficult time.

The public does not know, for instance, how Parks Canada takes on new projects—let's say building new buildings or paving more streets—and amortizes that over a period of time. Or is that coming out of a single–year budget? That kind of information would be helpful for the administration to be disseminating.

Lease renewals are of great concern to many people. They feel that if there's the administration of a park level, there's harassment and intimidation. There has been less than adequate consultation. My concern would be whether you are aware of these difficulties and what procedures you are taking to help your administration appease or delineate these difficulties.

Mr. Lee: Let me just take one step back and then I'll come back to your specifics.

In the management of national parks and historic sites, we have two sources of finances to carry out our work. We have the appropriations, which are provided by Parliament, and the revenues, which are related to services that people buy from us.

We are involved at this time in a process of reviewing both our revenues and our costs. The particular issue you raised arises from both sides, actually. We are adjusting our costs, the charges we're making, because we have a situation that for

[*Translation*]

For some time now, the Minister has made use of his power to grant contracts, in conformity with section 19 of the Financial Administration Act, to do pretty much what we are trying to do with the Act. With the bill, we're trying to make it an official procedure.

Mr. Plamondon: When you are speaking about fixing the price of films, why is it, when there is some Canadian content, that fees are being applied? Don't you have a kind of scale for any film with Canadian content? Why is it so?

Mr. Racine: We have to determine, for the film or the video to be eligible to some tax deductions, that it is a Canadian film.

We have a point system based on certain characteristics. Somebody has to determine and grant the certificate—made in Canada—so that the Finance Minister approves certain tax deductions to be applied to the film.

Some people do it in our offices, for which we apply some fees as this is a service to the producer. Once the certificate has been granted, he goes and gets his tax deductions. But we do charge for that.

The Chairman: I have to intervene because we have only four minutes left.

Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Monsieur Lee, j'ai beaucoup aimé votre poésie. Je ne suis pas certain que tout le monde reconnaisse que tout le monde adore les parcs, mais ça ne fait rien.

Ce qui me paraît plus difficile à accepter, c'est que l'on puisse établir la confusion avec Parcs Canada; c'est–à–dire avec l'administration et les responsables de parcs qui sont aujourd'hui dans une situation extrêmement précaire. C'est–à–dire que les responsables sont pris entre les décideurs politiques ici, et les exigences des campeurs, des propriétaires de chalet et des détenteurs de baux sur le terrain. Ils sont donc dans une situation difficile.

Le public ne sait pas, par exemple, comment Parcs Canada gère les nouveaux projets—parlons par exemple de nouvelles constructions, ou du goudronnage de la voirie—et comment c'est amorti sur une certaine période de temps. Pourrait–on imaginer que cela est prélevé sur le budget d'une seule année? Je pense qu'il serait utile à l'administration des parcs que ce genre d'information soit diffusé.

Le renouvellement des baux est un sujet qui inquiète beaucoup de gens. Ils pensent qu'à partir du moment où il y a une autorité administrative, il y a risque de harcèlement et d'intimidation. Jusqu'ici la consultation a été moins que suffisante. Est–ce que vous avez connaissance de cette difficulté, et qu'est–ce que vous faites pour aider votre administration à apaiser les esprits et à aplanir ces difficultés.

M. Lee: Permettez–moi d'abord de faire un petit retour en arrière, et je reviendrai ensuite à votre question précise.

Pour la gestion des parcs nationaux et des sites historiques, nous disposons de deux sources de financement. Il y a d'abord les affectations de crédit, du Parlement, puis les recettes, qui sont le produit du service à la clientèle.

Nous sommes en train de revoir en ce moment nos recettes et nos charges. La question que vous posez de façon plus particulière concerne les deux côtés de l'équation. C'est–à–dire que nous procédons à un ajustement de nos coûts, mais

[*Texte*]

various reasons has become out of date. Some of the fees that are being charged were established as far back as 1985 and have not been reviewed since that time. So we are doing a total, comprehensive review and update on that.

• 1100

On the other hand, there's a good thing happening here. As we do that and people say, well, we understand that you expect us to pay for service, they also say, we now also expect that service to be delivered efficiently. This is good. Our people are under terrific pressure from the users to account for the money they're spending.

So that's the context. We will complete that review. The consultation will be as thorough as we can. However, we will always be in the situation where you can meet somebody on the street and they will say they weren't consulted. But we have been consulting since August. The first phase was we went out and said, here's what we're thinking of and here are some options, a range. Of course, some people didn't like that. They didn't like some of the options that were there, which is fine.

The minister announced in early November a second phase. He said, okay, we've listened; between November or December we will come back to you with what we would like to do. Having given you some options and listened to you, here's what we propose to do.

So that's where we are now. We will complete that process of discussions by the end of December. The recommendations will be presented to the minister in the new year and he will make his decisions for the coming year.

The other question is how close am I to this and do I really know what's going on. I would say I'm as close as someone from Ottawa can get to something like that.

First of all, with regard to the specific issues, which largely centre around communities, we're revising our direction on the communities basically to give the communities themselves more power. We want to get rid of this picture of the sergeant superintendent who doesn't listen and doesn't care.

We will modify our administration in those communities so that they essentially have a meaningful voice, because they really are captive communities. They're our communities. They're not like municipalities. We have to give those communities more power and real power in their own decision–making about such things as whether they want 12–inch or 6–inch water lines and how much it costs to put them in the ground, because they're going to pay.

That is happening. I personally met with representatives of every community in October. I met with them individually. Then I called all the communities together for a session in Calgary, where we shared our concerns and our complaints and one thing and another.

[*Traduction*]

également de nos prix, car dans bien des cas et pour diverses raisons nous ne sommes plus à jour. Dans certains cas les barèmes de ces prix ont été fixés en 1985, il y a donc bien longtemps, sans avoir été révisés depuis. Voilà pourquoi nous procédons à une révision approfondie et complète pour remettre à jour ces barèmes.

Mais il y a un côté positif à l'affaire. Tandis que nous procédons à ce renouvellement, beaucoup de gens nous disent qu'ils comprennent très bien que nous facturions le service, mais ils demandent également que ce service soit efficace. Et ça, c'est positif. C'est–à–dire que nos gestionnaires sont soumis à la pression terrible de l'usager qui demande des comptes en échange de l'argent qu'il dépense.

Voilà donc le cadre général de l'opération. Nous allons terminer cette révision. La consultation sera aussi approfondie que possible. Cependant, il pourrait toujours se trouver quelqu'un ici ou là qui prétendra ne pas avoir été consulté. En fait, ces consultations ont débuté au mois d'août. Dans une première phase, nous avons averti les intéressés, en leur proposant un certain nombre de solutions et d'options. Bien sûr, il y avait des gens qui n'étaient pas d'accord. Certains n'étaient pas d'accord avec les options proposées, ce qui est tout à fait acceptable.

Puis le ministre a annoncé, au début du mois de novembre, un deuxième tour de consultation. Il a déclaré avoir pris connaissance des différentes réponses, et a annoncé pour le mois de novembre ou de décembre, une autre série de consultations. Après avoir proposé une première liste de possibilités et d'options, et avoir pris note des réactions, il offrait d'autres suggestions.

Voilà où nous en sommes maintenant. Cette deuxième phase de discussion sera terminée à la fin du mois de décembre. Les recommandations seront présentées au ministre au début de l'an prochain, et il prendra ses décisions pour l'année à venir.

L'autre question était de savoir si j'étais suffisamment proche du terrain, et si je savais ce qui se passait concrètement. Je peux dire que je le suis autant qu'on peut l'être d'Ottawa dans une opération comme celle–là.

Tout d'abord, nous examinons les cas particuliers, qui concernent en général les collectivités locales, et nous révisons nos directives à ces collectivités, pour leur donner plus de pouvoir. Nous voulons nous débarrasser de cette image de concierge sergeant qui n'écoute pas et qui n'a cure de rien.

Nous allons donc modifier nos rapports administratifs avec ces collectivités, pour qu'elles puissent avoir véritablement voix au chapitre, car ce sont effectivement des collectivités captives. D'une certaine manière, ce sont les nôtres. Elles ne sont pas comparables aux autres municipalités. Il faut donc leur donner plus de pouvoir, un pouvoir réel dans le processus de décision, lorsqu'il s'agit de savoir, par exemple, si l'on va poser des canalisations de 12 ou de 6 pouces, et ce qu'il va en coûter de les poser, puisque ce sont les collectivités qui vont payer.

Voilà donc ce qui se passe. J'ai personnellement rencontré les représentants de toutes ces collectivités au mois d'octobre. Je les ai rencontrés un à un. Ensuite j'ai rassemblé ces collectivités pour une conférence à Calgary, où nous avons procédé à un échange de vues, aussi bien en ce qui concerne nos préoccupations que nos plaintes respectives etc.

[*Text*]

We were taking our time with the communities. The consultations will continue. The objectives we've agreed upon collectively are to get our ideas right by about April and then spend the rest of the summer consulting with the people involved, the leaseholders and so on, and finally arrive at a new partnership by next fall.

That's what we're doing. I'm pretty close to it. I have conference calls with my staff on this item roughly every three weeks.

The Chair: We have two last questions, one from Mrs. Brown and one from Mr. Ianno.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you. I'm going to follow up with the questions regarding parks, just for clarification and perhaps to throw something else in the mill.

There is certainly a concern in the west that Parks Canada does not have a mandate for tourism. You've looked at the ecosystem management as well as sustaining financially the viability of the parks, but within all of that mix there is no mandate for tourism.

• 1105

Having said that, there is a concern. The ordinary Joe on the street, as you say, is certainly not aware of the consultation process, and for that you apologize, and I accept that. Not everybody is going to be informed about why there is a potential or why there ultimately will be a fee increase.

However, Canadians are asking over and over again for accountability, to be open about the expenditures. I understand that while Parks Canada expects to incur $348 million of expenses, it will collect only $37 million in fees. Obviously we have a big problem there. It seems to me that if indeed you are going to be increasing fees... You mentioned April 1 as the date for which the fees will be released, but there has been a commitment already by Parks Canada officials, and correct me if I'm wrong, that these fee increases will be well–known within the public long before April 1st. Is that correct?

Mr. Lee: As I indicated, the recommendations will go to the ministry in January, and I'm sure you all—

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Lee, the other point I want to make here, and I will end here, Mr. Chairman, is that if the revenue is collected by the various parks, for example, in Alberta, why can't that money stay in the park to sustain the park's specific needs? Every park is different. Look at Waterton, a tiny park, heavily overburdened with administration and lots of employees for a very small park. They have a different need from Banff. You say that this is a consideration that you may be giving to the assessment of fees, but indeed they may stay with the parks. I just heard Mr. Borbey say that the money will be sent on to Parliament. So indeed that is not a consideration any longer.

Mr. Lee: Let me answer the latter question, and then come back to your previous one. As of last year, we have an arrangement whereby the revenues don't go into the consolidated revenue; they come back to us. That's point one.

[*Translation*]

Nous avons pris le temps qu'il fallait pour discuter avec ces collectivités. Et les consultations se poursuivront. Les objectifs sur lesquels nous nous sommes entendus collectivement consistent à savoir à peu près dès le mois d'avril où nous en sommes et ce que nous voulons, et à passer ensuite le reste de l'été à consulter les populations concernées, les propriétaires de baux, etc., et à définir ensuite, à l'automne prochain, un nouveau contrat d'association.

Voilà ce que nous faisons. Et je dois dire que je suis assez proche du processus. J'organise des téléconférences avec toute mon équipe sur cette question depuis environ 3 semaines.

Le président: Nous avons deux dernières questions à vous poser, l'une de madame Brown et l'autre de monsieur Ianno.

Mme Brown (Calgary—Sud–Est): Merci. Je vais poursuivre les questions concernant les parcs pour plus de clarté et peut–être aussi pour donner un nouvel éclairage.

Ce que l'on dit, dans l'Ouest du Canada c'est que Parcs Canada n'est pas là pour s'occuper de tourisme. Vous vous êtes occupés d'écosystème, de gestion financière et de rentabilité des parcs, mais dans tout cela vous n'avez pas de mandat touristique.

Cela dit, certains s'inquiètent. Le Canadien moyen, comme vous l'avez dit, n'est peut–être pas conscient du déroulement de ce processus de consultation, vous vous en excusez, et j'accepte vos excuses. Tout le monde ne va pas être informé des raisons qui justifient une augmentation probable des prix.

Cependant, les Canadiens ne cessent de demander qu'on leur rende des comptes, et veulent savoir exactement ce que l'on dépense. Alors que Parcs Canada s'attend à dépenser 348 millions de dollars, pour n'en collecter que 37 millions venus des utilisateurs, il y a de toute évidence un problème grave qui se pose. Si vous augmentez vos prix... Vous avez parlé du 1er avril comme date de publication des nouveaux tarifs, mais des hauts fonctionnaires de Parcs Canada se sont déjà engagés, dites–moi si je me trompe, à rendre publiques ces augmentations longtemps avant le 1er avril. Est–ce bien cela?

M. Lee: Comme je l'ai dit, les recommandations seront transmises au ministre au mois de janvier, et je suis sûr que vous tous...

Mme Brown (Calgary—Sud–Est): Monsieur Lee, il y avait encore autre chose que je voulais dire, et je m'arrêterai là, monsieur le président; si cet argent est effectivement perçu par, disons, les parcs d'Alberta, pourquoi ne pas laisser cet argent sur place, à la disposition du parc considéré, pour que celui–ci puisse s'occuper de ce dont il a besoin? Chaque parc est un peu différent. Prenez l'exemple de Waterton, un petit parc, avec une administration très lourde et beaucoup d'employés pour un tout petit parc. Leurs besoins ne sont pas ceux de Banff. Vous dites que vous en tiendrez compte dans votre fixation des tarifs, mais je trouve, quant à moi, que cela devrait être laissé à la disposition des parcs. J'entends M. Borbey nous dire que cet argent sera envoyé au Parlement. Apparemment, donc, il n'en est déjà même plus question.

M. Lee: Je vais d'abord répondre à la dernière question, et je reviendrai ensuite à l'autre. L'an dernier, nous avons eu une entente selon laquelle les recettes n'étaient pas versées au fonds du revenu consolidé; elles nous reviennent. Première chose.

[*Texte*]

On the matter of the revenues going back into the parks, I think I can assure you with roughly a 95% level of confidence that the moneys that are collected will go back into the parks. You've identified that you may need a little bit of a cushion because some places can operate and generate most of their income, but there will always be some places that can't. The principle you're looking for is there, and we will be applying it.

Secondly, on the tourism point, you can get some terrific debate going around this issue, as you recognize. Ecology versus tourism—you only have to spend a day in the Banff valley and you will be right in the middle of it. We do not have a specific mandate for tourism, but let me put tourism in a bit different context. I feel we have a very big job to do in tourism. Let's take domestic tourism. What is domestic tourism? It's Canadians getting to know Canada and other Canadians. Go back to the statement that I made earlier about the role of parks and relative Canadian identity, there has to be a role. You can't avoid it. I don't view the international tourist any differently. Our identity internationally as a nation can be related to domestic tourism. Those are the fundamentals.

The second point is, are we going to get involved? You want to believe we're going to get involved in tourism. We want to do it for two reason, one for the reasons that I mentioned—national parks, national historic sites are terrific assets for Canada. The other reason we have to get involved is that if we don't, we are going to get buried by tourism. It's a strong entrepreneurial business, and so it should be, and let's keep it that way. But at the same time, if we stand back on the outside, we get 40 buses arriving at Louisbourg at 10 a.m. and they bury us. We have to work with the tourist industry so they don't overwhelm us and ruin the resources we're trying to manage and keep together for Canadians. We'll be there.

[*Traduction*]

Pour ce qui est de reverser ces recettes aux parcs, je peux vous assurer avec 95 p. 100 de certitude que la recette sera reversée aux parcs. Vous avez dit vous–même que l'on pourrait peut–être se garder un petit coussin, dans certains cas, car certains parcs font plus recette que d'autres. Mais le principe est là, et il sera appliqué.

Deuxièmement, à propos du tourisme, comme vous le savez, cela peut faire l'objet de débats très animés. Il s'agit de l'écologie par rapport au tourisme... Il suffit de passer une journée dans la vallée de Banff pour se trouver pris immédiatement au coeur de ce débat. Nous n'avons pas de mandat particulier en ce qui concerne le tourisme, mais permettez–moi de jeter un éclairage un petit peu différent sur cette question. Je crois que nous avons, de façon indubitable, un rôle à jouer au plan touristique. Prenons d'abord le tourisme national. En quoi consiste–t–il? Il s'agit de Canadiens qui se déplacent pour faire connaissance avec le Canada et avec leurs compatriotes. Revenez à ce que j'ai dit tout à l'heure sur le rôle des parcs et de l'identité canadienne, et vous comprendrez immédiatement ce rôle. C'est tout à fait inévitable. Je n'ai d'ailleurs pas de vision différente du tourisme international. C'est–à–dire que les possibilités touristiques de notre pays contribuent à notre identité de nation face au reste du monde. Voilà des principes fondamentaux.

La deuxième question qui se pose est de savoir si nous allons être présents. Vous, de votre côté, souhaitez que nous soyons présents sur la scène touristique. Nous allons l'être pour deux raisons, d'une part celle que j'ai déjà mentionné: les parcs nationaux, les sites historiques nationaux sont un atout de première grandeur pour le Canada. L'autre raison de notre participation est que, dans le cas contraire, nous allons être enterrés par l'industrie touristique. C'est une industrie extrêmement dynamique, ce qui est bien, et il faut qu'elle le reste. Mais en même temps, si nous nous contentons d'être observateurs, nous aurons par exemple 40 bus qui débarqueront à Louisbourg à 10 heures du matin, et nous serons dépassés. Nous devons donc collaborer avec l'industrie touristique, pour qu'elle ne nous enterre pas, pour qu'elle respecte les ressources que nous gérons, et que celles–ci restent à la disposition des Canadiens. Nous serons présents.

• 1110

Mr. Ianno: I'm glad you led into my point, because I think what you indicated was that your department is going to be more involved in heritage from a tourism perspective. Going back to what Mr. Racine indicated, you work well with some departments and have difficulty with others.

I'd like to use an example. If you want to have those 40 buses re–routed to my riding, Mr. Lee, we are more than happy to take them. We can—

The Chair: It's a long trip from Louisbourg to Spadina.

Mr. Ianno: I agree totally and we'll take that too, because I'm sure the airlines would be happy.

M. Ianno: Voilà qui fait très bien la transition avec ce qui m'intéresse. Ce que vous avez dit, c'est que votre ministère va gérer le patrimoine d'un angle plus touristique. Pour revenir à ce qu'a dit M. Racine, il semble que vous ayez de bons rapports de travail avec certains ministères, et de moins bons avec d'autres.

J'aimerais citer un exemple. Supposons que vous désiriez réorienter ces 40 autocars vers ma circonscription, monsieur Lee, nous serions plus qu'heureux de les accueillir. Nous pouvons...

Le président: De Louisbourg à Spadina, c'est un peu loin.

M. Ianno: Je suis tout à fait d'accord, mais nous sommes quand même preneurs, car je suis sûr que cela intéresserait vivement les compagnies aériennes.

[*Text*]

My riding of Trinity—Spadina, in terms of tourism, probably attracts the largest number of people in the country. For those who don't know Trinity—Spadina, we have the Harbourfront Centre, which is going to be the point of my discussion, Skydome, the CNE, *Miss Saigon*, etc. So we will take many of them and we can sustain and keep them entertained for as much as their dollar allows.

But when I look at my example of Harbourfront Centre and Fort York—unfortunately, Fort York gets only about 40,000 people a year, which is the number the CN Tower gets on a weekend sometimes... As you may be aware, Harbourfront Centre offers great cultural heritage to our country in terms of international plays and the international authors festival, and it allows over 450 communities from different cultures to show their strengths and abilities.

Because of difficulties all the way through, when I have to deal with Harbourfront Centre... I did ask the minister a question in the House and he supports Harbourfront Centre and Fort York. How is your department dealing with Treasury Board, Public Works, and Industry, taking into account the tourism, the land, and the money?

Mr. Lee: I will open up on the broader issue and then we can come back to some specifics.

When I was replying to Mrs. Brown on the issue of Parks Canada, I should have gone on to elaborate on the bigger tourism item. First of all, 33% of all tourism in the nation is related to a group of activities called heritage. Heritage tourism is second only to visiting friends and relatives as a purpose of travel. So this department—not just Parks Canada—has a major role to play in tourism, and heritage tourism includes your riding in a fundamental way.

We have worked very hard with Mr. Buchanan, who has submitted his report to the Prime Minister, and you're aware of the decisions coming out of that. You will note that in Mr. Buchanan's report, he made a very specific statement on heritage tourism and the importance of it to the tourism sector in Canada. In the Prime Minister's announcement in Vancouver, other than saying there's going to be a tourism authority and we're going to get aggressive, he said we're going to get aggressive about heritage tourism marketing.

So will we be in your riding? Yes, but perhaps not so up front, because marketing is a private sector activity and it's going to be carried out by those people, but feeding in the heritage component will be an important part of it.

Mr. Ianno: So that means it will maintain the great work that Harbourfront Centre does, according to your department.

Mr. Lee: I'm not personally involved in Harbourfront Centre. I don't know who's best equipped to answer the Harbourfront question, if it was a specific question.

[*Translation*]

Ma circonscription de Trinity—Spadina, pour ce qui est du tourisme, est peut–être en première position dans ce pays. Pour ceux qui ne connaissent pas Trinity—Spadina, je vous rappelle qu'il y a le centre Harbourfront, et c'est là–dessus que va porter ma discussion, le Skydome, le CNE, *Miss Saigon*, etc. Nous sommes prêts à accueillir un grand nombre de ces touristes, et nous pouvons les divertir aussi longtemps que leur dollar le leur permet.

Mais quand je prends l'exemple du centre Harbourfront et du Fort York, je constate malheureusement que le Fort York n'accueille que 40 000 personnes par an, ce qui représente à peu près le nombre de visiteurs de la Tour du CN certaines fins de semaines... Comme vous le savez peut–être, le centre Harbourfront met à la disposition de notre pays un patrimoine culturel du plus grand intérêt, je pense aux pièces du monde entier et au Festival des auteurs internationaux qui sont accueillis, et cela permet à plus de 450 groupes d'artistes de cultures différentes de se mesurer et de rivaliser de talent.

Parce que ça semble un peu difficile partout, lorsque je dois parler du centre Harbourfront... J'ai posé une question au ministre à la Chambre, et il semble approuver complètement le centre et le Fort York. Comment est–ce que votre ministère traite avec le Conseil du trésor, le ministère des Travaux publics, celui de l'Industrie, et cela du point de vue des intérêts touristiques, du point de vue de l'utilisation des terrains, et pour ce qui est des questions d'argent?

M. Lee: Je vais d'abord faire une observation à caractère général, et nous reviendrons ensuite aux questions plus précises.

Lorsque j'ai répondu à M^me^ Brown sur la question des parcs, j'aurais dû développer un peu plus cette question importante du tourisme. Tout d'abord, 33 p. 100 du tourisme au Canada concerne un secteur que l'on appelle le patrimoine. Ce tourisme concernant le patrimoine, comme objectif de voyage, n'est dépassé que par les visites aux amis et aux parents. Ce ministère—et ce n'est pas simplement Parcs Canada—a donc un rôle important à jouer dans le domaine touristique, et ce tourisme du patrimoine est fondamental dans votre circonscription.

Nous avons travaillé de façon très étroite avec M. Buchanan, qui a présenté son rapport au premier ministre, et vous savez quelles décisions ont été prises. Vous remarquerez que dans le rapport de M. Buchanan, il s'attarde de façon très précise sur le tourisme du patrimoine, et son importance pour l'industrie touristique canadienne. Dans les déclarations du premier ministre à Vancouver, outre qu'il a annoncé la création d'un office du tourisme, et l'intention du Canada de se montrer plus agressif, il a également dit que nous allions commercialiser de façon plus dynamique notre tourisme relié au patrimoine.

Est–ce que nous serons présents dans votre circonscription? Oui, mais peut–être pas de façon immédiatement visible, puisque la commercialisation est une activité du secteur privé et que c'est à ce secteur qu'elle reviendra, mais avec pour caractéristique importante de s'articuler sur sa composante patrimoine.

M. Ianno: Cela veut donc dire que l'on poursuivra ce travail remarquable qui se fait autour du centre Harbourfront, si j'en crois votre ministère.

M. Lee: Je ne suis pas directement concerné par ce centre. Je ne sais pas qui serait le mieux placé pour répondre à votre question, si elle a trait plus particulièrement à Harbourfront.

[*Texte*]

Mr. Ianno: It's an example, but it's very pertinent considering that it does attract 3.3 million people and has a tourism impact of $126 million a year.

[*Traduction*]

M. Ianno: Ça n'est qu'un exemple, mais tout à fait pertinent, puisque l'on y voit 3,3 millions de visiteurs par an, soit une contribution à la recette touristique de 126 millions de dollars.

• 1115

Mr. Lee: Perhaps I've answered then the generic question, but, Paul, you're involved in the cultural side.

Mr. Racine: Yes, that's part of the heritage tourism, of course, and as cultural tourism that was in the Prime Minister's speech in Vancouver. As you mentioned, your riding is indeed in the heart of cultural activities in Toronto. It is very much part of why tourists comes to Canada.

They want to see and hear things and they want to visit museums. So when we have great Canadian art exhibitions like the exhibition in the Museum of Civilization on native art from the Arctic, one of the best exhibitions ever in Canada, when we have international exhibitions in Montreal or in Toronto, like the Barnes exhibit... When we have international shows on Canadian subjects—and even on non–Canadian subjects—presented in Canada and by Canadians, all of this contributes to bringing in the tourism dollar and developing one of the most important industries in Canada.

As Tom said, it's very much a part of the attraction for tourists in Canada. So we do participate with other departments in formulating the strategies; and Tom is spearheading this cooperation with other departments and formulating the total Canadian tourism strategy, including heritage, national heritage, and cultural heritage.

Mr. Ianno: So then the Harbourfront Centre as a national park and the activities it promotes, will be hopefully saved with the help of your department in negotiating with the other departments to make sure that Harbourfront Centre, especially in the greater Toronto area and for tourism in Canada, will be promoted. Is that what I'm hearing?

Mr. Racine: On Harbourfront I can maybe give you more details about this file and where it stands right now. I did not bring it with me, but I know that I see it regularly popping up in my papers, so obviously it's there.

The Chair: And we'll undoubtedly include a reference in the *projet de loi* to saving Harbourfront and putting—

Mr. Ianno: Thank you, Mr. Chairman.

The Chair: Thank you very much. We'll end this session now by thanking you and again apologizing for the other day when we made you come up and listen to our fascinating ruminations. I will declare a five–minute break, and then we will put our two guests on as a panel, so we'll have them one after the other and then we can open up the questions.

The meeting is adjourned.

M. Lee: J'ai peut–être répondu à la question générale; Paul vous êtes plus particulièrement concerné par le côté culturel.

M. Racine: Oui, c'est également un aspect du tourisme de patrimoine, bien sûr, et c'est ce dont il est également question dans le discours du premier ministre à Vancouver à propos du tourisme culturel. Comme vous l'avez dit, votre circonscription est au coeur des activités culturelles de Toronto. Et la plupart des touristes viennent au Canada pour s'y rendre.

Ils veulent voir et entendre, ils veulent également visiter des musées. Je pense par exemple à ces expositions remarquables d'art canadien comme celle des arts autochtones de l'Arctique au Musée des civilisations, une des meilleures expositions de l'histoire canadienne, et je pense également aux expositions internationales de Montréal ou de Toronto, comme l'exposition Barnes... Et lorsque nous présentons des expositions internationales portant sur des sujets canadiens—ou non canadiens—organisées au Canada par des Canadiens, tout cela contribue à attirer l'argent du tourisme et à développer une des industries les plus importantes du Canada.

Comme Tom l'a dit, cela constitue un pôle d'attraction pour les touristes au Canada. Voilà pourquoi nous formulons avec d'autres ministères des stratégies, Tom en étant la pierre d'angle dans son travail de collaboration avec d'autres ministères avec lesquels il formule cette stratégie globale du tourisme canadien, qui fait une place au patrimoine, au patrimoine national et culturel.

M. Ianno: Alors, le centre Harbourfront, comme parc national organisant des activités, sera, espérons–le, sauvé grâce à votre ministère qui pourrait négocier avec d'autres ministères la promotion de ce centre, à l'intérieur du grand Toronto et pour le bénéfice du tourisme canadien. Est–ce bien cela que je dois comprendre?

M. Racine: Je pourrais peut–être vous donner plus de détails sur Harbourfront et sur l'état du dossier. Je ne l'ai pas ici, mais il en est régulièrement question dans les documents qui me passent entre les mains, ça n'est donc pas oublié.

Le président: Nous parlerons donc certainement de sauver Harbourfront dans le *bill* et...

M. Ianno: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Nous allons mettre fin à cette séance en vous remerciant, et en nous excusant pour l'autre jour, lorsque nous vous avons infligé nos délibérations ruminantes. Je vais donc suspendre les travaux cinq minutes, à la suite de quoi les deux témoins seront réunis en panel, ce qui fait qu'ils prendront la parole l'un après l'autre, et nous passerons aux questions.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Canadian Heritage:

Paul Racine, Assistant Deputy Minister, Cultural Development;
Roger Collet, Assistant Deputy Minister, Canadian Identity;
Thomas Lee, Assistant Deputy Minister, Parks Canada;
Patrick Borbey, Director General, Finance and Investments;
Beverley Wilton, General Counsel;
Thérèse Laberge, Counsel.

TÉMOINS

Du ministère du Patrimoine canadien:

Paul Racine, sous–ministre adjoint, Développement culturel;
Roger Collet, sous–ministre adjoint, Identité canadienne;
Thomas Lee, sous–ministre adjoint, Parcs Canada;
Patrick Borbey, directeur général, Finances et investissements;
Beverley Wilton, avocate générale;
Thérèse Laberge, avocate.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 52

Thursday, December 1, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 52

Le jeudi 1er décembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to the Order of Reference adopted by the House of Commons on November 22, 1994 consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts

CONCERNANT:

Conformément à l'Ordre de renvoi adopté par la Chambre des communes le 22 novembre 1994, un examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY FEB 7 1995 University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice-Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary Southeast)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice-présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary–Sud–Est)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, DECEMBER 1, 1994
(60)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 11:30 o'clock a.m. this day, in Room 209, West Block, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Acting Member present: Louis Plamondon for Suzanne Tremblay.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Susan Alter, Research Officer.

Witnesses: Individual presentations: Michel Bastarache, Expert in constitutional law. Stacy Churchill, Professor, Ontario Institute for Studies in Education, School of Graduate Studies, University of Toronto.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1) and its Order of Tuesday, November 22, 1994, the Committee resumed its study of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other acts. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, November 30, 1994, Issue 50*).

Michel Bastarache made an opening statement and, answered questions.

Stacy Churchill made an opening statement and, answered questions.

At 12:38 o'clock p.m., the Committee proceeded *in camera*.

The Committee considered its future business.

At 12:44 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 1er DÉCEMBRE 1994
(60)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 11 h 30, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Membre suppléant présent: Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Susan Alter, attachée de recherche.

Témoins: Présentations individuelles: Michel Bastarache, expert en droit constitutionnel. Stacy Churchill, professeur, Institut ontarien d'études en éducation, École des études supérieures, Université de Toronto.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(1) et à son ordre de renvoi du 22 novembre 1994, le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois *(Voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 30 novembre 1994, fascicule nº 50)*.

Michel Bastarache fait un exposé et répond aux questions.

Stacy Churchill fait un exposé et répond aux questions.

À 12 h 38, le Comité déclare le huis clos.

Le Comité discute de ses travaux à venir.

À 12 h 44, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, December 1, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 1er décembre 1994.

• 1130

Le président: À l'ordre!

Nous avons deux témoins devant nous. Le premier est M. Michel Bastarache, que je connais depuis très longtemps puisque nous sommes tous les deux originaires des Maritimes. Je vous invite, monsieur Bastarache, à nous adresser la parole en votre qualité de professeur de droit.

M. Michel Bastarache (expert en loi constitutionnelle): Merci, monsieur le président.

Mesdames, messieurs, en réfléchissant au sujet qui nous occupe ce matin, je me suis rappelé un article que j'avais lu dans le *Harper's Magazine* en 1992 et qui s'intitulait *Who and What is American*. Cet article, écrit par Lewis H. Lapham, m'a fait réfléchir à la notion d'identité nationale, parce que je crois, en effet, que la création du ministère du Patrimoine canadien, tel qu'il est décrit dans le projet de loi, porte essentiellement sur cela. Le projet de loi traite des moyens par lesquels l'État canadien peut se définir pour renforcer l'identité nationale et la citoyenneté, dans un climat d'incertitude quant à l'avenir et devant une tendance à définir l'État uniquement en termes d'économie.

L'État canadien serait, pour certains, une superficie, un produit national brut, un lieu où l'on mesure productivité et participation de la main–d'oeuvre, chômage, richesse et pauvreté au moyen d'indices économiques.

Il me semble d'ailleurs étrange que ce soit à l'époque de la décroissance et du désengagement des gouvernements, qui n'ont plus les moyens de soutenir ce qu'on appelle des projets de société, et à l'époque aussi où les États sont de moins en moins indépendants en raison de la mondialisation des échanges, du libre–échange et de la dette nationale, que l'on en soit venu à mesurer la performance des gouvernements en fonction d'indices économiques.

Ce que je trouve valable dans le projet de loi, c'est le regroupement des éléments les plus importants pour l'identité canadienne, comme je l'entends, et la reconnaissance du fait que le rôle du gouvernement, dans les secteurs où ces éléments ont leur place, doit être exercé en fonction d'une même philosophie et d'une même approche.

Bien entendu, il faut, pour approuver ce projet de loi, adhérer à l'idée que le gouvernement a un rôle à jouer dans ce domaine. Personnellement, je ne crois pas que les problèmes économiques du moment doivent nous amener à montrer du doigt tous les gouvernements et à les condamner à s'atrophier pour cause d'incompétence.

Il est à la mode de penser que les chefs d'entreprise sauront mieux gouverner que les gouvernements, et que les gouvernements peuvent adopter le mode de fonctionnement des entreprises. Je crois que c'est un leurre.

Pour moi, le gouvernement a le rôle fondamental d'assurer un contexte propice à l'exercice de nos droits et libertés et à la reconnaissance des valeurs que nous partageons dans la vie de tous les jours. Il me paraît donc évident que l'objectif de promotion, qui est au centre de ce projet, est important.

The Chair: Order!

We have two witnesses. The first is Mr. Michel Bastarache, whom I've known for a long time since we're both from the Maritimes. Mr. Bastarache, I invite you to speak in your capacity as a law professor.

Mr. Michel Bastarache (Constitutional Law Expert): Thank you, Mr. Chairman.

Ladies and gentlemen, when I was considering this morning's topic, I remembered an article I read in *Harper's Magazine* in 1992 entitled *Who and What is American*. It was written by Lewis H. Lapham, and it made me think of the idea of national identity, since I believe, in fact, that the creation of the Department of Canadian Heritage, as set out in the bill, is basically about our identity. The bill outlines means by which Canada can define itself and strengthen its national identity and citizenship, given the climate of uncertainty about the future and in the face of a trend which defines a country only in terms of the economy.

For some, Canada is a territory, a gross national product, a place where productivity and work force participation, unemployment, wealth and poverty are measured by economic indicators.

As well, it seems strange that we have reached the point of measuring the performance of governments by using economic indicators at a time when governments are downsizing and privatizing because they don't have the money to pay for societal projects anymore, and also at a time when countries are increasingly losing their autonomy because of world trade liberalization, free trade and the national debt.

In my opinion, this bill is important because it embraces the most important components of Canadian identity—as I see it—and it recognizes the fact that the federal government must act, according to a single philosophy and a single approach, in designated areas.

Of course, we can only support this bill if we believe that government has a role to play in this area. I personally don't believe we should blame governments for the economic problems of the day and condemn them to shrivel up because of their lack of competence.

It's fashionable to think that business leaders will be better at governing than politicians, and that government can be run like a business. I think that's a trap.

In my opinion, the government's basic role is to provide a climate conducive to the exercise of our rights and freedoms and to the recognition of the values we share in everyday life. To me, it is therefore obvious that the object being promoted, and which is the cornerstone of the bill, is important.

[*Texte*]

Lapham, que je mentionnais tout à l'heure, dit que la véritable fibre nationale des États–Unis, c'est un *unified field of emotion*, une émotion commune qui canalise l'énergie et le courage des gens vers un but commun qui consiste à bâtir ensemble une société fondée sur des valeurs morales clairement reconnues.

Il ajoute que c'est en raison de cette perspective que l'on a pu écarter, ou que l'on pourra écarter, l'insistance sur le passé qui domine dans les sociétés européennes et sur les qualificatifs politiques que sont la race, le sexe, l'âge, l'ascendance et la classe sociale.

Au Canada, il me semble que si l'on partage un idéal, il est possible de surmonter la peur et la méfiance qui accompagnent nos différences culturelles et raciales.

• 1135

Le citoyen n'est pas un produit qu'il faut uniformiser pour mieux le manier, mais un sujet qui évolue et qui invente chaque jour son pays. Le respect que chacun doit à l'autre vient du fait que tous partagent cette émotion et ce sens de l'égalité et de la tolérance qui permettent justement de travailler ensemble et de respecter nos différenes.

Le ministère du Patrimoine canadien a un mandat qui couvre le symbolisme d'État, les droits de la personne, les libertés fondamentales, le multiculturalisme, les arts et la culture, la promotion des langues officielles, les lieux et monuments historiques, les parcs nationaux, la radiodiffusion, les bibliothèques et les archives.

Cela ne signifie pas, à mon point de vue, que l'État doive être au centre de tout. Je crois, au contraire, que le citoyen doit être au centre des préoccupations dans une société libre et démocratique, et c'est ce que garantit la Charte canadienne des droits et libertés.

Ce qui unit les Canadiens, selon moi, ce n'est pas la géographie ou la propriété; c'est avant tout le sentiment que l'on partage une liberté et des valeurs, et que l'on veut développer des institutions en fonction de celles–ci.

Je crois que l'approche globale qui est envisagée ici est importante, parce qu'il faut de la vision et des moyens pour résister aux tendances simplificatrices du jour et à la propension à trouver des coupables, c'est–à–dire à diviser et à encourager l'intolérance, ne serait–ce que par inadvertance.

J'ai travaillé pendant 25 ans à la promotion des langues officielles, plus particulièrement dans le domaine des droits scolaires, et je suis convaincu de l'absolue nécessité de l'aide fédérale dans la mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Il me semble que ce soit là un domaine où la convergence des programmes de promotion des langues officielles, d'aide au développement des services scolaires et postsecondaires, de promotion des droits de la personne et de développement culturel est claire, et où le mandat élargi du ministère du Patrimoine canadien est extrêmement utile, parce que dans le fond, il est à peu près impossible de développer de façon efficace des services scolaires pour les minorités linguistiques provinciales sans accompagner cette aide de programmes d'appui dans le domaine culturel et sans faire la promotion de la tolérance du point de vue des droits linguistiques.

[*Traduction*]

Lapham, whom I mentioned a little earlier, says that the real national fibre in the United States is their "unified field of emotion", a common feeling which channels people's energy and courage towards a common goal, which is to build a society based on openly recognized moral values.

He adds that because of this feeling Americans were and will be able to do away with the past, which haunts European countries, as well as with political characteristics such as race, sex, age, origin and class.

If Canadians share an ideal, it will be possible to overcome the fear and suspicion which result from racial and cultural differences.

Citizens are not products which should be standardized so they can be manipulated better, but individuals who evolve and change their country on a daily basis. The fact that we respect each other is because we all share the same feeling and the belief in equality and tolerance. This is precisely what allows us to work together and to respect each other's differences.

The mandate of the Department of Canadian Heritage covers state symbolism, human rights, basic freedoms, multiculturalism, arts and culture, the promotion of official languages, historical places and monuments, national parks, broadcasting and libraries and archives.

In my opinion, this does not mean that the government has to lead everywhere. On the contrary, citizens should be at centre stage in a free and democratic society, as guaranteed by the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

What unites Canadians is not geography or property, but above all the feeling that we share freedoms and values, and that we can develop our institutions to reflect to these values.

I think the bill's global approach is important since we need vision and the need to resist trendy and simplistic ideas which blame others for our problems, that is, which incite intolerance, even if it is not done on purpose.

For 25 years, I have worked in official languages promotion, more specifically in the rights to education, and I am convinced that it is absolutely necessary for the federal government to help implement Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

This is an area where the promotion of official languages, development aid for school and post–secondary services, the promotion of human rights and cultural development clearly come together. The expanded mandate of the Department of Canadian Heritage will be extremely useful in that regard, because it is basically impossible to develop efficient school programs for provincial linguistic minorities without the help of cultural support programs and without promoting tolerance for linguistic rights.

[*Text*]

Il me semble aussi que les responsabilités élargies du ministère dans le domaine des langues officielles, qui viennent de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles, ce qu'on appelle le contexte de l'interministériel, sont très importantes parce qu'elles vont amener l'ensemble des institutions gouvernementales à contribuer de la même manière au développement de communautés dont le maintien fait partie des valeurs fondamentales qu'on veut préserver au Canada.

En somme, je suis personnellement très favorable à l'approche qui est préconisée dans cette loi et vous invite à en proposer l'adoption.

Merci.

Le président: Merci bien, monsieur Bastarache.

Now we turn to Professor Churchill, who works in Toronto, to make his opening remarks.

M. Stacy Churchill (professeur, Institut ontarien d'études en éducation, École des études supérieures, Université de Toronto): Monsieur le président, messieurs et mesdames du Comité, je suis très flatté de votre invitation à venir ici. Je crois que cette invitation est due au fait que j'ai travaillé pendant de longues années comme chercheur universitaire et que, pendant cette carrière, j'ai eu le grand plaisir et le grand privilège de faire quelques études qui m'ont amené, d'un océan à l'autre, à faire des interviews et à parler avec des citoyens de toutes les provinces et de tous les territoires.

Avant de parler plus précisément du ministère du Patrimoine canadien et de son rôle face à l'identité, face à l'appui aux minorités de langues officielles et face à la promotion des langues officielles, je voudrais faire un petit détour et parler un peu plus du cadre des débats qui entourent le rôle de l'État fédéral canadien.

Ladies and gentlemen, we are often told that we're living in a global economy and that we have to meet global competitiveness. It is true that we are globalizing the economy, but it is also true that this globalization is part and parcel of another process of change, which is the decline of the nation state.

• 1140

I often travelled other parts of the world while helping international organizations. The last time was last year. Twice I was in the Republic of Armenia helping with the reorganization of their education sector in an attempt to create a new basis for their national identity.

These trips bring home to me the importance of viewing our discussion in a larger framework. Basically, we have a framework of globalization and decline of the nation state that is impacting on three basic human needs: the promotion of economic well–being, the peaceful co–existence of groups within states, and each individual's personal identity as a member of a group.

Most of what we hear and much of what we read in the press is about the impact of globalization on our well–being, how good it is for us, but we tend to overlook the negatives. First of all, if we treat identity as a commodity, we are in fact undermining identity and trying to convert it into a commercial entity. If we then undermine this identity and take out the framework of the nation state as it exists, we have many examples of the issue of co–existence between groups.

[*Translation*]

The Department's new responsibilities in terms of official languages, which are contained in Part VII of the Official Languages Act, and are part of what is called the interdepartmental framework, are very important because they will make all government departments contribute equally to the development of communities whose survival is an important value which Canadians want to keep.

In short, I very much support this bill and hope it will be adopted.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Bastarache.

J'aimerais maintenant demander au professeur Churchill, qui travaille à Toronto, de prendre la parole.

Prof. Stacy Churchill (Professor, Ontario Institute for Studies in Education, School of Graduate Studies, University of Toronto): Mr. Chairman, ladies and gentlemen, I am very flattered that I was asked to appear before your committee. I think I was invited because for many years I worked as a university researcher and that throughout my career I had the great pleasure and privilege to study certain subjects which led me to travel from coast to coast, to give interviews and to speak to Canadians in every province and territory.

Before speaking more specifically to the Department of Canadian Heritage and its roles in terms of identity, support for official language minorities and the promotion of official languages, I would like to say a few words about the framework of the debate on the role of the federal government.

Mesdames et messieurs, on nous répète souvent que nous vivons dans une économie mondiale et que nous devons être concurrentiels à l'échelle internationale. Il est vrai que l'économie se mondialise, mais il est également vrai que ce processus fait partie intégrante d'un autre processus en évolution, soit le déclin de l'État–nation.

Je me suis souvent rendu dans d'autres parties du monde pour le compte de divers organismes internationaux. La dernière fois que je l'ai fait, c'est l'an dernier. Je me suis rendu deux fois en République d'Arménie, où j'ai participé à la réorganisation du système d'enseignement, dont les autorités comptaient faire la pierre d'assise de l'identité nationale arménienne.

Ces voyages m'ont convaincu de l'importance de situer nos discussions dans un contexte plus large. La mondialisation des échanges ainsi que le déclin de l'État–nation entraînent des répercussions dans trois domaines fondamentaux: la promotion du bien–être économique des individus, la coexistence pacifique des divers groupes ethniques composant les États et l'affirmation de l'identité personnelle de chacun des membres de ces groupes.

La presse insiste beaucoup sur l'incidence positive de la mondialisation des échanges sur notre bien–être, et a tendance à négliger son incidence négative. Or, il convient de faire remarquer que quand on traite l'identité comme un produit commercial, c'est la notion même d'identité qu'on met en péril. Si à cela s'ajoute la disparition de l'État–nation tel qu'on le connaît, c'est le problème de la coexistence entre les groupes ethniques qui fait problème, et nous avons de nombreux exemples pour nous le rappeler.

[*Texte*]

I think this is the background to our study, to our discussion today. It seems to me that when we begin thinking about the role of the state, we must throw away a couple of simple, facile propositions. One of them is that we can make things more efficient by simply decentralizing and devolving things to other levels of jurisdiction.

For example, in studies I have done both in Canada and elsewhere, it seems to me that it is not true that if you devolve powers to lower levels, those levels are necessarily going to better adapt to their minorities. The contrary is generally the case. For example, in the defence of our francophone minorities in this country, it has been the federal government providing a major portion of the leadership for that. In turn, within the provinces, it was the provincial governments that then stepped in to ensure that at the local level, in areas such as education, these minorities had some role.

Let me now talk a bit about the ministry we're proposing to discuss. In terms of its role with respect to our identity, in a simple and straightforward fashion, I think the new proposed ministerial entity is a great opportunity to promote that which is most worthwhile and most vital about our country and its future: individual identities and group identities within a framework of very amicable and harmonious co-existence.

By the way, when we talk about these general things, I do not think we should overlook the major economic impact of a country that runs well and functions well, and by any measure in the world we function pretty well.

I see also that as a result of this creation, there will be a possibility of better coordinating some of our key cultural institutions that will work in its favour.

Now, let me speak specifically about official language minorities. There's an awful lot of talk in the press about special interest groups. We should remember that the official language minorities of our country, depending on how you count them, verge on a population of two million people. This is larger than five or six of our Canadian provinces. If we add to this that every individual, in one way or another, is a member of some minority group in some sense, we have to recognize that our majority is made up of the sum of our minorities. We have to begin thinking in terms of a country where the defence of minorities is viewed as being an integral whole.

• 1145

I recently did a book on pluralism in Canada in which I interviewed people from coast to coast. One of the things that came forward was from the groups that the old "Bi and Bi Commission" used to call "the other groups". Their leaders were telling me again and again that our official language minorities had become a model for them rather than an enemy, and they saw that in the defence of their rights resided the defence of their own rights. This was particularly true of the younger generation who had not been veterans of the battles of the 1960s.

[*Traduction*]

À mon avis, c'est dans ce contexte qu'il faut replacer nos discussions d'aujourd'hui. Quand il est question de repenser le rôle de l'État, il convient d'écarter certaines hypothèses trop simplistes, et notamment celle selon laquelle la décentralisation et le transfert des responsabilités à un autre palier de gouvernement constituent nécessairement la voie de l'efficacité.

Les recherches que j'ai menées tant au Canada qu'à l'étranger démontrent plutôt que le simple fait de transférer des pouvoirs d'un palier de gouvernement à un palier subalterne n'est pas un gage que les minorités seront mieux servies. En fait, c'est habituellement le contraire. Ainsi, au Canada même, c'est le gouvernement fédéral qui s'est fait le plus ardent défenseur des droits des minorités francophones. Par ailleurs, ce sont les autorités provinciales qui se sont assurées du respect des droits des minorités à l'échelon local, notamment dans le domaine de l'éducation.

Parlons un peu du ministère que l'on projette de créer. Pour ce qui est du rôle qu'il assumera relativement à l'affirmation de notre identité, je n'hésite pas à dire qu'il constituera la tribune idéale où promouvoir ce qui constitue les caractéristiques les plus valables et les plus essentielles de notre pays et desquelles dépend d'ailleurs son avenir: les identités individuelles ainsi que les identités collectives dans le contexte d'une coexistence harmonieuse et très amicale.

Il ne faudrait pas oublier dans nos discussions les grands avantages économiques que tire notre pays du fait qu'il est au nombre des pays qui fonctionnent le mieux au monde.

À mon sens, la création de ce ministère favorisera également une meilleure coordination des activités de nos grandes institutions culturelles.

Permettez-moi maintenant de vous entretenir plus particulièrement du sort des groupes minoritaires de langue officielle. La presse fait grand cas aujourd'hui des revendications des groupes d'intérêts spéciaux. Je vous rappelle que selon les méthodes statistiques que l'on utilise les groupes minoritaires de langue officielle représentent près de deux millions de personnes. Or, cinq ou six provinces canadiennes comptent moins d'habitants. Si l'on tient compte en outre du fait que toute personne peut être considérée, d'une façon ou d'une autre, comme appartenant à une minorité, il faut bien admettre que notre majorité se compose de la somme de nos minorités. Nous devons commencer à nous rendre compte que l'idée même que nous nous faisons de notre pays repose sur la défense des minorités.

J'ai récemment interviewé des gens dans tout le pays en vue d'écrire un livre sur le pluralisme au Canada. Un fait intéressant est ressorti des discussions que j'ai eues avec les groupes que la Commission du biculturalisme et du bilinguisme appelait «les autres groupes». Leurs dirigeants m'ont à maintes reprises dit qu'ils considéraient maintenant les groupes minoritaires de langue officielle comme un modèle plutôt qu'un ennemi et que, selon eux, la défense de leurs droits passait par la défense des droits de ces groupes. C'est en particulier ce que m'ont dit les membres des générations plus jeunes, qui n'ont pas été les témoins des luttes qui ont marqué les années soixante.

[*Text*]

I see that the new ministry is in a position to continue promoting these minorities, the official language minorities.

Je vois trois façons majeures de les appuyer. La plus importante est peut–être d'avoir un appui au plus haut niveau politique, au niveau ministériel, au niveau du Cabinet du Canada.

Deuxièmement, le ministère du Patrimoine canadien joue un autre rôle, celui de donner d'abord un appui direct aux communautés linguistiques minoritaires dans des domaines comme l'éducation, et ensuite de donner un appui aux communautés pour l'organisation.

Le troisième rôle d'appui est celui de la coordination des autres ministères. C'est celui de la coordination interministérielle dont il a été question.

Ces trois moyens d'appuyer les minorités constituent un tout. Il faut qu'il y ait les trois. Dans les études que j'ai faites, en particulier lorsqu'on a interviewé des minorités d'un océan à l'autre, une des questions majeures était en fait de savoir où est le gouvernement fédéral au niveau du Cabinet. C'est une question qui a été souvent posée dans le passé. Selon mes études, l'appui au plus haut niveau a un impact direct sur la vie des minorités dans les provinces, parce que cela leur permet d'avoir une certaine autorité qui vient de quelque part ailleurs.

I would like now to talk briefly about the promotion of official languages. I have done some studies on how Canadians feel about them. One of the most striking things is the contrast between what we read in the press and what Canadians say when you ask them.

There is a very strong basis of support in this country for our official languages policies, but that base is often invisible to the public because of the way questionnaires and surveys are carried out. It is very simple—you can choose your words and you can immediately prove that Canadians are against something. What do you do? You simply choose a word from the 1960s, you say "bilingualism", without saying what bilingualism is. You ask if people are in favour of official bilingualism and you don't say what it is. From coast to coast you get people up in arms, saying they don't want to be officially bilingual.

If you ask them what services citizens want, whether they want to help their fellow citizens have this service or that service, you completely turn the thing over. A vast majority from coast to coast believe those people should have those services, and should have them from the federal government and their provincial governments, I should point out, and even from their local governments and from private businesses. This is turning the thing upside down, because you do not ask them in terms of trying to talk about the past and our divisions; you talk about the future.

It is here that I think the ministry could play a major role in getting out on the front lines and informing people about that.

In terms of what little I know about opinion in this country, there are some simple basic rules. One, speak openly. Don't pretend official languages are minorities or something to hide. Pretend they are a great resource that we must treasure, and

[*Translation*]

À mon avis, le nouveau ministère sera bien placé pour continuer à promouvoir les intérêts des groupes minoritaires de langue officielle.

I see three main ways for the department to do so. Probably the most important way would be to seek support at the highest political level, that is at the ministerial level or at the level of the Cabinet.

Secondly, the Canadian Heritage Department will play another role by directly supporting the official bilingual minorities in areas like education and then indirect support at the operational level through their community organizations.

The third way for the department to support the official language minorities will be through coordination with other departments. It will be responsible for the interdepartmental coordination I have already mentioned.

These three ways of supporting the official language minorities must be viewed as a whole. One cannot go without the other. The studies I have made, and particularly interviews which were conducted with minority groups from coast to coast, raised important questions concerning Cabinet's involvement in the promotion of minorities. It's a question that has often risen in the past. According to the studies I have made, support at the highest level has a direct impact on the situation of minority groups in the provinces because of the prestige associated with it.

J'aimerais maintenant vous parler brièvement de la promotion des langues officielles. J'ai sondé l'opinion des Canadiens à ce sujet. Il est intéressant de relever le contraste frappant entre ce que dit la presse sur la question et les opinions exprimées par les Canadiens à qui on en parle.

Nos politiques en matière de langues officielles jouissent d'un large appui au pays, mais cet appui n'est pas toujours évident pour le public en raison de la façon dont les sondages sont menés. Il suffit de bien choisir ses mots pour faire dire aux Canadiens n'importe quoi. Il suffit, par exemple, d'utiliser un mot à la mode dans les années soixante, comme celui de «bilinguisme», sans préciser ce qu'on entend par là. Il suffit de demander aux gens s'ils sont en faveur du bilinguisme officiel sans leur expliquer le sens de cette expression. On provoque ainsi une levée de boucliers dans tout le pays contre le bilinguisme officiel.

Par ailleurs, si on demande aux gens s'ils sont favorables à ce qu'on offre à leurs concitoyens certains services, on obtient une réponse tout à fait différente. La vaste majorité des Canadiens sont d'accord pour que non seulement le gouvernement fédéral, mais le gouvernement provincial, les gouvernements locaux, et même les entreprises privées, offrent des services dans les deux langues. En insistant non pas sur le passé, mais sur l'avenir, on renverse ainsi complètement la situation.

Je crois que le ministère pourrait jouer ici un rôle clé en donnant une information juste aux gens.

À mon avis, il faudrait que tous les sondages menés se conforment à quelques règles fondamentales très simples. Premièrement, il faudrait ne rien cacher aux gens. Il ne faudrait pas donner l'impression que les groupes minoritaires de langue

[*Texte*]

speak openly about them. Two, speak directly and speak about what citizens need. Three, talk to our future and our co–existence in the future rather than to the divisions of the past. Thank you.

The Chair: Thank you very much,

Merci à vous deux.

Madame Gagnon.

Mme Gagnon (Québec): Bonjour, messieurs. Vous avez fait des exposés très intéressants.

L'alinéa 4(2)g) du projet de loi prévoit:

> g) la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais. . .

Selon vous, comment pourrait–on s'engager dans une telle progression alors qu'il y a des chiffres qui nous font constater des échecs dans plusieurs secteurs pour les francophones hors Québec, notamment dans le secteur de l'éducation, concernant leur représentativité au sein de la Fonction publique et dans les proportions du financement du réseau anglais et du réseau français de Radio–Canada? Comment cette disposition pourrait–elle être renforcée de manière à ce qu'elle corresponde à la réalité?

• 1150

M. Bastarache: Je ne vois pas les choses tout à fait de la même manière. Je crois que depuis cinq ans, en particulier, il y a eu une progression très importante dans les services aux francophones hors Québec dans le domaine scolaire.

Au cours des deux dernières années, on a accordé le droit de gestion aux francophones en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, et à l'Île–du–Prince–Édouard une année plus tôt. Le nombre d'écoles françaises dans l'Ouest a doublé depuis 1992, et le nombre d'enfants inscrits à des cours en français langue maternelle a augmenté dans toutes les provinces francophones hors Québec.

Je crois que, dans tous ces cas, l'initiative est venue essentiellement du gouvernement fédéral. Vous savez qu'il y a un programme spécial de promotion de la gestion qui a été mis en place. Il y a un budget spécial qui a été voté par le Parlement, et c'est cet encouragement, évidemment accompagné de décisions judiciaires, qui a permis les progrès dont on parle.

Une des choses vraiment significatives à ce point de vue, c'est que dans toutes les régions où on a établi de nouveaux services, la demande de services a été pratiquement le double de ce qui était prévu, parce que dans un contexte minoritaire, il est très difficile d'amener la population à réclamer des services ou même à dire qu'elle en fera usage s'ils sont mis sur pied.

Je peux vous donner l'exemple de l'école secondaire de Calgary ou de celle d'Halifax. Dans les deux cas, dès la première année où on a ouvert l'école, on a manqué de place. Ceci montre bien qu'une fois que le service est là, les gens s'en prévalent, surtout lorsqu'ils voient qu'ils ne sont pas montrés du doigt parce qu'ils ont réclamé un service exceptionnel par rapport à la population en général. Mais ce ne sont pas des gens qui veulent revendiquer des droits. Ce sont simplement des gens qui veulent faire usage des services quand ils sont là.

[*Traduction*]

officielle sont une honte, mais plutôt qu'ils constituent une grande ressource qu'on devrait considérer comme un trésor. Il faudra en parler ouvertement. Deuxièmement, il faut aborder franchement la question des besoins des citoyens. Troisièmement, il faut parler de notre avenir commun, qui doit être fondé sur la coexistence pacifique plutôt que sur les dissensions du passé. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Thank you, gentlemen.

Mrs. Gagnon.

Mrs. Gagnon (Québec): Good day, gentlemen. Your presentations have been most interesting.

Paragraph 4(2)(g) of the bill states the following:

> (g) the advancement of the equality of status and use of English and French. . .

In your view, how can there be such an advancement since statistics show failures in the promotion of francophones outside Quebec, particularly in the education area, but also as concerns their representation in the public service and the financing of the English and of the French networks of the CBC? How can we strengthen this provision so it corresponds to reality?

Mr. Bastarache: I don't quite agree with you. In the last five years in particular, francophones living outside Quebec have made huge gains in terms of school services.

In the last two years, francophones living in Alberta, Saskatchewan and Manitoba got the right to manage their own schools. It happened a year earlier in Prince Edward Island. The number of French schools in Western Canada has doubled since 1992, and the number of children registered in French kindergarten has increased in all francophone provinces outside Quebec.

I think that in every case it was due to the initiative of the federal government. You know that a special management promotion program was created. A special budget was voted by Parliament. This incentive, as well as certain decisions handed down by the courts, contributed to the progress that was made.

A significant fact is that in regions where the new services were granted, the demand was double what was expected, because minorities find it hard to demand services or even to say who will use them once they're in place.

Let me tell you about the Calgary or Halifax secondary schools. In both cases, as soon as the schools were opened, demand exceeded capacity in the first year. This goes to show that as soon as a service is available, people use it, especially if they feel nobody is pointing a finger at them because they demanded a service the rest of the community didn't ask for. These people don't want to fight for their rights. They simply want to avail themselves of services which are already there.

[*Text*]

Donc, je ne vois pas les choses de la même manière que vous. Je sais qu'il y a beaucoup d'assimilation et il est bien certain qu'il y en a partout, bien que les chiffres soient extrêmement trompeurs parce qu'ils sont fondés, comme vous le savez, sur la langue parlée au foyer. On classifie les gens comme étant anglophones s'ils parlent l'anglais au foyer; on fait comme s'ils n'étaient pas capables de parler français.

Dans ma propre famille, il y a des gens qui sont issus de ce qu'on appelle des mariages mixtes et qui remplissent le questionnaire en disant: Oui, on parle anglais à la maison. Mais cela n'empêche pas qu'ils parlent français comme vous et moi quand ils veulent bien parler français et que leurs enfants sont dans des écoles d'immersion. Dans ces cas, ils sont dans des écoles d'immersion et ils sont bilingues, mais ils parlent principalement l'anglais à la maison parce que la mère est anglophone.

Mme Gagnon: J'aimerais intervenir sur un cas très précis, car il faut vivre aussi la réalité au quotidien. Dans le *LeDroit* d'hier, on mentionnait que le gouvernement ontarien avait refusé à 5 300 élèves le droit de constituer un conseil homogène de langue française. Comment expliquez–vous une telle attitude, alors qu'on dit qu'on veut promouvoir les deux langues et qu'on fait des efforts? C'est un cas qui démontre qu'il est très difficile, à l'extérieur du Québec, de vivre en français et de faire respecter ses droits.

M. Bastarache: Comme je suis l'avocat de ce dossier, je peux vous en parler en connaissance de cause. Dans ce cas–là, le gouvernement de l'Ontario prétend, dans sa plaidoirie, que le système en place, qui assure une représentation garantie et des services exclusifs aux membres du conseil scolaire qui représente la minorité linguistique, est suffisant pour satisfaire aux exigences de la Charte des droits et libertés.

• 1155

Bien qu'ils ne nient pas le fait qu'il devrait y avoir des conseils de langue française établis partout en Ontario, ils ne veulent pas admettre que ce soit quelque chose d'obligatoire en vertu de la Constitution. Ils nous disent qu'ils ont une commission royale d'enquête qui va déposer le 15 janvier un rapport dans lequel on va proposer de créer des conseils scolaires.

Évidemment, nous rétorquons en disant que cela fait tellement longtemps que ces choses traînent qu'on ne peut pas se satisfaire d'une autre commission royale ou même des bonnes intentions du gouvernement. Mais le noeud du litige porte beaucoup plus sur le système de financement de l'éducation en Ontario, qui est discriminatoire à la fois à l'égard des francophones et à l'égard des catholiques; par conséquent, il ne sert à rien de créer un conseil scolaire sous–financé. Il est donc évident que, dans certaines provinces, en particulier l'Ontario, on n'a pas accepté le principe de l'égalité. Le système fonctionne comme si les francophones étaient des dissidents, comme on disait au XIX^{e} siècle.

Vous savez que les catholiques étaient des dissidents par rapport au secteur public, et c'est la même chose dans ce cas–ci. Dans les lois de l'Ontario, être francophone équivaut à être dissident. Il faut s'inscrire. Il faut demander un privilège. Il faut demander un statut particulier. Ceci nuit énormément au développement de la francophonie ontarienne.

[*Translation*]

So, I don't see eye to eye with you. I know there was a lot of assimilation—it goes on everywhere—even though figures are extremely misleading because they are based, as you know, on the language spoken at home. People who speak English at home are classified as anglophones; it's as if they couldn't speak French.

Some of my own family members come from mixed marriages and say they speak English at home in the questionnaire. But that doesn't prevent them—or you, or me—from speaking French when they want to, nor does it prevent them from sending their kids into French immersion. If that's the case, the kids take French immersion and are bilingual, but they mostly speak English at home because their mother is an anglophone.

Mrs. Gagnon: I'd like to mention a very specific case, since we can't ignore what goes on every day. In yesterday's edition of *Le Droit*, it said that the government of Ontario had refused 5,300 students the right to create a homogeneous French language school board. How can you explain this type of attitude when people say they want to promote both official languages and try do so? This example shows that it is very difficult to live in French outside Quebec and to exercise one's rights.

Mr. Bastarache: Since I am the lawyer involved in that case, I could tell you a thing or two about it. In that affair, the government of Ontario pleaded that the current system, which ensures guaranteed representation and exclusive services to the members of the school board representing the linguistic minority, respects the Charter of Rights and Freedoms.

Even if the government of Ontario does not deny that there should be French language school boards everywhere in Ontario, it does not want to admit that it is mandatory under the Constitution. We were told that a royal commission of enquiry will table its report on January 15 calling for the creation of French school boards.

We obviously replied that the problem has been dragging on for so long that another royal commission or the good intentions of the government just aren't good enough anymore. But the crux of the litigation deals more with the way education in Ontario is funded, because it discriminates against francophones as well as Catholics. Therefore, there is no purpose in creating an underfunded school board. So it's obvious that some provinces, particularly Ontario, have not accepted the principle of equality. The system is such that francophones come across as dissidents, as they were called in the nineteenth century.

Catholics were dissidents in the public sector; the same applies here. Under Ontario law, a francophone is a dissident. They have to register. They have to ask for favours. They have to ask for special status. This impedes the development of the French fact in Ontario.

[*Texte*]

M. Plamondon (Richelieu): Mais n'est–ce pas là le problème de la mise en place d'un véritable bilinguisme au Canada? C'est le manque de volonté. Non seulement il n'y a pas de volonté de la part des provinces, mais il y a aussi une espèce de blocage des provinces par rapport à ce besoin. Vous avez parlé tout à l'heure de la Saskatchewan. En Saskatchewan, un citoyen est allé à la Cour suprême, et la Cour suprême du Canada lui a dit que les francophones, selon la Constitution, devaient avoir un conseil francophone, mais ce conseil francophone leur a quand même été refusé. Le gouvernement fédéral a alors dit: Si vous voulez accepter, nous allons vous donner 120 millions de dollars. Au fond, c'était une subvention du fédéral à l'illégalité. C'est–à–dire que le fédéral cautionnait une province qui agissait dans l'illégalité totale et le non–respect d'un jugement de la Cour suprême en lui donnant de l'argent. C'est quand même incroyable!

Tout à l'heure, je donnais un exemple au sous–ministre. En Colombie–Britannique, on vient d'instaurer des services de santé multilingues. Or, j'ai énuméré tout à l'heure les langues qui seront officielles. On va donner les services en anglais, en chinois, en mandarin, en cantonais, en panjabi, en espagnol, en somalien, en vietnamien, mais pas en français. Cela me fait rire un peu quand vous dites que là–bas, on perçoit très bien le fait d'avoir un Canada bilingue. Au fond, je pense que le Québec et beaucoup de francophones seraient beaucoup plus ouverts à l'idée d'un grand Canada si on avait développé, en plus des services bilingues et du concept du bilinguisme, la notion de deux nations, la notion de deux peuples fondateurs. Lorsque les immigrants arriveraient, on leur dirait qu'ils ont le choix de s'intégrer à une de ces grandes nations démocratiques, dans ces grands concepts de vie et ces grandes valeurs morales qui sont les nôtres. Cependant, au lieu de cela, il y a une sorte de sentiment, partout au Canada, que les francophones ou la culture québécoise ne sont qu'une minorité comme les autres. Donc, plus on fera des ghettos avec chacune des minorités, y compris un ghetto français, plus l'identité canadienne, à partir des valeurs d'un des peuples fondateurs, le peuple anglophone, va s'en sentir diminuée.

M. Bastarache: Je ne vois pas les choses comme cela. Il faut savoir d'où on part et où on va. Les minorités francophones n'ont pas du tout l'intention de s'assimiler et elles veulent justement un appui.

M. Plamondon: Mais c'est ce qui arrive. Il y a 40 p. 100 d'assimilation par année.

M. Bastarache: Cela, ce sont les statistiques. Vous savez, si c'était vrai, cela ferait au moins 50 ans qu'on aurait disparu.

• 1200

M. Plamondon: Combien étaient–ils en Saskatchewan il y a 20 ans et combien y avait–il d'assimilation il y a 20 ans? Ils sont 2 p. 100 maintenant.

M. Bastarache: Ils sont 5,5 p.100.

M. Plamondon: En Saskatchewan, combien étaient–ils il y a 20 ans?

M. Bastarache: On parle de 17 millions.

M. Plamondon: Combien étaient–ils il y a 20 ans en Saskatchewan?

[*Traduction*]

Mr. Plamondon (Richelieu): But doesn't therein lie the problem of implementing true bilingualism in Canada? It's a lack of willingness. Not only are the provinces unwilling, but they are actually standing in the way of change. A few moments ago, you talked about Saskatchewan. In that province, a person went to the Supreme Court, which ruled that under the Constitution francophones should have their own school boards, but the province refused. So the federal government told Saskatchewan that if it agreed to respect the Supreme Court decision, the province would receive $120 million. This basically meant that the federal government was subsidizing an illegal act. In other words, Ottawa endorsed a province which was acting in total disrespect of the law and of a Supreme Court decision by giving it funds. It's unbelievable!

I quoted the Deputy Minister an example a little earlier. British Columbia has just started providing multilingual health services. I read the list of British Columbia's official languages a few moments ago. Health services will be provided in English, Chinese, Mandarin, Cantonese, Panjabi, Spanish, Somali and Vietnamese, but not in French. It makes me laugh when you say that British Columbia thinks a bilingual Canada is a good thing. I basically believe that Quebeckers and many francophones would be much more open to the idea of a single Canada if, apart from bilingual services and the idea of bilingualism, people had also developed the idea of two nations, of two founding peoples. If that had been the case, when immigrants came to Canada, they could have joined one of two great democratic nations, each of which having a grand concept of what our lives and our moral values were. However, that's not the case. Instead, there's a feeling throughout Canada that francophones or Quebec culture are only one of many minorities. So the more minority ghettos we have, including the French one, the more Canadian identity will become diminished in terms of the values of one of the founding peoples, namely the English.

Mr. Bastarache: I don't agree with that. We have to keep in mind where we came from and where we're going. Francophone minorities do not intend to become assimilated and they want support.

Mr. Plamondon: But it's happening. The rate of assimilation is 40% a year.

Mr. Bastarache: Those are statistics. If that was true, francophones would have disappeared 50 years ago.

Mr. Plamondon: How many francophones were in Saskatchewan 20 years ago, and how much assimilation went on 20 years ago? Nowadays they make up 2% of the population.

Mr. Bastarache: They make up 5.5%

Mr. Plamondon: What were their numbers in Saskatchewan 20 years ago?

Mr. Bastarache: People say 17 million.

Mr. Plamondon: How many were there 20 years ago in Saskatchewan?

[*Text*]

M. Bastarache: Pas beaucoup plus que cela, j'en suis sûr.

M. Plamondon: Voyons!

M. Bastarache: Eh bien, je peux vous dire qu'ils étaient 8 p. 100 au moment où ils sont entrés dans la Confédération.

M. Plamondon: Mais il y a eu l'immigration des années 1900.

M. Bastarache: Ce que je vous dis, c'est simplement que les minorités voulant se maintenir et le gouvernement du Canada ayant une responsabilité vis–à–vis de celles–ci, on doit regarder vers l'avenir et voir comment on peut se servir des institutions nationales pour les appuyer et pour faire contrepoids au manque de volonté politique des provinces de promouvoir l'égalité linguistique. Dans ce cas–là, pour les minorités elles–mêmes, pour les gens qui font partie, comme moi, des minorités, il n'y a pas de conflit d'allégeance ou de loyauté.

Je suis un Acadien du Nouveau–Brunswick, mais cela ne m'empêche pas d'être Canadien et je n'ai pas besoin de choisir entre les deux. Je ne crois pas que vous ayez besoin de choisir d'être Québécois ou Canadien. Moi, je ne vois pas les choses comme cela. Je pense que n'avez pas besoin de choisir, mais ce sera à vous de décider ce que vous voudrez.

Le président: Même de venir à Ottawa, par exemple, pour vous disputer.

M. Bastarache: Je crois que nous avons débordé le débat pour parler de la bonne volonté des provinces et des instances locales, en oubliant que le fond de la discussion était le rôle d'un ministère fédéral dans le promotion des langues officielles. Regardons tous les obstacles dont vous parlez par rapport à la situation d'il y a 25 ou 30 ans. On voit un énorme progrès. Chaque fois qu'on a vu un progrès pour les francophones minoritaires, ce progrès a été ciblé et aidé par le gouvernement fédéral, souvent en conjugaison avec des provinces où il y avait des gens de très bonne volonté face à une opinion publique qui flottait autour des questions.

Cela dit, je crois que les obstacles dont vous parlez sont des obstacles réels, mais il ne faudrait pas négliger le rôle fondamental du ministère du Patrimoine canadien dans la promotion de cette dualité. Dans ce que j'ai lu des dossiers et des documents, on ne prétend pas que, dans la vie réelle de tous les jours, partout au Canada, les deux langues soient officielles et égales. Pourtant, on voudrait promouvoir cette dualité et cette égalité. L'histoire montre un franc progrès par rapport à la situation qui prévalait dans le passé. C'est dans ce contexte que je dirai que le ministère du Patrimoine canadien a un rôle à jouer. On peut dire qu'il peut être mieux ou moins bien fait, mais dans ce contexte–là, je le vois comme ayant un rôle à jouer. Les questions et les débats dont on parle démontrent ce rôle, à tel point que la plupart des progrès qu'on a constatés ont été aidés par le ministère ou par son prédécesseur, si je me souviens bien.

Le président: Merci bien.

Mr. Ianno.

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): Thank you, Mr. Chairman. Thank you, gentlemen, for appearing before us and directing our minds towards official bilingualism.

[*Translation*]

Mr. Bastarache: Certainly not a lot more than that.

Mr. Plamondon: Come on!

Mr. Bastarache: Well, I can tell you that they made up 8% of the population when they entered Confederation.

Mr. Plamondon: But then there was all that immigration in the 1900's.

Mr. Bastarache: I'm just telling you that since they want to survive and since the government of Canada has a responsibility towards them, we must look to the future and see how we can use national institutions to support them and to offset the provinces' lack of political will to promote linguistic equality. In that case, there is no conflict in terms of allegiance or loyalty for the minorities themselves, for people like me who belong to a minority group.

I am an Acadian from New Brunswick, but that doesn't stop me from being a Canadian, and I don't have to choose between the two. I don't believe you need to choose to be either a Quebecker or a Canadian. I just don't see these issues that way. I think you don't need to choose, but it will be up to you to decide what you want.

The Chair: For instance, you could even decide to come to Ottawa to argue.

Mr. Bastarache: I believe we've gone beyond the debate and now we're talking about the goodwill of the provinces and local authorities, and we've forgotten that this discussion was supposed to be about the role of a federal department in promoting official languages. Let's look at all the barriers you've mentioned and compare them to the situation 25 or 30 years ago. We can see enormous progress. Each time francophones living in a minority situation made progress, the federal government had targeted this progress and had assisted, often in conjunction with the provinces, where there were people who had a lot of goodwill despite fluctuating public opinion.

However, I do believe that the barriers you've been talking about are real barriers, but we musn't neglect the fundamental role that the Department of Canadian Heritage plays to promote this duality. The various files and reports I've read do not claim that both official languages are equal in day–to–day life everywhere in Canada. Even so, we would like to promote this duality and this equality. If we look back we can see clear progress as compared with the situation that prevailed in the past. Given that context, I would say that the Department of Canadian Heritage does have a role to play. Some people could say that the department could do a better job, but given this context, I do see it as having a role to play. The various issues that we've been talking about demonstrate this role, to such an extent that most of the progress we've seen has been with the assistance of the Department or its predecessor if my memory serves me well.

The Chair: Thank you very much.

Monsieur Ianno.

M. Ianno (Trinity—Spadina): Merci, monsieur le président. Messieurs, je vous remercie d'avoir comparu devant nous et de nous avoir entretenus du bilinguisme officiel.

[*Texte*]

I have two very young daughters who are not starting school as of yet, and I'd like them to go into French immersion and to eventually be bilingual in its truest form. They are Canadians from Italian and eighth–generation Canadians from the Scottish side. I'd like them to be what the Canadian reality is—a diversity that's still strong in all aspects of being Canadian.

How do you think the minister and his department should be not regulating but determining how programs are effective—keeping in mind that it is a provincial jurisdiction on the education side—to ensure that as much promotion as necessary is taking place to give everyone the opportunity to become officially bilingual?

Prof. Churchill: If I may speak on that particular point, there is a major program within the ministry as it will be constituted, which it inherited from the Secretary of State, that provides a program of official languages and education. It was my privilege a few years ago to evaluate the effectiveness of this program in its first 15 years of operation.

• 1205

The programs that were in place then have evolved and have become a little different, but the basic mechanism as I understand it, and the officials will have told you this, is that by means of agreements with the provinces there is a partial federal subsidy for a certain component of education in the two languages to all of the provinces. In this specific case, if you look at the history of the program, it has helped finance many studies that started out as research studies with the agreement of the provinces and the local schools and school boards, to carry out the necessary evaluation studies to do this. My personal view is that through the mechanism of federal–provincial agreements, the federal side is in an excellent position to continue to press for provincial action to ensure this.

One thing my studies came up with was what I felt was a case not of inequality between the two major linguistic groups, but one within the English–speaking group of the country. It was an inequality of access to what many people who came and spoke to me considered to be a basic fundamental right of being a Canadian—the right to learn the second language if they wish. They felt that because there were a lot of obstacles, there was a need for more federal intervention to ensure that provinces put the programs in place. I hope your child will get into an immersion program, but many children and parents have been frustrated throughout the country because of failure and slowness in action.

I think the pursuit of these programs will help citizens be equal before the law, in the sense that they will have the right and the privilege to understand the language of the other group of this country, and be able to participate and feel they can reach out and be part of a Canada that has both language groups.

Mr. Ianno: Do you know how many English–speaking Canadians or their children have gone through the immersion program since you were studying that field?

[*Traduction*]

J'ai deux filles très jeunes qui n'ont pas encore commencé l'école, et je voudrais qu'elles fassent l'immersion française et qu'elles deviennent vraiment bilingues avec le temps. Elles sont des Canadiennes d'origine italienne d'un côté de la famille, ainsi que des Canadiennes de huitième génération du côté écossais. Je voudrais que mes filles représentent la réalité canadienne—une diversité qui demeure forte dans tous les aspects de la société canadienne.

Comment le ministre et son ministère devraient–ils évaluer l'efficacité des programmes—il ne faut pas oublier que l'éducation est une compétence provinciale—pour s'assurer que l'on favorise les langues officielles autant qu'il est nécessaire pour que tout le monde puisse avoir l'occasion de devenir officiellement bilingue?

M. Churchill: Le nouveau ministère aura un important programme de langues officielles et d'éducation, un programme qu'il a hérité du Secrétariat d'État. Il y a quelques années, j'ai eu le privilège d'évaluer l'efficacité des 15 premières années de ce programme.

Les programmes qui étaient alors en vigueur ont évolué et se sont quelque peu transformés, mais si je comprends bien comment ils fonctionnent, je suis sûr que les fonctionnaires vous l'auront dit, c'est que des ententes sont conclues avec les provinces dans le cadre desquelles le gouvernement fédéral subventionne partiellement l'enseignement des deux langues dans toutes les provinces. En ce qui touche ce programme précis, il a permis de financer de nombreuses études destinées à évaluer l'efficacité du programme, études menées avec l'accord des provinces et des conseils scolaires. À mon avis, les ententes fédérales–provinciales constituent un excellent moyen pour le gouvernement fédéral d'inciter les provinces à prendre certaines mesures.

Mes recherches ont fait notamment ressortir qu'il y avait inégalité non pas entre les deux principaux groupes linguistiques, mais au sein même du groupe des anglophones. Beaucoup de gens ont en effet déploré le fait qu'il n'y avait pas d'égalité d'accès en ce qui touche l'enseignement dans la langue seconde, un droit que beaucoup considèrent comme un droit fondamental au Canada. Ces personnes ont fait valoir que c'était une raison pour le gouvernement fédéral d'exercer des pressions sur les provinces pour qu'elles mettent en oeuvre des programmes d'enseignement de la langue seconde. J'espère que votre enfant pourra fréquenter une école d'immersion, mais les espoirs de nombreux parents ont été déçus à cet égard en raison du refus opposé par certaines provinces ou de leur lenteur à mettre en oeuvre les programmes voulus.

J'estime que ces programmes concrétiseront l'égalité des citoyens devant la loi dans la mesure où ils auront le droit et le privilège de comprendre l'autre langue officielle du pays et d'avoir ainsi l'impression de profiter pleinement de ce qu'ont à offrir les deux groupes linguistiques du pays, et même d'en faire partie intégrante.

M. Ianno: Depuis que vous vous intéressez à la question, savez–vous combien d'enfants anglophones ont pu fréquenter l'école d'immersion au Canada?

[*Text*]

Prof. Churchill: I do not have those figures. I'm certain the officials can provide you with all of the statistics.

The only valid statistic I can point to is that everywhere in the country there are waiting lists to get into these, and there have been for many years. In the western provinces the number of children from the majority English group studying in French is larger than the native francophones studying in French in their own schools. This is an index of the widespread support outside of Quebec for the French language, and for ensuring that in future generations our country will be able to talk across the language barrier in friendship.

Mr. Ianno: So many Canadians—other than those from Quebec—who happen to be an English–speaking majority are making a philosophical statement about Canada in the sense that they are willing to participate in and be sensitive and tolerant of Canadians who choose to speak French or happen to speak French. Is that what I'm sensing from what you're telling me?

Prof. Churchill: From what you are telling me, I'm sensing that is the case. As a person who deals with many people of Italian and Scottish origin as well, there's this old theory of language that says the human mind is like a glass: if you put one language into it, you can't put in another without it running over. In fact, I have many friends of Italian descent in the Toronto area whose children have gone through immersion and are fully trilingual.

This is something we are going to see from coast to coast. Many of our newest arrivals are signing up to learn the two languages. In this city, when they set up an autonomous public French school board for francophones, recently arrived immigrants to Canada had a free choice of going to English or French. The French school board immediately became like all the other school boards in Ontario—a place for receiving immigrants. Large numbers of immigrants put their children in that school because they believe the future of Canada, knowing that we have most of the media from the United States and the rest is in English, they view this as being a means of being part of Canada—

• 1210

Mr. Ianno: They also view it as a means of economic survival.

Prof. Churchill: Everything is on the line. So you get French high schools with people whose second language is Arabic because their mother tongue was something else, and they are now learning French and English in those schools and wanting to be part of the francophone community first and the anglophone community second.

Mr. Ianno: As the department, the provinces and the federal government continue working together to try to promote official bilingualism, not in the 1960s sense but from a technological perspective in terms of opening up the global marketplace and creating export opportunities for Canada, this is just another tool that will be available to Canadians, both inside Quebec and outside, both English and French, that will allow Canada to compete internationally.

[*Translation*]

M. Churchill: Je n'ai pas de chiffre, à vous donner. Je suis sûr que vous pouvez cependant obtenir ces chiffres des fonctionnaires compétents.

J'aimerais cependant faire remarquer que depuis de nombreuses années la demande excède l'offre pour ce qui est des programmes d'immersion. Dans les provinces de l'Ouest, il y a plus d'enfants anglophones qui étudient en français qu'il n'y a d'enfants francophones inscrits dans les écoles francophones. Cela vous donne une idée de l'importance qu'on accorde à l'extérieur du Québec au fait d'apprendre le français, car on considère que c'est par l'acquisition de la langue seconde que les générations futures pourront surmonter l'obstacle à leur amitié que constitue la langue.

M. Ianno: Faut–il conclure de vos propos qu'un grand nombre de Canadiens, qui ne vivent pas au Québec, et qui se trouvent appartenir à la majorité anglophone, témoignent de la compréhension et de la tolérance envers les Canadiens qui décident de parler français ou qui se trouvent être francophones?

M. Churchill: Si j'en juge par ce que vous venez de dire, je crois que c'est le cas. Je connais beaucoup de gens d'origine italienne et écossaise. Certains semblent croire à la vieille théorie linguistique voulant que le cerveau humain soit comme un verre qui contiendrait déjà un liquide auquel on compare la langue. Le cerveau ne pourrait donc pas accueillir une autre langue sans risque de déborder. Or, j'ai de nombreux amis de descendance italienne à Toronto dont les enfants ont fréquenté l'école d'immersion, et ceux–ci sont maintenant trilingues.

C'est un phénomène qui va se répandre dans tout le pays, car bon nombre de nos nouveaux immigrants veulent apprendre les deux langues. Lorsqu'on a créé un conseil scolaire autonome pour les francophones dans cette ville, les nouveaux immigrants se sont vu donner le choix de s'inscrire à l'école anglaise ou à l'école française. Comme tous les autres conseils scolaires en Ontario, le conseil scolaire francophone est devenu un lieu d'accueil pour les nouveaux immigrants. Sachant que la plupart des médias auxquels nous avons accès sont américains et que l'anglais est parlé dans le reste du Canada, un grand nombre d'immigrants choisissent d'inscrire leurs enfants dans une école francophone, car, pour eux, le fait de parler le français constitue une façon de s'intégrer à la société canadienne. . .

M. Ianno: C'est aussi pour eux une question de survie économique.

M. Churchill: Tout entre en ligne de compte. On retrouve donc dans les écoles francophones des enfants dont la langue seconde est l'arabe—leur langue maternelle étant autre chose—qui apprennent le français et l'anglais, et qui souhaitent d'abord s'intégrer à la communauté francophone et ensuite à la communauté anglophone.

M. Ianno: Comme le ministère, les provinces et le gouvernement fédéral continuent à collaborer à la promotion du bilinguisme officiel non pas comme ils l'ont fait dans les années soixante, mais en s'appuyant sur les progrès techniques, conscients que le fait pour les Canadiens du Québec comme des autres provinces de parler tant l'anglais que le français donne au Canada un avantage concurrentiel sur les marchés d'exportation.

[*Texte*]

Mr. Bastarache: Yes, and I think the ministry also sees it in terms of developing the sense of tolerance that is important for any nation such as ours that is comprised of so many people from various origins. In that sense I think there is an educational component other than the language component that is very important. For instance, in New Brunswick, where I'm from, we put a lot of hope in the fact that so many pupils are now in immersion. We hope it will break down the language barriers that have created so many political problems in the province.

Le président: J'aimerais bien poser quelques questions à ce sujet. On parle trop souvent de la langue parlée au foyer, ce qui complique l'affaire des statistiques.

Cette question est peut–être dans le contexte du Nouveau–Brunswick ou d'une autre province. Je me demande si dans les dernières 20 ou 25 années, on n'a pas vu une augmentation absolue du nombre de personnes qui parlent le français en dehors du Québec. Notez que je ne parle pas de ceux qui parlent français comme première langue au foyer, mais si on ajoute les francophones d'origine, ceux qui sont les produits des écoles d'immersion, les immigrants qui arrivent et qui parlent le français comme première ou deuxième langue, je me demande si, au total, il n'y a pas eu une nette augmentation. Avez–vous des chiffres?

M. Bastarache: Il y a eu une très grosse augmentation. En fait, il y a eu une étude de faite l'année dernière par Réjean Lachapelle de Statistique Canada sur cette question. Le Secrétarait d'État, à ce moment–là, a tenu un colloque sur les aspects démolinguistiques et l'évolution de l'usage du français. Je me souviens qu'ils avaient redivisé le Canada en ce qu'ils appelaient des zones de contact des communautés linguistiques, pour mesurer l'incidence d'utilisation de la langue minoritaire dans ces zones de contact.

Dans toutes ces régions, il y avait justment une très grosse augmentation dans l'usage du français, à cause de ce phénomène qui veut qu'il y ait moins de francophones qui perdent leur langue dans ces zones–là, et aussi beacoup plus de gens de la majorité linguistique qui sont maintenant capables de s'exprimer dans la langue seconde. Pour nous, c'est important parce que cela vient apporter une nouvelle vitalité à toutes nos industries culturelles, nous donnant beaucoup plus de monde pour le théâtre, le film, la chanson et les spectacles et tout ce qui est nécessaire pour alimenter la vie culturelle des minorités.

Si vous allez au Centre national des arts voir des spectacles en français, vous allez voir qu'il y a beaucoup d'anglophones maintenant qui participent, ce qui n'était absolument pas le cas il y a dix ans. Ce phénomène est aussi vrai à Moncton que dans d'autres régions contact comme celle–là.

C'est pour cela que je ne pense pas qu'il faille être défaitiste devant une situation qui est grave et qui exige des mesures importantes et agressives. Mais dire qu'il n'y a rien à faire parce que le phénomène est trop important n'est sûrement pas une chose à accepter.

• 1215

M. Churchill: Monsieur le président, permettez–moi d'ajouter un petit détail.

[*Traduction*]

M. Bastarache: Oui, et je crois que le ministère considère que c'est aussi une façon de favoriser la tolérance dans un pays comme le nôtre, dont la population a des origines aussi diverses. Voilà pourquoi je crois que le ministère aura un rôle très important à jouer non seulement dans le domaine linguistique, mais aussi dans le domaine de l'éducation. Au Nouveau–Brunswick, ma province d'origine, nous nous réjouissons beaucoup du fait que tant d'élèves fréquentent l'école d'immersion. Nous espérons que cela permettra d'éliminer les obstacles linguistiques qui ont engendré tant de problèmes politiques dans notre province.

The Chair: I would like to ask a few questions on that subject. Surveys often refer to the language spoken at home, which complicates things.

This question could apply to New Brunswick or to another province. I would like to know if in the last 20 or 25 years, there has been an increase in absolute terms in the number of people speaking French outside Quebec. I am not talking about those whose mother tongue is French, but taking into account francophones themselves, the students who have gone through immersion and immigrants who speak French as a first or as a second language, I'm wondering if there hasn't been an absolute net increase in the number of people speaking French in Canada. Do you have numbers to give us?

Mr. Bastarache: There has indeed been a very big increase in the number of people speaking French. Just last year, Réjean Lachapelle from Statistics Canada did a study on that precise subject. The then Secretary of State held a symposium on demolinguistic trends in the use of French. I remember they had redivided Canada in what was called contact zones between linguistic communities to measure the rate of use of the minority language in the contact zones.

In all those regions, there was a sharp increase in the use of French exactly because there are less francophones who are losing their language in those zones and because there are much more Canadians from the majority group who are able to speak the second language. We are very happy about this trend because it gives new life to our cultural industries by increasing our audience for theatre plays, films, concerts and shows of all kinds, all of which are necessary to promote the cultural life of minorities.

If you go to the National Arts Centre to see shows produced in French, you will notice that there are a lot of anglophones in attendance, which was not the case 10 years ago. The same phenomenon exists in Moncton as well as in other contact regions.

That is why I believe we don't have to be overly pessimist about a situation that is however serious and requires important and aggressive measures. But we refuse to say that nothing can be done because the problem is too serious.

Prof. Churchill: Mr. Chairman, please let me add one small detail.

[*Text*]

Vous avez mentionné les langues secondes. Dans les études que j'ai réalisées dernièrement dans plusieurs villes à grande immigration, on insiste sur un phénomène dans la communauté francophone.

Parmi les immigrés, beaucoup de gens dont la langue maternelle n'est pas le français se sentent pleinement et entièrement membres de la francophonie parce que, même si leur langue maternelle a pu être l'arabe ou une autre langue du Moyen–Orient, ils ont fait toutes leurs études en français, ils travaillent en français et, le plus souvent, la langue qu'ils parlent à la maison est le français, sauf pour les mères qui parlent l'arabe aux petits de moins de deux ans.

Il est donc très important, lorsqu'on commence à regarder les statistiques, de reconnaître qu'il y a beaucoup de gens dans le monde, pas seulement des Canadiens, qui croient que le français est une grande langue internationale qui mérite d'être apprise pour son apport de culture personnelle, pour son rayonnement dans le monde et pour les possibilités économiques. C'est important pour nos statistiques.

Le président: Donc, pour nous, qui sommes francophiles et qui voulons protéger la culture française aussi bien que le fait français en Amérique du Nord, il serait très important de mieux protéger la forteresse linguistique du Québec par des défenses en dehors du Québec qui garantiront ainsi la survivance de la langue au Québec.

M. Bastarache: Pour moi, la francophonie canadienne est une chose qui existe, qui est bien vivante, et dont le Québec est évidemment le point central, le point le plus important.

Il est évident que nous avons tout intérêt à ce que le Québec dispose de tous les moyens nécessaires pour maintenir la vitalité du français et jouer le rôle qu'il peut jouer pour entretenir la francophonie canadienne. Pour nous, il est évident aussi qu'on veut voir les Québécois se sentir partie prenante de l'évolution de toute la francophonie au Canada.

M. Churchill: Par rapport au ministère du Patrimoine canadien, il faudrait insister sur le fait que plusieurs organismes vont rendre compte au Parlement par le biais du ministère concernant les industries culturelles. Je pense à des organismes comme Téléfilm Canada.

Ces organismes–là jouent un rôle énorme pour la promotion de la culture française et, en fait, une très grande partie de leur travail et de leur rayonnement profite même à la province de Québec, dans la région montréalaise.

Il est important de regarder ce phénomème au niveau d'un marché des communications pour tout le continent. Plus ce marché pancanadien est important, plus il est facile de rentabiliser l'ensemble des industries culturelles du Québec, et plus ce rôle joué par les subventions du Patrimoine canadien peut aider à combler le vide que le nombre ne donne ni aux Québécois ni aux Canadiens francophones hors Québec, mais qui donne à l'ensemble un marché plus grand.

M. Plamondon: Il y a une différence, il me semble, entre vivre en français et avoir quelques notions de la langue française.

Vous êtes un avocat du Nouveau–Brunswick. Si vous étiez unilingue francophone, vous seriez peut–être en train de pratiquer dans la petite cour municipale d'une petite ville française du Nouveau–Brunswick. C'est tout ce que vous pourriez faire.

[*Translation*]

You were talking about second languages. In the studies I've carried out recently in several cities with large numbers of immigrants, we saw a particular phenomenon within the francophone community.

Many of the immigrants whose mother tongue is not French feel that they are full–fledged members of the broader French–speaking community, because even though their mother tongue might be Arabic or another middle–eastern language, all their education was in French, they work in French, and usually they speak French in the home, except for the mothers who speak Arabic to their toddlers.

So when we start looking at the statistics, it is very important to recognize that many people throughout the world, not just Canadians, believe that French is a major international language that should be learned because it adds to one's own personal knowledge, because it is spoken throughout the world, and because of economic opportunities as well. That's an important point for our statistics

The Chair: So it would be very important for us francophiles who would like to protect both French culture and the French fact in North America to better protect the linguistic fortress of Quebec, using defenses outside of Quebec, which would thereby guarantee the survival of that language in Quebec.

Mr. Bastarache: In my view, the French–speaking communities of Canada do exist, and are certainly alive. Of course, Quebec is the centre of these communities, the largest one.

It is clearly in our interest for Quebec to have everything it needs to maintain the vitality of French and to play the role it can play to maintain the French–speaking communities of Canada. We also think it's quite clear that we want Quebeckers to feel they are an integral part of developments within the collective French–speaking community of Canada.

Prof. Churchill: With respect to the Department of Canadian Heritage, I should stress that several agencies will report to Parliament about cultural industries through the Department. I'm thinking of agencies such as Telefilm Canada.

These agencies play an enormous role to promote French culture, and in fact, a great deal of their work and their activities actually benefit the province of Quebec, in the Montreal region.

We must look at this phenomenon in terms of a communications market for the entire continent. The larger the Canadian market, the easier it is for all cultural industries in Quebec to turn a profit. And the grants from the Department of Canadian Heritage will be all the more helpful to fill the vacuum. You see, neither Quebeckers nor French–speaking Canadians outside of Quebec have the numbers, but together, they represent a larger market.

Mr. Plamondon: To my mind, there's a difference between living in French and knowing a little bit about the French language.

You are a lawyer from New Brunswick. If you were a unilingual francophone, perhaps you would be practising in a small municipal court in a small French town somewhere in New Brunswick. That's all you would be able to do.

[*Texte*]

Vous pouvez sortir et faire carrière parce que vous êtes parfaitement bilingue. Donc, il y a une différence, et c'est surtout votre connaissance de l'anglais qui fait en sorte que vous pouvez rayonner.

C'est là qu'est le problème. Vous parlez de classes d'immersion française et d'immersion anglaise. C'est bon pour avoir quelques notions de culture française, mais ce n'est pas complet. Si on a à vivre en français. . .

Lorsque je siégeais au Comité des langues officielles, je disais au commissaire de la GRC, par exemple: Vous qui êtes unilingue anglophone, vous êtes devenu le grand patron de la GRC, mais si vous étiez unilingue francophone, vous ne seriez qu'un simple agent. C'est le maximum que vous pourriez atteindre: un simple agent de la GRC dans les fins fonds de l'est de Montréal. C'est là qu'est le problème.

• 1220

Vous ne me ferez pas croire qu'il peut y avoir un Canada où les deux cultures vont rayonner, car j'ai l'impression qu'on donne au rayonnement culturel francophone un aspect folklorique.

Il y a deux grandes visions qui s'affrontent au Canada à partir du Québec. J'appelle cela la vision Trudeau et la vision Lévesque; la vision Pierre Trudeau et la vision René Lévesque. Reconnaissons que ce sont deux grands personnages politiques brillants, intelligents, ayant eu des visions pour nos avenirs collectifs.

La vision Trudeau était celle-ci. Nous définissons un peuple à partir d'un territoire. À l'intérieur de ce territoire, les minorités n'ont qu'à mieux performer que la majorité pour pouvoir atteindre les postes clés de décision. Trudeau disait qu'il était lui-même un exemple de ceci, comme M. Chrétien en est un, de même que certains autres francophones et certains autochtones. Il disait qu'il fallait que les minorités performent mieux.

La vision Lévesque était qu'il y a deux peuples fondateurs au Canada. Ces deux peuples réclament des pouvoirs différents. Donc, nous avons besoin de deux gouvernements forts, l'un au Québec et l'autre au Canada, liés par des liens économiques, mais à l'intérieur desquels chacun pourra progresser dans sa langue, vivre, travailler et se développer culturellement dans sa langue.

Personnellement, j'adhère à la vision de Lévesque. Vous adhérez à la vision de Trudeau. Cependant, si j'étais francophone en Saskatchewan ou au Nouveau-Brunswick, je serais peut-être tenté d'adopter la vision Trudeau parce qu'ainsi, j'aurais plus de chance de survivre, au moins de façon folklorique, dans ma langue grâce à l'aide fédérale, puisque ni les provinces ni les municipalités ne me donnent de l'aide. Mais nous avons cette chance de vivre au Québec où les anglophones reçoivent des services complètement bilingues en santé, au niveau administratif du gouvernement et en éducation. Il n'y a aucune autre province au Canada qui en fait autant. Il n'y a pas de minorité au Canada qui reçoive autant que la minorité anglophone du Québec. Je pense que vous le reconnaissez. Nous sommes fiers de cela et nous voulons que cela continue dans les services de santé, dans les services d'éducation, de même que dans les services gouvernementaux.

[*Traduction*]

You can go out and pursue a career because you're completely bilingual. So there is a difference there, and it's primarily your command of English that allows you to develop professionally.

That's where the problem lies. You talk about French immersion classes and English immersion classes. They're just fine for learning a few things about French culture, but they don't provide everything. If you have to live in French—

When I sat on the Official Languages Committee, I said to the Commissioner of the RCMP, "You are a unilingual anglophone, and you became the head of the RCMP, but if you were a unilingual francophone, you would just be a constable. That's all you could aim for: an RCMP constable working in some remote part of East Montreal." That's where the problem lies.

You can't convince me that both cultures will blossom in Canada, because it's my impression that people see the French culture and its development as something quaint.

In Canada, there are two great visions from Quebec that clash with one another. I call them the Trudeau vision and the Lévesque vision; the Pierre Trudeau vision and the René Lévesque vision. I think we should acknowledge that both these men are brilliant, intelligent, major political figures who had a vision for our collective futures.

Mr. Trudeau's vision was that we define a people by means of a territory. Within this territory, all the minorities have to do is perform better than the majority in order to reach the key positions where the decisions are made. Trudeau said that he himself was an example of this, just as Mr. Chrétien is, as well as certain other francophones and certain natives. He said that minorities had to perform better.

Mr. Lévesque's vision was one of two founding nations in Canada. These two nations want different powers. Consequently, we need two strong governments, one in Quebec and one in Canada with economic ties, but within which each and everyone can make progress in his own language, live, work and develop culturally in his own language.

Myself, I subscribe to Mr. Lévesque's vision. You subscribe to Mr. Trudeau's vision. However, if I were a francophone living in Saskatchewan or in New Brunswick, I might be tempted to adopt Mr. Trudeau's vision because that way I would stand a better chance of surviving in my own language, at least in a quaint sort of way, thanks to federal assistance, since neither the provinces nor the municipalities give me any help. But we have the good fortune to live in Quebec where anglophones receive completely bilingual services in health care, at the administrative level of government and in education. No other province in Canada can equal that. No other minority in Canada receives as much as the English-speaking minority in Quebec. I think that you do acknowledge that. We are proud of that, and we would like that continued in the areas of health care and education, as well as for government services.

[*Text*]

On sait que 54 p. 100 des fonctionnaires fédéraux sont bilingues au Québec. Si on avait la même proportion dans le reste du Canada, il faudrait ajouter 30 000 postes bilingues au Canada ou, si on ne voulait pas en ajouter, il faudrait transformer des postes unilingues en postes bilingues.

Le président: Monsieur Bastarache.

M. Plamondon: Ce que je dis n'est pas intéressant, monsieur le président?

Le président: C'est pourquoi je demande la réponse.

M. Plamondon: Ce n'est pas la réponse que je demande. C'est une interrogation. Laissez–moi d'abord formuler la question. Vous avez une manie de la censure qui ne vous honore pas, monsieur le président.

M. Bastarache: Je voulais simplement vous dire que je ne comprends pas la philosophie Trudeau, comme vous dites, de la même manière que vous. Ce que je conteste dans votre point de vue ou dans votre exposé, c'est la façon de dépeindre la vie des communautés francophones hors Québec comme étant folklorique.

M. Plamondon: Non. Ce n'est pas ce que je dis. Je dis que si vous voulez vivre d'une façon aisée comme francophone et atteindre des postes importants, vous devez absolument être bilingues.

M. Bastarache: Absolument. C'est vrai.

M. Plamondon: C'est ce que je vous dis. Donc, vous ne pouvez pas être unilingues francophones à l'intérieur du Canada anglais, alors qu'il est possible d'être unilingue anglophone aussi bien au Canada qu'au Québec. Il y a au moins 15 p. 100 d'anglophones unilingues au Québec qui peuvent atteindre n'importe quel poste, y compris un poste de ministre dans le gouvernement du Québec.

M. Bastarache: C'est comme le premier ministre du Québec. Il est impossible d'être premier ministre du Québec en étant unilingue. Impossible.

M. Plamondon: J'ai de la difficulté en anglais. Je suis membre d'un parti souverainiste, mais parce que j'ai de la difficulté en anglais, je ne peux même pas être nommé whip de mon parti ou leader en Chambre. C'est la réalité canadienne.

• 1225

M. Bastarache: Je vous dis simplement que, chez nous, il est vrai que, pour accéder aux postes les plus importants dans la société, il faut être bilingue. Mais je vous dis aussi que cela ne nous empêche pas d'être francophones. Je suis aussi francophone que vous, même si je suis bilingue.

M. Plamondon: Au foyer.

M. Bastarache: Je vis entièrement en français au foyer et entièrement en français dans la vie de tous les jours. Vous êtes obnubilé par les statistiques.

M. Plamondon: Je n'ai pas parlé de statistiques.

M. Bastarache: Oui, oui. Quand on dit qu'il y a 4 p. 100 de francophones en Saskatchewan ou à l'Île–du–Prince–Édouard, c'est vrai, mais les gens ne sont pas éparpillés dans la population de façon égale partout.

[*Translation*]

We know that 54% of the federal government's public servants in Quebec are bilingual. If we had the same proportion in the rest of Canada, we'd have to add 30,000 more bilingual positions in Canada, or if we didn't want to add those positions, we would have to change unilingual positions into bilingual positions.

The Chair: Mr. Bastarache.

Mr. Plamondon: You don't find my remarks interesting, Mr. Chairman?

The Chair: That's why I'm asking for the response.

Mr. Plamondon: I'm not asking for the response. We are asking questions here. First let me prepare my question. You are awfully fond of censorship, Mr. Chairman, and that does you no honour.

Mr. Bastarache: I just wanted to tell you that I don't see Mr. Trudeau's philosophy the same way you do. I have to challenge your way of depicting the life of French–speaking communities outside of Quebec as quaint.

Mr. Plamondon: No. That's not what I'm saying. I'm saying that if you want to live comfortably as a francophone and reach important positions, you absolutely have to be bilingual.

Mr. Bastarache: Absolutely. That's true.

Mr. Plamondon: That's what I'm telling you. So, you can't be a unilingual francophone inside English–speaking Canada, whereas you can be a unilingual anglophone both in Canada and in Quebec. At least 15% of the unilingual anglophones in Quebec can attain any position, including a position as minister within the government of Quebec.

Mr. Bastarache: The same thing holds true for the Premier of Quebec. A unilingual person cannot become the Premier of Quebec. It's impossible.

Mr. Plamondon: I have a hard time speaking English. I belong to a sovereigntist party, but since I have a hard time with English, I can't even be appointed my party's whip or House leader. That's the reality of Canada.

Mr. Bastarache: I'm just telling you that it's true that in our part of the world, you have to be bilingual to reach the more important positions in society. But I'm also telling you that that doesn't keep us from being francophones. I'm just as much of a francophone as you are, even though I am bilingual.

Mr. Plamondon: At home.

Mr. Bastarache: I live entirely in French at home, and entirely in French in day–to–day life. You are obsessed by the statistics.

Mr. Plamondon: I didn't say anything about statistics.

Mr. Bastarache: Yes you are. It's true that francophones make up 4% of the population in Saskatchewan or Prince Edward Island, but those people aren't scattered throughout the population evenly.

[*Texte*]

À l'Île–du–Prince–Édouard, 85 p. 100 des francophones vivent dans une situation majoritaire. C'est la même chose en Nouvelle–Écosse. Ils sont concentrés dans certaines régions. Chez nous, au Nouveau–Brunswick, les francophones constituent 38 p. 100 de la population, et 85 p. 100 de ceux–là sont dans une situation majoritaire.

M. Plamondon: Et obligés de vivre en anglais s'ils veulent grandir.

M. Bastarache: Non, ce n'est pas ce que cela veut dire.

M. Plamondon: Oui, c'est ce que cela veut dire.

M. Bastarache: Non. Je le sais mieux que vous puisque je vis là!

Des voix: Ah! Ah! Ah!

M. Plamondon: Et vous venez de me dire que si vous n'êtes pas bilingue, vous ne pourrez pas grandir.

M. Bastarache: Moi, je pratique le droit à Moncton, et je fais 90 p. 100 de mon travail en français.

M. Plamondon: Vous venez de me dire que si vous voulez. . .

M. Bastarache: Où est le problème? Je vous dis que je ne serais pas avocat si je n'étais pas bilingue.

M. Plamondon: Voilà. Arrêtez–vous.

M. Bastarache: Mais qu'est–ce que cela m'enlève d'être bilingue? Je veux être bilingue.

M. Plamondon: Tant mieux. Moi aussi.

Des voix: Ah! Ah! Ah!

M. Bastarache: Je veux connaître l'anglais.

M. Plamondon: Tant mieux. Moi aussi.

M. Bastarache: Je veux voyager à travers le monde. Je veux participer à la société canadienne. Je veux être capable de communiquer avec les unilingues anglophones.

M. Plamondon: Et moi aussi.

M. Bastarache: Cela ne m'enlève rien de vouloir être bilingue.

M. Plamondon: Cela ne vous enlève rien, mais je vous dis que vous, vous avez besoin de cela.

M. Bastarache: Oui.

M. Plamondon: Et l'anglophone n'en a pas besoin. C'est cela, la différence.

M. Bastarache: Oui.

M. Plamondon: Même s'il vit au Québec.

M. Bastarache: Je n'ai jamais prétendu qu'il y avait égalité.

M. Plamondon: Ah! Merci. Merci.

M. Churchill: Je voudrais contester une seule chose.

M. Plamondon: Oui.

[*Traduction*]

Eighty–five percent of the francophones living on Prince Edward Island live in communities where they form the majority. The same thing holds true for francophones in Nova Scotia. They are concentrated in certain regions. In my province, New Brunswick, francophones make up 38% of the population, and 85% of them live in places where they form the majority.

Mr. Plamondon: And they have to live in English if they want to develop.

Mr. Bastarache: No, that's not what that means.

Mr. Plamondon: Yes, that's what it means.

Mr. Bastarache: No. I know better than you do because I live there!

Some hon. members: Oh! Oh!

Mr. Plamondon: And you just told me that if you're not bilingual, you can't develop professionally.

Mr. Bastarache: Well, I practice law in Moncton, and I do 90% of my work in French.

Mr. Plamondon: You just told me that if you want to. . .

Mr. Bastarache: Where's the problem? I'm telling you that I wouldn't be a lawyer if I weren't bilingual.

Mr. Plamondon: Exactly. Stop right there.

Mr. Bastarache: But what do I lose by being bilingual? I want to be bilingual.

Mr. Plamondon: So much the better. Me too.

Some hon. members: Oh! Oh!

Mr. Bastarache: I want to know English.

Mr. Plamondon: So much the better. Me too.

Mr. Bastarache: I want to travel throughout the world. I want to participate in Canadian society. I want to be able to speak with unilingual anglophones.

Mr. Plamondon: Me too.

Mr. Bastarache: I'm not losing anything by wanting to be bilingual.

Mr. Plamondon: No, you're not losing anything, but I'm telling you that you need to be bilingual.

Mr. Bastarache: Yes.

Mr. Plamondon: Whereas anglophones don't need to be bilingual. That's what the difference is.

Mr. Bastarache: Yes.

Mr. Plamondon: Even if they're living in Quebec.

Mr. Bastarache: I never claimed that there was equality.

Mr. Plamondon: Oh! Thank you. Thank you.

Prof. Churchill: I'd like to challenge only one thing.

Mr. Plamondon: Yes.

[*Text*]

M. Churchill: C'est que l'anglophone peut se passer du français.

Personnellement, je suis dans la cinquantaine et je dois reconnaître que ceux de ma génération pouvaient bien se passer du français et prétendre à n'importe quoi. Le fait est que, depuis 25 ans, le pays a tellement changé qu'il y a une conviction profonde chez la majorité de la population anglaise de ce pays qu'on n'est jamais pleinement citoyen canadien si on ne parle pas aussi le français.

Cela a été révélé dans des sondages d'opinion en dehors du Québec parmi les anglophones. Le groupe qui appuie le plus l'enseignement en langue française, dans ce pays, ce n'est ni celui des jeunes ni celui des plus âgés. Ce sont les parents. C'est la génération qui est dans l'âge de fertilité, entre 30 et 40 et quelques années. Ce sont ces groupes–là qui font la queue devant les écoles d'immersion. Ce sont ceux–là qui font tout pour promouvoir le français et qui sont convaincus, au moins symboliquement, que le français fait partie de la citoyenneté canadienne.

M. Plamondon: Symboliquement.

M. Churchill: Ils sont convaincus que leurs enfants ne seront jamais pleinement citoyens, ne pourront jamais prétendre aux meilleurs postes, ne pourront jamais jouer pleinement le rôle de citoyen canadien s'ils ne possèdent pas le français.

Ce changement existe. Cette mentalité n'existait pas il y a 30 ans. Il est certain qu'il existe une mentalité en faveur du français d'un océan à l'autre. C'est très important et, quoi qu'il arrive au ministère, c'est un phénomène dont il faut tenir compte pour l'avenir.

The Chair: Mr. McKinnon passed. Last question from—

M. Plamondon: Sentez–vous que cela existe davantage depuis que le Parti québécois a pris le pouvoir en 1976?

M. Churchill: Vous posez une question à un citoyen et à un chercheur. Le chercheur sait qu'il y a très peu de données sur le détail de l'opinion publique avant 1976. Il y a des données qui montrent quand même un ferme appui de la population à la politique des langues officielles qui relève de ce ministère dont on débat aujourd'hui.

Le citoyen qui a voyagé et qui a interviewé des gens sait que dans ces jeunes générations, il y a un chagement majeur dont il est question dans certaines études, notamment une étude du commissaire aux langues officielles que j'ai eu l'honneur d'analyser il y a quelques années, et qui montrait, par tranche d'âge, une affirmation de plus en plus nette dans la population. Chez les anglophones hors Québec, plus on était jeune, plus on était attaché au concept des langues officielles.

• 1230

C'était seulement par rapport à la valeur de l'éducation pour les enfants.

The Chair: Ms Guarnieri.

Mme Guarnieri (Mississauga–Est): Je vous remercie pour vos présentations qui nous donnent matière à réflexion.

En italien, on dit qu'une personne qui est parfaitement bilingue en vaut deux, et nos témoins nous ont sûrement démontré cela.

[*Translation*]

Prof. Churchill: You're saying that anglophones can get by without knowing French.

Speaking for myself, I'm in my fifties, and I must admit that people of my generation could get by without knowing French and could strive for any position. But the fact is that over the past 25 years, the country has changed so much that most of the English population of Canada is deeply convinced that one can never be a truly full–fledged Canadian citizen if you don't also speak French.

This was shown in opinion polls carried out outside of Quebec among anglophones. In this country, the group that supports French–language instruction the most is not young people or seniors, it's parents. It's the generation that has children, the people between 30 and 45 let's say. Those are the people who are lining up in front of French immersion schools. They're the ones that are doing all they can to promote French and who are convinced, at least symbolically, that French is part of Canadian citizenship.

Mr. Plamondon: Symbolically.

Prof. Churchill: They are convinced that their children will never be full–fledged citizens, and will never be able to get to the best positions, and will never be able to fully play the role of a Canadian citizen if they don't speak French.

This change has occurred. This attitude did not exist 30 years ago. People are certainly in favour of French throughout the country. That's very important, and no matter what happens to the department, it's something that we have to bear in mind for the future.

Le président: M. McKinnon a passé. La dernière question sera de. . .

Mr. Plamondon: Do you feel that this attitude has become stronger since the Parti Québécois took power in 1976?

Prof. Churchill: You're asking a question to a citizen and to a scientist. As a scientist, I know that there is very little detailed data about public opinion before 1976. Even so, there is data that shows strong support for the official languages policy which the department we're talking about today is responsible for.

As a citizen who has travelled and who has interviewed various people, I know that attitudes have changed greatly among young people. This is seen in some studies, particularly a study conducted by the Commissioner for Official Languages. I had the privilege of analysing this study a few years ago, and it showed increasing support for the policy by age group. Among anglophones outside of Quebec, the younger the respondents were, the more they supported the concept of official languages.

It was only a comment on the value of education for children.

Le président: Madame Guarnieri.

Ms Guarnieri (Mississauga East): Thank you for your presentations which gave us a lot to think about.

In Italian, we say that a person who is fluently bilingual is worth two, and our witnesses have certainly proved it.

[*Texte*]

J'aimerais pratiquer mon français avec vous, parce que

I want to be worth two people instead of one—

The Chair: Maybe three if you speak Italian.

M. Plamondon: Je veux bien pratiquer l'italien et l'anglais et vous montrer à faire l'amour en français.

Mme Guarnieri: Vous voyez, c'est cela, le Canada. C'est un pays merveilleux.

Both of our witnesses today have certainly been very supportive and strong advocates of federal government policies and initiatives with regard to minority language education.

Dr. Churchill, I understand you have done a comparative study on how Canada compares with regard to our work in official languages. I'd be interested in some of your insights on how we compare.

Prof. Churchill: I have done a number of comparative studies. The most important is one that I did for the Organization for Economic Cooperation and Development in which we looked at all except two or three of the OECD countries, of which Canada is one. One thing we discovered was that when we looked at policies on minorities, we could easily categorize the policies along a scale of something like one to six, where the top of the scale was the issue of attempting to achieve language equality.

Two things are important. First of all, Canada was very well-placed in that, particularly for its French language minority. But secondly and most importantly, over a very recent historical period you could see for our different provinces, for the francophone minority in particular, a massive progress, moving from level two up to level five. Now that we have the constitutional amendments and they're putting in place, they're moving up to level six.

In other words, the studies do show first that we are in fact very far in advance of many countries in this respect, but second that we have made very rapid progress in a very short period of time. Few countries ever achieve the changes that we achieved without massive governmental change and literally revolution in order to help a minority. We have done peacefully what other countries have to do with guns, and I think we have to look to this and tell ourselves that the future for us is through peace and not through conflict. It is through policies such as this that we can promote, I hope, a country where things will go better.

The Chair: We have a quick intervention by Mr. McKinnon and then we have a little housekeeping matter.

Mr. McKinnon (Brandon—Souris): In a previous life I was a principal of a high school, and I have been involved in education since the late 1950s. I've observed a tendency in the aboriginal communities that they are suddenly realizing that their languages are disappearing. Do you feel we should be addressing that problem at a federal level or a provincial level? They are seeking some resources to develop criteria and also packages of learning strategies and developing the requirements to teach their language—in very small numbers, by the way.

[*Traduction*]

I would like to practice my French with you, because

je veux valoir deux personnes plutôt qu'une...

Le président: Peut-être trois si vous parlez l'italien.

Mr. Plamondon: I am willing to practice Italian and English and to show you how to make love in French.

Ms Guarnieri: You see, that's Canada. It's a wonderful country.

Nos deux témoins d'aujourd'hui se sont faits d'ardents défenseurs des politiques et des initiatives prises par le gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement de la langue seconde.

Monsieur Churchill, je crois comprendre que vous étudiez la façon dont le Canada se compare à d'autres pays pour ce qui est de notre programme des langues officielles. Pourriez-vous nous dire quelles ont été vos conclusions?

M. Churchill: J'ai fait plusieurs études comparatives. La plus importante a été pour le compte de l'Organisation de coopération et de développement économique, qui a examiné le cas de tous les pays membres, au nombre desquels se trouve le Canada, à l'exception de deux ou trois. Nous avons constaté que sur une échelle de un à six, les politiques touchant les minorités auxquelles on pouvait attribuer la cote six visaient à atteindre l'égalité linguistique.

Deux conclusions importantes ressortent de cette étude. Premièrement, le Canada se range en tête de liste parmi les pays pour ce qui est du traitement réservé à la minorité de langue française. Deuxièmement, ce qui est le plus important, on voit que dans différentes provinces, depuis peu, les minorités francophones ont réalisé de grands progrès et sont passées du niveau deux au niveau cinq. À mesure qu'on met en oeuvre les amendements constitutionnels, les provinces se rapprochent du niveau six.

Autrement dit, les études comparatives montrent que dans le domaine linguistique le Canada se situe loin devant de nombreux pays du monde, mais aussi que nous avons fait de très grands progrès dans une période très brève. Très peu de pays dans le monde parviennent à mettre en oeuvre les changements que nous avons pu mettre en oeuvre au profit d'une minorité sans qu'il y ait une intervention massive du gouvernement, ou une véritable révolution. Nous avons fait pacifiquement ce que d'autres pays doivent faire par les armes, et je crois que nous devons en conclure que l'avenir passe par la paix, et non pas par les conflits. Grâce à des politiques comme celle-ci, je crois que nous forgerons un pays où les choses iront mieux.

Le président: Une brève intervention de M. McKinnon, après quoi nous réglerons certaines questions administratives.

M. McKinnon (Brandon—Souris): J'ai déjà été directeur d'une école secondaire, et j'oeuvre dans le domaine de l'éducation depuis la fin des années cinquante. Je constate que les autochtones se rendent soudainement compte que leurs langues disparaissent. Pensez-vous que ce problème concerne le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial? Les autochtones réclament qu'on les aide à concevoir des programmes d'enseignement de leurs langues, programmes qui s'adresseraient, soit dit en passant, à un très petit nombre de gens.

[*Text*]

Prof. Churchill: Perhaps my colleague, Mr. Bastarache, will be more informed of some details, but I have interview data. I've met with people of the native or Indian communities and with francophones, and one thing that comes through loud and clear is that the French example outside of Quebec has in fact been for them a model of development. A lot of their demands in fact are based upon this model. Indeed, my understanding is that there are programs being promoted through other ministries of the federal government that are working in that way.

The Chair: Thank you both very much for coming on short notice. It's been a very interesting morning.

Mr. Plamondon: Next session you will speak French and I will speak English and we will build a new Canada.

• 1235

The Chair: I've had a request to remind colleagues and myself of what we're up to, which is always a bit complicated.

The next meeting is Tuesday from 9 a.m. to 11 a.m. We will have a first look at the issues and options concerning the CBC. This is just a first sketch of everything we've talked about.

Ms Guarnieri: I have a point of order, Mr. Chair. My understanding was when we cut the deal. . . We have a minimum of four witnesses who would like to come before the committee. The opposition members have 30 hours, so I think it's incumbent on us to at least hear the individuals who have asked to speak on the Liberal witness list.

The Chair: We could use the time on December 6 for that, in which case we would meet on December 7 and 8 for the 10–hour sessions from 9 a.m. to 7 p.m. and then do the business on Monday, December 12, which was the all–day–and–all–night horror show from 9 a.m. to midnight.

So we may or may not have witnesses on December 6. If we don't, I would propose that we have a discussion of issues and options. If we do, we'll meet with those witnesses.

Ms Guarnieri: We do have witnesses, Mr. Chair.

The Chair: All right, then I propose that the last three sessions, which would normally take place on December 13, 14, and 15 at our regular time, be devoted to looking at issues and options with a view to helping our researchers for their work during the Christmas period. That's the plan.

M. Plamondon: Je n'ai pas très bien compris. C'était trop rapide. La semaine prochaine. . .

Le président: La semaine prochaine, on se réunit mardi de 9 heures à 11 heures pour entendre les témoins au sujet de Radio–Canada. M^me^ Guarnieri me dit qu'il y a encore deux témoins du côté gouvernemental. Donc, cela en fait quatre.

[*Translation*]

M. Churchill: Mon collègue, M. Bastarache, est sans doute mieux renseigné que moi là–dessus, mais je peux néanmoins vous parler des conclusions que j'ai tirées à cet égard des entrevues que j'ai menées. J'ai interviewé tant des autochtones que des francophones, et il est ressorti très clairement des entretiens que j'ai eus avec les uns comme les autres que les autochtones considèrent comme un modèle la façon dont on s'y est pris pour promouvoir l'enseignement du français à l'extérieur du Québec. Une bonne part de leurs revendications se fondent sur ce modèle. Si je ne m'abuse, le gouvernement fédéral met déjà en oeuvre des programmes dans le domaine de l'enseignement des langues autochtones.

Le président: Nous vous remercions tous deux d'être venus malgré un préavis aussi court. La discussion de ce matin a été fort intéressante.

M. Plamondon: La prochaine fois, vous parlerez français, et je parlerai anglais, et nous construirons ainsi un nouveau Canada.

Le président: On m'a demandé de vous rappeler, et de me rappeler à moi–même, quel est notre programme, ce qui n'est pas toujours très simple.

Notre prochaine réunion est prévue pour mardi entre 9 heures et 11 heures. Nous jetterons un premier coup d'oeil sur les différentes options qui s'offrent à nous au sujet de Radio–Canada. Il s'agira simplement d'une première ébauche.

Mme Guarnieri: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'avais cru comprendre, lorsque nous avons conclu l'entente. . . Au moins quatre témoins ont demandé à comparaître devant le comité. Comme on a accordé 30 heures aux députés de l'opposition, je crois que nous devrions au moins entendre les témoins qui figurent sur la liste proposée par les Libéraux.

Le président: Nous pourrions réserver la séance du 6 décembre à cette fin. Dans ce cas–là, nous nous réunirions de 9 heures à 19 heures, soit 10 heures d'affilée, les 7 et 8 décembre. Le lundi 12 décembre, nous siégerions alors de 9 heures jusqu'à minuit au besoin.

Nous pouvons donc entendre ou non des témoins le 6 décembre. Si nous décidons de ne pas le faire, je propose que nous discutions des diverses options qui s'offrent à nous. S'il nous reste cependant des témoins à entendre, nous les entendrons.

Mme Guarnieri: Nous avons encore des témoins à entendre, monsieur le président.

Le président: Dans ce cas, je propose qu'on consacre les trois dernières séances, soit celles du 13, du 14 et du 15 décembre — et les réunions auront lieu à l'heure normale — à l'étude des options qui s'offrent à nous, de manière à faciliter la tâche de nos recherchistes pendant le congé de Noël. C'est le plan que je vous propose.

Mr. Plamondon: I did not understand very well. It was too fast. Next week. . .

The Chair: Next week, we will meet on Tuesday from 9 a.m. to 11 a.m. in order to hear witnesses on the subject of CBC. According to Ms Guarnieri, there are still two witnesses from the government's side to hear. That makes four of them.

[*Texte*]

M. Plamondon: Mais là, il y a un problème et je ne voudrais pas faire un amendement et ensuite en discuter. Le problème est que nous avions une entente concernant les témoins. C'est inscrit dans le compte rendu. Je suis ouvert, parce que nous voulons être informés, comme nous l'avons dit hier pendant cinq heures. J'accepte qu'il y ait des témoins complémentaires, mais je ne voudrais pas compromettre le Parti réformiste.

Il y avait une entente entre les trois partis. Maintenant, il n'y a que deux partis ici, et je suis mal à l'aise de faire une entente. Je le fais donc sous réserve.

Le président: Oui, mais M^me^ Guarnieri peut nous éclairer sur les détails de cette entente concernant les témoins. N'hésitez pas à vous en aller, parce que c'est très important. Merci de votre présence.

M. Plamondon: Merci. Au revoir.

Le président: On va continuer à huis clos.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: But there is a problem. I would not want to make an amendment and then discuss it. We had made a deal concerning the hearing of witnesses. The record is clear on this. I am open, because we want to be informed, as we said so yesterday for five hours. I agree that we can hear more witnesses, but I do not want to make any commitments on behalf of the Reform Party.

The three parties made a deal. Only two parties are represented here now and I feel uncomfortable about making another deal. I do so with reservations.

The Chair: Yes, but Ms Guarnieri can shed light on the details of that deal concerning the hearing of witnesses. Don't worry about leaving. This discussion is very important. Thank you for your presence.

Mr. Plamondon: Thank you. Good bye.

The Chair: The proceedings will continue in camera.

[*La séance se poursuit à huis clos*]

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Individual presentations:

Michel Bastarache, Expert in constitutional law;

Stacy Churchill, Professor, Ontario Institute for Studies in Education, School of Graduate Studies, University of Toronto.

TÉMOINS

Présentations individuelles:

Michel Bastarache, expert en loi constitutionnelle;

Stacy Churchill, professeur, Institut ontarien d'études en éducation, École des études supérieures, Université de Toronto.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Governme
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 53

Tuesday, December 6, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 53

Le mardi 6 décembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to the Order of Reference adopted by the House of Commons on November 22, 1994, consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts

CONCERNANT:

Conformément à l'Ordre de renvoi adopté par la Chambre des communes le 22 novembre 1994, un examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
FEB 7 1995
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice–Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown
Jan Brown
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice–présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown
Jan Brown
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 6, 1994
(61)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 9:12 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Tony Ianno and Glen McKinnon.

Acting Member present: Louis Plamondon for Suzanne Tremblay.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: René Lemieux, Research Officer.

Witnesses: From the Peel Multi–Cultural Council: Anthony Saldanha, Vice–President. *Individual presentation:* Edgar Gallant, Ex–President of the Public Service Commission and Officer of the Order of Canada. *From the Pearson–Shoyama Institute:* Andrew Cardozo, President; Anne John–Baptiste, Secretary. *From the Canadian Ethnocultural Council:* Ralph Kirkland, President, National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada and Member of the Canadian Ethnocultural Council; Maria Shin, Executive Director.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1) and its Order of Tuesday, November 22, 1994, the Committee resumed its study of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other acts. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, November 30, 1994, Issue 50*).

The witness from the Peel Multi–Cultural Council made an opening statement and answered questions.

Edgar Gallant made an opening statement and answered questions.

The witnesses from the Pearson–Shoyama Institute each made an opening statement and answered questions.

The witnesses from the Canadian Ethnocultural Council each made an opening statement and answered questions.

At 10:56 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 6 DÉCEMBRE 1994
(61)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 9 h 12, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Membre suppléant présent: Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux, attaché de recherche.

Témoins: Du «Peel Multi–Cultural Council»: Anthony Saldanha, vice–président. *À titre personnel:* Edgar Gallant, ex–président de la Commission de la fonction publique et officier de l'Ordre du Canada. *De l'Institut Pearson–Shoyama:* Andrew Cardozo, président; Anne John–Baptiste, secrétaire. *Du Conseil ethnoculturel du Canada:* Ralph Kirkland, président, «National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada» et membre du Conseil ethnoculturel du Canada; Maria Shin, directrice générale.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(1) et à son ordre de renvoi du 22 novembre 1994, le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois *(voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 30 novembre 1994, fascicule nº 50)*.

Le témoin du Conseil multiculturel de Peel fait un exposé et répond aux questions.

Edgar Gallant fait un exposé et répond aux questions.

Les témoins de l'Institut Pearson–Shoyama font chacun un exposé et répondent aux questions.

Les témoins du Conseil ethnoculturel du Canada font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 10 h 56, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, December 6, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 6 décembre 1994.

• 0911

The Chair: Welcome, ladies and gentlemen, to our continuing study of Bill C–53.

We have four witnesses appearing today in batches of two each. As is our custom, we'll ask the two witnesses to make opening presentations for about 10 minutes, and then we will allocate time to make sure we are done on time as well.

I'm going to ask Mr. Anthony Saldanha from the Peel Multicultural Council to make his opening remarks, followed by Mr. Edgar Gallant, who's the former chairman of the Public Service Commission.

Welcome to you both, and thank you for joining us. I know it has been on short notice.

Mr. Anthony Saldanha (Vice–President, Peel Multicultural Council): Thank you, John. Good morning, ladies and gentlemen. As a Canadian citizen and member of the multicultural community, it is a pleasure to make my presentation to you. If you hadn't invited me, I would have demanded to be here.

As the word "heritage" says, it is something that is passed on to us. It is not ours, and it's our responsibility to pass it on to our children.

Multiculturalism has played an important role in shaping Canadian heritage within the context of the mosaic you see around you. In the presentations those opposed to multiculturalism have made, we have been asked to abandon that in many ways with slight changes, adjustments, additions, subtractions, and in bits and pieces.

With the influx of immigrants and the introduction of multiculturalism, Canadian heritage took on a new dimension, a view that has made us the envy of the free world. Canadian history has clearly shown how early settlers and people who came thereafter have made a contribution to Canada as we see it today.

While traditionally the immigrants were being drawn from Europe due to Europe being our economic base back then, it is important for us now to look at Asia and the Far East for our immigration policy because that's where our economic needs lie in the future.

While Japan, Germany, and other countries spend billions of dollars hiring consultants to do business around the world, Canada already has people with language and culture who can contribute so that we would be ahead of these people in the international market. Why don't we take advantage of this? Why don't we build our economic base based on that? Rather than talking about our differences, why don't we look at what we have to contribute to build a stronger nation, a stronger foundation, that we can pass on to future generations?

• 0915

In that context, heritage and Canadian culture, along with that of the immigrants, plays a very strong role. I don't think anyone has the right to tinker with it.

Le président: Je vous souhaite la bienvenue, mesdames et messieurs, nous reprenons l'étude du projet de loi C–53.

Nous entendons aujourd'hui quatre témoins, par groupe de deux et, comme à l'accoutumée, nous allons leur demander de commencer par leur exposé, ce qui devrait prendre une dizaine de minutes, après quoi nous répartirons ce qui restera du temps.

Je vais demander à M. Anthony Saldanha, du Conseil multiculturel de Peel, de nous faire son exposé liminaire; il sera suivi de M. Edgar Gallant, ancien président de la Commission de la fonction publique.

Je vous souhaite la bienvenue à tous deux, et vous remercie d'être venus, malgré le bref préavis que vous avez reçu.

M. Anthony Saldanha (vice–président, Conseil multiculturel de Peel): Merci, John. Bonjour, mesdames et messieurs. En tant que citoyen canadien et membre de la collectivité multiculturelle je suis heureux et honoré de m'adresser à vous; si vous ne m'aviez invité, j'aurais demandé à comparaître.

Le «patrimoine», comme son nom l'indique, est l'héritage des ascendants. Ces biens ne sont pas à nous, notre devoir est de les transmettre à nos enfants.

Le patrimoine canadien, dans lequel le multiculturalisme a joué un grand rôle, c'est la mosaïque de cultures que vous voyez autour de vous. Ceux qui s'opposent à cette notion nous ont demandé d'y apporter de légers changements, d'y ajouter, d'en enlever, de procéder à des ajustements, deça et delà ce qui reviendrait à l'abandonner.

Avec l'arrivée en masse d'immigrants et l'introduction du multiculturalisme, le patrimoine canadien a été transformé ce qui a fait de nous l'envie du monde libre. L'histoire a montré comment les premiers colons et ceux qui leur ont succédé ont contribué à faire du Canada ce qu'il est aujourd'hui.

Alors qu'autrefois les immigrants provenaient d'Europe, qui était notre ancrage économique, l'orientation a changé et c'est vers l'Asie et l'Extrême Orient que nos regards devraient se diriger, parce que c'est là que se trouvent nos intérêts économiques de demain.

Des pays comme le Japon et l'Allemagne dépensent des milliards à engager les services de consultants pour faire des affaires dans le monde entier. Le Canada, lui, compte parmi ses citoyens des gens dont la langue et la culture leur permettraient d'exploiter ce filon de sorte que, sur le marché international, nous aurions une longueur d'avance sur ces autres peuples là. Pourquoi ne pas en profiter? Pourquoi ne pas consolider notre ancrage économique à partir de ces atouts? Plutôt que de parler de nos différences, pourquoi ne pas exploiter nos capacités pour construire une nation plus forte que l'on pourra léguer aux générations futures?

À ce propos, le patrimoine et la culture canadienne, avec l'apport des immigrants, jouent un rôle très important que personne, à mon avis n'a le droit de remanier.

[*Texte*]

Canadian heritage, with multiculturalism, not only makes us very unique but also gives us an expanded economic base, whether it be in tourism, cultural heritage industries, including the performing arts, publications, broadcasting, recording, filming, or literature...as you have seen, is taking on a new dimension already in the southern part of Ontario. With the arrival of immigrants and multiculturalism, Canada is now exposed to sports, both amateur and professional, that were never heard of in this part of the world. This is a growth of our heritage. It is an expansion of the Canadian culture, brought in by those who have settled themselves here. We should take pride in it.

The advancement of equality of status and use of English and French, and later the enhancement of development of the linguistic minority communities, all blended into one—this gives us a very rich and diverse country...which is proclaimed by the United Nations as the most unique and diversified part of the world.

Immigration and multiculturalism put Canada on the international scene in more ways than one. Heritage is something handed over to us by our forefathers. It is not ours. We have no right to change it or destroy it. We must build it and enhance it. Above all, we have the legal and moral obligation before God and man to pass it on to our children and future Canadian generations.

It is a shame, Mr. Chairman and fellow participants, we have not encouraged Canadian studies into what it is to be a Canadian citizen. What are the values, the responsibilities, the privileges of being a Canadian? These studies need to be presented in our school system to our students, to those who are still to be converted into the system of having an overall Canadian culture, with multiculturalism as part thereof.

I strongly urge that the Department of Multiculturalism and Citizenship be part of, or continue to work very closely with, the Department of Canadian Heritage to ensure multiculturalism continues to thrive as a strong component in the overall Canadian heritage initiatives.

The race relations foundation, an initiative that was promised by the Canadian government during the recognition of and compensation to Japanese–Canadians, should now be implemented to work alongside the Human Rights Commission in bringing up public education in this field.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Gallant, welcome.

M. Edgar Gallant (ex–président de la Commission de la Fonction publique et Officier de l'Ordre du Canada (présentation individuelle)): Monsieur le président, je vous remercie du privilège de comparaître devant vous alors que vous poursuivez l'examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien.

À mes yeux, en constituant ce nouveau ministère, le gouvernement fait preuve d'une grande lucidité face aux défis auxquels nous sommes exposés comme Canadiens. Notre société vit des changements profonds, et nous voici à un moment où le

[*Traduction*]

Grâce à notre patrimoine, et à la contribution du multiculturalisme, le Canada est unique, ce qui nous assure une base économique élargie, qu'il s'agisse du tourisme, les industries fondées sur le patrimoine culturel, y compris les arts de la scène, l'édition, la radiodiffusion, l'enregistrement sonore, ou la littérature qui, comme vous l'avez constaté, commence à ouvrir de nouveaux horizons dans le sud de l'Ontario. Grâce aux immigrants et au multiculturalisme le Canada connaît maintenant des sports, au niveau amateur et professionnel, qui sont tout à fait nouveaux dans cette partie du monde. C'est un exemple de l'expansion de notre patrimoine et de la culture canadienne grâce aux nouveaux immigrants. Cela devrait être pour nous une source de fierté.

Le progrès vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais, et plus tard la promotion et le développement des minorités linguistiques, tout cela ensemble nous donne un pays riche et diversifié proclamé comme tel par les Nations Unies.

L'immigration et le multiculturalisme permettent au Canada de participer de bien des façons aux activités internationales. Le patrimoine est l'héritage que nous ont transmis nos ancêtres; il ne nous appartient pas et nous n'avons pas le droit de le modifier ni de le détruire. Nous devons le développer et le valoriser. Nous avons surtout l'obligation légale et morale devant Dieu et les hommes de le transmettre à nos enfants et aux générations canadiennes de l'avenir.

Il est malheureux, monsieur le président et mesdames et messieurs, que nous n'ayons pas encouragé l'étude dans nos écoles de la citoyenneté canadienne. Quelles en sont les valeurs, les responsabilités et les privilèges? Il faudrait que ce sujet figure au programme d'études pour que nos élèves puissent mieux comprendre ce qu'est la culture canadienne avec sa dimension multiculturelle.

J'encourage fortement le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté de continuer à travailler étroitement avec le ministère du Patrimoine canadien pour que le multiculturalisme reste une partie intégrante de l'identité canadienne.

Il faudrait donner suite à la fondation sur les relations raciales, initiative promise par le gouvernement canadien au moment de l'indemnisation des Canadiens d'origine japonaise, pour travailler de concert avec la Commission des droits de la personne pour sensibiliser la population canadienne dans ce domaine.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Gallant, je vous souhaite la bienvenue.

Mr. Edgar Gallant (Ex–President of the Public Service Commission and Office of the Order of Canada (Individual Presentation)): Mr. Chairman, I'd like to thank you for the privilege of appearing before your Committee as part of your study of Bill C–53, an Act to establish the Department of Canadian Heritage.

In my view, in setting up this new department the government is displaying a very clear vision of the way to deal with challenges we are faced with as Canadians. Our society is going through profound change and we find ourselves in a

[*Text*]

pays se doit d'assurer la protection et la promotion des valeurs profondément humaines qui sont rattachées à notre citoyenneté et à notre identité canadienne, un moment où le développement culturel et la préservation du Patrimoine s'imposent comme garanties de notre avenir.

Évidemment, tous les secteurs de la société canadienne doivent être mis à contribution dans ce processus, mais c'est sans contredit au gouvernement fédéral que revient la responsabilité d'assurer un leadership et d'assumer le rôle de chef de file en la matière.

Ce nouveau ministère du Patrimoine canadien se doit de constituer des assises solides fondées sur la compréhension et le dialogue, qualités essentielles pour l'avenir du pays. Il doit aussi promouvoir le respect mutuel, renforcer le sentiment de fierté envers le Canada, faire apprécier pleinement les avantages et les bénéfices associés au fait d'être Canadienne ou Canadien et renouveler la confiance de tous les citoyens en l'avenir de leur pays.

I would like to focus my brief remarks on a most important aspect of the mandate of this new Department of Canadian Heritage, namely Canada's official languages policies.

During all my professional life I have had the privilege of serving my country as a public servant. I have served in the nation's capital and in the different regions right across this great country of ours. I have also served in international organizations outside of Canada. Over all those years, I have become acutely aware of the importance of Canada's official languages for our daily lives together and for our relations with other countries in a shrinking world.

At the risk of being accused of overly simplistic reasoning, let me state my views succinctly, without the many qualifications and refinements that would be appropriate for a comprehensive statement.

Our age–old linguistic duality constitutes one of the remaining fundamental characteristics of our Canadian identity. Any weakening of these cross–country links, which form the basis of this duality, will inevitably weaken our identity as Canadians. At the same time, it will adversely affect our ability and resolve to understand each other and work together at home and abroad. On the other hand, the strengthening of our country's linguistic duality holds the promise of continuously improved opportunities for all of us.

In my view, Canada's official languages policies are a very important part of that special package of policies and programs by which the Government of Canada nourishes and promotes the spirit of the nation.

Lors d'une conférence à Québec le 5 septembre 1987, à l'occasion du 50e anniversaire de la Faculté des lettres de l'Université Laval, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Maurice Druon, affirmait ceci:

> . . .le fait linguistique français est partie intégrante de la personnalité canadienne, l'élément qui assure l'originalité du Canada dans le continent nord–américain et qui solidifie son identité nationale. . .

[*Translation*]

situation where the country must ensure the protection and the promotion of the human values attached to our citizenship and our Canadian identity, a time when cultural development and the preservation of our heritage are keystones for the future.

• 0920

Of course all sectors of Canadian society must be involved in this process but the leadership role must of necessity be assumed by the federal government.

This new Department of Canadian Heritage must constitute a solid foundation based on comprehension and dialogue, both of which are essential for the future of the country. It must also promote mutual respect and a feeling of pride in Canada and a full appreciation of the advantages and benefits of being a Canadian along with renewed confidence in the future of the country.

Permettez–moi de souligner, dans cette brève allocution, l'importance du mandat du nouveau ministère du Patrimoine canadien en ce qui concerne la politique canadienne en matière des langues officielles.

Pendant toute ma carrière j'ai eu le privilège de servir mon pays comme fonctionnaire. J'ai travaillé dans la capitale nationale et dans différentes régions de notre grand pays. J'ai également servi dans des organismes internationaux à l'extérieur du Canada. Au cours de toutes ces années j'ai pris conscience de la grande importance des langues officielles au Canada pour notre vie quotidienne commune et pour nos relations avec d'autres pays dans un monde qui se retrécit sans cesse.

Au risque de me faire accuser d'avoir des idées simplistes, je vais présenter mon point de vue de façon concise, sans toutes les nuances et réserves que nécessiterait un exposé détaillé.

Notre vieille dualité linguistique constitue l'une des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne qui nous reste. Tout affaiblissement de ces liens nationaux qui forme la trame de cette dualité aura inévitablement pour effet de diluer notre identité canadienne. En même temps il portera atteinte à notre capacité et notre détermination de nous comprendre et de travailler ensemble chez–nous et à l'étranger. Par contre, le renforcement de la dualité linguistique nationale nous donnera la chance d'améliorer les possibilités qui s'offrent à tous les Canadiens.

J'estime que la politique canadienne en matière de langues officielles est un aspect très important de l'ensemble des mesures et des programmes qui permettent au gouvernement du Canada de nourrir et de promouvoir l'esprit national.

At a conference in Quebec City held on September 5, 1987, on the occasion of the 50th anniversary of the Arts Faculty of Laval University, the perpetual secretary of the French Academy, Mr. Maurice Druon, said the following:

> . . .the French linguistic fact is an integral part of the personality of Canada, the element that distinguishes Canada on the North American continent and reinforces its national identity. . .

[*Texte*]

C'est là une déclaration à laquelle je souscris d'emblée. La politique des langues officielles du Canada a des racines profondes dans notre histoire et demeure une réalité bien tangible aujourd'hui. Le français et l'anglais cohabitent au Canada depuis presque 400 ans.

La politique canadienne des langues officielles est une reconnaissance du fait que la plupart des Canadiens parlent soit le français, soit l'anglais, soit les deux langues dans leur vie de tous les jours. Elle reconnaît aussi tout naturellement que les citoyens ont le droit de recevoir les services offerts par leur gouvernement dans la langue officielle de leur choix.

[*Traduction*]

This is a point of view to which I subscribe. Canada's official language policy has deep roots in our history and remains a very tangible reality today. French and English have cohabited in Canada for almost 400 years.

The Canadian official languages policy is a recognition of the fact that most Canadians speak either French or English or both languages in their daily lives. It is also a recognition of the fact that citizens are entitled to receive services provided by their government in the official language of their choice.

• 0925

Il s'en trouverait bien peu aujourd'hui pour remettre en question l'importance de l'éducation pour une communauté.

En favorisant l'éducation dans la langue de la minorité, le ministère du Patrimoine canadien contribue à faciliter la participation pleine et entière des deux groupes de langue officielle à tous les aspects de la vie canadienne. En plus d'encourager la contribution vitale des communautés francophones et anglophones qui sont en situation minoritaire sur le plan culturel, une telle initiative leur permet de participer à la vie économique et sociale du pays. En ce sens, il est primordial que les droits des minorités soient respectés.

Education has become one of the main vehicles for helping the country get the most out of its two official languages. Since education is a provincial jurisdiction, consultation with the provinces has been a pivotal ingredient in the success of official languages in education programmes. Over the years, this program has become recognized as a model of harmonious federal–provincial cooperation.

L'appui fédéral dans le domaine de l'enseignement des langues officielles a joué un rôle indispensable d'entraînement pour le système éducatif dans la langue de la minorité, et a contribué à créer un pays qui tente de respecter et qui veut respecter en général l'existence en son sein de deux grandes communautés linguistiques.

Il y a maintenant évidence que le programme des langues officielles dans l'enseignement a eu un effet tangible et permanent pour le quart de million d'élèves des minorités de langues officielles qui fréquentent les écoles dispensant l'enseignement dans leur langue. Le nombre d'écoles et leur fréquentation le confirme. Cet enseignement leur assure un bon départ qui ne met pas au rancart leur expérience linguistique et culturelle.

Donner cette possibilité demeure un sine qua non pour assurer un enseignement de qualité comparable au niveau primaire et secondaire. Il permet de réduire les taux élevés de décrochage et d'analphabétisme qui, dans ces communautés, malheureusement, sont plus élevé que la moyenne des taux dans l'enseignement à la majorité linguistique.

Le programme a aussi contribué à la création ou à l'expansion d'institutions postsecondaires francophones dans diverses provinces et d'institutions anglophones au Québec. À mon sens, il y a là une question d'équité fondamentale. À cet égard, des améliorations sont encore nécessaires. C'est pourquoi la collaboration fédérale–provinciale reste cruciale dans ce domaine.

There would be very few people today who would question the importance of education for a community.

By promoting education in the minority language, the Department of Canadian Heritage helps facilitate the full participation of both official language groups to all aspects of Canadian life. In addition to encouraging the vital cultural contribution of Francophone and Anglophone minority communities, such an initiative would enable them to take part in the country's economic and social life. Thus, it is fundamental that the rights of minorities be respected.

L'éducation est devenue l'un des instruments clés pour aider le pays à profiter au maximum de ses deux langues officielles. L'éducation étant du ressort provincial, la consultation avec les provinces a été un élément essentiel du succès des programmes d'éducation en langues officielles. Au fil des ans, ce programme a été reconnu comme un modèle de coopération harmonieuse entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Federal support for official languages education has been a necessary driving force for the educational system in a minority language, and has helped built a country that tries to respect and generally seeks to respect the existence of two major language groups.

There is now evidence to show that the official languages program in education has had a lasting, tangible affect for the 250,000 official languages minority pupils who attend schools in their own language. The number of schools and the number of students attending them confirms this fact. This education gets these pupils off to a good start, and does not disregard their linguistic and cultural background.

Continuing to offer this education remains a "sine qua non" to ensure education of comparable quality at the primary and secondary levels. It helps reduce the high drop–out rate and illiteracy, which, unfortunately, are higher in these communities than the average among pupils taking their education in the majority language.

The program has also helped establish or expand French–language post–secondary institutions in various provinces and Anglophone institutions in Quebec. In my view, this is a question of fundamental equity. In this regard, improvements are still necessary. That is why federal–provincial cooperation remains crucial in this area.

[*Text*]

J'aimerais souligner ici une constatation qui m'apparaît très significative. Après des années où l'inquiétude était non seulement de mise, mais réellement fondée, dans le groupe d'âge de 1 à 14 ans, chez les francophones à l'extérieur du Québec, la tendance à passer à l'anglais, même si elle existe toujours, a quand même été renversée au cours des 20 dernières années.

Le fait de garder sa langue, tel qu'en attestent les statistiques, est nettement une conséquence de l'accès à l'enseignement dans sa langue. Dans les 25 dernières années, le Canada s'est mérité une réputation de leader dans le domaine de l'enseignement des langues. Les méthodes qui y ont été développées, élaborées et mises en application servent souvent de modèles dans plusieurs autres pays.

Individual bilingualism has also progressed. Some 2.7 million students were learning their second official language in our elementary and secondary schools in 1993–94. Second language programs are having a significant impact. According to Statistics Canada, bilingualism in the 15–to 25–year age group has risen from 16% to 23% in only 10 years. As a result of programs such as French immersion, which is internationally recognized as a unique Canadian success, and programs of first official language education for those in minority situations, we now have the most bilingual generation of young Canadians in our entire history. This progress is tangible evidence of a real openness among Canadians, particularly young Canadians, to the reality of a country with two official languages.

• 0930

En terminant, monsieur le président, je dirais que depuis 25 ans, c'est–à–dire depuis la Loi sur les langues officielles de 1969, nous avons connu une profonde transformation de la société canadienne, eu égard aux langues officielles. Cette transformation est évidente, surtout mais pas exclusivement dans nos écoles, dans l'administration publique canadienne et dans bon nombre d'associations nationales.

Ce qui me paraît le plus significatif pour l'avenir est le changement fondamental dans les attitudes à l'égard de la dualité linguistique. À mon sens, il s'agit là d'une véritable révolution. C'est une deuxième révolution tranquille et une révolution dont la portée est tout aussi considérable que celle de la révolution des années 1960.

Qu'un ministère sur le plan fédéral se voie confier un mandat de l'envergure prévue dans le projet de loi C–53, dans un esprit de collaboration avec les autres intervenants, m'inspire confiance en l'avenir du pays, et je lui souhaite toute la chance qu'un tel projet mérite.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Gallant. Étant donné qu'il reste du temps avant l'arrivée des autres témoins, je propose que nous commencions par un tour initial de sept minutes si vous le voulez.

M. Plamondon (Richelieu): Cela me convient. Ou bien on fait des audiences, ou bien on n'en fait pas.

M. Gallant a donné du contenu pour qu'on l'interroge pendant deux heures et on n'a que sept minutes. À 10h15, l'autre témoin sera ici.

[*Translation*]

I'd now like to emphasize a point I find quite significant. For years, there was a fear, which was very well–founded, that Francophones outside Quebec in the 1 to 14 age group would tend to switch over to English. While that trend still exists, it has been reversed in the last 20 years.

Statistics show that people are keeping their language largely because they've had access to education in their own language. In the last 25 years, Canada has earned a reputation as a leader in language teaching. The methods developed and implemented in Canada have often been used as models in a number of other countries.

Il y a également eu des progrès du coté du bilinguisme individuel. En 1993–1994, environ 2,7 millions d'élèves apprenaient la deuxième langue officielle dans nos écoles primaires et secondaires. Les programmes de langue seconde ont une incidence importante. Selon Statistique Canada, le bilinguisme dans le groupe d'âge de 15 à 25 ans est passé de 16 p. 100 à 23 p. 100 en seulement 10 ans. Grâce à des programmes tels que l'immersion, qui est reconnue partout dans le monde comme succès proprement canadien, et les programmes d'enseignement dans la première langue officielle pour ceux qui se trouvent en situation minoritaire, nous avons maintenant la génération de jeunes Canadiens les plus bilingues de notre histoire. Ces progrès témoignent d'une ouverture réelle parmi les Canadiens, surtout les jeunes, à la réalité d'un pays avec deux langues officielles.

In closing, Mr. Chairman, I would say that in the last 25 years, that is since the Official Languages Act was passed in 1969, there has been a profound change in Canadian society with respect to official languages. This change is apparent particularly, but not exclusively, in our schools, in public administration and in many national associations.

In my view, the most significant fact for the future is the fundamental change in attitude as regards linguistic duality. I see this as a genuine revolution, a second quiet revolution, and one whose scope is just as far–reaching as the 1960's quiet revolution.

The fact that a federal department is given a mandate of the scope set out in Bill C–53, in a spirit of cooperation with the other parties involved, gives me confidence in the future of the country. I hope this bill will have all the success it deserves.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Gallant. Since we have some time before our next witnesses arrive, I would suggest we begin with an initial seven–minute round, if you are agreeable.

Mr. Plamondon (Richelieu): That's fine with me. Either we are holding hearings, or we are not.

There was enough material in Mr. Gallant's remarks to ask him questions for two hours, and yet we only have seven minutes. There will be another witness here at 10:15 a.m.

[*Texte*]

Personnellement, monsieur Gallant, j'ai l'impression que vous ne vivez pas dans le même pays ou sur la même planète que moi. Vous parlez de la Commission de la Fonction publique, dont vous avez été le président. Je vais vous citer certaines statistiques que j'ai.

Au Québec, 54 p. 100 des postes de la Fonction publique sont désignés bilingues, pour une minorité de 10 p. 100 d'anglophones. Si on avait le même ratio qu'au Québec, il faudrait 23 000 postes de plus au Canada, hors Québec. En Colombie–Britannique, il faudrait 1 600 postes bilingues au lieu de 394. En Alberta, il en faudrait 1 564 au lieu de 395. En Saskatchewan, il en faudrait 672 au lieu de 175. En Ontario, il en faudrait 9 136 au lieu de 2 762. Au Nouveau–Brunswick, il en faudrait 12 339 au lieu de 2 680.

Vous me dites que tout va bien dans le meilleur des mondes, qu'il y a une grande progression. Le 4 mai, le journal *Le Soleil* titrait: «Le français disparaît à Montréal». Pas en Ontario, mais à Montréal! Vous tournez la page et vous voyez: «Ottawa laisse glisser le français». C'est encore un éditorial. Je ne sais pas où vous prenez vos chiffres.

Le taux d'assimilation des francophones, en 1986, était de 31,4 p. 100 au Canada, hors Québec. En 1991, il était de 35,9 p. 100. Ce n'est pas moi qui invente cela. C'est Statistique Canada, Section des langues officielles, catalogue 96–313F.

• 0935

En Colombie–Britannique, 1,6 p. 100 des gens se disent francophone, et il n'y en a que 0,4 p. 100 qui parlent cette langue–là à la maison. En Saskatchewan, 2,2 p. 100 parlent le français et 0,7 p. 100 l'utilisent à la maison.

C'est rêver en couleurs, cette histoire de Canada bilingue. Voyons, la politique des langues officielles n'a jamais marché. C'est une politique d'assimilation.

Le ministre Dupuy, par le biais de son haut fonctionnaire, nous a dit que, pour que les droits des francophones soient respectés au niveau des services de santé en Colombie–Britannique... Vous savez qu'en Colombie–Britannique, on dispense des services de santé multilingues en sept langues, mais pas en français.

Le ministre Dupuy a dit qu'il financerait les frais d'avocats et tous les frais juridiques pour qu'ils aillent en cour contre la province. Imaginez–vous, pour appliquer les langues officielles, il faut que le gouvernement fédéral subventionne l'illégalité. C'est ce que cela veut dire.

Le gouvernement précédent a donné 120 millions de dollars pour que la Saskatchewan accepte de respecter le jugement de la Cour suprême qui leur imposait des commissions scolaires françaises. Voyons, soyons réalistes, monsieur Gallant.

J'attends vos commentaires.

Des voix: Ah, ah!

Le président: C'est une belle question.

• 0940

M. Gallant: En Saskatchewan, en raison du nombre de la population francophone et du nombre de Canadiens qui sont de passage dans la province, il n'est pas nécessaire qu'une proportion aussi grande de la Fonction publique fédérale puisse fournir sur place des services en français, et c'est tout à fait normal.

[*Traduction*]

My personal impression, Mr. Gallant, is that you're not living in the same country or on the same planet as I am. You speak about the Public Service Commission, of which you were the chair. I will mention some statistics that I have found.

In Quebec, 54% of Public Service positions are designated bilingual, even though the Anglophone minority makes up 10% of the total population. If the same ratio were used outside Quebec, 23,000 more positions would be required in the rest of Canada. In British Columbia, 1,600 bilingual positions would be required rather than 394. In Alberta, 1,564 would be needed, rather than 395. In Saskatchewan, we would need 672, rather than 175. In Ontario, 9,136 would be needed rather than 2,762. In New Brunswick, we would need 12,339 positions rather 2,680.

You are telling me that everything is wonderful, that a great deal of progress has been made. On May 4, the newspaper *Le Soleil* entitled an article as follows: "French is Disappearing in Montreal". Not in Ontario, but in Montreal! On the next page there was an editorial entitled "Ottawa is Letting French Slip". I don't know where you are getting your figures.

In 1986, the assimilation rate of Francophones was 31.4% in Canada outside Quebec. In 1991, the rate was 35.9%. I'm not making this up. These figures came from the official languages section of Statistics Canada, catalogue 96–313F.

In British Columbia, 1.6% of the people say they are francophones, while only 0.4% speak French at home. In Saskatchewan, 2.2% speak French and 0.7% use French at home.

This idea of a bilingual Canada is nothing more than wishful thinking. Come on, the official languages policy has never worked. It is a policy of assimilation.

Minister Dupuy, through his senior official, told us that in order for francophones' rights to be respected in health care services in B.C... You realize that in British Columbia health care services are available in seven languages, but not in French.

Minister Dupuy said he would pay all the legal costs for francophones to go to court against this action by the provincial government. Imagine! In order for the official languages policy to be implemented, the federal government has to subsidize something illegal. That is what this means.

The previous government gave $120 million to Saskatchewan to comply with the Supreme Court judgement requiring the setting up of French–language school boards. Let's be realistic, Mr. Gallant.

I'm eager to hear your comments.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: That's a fine question.

Mr. Gallant: In Saskatchewan, because of the size of the Francophone population and the number of Canadians who travel through the province, such a high ratio or federal Public Service members able to provide services in French is not necessary and that is quite understandable.

[*Text*]

M. Plamondon: Là–dessus, comparons l'Ontario et le Québec. Il y a 10 p. 100 de francophones en Ontario et 10 p. 100 d'anglophones au Québec. Comment se fait–il que 55 p. 100 de la Fonction publique au Québec soit bilingue pour servir 10 p. 100 d'anglophones et qu'en Ontario, elle ne soit bilingue qu'à 8 p. 100? Comparez cela avec le Nouveau–Brunswick. Au Nouveau–Brunswick, il y a 40 p. 100 de francophones. Pourquoi les postes ne sont–ils pas tous bilingues?

M. Gallant: Monsieur le président, encore une fois, la désignation des postes dans la Fonction publique est fondée sur le besoin réel, sur la demande de services. En Ontario, nous avons la région de la Capitale nationale qui est fortement bilingue dans sa Fonction publique. En–dehors de cette région, il n'y a qu'au nord de l'Ontario et un peu au sud qu'on exige des services en langue française. Nous pouvons répondre—c'était du moins le cas il y a quelques années—aux demandes de services sans qu'une plus forte proportion de la Fonction publique soit désignée bilingue.

Cependant, il y a eu un progrès constant. Il y a eu un progrès non seulement dans le nombre de postes désignés bilingues, mais surtout dans la qualité du bilinguisme des titulaires de ces postes. Au début, si on consentait à suivre un cours de formation linguistique, on était considéré comme étant qualifié pour le poste. Évidemment, tant qu'on n'était pas allé en formation linguistique et qu'on n'avait pas acquis toutes les compétences voulues, il était impossible de garantir les services sur place.

Quant aux langues parlées, par exemple, on dit qu'en Saskatchewan, le nombre de personnes qui parlent régulièrement le français à la maison a diminué et que cela veut dire que la communauté francophone de la Saskatchewan est en voie de disparition. C'était un peu mon impression avant d'aller là–bas en 1989. À ma grande surprise, j'ai vu sur place des communautés très vivantes qui, entre elles, se parlent beaucoup en français et qui, parce qu'elles ont des écoles et parce qu'elles ont graduellement de plus en plus de services gouvernementaux disponibles dans leur langue, sont en train de se prendre en main. C'est grâce aussi au gouvernement actuel qui a décidé de mettre en oeuvre l'article 42 de la Loi sur les langues officielles pour le développement des communautés en situation minoritaire. Grâce à tout cela, en Saskatchewan comme au Manitoba ou en Alberta, les communautés francophones connaissent un essor extraordinaire et ont maintenant la chance de pouvoir atteindre le niveau de développement que l'on connaît dans le reste de la communauté de ces provinces.

M. Plamondon: Cela veut–il dire qu'un unilingue francophone en Saskatchewan qui est médecin, ingénieur, diplômé en français, mais qui a un défaut, celui de ne pas être bilingue, a une chance de survivre dans cette province? Un unilingue anglphone avec les mêmes qualifications pourrait devenir premier ministre ou membre de n'importe quelle fonction publique importante au Canada.

M. Gallant: Je regrette, mais je ne suis pas d'accord. . .

M. Plamondon: Si vous étiez un unilingue francophone, seriez–vous là?

M. Gallant: . . .qu'un unilingue a accès à tous les postes de la Fonction publique canadienne.

[*Translation*]

Mr. Plamondon: Let's compare Ontario with Quebec on that same topic. Ten percent of the population in Ontario is Francophone and 10% of the population in Quebec is Anglophone. How do you explain that 55% of Quebec's Public Service is bilingual to serve an Anglophone population of 10% whereas in Ontario, only 8% of its Public Service is bilingual? Compare this situation with the one in New Brunswick. In this province, 40% of the population is Francophone. Why aren't all of the positions bilingual?

Mr. Gallant: Mr. Chairman, once again, the designation of positions in the Public Service is based on real need, on the demand for services. In Ontario, a large proportion of our Public Service in the National Capital Region is bilingual. Outside of this region, there is a demand for French services in Northern Ontario and, to a much smaller extent, in the south. We can meet the demand for services—at least this was the case a few years ago—without increasing the number of bilingual Public Service positions.

However, constant progress is being made. Not only have we made progress in a number of positions that have been designated bilingual, but we have also improved the quality of bilingualism of the incumbents of these positions. At the beginning, you were considered qualified for a position if you simply agreed to take a language training course. Obviously, it was impossible to guarantee that services could be provided if the incumbent had not yet taken the language training or acquired all of the necessary skills.

As for languages spoken, for instance, we hear that in Saskatchewan, the number of people who routinely speak French at home has dropped, meaning that the Francophone community in Saskatchewan is disappearing. This was more or less the impression that I had before going there in 1989. To my great surprise, I saw some very vibrant communities that spoke a lot of French amongst themselves and that, because of the schools and because they are gradually getting more and more services available in their language, are turning things around. This situation can also be attributed to the fact this government decided to implement section 42 of the Official Languages Act to develop minority communities. Because of this, Francophone communities in Saskatchewan like those in Manitoba or Alberta, are growing in extraordinary fashion and now have an opportunity to develop just like the other communities in these provinces.

Mr. Plamondon: Does that mean that a unilingual Francophone in Saskatchewan who is a doctor, an engineer or a graduate of French Literature, and happens to have one weakness, namely, he is not bilingual, would be able to survive in this province? A unilingual Anglophone with the same qualifications could become Prime Minister or a member of any large public service in Canada.

Mr. Gallant: I'm sorry, I don't agree with you. . .

Mr. Plamondon: If you were a unilingual Francophone, would you be there?

Mr. Gallant: . . .that a unilingual person would have access to any Canadian Public Service position.

[*Texte*]

M. Plamondon: Vous dites qu'il a accès à tous les postes?

M. Gallant: Non, un unilingue n'a pas accès à tous les postes à la Fonction publique canadienne, qu'il soit unilingue francophone ou unilingue anglophone.

M. Plamondon: Voyons! Plus de la moitié des sous–ministres ici sont unilingues anglophones.

M. Gallant: Je regrette, mais ce n'était pas le cas quand j'étais dans la Fonction publique. La preuve est qu'à toutes les réunions de sous–ministres auxquelles je participais régulièrement, tout se passait dans les deux langues. Chacun s'exprimait dans la langue dans laquelle il se sentait le plus à l'aise. Cela était vrai non seulement au niveau des sous–minsitres, mais surtout au niveau des sous–ministres adjoints, des directeurs généraux et des directeurs.

• 0945

M. Plamondon: Par exemple, le commissaire en chef de la GRC est unilingue anglophone. D'accord? Pour un unilingue francophone dans la GRC, le plus haut poste à atteindre est celui de simple policier dans l'est de Montréal.

M. Gallant: Les commissaires de la GRC que j'ai connus étaient bilingues. . .

M. Plamondon: Non. Je l'ai interrogé au Comité des langues officielles et il m'a dit lui–même qu'il était. . .

M. Gallant: J'ai dit ceux que j'ai connus.

M. Plamondon: Ah oui! Parce que maintenant c'est. . .

M. Gallant: Je ne connais pas celui qui est là actuellement.

Ms Guarnieri (Mississauga East): I have two questions, one for Mr. Saldanha and one for Mr. Gallant.

Mr. Saldanha, Canadians often hear that as many as 100 different languages are spoken in Canadian homes. We hear very little about threats to the level of racial and ethnic harmony. To what extent do you attribute the success to long–standing federal and provincial efforts in multiculturalism?

Monsieur Gallant, vous avez dit que le gouvernement a démontré une grande lucidité devant le défi auquel nous faisons face. Je vous remercie pour vos sages mots et vos compliments.

You have quite a distinguished career internationally and within Canada. You've mentioned that you're acutely aware of the linguistic duality that's fundamental to Canadian identity and that without this it would severely undermine our understanding of each other. You also went on to say

que le Canada s'était manifesté comme leader dans l'enseignement des langues.

Could you elaborate on the opportunities that exist for us if we continue along this route, and also give us an idea of how we compare with other countries in the world?

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: Are you saying that this person would have access to every position?

Mr. Gallant: No, a unilingual person does not have access to any Canadian Public Service position, regardless of whether he is unilingual Francophone or Anglophone.

Mr. Plamondon: Come! More than half of the Deputy Ministers here unilingual Anglophone.

Mr. Gallant: I am sorry, but that was not the case when I was in the Public Service. The evidence can be found in the fact that both languages were spoken at all of the meetings of Deputy Ministers that I attended on a regular basis. Everybody spoke in the language with which he felt the most comfortable. This was true not only for deputy ministers but especially for assistant deputy ministers, directors general and directors.

Mr. Plamondon: For example, the RCMP Commissioner is a unilingual anglophone. Okay? For a unilingual francophone in the RCMP, the highest rank he can hope to hold is that of a constable in the eastern part of Montreal.

Mr. Gallant: The RCMP commissioners that I knew were bilingual. . .

Mr. Plamondon: No. I questioned him at a hearing of the Official Languages Committee and he told me that he was. . .

Mr. Gallant: I said the ones I knew.

Mr. Plamondon: Ah yes! Because now it's. . .

Mr. Gallant: I don't know the current Commissioner.

Mme Guarnieri (Mississauga–Est): J'ai deux questions, l'une pour M. Saldanha et l'autre, c'est pour M. Gallant.

Monsieur Saldanha, on dit souvent aux Canadiens qu'on parle jusqu'à 100 différentes langues dans les foyers de notre pays. Cependant, on nous parle très peu des menaces que cela pose à l'harmonie raciale et ethnique. Dans quelle mesure est–ce que ce succès peut être attribué aux efforts que déploient les gouvernements fédéral et provinciaux depuis longtemps dans le domaine du multiculturalisme?

Mr. Gallant, you said that the government handled this challenge in a very level–headed way. Thank you for your words of wisdom and for your compliments.

Vous avez eu une carrière très distinguée sur le plan international et national. Vous dites que vous êtes très sensible au fait que la dualité linguistique constitue un élément fondamental de notre identité canadienne sans laquelle on n'arriverait pas à se comprendre. Vous avez également dit

that Canada has shown itself to be a leader in language education.

Pourriez–vous nous décrire les débouchés qui existeront pour nous si on continue dans cette voie, et nous dire plus ou moins comment le Canada se compare aux autres pays du monde?

[*Text*]

Mr. Saldanha: Madam Guarnieri, the many languages that are spoken in families—let's go back to the basics. It's survival, safety, and security that are the basic needs of these people when they select Canada as their home. Having said that, it is important for them to feel they belong, that they have the freedom to practise their culture, their language and their religion.

Having communicated among themselves in this language, it helps them to understand the laws, rules, regulations of this country and the process by which matters of business are handled here. It's very important to them. Having said that, they're not taking away anything from being part and parcel of being a Canadian. They're contributing economically, socially, politically, educationally, and even in many ways financially.

The programs that are presented by the federal and provincial governments are playing a very vital role. Having said that, it's a very small portion of an investment towards a large pool of assets that these people bring in.

Having spoken in those languages helps, as I mentioned earlier. It's an economic base need. Suppose we need to do business internationally in those countries. Then you have people here who can translate the economic information of that nation to the business community here. Look at the savings in cost.

When you look at liabilities and expenses, as many of the Reformers and other parties who are screaming on these programs are looking at, take a look at the other side of the ledger. Take a look at the asset value. Take a look at the income, and then make a comparison dollar to dollar. So I say to those who are standing in the way of these programs, it is a tremendous economic benefit.

• 0950

We know what happened in China recently, the billions of dollars of business. The Chinese community here can play a very vital role in assisting the businessmen in letting them know what the culture is, how it works, how the internal aspects of the government in China work, what the pitfalls are, and how one can dodge the system to get things done. That's a benefit. That's an investment. To take that away and somehow convert that into a liability...

To me, these people lack education. Public education in schools and in institutions about values of this nature is very important.

M. Gallant: Monsieur le président,

you asked if I would comment on the opportunities for Canadians internationally because of the fact of the linguistic duality of our country. I will say only a few words about my personal experience, and only when I was in Brussels, in the early days of the European Common Market.

The fact that I personally was able to get along in two languages enabled me to have access to many sources of information, many more opportunities for influencing decisions that were being made. The fact that the country from which I

[*Translation*]

M. Saldanha: Madame Guarnieri, à propos des nombreuses langues qu'on parle dans nos foyers—il faut revenir à l'essentiel. Ces gens–là choisissent le Canada parce que, pour eux, c'est une question de survie, une question de sécurité. Ceci dit, il importe que ces gens–là aient un sentiment d'appartenance. qu'ils soient libres de vivre leur culture, de parler leur langue et de pratiquer leur religion.

Puisqu'ils communiquent entre eux en se servant de cette langue, elle leur permet de comprendre les lois, les règles et règlements de notre pays ainsi que notre façon de faire affaires ici. Pour eux, c'est très important. Ceci dit, ce facteur ne les empêche pas d'être des Canadiens à part entière. Ils contribuent à la vie économique, sociale, politique, éducative et même financière du pays.

Les programmes offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux jouent un rôle très important. Ceci dit, c'est un bien mince investissement par rapport à la masse d'avantages qu'ils nous apportent.

Comme je l'ai dit plus tôt, il est important de pouvoir parler ces langues. C'est un besoin fondamental économique. Mettons qu'il faille faire des affaires dans ces pays. Vous aurez, ici au Canada, des gens qui peuvent traduire les renseignements économiques de ces pays afin de satisfaire aux exigences du milieu d'affaires ici. Ceci représente une grande économie.

En examinant le passif et les dépenses, comme un bon nombre de Réformistes et d'autres formations politiques le font, il faut également examiner l'autre côté du grand livre. Il faut tenir compte de la valeur de l'actif. Il faut examiner les revenus pour ensuite faire une analyse des dollars dépensés par rapport aux dollars gagnés. Je voudrais assurer à ceux qui s'opposent à ces programmes de l'immense avantage économique qu'ils représentent.

Rappelons–nous ce qui vient de se passer en Chine, tous ces milliards de dollars d'affaires conclues. La collectivité chinoise au Canada peut jouer un rôle considérable en aidant les hommes d'affaires, en les initiant à cette culture, en leur faisant comprendre les rouages du système de gouvernement au Canada, les chausse–trapes et la façon de contourner les obstacles pour accomplir la mission. Tout ceci représente un investissement, un avantage, et il serait insensé de le transformer en handicap, en quelque sorte...

C'est l'éducation qui fait défaut à ces gens, ce sont des connaissances qu'il faudrait enseigner dans les écoles et autres établissements.

Mr. Gallant: Mr. Chairman,

vous m'avez demandé si le fait d'avoir un pays où deux langues coexistent représente un avantage, sur les marchés internationaux, pour les Canadiens. Je ne parlerai que de mon expérience personnelle, en particulier de mon séjour à Bruxelles à l'avènement du marché commun européen.

Le fait d'être en mesure de travailler dans deux langues m'a permis d'avoir accès à de nombreuses sources d'information et d'être consulté souvent sur certaines décisions à prendre. Le fait de représenter un pays qui a deux langues m'a ouvert bien des

[*Texte*]

came, which I represented, was known to be a country with two languages opened many more doors in those institutions. So on the basis of my experience, there is no question that the linguistic duality of the country is a major positive factor for Canadians abroad.

How we compare with other countries. . .again, I wouldn't be qualified to speak exhaustively on the subject. I might only say that in my personal experience, because my American and British colleagues in Brussels in that time were not fluent enough in French, they were not able to have access to the same sources of information, to the same avenues for influencing decisions that were being made. Very often, therefore, they would come to me to help them gain access to those particular sources. There is no doubt, again, that in certain international organizations we as Canadians are much better prepared for those functions than is the case for some other, more unilingual, countries.

Mr. Saldanha: I want to add one more point to that. If you take a look at West Africa, it's a booming market. Côte d'Ivoire, Senegal. . .we have a lot of commonalties with these people. The Japanese have gone into Senegal and put in fish processing plants, canning plants, and they have no language or cultural commonalties there. Since our fisheries are suffering, there's a very good opportunity to have joint ventures in fish processing: the canning industry, the fish cakes, the fillets.

There's a tremendous market out there. We have the know–how, we have the linguistic help, we have the cultural aspect of being bilingual; and they're French–speaking nations. We could walk in there today and work with these people. There are tremendous international benefits in the bilingual field.

[*Traduction*]

portes, de sorte que je n'ai eu qu'à me féliciter de la dualité linguistique du Canada et de l'atout qu'elle représente à l'étranger.

Quant à la comparaison avec les autres pays... là encore, je ne m'estime pas qualifié pour en discuter à fond. Je me contenterai de dire que j'ai pu personnellement constater, à l'époque, que mes collègues américains et britanniques à Bruxelles ne parlaient pas français assez couramment pour avoir accès aux mêmes sources d'information, aux mêmes recommandations et contacts qui vous permettent de faire entendre votre voix quand une décision doit être prise. C'est pourquoi ces collègues s'adressaient souvent à moi pour leur ouvrir les portes. Dans certaines organisations internationales nous, Canadiens—cela ne fait aucun doute—sommes bien mieux préparés à ces démarches que ne le sont les représentants d'autres pays unilingues.

M. Saldanha: Je voudrais apporter ici un autre argument: l'Afrique occidentale, la Côte d'Ivoire, le Sénégal... ce sont des marchés en pleine expansion et nous avons beaucoup de points communs avec ces gens. Les Japonais ont construit au Sénégal des usines de transformation de poissons, des conserveries, et pourtant ils n'ont rien de commun avec ces pays–là. Avec le marasme que connaît ce secteur de notre économie, nous avons une excellente occasion de former avec ces pays des co–entreprises pour transformer le poisson en filets et en croquettes et le mettre en conserve.

C'est un marché immense qui s'offre à nous. Nous avons les connaissances nécessaires, le maillon linguistique, la richesse culturelle que représente le bilinguisme, dans des nations francophones. Les portes s'ouvriraient devant nous et nous pourrions nous associer à ces gens. Le bilinguisme nous ouvre des horizons prometteurs.

• 0955

Mme Guarnieri: J'ai posé la question parce que l'autre jour, M. Plamondon

in one of his rare moments of great honesty,

nous a dit qu'on ne pouvait même pas être chef du Bloc québécois si on n'était pas bilingue. Je pense que vous avez dit cela, monsieur Plamondon?

M. Plamondon: Qu'est–ce que j'ai dit?

Mme Guarnieri: Vous avez dit que l'on ne pouvait pas devenir chef du Bloc québécois si on n'était pas bilingue.

M. Plamondon: Je ne peux même pas être whip de mon parti ni leader si je ne suis pas bilingue.

Mme Guarnieri: C'est dommage.

M. Plamondon: Don Boudria ne pourrait pas être whip s'il n'était pas bilingue. Il me l'a avoué ici.

Mme Guarnieri: Oui, mais c'est parce que nous croyons qu'on devrait essayer de parler les deux langues.

M. Plamondon: Je le sais, mais j'ai plus de difficulté qu'un autre à apprendre.

Mrs. Guarnieri: I asked the question because Mr. Plamondon, the other day,

dans l'un de ses rares moments de franchise,

told us that you couldn't even be the leader of the Bloc Quebecois if you were not bilingual. Wasn't that what you said, Mr. Plamondon?

Mr. Plamondon: What did I say?

Mrs. Guarnieri: You said that to be the leader of the Bloc Quebecois you had to be bilingual.

Mr. Plamondon: If I'm not bilingual, I can't even be my party's whip, nor its leader.

Mrs. Guarnieri: What a pity!

Mr. Plamondon: Don Boudria couldn't be whip if he were not bilingual he told me so himself.

Mrs. Guarnieri: Yes, but that is because we consider that people should try and speak both languages.

Mr. Plamondon: I know, but it's more difficult for me than for others.

[*Text*]

Mme Guarnieri: Moi aussi, il faut que je perfectionne mon français. On est donc dans le même bateau.

The Chair: I don't know whether the witnesses would like to join in the dialogue or not.

Ms Guarnieri: You see how your presentation sparked a discussion here. Thank you.

The Chair: I don't know quite where we are.

M. Plamondon: J'aurais quelques petites remarques à faire à M. Gallant.

Le commissaire aux langues officielles, M. Goldbloom, qui est un homme assez objectif, dit dans son dernier rapport que l'égalité entre les deux langues est fictive. Sur les 1 242 plaintes instruites par la commission en 1992, 81 p. 100 provenaient, comme à l'habitude, de francophones. Dans certaines régions du Canada, le commissaire avoue qu'il est inutile d'espérer, et vous dites que nous sommes en pleine victoire et progression. S'il y a moins de plaintes, par exemple, dans l'Ouest canadien, cette baisse doit être attribuée en partie à la frustration ressentie par la clientèle devant le peu de progrès accompli par diverses institutions. Le commissaire a également dit que la traduction du fédéral se faisait à 10 p. 100 du français vers l'anglais, et à 90 p. 100 de l'anglais vers le français. Ce sont des statistiques intéressantes.

Il parle aussi de l'Armée canadienne. Il dit que l'Armée canadienne, comme tous les organismes canadiens, fait payer cher au plan linguistique et culturel le désir des francophones de servir leur pays. Parmi l'ensemble des effectifs francophones civils et militaires, 48 p. 100 sont bilingues, alors que seulement 6,9 p. 100 des effectifs anglophones le sont.

Il a dit également que les Fransaskois doivent obtenir des commissions scolaires pour leur huit premières écoles en 1995 seulement. Même si cela se fait, il n'y aura qu'un élève francophone sur 10 de touché. Donc, vous pouvez toujours rêver, mais quand vos rêves seront terminés, les francophones n'existeront plus.

Je voudrais aussi saluer l'autre témoin et lui dire toute mon admiration pour le travail qu'il fait avec son association. J'aimerais aborder une question qui intéresse autant les anglophones que les francophones; c'est à propos du multiculturalisme.

Je me suis promené dans les rues de Toronto, dans les rues de Montréal, un peu partout et je me suis partout posé la même question. D'abord, la venue de cultures différentes amène souvent, dans n'importe quel pays du monde, un peu de racisme, et je pense que votre organisme fait des efforts énormes pour éviter cela. Avouons également que le gouvernement canadien et les gouvernements de chaque province font des efforts de sensibilisation à la télévision, à la radio et dans les écoles. Nous devons intensifier ces actions.

Cependant, une question revient toujours. Le désir du gouvernement libéral du temps, lorsqu'il a parlé de bilinguisme et de deux cultures, était aussi de parler de multiculturalisme. N'y a–t–il pas un grand danger de bâtir des ghettos partout au Canada?

• 1000

Les immigrants venant de certaines régions du monde arrivent avec une culture et des coutumes tellement différentes qu'ils s'installent tout de suite en arrivant dans la communauté où la plupart de leurs compatriotes sont déjà installés et

[*Translation*]

Mrs. Guarnieri: Then we are in the same boat, I too should improve my French.

Le président: Les témoins ont peut–être envie de participer au dialogue.

Mme Guarnieri: C'est que votre exposé, comme vous le voyez, a déclenché toute une discussion, et nous vous en remercions.

Le président: Je ne sais plus au juste où nous en sommes.

Mr. Plamondon: I have a few things to say to Mr. Gallant.

Mr. Goldbloom, the Commissioner of Official Languages, who is a fairly objective person, states in his last report that the two languages are far from being equal. Out of the 1,242 complaints brought to the Commission in 1992, 81% came, as usual, from French–speaking persons. The Commissioner recognizes that the situation is hopeless in certain regions of the country, and you come and tell us that there has been great progress and that things are really looking up. The lower number of complaints in the West is partly due to the widespread frustration people feel when they realize how little progress had been made by several institutions. The Commissioner also told us that only 10% of French texts were translated into English whereas 90% of the English texts were translated into French. This is something worth thinking about.

He also mentions our Canadian forces and said that as in all Canadian institutions, French–speaking citizens pay dearly, linguistically and culturally speaking, for wanting to serve their country. Out of the total of French–speaking civilian and military staff 48% are bilingual, whereas this is the case for only 6.9% of the English–speaking staff.

He also stated that it's only 1995 that French–speaking people in Saskatchewan will get a school board for their first eight schools. Even if it happens, only one French–speaking student out of ten will be concerned. So you can always dream but in the end the French fact will be a thing of the past.

I would also like to congratulate the other witness for his wonderful work with his association. I would like now to raise a questions, in relation to multiculturalism, which is of interest to Anglophones as well as Francophones.

As I was walking in the streets of Toronto or Montreal or elsewhere I kept asking myself the same question. In any country in the world, the presence of different cultures can fuel racism and I think your organization tries desperately to prevent that. We should also recognize that federal as well as provincial governments, try to raise an awareness to such problems on TV, on radio and in schools. These efforts should be stepped up.

However there is question that keeps popping up. When the liberal government at that time spoke of bilingualism and biculturalism, its intention was to also include multiculturalism. Are'nt we running the risk of creating ghettoism in Canada?

Immigrants coming from certain parts of the world have a culture and customs that are so different from the mainstream that they immediately gravitate towards those areas or communities where people from their home country live and are

[*Texte*]

continuent de vivre, souvent même sans apprendre ni l'anglais ni le français. C'est plutôt marginal, mais cela fait en sorte qu'ils ne s'intègrent pas aux valeurs démocratiques, aux valeurs culturelles et à l'idéal qui les avaient amenés ici, qui leur avaient fait fuir leur pays, puisqu'ils perpétuent justement ce qui a fait que dans leur pays la démocratie n'a pu fonctionner normalement, ce qui a provoqué leur refuge ici.

Que peut–on faire pour contrer ce fait et cette perception? Peut–être que ce que je vous dis n'existe pas, mais c'est la perception de beaucoup de Canadiens. Ils craignent que le Canada ne devienne un Canada de ghettos, que les grandes valeurs démocratiques qui unissent le pays d'un bout à l'autre n'existent plus et que cela devienne une reproduction des problèmes mondiaux ici à l'intérieur. Prenons le clan des sikhs. On sait qu'il y a certaines tendances et certaines mentalités qui se répètent dans la population. Que pensez–vous de ce point de vue et comment voyez–vous l'avenir du multiculturalisme?

Mr. Saldanha: I'm glad you brought up that point. This has been asked over and over again.

First, basically take a look at what human beings need—survival, safety and security, as I said earlier in my remarks. When people have come from countries in which they have been afraid of power struggles or the. . .treatment and so on of people, and they arrive in an area like Canada and we do not have settlement programs to integrate them, we have reneged from our responsibility.

As a country, we have advertised around the world that we are open to accepting people. But we do not have the programs, or have not educated our people locally about what to expect when people from various parts of the world come in. And that created the ghettoism. You're right, ghettoism can bring racism and problems of that nature, which is precisely the reason why organizations such as ours are working towards having. . .

Take as an example our non–profit housing project. We were the only organization that said loudly and clearly to the government that we need to see various cultures living under one roof. There is a project standing today in Mississauga that has proven that various cultures can live harmoniously under one roof. This is how we can prove that the unity of Canada can work as one nation living under one set of rules within its borders.

For people to say that multiculturalism somehow fuels racism more so than it calms it down is a myth. I think you have to get yourself educated on the background of these people, who they are, what makes them tick. To say somehow that they're

[*Traduction*]

established, and often continue to do so without learning either English or French. While the latter tend to be a fairly marginal group, this attitude on the part of many tends to mean that members of these groups do not assimilate the democratic and cultural values and the ideals that originally brought them here, that prompted them to flee their country to begin with, and they end up perpetuating in their communities the kind of conditions that prevented their country from operating democratically and caused them to seek refuge here.

So, what can we do about that and how can we counter that perception? While what I've described may not jibe with reality, the fact is many Canadians have that very perception. They're concerned that Canada may be coming a country of ghettos, that the solid democratic values that unite our country may no longer exist and that problems that have arisen in other countries are being exported to Canada as a result. Take the Sikhs, for example. We know that there are particular attitudes among Sikhs that we see in the Sikh population here. What is your view in this respect and how do you see the future of multiculturalism?

M. Saldanha: Je suis très content que vous ayez soulevé ce point, qui revient constamment sur le tapis, d'ailleurs.

D'abord, parlons des besoins fondamentaux des êtres humains—ce sont le besoin d'assurer leur survie, et de vivre dans la sécurité, comme je le disais tout à l'heure dans mes remarques liminaires. Quand les gens viennent au Canada parce qu'ils craignaient, dans leur pays d'origine, d'être victimes de luttes intestines ou d'être maltraités, si nous ne mettons pas à leur disposition des programmes qui vont leur permettre de s'établir et de s'intégrer à la société, eh bien, nous n'assumons pas nos responsabilités envers eux.

En tant que pays, nous avons proclamé devant les nations du monde que nos portes sont ouvertes à tous. Mais nous n'avons pas créé les programmes nécessaires ni sensibiliser les citoyens des diverses localités aux besoins et aux problèmes de ceux qui viennent s'établir dans un pays nouveau. Voilà pourquoi il en est résulté des ghettos. Vous avez raison de dire que la ghettoïsation suscite le racisme et tous les problèmes qui en découlent, et c'est justement la raison pour laquelle des organismes comme le nôtre cherchent. . .

Je me permets de vous citer l'exemple de notre projet de logements à but non lucratif. Nous étions le seul organisme à insister auprès du gouvernement pour obtenir que plusieurs cultures vivent sous un même toît. Or, il existe à présent un grand ensémble d'habitations à Mississauga, qui prouve justement que diverses cultures peuvent vivre ensemble en parfaite harmonie. C'est de cette façon que nous allons pouvoir prouver que nous sommes un pays uni, et que nous pouvons vivre tous ensemble en respectant les mêmes lois sur notre territoire.

C'est un mythe que de dire que le multiculturalisme encourage le racisme plus qu'il ne l'atténue. À mon avis, il faut d'abord et avant tout que les gens se renseignent sur les antécédents de ces nouveaux arrivants, qu'ils se demandent

[*Text*]

going to stick to their own culture—come on, let's get real here. They've got to make a living, they've got to go out and work. Their culture's not going to help them put bread and butter on their table. They've got to learn the ropes of getting ahead.

Take a look at the contribution these people have made in the economic sector in terms of creation of jobs, whether they be in cultural industries and/or other businesses—over 54% of the business—and then go back to the statistics you were just mentioning from Statistics Canada. These are owned and operated by immigrants. As you know, small businesses are the ones creating jobs. If that argument is correct, then these people are the ones who are creating the jobs.

M. Plamondon: Quant aux droits des femmes, par exemple, vous savez qu'une des grandes valeurs de la société canadienne et québécoise est qu'on y a toujours voulu l'égalité des femmes.

[*Translation*]

pourquoi ils ont certaines attitudes et certaines perceptions. Mais répéter sans cesse qu'ils ne s'intéressent qu'à leur propre culture—à mon avis, c'est parfaitement absurde. N'oubliez pas qu'ils doivent quand même gagner leur vie, qu'ils doivent aller travailler. Ce n'est pas leur culture qui va leur permettre de faire vivre leur famille. Il faut qu'ils apprennent à se comporter de façon à réussir dans la société.

Et à cet égard, il convient de se rappeler la contribution des immigrants à notre économie du point de vue de la création d'emplois, qu'on parle d'emplois dans les industries culturelles ou de la création d'entreprises indépendantes—plus de 54 p. 100 des entreprises sont dirigées par des immigrants—et les chiffres de Statistiques Canada que vous venez de citer sont éloquents à ce sujet. Il s'agit d'entreprises qui appartiennent à des immigrants et qui sont dirigées par eux. Comme vous le savez, ce sont les petites entreprises qui créent les emplois. Si cela est vrai, ce sont donc les immigrants qui créent les emplois au Canada.

Mr. Plamondon: In the area of women's rights, as you know, one of the fundamental principles on which Canadian and Quebec society are based is the principle of equal rights for women.

• 1005

Différentes décisions ont été prises, il y a moins d'un mois, par M^me^ Marois du gouvernement du Québec de même que par le gouvernement précédent en ce qui a trait aux droit des femmes, l'égalité salariale, etc.

Cette grande valeur de l'égalité entre les sexes ne fait pas toujours partie des coutumes de certains immigrants, par exemple à cause de certaines contraintes religieuses. C'est le voeu de tous les Canadiens qu'on ne fasse pas de distinction lorsqu'on accepte des réfugiés ou des immigrants. Comment peut–on concilier cela avec le fait que certaines communautés attribuent aux femmes un rôle tout à fait secondaire à cause de la religion ou à cause de coutumes, qui vont parfois jusqu'à la mutilation génitale, ce qui est dramatique puisque cela se pratique même ici au Canada?

Personne n'a encore trouvé la solution, mais votre groupe y a sûrement réfléchi. Comment puis–je ouvrir mes bras à des immigrants qui vont venir ici et faire en sorte que toute l'action qu'on mène depuis des années pour l'égalité de la femme. . . En arrivant ici, cet immigrant dit: Non, je ne peux pas, parce que selon ma religion, selon mes coutumes, la femme n'a même pas le droit de prier avec moi. Que doit–on faire?

Mr. Saldanha: I'm glad you talked about language and women. It's men like you and me who perhaps should first open our eyes about the equality of women rather than bringing religion and culture into it. But take a look around the institutions. Where are the women in the boardrooms? Where are the women in high positions?

The English language has a very good reason for why the word "woman" is spelled w–o–m–a–n. The letter "w" makes it stand for "double you, oh man". In other words, a woman is twice as much as a man. And if that equation is true. . .then

A number of decisions have been taken in this area—most recently by Mrs. Marois of the Government of Quebec, as well as by the previous government—with respect to equal rights for women, pay equity, and so forth.

This fundamental principle of gender equality does not always jibe with the customs of some immigrants, primarily because of religious teachings. Canadians do not want any kind of differentiation allowed when it comes to accepting refugees or immigrants. So, how can we reconcile that with the fact that some communities relegate women to a secondary role for reasons of religion or custom, that can in some cases go as far as genital mutilation, which is a particularly serious problem when it is being practiced right here in Canada?

No one has yet come up with a solution, but I imagine your group has given these matters some thought. How can I be expected to welcome immigrants to Canada with open arms if they are going to turn around and try and undermine everything we have been doing for years to achieve equal rights for women. . . When that immigrant arrives here in Canada, his attitude is: No, I cannot accept that because according to my religion and my customs, women have no right to pray with me. What should we do, then?

M. Saldanha: Je suis très content que vous ayez soulevé la question de la langue et des femmes. Ce sont des hommes comme vous et moi qui devraient peut–être ouvrir l'oeil et évaluer la situation au Canada en ce qui concerne l'égalité des femmes au lieu de parler de religion et de culture. Regardons un peu la situation dans nos institutions. Où sont les femmes dans les conseils d'administration de nos grandes sociétés? Où sont les femmes dans les postes de direction?

Ce n'est pas pour rien qu'on a le mot «woman». La lettre «w» signifie que la femme vaut double. C'est–à–dire que la femme vaut deux fois plus que l'homme. Si cela est vrai. . . Mais revenons–en à la communauté multiculturelle. Le fait est

[*Texte*]

let's get back to the multicultural community. The role of the woman in the multicultural community has been far ahead of that in the advanced nations. Take a look at Indira Gandhi, or at the Sri Lankan government, which has a woman prime minister. These nations have had rights of women far more advanced than even Canada. We didn't even last for fifteen weeks with a woman prime minister.

So to say that somehow the culture or the religion—

The Chair: I hope you're not blaming us for that.

Mr. Saldanha: No, I'm not. I'm just trying to make him understand that we have let down our women. It's not the multicultural community.

Yes, religion–wise there are some factions of religions that divide men and women, but that is no different from Christianity, for God's sake. There was a time when women could not be priests, they could not give communion. If you had a sleeveless blouse you couldn't come in front of the altar. We were no different.

To turn around and say somehow we are sacred but for multicultural women there's a difference is not a proper argument at all.

M. Plamondon: Je suis d'accord, mais. . .

Mr. Saldanha: Let me finish. You had your time, you had plenty.

M. Plamondon: Oui, mais répondez à ma question.

Mr. Saldanha: Yes, I'll get back to your question. The education of the public in this area is important, and we are educating them. We are letting the men in these communities know that treatment of women or violence against women. . .

As you know, today we are celebrating—we should not use the word "celebrate"—December 6, 1989. Look at the Montreal massacre. It has nothing to do with religion. It has to do with attitude, the attitude of men. The method in which a father or a head of the family treats the wife or the people within the family sets a standard. That's what we should go after, not culture and religion. That's a cop–out for our own actions and our own behaviour.

So we should educate ourselves there. Stand up in the House of Commons and tell Canadian men that they have a responsibility. Go after gun control and let gun control take place so that these men will not be cowardly enough to use guns against women. Let them stand on equal footing and have a proper discussion. That's how you overcome.

• 1010

M. Plamondon: Je ne parle pas contre l'évolution. Vous avez peut–être mal saisi ma question. Je vous nomme ministre de l'immigration. Il y a une communauté qui veut immigrer et nous sommes. . .

[*Traduction*]

que le rôle de la femme dans la communauté multiculturelle a été bien plus important qu'il ne l'a été dans les pays industrialisés. Citons l'exemple de Indira Gandhi, ou du gouvernement de Sri Lanka, dont le premier ministre est une femme. La cause de l'égalité des femmes est en réalité beaucoup plus avancée dans ces pays qu'elle ne l'est au Canada. Ici, une femme a occupé le poste de premier ministre pendant moins de 15 semaines.

Donc, dire que la culture ou la religion. . .

Le président: J'espère que vous ne nous en attribuez pas la responsabilité.

M. Saldanha: Non, pas du tout. J'essaye simplement de lui faire comprendre que nous n'avons pas rendu justice à nos femmes. Mais ce n'est pas la faute de la communauté multiculturelle.

Il est vrai que certaines religions font une distinction entre l'homme et la femme, et c'est le cas du christianisme, avouons–le. À une époque, les femmes n'avaient pas le droit d'être prêtres, elles ne pouvaient pas distribuer la communion. Si une femme portait un chemisier sans manches, elle ne pouvait pas s'approcher de l'autel. Donc, la situation n'était guère différente ici.

Dire alors qu'au Canada nous n'avons rien à nous reprocher mais que les femmes d'autres cultures ne bénéficient pas du même traitement est tout à fait inexact.

Mr. Plamondon: Well, I agree, but. . .

M. Saldanha: Permettez–moi donc de finir. Vous avez eu amplement le temps de poser votre question.

Mr. Plamondon: Fine, but please answer my question.

M. Saldanha: Oui, j'en ai bien l'intention. L'éducation du public est tellement importante dans ce domaine, et nous essayons justement de sensibiliser les gens. Nous insistons auprès des hommes qui appartiennent à certaines communautés sur la nécessité de bien traiter les femmes ou de ne pas être violents. . .

Comme vous le savez, aujourd'hui nous fêtons—bien que le terme fête soit mal choisi—les événements du 6 décembre 1989. Le massacre de Montréal n'avait rien à voir avec la religion, mais plutôt avec l'attitude des hommes. La façon dont le père ou le chef de famille traite sa femme ou les membres de la famille sert de modèle aux autres. Voilà ce que nous devons essayer de changer, plutôt que de parler de culture et de religion. C'est un simple prétexte pour sous–estimer l'importance de nos actes et de nos comportements.

Donc, il faut que tous soient sensibilisés à ce problème. Il faut qu'à la Chambre des communes vous disiez aux hommes du Canada qu'ils ont certaines responsabilités. Vous devez prendre des mesures pour mieux contrôler les armes à feu et vous assurer que les hommes ne pourront plus être assez lâches pour utiliser une arme à feu contre une femme. Il faut que tous soient sur un pied d'égalité et qu'il y ait une discussion libre entre tous les membres de la société. C'est la seule façon de triompher.

Mr. Plamondon: I am not saying things should not change. Perhaps you didn't understand my question. Supposing I appoint you minister of immigration. Members of a specific community want to immigrate to Canada. . .

[*Text*]

Le président: Attention, attention.

M. Plamondon: . . .ouverts à toutes les communautés.

Le président: Vous allez, comme cela, nommer les ministres.

M. Plamondon: Ah! oui. Étant donné votre expérience du multiculturalisme dans la région de Toronto, ou même en Ontario, je vous nomme ministre de l'Éducation, et vous devez accueillir des réfugiés politiques d'un pays où il y a un problème majeur. Vous savez que les gens que vous allez accueillir ont comme coutume et comme pratique religieuse—disons seulement comme coutume et oublions la religion—de ne pas respecter les droits des femmes de la manière dont on le fait au Canada.

Vous comprenez que cela fait partie, au Canada, de nos traditions et de nos valeurs. L'une des grandes valeurs de la société canadienne est qu'elle croit à l'égalité des femmes et des hommes, à l'égalité des sexes et au droit de pratiquer n'importe quel métier.

Donc, vous êtes le ministre de l'Immigration et des membres d'une communauté demandent l'asile politique, vous demandent de les considérer comme des réfugiés ou de leur permettre d'immigrer par les voies normales du réseau. Vous savez à l'avance que ces gens–là vont vous dire: Chez nous, la femme passe en deuxième; la femme n'a pas les mêmes droits que l'homme selon ma façon de vivre. Je ne dis pas qu'on doit les refuser. Je vous demande, vous qui avez de l'expérience, de m'aider à trouver une manière d'éduquer ces personnes et de leur faire presque abandonner leur religion s'ils veulent vivre à ma manière. Cela est quasi impossible.

C'est tout un problème, et je n'ai pas de solution. Je dis que c'est la question qui se pose à la population. Avec votre expérience, comment voyez–vous ce problème–là?

Le président: Nous n'avons le temps que pour deux courtes réponses des deux ministres potentiels. M. Gallant sera le premier.

M. Plamondon: J'aimerais finir avec lui.

M. Gallant: On va entendre ce monsieur–là.

M. Plamondon: Vous non plus, vous n'avez pas de solution.

Le président: Monsieur Saldanha.

Mr. Saldanha: Look, you're mixing up religion and culture with the rights of women.

Mr. Plamondon: No. Okay, forget the culture. Forget the religion. Speak about culture.

Mr. Saldanha: Speak about—

Mr. Plamondon: Forget the culture. Forget the religion. Okay.

Parlez de culture seulement. Il y a des cultures, dans certaines communautés internationales, qui ne donnent pas un rôle égal à la femme. Or, ces gens–là veulent immigrer et ils disent: Je veux que la femme continue de ne pas jouir des mêmes droits que l'homme. Vous êtes le ministre. Quelles directives donnez–vous à vos hauts fonctionnaires?

The Chair: If I interpret the question correctly, it's how do you reconcile the cultural demands of some societies with the citizenship functions of this society?

[*Translation*]

The Chairman: Careful, now.

Mr. Plamondon: . . .and our doors are open to the members of those communities.

The Chairman: So, now your appointing ministers?

Mr. Plamondon: Well, yes! With your experience of multiculturalism in the Toronto area or even in Ontario as a whole, I could well appoint you minister of education, and you would be faced with integrating political refugees from a country where there are serious problems. What would you do if you knew that the customs and religion—no, let's just say customs and forget about religion for now—of the people who would be coming to Canada meant they could not go along with the principle of equality for women as practised here in Canada.

You know as well as I do that that is part of Canada's tradition and its values. One of the fundamental principles of Canadian society is that women and men are equal and have the right to practice whatever occupation suits them.

So, supposing you're minister of immigration and members of a particular community request political asylum, apply as refugees or ask to immigrate to Canada through the normal channels. You know full well that they are going to come here and say: Back in our country, women are second class citizens; according to our customs, women don't have the same rights as men do. Now, I'm not necessarily saying they should be refused entry. I'm just asking you, as someone with experience, to help me find a way of educating these people and of getting them to abandon some of their religious principles, if need be, if they are going to be able to live the way we do here. I'd say that's pretty well impossible.

So, this is a major problem, and I see no possible solution. This is the kind of issue Canadians are grappling with. Based on your own experience, how would you say we should deal with this problem?

The Chairman: I'm afraid we only have time for two very brief answers from two potential ministers. Mr. Gallant will go first.

Mr. Plamondon: I would like to end with him, if you don't mind.

Mr. Gallant: We will ask this gentleman to respond.

Mr. Plamondon: I gather you don't know the solution either.

The Chairman: Mr. Saldanha.

M. Saldanha: À mon avis, vous confondez religion et culture avec les droits des femmes.

M. Plamondon: Non. Ne parlons pas de culture—pardon. Ne parlons pas de religion mais plutôt de culture.

M. Saldanha: Parlons de. . .

M. Plamondon: Ne parlons pas de religion.

Let's just talk about culture. There are some cultures or some communities around the world that do not recognize women as having equal rights. Now, if these people immigrate to Canada and say to you "We do not want women to enjoy the same rights as men", what will you do, as minister? What kind of instructions will you give your senior officials to deal with this problem.

Le président: Si je comprends bien votre question, vous vous demandez comment on peut concilier les exigences culturelles de certaines sociétés avec les droits dont jouissent tous les citoyens canadiens?

[*Texte*]

Mr. Saldanha: We are putting in place programs that have shown successful results in this area. I can give you statistics. If you come into our office or if you come into our programs, you will see that people are understanding the need for women to get ahead and be part of the society here. It's a very important facet of being a Canadian citizen. And if people have asked to be part of this country, then yes, organizations such as ours have asked them or have demanded of them that they understand the need in this area.

Currently, there's a program going on in terms of the empowerment of women, as part of the violence against women program. You're right that there are cultural areas where this is happening. Nobody's denying that. We are now working towards educating that public to understand what it takes to live in the spectrum of the Canadian society, and yes, that is a responsibility we will not renege from.

[*Traduction*]

M. Saldanha: Nous avons justement créé un certain nombre de programmes qui donnent d'excellents résultats à cet égard. Il serait peut-être utile que je vous cite des chiffres. Si vous visitez notre bureau ou si vous vous renseignez sur nos programmes, vous allez voir que les gens commencent à comprendre que les femmes doivent pouvoir réussir dans la société et y participer à part entière. C'est un droit très important pour tout citoyen canadien. Et si les gens veulent s'établir au Canada, il est normal que des organismes comme le nôtre insistent auprès d'eux—comme nous l'avons fait nous-mêmes—pour qu'ils comprennent la nécessité de respecter certains droits.

Nous offrons actuellement un programme sur l'habilitation des femmes, dans le cadre de notre programme sur la violence familiale. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il y a des problèmes de cette nature au sein de certaines communautés culturelles. D'ailleurs, personne ne le nie. Nous cherchons donc à sensibliser les gens pour qu'ils comprennent qu'ils doivent accepter certaines conditions s'ils veulent vivre au sein de la société canadienne, et je peux vous affirmer que nous assumons pleinement nos responsabilités à cet égard.

• 1015

The Chair: The last comment will be from Mr. Gallant.

M. Plamondon: Selon vous, le gouvernement devrait vous accorder plus d'argent pour l'éducation.

M. Saldanha: Cela aiderait.

I don't know whether money is the only solution. I think attitudes in terms of programs are also part of it.

The Chair: Mr. Gallant.

M. Gallant: Monsieur le président, un tout petit commentaire suite à la déclaration de M. Plamondon qui a dit que certaines statistiques venaient du rapport du commissaire aux langues officielles.

M. Plamondon: Je voudrais préciser qu'une de ces statistiques venait du commissaire et que deux autres venaient d'un autre rapport qui n'est pas celui du commissaire.

M. Gallant: Le commissaire dit qu'il reste encore énormément de progrès à accomplir. Il ne met pas en doute le progrès absolument fantastique qui a été accompli au cours des dernières années. Il faut regarder les systèmes d'éducation pour prendre conscience de la nature de ce progrès sensationnel, mais il reste encore énormément à faire. C'est d'ailleurs pour cela que le gouvernement a décidé de mettre en oeuvre l'article 42 de la loi et c'est pour cela que les programmes d'enseignement dans la langue première des minorités continuent de prendre une importance accrue.

On dit que c'est à peu près négligeable puisque seulement un élève sur dix en Saskatchewan bénéficiera, dès l'an prochain, des écoles françaises sous la gouvernance des Fransaskois. Or, ce n'est pas du tout négligeable, puisqu'en 1989, il y avait, dans les écoles françaises sous la gouvernance de commissions scolaires anglophones un peu plus de 1 000 élèves francophones. Les autres étaient dans des programmes anglais.

Le président: Nous allons permettre à M. Gallant de faire un dernier commentaire.

Mr. Plamondon: I guess you feel the government should be giving you more money to educate the public.

Mr. Saldanha: Yes, that would certainly help.

Par contre, je doute que la solution consiste simplement à trouver d'autres crédits. Je pense qu'il faut surtout mettre en place des programmes qui vont permettre de faire évoluer les attitudes.

Le président: Monsieur Gallant.

Mr. Gallant: Mr. Chairman, I would like to make a brief comment in response to Mr. Plamondon's comments, particularly since he said some of his figures were taken from the report of the Commissioner of Official Languages.

Mr. Plamondon: I think I should mention that one of the figures came from the Commissioner's Report, while two others came from a different one.

Mr. Gallant: The Commissioner has said that much remains to be done in this area. At the same time, he recognizes the astonishing progress that has been made in recent years. You really have to look closely at what is going on in the educational system to realize just how positive this progress is, but as I said, there is still a lot of work to be done. Indeed, that is why the government decided to implement section 42 of the act and that is why educational programs in minority languages are becoming increasingly important.

This progress is said to be negligible since only one student in ten in Saskatchewan will actually benefit next year from programs being offered in French schools that are managed by Saskatchewan Francophones. The fact is, though, that this progress is anything but negligible, since in 1989, there were a little more than 1,000 Francophone students attending French schools that were managed by Anglophone school boards. The others were all in English programs.

[*Text*]

Nous avons prévu qu'avec la nouvelle commission scolaire et ces écoles, il y en aura déjà 2 000 au point de départ. C'est presque le double, et on a toujours la possibilité d'aller chercher, à un rythme d'au moins 10 p. 100 par année dans les années qui suivront, les autres ayants droit qui ne s'inscriront pas dans les cours de français dès le début.

Parlons de la Cité collégiale ici, à Ottawa. Lorsque le gouvernement de l'Ontario, avec la participation du gouvernement fédéral, a décidé d'aller de l'avant avec la mise sur pied d'une telle institution, on avait prévu *x* étudiants pour la première année, et *y* et *z* étudiants pour les deuxième et troisième années. Or, il s'est avéré que les étudiants francophones de l'Ontario sont arrivés en nombre presque deux fois plus élevé que ce qui avait été prévu, et l'augmentation se poursuit d'année en année.

Donc, le progrès se fait, même s'il y a encore de la place pour en faire plus.

Le président: Hélas, je crois que nous sommes obligés de nous interrompre et de vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui.

Thank you very much for coming. *Merci bien.*

[*Translation*]

According to our estimates, now that there's a new school board, there should be at least 2,000 students attending these schools right from the outset. That is almost twice the enrolment, and we can always gradually increase those numbers—at the rate of at least 10% per year—in the coming years by bringing in other Francophone students who are entitled to attend these schools but did not register right at the beginning.

Perhaps I could just cite the example of La Cité collégiale here in Ottawa. When the Ontario government, acting in cooperation with the federal government, decided to go ahead and establish this institution, it was expected that there would be so many students in the first year, and so many in the second and third years. It turned out, however, that twice as many Francophones students as originally expected enrolled in this institution, and their numbers have been increasing steadily every year.

So, we are making progress, even though there is still room for more.

The Chairman: I'm afraid I will have to interrupt you now, and thank you for being with us today.

Merci infiniment de votre présence. Thank you.

• 1020

We are fortunate to have with us today, from the Pearson–Shoyama Institute, Mr. Andrew Cardozo and Anne John–Baptiste, the secretary of the organization. We welcome you both.

From the Canadian Ethnocultural Council, we have its executive director, Maria Shin; and Ralph Kirkland, who is the president of the National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada and a member of the Canadian Ethnocultural Council.

We welcome all of you. I gather there will be one spokesperson on behalf of each organization, and then we'll get right to the questions. Thank you for coming on short notice.

I know, Mr. Cardozo, you've been debating with one of our committee members who isn't here today, and we look forward to seeing the product of that exchange on the airwaves at some point. Perhaps you'd like to begin with your opening remarks.

Mr. Andrew Cardozo (President, Pearson–Shoyama Institute): Thank you, Mr. Chairman. If you don't mind, I would like to split my time with my colleague.

The Chair: Fine, however you wish to do it.

Mr. Cardozo: Thanks for the invitation. I'd like to say just a couple of words about the Pearson–Shoyama Institute. Unfortunately, I didn't bring enough information about the institute with me but it will eventually be circulated. It's essentially a public policy think–tank dedicated to a more inclusive approach—in other words, a less exclusive approach—as to how we make public policy. The kinds of things we've been involved in include everything from round tables on budget issues to dealing with immigration and multiculturalism.

Nous avons la chance de recevoir aujourd'hui M. Andrew Cardozo, de l'Institut Pearson–Shoyama, et Anne John–Baptiste, secrétaire de cet organisme. Nous vous souhaitons la bienvenue à tous les deux.

Nous acueillons la directrice administrative du Conseil ethnoculturel du Canada, Maria Shin; et Ralph Kirkland, président du National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada et membre du Conseil ethnoculturel du Canada.

Nous vous souhaitons la bienvenue à tous. Je crois savoir que chacun prendra la parole au nom de son organisation, après quoi nous passerons tout de suite aux questions. Je vous remercie d'être venus avec un préavis si court.

Monsieur Cardozo, je sais que vous avez pris part à un débat avec l'un des membres du Comité qui n'est pas ici aujourd'hui, et il nous tarde de voir bientôt le résultat de cet échange à la télévision. Auriez–vous l'obligeance de faire votre exposé.

M. Andrew Cardozo (président, Institut Pearson–Shoyama): Merci, monsieur le président. Si vous n'y voyez pas d'objection, j'aimerais partager mon temps avec ma collègue.

Le président: Bien, comme vous voudrez.

M. Cardozo: Je vous remercie de votre invitation. J'aimerais dire quelques mots au sujet de l'Institut Pearson–Shoyama. Malheureusement, je n'ai pas apporté assez de documentation sur l'Institut, mais vous la recevrez bientôt. Il s'agit essentiellement d'un groupe de réflexion qui se penche sur la politique du secteur public et qui privilégie une approche plus inclusive—autrement dit, une approche moins exclusive—dans l'élaboration de la politique gouvernementale. Nous participons à toutes sortes de choses, allant des tables rondes sur les questions budgétaires aux débats sur l'immigration et le multiculturalisme.

[*Texte*]

As we're here to speak about this bill, I just want to note that I have some regrets about it because clause 45 repeals the act that created the Department of Multiculturalism and Citizenship, which I had been in favour of for a long time and indeed came before a parliamentary committee a few years ago to support. At any rate, I suppose that is history and this new department is being created.

I think this is a bill that speaks to the Canadian identity. I sometimes think it would be better if it were called the department of Canadian identity rather than of Canadian heritage. It has a strong pro-Canadian message and a pan-Canadian message, and I think that's what we need these days.

The Canadian identity is strong, although we sometimes forget about it. Our fundamental values are all very much dealt with in this department regarding issues such as bilingualism, multiculturalism, democracy, the rule of law, our parliamentary system, federal-provincial relations, equality of men and women, and human rights. These are all issues that are fundamental values of our society, and I think a number of these are entrenched in this department's mandate.

Our symbols are also very strong; that is, our flag, the maple leaf, the national anthem, the monarchy, and the Parliament Buildings, our environment—our land, sea, animals and birds—sports that define our society and the museums. These are things that I think define Canadian society; and I see multiculturalism as being one of those things, one of those values, that build and enhance our identity. It deals with respect and deals with equality.

• 1025

I believe the federal government has an obligation to lead on matters of multiculturalism across the country. There are a number of issues. The real mandate in multiculturalism is not so much in this bill as it is in the 1988 Canadian Multiculturalism Act. That is what spells out the responsibilities and the mandate of the federal government in multiculturalism.

In the end I think the reality of multiculturalism is implemented not just by the federal government but by provincial and municipal governments, labour, community centres, hospitals, and the media. We all have a responsibility to respond to the diversity we have. Indeed, I think we are on the leading edge in the countries of the world. Just about every country, every nation, every state, is diverse. Unfortunately, far too many don't recognize that, choose not to recognize that, or choose not to do anything about it. Invariably it ends in problems.

Ms Anne John-Baptiste (Secretary, Pearson-Shoyama Institute): There are a lot of myths about the values of multiculturalism. Some of them include singing and dancing on government money; multiculturalism does nothing to promote

[*Traduction*]

Comme nous sommes ici pour parler de ce projet de loi, je tiens seulement à dire que j'éprouve certains regrets à la pensée que l'article 45 abroge la loi créant le ministère du Multiculturalisme et de la citoyenneté, dont je m'étais fait l'avocat pendant longtemps et dont j'avais soutenu d'ailleurs la création lorsque j'ai témoigné devant un comité parlementaire il y a quelques années. Chose certaine, j'imagine que tout cela est de l'histoire ancienne et que ce nouveau ministère sera créé.

À mon avis, ce projet de loi va au coeur même de l'identité canadienne. Il vaudrait mieux, comme je le pense parfois, l'appeler le ministère de l'Identité canadienne plutôt que le ministère du Patrimoine canadien. Je verrais dans ce libellé un message très pro-canadien ainsi qu'un message pan-canadien, et je crois que c'est ce dont nous avons besoin de nos jours.

L'identité canadienne est forte, même si nous l'oublions parfois. Nos valeurs fondamentales s'incarnent toutes dans ce ministère, qu'il s'agisse de questions comme le bilinguisme, le multiculturalisme, la démocratie, la règle de droit, notre régime parlementaire, les relations fédérales-provinciales, l'égalité des hommes et des femmes et les droits de la personne. Ce sont des questions qui témoignent toutes des valeurs fondamentales de notre société, et je crois que bon nombre d'entre elles s'inscrivent dans le mandat de ce ministère.

Nos symboles sont également très vivaces; je parle de notre drapeau, la feuille d'érable, de l'hymne national, de la monarchie, des édifices du Parlement, de notre environnement—notre territoire, les océans, les animaux et les oiseaux—les sports qui définissent notre société et les musées. Ce sont là des choses qui, à mon avis, définissent la société canadienne; et dans mon esprit, le multiculturalisme en fait partie, il fait partie de ces valeurs qui créent et valorisent notre identité. Car il s'agit ici de respect et d'égalité.

Je crois que le gouvernement fédéral a l'obligation de donner l'exemple en matière de multiculturalisme partout au pays. Il y a plusieurs questions en jeu ici. Le vrai mandat du multiculturalisme se retrouve moins dans ce projet de loi que dans la Loi sur le multiculturalisme canadien de 1988 où l'on énonce les responsabilités et le mandat du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme.

En fin de compte, à mon avis, la réalité du multiculturalisme est mise en oeuvre non seulement par le gouvernement fédéral mais aussi par les gouvernements provinciaux et municipaux, les syndicats, les centres communautaires, les hôpitaux et les médias. Nous avons tous la responsabilité de tenir compte de la diversité de notre pays. Je crois d'ailleurs que, sur ce plan, le Canada mène le peloton. Presque chaque pays, chaque nation, chaque état, est divers. Malheureusement, trop nombreux sont ceux qui ne le reconnaissent pas, choisissent de ne pas le reconnaître, ou choisissent de ne rien faire. Il en résulte invariablement des difficultés.

Mme Anne John-Baptiste (secrétaire, Institut Pearson-Shoyama): Il y a plusieurs mythes au sujet des valeurs du multiculturalisme. On dit par exemple que l'argent du gouvernement permet à des groupes de chanter et de danser;

[*Text*]

real Canadian identity. Another myth you have is that multiculturalism serves only to preserve an ethnic group's language; maybe they should learn it at home. These are some of the myths that are out there. Why can't visible minorities, racial minorities, learn their languages at home? The list goes on.

One of the things we fail to recognize is that multiculturalism has evolved since its inception in 1971. These policies have acted as a catalyst for the awareness of many different cultures that make up Canada. Our institute believes these policies act as an educational tool and they have actually stirred educational institutions to take a proactive role in teaching the history of Canada.

Some of us sitting here today are parents, and we know children can be very unkind to each other. I have a story for you. I had a friend whose Canadian–born daughter refused to go into the sun because she would get too brown. Her white peers said her skin was dirty—and that wasn't that long ago. Not all parents tune in to their children's pain until the scars have gone too deep for them to be erased.

Teachers were not, and are still not, well equipped to deal with these kinds of differences. Somehow or other our educational institutions did not teach world history, and teachers were not given the tools at teachers' colleges on how to include the contributions of Canada's multiracial communities to the building of this society. So the influence of the multiculturalism department in the past, or the heritage department there will eventually be, is playing a significant role in the changing of the school curriculum.

Not all teachers are sensitive to the diversity in their classrooms. Not all teachers have a sense of the world in which they live. Not all teachers are history teachers, with a more inclusive approach to teaching.

The federal government I am sure has also influenced provincial governments, as my colleague has just said. They're reviewing their race and ethnic relations in the schools. We've seen the introduction of various teaching models, some of which my children have participated in. One of them is called "Values, Influences, and Peers". This particular model teaches children how to be kind to each other, to respect each other. This is something we need in order to live in a more cooperative society.

Materials that have been sent out to the schools do make a difference in the development of awareness. Teachers are busy. I have sat on PTA committees and I know what happens at those committees. They don't have time. So the materials make a difference.

• 1030

Maybe in another decade or two, you may not need this department. Who can tell? None of us has a crystal ball, but at the same time, the institute believes that what is happening here is important in our society.

[*Translation*]

que le multiculturalisme ne fait rien pour promouvoir la véritable identité canadienne. On dit aussi que le multiculturalisme ne sert qu'à préserver la langue de tel ou tel groupe ethnique; que ces gens–là devraient l'apprendre à la maison. Tels sont les mythes qui circulent. Pourquoi les minorités visibles, les minorités raciales, ne peuvent–elles pas apprendre leur langue à la maison? la liste est infinie.

Ce qu'on oublie entre autres, c'est que le multiculturalisme a évolué depuis son avènement en 1971. Les mesures adoptées dans ce domaine ont servi de catalyseur dans la sensibilisation aux diverses cultures qui composent le Canada. Notre institut croit que ces mesures servent d'outil éducatif et qu'elles ont en fait amené les institutions d'enseignement à jouer un rôle actif en enseignant l'histoire du Canada.

Certains d'entre nous ici aujourd'hui sont parents, et nous savons que les enfants peuvent être très méchants les uns envers les autres. J'ai une histoire à vous raconter à ce sujet. J'avais une amie dont la fille, qui est née au Canada, refusait d'aller au soleil parce qu'elle ne voulait pas devenir trop brune. Ses amis de race blanche disait qu'elle avait la peau sale—et ça, c'était il n'y a pas si longtemps. Ce ne sont pas tous les parents qui sont sensibles à la douleur de leurs enfants, et vient le jour où les blessures sont trop profondes pour se cicatriser.

Les enseignants n'étaient pas, et ne sont toujours pas, bien équipés pour accepter ces différences. Quelle qu'en soit la raison, nos établissements n'enseignait pas l'histoire du monde, et les écoles normales ne donnaient pas aux enseignants les outils qu'il leur fallait pour comprendre l'apport des communautés multiraciales à l'édification de la société canadienne. C'est pourquoi l'influence du ministère du Multiculturalisme par le passé, ou celle du futur ministère du Patrimoine, joue un rôle déterminant dans la modification des programmes d'enseignement.

Ce ne sont pas tous les enseignants qui sont sensibles à la diversité dans leurs salles de classes. Tous ne comprennent pas le monde dans lequel ils vivent. Ils ne sont pas tous professeurs d'histoire, qui abordent l'enseignement d'une manière plus inclusive.

J'ai la conviction que le gouvernement fédéral a également influencé les gouvernements provinciaux, comme mon collègue vient de le dire. Ces gouvernements se penchent sur les relations inter–raciales et inter–ethniques dans les écoles. Nous avons assisté à l'avènement de divers modèles d'enseignement, auxquels certains de mes enfants ont participé. L'un d'entre eux s'appelle «Valeurs, influences et entourage». Ce modèle enseigne aux enfants à être bons les uns envers les autres et à se respecter. Nous avons besoin de cela si nous voulons vivre dans une société plus coopérative.

La documentation qu'on envoie aux écoles jouent un rôle important dans la sensibilisation. Les enseignants sont des gens occupés. J'ai déjà siégé à ces comités de parents–enseignants, et je sais ce qu'on y fait. Les enseignants n'ont pas le temps. Donc cette documentation jouent un rôle important.

Dans 10 ou 20 ans, on n'aura peut–être pas besoin de ce ministère. Qui sait? Personne n'est devin, mais l'institut persiste à croire que ce qui se passe ici est important pour la société.

[*Texte*]

Thank you very much.

The Chair: Thank you. Ms Shin, would you like to open up? Are you going to divide your time, or will you—

Ms Maria Shin (Executive Director, Canadian Ethnocultural Council): Yes, we'd certainly like to share a bit of our time.

Before we begin our presentation, we'd like to extend our sincere heartfelt sympathies and wish a fast recovery to Mr. Lucien Bouchard.

I would like to ask Mr. Kirkland to begin the presentation.

Mr. Ralph Kirkland (Canadian Ethnocultural Council): On behalf of the Canadian Ethnocultural Council, just to make you aware of the what the CEC is, it's a non–profit, non–partisan coalition of 38 national ethnocultural organizations that in turn represent 2,000 organizations and ethnic groups across Canada.

It was founded in 1980. The CEC believes that while multiculturalism may have limitations, the principle of cultural and racial diversity must not be abandoned. The CEC advocates for equal treatment of all Canadians in a way that affirms our commonalties as well as our differences.

Lending support to the vision of Canada as a multicultural nation through a commitment to the multiculturalism policy does not preclude constructive critiques of multiculturalism as an evolving reality. Rather, it suggests that we must work hard to forge a contemporary and workable vision of multiculturalism that can go hand in hand with a strategy against racism.

On November 26 and 27, 1994, a few weekends ago, the membership of the CEC reaffirmed its commitment to the Canadian Multiculturalism Act and its programs as a vital unifying factor in Canadian unity. As the saying goes, it would be foolish to throw the baby out with the bathwater. Rather, we will work to ensure that the Canadian public is granted more opportunities to see the many important ways in which ethnocultural and racial minorities and new Canadians participate in democratic dialogue and contribute to the formation of a country that we can all be proud to call home.

Multiculturalism is about progress. It is about Canada as a maturing nation building a unique democracy ready to thrive against the global challenges of the 21st century and beyond. In 1990, during the debate on Bill C–18, an Act to establish the Department of Multiculturalism and Citizenship, the CEC advocated for the creation of full and separate department. The CEC and the majority of its member organizations were of the opinion that such a department is essential in the movement towards real multiculturalism in Canada.

An independent Department of Multiculturalism and Citizenship must provide an effective administrative structure to monitor and execute the principles and objectives of the Canadian Multiculturalism Act. The CEC, in 1994, still feels strongly about this view.

[*Traduction*]

Merci beaucoup.

Le président: Merci. Madame Shin, voulez–vous ouvrir le bal? Allez–vous partager votre temps, ou allez–vous. . .

Mme Maria Shin (directrice administrative, Conseil ethnoculturel du Canada): Oui, nous aimerions en effet partager notre temps.

Avant de commencer, nous aimerions témoigner très sincèrement notre sympathie à M. Lucien Bouchard et lui souhaiter un prompt rétablissement.

Je vais demander à M. Kirkland de commencer.

M. Ralph Kirkland (Conseil ethnoculturel du Canada): Au nom du Conseil ethnoculturel du Canada, je voudrais simplement vous faire connaître le conseil: il s'agit d'une coalition sans but lucratif et non sectaire qui regroupe 38 organisations ethnoculturelles nationales représentant 2 000 associations et groupes ethniques du Canada.

Le Conseil a été fondé en 1980. Il croit qu'il faut préserver le principe de la diversité culturelle et raciale tout en admettant que le multiculturalisme a des limites. Le Conseil milite en faveur d'un traitement égal pour tous les Canadiens dans une perspective qui met en valeur nos caractéristiques communes ainsi que nos différences.

Adhérer à la vision du Canada comme pays multiculturel en s'engageant à appliquer une politique multiculturelle, n'exclut pas des critiques constructives du multiculturalisme comme réalité en évolution. Au contraire, cela suppose que nous devons par des efforts inlassables élaborer une vision moderne et fonctionnelle du multiculturalisme qui s'insérera dans une stratégie visant à contrer le racisme.

Les 26 et 27 novembre 1994, soit il y a quelques semaines, les membres du Conseil ont réaffirmé leur engagement envers la Loi sur le multiculturalisme canadien et les programmes qui en émanent car ces mesures sont à notre avis des facteurs essentiels d'unification pour le Canada. Comme on dit, il est absurde de jeter le bébé avec l'eau du bain. Au contraire, nous allons nous assurer que le public canadien ait plus souvent l'occasion de constater les contributions importantes des minorités ethnoculturelles et raciales au dialogue démocratique et à l'édification d'un pays dont nous pourrons tous être fiers.

Le multiculturalisme incarne le progrès. C'est considérer que le Canada est un pays qui a atteint la maturité, appelé à devenir une démocratie unique qui saura prospérer dans le tumulte des défis globaux du XXI^{e} siècle. En 1990, lors du débat sur le Projet de loi C–18, loi portant la création du ministère du Multiculturalisme et de la citoyenneté, le Conseil avait préconisé la création, un ministère distinct. Le Conseil, ainsi que la majorité de ses organisations membres, étaient d'avis qu'un tel ministère était essentiel à l'avènement d'un multiculturalisme authentique au Canada.

Un ministère du Multiculturalisme et de la citoyenneté indépendant doit être doté d'une structure administrative efficace qui mettra en oeuvre les principes et les objectifs de la Loi sur le multiculturalisme canadien et en assurera le respect. En 1994, le Conseil ethnoculturel du Canada adhère tout aussi vigoureusement à cette vision.

[*Text*]

At this stage, I'll ask Maria to pick up with the presentation.

Ms Shin: I'd like to make a few comments about the kind of criticisms that were lodged against multiculturalism when this Bill C–53 was initially tabled. There were criticisms that the public in fact does not support multiculturalism and there were polls cited to that effect. We know that much of public opinions often never give the true picture of the public mood and public beliefs.

We know that polls are only a slice of time. Historically, polls indicate that there is a strong association between hostility towards minorities and immigrants and hard economic times. But in the good economic times, polls indicate incredible support for multiculturalism issues. When polls are taken during recessionary times, as was in the case of the Angus Reid poll in 1991, that was the case. But on the other hand, we are now experiencing growth again and expect the results of the polls to be positive once again.

The second point has to do with economic benefits of diversity. We know that ethnically diverse immigration contributes very much and benefits the economy in more ways than ever acknowledged. Facts indicate that ethnocultural immigrant communities pay more in income tax and other contributions to the economy than they take out of the system through use of social services, etc., in comparison to other Canadians.

• 1035

We also know the developing countries in the Pacific Rim, for example, are growing at a rate of 12% to 13% compared to only 4% in Canada. We will soon be in competition for immigrants from diverse nations. We need to attract them to Canada by enshrining multiculturalism as a priority of this government. We can look at the recent example of Mr. Chrétien's trip to China and the kind of globalization of economy Canada must anticipate in and gear toward.

I'd like to speak about spending on multiculturalism and the economy. As we discussed, overall ethnocultural immigrant communities contribute more to the economy than they take out through use of public programs. Yet ethnocultural communities do not have their fair share of representation in the workforce, appropriate pay, access to education programs and other systems, or representation in institutions or governments.

Multiculturalism programs represent an extremely small investment of the economy and social life of Canada. They cost only $1 per year per Canadian. Spending is only a fraction of the total government spending. It's well worth the potential economic benefit.

We know the economy today is globalized. In order for Canada to be competitive, we need to fully utilize all Canadian resources. The talent, skills, and experiences of the ethnocultural communities remain untapped. Resources that have global contacts and sources are often discouraged by economic and social barriers, and this is undermining Canadian society.

[*Translation*]

Je vais maintenant demander à Maria de poursuivre.

Mme Shin: J'aimerais d'abord faire quelques observations sur la critique qu'on a faite du multiculturalisme lorsque le Projet de loi C–53 a été déposé. On disait que le public n'est pas favorable au multiculturalisme et on a cité des sondages dans ce sens. Nous savons qu'une bonne part des sondages donnent rarement un portrait exact de l'humeur et des convictions du public.

Nous savons que les sondages vieillissent vite. Historiquement, les sondages démontrent qu'il y a un lien concret entre l'hostilité à l'égard des minorités et des immigrants et les temps économiques difficiles. Mais lorsque l'économie va bien, les sondages révèlent un accueil très favorable au multiculturalisme. Lorsque les sondages sont faits en période de récession, comme c'était le cas du sondage Angus Reid de 1991, les résultats sont mauvais. Par contre, comme le Canada vient de renouer avec la croissance, nous nous attendons à ce que les résultats des sondage soient de nouveau positifs.

J'aimerais maintenant parler des avantages économiques de la diversité. Nous savons qu'une immigration diverse est très avantageuse pour l'économie, et ce, beaucoup plus qu'on ne l'admet. Les faits révèlent que les communautés d'immigrants ethnoculturels paient plus d'impôts sur le revenu et apportent plus à l'économie qu'elles n'en retirent, si l'on pense à l'utilisation des services sociaux, entre autres, par exemple, comparativement aux autres Canadiens.

Nous savons aussi que les pays riverains du Pacifique qui sont en voie de développement par exemple, connaissent une croissance qui se situe entre 12 et 13 p. 100, comparativement à seulement 4 p. 100 au Canada. Notre pays va bientôt faire concurrence à d'autres pour accueillir des immigrants de ces divers pays. Le gouvernement canadien doit les attirer en faisant du multiculturalisme une priorité. Voyez l'exemple récent du voyage de M. Chrétien en Chine et la globalisation de l'économie à laquelle le Canada doit se préparer.

J'aimerais parler du coût du multiculturalisme et de l'économie. Comme nous l'avons dit, les communautés ethnoculturelles d'immigrants apportent de manière générale plus à l'économie qu'elles n'en retirent, si l'on pense à l'utilisation des programmes publics. Pourtant, les communautés ethnoculturelles ne sont pas représentées équitablement dans la main–d'oeuvre, ne reçoivent pas de salaire équitable, n'ont pas accès aux programmes d'éducation et aux autres systèmes, et ne sont pas représentés dans les institutions ou au sein des gouvernements.

Les programmes multiculturels constituent un investissement infime dans la vie économique et sociale au Canada. Ils ne coûtent qu'un dollar par an par Canadien. Le coût du multiculturalisme n'est qu'une fraction du total des dépenses gouvernementales. Pourtant, le multiculturalisme offre des avantages économiques concrets.

Nous savons que de nos jours l'économie se globalise. Si le Canada veut être compétitif, il doit utiliser au maximun toutes ses ressources. Les talents, les compétences et l'expérience acquise par les communautés ethnoculturelles constituent une richesse inexploitée. Ces ressources humaines qui ont des contacts à l'échelle du globe sont souvent découragées par les obstacles économiques et sociaux, ce qui nuit à la société canadienne.

[*Texte*]

It is not the multiculturalism policy that is undermining Canadian society. Multiculturalism programs that address the barriers preventing minorities from fully participating in all aspects of Canadian life are vital to ensure a level playing field for all Canadians.

Canada is an export-oriented economy. We need to promote export by utilizing ethnocultural resources already home-grown in Canada. We need to promote multiculturalism, which will attract diverse cultures to assist in exporting for Canada in the global economy.

My next point has to do with special interest funding. As we suggested earlier, ethnocultural communities contribute to the economy and yet are often left out of opportunities. There is an important need to fund and help assist organizations. In fact, 30% of the population we represent fully participates in all aspects of Canadian life. To call that special interest, at the very least, does not represent the reality of Canadian society.

I'd like to leave you with a comment about the demographic reality of Canada. Canada has always been, and will always be, multicultural and multiracial. By 2001 30% of Canadians will be of non-English and non-French backgrounds. Those who are calling for anti-multiculturalism policies are hearkening back to a Canada that never existed: one unilingual, monolithic culture. It is a denial of aboriginal peoples, of blacks, of Nova Scotian Chinese railway workers, Ukrainians who have built national parks, etc.

The last point I would like to leave you with is that we believe multiculturalism is about practising democracy. It's about developing as a nation that fully utilizes the ideals of democracy.

We held a forum recently on immigration and multiculturalism where ordinary citizens had a chance to come out to discuss issues that affect their daily lives. One of the participants told us: "This is the first time I feel I am using my Canadian citizenship papers. I was able to participate in democracy at work, come together with ordinary other citizens and talk about how we're going to shape the vision of Canada, how we are going to inform the decision-making process of Canada".

We believe with all our hearts the kind of work we do through the Canadian Ethnocultural Council is vital to Canadian unity, to the kind of Canada we want to develop. Thank you very much.

M. Plamondon: D'abord, merci, madame, pour vos bons voeux de rétablissement à l'endroit de M. Bouchard. Nous les lui transmettrons. Je suis certain qu'il vous remercierait beaucoup.

Mme Shin: Merci, monsieur.

• 1040

M. Plamondon: Il va sortir des soins intensifs aujourd'hui, et il est sur la voie d'un rétablissement rapide, je crois. Nous avons beaucoup d'espoir pour les semaines qui viennent.

Cela étant dit, je trouve que vous avez, dans votre présentation, touché un point important au niveau de l'utilisation des grandes qualités et des grandes connaissances économiques qu'ont les gens venus de différentes régions du

[*Traduction*]

Ce n'est pas la politique de multiculturalisme qui menace la société canadienne. Les programmes multiculturels visant à éliminer les obstacles qui empêchent les minorités de participer pleinement à tous les aspects de la vie canadienne revêtent une importance vitale si l'on veut assurer des chances égales à tous les Canadiens.

L'économie canadienne est axée sur les exportations. Il nous faut promouvoir les exportations par l'utilisation des ressources ethnoculturelles de notre pays. Nous devons promouvoir le multiculturalisme afin d'attirer les diverses cultures qui feront du Canada un pays exportateur dans l'économie globale.

J'aimerais maintenant parler du financement des groupes d'intérêt particulier. Comme nous l'avons dit plus tôt, les communautés ethnoculturelles contribuent à l'économie et pourtant, elles sont souvent oubliées. Il importe de financer et d'aider ces organisations. En fait, 30 p. 100 de la population que nous représentons participent pleinement à tous les aspects de la vie canadienne. Dire qu'il s'agit là d'intérêt particulier, à tout le moins, ne reflète pas la réalité de al société canadienne.

En terminant, je ferai une observation sur la réalité démographique du Canada. Le Canada a toujours été, et sera toujours, multiculturel et multiracial. D'ici l'an 2001, 30 p. 100 des Canadiens ne seront d'origine ni anglaise ni française. Ceux qui réclament des mesures anti-multiculturalisme ont la nostalgie d'un Canada qui n'a jamais existé: à savoir, une culture unilingue et monolithique. C'est nier l'existence des peuples autochtones, des noirs, des Chinois qui ont construit le chemin de fer de la Nouvelle-Écosse, des Ukrainiens qui ont bâti les parcs nationaux, etc.

Enfin, je tiens à vous dire qu'à notre avis, le multiculturalisme est l'expression de la démocratie. Il s'agit ici de créer un pays qui incarne pleinement les idéaux de la démocratie.

Nous avons organisé récemment une tribune sur l'immigration et le multiculturalisme où des citoyens ordinaires avaient l'occasion de discuter de questions qui concernent leur vie quotidienne. L'un des participants nous a dit: «C'est la première fois où je vois la valeur de ma citoyenneté canadienne. J'ai pu participer à la démocratie en action, rencontrer d'autres citoyens ordinaires et discuter avec eux de la façon nous allons façonner notre vision du Canada, comment nous allons participer au processus décisionnel au Canada.»

Nous croyons de tout notre coeur que l'oeuvre du Conseil ethnoculturel du Canada est vital pour l'unité canadienne, pour le Canada que nous voulons créer. Merci beaucoup.

Mr. Plamondon: First, Madam, thank you for you kind wishes of recovery for Mr. Bouchard. We will extend them to him. I am sure that he would thank you heartily.

Mrs. Shin: Thank you, sir.

Mr. Plamondon: He will be coming out of intensive care today, and I am quite sure he will make a fast recovery. We will be keeping our fingers crossed in the next couple of weeks.

Having said that, I believe you touched on a very important point in your presentation when you said that we have to make full use of the economic and other expertise that these people from various regions of the world bring with them when they

[*Text*]

monde, et qui viennent s'intégrer à la grande culture canadienne. Vous avez expliqué qu'on ne se sert pas assez des grandes ressources que l'on retrouve dans les communautés pour accéder à la mondialisation des marchés.

Cet aspect me plaît beaucoup. Je pense également que l'une des grandes valeurs du multiculturalisme canadien est justement de permettre, par son enrichissement, à notre communauté canadienne de progresser au niveau culturel et économique à travers le monde.

Je reviens toujours à la question que j'ai posée à M. Saldanha plus tôt en ce qui a trait à ces immigrants qui viennent s'intégrer à des valeurs nord–américaines, à des valeurs culturelles souvent différentes de celles des pays d'où ils viennent.

Je pense que M. Saldanha a bien parlé, mais il n'a pas eu assez de temps pour s'expliquer. Il a parlé d'information aux différentes communautés avant qu'elles arrivent au Canada pour que, lorsqu'elles choisissent de façon libre de venir ici, elles sachent bien qu'elles auront à vivre dans un monde différent de celui dans lequel elles vivent.

Vous êtes une femme et vous vivez cela. Je n'ai pas de solution. Je m'interroge et je vous transmets les interrogations qu'on entend souvent chez nos concitoyens de toutes les ethnies, des francophones, des anglophones qui se disent que le multiculturalisme est merveilleux. Par exemple, ma circonscription est francophone à 98 p. 100 et nous avons élu un Égyptien d'origine en tant que député provincial en 1985 et en 1989. Il était arrivé au Canada en 1969.

Cependant, malgré l'accueuil fait à l'immigration, il y a toujours des problèmes lorsqu'on sent qu'il se construit certains ghettos à partir de coutumes différentes des nôtres, qui sont en contradiction avec les nôtres. Par exemple, je parlais de l'égalité des sexes.

Mon ami Anthony a dit plus tôt: Oui, mais dans la religion catholique, la femme n'a pas le droit de donner la communion. Mais ici, la femme n'est pas obligée d'aller à la messe et de pratiquer la religion catholique.

Je ne suis pas certain que les droits des femmes sont respectés dans ces communautés. Comment pouvez–vous les aider à s'ouvrir à des valeurs différentes? Est–ce possible et comment?

Ms Shin: I think there are many possibilities to allow multiculturalism to become a real part of Canadian life.

It's absolutely true that women from minority backgrounds face many barriers. We know that women of all backgrounds face discrimination, but being from a minority group compounds the situation. Once we recognize the barriers and difficulties women face, the issue becomes how we provide support, education, and information and once again allow for a discussion of opportunities, forums, get–togethers, so our people can have a sense of what is Canada, how all peoples of all backgrounds can contribute to Canadian society.

[*Translation*]

come to Canada and become integrated in Canadian society. You explained that we do not adequately use the tremendous resources available here in Canada in these communities to gain access to new markets, for example.

I like that idea very much. I also think that one of the most positive aspects of multiculturalism here in Canada is that it enriches canadian society and helps us to progress culturally and economically.

I would like to come back to the question I put to Mr. Saldanha earlier about immigrants accepting North American values and cultural values that are often very different from the ones they lived by in their countries of origin.

Mr. Saldanha made some interesting points, but he really didn't have enough time to say all that he would have liked to say. He spoke of the need to inform the various communities before they come to Canada so that when they freely chose to establish themselves here, they know exactly what to expect and what will be expected of them in a society that operates very differently from the one they are used to.

Being a woman, you know exactly what I mean. Unfortunately, I can offer no solutions. All I can tell you is that this issue does raise questions in my mind and I will pass on the comments we so often hear made by fellow Canadians from all different ethnic backgrounds, and by francophones and anglophones alike, that multiculturalism is a wonderful thing. For instance, my own riding is 98% francophone and yet we elected a man of Egyptian origin to be our provincial member of Parliament in both 1985 and 1989. He came to Canada in 1969.

And yet, even though we welcome immigrants to Canada, there are always problems when people see them developing their own ghettos based on customs that are different from, and conflict with, our own customs. I gave the example of gender equality earlier.

My friend Anthony said at one point: yes, but the Catholic religion does not allow a woman to give communion. And yet here in Canada, a woman doesn't have to go to mass or practice the Catholic religion if she doesn't want to.

I am not certain the rights of women are being respected in these communities. How can you help them to be more open to different values? Is this possible, and if so, how?

Mme Shin: Je pense qu'il y a toute sorte de possibilités qui s'offrent à nous si nous souhaitons que le multiculturalisme fasse partie intégrante de la société canadienne.

Il est tout à fait vrai que les femmes minoritaires font face à de nombreuses obstacles. Nous savons que toutes les femmes, quelque fois leur race ou leur ethnie, font l'objet de discrimination, mais c'est bien pire quand on est femme minoritaire. Du moment qu'on sait que ces obstacles existent, il s'agit de savoir comment assurer des services de soutien, d'information et de sensibilisation de sorte que les gens puissent se regrouper pour discuter des problèmes et des solutions, et pour savoir comment fonctionne le Canada et comment les membres de tous les groupes ethniques peuvent contribuer au bien–être de la société canadienne.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1045

I think those are the kinds of opportunities we want to encourage more and more, so that the process on integration is, in the full sense of the word, give and take, so that we learn about what Canada is, we learn about all the cultures that have been here prior to a number of the more recently established communities that have come to Canada, so there is a give and take and there is understanding about how women's position is very much an important of Canadian values. That kind of information and those opportunities are very vital. That is possible, and that has taken place under multiculturalism programs.

C'est ce genre de choses que nous voulons encourager de plus en plus, afin que le processus d'intégration des immigrants soit vraiment un processus réciproque, c'est–à–dire l'occasion pour ceux qui viennent ici de connaître le Canada, de se renseigner sur les diverses cultures qui existent depuis longtemps, par rapport aux communautés récemment établies au Canada, et d'avoir un échange de vues sur diverses questions importantes, y compris le fait que la femme occupe un rôle beaucoup plus important au sein de la société canadienne. Ce genre d'information et de discussion sont tout à fait essentielles. Donc, ces échanges sont possibles et ont pu être organisées grâce aux programmes de multiculturalisme.

Ms John–Baptiste: I think one of the things that we fail to realize is that the socialization of women has been evolving over the years. We have to look at our own Canadian society and remind ourselves that it wasn't until 1921 that women got the vote.

Mme John–Baptiste: À mon avis, nous n'avons pas encore compris que la socialisation des femmes a évolué avec les années. Donc, nous devons également jeter un regard sur notre société canadienne et nous rappeler que les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1921.

The women's movement in Canada is really still quite young. You are looking at 20 to 25 years. As a woman living in Canada and part of that movement, I am very much aware of some of the changes that have taken place, giving women the right to choose.

En réalité, le mouvement de libération de la femme existe au Canada depuis relativement peu de temps — soit 20 ou 25 ans. Étant moi–même une femme qui vit au Canada et qui fait partie de ce mouvement, je suis bien placée pour affirmer qu'il y a eu une évolution et que les femmes ont maintenant la liberté de choix.

We also have to look at the whole history of the world and also remember that canon law told us that a women could be beaten with a stick no thicker than the man's thumb. That law has perpetuated right through our society.

Mais il faut en même temps tenir compte de l'histoire du monde et nous rappeler que selon le droit canon, on avait le droit de battre une femme avec un bâton pas plus gros que le pouce d'un homme. Cette idée est encore acceptée au sein de la société moderne.

We also have to look at some of the things that have happened right under our noses. When Canada started developing, we were probably...

Donc, il nous faut être conscient de ce qui arrive chez nous. Lorsque le Canada a commencé à se développer, nous étions sans doute...

I'm reading a very interesting book right now by a woman called Anne Bishop, and she talks about what happened in the time of the Jesuit missionary Father Le Jeune, who went in to civilize the Montagnais and Naskapi group of people. At that time we had a very egalitarian society, both male and female, where both male and female shared household tasks. We have to also look at that whole socialization program where women were enslaved. That is not any different from a lot of other cultures where men then felt they had to be the leaders in our society.

Je suis en train de lire un livre écrit par une femme qui s'appelle Anne Bishop, et qui parle de tout ce qui s'est produit à l'époque du père Le Jeune, un missionnaire jésuite qui est allé civiliser les Montagnais et les Naskapis. À l'époque, notre société était très égalitaire, car les hommes et les femmes partageaient équitablement les tâches ménagères. Il faut donc être conscient du processus de socialisation pendant lequel les femmes sont devenues des esclaves. Ce qui est arrivé ici n'est guère différent de ce qui s'est produit dans d'autres cultures, où les hommes estimaient avoir le droit de diriger la société.

We now have an evolution of change where internationally all women are saying, regardless of their culture, regardless of their background, "we need to have an equal say". What you are seeing in Canada is no different from what is happening internationally.

Nous assistons maintenant à une évolution profonde où les femmes du monde, quelque soit leur culture ou leur ethnie proclament leurs droits à l'égalité. Ce qui arrive au Canada n'est guère différent de ce qui arrive partout dans le monde.

The Chair: I'm afraid we'll have to pass along to one last questioner, because there is a video–conference that's going to be happening here at 11 o'clock.

Le président: Excusez–moi de vous interrompre, mais il me faut maintenant donner la parole à un dernier intervenant, car nous avons une conférence–vidéo à 11 heures.

Mr. Ianno.

Monsieur Ianno.

M. Plamondon: *It was an error.* Ce que nous avons fait avec les peuples montagnais, etc. était une erreur. Vous reconnaissez que c'était une erreur monstrueuse. Vous avez dit que les droits évoluaient. Si quelqu'un arrive et refuse de reconnaître ces droits–là, que fait–on? Je ne sais pas comment le convaincre.

Mr. Plamondon: It was an error. What we did with the Montagnais was clearly a mistake. You know as well as I do that it was a terrible mistake. As you say, things have changed in terms of recognition of equality rights. But if someone comes to Canada and refuses to recognize those rights, what are we to do? I don't know how to convince him.

[*Text*]

The Chair: I'm afraid we're going to have to pass along to the next questioner.

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): First of all, thank you for coming forward.

Before we begin discussing the creation of a department that's already been under way, and I guess we're dealing with the CBC, aside from your own internal dealings with your associations, etc., how are you monitoring how government institutions are adapting to new realities in Canada? More specifically, Andrew, what about the CBC?

• 1050

Mr. Cardozo: Well, in terms of the CBC, there are sections of the act that specifically mandate that it reflect the needs of the community and in its employment structure reflect the reality of society within the Canadian community, meaning all of us.

I think the CBC, in some ways, has come a long way. Certainly I think Newsworld, which is a new channel—it started from scratch—was able to bring in more of a diversity of people than the CBC at large. But I think there's still a fair amount of work to do there. There are not really good mechanisms to monitor the CBC in terms of how it reflect minorities, and I think there aren't really good mechanisms within the CBC, either, to do that.

Mr. Ianno: How about what's shown, as compared to just employment?

Mr. Cardozo: Well, in terms of what's shown, on the one hand you're seeing some very well–qualified and very competent reporters from minority groups, such as Ian Hanomansing and Susan Harada and others. I suggest you're not seeing enough. I think the ones who are there prove that these minorities have reached the status where they can do very well. On the other hand, I think we're not seeing enough of them. There are a number of people out there who come—

Mr. Ianno: Again, you're on to the employment end. I'm not trying to interrupt you, but we are limited in time, how about in terms—

Mr. Cardozo: Okay, in terms of programs—

Mr. Ianno: Programs, so that the reflection of Canada as a true reality exists.

Mr. Cardozo: I'd like to see, for example, more real discussion about some of the issues that you're discussing here, such as the issue of multiculturalism. The issue that Mr. Plamondon raises is the issue of the limits of multiculturalism, and I think that's a good question. It's one we should be debating.

There's a lot of backlash these days regarding multiculturalism, immigration. I think those are the issues that should be aired more, especially through the talk shows, both on radio and on TV. There's room for quite a number of those. When people are agonizing about these issues, media really has a role to play, not only to air those differences but also to allow real discussion.

[*Translation*]

Le président: Malheureusement, je dois maintenant céder la parole à l'intervenant suivant.

M. Ianno (Trinity—Spadina): Je voudrais d'abord vous remercier de nous avoir fait connaître votre position sur ce sujet.

Avant de commencer à discuter de la création d'un ministère qui a déjà existé à une époque, pourriez–vous nous dire, surtout que nous étudions actuellement la situation de la SRC, comment vous faites pour suivre les progrès accomplis par les institutions gouvernementales pour ce qui est de s'adapter à la nouvelle réalité canadienne—et là je ne parle pas de vos relations avec d'autres associations de même genre—et si ces progrès sont positifs ou non? Je voudrais surtout savoir, Andrew, s'il y a eu une évolution au sein de la SRC?

M. Cardozo: Eh bien, en ce qui concerne Radio–Canada, il y a des articles dans la loi qui l'oblige précisément à refléter les besoins du public, et ses méthodes d'emploi doivent refléter la réalité de la société canadienne, ce qui veut dire nous tous.

Je crois que Radio–Canada, à certains égards, a fait beaucoup de chemin. Chose certaine, Newsworld, une nouvelle chaîne—qui est partie de rien—a mieux réussi à regrouper des gens divers que Radio–Canada en général. Mais je crois qu'il y a encore beaucoup à faire. Il n'existe pas de vrais mécanismes qui permettent de contrôler ce que fait Radio–Canada pour refléter le caractère minoritaire du pays, et il n'y a pas non plus de bons mécanismes à l'intérieur de Radio–Canada pour le faire.

M. Ianno: Si l'on fait une mise de côté sur la politique d'emploi, que dire des émissions qu'on montre à la télévision de Radio–Canada?

M. Cardozo: Et bien, pour ce qu'on y montre, d'un côté vous voyez des reporters des groupes minoritaires qui sont très qualifiés et très compétents, par exemple Ian Hanomansing, Susan Harada et d'autres. À mon avis, on n'en voit pas assez. Je pense que ce que nous voyons montre que ces minorités peuvent très bien réussir. D'un autre côté, je crois qu'on n'en voit pas assez. Il y a beaucoup de gens qui viennent. . .

M. Ianno: Encore là, vous parlez de l'emploi. Je ne veux pas vous interrompre, mais nous n'avons pas beaucoup de temps, et j'aimerais savoir au sujet. . .

M. Cardozo: D'accord, parlons de la programmation. . .

M. Ianno: De la programmation qui doit refléter la réalité authentique du Canada.

M. Cardozo: J'aimerais voir par exemple davantage de discussions authentiques sur certaines des questions dont vous discutez ici, par exemple la question du multiculturalisme. La question que M. Plamondon a soulevée avait trait aux limites du multiculturalisme et je crois que c'est une bonne question. C'est le genre de question dont nous devrions débattre.

Le multiculturalisme et l'immigration suscitent beaucoup de ressentiment de nos jours. Je crois que ce sont des questions qui devraient être débattues davantage, surtout aux émissions–causerie, à la radio comme à la télévision. Il devrait y en avoir beaucoup plus. Lorsque les gens se soucient de ces questions, les médias ont un vrai rôle à jouer, non seulement pour permettre à ces divergences d'opinion de s'exprimer mais aussi pour permettre de vrais discussions.

[*Texte*]

Mr. Ianno: So when you watch programs that are Canadian made, do you see the true reflection of Canada?

Mr. Cardozo: We don't see a lot of Canadian–made programs, for a start. I think you see it in some—for instance, *Street Legal*, although you found that most of the minorities, other than perhaps one lawyer, tended to be people who were having trouble with the law. You didn't see enough of them just being your average Joe. So there's that kind of thing.

Mr. Ianno: So you're geared more towards what I sense is the face as compared to the content. Is that what you're getting at?

Mr. Cardozo: I'd say on both fronts there isn't—It's moving. It's a long way—

Mr. Ianno: In other words, if I turn on CBC, whether it be Vancouver, Edmonton, Montreal or Toronto, am I seeing that?

Mr. Cardozo: No. You don't get the reality of Canada, and you don't see it through the news. You certainly don't see it in terms of Parliament Hill. The Press Gallery, for example—the CBC does not reflect the reality.

Ms Shin: I'd like to make a comment. I think there have also been examples, unfortunate examples, in which CBC programming has not only reflected the reality but has also perpetuated some of the misconception out there. There was a recent documentation around a multiculturalism issue that seemed to indicate that much of it is still about dancing and festivals.

Another program, I think it was called *Dim Sum Diaries*, was a radio program that again perpetuated the kind of stereotypes of our ethnic minority, so I think we have a long way to go.

Mr. Ianno: What are you guys doing to move institutions on that?

Mr. Cardozo: At the beginning of early January, the second week, we will have a round table of media and community people who will be talking about these issues, and I think certainly the CBC has been doing stuff over the last year. As a matter of fact, you could talk about it for hours.

Mr. Ianno: Do you have similar to—I guess the women's media watch?

Mr. Cardozo: No. I should say that when your party was in opposition, it was very much in favour of it. I don't know whether anybody has pursued it with you since you've become government, but it's certainly something that would be worth examining. I think that's really something where you can make a difference for a relatively small amount of money. You can really make a difference, and that has a real effect on how people relate to each other.

The Chair: We have time for a very last little question from the parliamentary secretary.

Ms Guarnieri: It's more a comment. I think, Mr. Chair, an apology is in order for the bad manners of the Reform Party members, who, after their great theatre and charade of wanting to hear witnesses, have seen fit not to attend the last two sessions where witnesses have appeared.

[*Traduction*]

M. Ianno: Donc, lorsque vous regardez les émissions qui sont faites au Canada, est–ce que vous y voyez l'image authentique du Canada?

M. Cardozo: Pour commencer, nous ne voyons pas beaucoup d'émissions faites au Canada. Je crois qu'on voit cette image dans certaines émissions—par exemple, *Street Legal*, où l'on constate que la plupart des minoritaires, sauf un avocat peut–être, sont le plus souvent des gens qui ont des ennuis avec la justice. On en voit pas assez camper dans le rôle du Canadien ordinaire. Donc, il y a ça.

M. Ianno: D'après ce que je vois, vous semblez davantage soucieux des visages que des contenus. C'est à ça que vous voulez en venir?

M. Cardozo: Je dirais que sur les deux fronts, il n'y a pas. . . Mais ça bouge. Il y a encore beaucoup de chemin. . .

M. Ianno: Autrement dit, si j'écoute ou regarde Radio–Canada, que je sois à Vancouver, Edmonton, Montréal ou Toronto, est–ce que je vais voir cette réalité?

M. Cardozo: Non. Vous n'y verrez pas la réalité du Canada, et vous ne la verrez pas non plus aux actualités. Chose certaine, vous ne la voyez pas sur la colline du Parlement. La tribune de la presse, par exemple. . . Radio–Canada ne reflète pas cette réalité.

Mme Shin: J'aimerais faire une observation. Je crois qu'il y a aussi des exemples, des exemples malheureux, où la programmation de Radio–Canada a non seulement oublié de refléter la réalité mais a aussi perpétué certaines fausses conceptions. On a vu récemment des textes sur le multiculturalisme qui semblaient indiquer que c'est surtout encore affaire de danses et de festivals.

Il y a une autre émission, je crois que ça s'appelait *Dim Sum Diaries*, une émission de radio qui encore là perpétuait les stéréotypes qui circulent sur notre minorité ethnique; donc, je crois qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire.

M. Ianno: Que faites–vous pour faire bouger les institutions de ce côté?

M. Cardozo: Début janvier, la deuxième semaine, nous aurons une table ronde réunissant des journalistes et des militants communautaires qui parleront de ces questions, et sûrement de ce que Radio–Canada a fait l'année dernière. On pourrait d'ailleurs en parler pendant des heures.

M. Ianno: Avez–vous la même chose que. . . Je crois que ça s'appelle le *women's media watch*?

M. Cardozo: Non. Je dois dire que lorsque votre parti était dans l'Opposition, vous y étiez très favorable. J'ignore si on vous en a reparlé depuis que vous avez pris le pouvoir, mais c'est sûrement le genre d'idée qu'il conviendrait d'examiner. Je pense que là, on peut vraiment faire quelque chose à très peu de frais. On peut faire quelque chose, et cela a un effet réel sur le rapport des gens entre eux.

Le président: Il reste encore un tout petit peu de temps si la secrétaire parlementaire veut poser une question.

Mme Guarnieri: Il s'agit davantage d'une observation. Monsieur le président, je crois qu'il convient de présenter des excuses à nos hôtes pour le manque de civilité des députés du Parti réformiste qui, après avoir fait tout ce spectacle parce qu'il voulait entendre des témoins, n'ont pas jugé bon d'assister aux deux dernières séances où des témoins étaient entendus.

[*Text*]

The Chair: On subjects that seem to be dear to their hearts.

Ms Guarnieri: Exactly.

Mr. Cardozo: I would like to request, on that note, especially if you have somebody who is critical of multiculturalism, that you have people at the round table of this nature. I would like to challenge Mr. Bissoondath to come to this committee and debate me in your presence and with you.

• 1055

The Chair: We agree with the sentiment, but unfortunately we have to debate in series, so we're never actually in the same place at the same time.

Unfortunately, ladies and gentlemen, our time is up. As you can see, our other guests have arrived. I want to thank you all for taking the time to come to speak to us. It's been helpful.

I would like to remind committee members that in order that we do something with the CBC next week, we're going to distribute an issues and options paper, and I would like people to block off the normal time of committee meetings, which is Tuesday, Wednesday, and Thursday. We are trying to get Mr. Manera and his folks. We also want to give our researchers some direction over the period we'll be away.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Le président: Des témoins qui allaient nous parler de sujets qui semblent leur tenir à coeur.

Mme Guarnieri: Exactement.

M. Cardozo: À ce propos, j'aimerais vous demander, surtout si vous avez des gens qui critiquent le multiculturalisme, d'organiser une table ronde sur le sujet. J'aimerais lancer un défi à M. Bissoondeth et en débattre avec lui devant vous et avec vous.

Le président: Nous partageons votre sentiment, mais nous avons malheureusement une longue liste de débats, si bien que nous ne sommes jamais au même endroit au même moment.

Malheureusement, mesdames et messieurs, c'est tout le temps que nous avons. Comme vous voyez, nos autres invités sont arrivés. Je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de comparaître. La discussion a été utile.

Je tiens à rappeler aux membres du comité que pour accueillir Radio–Canada la semaine prochaine, nous allons vous faire distribuer un document de réflexion, et j'aimerais que vous réserviez les heures normales de séance, à savoir mardi, mercredi et jeudi. Nous essayerons de faire venir M. Manera et sa troupe. Nous voulons aussi donner à nos recherchistes des instructions en vue du congé parlementaire.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Peel Multi–Cultural Council:

Anthony Saldanha, Vice–President.

Individual presentation:

Edgar Gallant, Ex–President of the Public Service Commission and Officer of the Order of Canada.

From the Pearson–Shoyama Institute:

Andrew Cardozo, President;

Anne John–Baptiste, Secretary.

From the Canadian Ethnocultural Council:

Ralph Kirkland, President, National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada and Member of the Canadian Ethnocultural Council;

Maria Shin, Executive Director.

TÉMOINS

Du «Peel Multi–Cultural Council»:

Anthony Saldanha, vice–président.

À titre personnel:

Edgar Gallant, ex–président de la Commission de la fonction publique et Officier de l'Ordre du Canada.

De l'Institut Pearson–Shoyama:

Andrew Cardozo, président;

Anne John–Baptiste, secrétaire.

Du Conseil ethnoculturel du Canada:

Ralph Kirkland, président, «National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada» et membre du Conseil ethnoculturel du Canada;

Maria Shin, directrice général.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Governm
Publicati

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 54

Wednesday, December 7, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 54

Le mercredi 7 décembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to the Order of Reference from the House dated November 22, 1994, consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts

CONCERNANT:

Conformément à l'Ordre de renvoi de la Chambre en date du 22 novembre 1994, un examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
FEB 7 1995
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice–Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown
Jan Brown
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice–présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown
Jan Brown
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, DECEMBER 7, 1994
(62)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 9:15 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chair, John Godfrey, presiding.

Member(s) of the Committee present: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno.

Acting Member present: Louis Plamondon for Suzanne Tremblay.

Associate Member present: Rey Pagtakhan.

Other Member present: John Harvard.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Susan Alter and René Lemieux, Research Officers.

Witness(es): From the Canadian Conference of the Arts: Keith Kelly, National Director. *From the "Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs – Groupe du Québec":* Claudette Fortier, President; Yves Légaré, Director General, "Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (SARDEC)" Francine Bertrand–Venne, Director, "Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ)". *From the Canadian Film and Television Production Association:* Sandra MacDonald, President. *From the Canadian Artists' Representation:* Greg Graham, National Director. *From "Mouvement Québec–Français":* Guy Bouthillier, Spokesperson; Yves Beauchemin, représentant de l'Union des écrivains du Québec; Gérald Larose, President, "Confédération des syndicaux nationaux". *From the Canadian Copyright Institute:* Ron B. Thomson, Governor. *From "l'Association nationale des éditeurs de livres":* Michel Gay, Director General. *From the Reform Party:* Preston Manning, M.P., Leader. *From the Writers' Union of Canada:* Karleen Bradford, Spokesperson.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1) and its Order of Tuesday, November 22, 1994, the Committee resumed its study of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, November 30, 1994, Issue 50*).

The witness from the Canadian Conference of the Arts made an opening statement and answered questions.

At 9:31 o'clock a.m., Bonnie Brown took the Chair.

At 9:42 o'clock a.m., the Chairman took the Chair.

At 9:56 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:01 o'clock a.m., Tony Ianno took the Chair.

At 10:01 o'clock a.m., the sitting resumed.

Claudette Fortier from "La Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs – Groupe du Québec" made an opening statement, and with the other witnesses, answered questions.

PROCÈS–VERBAL

LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1994
(62)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 9 h 15, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno.

Membre suppléant présent: Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay.

Membre associé présent: Rey Pagtakhan.

Autre député présent: John Harvard.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Susan Alter et René Lemieux, attachés de recherche.

Témoins: De la Conférence canadienne des arts: Keith Kelly, directeur général. *De la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs – Groupe du Québec:* Claudette Fortier, présidente; Yves Légaré, directeur général, Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (SARDEC); Francine Bertrand–Venne, directrice, Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ). *De l'Association canadienne de production de film et* télévision: Sandra MacDonald, présidente. *De «Canadian Artists' Representation»:* Greg Graham, directeur national. *Du Mouvement Québec–Français:* Guy Bouthillier, porte–parole; Yves Beauchemin, représentant de l'Union des écrivains du Québec; Gérald Larose, président, Confédération des syndicaux nationaux. *De «Canadian Copyright Institute»:* Ron B. Thomson, gouverneur. *De l'Association nationale des éditeurs de livres:* Michel Gay, directeur général. *Du Parti réformiste:* Preston Manning, député, Chef. *De «Writers' Union of Canada»:* Karleen Bradford, porte–parole.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(1) et à son ordre de renvoi du 22 novembre 1994, le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois *(voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 30 novembre 1994, fascicule nº 50*).

Le témoin de la Conférence canadienne des arts fait un exposé et répond aux questions.

À 9 h 31, Bonnie Brown remplace le président.

À 9 h 42, le président revient au fauteuil.

À 9 h 56, la séance est suspendue.

À 10 h 01, Tony Ianno remplace le président.

À 10 h 01, la séance reprend.

Claudette Fortier, de la Coalition des créateurs et titulaires de droits d'auteurs – Groupe du Québec, fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

At 10:31 o'clock a.m., the Chairman took the Chair.

The witness from the Canadian Film and Television Production Association made an opening statement, and answered questions.

At 11:25 o'clock a.m., Bonnie Brown took the Chair.

The witness from the Canadian Artists's Representation made an opening statement, and answered questions.

The witnesses from "Mouvement Québec–Français" made an opening statement, and answered questions.

At 12:12 o'clock p.m., the Chairman took the Chair.

At 1:03 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 1:12 o'clock p.m., the sitting resumed.

The witness from the Canadian Copyright Institute made an opening statement, and answered questions.

At 1:56 o'clock p.m, the sitting was suspended.

At 2:11 o'clock p.m., the sitting resumed.

The witness from "l'Association nationale des éditeurs de livres" made an opening statement, and answered questions.

At 3:01 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 4:04 o'clock p.m., the sitting resumed.

By unanimous consent, it was agreed, — That in its clause by clause consideration of Bill C–53 the Committee begin by adopting all the non–controversial clauses of the Bill; and that the Committee subsequently consider each of the remaining clauses in order, list of clauses to be submitted before the study.

Preston Manning, Leader of the Reform Party, made an opening statement, and answered questions.

At 5:18 o'clock p.m., the meeting was suspended.

At 5:26 o'clock p.m., the meeting resumed.

The witness from the Writers' Union of Canada made an opening statement, and answered questions.

At 5:54 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

À 10 h 31, le président revient au fauteuil.

Le témoin de l'Association canadienne de production de film et télévision, fait un exposé et répond aux questions.

À 11 h 25, Bonnie Brown remplace le président.

Le témoin de la Représentation des artistes canadiens, fait un exposé et répond aux questions.

Les témoins du Mouvement Québec–Français font des exposés et répondent aux questions.

À 12 h 12, le président revient au fauteuil.

À 13 h 03, la séance est suspendue.

À 13 h 12, la séance reprend.

Le témoin de l'Institut canadien du droit d'auteur, fait un exposé et répond aux questions.

À 13 h 56, la séance est suspendue.

À 14 h 11, la séance reprend.

Le témoin de l'Association nationale des éditeurs de livres fait un exposé et répond aux questions.

À 15 h 01, la séance est suspendue.

À 16 h 04, la séance reprend.

Du consentement unanime, il est convenu — Qu'au moment de l'étude détaillée du projet de loi C–53, le Comité adopte d'abord toutes les dispositions non controversées du projet de loi; ensuite, qu'il étudie chacune des autres en ordre, la liste devant être remise avant l'étude.

Preston Manning, chef du Parti réformiste, fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 18, la séance est suspendue.

À 17 h 26, la séance reprend.

Le témoin de Writers' Union of Canada fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 54, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, December 7, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 7 décembre 1994

• 0903

The Chair: Lady and gentlemen, as with the old church, when two or three are gathered together, we may proceed—particularly if one is from the opposition.

Welcome back, Keith Kelly. I will explain that because we are having a rather long day, people will be coming and going a bit. I think it's best we begin on time. You'll have to pardon people as they drift in.

I invite you to make some opening remarks. By the time you're finished I suspect there'll be a fuller house, but no guarantees.

Mr. Keith Kelly (National Director, Canadian Conference of the Arts): Thank you for making time to hear us. I would like to thank the committee on behalf of the CCA for agreeing to hear many more witnesses from the artistic community who can speak to this bill.

The CCA has been involved in this process since 1993, before the federal election, when we called upon the government and all of the political parties at that time to create a single focal point within government for all the cultural instruments of the federal government. So the creation of the Canadian heritage department was quite encouraging when first we looked at it. It did concentrate all of the cultural elements of the federal government into a single department.

But in the restructuring that happened in June or July of 1993, we were concerned by three elements of the reorganization of the responsibilities of government between the Canadian heritage department and the industry department. Those concerns continue to exist with the creation of Bill C–53.

We certainly recognize that the amendment made by Minister Dupuy last week before this committee is an improvement over Bill C–53; however, it really just reaffirms the status quo and does not really move the powers of the Canadian heritage minister to the point where it can effectively capture the full potential that lies in copyright convergence and the ability of the minister to protect Canadian cultural interests through the enforcement of foreign cultural investment.

Notably, we have called on the government in the past, and we certainly continue to call upon the government, to create a single responsibility point for copyright within the Department of Canadian Heritage. The minister in his remarks last week suggested that copyright is somehow an indivisible entity, that it somehow represents a single legislative framework. That is simply not true. We have very discrete pieces of legislation governing trademarks, patents, copyright, industrial design and

Le président: Mesdames et messieurs, comme dans l'ancienne église, dès que deux ou trois fidèles sont réunis, on peut commencer, en particulier si l'un d'entre est de l'opposition.

Nous sommes heureux de vous revoir, Keith Kelly. Je tiens à expliquer qu'une longue journée nous attend, et par conséquent il va probablement y avoir pas mal d'allées et venues. Nous allons donc commencer à l'heure et je vous demanderais d'excuser les gens, au fur et à mesure qu'ils arriveront.

Nous allons écouter votre déclaration d'ouverture. D'ici à ce que vous ayez terminé, j'imagine que nous serons plus nombreux, mais ce n'est pas certain.

M. Keith Kelly (directeur général, Conférence canadienne des Arts): Merci d'avoir accepté de nous entendre. Pour commencer je tiens à remercier le comité au nom de la CCA, d'avoir accepté d'entendre l'opinion d'un grand nombre de témoins de la communauté artistique à propos de ce projet de loi.

C'est un processus auquel la CCA s'intéresse depuis 1993, avant les élections fédérales, lorsque nous avons demandé au gouvernement et à tous les partis politiques de l'époque de rassembler en une seule entité gouvernementale tous les instruments culturels du gouvernement fédéral. À première vue la création du ministère du Patrimoine canadien nous a donc paru très encourageante. En effet, ce portefeuille regroupait en un seul ministère tous les éléments culturels du gouvernement fédéral.

Toutefois, en juin ou juillet 1993 on a procédé à une réorganisation des responsabilités du gouvernement entre le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Industrie. Trois éléments de cette restructuration nous causent des inquiétudes particulières, des inquiétudes qui n'ont pas disparu avec l'élaboration du projet de loi C–53.

Nous reconnaissons que l'amendement apporté par le ministre Dupuy la semaine dernière devant votre comité représente une amélioration, toutefois cet amendement se contente de confirmer le statu quo sans vraiment donner au ministre du Patrimoine canadien le pouvoir nécessaire pour tirer parti au maximum du climat de convergence en ce qui concerne le droit d'auteur et permettre au ministre de protéger les intérêts culturels canadiens en faisant respecter les dispositions en ce qui concerne les investissements culturels étrangers.

Notamment, par le passé nous avons demandé au gouvernement—nous allons certainement continuer—de créer une entité unique qui soit responsable des questions de droit d'auteur au sein du ministère du Patrimoine canadien. La semaine dernière, le ministre a semblé vouloir dire que le droit d'auteur était une entité indivisible, qu'il représentait un cadre législatif unique. Cela n'est tout simplement pas exact. Nous avons des éléments de législation très discrets qui régissent les

[*Text*]

integrated circuits. So the decision to move copyright to the exclusive jurisdiction of the Department of Canadian Heritage does not violate any legislative integrity in the current intellectual property scheme.

We therefore would certainly recommend that this committee take the spirit of compromise reflected in the minister's amendment one step further, and recommend that the singular point of jurisdiction for copyright be located in the Department of Canadian Heritage.

On telecom, especially the content and ownership policy part, the minister when he appeared made a very compelling argument about the importance of convergence and new technologies in not only the economic but also the cultural life of the country. It is certainly the position of the CCA that prior to the reorganization of cabinet in July 1993, we had a system that allowed a single minister control of the levers that really are responsible for convergence.

As you know, when Mr. Pierre Juneau created the Department of Communications in the late 1970s, he did so on the basis of linking content and carrier within a single jurisdiction. The minister acknowledged that such a linkage may be necessary in 10 years, but at this time it is not. We suggest that if we wait 10 years to create some cohesion around telecom and broadcasting, we will have waited 10 years too long. We will have lost a lot of opportunities for a flexible and dynamic government policy–making ability.

Finally, in the case of foreign cultural investment, we have seen in the past year the problems that emerge when foreign cultural investment in the cultural sector is enforced by the Department of Industry and Investment Canada. We're talking, of course, about the Ginn affair.

It is our position that the minister responsible for developing policy on foreign cultural investment should also have the powers necessary to enforce it rather than put it over to another department with a completely different motivation. I think that is very fairly captured in paragraph 5(i) of Bill C–46, which says:

> 5. The minister shall exercise the powers and perform the duties and functions assigned by subsection 4(1) in a manner that will
>
> (i) promote the interests and protection of Canadian consumers.

I think we all have to recognize that there are moments when the interests of protecting Canadian culture may not be consonant with the purer interests of Canadian consumers. I'm not sure the structure of this legislation allows the minister sufficient freedom to enforce policy in a way that does support the broader cultural objectives of the government.

In conclusion, we certainly support the creation of a single focus within government for the cultural instruments of the federal government; however, we believe if this is going to be effective there has to be some concentration of responsibility to

[*Translation*]

marques de commerce, les brevets, le droit d'auteur, le dessin industriel et les circuits intégrés. Ainsi, la décision de placer le droit d'auteur dans le domaine de compétence exclusive du ministère du Patrimoine canadien ne constitue pas une violation de l'intégrité législative du système qui régit actuellement la propriété intellectuelle.

Nous voudrions donc que le Comité recommande au ministre d'élargir encore son amendement dans un esprit de compromis pour que l'unique domaine de compétence en ce qui concerne le droit d'auteur soit confié au ministère du Patrimoine canadien.

Lorsque le ministre a comparu, il a avancé des arguments très convaincants à propos de télécom, surtout en ce qui a trait au contenu et à la propriété, et de l'importance de la convergence et des nouvelles technologies, non seulement pour la vie économique du pays, mais également pour sa vie culturelle. La CCA considère qu'avant la réorganisation de juillet 1993 le système en place aurait permis à un seul ministre de contrôler tous les leviers responsables de la convergence.

Comme vous le savez, lorsque M. Pierre Juneau a créé le ministère des Communications à la fin des années soixante–dix, il l'a fait dans le but de regrouper contenu et vecteur au sein d'un même domaine de compétence. À l'époque, le ministre avait observé que ce rapprochement pourrait s'avérer nécessaire dans dix ans, même s'il ne l'était pas immédiatement. À notre avis, si nous attendons dix ans pour introduire une certaine cohésion dans le secteur des télécommunications et de la radiodiffusion, nous aurons attendu dix ans de trop. Nous aurons perdu beaucoup d'occasions de donner au gouvernement un outil décisionnel souple et dynamique.

Enfin, en ce qui concerne les investissements culturels étrangers nous avons vu au cours de l'année passée quels problèmes surgissaient lorsque le ministère de l'Industrie canadien se chargeait de régir les investissements culturels étrangers dans le secteur culturel. Ici, bien sûr, nous faisons allusion à l'affaire Ginn.

À notre avis, le ministre responsable de l'élaboration de la politique relative aux investissements culturels étrangers devrait disposer également des pouvoirs nécessaires pour faire respecter cette politique au lieu de confier cette tâche à un autre ministère animé de motifs totalement différents. À mon avis, cette position est exprimée avec passablement d'exactitude à l'alinéa 5(i) du projet de loi C–46, qui prévoit:

> 5. Le ministre exerce les pouvoirs et fonctions que lui confère le paragraphe 4(1) de manière à:
>
> (i) promouvoir les intérêts et la protection du consommateur canadien.

Nous devons tous admettre que les intérêts de la culture canadienne et sa protection ne sont pas toujours compatibles avec les intérêts les plus purs des consommateurs canadiens. Je ne suis pas certain que la structure de ce projet de loi donne au ministre suffisamment de liberté pour faire appliquer cette politique en conformité des intérêts culturels élargis du gouvernement.

En conclusion, nous sommes certainement en faveur de la création d'une entité gouvernementale unique qui regroupe tous les instruments culturels du gouvernement fédéral. Toutefois, pour ce que ce système soit efficace, il faut concentrer les

[*Texte*]

allow him to do his job in the most effective way. That would be: to give full responsibility to the Minister of Canadian Heritage for copyright to return at least those components of the telecommunications unit dealing with content and policy to the department so we have an ability of a single minister to move in the area of convergence; and to give to the Minister of Canadian Heritage the ability to enforce whatever foreign cultural investment policies he may design.

The one part of the bill that is of particular importance as it stands now for many people within the cultural sector is the inclusion of multiculturalism within the cultural portfolio, ending the marginalization that the multicultural community has seen in previous structures of government. It is an important affirmation of the cultural diversity of Canada. We also think it is an important reflection that the Canadian cultural identity is essentially characterized by diversity.

We would encourage the Minister of Canadian Heritage to take full advantage of this addition to develop cultural policies that end the marginalization of the multicultural community.

Those are my remarks.

The Chair: Thank you, Mr. Kelly. I'm not sure whether or not our other colleagues from Reform are going to be joining us shortly.

In their absence,

madame Gagnon, voulez–vous parler pendant une minute?

Mme Gagnon (Québec): J'aimerais citer quelques observations de nos collègues libéraux au lendemain de la comparution de M. Dupuy, lorsque celui–ci a fait un coup d'éclat en nous annonçant son amendement. Une des collègues du gouvernement a déclaré que tout le monde dans la salle avait applaudi l'amendement, mais je pense que le ministre avait tout simplement oublié de mettre cet amendement–là dès le début de la formulation de cette loi.

J'aimerais citer quelques observations qui ont été faites. On a dit qu'avec cet amendement–là, les auteurs et les artistes n'avaient plus à s'inquiéter et que même

they were crawling on their hands and knees.

Tout le monde pense maintenant qu'ils n'ont plus besoin de comparaître puisque l'amendement vient sécuriser le milieu artistique.

Je tenais à ce que vous sachiez qu'au Comité, les artistes et les créateurs n'ont pas nécessairement tous les appuis dont ils ont besoin, et que c'est une situation tout à fait déplorable, étant donné que vous y travaillez depuis longtemps.

Je voudrais que vous nous disiez si cet amendement est satisfaisant, parce que je pense que les auteurs vont venir nous le dire. Est–ce que vous pensez que c'est justifié?

[*Traduction*]

responsabilités du ministre pour lui permettre de faire son travail le plus efficacement possible. Autrement dit, donner au ministre du Patrimoine canadien l'entière responsabilité du droit d'auteur et redonner au moins au ministère les éléments des télécommunications qui ont trait au contenu et à la politique. Cela permettrait à un ministre unique d'agir dans un climat de convergence. Il faudrait également donner au ministre du Patrimoine canadien les outils nécessaires pour faire respecter toutes les dispositions qu'il pourrait concevoir en ce qui concerne la politique d'investissements culturels.

Il y a un chapitre du projet de loi qui est particulièrement important sous sa forme actuelle pour un grand nombre de personnes dans le secteur culturel, il s'agit de la présence du multiculturalisme dans le portefeuille culturel, une mesure qui met fin à la marginalisation de la communauté multiculturelle consacrée par les précédentes structures. C'est une affirmation importante de la diversité culturelle du Canada. À notre avis, cela consacre également le fait que l'identité culturelle canadienne est caractérisée essentiellement par sa diversité.

Nous encourageons donc le ministre du Patrimoine canadien à profiter pleinement de cette nouvelle disposition pour prendre des positions culturelles qui mettront fin à la marginalisation de la communauté multiculturelle.

J'ai maintenant terminé mes observations.

Le président: Merci, monsieur Kelly. Je ne sais pas si nos collègues du Parti réformiste ont l'intention de se joindre à nous d'ici peu.

Toutefois, en leur absence,

madame Gagnon, do you want to speak for a minute?

Ms. Gagnon (Québec): I would like to quote some of our Liberal colleagues after the appearence of Mr. Dupuy during which he created a commotion in announcing his amendment. One government member said that the whole room cheered when hearing the amendment, but I rather tend to think that he had merely forgotten to include this amendment when the bill was drafted.

I would like to quote some of the remarks that were heard. We were told that with this amendment the writers and the artists had no more cause for concern and even that

ils se prosterneraient à genoux.

Today, everybody seems to think that, because of the security afforded to the artistic community by the amendment, it is no longer necessary to appear.

I wanted you to know that the artists and the creators do not necessarily get the support they need from this committee, and I find this a deplorable situation given the time and effort you have invested in this.

Would you tell us whether this amendment is satisfactory, because I believe this is what the authors are going to come and tell us. Do you think they are right?

[*Text*]

Mr. Kelly: First of all, I would say the very fact that the minister brought an amendment to the table during his comments is an important indication that some revisions to Bill C–53 are required; however, I think it's very clear that the amendment effectively confirms the status quo. That is, the responsibility continues to be shared between the Minister of Industry and the Minister of Canadian Heritage.

I have no doubt Mr. Dupuy and Mr. Manley work very effectively together, but the broader reality is that since phase two was passed, successive ministers of communications and ministers of consumer and corporate affairs have not been able to reach a sufficient level of consensus on further revisions to the Copyright Act to actually secure them.

We certainly believe this is because of the fundamental difference they bring to the study of copyright. That is, Mr. Dupuy has said on a number of occasions that he favours the *droits d'auteur* format for copyright that invests the rights within the creators, whereas Mr. Manley has said he prefers a system that is balanced in the interests of users and consumers.

With that fundamental stand–off, it is difficult to perceive that we have created a system that is going to make the revision of copyright easy in the future. I think there is general agreement that in an information–based and knowledge–driven economy, the need to revise copyright is not going to be done in one stroke. It is going to be a continuous process if Canada is going to remain competitive in the world. We certainly do not believe that affirming the status quo is the way that we're going to achieve that suppleness in the legislative process.

• 0905

Mme Gagnon: Le sous–ministre responsable du développement culturel est venu comparaître devant le Comité le 1er décembre, au lendemain de la comparution du ministre Dupuy. Il déclarait qu'en matière de droit d'auteur, le gouvernement avait fait son choix. Est–ce que vous avez eu des discussions avec les fonctionnaires des différents ministères?

Lorsque la phase II de la révision de la Loi sur le droit d'auteur nous sera présentée, avez–vous la certitude que c'est cette orientation, plus américaine qu'européenne, que l'on nous présentera?

Mr. Kelly: It's very difficult for us to say who's actually winning at this point. We haven't seen phase two. We hear encouraging reports from Mr. Dupuy that progress is being made. But from our perspective we hear things from Mr. Manley that suggest his department has certainly embraced the American model, and we continue to hear from Mr. Dupuy that progress is being made on the *droit d'auteur* approach.

If the government has made a choice, it is not readily apparent to artists and creators in the country. If Mr. Dupuy has made a choice, that has been very clear. But there is no sense of how broadly that approach is shared by his colleagues.

The Chair: Doesn't this division of duty actually represent a fair balance between the creators and the consumers? I would draw the analogy that if Mr. Dupuy were the Minister of Agriculture he would presumably be doing his very best to

[*Translation*]

M. Kelly: Pour commencer, le fait que le ministre ait proposé un amendement lorsqu'il est venu discuter du projet de loi indique assez clairement que le projet de loi C–53 a besoin de certaines modifications. Toutefois, il est certain que l'amendement en question ne fait que confirmer le statu quo. C'est–à–dire qu'il continue à y avoir un partage de responsabilités entre le ministre de l'Industrie et le ministre du Patrimoine canadien.

Je ne doute pas que M. Dupuy et M. Manley ne travaillent très efficacement en collaboration, mais il ne faut pas oublier que depuis l'adoption de la phase II, les ministres des communications et les ministres de la Consommation et des Corporations qui se sont succédés n'ont jamais réussi à se mettre suffisamment d'accord pour réviser la Loi sur le droit d'auteur.

À notre avis, cela tient à la différence fondamentale de leurs points de vue respectifs en ce qui concerne le droit d'auteur. En effet, M. Dupuy a déclaré à de nombreuses occasions qu'il priviligiait un concept du droit d'auteur selon lequel les créateurs sont habilités à user de leurs droits, alors que de son côté M. Manley préfère un système qui cherche à réaliser un équilibre entre les intérêts des usagers et ceux des consommateurs.

À cause de cette impasse fondamentale, il est difficile de croire que le nouveau système va faciliter la révision du droit d'auteur. À mon avis, on est généralement d'accord pour reconnaître que dans une économie fondée sur l'information et gouvernée par la connaissance, il ne va pas être possible de réviser les dispositions relatives au droit d'auteur en une seule fois. Si nous voulons conserver au Canada sa compétitivité sur les marchés mondiaux, il va falloir procéder à une révision permanente. Ce n'est certainement pas en réaffirmant le statu quo qu'on va donner au processus législatif la souplesse nécessaire.

Ms Gagnon: The Deputy Minister responsible for cultural development appeared before our committee in December, the day after the Minister's appearance. He told us that the government had made up its mind concerning copyright. Have you had discussions with the officials of the different departments?

When phase II of the copyright Act reform is submitted to us, are you quite certain that it will be along these lines, following an American model more than a European one?

M. Kelly: Pour l'instant, il est très difficile de déterminer qui l'emporte. Nous n'avons pas encore vu la phase II. M. Dupuy nous dit que des progrès sont accomplis et que c'est encourageant. Mais d'un autre côté, nous parlons à M. Manley et il semble évident que son ministère est convaincu des mérites du modèle américain. Pendant ce temps, M. Dupuy nous dit qu'on accomplit des progrès dans le sens d'un droit d'auteur rigoureux.

Si le gouvernement a fait un choix, ce n'est certes pas évident pour les artistes et les créateurs. Que M. Dupuy ait fait un choix, cela semble très évident. Par contre, nous ne savons pas dans quelle mesure ces collègues se sont laissés convaincre.

Le président: Est–ce que cette répartition des tâches ne témoigne pas d'un compromis équitable entre créateurs et consommateurs? Pour faire une analogie, si M. Dupuy était ministre de l'Agriculture, j'imagine qu'il ferait tout son possible

[*Texte*]

defend the interests of farmers and the rural communities, and trying to get the highest possible prices as it goes out the farm gate. But in another part of government it would be somebody else's duty to make sure the interests of the consumer were protected so that prices weren't outrageous, and so on and so forth.

Why isn't this a reasonable way of looking at the world since we want to have a balance between the producer and the consumer?

Mr. Kelly: I would say it is a totally reasonable point of view, but it's one that is already accommodated within the structure of government by the Copyright Board, which exists to ensure that protected materials are made available on a fair and reasonable basis to users. What we see is a fair amount of duplication and overlap, I might add, in bureaucrats trying to second–guess the Copyright Board. The Copyright Board is there to protect the interests of both the creators and the users. It's a quasi–judicial body. We either have faith in it or we don't, and if we don't, then let's do away with it and let's put the decision–making in the hands of bureaucrats.

The simple reality is that this protection is there. It is very effective. I don't think you will hear many complaints about the Copyright Board before this committee. So let's use the system we've created, and in that the Copyright Board is within the industry portfolio, and we have no difficulty with that.

The Chair: Where it's crucial right now is that we're going into another phase of copyright, so that what we're going to mandate the Copyright Board to do may be different, or we may ask them to do it in a different fashion. Therefore, when you're asking who should be the architects of such a redesign, isn't it reasonable that there should be two architects, one representing the creator and one representing the consumer, given that at the end of the day we hope to create a mechanism that is as satisfactory as the Copyright Board? At the creative phase, wouldn't it be reasonable to have a little of that creative tension?

Mr. Kelly: It depends. If Mr. Racine is right and the government has adopted a *droit d'auteur* approach towards copyright reform, then of course the answer is no. If there is no singular philosophy guiding the government's revision of copyright, then I suppose the tension already exists in the sharing of the jurisdiction. So ultimately I think it may have more to do with a lack of consensus within the government about how to proceed with copyright reform than it does with the creative process around developing a new piece of legislation.

The Chair: Do you have any questions on this side? Ms Guarnieri.

[*Traduction*]

pour défendre les intérêts des agriculteurs et des communautés rurales et pour essayer de leur obtenir les meilleurs prix possibles lorsqu'ils vendent leurs produits. Par contre, dans un autre service du gouvernement, il y aurait quelqu'un d'autre pour s'assurer que les intérêts des consommateurs sont protégés, que les prix ne sont pas excessifs, etc.

Pourquoi cette solution n'est–elle pas jugée raisonnable puisque nous voulons réaliser un équilibre entre les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs?

M. Kelly: À mon avis, c'est un point de vue tout à fait raisonnable, mais qui en même temps a déjà sa place dans la structure gouvernementale grâce à la Commission du droit d'auteur. Cette commission est là pour s'assurer que les usagers ont raisonnablement et équitablement accès à des oeuvres protégées. Cela dit, il y a pas mal de fonctionnaires qui se bousculent pour essayer de deviner les décisions de la Commission du droit d'auteur. Cette commission est là pour protéger les intérêts des créateurs et ceux des usagers. C'est un organisme quasi–judiciaire. Soit nous lui faisons confiance, soit nous ne lui faisons pas confiance, et dans ce cas, nous ferions mieux de la supprimer et de laisser les fonctionnaires prendre toutes les décisions.

Quoiqu'il en soit, cette protection existe et elle est très efficace. Je suis certain que rares sont ceux qui viendront se plaindre de la Commission du droit d'auteur devant ce comité. Profitons donc du système que nous avons établi. La Commission du droit d'auteur relève du portefeuille de l'Industrie et, sur ce point, nous n'avons pas d'objections.

Le président: Ce qui est crucial à l'heure actuelle c'est que nous sommes sur le point d'entrer dans une nouvelle phase du droit d'auteur et que les tâches confiées à la Commission du droit d'auteur risquent de changer. Ou encore, nous pourrions demander à cette commission d'exécuter les mêmes tâches, mais d'une façon différente. Dans ces conditions, lorsque vous demander quels architectes il faut choisir pour cette nouvelle phase, n'est–il pas logique de confier cette tâche à deux architectes, un qui représenterait les créateurs et l'autre qui représenterait les consommateurs. En effet, en fin de compte, ce que nous voulons c'est un mécanisme qui soit aussi satisfaisant que la Commission du droit d'auteur. Est–ce que cette tension créatrice n'aurait pas sa place à la phase créatrice?

M. Kelly: Cela dépend. Si M. Racine a raison et si le gouvernement a vraiment adopté le principe d'un droit d'auteur rigoureux pour la réforme qui s'annonce, dans ce cas la réponse est bien sûr que non. Si l'exercice de révision du droit d'auteur du gouvernement n'est pas gouverné par un principe unique, j'en déduis que cette tension existe déjà dans le partage des responsabilités. Par conséquent, en dernière analyse le problème tient peut–être plus au fait qu'il n'y a pas convergence de vues au sein du gouvernement sur l'orientation à donner à la réforme du droit d'auteur qu'au processus créateur qui entoure l'élaboration d'une nouvelle mesure législative.

Le président: Quelqu'un a–t–il des questions de ce côté–ci? Madame Guarnieri.

[*Text*]

Ms Guarnieri (Mississauga East): Rather than overlap, wouldn't you say that it's a question of co–jurisdiction of the responsibilities to oversee copyright? You use the word "overlap", but I don't see any duplication here. I wonder if you could elaborate.

Mr. Kelly: I think the very reality is that there are a group of people at the Department of Canadian Heritage preoccupied with the revision of copyright pursuing the vision of their minister, and there is a similar group of people pursuing copyright revisions reflecting the vision of their minister at Industry. If that isn't duplication, I'd like to know what is.

What it brings is this constant stand–off. It's systemic and it has nothing to do with personalities; it's certainly not intended to be a criticism of the persons holding the positions of ministers. But the structural differences, the philosophical differences that guide the mandates of those two departments are often miles apart when it comes to something like whether you pick creators' interests over users' interests, whether users' interests dominate over creators' interests. And as a result, we have been through a very long process trying to get phase two reform. We keep stubbing our toe upon this difference of opinion between the two departments about how copyright reform should proceed.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Monsieur Plamondon.

M. Plamondon (Richelieu): Vous venez justement de toucher un point que je voudrais soulever concernant la phase II. À votre avis, qu'est–ce qui retarde le plus cette fameuse phase II qu'on attend? C'est cette division et cette continuelle confrontation entre les deux ministères, quel que soit le ministre. Je ne veux nommer personne en particulier.

M. Kelly: Oui, c'est cela.

In fact, I would say that it is very much a product of this shared jurisdiction and the fundamental conflict between a balance of interest and a creator–driven copyright law. Then it's further complicated by things like what are perceived to be international obligations under be it NAFTA, GATT or FTA, and there are a whole number of factors that have gathered together to really complicate the process.

When it comes to the government putting through revisions to copyright to bring our system into harmony with the requirements under the FTA and NAFTA and even GATT, they have moved very quickly to resolve that. But when it comes to the fundamental issues of representing the interests of creators over consumers—or whatever, consumers over creators—there doesn't seem to be sufficient consensus to permit phase two to make any real headway.

[*Translation*]

Mme Guarnieri (Mississauga Est): Au lieu de chevauchement, ne pensez–vous pas qu'il s'agisse d'un partage de responsabilités en ce qui concerne le contrôle du droit d'auteur? Vous avez parlé de «chevauchement» mais pour ma part, je n'en vois pas d'exemple. Pourriez–vous développer cette idée.

M. Kelly: En réalité, il y a au ministère du Patrimoine canadien un groupe de personnes qui s'occupent de la révision du droit d'auteur en essayant de traduire la vision de leur ministre. D'un autre côté, au ministère de l'Industrie, il y a un autre groupe de personnes qui s'occupent de la révision du droit d'auteur en cherchant à tenir compte de la vision de leur ministre. Si ce n'est pas du double emploi, j'aimerais savoir ce que c'est.

En attendant, cela crée une impasse constante. C'est un phénomène systémique qui n'a rien à voir avec la personnalité des intéressés, et il ne faudrait certainement pas y voir une critique des personnes qui occupent ces postes de ministres. Cela dit, les différences structurelles, les différences philosophiques qui inspirent les mandats de ces deux ministères sont souvent diamétralement opposées quand il s'agit de décider si les intérêts des créateurs doivent l'emporter sur les intérêts des usagers ou si les intérêts des usagers doivent primer au détriment des intérêts des créateurs. À cause de cela, cette préparation de la phase II de la réforme traîne en longueur depuis très longtemps. Nous ne cessons de nous heurter à cette divergence d'opinions entre les deux ministères en ce qui concerne l'orientation à donner à cette réforme du droit d'auteur.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon (Richelieu): You have just touched upon something I wanted to discuss concerning phase II. In your opinion, what is it mainly that is delaying this famous phase II that we are waiting for? Is it this difference and this continuing confrontation between the two departments, whoever happens to be Minister? I'm not naming anyone in particular.

Mr. Kelly: Yes, precisely.

En fait, ce retard tient principalement à ce partage des responsabilités et au conflit fondamental qui existe entre La réalisation d'un équilibre des divers intérêts et une loi sur le droit d'auteur axée sur les intérêts des créateurs. La situation se complique encore quand on y ajoute ce qu'on considère comme nos obligations internationales dans le cadre de l'ALÉNA, du GATT ou de l'ALE, sans parler de toute une série de facteurs qui viennent encore compliquer le processus.

Le gouvernement a agi avec une célérité remarquable lorsqu'il s'est agi de réviser les dispositions relatives au droit d'auteur pour aligner notre système sur les dispostions de l'ALE et de l'ALÉNA, et même du GATT. Par contre, quand il s'agit de régler des questions fondamentales comme la protection des intérêts des créateurs par rapport aux intérêts des consommateurs—ou même des consommateurs par rapport aux créateurs—il semble qu'on ne réussisse pas à rallier l'adhésion d'un nombre suffisant pour faire de véritables progrès dans la voie de la phase II.

[*Texte*]

One of the things we're very concerned about is that when phase one came along it was only supposed to be one piece, as you recall. Because there were many areas where no consensus could be reached, they decided they would delay the controversial decisions that were based on this tension between users and creators to phase two.

Now we understand there could be a phase three, and what will happen? Will the controversial issues once again be brought forward to phase three in the hope that they can be resolved?

M. Plamondon: Madame la présidente, toujours à ce sujet, je voudrais citer le sous-ministre, M. Racine, qui est venu au Comité. Vous me direz si les paroles de M. Racine vous rassurent. Il disait ceci:

> . . .le ministre du Patrimoine et le ministère formulent des orientations à 100 p. 100 dans le domaine du droit d'auteur, dirigent les travaux de rédaction,. . . conduisent les consultations avec les groupes d'intérêt et viendront finalement défendre ici, devant ce Comité, lorsque le moment sera venu, les projets de loi relatifs au droit d'auteur.

Autrement dit, il a indiqué que le ministère du Patrimoine faisait tout le travail de A à Z. Personnellement, ce n'est pas ce que je vois dans le projet de loi, et je ne pense pas non plus que c'est ça que vous voyez. Je trouve aussi curieux que le ministère du Patrimoine canadien nous dise qu'il a absolument besoin de travailler avec le ministère de l'Industrie.

Quand on lui donne Parcs Canada, il n'a pas de problèmes avec le ministère de l'Environnement. Il est capable de s'occuper de tout ce qui concerne Parcs Canada, de l'environnement, de la gestion, etc., et même de s'occuper de l'aspect biologique de certains parcs. Mais quand il s'agit du droit d'auteur, il ne peut pas vivre sans le ministère de l'Industrie.

Mr. Kelly: If his department does have the kind of A to Z responsibilities that Mr. Racine suggested, then I would certainly suggest that the minister harden his resolve and discuss with his colleagues the recognition in both Bill C-53 and Bill C-46 of the exclusive jurisdiction over copyright in the Canadian heritage ministry.

M. Plamondon: Au sujet des investissements étrangers, quelle est votre position par rapport à l'orientation que semble prendre le projet de loi C-53, en tenant compte de l'amendement qui a été apporté par le ministre il y a une semaine?

Mr. Kelly: The amendment didn't really seem to qualify the foreign investment provision. The Minister of Canadian Heritage obviously is vested with the responsibility for developing policy on foreign cultural investment by Bill C-53. However, the enforcement still rests with Investment Canada, and we come back once again to this fundamental difference in orientation between the two departments. It is certainly our view that it would be much more effective if the minister

[*Traduction*]

Il y a une chose qui nous inquiète particulièrement; à l'époque de la phase I, vous vous souvenez sans doute qu'on envisageait une seule et unique révision. Toutefois, faute de consensus dans de nombreux domaines, on décida alors de remettre à plus tard les décisions les plus controversées, c'est-à-dire celles qui reposaient sur cette tension qui existe entre usagers et créateurs. Tout cela fût remis à une phase II.

Aujourd'hui, on commence à parler d'une phase III; que va-t-il se produire; est-ce que une fois de plus les questions les plus controversées vont être remises à plus tard, dans l'espoir qu'une solution sera possible à la phase III?

Mr. Plamondon: Madam Chairman, on the same subject, I would like to quote the Deputy Minister, Mr. Racine, when he appeared before the committee. You will tell me if you find comfort in the words of Mr. Racine. He said:

> . . .the Heritage Minister and the department are creating a framework, a 100%, for copyright, they are overseeing the drafting work. . . consulting interest groups, and finally, when the time comes, they will come before this committee to defend the copyright bills.

In other words, he said that the Heritage department was doing all the work, from A to Z. I, for one, do not see it in this bill, and I don't believe that it is what you see either. I have my doubts also when I hear the Heritage Minister say that he cannot work without the help of the Industry Minister.

When he is given Parks Canada, he has no problem with the department of Environment. He can take over evrything under Parks Canada, environment, management, etc., and he can even take care of the biological work which is being done in some parks. But the minute you mention copyright, he cannot live without the department of Industry.

M. Kelly: Si son ministère assume vraiment ses responsabilités de A à Z comme M. Racine l'a dit, je pense que le ministre devrait réaffirmer sa volonté et discuter avec ses collègues des dispositions du projet de loi C-53 et du projet de loi C-46 en ce qui concerne le domaine de compétence exclusif sur le droit d'auteur confié au ministère du Patrimoine.

M. Plamondon: Concerning foreign investments, what is your position concerning the apparent orientation of Bill C-53, with the addition of the amendment introduced a week ago by the Minister?

M. Kelly: Je ne pense pas que cet amendement ait eut une incidence sur la disposition relative aux investissements étrangers. Aux termes du projet de loi C-53, il est certain que le ministre du Patrimoine canadien assume la responsabilité de l'élaboration de la politique en ce qui concerne les investissements culturels étrangers. Toutefois, l'application de ces dispositions continue à être confiée à Investissement Canada, et cela nous ramène encore une fois à la différence

[*Text*]

responsible for the development of policy also had the ability to enforce it along the same lines as the policy was crafted instead of within another context that may not fully represent the cultural objectives reflected in the policy.

M. Plamondon: Merci.

Mr. Gallaway (Sarnia—Lambton): I've been listening here this morning. It's early and I'm not very talkative at this hour of the day.

It is my impression, based on what you've had to say so far, that you view copyright as being exclusively a cultural matter. Is that correct?

Mr. Kelly: That's correct.

Mr. Gallaway: You're also urging change in terms of the way we perceive copyright. You want to go ahead with the European version of it, if I can call it that. Is this an issue that is so simple that in fact copyright is and always will be a cultural matter? Is there not an industrial component to it?

Mr. Kelly: The industrial component is found in other parts of intellectual property legislation for the most part, and copyright really deals with the use of protected material, copyrighted material, on the marketplace, and those are works that usually reside in the creator of the rights holder.

There are industrial applications in a sense, but not in the trademark patents and the industrial design components, which are reflected in other pieces of the legislative repertoire.

Mr. Gallaway: You raised the topic of telecommunications and convergence, and I'd like to make the analogy that in terms of copyright, patents, trademarks, and other types of intellectual properties that in fact we're on the road to convergence in that area, so that you're not going to be able to say simply in terms of. . .for example, computer programs. There's a very technical aspect to them, perhaps, that would fall under patents. There's a content version that may fall under copyrights.

In a very technological society, how can you come here and say that copyright must be exclusively under Canadian Heritage? I think it's a very simplistic approach to the world and it doesn't reflect what the world is today.

Mr. Kelly: First of all, in terms of the model we select, we certainly support the position of your own minister who has said that he favours the *droit d'auteur* school. So I don't think we're contradicting the essence of the position that has been staked out by Mr. Dupuy.

The challenge that the people who are responsible for drafting copyright have faced—and I think are handling it very well—is developing an approach to copyright reform that is technologically neutral, which means it really doesn't matter what technology, what convergence; it aims for that very simplicity of the administration that you seem to find derisory. Therefore, if we achieve the revision of copyright in such a way that is technologically neutral and that recognizes and rewards

[*Translation*]

fondamentale d'orientation entre les deux ministères. À notre avis, il vaudrait beaucoup mieux que le ministre responsable de l'élaboration de la politique soit en même temps chargé de son application en suivant les principes établis par la politique, au lieu de placer cette responsabilité dans un autre contexte où il serait plus facile d'oublier les objectifs culturels qui ont présidé à l'adoption de la politique.

Mr. Plamondon: Thank you.

M. Gallaway (Sarnia—Lambton): J'écoute ce qui se passe depuis le début de la séance; il est encore très tôt et je ne suis jamais très bavard le matin.

En vous écoutant, j'ai l'impression que pour vous le droit d'auteur est exclusivement une affaire culturelle. Est–ce que je me trompe?

M. Kelly: C'est exact.

M. Gallaway: Vous voulez également que nous changions notre conception du droit d'auteur. Vous voulez que nous adoptions la version européenne, si je peux m'exprimer ainsi. Est–ce que c'est vraiment tellement simple, est–ce qu'on peut vraiment dire que le droit d'auteur est et restera toujours une affaire culturelle? Ne comporte–t–il pas un élément industriel?

M. Kelly: L'élément industriel figure dans d'autres parties de la législation sur la propriété intellectuelle et, dans l'ensemble, le droit d'auteur porte sur l'utilisation d'oeuvres protégées, d'oeuvres protégées sur le marché par un droit d'auteur. Cette protection est l'apanage du créateur, c'est–à–dire du détenteur d'un droit d'auteur.

En un certain sens il existe des applications industrielles, mais il ne s'agit pas des brevets sur les marques de commerce ou du dessein industriel qui figurent dans d'autres instruments du répertoire législatif.

M. Gallaway: Vous avez mentionné les télécommunications et la convergence, et j'aimerais faire une comparaison avec le droit d'auteur, les brevets, les marques de commerce ou autres formes de propriété intellectuelle; en réalité, dans ces domaines nous nous orientons vers la convergence et vous ne pourrez pas prétendre simplement que. . .par exemple les programmes informatiques. Ces programmes comportent des aspects très techniques qui pourraient relever des brevets. D'autre part, il y a un élément contenu qui pourrait relever du droit d'auteur.

Dans une société hautement technologique, comment pouvez–vous prétendre aujourd'hui que le droit d'auteur doit relever exclusivement du Patrimoine canadien? À mon avis, c'est une façon de voir le monde qui est très simpliste et qui ne tient pas compte de la réalité actuelle.

M. Kelly: Pour commencer, en ce qui concerne le choix d'un modèle, nous sommes parfaitement d'accord avec votre propre ministre qui s'est prononcé en faveur de l'école qui réclame un droit d'auteur rigoureux. En ce sens, nous ne contestons pas la position revendiquée par M. Dupuy.

Le défi pour ceux qui sont responsables de la rédaction d'une législation sur le droit d'auteur—et à mon avis ils se débrouillent très bien—c'est d'aborder cette réforme du droit d'auteur sur un plan technologiquement neutre, c'est–à–dire que la technologie et la convergence n'ont pas vraiment d'importance. Ce qu'on recherche ainsi, c'est une simplicité administrative que vous semblez trouver dérisoire. Par conséquent, si nous réussissons à réviser le droit d'auteur d'une

[*Texte*]

creators—and it could be, as you say, computer programmers, and as you know, copyright does have provisions for computer programming already—then I think Canada is better off for it, not weaker, because what we have done is found a very simple way to encourage and reward creativity.

To make the constant amendments that are going to be necessary as Canada becomes involved in more international trading agreements and also deals with some of the technological changes that to date we have a difficult time thinking about... So it's very much in the interest of simplicity that we are calling for a single point of responsibility for copyright legislation within the federal government.

M. Plamondon: Au sujet des télécommunications, vous avez un point de vue bien différent de celui du ministre. J'ai bien envie de vous lire la réponse de M. Racine, lorsqu'il a comparu, pour voir comment vous réagirez. M. Racine est toujours le sous–ministre en titre au ministère.

Je lui ai demandé si la télévision allait relever d'un ministère et la radio d'un autre ministère, et voici ce qu'il m'a répondu:

Le CRTC s'occupe des télécommunications et de la radiodiffusion. Quand on parle des radiodiffuseurs, cela comprend la radiodiffusion, les câblodistributeurs et les services spécialisés, c'est–à–dire la télévision payante, les services spécialisés qui sont seulement sur le câble.

Donc, les deux lois qui gouvernent cela sont la Loi sur la radiodiffusion, dont notre ministre est responsable, et la Loi sur les télécommunications, dont le ministre de l'Industrie est responsable. Ce sont des lois qui s'adressent à des groupes différents.

Il continue:

La réponse à la question que vous posez est oui, mais supposons, pour être précis,... qu'une compagnie de téléphone devienne demain un radiodiffuseur, ait une licence de radiodiffusion; à ce moment–là, cette compagnie de téléphone, sous l'angle de la radiodiffusion, va dépendre de la Loi sur la radiodiffusion.

Ce n'est rien de nouveau. Il existe actuellement plein de compagnies qui, selon qu'elles s'adonnent aux télécommunications ou à de la radiodiffusion, sont gouvernées par l'une ou l'autre, et les deux ensembles de compagnies sont gouvernés par une troisième loi, qui est la Loi sur la radiocommunication, parce qu'il s'agit du spectre que tout le monde utilise.

Je vous donne quelques exemples de compagnies qui sont sous les deux chapeaux, selon ce qu'elles font. Prenons Vidéotron. Videotron Communications est régie par la Loi sur les télécâbles, mais Vidéotron, en tant que câblodistributeur, et en tant que propriétaire de Télé–Métropole, est sous la Loi sur la radiodiffusion. Rogers Cablesystems, pour ce qui est de certains intérêts, par exemple les télécommunications et la téléphonie cellulaire, est sous la Loi sur les télécommunications, mais sous l'angle de la radiodiffusion et de la câblodiffusion, est sous la Loi sur la radiodiffusion.

Je ne sais pas si vous avez bien compris l'intervention du sous–ministre. Cela ne m'apparaissait pas clair. C'était un peu comme un exercice de patinage.

[*Traduction*]

façon technologiquement neutre, d'une façon qui tienne compte des intérêts des créateurs, qui les récompense—et les programmateurs en informatique pourraient en faire partie et, comme vous le savez, il existe déjà des dispositions pour les programmes d'ordinateur—si nous réussissons en cette tâche, loin d'affaiblir le Canada, cela lui donnera une position beaucoup plus solide, car nous aurons ainsi trouvé un moyen très simple d'encourager et de récompenser la créativité.

Il va donc falloir constamment apporter des amendements au fur et à mesure que le Canada signera de nouveaux accords commerciaux internationaux et qu'il fera face à l'évolution technologique que nous avons encore du mal à concevoir... Ainsi, si nous réclamons une seule entité fédérale responsable de la législation relative au droit d'auteur, c'est en grande partie dans l'intérêt de la simplicité.

Mr. Plamondon: Concerning telecommunications, your stand is quite different from that of the Minister. I'm tempted to read you the answer Mr. Racine gave us while he appeared and to ask you what you think of it. Mr. Racine is still the appointed Deputy Minister.

I asked him if television would be given to one department and radio to another, and this is what he answered:

The CRTC is responsible for telecommunications and broadcasting. When we speak about broadcasters, it means broadcasting, the cable companies and specialized services, meaning pay TV, the cable only specialized services.

Therefore, the two pieces of legislation that govern this are the Broadcasting Act, which is under our Minister, and the Telecommunications Act, under the Minister of Industry. These acts are not addressed to the same groups.

He goes on:

To answer your question, yes, but let's imagine that tomorrow a telephone company becomes a broadcaster, with a broadcasting license. This telephone company, for its broadcasting activities, would then be under the Broadcasting Act.

This is nothing new. There are currently lots of companies which are governed by the one or the other act according to the nature of their activities, whether telecommunications or broadcasting. And then there are companies which are governed by a third act, the Radiocommunication Act, because nowadays, this is the spectrum that everybody uses.

I'm going to give you several examples of companies which are operating under both acts, according to what they do. Take Vidéotron; Videotron Communications is governed by the cable companies legislation, but as a cable distributor and as the owner of Télé–Métropole, Vidéotron is governed by the Broadcasting Act. Rogers Cablesystems, is under the Telecommunication Act for some of its interests, for example telecommunications and cellular telephone, but when it comes to broadcasting and cable, it is under the Broadcasting Act.

I don't know if you have understood the Minister correctly. It didn't seem very clear to me. It was a bit of a skating exercice.

[*Text*]

Quel est votre point de vue là–dessus, par rapport à la télécommunication et à la radiodiffusion?

Mr. Kelly: I think one of the realities—and I think Mr. Gallaway touched on it—is that it's becoming increasingly difficult to draw the line between broadcasters and telecom ventures; and that's a result of convergence.

When we talk about direct–to–home satellites, for example, broadcasting is normally defined as communications that take place in a point to multi–point fashion. In direct–to–home, where there's video on demand or programming on demand, that's point–to–point. Is that broadcasting or is it telecommunications? If it's going to be characterized as telecommunications, it's going to escape all of the regulatory mechanisms we have on the broadcasting side.

The information highway is another very important instance where this convergence really is problematic from a regulatory point of view. When does your ability to draw down programming from the information highway into your own system become broadcasting, or is it telecommunications, and how does one track that?

Certainly we're not saying that all the telecommunications should go back to the Department of Canadian Heritage. That's not what we're saying at all. The purely industrial applications, the banking systems and so on, we're not interested in. But as regards content and ownership policies, and there was recently a notice in the *Canada Gazette* saying the government would like to move to harmonize the ownership levels between the broadcasting and the telecommunications industries, there is a convergence. It seems to me we had that capacity as a nation until July 1993 and I really think we lost an important tool in the reorganization that took place then and is currently reflected in Bill C–53.

[*Translation*]

What is your opinion about the relationship between telecommunications and broadcasting?

M. Kelly: Une des réalités auxquelles nous nous heurtons, et M. Gallaway l'a mentionné, est qu'il devient de plus en plus difficile de faire la différence entre les entreprises de diffusion et les entreprises de télécommunications; c'est une conséquence de la convergence.

En ce qui concerne les systèmes de radiodiffusion directe du satellite au foyer, par exemple, d'ordinaire on définit la radiodiffusion comme étant la communication qui se produit de point fixe à système de distribution combiné. Dans les systèmes de radiodiffusion directe du satellite au foyer, qui offre des services vidéoscopiques sur demande ou de la programmation sur demande, on dit qu'il s'agit d'un système entre points fixes. S'agit–il de radiodiffusion ou de télécommunications? Si on considère qu'il s'agit de télécommunications, cela va échapper à tous les mécanismes de réglementation prévus pour la radiodiffusion.

L'autoroute de l'information est un autre exemple très important des problèmes de réglementation que cause ce phénomène de convergence. À partir de quel moment est–ce que les programmes que nous tirons de l'autoroute de l'information pour les utiliser dans notre propre système deviennent de la radiodiffusion? Au contraire, s'agit–il de télécommunications, et comment faire la différence?

N'allez pas croire que pour nous tout ce qui est télécommunications devrait revenir au ministère du Patrimoine canadien. Ce n'est pas du tout ce que nous voulons. Quant aux applications purement industrielles, les systèmes bancaires, etc., cela ne nous intéresse pas. Par contre, en ce qui concerne la politique relative au contenu et à la propriété il y a convergence. À ce propos, un avis a été publié récemment dans la *Gazette du Canada*, avertissant que le gouvernement aimerait procéder à l'harmonisation des niveaux de propriété entre l'industrie de la radiodiffusion et celle des télécommunications. Il me semble que notre nation avait encore cette option jusqu'en juillet 1993 et que nous avons été privés d'un outil important lors de la réorganisation effectuée à l'époque, une réorganisation que consacre le projet de loi C–53.

• 0940

Madame Gagnon.

Mme Gagnon: Monsieur Kelly, M. Chrétien a reçu une lettre de M. Demers de l'Union des artistes et a répondu que c'était une loi contemporaine qui allait être adaptée à la nouvelle technologie. Par contre, il a déclaré que, sous le gouvernement précédent, on avait déploré l'existence d'un organisme bicéphale. Est–ce que vous pensez que la même chose va se produire? S'il n'y a pas de changement à la loi, qu'arrivera–t–il aux oeuvres à court et à long termes, et quels seront les coûts encourus?

Mr. Kelly: That's very difficult to assess, of course, in real terms. Let's use the example of a stand–off on neighbouring rights, *les droits voisins*. If we can't get *les droits voisins* in phase two because there isn't sufficient agreement between Industry and Heritage, we're probably talking about a loss of $20 million to $24 million a year in rights that go into the pockets of artists and producers. If we are unable to get a royalty on blank taping materials, that's another $25 million lost.

Ms. Gagnon.

Ms. Gagnon: Mr. Kelly, Mr. Chrétien received a letter from Mr. Demers of the Union des artistes and answered that this was a contemporary piece of legislation, and that it would be in line with the new technology. On the other hand, he said that under the previous government we had had reason to lament the existence of a double–headed organization. Do you think that the same thing will happen again? In the absence of any change to the legislation, how will creation fare in the short end long term, and what will be the cost?

M. Kelly: C'est très difficile à déterminer, évidemment, en termes réels. Prenons l'exemple d'une impasse en ce qui concerne les droits voisins. Si nous ne réussissons pas à insérer les droits voisins dans la phase II faute d'un consensus entre les ministères de l'industrie et du patrimoine, cela représentera probablement des pertes de 20 à 24 millions de dollars par an pour les artistes et les producteurs. Si nous ne réussissons pas à obtenir une redevance sur les bandes magnétiques vierges, c'est un autre manque à gagner de 25 millions de dollars.

[*Texte*]

Those are the sticking points that have characterized the move towards phase two reform. It's been very difficult to get a consensus between the two departments about neighbouring rights and also the royalty on blank taping materials. They represent the greatest source of potential revenue for creators and copyright holders in the whole profusion of distribution technologies that have arisen in the Canadian system at this time.

Mme Gagnon: Sur le plan de la création, quel est l'impact de cela?

Mr. Gallaway: On the subject of neighbouring rights, there was an article last July 4 in *Le Devoir*, an open letter to the Prime Minister. It was sponsored by a number of groups, some Québécois associations, some allegedly separatist organizations, and it called on the Prime Minister to immediately enact some particular neighbouring rights. That was part of what they demanded. They published this on July 4, 1994, obviously for very symbolic reasons. One can easily understand that, and they made the point in the open letter to the Prime Minister that in fact we were nothing more than a satellite in extension of the Americans.

What do these groups and groups such as yours, I assume, say to the fact that the American Senate at this very moment is studying the question of neighbouring rights? How do these groups—and I think your group probably falls within them—reconcile the fact that you're calling on the government, saying we're nothing more than a satellite of American cultural institutions because we do not have neighbouring rights, yet at the same time the Americans appear to be moving at the same pace?

Mr. Kelly: Well, I was not the author of that particular piece that appeared in *Le Devoir* and I certainly cannot explain the rationale. You will be meeting with representatives of those groups and I leave it to you—

Mr. Gallaway: I'm certainly coming to that, right.

• 0945

Mr. Kelly: Our position is that there are many nations in the European Community who have already developed these rights within their copyright legislation. Within those communities, those rights have represented important sources of market-based revenue to sustain artistic activity in those countries.

That's our position. We recognize the Americans are proceeding very slowly on copyright reform, but certainly our point of comparison has never been the United States. It's largely been the European Community.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Have you finished, Mr. Plamondon?

M. Plamondon: On a encore du temps. J'ai une question un peu plus philosophique que politique. Vous venez d'y faire allusion.

Avez-vous l'impression que ce projet de loi prolonge exactement la vision Campbell, avec le projet de loi C-46? Pendant le court temps où avait Campbell avait été première ministre, elle avait donné cette orientation.

[*Traduction*]

Voilà donc le genre d'achoppement qui a caractérisé le cheminement vers la phase II de la réforme. Les deux ministères ont éprouvé la plus grande difficulté à se mettre d'accord sur les droits voisins et également sur les redevances sur les bandes magnétiques vierges. Pour les créateurs et les détenteurs de droits d'auteur, c'est la plus grande source de revenu potentiel dans toute la multiplicité des technologies de distribution qui sont apparues depuis quelque temps dans le système canadien.

Ms. Gagnon: What is the impact of all this on creation?

M. Gallaway: En ce qui concerne les droits voisins, le 4 juillet le journal *Le Devoir* a publié une lettre ouverte au premier ministre. Cette lettre, envoyée par plusieurs groupes, des associations québécoises et des organisations considérées comme étant séparatistes, demandaient au premier ministre d'adopter immédiatement des dispositions relatives aux droits voisins. C'était une revendication parmi plusieurs autres. Cette lettre fut publiée le 4 juillet 1994 pour des raisons qui semblent éminemment symboliques. Cela est facile à comprendre, et dans cette lettre ouverte, ils expliquaient au premier ministre que nous n'étions rien de plus qu'un satellite des Américains.

Qu'est-ce que ces groupes et les groupes comme le vôtre, j'imagine pensent du fait que le Sénat américain se penche précisément en ce moment sur la question des droits voisins? Comment ces groupes—j'imagine que vous vous associez à eux—peuvent-ils faire appel au gouvernement en prétendant que, faute de droits voisins, nous ne sommes qu'un satellite des institutions culturelles américaines, alors que justement en ce moment les Américains semblent s'orienter dans le même sens et au même rythme?

M. Kelly: Eh bien, ce n'est pas moi qui ai rédigé cet article qui a paru dans *Le Devoir* et je n'essaierai pas certainement pas d'en expliquer le raisonnement. Vous allez rencontrer des représentants de ces groupes, et je vous laisse. . .

M. Gallaway: C'est certain, vous avez raison.

M. Kelly: Notre position est la suivante: il y a déjà beaucoup de pays de la communauté européenne qui ont inscrit ces droits dans leur Loi sur le droit d'auteur, et dans ces communautés-là, ces droits constituent des sources importantes de recettes et un grand soutien pour les activités de la communauté artistique.

Voilà notre position. Nous savons que les Américains ont entrepris, avec beaucoup de lenteur, une réforme de leur législation sur le droit d'auteur, mais nous n'avons jamais choisi les États-Unis comme point de comparaison. Dans l'ensemble, nous nous tournons vers la communauté européenne.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Vous avez terminé, monsieur Plamondon?

Mr. Plamondon: We still have some time. I have a question of a more philosophical than political nature. It is something that you have just mentioned.

Do you think that this bill is a perfect extension of the Campbell's vision, in tandem with C-46? In the short time that Campbell was prime minister, this is the orientation she had chosen.

[*Text*]

Le gouvernement actuel continue dans cette oriententation. Cela va un peu avec la philosophie du Parti conservateur qui consiste à aligner à peu près tout sur la vision américaine.

Est–ce qu'on est pas en train, par ce projet de loi et le projet C–46 qui est déposé, de donner au ministère le titre ronflant de Patrimoine canadien, peut–être pas en mettant toute notre conception du développement des arts entre les mains des États–Unis, mais en faisant ce développement de la façon dont les Américains souhaitent que nous le fassions, c'est–à–dire exactement comme eux?

Mr. Kelly: To answer that question, I think I will turn to a document that may shed some light. That is a questionnaire answered by the Liberal Party during the last election. One of our questions was:

> Will your party proceed on a priority basis with a substantive reform of the Copyright Act. . .?

The answer is yes. Then:

> Will your party also affirm its understanding of the importance of copyright legislation and policy by creating a single point of responsibility for copyright in the Canadian Heritage Ministry?

This is the reply:

> Liberals recognize the importance of copyright and when conducting our review of government organization, we will reassess the Conservatives' recent decision to divide responsibility for copyright between two departments and ministers.

That is the reply. I suppose the question becomes—and I think it's one we would all be interested in hearing about—what kind of review process led the government to affirm this status quo. There may be a very good reason. We met with Marcel Massé to discuss this issue—

M. Plamondon: Le Livre rouge est devenu le Livre bleu maintenant.

Mr. Kelly: —and we have also asked the question about telecommunications regulation and policy. If you indulge me, I will read you the question and then the answer. It's somewhat lengthy:

> To ensure cohesion between broadcasting and telecommunications regulation and policy will your party relocate the telecommunications policy unit, dealing with content and ownership, to the Canadian Heritage Ministry? If so, when will this happen? If not, how will you prevent the development of separate policy and regulatory environments affecting carriers of cultural materials?

> Globalization and the information and communications revolution are erasing national borders, making a reality of what Marshall McLuhan aptly called the global village. . .

[*Translation*]

The present government is maintaining the same orientation. This is very much in line with the Tory philosophy, which is to follow the American vision in just about everything.

With this bill and Bill C–46 which has been tabled, are we in effect given the department de resounding title of Canadian heritage, and at the same time, while not really entrusting our whole concept of the development of the arts to the United States, still modelling this development on the wishes of the Americans, in other words, doing exactly what they are doing?

M. Kelly: Je vais vous citer un document qui pourrait jeter une certaine lumière sur cette question. Il s'agit d'un questionnaire que nous avons envoyé au Parti libéral pendant les dernières élections. Je vous cite une des questions:

> Est–ce que votre parti accordera une priorité à une réforme fondamentale de la Loi sur le droit d'auteur. . .?

La réponse est oui. Ensuite:

> Est–ce que votre parti a également l'intention de réaffirmer l'importance de la législation et de la politique relative au droit d'auteur en confiant la responsabilité du droit d'auteur à une entité unique au sein du ministère du Patrimoine canadien?

Et voici la réponse:

> Les Libéraux reconnaissent l'importance du droit d'auteur et au cours de notre révision de l'organisation gouvernementale, nous avons l'intention de reconsidérer la décision prise récemment par les Conservateurs de diviser la responsabilité du droit d'auteur entre deux ministères et deux ministres.

Voilà donc la réponse. La question qui se pose alors—et qui doit vous intéresser vivement—est la suivante: Quel genre de processus de révision a pu conduire le gouvernement à confirmer le statu quo? Il y a peut–être une excellente raison. Nous avons rencontré Marcel Massé pour discuter de cette question. . .

Mr. Plamondon: The Red Book has now become the Blue Book.

M. Kelly: . . .et nous lui avons également posé cette question au sujet de la réglementation et de la politique sur les télécommunications. Si vous le permettez, je vais vous lire la question, puis la réponse. C'est assez long.

> Pour assurer la cohérence de la réglementation et de la politique relative à la radiodiffusion et aux télécommunications, est–ce que votre parti à l'intention de déplacer le service responsable de la politique en matière de télécommunication qui s'occupe de contenu et de propriété, et de le confier au ministère du Patrimoine canadien. En ce cas, quand ce changement aura–t–il lieu? Si ce n'est pas le cas, comment avez–vous l'intention d'empêcher l'élaboration d'une politique et d'un environnement réglementaire distincts pour les différents secteurs de la culture?

> La mondialisation et la révolution de l'information et des communications sont en train d'effacer les frontières nationales, confirmant l'existence de ce que Marshall McLuhan désignait avec justesse sous le nom de village global. . .

[*Texte*]

Cultural industries are expanding, merging, and becoming transnational components of the global economy, and Liberals believe that Canada needs more than ever to commit itself to cultural development. The government's lack of leadership on the convergence of telecommunications and broadcasting is placing not only our communications industries but also our cultural industries at a disadvantage.

Jean Chrétien, commenting on the Conservative government reorganization, said that Liberals would conduct their own review and would reorganize those areas where such a move is necessary.

[*Traduction*]

Les industries culturelles prennent de l'expansion, fusionnent et deviennent les éléments transnationaux d'une économie mondiale, et les Libéraux estiment que le Canada plus que jamais doit prendre des engagements en ce qui concerne le développement culturel. Le manque d'initiative du gouvernement en ce qui concerne la convergence des télécommunications et de la radiodiffusion défavorise actuellement non seulement nos industries des communications, mais également nos industries culturelles.

Jean Chrétien, à propos de la réorganisation du gouvernement conservateur, a déclaré que les Libéraux procéderaient à leur propre révision et réorganiseraient les secteurs où une telle réorganisation s'avère nécessaire.

• 0950

So this is the reply of the Liberal Party to both of these, and it comes back to the fundamental question of the nature of the review that was undertaken to reach these decisions.

M. Plamondon: Madame la secrétaire parlementaire, vous auriez eu intérêt à écouter ce qu'on vient de lire: les engagements du Livre rouge qui sont très clairs.

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): They're very clear. In fact, Louis, I don't know if you were here at the time we introduced the amendment, but it will be introduced again when the clause–by–clause discussion takes place, which is the first time in forty years.

How long has your association been—?

Mr. Kelly: Fifty years.

Mr. Ianno: How long have you tried to get this changed over?

Mr. Kelly: Probably fifty years.

Mr. Ianno: All of a sudden now we have a minister who, with the recommendation of many Liberals and because of the red book, has an amendment that will give responsibility and jurisdiction over the cultural side in terms of foreign investment and copyright. How do you feel about that?

Mr. Kelly: First of all, I guess I have a question. You were not here when I started my remarks.

Mr. Ianno: I'm sorry.

Mr. Kelly: I started off by recognizing that this is a very welcome gesture by the minister. We don't think it goes quite far enough, but it's certainly—

Mr. Ianno: In view of the fifty years of your success rate, I think we're going pretty far.

Mr. Kelly: Yes. However, I suppose one of the things that concerns us is does that mean the government is also prepared to introduce an amendment to Bill C–46, paragraph 4(1)(h)?

Mr. Ianno: I don't have that in front of me, but go ahead.

Mr. Kelly: It gives the Minister of Industry responsibility for patents, copyrights, trademarks, industrial designs and integrated circuit topography. So the jurisdiction of the Minister of Canadian Heritage over copyright is affirmed in both pieces of legislation.

Voilà comment le Parti Libéral a répondu à nos deux questions et on en vient à se demander quelle est la nature de l'examen entrepris pour prendre ces décisions.

Mr. Plamondon: Madam Parliamentary Secretary, you should have listened to what was just read: the Red Book commitments are very clear.

M. Ianno (Trinity—Spadina): Très clairs. Monsieur Plamondon, j'ignore si vous étiez présent lorsque nous avons présenté l'amendement, mais il sera présenté à nouveau lorsque nous entamerons l'étude article par article, pour la première fois en 40 ans.

Depuis quand existe votre association?

M. Kelly: Cinquante ans.

M. Ianno: Depuis combien de temps prônez–vous cette modification?

M. Kelly: Sans doute 50 ans.

M. Ianno: Tout d'un coup, nous avons un ministre qui, sur la recommandation de nombreux Libéraux et à cause Livre rouge, présente un amendement qui donnera à son ministère la compétence sur le volet culturel en matière termes d'investissements étrangers et de droit d'auteur. Qu'en dites–vous?

M. Kelly: D'abord, j'ai une question, je crois. Vous étiez absent lorsque j'ai entamé mon exposé.

M. Ianno: Je m'en excuse.

M. Kelly: J'ai dit d'abord que nous étions très reconnaissant au ministre de cette initiative. Nous ne croyons qu'elle aille suffisamment loin, mais c'est certainement. . .

M. Ianno: Étant donné que cela fait 50 ans que vous attendez, cela me semble aller assez loin.

M. Kelly: D'accord. Toutefois, mais ce qui nous préoccupe, c'est que nous ne savons pas si le gouvernement est également disposé à proposer un amendement à l'alinéa 4(1)h) du projet de loi C–46.

M. Ianno: Je ne l'ai pas sous les yeux, mais allez–y.

M. Kelly: Cet alinéa donne au ministre de l'Industrie compétence en matière de brevets, de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins industriels et de topographie de circuits intégrés. Donc, la compétence du ministre du Patrimoine canadien en matière de droit d'auteur est affirmée dans les deux textes législatifs.

[*Text*]

Mr. Ianno: I believe when we had the officials here—and the clerk or the information person could tell us—that's what the legal counsel was indicating. If that is adopted, it will somehow flow so that it reads the same on both sides. Is my understanding correct?

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): My understanding is that there will be a cohesiveness, but I think what Mr. Kelly is suggesting is that the word "copyright" be taken out of that list in Bill C–46. Yesterday we voted on an amendment put forward by the Bloc that suggested that be done, and that amendment was defeated.

Mr. Ianno: In your definition, are you going along with the point that basically there are two aspects of copyright? What we're saying is that when it comes to the points of heritage and culture, those will go into the Department of Canadian Heritage, whereas when we're dealing with the industrial applications and copyright patents, etc., those will stay with the industry ministry.

Mr. Kelly: We have no problem whatsoever with Industry having responsibility for patents, trademarks, integrated circuit topography or anything like that. But they're not integrated pieces of legislation, as you know. They're all separate bits of legislation. So the notion that copyright is part of a seamless web of intellectual property legislation is fiction. It's a separate piece of legislation. We have one for patents, trademarks, industrial design and circuit topography.

Having said that, if the industrial interests go to Industry and copyright stays exclusively in the jurisdiction of the Canadian heritage minister, we would be absolutely delighted to have that happen.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Thank you.

M. Plamondon: Madame la présidente, vous m'avez enlevé les mots de la bouche lorsque vous avez dit qu'hier soir, à la Chambre des communes, il y a eu le vote sur le projet de loi C–46 et on a proposé que le droit d'auteur soit clairement du ressort du Patrimoine canadien. Vous avez voté contre cet amendement.

Je pense que le gouvernement est peut–être allé un peu vite. Mon ami a fait allusion à 50 ans de lutte, mais pendant ces 50 ans, le Parti libéral a été au pouvoir pendant 35 ans. Il a peut–être déposé ce projet de loi qui avait déjà été préparé par le gouvernement conservateur, mais il l'a déposé sans penser à ses engagements de la campagne électorale et à son Livre rouge. Il faut dire que c'est vraiment contradictoire. Je suis heureux que vous ayez mentionné le questionnaire auquel vous avez demandé aux députés libéraux de répondre, car je voudrais qu'il soit déposé au Comité. J'aimerais aussi qu'une copie en soit donnée, par le biais de la greffière, à chacun des membres du Comité, parce que nous sommes en pleine contradiction.

[*Translation*]

M. Ianno: Je crois que c'est bien ce que les fonctionnaires et le conseiller juridique nous ont affirmé—la greffière ou notre documentaliste pourrait nous le confirmer—lorsqu'ils ont comparu. Si le projet de loi est adopté, et si je comprends bien, il en découlera que le texte doit être le même de part et d'autre. Ai–je bien compris?

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakvilee—Milton)): D'après moi, il y aura cohésion dans le texte, mais je crois que ce que suggère M. Kelly, c'est de retirer le terme «droit d'auteur» de la liste qui figure dans le Projet de loi C–46. Hier, nous avons justement rejeté un amendement proposé par le Bloc suggérant la même chose.

M. Ianno: Votre définition laisse–t–elle entendre qu'au fond il y a deux volets au droit d'auteur? Ce que nous disons, c'est que lorsqu'il s'agit de patrimoine et de culture, le droit d'auteur relèvera du ministère du Patrimoine canadien, alors que lorsqu'il s'agit d'applications industrielles et de brevets, de droit d'auteur notamment, le ministère de l'Industrie aura compétence.

M. Kelly: Nous sommes bien d'accord pour laisser au ministère de l'Industrie toute compétence en matière de brevets, de marques de commerce, de topographie de circuits intégrés ou autres choses du genre. Mais vous savez qu'il ne s'agit pas là de textes législatifs intégrés mais qu'il s'agit plutôt de textes législatifs distincts. Il est donc illusoire de croire que le droit d'auteur fait partie d'un ensemble unifié de lois sur la propriété intellectuelle. Il s'agit d'un texte législatif distinct. Il y en a un qui traite des brevets, des marques de commerce, du dessin industriel et de la topographie de circuits intégrés.

Cela dit, si vous proposiez de laisser tous les intérêts industriels entre les mains du ministère de l'Industrie et de confier le droit d'auteur exclusivement au ministre du Patrimoine canadien, nous en serions tout à fait ravis.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Merci.

Mr. Plamondon: Madam Chair, you took the words out of my mouth when you said that the House of Commons voted last night on Bill C–46 where it was proposed that copyrights come clearly under the jurisdiction of the Canadian Heritage Minister. You voted against the amendment.

I think that government might have gone a bit too fast. Our witness alluded to 50 years of struggle, but the Liberal Party was in power during 35 of those 50 years. It could be that the Liberals proposed this bill that had already been prepared by the Conservative government without thinking about its commitments during the campaign and in the Red Book. I have to say that there is really a contradiction. I was happy to hear you mention the questionnaire sent to Liberal members, because I would like it to be tabled with the committee. I would also like the clerk to distribute a copy of the questionnaire to every member of the committee, since this is very inconsistent.

[*Texte*]

Ensuite, nous allons faire l'étude article par article, et j'aimerais que vous nous fassiez parvenir les amendements que vous suggérez et qui vont dans le sens des engagements du gouvernement et aussi dans le sens de vos désirs, pour nous permettre de voir si une erreur a été commise, si on a déposé un projet trop rapidement ou si on a oublié certains aspects.

Grâce à ces amendements, on pourrait bonifier ce projet de loi. Nous ne sommes pas ici pour créer une lutte de partis, mais pour essayer de bonifier le projet de loi en vue de satisfaire les créateurs qui, depuis 50 ans, réclament une meilleure répartition des pouvoirs entre les ministères et un plus grand respect de leurs droits d'auteur.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Perhaps we could let Mr. Kelly have the last word, because—

Mr. Plamondon: I agree with you.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Thank you.

Mr. Kelly: We'd be very happy to do that. Our interest here is not to engage in a partisan scrap or even in a niggling debate with government. We want to see the Minister of Canadian Heritage enjoy the full powers he needs within the framework of the federal government to protect and advance the interests of the arts and cultural industries. That is certainly the spirit in which we are making our recommendations to the committee.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Thank you very much, Mr. Kelly, for coming. We lean heavily on the 50 years of your organization and the long tenure you've had in watching all these cultural matters. We thank you very much for sharing your expertise with us.

Mr. Kelly: Thank you.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): In order to make the switch, I think we should have a five-minute break, and then we'll invite the other witnesses forward.

• 0957

[*Traduction*]

• 0955

We will shortly be starting the clause by clause study of the Bill, and I would like you to send us the amendments that you suggest and that are consistent with the government's commitments and meet with your own wishes; this would allow us to see if a mistake was made, if the Bill was submitted to rapidly or if certain aspects were forgotten.

Your amendments would allow us to improve this Bill. We are not here to start a partisan war but to try to improve this bill in order to please the creators who, for 50 years, have been demanding a better distribution of powers between the different deparments and greater respect for their copyright.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton): Peut-être pourrions-nous laisser le mot de la fin à M. Kelly, puisque. . .

M. Plamondon: D'accord.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Merci.

M. Kelly: Nous serons ravis de le faire. Nous ne voulons pas nous engager ici dans une lutte partisane ni même pinailler avec le gouvernement. Nous voulons que le ministre du Patrimoine canadien jouisse des pleins pouvoirs dont il a besoin au sein du gouvernement fédéral pour protéger et faire progresser les intérêts des arts et des industries culturelles. C'est en tout cas l'esprit dans lequel nous formulons nos recommandations au comité.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville–Milton)): Monsieur Kelly, merci beaucoup d'avoir comparu. Nous nous appuierons beaucoup sur les 50 années d'expérience de votre organisme et sur la persévérance avec laquelle vous avez suivi de près les affaires culturelles. Merci beaucoup de nous avoir fait partager vos connaissances.

M. Kelly: Merci.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Afin de faciliter la transition, je suggère une pause de cinq minutes, après quoi nous inviterons les autres témoins à prendre place à la table.

• 0957

• 1002

The Vice-Chair (Mr. Ianno): I think we want to get started with the next witnesses.

Thank you very much for appearing. If you want to introduce yourselves to the committee, I'd appreciate it, and then we can have a ten-minute conversation.

Mme Francine Bertrand-Venne (directrice de la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec; Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur—Groupe du Québec): Francine Bertrand-Venne, de la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec.

Le vice-président (M. Ianno): Je pense que nous pouvons reprendre la séance avec les témoins suivants.

Merci beaucoup d'avoir accepté de comparaître. J'aimerais que vous vous présentiez aux membres du Comité, après quoi nous pourrons converser avec vous pendant une dizaine de minutes.

Mrs. Francine Bertrand-Venne (Director, Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec: Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs—Groupe du Québec): I am Francine Bertrand-Venne of the Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec.

[*Text*]

Mme Claudette Fortier (directrice de la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada; présidente de la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur—Groupe du Québec): Claudette Fortier, de la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada.

M. Yves Légaré (directeur général de la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs; Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur—Groupe du Québec): Yves Légaré, de la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs, qui représente les auteurs et les recherchistes qui travaillent dans le cinéma, la radio et la télévision.

Mme Fortier: Monsieur le président, notre mémoire n'a pas été tranduit en langue anglaise. Comme il est très court, nous le lirons si vous le permettez. Les personnes qui ne comprennent pas le français pourront bénéficier de la traduction simultanée.

Nous nous présentons ce matin au nom du Groupe du Québec de la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur. La Coalition canadienne regroupe 60 associations et sociétés de gestion. Ces associations représentent les intérêts de plusieurs milliers de créateurs et de titulaires de droits à travers le Canada, et le Groupe du Québec représente 26 de ces associations et sociétés de gestion qui, elles, représentent environ 30 000 membres au Québec.

La Coalition a comme principal objet de voir à ce que la Loi canadienne sur le droit d'auteur soit révisée de manière à assurer la survie des créateurs et des titulaires de droits qui sont à l'origine, non seulement de notre patrimoine culturel, mais aussi de l'industrie culturelle au Canada.

Formée en 1985, la Coalition a, en 1988, soutenu l'adoption, par le Parlement canadien, de la Loi C–60 qui constituait la première révision importante de la Loi sur le droit d'auteur en 60 ans. Elle a, depuis, été invitée à participer à de nombreuses consultations gouvernementales, dont celles concernant l'adoption de la Loi C–115, la mise en oeuvre de la phase II de la révision de la loi, les modifications proposées à la convention de Berne par l'OMPI et l'établissement de la structure entourant la mise en oeuvre de l'autoroute de l'information.

Notre intervention d'aujourd'hui concernant l'octroi de la juridiction en matière de droits d'auteur au ministre du Patrimoine canadien vise à rétablir une situation qui, depuis déjà longtemps, cause un préjudice sérieux aux créateurs et titulaires de droits québécois et canadiens.

[*Translation*]

Mrs. Claudette Fortier (Director, Society for the Reproduction Rights of Authors, Composers, and Publishers in Canada: Président, Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs—Groupe du Québec): I am Claudette Fortier, of the Society for Reproduction Rights of Authors, Composers, and Publishers in Canada.

Mr. Yves Légaré (Director General, Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs; Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs—Groupe du Québec): I am Yves Légaré, of the Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs, which represents authors and researchers working in cinema, radio and television.

Mrs. Fortier: Mr. Chairman, our brief has not been translated into English. Since it is very short, you might allow us to read it. Those who do not understand French might want to listen to simultaneous translation.

We represent this morning the Quebec chapter of the Coalition of Creators and Copyright Owners. The Canadian coalition is a group of 60 associations and management corporations. These associations represent the interests of many thousand creators and copyright owners all over Canada, and the Quebec chapter represents 26 of these associations and management corporations which have some 30,000 members in Quebec.

The coalition's main goal is to see to it that the Canadian Copyright Act be revised so as to guarantee the survival of creators and copyright holders who form not only our cultural heritage but also Canada's cultural industry.

The coalition was formed in 1985 and in 1988 it approved the passing by the Canadian Parliament of Bill C–60 which revised thoroughly, for the first time in 60 years, our Copyright Act. Since that time the coalition has been invited to take part in numerous government consultations, among which those concerning the passing of Bill C–115, the implementation of phase II of the revision of the Act, the amendments proposed by the Berne Convention through WIPO and the establishment of the structure necessary to the implementation of the information highway.

We submit today that by giving jurisdiction to the Minister of Canadian Heritage over copyright corrects a situation that has been causing serious harm for much too long to Quebec and Canadian creators and copyright holders.

• 1005

Les projets de loi C–53 constituant le ministère du Patrimoine canadien et C–46 constituant le ministère de l'Industrie viennent confirmer une restructuration de l'appareil gouvernemental entreprise par M^me^ Kim Campbell à l'été 1993. Cette restructuration visait à réarranger les responsabilités ministérielles de manière à en rendre l'administration plus efficace.

Or, l'alinéa 4(1)h) du projet de loi C–46 reprend les pouvoirs anciennement reconnus au ministère de la Consommation et des Corporations et reconnaît la juridiction en matière de droits d'auteur au ministre de l'Industrie, au même titre que les brevets, marques de commerce, dessins industriels et topographies de circuits intégrés.

Bill C–53, an Act to establish the Department of Canadian Heritage, and Bill C–46 an Act to establish the Department of Industry, mark the outcome of government restructuring which begun under Kim Campbell in the summer of 1993. The objective of the restructuring was to make government administration more efficient by redistributing ministerial responsibility.

However, paragraph 4(1)h) of Bill C–46 reasserts the powers formally held by the Department of Corporate and Consumer Affairs and gives the Department of Industry jurisdiction over copyrights, as well as patents, trademarks, industrial design and integrated circuit topographies.

[*Texte*]

Nous ne considérons pas que ceci soit opportun.

En effet, confier la Loi sur le droit d'auteur au ministère de l'Industrie reflète une incompréhension totale de l'importance culturelle de cette loi. Certes, le secteur culturel, dont le fondement repose sur le droit d'auteur, est une industrie en ce qu'il génère une activité économique importante. Mais ce n'est pas une industrie qui se compare aux autres. À preuve, l'alinéa 4(2)d) du projet de loi C–53 qui fait cette distinction et reconnaît les industries culturelles parmi les domaines de compétence du ministre du Patrimoine canadien.

Par ailleurs, le rattachement du droit d'auteur aux autres domaines de la propriété intellectuelle, soit les marques de commerce, les brevets d'invention et les dessins industriels, n'en fait pas pour autant une affaire d'industrie. En effet, même si les quatre domaines qui constituent la propriété intellectuelle visent à reconnaître un travail de création, il devient essentiel de considérer les objectifs recherchés par les lois qui les régissent.

Les Lois sur les marques de commerce, les brevets d'invention et les dessins industriels visent à accorder un monopole d'utilisation aux titulaires de droits dans le cadre d'une exploitation commerciale, industrielle, technologique ou scientifique, tous les domaines spécifiquement énumérés au paragraphe 4(1) du projet de loi C–46.

La Loi sur le droit d'auteur est un outil de développement culturel. Elle vise à permettre aux auteurs et aux titulaires de droits de contrôler et de vivre de l'utilisation qui est faite de leurs oeuvres, tout en permettant à la société d'approfondir ses connaissances et d'épanouir son patrimoine culturel par la diffusion de celle–ci. En d'autres mots, la Loi sur le droit d'auteur fait en sorte que les créateurs et artistes sur qui repose l'essor de notre développement culturel soient associés à la vie économique de leurs oeuvres. Il serait donc logique que la juridiction en cette matière relève des compétences du ministre responsable du Patrimoine canadien.

Hélas, l'état actuel des choses, soit la juridiction au ministre de l'Industrie, place les créateurs et les titulaires de droits dans une situation inéquitable, dans la mesure où l'une des plus importantes fonctions du ministre responsable de la Loi sur le droit d'auteur n'est pas de protéger la culture et le patrimoine, mais bien de «promouvoir les intérêts et la protection du consommateur canadien», donc celui qui utilise les oeuvres.

Or la situation souhaitée par les créateurs et les titulaires de droits, soit qu'une compensation financière leur soit accordée pour l'utilisation qui est faite de leurs oeuvres, n'existe pas, dans la mesure où les intérêts des utilisateurs d'oeuvres prennent le pas sur les droits qui découlent du travail de création.

Nous croyons que les responsabilités législatives de chaque ministre doivent être conséquentes avec leurs responsabilités politiques. Or, non seulement le droit d'auteur est–il une affaire de développement du patrimoine culturel, mais il est reconnu comme un des droits de la personne dont le ministre du Patrimoine canadien a la responsabilité. En effet, le paragraphe 27(2) de la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que:

> Chacun a le droit à la protection de ses intérêts moraux et matériels résultant de toute création scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

[*Traduction*]

We disagree with this decision.

Indeed, the fact that the Copyright Act now falls under the Department of Industry shows a total lack of understanding about the cultural importance of the Act. Of course, the cultural sector, which rests on copyright is an industry because it generates a lot of economic activity. But this industry cannot be compared to others. To it, paragraph 4(2)d) of Bill C–53 recognizes this fact and states that the cultural sector falls under the Department of Canadian heritage.

As well, just because copyrights fall under intellectual property along with other areas such as trademarks, patents and industrial design, doesn't make them an industrial matter. Indeed, even if the objective of the four areas which represent intellectual property is to recognize creativity, we must also take the purpose of those laws into account.

The objective of the Patent Act, the Trademarks Act and the Industrial Design Act is to grant copyright holders a monopoly on their copyrights for business, industrial, technological or scientific purposes. These areas are specifically listed in subsection 4(1) of Bill C–46.

The Copyright Act is a cultural development tool. Its purpose is to let artists and copyright holders control their work and live off it, as well as giving society the opportunity to increase its knowledge and to develop its cultural heritage by spreading the work of artists. In other words, the objective of the Copyright Act is to let artists benefit financially from their work since it is the cornerstone of our cultural development. It would therefore follow that the Copyright Act should fall under the Department of Canadian Heritage.

Unfortunately, as things now stand, given that the Act falls under the Department of Industry, artists and copyright holders are at an unfair disadvantage since one of the main tasks of the Minister responsible for the Copyright Act is not to protect our cultural heritage but to "promote the interests of and protect Canadian consumers", i.e. those who buy the works of artists.

So, artists and copyright holders would like to be paid for the fact that people use their work, but that won't happen because the interest of consumers who buy artistic products will take precedence over the rights of artists.

In our opinion, the legislative responsibilities of each minister must be in accordance with their political responsibilities. However, not only are copyrights inherent to the development of our cultural heritage, but they are also recognized as a human right which the Minister of Canadian Heritage is also responsible for. Indeed, section 27(2) of the Universal Declaration of Human Rights stipulates that:

> Everyone has the right to the protection of the moral and material interests resulting from any scientific, literary or artistic production of which he is the author.

[*Text*]

La protection de ce droit est tout à fait de la compétence du ministre du Patrimoine qui, à l'alinéa 4(2)a) du projet de loi C–53, est chargé de «la promotion d'une meilleure compréhension des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui en découlent».

[*Translation*]

It is the responsibility of the Minister of Heritage to protect this right, for paragraph 4(2)a) of Bill C–53 stipulates that the Minister's jurisdiction includes ''the promotion of a greater understanding of human rights, fundamental freedoms and related values''.

• 1010

Dans ce sens, nous sommes d'avis que le droit d'auteur devrait naturellement faire partie des compétences attribuées au ministre du Patrimoine canadien.

Therefore, we believe that copyrights should naturally fall under the jurisdiction of the Minister of Canadian Heritage.

C'est par le droit d'auteur et les droits voisins que les créateurs et titulaires de droits peuvent assurer la continuité de leur travail de création en touchant leur juste part pour l'exploitation qui est faite de leurs oeuvres.

Through copyrights and neighbouring rights, artists and copyright holders will be able to continue their creative work if they receive their due share of profits earned through the use of their work.

Dans cette mesure, la situation actuelle ne peut plus durer. Non seulement est–elle inacceptable dans le contexte d'une société qui respecte les gens qui sont à l'origine de son patrimoine culturel, mais sa notoriété en fait quelque chose de gênant pour la société canadienne, tant au plan national qu'international.

It follows that the status quo cannot be maintained. Not only is it unacceptable in a society which respects the people who developed our cultural heritage, but it is a slight on Canada's reputation at home and abroad.

Nous croyons que l'heure est venue pour la société canadienne de choisir, par l'entremise de ses élus, où elle place ses priorités. Les droits des créateurs, qui sont à l'origine de la culture de notre pays, ne sont–ils qu'une affaire d'industrie ou doivent–ils être considérés comme faisant partie de notre patrimoine canadien?

We believe the time has come for Canadians to define—through their elected representatives—their priorities. Should the rights of artists, who create Canadian culture, simply fall under industry, or should they be seen as part of our Canadian heritage?

Nous sommes d'avis que l'objet premier de la Loi sur le droit d'auteur en est un de nature culturelle. Le droit d'auteur fait non seulement partie, mais il est à la base de l'industrie culturelle canadienne. Il est en plus reconnu au niveau international comme un droit de l'homme. En ce sens, et conformément au paragraphe 4(2) du projet de loi C–53 constituant le ministère du Patrimoine canadien, qui reconnaît plusieurs pouvoirs et fonctions au ministre, nous demandons que la situation actuelle soit corrigée et que la juridiction en matière de droit d'auteur soit attribuée en exclusivité au ministre du Patrimoine canadien. Merci.

In our opinion, the Copyright Act is first and foremost a cultural issue. Copyrights are not only part of the Canadian cultural industry, they are its cornerstone. In fact, copyrights are internationally recognized as a human right. Therefore, and in accordance with subsection 4(2) of Bill C–53, an act to establish the Department of Canadian Heritage, which recognized the Minister's jurisdiction, we ask that the status quo be changed and that copyrights fall exclusively under the Department of Canadian Heritage. Thank you.

Mme Gagnon: Bonjour. Cela nous fait grand plaisir de vous entendre aujourd'hui. J'aimerais cependant porter à votre attention une attitude de certains membres de ce Comité. Vous savez que le ministre Dupuy est venu comparaître devant ce Comité et qu'il a fait un coup d'éclat en proposant un amendement qui, à mon avis, correspondait carrément à un oubli dans l'amendement proposé la semaine dernière.

Mrs. Gagnon: Good morning. It's our pleasure to hear from you today. I would however like to tell you about the attitude of certain committee members. You may know that Minister Dupuy appeared before the Committee and caused a stir by proposing an amendment which, in my opinion, remedied an oversight in an amendment introduced last week.

Quelques membres de ce Comité du côté du gouvernement se sont réjouis et ont même applaudi cet amendement. On est même allé jusqu'à dire que maintenant, certains artistes qui avaient demandé avec insistance à se faire entendre y renonçaient à la suite de cet amendement parce que cela n'était plus nécessaire et qu'ils allaient probablement être satisfaits.

A few government members were clearly pleased and applauded the amendment. Some even went so far as to say that several artists who had insistently asked to appear changed their minds following the announcement of the amendment, because they felt it wasn't necessary to appear any more, and they would probably be happy with the proposed change.

J'aimerais que vous nous disiez si l'amendement proposé par le ministre Dupuy vous satisfait et si le ministère du Patrimoine canadien, par cet amendement, protège davantage le droit d'auteur.

I would like you to tell us whether you agree with the amendment proposed by Minister Dupuy and whether the Department of Canadian Heritage will be better able to protect copyright.

M. Légaré: Pour nous, cet amendement servait, au fond, à reproduire le statu quo que l'on vit depuis plusieurs années. Depuis 1988 et même avant, puisque cela fait quand même plus d'une décennie que nous demandons une révision de la Loi sur le droit d'auteur, il y a toujours eu une direction bicéphale à cette révision, assurée tant par le ministère des Communications à l'époque que par le ministère de la Consommation et des Sociétés.

Mr. Légaré: In our opinion, the amendment basically maintains the status quo of the last several years. Since 1988, and even before—we've been asking for a review of the Copyright Act for the last ten years—two departments have always been involved: the former Departments of Communications and Consumer and Corporate Affairs.

[*Texte*]

Ce qu'on peut constater, après ces années d'expérience, c'est qu'il y a paralysie du processus. Il est tout à fait anormal, compte tenu de l'urgence de la situation attribuable à l'évolution technologique qui fait en sorte qu'on n'est plus capable de contrôler l'utilisation des oeuvres, qu'il y ait une perte de rémunération fort importante pour les créateurs, une perte qui remet en question d'une certaine façon la viabilité de ce qu'on appelle l'industrie culturelle.

Donc, il est tout à fait anormal, compte tenu des enjeux en cause et du désir de promouvoir la culture qui a été normalement l'apanage de tous les gouvernements qui se sont succédés, qu'on ne soit pas arrivé à faire une révision en quelques mois, qu'il ait fallu des années pour la faire. Nous pensons que cette situation est attribuable en bonne partie aux tiraillements qui existent entre Industrie et Patrimoine canadien et particulièrement à la position d'Industrie qui ne tient pas compte des créateurs, qui n'a pas cette clientèle à représenter et qui, malheureusement, a une vision trop industrielle de notre secteur et oublie que dans cette industrie, le mot «culturelle» est le déterminant.

Pour répondre à votre question, l'amendement dont nous avons pu prendre connaissance nous apparaît refléter la continuation du statu quo et risque d'entraîner les mêmes tiraillements et de conduire à des mesures peu efficaces en bout de ligne.

[*Traduction*]

After years of trying, we've concluded that the system is paralyzed. It just doesn't make sense—given the urgency of the situation due to the fact that artists cannot control who uses their work anymore because of technological progress—that artists are losing a good deal of money, which in turn questions the viability of what is called the cultural industry.

And it just doesn't make sense—given what's at stake and the fact that succeeding governments have prided themselves on promoting culture—that a review was not done in a few months but that it took years to undertake. We believe this is because there has always been competition between the Department of Industry and Canadian Heritage, and because industry doesn't look after the interests of artists—it is not part of its mandate—and which, unfortunately, has a too business–oriented view of our sector and forgets that in our industry, the qualifier "cultural" is what's important.

In answer to your question, the amendment simply maintains the status quo and might lead to friction between the two departments and ultimately to inefficient measures.

• 1015

Mme Gagnon: Donc, vous répondez à la deuxième question en ce qui a trait à l'amendement. Le ministère du Patrimoine canadien ne protégera pas davantage le droit d'auteur qu'il le fait actuellement. L'amendement ne vient pas bonifier les pouvoirs du ministère.

M. Légaré: Il est essentiel que le ministère du Patrimoine canadien s'occupe du droit d'auteur; c'est d'ailleurs la position que nous défendons. Le problème ne se situe pas au niveau du ministère du Patrimoine canadien, mais à celui du ministère de l'Industrie.

Lorsque le ministère de l'Industrie se penche sur ce dossier, il l'étudie un peu comme si nos entreprises étaient de même nature que celles de l'industrie pharmaceutique. Lorsqu'une entreprise pharmaceutique crée un produit, il devient parfois d'usage obligatoire pour la personne qui en a besoin et donc, il est normal qu'on le réglemente de façon fixe et déterminée.

Dans le secteur culturel, il en va tout autrement. Lorsqu'un auteur écrit un livre, celui–ci ne vient pas combler un besoin immédiat d'un consommateur. Il va de soi que le besoin de lire est important, mais ce n'est pas un tel livre qui est essentiel pour combler ce besoin, comme ce serait le cas d'un médicament qui pourrait, par exemple, lutter contre le SIDA. Ce livre va combler le besoin de lire, en concurrence avec 20 000 autres, ce qui va très bien réguler les prix sur le marché. Le livre va se vendre 17,95$ parce que le roman de l'éditeur voisin ou de l'auteur voisin se vend 17,95$.

Ce n'est pas comme un produit sur lequel il existe un monopole entier. Lorsque le ministère de l'Industrie avance l'argument qu'il doit normalement tenir compte des consommateurs et comprendre leurs besoins, il fausse le débat.

Mrs. Gagnon: So you've answered my second question which was about the amendment. The Department of Canadian Heritage will not protect copyrights anymore than it is doing now. The amendment will not reinforce the department's powers.

Mr. Légaré: It is essential that the Department of Canadian Heritage be responsible for copyrights; that's our position. The problem isn't with the Department of Canadian Heritage, but with the Department of Industry.

When the Minister of Industry looks at this issue, he approaches it as if our sector was the same as the pharmaceutical industry. When a pharmaceutical company creates a product, some people might have to take it. So it's normal that the use of this product be clearly regulated.

But it's not like that in the cultural sector. When an author writes a book, he doesn't meet consumers' immediate needs. The need to read is obviously important, but that book might not necessarily meet the reading needs of a person, as opposed to a medication which someone with Aids for instance might have to take. The book will meet the need to read, but it is competing with 20,000 other books; competition will set the market price. The book will sell for $17.95 because the other publisher's novel, or the novel in the next book store, is being sold for $17.95.

The work of artists are not products over which there is full monopoly. The Department of Industry makes a false argument when it says that its mandate is to protect the rights of consumers and understand their needs. It's all the more

[*Text*]

Il le fausse d'autant plus que, contrairement aux autres secteurs où on a affaire à des consommateurs individuels, comme les individus qui achètent un médicament, le nôtre a affaire à des consommateurs organisés. Ce sont les maisons d'enseignement, les institutions muséales, les associations, les radiodiffuseurs également, aux désirs desquels il est très difficile de s'opposer.

Le consommateur dans notre secteur n'est pas tel qu'on le perçoit généralement. Ce n'est pas monsieur et madame Tout–le–monde, fragiles face à une grosse industrie omnipuissante. Au contraire, nous avons affaire à des consommateurs beaucoup plus puissants, souvent financés par l'État, presque essentiellement, ou disposant d'un lobby extrêmement important. Je pense ici aux radiodiffuseurs.

Donc, la perspective du ministère de l'Industrie demeure une aberration et tant que c'est lui qui va être le maître d'oeuvre de ce projet de loi, la révision qu'il représentera sera incomplète, insatisfaisante et dangereuse pour la culture canadienne.

Mme Bertrand–Venne: J'aimerais ajouter un point juridique assez important et qui, à mon avis, comporte une bonne illustration de la problématique. Je représente les auteurs–compositeurs du Québec. Je ne crois pas que les membres de ma société professionnelle seraient bien aise de constater que le projet de loi C–46 est le seul qui fait référence au droit d'auteur et en donne la définition. En même temps, dans son libellé, le projet de loi C–53 parle constamment du contenu de la culture et du développement culturel.

Or, le droit d'auteur, pour les gens que je représente, touche directement au contenu. Nous sommes la pierre angulaire de toute cette industrie culturelle. C'est nous qui sommes le contenu. Monsieur représente les scénaristes et documentalistes et je représente les auteurs–compositeurs de chansons. Le contenu culturel de toutes ces industries, il est là.

Par le fait même, si ces deux lois ne donnent pas la mainmise ou la responsabilité totale du droit d'auteur au ministre du Patrimoine canadien, il ne peut pas nous représenter adéquatement. Malgré ses bonnes intentions et toute la bonne volonté qu'il a démontrée, et que plusieurs autres ministres ont peut–être démontrée, l'impasse demeure. Elle provient, encore une fois, de la définition même qu'on en donne en ne faisant référence au droit d'auteur que dans un des deux projets de loi, le projet de loi C–46 qui concerne l'Industrie. Or, pour nous, il est essentiel que le ministre du Patrimoine canadien conserve la mainmise sur la politique culturelle.

À la veille de la révolution technologique, on ne peut espérer soutenir le contenu canadien sans que le ministère du Patrimoine canadien ait la mainmise pleine et entière sur le développement culturel au Canada et donc, sur la Loi sur le droit d'auteur qui représente les créateurs de cette culture.

Le président: Vous connaissez l'amendement proposé au projet de loi C–53, n'est–ce pas?

Mme Bertrand–Venne: Mais on n'y parle que de politique. Il n'y est pas question de mainmise pleine et entière sur le droit d'auteur.

• 1020

M. Légaré: Pour éviter ces tiraillements, le Patrimoine canadien doit être le seul ministère responsable de la Loi sur le droit d'auteur.

[*Translation*]

distorted as opposed to other sectors which deal with individual consumers—like people who have to buy medication—because our sector involves organized consumers: schools, museums, associations, as well as broadcasters. It's very difficult to turn them down.

We don't have the typical consumer in our sector. Our consumers are not the average Joe who have to do battle with big business. On the contrary, we are dealing with much more powerful consumers, who often receive government funding—who in fact receive mostly public funding—or who are represented by an extremely powerful lobby industry. Take broadcasters, for instance.

So the approach of the Department of Industry is an abberation and as long as it is in charge of this bill, its review will remain incomplete, unsatisfactory and dangerous for Canadian culture.

Mrs. Bertrand–Venne: I'd like to raise a relatively important legal argument which, in my opinion, is a good illustration of the problem. I represent authors and composers from Quebec. I don't think the members of my professional association would feel comfortable with the fact that Bill C–46 is the only one dealing with copyrights and their definition. At the same time, Bill C–53 dwells on cultural content and development.

However, for the people I represent, copyrights have to do directly with content. We are the cornerstone of the cultural industry. We are its content. This gentleman represents script writers and producers of documentaries, whereas I represent song writers. There in lies the content of the cultural sector.

The simple fact that both bills don't give exclusive jurisdiction for copyrights to the Department of Canadian Heritage means that artists won't be well represented. Despite the Minister's good intentions and his good faith, and despite the good intentions and good faith of other ministers, we have reached an impasse. Again, the impasse is due to the definition of copyright which is only contained in one of the two bills, Bill C–46, an Act to establish the Department of Industry. However, it is essential for us that the Minister of Canadian Heritage retain sole responsibility for cultural policy.

At the dawn of the technological revolution, we cannot hope to maintain Canadian content without the full participation of the Department of Canadian Heritage in the development of Canada's culture, and its responsibility for the Copyright Act which represents the creation of this culture.

The Chairman: Are you familiar with the proposed amendment to Bill C–53?

Mrs. Bertrand–Venne: It only deals with policy. There is no mention of the fact that the Department of Canadian Heritage should be solely responsible for copyrights.

Mr. Légaré: To avoid friction, the Department of Canadian Heritage should be solely responsible for the Copyright Act.

[*Texte*]

Mme Fortier: Depuis 1988, tout de suite après la révision de la phase I, la Loi sur le droit d'auteur est de la responsabilité du ministère de l'Industrie. Elle relevait auparavant de la Consommation et des Corporations, et du Patrimoine, qui était rattaché au Secrétariat d'État. Les deux ministères avaient la responsabilité d'élaborer les révisions subséquentes. Ils n'ont jamais pu en arriver à un consensus justement parce qu'ils étaient deux. Si la loi avait été de la seule responsabilité du ministère à vocation culturelle, il y a longtemps que la révision serait faite.

M. Légaré: Est–il normal qu'on n'ait pas encore tenu compte dans la loi canadienne de l'existence du photocopieur? Du fait qu'on puisse enregistrer une oeuvre à la maison, qu'elle soit sonore ou audiovisuelle? Est–il normal que la loi n'ait pas tenu compte d'inventions qui sont en libre circulation à l'heure actuelle? Est–il normal qu'il faille attendre 15 ans et davantage pour réviser une loi et, encore là, qu'on sente des tiraillements si fréquents entre ministères qu'ils paralysent tout le processus?

Mme Guarnieri: Comme vous le savez sans doute, l'approche du gouvernement, à propos du droit d'auteur, a toujours été d'équilibrer autant que possible les droits des auteurs et ceux des consommateurs.

Je suis contente que vous ayez mentionné que le problème n'émanait pas du ministère du Patrimoine mais du ministère de l'Industrie. Le ministre du Patrimoine, comme vous le savez, défendra toujours les besoins des créateurs. Le ministre de l'Industrie doit défendre les consommateurs.

Si le droit d'auteur était la responsabilité d'un seul ministre, comment le gouvernement serait–il capable d'atteindre l'équilibre visé? Croyez–vous qu'il faille ou non essayer d'équilibrer les intérêts?

M. Légaré: Nous pensons qu'il s'agit en quelque sorte d'un faux débat puisque cet équilibre existe déjà, les lois du marché faisant en sorte de le préserver.

J'ai donné l'exemple tout à l'heure de l'éditeur et de l'auteur d'un livre qui ne peuvent en fixer le prix au–dessus du prix du marché parce que d'autres livres seront publiés et que le consommateur ne sera pas obligé d'acheter leur livre.

Revenons–en aux droits qui se gèrent collectivement. On a souvent affaire, comme je le disais tout à l'heure, à des consommateurs très bien organisés et très bien structurés. De plus, il y a dans la loi actuelle des mécanismes de recours. Par exemple, s'il y a litige entre le consommateur et le titulaire du droit d'auteur, la Commission du droit d'auteur peut trancher et décréter que le prix ne sera pas de 10 cents la page, mais de 5 cents la page.

Ce mécanisme existe depuis des décennies. La SOCAN, par exemple, a des ententes dans le domaine de la musique depuis très longtemps, depuis que la radio existe ou presque.

Le débat autour de ce fameux équilibre à établir entre droit du consommateur et droit d'auteur nous apparaît d'autant plus fallacieux qu'il est mis de l'avant surtout par les grosses structures. Leurs réclamations à un accès universel aux oeuvres servent souvent de prétexte, dans toutes les discussions que nous avons eues depuis 10 ans, pour éviter de payer les droits d'auteur par toutes sortes de moyens.

Nous avons toujours déclaré, que ce soit au secteur de l'éducation ou à d'autres secteurs, qu'il est aussi important de payer les droits d'auteur d'une oeuvre que de payer Xerox ou les Papeteries Rolland qui fournissent le matériel pour photocopier cette oeuvre.

[*Traduction*]

Mrs. Fortier: Since 1988, immediately after the review of Phase I, the Copyright Act fell under the Department of Industry. Before that, it fell under Consumer and Corporate affairs, as well as Heritage, which was part of the Secretary of State. The two departments were to head future reviews. They never reached a consensus since they were both involved. If the Act was the exclusive jurisdiction of Heritage, the review would have happened a long time ago.

Mr. Légaré: Does it make sense that Canadian law hasn't yet recognized the existence of photocopiers? Or that it's possible to copy audio or video cassettes at home? Does it make sense that the law hasn't recognized inventions which are being freely traded on the market today? Does it make sense to wait 15 years to review an act, and that when the time finally comes there is competition between departments which paralyzes the process?

Ms Guarnieri: As you no doubt know, the government's approach to copyrights has always been to seek a fair balance between the rights of writers and those of consumers.

I am pleased that you said the problem does not lie with the Department of Heritage but with Industry. As you know, the Minister of Heritage will always defend the rights of creators. The Minister of Industry has to defend the rights of consumers.

If the Copyright Act fell under a single department, how could the government create a fair balance? Don't you think we should try to balance the interests of those involved?

Mr. Légaré: In our opinion, that's a false argument because the market already ensures a fair balance.

A few moments ago, I talked about the publisher and the author who couldn't set the price for a book above market value because it would compete with other books and because the consumer didn't have to buy it.

Let's come back to rights managed as a group. As I said before, we often deal with well organized and well structured consumers. The act also contains appeal mechanisms. For instance, if there is litigation between a consumer and a copyright holder, the Copyright Board can rule that the price won't be 10 cents, but 5 cents a page.

This system has been in place for decades. The SOCAN, for instance, has been signing agreements on music for a very long time, ever since radio was invented, or thereabouts.

The debate about creating a fair balance between the rights of consumers and those of copyright holders is deceptive, especially in view of the fact that it is made by large corporations. Their demands for universal access to the works of artists are often an excuse—as we've gathered from our talks over the last 10 years—to avoid paying royalties by any means necessary.

Whether it's education or any other sector, our position has always been that it is as important to pay royalties to the author of the book as it is to pay Xerox or Rolland Papers for providing the material support for photocoping the book.

[*Text*]

Mme Guarnieri: Je vais vous apporter un argument très simple. Comme vous désirez avoir une loi et un ministre qui défende vos intérêts, ne pensez–vous pas que les consommateurs devraient avoir la même chance?

Pourquoi y voyez–vous un conflit? Le ministre du Patrimoine nous a dit, quand il s'est présenté devant le Comité, qu'il s'entendait très bien avec le ministre de l'Industrie. Ils vont trouver une solution qui devrait vous satisfaire, au bout du compte.

• 1025

Mme Bertrand–Venne: C'est qu'en politique, généralement, un ministre qui a la responsabilité et l'entièreté d'un dossier le défend bien au Conseil des ministres. Cet équilibre qu'on essaie de chercher me paraît tout simplement une limitation de l'exercice du droit d'auteur. Il n'y a pas beaucoup d'autres situations où, parce qu'une organisation bicéphale est chargée de faire avancer un projet de loi qui se tienne et qui défende adéquatement la clientèle d'un ministère, donc parce qu'un partage des responsabilités existe, on doive commencer par établir des exceptions et des empêchements à l'exercice d'un droit, en l'occurrence celui de l'auteur.

Nous avons au Canada un organisme, un tribunal qui s'appelle la Commission du droit d'auteur, dont le seul objectif est de réaliser cet équilibre entre le droit du consommateur et celui de l'auteur.

En matière culturelle, un point qu'on oublie—de là l'incompréhension de tout le domaine culturel—, et qu'on peut faire valoir, c'est que si on ne mousse pas le produit, si on n'en fait pas la promotion, si on ne fait pas d'efforts particuliers pour permettre aux créateurs de survivre et de s'épanouir par leurs créations, le consommateur n'en connaîtra même pas l'existence. Donc, cette protection qu'on veut assurer au consommateur ne peut pas s'analyser de la même façon que lorsqu'on traite d'un produit matériel comme une boîte de conserve. C'est pourquoi nous avons besoin, dans ce domaine, d'un ministre qui nous défende sous tous les aspects de la création.

Quand il arrive, en politique, qu'un dossier intéresse plusieurs ministères, comme c'est sûrement le cas de la réforme des services sociaux qui teintera l'argumentation de plusieurs ministères, on sait qu'il sera étudié par plusieurs ministres au Conseil des ministres. Le Conseil des ministres évaluera l'ensemble de la politique proposée. C'est ainsi que fonctionne le système. Cependant, c'est le ministre qui a la pleine responsabilité de son dossier qui le présentera au Conseil des ministres et en discutera avec ses confrères. Il n'y aura pas au départ deux têtes qui élaboreront le projet.

Ce pouvoir a priori bicéphale n'arrive à protéger personne. C'est ce qui fait en sorte que nous nous retrouvons avec des empêchements et même des annulations de l'exercice du droit d'auteur. C'est ce qui nous enflamme finalement. C'est au Conseil des ministres que la discussion devrait se produire et le ministre responsable de la culture devrait avoir les pleins pouvoirs sur le contrôle et l'administration du droit d'auteur.

M. Légaré: Nous sommes persuadés que le ministre du Patrimoine consulterait l'ensemble de ses collègues sur une loi qui aurait un impact sur les autres clientèles. Notre propos, c'est qu'avec le fonctionnement actuel, vous paralysez tout en songeant à cet équilibre à maintenir. Nous sommes conscients qu'il faut un équilibre. Nous pensons que les règles du marché vont l'assurer.

[*Translation*]

Ms Guarnieri: Here's a very simple argument. Since you want a law and a minister to defend your interests, don't you think that consumers should have the same rights?

Where is the conflict? When he appeared before the committee, the minister said that he gets along well with the Minister of Industry. They will ultimately find a solution you can live with.

Mrs. Bertrand–Venne: Generally speaking, in politics, a Minister who is solely responsible for an issue can defend it in Cabinet. In my opinion, the fair balance you've been talking about simply amounts to limiting the rights of copyright holders. There aren't many situations where exceptions are made and the rights of certain people are impeded—in particular those of artists—because two organizations are in charge of improving a Bill which adequately defends the constituents of one department, and because of the fact that shared responsibilities are involved.

In Canada, there is an organization, a tribunal called the Copyright Board, whose sole objective is to strike a balance between the rights of consumers and those of artists.

There's something we often forget in the cultural sector and that we'd like to highlight. It also explains the fact that most people don't understand the cultural sector. If a cultural product is not marketed, if it is not promoted, if certain things are not done which would allow artists to survive and to live off their works, the consumer wouldn't even know what's out there. So you can't look at the protection of consumers in the same way you would if you were dealing with material products, like tin cans. That's why in our sector we need a Minister who can protect every aspect of the creative process.

In politics, when an issue concerns several departments, as is surely the case with the reform of our social programs which will affect several departments, we know that several ministers will study the issue in Cabinet. Cabinet will assess the proposed policy as a whole. That's how the system works. However, the Minister who is solely responsible for an issue will present it to Cabinet and discuss it with his colleagues. There won't be two people involved from the start.

If from the outset two ministers are involved, nobody's rights are protected. That's why the rights of authors have been blocked and even withdrawn. This is what really infuriates us. This whole discussion should be taking place in Cabinet and the Minister responsible for culture should have full jurisdiction over the control and the administration of copyrights.

Mr. Légaré: We are convinced that the Minister of Heritage would consult his colleagues about an act which would affect the constituents of other departments. What we're saying is that you are paralyzing the system by trying to strike a balance. We realize there has to be a fair balance. But we think that the market forces will take care of that.

[*Texte*]

Ce qu'on craint, ce sont les exceptions que l'Industrie a toujours tendance à opposer au droit d'auteur, comme s'il était impossible à gérer. Il ne faut pas oublier que ce sont des exceptions aux droits de l'homme. Est–ce qu'on va imposer des exceptions à d'autres industries, comme celle des Papeteries Rolland dont le papier sert aux photocopies lorsqu'elle vend son produit à des fins d'enseignement? Pourtant, vendre du papier n'est pas un droit de l'homme. Le ministère de l'Industrie élabore des exceptions à un droit de l'homme alors qu'il laisse tout passer, comme si de rien n'était, quand il s'agit de droits mineurs et moins importants. Il y a un problème fondamental dans cette approche.

Mme Guarnieri: J'aimerais vous poser une autre question. Vous nous avez dit que l'amendement, selon vous, maintient le statu quo. Est–ce qu'il serait préférable de ne pas présenter l'amendement selon vous?

M. Légaré: Il est certain que, si vous ne présentez pas d'amendement, toute la responsabilité va relever de l'Industrie et ce sera dramatique.

Mme Guarnieri: Alors vous le voyez comme un élément positif.

M. Légaré: Oui, mais cet amendement, d'une certaine façon, ne fait que confirmer une situation avec laquelle on a de la difficulté à vivre depuis plus de 10 ans.

Mme Guarnieri: Auparavant, c'était le premier ministre qui attribuait cette responsabilité. Dorénavant, ce sera inscrit dans le projet de loi. J'ai l'impression que nous avons progressé. Ce n'est plus seulement la responsabilité du premier ministre.

Mme Fortier: À votre point de vue, le confirmer dans la loi est peut–être un pas en avant. Mais nous voudrions que le gouvernement aille plus loin. Nous voulons que la responsabilité de la Loi sur le droit d'auteur revienne au ministère du Patrimoine.

Mme Guarnieri: Mais vous voyez quand même l'amendement comme un pas en avant.

• 1030

Mme Fortier: C'est la confirmation de la situation actuelle avec toutes les difficultés que l'on vit dans le quotidien.

Mme Guarnieri: Il faut vivre en ayant la foi. Maintenant, c'est écrit dans le projet de loi.

Mme Fortier: On a dit que la responsabilité des droits de l'homme revenait au ministre du Patrimoine. La Loi sur le droit d'auteur découle des droits de l'homme. Il faudrait donc être logique.

Mme Guarnieri: Les critiques qu'on a entendues venant de l'Opposition, à savoir que ce n'était pas inscrit dans le projet de loi, n'étaient donc pas tout à fait légitimes?

Le président: Je crois. . .

M. Plamondon: Ce n'était pas inscrit jusqu'à ce qu'on dépose l'amendement.

Une voix: Peut–être qu'on peut. . .

Mme Guarnieri: Les témoins ont quand même dit, si j'ai bien compris, que, dans le projet de loi, le ministre du Patrimoine est responsable du droit d'auteur.

[*Traduction*]

What we're afraid of are the exceptions the Department of Industry has always made in terms of copyrights; it's as if they were impossible to manage. We shouldn't forget that these exceptions also concern human rights. Will exceptions be made in other sectors, like Rolland Papers whose paper is used for photocopying when it sells to schools? And yet selling paper is not part of human rights. The Minister of Industry is making exceptions for human rights while at the same time upholding minor and lesser rights, as if that's the way it should be. There is a fundamental problem with this approach.

Ms Guarnieri: I'd like to ask you another question. You said that in your opinion the amendment maintained the status quo. Do you think that amendment should be withdrawn?

Mr. Légaré: Of course, if there is no amendment, the industry will be solely responsible for copyrights and that would be tragic.

Ms Guarnieri: So it's something positive.

Mr. Légaré: Yes, but the amendment simply reinforces a situation which we've had to grapple with for over 10 years.

Ms Guarnieri: The Prime Minister used to decide which Minister had this responsibility. From now on, it will be stated in a Bill. I think we've made progress. The responsibility does not only lie with the Prime Minister any more.

Mrs. Fortier: In our opinion, starting it in the legislation is a step in the right direction. But we want the government to go further. We want the Department of Heritage to be solely responsible for the Copyright Act.

Ms Guarnieri: But you believe the amendment is nevertheless a step in the right direction.

Mrs. Fortier: It's reinforcing the status quo with all the problems we encounter on a daily basis.

Ms Guarnieri: You have to have faith. Those rights are now included in the Bill.

Mrs. Fortier: It says that the Minister of Heritage is responsible for human rights. Copyrights fall under human rights. There has to be consistency.

Ms Guarnieri: The criticism raised by the opposition—that those rights were not included in the Bill—were therefore not legitimate at all?

The Chairman: I think. . .

Mr. Plamondon: They were not included until we tabled our amendment.

An honourable member: Perhaps we could. . .

Ms Guarnieri: If I understood correctly, the witnesses nevertheless said that, under the Bill, the Minister of Heritage is responsible for copyrights.

[*Text*]

Le président: D'accord, mais peut–être que nous pouvons passer maintenant. . .

Mme Guarnieri: Si j'ai bien compris.

Des voix: Ah, ah!

Mme Guarnieri: Vous voyez que j'ai besoin d'affection.

Mme Fortier: Le problème, c'est encore celui des deux têtes et l'affrontement de deux théories. Ce que nous disons, c'est que la responsabilité partagée de la Loi sur le droit d'auteur crée un problème énorme et qu'il faut arrêter ce partage. Ce n'est pas à ce stade qu'il faut le régler. Il faut que la loi relève d'un seul ministère, celui du Patrimoine canadien.

Le président: D'accord. Je crois que nous devons passer maintenant à M. Plamondon.

M. Plamondon: Vous avez pu constater, par la réaction de ma consoeur, à quel point il est difficile d'expliquer le bien–fondé d'une argumentation.

Nous avons apporté un amendement à la toute dernière minute à ce projet de loi qui ne fait que confirmer la situation actuelle. C'est donc dire que le projet de loi initial constituait un recul par rapport à la loi actuelle. Par un amendement, on la ramène à l'état actuel contre lequel vous luttez depuis dix ans. Ce n'est donc pas un projet de loi très progressiste.

Je voudrais vous donner un exemple, auquel j'aimerais voir réagir mes confrères du Parti libéral. La Conférence canadienne des arts avait fait passer un questionnaire aux candidats et candidates. Je vous lis la question numéro 3.

Votre parti aura–t–il pour priorité de réviser la Loi sur le droit d'auteur de manière à ce que celle–ci défende vraiment les droits pécuniaires et moraux des auteurs?

Réponse du Parti libéral:

Le Parti libéral aura pour priorité de réviser la Loi sur le droit d'auteur. Nous veillerons par–dessus tout à ce que les auteurs récoltent les justes fruits de leur travail tout en facilitant l'accès au matériel protégé par des droits d'auteur.

Votre parti regroupera–t–il en un seul service, au sein du ministère du Patrimoine, ce qui concerne les droits d'auteur?

Les Libéraux comprennent l'importance du droit d'auteur. C'est pourquoi, lorsque nous réaménagerons l'organisation administrative, nous réviserons la décision des Conservateurs qui souhaitent partager entre deux ministères la compétence en cette matière.

C'est tiré du Livre rouge et c'est l'engagement officiel du Parti libéral.

Mme Guarnieri: Je ne vois pas de contradiction.

M. Plamondon: Vous ne voyez pas de contradiction? Alors, il vaut mieux fermer les livres de ce genre.

Mme Guarnieri: Pourquoi, Louis? Il faut voir le résultat du travail du ministre; le ministre n'a pas fini son travail.

M. Plamondon: Aurait–il déposé son projet de loi sans avoir fini son travail?

Mme Guarnieri: Vous allez constater de bons résultats.

[*Translation*]

The Chairman: I agree, but perhaps we could now move on to. . .

Ms Guarnieri: If I understood correctly.

Some honorouble members: Ah, ah!

Ms Guarnieri: You can see I need a lot of affection.

Mrs. Fortier: The problem is that there is a clash between two ministers and two concepts. We're saying that shared responsibility for the Copyright Act is creating an enormous problem and there should be no shared responsibility. We can't solve the probleme at this point. The Act has to fall under a single department, Heritage Canada.

The Chairman: All right. I think we'll now move onto Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: You can see by the reaction of my colleague just how difficult it is to explain the merits of an argument.

At the last minute, we proposed an amendment to the Bill which simply reinforces the status quo. It's like saying that the initial Bill was not as progressive as the current one. Because of one amendment, the Bill reinforces the situation which you've been fighting for the last ten years. So it's not a very progressive Bill.

I'd like to give you an example and see how my Liberal colleagues react. The Canadian Conference on the Arts sent out a questionnaire to all candidates. Here is question number 3.

Will it be your party's priority to review the Copyright Act so as to truly defend the financial and moral rights of artists?

Here is the Liberal Party's answer:

It would the priority of the Liberal Party to review the Copyright Act. We want to ensure first and foremost that artists are duly compensated for their work, but by the same token make copyrighted materials easier to access.

Will copyrights fall under a single section within the Department of Heritage?

Liberals understand the importance of copyrights. That is why we will review the Conservative decision to give shared jurisdiction to copyrights to two departments when we restructure government.

This is from the Red book and represents the official commitment of the Liberal Party.

Ms Guarnieri: I don't see any contradiction.

Mr. Plamondon: You don't see any contradiction? In that case, let's not open such books anymore.

Ms Guarnieri: Why, Louis? You have to look at the outcome of the Minister's work; the Minister isn't done yet.

Mr. Plamondon: Has he tabled his Bill before finishing what he has to do?

Ms Guarnieri: The results will be good.

[*Texte*]

M. Plamondon: Vous nous promettez donc des amendements extraordinaires pour lundi, alors que nous étudierons le projet de loi article par article?

Ms Guarnieri: It seems it's a reorganization bill

du ministère. C'est tout.

Le président: Je ne veux pas interrompre ce dialogue. . .

M. Plamondon: Il est très intéressant.

Le président: . . .de sourds qui est le vôtre. . .

M. Plamondon: Ce n'est pas un dialogue de sourds. On va mieux comprendre. . .

Le président: . . .mais nous avons des témoins. . .

M. Plamondon: Ils sont peut–être intéressés à connaître la position des membres du Comité, mais. . .

Le président: Ah, madame?

M. Plamondon: Allez–y, madame.

Mme Bertrand–Venne: Justement, mon intérêt est éveillé. Nous attendions beaucoup, pendant la campagne électorale, du Parti libéral qui a toujours pratiqué une politique de défense de la culture canadienne par rapport à ses prédécesseurs. Nous avions entretenu l'espoir, effectivement, que le droit d'auteur revienne enfin au Patrimoine canadien.

• 1035

Quand le ministre est venu nous rencontrer depuis qu'il est en fonction, il a fait allusion au fait que ce serait trop long de s'attarder à la réorganisation fondamentale des deux ministères. Donc il préférait travailler sur la réforme, la phase II de la révision du droit d'auteur. Ce qu'on dit à notre ministre chaque fois qu'on le rencontre, c'est que s'il n'a pas le fondamental, s'il n'a pas la mainmise pleine et entière sur sa révision et son projet de loi, il ne sera pas capable d'arriver à livrer la marchandise.

Quand on rencontre le ministre et qu'on a fini de faire nos représentations, lui ou les membres de son personnel nous disent que si nous voulons bien l'aider, nous ne devons pas oublier de faire nos représentations au ministère de l'Industrie. Donc, cela nous démontre qu'il n'a pas les pleins pouvoirs et qu'il est toujours acculé à la discussion.

Il n'y a personne ici qui veut vous faire comprendre qu'on n'est pas ouvert à une discussion. On veut tout simplement vous dire que si la pierre d'assise de la responsabilité ministérielle était donnée au bon ministre, la discussion qui s'ensuivrait se ferait normalement au Conseil des ministres.

Ce qui arrive, c'est que, chaque fois qu'on est acculés à voir ce qu'il y aurait dans un projet de loi, on est obligés, à cause de ce doublement, d'arriver à des impasses totales qui ne satisfont finalement presque personne. On dit qu'on veut aider notre ministre du Patrimoine. On est ici pour l'aider et on veut qu'il ait la pleine et entière responsabilité du droit d'auteur. Pour nous, c'est blindé.

M. Plamondon: Madame, pour aider cet honorable ministre, vous avez publié en novembre 1993 une lettre ouverte dans le journal *Le Devoir*. Elle est signée par 25 associations regroupant 30 000 créateurs québécois. Vous avez donc dit, il y a un an, à notre ministre: Voici la révision que nous souhaitons; elle est basée sur neuf points.

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: So you are promising us extraordinary amendments by Monday, when we will begin clause by clause consideration?

Mme Guarnieri: Le projet de loi ne vise qu'à restructurer

the Department. That's all.

The Chairman: I don't want to interrupt this dialogue. . .

Mr. Plamondon: It's very interesting.

The Chairman: . . . of the deaf. . .

Mr. Plamondon: It's not a dialogue of the deaf. We will better understand. . .

The Chairman: . . . but we have witnesses. . .

Mr. Plamondon: They might be interested in knowing the position of committee members, but. . .

The Chairman: Yes, Madam?

Mr. Plamondon: Go ahead.

Mrs. Bertrand–Venne: You've grabbed my attention. During the election campaign, we expected a lot of the Liberal Party whose policies have always defended Canadian culture more than the previous government. In fact, we hoped that copyrights would finally fall under the Department of Canadian Heritage.

When the Minister came to me just after he was appointed, he alluded to the fact that it would take far too long to wait for the fundamental reorganization of both departments. So he preferred working on the reform, on the phase II review of the copyright legislation. What we tell our minister every time we meet him is that if he doesn't get the fundamentals right, if he doesn't have full authority over his review and his Bill, he won't be able to deliver the goods.

When we meet with the Minister and finish making our representations, either he or members of his staff tell us that if we want to help him, we shouldn't forget to make representations to the Department of Industry. So that just shows that he doesn't have full authority and that he's always stuck with discussing things.

No one here would want you to think that we're not open to discussion. We're simply trying to tell you that if the cornerstone of ministerial responsibility went to the right minister, the following discussion would then normally take place in Cabinet.

What happens is that every time we're pushed into looking at what's going to be in a Bill, because of this duplication, we reach an impasse that finally will satisfy just about no one. We're saying that we want to help our Heritage Minister. We're here to help him and we want him to have full and total responsibility for copyright. As far as we're concerned, that's cast in bronze.

Mr. Plamondon: To help this honourable Minister, Madam, in November 1993, you had an open letter published in the newspaper *Le Devoir*. It's signed by 25 associations representing 30,000 Quebec creators. So, a year ago, you told our Minister, here's the review we'd like to see; it's based on nine points.

[*Text*]

Aujourd'hui, il dépose le même projet de loi que M^me^ Campbell, contre lequel vous vous étiez battus et contre lequel il s'était battu et, tout à coup, on nous dit qu'il y aura peut–être des amendements, qu'on y réfléchit. Le ministre et le ministère ne peuvent pas dire qu'ils n'étaient pas au courant de vos revendications, qu'ils ne savaient pas au juste en quoi ils vous touchaient, etc., puisque vous l'aviez dit clairement. Il aurait pu en tenir compte partiellement peut–être, mais non pas les ignorer ou presque. On garde la statu quo, et c'est là que c'est grave.

Je termine en vous faisant une demande: réaffirmez vos demandes en neuf points. On est pris avec ce projet de loi, Au Comité, nous avons mené une bataille pendant six heures pour obtenir le droit de vous écouter. Dans l'entente qui a suivi, le gouvernement a mis un un bâillon pour que le projet loi soit adopté le 15 décembre. C'est sûr que c'est voté.

Mais on a peut–être une chance que les députés ministériels reviennent à leur Livre rouge ou à leurs engagements électoraux, ou justement à l'ouverture d'esprit qui a déjà caractérisé le Parti libéral en ce qui regarde la défense de l'identité canadienne. Auriez–vous des amendements à nous suggérer pour lorsque nous étudierons le projet de loi lundi soir, article par article, de 18 heures à minuit, car là aussi, il y a un bâillon? Auriez–vous donc des amendements à nous faire parvenir pour nous aider à mieux faire comprendre vos justes revendications?

Mme Fortier: Des amendements au projet de loi?

M. Plamondon: Au projet de loi lui–même. Je sais que vous souhaitez qu'on le rejette, et nous aussi, mais là on est pris dans le collimateur. Ce qu'il faut essayer de faire, c'est de sauver quelques meubles.

Si vous en avez, nous serions très ouverts à les recevoir. Je vous demande d'y réfléchir avec nous.

M. Légaré: Ils iraient dans le sens d'élargir les pouvoirs du ministère du Patrimoine sur le droit d'auteur, de manière à ce le ministère ne soit pas responsable seulement de l'élaboration des politiques générales, mais aussi de l'élaboration de la loi en tant que telle et de la maîtrise de cette loi.

M. Plamondon: Hier, en Chambre, on a proposé un amendement au projet de loi C–46 demandant que le droit d'auteur vienne au Patrimoine, et notre amendement a été battu par la majorité libérale en Chambre hier soir. C'était le projet de loi C–46 qui a été adopté à l'étape du rapport, je crois, ou en deuxième lecture. C'est dire que c'est fini, qu'on ne peut plus le ramener en troisième lecture.

• 1040

C'est quand même dramatique; on s'oriente vers une autre lutte de 10 ou 15 ans. Il n'y a vraiment aucune compréhension de la part du gouvernement actuel. Ou bien les ministres sont très faibles et se laissent influencer par les mêmes hauts fonctionnaires, quelle que soit la couleur du Parti, ou bien on n'a pas la volonté de vous écouter.

Mme Fortier: Effectivement, c'est dramatique. Avec le petit peu qu'on connaît de la révision de la loi qui s'en vient, les créateurs—je ne parle pas des artistes ou des producteurs, mais des auteurs, des compositeurs—non seulement ne gagneraient rien, mais verraient des choses acquises leur être enlevées. Je vais vous citer un exemple qui est particulièrement dramatique: la revendication des radiodiffuseurs pour un enregistrement éphémère.

[*Translation*]

Today, he's tabling the same Bill as Mrs. Campbell, the one you and he fought against together and, all of a sudden, we're told that there may perhaps be amendments, that it's being fought about. The Minister and the Department can't tell you that they weren't aware of your demands, that they didn't know exactly how they affected you and so forth because you stated them clearly. He could have perhaps taken that partially into account but not ignore it entirely or almost. It's just maintaining the status quo and that's a serious concern.

I would conclude with a request: reconfirm your list of nine demands. We're stuck with this Bill and we had a six hour long fight in this committee just to get the right for you to be heard. In the subsequent agreement, the government used the guillotine to get the Bill passed on December 15. We know the result of the vote in advance.

But maybe there's a chance that the government members might remember their Red Book or their election promises or maybe just the open–mindedness which was a characteristic of the Liberal Party in the past when it came to defending Canadian identity. Would you have any amendments to suggest when we do the clause by clause study of the Bill from 6 p.m. to midnight Monday night, because there's another guillotine there? So do you have any amendment to send us that we could use to make your just demands more easily understood?

Mrs. Fortier: Amendments to the Bill?

Mr. Plamondon: To the Bill itself. I know that you rather see it shot down, but they've got us in their sights too. We should at least try to save the baby if we can't save the bath water.

If you have any, we'd be quite open to them. I'd like you to think about it with us.

Mr. Légaré: They would broaden the powers of the Heritage Minister in the area of copyright so that the Minister would be responsible not only for drawing up general policy, but also the legislation as such and that he would also have full authority for that legislation.

Mr. Plamondon: Yesterday, in the House, we proposed an amendment to Bill C–46 requesting that copyright be the purview of Heritage and our amendment was lost to the Liberal majority in the House last night. That was Bill C–46 that was passed at the report stage, I think, or on second reading. That means that it's finished, we can't bring back on third reading.

I mean, it is tragic; we're headed for another 10 or 15 year battle. The present government has absolutely no understanding of the situation. Either the ministers are very weak and bow to the influence of the same senior civil servants, no matter what the colour of the party, or the will just isn't there to listen to you.

Mrs. Fortier: It is indeed tragic. With what little knowledge we have about the coming review of the legislation, the creators—I'm not talking about the artists or the producers, but about the authors, the composers—not only would they not gain anything, but they'd see things disappear that they already have. I'll give you one particularly dramatic example: the demands or radio broadcasters concerning ephemeral recordings.

[*Texte*]

Ils disent qu'à l'époque ils étaient en direct et que maintenant ils doivent fixer leur enregistrement pour de fins de diffusion. Les créateurs se sont battus pendant des années et, en 1990, finalement, la Cour suprême a tranché et leur a donné raison en disant que la loi ne permettait pas cela, que les radiodiffuseurs devaient avoir les autorisations nécessaires et en négocier les droits.

Dans ce qui s'en vient, il y aurait une exception pour l'enregistrement éphémère. Est–ce que voux croyez que c'est correct d'exproprier les créateurs, de leur exproprier des droits de propriété intellectuelle, et non pas physiques, au bénéfice des radiodiffuseurs, qui ne sont pas démunis, qui ont une source de programmation très importante avec la musique?

Si la loi relevait du ministère du Patrimoine canadien, le ministre à vocation culturelle n'aurait jamais accepté ce qu'un ministre de l'Industrie est prêt à faire passer et à forcer l'autre ministère à accepter. C'est un exemple de ce qui se produit lorsque deux ministères sont responsables et qu'il y a jeu d'influence.

Mme Bertrand–Venne: Je pense sincèrement que le ministère et le gouvernement libéral veulent ménager les fonds et pensent que cette réorganisation, avec le mandat populaire, doit être plus stricte dans l'administration gouvernementale, mais j'aimerais vous faire voir que cela ne ménage rien. Cela décuple les énergies et entraîne pour nous des coûts de revendication. Les impasses fondamentales auxquelles Claudette vient de faire allusion sont très importantes.

M. le ministre nous rencontre et nous dit qu'il ne s'attardera pas aux lois constitutives ou à la réorganisation gouvernementale, puisqu'il veut faire avancer la Loi sur le droit d'auteur. Nous venons ici vous dire que, même si le principe et le point de départ sont louables, l'effet n'est pas ressenti, parce que justement, il y a cette bicéphalité qui fait en sorte qu'on n'en arrive pas, au plan administratif, à être conséquent avec cette logique.

Le président: J'aimerais bien savoir: ou bien il y a du progrès, ou bien il n'y en a pas. On a quand même eu la phase I, et il vaut mieux avoir eu la phase I que de n'avoir rien eu du tout. On a eu déjà un amendement qui résulte de l'interaction entre les Libéraux membres de ce Comité, qui ont dit que c'était raisonnable, qu'ils étaient les membres du Comité qui allait étudier ce projet de loi et qu'il fallait mettre mettre. Il valait tout de même mieux mettre cela que de ne pas le mettre.

Nous allons avoir une phase II. Il vaut mieux l'avoir que de ne pas l'avoir. Et il y aura une phase III sans doute, et ce projet de loi sera sans doute étudié au sein de ce Comité du patrimoine canadien et non pas au Comité de l'industrie. Il est quand même préférable que ce soit uniquement notre Comité qui étudie le projet de loi. Vous devez reconnaître que c'est quand même un progrès.

M. Légaré: Certes, il y a eu des aménagements, mais la technologie évolue à la vitesse de la lumière, et la révision va à pied d'une certaine façon.

• 1045

L'importance de la phase I, c'est qu'elle mettait les sociétés de gestion à l'abri de la Loi sur la concurrence. Les sociétés de gestion existaient depuis des décennies, sans nécessairement avoir encouru les foudres d'une loi anti–monopoles. Comme

[*Traduction*]

They say that at the time they broadcast live but that now they have to record before broadcasting. The creators fought for years and finally, in 1990, the Supreme Court handed down a decision in their favour and said that the legislation didn't allow that, that the radio broadcasters had to have the necessary authorizations and negotiate the rights.

In what's coming down, there might be an exception for ephemeral recordings. Do you think that it is right to expropriate the creator's property, expropriate their rights over their intellectual, not physical, property to the benefit of the radio broadcasters who are not without resources and who have a very important programming source with music?

If the legislation were under the purview of the Canadian Heritage minister, whose vocation is cultural, he would never have accepted what a Minister of Industry is ready to have passed and force the other department to accept. That's an example of what happens when there are two departments responsible and influence comes into play.

Mrs. Bertrand–Venne: I sincerely believe that the Minister and the Liberal government want to save money and think that this reorganization, with the popular mandate, must be more tight fisted in managing government, but I'd like to point out that there are no savings there. It just means ten times more energy expended and extra cost for our demands. The fundamental impasses Claudette has just pointed out are very important.

The Minister meets with us and tells us he doesn't want to delay things by talking about constitutive legislation or government reorganization, because he wants the Copyright Act to go ahead. We're here to tell you that even if the principle and the starting point are praiseworthy, the effect is not being felt because of this two headed approach which means that, administratively speaking, we're being inconsistent.

The Chairman: I'd like to know: You either have progress, or you don't. I mean, we did have phase I and it's better to have had phase I than nothing at all. We already got an amendment which was the result of interaction between the Liberal members of this committee, who said it was reasonable, that they were members of the committee that was going to be examining the Bill and that it was better to have that than not to have it.

There's going to be a phase II. It's better to have it than not have it. And there will doubtless be a phase III and this bill will probably be reviewed by the Heritage Committee and not Industry Committee. It's still preferable that our committee be the only one considering this Bill. You must recognize that it's progress.

Mr. Légaré: Of course, there has been compromise, but the technology is changing at the speed of light and the review is proceeding at a snail's pace.

The importance of phase 1 is that it sheltered management companies from the effects of the Competition Act. Management companies had existed for decades without necessarily drawing fire from anti–monopoly legislation. It's

[*Text*]

encadrement juridique, c'est intéressant, mais en pratique, cela donne peu de chose. Le projet de loi auquel vous faisiez allusion est sûrement intéressant pour les gens du secteur sonore, mais il y a plein de secteurs qui sont remis en question à ce stade–ci.

Vous êtes tous au courant de l'arrivée de l'autoroute électronique dont on parle de façon assez prolifique. L'autoroute électronique sera normalement une utilisatrice d'oeuvres, et nous ne savons pas à l'heure actuelle, alors que la technologie est en train d'exploser d'une certaine façon, si l'utilisation de nos oeuvres sera contrôlable et contrôlée et si la révision de la loi va nous permettre d'arriver à cette ère électronique et à cette autoroute.

Ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est qu'à l'heure actuelle, c'est le ministère de l'Industrie qui se penche sur l'autoroute électronique. Chaque fois que le ministère de l'Industrie voit notre industrie culturelle, il la voit comme représentant les radiodiffuseurs, les producteurs, les câblodistributeurs, etc. Lorsqu'on pense à notre industrie de cette façon, on pense au contenant. Lorsqu'on parle de culture, on parle de contenu. Il n'est pas anodin qu'un câblodistributeur soit de propriété canadienne, mais pour le contenu canadien, cela ne signifie rien s'il n'y a pas obligation que ce câblodistributeur et cette quincaillerie servent à transmettre des émissions canadiennes. Nous vous disons que si on se fait continuellement «sortir du portrait», comme les orientations prises le laissent présager, le contenu de votre autoroute électronique, avec vos câblodistributeurs et vos radiodiffuseurs, sera un contenu américain.

L'enregistrement sonore est un bon exemple. Les radiodiffuseurs ne se préoccupent pas des droits des auteurs et créateurs qui leur permettent d'atteindre leur quota. Ils sont en train d'essayer d'obtenir à rabais, alors que ce n'est pas une industrie qui est à plaindre financièrement, des créateurs qui, eux, ont des revenus moyens. La plupart des présidents des maisons de radiodiffusion n'ont même pas idée à quel point c'est bon. C'est la direction qui est prise par le ministère de l'Industrie qui est dangereuse; aussi faut–il justement intervenir davantage au niveau du contenu et s'organiser pour le protéger. Cette protection de contenu, c'est de la Loi sur le droit d'auteur qu'elle relève et c'est au ministère du Patrimoine qu'elle devrait être attribuée.

Le président: Oui, mais il y a toujours eu dans l'histoire de la culture des moyens de distribution. Autrefois, il y avait des moyens physiques, des chemins de fer, des routes, des canaux comme ici à Ottawa. Les écrivains ne distribuaient pas eux–mêmes leurs livres et leurs journaux par la route. On avait alors le ministre responsable de la construction des routes, des autoroutes, des chemins de fer et des canaux.

Maintenant, les moyens de distribution changent. On a une espèce d'autoroute électronique avec le CANARIE, par exemple, dont on a annoncé la phase II avant–hier.

Il y aura toujours une distinction nette et claire entre les façons de distribuer des signaux. Cette distribution se fait par les canaux, les routes, les chemins de fer, et l'autoroute électronique sera construite par quelqu'un d'autre que la personne responsable de la culture. Il y a aura toujours une distinction entre les deux, n'est–ce pas?

[*Translation*]

interesting as a legal framework, but in practice it doesn't mean much. The bill you spoke about is certainly interesting for the people in the audio area but there are all kinds of sectors being challenged at this stage.

You're all well aware of the coming of the information highway that's being discussed everywhere. This electronic highway will normally be a user of creations and we don't know at this point, while technology is exploding in a given direction, if it will be possible to monitor the use of our works and if the review of this legislation will allow us to make it to this electronic era and the highway.

What is of far more concern at this point is that the Department of Industry is looking at the electronic highway. Any time the Department of Industry looks at our cultural industry, they see it as representing broadcasters, producers, cable broadcasters and so forth. When our industry is looked at that way, you're talking container. When you're talking culture, you're talking contents. It isn't meaningless to have Canadian ownership of a cable company, but as far as Canadian contents go it's meaningless if that company is not obliged to use its hardware to broadcast Canadian programs. We're telling you that if we're continually "left by the wayside" which seems to be the orientation right now, the contents of your information highway with your cable distributors and broadcasters will be American.

Audio recordings are a good example. Radio broadcasters don't give a hoot about the copyright of the authors or the creators that allow them to meet their quota. They're trying to get their stuff on the cheap, and they're an industry that has nothing to complain about financially, from the creators who only enjoy middle–of–the–road income. Most presidents of radio broadcasting corporations don't have the foggiest idea how good it is. The direction being taken by the Department of Industry is what's dangerous; so we have to get even more involved at the content level and get organized for protection. How you protect the contents falls under this legislation on copyright and it should be given to Heritage Canada.

The Chairman: Yes, but in the history of culture, there have always been the means of distribution. In the past, you had physical means, railways, roads and canals like here in Ottawa. The writers didn't distribute their books and newspapers themselves on the highways. You had ministers responsible for building roads, highways, railways and canals.

Today, the means of distribution are changing. We have a kind of information highway with CANARIE, for example, whose Phase II was announced yesterday.

There'll always be a clear–cut distinction between the ways signals are distribued. This distribution is done through canals, roads, railways and the information highway will be built by someone other than the person responsible for culture. There will always be a distinction between the two, won't there.

[*Texte*]

M. Légaré: Soyons clairs: on n'a rien contre l'autoroute électronique en soi, ou contre l'évolution technologique en soi. Les auteurs de pièces de théâtre, lorsque la radio est arrivée et que ces pièces de théâtre ont été diffusées à la radio, ont réussi à traverser ce changement important. Ils ne pouvaient plus percevoir de chaque personne qui se présentait dans la salle et ils devaient trouver une façon de percevoir de chaque personne qui écoutait la radio. Disons qu'il y a eu de gros changements. Nous serons capables de vivre avec l'autoroute dans la mesure où le véhicule juridique que vous nous donnerez, qui est la révision de la loi, sera adéquat.

• 1050

On a déjà dit dans un autre document de la Coalition que vous nous lancez présentement sur l'autoroute électronique avec un véhicule juridique qui n'a fait l'objet d'aucune révision sérieuse depuis 1924. Ce n'est pas la voiture qu'on veut avoir; on veut une auto performante pour pouvoir prendre la bretelle de l'autoroute et ne pas se faire évincer de cette autoroute.

Le président: Je suis persuadé qu'il faut changer de métaphore.

Madame Gagnon.

Mme Gagnon: M. Paul Racine, sous-ministre au Développement culturel, est venu témoigner devant le Comité. Il nous a dit qu'entre la vision américaine et la vision européenne, le gouvernement avait le choix et qu'il opterait pour la vision européenne. Est-ce que vous avez eu des discussions avec les fonctionnaires? Est-ce que vous connaissez la position de M. Racine? Quand on va étudier la phase II, est-ce qu'on va tenir compte de la vision énoncée par M. Paul Racine?

Mme Fortier: Actuellement, on ne sait pas quelle est la voie qu'a choisie le gouvernement.

Mme Gagnon: C'est ce qu'il nous a dit en comité.

Mme Fortier: C'est ce que l'on demande depuis plus de 10 ans, que la Loi sur le droit d'auteur soit une loi européenne et non pas une loi américaine, mais on n'a rien. . .

M. Légaré: Dans les documents précédents, sous un autre gouvernement, on avait parfois l'impression que l'approche américaine prévalait. Or, ce n'est pas anodin encore une fois, parce que l'industrie américaine est une industrie tout à fait différente de l'industrie canadienne, qui n'est comparable à nulle autre. Si on pense à harmoniser nos lois avec d'autres lois, ce n'est peut-être pas avec l'industrie américaine qu'il faut le faire. Entre autres, si on pense par exemple au Québec, il est certain que nos oeuvres circulent beaucoup plus en Europe qu'aux États-Unis. De toute façon, les oeuvres d'à peu près aucun pays ne circulent aux États-Unis. Les États-Unis sont autosuffisants en matière culturelle et sont très protectionnistes sous une apparence ouverte. En contrôlant la distribution et le marché, ils ne donnent véritablement accès ni aux oeuvres canadiennes ni aux oeuvres européennes.

Mme Bertrand-Venne: Pour revenir à l'analogie de l'autoroute, j'aimerais souligner qu'avec l'avènement de la radio et de la télévision, M. Rogers, qui est maintenant directeur d'une grande entreprise de télécommunications canadienne, est sûrement très heureux qu'il y ait eu des politiques de propriété canadienne. On a réussi à ce moment-là à expulser les compagnies américaines en créant un système canadien de grandes industries en communication. Ces gens-là, M. Chagnon

[*Traduction*]

Mr. Légaré: Let's be clear: We have nothing against the information highway as such or against technological changes as such. When radio came on the scene and plays started being broadcast, the playrights managed to deal with that important change. They couldn't see their audience in the theatre anymore so they had to find a way to see the audience listening to the radio. Let's say that there were big changes. We will be able to live with the highway insofar as the legal vehicle you give us, that is the reform of the legislation, is adequate.

We've already said in another Coalition document that you are launching us unto the information highway with a legal vehicle that hasn't had any serious tune-ups since 1924. That's not the vehicle we want; we want a vehicle with the performance that will get us on to the on-ramp and not kicked off of the highway.

The Chairman: I'm sure we should use another metaphor.

Mrs. Gagnon.

Mrs. Gagnon: Mr. Paul Racine, the Deputy Minister for Cultural Development, appeared before this committee. He told us that the government had the choice between the American vision and the European vision and that it would chose the European vision. Have you had any discussions with the public servants? Do you know Mr. Racine's position? When we look at phase II, is the vision put forth by Mr. Racine going to be considered?

Mrs. Fortier: At present, we don't know which route the government has chosen.

Mrs. Gagnon: That's what he told this committee.

Mrs. Fortier: For over ten years now we've been asking that the copyright act be a European one and not an American one, but we haven't anything. . .

Mr. Légaré: In prior documents, under another government, we sometimes got the impression that the American approach was to prevail. Once again, this isn't immaterial because the American industry is far different from the Canadian one and it's not comparable to any other. If we're thinking of harmonizing our legislation with others, perhaps we shouldn't be thinking of doing it with the American industry. Amongst other things, if we just take Quebec, for example, our works are certainly far more widely circulated in Europe than the USA. In any case, there's practically nothing from other countries circulating in the U.S. The United States are self-sufficient in the cultural area and are very protectionist although they give the appearance of being open. By controlling both the distribution and the market, they don't provide any real access either for Canadian or European works.

Mrs. Bertrand-Venne: To get back to the highway analogy, I'd like to point out that with the advent of radio and television, Mr. Rogers who is now the Director of a huge Canadian telecommunications enterprise, is surely very happy that there were Canadian property policies. That's what allowed us to throw out the American companies and create a Canadian system of big communication enterprises. Those people, Mr. Chagnon and Mr. Rogers, are multimillionaires. They're very

[*Text*]

et M. Rogers, sont des multimillionnaires. Ils sont très heureux et vous félicitent d'avoir adopté des politiques de propriété canadienne.

Mais nous sommes malheureusement maintenant obligés de vous dire que ces gens–là, pas eux personnellement mais leurs représentants et les compagnies qu'ils ont bâties, nous disent souvent que le contenu ne mérite pas d'être payé, ne mérite pas de bénéficier d'une exception dans la loi, ne mérite pas d'être reconnu officiellement. Nous disons que cela n'a pas de bon sens.

Comme le ministère de l'Industrie est toujours présent dans notre débat, il y a un créateur au comité consultatif sur l'autoroute électronique, et les cinq ou six autres membres représentent des grandes compagnies de communications canadiennes. Cela illustre bien que c'est toujours David contre Goliath, qu'on est toujours aux prises avec cette situation. Quand on vous parle d'une auto sur l'autoroute électronique, c'est pour vous dire que nous aimerions être modernes et efficaces.

Le droit d'auteur à ce jour est perçu comme un empêchement de tourner en rond. Je vous soumets que le droit d'auteur pourrait devenir la solution de toute l'exploitation de toute propriété intellectuelle. À l'heure actuelle, un abonné du réseau Internet a accès au plus haut savoir des grands juristes du monde en faisant «cliquer» un petit bouton, et les universitaires vivent en toute quiétude parce que leur salaire vient de l'université qui est subventionnée un peu par l'État. Quand nous y aurons accès, est–ce que le consommateur aura le goût d'appeler le cabinet d'avocats du quartier pour avoir accès à une opinion juridique quand ce sera aussi facile de l'obtenir sur l'autoroute électronique? On peut le faire à l'heure où on se parle.

[*Translation*]

happy and they congratulate you for having made Canadian property policies.

Unfortunately, we now have to tell you that those people, not them personally but their representatives and the companies they've built up, often tell us that the contents isn't worth paying for, isn't worth an exception in the Act, and doesn't deserve any official recognition. We simply say that it makes no sense.

As the Department of Industry is always present in this debate, there is a creator on the Information Highway Advisory Committee and the five or six other members represent the big Canadian communications corporations. That shows full well that it's still David against Goliath, that we're still stuck with this situation. When we talk about a vehicle on the electronic highway, it's just to get across that we would like to be modern and efficient.

To date, copyright has been seen as a square wheel. I would submit that copyright could become the solution to the use of any and all intellectual property. At this point, any Internet subscriber has access to the minds of the greatest legal experts in the world simply by "clicking" a little button and the academics are still quite unperturbed because their salary comes from the university which is subsidized to a certain extent by the state. When we have access to it, will the consumer really feel like phoning the neighbourhood law firm to get a legal opinion when it's just as easy to get it from the information highway? You can do that right this minute.

• 1055

Les gens que je représente vous disent que nous voulons rencontrer les gens. Nous voulons discuter de tous ces problèmes. Nous voulons être payés et nous voulons vous dire que bientôt, il y aura des éléments de l'enregistrement sonore tel que nous les connaissons dans le moment qui vont disparaître. Les auteurs–compositeurs que je représente sont à la veille d'offrir un produit fini, sans intermédiaire. La distribution telle qu'on la conçoit est terminée. On n'aura peut–être plus du tout besoin d'aller au petit magasin du coin pour obtenir un support de disque. On l'aura dans nos maisons. Toute cette problématique est teintée par cette bicéphalité; on est toujours en train de penser aux industries et à ces pauvres. Donc, la propriété canadienne et le contenu canadien devraient être protégés également.

M. Légaré: Pour résumer, ce qu'on est venu vous dire aujourd'hui dans le fond, c'est que, contrairement au vieil adage, il n'est pas toujours vrai que deux têtes valent mieux qu'une. Dans ce cas, une seule pourra suffire.

The Chair: Mr. Gallaway, for the last question.

Mme Guarnieri: Est–ce que je peux clarifier un petit point?

Si j'ai bien compris, ce que vous nous dites, c'est que les droits d'auteur sont les plus importants. Selon vous, est–ce qu'il y a une hiérarchie des droits? Est–ce qu'un gouvernement responsable ne doit pas essayer d'atteindre un équilibre entre les droits?

The people that I represent are telling you that we want to meet with the people. We want to discuss all of these problems. We want to be paid and we want to tell you that certain aspects of the recording process, as we know it today, will soon disappear. The composer–song writers that I represent will soon be able to produce a finished product, without any middleman. The days of distribution as we know it are over. Perhaps we will no longer need to go to the corner store to get a disc platter because every house will have one. This whole issue is coloured by the fact that we have a bicephalous situation. We are always trying to satisfy the industry and these poor individuals. Canadian property and content must therefore also be protected.

Mr. Légaré: To summarize, what we are basically trying to tell you today is that, contrary to the old saying, two heads are not always better than one. In this particular case, one head would be sufficient.

Le président: Monsieur Gallaway, vous pouvez poser la dernière question.

Mrs. Guarnieri: May I clarify one small point?

If I understood you correctly, you are telling us that copyright is the most important issue. Do you believe that there is a hierarchy of rights? Do you not feel that a responsible government should try to strike a balance between the rights?

[*Texte*]

M. Légaré: Il n'y a pas de hiérarchie de droits en ce sens qu'on est tout à fait d'accord que les idées doivent circuler et que le public en général doit avoir accès aux oeuvres. De toute façon, aucun auteur ne produit pour lui-même. Il ne serait pas un professionnel. Si j'écris et que je ne désire pas que mon oeuvre soit lue, je ne serai pas un auteur. Je vais être quelqu'un qui s'amuse à écrire. C'est la même chose pour les artistes, les comédiens, etc., qui veulent être vus, que veulent toucher le plus de personnes possible. Donc, dans ce sens, le droit du public à l'information et à une culture est tout à fait respecté. Il est inhérent au métier des auteurs, au métier des artistes et au métier des gens que nous représentons. On ne pense pas qu'à l'heure actuelle, et on a qu'à regarder les années précédentes, on puisse affirmer que le coût des droits d'auteur a empêché le public d'avoir accès aux oeuvres. Mais l'accès à l'information est important. Vous devez pouvoir lire *La Gazette* ou le *Globe and* Mail ou *Le Devoir*, etc. C'est une chose. Mais si votre voisin de palier est abonné et que vous ne l'êtes pas, je ne pense pas que le principe de l'accès à l'information vous donne le droit d'aller prendre son journal et de vous l'accaparer.

Nous disons que cet accès sera libre. Il y aura paiement, comme cela a toujours été le cas, pour que l'industrie continue à fonctionner. Si les auteurs et les artistes ne sont pas payés, ils ne pourront plus vivre de leur métier et donc, ils ne produiront plus. À notre avis, les mécanismes du marché font en sorte que ce sera toujours à des coûts abordables, parce qu'on est en concurrence, pas plus avec les oeuvres américaines qu'avec d'autres produits. Pensons aux loisirs et à la télé où les auteurs travaillent majoritairement. La télé est un loisir parmi d'autres. Ce loisir est concurrencé par la lecture, par le théâtre, par le sport, par l'ordinateur sur l'autoroute électronique. Il est évident que, si un secteur exige des coûts prohibitifs, les gens vont le déserter pour un autre secteur. Si mon livre se vend 200$ et que je peux avoir accès à un spectacle de théâtre pour 15$, où vais-je aller? C'est en ce sens qu'on vous dit que la structure actuelle nous permet carrément de donner cet accès.

The Chair: We are unfortunately pushed for time because we have some ten hours of witnesses to go through.

Je veux vous remercier car nous avons eu un échange très intéressant. Je reconnais qu'il n'y a pas autant de progrès que vous le voudriez, mais j'espère que vous reconnaîtrez quand même que le dossier avance. On verra d'ailleurs plus tard le contenu de la phase II.

M. Plamondon: Monsieur le président, mon père avait un gros chien. Il l'a nourri avec des mercis et il est mort de faim. Ce qu'ils voudraient, ce n'est pas être remerciés, mais être écoutés.

• 1100

Le président: Je vous assure qu'ils ont été très écoutés.

Mme Fortier: Nous vous remercions de nous avoir entendus. J'espère que vous nous avez bien écoutés.

Le président: Merci bien.

We'll take a coffee break and ask Sandra MacDonald, who is by now our great friend, to come back and talk to us.

[*Traduction*]

Mr. Légaré: There is no hierarchy of rights in the sense that we fully agree that ideas must be able to circulate and the general public must have access to the works produced. At any rate, no author produces solely for himself. He would not be a professional. If I write and I do not want anyone to read my work, I would not be an author. I would simply be someone who enjoys writing. The same thing applies to artists, actors, etc., who want to be seen, who want to touch as many people as possible. Therefore, in this sense, the public's right to information and to culture is fully respected. It is inherent in the craft of authors, artists and people we represent. Surely we cannot think, and we have only to look at previous years, that the cost of copyright have prevented the public from having access to the works produced. Access to information is, however, important. You should be able to read *the Gazette*, or the *Globe and Mail*, or *Le Devoir*, etc. That is one thing. However, if your neighbour is a subscriber and you are not, I do not think that the principle of access to information gives you the right to take off with his newspaper.

We are saying that this access will be free. There will be payment, as it has always been the case, so that the industry will be able to continue to operate. If authors and artists are not paid, they will no longer be able to earn a living and therefore they will no longer be producing. In our opinion, the market ensures that these costs will always be reasonable, because we are in competition. We are competing with American artistic creations just as we are competing with other products. Consider recreation and television, where most authors are working. Television is just one form of recreation. Reading, theatre, sports, and the electronic highway are all competing with television. Obviously, if the cost of one sector becomes prohibitive, people will abandon it in favour of another form of entertainment. If my book costs $200 and I can buy a theatre ticket for $15, what am I going to do? This is what I mean when I tell you that the current structure enables us to provide this access.

Le président: Malheureusement, nous sommes pressés puisqu'il nous reste encore dix heures de témoignage à écouter.

I would like to thank you because we have had a very interesting exchange. I understand that we have not made as much progress as you would have liked, but I hope that you will recognize that changes are being made. These changes will be made more evident when examine phase II.

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, my father had a big dog. He fed him thank-yous, and the dog died of hunger. These people do not want to be thanked; they want to be heard.

The Chairman: I can assure you that they were listened to very carefully.

Mrs. Fortier: We want to thank you for hearing us. I hope that you listened to us carefully.

The Chairman: Thank you very much.

Nous allons faire une pause-café et demander à Sandra MacDonald, qui est maintenant une grande amie, de revenir nous parler.

[*Text*]

I'll also announce that tomorrow at 9 a.m. we have a video conference from Washington. It's not Bill Clinton, but it is an expert from the Library of Congress. . .

[*Translation*]

Je vous annonce que demain à 9 heures, nous aurons une vidéo–conférence de Washington. Ce n'est pas Bill Clinton mais c'est un expert de la Bibliothèque du Congrès. . .

• 1101

• 1107

The Chair: Could I call the meeting or order, please, so we can proceed.

I want to welcome back Sandra MacDonald. I'm beginning to lose track of how often she's been with us. I think this is her third appearance that I can recall. She previously appeared once by video and once as live theatre.

Ms Sandra MacDonald (President, Canadian Film and Television Production Association): That's right.

The Chair: We welcome you back. In order to use our time efficiently, I would ask you to make your opening remarks; this will cause a drifting back to the table of the other members.

Ms MacDonald: That's fine. I very much appreciate the opportunity to appear and to take advantage of the additional time the committee has allocated to witnesses on this issue.

I just preface my remarks by saying this is a matter that was of some interest to us but we sort of got preoccupied with other things earlier in the fall and lost track of how quickly you were going on this. We probably should have been here sooner but here we are now, so thank you for the opportunity.

The Chair: I wouldn't say that ''quickly'' characterized the passage of this piece of legislation.

Ms MacDonald: Mr. Chairman and members of the committee, my name is Sandra MacDonald. I'm president of the Canadian Film and Television Production Association, which is an association of over 300 companies from coast to coast in Canada involved in the production and distribution of films and television programs and in the provision of services to the production industry.

The legislation you are reviewing formalizes those aspects of the government reorganization put in place in the dying days of the last Parliament, which split up and reconstituted the former Departments of Communications and Secretary of State, among others. Our industry, which finds almost all its interests now split between the Departments of Canadian Heritage and Industry, has had about 18 months of experience with this new arrangement. I have come on behalf of my colleagues to share this experience with you in the hope that our experience may help you in your present deliberations.

• 1110

We realize there is little prospect of substantial change in this legislation, but we felt we had a responsibility to identify what we see as key problems in case there are at least some areas where improvements might be made. I should point out that none of these positions is new.

Le président: Je voudrais reprendre la séance, s'il vous plaît, pour que nous puissions poursuivre nos travaux.

Je souhaite à nouveau la bienvenue à Sandra MacDonald. Je commence à ne plus savoir combien de fois elle est venue. Sauf erreur, c'est sa troisième comparutions. Elle a déjà comparu une fois en vidéo et une fois en personne.

Mme Sandra MacDonald (présidente, Association canadienne de production de film et télévision): C'est exact.

Le président: Nous sommes contents de vous revoir. Afin d'utiliser notre temps au mieux, je vous demanderais de commencer à présenter votre exposé; cela va inciter les autres membres du comité à revenir à la table.

Mme MacDonald: Très bien. Je suis très heureuse d'avoir la possibilité de comparaître et de profiter du temps supplémentaire que le comité a accordé aux témoins pour parler de cette question.

Je dirais, en guise d'introduction, que malgré l'intérêt que nous portions à cette question, nous avons été pris par d'autres choses durant l'automne et nous ne nous sommes pas rendus compte que vous aviez avancé aussi rapidement. Nous aurions dû venir plus tôt. Nous sommes finalement là, et nous vous remercions de nous donner l'occasion de nous exprimer.

Le président: Je ne suis pas sûr que le mot «rapidement» s'applique vraiment à l'adoption de ce projet de loi.

Mme MacDonald: Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je m'appelle Sandra MacDonald. Je suis présidente de l'Association canadienne de production de film et télévision, association qui regroupe dans l'ensemble du Canada plus de 300 entreprises de production et de distribution de films et d'émissions de télévision et de sociétés de services au secteur de la production.

La loi que vous examinez consacre les mesures de réorganisation mises en place par le gouvernement à la fin du dernier Parlement, pour diviser et reconstituer, entre autres, les anciens ministères des Communications et du Secrétariat d'État. Les membres de notre industrie dont les intérêts sont presque totalement partagés maintenant entre les ministères du Patrimoine canadien et de l'Industrie, font l'expérience de cette nouvelle formule depuis 18 mois environ. Je suis venue au nom de mes collègues vous faire partager cette expérience dans l'espoir que cela pourra vous être utile.

Nous savons qu'il y a peu de chances que le projet de loi soit considérablement modifié mais nous avons tenu néanmoins à exposer clairement les problèmes qui nous paraissent les plus graves au cas où il serait possible d'apporter au moins quelques améliorations. Je dois rappeler que nos positions ne sont absolument pas nouvelles.

[*Texte*]

We expressed them when the reorganization first occurred in 1993. We expressed them to all parties during the 1993 election and we have expressed them since in various fora. However, we have not previously had the occasion to address them to this committee so we welcome the opportunity.

The first item that preoccupies us is what we think of as the misguided divorce between carriage and content in broadcasting and telecommunications. As you're undoubtedly aware, the former Department of Communications was given the responsibility for both the technical and content aspects of broadcasting and telecommunications in 1980 with the move of broadcasting and cultural policy from the Department of Secretary of State to the Department of Communications, which had formally been essentially a technical and regulatory department.

This change took place because it was already evident in 1980 that broadcasting and telecommunications were on a path of technical convergence and that the content issues, which had always been paramount in the regulation of broadcasting, would soon become paramount in the regulation of telecommunications. That analysis was clearly correct, although there was relatively little physical evidence of it in the industry in those days.

I am speaking from personal experience, as I worked in various policy areas at the Department of Communications from 1981 to 1990. The process whereby these former solitudes were forced to deal with each other's dynamics and imperatives was constructive, not the least because it forced complex issues of competing public goods to be dealt with through internal discussion, with one view being brought forward to cabinet or to the public rather than having the bizarre situation we've seen over the last year with the Ministers of Industry and Canadian Heritage having to reach joint positions or being unable to do so on virtually every matter affecting the communications industries in Canada.

The danger we see in this, amply justified by the experience of the last year, is that each side of the picture is only half understood. Telecommunications are viewed as an economic tool only, devoid of cultural significance, or the cultural industries like our own are viewed as somehow only of the spirit without considering the considerable economic impact on future potential. The government made this choice at the precise moment where convergence was actually occurring and where the need for a balanced and well–executed policy was critical for the future of the country. This strikes us as quite remarkably backward.

Our best advice to the Government of Canada on how to deal with this critical strategic area would be to put the Department of Communications back together again. However, as I said at the outset, we do not expect this view to be adopted.

We have a specific concern with copyright. The statutory responsibility for copyright resided for many years with the Department of Consumer and Corporate Affairs, now part of the Department of Industry. Since the late 1970s a

[*Traduction*]

Nous les avons déjà présentées lors de la réorganisation en 1993. Nous les avons exposées à tous les partis lors des élections de 1993 et les avons réitérées à plusieurs reprises depuis. Cependant, c'est la première fois que nous avons l'occasion d'en parler devant ce comité, et nous sommes heureux de pouvoir le faire aujourd'hui.

Nous nous inquiétons tout d'abord du divorce hasardeux entre la technique et le contenu dans la radiodiffusion et les télécommunications. Comme vous le savez bien sûr, l'ancien ministère des Communications était responsable à la fois du domaine technique et du contenu dans la radiodiffusion et les télécommunications en 1980 lorsque les politiques culturelles et celles relatives à la radiodiffusion ont été transférées du Secrétariat d'État au ministère des Communications, lequel ne s'occupait, auparavant, pratiquement que des questions techniques et réglementaires.

Ce changement est intervenu parce qu'on se rendait déjà compte en 1980 qu'il y aurait une convergence technique entre la radiodiffusion et les télécommunications, et que la question du contenu qui avait toujours été primordiale dans la réglementation de la radiodiffusion allait bientôt le devenir aussi dans la réglementation des télécommunications. Cette analyse était tout à fait juste bien qu'il y ait eu peu de signes manifestes de cette évolution à l'époque.

Je me base sur mon expérience personnelle puisque j'ai travaillé dans divers domaines de politique au ministère des Communications de 1981 à 1990. Ces deux solitudes ont été forcées de se rapprocher, et chacune a dû tenir compte de la dynamique et des impératifs de l'autre. Ce processus a été constructif, ne serait–ce que parce qu'il a contraint les responsables à discuter entre eux de l'épineuse question de la concurrence entre les divers intérêts publics, pour présenter ensuite un avis au Cabinet ou à la population au lieu de la situation bizarre de l'année dernière où les ministres de l'Industrie et du Patrimoine canadien ont dû tenter, parfois sans succès, de parvenir à une position commune pratiquement sur toutes les questions touchant les industries des communications au Canada.

L'expérience de l'année dernière l'a bien prouvé, le danger est que chaque aspect de la réalité n'est compris qu'à moitié. Les télécommunications sont uniquement considérées comme un instrument économique, dépourvu de toute signification culturelle, et les industries culturelles—la nôtre—comme ne concernant que l'esprit sans tenir compte de son impact économique considérable pour l'avenir. Le gouvernement a fait ce choix au moment où les deux éléments se sont rejoints et où il est devenu indispensable pour l'avenir du pays de mettre sur pied une politique équilibrée et bien administrée. Nous considérons qu'il s'agit d'une mesure parfaitement rétrograde.

Le meilleur conseil que nous puissions donner au gouvernement du Canada sur la façon d'envisager ce domaine stratégique primordial serait de reconstituer le ministère des Communications. Malheureusement, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne pensons pas que cette suggestion sera retenue.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la question du droit d'auteur. Pendant des années, le droit d'auteur a relevé du ministère de la Consommation et des Corporations, maintenant rattaché au ministère de l'Industrie. Il existe, depuis

[*Text*]

memorandum of understanding has existed that gives the Department of Communications through its cultural policy branch, now part of Canadian Heritage, responsibility for copyright policy. That delegation reflected the obvious: that copyright is a statutory instrument for the protection of creators and owners of intellectual property.

That's still what copyright is, and the owners of intellectual property I represent, based on our experience of the last year, are more convinced than ever that a continuing role, if not the exclusive responsibility, should reside with the minister responsible for cultural policy. I might say at this point that we are pleased to see the government introduced an amendment to confirm at least the status quo, and we believe that's a valuable first step.

There are many more issues one could raise with respect to the reorganization that Bill C–53 cements. Perhaps the program review will recognize them and deal with them. We recognize this is a housekeeping bill and that the wider issues of government reorganization continue to be considered. We do ask the committee, however, to pay special attention to the area of copyright and recommend to the House that the long–standing de facto responsibility for copyright that has been part of the cultural portfolio be formally recognized in the new departmental structure.

The Chair: That would be reflected in the amendment that is already—

[*Translation*]

la fin des années 1970, un protocole d'entente qui confie la responsabilité de la politique en matière de droit d'auteur à la direction de la politique culturelle du ministère des Communications, qui fait maintenant partie de Patrimoine Canada. Ce transfert faisait apparaître l'évidence: le droit d'auteur est un instrument réglementaire destiné à protéger les créateurs et les titulaires de propriétés intellectuelles.

C'est toujours cela le droit d'auteur; et, après l'expérience de l'année dernière, les titulaires de propriétés intellectuelles que je représente sont plus convaincus que jamais que le ministre responsable de la politique culturelle doit continuer de jouer un rôle, sinon conserver la responsabilité exclusive de ce secteur. J'ajouterai que nous sommes heureux que le gouvernement ait présenté un amendement pour au moins confirmer le statu quo; nous estimons que c'est un premier pas dans la bonne direction.

On pourrait soulever beaucoup d'autres questions à propos de la réorganisation consacrée par le projet de loi C–53. Elles seront peut–être prises en compte et réglées dans le cadre de l'examen des programmes. Nous savons que ce projet de loi porte surtout sur l'organisation interne, et que l'on continue d'étudier l'ensemble des mesures de réorganisation gouvernementale. Cependant, nous souhaitons que le comité accorde une attention particulièrement au droit d'auteur, et qu'il recommande à la Chambre de tenir compte dans la nouvelle structure ministérielle du fait que le droit d'auteur relève de facto, depuis longtemps, du portefeuille culturel.

Le président: Cela serait dans l'amendement qui est déjà. . .

• 1115

Ms MacDonald: Yes, as a minimum.

Le président: Qui va parler au nom du Bloc québécois? M. Plamondon ou M^me^ Gagnon?

Mme Gagnon: Ce sera moi.

Le président: Allez–y.

Mme Gagnon: J'aimerais que vous m'expliquiez davantage pourquoi les télécommunications et la radiodiffusion relèvent de deux ministères. J'aimerais que vous nous donniez des raisons concrètes motivant ce partage de l'autorité.

Ms MacDonald: One of the most concrete examples—and I was here for a few minutes of the previous speakers—is the advisory committee on the information highway. It's quite interesting, if you look at the make–up of that committee, that essentially 85% or 90% of the people represented on that committee are basically either what I think of as pipeline people or people who have never been part of or identified with the content issues. I can certainly tell you those people—from the ones I speak to who happen to be on the committee representing content issues—feel extremely lonely in that environment.

A striking example is the fact that the advisory committee on how we're going to regulate what, which will probably be the predominant distribution system for this country 10 or 15 years from now, has so little concern with content. Another area that

Mme MacDonald: Oui, au minimum.

The Chairman: Who will speak on behalf of the Bloc québécois? Mr. Plamondon or Mrs. Gagnon?

Mrs. Gagnon: I will.

The Chairman: Go ahead.

Mrs. Gagnon: I would like you to explain a little more why telecommunications and broadcasting come under two departments. I would like you to give us some specific reasons for this sharing of authority.

Mme MacDonald: J'ai écouté les témoins précédents pendant quelques minutes—et le comité consultatif sur l'autoroute électronique constitue l'un des meilleurs exemples qui soient. Si l'on étudie la composition de ce comité, on s'aperçoit que 85 p. 100 ou 90 p. 100 de ses membres appartiennent à ce que j'appelle le secteur de la transmission, ou qu'ils n'ont jamais été associés aux questions de contenu. Il est évident que les autres—d'après ce que m'ont dit les personnes qui font partie du comité et qui défendent les questions du contenu—se sentent extrêmement isolées dans cet environnement.

C'est un exemple frappant en ce sens que le comité consultatif chargé d'étudier les modalités de réglementation de ce qui deviendra sans doute le système de distribution prédominant au Canada dans 10 ou 15 ans ne se soucie

[*Texte*]

is interesting to us from the film industry side is that we now have a parallel structure that's been created to deal with the entertainment industries within the Department of Industry and parallel to the cultural industries directorate in the Department of Canadian Heritage.

One might well ask, as we have done, what the difference is and what the difference in focus is. The departments are not all that clear about it themselves, but one of the things the entertainment industries group of the Department of Industry will say is that what they're primarily concerned with, as the Department of Industry defines itself as being concerned with, is wealth creation.

There's certainly nothing wrong with wealth creation. We would certainly love to see all kinds of wealth created in this country. We think the entertainment industries are capable of creating wealth. But the fact that they're quite clear that they're not particularly interested in the role of content as such is a concrete example again.

Mme Gagnon: Vous dites que le ministère de l'Industrie se préoccupe peu du contenu. J'aimerais savoir quel serait l'impact sur l'industrie canadienne et l'industrie québécoise ou, si on veut, sur les communautés culturelles.

Ms MacDonald: I'm not sure I quite understood. Do you mean what would be the impact of these pieces of legislation being passed as such?

Mrs. Gagnon: Yes.

Ms MacDonald: I don't want to be alarmist about this and I'm not certainly going to say the Minister of Industry is insensitive or the department is not prepared to recognize the importance of the content issues. What they do say is that they belong to somebody else and not to them.

That is a problem for the evolution of proper policy. If you have people who divide their sense of responsibility so somebody is responsible for content and therefore others don't have to be, it seems to me just from my personal perspective that this is not the most efficient way to deal with this very subtle and critical area.

The Chair: Mr. Gallaway.

Mme Gagnon: Je parlerai à nouveau tout à l'heure si j'ai seulement une minute. C'est que je voudrais porter à votre attention une attitude qu'ont eue les membres du Parti libéral de ce Comité.

• 1120

Vous savez que M. Dupuy a fait un grand coup d'éclat en nous annonçant son amendement. On sait, par ailleurs, que cet amendement constituait certainement un oubli dans le projet de loi. On s'est réjoui et on a dit que tous les membres avaient applaudi cet amendement. Je peux dire que nous ne l'avons pas applaudi parce que nous savions très bien que c'était un retour au statu quo, qu'il ne s'agissait pas d'un gain.

Je veux donc dire qu'on déplore le fait qu'on ne gagne rien par cet amendement qui n'ajoute rien au poids du ministère du Patrimoine. Avez–vous l'impression que le ministère gagne quelque chose grâce à cet amendement? Parce que c'est ce

[*Traduction*]

pratiquement pas du contenu. Il y a autre chose qui est intéressant pour nous qui appartenons à l'industrie cinématographique: on a maintenant créé une structure parallèle chargée du secteur du divertissement et du spectacle au sein du ministère de l'Industrie, et parallèle à la direction générale des industries culturelles au ministère du Patrimoine canadien.

On peut se demander, comme nous l'avons fait, où est la différence? Et en quoi l'orientation diffère. Ce ne semble pas très clair même dans les ministères; toutefois, les responsables du groupe des industries artistiques au ministère de l'Industrie disent qu'ils s'intéressent surtout, comme le ministère de l'Industrie lui–même, au développement de la richesse.

Il n'y a certes rien de mal à cela. Nous serions très heureux que l'on crée toute sorte de richesses dans le pays. Nous croyons que les industries artistiques peuvent être génératrices de richesses. Mais malheureusement, ils avouent assez clairement qu'ils ne s'intéressent pas particulièrement à la question du contenu proprement dit. C'est un autre exemple concret.

Mrs. Gagnon: You are saying that the Department of Industry is not very interested in content. I would like to know what the impact would be on the Canadian industry and on the Quebec industry? Or, if you like, on cultural communities?

Mme MacDonald: Je ne suis pas sûre d'avoir bien compris. Voulez–vous parler de l'impact qu'auraient ces mesures législatives si elles étaient adoptées telles quelles?

Mme Gagnon: Oui.

Mme MacDonald: Je ne veux pas être alarmiste et je ne veux pas dire non plus que le ministre de l'Industrie est insensible, ou que le ministère n'est pas disposé à reconnaître l'importance des questions de contenu. Ils considèrent que cela relève de quelqu'un d'autre, et pas d'eux.

Il est difficile dans ces conditions d'établir une politique satisfaisante. Si l'on considère que les responsabilités sont partagées, et si l'on pense qu'il n'est pas nécessaire de se préoccuper du contenu puisque d'autres en sont responsables, cela ne me semble pas être la meilleure façon de procéder pour régler ce problème très délicat et primordial.

Le président: Monsieur Gallaway.

Mrs. Gagnon: I will speak again later if I have only one minute. I would like to draw your attention to the attitude of Liberal members of this committee.

You know that Mr. Dupuy created quite a stir when he announced his amendment. On the other hand, we know that this amendment was certainly an omission in the bill. We were happy and said that all members had applauded this amendment. I can tell you that we did not applaud because we knew very well that it was a return to the status quo, that it was not a step foward.

So we deplore the fact that we are not gaining anything through this amendment, which does not add any more weight to the Heritage Department. Do you feel that the department is gaining something from this amendment? Because this is what

[*Text*]

qu'on a dit lorsqu'on s'en est réjoui. On a même prétendu qu'avec cet amendement, on n'avait plus besoin d'entendre les artistes et les créateurs. Une chose qui s'est dite ici, à ce Comité, c'est qu'on aurait pu vous envoyer la transcription sans vous entendre tellement vous étiez satisfaits de l'amendement.

Ms MacDonald: First of all, I don't think it's quite as simple as saying it's a confirmation of the status quo, because in fact the situation for the past fifteen years has been an administrative delegation that never formed part of any legislative review. So in that regard it's better than the status quo, and I think that is a step forward.

I would like to see, and I feel my members would like to see—and we don't hesitate to say it—the policy responsibility for copyright be with the Minister of Canadian Heritage or whoever at any point is the minister responsible for cultural policy. We believe it is an instrument of cultural policy predominantly and that's where it should be.

If we were given the opportunity to design a department that had responsibility for cultural policy, we would certainly want copyright to be there. We would prefer, as we prefer in all other instances, that it not be divided up. We just don't think that's very efficient.

Mr. Gallaway: I'm glad to hear you say you agree with the amendment. It's unfortunate that our friends didn't applaud, because it is an improvement.

You've been talking, and we've been listening here this morning not only to you but to other people. As the morning wears on, it's becoming more apparent to me that there are turf wars going on, turf wars within the cultural community. There are perceived turf wars, at least from the point of the cultural community, between Canadian Heritage and Industry.

You raise the point about the information highway. You said the people you're acquainted with who are concerned with content issues are feeling lonely. At least what I'm hearing from groups like yours is that we're trying to hermetically seal the cultural part from the economic end of it, that in some ways this is a black and white world and cultural issues in some way can't be discussed by another department even if there is an economic spin to them.

We heard the last set of witnesses go off on a tangent about what should and shouldn't be in copyright legislation. We seem to forget that we're here to examine Bill C–53 and not the content of a bill we haven't seen.

In the final paragraph of your presentation you say that:

> the longstanding de facto responsibility for copyright policy which has been part of the cultural portfolio be formally recognized in the new departmental structure.

I'm confused. Are you saying, then, that the de facto responsibility. . .? In addition to the amendment tabled by the minister, you are satisfied with the de facto situation or, having read the amendment, do you regard it as going beyond the de facto and becoming a de jure part of the department?

[*Translation*]

was said when people applauded. Some even claimed that with this amendment, it was no longer necessary to hear from artists and creators. It was said here, at this committee, that we could have sent you the transcript without hearing you because you were so happy with the amendment.

Mme MacDonald: Tout d'abord, je ne crois pas qu'il suffise de dire que c'est un retour au statu quo; en fait, depuis 15 ans, il existe une délégation de pouvoirs administratifs qui n'a jamais fait vraiment partie d'un examen législatif. À cet égard c'est donc mieux que le statu quo, mais je pense que c'est un pas en avant.

J'aimerais, et c'est le souhait de nos membres—et nous n'hésitons pas à le dire—que le droit d'auteur relève du ministre du Patrimoine canadien ou du ministre responsable de la politique culturelle. D'après nous, c'est avant tout un instrument de politique culturelle, et sa place est là.

Si l'on nous donnait la possibilité de définir la structure d'un ministère responsable de la politique culturelle, c'est certainement là que nous mettrions le droit d'auteur. Nous préférerions, comme dans tous les autres cas, qu'il n'y ait pas de division. Cela ne nous semble pas très efficace.

M. Gallaway: Je suis heureux de vous entendre dire que vous approuvez l'amendement. C'est dommage que nos amis n'aient pas applaudi parce que c'est une amélioration.

Vous parlez depuis un moment et nous avons écouté vos propos mais aussi ceux d'autres personnes. Au fur et à mesure que la matinée avance, j'ai de plus en plus l'impression qu'il y a actuellement des luttes d'influence, des conflits au sein de la communauté culturelle. Il semble y avoir des luttes d'influence, tout au moins du point de vue de la communauté culturelle, entre le ministère du Patrimoine et celui de l'Industrie.

Vous avez parlé de l'autoroute électronique. Vous avez dit que les personnes que vous connaissez et qui défendent les questions de contenu se sentent isolées. Les groupes comme le vôtre semblent dire que nous essayons de cloisonner hermétiquement l'aspect culturel et l'aspect économique, que tout est noir ou blanc; et que les questions culturelles ne peuvent pas être discutées par un autre ministère même si elles peuvent avoir des conséquences économiques.

Le dernier groupe de témoins a pris une tangente sur ce qui devrait et ne devrait pas figurer dans la Loi sur le droit d'auteur. On semble oublier que nous sommes là pour étudier le projet de loi C–53, pas le contenu d'un projet de loi que nous n'avons pas vu.

Vous dites dans le dernier paragraphe de votre exposé que:

> il faut prendre en considération dans la nouvelle structure ministérielle le fait que la responsabilité de facto de la politique du droit d'auteur relève depuis longtemps du portefeuille culturel.

Je ne sais plus quoi penser. Voulez–vous dire, alors, que la responsabilité de facto. . . ? Outre l'amendement déposé par le ministre, vous êtes satisfait de la situation de facto ou, qu'après avoir lu l'amendement, vous considérez que le ministère n'a plus une responsabilité de fait mais de droit?

[*Texte*]

Ms MacDonald: You have two or three things there; let me go back to address them. First of all, I may not have expressed myself in a particularly felicitous manner in that last statement, but it is clear that if you have a statutory responsibility you have a de jure responsibility, and it's certainly more than the de facto one that was there before.

• 1125

So on that part you're quite right. We are glad to see that situation not only confirmed but confirmed in such a way that it can't be arbitrarily removed, which was the case before.

On the issue of hermetically sealed cultural policy, we are not advocating that and we certainly don't want to have our issues so narrow and so circumscribed that nobody else can talk about them. In fact, we want all the allies we can get around the cabinet table. The more ministers who are interested in what we do and think it's important to their portfolio, the happier we are.

The thing we're concerned about specifically is with respect to what—I don't know if I could characterize it as a turf war, although there certainly have been days when it looked like it was between Heritage and Industry, especially over the whole convergence area—has been just a very particular state of affairs where there are issues of great importance being decided as we speak. These will be very important for the future of the country.

Our concern is with the particular way those are being conducted at the present time. We are concerned not to have the policy made alone by the people who care about content; we are concerned to have them not made alone by the people who only have the economic interest in view.

So balance is what we're concerned with. As I said in my statement earlier, we felt the best way to get balance was to have the balance required within an individual department rather than having departments stake out territory. Then it would become something where it was a question of turf rather than a question of the best policy.

That was our point. We don't want to be isolated. We think actually that the Department of Industry has a very legitimate right to be interested in areas of our activity and we want them to be interested in us.

We also have many issues with the Department of Finance, the Department of National Revenue, the Department of Foreign Affairs and with the Department of International Trade. We deal with them all regularly, and generally speaking we're happy with the way we deal with them. We happen to think there's one area right now that's not working very well.

Mr. Gallaway: Let me ask something regarding the legislation that's been presented and the subsequent amendment. Do you, on behalf of your association, and I presume you're authorized to speak on their behalf, find that on the whole—because let's face it, someone can find something wrong in any piece of legislation, or can ask for further refinement or redefinition—you are comfortable with this piece of legislation as it now exists with the amendment?

[*Traduction*]

Mme MacDonald: Vous avez soulevé deux ou trois choses; permettez-moi d'y répondre. Tout d'abord, je n'a peut-être pas bien choisi mes termes dans ma dernière déclaration, mais il est clair que si vous avez une responsabilité législative, vous avez une responsabilité de droit; et c'est certainement plus que la responsabilité de fait qui existait auparavant.

Ainsi, sur ce plan, vous avez tout à fait raison. Nous sommes heureux de voir que la situation est non seulement confirmée, mais confirmée de telle sorte que ce ne peut plus être supprimé arbitrairement, comme c'était le cas auparavant.

Pour ce qui est d'une cloison hermétique autour de la politique culturelle, ce n'est pas ce que nous préconisons. Il n'est pas question de nous réserver un domaine si étroit et si circonscrit que personne d'autre ne pourrait en parler. En fait, nous voulons autant d'alliés potentiels que possible au cabinet. Plus les ministres sont nombreux à s'intéresser à ce que nous faisons et à penser que c'est important pour leur portefeuille, plus nous sommes satisfaits.

Ce qui nous préoccupe tout particulièrement, c'est—je ne sais pas si je peux appeler cela une lutte d'influence, quoiqu'on en ait bien eu l'impression à certains moments, entre Patrimoine et Industrie, surtout au sujet de la convergence—et c'est une situation particulière alors qu'en ce moment même, on prend des décisions sur des questions d'importance cruciale. Ce sera très important pour l'avenir du pays.

Nous regrettons la façon dont tout ceci se fait à l'heure actuelle. Nous ne voulons pas que la politique soit uniquement déterminée par ceux qui se préoccupent du contenu; de même, elle ne doit pas être établie uniquement par ceux qui ne jurent que par les intérêts économiques.

C'est donc l'équilibre que nous recherchons. Comme je l'ai rappelé tout à l'heure, la meilleure façon, d'après nous, de parvenir à un équilibre serait de le faire dans le cadre d'un seul ministère, au lieu que deux ministères ne doivent délimiter leurs prérogatives. La question devient alors un problème de champs de compétences; il ne s'agit plus de savoir quelle est la meilleure politique.

C'est ce que nous voulions souligner. Nous ne voulons pas être isolés. Nous estimons que le ministère de l'Industrie est tout à fait en droit de s'intéresser à certains domaines de nos activités, et nous voulons qu'il s'intéresse à nous.

Il y a également de nombreuses questions nous concernant qui touchent le ministère des Finances, le ministère du Revenu national, le ministère des Affaires étrangères et celui du Commerce international. Nous traitons avec ces ministères régulièrement; en général, nous sommes satisfaits de la façon dont nous sommes traités. Il y a toutefois actuellement un domaine où les choses ne fonctionnent pas très bien.

M. Gallaway: Je voudrais poser une question à propos de la loi qui a été présentée, et à propos de l'amendement. Considérez-vous, au nom de votre association, et je présume que vous êtes habilitée à parler en son nom, que dans l'ensemble—il faut reconnaître que l'on peut toujours trouver des défauts à un projet de loi, quel qu'il soit, ou demander de nouvelles nuances ou une redéfinition—le projet de loi et l'amendement dans leurs formes actuelles sont satisfaisants?

[*Text*]

Ms MacDonald: With respect to copyright, we are comfortable with this. We would be happy if it went further.

So I don't want to minimize the value of the amendment. I think it does do something constructive.

Mr. Gallaway: I'm talking not only about the amendment but about the balance of the bill, the totality of the package.

Ms MacDonald: Well, the bill reflects the decisions that were made about government organization. It's my belief and my members' belief—and yes, I'm authorized to speak for them; we've put this on the record quite a few times as a result of resolutions—

Mr. Gallaway: All right.

Ms MacDonald: —that the government reorganization that resulted in the partition of the Department of Communications was a mistake. We think that.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Can I just ask a question before we let you go? We don't really want to let you go, but. . .

Based upon this reorganization and based—not through this legislation, but over the years—upon the sort of increased muscle given to the interests of business and profits, which in the cultural community's mind is attributed to the Minister of Industry and his group, do you think that as defenders of culture we will be able to work with the legislative framework we're given in Bill C–53 in order to rebuild or correct the imbalance that emerged over the last 10 years?

• 1130

I mean, we're happy you recognize the importance of the amendment. But I'm wondering how naive we're being. I'm sensing from you that you're almost more concerned about Minister Manley's committee and the imbalance there than you are about this bill.

You said you had friends who were lonely. In your view, should we be taking that on as sort of another cause?

Ms MacDonald: I predict that over the next two years you're going to have many occasions to deal with this and the government is going to have many occasions to deal with these issues. There are processes in train that may very well produce results that will end up having to produce legislative change.

First of all, the super highway committee off to one side, there are two other things. One is the convergence hearing the CRTC has started and that goes through three stages, with the final stage in March of this year. It will probably make some decisions by next summer. These will basically deal with key issues such as the timing of the introduction of competition between cable and telephony for the distribution of video signals.

There is also the issue of what is and what is not included in the word "program". That is a defined term in the Broadcasting Act, basically sets out the scope of what's covered by broadcasting legislation and effectively sets out the scope of

[*Translation*]

Mme MacDonald: En ce qui concerne le droit d'auteur, nous sommes satisfaits. Nous serions heureux qu'il aille plus loin.

Je ne veux donc pas minimiser l'intérêt de l'amendement. Je crois qu'il est plutôt constructif.

M. Gallaway: Je ne parle pas seulement de l'amendement mais de l'ensemble du projet de loi, du tout.

Mme MacDonald: Eh bien, le projet de loi est le reflet des décisions qui ont été prises en matière d'organisation gouvernementale. Je crois, ainsi que nos membres. Eh oui, je suis habilitée à parler en leur nom; nous l'avons dit officiellement à plusieurs reprises à la suite de résolutions. . .

M. Gallaway: Très bien.

Mme MacDonald: —que la réorganisation gouvernementale qui a entraîné la division du ministère des Communications fut une erreur. C'est notre avis.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Puis–je poser une question avant de vous laisser partir? Nous ne voulons pas vraiment que vous partiez, mais. . .

Compte tenu de cette réorganisation et devant—pas dans ce projet de loi, mais du fait des années—le poids supplémentaire accordé aux intérêts des entreprises et au profit, ce qui revient pour la communauté culturelle, à son attribution au ministre de l'Industrie et à son groupe, pensez–vous qu'il nous sera possible, à nous qui défendons la culture, de nous servir de ce cadre législatif que l'on nous donne dans le projet de loi C–53 pour rebâtir, ou pour rectifier, le déséquilibre qui est apparu au fil des 10 dernières années?

Nous sommes heureux que vous reconnaissiez l'importance de l'amendement. Mais je me demande dans quelle mesure nous sommes naïfs. J'ai le sentiment que vous vous inquiétez davantage du déséquilibre au sein du comité de M. Manley que de ce projet de loi.

Vous avez dit que certains de vos amis étaient isolés. D'après vous, est–ce une cause que nous devrions chercher à défendre?

Mme MacDonald: Je prédis qu'au cours des deux prochaines années, vous aurez très souvent l'occasion d'en débattre et que le gouvernement aura de nombreuses occasions de s'attaquer à ces problèmes. Tous les processus en marche actuellement pourraient très bien aboutir à des résultats qui nécessiteront des changements législatifs.

Tout d'abord, si on laisse de côté le Comité sur l'autoroute électronique, il y a deux autres choses. D'une part, l'audience sur la convergence que le CRTC a lancée et qui comporte trois phases, la dernière étant en mars de cette année. Les décisions seront sans doute prises d'ici l'été prochain. Elles porteront sur des questions clés, comme le moment à partir duquel il existera une concurrence entre le câble et la téléphonie pour la distribution des signaux vidéo.

Il y a aussi la question de savoir ce que recouvre et ce que ne recouvre pas le mot «émission». C'est un terme défini dans la Loi sur la radiodiffusion, et l'on précise ce qui est régi par la Loi sur la radiodiffusion et ce qui ne l'est pas. Il est donc

[*Texte*]

what is not covered by it. It can therefore operate without any content regulation of any kind. If there are changes recommended to those definitions, that's a legislative change; it will be back.

On a parallel track, with virtually identical timing, there was a process announced in the *Canada Gazette* of November 26. A special tribunal has been struck to re-examine the issue of the introduction of direct broadcasting satellites in Canada. This is a matter that was already decided by the CRTC and has now been reopened by the government. Reopening by the government, if it's going to alter the status quo, will require a legislative change.

So there are a whole bunch of things that basically come down to this: are you going to regulate content when that content is carried over phone lines? One way or another, I would predict that this committee will have to deal with them. My fear would be that the committee won't get to deal with them until so much water is under the bridge that it may not be possible to recapture changes that have simply occurred while we were waiting for decisions to be made.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Thank you very much. Unfortunately our time is up. We want to thank you for your expertise in this field, your long-standing connection to it and your moderate approach to what we're trying to do. Thank you very much.

We have Mr. Greg Graham, international director of the Canadian Artists Representation Copyright Collective Inc.

This sounds like a new group, Mr. Graham.

Mr. Greg Graham (National Director, Canadian Artists Representation): I think maybe it needs a little clarification. I'm actually the national director of Canadian Artists Representation, *le Front des artistes canadiens*, which is not a new group. It's been around since 1968, when Jack Chambers, Alfred Pellan, Greg Curnoe and a few others got together on a copyright issue in the visual arts.

• 1135

It's a professional association of visual artists. The Copyright Collective Inc. is a wholly owned subsidiary of Business Corporation, which is owned by the professional association to manage copyrights. It is fairly new, but the two sometimes get confused.

Basically since the creation of the Department of Canadian Heritage, as was announced by then Prime Minister Kim Campbell, the artists of Canada have been expressing concerns. On the one hand, I think we all want a strong voice for the arts and culture within the federal government. On the other hand, we don't necessarily see this happening in this legislation. By many of us the department is seen as a loose collection of cast-offs from others rather than a coherent whole representing a strategic policy or a future direction. Putting together amateur sports, broadcasting, status of women, copyright, protocol, museums, parks, multiculturalism, historic canals and the arts tends to stretch the perceptions of common ground needed for a clear mandate.

[*Traduction*]

possible de n'avoir aucun règlement sur le contenu. Si l'on recommande des changements à ces définitions, il faudra des changements législatifs; on en reparlera.

Parallèlement, avec des échéances pratiquement identiques, il y a le processus qui a été annoncé dans la *Gazette du Canada* le 26 novembre. On a mis sur pied un tribunal spécial pour réexaminer l'introduction des satellites de radiodiffusion directe au Canada. C'est une question qui avait déjà été tranchée par le CRTC, mais le gouvernement a décidé de rouvrir le débat. Dans ces conditions, si l'on veut modifier le statu quo, il faudra un changement législatif.

Il y a donc toutes sortes de choses qui, en gros, se résument ainsi: allez-vous réglementer le contenu lorsqu'il sera transmis par les lignes téléphoniques? D'une façon ou d'une autre, je suis sûre que ce comité devra en débattre. Je crains surtout que le comité ne le fasse qu'à un moment où tant d'eau aura coulée sous les ponts qu'il ne sera plus possible de revenir sur les changements qui se seront produits pendant que l'on attendait les décisions.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Merci. Malheureusement, il ne nous reste plus de temps. Nous voulons vous remercier de nous avoir fait bénéficier de votre expérience dans ce domaine auquel vous êtes associée depuis longtemps, et d'avoir adopté une position modérée à propos de nos travaux. Merci encore.

Nous accueillons maintenant M. Greg Graham, directeur international du Canadian Artists Representation Copyright Collective Inc.

On dirait qu'il s'agit d'un nouveau groupe, monsieur Graham.

M. Greg Graham (directeur national, Front des artistes canadiens): Je devrais peut-être donner quelques précisions. Je suis en fait le directeur national du Front des artistes canadiens, qui n'est pas un groupe nouveau. Il existe depuis 1968, époque où Jack Chambers, Alfred Pellan, Greg Curnoe et quelques autres se sont regroupés à propos d'un problème de droit d'auteur dans le domaine des arts visuels.

Il s'agit d'une association de visualistes. Copyright Collective Inc. est une filiale à 100 p. 100 de Business Corporation, par laquelle l'association professionnelle gère le droit d'auteur. Le premier organisme est relativement nouveau et il y a parfois confusion entre les deux.

Depuis la création du ministère du Patrimoine canadien, annoncé par la première ministre de l'époque, Kim Campbell, les artistes du Canada n'ont cessé d'exprimer leur inquiétude. D'un côté, je pense que nous voulons tous que les arts et la culture soient très bien représentés au sein de la fonction publique fédérale. D'un autre côté, nous n'estimons pas que c'est forcément ce qu'établit cette loi. Nombre d'entre nous considérons que ce ministère est un ramassis de services abandonnés de tous, plutôt qu'un tout cohérent représentant une politique stratégique ou une orientation d'avenir. Nous trouvons qu'on étire pas mal la notion de communautés d'intérêts qui doit présider à l'établissement de tout mandat clair quand on rassemble le sport amateur, la radiodiffusion, le statut de la femme, le droit d'auteur, le protocole, les musées, les parcs, le multiculturalisme, les canaux historiques et les arts.

[*Text*]

As artists we are troubled by the name of the new department. The concept of a monolithic national heritage seems to imply cause for concern in our increasingly diverse society. The emphasis on the past in the name is especially troubling to those artists, creating artists, who are right now creating the future. We strongly urge the change of name to something more reflective of today's dynamism. We're open to suggestions, and I hope you are as well. I know that some of the groups have already made some.

In the areas of specific responsibility, we feel this bill must be reconsidered. There is some stuff here that may belong elsewhere and there is some stuff that we feel belongs here that we don't see in the bill.

The promotion of human rights and fundamental freedoms, paragraph 4(2)(a), is primarily an issue of justice—just that. We recognize the importance of human rights and fundamental freedoms, but we expect the Minister of Justice to take primary responsibility.

For the sake of clarity and specificity, we feel paragraph 4(2)(d) should be divided into separate sections. ''Cultural heritage'' is not the same as ''cultural industries''. We feel the wording there should read ''including, but not limited to performing arts'', etc. I think there may be many other cultural industries that would enter in there that we are not ready to name yet.

Paragraph 4(2)(e) runs the gamut of national parks, both natural and historic, through to historic sites and heritage buildings. While artists are among the first to appreciate national parks, we suggest that the Minister of the Environment take primary responsibility for the conservation of the natural environment. We are afraid that left as it is, the preoccupation with national parks could sink the new department in a quagmire to the detriment of other areas.

If you look at this simply in the area of staffing—take any province, we'll take Ontario for example—of those employees now within the Department of Canadian Heritage, 70 employees are responsible for parks in Ontario, and two are responsible for the arts, heritage, etc. I'm not counting those at head office in Ottawa, but just taking a province. It's similar in Quebec. If you look at Saskatchewan... Often it's one responsible for all the cultural aspects, with quite a number responsible for parks. There's a whole imbalance just in the corporate organization.

Similarly, it could be argued that amateur sports, paragraph 4(2)(f), belongs properly in the Department of Health.

Paragraph 4(2)(i) is problematic. We live in an age of convergence. Separating broadcasting from telecommunications could not happen at a worse time. As content providers to the information highway, artists would argue that the cultural

[*Translation*]

Les artistes sont troublés par le nom du nouveau ministère. Il y a certainement lieu, dans la société de plus en plus diversifiée qui est la nôtre, de s'inquiéter qu'on ait adopté la vision d'un patrimoine national monolithique. Ce qui nous dérange surtout, nous les artites, les créateurs, ceux qui sont en train d'imaginer l'avenir, c'est l'insistance de ce nom sur le passé. Nous lançons un appel pressant pour que ce nom soit changé et qu'on en adopte un illustrant beaucoup mieux le dynamisme de l'heure. Nous sommes ouverts aux suggestions; j'espère que vous l'êtes également. Je sais que certains groupes ont déjà formulé des idées à ce sujet.

Pour ce qui est des responsabilités particulières, nous estimons qu'il faut revoir ce projet de loi. Certaines choses qu'on y retrouve devraient apparaître ailleurs, et nous estimons que certaines des choses qu'on devrait y retrouver n'y sont pas.

La promotion des droits de la personne et des libertés fondamentales, énoncés à l'alinéa 4(2)a), est essentiellement une question de justice; pas plus. Nous reconnaissons, certes, l'importance des droits de la personne et des libertés fondamenetales, mais nous estimons que c'est au ministre de la Justice que doit en revenir la responsabilité première.

Par souci de précision et de clarté, nous pensons qu'il y aurait lieu de subdiviser en deux l'alinéa 4(2)d). En effet, «Patrimoine culturel» n'est pas la même chose que «Industries culturelles». En outre, il faudrait dire: «y compris, mais sans s'y limitez, les arts de la scène, etc...». J'estime que bien d'autres industries culturelles pourraient être citées ici, même si nous ne sommes pas encore prêts à le faire.

L'alinéa 4(2)e) est une litanie de parcs nationaux, naturalisés historiques, de lieux historiques et de monuments historiques nationaux. Bien que les artistes soient parmi les premiers à apprécier les parcs nationaux, nous recommandons que le ministre de l'Environnement soit le principal responsable en matière de sauvegarde de l'environnement. Si les choses devaient demeurer telles quelles, nous craignons que les préoccupatins dont font l'objet les parcs nationaux n'entraînent le nouveau ministère tout entier dans un véritable bourbier, et cela au détriment des autres secteurs.

Prenez la chose simplement sous l'angle de la dotation dans le cas de n'importe quelle province, par exemple l'Ontario. Eh bien, 70 employés du ministère du Patrimoine canadien sont actuellement responsables des parcs en Ontario; deux seulement sont chargés des arts, du patrimoine et autres. Je ne compte pas ceux qui sont au siège, à Ottawa, mais simplement ceux qui travaillent dans une région. C'est la même chose au Québec. Quant à la Saskatchewan... Le plus souvent, un seul employé est chargé des questions culturelles alors qu'il y en a plusieurs qui s'occupent des parcs. Le déséquilibre est structurel.

Dans la même veine, on pourrait soutenir que le sport amateur, dont il est question à l'alinéa 4(2)f), devrait normalement relever du ministère de la Santé.

L'alinéa 4(2)(i) quant à lui, pose problème. Nous vivons dans une ère de convergence. Et la séparation entre radiodiffusion et télécommunications ne pourrait pas intervenir à un pire moment. En tant que créateur alimentant l'autoroute

[*Texte*]

implications of telecommunications belong here as well. The wording could simply be changed to "responsible for the cultural impact of broadcasting and telecommunications". As we go into narrow casting, the information highway, all the various ways in which cultural content is going to be communicated, it's not broadcast in the traditional sense, and I think that has to be taken into account.

• 1140

We are more troubled by what is not here. Originally, copyright did not appear in this legislation. While we welcome the minister's proposals to include copyright as an afterthought in paragraph 4(2)(j), we must point out that at best this simply maintains the status quo. It does nothing to solve the problems we have experienced in copyright reform.

Unlike other forms of intellectual property, which are usually corporately owned, copyright usually pertains to the individual creator. We would like the primary responsibility for copyright to rest with the minister who is responsible for the arts.

We are also troubled that while this bill refers to jurisdiction, it does not give any weight to responsibility of the minister to promote the arts and culture, both within Canada and abroad. It is one thing to give jurisdiction over the exportation of cultural property, but it is quite another thing to promote the sale of Canadian cultural products in international markets. It is one example of where the jurisdiction is specified but no responsibility is specified.

The creation of the many–headed creature envisioned by Bill C–53 needs more thought. We want a strong ministry to promote arts and culture. We fear we are getting a grab bag of interlocking bureaucracies without a coherent focus and with little real power or clout at the cabinet table.

Those are our major concerns in a nutshell.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Thank you, Mr. Graham.

We will begin with representation from the Bloc. Will it be Mr. Plamondon or Madam Gagnon?

Mme Gagnon: M. Plamondon.

M. Plamondon: Merci de comparaître devant ce Comité. Nous soutenons un peu toujours la même argumentation depuis ce matin en ce qui regarde le droit d'auteur. Je pense que vous avez très bien posé le problème et apporté les bons arguments quant à la nécessité qu'un seul ministre s'occupe du droit d'auteur.

L'amendement apporté par le ministre, donc par le gouvernement actuel, nous ramène au statu quo et confirme l'orientation donnée par le gouvernement conservateur sous M^me^ Campbell, soit que les droits d'auteur sont partagés entre deux ministères. On voit que les partis au pouvoir changent mais que les orientations ne changent pas nécessairement. Pourtant, il y avait eu un engagement formel, pendant la période électorale, de la part du Parti libéral de ramener la gestion de ces droits sous l'autorité d'un seul ministère.

[*Traduction*]

de l'information, les artistes pourraient très bien soutenir que le volet culturel des télécommunications devrait également ses retrouver ici, dans ce projet de loi. On pourrait simplement modifier le texte pour préciser: «le volet culturel de la radiodiffusion et des télécommunications». Je pense qu'il faut tenir compte du fait qu'on ne peut plus parler de diffusion dans le sens traditionnel du terme, dans le cas de l'autoroute de l'information, d'une diffusion étroite, des différentes façons dont le contenu culturel sera désormais véhiculé.

Nous sommes encore plus troublés par ce qui ne s'y trouve pas. Au départ, la loi ne parlait pas du droit d'auteur. Même si nous accueillons avec plaisir la proposition du ministre d'inclure après coup le droit d'auteur à l'alinéa 4(2)j), nous faisons remarquer que cela ne revient qu'à maintenir le statu quo. Autrement dit, cela ne résout en rien les problèmes que nous avons connus avec la réforme du droit d'auteur.

Contrairement aux autres formes de propriétés intellectuelles, qui sont habituellement la possession d'une société, le droit d'auteur touche habituellement les créateurs pris individuellement. Nous aimerions que le droit d'auteur relève principalement du ministre qui est chargé des arts.

Ce qui nous trouble aussi, c'est que même si le projet de loi parle de compétence, il ne donne pas au ministre la responsabilité de promouvoir les arts et la culture, à la fois au Canada et à l'étranger. C'est bien beau de donner la compétence au ministre pour l'exportation de la propriété culturelle, mais c'est une autre paire de manches que de promouvoir la vente des produits culturels canadiens sur les marchés internationaux. Dans ces cas–là, la compétence est établie, mais on ne dit pas un mot sur cette responsabilité.

La création de cette hydre à plusieurs têtes envisagée par le projet de loi C–53 demande encore réflexion. Il nous faut un ministère fort, qui fasse la promotion des arts et de la culture. Nous craignons de nous retrouver avec un fourre–tout de bureaucraties entremêlées, qui n'aient ni vision ni de pouvoir réel au conseil des ministres.

Voilà, brièvement, nos grandes préoccupations.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Merci, monsieur Graham.

Commençons par les représentants du Bloc. Est–ce M. Plamondon ou M^me^ Gagnon qui prendra la parole?

Mrs. Gagnon: Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: Thank you for appearing before the committee. We have maintained quite the same position this morning on copyright. I think that you have set the problem very well and brought forward the right arguments as to the need to have only one minister in charge of copyright.

The amendment put forward by the minister, and thus by the present government, brings us back to the status quo and confirms the direction taken by the Conservative government under Mrs. Campbell that copyright should be dealt with by two Departments. Parties in power might seem to change, but the direction they take do not necessarily change. However, during the electoral campaign, the Liberal Party had committed itself officially to bringing back the management of copyright under the authority of one department.

[*Text*]

Dans le projet de loi initial, on ne parlait même pas des droits d'auteur par rapport au Patrimoine canadien. On en parle dans un amendement apporté par la suite et qui nous ramène au statu quo. Nos confrères du Parti libéral ont souvent semblé s'en satisfaire. Par exemple, M^me^ la présidente a dit, après que le ministre eut déposé l'amendement à la loi, qu'on n'avait plus besoin d'entendre de témoins puisque tout était réglé. Vous avez très bien démontré qu'il n'y a rien de réglé puisqu'il ne s'agit que d'un retour au statu quo.

J'aimerais que vous résumiez l'argumentation que vous avez présentée et que vous développiez davantage votre point concernant la nécessité que les droits d'auteur relèvent d'un seul ministère.

M. Graham: Les droits d'auteur, pour les artistes, les auteurs, les artiste visuels, les personnes qui créent des films et des vidéos, sont presque les seuls bénéfices économiques qu'ils retirent de leurs produits.

Au Canada, comme vous le savez, nous avons deux conceptions des droits d'auteur. En France, on dit «droit d'auteur» pour signifier que ce droit appartient à l'artiste. En anglais, on dit *«copyright»*, parce que la perception qu'on a de ce droit est qu'il est lié au produit ou à l'objet lui–même.

La *common law* et le Code civil font allusion à deux interprétations un peu différentes. C'est une difficulté dans la compréhension et la conception de la loi. Du point de vue des artistes, les droits d'auteur ne sont pas identiques à ce qu'est, par exemple, la marque déposée d'un dessin industriel pour le monde corporatif, pour une entreprises ou pour les gens d'affaires. Les droits d'auteur sont pour les artistes.

Si vous êtes un artiste et qu'on vit en exploitant votre chanson ou votre livre, le droit d'auteur est le seul recours par lequel vous pourrez toucher les seules retombées économiques qui vous reviennent. C'est encore plus important avec l'autoroute électronique parce que beaucoup de créations ne seront pas utilisées de la même façon qu'autrefois.

• 1145

Par exemple, pour nous, les artistes visuels, maintenant toutes nos oeuvres sont numérisées par les musées. Avec les systèmes informatiques maintenant à notre disposition, on peut reproduire une oeuvre en une seconde ou une demi–seconde par voie de télécommunication. Ce n'est pas la même chose que d'autoriser l'impression de quelque 1 000 exemplaires d'une affiche.

Sans une solide Loi sur le droit d'auteur qui tienne compte de la nouvelle technologie et qui soit d'abord favorable à l'auteur, les artistes perdront toutes possibilités de retombées économiques à l'avenir.

M. Plamondon: J'ai l'impression que le gouvernement saisit mal toutes ces conséquences. C'est pourtant un gouvernement qui se vante d'être canadien, qui a été contre le libre–échange parce que, disait–il, nous allions perdre notre identité canadienne.

Au fond, l'identité d'un peuple ou d'une nation, ou mieux l'identification à un pays ou à une nation, c'est par les artistes qu'elle se crée principalement. Nous adhérons à la thèse qu'il y a ici au Canada deux nations fondatrices ainsi qu'une nation amérindienne, qui existait avant que ces deux autres peuples viennent fonder le pays actuel.

[*Translation*]

In the original bill, copyrights as not even mentioned in the responsibilities of the Department of Canadian Heritage. Copyright as mentioned in an amendment brought forward as an afterthought which brings us back to the status quo. Our colleagues of the Liberal Party seem to be satisfied with it. For instance, after the minister had put forward the amendment, Madam Chair said that no other witnesses were necessary since everything had been dealt with. You yourself have very well demonstrated that nothing is dealt with since the amendment nearly brings us back to the status quo.

Could I ask you to summarize the argument that you put forward, and that you develop more thoroughly your point concerning the need for copyright to come under one department only.

Mr. Graham: For artists, authors, visual artists and those who create films and videos, copyright is almost the only economic benefit that they can derive from their products.

In Canada, as you are well aware, there exists two concepts of copyright. In France, it is called «droit d'auteur» to show that the right belongs to the artist. In English, it is called "copyright" because it is perceived that the right is linked to the product, or to the object itself.

The common law and the Civil Code refer to two slightly different interpretations. It makes it difficult to understand and to grasp the notion in the law. From the artists' point of view, copyright is not identical to the trademark of an industrial design in the corporate world, for businesses or for business persons. Copyright is for artists.

If you are an artist and that somebody else is making money with your song or with your book, copyright is the only means by which you can get a hold of the only economic benefits that are yours. It is even more important with the electronic highway since many of today's creations will be used differently from the way they were used before.

For example, now all of the work produced by visual artists is digitized by the museums. With the computer systems that are now available to us, we can reproduce a creative piece of work in one second or half a second through telecommunications. It is not the same thing as authorizing a thousand copies of a poster to be printed.

Without a solid Copyright Act that takes the new technology into consideration, and that first and foremost protects the interests of the author, artists will lose all opportunities for economic spinoffs in the future.

Mr. Plamondon: I have the feeling that the government does not understand what all of these consequences will be. And yet, this is a government that brags about being Canadian, a government that was against free trade because it felt that we would lose our Canadian identity.

When you get right down to it, the identity of a people or a nation, or, better still, the identification with a country or a nation, is achieved primarily through the artists that it produces. We adhere to the notion that, here in Canada, there are two founding nations as well as a Indian nation, which existed before the arrival of the other two peoples who founded the current country.

[*Texte*]

C'est aussi par les grands athlètes et par les hommes d'affaires. Toutefois, lorsqu'on identifie notre âme à une nation, c'est le plus souvent par l'écoute d'une chanson ou à la vue d'un chef–d'oeuvre. Dans ce sens, il est quasiment impensable qu'on crée un ministère du Patrimoine canadien qu'on a l'audace d'appeler ainsi tout en laissant tomber les créateurs ou en les traitant, ainsi que le fait le projet de loi, comme des boîtes de conserve. N'est–ce pas là votre impression?

M. Graham: En effet, c'est une impression qu'on a depuis longtemps au Canada, même avant la proposition de cette loi. Le problème ne se pose pas qu'avec la bureaucratie. Il se pose aussi dans le cas de plusieurs musées et de beaucoup d'autres nstitutions qui voient la création comme un élément du passé qu'il faut conserver. On oublie que la culture et les arts sont vivants, qu'ils font partie du présent et qu'ils constituent le patrimoine du futur. C'est aujourd'hui que ce patrimoine se crée.

Les mots mêmes posent une difficulté. En français, le mot «patrimoine» n'a pas le même sens que le mot *heritage* en anglais. Au Canada anglais, actuellement, beaucoup de gens se sont approprié le mot *heritage* à des fins politiques ou autres.

Ma première réaction, quand j'ai entendu l'annonce de M^me^ Kim Campbell à propos d'un *Ministry of Heritage*, a été de me dire qu'il s'agissait d'un *Heritage Front*. Les mots ont d'autres connotations qui ne sont pas très populaires auprès des artistes en particulier.

M. Plamondon: Il y a beaucoup de mots qui ont cet effet, par exemple lorsqu'on parle d'un « musée national». Pour nous au Québec, «nation» n'a pas la même signification. Pour nous, il serait plus juste de dire «musée canadien» que «musée national». Autrement, l'appellation suppose une seule nation. Pour notre part, nous croyons que ce pays est formé de plus d'une nation.

Je termine en vous demandant de réfléchir à ce projet de loi que nous allons étudier lundi soir article par article. De plus, comme on en est à l'utilisation du collimateur et qu'on va voter en Chambre jeudi prochain sur le projet de loi en troisième lecture, veuillez nous faire parvenir, ainsi qu'aux autres députés, les amendements que vous pourriez suggérer en vue de l'améliorer, de façon à ce qu'on puisse en discuter et les proposer.

• 1150

Je vous rappelle aussi qu'hier soir, à la Chambre des communes, le Bloc québécois a proposé un amendement au projet de loi C–46 pour faire en sorte que le droit d'auteur relève du ministère du Patrimoine et que cet amendement a été battu par la majorité au pouvoir.

M. Graham: C'est le problème du projet de loi C–53, mais aussi du projet de loi C–46. Ce dernier a des conséquences sur le point qui nous intéresse, de même que d'autres lois comme la Loi sur le ministère de l'Environnement. Il est difficile de prendre tout en considération à la fois. Le droit d'auteur devrait être retiré du projet de loi C–46 et faire partie de celui que nous étudions ici. Si c'est impossible de le retirer complètement, il faudrait au moins que la responsabilité première en revienne au ministère du Patrimoine, lequel prendrait avis et conseils du ministère de l'Industrie. Il faudrait faire l'inverse de ce qui est proposé. Le ministère de l'Industrie pourrait être consulté, mais la responsabilité première devrait revenir à ce ministère–ci.

[*Traduction*]

This identification is also achieved through our athletes and business people. Nevertheless, when we try to identify our soul as a nation, we usually turn to a song or to a work of art. Accordingly, it is almost inconceivable that we have created a department that dares to call itself the Department of Canadian Heritage when in fact abandons creators or treats them, just as this bill does, as so many tin cans of food. Is this the feeling that you have?

Mr. Graham: Indeed, we have had this feeling in Canada for a very long time; even before this bill was produced. The problem does not lie with the bureaucracy alone. There are also problems with several museums and many other institutions that view creation as something from the past that must be preserved. We tend to forget that culture and the arts are alive, that they are part of the present, and that they will constitute our heritage for the future. Heritage is created today.

Even the words create a difficulty. In French, the word patrimoine *does not mean the same thing as the English word* heritage. *In English–speaking Canada, many people now give the word heritage a political or other type of connotation.*

When I heard Kim Campbell announce the creation of a Ministry of Heritage, my first reaction was that we were creating some type of Heritage Front. The word has other connotations that are not very popular amongst artists in particular.

Mr. Plamondon: Many words have this kind of effect. For instance, let us take the example of a national museum. In Quebec, the word nation does not have the same meaning. For Quebecers, it would be more appropriate to talk about a Canadian Museum rather than a National Museum. A national museum implies that it is a museum for one nation. We, however, believe that this country is made up of more than one nation.

I would conclude by asking you to examine this bill that we will be reviewing Monday evening on a clause–by–clause basis. In view of the fact that we are getting down to the fine strokes, and that we will be voting on the bill in the House next Thursday, during third reading, could you please ensure that the other members and ourselves have copies of the amendments you want to make to improve the bill, so that we can discuss and move them.

May I remind you that last evening, the Bloc tabled an amendment to Bill C–46 proposing the copyright be entrusted to the Department of Canadian Heritage and that this amendment was defeated by the government side.

Mr. Graham: It's a concern with Bill C–53, but also with Bill C–46 which has some implications on the issue at stake, as well as other acts as, the Department of the Environment Act. It is difficult to take everything into account at once. Copyright should be withdrawn from Bill C–46 and included in the one we are presently examining. And if it is impossible to do so, at least prime responsibility should be given to the Department of Canadian Heritage, which would be advised and assisted by Industry Canada. Then, we should be doing this the other way around. Industry Canada could be consulted, but prime responsibility should be given to this department.

[*Text*]

M. Plamondon: C'est ce que nous souhaitons également, mais ce n'est pas l'orientation qui est donnée actuellement. Hier, on a refusé d'adopter, en troisième lecture à la Chambre, l'amendement du Bloc québécois concernant le droit d'auteur. Par contre, peut–être qu'en rendant le texte de la loi un peu plus coercitif. . .

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): You said it was your last question. You're three minutes over now.

Mr. Gallaway.

Mr. Gallaway: Thank you.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Before you begin, Mr. Gallaway, was it not uplifting to hear Mr. Plamondon show such anxiety over the soul of the Canadian nation? I found that quite uplifting and encouraging. Go ahead.

Mr. Gallaway: I was about to make a comment about that and also about Mr. Plamondon's observations—

M. Plamondon: Des larmes de nos deux nations.

Mr. Gallaway: I am from Ontario, I am proud to say, and I can understand the effect of the connotation when people say the National Gallery or the National Library. But I think for Ontarians, when people say the National Assembly of Quebec, that has a different meaning also.

It was interesting to hear your discussion with Mr. Plamondon over the English word ''heritage'', because if you look in the dictionary. . . You said it implies something from the past, yet the dictionary doesn't say that at all. The dictionary states that it's that which one possesses as a result of birth or location.

So if we add the English adjective ''Canadian'' to ''heritage'', we're discussing a department that deals with those cultural and other activities related to our heritage, to our birthright, or simply to our location for those who are not necessarily born here—we're not quite that limited in scope—but to those who are here.

I don't really comprehend your observation about the name of the department. It doesn't make any sense to me whatsoever. If it were to be called the Department of Canadian Inheritance, then I might understand the reference to the past. But I don't understand how heritage is in some way a throw–back to days gone by.

Mr. Graham: Whatever the dictionary says, the words we use are defined by usage, and when most people today use the word ''heritage'', they are usually referring to something gone by, usually with the connotation that they were the good old days. The use of ''heritage'', particularly by certain neo–Fascist groups, as a refuge, a way of getting back to the good old days before massive immigration, before this, before that, or the way they see it, has coloured the word.

When this was announced, the primary political use of heritage in Canada at the very time this department was announced was mainly associated with activities of the Heritage Front. As in other countries, it's been appropriated by certain people for those terms.

[*Translation*]

Mr. Plamondon: This is how we would hope it to be but such is not the present direction. Yesterday, on third reading, the House rejected the amendment that the Bloc proposed on copyright. On the other hand, it's possible that if we would give more teeth to the act. . .

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Melton)): Vous nous avez dit que c'était votre dernière question, mais vous avez déjà dépassé votre temps de trois minutes.

Monsieur Gallaway.

M. Gallaway: Merci.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Avant que vous ne commenciez, monsieur Gallaway, n'avez–vous pas trouvé réjouissant de voir à quel point M. Plamondon s'inquiète de l'état d'âme de la nation canadienne? Personnellement, je trouve cela à la fois réjouissant et encourageant. Je vous en prie, allez–y.

M. Gallaway: J'allais faire la même remarque à ce propos, et au sujet des observations de M. Plamondon. . .

Mr. Plamondon: Anxiety over the tears of our two nations.

M. Gallaway: Je suis Ontarien, je suis fier de le dire, et je comprends tout à fait la connotation que des appellations comme Musée national des Beaux–arts ou Bibliothèque nationale peuvent revêtir pour les gens. Par contre, le terme d'Assemblée nationale du Québec revêt un sens différent pour les Ontariens.

J'ai été très intéressé par l'échange que vous avez eu avec M. Plamondon au sujet du terme «heritage», parce que si vous consultez le dictionnaire. . . Vous avez dit que le terme avait une connotation passéiste, et pourtant ce n'est pas ce qu'indique le dictionnaire. Le dictionnaire précise qu'il s'agit de ce que possède une personne de naissance, ou à cause de son lieu de résidence.

Ainsi, lorsqu'on qualifie «heritage» en y ajoutant «canadian», on se trouve à décrire un ministère chargé de toutes les activités culturelles et autres ayant trait à notre «heritage», à ce que nous possédons par droit du sang ou simplement parce que nous résidons ici, pour ceux qui ne sont pas nés au Canada—parce que nous n'avons pas une vision aussi limitée que cela.

Je ne saisis pas vraiment le sens de votre remarque au sujet du nom du ministère. Je ne comprends pas du tout. Je suis d'accord qu'on aurait fait référence au passé si on l'avait baptisé, Department of Canadian Inheritance. Mais je ne vois pas en quoi le fait d'employer le terme de «heritage» peut nous renvoyer au passé.

M. Graham: Peu importe ce que dit le dictionnaire, les mots que nous employons sont définis par l'usage et pour la plupart des gens, de nos jours, le terme de «heritage» fait généralement allusion à une chose du passé et illustre habituellement le «bon vieux temps». En outre, le mot «heritage» en anglais a été dénaturé, surtout par certains groupes néo–fascistes, qui s'en sont servi de leitmotiv pour rappeler ce qu'était, selon eux, le bon vieux temps, avant l'immigration massive, avant ceci, avant cela.

Au moment où l'on a annoncé la création de ce ministère, au Canada anglais, le terme de «heritage» était principalement associé, sur un plan politique, aux activités du Heritage Front. Nous ne sommes pas d'ailleurs le seul pays où certains se sont appropriés ce terme, avec cette connotation.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1155

Now, I'm not saying that naming this department reflects that type of politics, but it has that connotation in popular usage now, as a refuge, something to hide behind, to wave a flag. Its connotation, however you look at it, is that the emphasis is on the past. "Heritage" is used to talk about our heritage, something that has been passed down, etc., and tends in its English usage to neglect what is going on now. We'd be much more comfortable if it were the ministry of culture and heritage or if it were some neutral term, but just "heritage" seems like a meaningless, catch–all phrase.

Je ne prétends pas pour autant que le fait d'avoir baptisé le ministère ainsi traduit ce genre de politique. Force est toutefois de constater qu'il est entâché de ce genre de connotation populaire, qu'il est devenu un leithmotiv, un paravent derrière lequel se réfugier, un prétexte pour agiter le drapeau. Et peu importe la façon dont vous envisagez les choses, dans sa connotation, le terme est chargé de passé. Le mot «heritage» sert à décrire notre patrimoine, notre héritage, quelque chose qui nous a été transmis, etc., et dans l'usage anglais on a tendance à oublier le présent. Nous préférerions de loin qu'on parle d'un «ministry of culture and heritage», autrement dit un ministère de la Culture et du Patrimoine, ou qu'on emploie un terme plus neutre. Quoi qu'il en soit, le mot «heritage» seul, paraît être un mot dénué de sens, partout.

Mr. Gallaway: Don't you think that's a rather subjective approach? You're telling me, in your opinion, and I assume you're speaking for your association, that in the collective opinion of this association—and I don't know how many members you have—the word "heritage" has a connotative or affective meaning within the population at large because of some temporal group called the Heritage Front. Now, you've just said—

M. Gallaway: Ne pensez–vous pas que vous êtes un peu subjectif? Vous êtes en train de me dire que, selon vous, et je suppose que vous parlez au nom de votre association, donc de l'avis collectif de cette association—je ne sais combien de membres vous avez—, le mot «heritage», en anglais, a, pour la population en général, une connotation ou un sens affectif qui rappelle le nom d'un groupe temporel qui est le «Heritage Front». Vous venez juste de dire. . .

Mr. Graham: I'm saying that's one example.

M. Graham: J'ai dit que c'était un exemple.

Mr. Gallaway: All right, but you've also said, as an example, you would be more comfortable with the name "department of culture and heritage". I assumed you wanted the word "heritage" removed.

M. Gallaway: Fort bien, mais vous avez également déclaré, à titre d'exemple, que vous préféreriez qu'on parle de «Department of Culture and Heritage», ou de ministère de la Culture et du Patrimoine. Je pensais que vous vouliez que l'on supprime le mot «heritage».

Mr. Graham: I understand why some people want the word "heritage" in, but heritage to creative artists is not inclusive. They don't see themselves there, unless it's the department of future heritage. . . You're making it a future conditional term. Artists have constantly been fighting not to be treated as an artifact. My work is something that is living, that is breathing, that is going on, and there's a strong rejection of being treated. . .

M. Graham: Je comprends pourquoi certaines personnes veulent que le mot «heritage» fasse partie du nom du ministère, mais ce terme n'englobe pas les artistes créateurs. Ils n'ont pas l'impression d'être inclus et il faudrait peut–être parler du ministère du Patrimoine de l'avenir. . . Vous employez le terme au futur du conditionnel. De tout temps, des artistes se sont battus pour ne pas être traités comme des objets. Mon oeuvre vit, respire, évolue et je répugne à être traité. . .

For example, when artists exhibit at a museum they hate being treated as if they're artifacts, completely divorced from the real world and the present time. A writer is doing something in the present for the future, and the concept of "heritage". . . Although we all reflect our heritage in our work, where we're coming from, and there's no denying our background—it shows up—that is not what's important to the creator. Creators do not see themselves included in the concept of heritage.

Par exemple, lorsque les artistes exposent dans un musée, ils n'aiment pas être traités comme s'ils étaient eux–mêmes des objets, complètement coupés de la réalité et du moment présent. Un écrivain écrit aujourd'hui pour l'avenir et la notion de «heritage» ou de patrimoine. . . Notre patrimoine, nos origines, transpirent dans nos oeuvres. Sans vouloir nier non antécédents, ce n'est pas ce que nous jugeons important, nous les créateurs. Les créateurs estiment qu'ils ne sont pas englobés dans ce concept de patrimoine.

Mr. Gallaway: So what you're telling me, then—and I don't want to put words in your mouth—is that the word "heritage", forget the adjective Canadian, can only mean the past to you; it does not include the present or the future.

M. Gallaway: Donc, ce que vous dites—je ne veux pas vous mettre les mots dans la bouche—c'est que les mots «heritage» ou patrimoine, oublions l'adjectif canadien, n'illustre que le passé, en ce qui vous concerne; le terme exclut le présent et l'avenir.

Mr. Graham: That is the sense it gives, a sense of the past. If you call it the Department of Future Canadian Heritage it obviously does, but simply the Department. . . When you're referring to heritage, it has the implication for creative artists that it's not including them, that it's not including what's happening now.

M. Graham: C'est le sens qu'il revêt, la notion de passé. Évidemment, ce serait différent si vous parliez du ministère du futur Patrimoine canadien, mais l'appeler simplement le ministère. . . Quand vous parlez de patrimoine, les artistes créateurs ont l'impression de ne pas être inclus dans la définition, de ne pas faire partie de ce qui se passe actuellement.

[*Text*]

Mr. Gallaway: You represent a group of artists, is that correct?

Mr. Graham: Yes.

Mr. Gallaway: Visual artists?

Mr. Graham: Visual artists.

Mr. Gallaway: I'm quite interested that a group of visual artists would make a comment with respect to national parks, and I'll go back to my definition about what is heritage. It's that which one possesses, Canadians possess, as a result of location—in this case being parks, the natural sites of this country. Once again I really don't understand why you feel national parks sites, which are deemed to be of national importance and often world sites, world heritage sites—and that's an English translation, I assume, of the United Nations term... I don't understand why you or an artists' group, especially, would feel this has nothing to do with our collective Canadian heritage.

Mr. Graham: First of all, we would never say it has nothing to do with our heritage. Artists are among the best friends the national parks have. You're from Ontario, you must know about the work of the Group of Seven and so on in establishing places like Killarney Park and Algonquin Park and so on.

Mr. Gallaway: I've been to Kleinville, yes. All right—

• 1200

Mr. Graham: The role artists have played in getting parks established... In the case of natural parks—there are a lot of marine conservation areas, for example—the primary purpose is the conservation of a natural environment. We don't think that can be divorced from other concerns about environmental protection.

There are two ways of looking at a national park, and you could have a whole debate just on parks policy, which is long overdue.

Mr. Gallaway: So you're saying your philosophy of parks policy varies from that of what currently exists in government and has for quite some time?

Mr. Graham: Well, no. I don't think Canada's ever had a real debate about what the policy of national parks should be. On one hand they're being pushed into a situation of trying to earn money by increased user fees, etc. On the other hand they have a mandate to conserve the natural environment. They're not necessarily compatible. You want more people going through, but you want to conserve the wilderness. I say it's a whole other debate.

Our major concern with having parks thrown into this ministry is the imbalance it's creating, both in the time the minister would have to spend on it and in the whole orientation and bureaucracy of the department. Within Ontario you have seventy people responsible for policies and administration of national parks and two people responsible for practically everything else in this department. Right there is an imbalance.

[*Translation*]

M. Gallaway: Vous représentez un groupe d'artistes, n'est–ce pas?

M. Graham: Oui.

M. Gallaway: De visualistes?

M. Graham: C'est cela.

M. Gallaway: Je suis intéressé de voir qu'un groupe de gens spécialisés dans les arts visuels fassent des commentaires relativement aux parcs nationaux et j'en reviens à ma définition de patrimoine. C'est quelque chose que les Canadiens et les Canadiennes possèdent, parce qu'ils habitent au Canada—et dans ce cas, il s'agit des parcs, des lieux naturels que nous avons. Encore une fois, je ne comprends pas pourquoi vous estimez que les parcs nationaux, qui sont censés avoir une importance sur le plan national et souvent sur le plan international, puisqu'il peut s'agir de sites du patrimoine mondial pour reprendre, je suppose, l'expression des Nations Unies... Donc, je ne comprends pas pourquoi vous–même ou un groupe d'artistes, plus particulièrement, estimez que tout cela n'a rien à voir avec notre patrimoine canadien collectif.

M. Graham: Tout d'abord, nous n'avons jamais dit que cela n'avait rien à voir avec notre patrimoine. Les artistes sont parmi les meilleurs amis sur lesquels les parcs nationaux peuvent compter. Comme vous êtes Ontarien, vous devez être au courant du travail réalisé par le Groupe des Sept dans la création de lieux comme le parc Killarney, le parc Algonquin et d'autres.

M. Gallaway: Tout à fait, j'ai été à Kleinville...

M. Graham: Le rôle que les artistes ont joué dans l'établissement de parcs... La principale raison d'être des parcs nationaux—et il existe de nombreux parcs marins, par exemple—est de sauvegarder l'environnement. Nous ne pensons pas qu'il soit possible d'isoler cela de nos autres préoccupations en matière de sauvegarde de l'environnement.

Il y a deux façons d'envisager la question des parcs nationaux; et l'on pourrait fort bien tenir un véritable débat sur la seule politique en matière de parc, débat qu'on aurait d'ailleurs dû tenir il y a déjà longtemps de cela.

M. Gallaway: Donc, vous n'êtes pas d'accord avec l'actuelle politique gouvernementale relative aux parcs, et cela depuis un certain temps déjà?

M. Graham: Ce n'est pas cela. Je ne pense pas qu'on ait eu au Canada un véritable débat sur ce que devrait être la politique en matière de parcs nationaux. D'un côté, les parcs sont tenus de faire rentrer plus d'argent en augmentant les frais d'utilisation, etc. D'un autre, ils ont pour mandat de sauvegarder l'environnement. Ces deux objectifs ne sont pas forcément compatibles. Vous voulez accueillir plus de visiteurs, mais vous voulez également protéger la nature. J'estime que c'est là un débat tout autre.

Ce qui nous inquiète dans le fait que les parcs relèvent de ce ministère, c'est le déséquilibre que la chose occasionné, à cause du temps que le ministre devra y consacrer et aussi à cause de toute l'orientation qu'adoptera le ministère, et de la bureaucratie qui en découlera. En Ontario, 70 personnes s'occupent des politiques et de l'administration des parcs nationaux, et deux seulement de quasiment tout le reste. Le déséquilibre existe déjà.

[*Texte*]

Put yourself in the minister's shoes. If you're the minister and you have seventy people writing you memos about parks policy in Ontario and two people trying to explain what the cultural importance is, there's a problem. There may be other ways to address that problem.

I'm a former employee of Parks Canada, so I have a lot of sympathy for parks administration, but I just feel there's an imbalance in putting it here. I think the Ministry of the Environment is where it belongs.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Thank you very much, Mr. Gallaway.

I believe time is up for this witness. We want to thank him for coming and sharing his view and the views of his members on the reorganization of the department.

Thank you, Mr. Graham.

Ms Guarnieri: Excuse me, Madam Chair. Unfortunately, time was short, and I never got to have a round, but there are a number of inaccuracies in his paper, and I'd like to submit something in writing to the committee for their reflection. He makes a number of observations that really should be corrected.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): We'd be interested to have that. You'll file it with the clerk?

Ms Guarnieri: Yes.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Thank you very much.

I notice the food has arrived for staff persons assigned to these hearings and for members. You may help yourselves now. We will do this, I hope, in turn, because we would not like to slow down the hearings due to the presence of lunch.

So now I would like to call forward Messieurs Guy Bouthillier and Gérald Larose from *Mouvement Québec–Français*.

I understand there are others: Yves Beauchemin, Michel Rioux and Émile Bessette. Are all these people here?

Mr. Bouthillier, good afternoon. I wonder if you would like to tell us who is who.

M. Guy Bouthillier (porte–parole du Mouvement Québec–Français): Absolument.

Je vais vous dire quelques mots sur le Mouvement Québec Français dans quelques instants, mais d'abord je vais vous présenter mes collègues. Ce sont Yves Beauchemin, écrivain québécois qui représente ici l'Union des écrivains québécois dont il a été le président; Gérald Larose, président de la CSN, la Confédération des syndicaux nationaux; et Michel Rioux, également de la CSN.

The Acting Chair (Ms Brown (Oakville—Milton)): Please go ahead with your presentation.

M. Bouthillier: Merci. Le Mouvement Québec Français existe depuis 20 ans. Il a été formé par 10 grands organismes nationaux qui appartiennent à divers milieux québécois, milieux de l'enseignement, de l'économie, de la culture, de l'action

[*Traduction*]

Imaginez–vous dans la position du ministre. Supposez que 70 personnes vous écrivent des notes de service sur la politique des parcs en Ontario, et que deux seulement décident de vous expliquer l'importance que revêt la culture. Il y a un problème. Il existe d'autres façons de régler ce problème.

J'ai travaillé pour Parcs Canada et j'éprouve donc une grande compassion pour l'administration des parcs; mais j'ai l'impression qu'on déséquilibre les choses en confiant les parcs à ce ministère. J'estime que les parcs relèvent logiquement du ministère de l'Environnement.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Merci, monsieur Gallaway.

Je pense que nous avons écoulé le temps prévu pour ce témoin. Nous tenons à le remercier de s'être déplacé et de nous avoir fait part de son point de vue et de celui des membres de son association, au sujet de la réorganisation du ministère.

Merci, monsieur Graham.

Mme Guarnieri: Excusez–moi, madame la présidente. Malheureusement, nous n'avons pas eu trop de temps et je n'ai pas eu la possibilité de préciser certaines choses, mais son document renferme un certain nombre d'inexactitudes et j'aimerais pouvoir vous soumettre quelque chose par écrit, pour alimenter les réflexions des membres du comité. Il a fait un certain nombre de remarques qu'il y a lieu de corriger.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Nous aimerions beaucoup l'obtenir. Vous pourrez les faire parvenir au greffier.

Mme Guarnieri: Oui.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Merci.

Eh bien, je vois que nous avons reçu à manger pour le personnel affecté à ces audiences et pour les membres du comité. Vous pouvez commencer à vous servir. J'aimerais que nous le fassions à tour de rôle, parce que je ne voudrais pas que l'on ralentisse les audiences, à cause de ce repas.

J'appelle à présent MM. Guy Bouthillier et Gérald Larose du *Mouvement Québec Français*.

On me dit qu'il y a d'autres personnes :MM. Yves Beauchemin, Michel Rioux et Émile Bessette. Est–ce que tout le monde est ici?

Bonjour monsieur Bouthillier. Pourriez–vous commencer par nous dire qui est qui.

Mr. Guy Bouthillier (Spokesperson, Movement Québec–Français): All right.

I will tell you a few things about the Movement Québec Français a little later, but first I want to introduce my colleagues. They are Yves Beauchemin, Quebec writer, who is representing here the Union des écrivains québéçois which he presided once; Gérald Larose, President of the CSN, the Confédération des syndicats nationaux; and Michel Rioux, who is also with the CSN.

La présidente suppléante (Mme Brown (Oakville—Milton)): Je vous invite à commencer votre exposé.

Mr. Bouthillier: Thank you. The Movement Québec Français has been in existance for 20 years. It has been created by 10 large national organizations representing different Quebec sectors, like the educational millieu, the business world, the

[*Text*]

patriotique. Les noms des membres qui en font partie apparaissent dans nos documents. Si le MQF existe, c'est parce que ses fondateurs ont voulu en faire l'instrument privilégié du combat qu'ils mènent ensemble pour faire du français, qui est le signe distinctif du Québec, la langue officielle, la langue commune de la société québecoise.

[*Translation*]

cultural sector and the patriotic movement. Members belonging to this organization are named in our documents. MQF has been created because its founders wanted to make it the main instrument of their collective fight to make the French language, which is the distinct feature of Quebec, the official language, the common language of the Quebec society.

• 1205

Le combat que le MQF mène n'est évidemment pas, vous vous en doutez, un combat d'esthètes ou de grammairiens. C'est un combat de militants, un combat de patriotes. Si nous nous battons pour notre langue, en effet, c'est parce qu'elle est l'élément central de notre identité et que c'est elle qui fait du Québec ce qu'il est.

As you are probably aware, the battle waged by the MQF is not one fought by aesthetes or grammarians. It is a battle fought by militants, by patriots. We are fighting for our language because it is the pivotal element of our identity, and it is what makes Quebec what it is.

Sans notre langue—et nos adversaires le savent depuis longtemps—, nous ne serions pas Québécois mais simplement Canadiens. Le Québec ne serait plus qu'une province parmi tant d'autres et les projets qui nous animent se seraient depuis longtemps perdus dans l'insignifiance. C'est grâce à notre langue si nous sommes restés debout devant les bourrasques de l'histoire et si nous pouvons entretenir aujourd'hui l'espoir de prendre notre place de peuple parmi les peuples. Et si nous sommes ici aujourd'hui devant vous, mesdames et messieurs de la Chambre des communes, c'est parce que votre projet de loi C–53 concerne directement notre langue et aussi, bien entendu, notre identité.

Without our language—and our adversaries have known this for a long time—we would no longer be Québécois, we would simply be Canadians. Quebec would simply be one province amongst others and the projects that we cherish would have long ago been forgotten in insignificance. It is our language that has allowed us to remain standing throughout the trials of history and it is our language that enables us today to entertain the hope that we will be able to take our place as a people amongst peoples. Ladies and gentlemen of the House of Commons, we are here before you today because your Bill C–53 has a direct impact on our language and also, of course, on our identity.

Vous vous doutez bien que faire du Québec—comme nous entendons le faire—une terre de langue française au coeur même de l'Amérique du Nord forte d'un quart de milliard d'anglophones n'est pas une opération facile. Pour atteindre notre but, nous devons absolument mettre tout le poids du droit de notre côté en donnant à notre langue un statut de prépondérance et, parfois même aussi, d'exclusivité.

You are undoubtedly aware that making Quebec—as we intend to do—a French–speaking territory within the very heart of North America with its population of a quarter billion Anglophones is no easy task. To attain our goal, we must ensure that the weight of the law is on our side by giving our language preponderance and, at times, exclusivity.

C'est ainsi, et ainsi seulement, que nous réussirons à donner à la langue française au Québec la prépondérance d'usage que l'on entend par la notion de langue commune du Québec. Cette politique de prépondérance, de statut et d'usage, nous l'avons engagée depuis une quinzaine d'années, en tout cas depuis l'adoption de la Loi 101 en 1977.

It is by doing this, and only by doing this, that we will be able to make French the predominant language in Quebec as defined by the notion of Quebec's common language. We have been commited to this policy of preponderance, to this policy of status and usage, for the past 15 years, at any rate we have been commited to this policy since Bill 101 was adopted in 1977.

Le Québec doit continuer dans cette voie–là. Mais pour y arriver, la condition *sine qua non*, c'est que le Québec dispose des pleins pouvoirs sur la langue, c'est–à–dire, bien sûr, la pleine capacité d'agir pour elle et, par voie de conséquence, la pleine responsabilité pour tout ce que le Québec fera ou ne fera pas concernant la langue. Il est d'ailleurs très naturel, très normal de réclamer les pleins pouvoirs.

Quebec must continue in this direction. However, in order to do so, it is imperative that Quebec be given complete authority over language; namely the authority to take action for the province and, accordingly, that Quebec be given full responsibility for anything that it decides to do or not to do as far as language is concerned. Moreover, it is very natural, it is very logical for a province to want to seek full authority.

Quel peuple sur la terre—en tout les cas pas le Canada anglais—accepterait de laisser à un autre État que le sien le soin d'agir sur un élément aussi intime de son identité? Mais puisque nous sommes au Canada anglais et dans sa capitale, reconnaissons un fait très important et d'importance historique, à savoir que le Canada anglais aussi se bat pour sa culture et pour son identité. C'est tout le sens du projet de loi C–53 qui nous amène ici. Il est très normal pour le Canada anglais de faire ce qu'il fait.

What people on earth—certainly not English Canada—would allow another state to be given the authority to make decisions about such an intimate aspect of its identity? However, since we are in English Canada and in its capital city, we recognize a very important and historically significant fact; namely, English Canada is struggling to keep its culture and its identity also. We are here today because of the significance of Bill C–53. It is very logical for English Canada to do what it is doing.

[*Texte*]

Pourrait-on ne pas éprouver, en effet, de l'inquiétude quand on a la charge, comme vous, d'un pays placé sous la concurrence directe d'un voisin qui est si proche par la langue et si éloigné par la puissance? Et pourrait-on ne pas vouloir, comme les dirigeants canadiens l'ont toujours voulu, se démarquer de pareils voisins quand on refuse de jouer les copies conformes et qu'on entend imprimer sa marque à l'histoire?

Cette inquiétude a été fructueuse dans l'histoire du Canada anglais car elle a conduit Ottawa à agir et à donner au Canada l'une des belles pages de son histoire. Depuis les années 1920—au moins depuis les années 1920—, tous les gouvernements ont apporté leur pierre à cet édifice et ils l'ont fait exactement avec le même souffle et au moment même où ils entendaient affirmer la souveraineté du Canada et soutenir la présence de leur pays sur la scène internationale.

Cette volonté de défendre l'identité s'est incarnée dans des institutions innombrables, aussi diverses que dynamiques. Elle s'est aussi affirmée dans une suite ininterrompue de rapports de commissions, de déclarations de ministres, d'exposés de motifs, depuis le lointain rapport Aird de 1929 jusqu'au tout récent exposé des motifs du ministre Dupuy dans l'affaire qui nous occupe aujourd'hui. Mais de cette suite ininterrompue, le point culminant, le point d'orgue, appartient, on le sait tous, à la Commission Massey. Tout ce qui a précédé cette commission l'annonçait en quelque sorte, et tout ce qui a suivi ne fait, au fond, que répercuter l'écho de la Commission Massey sur nous. Que ce soit le rapport Fowler de 1957, le rapport Grattan O'Leary de 1961, le rapport Applebaum-Hébert de 1983, celui de Caplan-Sauvageau et d'autres et d'autres encore, tous ces documents reprennent l'idée centrale de la Commission Massey. Le rapport Massey restera d'ailleurs, j'en suis convaincu, à jamais gravé dans le coeur des Canadiens, des nationalistes canadiens notamment, comme la *Magna Carta*, des droits d'un peuple à ce que ses dirigeants défendent efficacement, de sa culture et son identité.

[*Traduction*]

Indeed, how could anyone not feel concerned if forced, like you, to compete directly with a neighbour that is so alike in terms of language but so different in terms of power? And how could anyone want to do other than what the Canadian leaders have always wanted to do, and that is to differentiate themselves from this neighbour by refusing to be a carbon copy and by trying to leave its own mark on history?

This concern has been productive in English Canada's history because it prompted Ottawa to take action and to allow Canada to write one of the best pages of its history. Since the 20s—at least since the 20s—every government has laid a stone in this building and they have done so with exactly the same breathe and at the very moment where they have wanted to affirm Canada's sovereignty and maintain the presence of their country on the international scene.

This will to defend identity is embodied in inumerable institutions that are as diverse as they are dynamic. This will has also been affirmed in an ongoing series of commission reports, departmental statements, mission statements since the long ago Aird Report of 1929 up to the very recent mission statement issued by Minister Dupuy in the matter now before us. However, out of all of this, we all know that the climax, the focal point was reached with the results of the Massey Commission. Everything that came before this commission hinted at what was to come, and everything that followed it simply reiterated what the Massey Commission had revealed. The Fowler Report of 1957, the Grattan O'Leary Report of 1961, the Applebaum-Hébert report of 1983, the Caplan-Sauvageau Report and many, many others all hark back to the main idea of the Massey Commission. Moreover, I am convinced that the Massey Report will be permanently engraved in the hearts of Canadians, of Canadian nationalists primarily, as the *Magna Carta* of rights entitling a people to have leaders that defend its culture and its identity effectively.

• 1210

Le combat du Canada anglais n'est pas non plus un combat d'amis des lettres ou d'habitués des musées. C'est aussi un combat politique. C'est le combat du patriote qui se bat pour son pays. Défendre sa culture, c'est défendre l'identité de son pays. Défendre l'identité de son pays, c'est défendre la volonté même d'exister comme pays parmi les pays.

Ainsi, et c'est ce que fait le Canada anglais, défendre l'identité canadienne, c'est défendre la nation canadienne elle-même, cet aspect d'ailleurs fondamental qui a été souligné par la Commission Massey en 1951. À quoi bon, disait-elle en 1951, car elle voyait bien et sentait bien qu'il y avait un rapport intime et profond entre l'action pour la culture et l'action pour défendre la souveraineté sur la scène internationale, avoir un ministère de la Défense? Que nous servirait-il de nous équiper d'avions de chasse et de chars d'assaut, et surtout de quel droit pourrait-on exiger de nos citoyens l'effort, le sacrifice et parfois le sacrifice ultime si nous devions perdre de vue qui nous sommes et quelle part de son histoire l'humanité nous a confiée?

English Canada's battle is not being waged by literature officiandos or by museum-goers. It too is a political war. It is the war waged by a patriot to fight for his country. Defending one's culture is like defending the identity of one's country. Defending the identity of one's country, is like defending the very will to exist as a country among others.

Hence, and this is what English Canada is doing, defending Canadian identity is akin to defending the Canadian nation itself, this fundamental aspect that was underscored by the Massey Commission in 1951. The commission saw and felt there was a deep and intimate link between action taken for culture and action taken to defend sovereignty on the international scene and wondered, back in 1951, what was the point in having a Department of Defence? Why should we purchase fighter planes and tanks, and what right would we have to insist that our citizens make sacrifices, and sometimes make the ultimate sacrifice, if we were to lose sight of who we are and what role in history humanity has bestowed upon us?

[*Text*]

Ce combat, comme Graham Spry nous le disait déjà il y a longtemps, place directement le Canada anglais dans un rapport avec les États–Unis: *The State or the States*, disait–il. Ce combat est organisé par rapport aux Américains et il n'en a, bien entendu, que plus de mérite, car s'il est facile de s'armer au moral et au physique contre un ennemi lointain et inconnu, il est difficile, beaucoup plus difficile, de se tenir à distance et de se défendre d'un voisin, d'un ami qui est issu exactement du même tronc de civilisation que nous, avec lequel on partage tant de choses — et j'ajouterai tant d'images — et dont la population entretient avec la nôtre un commerce évidemment toujours grandissant.

Le combat du Canada anglais, je crois qu'il faut le souligner ici, n'est pas un acte d'hostilité vis–à–vis des États–Unis. Ce n'est pas être hostile que de refuser que la radio américaine ne vienne ici modifier la mentalité des jeunes en leur inculquant un idéal et des opinions qui ne seraient pas canadiens, et d'exiger à la place que la radio canadienne vienne développer l'esprit national et le civisme tel qu'on l'entend dans ce pays. Ce n'est pas être hostile que de se prémunir contre l'invasion américaine par le moyen du film, de la radio, des périodiques et de refuser de placer sa vie culturelle dans la dépendance permanente et, pour reprendre les mots exacts de la Commission Massey, «l'imitation veule et paresseuse» de celle des Américains.

Non, ce n'est pas un acte d'hostilité et il est heureux pour le Canada que personne n'ait ajouté à la difficulté du combat que le Canada mène en tentant de l'interpréter comme un acte d'hostilité, ce qui, du reste, aurait été non seulement une injure, mais aussi et surtout, par une étrange inversion de la réalité, une perversion des esprits. Ce n'est, en effet, être hostile envers personne que de vouloir être soi–même, que de vouloir être quelqu'un. Ce n'est pas se retirer de la vie. Ce n'est pas se replier sur soi que de prendre les moyens pour demeurer ce que l'on est. C'est même, et c'est la leçon du Canada anglais, l'exact contraire.

Si le Canada anglais s'est défendu, s'il se défend et s'il entend continuer à se défendre contre «l'invasion américaine», comme il dit, c'est pour pouvoir s'organiser lui–même. S'il veut s'organiser, c'est parce que les Canadiens ont des choses à se dire et à dire aux autres et qu'ils savent que ces choses valent la peine d'être dites.

[*Translation*]

This struggle, as Graham Spry pointed out to us already quite some time ago, puts English Canada in the following situation with the United States: *The State or the States*. This battle is being waged against the Americans, and it deserves all the more credit, of course, as it is easy to arm oneself morally and physically against a distant an unknown enemy, whereas it is difficult, much more difficult to keep one's distance and to defend oneself against a neighbour, a friend whose ancestry is the same, a friend with whom one shares many things — and I would add so many images — with whom one does an ever–growing amount of business.

I feel it must be pointed out that English Canada's struggle is not an act of hostility against the United States. Refusing to allow American radio from coming here to change the mentality of our young people by instilling them with ideas and opinions that are not Canadian, and by insisting that Canadian radio develop patriotism and public mindedness as we define it in this country is by no means an act of hostility. One is not hostile when one protects oneself against the American invasion through its films, radio and magazines and when one refuses to put its cultural life in a situation of permanent dependency and simply make it, to use the exact words of the Massey Commission, a spineless and lazy imitation of American culture.

No, this is not an act of hostility and it is fortunate for Canada that no one has added to the difficulty of this battle waged by Canada by trying to interpret such actions as hostile acts, which would moreover, not only have been an insult but also, and more particularly, a strange perception of reality; a perverse way of seeing things. Indeed, wanting to be oneself, wanting to be someone, is not an act of hostility against anyone. It is not withdrawing from life. It is not in being inward looking that we take action to become what we are. It is by doing the exact opposite that we achieve this; and this is the lesson that has been learned by English Canada.

If English Canada defended itself, if it is currently defending itself and intends to continue defending itself against the American invasion, it has to be able to organize itself. If Canada wants to get organized, it is because Canadians have things they want to say to other Canadians, and to other peoples as well, and they know these things are worth being said.

• 1215

C'est donc par dignité et par respect pour eux–mêmes que les Canadiens anglais ont choisi de défendre leur culture et leur identité. Il faut les en féliciter, et le Mouvement Québec Français les en félicite car, ainsi, en défendant leur identité et leur culture, ils apportent leur contribution à la lutte contre l'uniformisation, cette menace grave qui pèse sur la civilisation moderne, et dont le rapport Caplan–Sauvageau nous dit qu'elle est plus menaçante aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque de la Commission Massey.

Quant au projet de loi C–53, celui qui, directement, nous amène ici, on voit qu'il mettrait dans le collimateur du ministère du Patrimoine canadien à peu près tout ce qui bouge dans le domaine de la vie culturelle, tout ce qui concerne la culture et

It is because of their dignity and self–respect that English Canadians have chosen to defend their culture and identity. They must be congratulated and, indeed, the Mouvement Québec–Français congratulates them because it is by defending their identity and their cultures that they contribute to this struggle against standardization, this serious threat that weighs heavily on modern civilization, a threat described by the Caplan–Sauvageau Report as being even more serious today than it was at the time of the Massey Commission.

As for Bill C–53, which is why we are here today, we see that it would put just about anything that moves in the field of cultural life, anything that concerns culture and identity and, to use the Minister's words, anything that concerns the Canadian

[*Texte*]

l'identité et, pour parler comme le ministre, tout ce qui concerne l'âme canadienne. La portée serait donc considérable, et ce n'est pas un hasard si le ministre Dupuy a parlé de son projet et du ministère qui en serait issu comme étant le «navire amiral de l'identité canadienne».

Dans ce projet, tout ce qui vit en matière culturelle se trouve placé sous le signe de l'identité canadienne, l'identité canadienne au singulier, bien entendu. Nulle part ne trouve–t–on, dans cet exercice, la moindre référence au Québec et à sa culture. À Ottawa, il n'y a qu'une culture, qu'une seule identité, celle du Canada. Cela, du reste, n'étonnera que ceux qui trouvaient et qui trouvent encore quelque fondement et surtout quelque sincérité à la notion de société distincte. Du moins, la présentation de ce projet de loi aura–t–elle le mérite de dissiper les dernières illusions que certains entretiennent sur ce plan, car au–delà des belles phrases qu'on nous prodigue et qu'on ne manquera certainement pas de nous prodiguer dans les mois qui viennent, il y a les écrits qui demeurent et qui font la loi. Et dans les écrits, il n'y a pas de place pour le Québec.

Le caractère global du projet de loi C–53 suffirait, à lui seul, à le condamner aux yeux d'un organisme comme le nôtre qui se bat pour le français au Québec. Comment prétendre faire triompher la langue du Québec si celle–ci ne s'appuie pas sur une culture et une identité qui soient bien celles du Québec?

Nous ne discuterons pas de l'ensemble des aspects du projet de loi. Nous nous bornerons à regarder la disposition concernant la langue, l'alinéa 4(2)g). Cette disposition est clairs. Mission serait ainsi donnée à l'État fédéral de contribuer au renforcement du statut juridique de l'anglais au Québec, en même temps que de contribuer au renforcement de la place effective de la langue anglaise dans la vie du Québec.

Cela, remarquez–le, voudrait dire exactement le contraire de ce que veut faire la Loi 101. La Loi 101 parle de prépondérance, de statut et d'usage; le projet de loi C–53 parle au contraire d'égalité, car ajouter le poids de l'intervention fédérale au poids de toutes ces choses qui pèsent si fortement en faveur de l'anglais au Québec assurerait à l'anglais une place qui serait tellement considérable dans les esprits, dans la réalité et dans les textes qu'elle rendrait vain l'effort entrepris pour faire du Québec une terre de langue française.

Cette disposition n'est pas nouvelle. Ce qu'elle contient relativement à la langue et à l'égalité, notamment de statut et d'usage, est tiré directement de la Loi C–72 sur les langues officielles, et ce qu'elle dit de la communauté anglophone du Québec rappelle le texte de Charlottetown.

Le MQF et d'autres ont dénoncé ces textes en leur temps. Dans l'un et l'autre cas, les Québécois nous ont donné raison, d'abord en manifestant massivement contre le projet de loi C–72, le dimanche 12 mars 1989, et en votant NON au référendum du 26 octobre 1992 relatif à Charlottetown.

[*Traduction*]

soul, under the microscope of the Department of Canadian Heritage. The scope would therefore be broad, and it is not by chance that Minister Dupuy spoke of his bill and of the department that would be created as being the "Flagship of Canadian identity".

With this bill, anything connected with cultural activity would be placed under the insignia of Canadian Identity. Canadian Identity in the singular, of course. In this whole exercise, there is no mention anywhere, there is not the slightest reference made to Quebec and to its culture. As far as Ottawa is concerned, there is only one culture, one identity, the Canadian identity. Moreover, this would come as a surprise only to those who believed, and who still believe that there is some justification and, more particularly, some sincerity as far as a notion of distinct society is concerned. At least, this bill has the merit of doing away with the last illusions that some people still have with respect to this notion, because apart from some flowery sentences that have been lavished upon us, and which will certainly be lavished upon us in the months that lie ahead, there is the written text that remains and that stipulates the law. And in this written text, there is no place for Quebec.

The general nature of Bill C–53 in itself is sufficient to warrant condemnation from an organization such as ours, which is struggling for French in Quebec. How can any one claim that this bill gives victory to Quebec's language if it does not base itself on Quebec's culture and identity?

We will not be discussing the general aspects of this bill. We would like to limit ourselves to the provision regarding language, paragraph 4(2)(g). This provision is clear. The federal government will be given the mission of contributing to the strengthening of the legal status of English in Quebec and of contributing to the strengthening of the usage of English language in Quebec life.

It should be noted that this provision does the exact opposite of Bill 101. Bill 101 talked about predominance, about status and usage; Bill C–53, on the contrary, talks about equality, because adding the weight of federal intervention to the weight of everything else that weighs so heavily in favour of English in Quebec would ensure that English is given such an important place in the people's minds, in reality and in the texts, that it would nullify the efforts to make Quebec a French–speaking territory.

This provision is not new. The bit about language and equality, particularly status and usage, is taken directly from Bill C–72 — which pertains to official languages, and the bit about the Anglophone community in Quebec reminds of the Charlottetown Agreement.

The MQF and other organizations denounced these texts when they were being presented. In both cases, Quebeckers gave us their approval, first of all by demonstrating massively against Bill C–72 on Sunday, March 12, 1989 and by voting NO in the Charlottetown referendum held on October 26, 1992.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1220

Le peuple du Québec est attaché à la Loi 101, et plus particulièrement au principe de la prépondérance juridique qui est, de toute évidence, le seul moyen pour que le français atteigne un jour la prépondérance de fait. Le peuple du Québec est attaché aussi à l'idée d'un Québec français avec une idée contraire à toutes les conceptions «bicommunautaristes» du Québec qui circulent et qui se trouvent en filigrane du projet de loi C–53.

C'est pourquoi le MQF tient à s'opposer ici même, mesdames et messieurs, à ce projet de loi C–53 et vous invite à le rejeter, ou du moins à ne pas l'appliquer au Québec. Il le fait bien sûr pour lui–même, dans son intérêt, mais ce n'est pas seulement son intérêt qui est en cause ici, car c'est aussi celui du Canada anglais.

Nous sommes profondément convaincus qu'il serait dans l'intérêt du Canada anglais et du combat culturel qu'il mène depuis si longtemps d'avoir à ses côtés un ami, un allié sûr et déterminé, enhardi par la lutte qu'il mène et dont la victoire serait le gage de sa propre victoire, plutôt que d'avoir en son sein un peuple minorisé et plus ou moins résigné. Le jeu en vaut la chandelle, et c'est cela que nous sommes venus vous dire aujourd'hui.

Mesdames et messieurs, nous vous remercions.

Le président: Merci bien, monsieur Bouthillier.

Nous allons passer tout de suite à M^me^ Gagnon pour une dizaine de minutes.

Mme Gagnon: Merci de vous être présentés au Comité. Je sais que vous représentez plusieurs groupes au Québec dont au moins une dizaine de groupes importants.

Votre déclaration ce matin témoigne de la volonté et aussi de l'aspiration de la plupart des Québécois face à notre identité culturelle, face à notre nation, et j'en suis très heureuse.

Je voudrais mentionner que vous êtes ici ce matin parce que nous nous sommes battus pour qu'on puisse entendre des témoins pendant une trentaine d'heures, ce qui n'était pas la volonté de tous les membres de ce Comité. Donc, ce matin, je peux dire que je suis très heureuse de vous entendre.

J'ai d'ailleurs fait référence, à la disposition que vous avez mentionnée, l'alinéa 4(2)g), et j'ai exprimé au ministre Dupuy cette volonté des Québécois de vouloir être reconnus dans ce projet de loi. J'ai aussi demandé au ministre comment il pensait faire la promotion d'une seule nation et d'une seule identité canadienne. M. le ministre m'a répondu que le projet de loi n'était qu'administratif et que ce n'était peut–être pas à ce Comité qu'il fallait débattre de ces questions concernant ce projet de loi.

Personnellement, je pense que ce projet de loi va avoir des conséquences considérables au Québec, dont on veut faire une société bilingue. J'aimerais que vous nous fassiez part de votre opinion sur les conséquences d'une telle loi au Québec.

J'aimerais, avant de terminer, souligner votre respect du combat du Canada anglais face aux Américains. Nous voudrions justement sensibiliser les membres de ce Comité au fait que nous menons le même combat au Québec pour conserver notre culture. Je vous laisse la parole, monsieur Bouthillier.

The people of Quebec are attached to Bill 101, particularly to the principle of legal predominance which is, it would seem, the only way to ensure that French will one day achieve predominance in reality. The people of Quebec are also attached to the idea of a French–speaking Quebec and do not share the ideas currently being floated about regarding a dual community concept of Quebec, a concept which can be found just beneath the surface of Bill C–53.

Ladies and gentlemen, this is why the MQF is opposed to Bill C–53 and we would invite you to reject it or at least not to apply it to Quebec. It of course applies such a policy to itself, in its own interest, but it is not only its interest that is at stake here today, it is also that of English Canada.

We are deeply convinced that it would be in the interest of English Canada and in the interest of the cultural struggle that it has been waging for such a long time to have, at its side, a friend, a reliable and determined ally, one who has been hardened by the battle it has been waging and whose victory would be the proof of its own victory, rather than have in its midst a diminished and more or less resigned people. It is worth the gamble and this is what we have come to tell you today.

Ladies and gentlemen, thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Bouthillier.

We will turn immediately to Ms Gagnon for 10 minutes or so.

Ms Gagnon: Thank you very much for coming before our committee. I know that you represent several groups in Quebec, including at least 10 important groups.

Your statement this morning reflects the will and also the aspirations of most Quebeckers with respect to our cultural identity, our nation, and I'm very happy about this.

I would like to mention that you are here this morning because we fought to hear 30 hours of testimony which was not the will of all of the members on this committee. Consequently, I can tell you that I am very happy to hear you this morning.

Moreover, I refer to the provision that you mentioned, paragraph 4(2)(g), and I told Minister Dupuy about Quebeckers' desire to be recognized in this bill. I also asked the Minister how he intended to promote one nation and one Canadian identity. The minister responded by saying that the bill concerned administrative matters only and that it was perhaps not up to this committee to discuss questions regarding this bill.

Personally, I think that this bill will have important ramifications for Quebec. There is a desire to make Quebec a bilingual society. I would like to hear your opinion about the impact of this bill on Quebec.

Before concluding, I would like to point out your respect for the battle waged by English Canada with the Americans. We would simply like to make the members of this committee aware of the fact that we are waging this same battle in Quebec to preserve our culture. I turn the floor over to you, Mr. Bouthillier.

[*Texte*]

M. Bouthillier: Merci, madame.

Quand on réfléchit et qu'on regarde le rapport historique entre les deux peuples, le Québec français et le Canada anglais, on voit qu'effectivement, le Canada anglais a engagé son combat contre, disons–le franchement, l'emprise américaine il y a 60 ou 75 ans.

• 1225

Je crois aussi que ce combat, auquel le Canada anglais a consacré beaucoup d'efforts et dans lequel il a marqué beaucoup de points, nous a influencés et inspirés. Les Québécois qui ont décidé de prendre en main la défense de leur identité culturelle et de lui donner la forme politique que vous savez, ont été en partie inspirés par la beauté et la noblesse de ce que faisait le Canada anglais. On a compris que ce que le Canada anglais faisait par rapport aux États–Unis était, au fond, très semblable à ce que nous tentions de faire, non seulement par rapport aux États–Unis—qui sont déjà là et très importants—, mais aussi par rapport au Canada anglais.

Pour revenir à la question de la langue, le Québec essaie depuis 25 ou 30 ans de se donner une politique linguistique qui parte du principe que le Québec est une terre de langue française. Pour défendre ce principe et le réaliser dans la vie de tous les jours, il faut que tout l'effort juridique, tout l'effort de la politique, tout l'effort du droit soient mis du côté de David dans son combat contre Goliath. Or, que remarquons–nous malheureusement depuis 20 ou 25 ans? Chaque fois que le Québec a avancé en prenant des dispositions, des règlements, des lois et même une charte pour faire avancer sa langue, on a vu malheureusement, du côté du Canada anglais ou en tous cas du côté de ceux qui occupent le pouvoir à Ottawa, un effort pour entraver l'effort du Québec, un effort pour mettre des bâtons dans les roues. Le Québec avancait, et Ottawa cherchait, soit en inventant sa propre loi, soit en s'en donnant une autre ensuite, soit en inventant même une constitution, tous les moyens de l'en empêcher.

La Constitution de 1982, dont nous ne faisons pas partie, dont le Québec ne fait plus partie depuis 14 ans, a été inspirée très largement de l'idée de contrer la Loi 101. Jean Chrétien a bien dit pendant une de ses campagnes électorales que la Charte des droits et libertés avait été adoptée précisément pour venir contrer la Loi 101. William Davis l'avait dit à l'époque et Michael Kirby l'a dit encore récemment.

La Constitution du Canada anglais a été largement inspirée par l'idée de contrer la Loi 101. Nous disons que ce n'est pas possible. On ne peut pas défendre un instrument aussi important mais aussi fragile que le français en Amérique du Nord si on ne met pas tout le paquet de son côté. Si on installe un jeu de concurrence juridique, constitutionnelle et judiciaire autour de la langue, on n'y arrivera pas.

C'est tout à fait le sens de notre combat. On a toujours dit qu'il nous fallait les pleins pouvoirs. Les pleins pouvoirs, cela veut dire, et il n'y a rien de révolutionnaire là–dedans, qu'il faut laisser au peuple du Québec le soin de s'occuper de la prunelle de ses yeux, la langue française étant le coeur de son identité. On est d'accord là–dessus. S'il n'y avait plus de français au Québec, on ne serait pas ici, ni vous ni moi, à discuter de cela. On est bien d'accord là–dessus.

[*Traduction*]

Mr. Bouthillier: Thank you, Ms Gagnon.

When you take the time to think and when you look at the historical relationship between our two peoples, French Quebec and English Canada, and let's be honest about this, we can see that English Canada began its battle against American domination 60 or 75 years ago.

I also believe the battle English Canada waged so vehemently and in which it scored a lot of points has influenced and inspired us. The Quebeckers who decided to defend their cultural identity and put it in its current political context were inspired in part by the beauty and nobility of English Canada's actions. We realized that what English Canada was doing for its relations with the United States was basically very similar to what we were trying to do, not only as regards our ties with the United States—which are already in place and very important—but also for our relations with English Canada.

To get back to the language issue, for the past 25 or 30 years, Quebec has been trying to establish a political policy based on the principle that Quebec is a French–speaking territory. To uphold that principle and apply it in everyday life, every effort must be made on the legal and political front to make David stronger in his fight against Goliath. But what has gone wrong in the past 20 or 25 years? For every step Quebec took by making arrangements, passing regulations, legislation and even a charter to promote its language, unfortunately English Canada, or at least those in power in Ottawa, quelled Quebec's efforts by throwing a spanner in the works. As Quebec tried to move forward, Ottawa tried to stop it from doing so every way it could, by passing its own legislation, by introducing other legislation after Quebec did, or even by inventing a Constitution.

The 1982 Constitution, from which Quebec has been excluded for the past 14 years, was, in large part, an attempt to counter Bill 101. During one of his election campaigns, Jean Chrétien said very clearly that the Charter of Rights and Freedoms had been passed specifically to counter Bill 101. William Davis had said so at the time and Michael Kirby said so again recently.

The idea behind English Canada's Constitution was really to counter Bill 101. We say that is not possible. You cannot defend something as important, yet as fragile, as French in North America if you do not get everyone on side. You will never succeed if language becomes a legal, constitutional and judicial bone of contention.

That is why we are fighting. We always said we needed full powers. Full power means letting Quebec people protect the apple of their eye, the French language, since it is at the very heart of their identity. We agree on that. If there were no longer any French in Quebec, neither you nor I would be here discussing it. We fully agree on that.

[*Text*]

C'est la prunelle de nos yeux. C'est le coeur de notre identité. Il m'apparaît normal de laisser à un peuple le soin de tenir les ficelles qui conditionnent l'aire dans laquelle vit cette âme populaire. C'est ce que l'on a toujours demandé clairement.

Dans la structure du Canada, on n'y arrivera pas. Robert Bourassa—vous avez remarqué qu'il ne faisait pas partie du MQF—avait demandé la souveraineté culturelle en 1973. On n'en parle même plus. Je ne parle pas du Parti québécois. En 1985–1986, il avait été demandé quelque chose que nous estimions très modeste, mais qui pouvait peut–être avoir quelques vertus, la société distincte, et on a vu ce qui lui est arrivé. En 1980, encore une fois, le gouvernement de M. Bourassa s'est appuyé sur un document qui s'appelle le Rapport Arpin pour réclamer les pleins pouvoirs et la pleine capacité d'agir pour l'État du Québec sur la culture et, bien sûr, sur la langue, mais en particulier sur la culture, et on se heurte à quoi? À tout le contraire! À un discours comme celui qui inspire le projet de loi C–53 qui offre une vision extrêmement monolithique de la culture et de l'identité canadiennes. Évidemment, dans une vision aussi monolithique, il n'y a pas de place pour les pleins pouvoirs sur la langue.

[*Translation*]

It is the apple of our eye. It is the crux of our identity. I think it is quite normal for a people to control something that is so very much a part of their soul. We have always made that firm request.

Canada's structure does not allow us to do that. Robert Bourassa—you noticed he was not part of the *Mouvement Québec français*—had asked for cultural sovereignty in 1973. No one even talks about it any more. I am not referring to the Parti Québécois. In 1985–86, he had made what we felt was a reasonable request, but perhaps a somewhat bold one, the distinct society, and we saw what happened to him. In 1980, the Bourassa government once again based its arguments on a document entitled the Arpin Report to request full power for Quebec over culture and, of course, language, but especially on culture. And what are we being given? The exact opposite! We are being presented with ideas like the ones that underlie Bill C–53, which provides an extremely monolithic vision of Canada's culture and identity. Obviously, with such a monolithic vision, there is no room for full jurisdiction over language.

• 1230

Il n'y a évidemment pas de place pour la Loi 101. Nous défendons la Loi 101 et ses principes, parce que nous nous sommes battus en 1971–1972, à l'époque du projet de loi 63, et que nous nous sommes encore battus pendant 20 ans pour dénoncer la situation.

Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de nous écouter vous dire qu'on ne peut pas accepter un projet de loi qui soit exactement contraire aux idées qui sont au coeur de la Loi 101, et qui sont au coeur du Mouvement Québec Français.

Je vous remercie, madame.

Le président: J'ai une chose très banale à vous dire. Si vous avez faim, nous avons des sandwiches et de la soupe. Ce serait très impoli de ne pas vous offrir ce que nous avons. C'est modeste, mais c'est à vous, si vous le voulez. Servez–vous.

M. Bouthillier: Passez à table, si j'ai bien compris.

Des voix: Ah, ah!

Le président: Si je prends des sandwiches, vous pouvez faire de même.

Madame Guarnieri.

Mme Guarnieri: Vous venez de nous dire que le projet de loi C–53 parle de l'égalité, mais que cela ne vous plaît pas. Vous avez dit aussi que C–53 était monolithique. Comme immigrante, je me vois là–dedans. Le ministre du Patrimoine canadien nous a dit l'autre jour, devant ce Comité, qu'il se sentait bien dans sa peau comme Québécois et comme Canadien. Je comprends que vous ne soyez pas d'accord.

J'aimerais cependant vous poser une question. Un des résultats de nos programmes du Patrimoine canadien dit qu'il y a actuellement à peu près 160,000 étudiants qui étudient en langue française à l'école secondaire en dehors du Québec. Je pense qu'il y a à peu près 2,1 millions d'étudiants qui étudient en langue française.

Of course, there is no room for Bill 101. We uphold Bill 101 and its principles because we fought for Bill 63 in 1971–72 and we waged another twenty–year battle to denounce the situation.

We would like to thank you for listening to us tell you we cannot accept a bill that flies in the face of Bill 101 and the beliefs of the Mouvement Québec–Français.

Thank you, Ms Gagnon.

The Chairman: I have something very mundane to tell you. If you are hungry, we have soup and sandwiches. It would be very impolite to not offer you what we have. It is not much, but please help yourself, if you want to.

Mr. Bouthillier: In other words, step into our parlour.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: If I have sandwiches, you can do the same.

Ms Guarnieri.

Ms Guarnieri: You have just told us Bill C–53 refers to equality, but that you do not like it. You also said Bill C–53 was monolithic. As an immigrant, I can relate to that. The other day, the Canadian Heritage minister told this committee he felt comfortable as a Quebecker and as a Canadian. I can understand you would not agree with that.

I would, however, like to ask you a question. According to the results of our Canadian Heritage programs, right now, there are approximately 160 000 students taking their courses in French at secondary schools outside Quebec. I think there are nearly 2.1 million students studying in French.

[*Texte*]

Est–ce que vous êtes d'accord sur le fait que les mesures prises par le ministère du Patrimoine favorisent beaucoup la présence dynamique de la langue française au Canada, et est–ce qu'on devrait continuer à appuyer ces mesures?

M. Bouthillier: D'abord, il est intéressant de voir qu'il a fallu que le gouvernement fédéral intervienne et se donne un programme pour faire enseigner la langue d'un deux peuples fondateurs. S'il est intervenu dans les années 1970, c'est bien parce que personne, en particulier au Canada anglais, ne daignait apprendre cette autre langue.

Si, tout à coup, le Canada anglais, la population, les enfants, les garçons, les filles du Canada anglais se sont intéressés à la langue française, ce n'est pas parce que le gouvernement fédéral donnait des sous ou que c'était utile. Ce n'est pas ça. C'est parce que le Québec a décidé de s'affirmer, a commencé à s'affirmer.

On apprend la langue d'un peuple qui s'affirme. On apprend la langue d'un peuple qui se tient debout. On n'apprend pas la langue d'un peuple qui n'est même pas reconnu comme peuple dans des documents comme celui–là, je vous le signale au passage.

D'ailleurs, j'ai entendu récemment—je ne sais pas si c'était devant ce Comité–ci ou un autre comité à Ottawa—l'association *Canadian Parents for French* dire qu'elle voulait que le Québec reste dans le système politique canadien. On les comprend, mais si le Québec ne le fait pas, s'il décide d'utiliser son droit à l'autodétermination pour affirmer sa souveraineté et son indépendance, nous n'allons pas cesser d'enseigner le français à nos enfants.

Donc, le fait qu'il y a là un pays, et pas simplement une province parmi 10 autres, qu'il y a là, à côté du Canada, un pays qui va s'appeler le Québec, va stimuler encore davantage l'ardeur des petits Canadiens et des petites Canadiennes à apprendre et à maîtriser la langue du Québec qui est aussi—je vous le signale au passage—la langue de tous les peuples francophones.

Mme Guarnieri: Je voudrais souligner que même Lucien Bouchard a affirmé que le gouvernement fédéral a fait plus pour les francophones hors Québec que le gouvernement provincial du Québec, par exemple. Est–ce que vous êtes d'accord avec Lucien Bouchard?

M. Bouthillier: D'abord, le Canada anglais avait beaucoup de choses à se faire pardonner sur le plan historique dans ses rapports avec les francophones hors Québec. Je pense que ce n'était qu'une mesure, une minuscule mesure de réparation pour tout ce qui s'était produit avant.

• 1235

Cela dit, ils le font et c'est très bien. Ils continueront ou pas de le faire. Vous savez, quand le Québec sera devenu un pays indépendant à côté du Canada, les francophones qui sont là, les francophones de l'Ontario, les francophones de l'Acadie, les francophones de l'Ouest seront encore tous là. Ils ne disparaîtront pas.

L'énergie et la détermination qui les ont amenés à continuer d'exister au travers de difficultés incroyables et qu'il serait peut–être inconvenant de rappeler ici, leur ont permis de rester debout. S'ils ont su faire preuve de cette force, ils sauront bien encore le faire.

[*Traduction*]

Do you agree that the measures being taken by the Heritage Department do a great deal to promote French language in Canada, and do you think we should continue supporting those measures?

Mr. Bouthillier: First of all, it is interesting to note that the federal government had to intervene and set up a program to have courses taught in the language of one of its two founding peoples. The reason it intervened in the seventies was because no one, especially in English Canada, deigned to learn that other language.

Suddenly, English Canadians—adults, children, boys and girls—became interested in French not because the federal government was putting money into it or because it was useful. That was not the reason. It was because Quebec decided to assert itself and started doing so.

People will learn the language of a nation that asserts itself. They will learn the language of a nation that stands up for itself. They do not learn the language of a nation that is not even recognized as such in that type of document, by the way.

In fact, I recently heard Canadian Parents for French say it wanted Quebec to remain part of the Canadian political system. I don't know if that was said before this committee or another committee in Ottawa. We understand where they are coming from, but if Quebec decides not to remain within the system, if it decides to exercise its right to self–determination to assert its sovereignty and independence, we will not stop teaching French to our children.

So the fact that it is a country, and not just one of the ten provinces, that there will be a country called Quebec, right beside Canada, should encourage young Canadians even more to learn and master Quebec's language, which, by the way, is also the language spoken by all Francophone nations.

Ms Guarnieri: May I remind you that even Lucien Bouchard confirmed the federal government had done more for francophones outside Quebec than the Quebec provincial government, for example. Do you agree with Lucien Bouchard?

Mr. Bouthillier: First of all, English Canada had to correct many historical wrongs in its relationship with francophones outside Quebec. I think it was just a tiny measure to right all the wrongs of the past.

That being said, they are doing so and that is great. They may or may not continue to do so. You realize that when Quebec becomes an independent country beside Canada, Francophones from Ontario, Acadia and the west will still be there. They will not disappear.

May I remind you that they survived because of the energy and determination they had to surmount incredible difficulties. They have shown their strength in the past and will no doubt do so in the future.

[*Text*]

Deuxièmement, le Canada anglais, l'État, les pouvoirs publics au Canada anglais vont continuer d'exister. Ils ne vont pas disparaître. Ils ne vont pas s'effacer de la carte parce que le Québec sera devenu un pays souverain. Le Canada anglais va avoir des responsabilités vis–à–vis des minorités francophones. Le peuple du Québec, les autorités politiques et les indépendantistes québécois reconnaissent qu'ils ont des engagements historiques vis–à–vis de ce qu'il est convenu d'appeler la minorité anglophone au Québec. Je suis certain que le Canada anglais, qui est un pays civilisé, qui est un pays de démocratie, de respect des droits de l'homme, va continuer à défendre et à soutenir un élément de grande faiblesse dans la conjoncture géopolitique de l'Amérique du Nord.

Troisièmement, non seulement les francophones seront–ils là sur le territoire du Canada anglais, non seulement y aura–t–il des pouvoirs publics et un État fédéral qui continuera à respecter et à remplir ses obligations, mais nous serons là aussi. Le Québec sera là. Le Québéc souverain sera là. Ces enfants, ces personnes qui vivent en Ontario, qui vivent au Manitoba et ailleurs, sont sortis de notre peuple. On ne va pas les abandonner. On ne va pas du tout les abandonner. Au contraire, nous ferons tout notre possible, mais aujourd'hui, il y a, plus ou moins subtilement, plus ou moins machiavéliquement ou plus ou moins méchamment, un discours qui consiste à essayer de les dresser contre nous.

On parle d'unité nationale au Canada. À Ottawa, on parle beaucoup de la *national unity*, mais on trouve le moyen de diviser les Canadiens français entre eux, de dresser les francophones hors Québec, comme on les appelle, contre les francophones du Québec. Une fois que le problème sera résolu par l'accession du Québec à la souveraineté, cela n'existera plus. Personne ne pourra utiliser méchamment des Canadiens français extérieurs au Québec contre le Québec, et le Québec sera là. Il fera sa part.

Le Québec s'est toujours défini comme le *homeland*, le foyer de la francophonie en Amérique du Nord. Cela aussi implique une responsabilité. Cette responsabilité, nous allons la prendre et nous allons l'assumer.

Mme Guarnieri: Vous avez dit que les francophones hors Québec vont survivre même avec les obstacles. Pourquoi dites–vous que vous êtes en péril? Est–ce que vous voyez des contradictions là–dedans?

En ce qui concerne l'appui aux francophones hors Québec, est–ce que vous êtes d'accord sur le fait que les programmes des langues officielles, que les francophones hors Québec nous ont décrits comme essentiels à leur survie sont efficaces, et est–ce que vous pensez que le gouvernement fédéral a fait du bon travail?

M. Yves Beauchemin (représentant de l'Union des écrivains québécois; Mouvement Québec–Français): J'ai une petite remarque à faire à madame. Saviez–vous, madame, qu'il y a trois millions de Canadiens en dehors du Québec qui sont d'origine française? Et sur ces trois millions, il n'y en a plus que 660 000 qui parlent encore français à la maison. Cela veut dire que les trois quarts ont été assimilés. Quand vous me demandez si on est inquiets, je peux vous dire que nous le sommes, parce que les trois quarts des francophones qui demeurent en dehors du Québec ont perdu leur culture. Ce sont des chiffres importants.

[*Translation*]

Secondly, English Canada, the government, public authorities in English Canada will continue to exist. They will not disappear. They will not be wiped off the map because Quebec has become a sovereign country. English Canada will have responsibilities toward Francophone minorities. Quebec people, political authorities and pro–independent Quebeckers acknowledge they have historic commitments to what is commonly known as the Anglophone minority in Quebec. I am sure English Canada, a civilized, democratic country that upholds human rights, will continue to defend and support a very weak component of North America's geopolitical structure.

Thirdly, not only will there still be Francophones on English Canada's territory, not only will there still be public authorities and a federal government continuing to meet its obligations, but we will be there as well. Quebec will be there. A sovereign Quebec will be there. There are children and people living in Ontario, Manitoba and elsewhere who have the same roots as us. We are not going to abandon them. We will not do so at all. Quite the opposite, we will do everything we can, but today, there is a fairly subtle, machiavellian or mean–spirited attempt to turn them against us.

There is talk of national unity in Canada. In Ottawa, there is a lot of talk of national unity, but they still manage to divide French Canadians into two camps, so–called Francophones outside Quebec on one side and Quebec Francophones on the other. Once the problem has been solved by Quebec becoming a sovereign nation, that will no longer exist. Nobody will be able to use French–Canadians outside Quebec to fight Quebec, and Quebec will be there, it will do its share.

Quebec will always be called North America's Francophone homeland. That also entails some responsibility. We are going to take on that responsibility and live up to it.

Ms Guarnieri: You said Francophones outside of Quebec will survive against all odds. Why do you say you are in danger? Don't you see any contradiction in that?

As for support for Francophones outside Quebec, do you agree that official languages programs, which Francophones outside Quebec have described as being essential to their survival, are effective, and do you think the federal government has done a good job?

Mr. Yves Beauchemin (Representative of l'Union des écrivains québécois; Mouvement Québec–Français): I would just like to say something to Ms Guarnieri. Did you know that there are three million Canadians outside Quebec who are of French origin? And of those three million, only 660,000 still speak French at home. That means that three–quarters of them have been assimilated. If you ask me if we are worried, I can say that we are, because three–quarters of Francophones residing outside Quebec have lost their culture. Those are big numbers.

[*Texte*]

Mme Guarnieri: Mais vous dites le contraire de ce que votre ami vient de dire.

M. Beauchemin: Non, on montre qu'il y a eu un désastre et qu'il faut faire cesser ce désastre. Nous disons aussi que le gouvernement fédéral a des responsabilités vis–à–vis des francophones hors du Québec et que le Québec a des responsabilités vis–à–vis des francophones hors du Québec parce qu'ils ont la même culture que la nôtre. Ils sont des émanations du Québec.

Mme Guarnieri: Même Lucien Bouchard a avoué que le gouvernement fédéral avait fait plus pour les francophones hors du Québec. . .

M. Beauchemin: Il a pendu Louis Riel au Manitoba au XIX^{e} siècle. . .

Mme Guarnieri: Pourquoi sortez–vous cela?

• 1240

Le président: Monsieur Larose.

M. Gérald Larose (président de la Confédération des syndicaux nationaux; Mouvement Québec–Français): Il n'y a pas de honte à reconnaître que le gouvernement fédéral a réalisé beaucoup de choses. C'est vraisemblablement sa responsabilité selon la conception qu'il se fait de ce pays. Cependant, je voudrais rappeler qu'il faut savoir lire à la fois l'histoire et les rapports de forces dans la société.

Le message principal que nous voulons transmettre ici, c'est, en premier lieu, qu'il faut s'assurer, pour préserver la pérennité du fait français en Amérique du Nord, que le fait français au Québec demeure intouché, qu'il soit intouchable. En deuxième lieu, dans le rapport de forces actuel qui prévaut dans l'ensemble nord–américain, il faut se dire que les minoritaires ne sont pas les Anglais du Québec, mais les Français qui se trouvent majoritaires au Québec.

Le projet de loi C–53 prolonge la vieille perception et la pratique trudeauiste qui donnent du Canada une conception abstraite et théorique d'une société bilingue où tout le monde est égal, ce qui est faux.

Au Québec, la minorité, si on peut l'appeler ainsi, ou la partie de l'autre peuple fondateur, est équipée comme personne n'est équipé ailleurs au Canada. Aucun francophone hors Québec ne peut prétendre jouir d'un système scolaire allant de la prématernelle jusqu'à l'université, d'un réseau de santé allant de la pouponnière jusqu'au crématorium, d'un système de communication, etc.—

D'où vient cette obsession de vouloir protéger la minorité anglophone qui marque toujours plus de points au Québec par les temps qui courent? On a l'impression que c'est le vieux projet d'éteindre lentement le fait français, en déguisant les réalités et en chloroformant les consciences, pour arriver à neutraliser ceux qui se battent pour le fait français.

Dans ce sens, la question de la langue dont nous sommes venus discuter est une question charnière, un élément déterminant. Ce n'est pas pour rien que M. Trudeau est arrivé avec sa constitution de 1982. Il savait que s'il pouvait faire avaler ce noyau, le reste du travail serait plus facile à faire. C'est pourquoi nous disons non. Arrêtez vos folies! Nous ne mangerons jamais de ce pain!

[*Traduction*]

Ms Guarnieri: But you are saying the opposite of what your friend just said.

Mr. Beauchemin: No, we are pointing out that there has been a disaster and we're saying it must be stopped. We are also saying the federal government has responsibilities toward Francophones outside Quebec and that Quebec does as well, because they have the same culture as we do. They are Quebec offshoots.

Ms Guarnieri: Even Lucien Bouchard admitted the federal government had done more for Francophones outside Quebec—

Mr. Beauchemin: He hanged Louis Riel in Manitoba in the 19th century—

Ms Guarnieri: Why are you bringing that up?

The Chairman: Mr. Larose.

Mr. Gérald Larose (President of the Confederation of National Trade Unions; Mouvement Québec–Français): There is no shame in acknowledging the federal government did a lot. It is probably its responsibility given its view of this country. However, bear in mind that you have to know history and our society's power struggles.

Our main point is that the first thing to be done is to ensure the French fact in Quebec remains untouched and untouchable if the French fact in North America is to continue existing. Secondly, given the current power struggle throughout North America, we must recognize that the minority is not made up of Quebec Anglophones, but rather Francophones, who are a majority in Quebec.

Bill C–53 prolongs the old ideas and Trudeau practices that presuppose that Canada is a bilingual society where everyone is equal, which is not the case.

In Quebec, the so–called minority, or the part from the other founding nation, is better equipped than anyone else in Canada. No Francophone outside Quebec can boast of having a school system that goes from junior kindergarten to university, of a health system with everything from nurseries to crematoriums, of a communications system, etc. . .

Why are people obsessed with protecting the Anglophone minority that always scores more points in Quebec nowadays? It appears people still want to slowly kill the French fact, by covering up facts and deadening awareness, in order to neutralize French fact advocates.

The language issue is a critical part of this struggle. Mr. Trudeau did not come up with his 1982 Constitution without a good reason. He knew once he got over that hurdle, the rest of the work would be easier. That is why we are saying no. Stop your nonsense! We do not want to ever have any part of it!

[*Text*]

La minorité anglophone, chez nous, va continuer à s'épanouir comme personne ne s'est épanoui dans le reste du Canada, et c'est ce qu'on va continuer de faire. Il faut reconnaître que notre pratique a été, historiquement, d'une qualité tout autre que celle qu'on a connue ailleurs. Alors pourquoi continuer à nous importuner avec cette question?

Le président: Monsieur Plamondon.

M. Plamondon: Tout d'abord, je veux vous remercier de vous être déplacés. Pour compléter l'enregistrement de tous ces témoignages, je voudrais préciser qu'il n'y a qu'un seul député du gouvernement, alors qu'habituellement ils sont six ou sept, et qu'un seul député du Parti réformiste qui assistent à notre réunion d'aujourd'hui. Sans doute est–ce dû à la perception ou à la phobie de la Loi 101 qu'ont plusieurs confrères députés anglophones. Lorsqu'on a dit que le Mouvement Québec Français viendrait témoigner, on a dû penser qu'il s'agissait d'un mouvement très minoritaire et presque extrémiste, etc. C'est malheureux parce que le dialogue devient difficile avec les députés anglophones à cause de la perception qu'ils ont de la vitalité culturelle québécoise.

[*Translation*]

Quebec's Anglophone minority will continue to flourish better than everyone else in the rest of Canada. You must admit that historically, our practice has always been better than any other elsewhere. So why belabour the point?

The Chairman: Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: I would first like to thank you for coming here today. Just to complete this testimony, I would like to point out that there is just one member of the government party, whereas there would usually be six or seven, and just one member from the Reform party at today's meeting. It is no doubt because several of my fellow Anglophone members have strange views of Bill 101, if not a phobia about it. When they were told the Mouvement Québec–Français was appearing, they must have thought it was a very small and very extremist group. That is unfortunate since it is difficult to discuss this issue with Anglophone members of Parliament because of the perception they have of Quebec's cultural vitality.

• 1245

Avant que je pose ma question, j'aimerais que vous précisiez combien de personnes à peu près vous représentez ici par le biais de vos 10 associations.

M. Bouthillier: Entre 800 000 et 1 million. Nous sommes ici trois ou quatre autour de la table, mais nous sommes dix au total. Si vous faites l'addition des dix, vous atteignez un chiffre qui avoisine le million. Vous avez les grandes centrales ouvrières qui regroupent plusieurs centaines de milliers de personnes, 500 000, 600 000 ou peut–être 700 000; vous avez la CEQ, la Centrale de l'enseignement du Québec; vous avez l'Union des producteurs agricoles, environ 45 000 ou 50 000 personnes; vous avez le Mouvement national des Québécois, soit 200 000 personnes; et d'autres. Au total, arrondissons, si vous le voulez, à un million de personnes. Et c'est un petit groupe.

C'est d'ailleurs pourquoi nous avons, sinon spontanément, en tout cas sans difficulté aucune, appelé la population du Québec à venir manifester à Montréal, le 12 mars 1989. Il y avait dans les rues de Montréal 80 000 ou 90 000 personnes. C'est la plus grande manifestation de l'histoire politique du Québec; 80 000 ou 90 000 personnes au Champ de Mars à Montréal, le 12 mars 1989. Ce sont la CSN, la FTQ, la CEQ et tous les autres qui, par la voix du MQF, ont lancé l'appel à manifester. La réponse a été profonde et durable.

M. Plamondon: Merci. Je voulais que vous le précisiez pour que ce soit consigné dans les documents et pour on sache bien que vous n'étiez pas seulement quelques individus isolés, mais les représentants de près d'un million de personnes.

Vous avez fait allusion à une diminution progressive, d'année en année, du respect de l'identité culturelle québécoise par rapport à l'ensemble du Canada. Je vous dirai ce qui suit: lorsque le sous–ministre, M. Paul Racine, s'est présenté devant ce Comité, voici la réponse qu'il a donnée à la question suivante où il était question des deux peuples fondateurs, concept qui nous apparaît acquis et évident à nous, Québécois.

Before asking my question, I would like to know approximately how many people you represent through your 10 associations.

Mr. Bouthillier: Between 800,000 and 1 million. There are three or four of us around this table, but there are 10 of us in total. If you include all 10, we represent nearly 1 million people. There are the major labour confederations that represent several hundred thousand, 500,000, 600,000 or perhaps 700,000; there is the CEQ, the Centrale de l'enseignement du Québec; there is the Union des producteurs agricoles, approximately 45,000 or 50,000 people; you have the Mouvement national des Québécois, 200,000 people; and some others. I would say we represent roughly 1 million people. And that is a small group.

In fact, that is why we spontaneously, or at least without any problem, got Quebeckers to demonstrate in Montreal on March 12, 1989. There were 80,000 or 90,000 people in the streets of Montreal. It was the largest demonstration in Quebec's political history; 80,000 or 90,000 people at the Champ de mars in Montreal the MQF, the CNQU, the MTU, the QFL, the CEQ and all the others spearheaded the demonstration. There was a lasting, overwhelming response.

Mr. Plamondon: Thank you. I wanted you to clarify that for the transcript and so that we would know you were not just some lone individuals, but rather, representatives for nearly one million people.

You alluded to a gradual yearly drop in the respect Canadians have for Quebec's cultural identity. Let me tell you that when the deputy minister, Mr. Paul Racine, appeared before this committee, I asked him a question about the two founding nations, a concept that seems obvious to us Quebeckers.

[*Texte*]

J'avais demandé si ce projet de loi C-53, sur le ministère du Patrimoine canadien, n'était pas la négation de la notion de deux peuples fondateurs. Nécessairement, quand je dis deux peuples, il va de soi qu'il y en a un troisième, celui des Amérindiens qui étaient là avant nous. Parlons donc de trois peuples qui ont contribué à créer l'identité actuelle canadienne.

Le sous-ministre a répondu que le projet de loi reconnaissait la culture québécoise en tant que partie de l'identité canadienne. C'était la première fois qu'un sous-ministre en titre désignait le Québec comme une minorité parmi d'autres. Il ajoutait que l'identité canadienne était reliée à la présence du Québec dans la Confédération et que le Québec avait beaucoup contribué à l'identité canadienne en lui donnant entre autres son nom et son hymne national.

La liste n'était pas trop exhaustive, comme vous pouvez le voir. J'ai presque envie de vous poser la question pour que vous puissiez répondre au sous-ministre. On sait le rôle important, surtout au gouvernement canadien, que joue un sous-ministre et l'influence qu'il a sur le ministre. C'est lui qui dirige le ministère, entre vous et moi, selon la vigueur du ministre. Quand on connaît le ministre actuel, on ne peut pas dire que le ministère sera entièrement contrôlé par le ministre. On le sait.

Comment réagissez-vous à ces propos qui veulent que l'identité canadienne soit reliée à la présence du Québec dans la Confédération? Quelles en sont les conséquences, d'abord pour le Canada et ensuite pour le Québec?

M. Bouthillier: Justement, on nous provincialise. On provincialise notre identité. Ensuite on va s'en moquer comme étant une espèce de folklore provincialisé. Nous sommes une identité au même titre que l'identité canadienne-anglaise, au même titre que l'identité américaine, au même titre que l'identité française. Nous avons une identité de peuple parce que nous sommes un peuple. Il est grand temps que notre voisin, d'abord lui, le reconnaisse. Mais, manifestement, les dirigeants de ce pays n'ont pas l'air de vouloir le comprendre; manifestement, ils semblent totalement butés dans l'idée d'absorber cette identité pour la contrôler, pour la dominer. Pourquoi?

• 1250

Parce qu'ils ont fort bien compris que cette identité a une charge politique, qu'elle a une signification, que défendre l'identité... Ce qui est vrai pour le Canada anglais, c'est vrai pour le Québec. Quand les Canadiens anglais, quand Massey et tous les autres ont dit qu'il fallait défendre notre culture et notre identité comme on défend notre souveraineté, ils avaient compris le problème. Eh bien, nous aussi. On ne vient pas ici vous parler des musées et des sociétés des belles-lettres. On est en train de vous parler de ce qui est à la source même de ce qui va être un pays qui va prendre sa place parmi les autres pays de la terre.

Le Canada anglais n'a pas l'air de vouloir comprendre cela. Cela fait longtemps d'ailleurs. Le combat qu'il essaie de mener contre les États-Unis n'est pas facile et il ne fait pas que marquer des points sur ce plan, et on dirait qu'en quelque sorte, il veut se reprendre, se rattraper en se retournant contre nous, vers nous, le Québec et dire: Si moi je ne suis pas capable, toi non plus tu ne seras pas capable. Un psychanalyste saurait nous expliquer ce comportement. Mais restons en politique.

[*Traduction*]

I asked him whether Bill C-53, on the Canadian Heritage Department, wasn't a negation of the concept of two founding peoples. Although I say two peoples, it goes without saying there is a third, namely the Aboriginals who were there before us. So let us say that Canada's current identity was built by three nations.

The deputy minister's answer was that the bill acknowledged that Quebec's culture was part of Canada's identity. That was the first time an actual deputy minister referred to Quebec as one of several minorities. He added that since Quebec was part of Confederation, it is part of Canada's identity, and that Quebec had contributed a great deal to it by giving it its name and its national anthem, among other things.

It was not a very extensive list, as you can see. I nearly feel like asking you the same question so that you could respond to the deputy minister. We know how important a deputy minister's role is, especially in the federal government, and the influence the deputy minister has on his minister. Between you and me, the deputy minister really runs the department, depending on how tough the minister is. If you know the current minister, you would not say he has full control over his department. We know that.

How do you react to the statement that Canada's identity is related to Quebec being included in Confederation? What are the consequences, first for Canada, and then for Quebec?

Mr. Bouthillier: We are viewed as a province. Our identity is viewed as being provincial in nature. Then people will poke fun at it, saying it is some sort of provincial folklore. Our identity is as valid as the English-Canadian, American and French identities. We see ourselves as a nation because we are a nation. It is high time our neighbour acknowledged that. It should be the first to do so. But, obviously, this country's leaders do not seem to want to understand; they seem totally obsessed with the idea of absorbing that identity so that they can control it and dominate it. Why?

Because they realize that identity has political meaning, that it is significant, that defending the identity... What is true for English Canada, is also true for Quebec. When English Canadians, when Massey and all the others said we must defend our culture and identity just as we defend our sovereignty, they understood the problem. Well, so do we. We are not here to talk to you about museums and literary associations. We are talking to you about the foundation of what is to become a country in its own right, one that can hold its own.

It seems English Canada does not want to accept that. In fact, that has been the case for a long time. Canada's ongoing battle with the United States is not an easy one, and it is just scoring points; we think that Canada wants to make up for that by turning against us and saying: if I cannot succeed, then you will not be able to either. Any psychoanalyst can explain that type of behaviour to you. But let us stick to politics.

[*Text*]

Il n'y a pas que le projet de loi C–53; L'idée de détourner l'appareil culturel canadien, qui devait normalement être conçu pour protéger et défendre le Canada de l'invasion américaine, contre le Québec n'est pas née de la dernière pluie. J'ai ici un texte d'un garçon qui s'appelle Pierre Elliott Trudeau. Je suppose que vous en avez entendu parler. Voici ce qu'il disait:

> Un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme fédéral. Il s'agit de créer de la réalité nationale canadienne une image si attrayante qu'elle rende celle du groupe séparatiste peu intéressante par comparaison. Il faut affecter une part des ressources à des choses comme le drapeau national, l'hymne national, l'éducation, les conseils des arts, les sociétés de diffusion radiophonique et de télévision, les offices du film.

Voilà ce qu'il disait. Il disait que l'appareil culturel canadien avait pour objectif d'affaiblir, de combattre et de tuer, si possible, l'idéal indépendantiste québécois.

Au fond, M. Dupuy n'est que le fils spirituel de Pierre Elliott Trudeau là–dedans. Quand on parle à M. Dupuy, on parle aussi, au travers de sa personne et de son projet, à M. Trudeau et on dénonce cet état d'esprit qui est un état de grande agressivité culturelle et politique à notre égard.

Le président: Comme président, j'aimerais poser quelques petites questions. Tout d'abord, je suis certain que M. Plamondon s'est mal exprimé en parlant de deux nations fondatrices. Comme tout le monde le sait, il y en a trois, y compris les indigènes qui étaient là bien avant nous.

Ce que je trouve intéressant dans votre exposé, c'est que vous rejetez «toute conception bicommunautariste du Québec». Donc, vous rejetez la société québécoise. Vous rejetez la présence des anglophones, des allophones et des indigènes. Vous rejetez tout cela?

M. Bouthillier: Nous ne rejetons pas la. . .

Le président: C'est une conception que vous rejetez.

M. Bouthillier: Mais pas du tout. Nous ne permettrons à personne d'inscrire dans un texte constitutionnel qui nous serait appliqué l'idée que le Québec est une entité formée de deux entités communautaires, comme on a fait fait pour le Nouveau–Brunswick. Le Nouveau–Brunswick s'était inscrit dans le projet de Charlottetown et c'est maintenant. . .

Le président: Vous reniez l'histoire?

M. Bouthillier: Non, non, nous ne renions pas l'histoire. Il y a un territoire qui s'appelle le Québec et qui est une terre de langue française en Amérique du Nord, et il y a sur cette terre un groupe humain qui est issu de l'intervention et de l'apparition dans notre histoire de l'empire britannique. . .

Le président: Où on n'a jamais parlé anglais.

M. Bouthillier: Le Québec n'est pas plus «bicommunautariste» que l'est l'Ontario. L'Ontario n'a jamais même accepté—*over my dead body*, disait William Davis—l'article 133 de la Constitution car elle ne voulait pas reconnaître par le biais d'un article comme celui–là qu'elle était bicommunautaire.

[*Translation*]

Bill C–53 is not the only evidence thereof. Turning Canada's cultural machine, which should normally serve to protect Canada from the American cultural invasion, against Quebec is nothing new. I have an excerpt of a document written by a boy called Pierre Elliott Trudeau. I presume you have heard of him. Here's what he said:

> One of the ways to offset the appeal of Quebec separatism is to invest considerable time, energy and money in Canadian nationalism. Canada's national reality should be made so attractive that the separatist group will seem rather uninteresting by comparison. Some of the resources should be allocated to things like the national flag, the national anthem, education, the Canada Council, broadcasting companies, radio, television and film boards.

That is what he said. He said the goal of Canada's cultural machine should be to weaken, to fight and to, if possible, kill the ideal of supporters of Quebec independence.

In a way, Mr. Dupuy is just a reincarnation of Pierre Elliott Trudeau. When talking to Mr. Dupuy, through him and his plan, you are also talking to Mr. Trudeau and we object to the cultural and political aggression being shown toward us.

The Chairman: As chairman of this committee, I would like to ask a few short questions. First of all, I am sure Mr. Plamondon made a mistake when he spoke of two founding nations. As everyone knows, there are three, including native Indians who were here well before us.

What I do find interesting in your brief is that you reject "any dual community approach toward Quebec". You therefore reject Quebec society. You reject anglophones, allophones and natives. You reject all that?

Mr. Bouthillier: We do not reject the—

The Chairman: It's an idea you reject.

Mr. Bouthillier: Not at all. We would object to anyone writing in a constitutional document that Quebec was made up of two communities, as was the case for New Brunswick. New Brunswick supported the Charlottetown Accord and now—

The Chairman: You are repudiating history?

Mr. Bouthillier: No, no, we are not repudiating history. There is a territory called Quebec, a French–speaking territory in North America, where there live a group of people who have survived the British Empire's role in our history—

The Chairman: Where English has never been spoken.

Mr. Bouthillier: Quebec is no more a dual community than Ontario is. Ontario never even accepted Article 133 of the Constitution—"over my dead body", said William Davis—because it did not want to be perceived as a dual community, which would have been the case under that section.

[*Texte*]

L'Ontario disait: Nous allons faire des lois 8, nous allons faire des choses pour les *French*, pour la langue française, mais nous n'accepterons pas de reconnaître que l'Ontario est bicommunautaire.

Le président: S'ils l'avaient fait, seriez–vous aujourd'hui du même avis?

M. Bouthillier: De toute façon, ils ne l'ont pas fait et ils ne le feront jamais.

Le président: S'ils l'avaient fait, est–ce que vous rejetteriez aujourd'hui ce concept? Ça ne change rien.

M. Bouthillier: Ce n'est pas une entité bilingue ou bicommunautaire. Le Québec est un État de langue française dont la population est composée de sept millions d'habitants. Tous les habitants de ce territoire sont les citoyens d'un pays qui va reconnaître le français comme langue nationale, officielle et commune.

Le président: Vous rejetez tout arrangement, tout concept de droit linguistique?

M. Bouthillier: Où est–ce que vous prenez ça?

Le président: Vous rejetez toute conception. . .

M. Bouthillier: Pas du tout. On accepte la loi. . .

M. Larose: Il y a là un artifice, monsieur le président, que je voudrais vous. . .

Le président: Non, je lis les mots. . .

M. Larose: Il y a sur le territoire québécois un peuple, le peuple québécois, qui a différentes composantes. Il a une souche britannique. Il y a aussi des peuples autochtones. Curieusement, tout ce monde occupe un territoire qui parle français, qui doit parler français et qui continuera à parler français. Il y en a qui se battent contre ça, mais c'est le projet du peuple québécois.

Là où nous nous distinguons radicalement, c'est que nous reconnaissons des droits collectifs à nos composantes, ce que vous ne reconnaissez pas. On reconnaît à nos composantes des droits collectifs quant à leurs institutions. Où–est–ce qu'on voit cela ailleurs?

Curieusement, leur patrimoine culturel est mieux respecté chez nous que partout ailleurs. Où est–ce qu'on voit cela? Et cela vaut pour les autochtones. Je vous prierais de le croire, parce que je suis président du Forum paritaire québécois–autochtone qui a précisément convenu d'une charte et d'un projet collectif.

Je vais vous dire, parce que je connais un petit peu ce monde, que les autochtones chez nous sont victimes de plusieurs discriminations; mais c'est chez nous, au Québec, que les autochtones peuvent parler leur langue plus que partout ailleurs. C'est chez nous qu'ils ont de meilleurs installations sanitaires et de meilleures maisons. C'est chez nous qu'ils travaillent plus qu'ailleurs. C'est chez nous qu'ils ont un niveau de salaire plus élevé qu'ailleurs.

Je ne voudrais pas que vous nous fassiez passer pour une bande de *rednecks* qui veulent nier les droits collectifs des composantes du peuple québécois. Ce n'est pas vrai. Parlons *business*. Voyons la réalité telle qu'elle se passe.

[*Traduction*]

• 1255

The province of Ontario said: We will pass some legislation like Bill 8, we will do things for the French, for the French language, but we refuse to recognize that Ontario is comprised of two communities.

The Chairman: If they had recognized it, would you hold the same opinion today?

Mr. Bouthillier: In any case, they didn't do it and they will never do it.

The Chairman: If they had, would you reject that concept today? It changes nothing.

Mr. Bouthillier: It is not a bilingual entity or an entity comprised of two communities. Quebec is a French–language state with a population of 7 million people. All the people living in that territory are citizens of a country which will recognize French as its national, official and common language.

The Chairman: You reject any arrangement, any concept of linguistic right?

Mr. Bouthillier: What gives you that idea?

The Chairman: You reject any concept—

Mr. Bouthillier: Not at all. We recognize the law—

Mr. Larose: There is a trick there, Mr. Chairman, that I would like you to—

The Chairman: No, I'm reading the words—

Mr. Larose: On Quebec's territory, there is a people, the Quebec people, that has different components. There are people of British origin, there are also Aboriginal peoples. Curiously, all these people occupy a territory where French is spoken, where French must be spoken and where French will continue to be spoken. There are some who are fighting against that, but that is the project of the people of Quebec.

What distinguishes us radically, is that we recognize that our components have collective rights, which you do not. We recognize that our components have collective rights regarding their institutions. Where else do you see that?

Curiously, their cultural heritage is more respected in our province than anywhere else. Where else do you see that? And that is true also for the Aboriginals. You can take my word for it, because I'm the president of the Forum paritaire Québec–autochtones which has in fact agreed on a charter and a collective project.

Let met tell you, because I am somewhat familiar with these people, that the Aboriginals here are victims of discrimination on several levels; but in our own province, in Quebec, Natives can speak their language more than anywhere else. In our province, they have better sanitary facilities and better housing than anywhere else. In our province they work more than elsewhere. In our province, their wages are higher than anywhere else.

I wouldn't want you to paint us as a bunch of rednecks who want to deny the collective rights of the components of the people of Quebec. That is not true. Let's talk business. Let's look at the reality.

[*Text*]

Le président: J'aimerais bien essayer de préciser la hiérarchie de droits dans cette société. La hiérarchie commence avec la collectivité qui est plus importante que les droits humains et les droits individuels. Ce sont des droits linguistiques qui sont là depuis 200 ans. Je veux tout simplement savoir s'il y a une hiérarchie de droits.

M. Bouthillier: Il y a une hiérarchie de droits qui n'existera plus, car nous nous employons à la faire disparaître. C'est la hiérarchie de droits entre le droit fédéral et le droit québécois. Nous voulons faire disparaître l'appareil juridique fédéral dans son application au territoire du Québec. C'est cela, l'idée de la souveraineté. C'est tout simplement cela.

Nous allons utiliser nos pleins pouvoirs pour organiser notre société suivant notre tradition, suivant l'habitude historique que nous avons de traiter avec les autres. Ce n'est pas ici devant vous, qui n'avez de leçons à donner à personne, que nous allons expliquer les détails de la manière dont nous allons organiser le Québec sur le plan culturel et linguistique.

Le président: Si vous êtes persuadé que vous allez gagner le référendum, que faites–vous dans cet État étranger. . .

M. Larose: Extraordinaire! Nous sommes souverainistes et démocrates. Nous acceptons de venir débattre de points de vue différents, ce que les fédéralistes chez nous n'acceptent pas. Nous croyons profondément aux vertus de la démocratie. Même si on peut connaître très bien le projet qui est devant nous, on accepte de venir donne notre point de vue, parce qu'on croit profondément aux règles de la démocratie, ce que les fédéralistes chez nous ont oublié dans un détour.

• 1300

Le président: Je suis un fédéraliste d'ici, et je respecte vos droits parce que vous êtes ici à Ottawa pour exprimer vos points de vue. Nous vous en remercions.

Mme Gagnon: Tout à l'heure, monsieur Bouthillier, vous avez mentionné la volonté de M. Trudeau de noyer la cause séparatiste–indépendantiste–souverainiste. Je voudrais vous faire part d'une situation que j'ai vécue au Comité de la citoyenneté et de l'immigration, où on veut, par une vision canadienne d'identité, inculquer à nos nouveaux arrivants cette notion qu'il n'y a qu'une seule nation et qu'une seule identité. Un membre du Comité a suggéré que nos immigrants fassent allégeance non plus à la Reine, mais au Canada. Cela fait partie d'un autre moyen de nous noyer.

M. Bouthillier: L'hymne national.

Mme Gagnon: L'hymne national, le drapeau. . . Au Comité de la citoyenneté et de l'immigration, on a aussi cette volonté, et j'ai l'impression que c'est à cela qu'on pense.

Une voix: Dans tous les ministères.

Mme Gagnon: Dans tous les ministères.

Mme Guarnieri: Les députés du Bloc m'ont demandé de produire l'article où Lucien Bouchard souligne que le gouvernement fédéral fait plus pour les francophones hors Québec que. . . J'ai ici l'article et et je cite les mots de Lucien Bouchard:

[*Translation*]

The Chairman: I would like to try to define the hierarchy of rights in this society. At the top of the hierarchy we find a community that is above human rights and individual rights. These are linguistic rights that have existed for 200 years. I would simply like to know if there is a hierarchy of rights.

Mr. Bouthillier: There is a hierarchy of rights that will no longer exist, because we are endeavouring to make it disappear. It is the hierarchy of rights where federal law stands above Quebec law. We no longer want the federal legal system to be enforced on Quebec's territory. That is the concept of sovereignty, simply put.

We will use our full powers to organize our society according to our tradition, according to the way in which we have dealt with others historically. It's not here, before you who have nothing to teach anyone, that we will explain in detail how we will organize Quebec culturally and linguistically.

The Chairman: If you are convinced that you will win the referendum, what are you doing here, in this foreign state—

Mr. Larose: That's extraordinary! We are sovereigntists and democrats. We accept to come and debate different viewpoints, which the federalists in our province refuse to do. We believe sincerely in the virtues of democracy. Even if we know where we are going very well, we agree to come and give our point of view, because we believe profoundly in the rules of democracy, which the federalists in our province have forgotten along the way.

The Chairman: I am a federalist from here, and I respect your rights because you are here in Ottawa to express your opinions. We thank you for that.

Ms Gagnon: Earlier, Mr. Bouthillier, you mentioned that Mr. Trudeau tried to drown the cause of separation–independence–sovereignty. I would like to tell you about a situation that I experienced in the Citizenship and Immigration Committee, where they are trying, through a Canadian vision of identity, to instill into newly arrived people this notion that there is only one nation and only one identity. A member of the committee suggested that our immigrants pledge allegiance no longer to the Queen, but to Canada. That is another means by which they are trying to drown us.

Mr. Bouthillier: The national anthem.

Ms Gagnon: The national anthem, the flag. . .in the Citizenship and Immigration Committee that wish also exists and I have the feeling that is what they are thinking about.

An hon. member: In all the departments.

Ms Gagnon: In all the departments.

Ms Guarnieri: The members of the Bloc have asked me to produce the article in which Lucien Bouchard underlines the fact that the federal government has done more for the Francophones outside Quebec than. . .I have that article here and I quote Lucien Bouchard's words:

[*Texte*]

The Quebec government did not do enough. Even the Péquistes did not do enough. The federal government certainly did more than Quebec. I'm ready to admit that, but I think we should all do more in Ottawa and in Quebec to promote French outside of Quebec.

C'est ce que j'ai.

M. Beauchemin: Faites ce que vous voulez en dehors du Québec, mais le Québec, c'est à nous.

M. Larose: Eh bien, je suppose qu'il doit quand même y avoir des limites. Le Québec paye des impôts au fédéral pour qu'il assume ce genre de responsabilité. Pourquoi devrait–il être obligé de doubler sa mise?

Mme Guarnieri: Alors, vous êtes d'accord. . .

M. Larose: C'est ce que vous souhaitez?

Mme Guarnieri: Vous êtes d'accord avec ce que Lucien Bouchard nous dit?

M. Larose: Il y a là. . . C'est normal. Ce pays est globalement anormal, mais il doit certainement assumer un minimum de responsabilités, non?

Mme Guarnieri: Je trouve qu'il est normal que le gouvernement fédéral en fasse plus que. . . Donc, vous êtes d'accord?

M. Larose: On partage un certain nombre de réalités.

Mme Gagnon: Est–ce qu'on peut voir le contexte de l'article? On ne peut pas. . .

Le président: On va le partager. Il est toujours stimulant d'entendre d'autres points de vue. On pourrait dire que c'est un dialogue de sourds, mais pas de muets.

Des voix: Ah, ah!

Une voix: C'est vrai.

The Chair: We'll take a five–minute break and then return to our duties.

• 1303

[*Traduction*]

Le gouvernement du Québec n'en a pas fait assez. Même les Péquistes n'en n'ont pas fait assez. Le gouvernement fédéral en a certainement fait plus que le Québec. Je suis prêt à l'admettre, mais je pense que nous devons tous en faire plus à Ottawa et à Québec pour promouvoir le français à l'extérieur du Québec.

That's what I have.

Mr. Beauchemin: Do what you will outside Quebec, but Quebec belongs to us.

Mr. Larose: Well, I suppose that there still have to be limits. Quebec pays taxes to the federal government so that it will take on that kind of responsibility. Why should it be forced to double its stake?

Ms Guarnieri: So, you agree—

Mr. Larose: Is that what you want?

Ms Guarnieri: Do you agree with what Lucien Bouchard told us?

Mr. Larose: There is. . .it's normal. This country is abnormal as it stands, but surely it must fulfil a minimum of responsibilities, musn't it?

Ms Guarnieri: I think it is normal that the federal government should do more than—so, you agree?

Mr. Larose: We have some common realities.

Ms Gagnon: Can we see the context of that article? We cannot—

The Chairman: We will share it. It is always stimulating to hear other opinions. We might be deaf to each other's arguments, but we certainly are not silent.

Some hon. members: Ah, ah!

An hon. member: That's true.

Le président: Nous allons faire une pause de cinq minutes puis nous reprendrons la tâche.

• 1313

The Chair: [*Technical Difficulty—Editor*]. . .learn some things that perhaps some of us didn't know before. I will say this, just *en passant*, that it does seem to be meeting with pretty good approval. There does seem to be a lot of support for the organization, which is good, and I think it would be very useful for you to tell us both why it's working well, what its relation to the department is and how you see the future. I suspect if that's not the subject of your text it will be the subject of questions.

So welcome, and if you'd like to make opening remarks, please do.

Mr. Ron B. Thomson (Governor, Canadian Copyright Institute): Thank you. I do have a brief that is being circulated at this moment and I will simply summarize it. I apologize that the French version is not available. We only finished it yesterday and did not have time to prepare a French text, but I understand it is being translated and will be distributed at a later point.

Le président: [*Difficultés techniques—Éditeur*]. . . de prendre connaissance de certaines choses que certains d'entre nous ignoraient peut–être. Permettez–moi d'ajouter, juste en passant, que l'accueil semble assez bon. Votre organisme semble bénéficier d'un bon appui, ce qui est excellent et je pense qu'il serait bon que vous nous disiez pourquoi il fonctionne bien, quel est son lien avec le ministère et comment vous entrevoyez l'avenir. Si vous n'en parlez pas dans votre exposé, je crois bien que tous ces points seront soulevés au cours de la période des questions.

Je vous souhaite donc la bienvenue et je vous invite à présenter vos remarques préliminaires si vous en avez.

M. Ron B. Thomson (administrateur, «Canadian Copyright Institute»): Merci. Nous vous avons présenté un mémoire que nous distribuons actuellement. Je vais me contenter de le résumer. Veuillez nous excuser de ne pas présenter de version française. Ayant terminé notre mémoire hier seulement, nous n'avons pas eu le temps d'en établir une version française. Mais je crois savoir qu'il est en cours de traduction et qu'il sera disponible plus tard.

[*Text*]

The Chair: Since you are a pontificial institute, I might have thought you would at least produce it in Latin.

Mr. Thomson: We only had time to translate it from Latin into English.

The Chair: I see.

Mr. Thomson: The Canadian Copyright Institute, on whose behalf I'm speaking to you today, was founded in 1965 as the association of creators, producers and distributors of copyright. The institute's purpose is to encourage a better understanding of copyright law and to encourage and foster research and copyright law. At the back of the brief is a list of the associations that are the corporate members of the Copyright Institute. There are another 50–odd individuals who have joined as fellows, also people across the country interested in copyright.

The point of the brief is to emphasize the fact that fundamental to the creative process and to artists is the protection of their work by copyright.

• 1315

We are in a unique industry in that a great deal of expense goes into the initial production of work. It is very cheap to mass produce, and our problem is that without the protection of copyright all across the country, there is no economic return to the creator for the work he or she has done.

Our brief emphasizes the necessity of having a strong copyright system in Canada to protect and to encourage current and future creators and the creative process.

The copyright law, as you realize now, was more or less under the jurisdiction of two former departments, Communications and Corporate and Consumer Affairs. Under the reorganization, initially copyright was to rest solely with Consumer and Corporate Affairs.

This was rather odd to us, since the encouragement of the cultural industries, for whom copyright is such an essential element of the law, was being transferred or being placed in the new Department of Canadian Heritage. That is why we as an institute and the groups we represent and who form our base are very much concerned about the lack of position of copyright in the act.

We know of course that paragraph 4.(2)(j) was amended, or there is a proposed amendment, by adding:

> including the formulation of cultural policy as it relates to. . .copyright;

We feel, however, this was not a sufficient change to the act for the purposes of creators and the creative process. It simply moves us back to the current or former situation where responsibility for copyright policy is divided between two different ministries, which has led to a great deal of conflict and a great deal of difficulty over the last six years in formulating new and revised copyright policy.

[*Translation*]

Le président: Étant donné que vous êtes un institut pontifical, je pensais que vous auriez au moins pu présenter votre mémoire en latin.

M. Thomson: Nous avons eu juste le temps de le traduire du latin à l'anglais.

Le président: Je vois.

M. Thomson: Le Canadian Copyright Institute nom duquel je comparais devant vous aujourd'hui a été fondé en 1965 afin de réunir les créateurs, les producteurs et les distributeurs d'oeuvres protégées par le droit d'auteur. La mission de l'Institut est de sensibiliser davantage ses membres et le public à la Loi sur le droit d'auteur, de faire de la recherche sur la Loi sur le droit d'auteur et d'encourager la recherche dans ce domaine. À la fin du mémoire se trouve une liste des associations qui sont membres du «Copyright Institute». L'Institut compte également parmi ses membres une cinquantaine de particuliers concernés par le droit d'auteur.

Le droit d'auteur est d'une importance fondamentale pour le processus de création et les artistes, étant donné qu'il leur sert de protection. Voilà ce que souligne notre mémoire.

Nous sommes une industrie particulière en ce sens que la production initiale des oeuvres entraîne des dépenses considérables, alors qu'il n'en coûte presque rien pour en faire des reproductions massives. Le problème, c'est que, sans une protection du droit d'auteur reconnue dans tout le pays, les créateurs ne peuvent pas jouir du fruit de leur labeur.

Notre mémoire rappelle combien il est important de disposer au Canada d'un régime de droit d'auteur solide qui puisse protéger et encourager les créateurs et le processus de création, dès maintenant et au cours des années à venir.

Comme vous le savez maintenant, la Loi sur le droit d'auteur relevait plus ou moins de deux anciens ministères, le ministère des Communications et le ministère de la Consommation et des Affaires commerciales. Il était prévu au départ que le droit d'auteur relève uniquement du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales après la réorganisation.

Cela nous paraissait plutôt étrange puisque le nouveau ministère du Patrimoine canadien héritait de la mission d'encourager les industries culturelles pour lesquelles le droit d'auteur est un élément essentiel de la loi. C'est pourquoi l'Institut et les groupes qu'il représente s'inquiètent que le droit d'auteur ne soit pas mentionné dans la loi.

Nous savons bien entendu que l'alinéa 4.(2)j) a été modifié, ou a fait l'objet d'un amendement, par l'ajout de la formule suivante:

> la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait au droit d'auteur;

Nous estimons toutefois que cette modification n'est pas suffisante pour assurer une protection appropriée aux créateurs et au processus de création. Cela nous ramène tout simplement à la situation actuelle ou antérieure qui voyait la politique du droit d'auteur répartie entre deux ministères différents. Cette division a été une grande source de conflits et a rendu extrêmement difficile depuis six ans la révision de la politique du droit d'auteur et la formulation d'une politique nouvelle.

[*Texte*]

For this reason, our proposal, which we put forward to the committee to look at and we hope to adopt, is to make an explicit amendment to the act to make the development of copyright policy the sole responsibility of the Department of Canadian Heritage.

Our way of doing this is to propose that a new paragrpj, to be numbered (e), the formulation of copyright policy, be added to the lists of areas of competence of this ministry and that the subsequent paragraphs therefore be renumbered accordingly.

By including copyright explicitly at this point, the act would reinforce the role of the department in the two paragraphs just before it; that is, jurisdiction over:

c) the arts, including cultural aspects of the status of the artist;

and jurisdiction over the various cultural industries.

We do not believe the future ministry can properly fulfil these two preceding roles without the ability to develop and control and take the lead in copyright policy.

Copyright is a big issue in the creative community today, not only because of the problems of having copyright reform move through the legislative process but also because of the new technological developments. I hardly go to a meeting when there is not some new report on the new technology as it affects creation and creators and the copyright problems involved in it.

Certainly the developments now in the so–called information highway have concentrated on the delivery of creative intellectual property, and not necessarily the content or the protection of that content. We feel that by dividing policy the way it is now going to be divided between two departments will simply weaken the ability of the government and the Canadian people to protect material under the copyright legislation.

There is a second element to copyright, and that's the administration. We have a very effective copyright board, which deals with arbitration between users and producers of copyright material. There is a registrar of copyright. There's a copyright office. We feel there is no reason to move that necessarily from the new Department of Industry, because those are administrative processes and are somewhat under their jurisdiction in the sense of trying to mediate between producers and consumers.

• 1320

Certainly somewhat the same thing is happening under broadcasting, and we see no problem with this. What we really want to see is the movement of copyright policy into this department and leave copyright administration, after the policy has been set, to the various agencies that are currently being put under Industry, along with the similar agencies of patents and industrial design.

We realize the addition of a new paragraph, a new whole point of jurisdiction, may not be politically feasible. We think it's politically important. We think it's culturally important. We do offer a second alternative to this process, which is simply an addition in paragraph 4.(2)(c), adding to the end of that paragraph:

[*Traduction*]

C'est pourquoi nous demandons au comité d'examiner et, espérons–le, d'adopter notre proposition qui consiste à modifier la loi de manière explicite en vue de confier au ministère du Patrimoine canadien la seule responsabilité en matière de formulation de la politique du droit d'auteur.

Pour ce faire, nous proposons d'ajouter un nouvel alinéa désigné par la lettre e), ajoutant la formulation d'une politique sur le droit d'auteur aux domaines de compétence du ministère, avec le réagencement des alinéas que cela nécessitera.

En incluant de façon explicite le droit d'auteur à cet endroit, la loi renforcerait le rôle du ministère mentionné dans les deux sous–alinéas précédents, c'est–à–dire sa compétence dans:

c) les arts, y compris les aspects culturels du statut de l'artiste;

et sa compétence à l'égard des diverses industries culturelles.

Nous ne pensons pas que le futur ministère pourra assumer ces deux rôles s'il est incapable d'élaborer une politique du droit d'auteur, d'exercer un contrôle et de prendre des initiatives dans ce domaine.

La question du droit d'auteur revêt en ce moment une importance toute particulière pour les créateurs, non seulement en raison des difficultés que représente l'introduction d'une réforme du droit d'auteur dans le processus législatif, mais également à cause des nouvelles techniques. À pratiquement toutes les réunions, on nous annonce des nouvelles techniques qui ont une incidence sur les créateurs et le processus de création et qui entraînent leurs propres problèmes de droits d'auteur.

Les techniques nouvelles de ce qu'il est convenu d'appeler l'autoroute de l'information concernent essentiellement la transmission des propriétés intellectuelles, mais pas nécessairement leur contenu ni leur protection. Nous estimons que le fait de répartir la politique du droit d'auteur entre deux ministères ne contribuera qu'à affaiblir la capacité du gouvernement et des Canadiens à protéger les oeuvres relevant de la Loi sur le droit d'auteur.

Il y a un autre aspect au droit d'auteur et c'est celui de l'administration. Nous avons une commission du droit d'auteur qui est très efficace et qui a un rôle d'arbitrage entre les utilisateurs et les producteurs des oeuvres protégées par le droit d'auteur. Il y a un Registraire des droits d'auteur et un Bureau du droit d'auteur. Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de retirer ces organismes du nouveau ministère de l'Industrie, puisqu'ils remplissent des fonctions administratives consistant à faire office de médiateur entre les producteurs et les consommateurs, fonctions qui relèvent des compétences du ministère.

Il en va de même pour la radiodiffusion et nous n'avons aucune objection à cela. Nous souhaitons simplement que la politique du droit d'auteur soit confiée au ministère du Patrimoine et que le côté administratif demeure du ressort des divers organismes qui relèvent actuellement du ministère de l'Industrie, comme c'est le cas pour les organismes chargés des brevets et des dessins industriels.

Nous comprenons que l'ajout d'un nouveau paragraphe, de toute une nouvelle compétence, ne sera peut–être pas possible politiquement. Cependant, nous pensons que ce sera important sur le plan politique et sur le plan culturel. Nous vous proposons une deuxième solution qui consisterait tout simplement à ajouter à la fin de l'alinéa 4.(2)c):

[*Text*]

and the protection of the artist through copyright.

The whole section would read:

jurisdiction over

(c) the arts, including cultural aspects of the status of the artist and the protection of the artist through copyright;

We want to see the new Department of Canadian Heritage take the lead in copyright issues, in the development of copyright policy, in order to protect and enhance the roles of the artist. Put artistic creation on a sound economic footing so that we can continue to function in the future.

On behalf of the broad membership of the Canadian Copyright Institute and the associations of cultural creators, producers and distributors represented by it, I'd like to thank you for having us here today. As I've said, copyright is critical to our cultural heritage and including it within the Department of Canadian Heritage is the only reasonable way to proceed. Our membership will watch closely as this bill works its way through Parliament and we sincerely hope this committee will play an essential role in improving the position of copyright in Canada by making the explicit amendment I have outlined.

Thank you very much.

The Chair: Thank you very much.

M. Plamondon: Depuis ce matin, plusieurs organismes comme le vôtre sont venus nous parler de l'importance qu'un seul ministère s'occupe des droits d'auteur. Je pense que c'est ce que vous réclamez. Depuis longtemps, on en parle ici au Comité, mais le parti ministériel fait la sourde oreille pour le moment. Vous proposez des amendements. Saviez–vous qu'hier, à la Chambre des communes, le projet de loi C–46 a été voté et que nous avons proposé un amendement pour retirer du C–46, qui vient du ministère de l'Industrie, tout l'aspect des droits d'auteur pour l'envoyer au Patrimoine, et que notre amendement a été rejeté par la majorité ministérielle?

On va quand même tenter de le faire passer ici au Comité, et vous allez, j'espère, nous donner vos suggestions d'amendements par écrit. Le projet de loi C–46, qui a été accepté hier, dit que les droits d'auteur vont relever du ministère de l'Industrie et que le seul pouvoir du ministère du Patrimoine canadien sera de faire des voeux, autrement dit d'énoncer philosophiquement la politique culturelle et ensuite, *business is business*: l'Industrie va s'occuper de... Autrement dit, ce qui triomphe à l'heure actuelle, c'est la vision à l'américaine plutôt que la vision à l'européenne.

Mr. Thomson: I wasn't aware that the bill on the Department of Industry was being voted on in the House yesterday. We do realize there is a problem here in setting up the jurisdictions between the two departments, and change in one will effect a change in the other.

[*Translation*]

et la protection de l'artiste par l'intermédiaire du droit d'auteur.

Le texte se lirait donc comme suit:

les domaines de compétence... sont notamment:

c) les arts, y compris les aspects culturels du statut de l'artiste et la protection de l'artiste par l'intermédiaire du droit d'auteur;

Nous tenons à ce que le nouveau ministère du Patrimoine canadien prenne l'initiative dans le débat sur le droit d'auteur et qu'il élabore une politique sur le droit d'auteur afin de protéger et d'encourager les rôles de l'artiste. Il est indispensable de donner une base économique stable à la création artistique, de manière à ce qu'elle puisse continuer à s'épanouir au cours des années à venir.

Au nom des nombreux membres du *Canadian Copyright Institute* et des associations de créateurs, de producteurs et de distributeurs culturels que l'Institut représente, je tiens à vous remercier d'avoir écouté cet exposé aujourd'hui. Comme je l'ai indiqué, le droit d'auteur revêt une importance capitale pour notre patrimoine culturel, et la seule solution raisonnable consiste à faire en sorte qu'il relève de la compétence du ministère du Patrimoine canadien. Nos membres suivront de près l'examen du projet de loi par le Parlement et nous espérons sincèrement que le comité joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la situation du droit d'auteur au Canada en apportant l'amendement explicite que je viens d'énoncer.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Mr. Plamondon: We have been listening all through the morning to several organizations like yours who came to tell us how important it is to give the responsibility for copyright to only one department. This is, I think, what you are asking. This committee has been asking for this for a long time, but the government party does not want to hear about this for the time being. You propose some amendments. Did you know that yesterday in the House of Commons there was a vote on Bill C–46, and that we proposed an amendment to withdraw from Bill C–46 tabled by the Department of Industry, the whole copyright aspect, in order to give it to the Heritage Department? Unfortunately, our amendment was negatived by the government majority.

We will try however to have it adopted here in the committee and I hope that you are going to give us in writing the amendments you suggest. According to Bill C–46 that was voted yesterday, copyrights are going to be the responsibility of the Department of Industry and the only responsibility of the Canadian Heritage Department would be to make suggestions, that is develop a philosophy of cultural policy. Business is business and the Department of Industry is going to take care of... In other words, Canada goes for the American vision rather than for the European one.

M. Thomson: J'ignorais que la Chambre des communes votait hier sur le projet de loi concernant le ministère de l'Industrie. Nous comprenons que la séparation des compétences entre les deux ministère pose problème, puisque tout changement adopté par un ministère aura des conséquences pour l'autre.

[*Texte*]

It's not just business is business, from our point of view. Certainly insofar as subclause 4.(2) sets out, amongst the jurisdictions of this new ministry, the issues of the cultural industries, it seems to us unreasonable and unworkable that the very basis of the cultural industries is going to be put into another department.

We recognize there are problems of timetabling the sets of legislation and that it may take an amendment further down the line that is more acceptable to the ministers in question, once they look at it more closely, to make the changes we want. But we simply do not see a situation where two departments have equal or even undefined input into this policy as being very workable.

Certainly, whatever sides of the various issues people have been on in terms of the so–called phase two reform to copyright, we've seen over the last six years this very problem. From a non–partisan point of view, we simply hope this committee, the government as a whole and the House as a whole will organize this issue properly on a non–partisan basis to make it workable as far as the creators—the writers, artists and musicians—in this country are concerned.

We recognize it's not enough for this committee to recommend an amendment. It will have to be coordinated with other things, and we hope that can be done.

Mme Gagnon: Puis–je simplement constater ce que les autres intervenants ont. . .

The Chair: Ms Guarnieri.

Ms Guarnieri: You mentioned in your brief that the amendment presented by the minister simply maintains the status quo. We heard earlier from another witness who felt this was a step in the right direction and progress was being made. Whereas before it was an administrative delegation, now it's actually inscribed into the legislation.

Do you not see this as a positive step at all? Do you have any words of encouragement for taking a good initiative?

Mr. Thomson: We see it as a positive half–step. The point is. . .[*Technical Difficulty*]. . .originally set up. We're not quite sure if you really thought this through, other than to say there is a Copyright Board and a Patent Office and they could be administered under Industry. I think that therefore dragged the concept of copyright into Industry instead of putting it in Canadian Heritage, where it should obviously be.

I'm not sure what the legal status of the proposed amendment is, but in paragraph 4.(2)(j), the development of cultural policy with an eye to copyright is part of the new jurisdiction.

Yes, that is a positive step, but we think it's not a step far enough. In a sense it brings us back to where we are now. We at least have a ministry that's interested in the cultural industries having an input into copyright as opposed to how it was under the two bills as introduced this autumn. There was nothing there.

[*Traduction*]

• 1325

À notre avis, ce n'est pas uniquement pour des raisons de rentabilité. Dans la mesure où le paragraphe 4.(2) place les industries culturelles au rang des compétences de ce nouveau ministère, il nous semble illogique et peu pratique que la responsabilité centrale des industries culturelles soit confiée à un autre ministère.

Nous comprenons qu'il faille respecter les impératifs du calendrier de dépôt des projets de loi, et nous pensons qu'il faudra peut–être adopter un peu plus tard une modification qui paraîtra plus acceptable aux ministres concernés, une fois qu'ils auront examiné la question de plus près. Mais nous ne croyons tout simplement pas qu'il soit possible de permettre à deux ministères de contribuer de manière égale ou même indéfinie à cette politique.

Quel que soit le point de vue que nous ayons adopté sur les différents aspects de ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième phase de réforme du droit d'auteur, nous avons pu constater que ce problème existe depuis six ans. Quelle que soit notre allégeance politique, nous espérons tout simplement que le comité, le gouvernement et la Chambre dans son ensemble proposeront une solution non partisane qui permettra de protéger les droits des créateurs—écrivains, artistes et musiciens—du pays.

Nous estimons qu'il n'est pas suffisant que le comité recommande un amendement. Encore faut–il que cet amendement soit coordonné avec le reste, et nous espérons que cela sera possible.

Mrs. Gagnon: May I simply acknowledge what the other players have. . .

Le président: Madame Guarnieri.

Mme Guarnieri: Vous mentionnez dans votre mémoire que l'amendement présenté par le ministre ne fait qu'entériner le statu quo. D'autres témoins nous ont affirmé qu'ils voyaient dans cet amendement un pas dans la bonne direction et un progrès réel. En effet, il s'agissait avant d'une délégation administrative, alors que ce sont maintenant des dispositions de la loi.

Ne voyez–vous rien de positif dans cette mesure? N'avez–vous aucun mot d'encouragement pour cette initiative?

M. Thomson: Nous dirons que c'est une demi–mesure positive. Le problème est que. . . [*Difficultés techniques*] . . .telle qu'établie à l'origine. Nous avons l'impression que vous avez tout simplement constaté que le Bureau du droit d'auteur et le Bureau des brevets sont des organismes qui peuvent être administrés par le ministère de l'Industrie et que vous n'avez pas poussé la réflexion plus loin. À mon avis, cela explique pourquoi le droit d'auteur a été confié au ministère de l'Industrie plutôt qu'au ministère du Patrimoine canadien auquel il appartient tout naturellement.

Je ne sais pas quel est le statut officiel de l'amendement proposé, mais dans l'alinéa 4.(2)j), l'élaboration d'une politique culturelle ayant trait au droit d'auteur fait bel et bien partie des nouvelles compétences.

Nous considérons que c'est un progrès, mais qu'il n'est pas suffisamment grand. Dans un sens, il nous ramène à la situation actuelle, puisque nous avons un ministère chargé des industries culturelles qui a son mot à dire en matière de droit d'auteur, contrairement à ce que proposaient les deux projets de loi déposés cet automne.

[*Text*]

As I say, this is more or less where we are legally now before the reorganization of the government. That has led to this tremendous delay in getting copyright reform on a whole variety of issues. Some of the specific contents have been brought forward in some of the questioning, but we're talking in a general aspect here.

We've not had the so–called phase two changes, which were promised for 1989. We are still looking forward to getting that side of things through. Mostly this is because it's unclear who has real jurisdiction over this issue of policy making. We're trying to encourage you to rectify that.

Ms Guarnieri: I'm trying to find where in your text you state that you'd like the minister to be able to initiate actions with respect to copyright and further develop copyright legislation. I believe you have some reference.

• 1330

Assuming the amendment passes, which I assume it will, have you had a chance to study clause 5, which gives the minister quite significant powers and jurisdiction? Clause 5 says:

> In exercising the powers and performing the duties and functions assigned to the Minister by section 4

—which will, once the amendment is there, include copyright—

> the Minister shall initiate, recommend, coordinate, implement and promote national policies, projects and programs with respect to Canadian identity and values, cultural development, heritage and areas of natural or historical significance to the nation.

I will draw your attention to the word ''shall'' as opposed to ''may'' initiate. That section, if you have time to reflect on it, will certainly hone up any of the concerns you have.

Mr. Thomson: My answer to that is that this is still leaving the issue in a vague sense. Yes, they shall develop formulation of cultural policy and take into account copyright in that issue. I don't have the complete Bill C–46 here, but I assume it too has a general duties clause that says exactly the same and that would refer back to its jurisdiction relating to patents, copyrights, trademarks, and industrial designs.

So in a sense, what the two acts are doing in parallel is giving the same power and the same initiative to two ministers. They are not setting it up under one or the other and not particularly setting it up under the one where we think it belongs, which is in the cultural heritage department along with the cultural industries, as set out there in paragraph 4.(2)(d).

The Chair: It actually doesn't work that way. It's funny.

Can I intervene? God knows I'm no lawyer, but curiously, there is clause 4, which lays out the powers, duties and functions of the minister, and then there is a clause 5, that says:

> The Minister shall exercise the powers and perform the duties and functions assigned by subsection 4.(1) in a manner that will

[*Translation*]

Comme je le disais tout à l'heure, nous nous retrouvons plus ou moins au même point qu'avant la réorganisation du gouvernement. Cela a retardé considérablement la réforme du droit d'auteur dans de nombreux secteurs. Certains aspects précis du contenu ont été abordés dans les questions, mais il n'est question ici que des aspects généraux.

Nous attendons toujours les changements de la phase II qui nous avaient été promis pour 1989. Ce retard s'explique en grande partie par le fait que l'on ne sait pas exactement de qui relève la responsabilité en matière d'élaboration des politiques. Nous vous demandons de remédier à cette situation.

Mme Guarnieri: J'essaie de savoir à quel endroit de votre mémoire vous demandez que le ministre puisse prendre des mesures en ce qui a trait au droit d'auteur et à l'élaboration de la législation dans ce domaine. Je crois que vous l'avez mentionné quelque part.

À supposer que l'amendement soit adopté, comme cela est probable, j'aimerais savoir si vous avez eu l'occasion d'étudier l'article 5 qui confère au ministre un assez grand nombre de pouvoirs et de compétences. L'article 5 se lit comme suit:

> Dans le cadre de ses pouvoirs et fonctions,

. . .qui comprendront le droit d'auteur une fois que l'amendement aura été adopté. . .

> le ministre a pour tâche d'instaurer, de recommander, de coordonner et de mettre en oeuvre les objectifs, opérations et programmes nationaux en matière d'identité, de valeurs, de développement culturel et de patrimoine canadiens et pour ce qui a trait aux lieux naturels et historiques d'importance pour la nation et d'en faire la promotion.

Permettez–moi de souligner que le projet de loi emploie l'expression «a pour tâche» au lieu de «le ministre pourra». Vous vous apercevrez, si vous examinez attentivement cet article, qu'il répond aux préoccupations que vous pouvez avoir.

M. Thomson: À mon avis, tout cela est bien trop vague. Bien sûr, le ministre aura pour tâche de formuler une politique culturelle et de prendre en compte le droit d'auteur. Je n'ai pas le projet de loi C–46 sous les yeux, mais je suis à peu près certain qu'il contient des dispositions générales tout à fait analogues qui se rapportent aux compétences en matière de brevets, de droits d'auteur, de marques de commerce et de designs industriels.

Par conséquent, les deux lois confèrent donc en parallèle les mêmes pouvoirs et la même responsabilité aux deux ministres. Elles ne confient pas l'ensemble à l'un ou à l'autre et surtout pas au ministère qui devrait en être chargé, en l'occurrence le ministère du Patrimoine culturel dont relèvent les industries culturelles, conformément à l'alinéa 4.(2)d).

Le président: J'ai vraiment l'impression qu'il y a un malentendu.

Permettez–moi d'intervenir. Je ne suis pas avocat, mais je vois que l'article 4 établit les pouvoirs et fonctions du ministre, tandis que l'article 5 se lit comme suit:

> Le ministre exerce les pouvoirs et fonctions que lui confère le paragraphe 4.(1) de manière à. . .

[*Texte*]

Then there's a whole list of things from (a) to (i) that says things like "strengthen the national economy and promote sustainable development" and "promote the mobility of goods, services". That's objectives.

Then under clause 6 it says:

> In exercising the powers and performing the duties and functions assigned by subsection 4(1), the Minister shall

I'm not quite sure why there is a clause 5 in there. It's not a direct parallel.

Mr. Thomson: Is this the industry bill?

The Chair: The industry bill, yes. I'm sorry. I don't quite know why there's a clause 5, which seems to separate clauses 4 and 6.

We've now come to the end of my legal knowledge. I quickly withdraw from this conversation.

Mr. Thomson: I don't have a copy of the later section of that act.

Ms Guarnieri: The point of my reading clause 5 was simply to show that this clause expanded and provided a greater degree of precision relative to the minister's functions and specific duties and therefore the department with regard to its powers.

It's a very expansionary new clause.

Mr. Thomson: Politically, of course, and administratively and where the two overlap within development of policy, depending upon the particular agenda, a minister may or may not choose to expand to the limit of his powers or beyond. The point is that I'm sure the minister is not going to work through this list of ten items every day and ask himself what he is going to do today to develop cultural policy or cultural initiatives.

From what we've seen, our problem very much is that we have two departments that are really at loggerheads now over copyright policy. They are being moved into two separate departments, both of which are given similar input into this issue, and we very much fear we are going to run into the same logjam in copyright policy.

• 1335

Ms Guarnieri: Do you not feel that will provide some checks and balances and might produce more fruitful legislation in the end?

Mr. Thomson: Not necessarily.

Ms Guarnieri: Does it exclude the possibility?

Mr. Thomson: It doesn't exclude the possibility, but we haven't seen that happen in the past. If you're running a grocery store, you don't expect people to walk in off the street and simply help themselves and walk out the front door. There are laws of theft that protect that. Well, copyright is the law of theft for intellectual property.

The problem in our society. . .. The various groups I'm involved with, both the Canadian Copyright Institute and CanCopy, which is a copyright collective, educate people that this is not in fact what they are allowed to do, that there is a real economic relationship between the creator and consumer, and there has to be a fair deal between both of them.

[*Traduction*]

Il y a ensuite toute une liste de a) à i) où il est question de «renforcer l'économie nationale et promouvoir le développement durable» et «favoriser la circulation des biens, des services». Voilà quels sont les objectifs.

Ensuite, l'article 6 dispose que:

> Dans le cadre de la compétence visée au paragraphe 4(1), le ministre. . .

Je ne vois pas vraiment quelle est l'utilité de l'article 5. On ne peut pas établir un parallèle direct entre ces deux articles.

M. Thomson: Est–ce que vous venez de nous citer le projet de loi constituant le ministère de l'Industrie?

Le président: C'est exact. Je ne comprends pas ce que vient faire ici l'article 5 qui a l'air de séparer l'article 4 de l'article 6.

Conscient des limites de mon savoir juridique, je me retire de la conversation.

M. Thomson: Je n'ai pas le texte de cet article de la loi.

Mme Guarnieri: Si je vous ai lu l'article 5, c'est tout simplement pour vous montrer qu'il fournit plus de détails sur les fonctions et les tâches du ministre et, par conséquent, au sujet des pouvoirs du ministère.

C'est une nouvelle clause que l'on peut facilement élargir.

M. Thomson: Le ministre pourra bien entendu étendre les limites de ses pouvoirs d'élaboration de politique lorsque son programme l'exigera, tant sur le plan politique que sur le plan administratif et dans les domaines qu'il aurait en commun. Mais je suis certain que le ministre ne va pas passer en revue tous les jours ces 10 rubriques afin de se demander ce qu'il peut faire pour encourager la politique culturelle ou les autres initiatives dans ce domaine.

D'après moi, le problème tient au fait que nous avons deux ministères qui ne s'entendent pas sur la politique du droit d'auteur. Nous avons deux ministères à qui on donne à peu près les mêmes attributions et j'ai bien peur que cette rivalité soit répercutée au niveau de la politique du droit d'auteur.

Mme Guarnieri: Ne pensez–vous pas que cela permettra un meilleur équilibre et une meilleure législation?

M. Thomson: Pas nécessairement.

Mme Guarnieri: Pensez–vous que cela est tout à fait exclu?

M. Thomson: Pas forcément, mais cela ne s'est pas produit par le passé. La loi protège les épiciers. Il est interdit d'entrer par exemple dans un magasin, de se servir et de partir sans payer. Il y a des lois qui interdisent le vol à l'étalage. Le droit d'auteur doit être protégé contre le vol de la propriété intellectuelle.

Le problème dans notre société. . . Les divers groupes auxquels je suis associé, aussi bien le *Copyright Institute* que *CanCopy*, un collectif de défense des droits d'auteur, se donnent pour tâche de montrer aux gens qu'ils n'ont pas le droit d'agir de cette manière, qu'il y a un lien économique réel entre le créateur et le consommateur et que les deux parties doivent respecter ce lien.

[*Text*]

In terms of protecting consumers, we have the Copyright Board, which is set up to arbitrate explicitly the problems of users who are feeling they are being improperly dealt with by a monopolistic situation. We feel it certainly in a non–partisan and judicial format deals with what is fair between users and creators. The concept that one can just go off and copy anything anyone wants without the actual copyright owner being able to have recourse is something we're having a great deal of difficulty getting through in a department more oriented to consumer concerns. This, we feel, is very much a bulwark of the Canadian creator.

To put it in a broader context, other countries see this the same way. The United States, for instance, considers Canada on their copyright watch list simply because they feel we have such weak protection of copyright material. They are very concerned about the loss of rights to their artists under our jurisdiction. Compared with other jurisdictions, government development of copyright policy is not well served in this country because it is divided between two quite different organizations. We are trying to see it into one organization where in fact it does belong.

We know this wasn't in the initial plans, and we recognize that changing initial plans is not always easy, but we hope, as I said, working at this in a non–partisan and in a more intelligent way, appropriate amendments can be made. This is what this committee has the responsibility of doing—looking at this in detail.

Mme Gagnon: Je voudrais ajouter quelque chose. Avez–vous lu les promesses des Libéraux devant la Conférence canadienne des arts relativement aux droits d'auteur? Ce matin, on a entendu M. Kelly de la Conférence canadienne des arts. Les Libéraux avaient dit avant leur victoire qu'ils comprenaient l'importance des droits d'auteur. C'est pourquoi, disaient–ils, lorsque nous réaménagerons l'organisation administrative, nous réviserons la décision des Conservateurs qui souhaitaient partager entre deux ministères la compétence en cette matière. On voit bien que ce n'est pas ce qui est en train de se passer, qu'il n'y a pas cette volonté. J'aimerais aussi vous demander pourquoi, dans le cadre de la phase II, on prend tant de temps pour s'asseoir à la table et en arriver à une conclusion qu'on essaie de négocier.

[*Translation*]

Pour protéger les consommateurs, il y a la Commission du droit d'auteur qui a pour mission de se prononcer relativement aux problèmes qu'éprouvent les utilisateurs qui ont le sentiment d'être lésés par une situation de monopole. Nous pensons que la Commission permet de faire respecter, dans un contexte non partisan et judiciaire, les droits des utilisateurs et des créateurs. Il n'est pas possible d'autoriser n'importe qui à copier n'importe quoi sans que le propriétaire du droit d'auteur n'ait aucun recours. Pourtant, c'est un principe que nous avons beaucoup de difficultés à faire reconnaître par un ministère qui est plus orienté vers les besoins des consommateurs. Le droit d'auteur est le rempart du créateur canadien.

Nous partageons ce point de vue avec d'autres pays. Par exemple, les États–Unis placent le Canada sur leur liste de surveillance, parce qu'ils considèrent que nous ne protégeons pas suffisamment bien les droits d'auteur. Ils craignent que leurs artistes ne puissent pas faire respecter leurs droits au Canada. Par comparaison avec d'autres pays, la politique relative au droit d'auteur n'est pas bien servie par le gouvernement étant donné qu'elle est répartie entre deux organismes très différents. Nous voulons qu'elle soit prise en charge par un seul organisme, celui à qui elle revient naturellement.

Nous reconnaissons que cela ne fait pas partie des intentions de départ et qu'il n'est pas toujours facile de les changer, mais nous espérons qu'il sera possible en collaborant comme je l'ai dit de manière non partisane et plus intelligente, d'apporter les changements nécessaires à la Loi. Le comité a pour responsabilité d'examiner cette question en détail.

Mrs. Gagnon: I have something to add. Have you read the promises made by Liberals to the Canadian Conference of the Arts in terms of copyright? We heard this morning Mr. Kelly from the Canadian Conference of the Arts. Before the election, the Liberals said that they understood how important copyrights were. So they said when we'll reorganize the administration, we will review the decision made by Conservatives to divide this responsibility between two departments. It is clear that this is not what's happening now. That the will is not there. I would like also to ask you why it takes so much time in phase II to sit at the table and to arrive at a negotiated conclusion.

• 1340

Est–ce que vous voyez là deux ministères qui se renvoient la balle, ou plutôt le ministère de l'Industrie qui essaie de faire accepter sa vision des choses par rapport aux droits d'auteur?

Mr. Thomson: We are talking about the actual amendments to copyright policy now being discussed, the so–called phase two. I personally have not been in on all the discussions that have gone on at the directors' level in the various departments. But I have been closely informed by a number of people who have attended these meetings, some of them within one department or the other, others of them joint meetings.

Do you see there a situation where two departments pass the buck to each other or rather a situation where the Department of Industry tries to have its vision on copyright recognized?

M. Thomson: Nous en sommes à la deuxième phase des discussions sur les modifications de la politique en matière de droit d'auteur. Personnellement, je n'ai pas participé à toutes les discussions qui ont eu lieu entre les divers ministères au niveau de la direction. J'ai toutefois été tenu très au courant par plusieurs personnes qui ont assisté aux réunions d'un ministère ou de l'autre ou encore à des réunions mixtes.

[*Texte*]

So I don't want in a sense to try to lay blame for the lack of progress, but it seems to me there are two different points of view here. One is that copyright is the fundamental protection of the rights of artists and the other is that it is a limitation on access to information.

There's a difference between freely accessible and free access. Our view is that all copyright material is freely accessible provided you pay the appropriate fee. Food in the grocery store is freely accessible provided you pay for it. Cars are freely accessible provided you pay for them.

Free access has been brought to mean that you get it free as a natural right. You walk out the door and you breathe, and you walk out the door and you can copy anything you want that's been put into print. These are two different points of view. One might argue these are political points of view. The two departments seem to be clashing on this issue.

I don't want to speak about phase two developments because that's not this point. We have not yet seen decisions being made and brought forward for discussion. I do know the two departments are now probably, under pressure of their ministers, working toward bringing down a series of amendments to the Copyright Act after six years.

It's certainly been our view that in the process there has been a lot of going in circles over the last five years in getting to where we are now, which is not much further than we were when the initial phase one came through in 1988. It's because there are two departments who are fighting this out between each other, fighting, discussing, arguing this. I don't mean this in a pejorative sense. But they have two different views of what is the policy.

Our point of view is that copyright policy is there for the protection of artists. We have checks and balances in terms of such things as the Copyright Board to counter any concept of monopolistic exploitation. Certainly as a creator/artist one wants one's work reproduced but one also wants to be compensated for that. A novelist doesn't write a novel in order to keep it in his desk drawer. He wants as many copies out there as possible but he wants the money to flow back eventually to him in royalties.

I saw the Canadian Conference of the Arts' brief yesterday. They would like to have the whole thing, including administration of the arbitration process, moved into the Department of Canadian Heritage. We don't necessarily see the movement back of the administrative process, considering that there is an area under control of patents, control of industrial designs through registration of this sort of thing, within the commercial milieu that could be appropriate, it seemed to me, under the Department of Industry, just as many of the technical elements of broadcasting are under that department, as opposed to the development of a government policy on broadcasting that is being placed within Canadian Heritage.

[*Traduction*]

Par conséquent, je n'essaie pas de rendre un des deux ministères responsable de la lenteur des progrès. J'ai toutefois l'impression que nous nous trouvons en présence de points de vue différents. D'un côté, on considère le droit d'auteur comme la protection fondamentale des droits des artistes et de l'autre, on le considère comme une restriction d'accès à l'information.

Il existe une différence entre la notion d'accessibilité et celle de libre accès. Nous estimons que tout ce qui est protégé par le droit d'auteur est accessible pourvu que l'on paye les droits prévus. Les produits alimentaires que l'on trouve dans les épiceries sont accessibles pour autant que l'on paye. Les voitures sont accessibles à condition de payer.

La notion de libre accès signifie maintenant que l'accès est gratuit, qu'il n'y a pas de droit naturel à payer. Il existe par exemple une différence entre le fait de sortir pour prendre l'air et le fait de sortir pour copier un texte écrit que l'on veut avoir. Il s'agit de deux points de vue différents. On pourrait toujours dire qu'il s'agit de points de vue politiques. On dirait que les deux ministères n'arrivent pas à s'entendre à ce sujet.

Je ne veux pas parler des éléments qui ne font pas partie de la deuxième phase, parce que cela n'a rien à voir avec la présente discussion. Aucune décision n'a encore été prise et mise en délibération. Ce que je sais, c'est que les deux ministères, à l'instigation de leurs ministres respectifs, essayent d'apporter une série de modifications à la Loi sur le droit d'auteur qui n'a pas été modifiée depuis six ans.

À notre avis, on tourne beaucoup en rond depuis cinq ans et on n'est pas beaucoup plus avancé qu'au début de la première phase, c'est–à–dire depuis 1988. On n'a pas beaucoup avancé parce que les deux ministères n'arrivent pas à s'entendre et je ne dis pas cela de façon péjorative, mais ils ont chacun une optique différente de la politique.

Pour notre part, nous estimons que la politique en matière de droit d'auteur a pour objet de protéger les artistes. Elle sert de contrepoids à des choses comme la Commission du droit d'auteur, à empêcher tout monopole d'exploitation. Les créateurs et les artistes veulent que leurs oeuvres soient reproduites, mais ils veulent également être indemnisés. Un romancier n'écrit pas un roman pour le laisser dans le tiroir de son bureau. Il veut que l'on diffuse le plus grand nombre possible d'exemplaires de son ouvrage, mais il veut aussi avoir de l'argent en retour, il veut toucher des droits.

J'ai vu hier le mémoire de la Conférence canadienne des arts. Ces gens–là voudraient que tout, y compris l'administration du processus d'arbitrage, soit confié au ministère du Patrimoine canadien. Nous ne sommes pas nécessairement en faveur de cela compte tenu du fait que certains aspects relèvent de la protection des brevets, de la protection des dessins industriels par voie d'enregistrement, et qu'il nous semble normal que ces aspects commerciaux relèvent du ministère de l'Industrie, tout comme les nombreaux aspects techniques de la radiodiffusion relèvent du même ministère alors que l'élaboration d'une politique officielle en la matière relève du ministère du Patrimoine canadien.

[*Text*]

Yes, we see the division between the two departments as having seriously delayed phase two, and we are not out of the woods yet.

• 1345

The Chair: Can I ask this question? Obviously copyright—and we're going to know a lot more about this in the new year—is a very complex subject. Even if there were not a division between two ministries and there was just one, given the competing interests—and I have only just begun to sample these things—when you say the words "neighbouring rights", this is enough to bring many people to your house and door.

Given the rapid evolution of technologies that we're confronting, where things can be digitalized and reformulated and where cable companies are suddenly in the business of distributing music and all the rest of it, quite apart from how many departments are involved, it would be a complex, tortuous, moving target kind of business. It is an additional element of complexity, but is it far from being the only one?

Mr. Thomson: On the table now there are about five major issues that need reform or updating in terms of copyright—neighbouring rights, distributive rights, educational use, private copy use, library use. You will actually find most of the players concentrating on one or two of those only. Occasionally, you may find some of the players agreeing on one issue and disagreeing on another. For the most part what affects one area is not the same thing that is going to affect another area. A different area is going to affect a different group of people who are cooperating.

Yes, it's an incredibly complex issue. Technology has not made it easier, and the advances in copying technology have not made it easier. The mistake of Canada, of the western world, was not to jump on this in the fifties when Xerox actually got its system going but to wait until the eighties, when there was a long tradition of just copying anything you wanted.

We have in place now, with something like CanCopy, a system of licensing that is working reasonably well for schools across the country. The federal government itself pays a fee to CanCopy to distribute to copyright owners for all the copying of copyright material that goes on from the House of Commons all the way out to the National Research Council, etc., including the newspaper articles that are under copyright. We see that's the way it is to work.

What we're dealing with now is a residue of people who say they always copy this and don't want to be told it was always illegal—which it always was—they don't care about it and they aren't policed. We have a system now to actually deal with them. We say we can make it legal and it doesn't cost them $5 to phone up and find out who the owner is and another $5 to send the money order for a 5¢ payment when in fact we have a system that can make those payments with virtually no administrative costs.

[*Translation*]

Nous estimons effectivement que les divergences d'opinion du même ministère ont considérablement retardé la deuxième phase, et nous ne sommes pas encore sortis du bois.

Le président: Puis–je poser la question suivante? De toute évidence, le droit d'auteur, sur lequel nous en apprendrons beaucoup plus long dans le courant de cette nouvelle année, est un sujet très compliqué. Même sans la divergence d'opinions qui existe entre les deux ministères, et il n'y en a qu'une, étant donné les rivalités d'intérêts qui existent—et je viens seulement de commencer à les examiner—ce que l'on appelle les «droits voisins» donne largement matière à récrimination.

Etant donné la rapidité avec laquelle les technologies évoluent à l'heure actuelle, étant donné que nous vivons à une époque où la numérisation et la reformulation sont possibles, où les sociétés de télédistribution se mettent tout d'un coup à diffuser de la musique, par exemple, indépendamment du nombre de ministères impliqués, c'est une question extrêmement complexe. La divergence d'opinions entre ces deux ministères complique certes les choses, mais est–ce loin d'être la seule raison du retard?

M. Thomson: A l'heure actuelle, les cinq principaux domaines liés au droit d'auteur où une réforme ou une mise à jour est nécessaire sont les suivants: les droits voisins, les droits de distribution, l'utilisation à des fins éducatives, la copie à usage privé, l'utilisation par les bibliothèques. La plupart des intervenants s'en tiennent en fait à un ou deux de ces aspects. Il arrive que certains intervenants sont d'accord sur un point et pas sur l'autre. Généralement, les répercussions ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Divers groupes de personnes qui collaborent ne sont pas nécessairement touchés de la même façon.

C'est effectivement une question extrêmement complexe. L'évolution de la technologie, notamment les progrès réalisés dans la technologie de la reproduction, n'ont pas facilité les choses. L'erreur qu'ont commise le Canada et les autres pays occidentaux, c'est d'être restés passifs dans les années cinquante, quand la société Xerox a mis en marché son système de reproduction et d'avoir attendu jusqu'aux années quatre–vingt pour faire quelque chose alors que l'on copiait déjà tout ce qu'on voulait depuis longtemps.

Grâce à un organisme comme CanCopy, il existe maintenant un système d'accréditation qui fonctionne assez bien pour toutes les écoles du pays. Le gouvernement fédéral paie des droits à CanCopy qui est chargé de les répartir entre les divers propriétaires de droits d'auteur, pour pouvoir reproduire tout ce qui est protégé par un droit d'auteur, que cela vienne de la Chambre des communes ou du Conseil national de recherches, y compris les articles de journaux protégés. C'est ainsi que cela marche.

Il reste évidemment des gens qui ne veulent pas qu'on leur dise que cela a toujours été illégal, ce qui est un fait, sous prétexte qu'ils ont toujours reproduit ces documents. Ces gens–là s'en fichent et ne sont soumis à aucune répression. Il existe maintenant un système qui permet de régler ce problème. On peut rendre cela légal et cela ne leur coûte pas 5$ pour téléphoner pour essayer de trouver le nom du propriétaire du droit d'auteur ni 5$ pour envoyer un mandat de 5c. Il existe un système qui permet de régler ces droits et qui n'entraîne pratiquement aucuns frais administratifs.

[*Texte*]

We're now in a position to try to change the attitudes the general public and other specific parts of the public have that intellectual property is there for the taking. That's one of the reasons copyright has to be bound into a department that has the artists' industrial and economic interests as its prime concern and why it should be in that part of the act.

At the same time, we also see going on things like cutting Canada Council budgets, cutting SSHIRCC budgets, cutting all sorts of programs that support the arts. I'm sure all artists have no problem with the idea that artists should earn their own way. At the same time, if they lose the ability to earn their own way by having their product taken from them, stolen from them easily, then what are they to do? They're looking for the normal economic protection everybody else has.

The Chair: We are shy copies of Bill C–46, but we're getting some in five to ten minutes. Are there any other questions anyone would like to put?

Mme Gagnon: Ce n'est peut–être pas une question, mais plutôt une observation. Il y a quand même un paradoxe.

Tout à l'heure, un groupe du Québec nous a parlé de la bataille que mène le Canada anglais face aux Américains.

• 1350

Au ministère de l'Industrie, il y a une vision américaine par rapport aux droits d'auteur. Les points de vue sont différents, car il y a aussi une vision européenne. Je me demande pourquoi le gouvernement ne se bat pas justement pour conserver le droits d'auteur au Patrimoine; ce serait une vision beaucoup plus européenne, qui tiendrait compte des créateurs. Cela ferait peut–être partie de la démarche du Canada anglais visant à avoir une vision plus à l'européenne, qui tiendrait compte aussi de ses propres efforts face aux Américains, pour ne pas se laisser envahir par l'idéologie américaine.

The Chair: In answering that can you help me out here? I've been nodding vigorously as if I really understood this distinction between the American point of view and the European point of view.

What I understand so far is that the European point of view is tougher on these issues and more protective of copyright. But the philosophical or technical distinction has eluded me. Perhaps everybody else understands it but I don't.

Mr. Thomson: This developed under British common law. Copyright started back in Queen Anne's time, and from a European background intellectual property is property, just like land and commercial goods, etc.

Around 1781 or 1783, when the American constitution was set up, there was an explicit clause in there on copyright. Since then the American political legal system has downgraded copyright and sees it as monopolistic exploitation, as a means of preventing free speech. Certainly in the 19th century many court cases focused on this. If you were criticizing a book, the reviewer would cite a passage from the book to support his point of view. Then the copyright owner would sue the reviewer and suppress

[*Traduction*]

Nous sommes désormais en mesure d'essayer d'inciter la population en général ainsi que certaines couches de la population en particulier à changer d'attitude et à cesser de considérer que l'on peut s'approprier la propriété intellectuelle. C'est une des raisons pour lesquelles le droit d'auteur doit notamment relever d'un ministère dont la préoccupation majeure est de défendre les intérêts commerciaux et économiques des artistes et c'est pour ça que les dispositions correspondantes doivent se trouver dans cette partie de la loi.

On est également en train de réduire le budget d'organismes comme le Conseil des arts du Canada, ou le SIRCC, de sabrer dans toutes sortes de programmes qui soutiennent les arts. Je suis certain que tous les artistes acceptent l'idée qu'ils doivent gagner leur vie. Que faire quand on les empêche de gagner leur vie en leur volant leur produit? Dans ce cas, ils essaient d'obtenir le degré de protection économique normal dont tout le monde bénéficie.

Le président: Nous sommes à court d'exemplaires du projet de loi C–46, mais nous en recevrons d'ici cinq à dix minutes. Quelqu'un a–t–il d'autres questions à poser?

Mrs. Gagnon: Maybe it is not a question, but rather a comment. Still there is a paradox.

A group from Quebec talked earlier about the fight lead by English Canada against the Americans.

In the Department of Industry, there is an American vision concerning copyright. The viewpoints differ because there is also an European vision. I wonder why the government does not precisely fight to keep the copyright within the Department of Heritage; it would be a much more European vision, which takes the creators into account. It might be part of the English–Canadian approach aiming at having a more European–like vision, which would also consider its own efforts concerning Americans, its efforts not to let US ideology invade us.

Le président: Pourriez–vous m'aider? Je hoche énergiquement la tête comme si je comprenais parfaitement la distinction entre le point de vue américain et le point de vue européen.

Ce que j'ai compris jusqu'à maintenant c'est que le point de vue européen est plus sévère et qu'il est en faveur d'une protection plus stricte du droit d'auteur. Par contre, je ne sais pas quelle est la distinction entre les deux sur le plan théorique ou technique. Tous mes collègues comprennent peut–être, mais moi pas.

M. Thomson: Ce point de vue est issu du droit britannique. C'est à l'époque de la Reine Anne que l'on a instauré le droit d'auteur et pour les Européens, la propriété intellectuelle est un bien au même titre que les biens fonciers ou commerciaux, par exemple.

La Constitution des États–Unis qui a été rédigée vers 1781 ou 1783 contient un article sur le droit d'auteur. Depuis lors, le système juridique politique américain n'a cessé de dévaloriser le droit d'auteur et de le considérer comme de l'exploitation monopolistique, comme un moyen d'empêcher la liberté de parole. Au XIXe siècle, cette question a donné lieu à une profusion de procès. Il suffisait de critiquer un livre et de citer un passage de l'ouvrage en question pour justifier son point de

[*Text*]

the review by saying he was infringing copyright by reprinting passages from his book.

The American system more or less allows a much wider taking of material that weakens the protection of copyright and puts in forms of abuses. In actual fact, in the last five years the pendulum has started to move the other way. American court cases are now moving to limit the traditional wide–open copying concept that is more or less inherent in the American system.

Certainly in terms of the more important electronic rights such as film rights, as opposed to book rights, the Americans have taken a much tougher stand than they would have 100 years ago in terms of print copyright. What we see as a philosophical difference is in fact weakening, and they are now moving more toward the protection of copyright works.

These are catch phrases, or simplified terms of wide open, user–dominated intellectual material, versus the artist having the ability to purvey his work in the marketplace, get a reasonable return for it and live off it.

The Chair: Let me just do a follow–up. This is fascinating. Now I think I get it.

Part of the American constitution that explicitly referred to copyright has come to be interpreted under the rubric of free speech in the 19th century, as you say. Did they have a different view of patents and trademarks than they did of copyright?

Mr. Thomson: I'm not quite sure, because I have spent more time researching the concept of copyright and intellectual aspects of copyright than I have patents and trademarks. So I can't answer that.

The Chair: Was there a general, looser climate of opinion for the protection of all ideas, whether they were incarnated in a patent or in the written form so they applied to many things and not just copyright, which had this particular characteristic in the 19th century of freedom of speech?

• 1355

Mr. Thomson: I think trademarks weren't really relevant. That's more a 20th century marketing concept.

But the patents do seem to have had much stronger protection under American law. I can think about the patenting of the key inventions in terms of the telephone system. There the patent was all–important and well–protected, but I think that's because it had obvious and immediate commercial value.

This is the same time when Americans were freely reprinting Charles Dickens' novels in vast quantities, and he was not getting a single penny from this. At the time when they were protecting patents quite vigorously they were allowing these copyrights of the foreign material to be abridged quite readily.

[*Translation*]

vue pour que le titulaire du droit d'auteur vous poursuive et fasse interdire la critique sous prétexte que la reproduction de certains passages de son livre était une atteinte au droit d'auteur.

Le système américain est beaucoup plus laxiste et rend la protection du droit d'auteur beaucoup plus difficile. Il donne naissance à certaines formes d'abus. En fait, depuis cinq ans, la balance a tendance à pencher de l'autre côté. Les tribunaux américains ont maintenant tendance à rendre des décisions qui restreignent la liberté de reproduction relativement grande qui était plus ou moins inhérente au système.

En ce qui concerne les droits électroniques plus importants comme les droits cinématographiques, les Américains ont adopté une position beaucoup plus stricte que celle qu'ils ont adoptée il y a un siècle à l'égard des droits s'appliquant aux publications écrites. La différence que nous considérons comme une différence au niveau des principes est donc en train de s'affaiblir, et les Américains ont maintenant tendance à se montrer plus stricts en ce qui concerne la protection des oeuvres visées par le droit d'auteur.

Tout cela pour dire tout simplement que les utilisateurs ne tiennent pas compte de la propriété intellectuelle et que les artistes n'arrivent pas à gagner raisonnablement leur vie en mettant leurs oeuvres sur le marché.

Le président: Récapitulons. Ce que vous dites est fascinant. Je comprends, maintenant.

Les clauses de la Constitution des États–Unis qui concernent le droit d'auteur ont donc été interprétées dans le contexte de la liberté de parole au XIX^{e} siècle. Est–ce que l'attitude est différente en ce qui concerne les brevets et les marques de commerce?

M. Thomson: Je ne sais pas très bien, parce que j'ai consacré plus de temps à faire des recherches sur la notion de droit d'auteur et ses aspects intellectuels qu'à la recherche sur les brevets et les marques de commerce. Je ne peux donc pas répondre à cette question.

Le président: Était–on généralement plus coulant au XIX^{e} siècle en ce qui concerne la protection de toutes les idées, que celles–ci soient incarnées par un brevet ou par un document écrit—et cela s'applique par conséquent à beaucoup de choses et pas uniquement au droit d'auteur—, sous prétexte de respecter la liberté de parole?

M. Thompson: Je crois qu'il n'était pas vraiment question de marques de commerce à cette époque. C'est une notion qui est davantage liée au marketing tel qu'on a commencé à le pratiquer au XX^{e} siècle.

Par contre, il semblerait que les brevets aient été bien mieux protégés par les lois américaines. Je songe notamment aux brevets concernant les inventions clés dans le domaine de la téléphonie. Dans ce cas–là, les brevets jouaient un rôle capital et ils étaient bien protégés, mais je crois que c'est en raison des avantages commerciaux manifestes et immédiats.

C'est à la même époque que les Américains se sont mis à réimprimer en de nombreux exemplaires les romans de Charles Dickens, sans lui donner un sou. Alors qu'ils protégeaient assez bien les brevets, les Américains permettaient de passer outre le droit d'auteur protégeant des oeuvres étrangères.

[*Texte*]

The Chair: I personally want to thank you very much for the lesson. It's interesting that you didn't have to root it in medieval studies. You actually moved forward.

I think on that note we will perhaps take a little break. Thank you for coming. It's been personally very instructive. I don't dare speak on behalf of my colleagues—ever.

• 1356

[*Traduction*]

Le président: Je vous remercie infiniment pour cette leçon. Je constate que vous n'avez pas dû remonter à l'époque médiévale. Votre exposé était très intéressant.

Sur ce, nous allons faire une petite pause. Merci d'être venu. Personnellement, j'ai trouvé cela très instructif. Je n'ose toutefois pas m'avancer en ce qui concerne mes collègues.

• 1410

Ms Guarnieri: Mr. Chairman, I wonder whether it would be possible to get agreement on the amendments that pose no difficulty for the opposition. Perhaps we could reflect, and to facilitate procedure on December 12, perhaps we could come with our list of which. . .

Je vais essayer de m'exprimer en français. Est–ce qu'on peut se mettre d'accord que le 12 décembre, quand on reviendra, on aura une liste des articles qui ne présentent pas de problèmes et on verra si on peut les régler?

Le président: Si j'ai bien compris l'esprit de l'intervention, on prend le projet de loi et on se met d'accord, pour l'étude article par article, sur les éléments qui ne posent pas de problèmes. J'aimerais bien, au début de la discussion article par article, savoir où on en est, par exemple savoir qu'il y a cinq article épouvantables et que, pour le reste, ça va. On va faire de même avec la réforme. Là où il n'y a pas de problèmed, on passe outre. On fait une petite liste pour ne pas perdre notre temps pendant ces quatre heures. Est–ce que cela vous convient? Si on fait une liste maintenant, on pourra faire de la recherche pendant la fin de semaine, etc. C'est tout simplement pour faciliter le débat.

Mme Gagnon: C'est lundi, après les témoins?

Le président: C'est tout simplement une idée que madame présente maintenant pour nous aider au moment de l'étude article par article.

M. Plamondon: Normalement, quand il n'y a pas de problèmed, l'article est automatiquement adopté.

Le président: J'aimerais bien savoir. . .

M. Plamondon: Ce que vous nous demandez ne nous fatigue pas.

Le président: Si nous avons une liste de cinq. . .

M. Plamondon: On est d'accord pour regarder cela d'ici lundi.

Mme Guarnieri: S'il faut rester jusqu'à minuit, on le fera.

M. Plamondon: On est prêts à faire cette réflexion.

Le président: On pourrait consacrer le temps requis aux problèmes difficiles. On veut savoir dès le début: Voilà, il y a cinq problèmes; voilà où il faut allouer le temps requis. C'est tout.

M. Plamondon: On est même ouverts à ce qu'au début, on adopte chaque article un à un. Ce qui reste, on en débattra.

Mme Guarnieri: Monsieur le président, je me demande si nous ne pourrions pas nous entendre au sujet des amendements qui ne posent aucune difficulté à l'opposition. Nous pourrions réfléchir à la question, et le 12 décembre, pour faciliter les choses, nous pourrions proposer une liste. . .

I will try to continue in the other language. I wonder if we could agree to come back on December 12 with a list of clauses that pose no problem so we can see if we can pass them?

The Chairman: If I have understood correctly, the idea is that when we start the clause by clause study of the bill, we agree on those clauses that pose no problem. It would be nice for me to know, before we begin the clause by clause study of the bill, where we stand and if, for example, there are only five contentious clauses. We will ask the same thing of the Reform Party. We won't spend any time on those clauses that pose no problem. Everyone will draw a list of those clauses so we do not lose our time during the four hours we will meet. Do you have any objections? If we draw a list now, we can do some research during the weekend. It would be only in order to facilitate the debate.

Mrs. Gagnon: That would be Monday after we hear the witnesses?

The Chairman: It is only a suggestion that is being made to facilitate the clause by clause study of the bill.

Mr. Plamondon: Usually, when there is no problem, the clause is automatically passed.

The Chairman: It would be nice for me to know. . .

Mr. Plamondon: We have no objection to your request.

The Chairman: If we have a list of five. . .

Mr. Plamondon: We will draw that list for Monday.

Ms Guarnieri: If we have to sit until midnight, we will do so.

Mr. Plamondon: We are ready to think about it.

The Chairman: That way we will be able to spend the required time on the clauses that pose a problem. If we know right from the start that there are five contentious clauses, we won't waste our time on the others. That's all.

Mr. Plamondon: We are even ready right from the start to pass all the articles that pose no problem. We can have a debate on the rest.

[*Text*]

Le président: Parfait.

Mme Guarnieri: Vous serait–il possible aussi de présenter vos amendements à l'avance? Cela nous donnera le temps de réfléchir.

M. Plamondon: C'est comme vous voulez; les amendements qu'on connaît, on veut bien vous les présenter à l'avance, mais il pourrait arriver que des gens nous téléphonent à la dernière minute pour nous en proposer d'autres.

Mme Guarnieri: Ils seront présentés ce jour–là, mais si vous pouvez présenter vos amendements en avance aussi, car cela va nous donner le temps de réfléchir.

M. Plamondon: On va faire notre gros possible.

Le président: Merci. Ce que nous devons faire, monsieur le greffier, c'est de signaler cette décision informelle à nos collègues du Parti réformiste parce qu'ils n'étaient pas là.

M. Plamondon: Les témoins étaient là tout à l'heure; le chef est là.

• 1415

Le président: Je ne sais pas s'ils vont venir.

Mme Gagnon: Ils vont arriver.

M. Plamondon: Ils vont venir.

Le président: Vous croyez? C'est une idée informelle. C'est pour animer la discussion.

Monsieur Gay, vous voilà! Vous êtes au sein de la famille. On discute comme cela très gentiment sur la façon de diriger nos réflexions. Nous sommes heureux de vous accueillir ici aujourd'hui. Vous représentez l'Association nationale des éditeurs de livres. Je vous invite à faire quelques remarques préparatoires.

M. Michel Gay (directeur général de l'Association nationale des éditeurs de livres): Je peux passer rapidement à travers notre mémoire qui est relativement court et qui explique notre position simple sur un problème simple, qui devrait d'ailleurs trouver sa solution clairement et simplement.

L'Association regroupe une centaine de maisons de langue française qui oeuvrent dans tous les secteurs de l'édition, que ce soit la littérature générale, l'édition savante ou encore l'édition de manuels scolaires. On développe des projets.

Le président: Uniquement en français?

M. Gay: Oui, sauf exception. Il y a quelques maisons d'édition qui oeuvrent dans les deux langues, mais la vocation de l'Association est de regrouper les éditeurs de langue française et de travailler au développement de ce secteur linguistique de l'édition.

M. Plamondon: Au Québec seulement?

M. Gay: Non. On regroupe des maisons d'ailleurs, particulièrement de l'Ontario et du Nouveau–Brunswick, enfin partout où il y a des maisons d'édition de langue française. Ce n'est pas le territoire, mais la profession et la langue qui nous servent de balises.

On favorise l'acquisition et la propriété par des gens d'ici des entreprises du domaine du livre. On soutient le rôle prépondérant du livre dans la vie de chaque citoyen comme première clé d'accès à la formation, à l'information et à la culture.

[*Translation*]

The Chairman: Perfect.

Ms Guarnieri: Could you also submit your amendments in advance? That would leave us some time to think about them.

Mr. Plamondon: It is as you wish. Those amendments that we know we will be submitting, we can submit to you in advance, but it is possible that people phone us at the last minute to suggest us some other ones.

Ms Guarnieri: You can submit those ones at the last minute, but if you can submit most of your amendments in advance, that will give us more time to think about them.

Mr. Plamondon: We will do our best.

The Chairman: Thank you. Since they are not here, I will ask our clerk to inform our colleagues from the Reform Party of our informal decision.

Mr. Plamondon: The witnesses were there earlier. The chief is here.

The Chairman: I don't know if they are going to come.

Mrs. Gagnon: They are going to be here in a minute.

Mr. Plamondon: They are going to come.

The Chairman: You think so? It's an informal proposition. It's to get the discussion going.

Mr. Gay, there you are! Welcome to the family. We are simply discussing the orientation of our thinking. We are happy to welcome you here today. You represent "l'Association nationale des éditeurs de livres". Please go ahead with your statement.

Mr. Michel Gay (Director General, Association nationale des éditeurs de livres): I would like to go quickly through our paper which is relatively short and which gives a simple view of a simple problem which should have a clear and simple solution.

The Association brings together some 100 businesses working in all sectors of publishing, general literature, learned publications, or school manuals. We also develop projects.

The Chairman: Only in French?

Mr. Gay: Yes, with some exceptions. Some publishing houses work in English and French, but the association was established to bring together Francophone publishers and to develop this linguistic sector of the publishing business.

Mr. Plamondon: In Quebec only?

Mr. Gay: No. We also represent businesses located elsewhere, particularly in Ontario and New Brunswick, where the Francophone publishing houses can be found. Our criteria have nothing to do with the geographic location but rather with the type of business and the language.

We promote the acquisition and ownership by people from this country of book–related businesses. We support the predominant role of books in the lives of all citizens as the primary key to education, information and culture.

[*Texte*]

La profession d'éditeur, il n'est pas inutile de le rappeler ici, s'exerce au plus près de la création. C'est pourquoi l'éditeur se révèle être le premier et le plus sûr partenaire de l'auteur.

L'éditeur—c'est la nature de son métier—contribue directement à la mise en forme des contenus et il en assure la diffusion. En outre, que ce soit à titre de concessionnaire ou de cessionnaire des droits, l'éditeur est appelé à jouer un rôle de «fiduciaire» des oeuvres que lui confient les auteurs.

Le droit d'auteur est au coeur même du travail de l'éditeur. On ne s'étonnera donc pas que les éditeurs se sentent interpellés par les deux projets de loi, le C–53, dont on discute ici cet après–midi, et C–46, dans la mesure où ces textes législatifs viennent tenter de distribuer les rôles que joueront les ministères du Patrimoine et de l'Industrie dans le domaine du droit d'auteur.

Du point de vue du droit d'auteur, le projet de loi C–53 constituant le ministère du Patrimoine doit être lu et étudié en tenant compte du projet de loi C–46 qui vient constituer le ministère de l'Industrie. En effet, si les pouvoirs du ministère de l'Industrie s'étendent notamment aux droits d'auteur et si, par ailleurs, les pouvoirs du Patrimoine s'étendent notamment, quant à eux, au développement culturel, aux arts, y compris les aspects culturels du statut de l'artiste, aux industries et au patrimoine culturels, y compris l'édition, est–ce que les projets de loi C–53 et C–46 ne viennent pas perpétuer une situation que les auteurs dénoncent depuis déjà trop longtemps, à savoir que deux ministères continueront d'assurer conjointement, paraît–il, la maîtrise d'oeuvre de la Loi sur le droit d'auteur? S'agit–il d'entretenir encore illusion et confusion, et de laisser croire que le ministère du Patrimoine exercera le leadership qui devrait être le sien dans le domaine du droit d'auteur tout en assurant que, dans les faits, le véritable pouvoir concernant le droit d'auteur demeure bien ancré au ministère de l'Industrie?

Les deux ministères concernés assumaient, en tout cas jusqu'à maintenant, la responsabilité de la révision de la Loi sur le droit d'auteur qui est en cours. Il n'y a pas lieu ici de débattre du contenu même de la Loi sur le droit d'auteur non plus que de sa révision. Il est temps cependant, et l'occasion en est donnée au gouvernement, de disposer une bonne fois pour toutes de la question de la maîtrise d'oeuvre de la politique du droit d'auteur.

• 1420

La «culture institutionnelle», comme on dit «culture d'entreprise», l'amène à défendre les intérêts des auteurs; la défense des intérêts des créateurs s'inscrit en effet dans la mission même de ce ministère. On sait par ailleurs que la «culture institutionnelle» du ministère de l'Industrie le porte à défendre systématiquement, avec acharnement même, les intérêts des usagers; c'est dans la logique de ce ministère et on ne peut et on ne devrait pas s'en étonner. Mais on peut et on doit s'étonner que le gouvernement veuille encore aujourd'hui confier l'élaboration de sa politique du droit d'auteur au ministère de l'Industrie.

De toute évidence, il y a un problème de *casting* . Tout se passe comme si l'on demandait aux contribuables de fixer le taux d'impôt qu'ils devraient payer. Et si jamais le gouvernement voulait travailler dans ce sens–là, il aurait mon appui.

[*Traduction*]

In the present context, it's worth recalling that editors exercise their profession in close proximity to creators. That is why editors have proven to be authors' primary and most reliable partners.

By the very nature of their profession, editors make a direct contribution to the presentation and distribution of content. In addition, whether as assignees or holders of copyright, editors are called upon to act as trustees of the works entrusted to them by authors.

Copyright is at the very heart of editors' work. It will not be surprising, then, that editors feel called upon to comment on Bill C–53, which we are discussing this afternoon, and Bill C–46, in so far as these pieces of legislation allocate the future roles of the Department of Canadian Heritage and the Department of Industry in the field of copyright.

From a copyright perspective, Bill C–53, an Act to establish the Department of Canadian Heritage, must be read and studied jointly with Bill C–46, an Act to establish the Department of Industry. Indeed, if the powers of the Department of Industry specifically cover copyright and if, as well, the powers of the Department of Canadian Heritage specifically cover cultural development, the arts, including the cultural aspects of the status of the artist, cultural industry and cultural heritage, including publishing, do Bill C–53 and Bill C–46 not perpetuate a situation that authors have already criticized for too long: that the two departments will continue to be jointly responsible for managing the Copyright Act? Does this arrangement not continue to maintain illusion and confusion, suggesting that the Department of Canadian Heritage will exercise the leadership it should rightly have in the field of copyright, while ensuring that, in fact, the real power in the field of copyright will remain solidly anchored in the Department of Industry?

Until now in any case, these two departments were responsible for reviewing the current Copyright Act. We are not here to debate the content of the Copyright Act itself or the actual review of that Act. However, it's time—and today the government has an opportunity to do so—to settle once and for all the issue of who is responsible for managing copyright policy.

The "corporate culture', as it were, of the Department of Canadian Heritage leads it to defend authors' interests: indeed, defending creators' interests is part of this Department's mandate. We also know that the corporate culture of the Department of Industry leads it to systematically and even relentlessly defend users' interests: that situation is part of the logic of that department and can hardly be, or should not be, surprising. But we can and must be surprised that, even now, the government wants to make the Department of Industry responsible for developing governmental copyright policy.

It is clear that there is a casting problem; it is as if taxpayers were being asked to set the rate of taxation they should pay. If the government ever wanted to go that route, it would have my support.

[*Text*]

Une révision sérieuse de la Loi sur le droit d'auteur doit être confiée au ministère, et au seul ministère, qui a comme mission de protéger la création et les auteurs. Il en va de la crédibilité de l'exercice de révision en cours. Il en va de la crédibilité du gouvernement en matière de droit d'auteur.

S'il est vrai que «dans le cadre de ses pouvoirs et fonctions, le ministre [du Patrimoine] a pour tâche d'instaurer, de recommander, de coordonner et de mettre en oeuvre les objectifs, opérations et programmes nationaux en matière de [. . .] développement culturel [. . .]», pourquoi le Gouvernement refuse–t–il de lui confier l'outil fondamental dont il a besoin pour exercer ce mandat et pour remplir cette mission? C'est en vertu de la Loi sur le droit d'auteur que le travail de création peut occuper un espace dans notre société et dans le monde. Le droit d'auteur, c'est ni plus ni moins que la Constitution des auteurs.

Dans son ouvrage *Le droit d'auteur: fondements et principes*, Normand Tamaro dit:

> Aussi loin qu'en 1769, la Cour d'appel anglaise remarque qu'une oeuvre publiée suit son auteur, où qu'il soit. Il importe dès lors que le droit assure à l'auteur que ce qui est lu par ses lecteurs respecte le fond de l'oeuvre et sa forme. Et nous voilà à la source de la philosophie judiciaire quant au droit d'auteur. Le droit d'auteur exerce donc deux fonctions principales: assurer le respect d'un auteur et, conséquemment, assurer le respect de ses lecteurs. L'auteur est en droit de tirer profits de son oeuvre, et le lecteur est en droit de s'attendre que ce qu'il lit corresponde à ce qu'a écrit l'auteur.

La création littéraire aussi bien que la lecture relèvent, en termes de responsabilité ministérielle, du Patrimoine. D'une façon plus générale, la création—tous domaines artistiques et littéraires confondus—et l'accès à la création relèvent du Patrimoine. Il s'impose donc que la maîtrise d'oeuvre de la politique en matière de droit d'auteur soit confiée exclusivement au ministère concerné, le ministère du Patrimoine.

Si pour des raisons d'ordre pûrement administratif, le gouvernement souhaite déléguer à un autre ministère, en l'occurrence le ministère de l'Industrie, la gestion en quelque sorte mécanique du droit d'auteur, l'Association n'y verrait pas nécessairement d'objection; toutefois, en aucun cas cela ne doit–il servir de prétexte pour retirer au ministère du Patrimoine une partie des responsabilités fondamentales et entières qui doivent être les siennes, exclusivement les siennes, en cette matière.

Dans une allocution qu'il prononçait récemment, en octobre, à la Conférence de l'Institut canadien de la propriété intellectuelle consacrée, justement, au droit d'auteur, le ministre du Patrimoine entendait clarifier ce point pour le bénéfice de son auditoire et je cite:

> Mon collègue John Manley, ministre de l'Industrie, est responsable de l'administration de la Loi sur le droit d'auteur. Toutefois, à titre de ministre du Patrimoine canadien, je suis chargé de l'élaboration d'une politique en matière de droit d'auteur.

Alors si les mots ont un sens et si nous comprenons bien le sens des mots, c'est exactement ce que nous voudrions que les projets de lois C–53 et C–46 traduisent; c'est exactement ce que nous voulons qu'ils expriment clairement. Aussi souhaitons–nous que les projets de lois C–53 et C–46 soient modifiés en ce sens.

[*Translation*]

The Department, the only Department, whose mandate is to protect works and authors must be made responsible for a serious review of the Copyright Act. The credibility of the current review exercise is at stake. The government's credibility in the field of copyright is at stake.

If it is true that "in exercising the powers and performing the duties and functions assigned. . . the minister (of Canadian Heritage) shall initiate, recommend, coordinate, implement and promote national policies, projects and programs with respect to. . . cultural development. . . "why, then, is the government refusing to give this Department the basic tool it needs to carry out that mandate? Under the Copyright Act, the work of creating is granted a place in our society and the world. Copyright is nothing more nor less than a Constitution for authors.

In his book entitled *Le droit d'auteur: fondements et principes*, Normand Tamaro states:

> As early as 1769, the English Court of Appeal notes that a published work depends on the author, regardless of location. It then becomes important for the law to guarantee to authors that what their readers read respects the form and content of their work. Here we have the source of the philosophy of the courts concerning copyrights. Copyright, then, has two main functions: to ensure respect for authors and, consequently, to ensure respect for their readers. Authors have the right to make a profit from their work, and readers have the right to expect that what they read is what the authors have written.

Where departmental responsibility is concerned, literary creation as well as reading are the responsibility of the Department of Canadian Heritage. Necessarily, then, managing copyright policy must be the exclusive responsibility of the appropriate department, the Department of Canadian Heritage.

If, for purely administrative reasons, the government wishes to delegate a sort of mechanical management of copyright to another department, in this case, the Department of Industry, the association would not necessarily object: but in no case should this possibility be used as a pretext for taking away from the Department of Canadian Heritage part of the fundamental, full responsibilities in the field of copyright that this Department must have exclusively.

In a recent speech given in October, at the conference of the Canadian Intellectual Property Institute that was in fact on the subject of copyright, the Minister of Canadian Heritage intended to clarify this point for the audience:

> My colleague John Manley, Minister of Industry, is responsible for administering the Copyright Act. However, as Minister of Canadian Heritage, I am responsible for developing a copyright policy.

If these words mean something and if we have correctly understood their meaning, this is exactly what we would like Bill C–53 and Bill C–46 to mean and exactly what we want these bills clearly to express. To that end, therefore, we want Bill C–53 and Bill C–46 to be amended.

[*Texte*]

La conclusion ne vous étonnera sûrement pas. L'Association nationale des éditeurs de livres demande au gouvernement de confier au ministère du Patrimoine, et à ce seul ministère, l'entière maîtrise d'oeuvre de sa politique concernant le droit d'auteur.

Mme Gagnon: Disons que vous ne faites qu'entériner la plupart des témoignages qui ont été entendus ce matin. Vous voulez que le ministère du Patrimoine ait l'entière maîtrise d'oeuvre de sa politique concernant le droit d'auteur.

• 1425

Nous avons reçu M. Dupuy lors de nos séances à ce Comité. M. Dupuy était très content de nous dire qu'il nous apportait un amendement qui est, d'ailleurs, très bien vu des gens du Comité. On nous a dit qu'on avait applaudi cet amendement–là. Nous, du Bloc québécois, nous ne l'avons pas applaudi, parce que cela ne change rien dans les faits, dans le quotidien par rapport à la reconnaissance des droits d'auteur.

J'aimerais que vous me disiez en quoi cet amendement ne change rien dans les faits; même les membres du Comité du côté du gouvernement nous ont dit qu'on n'avait peut–être pas besoin de recevoir tous les intervenants du milieu qui représente le droit d'auteur.

J'aimerais donc vous demander si cet amendement change quelque chose dans les faits. Est–ce un gain, parce qu'on semble se gargariser de cet amendement comme de quelque chose de très favorable?

M. Gay: Vous faites allusion, j'imagine, à l'amendement qui touche l'alinéa 4(2)j).

Ce qui nous a un petit peu étonnés, c'est qu'avant le début des travaux, tant de vos collègues au Comité permanent de l'industrie que les vôtres, nous avons constaté que, dans ce projet de loi C–53, on accordait au ministère de l'Industrie plutôt qu'au ministère du Patrimoine l'autorité nécessaire en matière de droit d'auteur.

On nous expliquait que ce n'était pas grave, parce que tout le monde sait bien, n'est–ce pas, que c'est un domaine qui était géré aussi bien par les gens de l'Industrie que par ceux du Patrimoine. On a vu, au fil des années, des comités de fonctionnaires composés de gens du ministère du l'Industrie et du ministère du Patrimoine.

Il y avait une explication qui précédait le travail sur les projets de loi et qui laissait entendre que le ministère du Patrimoine avait de toute façon une responsabilité; aujourd'hui, le gouvernement du Canada décide de modifier son projet de loi dans le sens où on nous l'a indiqué. C'est bien gentil, mais cela ne change rien fondamentalement.

Ce que cela confirme en quelque sorte, c'est le statu quo. Or, c'est ça qu'on dénonce. On est dans une bien curieuse situation: on a un amendement qui, pour certains, enfin pour le gouvernement qui le propose, voudrait aller dans le sens où on le revendique, mais qui, de notre point de vue, au contraire, vient simplement tourner le fer dans la plaie.

L'amendement vient nous dire que la responsabilité du droit d'auteur continuera d'incomber véritablement au ministère de l'Industrie, et que, pour des raisons d'orientation culturelle, on espère que le ministère du Patrimoine aura quelques mots à dire. Ce n'est pas comme ça qu'on veut que soit gérée, sur le plan juridique, la Loi sur le droit d'auteur.

[*Traduction*]

My conclusion will certainly not surprise you. The ''Association nationale des éditeurs de livres'' asks the government to give the Department of Canadian Heritage, and that Department alone, full responsibility for managing its copyright policy.

Mrs. Gagnon: Let's say that you are simply confirming what most witnesses told us this morning. You want the Minister of Canadian Heritage to be entirely responsible for the management of its policy regarding copyright.

Mr. Dupuy attended one of the sessions of this Committee. He was very pleased to tell us that he was bringing an amendment which, by the way, is highly regarded by members of the Committee. We were told that people applauded this amendment. It wasn't our case, on the Bloc québécois side, because it doesn't change anything in fact, in terms of recognizing in a concrete way the rights of an author.

I would like you to tell me why this amendment has no practical effect; even members of the Committee representing the government side told us that maybe, we did not need to hear all parties interested in the issue of copyright.

I would therefore like to ask you whether this amendment has any practical effect. Is there any advantage to it, because people seem to revel in presenting this amendment as something which is particularly beneficial?

Mr. Gay: You are talking, I suspect, about the amendment regarding paragraph 4(2)j).

What surprised us a little is the fact that, before this Committee and the Standing Committee on Industry started working on this review process, according to Bill C–53, the Department of Industry rather than the Department of Canadian Heritage had the required powers in copyright matters.

We were told that this was not important, because everybody knows that this is an area which is administered both by Industry people and by Heritage people. In the past, there were committees bringing together officials from the Department of Industry and from the Department of Heritage.

Before work started on the Bills, we were given an explanation which led us to think that, in any case, the Department of Heritage had some kind of responsibility; today, the government of Canada has decided to amend its bill as was indicated to us. It's all very nice, but essentially, it doesn't change anything.

In a way, it just reaffirms the status quo, and this is exactly what we are against. We are in a very strange situation: an amendment was proposed which, for some people, or rather for the government which is putting it forward, is intended to support our claims, but which, for us, amounts to the opposite and just makes things worse.

According to the amendment, the Department of Industry will continue, in fact, to be responsible for copyright matters but to ensure the formulation of cultural policy, it is hoped that the Department of Canadian Heritage will have a say. This is not the way we want the Copyright Act to be legally managed.

[*Text*]

Ce n'est pas bien compliqué. Le droit d'auteur touche les créateurs, les auteurs. L'expression le dit assez clairement. Il y a une place pour ça au gouvernement, et c'est au ministère du Patrimoine.

Mme Gagnon: J'aimerais vous signaler qu'hier, le gouvernement a refusé notre amendement au projet de loi C–46 selon lequel le droit d'auteur relèverait du Patrimoine. Notre amendement a été rejeté en Chambre. Je ne sais pas si vous le saviez, mais je tiens à vous en informer. Donc, le droit d'auteur va relever aussi du ministère de l'Industrie.

Quelles seront les conséquences de cela? J'aimerais que vous m'en disiez quelques mots.

M. Gay: La problématique se situe à deux niveaux. Un premier niveau est celui de l'établissement du contexte dans lequel la Loi sur le droit d'auteur sera éventuellement révisée.

• 1430

On veut que la maîtrise d'oeuvre en matière de droit d'auteur soit confiée au ministère de l'Industrie dont le mandat, par définition, est de s'occuper d'une clientèle particulière, celle des usagers.

Du côté du Patrimoine, la clientèle, pour employer le même vocabulaire, ce sont les auteurs, les créateurs. Ces projets de loi viennent dire qu'on va jouer au baseball et qu'on nomme les joueurs sur le terrain. Mais voilà qu'on est en train de dire que, pour jouer aux droits d'auteur, celui qui va tenir la balle ou le bâton, selon le point de vue, c'est l'usager. C'est une aberration absolue!

La Loi sur le droit d'auteur, c'est une loi qui détermine le champ du droit d'auteur, qui dit ce qu'est le droit d'auteur. C'est à partir de cela que le créateur peut faire son travail qui profite, d'ailleurs, à l'ensemble de la société. Les créateurs ne créent pas pour garder leurs affaires dans leurs tiroirs ou dans leur sous–sol. Ils créent pour que ce soit diffusé.

Donc, on est à l'intérieur de ce premier étage où on est en train de fixer les joueurs. Il y aura, bien sûr, une autre bataille à livrer bientôt, qui touchera la loi elle–même. On craint très fortement que, si les choses restent ce qu'elles sont dans ces projets de loi, y compris l'amendement qui a été fait au projet de loi C–53, c'est le ministère de l'Industrie qui aura et qui gardera le gros bout du bâton. On ne peut pas accepter ce ministère comme le représentant des auteurs.

Le président: Je sais que M. Gallaway a une question mais, avant de lui céder la parole, j'aimerais simplement mieux comprendre. La réalité de la situation, c'est l'administration de la loi et, de l'autre côté, le développement de la politique ou de l'orientation. . . Je cite le projet de loi C–46:

POUVOIRS ET FONCTIONS DU MINISTRE

4. (1) Les pouvoirs et fonctions du ministre s'étendent de façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement non attribués de droit à d'autres ministères. . .

Cela comprend brevets, droits d'auteur, marques de commerce et dessins industriels.

Je reviens à l'amendement portant sur le ministre du Patrimoine canadien et sur sa compétence générale; cela comprend:

[*Translation*]

It's quite simple. Copyright deals with creators, with authors. The French expression "droit d'auteur" reflects this clearly enough. There is a place within the government where such matters should be dealt with and it's the Department of Canadian Heritage.

Ms Gagnon: I would like to mention that yesterday, the government rejected our amendment to Bill C–46 which was intended to make the Department of Canadian Heritage responsible for copyright. Our amendment was rejected in the House. I don't know if you were aware of that but I wanted to mention it. So, copyright is also going to fall under the Department of Industry.

What will be the impact of this decision? I would like you to tell us briefly what you think about that.

Mr. Gay: The problem is two–fold. On one hand, there is the context of the proposed Copyright Act review.

We want full responsibility concerning copyright to be given to the Department of Industry which, by definition, has the mandate of serving a specific clientele, that is the users.

The clientele, to use the same word, of the Heritage Department are the authors and the creators. With those bills, it is as if we decided to play baseball and to designate the players on the field. It is as if in a game called copyright, the pitcher or the batter, depending on the point of view, has to be the user. It is nonsense.

The Copyright Act sets out what is copyright and what it encompasses. It is the basis of the creator's work which, by the way, benefits the whole of society. Creators do not want to keep their work in their drawers or in their basements. They want their work to be known.

We are still at the first stage where we are trying to determine who are the players. Another battle will of course be fought about the Act itself. We really fear that if nothing is changed In the bills, and even with the amendment made to Bill C–53, it will be the Industry Department which will be the lead department as far as copyright is concerned. The authors cannot accept that Department as their representative.

The Chairman: I know Mr. Gallaway has a question to ask but before giving him the floor, I would like you to try to explain for me one thing. On the one hand, there is the administration of the Act, and on the other the policy development or the direction. . . I quote Bill C–46:

POWERS, DUTIES AND FUNCTIONS OF THE MINISTER

4. (1) The powers, duties and functions of the Minister extend to and include all matters over which Parliament has jurisdiction, not by law assigned to any other department. . .

That applies to patents, copyrights, trademarks and industrial designs.

That brings me to the amendment concerning the general mandate of the Heritage Department and Minister. I quote:

[*Texte*]

j) la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et au droit d'auteur;

Donc, l'explication de M. Dupuy me semble tout à fait conforme aux deux projets de loi. Pourquoi nous inquiéter si c'est bien décrit dans les textes de loi et dans les citations?

M. Gay: Vous me posez la question. Je ne nie pas la clarté ou même la limpidité des deux projets de loi. C'est cela que je dénonce. Il est très clair que le véritable maître d'oeuvre de la Loi sur le droit d'auteur sera le ministère de l'Industrie. C'est clair comme de l'eau de roche.

Ce que l'amendement introduit, à l'alinéa 4(2)j), c'est un bémol qui ne fait que refléter la réalité que nous connaissons depuis trop longtemps, à savoir que le ministère du Patrimoine a le droit de parler. Mais celui qui va décider en bout de piste, c'est le ministère de l'Industrie. C'est comme cela que les choses se passent dans la vraie vie, et l'amendement ne fait que le confirmer.

• 1435

Si votre question est de savoir si nous voyons une sorte de duo, deux ministères sur un même pied d'égalité, pour gérer la Loi sur le droit d'auteur, je serais quasiment tenté. . .

Le président: Allez, succombez à la tentation.

M. Gay: Je serais tenté de refaire ici une suggestion qui, il me semble, a été faite au Comité de l'industrie et qui aurait pour effet d'inverser l'organisation en question.

Si le ministère du Patrimoine avait la responsabilité du droit d'auteur, comme c'est exprimé dans le projet de loi C–46, et qu'on laissait au ministère de l'Industrie le soin de formuler des orientations en matière de droit d'auteur. . .

Le président: Toute la politique du droit d'auteur dans les mains de ministre de l'Industrie?

M. Gay: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. En ce moment, on a une maîtrise d'oeuvre du droit d'auteur au ministère de l'Industrie, n'est–ce pas?

Le président: C'est une gestion mécanique, comme vous le dites.

M. Gay: Non, non. Dans le projet de loi C–46, on donne au ministère de l'Industrie la maîtrise d'oeuvre du droit d'auteur.

Le président: Sauf en matière de politique et d'orientation culturelles.

M. Gay: Écoutez, je ne sais peut–être pas lire, mais quand je lis la liste d'épicerie qu'on accorde au ministère de l'Industrie, il est clair, et c'est écrit en toutes lettres, que le droit d'auteur fait partie de son mandat. C'est écrit là.

Le président: Mais l'amendement que le ministre du Patrimoine canadien a présenté à ce Comité l'autre jour parle tout simplement de la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et au droit d'auteur. Maintenant, ajoutez ces mots–là. Donc, c'est déjà fait.

M. Gay: Oui, mais cela ne fait que refléter ce qui existe déjà. Cela confirme le statu quo. C'est comme cela que le droit d'auteur est géré. En ce moment, c'est comme cela. Je ne comprends pas en quoi cela nous avance.

[*Traduction*]

the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright;

The explanation given by Mr. Dupuy appears to me totally consistent with the two bills. Why worry if the wording is correct in the acts and in the quotes?

Mr. Gay: You ask me the question. I do not deny that the two bills are very clear. That is what I do not accept. It is very clear that the lead department as far as the implementation of the Copyright Act is concerned will be the Industry Department. It is obvious for everyone to see.

The amendment contained in subparagraph 4(2)(j) only reflects the reality we have known for too long, that is that the Heritage Department is concerned. But in the end, it will be the Industry Department which will have the last say in all matters pertaining to copyright. That is what the reality is and the amendment only confirms it.

If you are asking me if the two departments can have an equal role to play in the administration of the Copyright Act, I would be almost tempted to say—

The Chairman: Don't resist the temptation.

Mr. Gay: I would be tempted to make the same suggestion which was made, I believe, before the industry committee and that is to change things around.

If the Heritage Department was in charge of copyright, as set out in Bill C–46, and that the Industry Department was in charge of setting the direction the copyright policy should take. . .

The Chairman: You are suggesting that the Industry Department be in charge of formulating the whole copyright policy?

Mr. Gay: No, that's not what I've said. The Industry Department is presently the lead department as far as copyright is concerned, isn't it?

The Chairman: As you have said, it mechanically administers the Act.

Mr. Gay: No, no. Bill C–46 gives full powers to the Industry Department as far as copyright is concerned.

The Chairman: Except as regards the formulation of cultural policy.

Mr. Gay: Maybe I don't know how to read, but when I read all the powers that are given to the Industry Department, it is obvious, because it is written black on white, that its mandate includes copyright. It's written there.

The Chairman: But the amendment presented by the Minister of Canadian Heritage at this committee the other day deals with the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright. Now add those words. It's already done.

Mr. Gay: Yes, but that only reflects what already exists. It confirms status quo. That is how copyright is already dealt with. That is how things are already. I do not understand how this amendment improves things.

[*Text*]

Mr. Gallaway: I've read the translation of your presentation. I thought perhaps there was something missing from it because I now read that your association asked the government to give the Department of Canadian Heritage, and that department alone, full responsibility for managing its copyright policy.

The amendment—and I had it here somewhere—says the Department of Canadian Heritage has jurisdiction with respect to copyright policy. It says:

> the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to. . .copyright;

Are you saying that is confirmation of the status quo at the moment?

M. Gay: C'est comme cela qu'on interprète l'inclusion d'un tel amendement dans le projet de loi.

Mr. Gallaway: I understand in the past—and I'm working on what we were told by an earlier witness today—that in fact was the de facto situation. Do you agree with that? So by inclusion of this amendment in Bill C–53 we actually have a legal codification of that. Does that then satisfy your request as—

M. Gay: Mais non, pas du tout.

Mr. Gallaway: The fact that it is going to be included, that it's inclusive within the law... Then what am I missing here? We're missing something. I think the chair and I are both missing it. You've asked that the Department of Canadian Heritage alone have full responsibility for managing copyright policy. The act and the amendment give the Department of Canadian Heritage that jurisdiction. It enacts it, it codifies it within Bill C–53. What's the problem?

• 1440

M. Gay: On ne s'entend peut–être pas sur le sens des mots.

La Loi sur le droit d'auteur va être élaborée au ministère de l'Industrie. L'amendement dont vous parlez va donner au ministère du Patrimoine la possibilité et le pouvoir légal de faire des suggestions au ministère de l'Industrie.

Mr. Gallaway: Okay. Now, once again you have asked that the policy aspect of it be given, according to your brief—

M. Gay: La politique de la Loi sur le droit d'auteur, d'accord?

Mr. Gallaway: That is included in the act, Bill C–53. So I'm asking you then—I'll put this another way—whether you have gone out and sought legal counsel, someone who has expertise in interpretation of statutory laws, for an opinion that would lead you to believe that in fact your position is correct.

We often have a lot of arm–chair lawyers come before this committee. I don't mean that in the wrong sense, but we often hear opinions that according to legal staff are quite astounding. Perhaps this is a bad translation I have here. Perhaps I'm missing something in what you're saying. If in fact it exists in the act—and I would note that Bill C–46 says the Minister of Industry has the right unless it exists elsewhere—I don't quite understand what you're trying to tell us here. Is it a conspiracy theory within the bureaucracy? Where is it going to come from?

[*Translation*]

M. Gallaway: J'ai lu la traduction de votre mémoire. Je croyais qu'on avait peut–être laissé tomber quelque chose parce que je vois maintenant que votre association demande au gouvernement de confier au seul ministère du Patrimoine canadien la responsabilité de gérer sa politique en matière de droit d'auteur.

L'amendement—et je l'ai ici quelque part—confie au ministère du Patrimoine canadien la responsabilité de la formulation de la politique en matière de droit d'auteur. Je cite:

> la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger. . . et au droit d'auteur;

Dites–vous que cela confirme le statu quo actuel?

Mr. Gay: That it how we interpret the amendment which has been added to the bill.

M. Gallaway: Je reconnais—et je me fie à cet égard à ce que nous a dit un autre témoin aujourd'hui—que c'était la situation dans le passé. Êtes–vous d'accord avec cela? L'amendement apporté au projet de loi C–53 reconnaît cet état de fait. Cela vous satisfait–il. . .

Mr. Gay: Not at all.

M. Gallaway: Le fait que la loi reconnaît... Qu'est–ce que je ne comprends pas? Il y a quelque chose que ni le président ni moi–même ne comprenons. Vous avez demandé qu'on confie au seul ministère du Patrimoine canadien la responsabilité de l'exécution de la politique en matière de droit d'auteur. Or, la loi et l'amendement donnent ce pouvoir au ministère du Patrimoine canadien. Le projet de loi C–53 précise cette responsabilité. Je ne vois pas le problème.

Mr. Gay: Maybe we don't agree on the meaning of words.

The Copyright Act will be developped at the Department of Industry. The amendment you are talking about is going to give the Department of Canadian Heritage the possibility and the legal power to make suggestions to the Department of Industry.

M. Gallaway: Bien. Je le répète, d'après votre mémoire, vous avez demandé qu'en ce qui concerne la politique, on confie la responsabilité. . .

Mr. Gay: The Copyright Act policy, isn't it?

M. Gallaway: C'est prévu dans la Loi, dans le projet de loi C–53. Je vais le dire d'une autre façon: je vous demande en fait si vous êtes allé consulter un juriste, quelqu'un qui est expert dans l'interprétation des textes législatifs, pour obtenir un avis qui vous porte à croire que vous avez raison.

Nous avons souvent vu des avocats de salon. Je n'emploie pas ce terme de façon péjorative mais nous entendons souvent des avis qui sont passablement étonnants, d'après nos conseillers législatifs. Peut–être que j'ai une mauvaise traduction. Peut–être que je ne comprends pas une partie de ce que vous dites. Si c'est stipulé dans la Loi—et je signale que le projet de loi C–46 dit que le ministre de l'Industrie a ce droit, sauf dans les cas où il est attribué à d'autres ministres ou organismes fédéraux—, je ne comprends pas bien ce que vous nous racontez. Avancez–vous la théorie d'une conspiration dans la fonction publique? D'où est–elle censée venir?

[*Texte*]

The Chair: Let me just add another element. The minister who will be presenting the bill is the Minister of Canadian Heritage. The committee that will be receiving the bill is the Standing Committee on Canadian Heritage. It's not going to be presented by the industry minister. It's not going to be reviewed by the industry committee. It's going to be reviewed by this committee.

It's going to be presented by the Minister of Canadian Heritage and amendments can come when we have our next discussion with you. Wouldn't that suggest the formulation of real policy and the possibility of its amendment is firmly in the hands of the Minister of Canadian Heritage and of his committee, this committee? Industry is not getting it. Doesn't that strengthen the case we're making here?

M. Gay: J'aurais deux questions. Est–ce que je peux les poser?

La question qui est soulevée est la suivante. Pourquoi inclure le droit d'auteur dans la loi qui crée le ministère de l'Industrie si tout se passe au Patrimoine?

J'aimerais aussi faire une remarque. Devant le Comité de l'Industrie, où nous sommes allés expliquer notre point de vue, l'ex–directeur général des industries culturelles du ministère du Patrimoine est aussi allé témoigner pour expliquer aux membres de ce comité comment la loi était élaborée jusqu'à maintenant, pour montrer que les deux ministères contribuaient au processus.

Mr. Gallaway: Could I answer that question? This is a bit of a role reversal here. In Bill C–46 the specific jurisdiction to which you refer is in paragraph 4.(1)(h), which states that the Minister of Industry or the Department of Industry will deal with patents, copyright, trade marks, industrial designs and so on.

Now, when it refers to copyrights, as you noted, we should read the two together. Bill C–53 subtracts from that; it's not an absolute.

• 1445

I'll answer your question by another question. We've heard from a number of witnesses this morning who talked about the rate of change of technology, how a lot of these concepts are converging. I would ask you if it is not possible at some point that the Minister of Canadian Heritage would be confronted with a copyright situation due to changing technology that would not in fact be a matter of Canadian heritage.

I'll use the example—and I don't know if this is a good one—of changes in computer programs where it becomes more of a technical matter as opposed to a content matter, that in fact the kinds of expertise that cover these... Because we're getting to the point where with regard to an industrial design and a copyright, it's not a black and white world out there, and it's not always apparent.

So it then falls within the jurisdiction of industry—this is not a cultural matter; it's not a question of cultural policy—because that authority is granted under the act. Can you live with that?

M. Gay: Sur ce que vous venez de dire, on pourrait faire deux ou trois colloques. En matière de droit d'auteur, même les spécialistes ont des points de vue un peu différents. Voici deux exemples extrêmes. Il y a des spécialistes du droit d'auteur, et je

[*Traduction*]

Le président: J'ai quelque chose à ajouter. Le ministre qui présentera le projet de loi est le ministre du Patrimoine canadien. Le Comité qui recevra le projet de loi est le Comité permanent du patrimoine canadien. Le projet de loi ne sera donc pas présenté par le ministre de l'Industrie. Il ne sera pas examiné par le Comité de l'industrie mais par nous.

Il sera présenté par le ministre du Patrimoine canadien et il y aura peut–être des amendements d'ici à la prochaine discussion que nous aurons avec vous. Cela ne veut–il pas dire que la formulation de la politique et la possibilité de la modifier relèvent bel et bien de la compétence du ministre du Patrimoine canadien et de son Comité, le nôtre? Ce n'est pas le ministère de l'Industrie qui a cette responsabilité. Cela n'étaye–t–il pas nos arguments?

Mr. Gay: I would have two questions. May I ask them?

The question which is raised is the following. Why include the copyright in the Act to establish the Department of Industry if everything is under the Department of Heritage?

I would also have a remark. The former Executive Director of Cultural Industries of the Department of Heritage also went before the Committee on Industry—where we went to describe our point of view—to explain to the members of the Committee how the Act was developped to date, to show how both departments are contributing to the process.

M. Gallaway: Pourrais–je répondre à cette question? On dirait que les rôles sont inversés. Dans le projet de loi C–46, il est question de la compétence dont vous parlez à l'alinéa 4(1)h) qui dit que les pouvoirs et fonctions du ministre ou du ministère de l'Industrie s'étendent aux domaines liés notamment aux brevets, au droit d'auteur, aux marques de commerce, et aux dessins industriels.

En ce qui concerne le droit d'auteur, comme vous l'avez signalé, il faut consulter parallèlement les deux projets de loi. Le pouvoir conféré dans le projet de loi C–53 n'est pas un pouvoir absolu.

Je vais répondre à votre question en en posant une autre. Plusieurs témoins nous ont parlé ce matin du rythme auquel évolue la technologie et des nombreux points de convergence qui existent entre ces diverses notions. Je voudrais savoir s'il n'est pas possible que le ministre du Patrimoine canadien soit confronté à un certain moment à une situation relevant du domaine du droit d'auteur qui ne concerne pas en fait le patrimoine canadien, en raison même de cette évolution.

L'exemple que je vais citer—et je ne sais pas s'il est bon—est celui des changements qui se produisent au niveau des logiciels et qui sont davantage des changements d'ordre technique que des changements au niveau du contenu. La ligne de démarcation entre le dessin industriel et le droit d'auteur n'est pas toujours très nette.

Par conséquent, cette question relève donc de la compétence du ministère de l'Industrie—il ne s'agit pas d'une question d'ordre culturel; elle ne relève pas de la politique culturelle—puisque ce pouvoir lui a été accordé en vertu de la Loi. Pouvez–vous supporter cette idée?

Mr. Gay: We could have two or three seminars on what you have just said. Concerning the copyright, even the experts have differring points of views. Here are two extreme examples. There are copyrights experts, and I believe I am part of this

[*Text*]

crois faire partie de ce groupe, qui pensent que dans d'autres pays—je ne parle pas du Canada parce qu'on est bien mal équipé en termes de lois sur le droit d'auteur—, les bons vieux principes de droit d'auteur peuvent répondre encore aujourd'hui aux besoins de protection de droit d'auteur indépendamment des nouvelles technologies qui, chaque jour, apparaissent dans le décor. Ce n'est pas parce qu'une oeuvre est transportée sur un support en plastique, en papier, en carton ou en béton que cela change le principe de base.

De ce point de vue, je peux bien faire un colloque mais, essentiellement, les bons vieux principes du droit d'auteur sont capables de faire face aux nouvelles technologies. On aura l'occasion d'en discuter le jour où on étudiera les propositions de révision de la Loi sur le droit d'auteur.

Revenons à votre autre question. Je suis obligé de répéter inlassablement mon point de vue. Je faisais allusion tout à l'heure à un témoignage de M. Ostry devant le Comité de l'industrie. Il a convaincu, semble–t–il, les gens de l'industrie que le statu quo était en fait une gestion double du droit d'auteur par l'Industrie d'un côté et par le Patrimoine de l'autre.

Au niveau des employés de l'Etat qui consacrent leur temps à ces questions, il y a pas mal de monde du côté de l'Industrie. Si vous avez raison, si votre explication est bonne, est–ce que vous laissez entendre que tout le personnel qui se consacre aux questions de droit d'auteur au ministère de l'Industrie va aller travailler au ministère du Patrimoine? Je serais pour le moins très étonné. On a assisté d'ailleurs récemment au contraire. On voit des gens spécialisés dans le domaine du droit d'auteur du ministère du Patrimoine s'en aller au ministère de l'Industrie. C'est un petit peu symptomatique.

Le président: L'exemple du logiciel est très intéressant. Quant au contenu, c'est couvert par le droit d'auteur, et en ce qui a trait à l'application industrielle, c'est couvert par les brevets. Donc, si j'ai bien compris, dans ce monde nouveau, la ligne, comme disait mon collègue, est inexacte. C'est pourquoi on pourrait dire honnêtement qu'il y a un intérêt au sein d'un ministère où les lignes sont inexactes. C'est évident que le ministère du Patrimoine canadien ne s'intéresse ni aux brevets, ni aux marques de commerce, ni aux topographies de circuits intégrés.

• 1450

M. Gay: Monsieur le président, on n'a pas demandé que ces dossiers–là soient transférés au Patrimoine. Je ferais tout de même une remarque.

La division des ministères, c'est une décision gouvernementale. C'est le premier ministre qui décide qu'il y aura 20 ou 15 ou 33 ministères. Ces divisions–là ne sont pas une reproduction fidèle de la réalité; c'est une façon de gérer, n'est–ce pas? Donc, on fait un découpage plus ou moins arbitraire. Toutes sortes de considérations entrent en ligne de compte quand on conçoit un appareil ministériel, un cabinet.

Alors n'allez pas croire qu'il serait aberrant que le droit d'auteur soit au ministère du Patrimoine, alors que les brevets seraient à l'Industrie; il n'y aurait rien d'aberrant là–dedans. Le rassemblement des brevets, marques de commerce, droit

[*Translation*]

group, who think that in other countries—I don't talk about Canada because we are very ill equipped in terms of copyright legislation—, the good old principles in this area can still meet, today, the copyright protection needs regardless of the new technologies which come in to the picture every day. It is not because a work is transferred on a plastic, paper, cardboard or concrete support that the basic principle changes.

On this point, I would have enough for a full–fledged seminar, but suffice it to say that the good old copyright principles can meet the challenge of all of the new technologies. We'll have the opportunity to talk about it when we study the proposed review of the Copyright Act.

Let's come back to your other question. I am forced to repeat my viewpoint again and again. I talked earlier about a testimony of Mr. Ostry before the Committee on Industry. It appears that he convinced the people of Industry that the status quo was in fact a double management of the copyright by the Department of Industry on the one side and by the Department of Canadian Heritage on the other.

Quite a good number of the government employees who devote their time to those issues are on the side of Industry. If you are right, if your explanation is correct, do you imply that all the staff at the Department of Industry working on the copyright issues are going to go and work for the Department of Heritage? I would be very surprised, to say the least. Moreover, we witnessed the contrary recently. We saw people from the Department of Heritage who are specialized in copyright issues move to the Department of Industry. This is rather symptomatic.

The Chair: The example of the computer program is very interesting. The content issue is covered by the copyright and the issue of industry–oriented applications is covered by patents. So, if I understood correctly, in this new world, it is not a black and white issue, as my colleague was saying. That is why we could honestly expect that there is an interest within a department where the lines are not exactly clear. It is obvious that Heritage Canada has no interest in neither patents, trademarks nor topography of integrated circuits.

Mr. Gay: Mr. Chairman, we didn't ask for those files to be transferred to Heritage. I would however have a comment to make.

The dividing up of the departments is a decision that lies with the government. It is the Prime Minister who decides if there will be 20, 15 or 33 departments. Those divisions are not an exact replica of the reality, it is a way to manage the government, is it not? Therefore, the lines are drawn more or less arbitrarily. All sorts of considerations are taken into account when a cabinet is being formed.

Don't think it would be absurd that copyright be at Heritage, while patents would be the concern of the Department of Industry; there is nothing absurd in that. The gathering of patents, trademarks, copyrights and other such issues under a

[*Texte*]

d'auteur et autres dossiers du genre sous un grand chapeau qui s'appelle «propriété intellectuelle», c'est une façon de mettre ensemble des dossiers qui sont, d'un certain point de vue, apparentés, parce qu'à un moment donné, on trouve cela commode, mais on peut très bien prendre le droit d'auteur et le faire gérer dans la zone A, et prendre les brevets et les marques de commerce et d'autres éléments de la propriété intellectuelle et les faire gérer dans la zone B. Il n'y a pas d'aberration là–dedans.

Mme Gagnon: Je voudrais revenir encore à la question des droits d'auteur. On sait très bien que le ministre n'a aucune compétence et qu'il n'est qu'une parure dans le dossier. C'est un projet de loi qui a été rédigé par le ministre de l'Industrie.

Je vais soulever l'événement de Ginn Publishing. On sait très bien qui a tranché. Cela pourrait donner lieu à ce genre de situation qu'on a vécue il n'y a pas très longtemps, alors que c'est le ministre de l'Industrie qui a tranché la question.

C'est vers cela qu'on s'en va. Pour ma part, je ne crois pas que c'est le ministre Dupuy. D'ailleurs, mon collègue, M. Plamondon lui a posé une question sur ses pouvoirs, et il a été très choqué de la question. Je me demande pourquoi. On avait peut–être mis le doigt sur le bobo. C'était une question tout à fait anodine; on lui demandait quels seraient ses vrais pouvoirs et s'il n'avait pas peur que cette loi–là ne lui donne pas tellement de pouvoirs. Il s'est fâché. C'était assez spectaculaire.

M. Gay: Je pense que c'est un assez bon exemple. Le cafouillage dans le cas de Ginn illustre bien ce qui se passe quand on a une maîtrise d'oeuvre dans un ministère, le ministère de l'Industrie, et qu'on accorde à un autre ministère ou à un autre ministre le pouvoir de faire des recommandations. Il a peut–être le pouvoir de faire des recommandations mais, en bout de piste, il y a quelqu'un qui décide. La décision se prend, dans le cas de Ginn comme dans celui du droit d'auteur, à une place, et c'est au ministère de l'Industrie.

Le président: Mais dans le cas de Ginn, il y avait au moins quatre ministères en cause :il y avait le ministère de l'Industrie, le ministère du Patrimoine canadien, le ministère des Finances et le ministère du Commerce international, parce que la question est liée à d'autres négociations avec les Américains.

M. Gay: Il y avait des orientations?

Le président: Et il y avait aussi le ministère des Affaires étrangères. Cela en fait cinq.

M. Plamondon: Il y avait des orientations culturelles dictées par le ministère des Communications qui n'ont pas été respectées du tout, dans le cas de Ginn justement. C'est pour ça qu'ils réclament les pleins pouvoirs et non pas un pouvoir de recommandations et de voeux pieux. Voilà.

Mme Gagnon: Et vous savez où vont les recommandations.

Le président: Dans des choses compliquées, il y a souvent cinq ministères en cause, c'est tout.

Mme Gagnon: Mais c'est incroyable!

M. Plamondon: C'est normal. Quels pouvoirs veut–on? Si cela touche, comme on dit, l'emballage d'une «canne de bines», si cela touche l'Industrie, on sera d'accord de transférer ce qui n'est pas directement lié au droit d'auteur dans le sens des créateurs.

[*Traduction*]

large umbrella called "intellectual property" is one way to put together questions which, in a way, are similar, because we might find it convenient at a given point, but we could very well take the issue of copyright and have it managed in Area A and take patent, trademark and other aspects of the intellectual property and have them managed in Area B. There is nothing absurd in that.

Mrs. Gagnon: I would like to come back once more to the issue of copyright. We know that the minister has no power whatsoever and that he is just an ornament in that matter. This is a bill that has been written by the Minister of Industry.

Let's take Ginn Publishing. We know very well who made the decision. This could lead to the type of situation that we found ourselves in not so long ago when the Minister of Industry made a decision.

This is what we are heading for. I for one do not think that Minister Dupuy has any power. Besides, my colleague, Mr. Plamondon, asked him about his powers and he was shocked by the question. I wonder why. Maybe that's where the shoe pinches. It was really a harmless question, we asked him what his real powers would be and if he was not afraid that the bill didn't give him enough. He got angry. It was quite spectacular.

Mr. Gay: I think that is a pretty good example. The shambles in the Ginn case shows what happens when one department is in control, in this case the Department of Industry, while another department or minister is given the power to make recommendations. The department or minister may very well make recommendations, but in the end, somebody has to decide. In the case of Ginn as in the case of copyright, the decision is made in one place, that is the Department of Industry.

The Chairman: But in the case of Ginn, there were at least four departments involved. There was Industry, Heritage Canada, Finance and International Trade, because the issue is linked to other negotiations with the Americans.

Mr. Gay: Was there a policy involved?

The Chairman: And there was also the Department of Foreign Affairs. There were five of them altogether.

Mr. Plamondon: There was cultural policy established by the Department of Communications that was not taken into account, in the case of Ginn precisely. That is why they are asking for full powers; they don't want to simply be able to make recommendations and rely on wishful thinking. That's the point.

Mrs. Gagnon: And you know what happens to recommendations.

The Chairman: In complex matters, it happens quite often that five departments are involved.

Mrs. Gagnon: But that's unbelievable.

Mr. Plamondon: That's normal. What powers do we want? If the question has to do with the labelling of a can of beans, if it has to do with Industry, we would agree to transfer what is not directly linked to the copyright, like in the case of creators.

[*Text*] [*Translation*]

• 1455

On dit: Donnons tous les pouvoirs là, comme on donne tous les pouvoirs de Parcs Canada au ministère du Patrimoine, mais on va consulter l'Environnement, certains biologistes et Pêches et Océans de temps à autre.

Qu'on donne les pouvoirs au ministère, et on consultera l'Industrie en temps et lieu et on tiendra compte de ses avis. Il ne faut pas que ce soit le ministère de l'Industrie qui décide et qui consulte le ministère du Patrimoine. C'est cela qu'ils viennent nous dire aujourd'hui.

Le président: Y a–t–il d'autres questions?

Mr. Gallaway: I just want to remark on what Mr. Plamondon had to say. It's wonderful that he lives in such a black and white world, but it seems incredible to me that we have people who will come here and make subjective, extemporaneous comments about what they believe an interpretation of a piece of legislation—

The Chair: Bravo!

Mr. Gallaway: Exactly.

I admit that these people are acting in their own best interests or what they believe to be their own best interests. But I think it's incredible that we then can extrapolate from these very subjective opinions, which are based not on the reality of what the legislation says but on what I call the conspiracy theory, and we can then go forward from there and say that we know, as individuals sitting on this committee, that this is in fact what is going to happen.

What you're saying is that with respect to the amendment including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment, you want to move that backward and say that the Ginn situation can occur again. I think you were grossly simplifying a dossier that was very entangled, that came out of the past, that was—

The Chair: You're slightly off topic.

Does anyone have a last question?

M. Plamondon: La réflexion que font les témoins aujourd'hui, c'est la même que celle qu'a faite le Parti libéral avant de se lancer en campagne électorale. Il a fait la même réflexion et est arrivé aux mêmes conclusions. Le Parti libéral s'était engagé par écrit à ne pas faire comme les Conservateurs, à séparer. . . Il l'a dit noir sur blanc ici dans un réponse écrite qu'il a donné au Conseil des arts du Canada. Il dit ceci:

> Le Parti libéral aura pour priorité de réviser la loi sur le droit d'auteur. Nous veillerons par–dessus tout à ce que les auteurs récoltent les justes fruits de leur travail tout en facilitant l'accès au matériel protégé par des droits d'auteur.

Il ajoute:

> C'est pourquoi, lorsque nous réaménagerons l'organisation administrative, nous réviserons la décision des conservateurs, qui souhaitent partager entre deux ministères la compétence en cette matière.

The idea is as follows: Let's give the department all the powers required in the same way as we are giving all the powers of Parks Canada to Heritage, but we are going to consult Environment, certain biologists, and Fisheries and Oceans once in a while.

Let's give the powers to the department and we will consult Industry once in a while and we will take their views into account. The decision should not be made by Industry in consultation with Heritage. This is what they have come to tell us today.

The Chairman: Are there other questions?

M. Gallaway: J'aurais une observation à faire à propos de ce que M. Plamondon vient de dire. Je trouve merveilleux que tout soit aussi clair pour lui, mais je trouve incroyable que des gens viennent ici faire des observations aussi subjectives et aussi impromptues au sujet de l'interprétation d'une mesure législative. . .

Le président: Bravo!

M. Gallaway: Exactement.

J'admets que ces gens agissent dans leur propre intérêt ou ce qu'ils croient être leur intérêt. Je trouve incroyable qu'on extrapole à partir de ces opinions très subjectives qui ont à voir non pas tant avec le texte de loi qu'avec ce que j'appelle la théorie de la conspiration, pour dire que nous savons, nous qui siégeons à ce comité, que c'est ce qui va arriver en réalité.

Ce que vous dites lorsque vous parlez de l'amendement concernant la formulation d'orientations culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger, c'est que ce qui s'est produit dans l'affaire Ginn risque de se produire à nouveau. Je pense que vous avez simplifié à l'extrême une question éminemment complexe, qui est chose du passé, qui est. . .

Le président: Vous êtes légèrement à côté de la question.

Est–ce que quelqu'un aurait une dernière question à poser?

Mr. Plamondon: The remarks of our witnesses today reflect those made by the Liberal Party before the election campaign. The Liberals told themselves the same thing and they came to the same conclusions. The Liberal Party committed itself in writing not to do what the Conservatives had done, not to separate. . . This is what they said, word for word, in their written answer to the Canada Council and I quote:

> Reform of the Copyright Act continues to be a priority of the Liberal Party. The abiding principle which will guide the Liberals in copyright reform is striking a balance that will reward creators fairly for the fruits of their creative work while, at the same time, ensuring access to copyrighted materials.

And the party added:

> . . .when conducting our review of government organization, we will reassess the Conservatives' recent decision to divide responsibility for copyright between two departments and ministers.

[*Texte*]

La réflexion qu'eux font et que nous faisons, c'est la réflexion que vous avez faite avant d'arriver en campagne électorale. C'est la position que vous avez défendue pendant la campagne électorale. Ce sont les engagements que vous aviez inscrits dans le Livre rouge. Tout à coup, vous revenez exactement avec la même argumentation que les Conservateurs.

Mr. Gallaway: I'm sure, Mr. Plamondon, you would tell what the Conservatives had to say when they were in power. At the same time, I would read to you that it says they would:

> . . .recognize the importance of copyright and when conducting a review of government organization,. . .reassess the Conservatives' recent decision to divide responsibility. . .

I think the amendment that is being proposed is reasonable. My point was simply that in fact—

Mr. Plamondon: The amendment confirms the status quo.

Mr. Gallaway: No.

Mr. Plamondon: Yes.

Mr. Gallaway: You're hearing this group say codify it, and that's what we're doing.

The Chair: Or you could read it that we've reassessed it and we're going to leave it the way it is.

Mr. Gallaway: Yes.

Le président: Les deux dispositions que vous avez citées pourraient vouloir dire tout simplement ceci: Il faut d'abord faire l'équilibre entre la protection des droits d'auteur et l'accès au matériel. En même temps, on va réviser. . . C'est vous qui avez la traduction exacte. C'est *reassess*. Pour moi, ce n'est pas «réviserons».

Mr. Gallaway: It's meaningless.

The Chair: What I'm saying is that you reassess it, you ask where you are, and then you say I think we'll stick with it. That's all it means, and I would say we've done it.

Mme Gagnon: Monsieur le président, je voudrais juste soulever ce que notre collègue vient de dire.

Sur la bonne foi de témoins, ce sont des observations personnelles et, à partir de ces observations, on devrait peut–être modifier le projet de loi. Je pense qu'on a plus de respect pour les témoins. Les témoins représentent aussi des associations. Ce ne sont pas des gens qui viennent à titre individuel.

• 1500

Pourquoi les témoins qui ne sont pas d'accord avec ce que vous pensez ont–ils moins de poids, lorsqu'ils veulent faire modifier le projet de loi, que ceux qui partagent votre vision des choses, surtout concernant les droits d'auteur?

Le président: Il est très nécessaire d'avoir des témoins pour nous aider dans nos débats. Monsieur Gay, j'espère que vous. . .

M. Plamondon: Monsieur le président, je voudrais souligner que, lorsque nous avons eu la séance de *briefing* avec les hauts fonctionnaires du ministère, ceux–ci nous ont dit que le projet de loi proposé était exactement ce qu'on trouvait dans la

[*Traduction*]

What they say and what we are saying is what you said before the election campaign. This is the position that you have defended during the election campaign. Those are the commitments which you have talked about in the Red Book. All of a sudden, you are serving us the same arguments as the Conservatives.

M. Gallaway: Je suis persuadé, monsieur Plamondon, que vous pourriez deviner ce que les Conservateurs avaient à dire lorsqu'ils étaient au pouvoir. Je vais vous lire ce que dit le texte:

> Les Libéraux comprennent l'importance des droits d'auteur. C'est pourquoi, lorsque nous réaménagerons l'organisation administrative, nous réviserons la décision des Conservateurs, qui souhaitent partager entre deux ministères la compétence en la matière.

Je pense que l'amendement proposé est raisonnable. Ce que je voulais tout simplement faire ressortir, c'est qu'en réalité. . .

M. Plamondon: L'amendement confirme le statu quo.

M. Gallaway: Non.

M. Plamondon: Oui.

M. Gallaway: Ces gens–là voudraient une codification, et c'est ce que nous faisons.

Le président: Cela pourrait aussi vouloir dire que nous avons réévalué la situation et que nous n'y changerons rien.

M. Gallaway: Oui.

The Chair: The two sentences that you quoted could simply be interpreted as meaning: We have to strike balance between copyright protection and access to materials. At the same time, we will reassess. . . You have the exact translation. *Reassess* is the right word.

M. Gallaway: Cela ne veut rien dire.

Le président: Ce que je prétends, c'est que lorsqu'on réévalue, on se demande où on en est et on peut décider de ne rien changer à la situation. C'est tout ce que cela veut dire, et je pense que nous avons tenu notre promesse.

Mrs. Gagnon: Mr. Chairman, I would just like to go back to what our colleague just said.

Those are personal comments on the basis of which we might want to amend the bill. I think that witnesses deserve respect. They also represent associations. They are not here to give us an individual presentation.

Why should the witnesses who don't agree with you have less weight, when they want the bill modified, than those who share your views, especially as regards copyright?

The Chair: It is essential for us to have witnesses helping us in our proceedings. Mr. Gay, I hope that you. . .

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, when we had the briefing with the officials of the department, we were told that the bill corresponds exactly to the Campbell reform. Don't tell me that there are things that you have changed. You have exactly the

[*Text*]

réforme Campbell. Ne venez pas me dire que vous avez changé des choses. Vous avez gardé exactement la vision des Conservateurs, du gouvernement Campbell, et vous rompez avec un engagement solennel écrit dans votre Livre rouge. Votre Livre rouge est devenu le Livre bleu.

Le président: Pas du tout.

Anyway, on that cheerful note,

je vous remercie, monsieur Gay, d'avoir stimulé cette conversation. Il y avait beaucoup de nouveauté parmi les membres du Comité, mais c'est par le dialogue qu'on peut apprendre des choses. Merci d'être venus.

Until we meet again, at 4 p.m.

[*Translation*]

same vision as the Conservatives, as of the Campbell government, and you are not being faithful to the solemn commitment you made in your Red Book. Your Red Book has become the Blue Book.

The Chair: Not at all.

Quoiqu'il en soit, sur cette note joyeuse,

I wish to thank you, Mr. Gay, for a very stimulating discussion. A lot of things were new for the members of the Committee, but it is through dialogue that we can learn new things. Thank you very much for meeting us.

La séance est levée jusqu'à 16 heures.

AFTERNOON SITTING

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI

• 1603

The Chair: Sorry about that. We had a little bit of business to transact before we get to the heart of the matter.

Given the fact that we have a limited amount of time available to us on Monday night to do the clause–by–clause study, because everything has to be done by midnight, in order that we may be effective in our discussion the suggestion has been made that people look through the bill and isolate those items they wish to have a major discussion about as opposed to those they don't have a problem with. I think there may be some technical amendments coming from the department on Friday, and we'll do the same.

Then we can know exactly how much we have to talk about and we can arrange our priorities so that we don't run out of time to talk about something important because it happens to be at the back end of the bill. It's really a suggestion to everybody to set their priorities and tell everybody else which things they'd like to talk about so that we may try to be fair in the allocation of time.

Le président: Je suis désolé, mais nous avions quelques petites questions à régler avant de passer au sujet qui nous intéresse.

Étant donné que nous disposerons de peu de temps lundi soir pour l'examen article par article puisque nous devons tout avoir terminé à minuit il a été proposé, pour faire avancer la discussion, que les membres du Comité lisent le projet de loi et dressent la liste des dispositions dont ils veulent discuter par opposition à celles qui ne posent aucun problème pour eux. Je crois que des amendements de forme nous serons présentés par le ministère vendredi, et nous pourrions procéder de la même façon dans ce cas–là.

Nous aurons ainsi une idée de ce qui nous attend et nous pourrons déterminer nos priorités de manière à ne pas manquer de temps pour parler de questions importantes, mais qui pourraient se trouver à la fin du projet de loi. En réalité, ce n'est là qu'une suggestion visant à permettre à tous de définir leurs priorités et d'indiquer aux autres ce dont ils aimeraient parler pour que nous puissions allouer à chacun suffisamment de temps.

• 1605

The Bloc folks, whom I don't see, agreed to that, but in order to proceed in putting this idea forward we need unanimous consent, so I don't want to go any further without consulting the Reform Party. Is there any problem with that?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I have no problem.

The Chair: Is there any difficulty with that?

Mr. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Just to make it clear, what you're suggesting is from 7 o'clock to midnight on Monday we'll go through clause–by–clause study.

The Chair: What we'll do is remove from the table all the things there's no problem with and vote those through as a separate package. Let's get rid of all the stuff we agree on and isolate our discussion to those items where anybody has a problem.

Les députés bloquistes, que je ne vois pas autour de la table, sont d'accord, mais nous devons, avant d'aller de l'avant, obtenir le consentement unanime de sorte que je ne peux rien faire sans avoir consulté le Parti réformiste. Y voyez–vous un inconvénient?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Cela ne pose aucun problème pour moi.

Le président: Est–ce que cela pourrait poser des difficultés?

M. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Ce que vous proposez, c'est que de 19 heures à minuit, lundi, nous examinions le projet de loi article par article.

Le président: Nous laisserions de côté toutes les dispositions qui ne posent aucun problème et elles feraient l'objet d'un vote en bloc. Débarrassons–nous de toutes les questions sur lesquelles nous sommes d'accord et concentrons notre discussion sur celles qui posent un problème pour quelqu'un.

[*Texte*]

If members would go through the bill and let us know, we can try to order the discussion and divide the time fairly so that we don't run out of time before things that really concern us are discussed.

Mr. Hanrahan: Do you want to know by 7 o'clock on Monday or do you want to know earlier?

The Chair: The earlier the better. Frankly, if we could know by Monday morning, that would be helpful. We're trying to get some technical amendments, I believe, which are coming from the department, but we haven't seen them. We'll distribute those on Friday. So by Monday morning would be great, if that would be okay with people.

Does anybody have a problem with that? Okay. I'll take that as agreed.

Now we turn to the main item of business, which is our witness of the hour. We've had rather a lot today. We're pleased to welcome a colleague, the leader of the Reform Party, Mr. Preston Manning. We would invite him, as is our custom, to make an opening statement of perhaps ten minutes or whatever suits, and then we will proceed to the usual form of questions.

Mr. Manning, welcome.

Mr. Preston Manning, (Calgary Southwest): Thank you very much, Mr. Chairman. I'd like to thank the committee. I understand you've had a long day, so I will attempt to be brief.

I appreciate that your focus is on Bill C–53, which establishes the Department of Canadian Heritage and covers various aspects of its organization. The presentation I'd like to make to you really dwells on one aspect—the administration of multiculturalism policy.

I want to touch on that because the views of Reformers on this subject are often misunderstood and even misrepresented on some occasions. I do want to share with you exactly what our position is on this important issue and how we think it should be handled. Then I'd be pleased to answer any questions that may arise.

To start, I want to make clear that Reformers value Canada's multicultural heritage. As I think most members know, our party had its beginnings in western Canada, which was a multicultural society long before that term was in vogue in central Canada or Toronto. It would be extremely unusual if a party whose origins were in western Canada did not understand, appreciate and value the multicultural heritage.

Knowing that you get burdened with paper, I'm not going to burden you with a lot of paper, but I would like to distribute two pieces of paper. These are two cartoons that were taken out of the Canada Day edition of *Beaver* magazine a few years ago. They reproduced a cartoon from a Toronto paper that had been published at the turn of the century on Dominion Day and a cartoon from a western paper from Calgary on exactly the same day. Both portray the Canadian identity.

If you look at these, you'll notice the Toronto cartoon features two people singing *The Maple Leaf Forever*, and the two labels are Protestant and Catholic, English and French. This is the old Upper Canada–Lower Canada model of the

[*Traduction*]

Si les membres du Comité voulaient bien lire le projet de loi et nous indiquer ce qu'ils en pensent, nous pourrions planifier nos travaux de manière à disposer de suffisamment de temps pour discuter de toutes les choses qui nous préoccupent.

M. Hanrahan: Voulez–vous avoir notre réponse à 7 heures lundi, ou plus tôt?

Le président: Le plus tôt sera le mieux. Si nous pouvions savoir à quoi nous en tenir dès lundi matin, ce serait très utile. Nous essayons d'obtenir les amendements de forme que le ministère doit nous soumettre, mais nous ne les avons pas encore vus. Nous allons vous les distribuer vendredi. Si tout le monde est d'accord, entendons–nous pour lundi matin.

Est–ce que cela pose un problème pour quelqu'un? Parfait. Je suppose que tous sont d'accord.

Nous allons maintenant passer à la principale question à l'ordre du jour, soit l'exposé de notre prochain témoin. Nous avons eu un horaire chargé aujourd'hui. Nous sommes heureux d'accueillir mon collègue, le chef du Parti réformiste, M. Preston Manning. Je l'inviterais, comme le veut la coutume, à faire une déclaration préliminaire de 10 minutes peut–être, ou à prendre le temps qu'il lui faut, après quoi nous passerons aux questions d'usage.

Bienvenue, monsieur Manning.

M. Preston Manning (Calgary–Sud–Ouest): Merci beaucoup, monsieur le président. Je tiens aussi à remercier tous les membres du Comité. Je sais que vous avez eu une longue journée et j'essaierai donc d'être bref.

Je sais que votre attention est tournée pour le moment vers le projet de loi C–53, qui crée le ministère du Patrimoine canadien et couvre divers aspects de son organisation. L'exposé que je vais vous faire va surtout porter sur un aspect—l'administration de la politique du multiculturalisme.

Je tiens à aborder cette question parce que les vues des Réformistes en la matière sont souvent mal comprises et parfois même déformées. Je tiens à vous expliquer quelle est exactement notre position sur cette importante question et comment, à notre avis, il faudrait l'aborder. Je répondrai ensuite avec plaisir à toutes les questions que vous pourriez avoir à poser.

Pour commencer, laissez–moi vous dire que les Réformistes tiennent au patrimoine multiculturel du Canada. Comme la plupart des membres du Comité le savent, notre parti est né dans l'Ouest du Canada, qui était une société multiculturelle bien avant que le terme ne soit à la mode dans le centre du Canada ou à Toronto. Il serait tout à fait inhabituel qu'un parti originaire de l'Ouest du Canada ne comprenne pas et n'apprécie guère le patrimoine multiculturel.

Je sais que vous recevez des tas de documents et je n'ai pas l'intention d'ajouter à la pile, mais j'aimerais quand même que vous distribuiez deux feuillets. Il s'agit de deux bandes dessinées qui ont été tirées du numéro de la Fête du Canada de la revue *Beaver*, il y a quelques années. On y a reproduit une bande dessinée tirée d'un journal de Toronto publié au tournant du siècle le jour de la Fête du Dominion et une autre publiée par un journal de Calgary exactement le même jour. Les deux illustrent l'identité canadienne.

Vous pouvez voir que la bande dessinée publiée à Toronto montre deux personnes qui chantent *The Maple Leaf Forever*, et les légendes disent «protestant et catholique», «anglophone et francophone». C'est l'image traditionnelle du Haut et du Bas

[*Text*]

country. But if you look at the cartoon from the western paper, from the Calgary paper, they're also singing *The Maple Leaf Forever*. What they have is a choir and a variety of people from different cultural backgrounds.

[*Translation*]

Canada. Si vous regardez maintenant la bande dessinée publiée par un journal de l'Ouest du Canada, le journal de Calgary, vous verrez des hommes qui chantent *The Maple Leaf Forever*. Mais il s'agit dans ce cas d'une chorale composée de chanteurs de milieux culturels différents.

• 1610

I leave this with you to illustrate that this concept of multicultural heritage has very deep roots, particularly in the part of the country where we have the strongest representation. Any suggestion that we are indifferent to Canada's multicultural heritage, that we don't value it, that we don't want to preserve it, is fundamentally untrue.

J'ai choisi cette bande dessinée pour bien montrer que la notion du patrimoine multiculturel a des racines très profondes, surtout dans la région du Canada où la diversité est le mieux représentée. Ceux qui laisseraient entendre que nous sommes indifférents au patrimoine multiculturel du Canada, que nous n'y attachons aucune valeur, que nous ne voulons pas le préserver, ont tout à fait tort.

The second point I want to make is that where we differ from a lot of the conventional wisdom is on how to preserve that multicultural heritage. Our view is first of all that it should be the responsibility of the individuals, of private associations, and in some circumstances, if necessary, of lower levels of government. It's our view that the preservation of cultural and linguistic distinctiveness is not the role of the federal government. The role of the federal government should be confined to the prevention of discrimination on the base of race, language, culture, etc.

La deuxième chose que je tiens à vous signaler est que nous partageons pas les vues traditionnelles en ce qui concerne surtout la façon de préserver ce patrimoine multiculturel. Nous croyons que sa préservation incombe avant tout aux particuliers ou à des associations privées et, dans certains cas, si nécessaire, aux premiers paliers de gouvernement. Nous sommes d'avis que ce n'est pas le rôle du gouvernement fédéral de préserver le caractère distinctif des groupes culturels et linguistiques. Son rôle devrait consister uniquement à prévenir la discrimination fondée sur la race, la langue, la culture. etc.

So where we have some difference with the federal government's official multiculturalism policy as it has been pursued over the years is not with the objective of preserving Canada's multicultural heritage but with how you do it. The prescription we advocate is to let individuals, private associations, and, if necessary, lower levels of government be responsible for the preservation and development of cultural and linguistic distinctiveness and to confine the federal government's role to the prevention of discrimination on the basis of those types of criteria.

Donc, nous sommes en désaccord non pas tant sur l'objectif de la politique officielle de multiculturalisme poursuivie par le gouvernement fédéral, qui est de préserver le patrimoine culturel du Canada, mais bien sur la façon de s'y prendre. La position que nous préconisons serait de laisser aux particuliers, aux associations privées, et si nécessaire, aux premiers paliers de gouvernement, le soin de préserver et de promouvoir les caractéristiques culturelles et linguistiques distinctives, et de confiner le rôle du gouvernement fédéral à la prévention de la discrimination sur la base de ces critères.

One of the people who influenced our position on this at the very beginning—and this is more eloquent because it comes from a person who's of neither the French nor English tradition in Canada—is Dr. Rais Khan from the University of Winnipeg, who attended one of our earliest sessions to help the party flesh out its position on multiculturalism. Speaking from that perspective, he said this.

L'une des personnes qui ont le plus influencé notre position à ce sujet dès le début—et cela est éloquent—n'est de descendance ni française ni anglaise. Je veux parler de M. Rais Khan de l'Université de Winnipeg, qui a assisté à l'une de nos toutes premières réunions pour aider le parti à définir sa position sur le multiculturalisme. Dans ce contexte, voici ce qu'il nous a dit:

If I want to nurture my culture, speak my language, sing my songs, play my music, wear my traditional clothes, cook my traditional food and feed it to others, display the handicrafts from my former country, it is my business. I should not expect government grants for that purpose, nor should I get them. But at the same time, I should not be impeded from doing any or all of the above. Whether or not I preserve my cultural background is my personal choice. Whether or not an ethnic group preserves its cultural background is the group's choice. The state has no business in either.

Si je veux préserver ma culture, parler ma langue, chanter mes chansons, jouer ma musique, porter mes vêtements traditionnels, préparer mes mets traditionnels et les servir à d'autres, démontrer l'artisanat de mon pays d'origine, c'est à moi d'y voir. Je ne devrais pas m'attendre à des subventions du gouvernement pour le faire. Et je ne devrais pas en recevoir non plus. Par ailleurs, on ne devrait pas pouvoir m'empêcher de me livrer à l'une quelconque des activités mentionnées ci–dessus. La préservation de ma culture est une question de choix personnel. La préservation de la culture d'un groupe ethnique est aussi une question de choix pour ce groupe. l'État n'a rien à voir là dedans.

That is a fairly good statement of the sentiment among many western Canadians, at least, and I think among Canadians right across the country of non–French and non–English origins. It's another perspective on how you preserve a multicultural heritage, and it's the one we support.

Cela est assez révélateur de ce que pensent bien des Canadiens qui vivent dans l'Ouest et de ce que pensent les Canadiens d'autres régions qui ne sont d'origine ni française ni anglaise. C'est une autre façon d'envisager la préservation du patrimoine multiculturel, et c'est ce que nous appuyons.

[*Texte*]

Our first point is that we value the multicultural heritage. Secondly, we have a different approach to how it should be preserved. The third is that if you translate our approach, if you use our approach to look at the array of programs or activities the federal government has undertaken under the broad heading of multiculturalism, you come to three conclusions.

One conclusion is that we support the immigrant adjustment type programs, which have sometimes been classed under multicultural policy, although we believe those should be directed by the immigration department.

Secondly, we support anti-discriminatory programs. They fit in with our conception of that as the one area of business the federal government should be in, although we believe those would get more clout if they were directed by the justice department and put with the Canadian Human Rights Commission.

Thirdly, we believe we should eliminate grants for the support of multiculturalism that go to special interest groups for cultural preservation. Those would be the three practical outworkings of this position I've outlined for you.

Mr. Chairman, I know my Reform colleagues on the committee have probably articulated on these subjects at great length. I don't think I have to go any further, but I did want to lay that position before you and respond to any questions it may generate. I think it suggests certain directions with respect to this bill on the administration of multiculturalism policy.

[*Traduction*]

La première chose donc, c'est que nous tenons au patrimoine multiculturel. La deuxième, c'est que nous avons une façon différente d'envisager sa préservation. La troisième, c'est que si l'on prend notre façon de voir et que l'on examine toute la gamme des programmes et des activités mis en oeuvre par le gouvernement fédéral sous la rubrique du multiculturalisme, on en arrive à trois conclusions.

Premièrement, nous appuyons les programmes d'adaptation des immigrants, qui ont parfois relevé de la politique du multiculturalisme alors qu'ils devraient être administrés, selon nous, par le ministère de l'Immigration.

Deuxièmement, nous appuyons les programmes anti-discriminatoires. Ils cadrent avec notre conception du rôle du gouvernement fédéral en la matière, quoique nous sommes d'avis qu'ils auraient plus de poids s'ils étaient administrés par le ministère de la Justice et relevaient de la Commission canadienne des droits de la personne.

Troisièmement, nous croyons qu'il faudrait éliminer les subventions au multiculturalisme qui sont versées à des groupes d'intérêts spéciaux pour la préservation de la culture. Ce sont là les trois considérations pratiques de la position que je viens de vous définir.

Monsieur le président, je sais que mes collègues réformistes qui sont membres du Comité se sont probablement étendus longuement sur cette question. Je ne crois pas devoir en dire plus, mais je tenais à bien vous définir notre position et je suis prêt à répondre à toutes les questions qu'elle pourrait soulever. Je crois que je donne une certaine idée de l'orientation à donner au projet de loi sur l'administration de la politique du multiculturalisme.

• 1615

The Chair: Thank you very much.

Je crois que nous allons passer tout de suite à M^me^ Gagnon. Est-ce qu'il faut que M. Plamondon soit là?

Mme Gagnon: Non, il va revenir tout à l'heure. Il avait des obligations. Je reviendrai peut-être à la fin du tour.

Je voudrais mentionner à M. Manning que ses députés sont absents depuis le début des débats. Plusieurs personnes sont venues témoigner devant le Comité, et il semble que les députés du Parti réformiste ne soient pas intéressés, d'autant plus qu'on ne semble pas avoir la même vision des choses que les intervenants qui nous ont dit que le droit d'auteur devrait relever du ministère du Patrimoine canadien. Je sais que les Réformistes ont une tout autre vision des choses.

Mr. Manning: Well, I think I should just allow my colleagues to speak for themselves on that subject, Mr. Chairman. If you want to deal with that now, you'd be welcome to do so.

Mr. Hanrahan: Mr. Chairman, first of all, I didn't think it was necessary that we submit absence notes for the committee.

Unfortunately we live in the west, I had to return to my constituency and it takes a day to get there and a day to get back. That caused some difficulty, along with some other meetings we had previously arranged and couldn't get out of.

Le président: Merci beaucoup.

I think we will give the floor right away to Mrs. Gagnon. Is Mr. Plamondon's presence required?

Mrs. Gagnon: No, he will be back in a moment. He had some commitments. I might take the floor back at the end of the round.

I'd like to tell Mr. Manning that his members haven't showed up since the beginning of the debate. Many people have come as witnesses before the Committee, and the Reform Party members do not seem to be interested, all the more so because we do not seem to hold the same view as the witnesses who said that the copyright should come under Heritage Canada. I know that Reformers have an entirely different perspective on that.

M. Manning: Je pense que je dois laisser mes collègues s'expliquer là-dessus, monsieur le président. Si vous voulez que nous abordions cela maintenant, nous en serions très heureux.

M. Hanrahan: Monsieur le président, tout d'abord, je ne pensais pas qu'il fallait des mots d'excuse pour justifier nos absences aux séances du Comité.

Malheureusement, nous habitons dans l'Ouest, j'ai dû rentrer dans ma circonscription et il me faut une journée pour m'y rendre et une journée pour en revenir. C'est ce qui m'a causé des problèmes et j'avais en plus des réunions fixées d'avance et que je pouvais pas manquer.

[*Text*]

The Chair: It's perhaps less the question of being present or absent and more the question of whether the Reform Party actually has any views on copyright that would significantly differ from the way it has been presented in Bill C–53.

Mr. Manning: Would you like to comment on that?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Actually, I will. Thank you, Mr. Chairman.

Christiane, if you have difficulty with my participation in the committee, I would appreciate it if you would direct that to me privately, please.

Insofar as copyright is concerned, Mr. Chairman, I outlined this in some detail in the House of Commons during the debate on Bill C–53 and divided my speech into two components. One was on copyright and the other half of it was on multiculturalism.

In a nutshell, on the issue of copyright we do believe copyright belongs in one department, and that is the Department of Industry. It seems to me that an artist who has produced or created a piece of work is also a businessperson. When it comes to marketing and selling that piece of art, in whatever medium the art, music or writing is created, he also becomes a businessperson. For expediency and business reasons the whole issue of copyright belongs in Industry.

With respect to the interveners who have come on behalf of the Bloc Québécois, I believe almost all of them are going to be focusing on copyright, copyright that specifically focuses on Quebec rights to copyright issues and only a very narrow perspective on copyright matters.

It seems to me that if we're going to be exploring copyright from the more holistic fashion, Christiane, you want to ensure that you get a full degree of debate. Indeed we are inviting interveners—witnesses—to discuss copyright and bringing forward that larger view, not just the narrow view of the Québécois.

Mr. Gallaway: Mr. Chairman, I have a point of order. I appreciate that Mr. Manning is here, but we are discussing Bill C–53, which has quite an extensive breadth to it. I was wondering perhaps if the members of the Reform Party would like to then assume the role of witnesses.

We're in a rather unusual situation here where we have questioners answering questions. Just as a matter of simplicity—

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Excuse me, Mr. Gallaway, I was merely responding to a question from the chair.

Mr. Gallaway: You were responding to a question from the Bloc.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): And through the chair to Christiane.

Mr. Gallaway: Well, at the invitation of Mr. Manning.

The Chairman: Well, this is certainly. . . We've been having a lot of these discussions across the table, with the witnesses observing them. It's been like tennis.

[*Translation*]

Le président: Ce n'est pas tant la question de la présence ou de l'absence que celle de savoir si le Parti réformiste a une opinion sur le droit d'auteur qui diffère beaucoup de ce que l'on dit dans le projet de loi C–53.

M. Manning: Voulez–vous dire quelque chose là–dessus?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Oui. Merci, monsieur le président.

Christiane, si le fait que je participe au Comité vous pose des problèmes, j'aimerais que vous me le disiez directement et en privé.

En ce qui concerne le droit d'auteur, monsieur le président, j'ai approfondi la question à la Chambre des communes pendant le débat sur le projet de loi C–53 et j'avais subdivisé mon intervention en deux parties. L'une portait sur le droit d'auteur et l'autre sur le multiculturalisme.

En résumé, sur la question du droit d'auteur, nous estimons qu'il devrait relever d'un seul ministère et plus particulièrement du ministère de l'Industrie. Pour moi, un artiste qui a produit ou créé une oeuvre d'art est également un homme ou une femme d'affaires. Lorsqu'il s'agit de commercialiser et de vendre cette oeuvre d'art, quel que soit le moyen artistique choisi, qu'il s'agisse de composition musicale ou d'écriture, il devient alors un homme ou une femme d'affaires. Pour activer les choses et pour des raisons commerciales, toute la question du droit d'auteur relève d'Industrie.

Pour ce qui est des intervenants qui représentent le Bloc québécois, je crois qu'ils vont presque tous s'attacher au droit d'auteur, et au droit d'auteur qui concerne plus précisément les droits du Québec en matière de droit d'auteur et qu'ils ne vont couvrir qu'une facette très étroite de la question du droit d'auteur.

Il me semble que si nous voulons approfondir le droit d'auteur de façon plus générale, Christiane, il faut que le débat soit beaucoup plus général. Nous invitons en effet des intervenants—des témoins—à venir nous parler du droit d'auteur et à nous présenter cette idée plus générale, et non pas seulement la perspective étroite des Québécois.

M. Gallaway: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je suis heureux que M. Manning soit présent, mais nous parlons du projet de loi C–53 qui est d'une portée assez générale. Je me demande donc si les membres du Parti réformiste souhaitent assumer le rôle de témoins.

Nous sommes dans une situation plutôt particulière puisque ceux qui interrogent répondent aux questions. Pour simplifier les choses. . .

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je vous prie de m'excuser, monsieur Gallaway, je ne faisais que répondre à une question du président.

M. Gallaway: Nous répondions à une question du Bloc.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Et par l'entremise du président à Christiane.

M. Gallaway: Eh bien c'était à l'invitation de M. Manning.

Le président: Ma foi. . . Il y a eu beaucoup d'échanges de ce genre de part et d'autre de la table, et les témoins ont dû se contenter d'observer les choses. C'était un peu une partie de ping–pong.

[*Texte*]

Mr. Manning: My understanding is that the member discussed this question in her representations in the House. If you want to go back and forth on it here, that's fine. But this has been discussed and laid out before.

Mr. Pagtakhan (Winnipeg North): May I suggest to the chair that the questions do not relate to the witness. Perhaps the chair could advise the one asking the question that the witness is declining to answer and we could proceed to the next person who would like to pose a question, or the first person could propose another question.

• 1620

The Chair: Very orderly and very complex.

What I would like to do is get us back onto the. . . As I understand it from Madame Gagnon, having asked that question, she's willing to allow the questions to proceed over to this side. Then we will pick it up as we go around.

C'est bien cela?

Mme Gagnon: Oui.

Le président: On va revenir tout de suite.

Mme Gagnon: On peut revenir tout de suite.

Ce matin, on a reçu beaucoup d'intervenants et ils ne venaient pas tous du Québec. Il ne s'agit pas seulement de la façon de voir du Québec, monsieur Manning. Nous avons eu aussi des commentaires de plusieurs groupes représentant les créateurs canadiens dans leur ensemble. Ils ont été unanimes pour dire que le droit d'auteur devrait relever du ministère du Patrimoine canadien.

À part le fait que les auteurs ont des visées commerciales, auriez–vous de bons arguments? Êtes–vous d'accord avec la position de votre parti?

Mr. Manning: Well, of course I agree with it. I think it's becoming increasingly evident that intellectual property, including the intellectual property that may be coming from the cultural development stream, has to be treated like a business. It's going to have to compete in a world where that type of intellectual property, like other types of intellectual property, is essentially treated as property. It's going to have to enter into free trade.

I think the more you can make the cultural side—its financing, exporting and development—more businesslike, the better it's going to be for Canadian culture.

We're going to compete in a world that has those characteristics. Hiving off a cultural intellectual property into its own sphere and maybe trying to erect a special protection or special administration for it is flying in the face of the way the whole world is going.

The Chairman: Madame Gagnon.

Mme Gagnon: Je vais laisser passer mon tour. Disons que cette vision des choses ne va pas dans le même sens et que j'ai un petit peu de difficulté avec cela.

Le président: Très bien.

[*Traduction*]

M. Manning: Je crois que la députée a répondu à cette question dans son intervention à la Chambre. Si vous voulez revenir dessus, c'est bien. Mais cela a déjà été discuté et présenté.

M. Pagtakhan (Winnipeg–Nord): Puis–je me permettre de souligner au président que les questions ne concernent pas le témoin. Le président pourrait peut–être informer la personne qui pose la question du fait que le témoin refuse de répondre et nous pourrions ensuite passer à la personne suivante qui se ferait poser une question ou à la première personne qui propose une autre question.

Le président: Voilà qui est très réglementé et très complexe.

J'aimerais que l'on revienne à. . . Si j'ai bien compris, madame Gagnon a posé sa question et elle est prête à permettre aux personnes d'en–face de poser les leurs. Nous reviendrons là–dessus.

Am I right?

Mrs. Gagnon: Yes.

The Chairman: We will pick it up in a moment.

Mrs. Gagnon: We can pick it up right away.

This morning, we had many interveners who did not all come from Quebec. This is not only the perspective of Quebec, Mr. Manning. We also had comments from several groups representing Canadian creators as a whole. They unanimously said that copyright should come under Heritage Canada.

Apart from the marketing side of the creation, do you have good arguments? Do you agree with the position taken by your party?

M. Manning: Bien sûr que je suis d'accord avec la position de mon parti. Il devient de plus en plus évident que la propriété intellectuelle, y compris celle qui provient du secteur de la création culturelle, doit être traitée comme une entreprise commerciale. Elle va devoir faire face à la concurrence dans un monde où ce genre de propriété intellectuelle, comme les autres types de propriété intellectuelle est essentiellement traité comme une propriété ou un bien. Le libre–échange va s'appliquer à elle.

Plus on fera valoir l'aspect culturel du bien—c'est–à–dire son financement, son exportation et sa réalisation—mieux cela vaudra pour la culture canadienne.

Il faudra faire face à une concurrence qui a ce genre de caractéristiques. Séparer une propriété intellectuelle de nature culturelle dans sa propre sphère et essayer de lui accorder une protection particulière ou une administration spéciale c'est aller à l'encontre de la façon dont va le monde.

Le président: Madame Gagnon.

Mrs. Gagnon: I will pass. I'll just say that this perspective does not go in the same direction and that I have some problems with it.

The Chair: Very well.

[*Text*]

Which of the members of the Reform Party would like to address the boss? Which of you dares?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I'd like to go first. Thank you Mr. Chairman.

Recently Mr. Dalton Camp wrote an article that appeared in both *The Hill Times* and in *The Toronto Star*. Mr. Manning, he commented about the multiculturalism vision of the government being one of patronage.

He wrote that its endowment of selected ethnic fêtes and events and its sponsorship of differences was not really a key to finding national unity and harmony. This patronage was really concealing a new reality, and it wasn't one that was necessarily an English or French majority, but a new majority that was a multicultural one in its visage and in context. He said that the sooner the federal government ceased to coddle, patronize and indulge its ethnic clientele, the sooner the rest of us could begin to come to terms with it.

I'd like you to comment a little more expansively on the vision we have for multiculturalism in that context, how Canadians can come to terms with multiculturalism as we have defined it.

It seems to me there is an interest in this debate across the country with respect to multiculturalism and as we have been discussing it and furthering the debate. I'd like you to comment a little more on that.

Mr. Manning: Maybe I could mention two things, Jan. First on Camp's observation that the current policy does lend itself to perhaps being corrupted by patronage or political manipulation, I think that's true.

Years ago, the first time I ran for Parliament when I was very young was in Edmonton East, the part of Edmonton that had the greatest cultural diversity. The conventional wisdom there among the local Liberals was that if you hired the Shumka dancers from the Ukrainian community to perform at your convention, that was your token effort and you expected the Ukrainian vote in response. It was just about that crude.

Now, I'm sure there were people who valued the whole contribution for its own sake, but that's been the part and parcel of this program. It does lend itself to political manipulation and patronage. I think it's another reason for examining the granting approach that's taken.

• 1625

In a broader sense, I think if you take the position that the preservation of cultural and linguistic distinctiveness should be left primarily to individuals and private associations, what you see flourishing, then, is something genuine. People really do want to preserve it. They're prepared to spend their own money or to raise money to preserve it. It's much more a genuine reflection of cultural diversity than one the state artificially fosters.

[*Translation*]

Parmi les membres du Parti réformiste, lesquels veulent s'adresser au chef? Qui ose le faire?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): J'aimerais commencer. Merci, monsieur le président.

Récemment, M. Dalton Camp a écrit un article qui est paru à la fois dans le *The Hill Times* et dans le *The Toronto Star*. Monsieur Manning, Camp y affirmait que le gouvernement envisage le multiculturalisme comme un outil de favoritisme.

Il écrivait que d'accorder des fonds à certaines fêtes et manifestations ethniques et favoriser la différence n'était pas vraiment essentiel pour arriver à l'unité et à l'harmonie nationales. Que ce favoritisme cachait en fait une nouvelle réalité et que ce n'était pas nécessairement une réalité à majorité anglaise ou française, mais une nouvelle majorité dont le visage et la teneur sont multiculturels. Il disait que plus vite le gouvernement fédéral cesserait de dorloter, de favoriser et de faire plaisir à la clientèle ethnique, plus vite les autres que nous sommes commenceraient à l'accepter.

J'aimerais que vous nous donniez plus de détails sur la vision que nous avons du multiculturalisme dans ce contexte, sur la façon dont les Canadiens peuvent accepter le multiculturalisme tel que nous l'avons défini.

Je crois que l'ensemble du pays s'intéresse au débat concernant le multiculturalisme, à la discussion qui a eu cours à ce sujet jusqu'ici et à approfondir encore le débat. J'aimerais que vous nous en disiez plus là–dessus.

M. Manning: Il y a deux choses que j'aimerais dire, Jan. Pour ce qui est de l'observation de M. Camp tout d'abord, selon laquelle la politique actuelle se prête sans doute à être corrompue par le favoritisme ou la manipulation politique, je pense que c'est vrai.

Il y a des années, la première fois que je me suis présenté aux élections fédérales, j'étais très jeune et c'était à Edmonton–Est, c'est–à–dire la partie d'Edmonton qui connaît la plus grande diversité culturelle. On se disait en général chez les Libéraux de la localité que si on demandait aux groupes de danseurs Shumpka de la communauté ukrainienne de se produire lors du congrès, cela représentait un effort symbolique et on pouvait attendre en échange que les Canadiens d'origine ukrainienne vous accordent leurs voix. Leur raisonnement était aussi cru que cela.

Je suis sûr qu'il y avait des gens qui ont véritablement apprécié le spectacle, mais ce genre de raisonnement était également au programme. Tout cela se prête à la manipulation politique et au favoritisme. Et je pense que c'est une autre raison pour examiner notre façon d'accorder des subventions.

De façon plus générale, je crois que si vous estimez que la préservation de la différence culturelle et linguistique doit être laissée aux particuliers et aux associations privées, vous verrez se multiplier les créations authentiques. Les gens veulent vraiment préserver leur patrimoine. Ils sont prêts à dépenser de l'argent ou à essayer d'en obtenir pour le préserver. On a ainsi une représentation beaucoup plus authentique de la diversité culturelle que lorsque c'est l'État qui l'encourage artificiellement.

[*Texte*]

In case people think we're not supporting the cultural mosaic, if people want to keep the mosaic imagery, we're saying let's look at a mosaic. A mosaic really has three parts to it. It has the individual pieces that give it diversity and character, but it has a common background and the glue that holds the pieces together. All we're saying is let the individuals and private associations carve up the pieces and let the national government's role be simply providing the background and the glue that holds them together, which is the rights we enjoy in common.

The position I'm advocating is not inconsistent with preserving the cultural mosaic, but it takes a classic federalist approach to how you preserve it.

Mr. Hanrahan: Mr. Manning, when Mrs. Finestone was before us, I asked her a question with regard to multiculturalism. The department has existed for over twenty years now, and at the same time we see a rise in bigotry, hatred and so forth—those are her words. While we see this increase, we also see more and more efforts on the part of the multiculturalism department to decrease it.

Do you think it is possible that because we have so many different, separate programs to allow people to try to keep their identity, that in fact may be a cause of this increase in hatred and bigotry?

Mr. Manning: I think the dark side of traditional multicultural policy—and it's broader than that—does have a potential for divisiveness. It's one thing when individuals want to hyphenate themselves. If individuals want to attach a hyphen and describe themselves as French–Canadian, English–Canadian or ethnic–Canadian—if individuals want to put the hyphen in there—they should have the right to do it.

But I think if the state starts putting in hyphens and attaching to people constitutional entitlements based on race, culture or tradition—if it starts saying whether you qualify for a grant from the federal government depends on whether there's a hyphen there or not—if you go down that road too far, you do certainly foster a divisiveness that can ultimately degenerate, I suppose in some cases, into prejudice and bigotry.

Mr. Hanrahan: When the Reform Party says it would get rid of multiculturalism, could you reiterate the approach? Racism and so forth would be part of the justice department and integration would be part of the immigration department.

Mr. Manning: Of the three traditional functions attached to the broad heading of multiculturalism—immigrant adjustment, anti–discriminatory programs and direct financial support of cultural interests—we supported the first two. We thought they should be in different organizational units of the government, but we supported them in principle. The one we wanted to do away with was the granting side of it.

Mr. Hanrahan: Unfortunately I think the interpretation often given to our position is that we are anti–culture, if you will, or anti–immigrant, or whatever term you want to put on it. That's the farthest thing from our policy.

[*Traduction*]

Au cas où le public croirait que les Réformistes ne sont pas favorables à la mosaïque culturelle, si on tient à cette métaphore, nous répondrons: «Voyons un peu cette mosaïque!» Une mosaïque est en réalité composée de trois parties. Il y a les pièces individuelles qui lui donnent son originalité et son caractère, mais il y a un fond commun et un certain ciment qui lie les pièces entre elles. Tout ce que nous demandons, c'est de laisser les particuliers et les associations privées constituer les pièces et de laisser au gouvernement national le simple rôle de fournir le fond et le ciment qui maintient les pièces ensemble, c'est–à–dire les droits dont nous jouissons tous.

L'attitude que je préconise n'est pas contraire à la préservation de la mosaïque culturelle, mais elle envisage de la préserver dans une optique fédéraliste classique.

M. Hanrahan: Monsieur Manning, lorsque M^me^ Finestone est comparue devant nous, je lui ai posé une question sur le multiculturalisme. Le Ministère existe maintenant depuis plus de 20 ans, alors qu'on voit parallèlement une augmentation du sectarisme, de la haine et autres—ce sont ses propres termes. Face à cette augmentation, nous voyons aussi une multiplication des efforts de la part du ministère du Multiculturalisme pour inverser la tendance.

Croyez–vous possible que ce soit au fait que nous ayons tant de programmes différents et distincts pour permettre aux gens de maintenir leur identité que l'on peut attribuer cette augmentation de la haine et du sectarisme?

M. Manning: Je crois que le mauvais côté de la politique traditionnelle de multiculturalisme—et c'est même plus large que cela—peut en fait provoquer la division. C'est une chose que de vouloir indiquer sa double origine. Si les gens veulent pouvoir se présenter comme Canadiens–français, Canadiens–anglais ou Canadiens d'origine ethnique—si les gens veulent effectivement cette précision—ils devraient pouvoir avoir le droit de le faire.

Mais je crois que l'État commence à donner cette double appellation et à accorder des droits constitutionnels en vertu de l'appartenance raciale, de la culture ou de la tradition—s'il commence à dire que votre droit à une subvention du gouvernement fédéral dépend du fait que vous ayez cette double origine ou non—si on se lance sur cette voie, on encourage certainement la division, et cela peut finir par dégénérer j'imagine, dans certains cas, en préjugés et en sectarisme.

M. Hanrahan: Lorsque le Parti réformiste dit qu'il se débarrasserait du multiculturalisme, pourriez–vous répéter comment il envisagerait les choses? Le racisme et certains autres aspects seraient du ressort du ministère de la Justice et l'intégration serait la responsabilité du ministère de l'Immigration.

M. Manning: Sur les trois fonctions traditionnelles que coiffe le multiculturalisme—l'adaptation des immigrants, les programmes contre la discrimination et le soutien financier direct des intérêts culturels—nous nous sommes dits favorables aux deux premiers. Nous avons pensé qu'ils devraient relever d'organismes gouvernementaux différents, mais nous les acceptons en principe. Ce dont nous voulions nous débarrasser, c'était de l'aspect subventions.

M. Hanrahan: Malheureusement, je crois qu'on interprète souvent notre position comme étant contre la culture, si vous voulez, ou contre les immigrants, ou je ne sais trop. En fait, cela est contraire à notre politique.

[*Text*]

Mr. Manning: What we find so baffling about that is that our party had its origins in the part of the country that is associated with the national identity. Western Canada never described itself as a meeting of the French and the English. It described itself, if it described itself at all, as a meeting of a variety of cultures. That was what made the west a distinct society, if you want to use that term. That's why it is doubly offensive to our people to be charged. . .

As I said, I don't want to take a poke at Toronto, but Toronto didn't know the word "multiculturalism" thirty years ago and in fact spoke with contempt about the idea. You weren't really Canadian unless you were this partnership thing. You were something else if you were this melding of cultures. For us to be censured for that position is offensive. It's offensive to Canadians for whom that's been part of their national identity ever since they were part of Canada.

Ms Guarnieri: Mr. Manning, thank you for coming here today.

Your party has made it clear that you do indeed support user fees for medicare. *The Calgary Herald* writes that you believe fee–for–service care should be allowed if people are willing to pay for it. Yet despite the fact that survey after survey shows that Canadians are indeed willing to pay higher fees to support the national parks system, your party calls the fee increase, and I quote, "an unjustifiable cash grab".

Unjust, you say. I would like to get a good idea of how the Reform concept of justice works. How is it just to have a fee stand between a patient and medical care but unjust for park users to pay any more in fees than the current 10% of the cost of parks?

Mr. Manning: First of all, I'll deal with the first part of your question. If you want to find out what the Reform Party's position is on health care, the last place in the world you'd want to look is in *The Calgary Herald*. That's a well–known fact, particularly in Calgary, where we got all the seats despite all the efforts of *The Calgary Herald* to not allow us to get them.

What we've said in the health care field—I know we're allowing your committee to roam all over the place, but I have to comment on that—is that we have not advocated user fees. What we have advocated is opening up the Canada Health Act so that if provinces wanted to get additional sources of revenue from that source or any other source, they had the freedom to do so. But we don't advocate the federal government prescribing how the lower levels of government raise their money.

Ms Guarnieri: That's not an unjustifiable tax grab in your view?

Mr. Manning: No. we're just saying give them the freedom to do that.

[*Translation*]

M. Manning: Ce que nous trouvons si déroutant dans tout cela, c'est que notre parti trouve ses origines dans la région du pays qui est associée à l'identité nationale. L'Ouest du Canada ne s'est jamais vanté d'être le point de rencontre des Français et des Anglais, mais plutôt, s'il se vantait de quelque chose, c'était d'être le point de rencontre des cultures les plus diverses. C'est ce qui a fait de l'Ouest une société distincte, si vous voulez utiliser ce terme. C'est pourquoi une telle accusation représente pour nous une injure à double titre. . .

• 1630

Comme je l'ai déjà dit, je ne veux pas m'en prendre à Toronto, mais Toronto ne connaissait pas le terme «multiculturalisme» il y a trente ans à peine et exprimait un certain mépris en réalité pour cette idée. Vous n'étiez pas vraiment Canadien si vous ne faisiez pas partie du groupe en question. Vous étiez autre chose, si vous représentiez ce mélange de cultures. C'est vraiment nous faire injure que de nous reprocher cette prise de position. C'est faire injure aux Canadiens pour qui cela fait partie de l'identité nationale depuis le tout début.

Mme Guarnieri: Monsieur Manning, je vous remercie d'être venu aujourd'hui.

Votre parti a indiqué clairement que vous étiez en fait favorable au ticket modérateur pour les soins médicaux. On dit dans le *Calgary Herald* que vous estimez qu'il serait bon de permettre le paiement des services médicaux si les gens sont prêts à les payer. Et malgré les nombreux sondages qui prouvent que les Canadiens sont prêts à payer des droits d'entrée plus élevés pour financer le système des parcs nationaux, votre parti dit que cette augmentation des droits représente «une mesure injustifiable pour obtenir de l'argent.»

Injuste, vous dites. J'aimerais savoir comment le Parti réformiste conçoit l'idée de justice. Comment peut–il être juste qu'un malade ait à payer les soins médicaux qu'il reçoit mais injuste pour les usagers des parcs de payer des droits d'entrée supérieurs à ce qui représente actuellement 10 p. 100 du coût d'entretien des parcs?

M. Manning: Tout d'abord, je vais répondre à la première partie de votre question. Si vous voulez savoir quelle est la position du Parti réformiste sur les soins de santé, le *Calgary Herald* est le dernier endroit où vous devez aller la chercher. Cela est notoire, surtout à Calgary, où nous avons obtenu tous nos sièges en dépit des efforts du *Calgary Herald*.

Ce que nous avons dit en matière de soins de santé—je sais que nous sommes en train d'autoriser le Comité à aborder toutes sortes de questions, mais je dois répondre à cela—c'est que nous ne sommes pas pour le ticket modérateur. Nous avons demandé à ce que l'on revoit la Loi canadienne sur la santé de sorte que si les provinces souhaitent obtenir des sources de revenus supplémentaires de cette façon ou autrement, elles aient le loisir de le faire. Mais nous ne demandons pas que le gouvernement fédéral impose aux échelons inférieurs de l'appareil gouvernemental des méthodes pour obtenir de l'argent.

Mme Guarnieri: Ça ne vous semble pas être une façon injustifiée de délester le contribuable?

M. Manning: Non. On demande simplement que les provinces aient le loisir de le faire.

[*Texte*]

The third point on that eventually comes around to your point. These surveys rarely give people the choice of whether to have service and user fees, but the circumstance in many communities is that they're going to shut their hospital down completely if they can't find some other source of financing. If people are given that choice, many people will reluctantly say it would be better to have some way of raising revenue for that service, say through user fees, than to not have the service at all. I just wanted to clear up the health care side.

With respect to user fees for parks, I think we'd approach that on the same basis as we would user fees for anything else. It is one potential source of revenue, but you want to be sure that the revenues that are being raised are being spent in the correct way. So I think we have an open view on that, but it's not contradictory with what we're talking about on health care.

Ms Guarnieri: My interpretation is that your party would rather raise money by taxing the sick than by reducing subsidies to the park users, because many of your constituents are in Reform–held ridings.

Mr. Manning: No, that's completely false.

Ms Guarnieri: Mr. Manning, in your election platform you placed a high priority on parliamentary reform. As you well know, your party insisted that discussions on Bill C–53 be extended by 30 hours, adding as much as $15,000 to our national debt. This, of course, was despite the fact that your Reform Party members had difficulty filling the slots with expert witnesses. I think the lack of attendance has been highlighted by the Bloc members.

Their insistence that Liberal members put the motion forward to fund these witnesses so that they could appear, or else the deal that I understand the whips have made with regard to Bill C–53, were made notwithstanding that the Reform Party members have really no interest in hearing or debating the other side of the argument. Perhaps you can tell us how you justify this expenditure, this added debt, incurred at your party's insistence, when it's clear that your members had to scrounge for witnesses to use up the cash.

• 1635

Mr. Manning: The answer to that is obvious. If you implemented even the simplest recommendations the Reform Party has put forward with respect to this department, the savings you would achieve would be infinitely greater than any expense you're talking about with respect to the committee. Just look at the numbers.

Ms Guarnieri: [*Inaudible—Editor*]

Mr. Manning: No, that's not correct.

Ms Guarnieri: Well, that's my interpretation of the answer that was given to us.

[*Traduction*]

Le troisième élément revient en définitive à ce que vous dites. Ces sondages donnent rarement le choix au public entre bénéficier des services et payer pour ces services, mais le fait est que dans de nombreuses collectivités, on va devoir fermer l'hôpital complètement si on ne trouve pas d'autres sources de financement. Lorsqu'on donne le choix au public, nombreux seront ceux qui diront avec réticence qu'il vaudrait mieux avoir un moyen quelconque d'obtenir de l'argent pour ce service, par exemple en ayant un ticket modérateur, que de ne pas avoir de service du tout. Je voulais simplement préciser les choses sur la question de la santé.

Pour ce qui est des droits d'entrée dans les parcs, nous aurons à cet égard la même attitude que pour n'importe quel autre paiement d'un service. C'est une source possible de revenus mais il faut être sûr que l'argent ainsi obtenu sera dépensé de façon appropriée. Nous sommes donc prêts à accepter certaines choses, mais ce n'est pas contradictoire avec ce que nous avons dit en matière de soins de santé.

Mme Guarnieri: Selon mon interprétation des choses, j'ai l'impression que votre parti préférerait obtenir de l'argent en demandant aux malades de payer plutôt que de réduire les subventions à l'intention des usagers des parcs, car la plupart de vos électeurs se trouvent dans des circonscriptions qui appartiennent au Parti réformiste.

M. Manning: Non, c'est absolument faux.

Mme Guarnieri: Monsieur Manning, dans votre programme électoral, vous aviez donné une place importante à la réforme parlementaire. Comme vous le savez fort bien, votre parti a insisté pour qu'on accorde 30 heures supplémentaires au débat sur le projet de loi C–53, ce qui augmenterait de 15 000$ notre dette nationale. Et cela bien sûr malgré le fait que les membres de votre parti aient eu des problèmes à faire venir des experts pour témoigner. Je crois que les absences de vos représentants ont été soulignés par les membres du Bloc.

Il ont insisté pour que les députés libéraux présentent une motion pour le financement de ces témoins afin qu'ils puissent comparaître, sans cela, il me semble que les whips s'étaient entendus au sujet du projet de loi C–53 malgré le fait que les membres du Parti réformiste ne semblent pas vraiment vouloir entendre ou discuter de l'autre aspect de la question. J'aimerais que vous nous disiez comment vous justifiez une telle dépense, cette dette supplémentaire, contractée sur l'insistance de votre parti, alors qu'il est clair que les membres de votre parti ont eu du mal à trouver des témoins pour utiliser l'argent dont ils disposaient.

M. Manning: La réponse est claire. Si vous mettiez en oeuvre ne serait–ce que la plus petite des recommandations du Parti réformiste concernant ce ministère, les économies que vous auriez réalisées seraient infiniment plus importantes que la dépense dont vous parlez au sujet du Comité. Il vous suffit de regarder les chiffres.

Mme Guarnieri: [*Inaudible—Éditeur*]

M. Manning: Non, ce n'est pas exact.

Mme Guarnieri: Ma foi, c'est ainsi que j'interprète la réponse qui nous a été donnée.

[*Text*]

Mr. Manning: Thank you for saying it's your interpretation.

Ms Guarnieri: So it's your policy that it's okay to waste taxpayers' money as long as there's some political—

Mr. Manning: No, it's not. That's not it. Reform Party members have submitted over $10 billion in spending cuts to the finance committee from a variety of ways. If it took each committee in the House an extra month to convince itself those are the cuts that could be made or to suggest alternative cuts, that $10 billion would be infinitely greater than the time of one more month for every committee.

Ms Guarnieri: My last question pertains to some of the comments you've made today. In your party's platform and in the first snippets of your deficit reduction, you emphasize cutting multiculturalism, official languages, regional development agencies. While all these programs combined account for less than 1% of the total federal spending, they are centre stage whenever your party talks about the deficit.

Would it be fair to say the prominence of these programs in your agenda is a reflection of your message that the deficit can be cut without affecting the mainstream communities in the wealthier provinces? Would you affirm today that cutting official languages, multiculturalism, regional development programs totally might not even cover the cost of yesterday's rise in the bank rate?

Mr. Manning: No. That's a complete misrepresentation of our position. In our basic program for balancing the federal budget over three years, no party has gone out of its way more than the Reform Party to make it clear this involves major cuts in social spending, because 60% of what the federal government spends is in that area. Therefore, the bulk of our big proposals are in that area.

As you know, our package does add up to billions and billions of dollars of spending cuts. We do touch on these ones in these areas because they are important from a policy standpoint. The language one particularly is not a small ticket item.

No one in the Reform Party has ever pretended you were going to balance the federal budget by reducing spending on multiculturalism. We made that abundantly clear in—

Ms Guarnieri: It occupies so much of your agenda. Would you not concede that?

Mr. Manning: No, it doesn't.

Ms Guarnieri: Would you at least concede that eliminating multiculturalism, official languages, regional development alone wouldn't even achieve the most modest deficit reduction?

Mr. Manning: No, that's not true.

Ms Guarnieri: Would you at least concede that?

[*Translation*]

M. Manning: Merci de préciser que c'est votre interprétation.

Mme Guarnieri: Votre politique consiste donc à dire que c'est très bien de dépenser l'argent des contribuables tant qu'il y a sur le plan politique. . .

M. Manning: Non, ce n'est pas vrai. Ce n'est pas cela. Les membres du Parti réformiste ont présenté au Comité des finances diverses manières pour arriver à réduire les dépenses de plus de 10 milliards de dollars. S'il fallait à chaque comité de la Chambre un mois de plus pour se convaincre que de telles réductions peuvent être réalisées ou pour proposer d'autres réductions, ces 10 milliards de dollars représenteraient beaucoup plus que le mois supplémentaire de travail de chaque comité.

Mme Guarnieri: Ma dernière question porte sur certaines observations que vous avez faites aujourd'hui. Dans le programme de votre parti et dans les premières bribes de réduction du déficit que vous proposez, vous dites qu'il faut procéder à des réductions en ce qui concerne le multiculturalisme, les langues officielles et les organismes de développement régional. Même si ces programmes représentent moins de 1 p. 100 de l'ensemble des dépenses fédérales, ils sont toujours au coeur du débat lorsque votre parti parle du déficit.

Pourrait–on dire que l'importance accordée à ces programmes dans vos discours correspond à votre message selon lequel on peut réduire le déficit sans toucher les collectivités traditionnelles des provinces riches? Seriez–vous prêt à admettre aujourd'hui que supprimer entièrement les programmes de langues officielles, du multiculturalisme et du développement régional ne couvrirait même pas le coût de l'augmentation d'hier du taux d'escompte?

M. Manning: Non. Vous donnez une idée totalement fausse de notre position. Il y a notre programme de base pour équilibrer le budget fédéral sur trois ans, et aucun parti n'a fait autant que le Parti réformiste pour montrer clairement que cela suppose des réductions importantes dans les dépenses sociales, parce que 60 p. 100 de ce que le gouvernement fédéral dépense est consacré à ce secteur. En conséquence, l'essentiel de nos propositions importantes concerne ce secteur.

Comme vous le savez sans doute, l'ensemble de nos propositions représente des milliards et des milliards de dollars de réductions dans les dépenses. Nous touchons aux programmes de ces secteurs parce qu'ils sont importants du point de vue politique. Le secteur des langues officielles particulièrement ne représente pas une petite dépense.

Aucun Réformiste n'a jamais prétendu qu'on allait équilibrer le budget fédéral en réduisant les dépenses faites pour le multiculturalisme. Nous l'avons dit très clairement dans. . .

Mme Guarnieri: Il tient une telle place dans votre programme. N'en convenez–vous pas?

M. Manning: Non, ce n'est pas vrai.

Mme Guarnieri: Conviendrez–vous du moins qu'en éliminant uniquement le multiculturalisme, les langues officielles et le développement régional, on n'arriverait même pas à réduire de façon très minime le déficit?

M. Manning: Non, ce n'est pas vrai.

Mme Guarnieri: Ne voulez–vous pas au moins en convenir?

[*Texte*]

Mr. Manning: Eliminating regional development granting programs alone saves you over $2 billion, which is not an insignificant amount. I'd remind you of a Liberal cabinet minister who got into an enormous amount of trouble with his budget by saying what's a million. If you're saying what's $2 billion, you're treading in dangerous waters.

Ms Guarnieri: Yet $15,000 wasted or blown is of no concern to you.

Mr. Manning: No. We're not saying that at all.

The Chair: I think we'll pass on now to

le Bloc québécois. Je ne sais pas qui va poser la question.

M. Plamondon: Bienvenue, monsieur Manning. C'est heureux que vous soyez venu parce que nous avons ainsi cinq nouveaux membres autour de la table; nous étions un peu seuls ce matin.

Le président: Nous avons avec nous plusieurs anciens, comme le président, par exemple.

M. Plamondon: Monsieur Manning, je voulais vous parler des droits d'auteur. Je suis un peu surpris de la position prise par votre parti à ce sujet. Je pense que traiter les arts comme les boîtes de soupe ou les produits manufacturiers est, je ne dirais pas manquer de respect, mais faire preuve de peu d'égard vis–à–vis de nos créateurs.

Qu'il s'agisse de la nation canadienne ou de la nation québécoise, je pense qu'une nation s'identifie, crée son âme, par ses arts. Il me semble que le ministère du Patrimoine canadien est tout désigné pour protéger les créateurs et que le ministère de l'Industrie ne fera, lui, que protéger les consommateurs et les corporations.

• 1640

Je suis très surpris lorsque vous dites que les arts, c'est une question de *business*, un point c'est tout. Il me semble qu'il y a plus que cela.

Ce sera ma première question. Si vous voulez faire un commentaire, je reviendrai ensuite.

Mr. Manning: I agree it's more than that in terms of content. But how you finance and how you facilitate particularly the financial support and financial development of the arts has to be more business. It's not insignificant that you use the word "protect" again and again. That's exactly what I think would happen if the management of intellectual property in the sense of the artistic community was confined to a separate department like Canadian heritage. Its emphasis would be on the protection of that cultural property from the whims of the international competition. We think that's the way you'll ultimately kill cultural property, not help it.

It's our view that what the government should be doing is facilitating the competitiveness of Canadian cultural property nationally and internationally. You don't do that by hiving it off and protecting it in the heritage department. You do it by treating it more like intellectual property of other kinds, by facilitating and aiding it to compete and expand in international markets.

[*Traduction*]

M. Manning: En supprimant les programmes de subventions au développement régional uniquement, on économise plus de 2 milliards de dollars, ce qui n'est pas un montant insignifiant. Je vous rappellerais qu'un ministre du Cabinet libéral a eu énormément de problèmes avec son budget parce qu'il avait dit: «qu'est–ce qu'un million!» Si vous dites: «qu'est–ce que 2 milliards de dollars!» vous vous avancez sur un terrain dangereux.

Mme Guarnieri: Et pourtant, gaspiller ou claquer 15 000$ ne vous inquiète pas.

M. Manning: Non. Ce n'est pas du tout ce que nous disons.

Le président: Je crois que nous allons passer

to the Bloc québécois. I don't know who is going to ask the question.

Mr. Plamondon: Welcome, Mr. Manning. I am pleased that you came because we now have five new members around the table; we felt a little lonely this morning.

The Chair: We have with us many former members, like the Chairman, for instance.

Mr. Plamondon: Mr. Manning, I'd like to say something to you concerning copyright. I am a little surprised by the position taken by your party on that matter. I think that giving the arts the same treatment as canned soup or manufactured products is, I would not say showing a lack of respect, but showing little regard for our creators.

I think a nation, whether it is a Canadian nation or the Quebec nation, identifies itself, endows itself with a soul, through its artistic expressions. I think that the Department of Canadian Heritage is well suited to protect the creators and that the Department of Industry will only protect consumers and corporations.

I'm very surprised when you say that arts is a matter of business. It seems to me that there is more than that.

That will be my first question. If you want to make a comment, I will come back after.

M. Manning: Oui, c'est plus que cela pour ce qui est du contenu. Mais le financement et la facilitation, en particulier de l'aide financière et du développement financier des arts, doivent se rapprocher davantage des affaires. Ce n'est pas pour rien que vous utilisez le mot «protéger» à profusion. C'est exactement ce qui arriverait si la gestion de la propriété intellectuelle, au sens du monde des arts, était confinée à un ministère distinct comme le Patrimoine canadien. Il mettrait l'accent sur la protection de cette propriété intellectuelle contre les caprices de la concurrence internationale. Selon nous, c'est ainsi que vous finirez par tuer la propriété intellectuelle, plutôt que de l'aider.

Nous pensons que le gouvernement doit s'employer à promouvoir la compétitivité de la propriété culturelle canadienne, à la double échelle nationale et internationale. Or, on n'obtiendra pas ce résultat en la séparant et en la protégeant au sein du ministère du Patrimoine. Il faut plutôt la traiter davantage comme n'importe quel autre bien intellectuel, en l'aidant à être concurrentielle et à s'étendre sur les marchés internationaux.

[*Text*]

I think Canadian culture will die if its only market is Canada. I think Quebec culture will die if its only market is Quebec. It has to be internationally competitive. Government policy should facilitate that. We think that's more facilitated by having your patent protection handled similarly to other patent protection rather than getting a special category.

M. Plamondon: J'aurais souhaité que vous entendiez ce matin M. Kelly de la Conférence canadienne des arts. Ces deux mondes pourraient appartenir au Patrimoine canadien. Il ne s'agit pas d'une consommation interne et du financement des arts par l'intérieur. Leur position est très ouverte sur le monde et, avec l'argument que vous venez de présenter, cela aurait sûrement provoqué un débat intéressant.

De toute façon, les notes du Comité peuvent être consultées pour voir les arguments qui nous ont été présentés par plusieurs associations sur les droits d'auteur.

Je voudrais poser une deuxième question, si vous me le permettez. C'est au sujet de Jan qui, dans son discours à la Chambre sur le Bill C–53, citait Philip Resnick. Vous l'avez cité et vous disiez au sujet du Canada anglais que l'identité nationale exige la primauté de l'anglais sur toutes les autres langues. Est–ce dire qu'il n'y a qu'une seule identité nationale canadienne tant que le Québec ne sera pas anglais?

Mr. Manning: Whatever you're quoting from, I think you're either misunderstanding or misinterpreting the Reform position. Reform has never advocated English only for Canada. As you know, our language position is closer to what many Quebec provincial politicians have advocated than what the federal people have advocated.

We advocate first of all that the federal government get out of the linguistic and cultural development business, that it be the responsibility, as I said earlier, of individuals and private associations and in the case of language the provincial government. We favour a shift of jurisdiction in language to the provincial governments.

The practical effect of that would be to make French the working language of Quebec, English the working language of the rest of the country and services provided in two languages on the basis of local demonstrated public demand. I think you'd agree that position, particularly the shift to provincial jurisdiction, is closer to what many Quebec politicians, especially provincial politicians, have argued in the language field than the current federal official languages program.

So there may have been some misunderstanding on our policy, but that's what it is.

Le président: Je crois que nous devons passer maintenant de l'autre côté, à M. Gallaway.

Mr. Gallaway: Thank you, Mr. Manning, for coming today.

You raised the issue of your zero and three plan. I want to get those numbers in the correct order.

[*Translation*]

La culture canadienne mourra si son seul marché est le Canada. La culture québécoise mourra si son seul marché est le Québec. Elles doivent être concurrentielles au niveau international. La politique gouvernementale doit les aider à le devenir. Cela sera d'autant plus facile que votre protection des brevets ressemblera à celle des autres, plutôt que faire l'objet d'une catégorie spéciale.

Mr. Plamondon: I wish you had heard Mr. Kelly of the Canadian Conference of the Arts this morning. The two communities could come under Canadian heritage. This is not internal consumption and arts financing from within. Their position is very open on the world and, with the argument which you just served me, that would certainly have provoked an interesting discussion.

Any way, the Committee's notes can be referred to to check the arguments that were presented to us by a number of copyright associations.

I would like to ask a second question, if I may. It has to do with Jan, who, as a speaker in the House on Bill C–53, quoted Philip Resnick. You quoted him and you said, about English Canada, that the national identity requires a precedence for the English language over all other languages. Is that to say that there is only one Canadian national identity until such time as Quebec becomes English speaking?

M. Manning: Quelle que soit l'origine de votre citation, votre compréhension ou interprétation de la position du Parti réformiste est erronée. Le Parti réformiste n'a jamais préconisé l'unilinguisme anglais pour le Canada. Comme vous le savez, notre position linguistique est plus proche de celle de nombreux politiciens provinciaux du Québec que de celle des fédéraux.

Nous préconisons, tout d'abord, que le gouvernement fédéral se retire du développement linguistique et culturel, que cela soit laissé, comme je l'ai dit, aux personnes et aux associations privées et, dans le cas des langues, au gouvernement provincial. Nous sommes en faveur de confier aux gouvernements provinciaux la compétence en matière linguistique.

Cela aurait pour effet pratique de faire du français la langue de travail au Québec, et de l'anglais la langue de travail dans le reste du pays, et d'assurer les services dans les deux langues en fonction de la demande publique démontrée au niveau local. Vous conviendrez que cette position, particulièrement pour ce qui est de la compétence provinciale, est plus proche de celle que de nombreux politiciens québécois, surtout provinciaux, ont défendu dans le domaine linguistique que de l'actuel programme fédéral des langues officielles.

Notre politique a peut–être été mal comprise, mais c'est ce qu'elle est.

The Chairman: I think we should now move to the other side, to Mr. Gallaway.

M. Gallaway: Merci, monsieur Manning, de votre présence aujourd'hui.

Vous avez soulevé la question de votre plan zéro et trois. Je veux mettre ces chiffres dans le bon ordre.

[*Texte*]

There was an article I believe last week in *The Ottawa Citizen* by somebody by the name of Ken MacQueen. He commented on your plan. He drew the analogy that if we accepted Canada as a runaway bicycle—a strange analogy—your plan would be to jam a stick in the spokes of the bicycle. It would stop the bicycle, but you wouldn't recognize the face of the nation afterwards, nor would you want to look.

• 1645

Now, your zero and three plan that was released recently calls for a $450 million cut in the Department of Canadian Heritage in 1994–95. Having regard to the nature and extent of that kind of cut, I wonder if you'd like to comment on what you think the face of Canada would be if in fact we instituted those kinds of cuts with respect to programs of the department, such as multiculturalism, sports programs, national sports programs and other national programs that have national objectives.

Mr. Manning: Well, let me deal with your first premise and then come back to the second one. This idea that Canada would grind to a halt if you reduce the deficit to zero in three years is a reflection, a change in economic theory that in our view is completely out of date. People who make that assumption seem to think that if the money isn't spent by the government, it's not there.

Now, of course, we argue, no, that dollar the government spends and overspends had to come from somewhere. It came from the pocket of the taxpayer, a lender or an investor. If you leave it there, our argument is that it's more productive than in the hands of a bureaucrat or politician, particularly when we're at this deficit.

So the idea that if you reduce the deficit, somehow somebody has taken $30 billion or $40 billion out of circulation is fallacious. It's bad economics. It is not supported by the facts.

So the analogy of sticking the spoke in a bicycle tells you more about the writer than it does about the Reform Party's position.

Now, on the second thing, if you look at the big spending cut areas within the heritage area... Of course, our biggest one was a reduction in subsidy to the CBC. Now—

Mr. Gallaway: Excuse me, but as I understand it, the $365 million is separate from the $450 million.

Mr. Manning: But if you take the complete gamut of what you're doing... Our big one is the CBC, as was pointed out; the multicultural one is very small. We don't think it would make an iota of difference to how the country functions. If the CBC is doing things the marketplace can do and you get the money from the marketplace rather than from the public purse, it's not that those functions don't continue to be performed, but they're performed by somebody else.

The reason we have not argued for total privatization of the CBC is that there are certain functions the CBC performs, like its northern service, that simply can't be funded by the marketplace. Those are the things you keep.

[*Traduction*]

La semaine dernière, sauf erreur, un certain Ken MacQueen a signé un article dans le *Ottawa Citizen*. Il commentait votre plan. Il a proposé l'analogie suivante: Si nous acceptons que le Canada est une bicyclette folle—étrange analogie—votre plan serait d'introduire un bâton dans les rayons de la bicyclette. Bien sûr, cela l'arrêterait, mais vous ne reconnaîtriez plus la face de la nation par la suite, vous ne voudriez même pas regarder.

Or, votre récent plan de zéro et trois prévoit une réduction de 450 millions de dollars au ministère du Patrimoine canadien pour 1994–1995. Compte tenu de la nature et de la portée de ce genre de compressions, pourriez–vous nous expliquer de quoi aurait l'air le Canada si nous appliquions effectivement ces compressions aux programmes du ministère, comme le multiculturalisme, les programmes de sport, les programmes nationaux de sport et d'autres programmes nationaux dont les objectifs sont nationaux.

M. Manning: Ma foi, voyons d'abord votre première prémisse, avant de revenir à la seconde. Cette idée selon laquelle on paralyserait le Canada en ramenant le déficit à zéro en trois ans est une notion, un changement à une théorie économique qui nous apparaît complètement périmée. Ceux qui font cette hypothèse semblent croire que si l'argent n'est dépensé par le gouvernement c'est qu'il n'est pas là.

Or, bien sûr, nous soutenons qu'au contraire l'argent que le gouvernement dépense et gaspille doit bien venir de quelque part. Il vient de la poche du contribuable, d'un prêteur ou d'un investisseur. Si vous l'y laissez, il est plus productif, faisons–nous valoir, qu'entre les mains d'un bureaucrate ou d'un politicien, particulièrement face à ce déficit.

Donc, l'idée selon laquelle une réduction du déficit signifie qu'on a retiré de la circulation 30 milliards de dollars ou 40 milliards de dollars est fallacieuse. C'est une mauvaise théorie économique. Les faits ne l'appuient pas.

L'analogie du bâton dans les rayons de la bicyclette vous en dit plus long sur l'auteur que sur la position du Parti réformiste.

Pour ce qui est de l'autre chose, si vous examinez les grands domaines de compression des dépenses dans le secteur du patrimoine... Bien sûr, notre plus grande a été une réduction de la subvention à la SRC. Or...

M. Gallaway: Excusez–moi, mais si je comprends bien, les 365 millions de dollars sont distincts des 450 millions de dollars.

M. Manning: Mais si vous prenez toute la gamme de ce que vous faites... Notre plus grande est la SRC, comme on l'a signalé; dans le multiculturalisme, elle est très petite. Cela ne ferait pas la moindre différence quant au mode de fonctionnement du pays. Si la SRC fait des choses que le marché peut faire, et que l'argent vient du marché plutôt que des fonds publics, ses fonctions ne cessent pas d'être accomplies pour autant, mais elles le sont par quelqu'un d'autre.

Si nous n'avons pas préconisé la privatisation totale de la SRC, c'est que cette dernière accomplit certaines fonctions, comme son Service du Nord, que le marché ne peut tout simplement pas financer.

[*Text*]

It's the same with our proposed cuts in multiculturalism. That's my purpose in coming here. I don't think that if you stop these granting programs, you wouldn't have Canadian cultural groups endeavouring to preserve their own cultures. But they would be doing it with their resources rather than the tax man collecting the money, putting it through the department and then handing it out.

So I don't think you'd see any significant changes in the country at all as a result of those changes, but the functions and the funding would come from somewhere else than the federal government taxing and spending policies.

Mr. Gallaway: I have one other non–related question that goes back to the group of witnesses we've been hearing today with respect to copyright. We've heard Ms Brown say that the copyright law is a function of industry, that it's simply a business transaction, and you had stated that this is the way of the world. I think that's a fair summation of what you said—that's what's happening in the rest of the world.

I think in terms of cultural policy with respect to the United States, where, in particular, the film industry has through various American governments of either stripe managed to use its power in a cultural sense to impose American film, for all intents and purposes the film industry worldwide is owned by the United States film industry. How then do you see your concept of copyright being simply a business transaction when other countries much larger than ours cannot resist the power of the United States?

• 1650

Mr. Manning: I'm saying that what Canadian cultural industries have to do is what other business industries have to do: somehow learn to compete in the international world. The more we protect them. . .

Just as with protectionism in other sectors of the economy, we think we're helping people by doing that. In effect, what we do is limit their market. They don't learn to compete internationally and they end up being killed by that.

I know some will resist this analogy, but if you want to draw a parallel between the great utility projects in this country and the cultural industry, this is one of the fundamental facts.

When the Canadian Pacific Railway was built, if you did a cost–benefit analysis on the railway, just on the east–west portion within the Canadian market, the costs were greater than the benefits. You couldn't justify the line. As soon as you put a spur down to the United States, the total picture became financially feasible. You built east–west on the strength of north–south profits.

When the transCanada pipeline was built, the pipeline did not make sense just serving the Canadian market. It was too small; the pipeline was too big. As soon as you put a spur down to Chicago, the whole thing, including the east–west thing, made sense.

I suggest that exactly the same thing is being worked out in the free trade agreement and with respect to cultural industries. Our cultural industries have to learn to compete in the North American and global markets.

[*Translation*]

C'est cela qu'il faut garder. C'est la même chose pour les réductions que nous proposons du côté du multiculturalisme. C'est pour cela que je suis venu ici. Ce n'est pas parce que vous mettriez fin à ces programmes de subventions que les groupes culturels canadiens cesseraient d'essayer de préserver leur culture. Mais ils le feraient avec leurs propres ressources plutôt qu'avec l'aide du percepteur, qui achemine les impôts par le ministère, qui les redistribue.

Par conséquent, toutes ces modifications ne changeraient pas grand chose au pays, mais les fonctions et le financement viendraient d'ailleurs que des politiques d'imposition et de dépenses du gouvernement fédéral.

M. Gallaway: J'ai une autre question sans rapport avec cela et qui rejoint le groupe de témoins que nous avons entendus aujourd'hui au sujet du droit d'auteur. M^me^ Brown nous a dit que la Loi sur le droit d'auteur est une fonction de l'Industrie, que ce n'est autre chose qu'une opération commerciale, et vous avez dit que c'est ainsi que le monde marche. Je pense que je résume bien vos propos. . . C'est comme cela ailleurs dans le monde.

Selon moi, pour ce qui est de la politique culturelle relativement aux États–Unis où l'industrie cinématographique notamment s'est arrangée, sous divers gouvernements américains des deux partis, pour utiliser son pouvoir culturel afin d'imposer le cinéma américain, elle a, à toutes fins utiles réussi à dominer l'industrie cinématographique mondiale. Dans ce cas, comment votre concept du droit d'auteur peut–il n'être qu'une opération commerciale quand d'autres pays beaucoup plus grands que le nôtre ne peuvent résister au pouvoir des États–Unis?

M. Manning: Les industries culturelles canadiennes doivent faire comme les autres industries commerciales: apprendre à livrer concurrence à l'échelle internationale. Plus nous les protégerons. . .

À l'instar du protectionnisme qui nous pratiquons dans d'autres secteurs de l'économie, nous pensons aider les industries par ce moyen. De fait, cela limite leur marché. Elles n'apprennent pas à soutenir la concurrence internationale, ce qui finit par les tuer.

Certains objecteront à cette comparaison, mais si vous voulez tirer un parallèle entre les grands projets d'utilité publique de notre pays et l'industrie culturelle, c'est là un fait fondamental.

Lorsqu'on a construit le chemin de fer Canadien Pacifique, si l'on avait fait une analyse coûts–avantages de l'ouvrage, on aurait vu que les coûts dépassaient les avantages, sur la seule portion est–ouest du marché canadien. Cette ligne ne pouvait pas se justifier. Mais dès que l'on construit une ligne secondaire vers les États–Unis, tout le projet devient financièrement réalisable. Vous construisez la portion est–ouest en fonction des bénéfices nord–sud.

Lors de sa construction, le pipeline transcanadien ne pouvait pas se justifier par le seul marché Canadien. Celui–ci était trop petit et le pipeline, trop gros. Dès que l'on construit une ligne secondaire jusqu'à Chicago, l'ensemble, y compris la partie est–ouest, se rentabilise.

C'est exactement ce qui a lieu dans l'Accord de libre–échange au regard des industries culturelles. Nos industries culturelles doivent apprendre à soutenir la concurrence sur les marchés nord–américain et mondial.

[*Texte*]

Now, if we have the will, we take the profits and benefits from that and that's what we use to subsidize, if you will, or to build a Canadian culture, something just for our own people. But if you don't have that link, the ability to compete in the United States, the ability to compete internationally, and you just try to protect those industries, I think we'll kill them just as we did all the other protected industries in this country. We made it very hard for them to prosper.

Mr. Gallaway: If there's this business face to culture, at least in the realm of copyright, would you extend that to other national institutions, then, such as the National Gallery as an example? Must it in fact be a repository of certain cultural artifacts as opposed to a cultural institution? Would you then say it must be operated on a profit basis?

Mr. Manning: It's harder to do with stand–alone institutions. But with anything that gets into the cultural service business, I would say the more it can have an international dimension so it can get earnings in the North American and international markets and then bring those back home and use them to do whatever we as Canadians want to do. . .

I think that principle applies. It's harder to apply it to a stationary institution like that because it can't move. But I'd apply that by saying the more the National Gallery can attract international people through it—tourists from outside, not just from Canada—the more it can support whatever it's going to do for Canada.

The Chair: I'm aware of limited time. Over here it's the turn of Reform.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Manning, I would like you to comment with respect to Mr. Plamondon's and Philip Resnick's book *Thinking English Canada*, because he reflected on multiculturalism and its limits. In that context it was incorporated into the text of my speech.

He said that:

. . .people of diverse backgrounds have chosen to migrate to Canada and, in most cases to become Canadian citizens. This decision means that they and their offspring subscribe to the political, legal, and other features that characterize this country

—and, Louis, that means all of it—

and cannot expect special treatment or recognition as groups apart, nor can they simply import with them blood feuds and hatred from countries from which they originate and give them new expression on Canadian soil. The price of forging a new nationality out of diverse elements is a fair degree of tolerance and goodwill all around.

I believe Resnick's idea captured the need we have in Canada for a new vision of federalism. In that context, Mr. Manning, I'd like you to comment vis–à–vis Louis' earlier comments with respect to multiculturalism and this new federal vision.

[*Traduction*]

Or, si la volonté est là, nous récoltons les bénéfices et les avantages qui en découlent et nous nous en servons pour subventionner, si vous voulez, ou pour édifier une culture canadienne, exclusivement nôtre. Mais sans ce lien, sans la capacité de faire concurrence aux États–Unis et à l'échelle internationale, si l'on se contente de protéger ces industries, je pense que nous les tuerons toutes, comme nous avons tué toutes celles que l'on a protégées chez nous. Nous leur avons enlevés tous les moyens de prospérer.

M. Gallaway: Si la culture a cet aspect commercial, du moins dans le domaine du droit d'auteur, en diriez–vous autant des autres institutions nationales, comme le Musée des Beaux–arts du Canada par exemple? Doit–il en réalité être un dépôt pour certains artefacts culturels au lieu d'être une institution culturelle? Diriez–vous alors qu'il doit être rentable?

M. Manning: C'est plus difficile à faire pour les institutions autonomes. Mais pour tout ce qui entre dans l'industrie des services culturels, plus on arrivera à leur donner une dimension internationale pour les rentabiliser sur les marchés nord–américain et international et rapatrier les bénéfices pour les affecter à ce que les Canadiens voudraient. . .

Je pense que ce principe s'applique. Il est plus difficile à appliquer à une institution stationnaire comme celle–là, parce qu'elle ne peut se déplacer. Mais je le ferau en disant que plus le Musée des Beaux–arts du Canada attirera de visiteurs étrangers—de touristes de l'extérieur, et pas seulement du Canada—plus il aura les moyens de réaliser ce qu'il veut faire pour le Canada.

Le président: Notre temps est limité. De ce côté–ci, c'est au tour du Parti réformiste.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Merci, monsieur le président.

Monsieur Manning, j'aimerais vous entendre commenter les propos de M. Plamondon et l'ouvrage de Philippe Resnick *Thinking English Canada*, qui parlait du multiculturalisme et de ses limites. Dans ce contexte, je l'ai intégré dans mon discours.

Il disait ceci:

Des gens de diverses origines ont choisi d'émigrer au Canada et, dans la plupart des cas, de devenir citoyens canadiens. Cette décision signifie qu'ils souscrivent, avec leurs descendants aux attributs politiques, juridiques et autres qui caractérisent notre pays

. . .et, Louis, cela signifie tout l'ensemble. . .

et ne peuvent prétendre à un traitement spécial ni à une reconnaissance comme groupe distinct. Ils ne peuvent non plus importer tout simplement les querelles, les haines historiques de leur pays d'origine et leur donner une nouvelle expression sur le sol canadien. Le prix à payer pour dégager une nouvelle nationalité à partir d'éléments divers consiste en une juste tolérance et une bonne volonté de part et d'autre.

Selon moi, Resnick a bien saisi le besoin d'une nouvelle vision du fédéralisme canadien. Dans ce contexte, M. Manning, auriez–vous un commentaire à formuler sur les propos antérieurs de Louis relativement au multiculturalisme et à cette nouvelle vision fédérale.

[*Text*]

Mr. Manning: I'd agree with that statement you quoted. One interesting thing the Reform Party has done since its beginning. . . Of course, because we're a bottom–up grassroots party, we've had hundreds and hundreds of public meetings where this sort of thing has been discussed.

• 1655

I've asked new Canadians, Canadian immigrants either recently from other countries or those whose parents or grandparents came from other countries, the simple question: why did you come to Canada? What was it that you thought you were coming to?

I do have to say that I have never ever heard one answer that they came to get in on the French–English partnership. And I have never ever heard one say they came to get in on the cultural mosaic. Those are not the things people say.

They say—and you all know what they say—they came here to get freedom, in many cases, that they came here to get a better chance for their children. They come for these more basic values. I think that's reflected in that statement and that's been our experience.

All we're saying is that you don't ask people to deny their cultural heritage, but you let them preserve it to the extent they are prepared to preserve it and you recognize that they came here for these other reasons.

Mr. Cannis (Scarborough Centre): Mr. Manning, in your presentation you mentioned how you obviously are encouraged that multiculturalism started in the west. But you're also suggesting that it should be supported grant–wise or whatever through lower levels of government. Aren't we in essence just passing the buck? I mean, there's one taxpayer.

Mr. Manning: Yes, I hear what you're saying. Let me clarify that.

I usually talk about preserving cultural and linguistic distinctiveness in the same breath. When I include linguistic development with cultural development, I then add not just individuals, private associations, but lower levels of government, because I do recognize, particularly in Quebec, that there's an acceptance and a demand that the provincial government be involved in that sphere.

If we just talk about the preservation of, say, multicultural heritage, not its linguistic dimension, I'd focus very heavily on individuals and private associations so that you don't get into what you're really suggesting would be the case: just the federal government offloading on to provincial governments, which are already up to their ears in expenditures.

Mr. Cannis: Well, I'm glad for that clarification.

There is a second part to my question, and I'll make it very brief, Mr. Chairman.

Most recently, and as you stated earlier in the finance committee, Reform recommended cuts adding up to close to $10 billion. Part of those areas you are looking at to cut funding. . .

[*Translation*]

M. Manning: Je suis plutôt d'accord sur cette déclaration que vous avez citée. Depuis ses origines, le Parti réformiste a fait une chose intéressante. . . Bien sûr, parce que nous sommes un parti issu de la base, nous avons eu des centaines et des centaines d'assemblées publiques ou ce genre de question a été débattu.

J'ai demandé à des néo–Canadiens, à des immigrants récents ou aux enfants ou petits–enfants d'immigrants, la question simple que voici: Pourquoi êtes–vous venus au Canada? Que pensiez–vous y trouver?

Jamais, au grand jamais, un seul d'entre eux ne m'a répondu qu'il était venu pour faire partie du partenariat français et anglais. Et je n'en ai jamais entendu un seul dire qu'il était venu pour entrer dans la mosaïque culturelle. Ils ne disent pas ces choses–là.

Ils disent—et vous le savez tous aussi bien que moi—qu'ils sont venus ici pour jouir de la liberté et dans bien des cas, pour donner de meilleures chances à leurs enfants. Ils sont venus pour ces valeurs plus fondamentales. Je pense que cela se reflète dans cette affirmation et telle a été notre expérience.

Nous disons tout simplement qu'on ne demande pas à ces gens–là de renier leur patrimoine culturel, mais qu'on les laisse le préserser dans la mesure où ils sont prêts à le faire et qu'on reconnaisse qu'ils sont venus ici pour ces autres raisons.

M. Cannis (Scarborough–Centre): Monsieur Manning, dans votre exposé, vous avez dit combien vous êtes heureux que le multiculturalisme ait pris naissance dans l'ouest. Mais vous dites aussi qu'il faut l'appuyer par des subventions ou d'autres moyens aux paliers inférieurs de gouvernement. Ne sommes–nous pas essentiellement en train de renvoyer la balle? En fin de compte, il n'y a qu'un seul contribuable.

M. Manning: Oui, je vous comprends. Permettez–moi une précision.

Je parle habituellement de préserver en même temps le caractère distinctif culturel et linguistique. Lorsque je mets ensemble le développement linguistique et le développement culturel, j'inclus alors non seulement les individus et les associations privées, mais encore les paliers inférieurs de gouvernement, car je reconnais, que l'on accepte et que l'on demande, particulièrement au Québec, que le gouvernement provincial intervienne dans ce domaine.

Si nous parlons seulement de la préservation, disons, du patrimoine multiculturel, et non pas de sa dimension linguistique, je mettrais lourdement l'accent sur les individus et les associations privées, pour éviter de tomber dans ce qui adviendrait, selon vous, c'est–à–dire que le gouvernement fédéral se contenterait de rejeter le fardeau sur les gouvernements provinciaux qui sont noyés déjà dans leurs dépenses.

M. Cannis: Eh bien, merci de cette précision.

Voici le deuxième volet de ma question et je serai très bref, monsieur le président.

Très récemment, comme vous l'avez dit plus tôt au Comité des finances, le Parti réformiste a recommandé des réductions totalisant près de 10 milliards de dollars. Une partie des domaines où vous envisagez de réduire les fonds. . .

[*Texte*]

I'm concerned, more so because today our country is going through tremendous changes. We have Her Majesty's loyal opposition trying to break up this country. At the same time we all have travelled abroad to a degree, and we've seen how other nations or our cousins from the south promote their heritage, their culture, their history, their heroes, and we've often referred to them.

I was very concerned when some of the cuts were targeted at museums, national parks and various historic sites. Also I was concerned with respect to cutting programs to our athletes. We've often heard how a world event such as the Olympics, for example, could generate... Last night, as a matter of fact, I noticed a report about what is going on in the United States in the development... They can't get enough people to put the construction site together.

We all know we can now host an Olympic event and, if not make tremendous profits, make some form of profits, enhance our visibility and put a city like Toronto, Calgary or whatever on the map. I'm concerned about the idea of cutting funding to support for the athletes, because in essence they are our ambassadors.

I'm concerned if you are proposing cuts to national parks, museums and various historical sites, because to me this is how we can enhance what we are trying to define as Canada and how we are trying to define ourselves as Canadians.

Mr. Manning: Well, I'd respond to that, of course, that these cuts we're proposing are difficult. We don't make them with any sort of relish. We're doing it because we think it's necessary to preserve the ability of the country to finance its expenditures in the future.

Our members on the finance committee have challenged other members of that committee, and I challenge members here, that if you disagree with our particular list as it applies, say, to Canadian Heritage, we respect your disagreement. But our challenge would be for you to come up with another list that adds up to the same total but maybe reflects some other priorities. If you can do that and there's less pain involved, we'd be the first to support it.

• 1700

But as I've said to other committees—and I know you hardly need more projects to undertake—just imagine that the finance minister and the chairman of the finance committee got a call from the government's fiscal agent today saying that the money markets were rejecting a major Canadian bond issue and that the government could not raise the extra $40 billion it needs this year; it could only raise $25 billion. Imagine that message went out to all the other committee chairmen and people in the cabinet, saying that it's now not a matter of whether we can get the money; we can't get the money. We have to operate on $15 billion less this year.

[*Traduction*]

Je m'en inquiète, d'autant plus que notre pays connaît aujourd'hui des changements considérables. La loyale Opposition de Sa majesté essaie de détruire le pays. En même temps, nous avons tous voyagé à l'étranger plus ou moins et nous avons vu comment les autres pays et nos cousins du sud font la promotion de leur patrimoine, de leur culture, de leur histoire, de leur héros que nous avons souvent évoqués.

Je suis très inquiet de voir que certaines réductions ont visé les musées, les parcs nationaux et divers lieux historiques. Je me suis inquiété également des réductions des programmes destinés à nos athlètes. Nous avons souvent vu comment un événement mondial, comme les jeux olympiques, par exemple, pouvait générer... Hier soir, de fait, j'ai remarqué un rapport sur ce qui se passe aux États–Unis dans la mise en train... Ils n'arrivent pas à trouver assez de monde pour monter le chantier de construction.

Nous savons tous que nous pouvons aujourd'hui accueillir des jeux olympiques et réaliser des bénéfices qui, sans être nécessairement énormes, nous donneront une plus grande visibilité et mettront une ville comme Toronto, Calgary ou une autre à l'avant–scène. Je n'aime pas l'idée de réduire le financement qui sert à appuyer les athlètes, car ils sont essentiellement nos ambassadeurs.

Je n'aime pas entendre proposer des compressions budgétaires à l'égard des parcs nationaux, des musées et de divers lieux historiques, car, pour moi, c'est ainsi que nous pouvons mettre en valeur ce que nous essayons de définir comme étant le Canada et ce que nous sommes en tant que Canadiens.

M. Manning: Eh bien, je vous répondrai, bien sûr, que ces compressions que nous proposons sont difficiles. Ce n'est pas par plaisir que nous le faison, mais parce qu'il nous semble nécessaire de préserver la capacité du pays de financer ses dépenses dans l'avenir.

Nos députés qui siègent au Comité des finances ont mis au défi les autres membres de ce comité, et je lance le même défi à mes collègues d'ici qui ne seraient pas d'accord sur notre liste en ce qui concerne, mettons, le Patrimoine canadien, en leur disant que nous respectons leur position, mais nous les mettons au défi de proposer, pour arriver au même total, une autre liste qui reflèterait peut–être certaines autres priorités. Si vous pouvez le faire moins douloureusement, nous serons les premiers à vous appuyer.

Mais comme je l'ai dit dans d'autres comités—et je sais que vous n'avez guère besoin d'autres projets à entreprendre—imaginez simplement que le ministre des Finances et le président du Comité des finances reçoivent aujourd'hui de l'agent fiscal de l'État un appel leur disant que les marchés financiers rejettent une importante émission d'obligations canadiennes et que le gouvernement ne pourra pas obtenir les 40 milliards de dollars supplémentaires dont il a besoin cette année; il ne pourra en recueillir que 25 milliards. Imaginez que ce message parvienne à tous les autres présidents de comités et les membres du Cabinet, disant que la question n'est plus de savoir si l'on obtiendra ou non l'argent, mais qu'on ne l'obtiendra pas et qu'il faudra fonctionner avec 15 milliards de dollars de moins cette année.

[*Text*]

That's what happened to New Zealand. It wasn't that now we can spread it over six months or three years; it was that we can't get the money. I think it would be a very interesting exercise for your committee to ask themselves what would happen if that came down, even a 25% reduction in borrowing power. As you rightly say, how would we preserve these things that are vitally important? I think all of us ought to go through that exercise, because I'm afraid one of these days we just might get that call.

The Chair: Mindful of the time, we have Mr. Plamondon. I've seen Mr. Pagtakhan and Mr. Harvard, who also want to ask questions. Is there anybody else? Mrs. Gagnon. My goodness, it's getting very busy, and I don't want to keep you too long.

Mr. Manning: I don't want to presume on your time, because I know you've been going so long.

The Chair: We have good news. We have another witness. The Writers' Union of Canada is here waiting for us.

Mr. Manning: I won't be insulted if you cut the time.

The Chair: I will ask for the members to try to be brief and for the responses to be succinct as well.

Mr. Manning: I'll try to be brief, yes.

The Chair: Mr. Plamondon.

M. Plamondon: Je veux revenir sur l'effet des droits d'auteur parce qu'à deux reprises, vous avez parlé de la protection, comme si les auteurs et les créateurs demandaient des privilèges. Ce n'est pas ce qu'ils demandent.

Je vais prendre un exemple. Supposons que vous ouvrez un commerce, une épicerie. Le soir, lorsque vous fermez votre magasin, quelqu'un vient vous dire que c'est à lui, qu'il prend votre commerce. Vous lui diriez qu'il n'a pas le droit de faire cela, que ce commerce vous appartient. De la même façon, si quelqu'un décidait de prendre votre voiture et de faire du taxi, vous lui diriez qu'il n'en est pas question. Eh bien, c'est la même chose.

Il en va de même pour les auteurs et les créateurs. Un sculpteur ne veut pas que quelqu'un vienne photographier son oeuvre et s'en serve pour annoncer une marque de cigarettes, par exemple. Comprenez–vous?

Ce sont des travailleurs intellectuels. Ils ont des choses concrètes, des chansons, des photographies. Ils ne veulent que ce soit utilisé à toutes les sauces. Ils veulent la même protection que le vendeur d'automobiles qui, lui, est protégé par la police.

J'ai un frère qui écrit des chansons. Il écrit des chansons pour tous les chanteurs français du monde et est très connu internationalement. Il avait donné un spectacle au Forum de Montréal, deux soirs de suite; il y avait 17 000 personnes chaque soir. Vous savez combien on lui a donné? Vingt–cinq dollars de droit d'auteur parce que la loi n'avait pas été modifiée. Il avait écrit tout le spectacle. Le vendeur de programmes et le vendeur de glaces gagnaient plus que lui.

[*Translation*]

C'est ce qui est arrivé à la Nouvelle–Zélande. Il ne s'agit plus d'étaler cet argent sur six mois ou trois ans, mais simplement du fait qu'on ne peut plus l'obtenir. Je pense qu'il serait très intéressant que votre comité se demande ce qui arriverait dans ce cas–là, même s'il ne s'agissait que d'une réduction de 25 p. 100 du pouvoir d'emprunter. Comme vous le dites si bien, comment pourrions–nous préserver tout ce qui nous paraît d'importance vitale? Je pense que nous devrions tous nous imposer cet exercice, car je crains qu'un jour ou l'autre, ce soit l'appel que nous recevrons.

Le président: Le temps passe et monsieur Plamondon a demandé la parole. J'ai vu également que MM. Pagtakhan et Harvard veulent poser des questions. Y a–t–il quelqu'un d'autre? Madame Gagnon. Mon Dieu, quelle affluence et je ne veux pas vous retenir trop longtemps.

M. Manning: Je ne veux pas abuser de votre temps, car je sais que vous siégez depuis longtemps.

Le président: Voici une bonne nouvelle. Nous avons un autre témoin. Le groupe «Writers' Union of Canada» attend son tour.

M. Manning: Je ne m'offusquerai pas si vous réduisez mon temps de parole.

Le président: Je demanderai aux membres du comité d'essayer d'être brefs et je souhaite que les réponses soient succinctes elles aussi.

M. Manning: Je tâcherai d'être bref, en effet.

Le président: Monsieur Plamondon.

Mr. Plamondon: I wish to come back to the impact of copyright because you spoke twice of protection, as if authors and artists were asking for privileges. This is not what they are asking for.

Let me give you an example. Imagine you open a business, a grocery store. In the evening, at closing time, somebody comes in and tells you that the store belongs to him, that he is taking it over. You would tell him that he has no right to do that, that the business belongs to you. Similarly, if somebody decided to take your car and make it into a taxi, you would flatly refuse. Well, this is the same thing.

It is exactly the same for authors and artists. A sculptor does not want anyone to come and take a picture of his work and use it to advertise a brand of cigarettes, for instance. Do you understand?

These are intellectual workers. They have concrete works: songs, photographs. They do not want them to be used indiscriminately. They want the same protection as that enjoyed by the automobile dealer who is protected by police.

I have a brother who is a song–writer. He writes songs for all the French singers of the world and is very well–known internationally. He gave a show at the Montreal forum, two nights in a row; he had 17,000 fans each evening. Do you know how much he was paid? Twenty–five dollars in copyright fees, because the Act had not been amended. He had written the whole show. The program vendor and the ice cream vendor made more money than he.

[*Texte*]

Maintenant, on a modifié la loi. S'il avait fait le même spectacle à Paris, il aurait reçu 34 000 $ au lieu de 25 $. Ce que les auteurs, les compositeurs veulent, c'est avoir des droits sur leurs propriétés, sur ce qu'ils créent. Ce ne sont pas des privilèges. Ils ne veulent pas être des petits chouchous. Ce n'est pas ça qu'ils veulent. Ils veulent avoir une loi du Patrimoine canadien et que tout ce qu'ils créent soit protégé, si on l'utilise. C'est ce que je ressens.

Mr. Manning: I am not arguing against protection of cultural property. I thought what we were talking about was whether that protection was lodged in the heritage department or in the industry department. I'm not arguing against protection of intellectual property. I agree with you that artists and others need that protection, but I thought we were arguing about whether that protection should be lodged separately under the heritage department or under the industry department.

The reason I favour the industry department is that I think it will have a more global view of international trade and national trade. It will encourage artists to get into the international market more than if that were in the heritage department. If you want somebody to go bargain on property rights with the United States, somebody representing the industry department will get a heck of a lot further than someone representing this department.

• 1705

That's what I was arguing. If I didn't explain myself right, I'm with your brother; I think he ought to get as much as he can get.

Le président: Vous avez cinq secondes, monsieur Plamondon.

M. Plamondon: Nous avons reçu beaucoup de correspondance, plusieurs groupes sont venus témoigner ici aujourd'hui, et tous les créateurs sont unanimes: ils préfèrent et veulent que ce soit le ministère du Patrimoine canadien qui s'occupe de la protection de leurs droits. Le ministère du Patrimoine canadien s'occupe des Parcs nationaux; ils devront faire affaire avec le ministère de l'Environnement, avec Pêches et Océans pour les poissons, par exemple, mais le patron de Parcs Canada, c'est le ministère du Patrimoine canadien.

On voudrait que ce soit la même chose. S'il faut des négociations internationales, il pourra utiliser les autres ministères, mais on voudrait que ce soit le ministère du Patrimoine canadien qui dirige. Dans cette loi, le ministre a seulement le pouvoir de faire des recommandations.

Mr. Manning: I understand that. It's the attitude of every protected industry. The agriculture people fought. They didn't want agriculture to get into free trade. They wanted to be handled just by the agriculture department. I am saying that world has changed.

Of course people in a protected industry will continue to argue that it be kept in that corner of the world. You may have to bow to those pressures, but I'd argue that in the long run it's not good for the Canadian cultural industry.

[*Traduction*]

Now, the Act has been amended. If he had done the same show in Paris, he would have received $34,000, of $25. What the authors and composers want is to have property rights, rights to the works they have created. These are not privileges. They don't want to be treated like privileged pets. That is not what they want. They want to have a Canadian Heritage Act and that whatever they create be protected, if is is used. These are my feelings.

M. Manning: Je ne m'oppose pas à la protection de la propriété culturelle. Je pensais que l'objet de la discussion était de savoir si cette protection était assurée par le ministère du Patrimoine ou par celui de l'Industrie. Je ne m'élève pas contre la protection de la propriété intellectuelle. Je reconnais avec vous que les artistes et autres créateurs ont besoin de cette protection, mais je pensais que nous cherchions à déterminer si elle devait être confiées séparément au ministère du Patrimoine ou à celui de l'Industrie.

Je préfère le ministère de l'Industrie parce que je pense qu'il dispose d'une perspective plus globale du marché international et du marché national. Il encouragera les artistes à se lancer sur le marché international beaucoup plus que ne le ferait le ministère du Patrimoine. Si vous voulez que quelqu'un négocie des droits d'auteur avec les États–Unis, un représentant du ministère de l'Industrie ira beaucoup plus loin qu'un autre de ce ministère–ci.

C'est ce que je soutenais. Si je me suis mal exprimé, je suis en faveur de votre frère; je pense qu'il doit recevoir tout ce qu'il peut obtenir.

The Chairman: You have five seconds, Mr. Plamondon.

Mr. PLamondon: We have received a lot of correspondence, many groups have testified before us today and all the artists are unanimous: they prefer and want the Heritage Department to deal with the protection of their rights. The dame department is in charge of national parks; they will have to deal with the Department of Environment, with Fisheries and Oceans for fish, for instance, but Parks Canada's boss is the Department of Heritage.

The artists are asking for the same thing. If international negotiations are required, other departments would be able to help, but they want the Heritage Department to be in control. Under this bill, the Minister only has the power to make recommendations.

M. Manning: Je le comprends très bien. C'est l'attitude de toutes les industries protégées. Les agriculteurs se sont battus. Ils ne voulaient pas que l'agriculture soit incluse dans le libre–échange. Ils voulaient que le ministère de l'Agriculture soit le seul à s'occuper d'eux. Mais j'affirme que le monde a changé.

Il est normal que les membres d'une industrie protégée persistent à soutenir qu'il faut la conserver dans tel coin du monde. Vous devrez peut–être céder à ces pressions, mais je soutiens qu'à la longue, ce ne sera pas bon pour l'industrie culturelle canadienne.

[*Text*]

I don't follow all your committee meetings, Mr. Chairman, so maybe you've already done this, but I'd encourage you to get Canadian artists who have succeeded in the international market—people like Bryan Adams—to come here and ask them what kind of protection they want. They don't want narrow protection. They want opportunities to blast into the American cultural market. It would be good to hear from some of those cultural free traders, not just the protectionists.

The Chair: It would also be interesting to hear how it was they managed to get started so successfully.

Mr. Manning: That's the infant industry protection argument, but don't let infant industries be protected for 100 years.

The Chair: You accept the argument, then?

Mr. Manning: At the front end.

The Chair: I see.

We have three more questioners. I know you have meetings, so we'll be brief.

Mr. Pagtakhan.

Mr. Pagtakhan: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to start by way of a comment. On October 8, 1971, Mr. Trudeau, in articulating the multiculturalism policy, said it is a tool for national unity. Do you believe that policy, as a tool for national unity, is still valid?

Mr. Manning: I don't disagree with Trudeau's intentions, but I think it's become a policy of division. I think it now contributes more to dividing Canadians than it does to uniting them.

Mr. Pagtakhan: So do you believe in the policy or not?

Mr. Manning: I don't believe in the current position of official multiculturalism.

Mr. Pagtakhan: That's interesting, Mr. Chairman. At the beginning of the presentation we heard him say he would focus his attention on the administration of the policy, as though to suggest he believed in the policy.

Mr. Manning: No, let me make it clear. To me multiculturalism and the federal government's policy of official multiculturalism are two different things. My reason for saying that is that multiculturalism existed, certainly in western Canada, before there was any government policy.

I support multiculturalism and its preservation in the way I've indicated, but not the federal government's official multiculturalism policy. To me they're two separate things.

Mr. Pagtakhan: Do you believe the multiculturalism policy is less important or of no value at all compared to the national defence or the health care policy of Canada?

Mr. Manning: Yes, because I disagree with the policy. I think you could do away with the policy and you'd still have multiculturalism. I think it would be more prosperous and vigorous and less divisive than if you had a government policy.

[*Translation*]

Je n'assiste pas à toutes les réunions de votre comité, monsieur le président. Peut–être l'avez–vous déjà fait, mais je vous encouragé à inviter des artistes canadiens qui ont réussi sur le marché international—des gens comme Brian Adams—et à leur demander quel genre de protection ils veulent. Ils ne veulent pas une protection étroite. Ils veulent frayer leur chemin sur le marché culturel américain. Il serait bon d'entendre l'avis de certains de ces libres–échangistes culturels, et non pas seulement l'avis des protectionnistes.

Le président: Il serait également intéressant d'apprendre comment il s'y sont pris pour si bien réussir.

M. Manning: L'argument de la protection est invoqué par les industries naissantes, mais il ne faut pas les protéger pendant 100 ans.

Le président: Vous acceptez cet argument, alors?

M. Manning: Au commencement, oui.

Le président: Je vois.

Trois autres membres du comité veulent vous poser des questions. Je sais que des réunions vous attendent et nous serons donc brefs.

M. Pagtakhan.

M. Pagtakhan: Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord faire un commentaire. Le 8 octobre 1971, M. Trudeau a défini la politique du multiculturalisme en disant que c'était un instrument d'unité nationale. Croyez–vous que cette politique, comme instrument d'unité nationale, est encore valable?

M. Manning: Je ne conteste pas les intentions de M. Trudeau, mais je pense que sa politique est devenue un instrument de division et qu'elle contribue maintenant davantage à diviser les Canadiens qu'à les unir.

M. Pagtakhan: Croyez–vous, oui ou non, à la valeur de cette politique?

M. Manning: Je ne crois pas à la valeur de la position actuelle du multiculturalisme officiel.

M. Pagtakhan: C'est intéressant, monsieur le président. Au début de son témoignage, il nous a dit qu'il parlerait principalement de l'administration de la politique, laissant ainsi entendre qu'il la jugeait valable.

M. Manning: Non, permettez–moi de préciser. Je considère que le multiculturalisme et la politique du multiculturalisme officiel du gouvernement fédéral sont deux choses différentes. Je dis cela parce que le multiculturalisme existait, certainement dans l'Ouest canadien, avant même que le gouvernement conçoive une politique à son sujet.

J'appuie le multiculturalisme et sa conservation de la façon que j'ai indiquée, mais je rejette la politique du multiculturalisme officiel du gouvernement fédéral. À mon avis, ce sont deux choses distinctes.

M. Pagtakhan: Croyez–vous que la politique du multiculturalisme a peu de valeur ou n'en a même aucune par rapport à notre politique de défense nationale ou de santé publique?

M. Manning: Oui, parce que je ne suis pas d'accord sur la politique. Je pense qu'on pourrait s'en débarrasser et le multiculturalisme subsisterait quand même. Je pense qu'il serait plus prospère, plus vigoureux et causerait moins de divisions que s'il relève d'une politique gouvernementale.

[*Texte*]

This is where Liberals and Reformers. . . I don't think you have to have a government policy on everything to make it important.

Mr. Pagtakhan: I'd like to make an analogy. Do you believe in the preservation of health?

Mr. Manning: Yes.

Mr. Pagtakhan: You stated you believe in the preservation of our heritage. You are willing to spend money for health, but you are not willing to spend money to preserve our heritage.

Mr. Manning: No, I'm saying let individuals and private associations spend money on that. If the federal government wants to spend money on multiculturalism, let it spend it on the prevention of discrimination. That's where I would spend the money.

• 1710

Mr. Pagtakhan: Mr. Chairman, I can submit I'm beginning to feel that the critics of multiculturalism are those who worry that the policy has moved from a song and dance policy to one of sharing power. I think that is really what I'm hearing here.

Anyway, to me it also reflects a lack of understanding of public policy and legislation. There is virtually no piece of legislation, no piece of public policy, and no area that can virtually answer all questions for all time. In other words, there are imperfections to the policy, but if the prescription now is to completely abolish it, I think it's a very dangerous mistake.

Mr. Manning: I carry it further than that. I'd say it is not necessary to have state policies in certain areas at all to have that area flourish. What we disagree on is whether there's a supreme importance to government or not. I tend to favour a much more limited concept of government than I think you do.

Mr. Pagtakhan: I came here in 1968, a new citizen, an immigrant. I became a citizen in 1973, and I tell you, Mr. Manning, that were it not for the multiculturalism policy of Mr. Trudeau I don't think I would have seen the beauty of public life. Wouldn't you consider it, then, a real tested value of that policy that there is one new Canadian able to participate today in Parliament and contribute to the development of our country and repay the benefits I have received? Are you telling me it has been of no value at all?

Mr. Manning: No, I'm not, but I am saying you should talk to some other Canadians who have also come from other countries and have also gone a long way in public life who don't support and do not attribute their progress to the multiculturalism policy. You would have a good debate. You and Professor Khan should get together.

Mr. Pagtakhan: I know him.

Mr. Manning: Then you know what I mean. I'd like to hear a debate between you. I'd pay to come.

[*Traduction*]

C'est là que les Libéraux et les Réformistes. . . Je ne crois pas qu'il faille nécessairement avoir avoir une politique gouvernementale sur quoi que ce soit pour lui donner de l'importance.

M. Pagtakhan: J'aimerais faire une analogie. Croyez–vous qu'il faille préserver la santé?

M. Manning: Oui.

M. Pagtakhan: Vous avez dit que vous croyez en la préservation de notre patrimoine culturel. Vous êtes disposé à dépenser de l'argent pour la santé, mais non pour préserver notre patrimoine culturel.

M. Manning: Non, car j'estime qu'il faut laisser les particuliers et les associations privées s'en occuper. Si le gouvernement fédéral veut dépenser de l'argent au titre du multiculturalisme, qu'il le consacre à la prévention de la discrimination. C'est là que je consentirais à dépenser de l'argent.

M. Pagtakhan: Monsieur le président, j'ai nettement l'impression que ceux qui critiquent le multiculturalisme sont ceux qui s'inquiètent de l'évolution de la politique de son aspect folklorique vers un vrai partage du pouvoir. Je pense que c'est vraiment le message que je capte ici.

De toute façon, j'estime que cela représente aussi un manque de compréhension de la politique publique et de la législation. Il n'existe à peu près aucune mesure législative, aucune déclaration de politique publique ni aucun secteur qui puisse, à toute fin pratique, répondre pour toujours à toutes les questions. Autrement dit, la politique comporte des imperfections, mais si le seul remède est de l'abolir complètement, je pense que l'on commet une erreur très dangereuse.

M. Manning: Je vais plus loin que cela. J'affirme que certains secteurs n'ont pas besoin d'une politique officielle pour être florissants. Notre désaccord repose sur l'importance suprême que l'on accorde, ou non, au gouvernement. Ma conception du gouvernement est beaucoup plus limitée que la vôtre.

M. Pagtakhan: Je suis venu ici en 1968, comme nouveau citoyen, comme immigrant. J'ai obtenu la citoyenneté en 1973 et je vous dirai, monsieur Manning, que sans la politique de multiculturalisme de M. Trudeau, je pense que je n'aurais jamais connu la beauté de la vie publique. Ne pensez–vous pas alors que la véritable valeur de cette politique réside justement dans le fait qu'un néo–Canadien peut aujourd'hui siéger au Parlement, contribuer au développement de notre pays et lui rendre ainsi les bienfaits qu'il en a reçus? Prétendez–vous que cela n'a aucune valeur?

M. Manning: Non, pas du tout, mais je vous dis que vous devriez parler à d'autres Canadiens qui sont aussi venus d'autres pays et qui ont fait beaucoup de chemin dans la vie publique sans pour autant attribuer leur réussite à la politique du multiculturalisme. Vous auriez alors un bon débat. Vous devriez avoir une rencontre avec le professeur Khan.

M. Pagtakhan: Je le connais.

M. Manning: Vous savez alors ce dont je parle. J'aimerais assister à un débat entre vous deux. Je n'hésiterai pas à payer pour cela.

[*Text*]

Mr. Pagtakhan: I welcome that suggestion.

The Chair: Thank you very much. Mindful of the time, we're taking

Madame Gagnon, une petite question.

Mme Gagnon: La réponse va être courte. Je vais vous amener dans un autre aspect de la loi. On fait référence à une nation, à une identité canadienne.

Monsieur Manning, j'aimerais vous demander si vous reconnaissez le Québec comme un peuple. Est–ce que vous déplorez le fait qu'il y ait absence, à l'intérieur de ce projet de loi, du concept des deux nations ou des trois peuples fondateurs?

Mr. Manning: We recognize the two founding nations idea as a historical fact, but we do not like to see that reflected in legislation or in the Constitution. We don't want to see legal or constitutional entitlements attached to people because they're one or the other of the founding nations.

The reason we oppose that is that it becomes necessary then to ask, in order to determine one's constitutional position or legal position, whether they are one of the founding peoples or whether they are not or whether they are one of the others. We think bills or constitutions that force you to ask those questions end up being divisive. We have no problem with recognizing the cultural and historical realities; just don't base your entitlements on whether one is a member of those communities.

The Chair: The difficulty we have is that I know you have absolute commitments. I would normally have to recognize Reform at this point.

Mr. Manning: I think they might defer.

The Chair: I was trying to get a feel for that. I know Mr. Harvard has a question, but I don't want to violate the rights of my colleagues, so I have to get a feel from them.

Mr. Hanrahan: Mr. Chairman, in view of how tight Mr. Manning's schedule is, I will in fact defer.

The Chair: We'll have a very quick question, then, from John Harvard.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): I'll try to keep it very short, Mr. Chairman.

Thank you for coming today, Mr. Manning.

You started off your remarks this afternoon by saying that you and your party are sometimes victims of misrepresentation and misinformation respecting your policy on multiculturalism. Those things do happen once in a while in politics, but perhaps you should look at yourself and listen to what you're saying.

• 1715

I'm more or less just paraphrasing you, but you told a story to this committee about a political party reaching out to a Ukrainian dance troop in Edmonton. You somehow left the message, at least with me, that there was something less than

[*Translation*]

M. Pagtakhan: J'accueille bien volontiers cette proposition.

Le président: Merci beaucoup. Compte tenu du temps qui passe,

Ms Gagnon, a short question.

Ms Gagnon: The answer will be short. I'm going to bring up another feature of the Act. A reference is made to a nation, to a Canadian identity.

Mr. Manning, I would like to ask you if you recognize Quebec as a people. Do you deplore the fact that this bill makes no mention of the concept of two nations or of three founding people?

M. Manning: Nous reconnaissons l'idée de deux peuples fondateurs comme un fait historique, mais nous n'aimons pas qu'il en soit fait mention dans les lois ou dans la Constitution. Nous ne voulons pas que des gens jouissent de droits juridiques et constitutionnels parce qu'ils font partie de l'une ou l'autre nations fondatrices.

Nous nous opposons à cette notion, parce qu'il devient alors nécessaire de demander, pour déterminer la position constitutionnelle ou la position juridique de chacun, s'il fait partie d'un des peuples fondateurs, ou bien d'un autre peuple. Nous estimons que les lois ou les constitutions qui vous forcent à poser ce genre de questions ne peuvent que susciter des divisions. Nous reconnaissons bien volontiers les réalités culturelles et historiques; nous ne voulons simplement pas que des droits reposent sur l'appartenance à l'une ou l'autre de ces collectivités.

Le président: Nous avons un problème, car je sais que vous avez des engagements auxquels vous ne pouvez vous soustraire. Normalement, je donnerais maintenant la parole aux membres du Parti réformiste.

M. Manning: Je pense qu'ils peuvent remettre cela à une autre fois.

Le président: Je voulais me faire une idée à ce sujet. Je sais que M. Harvard a une question à poser, mais je ne veux pas enfreindre les droits de mes collègues, et je dois donc leur demander ce qu'ils en pensent.

M. Hanrahan: Monsieur le président, compte tenu du calendrier très serré de M. Manning, je consens à remettre ma question à plus tard.

Le président: Nous pouvons alors permettre à M. John Harvard de poser une très brève question.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Je serai aussi bref que possible, monsieur le président.

Merci d'être venu aujourd'hui, monsieur Manning.

Vous avez débuté votre exposé cet après–midi en disant que votre parti et vous–même êtes parfois victimes de fausses représentations et de désinformation quant à votre politique sur le multiculturalisme. Ce sont des choses qui arrivent de temps à autre en politique, mais vous devriez peut–être vous regarder vous–même et écouter ce que vous dites.

Je paraphrase plus ou moins vos propos, mais je vous ai entendu nous raconter l'histoire d'un parti politique qui recherchait l'appui d'une troupe de danse ukrainienne à Edmonton. J'ai eu l'impression que c'est le genre de démarche

[*Texte*]

respectable about that. I don't see how that is any different from reaching out for support from the Calgary Flames, the Petroleum Club in Calgary or the Edmonton Trappers baseball club. I don't see the difference.

Mr. Manning: Well, let me tell you what the difference was. It's the crassness with which it was done. It's the reaching out to the cultural group—

Mr. Harvard: Wouldn't it be possible to be crass at the Petroleum Club in Calgary?

Mr. Manning: Certainly.

Mr. Harvard: Then why do you use multiculturalism as opposed to the Petroleum Club, the Trappers club or the Calgary Flames?

Mr. Manning: Because we were talking about multiculturalism. It's the crassness with which it was done. It's the idea that ''We'll use your group, and what we expect from that is your cultural leaders to deliver the vote on election day''. It's the crassness.

Mr. Harvard: Mr. Manning, I think members of the multicultural community will listen to what you're saying and will take the message that you attack them. You don't attack the other people who are in the mainstream of this country.

Let me go on, Mr. Manning. Again, it has to do with what you say. I often wonder why you don't look at yourself and listen to yourself and then ask yourself why certain crackpots, bigots and intolerant people are attracted to your party.

I have only one other question, Mr. Chairman.

You also said in your remarks that you support multiculturalism and that the whole business of nurturing it should be left to individuals, private groups, local municipalities or local government. I understand where you're coming from.

I think there's something you don't realize, though. I do support federal government support of multiculturalism because a lot of communities in this country, Mr. Manning, are homogeneous. They're not multicultural in nature and they are not, unfortunately, as receptive to newcomers, immigrants, new Canadians and multiculturalism as they should be. That's why the federal government plays a very vital role in that regard.

Again, this might be just politics in some regards, Mr. Manning, but the federal government represents everybody from coast to coast, whether your ancestors came from Italy, Afghanistan or Somalia. The federal government is much more sensitive in that regard. That's the question.

The Chair: That's not a question.

Mr. Manning: My answer to that, John, is that's why I say focus whatever resources the federal government can spend in this area on the prevention of discrimination—these barriers you say homogeneous communities can erect to the multicultural community.

[*Traduction*]

que vous jugez moins que respectable. Or, je ne vois pas en quoi elle diffère d'une demande d'appui adressée au Flames de Calgaray, au Club Petroleum de Calgary ou au Club de baseball des Trappers d'Edmonton. Je n'y vois aucune différence.

M. Manning: Eh bien, la voici la différence. C'était le caractère grossier de la démarche; le fait de s'adresser au groupe culturel. . .

M. Harvard: N'est–il pas possible d'être grossier envers le Petroleum Club de Calgary?

M. Manning: Certainement.

M. Harvard: Alors, pourquoi utilisez–vous le multiculturalisme par opposition au Petroleum Club, au Club des Trappers ou aux Flames de Calgary?

M. Manning: Parce que nous parlions de multiculturalisme. C'est la grossièreté de la démarche qui nous choque. Cela revient à dire :«Nous allons engager votre groupe et nous attendons de vos dirigeants culturels qu'ils nous apportent les votes le jour de l'élection». C'est cela, l'odieux de l'affaire.

M. Harvard: Je crois, monsieur Manning, que les membres de la collectivité multiculturelle retiendront de ce que vous dites que vous les attaquez. Vous n'attaquez pas les autres gens qui se trouvent dans le grand courant de notre pays.

Et je continue, monsieur Manning. Il s'agit encore de ce que vous dites. Je me demande pourquoi vous ne vous regardez pas vous–même et ne vous écoutez pas pour vous demander pourquoi certains cerveaux fêlés, bigots et fanatiques sont attirés par votre parti.

Je n'ai qu'une autre question, monsieur le président.

Vous nous avez dit également que vous êtes favorable au multiculturalisme et que sa préservation devrait être laissée aux particuliers, aux groupes privés, aux municipalités ou aux gouvernements locaux. Je comprends de quelle façon vous voyez les choses.

J'estime cependant qu'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas. Je suis favorable à l'appui que le gouvernement fédéral accorde au multiculturalisme parce que beaucoup de nos collectivités, monsieur Manning, sont homogènes. Elles ne sont pas multiculturelles de par leur nature et n'accueillent malheureusement pas aussi favorablement qu'elles le devraient les nouveaux venus, les immigrants, les néo–Canadiens et le multiculturalisme. C'est pour cela que le gouvernement fédéral joue un rôle absolument vital à cet égard.

De plus, même si cela n'est peut–être que de la politique à certains égards, monsieur Manning, le gouvernement fédéral représente tous les citoyens d'un océan à l'autre, que leurs ancêtres soient originaires d'Italie, d'Afghanistan ou de Somalie. Le gouvernement fédéral est beaucoup plus sensible à ce sujet. Telle est la question.

Le président: Ce n'est pas une question.

M. Manning: C'est justement pour cela, John, que j'exhorte le gouvernement fédéral à faire porter les ressources qu'il peut consacrer à ce domaine sur la prévention de la discrimination—les obstacles que, selon vous, les collectivités homogènes peuvent dresser contre la collectivité multiculturelle.

[*Text*]

Mr. Harvard: That's criminal activity, Mr. Manning.

The Chair: All right, I think the views have been registered. Cars are leaving.

We want to thank you for coming. Obviously you've had a very stimulating effect on the committee. People have expressed a variety of views on a variety of subjects, and we thank you for coming.

Mr. Manning: I'd like to thank you, too, committee members and Mr. Chairman, for the opportunity. I trust I've challenged you to look at an alternative concept to get hopefully to the same destination. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

I would remind committee members that we have one last witness with us.

An hon. member: Can we take a seven–minute break?

The Chair: We can take a seven–minute break, because that's how long it takes to smoke a cigarette, I'm told.

• 1719

[*Translation*]

M. Harvard: C'est une activité criminelle, monsieur Manning.

Le président: Bon, je pense que nous avons pris note des divers points de vue. Les voitures démarrent.

Nous tenons à vous remercier d'être venu. Vous avez manifestement créé beaucoup d'animation parmi les membres du comité. Nous avons entendu toutes sortes de points de vue sur divers sujets et nous vous remercions de votre présence.

M. Manning: Je vous remercie à mon tour, monsieur le président et distingués membres du comité, de cette occasion de témoigner. J'espère vous avoir incités à étudier une autre façon de parvenir, je l'espère, à la même destination. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Je rappelle aux membres du comité que nous avons un dernier témoin à entendre.

Une voix: Pouvons–nous faire une pause de sept minutes?

Le président: Nous pouvons nous arrêter pendant sept minutes, le temps, me dit–on, de fumer une cigarette.

• 1727

The Chair: Please bring your foodstuffs to the table.

I don't know whether the witness was offered a late lunch or not, but we're delighted to welcome Karleen Bradford from the Writers' Union of Canada, which is located in Toronto. Ms Bradford has been listening in on some of our sessions. This is her first appearance before a parliamentary committee.

I explained that the degree of intensity of these meetings can vary quite enormously. I don't want you to think that it'll be just like it was before the break.

We have a very short time, only about half an hour, and the normal form, as you see, is that we ask witnesses to make an opening presentation and then we'll move quickly. Well, I'll try to move quickly. I invite you to make an opening statement if you'd like.

Ms Karleen Bradford (Writers' Union of Canada): Thank you very much, Mr. Chairman and committee.

The Writers' Union of Canada and the League of Canadian Poets are in support of the amendment presented to the standing committee by the Hon. Michel Dupuy, Minister of Canadian Heritage, regarding the need for the Department of Canadian Heritage to retain in legislation a policy regarding copyright.

The only significant changes made to the Copyright Act in the past seventy years were the result of the policy development produced by the Department of Canadian Heritage when it was the Department of Communications. To omit this role from the government department that is responsible for culture does a disservice to the cultural community and disrupts the work of phase two of the amendments to the Copyright Act.

Le président: Vous pouvez apporter vos aliments à la table.

J'ignore si l'on a offert un déjeuner tardif à notre témoin, mais nous sommes heureux d'accueillir Karleen Bradford, porte–parole de la «Writers' Union of Canada», dont le siège est à Toronto. M^me^ Bradford est venue suivre quelques–unes de nos séances. C'est la première fois qu'elle témoigne devant un comité parlementaire.

Je lui ai expliqué que le degré de tension peut varier considérablement d'une séance à une autre. Il ne faudrait pas vous attendre à ce que ce soit exactement la même chose qu'avant la pause.

Il nous reste peu de temps, environ une demi–heure, et, comme vous le voyez, nous commençons habituellement par demander aux témoins de faire un exposé liminaire et, ensuite, nous progressons rapidement. Du moins, j'essaierai de le faire. Vous pouvez donc commencer par nous dire quelques mots, si vous voulez.

Mme Karleen Bradford (Writers' Union of Canada): Merci beaucoup, monsieur le président et distingués membres du comité.

La Writers' Union of Canada et la League of Canadian Poets sont favorables à la modification présentée au comité permanent par l'hon. Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien, au sujet de la nécessité pour le ministère du Patrimoine canadien de légiférer en matière de politique relative au droit d'auteur.

Les seuls changements importants apportés à la Loi sur le droit d'auteur en 70 ans ont été le fruit de l'élaboration d'une politique par le ministère du Patrimoine canadien lorsqu'il était encore le ministère des Communications. En privant de ce rôle le ministère responsable de la culture, on nuit à la collectivité culturelle et on perturbe la préparation de la deuxième étape des modifications à apporter à la Loi sur le droit d'auteur.

[*Texte*]

Ownership and intellectual property by writers and other creative artists is determined by the Copyright Act. The government department responsible for culture must have a primary responsibility for policy in regards to this act.

Copyright for a writer contains two significant safeguards: economic rights, or the right to benefit economically from the exploitation of one's individual intellectual property; and moral rights, or the right to safeguard the integrity of one's work.

[*Traduction*]

La Loi sur le droit d'auteur détermine les droits de propriété matérielle et intellectuelle des auteurs et autres artistes créateurs. Il faut que le ministère chargé de la culture assume la responsabilité première de la politique de l'État à l'égard de cette loi.

Le droit d'auteur d'un écrivain comporte deux protections significatives: des droits économiques, ou le droit de profiter financièrement de l'utilisation qui est faite de sa propriété intellectuelle; et des droits moraux, soit le droit de préserver l'intégrité de son oeuvre.

• 1730

First, it produces an untenable situation if the department in charge of culture does not have the ability to produce policy in all areas that affect culture. Also, if the Department of Industry has sole responsibility for copyright, artists believe this could produce a conflict of interest resulting from industry's responsibility for consumer affairs. Since consumers of copyright work far outnumber creators of copyright work, creators fear they will always lose to the consumers' demands for exceptions. Such a situation could undermine the creators' ability to benefit economically from their work.

Premièrement, la situation devient insoutenable si le ministère chargé de la culture n'est pas en mesure d'établir des politiques dans tous les secteurs de ce domaine. De plus, si le ministère de l'Industrie est seul responsable des droits d'auteur, les artistes croient qu'un conflit d'intérêt serait possible étant donné que ce ministère est aussi chargé des affaires des consommateurs. Or, comme les consommateurs d'oeuvres protégées par un droit d'auteur sont de loin plus nombreux que les créateurs, ceux–ci craignent d'être toujours perdants lorsque les consommateurs demanderont des exceptions. Cela pourrait les empêcher de profiter financièrement de leurs oeuvres.

Second, the question of moral rights is of equal importance to creators, and it is a concept that is not readily understood in business generally and not applicable to other forms of industry. For instance, the ability of a sculptor to prevent his work from being reduced to a commercial cipher is extremely important.

Deuxièmement, la question des droits moraux a autant d'importance aux yeux des créateurs et c'est un concept que les entreprises comprennent mal en général, car il ne s'applique pas aux autres types d'industrie. Ainsi, il est extrêmement important qu'un sculpteur puisse empêcher son oeuvre d'être réduite à un symbole commercial.

The moral rights of the artist Michael Snow prevented Eaton's from putting red ribbons around the necks of his flying geese sculpture in Eaton's Centre. The fact that Eaton's had purchased the sculpture did not give them the right to denigrate the artist's work.

Les droits moraux de l'artiste Michael Snow ont empêché Eaton de poser des rubans rouges autour du cou de sa sculpture d'oies en vol dans le centre Eaton. Ce n'est pas parce que le magasin Eaton avait acheté la sculpture qu'il avait le droit de dénigrer l'oeuvre de l'artiste.

The environment in which cultural work is created, produced, and disseminated is rapidly changing. It is imperative that the Department of Canadian Heritage continues its role in developing copyright policy that will maintain the ability of artists to exploit their rights, both economic and moral, in this quixotic environment.

Le milieu dans lequel une oeuvre culturelle est créée, produite et diffusée évolue rapidement. Il faut absolument que le ministre du Patrimoine canadien continue à jouer son rôle dans l'élaboration d'une politique du droit d'auteur qui permettra aux artistes de continuer à exploiter leurs droits, tant économiques que moraux, dans ce milieu quichottesque.

If the introduction of legislation defining the Department of Canadian Heritage's responsibilities prevents that department from developing policy designed to protect those who create cultural products, then that legislation is seriously wanting. The Writers' Union of Canada and the League of Canadian Poets therefore support Minister Dupuy's amendment and urge the committee members to so recommend.

Si le dépôt d'un projet de loi définissant les attributions du ministère du Patrimoine canadien empêche celui–ci d'élaborer une politique en vue de protéger les créateurs culturels, c'est que cette loi est vraiment mal faite. La Writers' Union of Canada et la League of Canadian Poets appuient donc la modification présentée par le ministre Dupuy et prient les membres du comité de faire une recommandation en ce sens.

The Writers' Union of Canada and the League of Canadian Poets are the English language representatives of over 1,200 professional writers of all genres who have published books for the general public.

La Writers' Union of Canada et la League of Canadian Poets représentent plus de 1 200 auteurs anglophones professionnels de tous les genres littéraires qui ont publié des livres à l'intention du grand public.

I would like to just add one little comment after listening in on Mr. Manning's session. What we're discussing in this particular instance is not protection for the arts as a whole. We're asking here for protection of copyright. If we don't have strong copyright protection, we can't compete internationally.

Après avoir suivi la réunion avec M. Manning, je voudrais ajouter une observation. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de protéger tous les arts en général. Nous demandons seulement de protéger les droits d'auteur, à défaut de quoi, nous ne pourrons pas soutenir la concurrence internationale.

[*Text*]

Thank you.

The Chair: Thank you for the brevity and the conciseness of your remarks.

J'inviterai un membre du Bloc québécois à commencer avec quelques questions.

M. Plamondon: Nous avons écouté avec attention votre intervention, et toute la journée, aujourd'hui, plusieurs associations nous ont parlé de ce projet de loi C–53 et de la place qu'on fait aux auteurs. Vous avez bien cerné le problème et vous allez dans la même direction que les autres intervenants du domaine des arts.

Le ministre a présenté un amendement au projet de loi C–53 lui permettant de faire des suggestions au ministère de l'Industrie en ce qui a trait aux droits d'auteur. Cela me semble très faible. C'est simplement un retour au statu quo.

Au fond, il n'y a pas de différence entre la volonté du gouvernement conservateur, lorsque M^me^ Campbell avait parlé de la réforme, et ce projet de loi. C'est le même même projet de loi qui est entre nos mains, contrairement aux engagements qu'avait pris le gouvernement Chrétien de faire en sorte que ce soit le Patrimoine qui ait juridiction.

Peut–être que, pour faciliter la compréhension de mes confrères de l'autre côté de la table, vous pourriez expliquer de façon détaillée les raisons qui motivent votre demande. Peut–être qu'après de multiples explications et répétitions, ils pourront comprendre qu'ils sont en contradiction avec leur Livre rouge. Vous pourriez alors insister davantage sur les raisons qui motivent votre demande pour que les droits d'auteur soient gérés exclusivement par le ministère du Patrimoine canadien.

The Chair: Don't feel obliged to answer all of that if you feel uncomfortable in doing so.

Ms Bradford: I'm still sorting it out.

Actually, I think our main point is that it could give rise to a bit of a conflict of interest in industry because industry does represent the consumers of Canada and there are more consumers than there are copyright creators. It's not in the consumers' best interest to have strong copyright, because then they will have to pay a lot more for photocopying and for all the infringements or to avoid infringing on copyright.

• 1735

We who create works of fiction—books, poetry, etc.—really feel we need protection for our work under a cultural aegis, and we feel this can be done better by the Ministry of Heritage or the Department of Canadian Heritage than by the Department of Industry.

M. Plamondon: Ce projet de loi doit être adopté en troisième lecture le 15. Lundi nous passons à l'étude article par article. Après avoir examiné comme il faut le projet de loi, si vous avez des amendements que vous souhaiteriez nous voir présenter, nous accepterons volontiers d'être votre porte–parole pour défendre vos intérêts, si vous pensez que cela peut améliorer le projet de loi.

Je suis certain que lors de l'étude article par article, le gouvernement manifestera beaucoup plus de respect et d'attention pour les artistes et les créateurs de nos deux pays.

[*Translation*]

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie d'avoir fait un exposé aussi bref et concis.

I will invite the member for the Bloc québécois to start questioning.

Mr. Plamondon: We have listened intently to your presentation and to those of the several organizations we've heard all day on Bill C–53 on the importance accorded to authors. You have defined the problem very well and you have even gone along with other stakeholders in the arts.

The Minister has presented an amendment to Bill C–53 that would enable him to make suggestions on copyright to the Department of Industry. I find it is a very weak amendment. It simply maintains the status quo.

In fact, there is no difference between the reform envisioned by the Conservative government and Ms Campbell, and this Bill. We now have the same bill in our hands and that is not the commitment that the Chrétien government had made to give this jurisdiction to Heritage.

To make it easier to understand to my colleagues on the other side, why don't you explain in details the reasons behind your demand? Maybe after they've heard the same explanations over and over again, they will come to understand that they are going against their own Red Book. You would then be able to insist on the reasons why you are demanding that copyrights be the sole responsibility of the Canadian Heritage Department.

Le président: Ne vous sentez pas obligée de répondre à toutes ces questions si vous n'êtes pas à l'aise.

Mme Bradford: J'essaie encore de comprendre.

En fait, la principale raison de notre demande, c'est la crainte d'un conflit d'intérêt au ministère de l'Industrie, parce que celui–ci représente les consommateurs du Canada qui sont plus nombreux que les créateurs qui détiennent des droits d'auteur. Il n'est pas dans l'intérêt des consommateurs d'avoir une politique ferme sur le droit d'auteur, puisqu'ils devront payer beaucoup plus cher pour leurs photocopies ou pour respecter ces droits.

Nous qui créons des romans, de la poésie, etc., nous sommes persuadés qu'il faut faire protéger nos oeuvres dans des lieux culturels et que le ministère du Patrimoine canadien est mieux placé pour le faire que le ministère de l'Industrie.

Mr. Plamondon: Bill C–53 is to be adopted in third reading on the 15. Next Monday, we will start our clause by clause consideration. When we are finished with our thorough consideration of the bill, we will gladly accept to act as your advocate and to introduce any amendments that you think could improve the bill.

I am positive that the government will show much more respect and pay a lot more attention to artists and creators of our two countries during the clause by clause consideration of the bill.

[*Texte*]

The Chair: But am I to understand your presentation does support the existing amendment? Is that correct?

Ms Bradford: We are supporting the amendment that clause 4 of Bill C–53 be amended by striking out lines 32 and 33 on page 2 and substituting the following:

(j) the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright;

That is the amendment the Writers' Union of Canada is supporting.

M. Plamondon: Vous dites que vous appuyez l'amendement du gouvernement. Nous disons aussi qu'il le faut, au moins, mais cela existait déjà dans l'ancienne loi, la Loi sur les communications. Par conséquent, cet amendement n'apporte rien de nouveau. Il ne fait que confirmer le statu quo qui existe depuis dix ans et contre lequel vous vous battez depuis dix ans.

Je ne voudrais pas que le président ou un député siégeant de l'autre côté interprète votre geste comme étant un appui à ce projet de loi maintenant que nous avons l'amendement. Ce que vous voulez, c'est beaucoup plus que cet amendement puisque l'amendement ne vous ramène qu'au statu quo d'avant le projet de loi.

The Chair: We want to be clear of your position, but if you don't feel happy with the way he's restated it, you can speak for yourself.

Ms Bradford: Quite frankly, I'm fairly lost.

Basically the position of the Writers' Union of Canada that I'm here to speak to today is we want copyright taken out of Bill C–46 and included in Bill C–53 under the Department of Canadian Heritage.

M. Plamondon: Hier, à la Chambre des communes, il y a eu un vote sur le projet de loi C–46. Nous avons proposé ce que vous dites et l'amendement a été rejeté. Cela a été refusé par le gouvernement.

Ms Bradford: So this amendment doesn't exist any more?

M. Plamondon: Non, non. Le ministère de l'Industrie a toujours juridiction. On a proposé un amendement pour enlever la juridiction au ministère de l'Industrie et la donner entièrement au ministre du Patrimoine. Cela a été défait hier à la Chambre. Maintenant on a le projet de loi C–53. Dans le projet de loi C–53, on parle de favoriser. Autrement dit, le ministre du Patrimoine va, au nom des écrivains, au nom des artistes, faire des déclarations philosophiques ou des voeux pieux, mais c'est le ministère de l'Industrie qui va être le patron et le ministère de l'Industrie protège les consommateurs et les corporations. C'est ce que vous réclamez.

The Chair: Let me just try to summarize, because it's a little confusing here.

It is now true that the word ''copyright'' will be, if we pass the amendment, in both pieces of legislation. As I understand, you support the notion of it appearing in the legislation in the form that was suggested, but in an ideal world you wouldn't have copyright over in the Department of Industry as well. So it's not everything you want, but it's moving towards something you like. Is that basically where we are?

• 1740

Ms Bradford: I guess so. I didn't know what had happened in the House of Commons yesterday.

[*Traduction*]

Le président: Dois–je comprendre que votre mémoire appuie l'amendement présenté? Est–ce que je me trompe?

Mme Bradford: Nous voulons que l'article 4 du projet de loi C–53 soit amendé par la substitution de ce qui suit aux lignes 34 et 35 de la page 2:

j) la formulation d'orientation culturelle, y compris celle ayant trait à l'investissement étranger et aux droits d'auteur;

Le Writers' Union of Canada est pour cet amendement.

Mr. Plamondon: You say you support the government amendment. We say this amendment is necessary, but it is similar to a section of the old Communications Act. Thus, this amendment does not change anything. It simply confirms the status quo we have had for ten years and against which you have been fighting for ten years.

I wouldn't want the Chairman or a member on the other side to take your position to mean that you approve of the bill because of that amendment. In fact, you want much more than this small amendment that simply maintains the status quo.

Le président: Nous voulons bien comprendre votre position, et si vous n'aimez pas la façon dont le député l'a exposée, n'hésitez pas à le faire vous–même.

Mme Bradford: Bien franchement, je ne m'y retrouve plus.

Foncièrement, le Writers' Union of Canada, dont je suis aujourd'hui la porte–parole, veut que les droits d'auteur soient exclus du projet de loi C–46 et attribués au ministère du Patrimoine canadien en vertu du projet de loi C–53.

Mr. Plamondon: Yesterday, we had a vote on Bill C–46 in the House of Commons. We moved an amendment along those lines but it was defeated. The government refused our amendment.

Mme Bradford: Donc cet amendement ne tient plus?

Mr. Plamondon: No, copyrights remain under the jurisdiction of Industry. We moved an amendment that would have switched copyrights over from Industry to the Department of Heritage . That amendment was defeated yesterday in the House. Now we have Bill C–53 according to which the Department of Heritage should favour the arts. In other words, the Department will make philosophical statements and empty wishes on behalf of writers and artists while the Department of Industry will still be the boss and will keep on protecting consumers and corporations. Is that what you want?

Le président: Permettez–moi de résumer car ce n'est pas très clair.

C'est vrai que, si l'amendement est adopté, les mots «droits d'auteur» apparaîtront dans les deux lois. Si je ne m'abuse, vous approuvez l'idée que les droits d'auteur soient mentionnés dans la loi sous la forme proposée, mais idéalement, vous préféreriez que les droits d'auteur ne ressortissent pas au ministère de l'Industrie. Donc, vous n'avez pas tout ce que vous voulez, mais c'est un début. Ai–je bien résumé votre position?

Mme Bradford: Je le pense. Je n'étais pas au courant de ce qui s'est passé à la Chambre des communes hier.

[*Text*]

The Chair: You didn't miss much.

Mr. Plamondon: You are not alone.

The Chair: Actually, we were there and we don't either. We passed 19 bills.

M. Plamondon: Ils ont voté et ils ne le savaient pas non plus.

Des voix: Ah! Ah!

M. Plamondon: Je retire mes paroles.

The Chair: Moving briskly along, as I think the day is beginning to take its toll, I would invite whichever member of the Reform Party wishes to lead off on this to put their question.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you for joining us today and also for your brief and succinct submission.

I'm going to follow up on Mr. Plamondon's questions because now we are going to have to deal quite likely with the reality of copyright being in both the Department of Industry and Canadian Heritage. You did say, in my understanding, that we are striving to protect copyright for the sake of the artist. But in your discussion you went on to say also that it's not in the consumers' best interests.

I find those two statements aren't congruent. If consumers are borrowing or using materials from an artist—for example, books—I believe they should pay for the usage of that material. If indeed they have to pay for Xeroxing, then they pay. I'm not too sure what you meant by saying it's not in the consumers' best interests, because indeed if we are looking at protecting copyright, then we are looking at the primary role of copyright to protect the artist. The consumer will just have to pay.

I would like you to talk a little bit about that.

Also, the second question I'd like to ask is why can't we have copyright protection in the industry and in the Department of Industry? Obviously we're going to have to work with that now, but as Mr. Manning said earlier, you can still protect copyright in the industry committee.

Ms Bradford: I think the answer is the same for both those questions really. The majority of consumers are not creators—we'll put it that way. There are more consumers than creators, so the majority of people really don't want to pay the copyright fees they have to. We have that already now.

In CanCopy we are trying to strengthen the copyright legislation so that mass photocopying of material cannot go on the way it has gone on, with teachers making forty photocopies of one passage from a book, for example. For those people who are doing that, it's not in their interest to strengthen copyright because they will have to pay for material that so far they've been using without paying for it.

In answer to your second question, the reason we worry about it being under industry is that industry really does represent those people, the consumers. I can see a conflict of interest arising here, where consumers will not be wanting to

[*Translation*]

Le président: Vous n'avez pas manqué grand–chose.

M. Plamondon: Vous n'êtes pas la seule.

Le président: En fait, nous–mêmes, nous étions là et nous ignorons ce qui s'est passé. Nous avons adopté 19 projets de loi.

Mr. Plamondon: They voted, but they didn't even know what they were doing.

Some hon. members: Oh oh???

Mr. Plamondon: I want to withdraw what I've just said.

Le président: Comme il commence à se faire tard, j'inviterais tout de suite le député du Parti réformiste à poser ses questions au nom de son parti.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je veux vous remercier d'être venue nous présenter votre mémoire aujourd'hui et d'avoir fait un exposé aussi succinct.

Je vais poursuivre dans la foulée de M. Plamondon parce que nous aurons affaire dorénavant à deux ministères s'occupant des droits d'auteurs: celui de l'Industrie et celui du Patrimoine canadien. Si je ne m'abuse, vous avez dit que l'on s'efforçait de protéger les droits d'auteurs au nom des artistes. Mais plus tard dans la discussion, vous avez ajouté que les droits d'auteurs ne servaient pas nécessairement l'intérêt des consommateurs.

Je trouve ces deux déclarations incompatibles. Si des consommateurs empruntent l'oeuvre d'un artiste—par exemple, un livre—ils doivent payer pour s'en servir. S'ils veulent faire des photocopies, ils doivent payer. Je ne suis pas certaine de bien comprendre pourquoi vous croyez que cela ne sert pas les intérêts des consommateurs, car si l'on veut faire respecter les droits d'auteurs, c'est avant tout pour protéger les artistes. Le consommateur devra payer.

Je voudrais que vous précisiez votre pensée à ce sujet.

Je veux aussi vous demander pourquoi le ministère de l'Industrie ne peut pas s'acquitter de la protection des droits d'auteurs? De toute évidence, nous devrons nous faire à cette idée maintenant, mais comme l'a dit M. Manning tout à l'heure, le Comité de l'industrie pourra continuer à faire respecter les droits d'auteur.

Mme Bradford: En fait, il n'y a qu'une réponse à ces deux questions. Disons qu'en majorité, les consommateurs ne sont pas des créateurs. Il y a beaucoup plus de consommateurs que de créateurs. Par conséquent, la plupart des gens ne veulent pas vraiment payer les droits d'auteurs qu'on leur impose. Le problème se pose dès maintenant.

CanCopy tente d'obtenir un durcissement de la Loi sur les droits d'auteurs afin que l'on cesse de photocopier en grandes quantités certaines oeuvres, par exemple lorsqu'un professeur fait faire 40 photocopies d'un passage d'un livre. Pour ceux qui le font, il n'est pas intéressant de rendre l'application des droits d'auteurs plus sévère puisqu'ils devront payer pour un usage qui était gratuit jusqu'à présent.

Pour répondre à votre deuxième question, si nous ne sommes pas rassurés de voir que le ministère de l'Industrie s'occupera des droits d'auteurs, c'est parce que celui–ci a vraiment pour mandat de représenter les consommateurs. Il y

[*Texte*]

pay extra copyright fees and creators are demanding that they do pay copyright fees. We feel it's better taken out of industry, which obviously it is not going to be now, and put under heritage, under culture.

Mr. Hanrahan: I just want to go back to one of the statements you made about teachers copying forty pages of poetry or whatever—not that I would have ever done that, but I know it does happen. The problem I have here is with the technology of enforcement. How do you stop that from happening?

Ms Bradford: Well, there is an organization called CanCopy now in existence. This is what they're trying to do and what they're doing. I can't go into it in absolute detail because I'm not a member of that committee, but I know how it affects me as a writer.

What they are doing is having blanket licences. For example, the ministry of education of Ontario pays a blanket fee to CanCopy and then they can photocopy as much as they want. The library associations pay a blanket fee, which is very low, to CanCopy and then they can photocopy as much as they want, so there's no individual page–by–page fee.

Mr. Hanrahan: Now, how much of that fee gets back to the artist?

Ms Bradford: All of it.

Mr. Hanrahan: Doesn't the organization take any?

Ms Bradford: CanCopy takes very little. Again, I don't know what their operating expenses are, but I know as a member of the writers' union that they report to us regularly. What they do—and again at the moment this isn't particularly the most ideal of solutions—is take in all fees collected and distribute them equally among all writers who are members of CanCopy, which at the moment results in maybe 3¢ a year or something like that.

• 1745

Mr. Hanrahan: Right. The reality is, though, that if a teacher or anyone really did want to copy this, if they just took their favourite poem from home and copied it, not much could be done about it unless you had some kind of an enforcement procedure, which involves the bureaucracy. That would cost more than—

Ms Bradford: No, there wouldn't be an enforcement procedure. It would be up to each individual organization to discipline themselves.

The Chair: In other words, you'd feel the school boards are the category.

Ms Bradford: Yes.

Mr. Gallaway: Thank you, Ms Bradford for coming.

I just want to clarify a few points. If I were to suggest to you that copyright is not a heritage issue whatsoever, would you agree?

Ms Bradford: No.

Mr. Gallaway: All right. If I were to suggest to you that copyright is exclusively a commercial issue or transaction, would you agree?

[*Traduction*]

aura conflit d'intérêts lorsque les consommateurs refuseront de payer des droits d'auteurs supplémentaires alors que les créateurs, eux, exigeront le paiement des droits. Il vaudrait mieux que le ministère de l'Industrie ne s'occupe plus des droits d'auteurs—ce qui n'est pas pour tout de suite—qui devraient plutôt être confiés au ministère du Patrimoine ou de la Culture.

M. Hanrahan: Je voudrais revenir sur votre exemple des professeurs qui font 40 photocopies d'une page de poésie ou de livre. Personnellement, je ne l'ai jamais fait, mais je sais que cela arrive. Le problème, c'est comment faire respecter les droits d'auteurs. Comment peut–on empêcher de telles choses de se produire?

Mme Bradford: Eh bien, il existe maintenant un organisme appelé CanCopy qui essaie de le faire. Je ne peux pas vous exposer sa façon de faire en détails parce que je ne suis pas membre de ce comité, mais je sais que cela me concerne en tant qu'écrivain.

Cancopy confère des licences générales. Par exemple, le ministère de l'Éducation de l'Ontario paie une somme forfaitaire à CanCopy qui l'autorise à faire toutes les photocopies nécessaires. Les associations de bibliothèques versent aussi un montant forfaitaire, qui est assez bas, à CanCopy et elles peuvent donc faire autant de photocopies qu'elles le veulent. On ne paie pas un droit à la page.

M. Hanrahan: Quelle proportion du droit est versée aux artistes?

Mme Bradford: Toute la somme.

M. Hanrahan: L'organisation ne garde rien?

Mme Bradford: CanCopy garde une part infime. J'ignore quelles sont ses dépenses de fonctionnement mais, étant membre de l'Union des écrivains, je sais que CanCopy nous présente régulièrement des rapports. En ce moment—et je sais que ce n'est pas la solution idéale—CanCopy répartit également entre tous les auteurs qui en sont membres tous les droits perçus, ce qui donne à peu près trois par année.

M. Hanrahan: Bien. Mais en réalité, si un enseignant ou n'importe qui d'autre veut photocopier son poème favori qu'il a chez lui, rien ne l'empêche de le faire sans frais à moins de mettre en place une surveillance qui ferait intervenir la bureaucratie. Cela coûterait plus cher que. . .

Mme Bradford: Non, il n'y aurait pas d'organisme de surveillance. Chaque organisation aurait la responsabilité de faire respecter les droits d'auteur.

Le président: Autrement dit, en l'occurrence, ce serait aux conseils scolaires d'agir.

Mme Bradford: En effet.

M. Gallaway: Madame Bradford, je veux vous remercier d'être ici.

Je voudrais avoir quelques précisions. Si je disais que les droits d'auteur n'ont rien à voir avec le patrimoine, seriez–vous d'accord?

Mme Bradford: Non.

M. Gallaway: Très bien. Si je disais que les droits d'auteur constituent un problème purement commercial ou une transaction, seriez–vous d'accord?

[*Text*]

Ms Bradford: No.

Mr. Gallaway: I know Mr. Plamondon has made certain suggestions to you, so I assume we can understand from your letter that you are in favour of the amendments and of Bill C–53 as amended.

Ms Bradford: Yes.

Mr. Gallaway: Earlier today we heard from a number of other groups. There was one that I believe was the national association. They're a Quebec–based group of book editors. They seem to have a different idea of what copyright is all about. First, do you have Quebec members?

Ms Bradford: No. They usually belong to the Union des écrivaines et écrivains québécois.

Mr. Gallaway: They may have been here today, too. Do you know what the difference is, whether it is intellectual or in fact. . .?

Ms Bradford: I don't know anything about it.

Mr. Gallaway: Thank you. Those are all my questions.

The Chair: I want to follow up a little bit on. . . You know, after you've heard a few folks on the subject of copyright, you think you're beginning to learn a few things, but it's always nice to learn something new. What I learned from your letter was this distinction between economic rights and moral rights, and you gave the very useful example of Michael Snow's flying geese at the Eaton's Centre being violated with red ribbons.

I just ask this question, and I don't really expect you to know the answer, but is it different from the kind of. . .? You were suggesting that the notion that there are economic and moral rights makes copyright somehow special, as opposed to patents, trademarks, and the topology of circuits, or whatever the heck it is in the Industry Act. Would they also be moral rights if you violated trademark?

If you have Mickey Mouse, who is owned by the Disney Corporation, performing unseemly acts in some fashion, if somebody has misappropriated the trademark, is that also a moral rights question? In other words, could it extend to things other than copyright? Could it extend to trademarks? I'm trying to think of one in patents.

Ms Bradford: Actually I think that probably does extend to trademarks, because if you have a Mickey Mouse, it is a trademark and you have to be very careful. I couldn't take Mickey Mouse and do whatever I wanted with him in public.

The Chair: I hope not.

Ms Bradford: But I think in that way trademark probably would be similar to copyright, then.

The Chair: This is useful background for when we actually come to look at copyright. I just wanted to make a comment, as I said to other witnesses today, about the fact that two departments are looking at this. I'm open for debate, but when the legislation comes forward, it will be presented by the Minister of Canadian Heritage and it will come to this committee, not the committee on industry, as I understand it. In that case, of course, we will have a chance to see you again and

[*Translation*]

Mme Bradford: Non.

M. Gallaway: Je sais que M. Plamondon vous a fait certaines suggestions; je présume donc, à en juger d'après votre lettre, que vous êtes pour les amendements et pour le projet de loi C–53 tel qu'amendé.

Mme Bradford: C'est exact.

M. Gallaway: Un peu plus tôt dans la journée, nous avons entendu d'autres groupes. Il y a eu une association nationale d'éditeurs qui est basée au Québec. Cette association semble avoir une perception tout à fait différente de la vôtre du droit d'auteur. Premièrement, avez–vous des membres au Québec?

Mme Bradford: Non. Les auteurs québécois sont généralement membres de l'Union des écrivaines et écrivains québécois.

M. Gallaway: Peut–être cette union était–elle là aujourd'hui aussi. Savez–vous quelle est la différence, si elle est intellectuelle ou réelle. . .?

Mme Bradford: Je n'en sais rien du tout.

M. Gallaway: Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Je voudrais poser des questions au sujet. . . Vous savez, après avoir entendu plusieurs exposés sur les droits d'auteur, on commence à en savoir un peu sur le sujet, mais cela fait toujours plaisir d'apprendre quelque chose de nouveau. Votre lettre m'a appris la différence entre droits économiques et droits moraux, grâce à votre exemple très instructif des oies en vol de Michael Snow au centre Eaton, auxquelles on voulait mettre des rubans rouges, ce qui aurait déparé la sculpture.

Je vais poser ma question sans m'attendre à ce que vous puissiez y répondre, mais est–ce différent de. . .? Selon vous, l'idée qu'il existe des droits économiques et des droits moraux distingue–t–elle les droits d'auteur des brevets, des marques de commerce, de la topologie des circuits, et de tout ce qui se trouve dans la Loi sur le ministère de l'industrie. Peut–on aussi associer des droits moraux aux marques de commerce?

Par exemple, supposons que quelqu'un fasse faire à la souris Mickey, qui appartient à la Société Disney, des actes inconvenants, est–ce que le problème des droits moraux se pose? Autrement dit, est–ce que les droits moraux peuvent s'appliquer à autre chose qu'au droit d'auteur, par exemple à des marques de commerce? J'essaie de trouver un exemple parmi les brevets.

Mme Bradford: En fait, je crois que le concept s'applique effectivement aux marques de commerce, car si l'on reprend votre exemple de la souris Mickey, c'est une marque de commerce et il faut faire très attention. Je ne peux pas faire ce que je veux en public avec la souris Mickey.

Le président: Je l'espère.

Mme Bradford: Alors, je crois que les marques de commerce s'apparentent au droit d'auteur.

Le président: Ce sera très utile quand il faudra examiner les droits d'auteur. Comme je l'ai dit aussi à d'autres témoins aujourd'hui, je voudrais faire une observation sur le fait que deux ministères s'occuperont des droits d'auteur. Mon idée n'est pas encore faite, mais quand le projet de loi sera présenté par le ministre du Patrimoine canadien, il sera renvoyé à notre Comité, pas à celui de l'industrie, si je ne m'abuse. Le cas échéant, nous aurons l'occasion de vous revoir et de connaître

[*Texte*]

get your views on all of this, so I hope one will find a degree of comfort in that fact.

Mme Gagnon: Je voudrais juste préciser ce que M. Gallaway a dit tout à l'heure. On vous a demandé si vous étiez satisfaits de l'amendement qui a été proposé par le ministre Dupuy. Mais ce n'est pas un amendement qui apporte une nette amélioration concernant les droits d'auteur parce qu'on sait très bien que M. Dupuy va être à la remorque du ministère de l'Industrie.

• 1750

Je voudrais que vous confirmiez que, sur le fond, vous êtes d'accord pour que les droits d'auteur relèvent du ministère du Patrimoine, et exclusivement du Patrimoine. L'amendement proposé par le ministre Dupuy est une chose, mais cela n'apporte pas beaucoup d'améliorations. Vous voulez plus que cela. On est en train de dire que vous êtes satisfaits de l'amendement et qu'il y a peut–être divergence d'opinion quant au fond de la question, que le droit d'auteur relève du Patrimoine canadien.

Ms Bradford: I'm sorry; what do you mean, that I don't agree with the basic. . .?

Mme Gagnon: C'est parce que mon collègue avait l'air de supposer que vous n'aviez peut–être pas la même position que d'autres intervenants, que sur le fond, vous êtes d'accord que le droit d'auteur doit revenir au Patrimoine canadien.

Ms Bradford: Yes.

The Chair: Everybody's basically trying to get you on their side. That's what's happening here.

Mme Gagnon: C'est parce que vous êtes un peu perdus parfois.

The Chair: That's the game.

Anybody else?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, I'd like to follow up on your example of Mickey Mouse.

The Chair: It was a pretty Mickey Mouse kind of example, actually.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): There is something here that took the floor. The Barnes exhibition, which has visited this week, had a T–shirt. It took three nude bathers and it was a play on words called "Rare Naked Ladies". Now, the musical group the Barenaked Ladies took great exception to that and they challenged it under—did they challenge the name under copyright or trademark or whatever?

The Chair: Probably trademark.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): It was trademark. Now, wouldn't that be a curious test case when you're looking at a new copyright or trademark law or act? Considering both heritage committee and industry, I wonder how we would deal with that particular issue. I think the marketplace dismissed it as ridiculous anyway, but it does bring forward an interesting example of a challenge under trademark.

[*Traduction*]

votre opinion sur tout ceci. J'espère donc que cela vous rassure un peu.

Mrs. Gagnon: I simply want to clarify what Mr. Gallaway said earlier. We asked you if you were satisfied with the amendment presented by minister Dupuy. We do know that this amendment is not a definite improvement with regard to copyrights because we all know very well that Mr. Dupuy will tag behind the Department of Industry.

I would like you to confirm that you agree in principle that the Department of Heritage should have exclusive jurisdiction in the matter of copyrights. The amendment presented by Minister Dupuis is something, but it does not bring about a lot of improvements. You want more. People are now saying that you are satisfied with the amendment and that you do not agree unanimously with the basic issue of copyrights being under the exclusive jurisdiction of the Department of Canadian Heritage.

Mme Bradford: Je suis désolée. Que voulez–vous dire, je ne suis pas d'accord avec. . .

Ms Gagnon: My colleague seems to assume that you might not be in agreement with other witnesses; in other words, they are saying that you do not think that copyrights should be under the jurisdiction of Canadian Heritage.

Mme Bradford: Mais si.

Le président: En fait, chacun tente de vous mettre de son bord. C'est ce qui est en train de se produire.

Ms Gagnon: Well, you appear to be a bit lost from time to time.

Le président: C'est comme ça que les choses se passent.

Y a–t–il d'autres interventions?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, je voudrais revenir sur votre exemple de la souris Mickey.

Le président: En fait, c'est un exemple qui ne vaut pas cher.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Une histoire semblable s'est vraiment produite ici. Pour l'exposition Barnes, que j'ai vue cette semaine, on a fait imprimer un T–shirt montrant trois baigneuses nues et un calembour "Rare Naked Ladies". Le groupe de musiciens les Barenaked Ladies n'a pas apprécié et a contesté le calembour en s'appuyant ou bien sur le droit d'auteur ou bien sur la marque de commerce ou je ne sais trop?

Le président: Probablement, la marque de commerce.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): C'était en vertu de leur marque de commerce. Est–ce que cela ne ferait pas une bonne cause type au moment d'envisager l'adoption d'une nouvelle loi sur les droits d'auteur ou les marques de commerce? Étant donné que le Comité du patrimoine et celui de l'industrie s'occupent de la question, je me demande comment on trancherait. Je crois que, dans les milieux, on a trouvé ridicule l'intervention du groupe, mais cela donne quand même un exemple intéressant d'une contestation judiciaire relative à une marque de commerce.

[*Text*]

The Chair: I wonder what Manet would feel about it if he were only here, since it was his painting, I think. You could speculate about any of this if you'd like to.

Ms Bradford: Well, I do. I wonder how they got away with putting the painting there. They must have paid someone for the use of the painting.

The Chair: The Barnes collection, I suppose.

Ms Bradford: But they didn't pay the Barenaked Ladies.

The Chair: They didn't pay Mrs. Manet.

Ms Bradford: No, they didn't pay Mr. Manet, no.

The Chair: I think that's an interesting case.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): It's just an observation, you know. How do you deal with a question like that when there is a challenge under trademarks? Now we're going to have two departments dealing with that issue. I'm just trying to highlight the kinds of difficulties I think we are going to experience as we move down the road unless we do it right when we're formulating copyright law.

Ms Bradford: I think if have two departments both with copyright within them, we are going to have a lot of trouble.

The Chair: In this case it's another lovely example, because if the Manet family were of a mind, you'd actually have the Manet family talking about their moral rights under the copyright provisions and you'd have the Barenaked Ladies of the famous concert in City Hall arguing it under trademark. I suppose the Manets and the Barenaked Ladies would have to get together and sort it all out. But it failed the marketplace test anyway, so it's a theoretical question.

Are there any other questions, observations, comments?

We thank you for coming and for bearing with us. You must feel like one of those people who is being pulled over here and then pulled over there, all to support our various causes. You've been a very helpful witness and we want to thank you for coming. We look forward to seeing you again when we do look at copyrights.

Ms Bradford: Thank you.

• 1755

The Chair: Class is dismissed, and I would remind you that tomorrow at 9 a.m. our first witness, who I think is a Reform witness, if I'm not mistaken, is going to be appearing live from Washington on that television. We only have half an hour, so I need three people of various political persuasions.

We have the latest roll call here: Copyright Office, Library of Congress, and it's a video conference. How appropriate.

So far so good. We'll see you tomorrow.

[*Translation*]

Le président: Je me demande ce que Manet dirait s'il apercevait sa peinture—puisque c'était la sienne—sur un T–shirt. Vous pouvez vous amuser longtemps avec celle–là.

Mme Bradford: En effet. Je me demande comment le musée a réussi à faire imprimer la peinture sur les T–shirts. Il a dû payer des droits d'auteur à quelqu'un.

Le président: À la collection Barnes, je suppose.

Mme Bradford: Mais le musée n'a pas payé les Barenaked Ladies.

Le président: Ils n'ont pas payé M^me^ Manet non plus.

Mme Bradford: Non, ils n'ont pas payé M. Manet.

Le président: C'est une affaire intéressante.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): C'était une remarque en passant. Comment répondre à une telle question lorsqu'il y a une contestation judiciaire fondée sur une marque de commerce? Qu'arrivera–t–il puisque deux ministères s'occuperont de la question? J'essaie juste de faire ressortir le genre de problèmes qui seront susceptibles de se poser à moins que nous n'arrivions à rédiger une très bonne loi sur les droits d'auteur.

Mme Bradford: Je crois que si deux ministères ont compétence en matière de droit d'auteur, on va avoir bien des problèmes.

Le président: C'est un autre bien bon exemple, car si la famille Manet était de cet avis, elle invoquerait ses droits moraux en vertu des dispositions relatives aux droits d'auteur, tandis que les Barenaked Ladies, dont le concert à l'hôtel de ville est célèbre, appuieraient leurs contestations sur la marque de commerce. Je présume que les Manet et les Barenaked Ladies devraient régler cela entre eux. De toute façon, comme le marché a mal réagi, la question est purement hypothétique.

Y a–t–il d'autres questions, observations, commentaires?

Je veux vous remercier d'être venue et d'avoir été aussi patiente Vous devez vous sentir assez étourdie avec tous ces gens qui essaient de vous avoir de leur bord. Votre témoignage a été fort utile et nous vous sommes encore une fois très reconnaissants d'être venue. Nous espérons vous revoir quand nous étudierons les droits d'auteur.

Mme Bradford: Je vous remercie.

Le président: La séance est levée. Je vous rappelle qu'à 9 heures demain matin, notre premier témoin, suggéré par le Parti réformiste si je ne m'abuse, va comparaître en direct de Washington sur cet écran de télévision. Nous n'aurons qu'une demi–heure et j'aurais besoin de trois membres des divers partis.

Voilà, ce sera quelqu'un du Copyright Office de la Bibliothèque du Congrès, en vidéo–conférence. On ne saurait trouver mieux.

Jusqu'à présent, tout va bien. Je vous revois demain.

From the Canadian Copyright Institute:
Ron B. Thomson, Governor.
From "l'Association nationale des éditeurs de livres":
Michel Gay, Director General.
From the Reform party:
Preston Manning, M.P., Leader.
From the Writers' Union of Canada:
Karleen Bradford, Spokesperson.

De «Canadian Copyright Institute»:
Ron B. Thomson, Gouverneur.
De l'Association nationale des éditeurs de livres:
Michel Gay, Directeur général.
Du parti réformiste:
Preston Manning, député, Chef.
De «Writers' Union of Canada»:
Karleen Bradford, Porte–parole.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Conference of the Arts:

Keith Kelly, National Director.

From the "Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs – Groupe du Québec":

Claudette Fortier, President;

Yves Légaré, Director General, ''Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (SARDEC)'';

Francine Bertrand–Venne, Director, ''Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ)''.

From the Canadian Film and Television Production Association:

Sandra MacDonald, President.

From the Canadian Artists' Representation:

Greg Graham, National Director.

From "Mouvement Québec–Français":

Guy Bouthillier, Spokesperson;

Yves Beauchemin, Representative from the Writers's Union of Québec;

Gérald Larose, President, ''Confédération des syndicaux nationaux''.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

De la Conférence canadienne des arts:

Keith Kelly, Directeur général.

De la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteurs – Groupe du Québec:

Claudette Fortier, Présidente;

Yves Légaré, Directeur général, Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (SARDEC);

Francine Bertrand–Venne, Directrice, Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ).

De l'Association canadienne de production de film et télévision:

Sandra MacDonald, Présidente.

De «Canadian Artists' Representation»:

Greg Graham, Directeur national.

De Mouvement Québec–Français:

Guy Bouthillier, Porte–parole;

Yves Beauchemin, Représentant de l'Union des écrivains du Québec;

Gérald Larose, Président, Confédération des syndicaux nationaux.

(*Suite à la page précedente*)

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 55

Thursday, December 8, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 55

Le jeudi 8 décembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to the Order of Reference from the House dated November 22, 1994, consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts

CONCERNANT:

Conformément à l'Ordre de renvoi de la Chambre en date du 22 novembre 1994, un examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
FEB 2 3 1995
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice–Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown (Oakville–Milton)
Jan Brown (Calgary Southeast)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice–présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown (Oakville–Milton)
Jan Brown (Calgary–Sud–Est)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, DECEMBER 8, 1994
(63)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 9:02 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown (Oakville–Milton), Jan Brown (Calgary Southeast), Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Acting Members present: Pierre de Savoye for Christiane Gagnon, Maurice Godin for Christiane Gagnon, Louis Plamondon for Suzanne Tremblay.

In attendance: From the Committees and Parliamentary Associations Directorate: Carol Chafe, Committee Clerk. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Susan Alter and René Lemieux, Research Officers.

Witness(es): From the Copyright Office, Library of Congress: Marilyn Kretsinger, Acting General Counsel. *From Cancopy—Canadian Copyright Licencing Agency:* Andrew Martin, Executive Director. *From "La Société nationale des québecois de l'Outaouais":* Luc Bouvier, Spokesperson; Pauline Tétrault, Vice–President. *From "La Société St–Jean Baptiste de Montréal":* François Lemieux, President; Gilbert Gardner, Executive Director. *As an individual:* Sonja Sinclair, Writer. *As an individual:* Philippe Clément, Management Consultant. *As an individual:* Dr. David Baird, Director, Tyrell Museum of Palaeontology. *From the Ukrainian Canadian Civil Liberties Association:* John Gregorovich, Chairman. *From the Chateauguay Valley English Speaking Peoples' Association:* Maurice King, President; Janet Hicks, Executive Director.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1) and pursuant to the Order of Reference dated November 22, 1994 the Committee studies Bill C–53, an Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, November 30, 1994, Issue No. 50*).

The witness from the Copyright Office, Library of Congress, made an opening statement, via videoteleconference from Washington, and answered questions.

At 9:40 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 9:46 o'clock a.m., the sitting resumed.

The witness from Cancopy—Canadian Copyright Licencing Agency, made an opening statement, and answered questions.

Luc Bouvier made an opening statement, and with the other witness from "La Société nationale des Québecois de l'Outaouais", answered questions.

At 11:14 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:21 o'clock a.m., the sitting resumed.

François Lemieux made an opening statement and, with the other witness from "La Société St–Jean Baptiste de Montréal", answered questions.

At 12:04 o'clock p.m., the sitting was suspended.

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 1994
(63)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 9 h 02, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown (Oakville–Milton), Jan Brown (Calgary–Sud–Est), Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon.

Membres suppléants présents: Pierre de Savoye remplace Christiane Gagnon; Maurice Godin remplace Christiane Gagnon; Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay.

Aussi présents: De la Direction des comités et des associations parlementaires: Carol Chafe, greffière de comité. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Susan Alter et René Lemieux, attachés de recherche.

Témoins: Du «Copyright Office, Library of Congress»: Marilyn Kretsinger, conseillère juridique intérimaire. *De «Cancopy—Canadian Copyright Licencing Agency»:* Andrew Martin, directeur général. *De La Société nationale des Québécois de l'Outaouais:* Luc Bouvier, porte–parole; Pauline Tétrault, vice–présidente. *De la Société St–Jean–Baptiste de Montréal:* François Lemieux, président; Gilbert Gardner, directeur général. *À titre individuel:* Sonja Sinclair, écrivain. *À titre individuel:* Philippe Clément, consultant en gestion. *À titre individuel:* David Baird, directeur, Tyrell Museum of Palaeontology. *De l'Association canadienne–ukrainienne des libertés civiles:* John Gregorovich, président. *De «Cha teauguay Valley English Speaking Peoples' Association»:* Maurice King, président; Janet Hicks, directrice générale.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(1) du Règlement et à son ordre de renvoi du 22 novembre 1994, le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 30 novembre 1994, fascicule nº 50*).

Le témoin du Bureau du droit d'auteur, Bibliothèque du Congrès, fait un exposé et répond aux questions (par vidéoconférence depuis Washington).

À 9 h 40, la séance est suspendue.

À 9 h 46, la séance reprend.

Le témoin de Canopy—Canadian Copyright Licensing Agency, fait un exposé et répond aux questions.

Luc Bouvier, de la Société nationale des Québécois de l'Outaouais, fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 11 h 14, la séance est suspendue.

À 11 h 21, la séance reprend.

François Lemieux, de la Société St–Jean–Baptiste de Montréal, fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 12 h 04, la séance est suspendue.

At 12:14 o'clock p.m., the sitting resumed.

Sonja Sinclair made an opening statement, and answered questions.

At 1:32 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 1:45 o'clock p.m., the sitting resumed.

Philippe Clément made an opening statement, and answered questions.

At 2:05 o'clock p.m., Tony Ianno took the Chair.

At 2:28 o'clock p.m., the Chairman took the Chair.

Dr. David Baird made an opening statement, and answered questions.

The witness from the Ukrainian Canadian Civil Liberties Association, made an opening statement, and answered questions.

At 3:24 o'clock p.m., Tony Ianno took the Chair.

At 3:50 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 4:00 o'clock p.m., the Chairman took the Chair.

At 4:01 o'clock p.m., the sitting resumed.

Maurice King made an opening statement, and with the other witness from the Chateauguay Valley English Speaking Peoples' Association, answered questions.

At 4:55 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

À 12 h 14, la séance reprend.

Sonja Sinclair fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 13 h 32, la séance est suspendue.

À 13 h 45, la séance reprend.

Philippe Clément fait un exposé et répond aux questions.

À 14 h 05, Tony Ianno remplace le président.

À 14 h 28, le président revient au fauteuil.

David Baird fait un exposé et répond aux questions.

Le témoin de l'Association canadienne–ukrainienne des libertés civiles fait un exposé et répond aux questions.

À 15 h 24, Tony Ianno remplace le président.

À 15 h 50, la séance est suspendue.

À 16 heures, le président revient au fauteuil.

À 16 h 01, la séance reprend.

Maurice King, de la Chateauguay Valley English Speaking Peoples' Association, fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 16 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, December 8, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 8 décembre 1994

• 0901

The Chair: I'm going to declare the meeting open. This is extraordinary because we rarely start on time. But your electronic presence has brought us enough to begin the meeting. We welcome you today.

I certainly think the medium is always an appropriate message when we're talking about issues of copyright involving high technology and all the rest of it. So welcome to Ottawa in this somewhat bizarre fashion. How cold is it in Washington?

Ms Marilyn Kretsinger (Acting General Counsel, Copyright Office, Library of Congress): I came out without a coat from my office to this office. It was cool, but it was not as cold as it probably is there.

The Chair: We don't know what fahrenheit is any more, but I can tell you in celsius it's minus 10 or something up here and there's no snow.

I want to introduce the committee here today. As I understand it, we have about half an hour. So I'd like to get right at it. I don't know how much background you've had about where we are in the process. The discussion today is about the reorganization of a government department that is now called Canadian Heritage and was formerly part of Communications.

I don't know whether you were given much background on the way in which copyright is currently being organized in Canada between two departments, in effect, the Department of Industry and the Department of Canadian Heritage.

We are very interested in getting your perspective on the way copyright is evolving in the United States in the context of the way it's also evolving around the world with the challenge of technology and all the rest of it. We invite you to make some opening remarks. Then we'll turn it over to my colleagues and I'll introduce them as they put their questions.

Ms Kretsinger: Thank you. Rather than speak very long, since I understand it is a short time for you, I thought I would speak for about five minutes and leave the rest of the time for any questions you might have.

The United States copyright law is a federal law that was passed in 1790. When the law was first passed—it was done by the district courts—some of the responsibility for copyright went to other places. Then in 1870 it went to the Library of Congress and we have been a division of the Library of Congress since that time.

Even though we are a separate division, there is a very strong connection, not only because we see copyright as having both cultural and economic value but also because in the United States when you register a copyright, you deposit copies of the

Le président: La séance est ouverte. C'est un évènement car il est rare que nous commençions à l'heure. Mais votre présence «électronique» nous permet de commencer. Soyez la bienvenue.

Je crois vraiment que le médium que nous utilisons aujourd'hui convient parfaitement, puisque nous parlons de questions de droit d'auteur dans le contexte notamment de la haute-technologie. C'est une façon un peu bizarre de vous accueillir, mais soyez la bienvenue à Ottawa. Quelle température fait-il à Washington?

Mme Marilyn Kretsinger (conseiller juridique intérimaire, Copyright Office, Library of Congress): Je n'ai pas eu besoin de mettre de manteau pour me rendre au bureau. Il faisait frais, mais probablement pas aussi froid que chez vous.

Le président: Nous avons un peu oublié ce que représente les degrés Fahrenheit, mais, en degrés Celsius, il fait à peu près moins 10 et il n'y a pas de neige.

Je voudrais maintenant présenter le Comité. Si je comprends bien, nous disposons d'environ une demi-heure et je voudrais donc commencer sans plus tarder. Je ne sais pas ce que vous savez exactement du processus que nous avons entrepris. Aujourd'hui, la discussion portera sur la réorganisation d'un ministère fédéral qui s'appelle le ministère du Patrimoine canadien, et qui faisait autrefois partie de celui des Communications.

Je ne sais pas si l'on vous a fourni beaucoup de renseignements sur la façon dont la gestion des droits d'auteurs est répartie au Canada entre deux ministères, celui de l'Industrie et celui du Patrimoine canadien.

Nous aimerions beaucoup que vous nous parliez de la manière dont le droit d'auteur évolue aux États-Unis et de ce que vous pensez de son évolution sur le plan mondial, compte tenu des effets de la technologie, etc.. Nous vous invitons à faire une déclaration liminaire après quoi, je vous présenterai mes collègues qui vous poseront des questions.

Mme Kretsinger: Merci. Plutôt que de m'étendre sur le sujet, puisque vous disposez apparemment de peu de temps, je consacrerai cinq minutes à mon exposé afin de réserver à vos questions le reste du temps dont nous disposons.

La Loi américaine sur le droit d'auteur est une loi fédérale promulguée en 1790. Lors de son adoption—par les tribunaux de districts—une partie des responsabilités relatives au droit d'auteur a été confiée à d'autres instances. En 1870, c'est la Bibliothèque du Congrès qui en a été chargée et depuis lors, une de ses divisions s'en occupe.

Bien que nous constituions une division distincte, les liens demeurent très étroits, non seulement parce que nous considérons que le droit d'auteur a une valeur à la fois culturelle et économique mais aussi parce qu'aux États-Unis,

[*Text*]

work that is being registered for copyright. Copyright, of course, is automatic. But if you want to get it registered, you submit the copies of your deposit and the Library of Congress may choose from those for its collection.

• 0905

The Chair: Is that in any form whatever? That is to say, could it be everything, from books to films to records to software—anything?

Ms Kretsinger: That's right. We do have special deposit provisions that permit you, say, for software to do the first and last 25 pages. For three–dimensional works you can do identifying copies. For most literary works it's two copies of the best edition. For motion pictures there are special circumstances. We only keep one copy, which goes into the collection of the Library of Congress.

So in our regulations there are special provisions that indicate the appropriate deposit for a certain kind of work. We are moving toward making these regulations even more flexible so we do not demand the entire work if it's not something the Library wants to keep. We do not demand two copies of the work if it's something that's very expensive. Even though generally the appropriate deposit is two copies of the best edition, there are special circumstances.

The Library of Congress is a large organization. It is the national library and puts a lot of emphasis on the cultural and national value of works from both America and other countries in this collection. The copyright office itself is under the direction of the registrar of copyrights. It's much larger than most copyright offices. I used to say we had about 500 employees just in the copyright office. But we've downsized somewhat because of budgetary concerns and there are now about 460 people.

It is the responsibility of the copyright office to administer the copyright law, which is title 17 USC. In that law, the registrar of copyrights is given the responsibility to establish regulations not inconsistent with law for the administration of the functions and duties under this title. Therefore, it is within the copyright office itself that all the administration of the copyright act is done.

There are several different divisions in the copyright office. There is an examining division, which looks at applications to register copyright, to see if they're complete, if the works are appropriate. As I said, copyright is automatic once it meets the terms of the act, which call for fixation in tangible form of a work of copyrightable authorship.

A division you would be very much interested in is the licensing division, which is in charge of all the compulsory licences within the copyright act. In the United States certain copyrights can be used automatically upon payment of a certain fee. This is true of cable and satellites. It used to be true of jukeboxes but they are now working under a negotiated licence. Under this compulsory licence we have a new royalty coming in for digital audio–recording technology.

[*Translation*]

lors de l'enregistrement, on doit déposer des copies de l'oeuvre visée par le droit d'auteur. Bien entendu, celui–ci est automatique. Mais si vous voulez que l'oeuvre soit enregistrée, vous devez présenter des copies de votre dépôt que la Bibliothèque du Congrès peut déplacer dans ses collections.

Le président: Quelle que soit la forme dans laquelle se présente cette oeuvre; autrement dit, ce peut être n'importe quoi, un livre, un film, un disque ou un logiciel. . . n'importe quoi?

Mme Kretsinger: C'est exact. Nous avons cependant des dispositions spéciales concernant le dépôt qui vous autorisent, dans le cas des logiciels, par exemple, à ne présenter que les 25 premières et dernières pages. Pour les oeuvres tridimensionnelles, des copies d'identification suffisent. Dans le cas de la plupart des oeuvres littéraires, il faut deux exemplaires de la meilleure édition. Il existe des dispositions spéciales en ce qui concerne les films cinématographiques. Nous ne conservons qu'une seule copie, qui est incluse dans la collection de la Bibliothèque du Congrès.

Nos règlements précisent donc les dispositions propres au dépôt de certains types d'oeuvres. Nous évoluons dans le sens d'un assouplissement de ces règlements et nous n'exigeons plus l'oeuvre complète s'il ne s'agit pas de quelque chose que la Bibliothèque tient à conserver. Nous n'exigeons pas deux exemplaires de l'oeuvre si celle–ci est très coûteuse. Bien qu'en règle générale, on doive déposer deux exemplaires de la meilleure édition, il y a des aménagements possibles.

La Bibliothèque du Congrès est un organisme très important. C'est la bibliothèque nationale et elle accorde beaucoup d'importance à la valeur culturelle et nationale des oeuvres américaines et étrangères de sa collection. Le bureau du droit d'auteur lui–même est placé sous la direction d'un registraire. Il est beaucoup plus important que la plupart des bureaux de ce type. Autrefois, il comptait environ 500 employés, mais nous avons un peu réduit les effectifs pour des raisons budgétaires, et 460 personnes environ y travaillent aujourd'hui.

Ce bureau est chargé d'administrer la Loi sur le droit d'auteur, qui est le titre 17 USC. Cette loi dispose que le registraire du droit d'auteur est chargé d'établir des règlements conformes à la loi pour l'administration des fonctions et des responsabilités couvertes par ce titre. C'est donc ce bureau qui a l'entière responsabilité de l'administration de la Loi sur le droit d'auteur.

Le bureau du droit d'auteur comporte plusieurs divisions. La division de l'examen étudie les demandes d'enregistrement pour voir si elles sont complètes et si les oeuvres sont appropriées. Comme je le disais, l'octroi du droit d'auteur est automatique lorsque les dispositions de la loi sont satisfaites, ce qui implique qu'une oeuvre admissible doit être présentée sous une forme tangible.

La division de l'octroi des licences vous intéressera certainement beaucoup. Elle s'occupe de toutes les licences obligatoires relevant de la Loi sur le droit d'auteur. Aux États–Unis, on peut utiliser automatiquement certains droits d'auteurs sur paiement d'un droit déterminé. Cette disposition vaut pour le câble et pour les satellites. Elle s'appliquait également autrefois aux jukeboxes mais ceux–ci sont maintenant régis par une licence négociée. Cette licence obligatoire s'étend maintenant à un nouveau droit applicable aux enregistrements audionumériques.

[*Texte*]

Am I talking too fast?

The Chair: It's fine.

Ms Kretsinger: Sometimes I do a lot of work with the Chinese and I have to pause for translation. So I wanted to be sure I wasn't talking too fast. I'll slow down a little bit.

With digital audio-recording, for the first time the United States Congress passed a law that would provide a royalty for digital, not analogue, recording technology. That's on the tapes and the equipment. All these royalties for cable, satellites and dart come into the licensing division of the copyright office.

At one time there was a separate division, a separate agency, known as the copyright royalty tribunal that was in charge of distributing and setting rates for the compulsory licences. The money came into the licensing division. It was invested by the copyright office and was then distributed by a second agency. Some of you may be aware that last year the United States Congress eliminated the copyright royalty tribunal. They gave the responsibilities of that agency to the copyright office, and now the copyright office and the librarian of Congress will administer the rate-making and distribution. We will not do it ourselves, but if there's a controversy, if the parties don't agree on the royalty pool, we will convene arbitration panels.

• 0910

So I think you can see the United States copyright office is undergoing some changes too. We've had to take on a very large new responsibility.

The Chair: May I intervene at this moment to ask three questions simply designed to help my colleagues here locate—

C'est tout simplement—

Excuse me. I guess you don't have French translation down there, do you? Poor you.

Ms Kretsinger: No, I'm going to move along with no translator.

The Chair: Do you actually have translation or do you have an ear piece that gives you translation if I speak in French?

Ms Kretsinger: Whatever you say just comes to me in English automatically.

The Chair: The questions I want to ask are simply aimed at helping to locate what the United States is doing in relation to what we're doing today. We are told there is a fundamental distinction between the way Americans have historically understood copyright and the way Europeans understand the rights of the author or copyright. The difference is historic because in the United States it was associated with freedom of discussion, free press and those sorts of things. But we're also told the American system is moving closer to the European system, which confers greater rights on the creator. The systems are beginning to converge. I'd like you to help us with that.

[*Traduction*]

Est-ce que je parle trop vite?

Le président: Pas du tout.

Mme Kretsinger: Je travaille souvent avec les Chinois et je suis obligée de faire des pauses pour permettre à l'interprète de suivre. Je voulais donc être certaine que je ne parlais pas trop vite. Je vais ralentir un peu.

Le Congrès des États-Unis a adopté pour la première fois une loi qui prévoit un droit sur les enregistrements audionumériques, à ne pas confondre avec les enregistrements analogiques. Ce droit s'applique aux bandes et au matériel. Tout le droit concernant la câblodiffusion, les satellites et les systèmes DART sont contrôlés par la division de l'octroi des licences du bureau du droit d'auteur.

Il y avait autrefois une division, ou plutôt, un organisme distinct, appelé le tribunal du droit d'auteur, et qui était chargé de distribuer et de fixer les tarifs pour les licences obligatoires. L'argent était reçu par la division de l'octroi des licences. L'argent est investi par le bureau du droit d'auteur, puis distribué par un second organisme. Certains d'entre vous savent peut-être que l'an dernier, le Congrès des États-Unis a supprimé ce tribunal. Il en a confié les responsabilités au bureau du droit d'auteur qui, avec le bibliothécaire du Congrès, administre maintenant l'établissement des tarifs et la distribution. Nous ne nous en chargeons pas nous-même, mais en cas de conflit, si les parties ne sont pas d'accord sur les montants, nous constituons des comités d'arbitrage.

Vous constatez donc que le bureau du droit d'auteur des États-Unis subit, lui aussi, un certain nombre de changements. Nous avons été obligés d'assumer une responsabilité nouvelle et très importante.

Le président: Puis-je intervenir pour vous poser trois questions simplement destinées à aider mes collègues à repérer. . .

It is simply. . .

Excusez-moi. J'imagine que vous n'avez pas d'interprétation en français chez-vous. Pauvre de vous.

Mme Kretsinger: Non, je vais être obligée de continuer sans interprète.

Le président: Avez-vous un service d'interprétation ou un écouteur qui vous permet d'entendre la traduction de ce que je dis en français?

Mme Kretsinger: Tout ce que vous dites me parvient automatiquement en anglais.

Le président: Les questions que je veux poser sont uniquement destinées à déterminer ce que les États-Unis font dans le domaine qui nous intéresse. On nous dit qu'il y a une distinction fondamentale entre la conception traditionnelle du droit d'auteur chez les Américains et l'interprétation du droit d'auteur par les Européens. Cette différence a un caractère historique car aux États-Unis, elle est liée à la liberté d'expression et à la liberté de la presse. On nous dit également que le système nord-américain se rapproche du système européen, qui confère des droits plus importants au créateur. Les deux systèmes commencent à converger. Je souhaiterais que vous nous aidiez à comprendre la situation.

[*Text*]

I guess the other two questions are—

Ms Kretsinger: Should we do one question at a time, or do you want me to answer the first—

The Chair: Perhaps note that.

Ms Kretsinger: Okay.

The Chair: The second question is simply this. In this country there is a discussion about whether copyright is fundamentally associated with cultural issues or fundamentally associated with industrial issues? The division between the Department of Canadian Heritage, which deals with culture, and the Department of Industry reflects that discussion in Canada. Is this a discussion that makes any sense in the American context, or is copyright seen as an entirely industrial matter? I ask these questions not to provoke, but simply to try to relate what we heard yesterday to what I think you might be able to assist us with today.

So those are the two questions, and then I'll move on to my colleagues because we have—

Ms Kretsinger: In regard to the first one, I think that even though traditionally there has been a notion that there was a big difference between common law and civil law countries—you can perhaps still see some remains if you compare a pure civil law country such as France with the United States, or maybe even the United Kingdom before it joined the EU—we have moved closed together.

For one thing, when we amended the copyright act in 1976, we started moving away from the formalities separating us from the members of the Berne Convention. When we joined Berne in 1989, we went even further. There are no formalities left. You don't have to have notice, even though we recommend it. You don't have to register your work for copyright. But I will say that in the United States, we still require registration before you go to litigation, although this only applies to U.S. authors, not to Berne authors.

Another thing you're seeing happen in the United States is—When we joined the Berne Convention there was a big discussion of moral rights. We were told that moral rights were tied to the Berne Convention.

• 0915

We're doing a study in the copyright office right now on moral rights. It's interesting to see that a lot of Berne countries have moral rights no better than ours in terms of copyright law. We asserted at the time that we had moral rights under unfair competition, contract and other forms of redress. Since we joined Berne, we have put one moral rights provision in the copyright act. We have given certain visual artists the right of attribution and integrity.

[*Translation*]

Quant à mes deux autres questions. . .

Mme Kretsinger: Préférez–vous que je réponde tout de suite à la première question. . .

Le président: Peut–être serait–il préférable de noter mes questions?

Mme Kretsinger: Bien.

Le président: La seconde question est la suivante. Dans notre pays, le débat porte sur la question de savoir si le droit d'auteur est fondamentalement lié à des questions culturelles ou au contraire à des préoccupations industrielles. Cette distinction est reflétée dans le fait que deux ministères s'occupent de cette question, celui du Patrimoine canadien, chargé de la culture, et celui de l'Industrie. Ce débat a–t–il un sens dans le contexte américain ou considère–t–on chez–vous qu'il s'agit d'une question totalement industrielle? Si je vous pose ces questions, ce n'est pas par provocation, mais pour essayer d'établir un rapprochement entre ce que nous avons entendu hier et les points sur lesquels vous pourrez peut–être nous apporter votre aide, aujourd'hui.

Voilà donc les deux questions, et je vais maintenant céder la parole à mes collègues car nous avons. . .

Mme Kretsinger: Pour répondre à la première, je dirais que l'on considère traditionnellement qu'il y a une grande différence entre les pays de droit coutumier et ceux de droit civil—on s'en aperçoit encore lorsqu'on compare un pays de droit civil pur tel que la France avec les États–Unis, ou même, peut–être avec le Royaume–Uni avant qu'il n'entre dans la communauté européenne—mais l'écart s'est réduit.

C'est ainsi que lorsque nous avons modifié la Loi sur le droit d'auteur en 1976, nous avons commencé à abandonner les formalités qui nous séparent des pays signataires de la Convention de Berne. Lorsque nous en sommes devenus membres en 1989, nous sommes même allés encore plus loin. Il n'y a plus de formalités. Il n'est plus nécessaire de donner un avis, même si nous le recommandons. On n'est plus obligé d'enregistrer son oeuvre pour obtenir le droit d'auteur. Je dirai cependant qu'aux États–Unis l'enregistrement demeure nécessaire avant le recours aux tribunaux, bien que cela vaille pour les auteurs américains, mais pas pour les auteurs des autres pays signataires de la Convention.

On constate également la chose suivante aux États–Unis. . . Lorsque nous sommes devenus membres de la Convention de Berne, on a beaucoup discuté des droits moraux. On nous a dit que ces droits faisaient partie intégrante de cette convention.

Le bureau du droit d'auteur effectue en ce moment même une étude sur les droits moraux. Il est intéressant de noter que beaucoup de pays signataires de la Convention de Berne ont des droits moraux qui ne sont pas supérieurs aux nôtres, dans le domaine du droit d'auteur. À l'époque, nous avions bien précisé que nous tenions en compte les droits moraux dans le cadre de la concurrence déloyale, des contrats et des autres formes de recours. Depuis que nous sommes membres de la Convention de Berne, nous avons inclus une disposition concernant les droits moraux dans la Loi sur le droit d'auteur. Nous avons accordé à certains artistes visuels le droit d'attribution et d'intégrité.

[*Texte*]

I think another way in which we're seeing what you called the shift is in those areas of rights where the European Union wants reciprocity. The United States is insisting that the rights should have national treatment—rights associated with videotapes, for example.

In fact, I read an article several years ago that said as we were moving toward rights for authors, similar countries were moving towards economic rights. I thought this was an interesting point of view. So I don't know if and when we will converge, but I do think the United States' copyright law is one that has moved toward the Berne ideal of protection for authors.

Unless you want clarification on that, I think I'll move to the second question.

The Chair: Perfect.

Ms Kretsinger: It's interesting when you talk about "industrial". In our Congress, the copyright, trademark and patent are under what we call intellectual property subcommittees. They're both under the House and Senate judiciary committee. I never really think of copyright as an industrial right. I do think of it as an economic right, as well as a cultural one.

I think that as we move into GATT—I'm sure you know the House and Senate both passed the GATT implementation legislation—there's going to be much more emphasis on intellectual property as an economic force. Getting value for economic rights is one of the goals of everyone who speaks in the United States administration, from whatever agency, for protection of copyrights, patents and trademarks. That's the way I would see it.

The Chair: I'd like to turn it over to my colleagues. If they choose to speak French, you will automatically hear the voice of the translator, or at least I hope you will. If you do not, let us know.

Monsieur Plamondon.

M. Plamondon (Richelieu): Merci, madame, de participer à ce Comité.

Les réunions de ce Comité ont pour but de faire des recommandations au ministre. Le problème est que les droits d'auteur relèveront de deux ministères: le ministère de l'Industrie, qui représente les consommateurs et les corporations, et le ministère du Patrimoine canadien, dont la charge est de défendre les créateurs, le monde des arts.

Or, dans les deux projets de loi sur lesquels nous devrons voter d'ici Noël, le rôle le plus important est donné au ministère de l'Industrie. Le monde des arts au Canada conteste cela. Depuis plus de 20 ans, le monde des arts demande que le ministère du Patrimoine soit le grand patron en ce qui a trait aux droits d'auteurs.

Le monde des arts veut que toutes les directives soient données par le ministère du Patrimoine et que le ministère de l'Industrie se conforme à ces directives. Il semble que ce sera l'inverse, que le ministère de l'Industrie décidera, bien qu'il reçoive les recommandations philosophiques du ministère du Patrimoine.

[*Traduction*]

Je crois que les autres domaines dans lesquels nous constatons une évolution sont ceux des droits pour lesquels l'Union européenne demande la réciprocité. Les États–Unis insistent sur le fait que les droits devraient avoir une application nationale—les droits concernant les bandes vidéos, par exemple.

En fait, il y a quelques années, j'ai lu un article qui indiquait qu'alors que nous évoluions vers les droits en faveur des auteurs, des pays analogues évoluaient dans le sens des droits économiques. J'ai trouvé ce point de vue intéressant. Je ne sais donc pas si nous nous rejoindrons, ni quand, mais je pense que la Loi sur le droit d'auteur des États–Unis se rapproche progressivement de l'idéal de protection des auteurs représenté par la Convention de Berne.

À moins que vous ne vouliez d'autres précisions sur ce point, je voudrais maintenant passer à la deuxième question.

Le président: C'est parfait.

Mme Kretsinger: Il est intéressant de vous entendre parler de droits «industriels». Dans notre Congrès, le droit d'auteur, la marque de fabrique et le brevet relèvent de ce que nous appelons des sous–comités de la propriété intellectuelle. Ces sous–comités sont placés sous l'autorité du comité judiciaire de la Chambre et du Sénat. Je ne considère jamais vraiment le droit d'auteur comme un droit industriel. Je considère cependant qu'il s'agit d'un droit à la fois économique et culturel.

Comme vous le savez certainement la Chambre et le Sénat ont adopté la loi d'application du GATT, ce qui signifie que la propriété intellectuelle sera désormais beaucoup plus considérée comme une force économique. Obtenir des droits économiques valables est un des objectifs de tous ceux qui, au sein de l'administration américaine, quel que soit l'organisme auquel ils appartiennent, défendent les droits d'auteur, les brevets et les marques de fabrique. C'est ainsi que je vois les choses.

Le président: Je voudrais maintenant céder la parole à mes collègues. S'ils décident de parler en français, vous entendrez automatiquement la voix de l'interprète, du moins, c'est ce que j'espère. Sinon, dites–le nous.

Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon (Richelieu): Thank you, Mrs. Kretsinger, for taking part in this hearing.

The meetings of this committee are aimed at making recommendations to the Minister, but we have a problem because copyright issues are under two departments. The Department of Industry, representing consumers and corporations, and the Department of Canadian Heritage, whose task is to protect the creators, the artistic world.

In both bills that we will have to vote on before Christmas, the Department of Industry plays the leading role. The artistic community in Canada objects to that. For more than 20 years, they have been asking that the Department of Canadian Heritage be the leading agency in the area of copyrights.

The artistic community wants the Department of Canadian Heritage to direct and the Department of Industry to follow its directions. Apparently, the reverse will take place and the Department of Industry will make decisions, although Heritage Canada will make recommendations on matters of principle.

[*Text*]

[*Translation*]

• 0920

Autrement dit, c'est une façon de voir que nous définissons soit à l'européenne, soit à l'américaine. Selon vous, aux États–Unis, même si les droits d'auteur sont très respectés, quelle est actuellement la façon de voir les choses? Est–ce qu'on donne une plus grande importance au ministère de l'Industrie?

The Chair: Go ahead.

Ms Kretsinger: I think maybe instead of describing my vision, I should elaborate a little bit on the last answer.

When I talked about the fact that copyright in patents and trademarks is becoming much more a part of the U.S. trade, there are other agencies in the United States right now that take strong leadership roles as far as intellectual property is concerned.

The U.S. trade representative's office has a strong role. The commerce department—and under the commerce department is the patent and trademark organization, so the copyright office itself, as you may or may not know, is in the legislative branch. Other agencies are in what is called the executive branch, so there is a role for comment on copyright in more than one agency, though it is the copyright office that is the one in charge of administering the copyright act.

Actually, the registrar of copyrights is even now in Geneva at a meeting at the World Intellectual Property Organization, which is chaired by the commissioner of patents on the Berne protocol.

I would have to say, as more and more trade people become interested in intellectual property within a country, it seems to me, in the United States there is already some shared responsibility. It's not as if there's just one office at the moment.

M. Plamondon: Cela veut donc dire que si nous voulions agir de la même façon que vous, aux États–Unis, nous devrions donner des pouvoirs complets mais spécifiques aux deux ministères: au ministère de l'Industrie en ce qui a trait aux produits commerciaux, mais pour ce qui est des droits d'auteur, le ministère du Patrimoine devrait avoir tous les pouvoirs. Il aurait aussi la possibilité de dicter un peu la conduite du ministère de l'Industrie au niveau commercial.

Ms Kretsinger: I'm not sure if I really can understand the last part, but I would say in order for it to work, there has to be full cooperation. This is what is going on in the United States right now. The main agency in getting the United States to GATT was really the U.S. trade representative. That agency worked with many other agencies, including the commerce department, the copyright office, the state department and the patent and trademark office on intellectual property issues.

Of course, if you take other parts of trade, they went to other agencies, but, yes, I think probably in some ways in a trade world, there will always be an industrial aspect to what we think of as intellectual or cultural property in order for the copyright owner to get the full economic benefit.

In other words, there is a European approach and an American approach. Accordingly, even if copyright is well respected in the United States, what is the approach? Is the Department of Industry given the leading role?

Le président: Allez–y.

Mme Kretsinger: Je crois qu'au lieu d'expliquer comment je vois les choses, il serait peut–être préférable de revenir un peu sur la dernière réponse.

Lorsque je dis que le droit d'auteur sur les brevets et les marques de fabrique est en train de prendre une place plus importante dans le domaine commercial aux États–Unis, d'autres organismes américains jouent maintenant un rôle très important dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Le bureau du représentant américain du commerce extérieur en est un. Le département du commerce est responsable des brevets et des marques de fabrique et le bureau du droit d'auteur lui–même, ce que vous ne savez peut–être pas, relève du pouvoir législatif. D'autres organismes, eux, relèvent du pouvoir exécutif, si bien que plus d'un organisme peut faire des commentaires sur les droits d'auteur, en dépit du fait que c'est le bureau du droit d'auteur qui a la responsabilité d'administrer la loi dans ce domaine.

En fait, le registraire du droit d'auteur participe en ce moment même à une réunion de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle à Genève. Cette réunion est présidée par le commissaire aux brevets du protocole de Berne.

Au fur et à mesure qu'augmente le nombre des membres du secteur commercial qui s'intéressent à la propriété intellectuelle dans ce pays, je dois dire qu'il me semble qu'aux États–Unis, il existe déjà une responsabilité partagée. Ce n'est pas du tout comme s'il n'y avait qu'un seul bureau.

Mr. Plamondon: So, it means that if we wanted to proceed as you do in the United States, we should provide both departments with full but specific parts: the Department of Industry would be responsible for commercial products but Heritage Canada would be solely in charge of copyright and could also, to some extend, influence the commercial policies of the Department of Industry.

Mme Kretsinger: Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris la fin de votre remarque, mais pour que le système fonctionne, une pleine coopération est indispensable. C'est ce qui se passe actuellement aux États–Unis. C'est le représentant américain du commerce extérieur qui a vraiment été chargé d'assurer la participation des États–Unis au GATT. Il a collaboré avec d'autres organismes, notamment le département du commerce, le bureau du droit d'auteur, le département d'État et le bureau des brevets et des marques de fabrique, dans tous les domaines relatifs à la propriété intellectuelle.

Bien entendu, d'autres secteurs commerciaux, d'autres organismes, ont eu leur mot à dire. Mais je crois effectivement que dans un monde dominé par les activités commerciales, il y aura toujours un élément industriel dans ce que nous considérons comme la propriété intellectuelle ou culturelle, élément qui devra jouer pour que le détenteur du droit d'auteur en tire tous les avantages économiques.

[*Texte*]

The Chair: I'm going to have to intervene at this moment, because I'm aware we have about five minutes, and I want to make sure that the Reform Party, who will be next up to bat, gets to ask their question. I would also hope, though, when this committee comes to look at the next phase of copyright legislation, we can have you back, either electronically or, even better, in person sometime.

• 0925

Ms Kretsinger: I would certainly like to be there in person. You might also want to have someone from USTR or something to represent the trade point of view.

The Chair: We want to understand that regime very effectively in the future.

I'll introduce you now to Jan Brown, who is with the Reform Party from Calgary.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Good morning, Marilyn. Thank you so much for joining us this morning. It's a real pleasure to meet you via teleconference and see our communications technology really working for us here.

Marilyn, I want to pursue a little bit this concept of shared responsibility with respect to regulation and jurisdiction. We're moving into a new regime in our government departments, with Industry and Canadian Heritage. There is real concern, certainly around our table here, with respect to jurisdictional matters and who will take responsibility for development of regulations.

It is my contention, because intellectual property production is basically a business enterprise, a business exercise, at some point within the development of a piece of art or some form of intellectual property from its beginning to its end point, that perhaps our industry department would be better able to manage the function of regulation in order to protect the artists.

However, that is not the common view here. I would really like you just to give some comment on that issue of jurisdiction, regulation and also protection of the creator of that intellectual property.

Ms Kretsinger: I think really, as far as the United States system is concerned, patents and trademarks, which have historically been considered more technical, are under the jurisdiction of the patent and trademark office. The patent and trademark office is responsible for all the regulations. It is another sort of division within the patent and trademark office that would work on industrial policy perhaps.

The copyrights have really always been considered as involving a strong relationship between the author and the user, but not as technical. I really can't imagine the Department of Commerce all of a sudden needing to write those regulations. I guess it's just because it's a system I've always been familiar with. We have offices that manage each of what we consider the three main areas of intellectual property. Each office is in charge of the regulations going to that particular property.

[*Traduction*]

Le président: Je vais devoir vous interrompre car il ne nous reste que cinq minutes environ, et je voudrais être certain que le Parti réformiste, qui sera le prochain à intervenir, puisse vous poser une question. J'espère également que lorsque ce comité examinera la prochaine étape de la Loi sur le droit d'auteur, il nous sera possible de reprendre contact avec vous, électroniquement, ou, ce qui serait encore préférable, en personne.

Mme Kretsinger: J'aimerais beaucoup être là en personne. Peut-être serait-il également bon qu'il y ait quelqu'un d'USTR et d'un autre organisme du même genre pour représenter le point de vue commercial.

Le président: Nous tenons à bien comprendre ce régime en prévision de l'avenir.

Permettez-moi de vous présenter maintenant Jan Brown, qui représente le Parti réformiste à Calgary.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Bonjour, Marilyn. Je vous remercie d'avoir bien voulu vous joindre à nous, ce matin. Je suis ravie de faire votre connaissance grâce à cette téléconférence et de voir que notre technologie des communications fonctionne vraiment bien.

Marilyn, je voudrais poursuivre un peu la question de la responsabilité partagée en ce qui concerne les règlements et les compétences. Les responsabilités attribuées aux ministères de l'Industrie et du Patrimoine canadien nous engagent dans un nouveau régime. La répartition des compétences et la responsabilité en ce qui concerne l'élaboration des règlements suscitent des préoccupations réelles, en tout cas parmi les personnes assises à cette table.

Comme la production de propriété intellectuelle est essentiellement une entreprise, une activité commerciale, à un moment donné de l'élaboration d'une oeuvre d'art ou de toute autre forme de propriété intellectuelle entre le début de sa gestation et son aboutissement, j'estime personnellement que notre ministère de l'Industrie est peut-être mieux armé pour gérer la fonction de réglementation et pour protéger les artistes.

Ce n'est cependant pas une opinion généralement partagée. J'aimerais beaucoup avoir votre avis sur cette question des compétences, des règlements et aussi, de la protection du créateur de cette propriété intellectuelle.

Mme Kretsinger: Dans le système américain, les brevets et les marques de fabrique qui sont traditionnellement considérés comme plus techniques, relèvent de la compétence du bureau des brevets et des marques de fabrique. Ce bureau est chargé d'établir tous les règlements. C'est un autre type de division, au sein de ce bureau, qui pourrait peut-être travailler sur la politique industrielle.

On considère, depuis toujours, que le droit d'auteur représente un lien étroit entre l'auteur et l'utilisateur, mais pas sur le plan technique. J'ai beaucoup de mal à imaginer que, tout d'un coup, le Département du commerce éprouverait le besoin de rédiger de tels règlements. Ma réaction s'explique par le fait que c'est un système que je connais depuis toujours. Nous avons des bureaux qui gèrent ce que nous considérons comme les trois domaines principaux de la propriété intellectuelle. Chacun d'entre eux est chargé d'établir les règlements correspondants.

[*Text*]

In fact, there's a constitutional clause that authorized Congress to pass patent and copyright protection. Later Congress set up the offices, the patent and copyright office. Those offices have always had the jurisdiction over the laws, whatever title it is in the U.S. code. There's a separate one for copyrights and a separate one for patents and for trademarks. It's that office that really does the administration of the law. That office has also always done other work as far as speaking for the particular author or inventor and has had a relationship with other U.S. agencies who wish to expand economic protection.

I can't imagine the system in our country going the other way now. Some days it would seem simpler for one office to do it all, I will say that. However, I think in the United States authors feel very strongly they want to have intellectual and cultural as well as economic title. They want it both ways, I guess.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you.

The Chair: Just to make sure I understand the point—In fact, although we have totally different systems of government—yours being the division of powers and balance of powers and so on—there is an effective division of duties where patents and trademarks are in one part of the House and copyrights are in another part of the House, so to speak. If artists or creators want to change the copyright provisions, if they want to strengthen them or get new powers, they come to you and they see you as their friend. Is that correct?

• 0930

Ms Kretsinger: They come to us, yes. They may also go to other agencies or directly to Congress. They lobby everywhere. They probably go to the patent and trademark office, too. But they do come to us first, yes; I would say that.

The Chair: I don't want to abuse the time of our next witness, but I've discovered we pay for it by hour–long increments, not half–hour or fifteen–minute increments. So we have a little extra time, though if we go to 10:01 it's another $450.

Mr. Gallaway (Sarnia—Lambton): I do have one question.

The Chair: Let me introduce Mr. Gallaway, who's on the Liberal side of the House, that is to say the government side. We go in rotation, so you've had the Bloc Québécois and the Reform Party, and now you'll have the government party, the Liberals.

Ms Kretsinger: May I say how refreshing it is to have more than two parties.

The Chair: Providing there's a good, clear majority, you may say that.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chair: Mr. Gallaway.

[*Translation*]

En fait, il y a une clause dans la Constitution qui autorisait le Congrès à adopter des lois pour protéger les brevets et le droit d'auteur. Par la suite, le Congrès a établi les bureaux, le bureau des brevets et du droit d'auteur. Ces bureaux ont toujours été responsables de l'application des lois, quels que soient leurs titres dans le code des États–Unis. Il y en a une pour le droit d'auteur et une autre pour les brevets et les marques de fabrique. Dans la pratique, c'est ce bureau qui assure l'administration de la loi. C'est également lui qui doit toujours intervenir au nom de l'auteur et de l'inventeur et qui entretient des rapports avec d'autres organismes américains qui désirent étendre la protection économique.

Il me paraît impossible que notre système change maintenant de cap. Je reconnais que, certains jours, il semblerait plus simple qu'un seul bureau s'occupe de tout. Je pense cependant que les auteurs américains tiennent absolument à ce qu'il y ait une loi pour la propriété intellectuelle et culturelle et une autre, pour la protection économique. Je suppose qu'ils tiennent aux deux.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Merci.

Le président: Pour être sûr d'avoir bien compris... En fait, bien que nos régimes de gouvernement soient totalement différents—la vôtre est fondée sur la division et l'équilibre des pouvoirs, etc.—il y a une séparation effective des responsabilités dans laquelle on pourrait dire que les brevets et les marques de fabrique se trouvent dans une partie de la Chambre et le droit d'auteur, dans une autre. Si les artistes ou les créateurs veulent changer les dispositions concernant le droit d'auteur, s'ils veulent les renforcer ou obtenir des pouvoirs nouveaux, ils s'adressent à vous et vous considèrent comme leurs amis. C'est bien cela?

Mme Kretsinger: Ils s'adressent à nous en effet. Ils peuvent également s'adresser à d'autres organismes ou directement au Congrès. Ils font du lobbying partout. Ils font probablement aussi appel au bureau des brevets et des marques de fabrique. Mais il et vrai qu'ils s'adressent à nous en premier.

Le président: Je ne voudrais pas empiéter sur le temps dont dispose notre témoin suivant, mais j'ai appris que la téléconférence se paie à la demi–heure et non à l'heure ou au quart d'heure. Il nous reste donc encore un peu de temps, encore que si nous parlons jusqu'à 10h01, cela nous coûtera 450$ de plus.

M. Gallaway (Sarnia—Lambton): J'ai une question à poser.

Le président: Permettez–moi de vous présenter M. Gallaway, député libéral, c'est–à–dire membre du parti au pouvoir. Nous procédons par rotation et vous allez donc entendre maintenant les questions des Libéraux, après avoir eu celles du Bloc québécois et du Parti réformiste.

Mme Kretsinger: Permettez–moi de vous dire que je trouve assez rafraîchissant d'avoir plus de deux partis.

Le président: À condition, bien sûr, qu'il y ait une solide majorité.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Gallaway.

[*Texte*]

Mr. Gallaway: Good morning, Ms Kretsinger.

I have one question. Actually I have several questions, but I have one I'll pose initially. As someone who has worked in the field of copyright for some period of time now, can you foresee the day when there will be a decision as to whether a particular application falls under the field of copyright as opposed to perhaps patents, as in software?

Ms Kretsinger: We already have some areas where there is overlap. For instance, the United States does not have a separate design law. People try to get designs protected either under a design patent, which is a more expensive and lengthy process, or as a drawing under copyright law. I would say probably it's to the disadvantage of United States designers that there is no design law, because neither one works very well.

We also have some overlap with software.

There have been moves from time to time in the United States, as you may know, to bring all three intellectual properties into the same agency. That has not happened yet.

Mr. Gallaway: How do the people with whom you deal feel about bringing it all under one roof?

Ms Kretsinger: I have not heard any comment from authors, particularly. The copyright office prefers for it to be associated with the Library of Congress. We feel it is a very natural tie because the things we protect are all part of the heritage of the National Library.

Congress has given different responsibilities. They've given us the responsibility of administering title 17 of the copyright act, and they've given the U.S. trade representative the responsibility of administering trade. So there are dual roles.

Mr. Gallaway: Thank you very much.

Le président: Monsieur Plamondon, vous voulez poser une dernière question?

M. Plamondon: Je voudrais juste ajouter quelque chose au sujet des droits d'auteur. Si je vous ai bien comprise, vous dites qu'il y a une différence entre le *copyright* et le droit d'auteur et que ceux qui s'occupent de ces deux secteurs ont une juridiction pleine et entière. C'est à ce sujet qu'on a un problème car dans notre cas, un ministère aurait des pouvoirs de recommandation et l'autre des pouvoirs d'administration.

Vous nous dites que votre bureau protège les droits des artistes et que le ministère de l'Industrie, ou son équivalent américain, ne peut pas contredire une directive émanant de votre bureau. C'est bien cela?

Ms Kretsinger: As far as the regulations are concerned, as you may know, any time we issue rules or regulations, we do it through a notice and comment period. For instance, sometimes either the copyright royalty tribunal or the Federal Communications Commission commented on our rule-making proceedings and we commented on theirs. But normally it would not be one agency telling another agency, no, you cannot issue these rules. They may comment on proposed rules, and

[*Traduction*]

M. Gallaway: Bonjour, madame Kretsinger.

J'ai une question à vous poser. J'en ai en fait plusieurs, mais j'en ai une que je tiens à poser en premier. Étant donné que vous travaillez dans le domaine du droit d'auteur depuis un certain temps, pensez-vous que le jour viendra où il faudra décider si une demande relève du domaine du droit d'auteur ou au contraire, de celui des brevets, comme c'est le cas par exemple, des logiciels?

Mme Kretsinger: Il existe déjà un chevauchement dans certains domaines. Par exemple, les États-Unis n'ont pas de loi distincte pour les dessins et les modèles. Les gens essaient de les protéger en demandant un brevet, ce qui est plus long et plus coûteux, ou en les présentant comme des dessins couverts par la Loi sur le droit d'auteur. Je dois dire qu'il est probable que l'absence d'une telle loi nuit aux dessinateurs et modélistes américains, car cela fonctionne mal dans un cas comme dans l'autre.

Et nous avons également un certain chevauchement dans le cas des logiciels.

Il y a eu plusieurs tentatives, aux États-Unis, comme vous le savez peut-être, pour regrouper les trois formes de propriété intellectuelle sous l'égide du même organisme. Mais cela ne s'est pas encore fait.

M. Gallaway: Que pensent de cette formule les personnes avec qui vous traitez?

Mme Kretsinger: Je n'ai pas entendu de commentaires, en particulier de la part des auteurs. Le bureau du droit d'auteur préfère être associé avec la bibliothèque du Congrès. Cela nous paraît un lien tout à fait naturel car ce que nous protégeons appartient au patrimoine de la Bibliothèque nationale.

Le Congrès a donné des responsabilités différentes. Il nous a chargés d'administrer l'article 17 de la Loi sur le droit d'auteur et a chargé le représentant américain du commerce extérieur d'administrer le domaine commercial. Il y a donc là deux rôles différents.

M. Gallaway: Merci beaucoup.

The Chair: Mr. Plamondon, you want to ask the last question?

Mr. Plamondon: I simply want to add a comment concerning copyright. If I understand you well, you say that there is a difference between *le droit d'auteur* and copyright and that the agencies that handle these two areas have full jurisdiction of them. That is precisely a problem area for us because in our case, a department would have powers of recommendation and another one, powers of administration.

You tell us that your office protects the artist's rights and that the Department of Industry or its American equivalent, cannot contradict a directive from your office. Is that right?

Mme Kretsinger: Comme vous le savez peut-être, lorsque nous établissons des règles ou règlements, nous avisons les intéressés et nous prévoyons une période pour les commentaires. Par exemple, il arrive parfois que le Copyright Royalty Tribunal ou la Federal Communications Commission fasse des commentaires sur notre processus d'établissement des règlements et que nous en fassions de même à leur égard. Mais en temps normal, un organisme ne peut pas dire à un autre

[*Text*]

Congress, from time to time, or the courts may overturn a rule, but it would not be one agency overturning another one. Certainly if there's a relationship, they may comment; and in our country there's a very close relationship, as far as cable is concerned, between the Federal Communications Commission and the copyright office.

[*Translation*]

qu'il ne peut pas promulguer ces règlements. Ils peuvent, certes, faire des commentaires sur des règlements proposés et il arrive parfois que le Congrès ou les tribunaux annulent un règlement, mais jamais un organisme. Il est certain que s'il existe un lien, chacun peut faire des commentaires; et dans notre pays, en ce qui concerne la câblodiffusion, les liens sont très étroits entre la Commission des communications fédérale et le bureau du droit d'auteur.

• 0935

The Chair: I think we're approaching the end of our time. I must say I have one completely trivial question to ask you that is only possible on a video conference. There's a lot of speculation about the portrait behind you. Is it General Eisenhower?

Le président: Je crois que le temps dont nous disposons tire à sa fin. Je dois avouer que le fait qu'il s'agisse d'une vidéo–conférence, me permet de poser une question tout à fait frivole. Tout le monde voudrait savoir qui est représenté dans le portrait qui se trouve derrière vous. Est–ce le général Eisenhower?

Ms Kretsinger: No. It's not General Eisenhower but I don't know who it is, I'm sorry to say. I think it must have been Mr. Sidley or Mr. Austin because we're in their law firm. They were before my time. Actually, it's really funny, but I only saw the reflected view and I certainly didn't think it was Eisenhower, but I couldn't tell who it was.

Mme Kretsinger: Non. Ce n'est pas le général Eisenhower mais je regrette de devoir avouer que je ne sais pas de qui il s'agit. Il s'agit sans doute de M. Sidley ou de M. Austin car nous sommes installés dans les locaux de leur cabinet d'avocats. Ils ne sont pas de mon époque. En fait, c'est très amusant, mais je ne voyais que le reflet du tableau et je ne pensais certainement pas qu'il s'agissait d'Eisenhower, sans pour autant pouvoir identifier le sujet.

The Chair: Does anyone have a last question here? I think this has been a splendid exercise, and, as I say, in one form or another when this heritage committee receives the next phase of copyright legislation I'm sure we'll want to talk to you again.

Le président: Quelqu'un a–t–il une dernière question à poser? Je crois que l'expérience a été excellente et, comme je le disais, lorsque ce Comité du patrimoine passera à l'étape suivante de l'étude de la Loi sur le droit d'auteur, je suis certain qu'il voudra vous parler à nouveau, d'une façon ou d'une autre.

Maybe I might ask this last question because it does relate — When there are changes in regime and there are new problems to be dealt with, how does it work? Does Congress take on a kind of omnibus bill that deals with a whole bunch of issues, such as neighbouring rights and all of those other things that are emerging, or do you do it on a piecemeal fashion? Who initiates what? How does it actually work?

Permettez–moi donc de vous poser une dernière question car elle a trait... Lorsque le régime change et qu'il y a de nouveaux problèmes à régler, comment cela se passe–t–il? Le Congrès adopte–t–il une sorte de projet de loi omnibus qui porte sur toute une série de questions telles que les droits de voisinage et toutes les autres questions qui se dégagent actuellement, ou procédez–vous au coup par coup? Qui prend l'initiative? Comment cela fonctionne–t–il dans la pratique?

Ms Kretsinger: It is sometimes a headache, and I will tell you one of the things the United States is considering reforming is the cable compulsory licence. That was a field that was referred to several different subcommittees in Congress, and because there was so much interest — probably in more than one committee — there are problems.

I think you're going to have this anytime, though, because it's impossible to make certain broad subjects, such as reform of a cable bill, which affects many different agencies, so that just one committee can deal with them. It takes Congress a long time, of course, when it does a major revision. They started to revise the copyright law in the early 1930s and finally finished it in 1976, you may remember. There was a copyright reform act introduced in 1993 of which parts were passed and parts are pending. It's probably dead. But I think probably Congress does it better when they do one small piece of legislation. But they worked together on GATT, so with enough impetus they can do it.

Mme Kretsinger: C'est parfois un véritable casse–tête, et je vous avouerai qu'une des réformes envisagées par les États–Unis est celle de la licence obligatoire pour le câble. C'est une question qui a été renvoyée à plusieurs sous–comités du Congrès, et à cause du grand intérêt suscité — probablement dans plus d'un comité — des problèmes se posent.

Je crois de toute façon que c'est inévitable car il est impossible, pour un seul comité, de traiter certains grands sujets tels que la réforme d'une loi sur la câblodiffusion, qui intéresse de nombreux organismes. Les révisions importantes demandent, bien entendu, beaucoup de temps au Congrès. Celui–ci a commencé à réviser la Loi sur le droit d'auteur au début des années 1930 pour ne terminer ses travaux qu'en 1976, comme vous vous en souvenez peut–être. Un projet de loi sur la réforme du droit d'auteur a été présenté en 1993; certaines parties ont été adoptées et d'autres demeurent en suspens. Cela n'ira probablement pas plus loin. Il est probable que le Congrès est plus efficace lorsqu'il étudie un texte législatif d'ampleur limitée. Pourtant, il a travaillé en bonne harmonie lorsqu'il s'agissait du GATT, ce qui montre qu'avec une impulsion suffisante, il est capable de s'en sortir.

[*Texte*]

The Chair: Thank you very much. I think we've been reminded this morning of the interesting differences between our two systems of government. We also understand that these things evolve for historic reasons, and I was delighted to hear you say that authors turn to the Library of Congress because they see you as having some sense of the national heritage. We like that because we're the heritage committee.

We'll invite you back for a future occasion once we receive the bill. Thank you for being with us this morning.

Ms Kretsinger: Thank you. I enjoyed it.

The Chair: We're going to suspend then while we reorganize, and we'll ask the next witness to come forward. I think that worked very well.

• 0940

[*Traduction*]

Le président: Je vous remercie beaucoup. Je crois que cette matinée nous a permis de nous souvenir des différences intéressantes existant entre nos deux régimes de gouvernement. Nous comprenons également bien que leur évolution est liée à des causes historiques, et j'ai été ravi de vous entendre dire que les auteurs font appel à l'aide de la Bibliothèque du Congrès parce qu'ils considèrent que vous savez apprécier l'importance du patrimoine national. C'est une attitude que nous apprécions car nous sommes le Comité chargé du patrimoine.

Nous vous lancerons une nouvelle invitation lorsque nous recevrons le projet de loi. Merci d'avoir été des nôtres, ce matin.

Mme Kretsinger: Merci. J'ai été ravie de participer.

Le président: Nous allons donc interrompre cette séance pour nous réinstaller, après quoi, nous demanderons au témoin suivant de comparaître. Je crois que cela a très bien marché.

• 0945

The Chair: We are back in session, ladies and gentlemen. We're a little behind but we'll try to catch up. We want to welcome Andrew Martin, who is here in person from CANCOPY, the Canadian Reprography Collective. We need both a lesson in pronunciation and an introduction to what it is you do and how you can help us consider this bill to reorganize the Canadian heritage department.

Mr. Andrew Martin (Executive Director, CANCOPY (Canadian Copyright Licensing Agency)): Thank you very much.

The Chair: How do you pronounce it?

Mr. Martin: Well, you don't. We changed it because no one could pronounce it.

The Chair: How do you pronounce it?

Mr. Martin: Reprography. It doesn't really mean anything that anyone understands. It's not really what we do and it was easier just to change it, which we've done.

The Chair: I feel better already. Would you like to make a couple of opening remarks?

Mr. Martin: Yes, I would. First of all, thank you for inviting me here today. I'm executive director of what is now called the Canadian Copyright Licensing Agency. It operates under the acronym of CANCOPY.

It is a copyright collective that was formed in 1988 following amendments to the Copyright Act in that year. It administers collectively on behalf of copyright owners, both publishers and creators, certain subsidiary uses of copyright material. Principally what we administer is photocopying rights, sometimes called reprography rights, which is the reason for the earlier and now changed name, and also some database rights.

Le président: Reprenons la séance, mesdames et messieurs. Nous sommes un peu en retard, mais nous essaierons de rattraper le temps perdu. Nous accueillons maintenant M. Andrew Martin, qui représente ici CANCOPY, le Canadian Reprography Collective. Monsieur Martin, vous devrez nous expliquer comment prononcer le nom de votre organisme avant de nous exposer ce que vous faites et de quelle façon vous pouvez nous aider à examiner ce projet de loi visant à réaménager le ministère du Patrimoine canadien.

M. Andrew Martin (directeur exécutif, CANCOPY (Canadian Copyright Licensing Agency)): Merci beaucoup.

Le président: Comment prononcez–vous ce nom?

M. Martin: Ce n'est plus nécessaire. Nous en avons changé parce que personne ne pouvait prononcer l'ancien.

Le président: Mais encore?

M. Martin: Reprography. Personne ne comprend vraiment ce que ce mot veut dire. Ce n'est pas non plus vraiment ce que nous faisons, et il était plus facile de simplement en changer, ce que nous avons fait.

Le président: Je me sens déjà mieux. Voulez–vous d'abord dire quelques mots d'introduction?

M. Martin: Oui. Premièrement, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui. Je suis le directeur exécutif de ce qui s'appelle maintenant la *Canadian Copyright Licensing Agency*. Cet organisme est surtout connu sous le nom de CANCOPY.

Il s'agit d'une association de droit d'auteur qui a été créée en 1988, à la suite des modifications qui ont été apportées à la Loi sur le droit d'auteur cette année–là. Il administre collectivement, au nom des détenteurs du droit d'auteur, tant les éditeurs que les créateurs, certaines utilisations auxiliaires d'oeuvres protégées par le droit d'auteur. Essentiellement, nous administrons les droits de photocopie, parfois appelés droits de reprographie, ce qui explique notre ancien nom, ainsi que certains droits protégeant des bases de données.

[*Text*]

We do this by entering into licensing agreements, primarily with large scale users such as ministries of education, school boards, universities, colleges, and indeed the federal government, as well as a range of lesser scale users, so that anyone who actually wants to get copyright permission to make copies, photocopies of a published work, can do it through us. It doesn't have to be through an institutional licence.

We have a direct interest in how copyright issues are handled in government within our particular mandate. I'd stress that while we don't purport to speak for writers or publishers on what the Copyright Act should be, unless we're requested to do it, we do have a mandate to deal with the way in which the copyright laws are formulated, and in particular how copyright is administered and regulated. That's the basis on which I'm here today.

The current position, as CANCOPY understands it, is that responsibility for copyright law and policy for the most part is vested in what is now the Department of Canadian Heritage. We feel these arrangements work reasonably well. We have been involved in discussions both with that department and what is now the Department of Industry around a wide range of issues involved in copyright reform. This is obviously something that will be the subject of legislation that comes before this committee, hopefully in the near future.

We have found the emergence of a split role between the two departments to be confusing and difficult. What it has also done is highlight for us very different mindsets in the two departments. This is in no way a negative comment on any of the people we have dealt with, but simply that they come to their jobs with very different backgrounds, very different expectations and very different mandates.

The transfer of substantially all responsibility for copyright law to the Department of Industry seems to us to follow from one of three possibilities, or a combination of them.

Perhaps there is a misunderstanding of what copyright is all about, and the previous witness indirectly did allude to that when she spoke about how intellectual property matters are dealt with and administered in the United States. It could perhaps be a single–minded desire for symmetry by placing all aspects of intellectual property law in the one department. I can perhaps even "fess up" a little bit here myself, because in an earlier incarnation I worked in legal publishing, and we certainly put copyright along with all other aspects of intellectual property. The last two years have been quite a sharp and steep learning curve in realizing that fundamentally it is quite different.

The other possibility is that this transfer of responsibility is motivated by the belief that perhaps it is the only way to balance the interests of consumers on the one hand and copyright owners on the other. It's CANCOPY's submission that, whichever the reason, there is a fundamental flaw behind it.

[*Translation*]

Pour ce faire, nous concluons des contrats de licence, surtout avec de gros utilisateurs comme les ministères de l'Éducation, les conseils scolaires, les universités, les collèges, et de fait le gouvernement fédéral, ainsi qu'avec toute une gamme d'utilisateurs moins importants, pour que tous ceux qui veulent faire des copies, des photocopies d'oeuvres publiées, protégées par le droit d'auteur, puissent le faire par notre intermédiaire. Il n'est pas nécessaire de posséder une licence d'établissement.

De par notre mandat, nous nous intéressons directement à la façon dont le gouvernement traite les questions relatives au droit d'auteur. Je dois souligner que même si nous ne prétendons pas parler au nom des écrivains ou des éditeurs au sujet de ce que la Loi sur le droit d'auteur devrait être, à moins qu'on ne nous le demande, nous avons le mandat d'intervenir sur la façon dont les lois sur le droit d'auteur sont libellées et notamment la façon dont le droit d'auteur est administré et réglementé. C'est pourquoi je suis ici aujourd'hui.

La position actuelle, telle que CANCOPY la comprend, est que la responsabilité de la loi et de la politique en matière de droit d'auteur relève essentiellement de ce qui s'appelle maintenant le ministère du Patrimoine canadien. À notre avis, cette façon de faire donne des résultats satisfaisants. Nous avons participé à des discussions aussi bien avec le Ministère et ce qui s'appelle maintenant le ministère de l'Industrie au sujet de questions très diverses touchant la réforme du droit d'auteur. Ces questions seront évidemment visées par la législation qu'examinera votre Comité, dans un avenir que nous espérons rapproché.

Nous avons constaté que la séparation croissante des rôles entre les deux ministères provoque de la confusion et des difficultés. Cette situation a en outre fait ressortir à nos yeux des mentalités très différentes dans les deux ministères. Par là, nous n'entendons pas critiquer les personnes avec qui nous avons travaillé, mais nous constatons simplement qu'elles apportent à leurs fonctions des acquis, des attentes et des mandats très différents.

Le transfert d'à peu près toutes les responsabilités relatives à la Loi sur le droit d'auteur au ministère de l'Industrie nous semble pouvoir s'expliquer de trois façons, peut–être à des degrés divers.

Il est possible que la raison d'être du droit d'auteur soit mal comprise, et le témoin précédent a indirectement fait allusion à cette possibilité lorsqu'elle a parlé de la façon dont les questions de propriété intellectuelle sont traitées et administrées aux États–Unis. Le fait de regrouper tous les aspects du droit sur la propriété intellectuelle au sein d'un même ministère reflète peut–être un désir de symétrie. Je pourrais même m'avancer un peu ici, parce que dans une autre vie j'ai travaillé dans le domaine de l'édition juridique et nous considérions certainement le droit d'auteur sur le même plan que tous les autres aspects de la propriété intellectuelle. Au cours des deux dernières années, j'ai eu l'occasion de changer radicalement de point de vue et de me rendre compte qu'il s'agit de quelque chose d'entièrement différent.

Il se peut aussi que ce transfert de responsabilités soit motivé par la conviction que c'est là la seule façon d'équilibrer les intérêts des consommateurs d'une part et ceux des détenteurs du droit d'auteur d'autre part. De l'avis de CANCOPY, quelle que soit la raison du transfert, elle repose sur des prémisses erronées.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 0950

Copyright law, we feel, is quite different from other branches of intellectual property law. First and foremost, it's about protecting the integrity of the creative process. Many writers do not write with any expectation of profiting from their work. What they want primarily is to use it to promote knowledge and understanding, and indeed historically and perhaps to some extent currently, this is how the federal government has used crown copyright, not as a profit centre but as a means of ensuring the timely and efficient dissemination of information all citizens require.

La Loi sur le droit d'auteur, à notre avis, est fort différente des autres domaines du droit de la propriété intellectuelle. Tout d'abord, elle vise à protéger l'intégrité du processus de création. De nombreux écrivains ne s'attendent pas à tirer profit de leur travail. Ce qu'ils veulent surtout, c'est de l'utiliser pour promouvoir la connaissance et la compréhension et, de fait, par le passé et peut-être même encore un peu maintenant, c'est la façon dont le gouvernement fédéral a utilisé le droit d'auteur de la Couronne, non pas comme un moyen de faire des profits, mais bien comme un moyen d'assurer la diffusion rapide et efficace de l'information dont tous les citoyens ont besoin.

There are comparatively few instances in which the Crown seeks to profit from the fact that it owns the copyright and what it produces. It is how most scholarly and many literary writers use their copyrights. For these groups in particular, the moral integrity of their work is usually very much more important than any commercial return.

Il y a relativement peu de cas où la Couronne cherche à bénéficier du fait qu'elle possède le droit d'auteur et ce que ce droit d'auteur apporte. C'est aussi la façon dont la plupart des chercheurs et de nombreux écrivains littéraires se servent du droit d'auteur. Pour ces groupes en particulier, l'intégrité morale de leur oeuvre est en général beaucoup plus importante que d'éventuels bénéfices financiers.

Indeed, in our discussions over the last few months with the universities over copyright licensing, the point has been made by that sector time and time again that professors write primarily to be published because they have to be published to maintain tenure. They do not expect to profit substantially from their work. Many academics in fact either assign copyright to their universities, so that any benefit can flow back into the educational community, or waive any royalties on their work. Often they're published in publications that will not make a profit for anyone anyway.

De fait, au cours des discussions que nous avons tenues ces derniers mois avec les universités au sujet des licences se rapportant au droit d'auteur, il a maintes fois été répété par les représentants du secteur universitaire que les professeurs écrivent surtout pour être publiés, parce qu'ils doivent publier pour conserver leur permanence. Ils ne s'attendent pas à profiter grandement du produit de leur travail. D'ailleurs, de nombreux universitaires cèdent leur droit d'auteur à l'université, de façon que tous les profits puissent bénéficier au monde de l'éducation, ou renoncent aux redevances auxquelles ils auraient droit. Souvent, leurs travaux sont publiés dans des publications qui ne rapporteront d'avantages financiers à personne de toute façon.

So there is no economic return. Probably in the course of other deliberations on other matters you will have met representatives of some of the writers' groups. Clearly, for the most part, large economic return is not what motivates the kinds of work they produce.

Il n'y a donc pas d'avantages économiques. Au cours d'autres discussions portant sur d'autres questions, vous avez probablement rencontré des représentants de certains groupes d'écrivains. De toute évidence, la plupart d'entre eux ne sont pas motivés par la perspective d'importants bénéfices financiers.

So when you look at how copyright law fits alongside the other branches of intellectual property law, it's our position that it is quite fundamentally different in that whereas trademark and patent law can perhaps be argued almost as an extension of unfair competition law designed to protect markets, this is not historically how copyright law has evolved. It is not, in our view, how it should be treated as a result of the proposed division of responsibilities between the two departments.

Si l'on tente de définir la façon dont le droit d'auteur s'inscrit parmi les autres domaines du droit de la propriété intellectuelle, il faut à notre avis admettre qu'il s'agit de quelque chose d'entièrement différent. En effet, si l'on peut considérer non sans raison que la législation sur les marques de commerce et les brevets constitue pratiquement un prolongement de la législation sur la concurrence déloyale, conçue pour protéger les marchés, on ne peut pas en dire autant, historiquement, de la Loi sur le droit d'auteur. À notre avis, ce n'est pas ainsi qu'il faut la considérer à la suite de la division proposée des responsabilités entre les deux ministères.

We feel that responsibility for copyright does not fit comfortably into the proposed responsibilities of the Minister of Industry, nor is it encompassed by the language of those responsibilities, which will talk about things like standards of identity, planning and coordination, development and utilization. It does, on the other hand, fit very comfortably into the proposed responsibilities of the Minister of Canadian Heritage, which address the cultural fabric of the country, where you have

Nous croyons que la responsabilité du droit d'auteur s'inscrit mal parmi les responsabilités proposées pour le ministre de l'Industrie et qu'il n'appartient pas au langage de ces responsabilités, qui touchent des aspects comme les normes d'identité, la planification et la coordination, le développement et l'utilisation. Par contre, il convient tout à fait aux responsabilités proposées pour le ministre du Patrimoine canadien, qui portent sur le tissu culturel du pays, où l'accent

[*Text*]

language that talks about the formulation of cultural policy, the importation of cultural property, museums and cultural aspects of the status of the artist.

It is the general feeling of the creative community that if you're looking for a home for copyright that goes to the very heart of what it is they produce, it fits more properly into a department involved with cultural issues generally, which with respect to the Department of Industry is not that department's mandate.

There is a proposed amendment I've had a brief chance to review. It seems to me, on first and indeed on second and subsequent reading, unclear. At best, it's very limited. It doesn't appear to be giving the Minister of Canadian Heritage any significant involvement in copyright policy other than in this very narrow subset, and none at all as far as I can see in the formulation of copyright law. Nor is there—and perhaps this is the most significant point I need to make around that amendment—even a corresponding reduction in the responsibilities of the industry minister. So somehow the proposed amendment has to be fitted or moulded around what is an unchanged package of responsibilities for the industry minister.

There is of course a very legitimate role for the Department of Industry at the point at which consumer interests are involved. To my mind, copyright registration and the Copyright Board come clearly into that category and belong quite properly, in my submission, in the Department of Industry.

Indeed, I'd argue that this is the proper division between the two departments. It's certainly the position of the cultural community that the interests of consumers don't necessarily in all cases outweigh those of creators. The interests of the industrial sector, which of course is an integral component of what the Department of Industry will be involved with, rarely outweigh the interests of creators, nor does the cultural sector feel that the industry mindset comfortably accommodates cultural sector concerns. Yet it will need to if copyright in all its aspects becomes part of the Department of Industry.

• 0955

These anxieties on the part of the cultural sector are heightened immensely by the current round of discussions around copyright reform where there is a sense not so much of a lack of sympathy in dealings with industry officials as an inability to talk in a language that they understand. This is not our experience in dealing with the Department of Canadian Heritage, where there are many people who are able to speak to creators in terms that are understandable and where they appear to appreciate the legitimate concerns. They don't necessarily agree with them, but the policy discussions that certainly I have had, and my colleagues in Canadian Heritage have had, leave us feeling that at least we've had a fair hearing and that it's possible to reach amicable and mutually negotiated solutions.

[*Translation*]

est mis sur la formulation de la politique culturelle, l'importation de biens culturels, les musées et les aspects culturels de la situation de l'artiste.

Au sein de la communauté des créateurs, on est généralement d'avis que pour placer le droit d'auteur dans un contexte véritablement adapté à la production artistique, c'est vers un ministère à vocation culturelle qu'il faut se tourner. Or, les questions culturelles ne font pas partie du mandat du ministère de l'Industrie.

J'ai eu l'occasion d'examiner brièvement un amendement proposé. Il ne me semble pas très clair, à première vue et même après une deuxième lecture. Cet amendement est pour le moins très limité. Il ne paraît pas accorder au ministre du Patrimoine canadien de responsabilités notables en matière de politique sur le droit d'auteur, sinon dans un sens très étroit, et il ne semble lui confier aucune responsabilité, à ce que je sache, quant à la formulation de la Loi sur le droit d'auteur. Cet amendement ne prévoit pas non plus—et c'est peut–être le point le plus important que je dois souligner à son sujet—de réduction correspondante des responsabilités du ministre de l'Industrie. L'amendement proposé doit donc en quelque sorte être inséré dans ce qui demeure un ensemble inchangé de responsabilités pour le ministre de l'Industrie.

Le ministère de l'Industrie a bien sûr un rôle très légitime à assumer lorsque les intérêts du consommateur sont en jeu. Dans mon esprit, l'enregistrement du droit d'auteur et la Commission du droit d'auteur touchent sans aucun doute cet aspect et peuvent à bon droit être rattachés au ministère de l'Industrie.

De fait, il me semble que c'est là la division appropriée des responsabilités entre les deux ministères. L'opinion de la communauté culturelle est assurément que les intérêts du consommateur ne l'emportent pas nécessairement dans tous les cas sur ceux des créateurs. Les intérêts du secteur industriel, qui fait évidemment partie intégrante des responsabilités du ministère de l'Industrie, l'emportent rarement sur les intérêts des créateurs et les secteurs culturels ne croient pas que la mentalité de l'industrie puisse facilement s'adapter aux préoccupations du secteur culturel. Pourtant, il le faudra si tous les aspects du droit d'auteur sont confiés au ministère de l'Industrie.

Ces inquiétudes du secteur culturel sont immensément accrues par la série actuelle de discussions concernant la réforme du droit d'auteur où l'on a l'impression non pas tant d'un manque de bienveillance de la part des représentants de l'industrie mais qu'il est impossible de parler le même langage. Nous n'avons pas la même impression lorsque nous traitons avec le ministère du Patrimoine canadien, où de nombreuses personnes sont capables de parler aux créateurs de façon claire et semblent comprendre leurs préoccupations légitimes. Il n'y a pas nécessairement consensus, mais les discussions de politique auxquelles j'ai moi–même participé et celles que mes collègues de Patrimoine Canada ont tenu nous donnent l'impression que nous avons pu au moins nous faire entendre et qu'il est possible d'en arriver à des solutions amicales et négocier de bonne foi.

[*Texte*]

In summary, as far as the organization I represent is concerned, the proper home for all aspects of copyright law and policy is Canadian Heritage, and the proper home for all aspects of copyright administration regulation, by which I would mean the copyright registration system and the copyright board, is the Department of Industry. I'm not aware of a single creator organization that thinks differently on these matters.

I'd be happy to answer any questions. Thank you very much for the opportunity to address you.

The Chair: Thank you very much. In order that we not violate too extensively the time of our next guest, if we can restrict our questions to a total of about 20 minutes that would leave 45 minutes for our next guest. Therefore, we should restrict our initial round of questions to five minutes.

M. Plamondon: En ce qui concerne les droits d'auteur, je voulais vous demander si l'amendement que le ministre a proposé était suffisant. Vous avez un peu répondu à la question lorsque vous avez dit que l'amendement permettrait au ministre du Patrimoine d'émettre des opinions, mais que le vrai patron serait le ministre de l'Industrie, si ce projet de loi est adopté tel quel.

Est–ce bien ce que vous avez dit? Autrement dit, l'amendement que le ministre a déposé ne fait que confirmer le statu quo que nous avons depuis des années, et vous voudriez que le ministère du Patrimoine ait plus de pouvoirs, des pouvoirs décisionnels.

Mr. Martin: That's not entirely what I understood I was saying. I don't totally understand the amendment, and I commented to someone who's quite involved in copyright with a legal background—

M. Plamondon: Au début, quand on a déposé le projet de loi C–53, il n'était même plus question des droits d'auteur pour le ministère du Patrimoine. Or, le ministre a apporté une modification la semaine dernière.

Mr. Martin: That I understand.

M. Plamondon: Cette modification dit que le ministère du Patrimoine va pouvoir donner quelques orientations politiques au ministère de l'Industrie, mais c'est le ministère de l'Industrie qui va être le grand patron, alors que le monde des arts, le monde des créateurs réclame depuis des années que ce soit le ministère du Patrimoine qui soit le grand patron pour ce qui est des droits d'auteur.

Mr. Martin: I don't totally understand the nature of the amendment. It looks to me as if there was a recognition that copyright somehow had to be fitted into Bill C–53, and someone went down the list of what it was the minister would be responsible for and it obviously didn't fit into Amateur Sport or National Parks and it didn't seem to come into museums, but you could tag it on to the bit about formulation of cultural policy as it relates to foreign investment. I think—

The Chair: No, no. As it relates to foreign investment "comma".

[*Traduction*]

En résumé, en ce qui concerne l'organisme que je représente c'est de Patrimoine Canada que devrait relever tous les aspects de la loi et de la politique relatives au droit d'auteur, et c'est au ministère de l'Industrie que reviennent tous les aspects de la réglementation se rapportant à l'administration du droit d'auteur, ce par quoi j'entends le système d'enregistrement du droit d'auteur et la Commission du droit d'auteur. À ma connaissance, il n'existe aucun créateur ni organisation qui ait un point de vue différent sur cette question.

Je répondrai maintenant avec plaisir à vos questions. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous exposer notre point de vue.

Le président: Merci beaucoup. Afin de ne pas trop empiéter sur le temps alloué à notre prochain invité, j'aimerais que nous limitions nos questions à un total d'environ 20 minutes, ce qui nous permettra d'accorder encore 45 minutes à notre prochain témoin. Par conséquent, nous prendrons seulement cinq minutes pour notre première série de questions.

Mr. Plamondon: In regard to the copyright, I wanted to ask you if the amendment proposed by the Minister is adequate. You have somewhat answered that question when you said that the amendment would allow the Minister of Heritage to give opinions, but that the real boss would be the Minister of Industry, if the bill is passed as proposed.

Is it really what you've said? In other words, the amendment presented by the Minister confirms simply the status quo that we've had for years, and you would like the Department of Heritage to have more powers, decision–powers.

M. Martin: Ce n'est pas exactement ce que je crois avoir dit. Je ne comprends pas bien l'ensemble de l'amendement et j'en ai parlé à une personne qui suit de près la question du droit d'auteur et qui a une formation juridique. . .

Mr. Plamondon: Initially, when Bill C–53 was first presented, there was no further mention of copyright for the Department of Heritage. However, the Minister has proposed an amendment last week.

M. Martin: Cela, je le comprends.

Mr. Plamondon: According to this amendment, the Department of Heritage will be in a position to give some political direction to the Department of Industry, but the Department of Industry will be in the driver's seat, although the arts' community, the creators, have demanded for years that the Department of Heritage be in charge with regards to the copyright.

M. Martin: Je ne comprends pas tout à fait la nature de l'amendement. Il me semble que l'on a pensé qu'il fallait intégrer le droit d'auteur dans le projet de loi C–53 et que quelqu'un a regardé la liste des responsabilités que le ministre assumerait, et qu'il n'avait pas sa place avec le sport amateur, les parcs nationaux ni même les musées, mais que l'on pouvait le rattacher au bref passage concernant la formulation de la politique culturelle par rapport à l'investissement étranger. À mon avis. . .

Le président: Non, non. Par rapport à l'investissement étranger, «virgule».

[*Text*]

Mr. Martin: Oh no, I appreciate that, but it basically looks as if someone was looking for a home within the current structure of the bill, and as you say there was a comma, and then you add the words ''and copyright''.

I have to read that and say that I'm not completely clear what it is the minister is actually going to be responsible for, nor am I convinced that it's an effective way of allocating responsibilities, because I see no diminution in the responsibilities of the Minister of Industry.

• 1000

The Chair: Just as a point of clarity, I hope, when we asked the legal people what those strange repetitive words meant, the answer was that he's responsible for cultural policy overall, particularly with regard to foreign investment and copyright. He's generally responsible for cultural policy and we specifically wish to enumerate those two items. That's why it keeps repeating itself. Cultural policy is not limited to foreign investment and copyright. It's overall cultural policy, but there is a specific reference to those two items. That's the explanation for that somewhat confusing language.

Mr. Martin: In which case I think my sort of legal background would incline me to ask, why put it that way round? The Minister of Industry is given a very clear responsibility for copyright. I would prefer to see that coming out of the Minister of Industry's responsibilities or, to be phrased very differently, to make it clear that his responsibility is related to copyright administration and regulation, which are proper consumer issues that belong in the Department of Industry, and for the word ''copyright'' somehow to feature on its own and not be tied into a somewhat convoluted phraseology around ''cultural policy'' in the responsibilities of the Minister of Canadian Heritage. I don't think this cuts it as far as the cultural sector is concerned.

M. Plamondon: J'ai l'impression que ce que vous venez de dire est en contradiction avec ce que vous avez dit tout à l'heure dans votre texte.

Je vous demande simplement ceci: Voulez–vous que le ministère du Patrimoine soit le grand patron en ce qui a trait aux droits d'auteur ou voulez–vous que ce soit le ministère de l'Industrie? Je vous demande de choisir.

Choose. What do you want?

Mr. Martin: I want copyright policy clearly defined to be the responsibility of the Minister of Canadian Heritage. I don't want Industry going anywhere near it.

Mr. Plamondon: Thank you. If you don't say that clearly, when you go out they will say, oh, this witness was with the bill. This bill doesn't agree with what you want.

[*Translation*]

M. Martin: Oh non! J'en suis conscient, mais il semble, fondamentalement, que quelqu'un cherchait où placer le droit d'auteur dans la structure actuelle du projet de loi et, comme vous le dites, il y avait une virgule, et vous ajoutez les mots «et le droit d'auteur».

Je lis le document et je dois dire que je ne comprends pas entièrement ce que le ministre se propose véritablement de prendre sous sa responsabilité; je ne suis pas non plus convaincu qu'il s'agisse là d'une façon efficace d'allouer les responsabilités, parce que je ne vois aucune réduction des responsabilités du ministre de l'Industrie.

Le président: J'aimerais apporter un éclaircissement, j'espère. Quand nous avons demandé aux juristes ce que signifiaient ces étranges répétitions, ils nous ont dit qu'il est responsable de la politique culturelle globalement, et particulièrement des investissements étrangers et du droit d'auteur. Il est responsable de la politique culturelle en général, et l'on voulait bien distinguer les deux. C'est pourquoi il y a sans cesse répétition. La politique culturelle n'est pas limités à l'investissement étranger et aux droits d'auteur. On veut parler là de la politique culturelle globale, mais il y a une référence spécifique à ces deux éléments. Voilà l'explication de cette formulation pour le moins confuse.

M. Martin: Dans ce cas, ma formation juridique m'inciterait à demander: pourquoi l'avoir formulé ainsi? Le ministre de l'Industrie a très clairement la responsabilité du droit d'auteur. Je préférerais que cette responsabilité lui soit retirée, ou que la chose soit dite très différemment, pour qu'on sache qu'il est responsable de l'administration et de la réglementation du droit d'auteur, puisque ce sont là des questions de consommation qui relèvent effectivement du ministère de l'Industrie, et que l'on parle de façon tout à fait distincte du «droit d'auteur» sans que cela entre dans une formulation compliquée sur les responsabilités du ministre du Patrimoine canadien en matière de «politique culturelle». Je ne pense pas que cela passera dans les milieux culturels.

Mr. Plamondon: I get the impression that you just said the exact opposite to what you said earlier in your presentation.

I would simply ask this: Do you wish to see the main responsibility for copyright within the Department of Canadian Heritage or do you wish to see it within Industry? I'm asking you to choose.

Choisissez. Qu'est–ce que vous préférez?

M. Martin: Je veux que l'on dise clairement que la politique sur le droit d'auteur relève du ministre du Patrimoine canadien. Je ne veux absolument pas qu'Industrie Canada ait son mot à dire.

M. Plamondon: Merci. Si vous ne le dites pas clairement, les gens diront que le témoin appuie le projet de loi. Or, ce projet de loi ne correspond pas du tout à ce que vous souhaitez.

[*Texte*]

Mr. Martin: The amendment doesn't do it. I would want to see it clearly spelled out, and I would want Industry's role to be stated to involve administration, the regulation of copyright through the copyright board, and the consumer aspects of it. I don't think it should have anything to do with formulating copyright law policy. They can't do it and they'll make a mess of it.

Mr. Plamondon: Thank you very much.

Mr. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Thank you, sir, for your attendance. You say that the amendment as written is very confusing as to its intent and meaning and is going to cause problems down the road. If we had to put all of it in Industry, would it, in your opinion, be better to have it just in Industry than to have the convoluted phrasing we have here?

Mr. Martin: I find that difficult to answer. I'm not happy with convoluted phrasing, but I think I prefer convoluted phrasing to basically putting the whole lot in Industry, where I don't believe there's any ability to understand the issues. This isn't meant pejoratively. It simply does not fit into the mindset or the language of the Department of Industry, which has very, very different objectives. I would prefer not to have convoluted language and to make sure that the responsibilities are clearly spelled out in the Department of Canadian Heritage.

Although, as I say, it's difficult to unravel what this amendment means, I think the copyright goes slightly beyond simple straightforward enunciation of cultural policy. There are many non-cultural policy aspects of copyright law, which at times can be technically—It doesn't mean they're technical in the sense they therefore have to go over to Industry because only they understand technical things, but there's a lot of material in the Copyright Act that is not a direct subset or tangent of cultural policy.

Mr. Hanrahan: You keep referring to the different mindsets of the two departments and you have related somewhat what you mean by that. Can you be a little bit more specific? What advantage to the artist is it to have the heritage department mindset deal with his work as opposed to the industry department?

• 1005

Mr. Martin: I'll come at it from a slightly different angle and say I don't think copyright, unlike trademarks, say, and patent law, is fundamentally about maximizing your economic return from the work you've created. In many cases, and this is thrown at me time and time again, when we try to license institutional users, copyright is a means of furthering knowledge, and the economic aspects of it often are subsidiary. Sometimes they're simply not there.

If you look at what is created in the scholarly market, say, economic return does not feature. There is no benefit, to my mind, in putting copyright into a department whose role is fundamentally revolving around trade and consumer protection. I see this as very different issues philosophically.

[*Traduction*]

M. Martin: L'amendement ne correspond pas. J'aimerais que ce soit dit clairement et que l'on précise que le ministère de l'Industrie sera chargé de l'administration et, de la réglementation du droit d'auteur, par l'entremise de la Commission et des aspects touchant la consommation. Il ne doit pas, à mon sens, se mêler d'orientation politique et de la législation en matière de droit d'auteur. Il n'est pas en mesure de le faire, et il fera du mauvais travail.

M. Plamondon: Je vous remercie.

M. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Merci, monsieur, d'être venu. Vous dites que l'amendement, tel qu'il a été rédigé, n'est pas clair dans son intention et son sens propre, et qu'il va causer des difficultés. Si nous devions confier le tout au ministère de l'Industrie, pensez-vous que ce serait préférable à cette formulation compliquée?

M. Martin: Il m'est difficile de répondre. Je ne suis pas satisfait de cette formulation compliquée, mais je préfère cela plutôt que de tout confier au ministère de l'Industrie, où l'on n'a pas, d'après moi, la capacité de comprendre les problèmes. Je ne dis pas cela péjorativement. Simplement, cela ne correspond pas à la manière de penser, au mode d'expression du ministère de l'Industrie, lequel a des objectifs totalement différents. Je préférerais une formulation simple qui établisse clairement que ces responsabilités incombent au ministère du Patrimoine canadien.

Bien que, comme je l'ai dit, il me paraisse difficile de démêler le sens de cet amendement, le droit d'auteur va bien au-delà, dirais-je, de la simple énonciation de la politique culturelle. Il y a dans la législation sur le droit d'auteur de nombreux éléments non culturels, qui peuvent parfois être techniques. . . Je ne veux pas dire par là qu'il faille s'adresser pour autant au ministère de l'Industrie, sous prétexte qu'il est le seul à comprendre les choses techniques, mais je veux dire qu'il y a dans la Loi sur le droit d'auteur énormément d'éléments qui ne sont pas directement reliés ou connexes à la politique culturelle.

M. Hanrahan: Vous revenez constamment à la différence de mentalité entres les deux ministères et vous avez un peu expliqué ce que vous entendez par là. Pourriez-vous être un peu plus précis? Quel avantage cela présente-t-il pour l'artiste si son travail est considéré dans l'optique du ministère du Patrimoine plutôt que dans celle du ministère de l'Industrie?

M. Martin: Je vais aborder la question sous un angle un peu différent et dire que selon moi, le droit d'auteur, contrairement aux marques de commerce ou aux brevets, n'a pas pour principal objectif la rentabilisation maximale de l'oeuvre créée. Souvent, et on me le répète sans cesse quand j'essaie de vendre des licences à des utilisateurs institutionnels, le droit d'auteur est un moyen de diffuser la connaissance; les aspects économiques sont souvent accessoires. Parfois, ils sont totalement absents.

Si vous prenez, par exemple, les oeuvres savantes, l'élément économique n'entre pas en ligne de compte. Je ne vois pas l'intérêt qu'il peut y avoir à confier les droits d'auteur à un ministère dont la vocation est essentiellement axée sur le commerce et la protection des consommateurs. Sur le plan philosophique, ce sont deux questions totalement différentes.

[*Text*]

Mr. Hanrahan: Yes, but if in fact there is no economic return on the work, from the artist's point of view, other than the integrity of his work, what significance would it have if all of this were in Industry?

Mr. Martin: I didn't say there was no economic significance to it at all. I said in some cases it's not the primary motive. Because it's not the primary motive, it's important to understand what is the motive, and what is the motive is much more bound up in cultural and national identity issues. To my mind, that is not part of the mandate of the Department of Industry.

Mr. Hanrahan: But could the Department of Industry have a negative effect on the integrity of the work?

Mr. Martin: I don't think they would help, but that's not fundamentally what I'm getting at, which is that I think Canadian Heritage could have a very positive impact on it. Its mandate includes dealing with almost every other aspect of the creator and publisher community, and copyright fits integrally and logically into that package of responsibilities.

Mr. Hanrahan: In your position and your organization, you are responsible for the administration of—

Mr. Martin: Basically we license photocopying and some database rights.

Mr. Hanrahan: I'm interested in the effectiveness of the administration on photocopying and so forth. What enforcement powers do you have?

Mr. Martin: Do we have, or as the law provides? Because there are probably two.

What enforcement powers does CANCOPY have? I would say on a practical level they're quite limited, simply because the public relations aspects of trying to enforce certain rights you enjoy might be very harmful. For instance, if we become aware that a teacher is copying something without permission, without payment, and to the prejudice of the copyright owner, you have to ask what purpose is served by taking legal action against that person. The answer may be that there is none. There may be other ways of trying to deal with the problem.

The enforcement powers generally are those provided for by the common law in general, and by the Copyright Act in particular, specifically civil and criminal law remedies.

Mr. Gallaway: Mr. Martin, I just want to ask you some questions about the corporate entity called CANCOPY. Is it a federally incorporated company?

Mr. Martin: It's non–profit.

Mr. Gallaway: Without share capital?

Mr. Martin: Yes.

Mr. Gallaway: Would you consider your company, or this organization, if I can call it that, a policy group, or would you consider it a collection agency?

Mr. Martin: I would say it's a licensing and collection agency, but it has a fairly important policy role around promoting awareness of copyright.

[*Translation*]

M. Hanrahan: Oui, mais s'il n'y a aucune question de rentabilité du travail, du point de vue de l'artiste, mis à part l'intégrité de l'oeuvre, quelles répercussions cela peut–il avoir que tout soit confié au ministère de l'Industrie?

M. Martin: Je n'ai pas dit que cela n'avait aucune importance économique. J'ai dit que dans certains cas, l'élément économique n'est pas le principal moteur. Comme ce n'est pas le principal moteur, il est important de comprendre quel est le moteur, et il faut le chercher plus souvent dans les questions culturelles ou l'identité nationale. D'après moi, cela ne fait pas partie du mandat du ministère de l'Industrie.

M. Hanrahan: Mais le ministère de l'Industrie pourrait–il avoir une incidence négative sur l'intégrité du travail?

M. Martin: Je ne crois pas qu'il pourrait être utile, mais ce n'est pas à cela que je veux en venir, et c'est pourquoi je pense que le Patrimoine canadien pourrait avoir une influence extrêmement positive. Son mandat touche à presque tous les autres éléments qui concernent les créateurs et les éditeurs, et les droits d'auteur font logiquement partie de cet ensemble de responsabilités.

M. Hanrahan: De par votre travail, êtes–vous responsable de l'administration. . .

M. Martin: Nous licencions les droits de photocopie et certains droits sur les bases de données.

M. Hanrahan: J'aimerais savoir si cette administration est efficace, pour les photocopies, par exemple. Quelle autorité avez–vous pour faire respecter ces droits?

M. Martin: Quelle autorité avons–nous, ou quelle autorité la loi prévoit–elle? Car ce sont probablement deux choses différentes.

Quelle est l'autorité de CANCOPY? Je dirais que d'un point de vue pratique, elle est très limitée, car essayer de faire respecter certains droits peut en fait avoir des conséquences très négatives pour les relations publiques. Par exemple, si nous apprenons qu'un enseignant fait des photocopies sans permission, sans payer les droits, et porte ainsi un préjudice au détenteur du droit d'auteur, nous devons nous demander ce que nous obtiendrons en engageant des poursuites. Probablement rien. Il y a peut–être d'autres solutions.

L'autorité en matière d'application est celle que confèrent la common law en général et la Loi sur le droit d'auteur en particulier, et plus précisément les recours civils et criminels.

M. Gallaway: Monsieur Martin, j'aurais quelques questions concernant cette société qui s'appelle CANCOPY. Est–elle constituée en société d'après les lois fédérales?

M. Martin: C'est une société à but non lucratif.

M. Gallaway: Sans capital–actions?

M. Martin: Oui.

M. Gallaway: Diriez–vous que votre société, ou votre organisation, si je puis dire, est avant tout un groupe d'élaboration de politiques, ou est–ce une agence de recouvrement?

M. Martin: C'est une agence d'octroi de licences et de recouvrement, mais elle joue en même temps un rôle important au niveau politique par son travail de sensibilisation sur les droits d'auteur.

[*Texte*]

Mr. Gallaway: Would you say your promotion of awareness has more to do with the collection end of the business as opposed to the strictly cultural promotion end of copyright law?

Mr. Martin: No, I would say we probably attach equal importance to each. Clearly, creators expect to be paid for subsidiary uses of their work, but they would actually rather their primary income came from people buying it rather than people photocopying it. So a very large part of our mandate is designed to limit what can be copied and to make people aware that those limitations exist.

Mr. Gallaway: Who are your member organizations? Are they the publishers or are they the creators?

Mr. Martin: They are both. The constituent members will be the writer and publisher organizations, such as the League of Canadian Poets, the Writers' Union, the Association of Canadian Publishers. There are 13 publisher and 13 writer groups. The individual members will be the copyright owners, but we represent both publishers and writers.

Mr. Gallaway: Within your organization, can you tell me what percentage of time is devoted to the collection of moneys versus the formulation or discussion of policy?

• 1010

Mr. Martin: I find it very difficult to give you an answer there because in fact the largest amounts of money are collected with the least effort in some cases.

Mr. Gallaway: Recently there was a case reported in *The Citizen* of a case involving a variety store owner where the organization sued him for $132,000, I believe, and it was, shall we say, summarily tossed out of court at some point.

Mr. Martin: No. I think there are actually two cases involved here, one we were involved in and it wasn't tossed out, and one we weren't involved in and it was. There was a lawsuit in Toronto last year and in the early part of this year. It wasn't a variety store owner. It was a business near the University of Toronto that bought a single copy of a textbook, stripped the covers off, made masters, and then sold photocopies at the original price. We took civil proceedings against them—

Mr. Gallaway: That's the case of Mr. Rang Nguyen.

Mr. Martin: —and obtained judgment for $130,000. That was not tossed out. There was a criminal prosecution, which is probably the one most recently in your memory, involving an organization called Laurier Office–Mart. I'm not sure I'd refer to it as a convenience store, because again its primary business was selling photocopies. That was a prosecution brought by the Crown on a complaint laid by the RCMP. We didn't initiate it, but we were asked to provide some evidence of copyright ownership and registration. It's still under appeal, I should say, so it's probably not entirely appropriate for me to comment beyond that.

Mr. Gallaway: Within your organization, is your primary objective to collect money for publishers and authors, or is it in fact to comment on policy or to promote policy?

[*Traduction*]

M. Gallaway: Pensez–vous que cette sensibilisation se fait davantage par le recouvrement que par la stricte promotion culturelle de la législation sur le droit d'auteur?

M. Martin: Non, je dirais que les deux ont autant d'importance. De toute évidence, les créateurs s'attendent à être payés pour les utilisations secondaires de leur travail, mais ils préfèrent que leur revenu provienne essentiellement de la vente de l'oeuvre plutôt que des photocopies. Notre mission consiste donc aussi, en très grande partie, à limiter les possibilités de copie et à faire connaître ces limites aux gens.

M. Gallaway: Quels organismes sont membres? Vos membres sont–ils des éditeurs ou des créateurs?

M. Martin: Les deux. Nos membres sont des organismes représentant les auteurs et les éditeurs, tels la League of Canadian Poets, la Writers' Union, l'Association of Canadian Publishers. Il y a 13 groupes d'éditeurs et 13 d'auteurs. Les membres individuels sont les détenteurs de droits d'auteur, mais nous représentons aussi bien les éditeurs que les auteurs.

M. Gallaway: Pouvez–vous me dire quelle part du temps, au sein de votre organisation, est consacré à la perception des fonds et quel pourcentage à l'élaboration ou à la discussion des orientations?

M. Martin: Il m'est extrêmement difficile de vous répondre car c'est souvent la perception des plus grosses sommes qui demande le moins d'effort.

M. Gallaway: On a parlé récemment dans *The Citizen* du cas du propriétaire d'un magasin populaire que votre organisation poursuivait pour 132 000$, sauf erreur, et la poursuite a été, si je puis dire, sommairement déboutée.

M. Martin: Non, il y a en fait deux cas différents: un auquel nous avons participé, et nous n'avons pas été déboutés et l'autre que le tribunal a rejeté, et auquel nous ne participions pas. Il y a eu une poursuite à Toronto au début de cette année. Il ne s'agissait pas du propriétaire d'un magasin populaire, mais d'un magasin situé près de l'université de Toronto, qui avait acheté un exemplaire d'un manuel scolaire, qui en avait enlevé les couvertures, fait des matrices et vendait ensuite les photocopies au prix de l'original. Nous avons entamé des procédures civiles contre. . .

M. Gallaway: Il s'agit de M. Rang Nguyen.

M. Martin: . . .contre ce magasin et nous avons obtenu des dommages de 130 000$. Nous n'avons pas été déboutés. Il y a par ailleurs eu des poursuites pénales—et c'est probablement à cela que vous songez—contre la Laurier Office Mart. Je ne sais pas si on peut parler dans ce cas–là de dépanneur, car sa principale activité est la vente des photocopies. Dans ce cas–là, les poursuites avaient été intentées par la Couronne à la suite d'une plainte déposée par la GRC. Ce n'est pas venu de nous, mais on nous a demandé de témoigner sur des questions de détention de droit d'auteur et d'enregistrement. L'affaire est encore en appel, et je dirais donc qu'il serait inconvenant de ma part d'en dire davantage.

M. Gallaway: La principale mission pour votre groupe est–elle de percevoir de l'argent pour les éditeurs et les auteurs, ou est–elle de donner un avis sur les politiques ou de faire leur promotion?

[*Text*]

Mr. Martin: The two go hand in hand. We don't wish to collect money for uses that ought not to be taking place. The general philosophy, certainly of the publishers on our board, is that they would rather people bought their books than photocopy them. So a lot of effort goes into discouraging copying. That which is permissible and is licensed, we would collect money from. In terms of the amounts of time that go into each of these, I would say it's probably broadly equal. But that's not an entirely fair characterization of how responsibilities are organized because, as I say, the largest amounts are paid without fuss by fairly large institutions.

Mr. Gallaway: Such as under your agreements with the Government of Canada and of Alberta.

Mr. Martin: The Government of Canada is one.

Mr. Gallaway: Alberta?

Mr. Martin: There are agreements with provincial ministers of education. These are, by and large, very harmonious relationships.

Mr. Gallaway: I want to follow up on a point Mr. Plamondon raised. I am not certain I understood what you were saying in terms of what your concern is with the legislation, C–53, including the amendment. Could you run through that one more time?

Mr. Martin: Part of my concern around it is that I don't totally understand what difference it will make. In other words, I cannot see what responsibility it will take from Industry and give to Heritage, or even if it's not doing that what it will actually add to the Minister of Canadian Heritage's portfolio of responsibilities, or how any of this will interact with what the Department of Industry does.

It seems to me that if you want to give a meaningful role to Heritage, then something should come out of Industry, and I don't see that happening. I think the way in which copyright is bolted on to a more general policy responsibility doesn't give it the prominence that I think copyright owners feel is necessary for them to be confident that the Minister of Canadian Heritage will have a primary role in the formation of copyright policy.

These are fears massively heightened as the phase two legislation is looming, and in the light of technological development where there is a very real concern on the part of writers and publishers that the information highway, and computer networks generally, will make it very easy for a pro–consumer, pro–trade department to see copyright as simply a commodity that somehow has to be packaged into wider distribution systems.

The Chair: I'm afraid I'm going to have to intervene at this point because we have been keeping our guests waiting, and we've kept you waiting too. I close by saying that if it's any form of reassurance, the department within which the policy is being developed, although in consultation with Industry, is Canadian Heritage. The minister who'll be presenting the bill is the Minister of Canadian Heritage, and the committee that will be receiving the bill and making amendments is the Standing

[*Translation*]

M. Martin: Les deux vont de pair. Nous ne souhaitons pas percevoir de l'argent pour des utilisations qui ne devraient pas exister. Les éditeurs membres de notre conseil préfèrent, de façon générale, que les gens achètent les livres plutôt que de les photocopier. Nous essayons donc de décourager la pratique autant que possible. Si les activités sont autorisées et font l'objet d'une licence, nous percevons les fonds qui en découlent. Quant au temps que nous consacrons à l'une ou à l'autre de ces activités, je dirais que les proportions sont à peu près égales. Mais ce n'est pas une description tout à fait fidèle de notre organisation puisque, comme je l'ai dit, les sommes les plus importantes sont payées sans difficulté par des institutions plutôt importantes.

M. Gallaway: Comme c'est le cas notamment au terme de vos accords passés avec le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta.

M. Martin: Notamment avec le gouvernement du Canada.

M. Gallaway: Et l'Alberta?

M. Martin: Nous avons des accords avec les ministres provinciaux de l'Éducation. Dans l'ensemble, nos relations sont des plus harmonieuses.

M. Gallaway: J'aimerais revenir à une chose qu'a mentionnée M. Plamondon. Je ne suis pas certain d'avoir bien compris ce qui vous préoccupe dans le projet de loi C–53, et dans l'amendement. Pourriez–vous répéter?

M. Martin: C'est que je ne comprends pas très bien quelle différence cela pourra faire. Autrement dit, je ne vois pas quelle responsabilité sera retirée à Industrie Canada pour être confiée à Patrimoine Canada, ou même si cela va en fait ajouter quelque chose aux responsabilité du ministre du Patrimoine canadien, ou si il y aura un rapport quelconque avec ce que fait le ministère de l'Industrie.

Il me semble que si l'on veut donner un rôle important au Patrimoine, il faut retirer certaines responsabilités à Industrie Canada et je ne vois pas qu'on l'ait fait. En rattachant le droit d'auteur à une responsabilité générale sur la politique, on ne lui accorde pas toute l'importance que souhaiteraient tous les détenteurs de droits d'auteur, l'importance qui leur permettrait de croire que le ministère du Patrimoine canadien sera le principal maître d'oeuvre dans l'élaboration des politiques touchant le droit d'auteur.

Ces inquiétudes sont exacerbées à l'approche de la deuxième phase législative, et en raison des progrès techniques qui font craindre aux auteurs et aux éditeurs que l'autoroute de l'information et les réseaux informatiques en général n'incitent que trop un ministère pro–consommation et pro–commerce à ne considérer les droits d'auteur que comme une denrée ordinaire à emballer et à distribuer le plus largement possible.

Le président: Je crains d'être obligé de vous interrompre car nos invités attendent, et nous vous avons fait attendre aussi. Pour conclure, j'aimerais essayer de vous rassurer en affirmant que l'élaboration de cette politique est effectivement confiée à Patrimoine Canada, même si c'est en consultation avec Industrie Canada. Le projet de loi sera présenté par le ministre du Patrimoine canadien et le comité qui recevra le projet de loi et y apportera des amendements est le comité permanent du

[*Texte*]

Committee on Canadian Heritage. I hope that will be helpful, and I want to thank you for coming.

Mr. Martin: Thank you very much for the invitation.

The Chair: Good. Now I would invite the next guests to appear.

Il s'agit de la Société nationale des Québécois et des Québécoises de l'Outaouais. Nous sommes ravis de vous avoir parmi nous.

• 1015

Nous vous invitons à faire votre présentation, et nous passerons ensuite aux questions. Je vous demande de nous excuser pour ce petit retard de 15 minutes.

Mme Pauline Tétrault (vice–présidente de la Société nationale des Québécois et Québécoises de l'Outaouais): Bonjour à tout le Comité. Je m'appelle Pauline Tétrault et je suis la vice–présidente de la Société nationale des Québécois et Québécoises de l'Outaouais. Je vous présente notre porte–parole, Luc Bouvier.

M. Luc Bouvier (porte–parole de la Société nationale des Québécois et Québécoises de l'Outaouais): Du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien, il faut retenir en matière de langue, parmi les 12 domaines de compétence visés, essentiellement le domaine 2(g): «la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais et la promotion et le développement des minorités francophones et anglophones du Canada».

La Constitution canadienne et la Loi sur les langues officielles reconnaissent deux langues au Canada, la française et l'anglaise. Même si régulièrement les politiciens fédéraux assurent que la survie de la langue française au Canada passe par le gouvernement fédéral, dans les faits, l'État canadien travaille à l'avantage de la plus forte, la sienne, l'anglaise. L'État canadien est «glottophage», mangeur de langues, pour reprendre le mot de Louis–Jean Calvet. Puisque «les langues sont au pouvoir politique ou ne sont pas des langues», la langue française au Canada se trouve donc sans État.

Comme l'affirme Jean A. Laponce de la British Columbia University:

> Les langues qui n'ont pas d'État sont en très mauvaise posture pour la phase à venir du conflit des langues, conflit qu'intensifient les communications universelles et rapides qui mobilisent de grandes masses de population dans des ensembles culturels économiques et politiques multilingues. Or, que ces batailles linguistiques prennent place au sein d'un État, dans le cadre d'une région, au niveau d'un continent ou à celui du monde, les langues les mieux à même, sinon de progresser, du moins de se maintenir, sont celles qui ont l'État comme champion, l'État qui contrôle les politiques nationales et les négociations internationales.

En ce sens, l'État canadien n'est pas un État pour la langue et la culture françaises. Que ce soit dans ses politiques, dans ses programmes ou dans ses lois, le gouvernement fédéral use de mesures cosmétiques afin de faire croire qu'il défend la langue et la culture françaises dans le but de protéger la minorité anglaise du Québec et de répondre à la pression qu'exerce le mouvement souverainiste depuis les années 1960.

[*Traduction*]

Patrimoine canadien. J'espère que cela vous rassure, et je vous remercie d'être venu.

M. Martin: Je vous remercie de votre invitation.

Le président: Très bien. Nous allons maintenant entendre les témoins suivants.

We are going to hear the Société nationale des Québécois et des Québécoises de l'Outaouais. We are very pleased to have you here today.

I will invite you to make your presentation, and then we will go on to questions. I hope you will forgive us for this short 15 minute delay.

Ms Pauline Tétrault (Vice–Chairman of the Société nationale des Québécois et Québécoises de l'Outaouais): Good morning to the members of the committee. My name is Pauline Tétrault and I'm the vice–chairman of the Société nationale des Québécois et Québécoises de l'Outaouais. Let me introduce our spokesperson, Luc Bouvier.

Mr. Luc Bouvier (Spokesperson for the Société nationale des Québécois et Québécoises de l'Outaouais): Among the 12 categories listed in Bill C–53 as being within the minister's jurisdiction, subclause 2(g) is worthy of note: "the advancement of the equality of status and use of English and French and the enhancement and development of the English and French linguistic minority communities in Canada."

The Canadian Constitution and the Official Languages Act acknowledge the existence of two languages in Canada, French and English. Even though federal politicians tend to assume that the survival of French in Canada will not be ensured without the federal government, in reality, the Canadian state takes much better care of the stronger language, its own, the English language. The Canadian state, as Louis–Jean Calvet put it, is "glottophagous", a language–eater. Since "languages belong to a political power or are not languages", the French language in Canada happens to be stateless.

As Jean A. Laponce of the University of British Columbia said:

> Stateless languages are very badly positioned for the linguistic conflict yet to come, a conflict which is intensified by global, rapid communications which reach large masses of people within multilingual cultural, economic, and political units. Whether these linguistic conflicts occur within a state, within a region, on a continental or on a global scale, the languages that are best equipped, if not to make progress, at least to hold their ground, are those that are championed by the state, the very state that controls national policies and international negotiations.

In that sense, the Canadian state is not a state for the French language and culture. Whether in its policies, and its programs or in its legislation, the federal government takes superficial measures to make believe it is defending the French language and culture, but does it to protect the English minority in Quebec, and to react to the pressures applied by the sovereignty movement since the 1960s.

[*Text*]

Premier point, les postes bilingues: Les postes bilingues sont intimement liés au droit de tout Canadien d'être servi dans la langue officielle de son choix. Dans les faits, il s'agit d'offrir aux minorités acadiennes et françaises du Canada et à la minorité anglophone du Québec les services dans leur langue respective. Normalement, un anglophone du Québec équivaut à un francophone hors Québec. La réalité est pourtant bien différente.

Le tableau 1 vous présente trois éléments: premièrement, le pourcentage de postes bilingues par province; deuxièmement, le pourcentage de francophones par province et, pour la province du Québec, le pourcentage d'anglophones; troisièmement. le rapport entre les deux. Par exemple, à 5 p. 100 de minorités et 5 p. 100 de postes bilingues, cela donne un rapport de 1.

Plus le rapport est élevé, plus la minorité obtient des services dans sa langue. Plus le chiffre est bas, plus la minorité doit fonctionner dans la langue de la majorité, l'anglais au Canada, le français au Québec.

[*Translation*]

Let's look at bilingual positions, as a first instance. Bilingual positions are closely linked to the right of any Canadian to be served in the official language of his choice. In reality, it is a matter of offering Acadian and French minorities in Canada and the Anglophone minority in Quebec services in their respective languages. Normally, an Anglophone in Quebec is equal to a Francophone outside Quebec. The facts are quite different.

The first table gives three sets of figures: first, the percentage of bilingual positions in each province; second, the percentage of Francophones in each province, and, for the province of Quebec, the percentage of Anglophones; thirdly, the ratio between the two. For example, with minorities amounting to 5% and bilingual positions amounting to 5%, the ratio is 1.

The higher the ratio, the better the minority is served in its own language. The lower the ratio, the more things the minority has to do in the language of the majority, English in Canada, French in Quebec.

• 1020

Les 3 p. 100 de francophones du Yukon, avec un indice maigrelet de 0,4 p. 100, ne doivent pas s'adresser très souvent en français à un fonctionnaire fédéral.

Il faut souligner que la minorité au Canada la plus importante en pourcentage, avec 33,4 p. 100, celle du Nouveau–Brunswick, est, à l'exclusion de celle du Yukon, la plus défavorisée avec un indice de 1,2. Logiquement, elle devrait être la plus favorisée puisqu'à cause de son importance, les postes bilingues lui sont essentiels.

L'indice québécois de 6 est le plus élevé. Je vous signale que l'indice québécois porte ici sur la minorité anglophone, bien sûr. Si l'indice québécois de 6 était appliqué au Nouveau–Brunswick, les 7 434 postes de la Fonction publique fédérale de la province seraient bilingues; en Ontario, il y aurait 16 615 postes de la Fonction publique fédérale ontarienne qui seraient bilingues au lieu des 3 123 qu'il y a actuellement.

De deux choses l'une: si l'indice de 6 est nécessaire pour faire survivre la minorité anglaise du Québec, cela veut dire que la politique fédérale sacrifie délibérément les francophones hors Québec puisqu'elle ne leur offre pas l'équivalent. Si l'indice de 6 est supérieur à ce qu'il faut pour assurer la survie de la minorité anglaise du Québec, cela signifie que le fédéral poursuit, sous des dehors de bilinguisme, une politique d'anglicisation du Québec. Dans les deux cas, les francophones en paient le prix.

Pour comprendre le but de la politique de bilinguisme du fédéral, il faut se rappeler la voie qu'il a empruntée depuis 1867. Selon Blair Neatby, jusqu'à la fin des années 1960:

> —les gouvernements fédéraux se contentent d'affirmer pieusement l'égalité statutaire du français et de l'anglais, mais se gardent de prendre aucune mesure concrète pour modifier le statu quo. L'anglais reste la langue de travail de la fonction publique fédérale. Et bien souvent la seule langue de service.

Quand le fédéral vote la Loi sur les langues officielles en 1969, c'est pour enrayer la montée de l'idée souverainiste au Québec en faisant croire à l'égalité entre les deux langues.

The 3% of Francophones in the Yukon, with a meagre ratio of 0.4% probably don't get too many chances to speak French to a federal public servant.

It must be noted that the largest minority in Canada, percentage–wise, with 33.4%, is that of New Brunswick, and it is also, with the exception of that of the Yukon, the most disadvantaged with a ratio of 1.2. Logically, it should be in the best of positions, since, because of its importance, it makes bilingual positions essential.

In Quebec the ratio is six and it is the highest. Let me stress that in this case, the ratio concerns the anglophone minority, of course. If the Quebec ratio of six were to be applied to New Brunswick, the 7,434 federal public service positions in the province would be bilingual. In Ontario, there would be 16,615 bilingual positions in the federal public service instead of the 3,123 that we have presently.

There are no two ways about it: if a ratio of six is necessary to ensure the survival of the English minority in Quebec, then the federal policy deliberately sacrificed Francophones outside Quebec by not offering them the equivalent. If a ratio of six is higher than what is necessary to ensure the survival of the English minority in Quebec, it can only mean that under the guise of bilingualism, the federal government is trying to anglicize Quebec. In both cases, the Francophones are footing the bill.

In order to understand the goals of the federal bilingualism policies, one must consider their evolution since 1867. According to Blair Neatby, until the end of the 60s:

> . . .federal governments would merely piously reaffirm the statutory equality between French and English, while at the same time taking great care to avoid any concrete steps that might modify the status quo. English is still the working language in the federal public service. And very often, where services are concerned, it is the only language.

When Parliament passed the Official Languages Act in 1969, it was to check the rise of sovereignty in Quebec by attempting to make believe that both languages were equal.

[*Texte*]

Le coût culturel du bilinguisme: Les francophones assument le coût culturel du bilinguisme canadien. Le Québec et les provinces où il y a la plus forte concentration de francophones, en pourcentage le Nouveau-Brunswick et en chiffres absolus l'Ontario, sont les plus bilingues. L'égalité entre les deux langues est fictive.

Sur les 1 242 plaintes instruites par le commissaire en 1992, 81,8 p. 100 proviennent, comme à l'habitude, de francophones. Dans certaines régions du Canada, le commissaire avoue qu'il est inutile d'espérer:

> S'il y a moins de plaintes comme par exemple dans l'Ouest canadien, cette baisse doit être attribuée en partie à la frustration ressentie par la clientèle, (ainsi que par le Commissaire et son équipe) devant le peu de progrès accompli par diverses institutions.

Sur les 67 149 postes bilingues de la Fonction publique fédérale, 63,4 p. 100, soit 42 574, sont détenus par des francophones.

Normalement, les francophones devraient absorber le coût culturel du bilinguisme dans la même proportion que leur poids démographique, soit 25 p. 100. C'est loin d'être le cas.

De 1974 à 1993, les postes français essentiels ont chuté de 40 p. 100, et les postes anglais essentiels de 1,7 p. 100. La traduction au fédéral se fait, pour 10 p. 100, du français à l'anglais et donc pour 90 p. 100 de l'anglais au français.

L'armée canadienne, comme tous les organismes canadiens, fait payer cher aux plans linguistique et culturel le désir des francophones de servir leur pays. Parmi l'ensemble des effectifs francophones, civils et militaires, 48,1 p. 100 sont bilingues tandis que seulement 6,9 p. 100 des effectifs anglophones le sont. De plus, 23,4 p. 100 des francophones sont dans des unités de langue anglaise et seulement 1,7 p. 100 des anglophones dans des unités françaises.

Il est probable que l'opération la mieux réussie de l'armée canadienne soit l'anglicisation des francophones et que le transfert des francophones à Kingston se fasse pas souci d'efficacité. Le bilinguisme à la fédérale a comme conséquence d'obliger les francophones à connaître l'anglais, à travailler en anglais et à s'acculturer.

Institutions et programmes: Le financement de la Société Radio-Canada est un autre exemple de discrimination culturelle pratiquée par le gouvernement fédéral. Dans les faits, si les deux langues et les deux cultures se valent, si le Canada est bilingue et biculturel, le financement devrait être égal.

• 1025

Pourtant, la répartition entre les réseaux français et anglais est de 37 p. 100 contre 63 p. 100.

Pour justifier cette inégalité, le CRTC, lors du renouvellement des licences des réseaux de télévision de la SRC, fait remarquer que si la répartition était faite selon la démographie, le ratio serait de 3 pour 1 en faveur du réseau anglais. Si le CRTC favorise ce genre d'approche, pourquoi ne pas alors financer les deux réseaux selon leurs cotes d'écoute respectives, en fait en fonction de la démographie télévisuelle, un critère beaucoup plus équitable? Puisque les cotes d'écoute

[*Traduction*]

The cultural cost of bilingualism: The cultural cost of bilingualism in Canada is being borne by Francophones. Quebec and those provinces with a high concentration of Francophones—in percentage terms, New Brunswick, and in absolute figures, Ontario—are also the most bilingual. The equality between both languages is a fiction.

Out of 1,242 complaints processed by the Commissioner in 1992, 81.8% were, as usual, from Francophones. The Commissioner himself recognizes that in some regions of Canada, it is quite futile to hope:

> Where the level of grievances is lower, as in western Canada, for example, the situation can be put down partly to the clients' frustration when they see what little progress has been made in some institutions; the Commissioner and his team feel the same frustration.

Out of 67,149 bilingual positions in the federal public service, 63.4%, that is 42,574, are held by Francophones.

Normally, Francophones should bear the cultural cost of bilingualism in proportion to their demographic weight, and that would be 25%. This is far from being the case.

From 1974 to 1993, the number of French imperative positions dropped by 40% and the number of English imperative positions by 1.7%. At the federal level, 10% of the translation is done from French into English, and therefore 90% is done from English into French.

Like all Canadian institutions, the Canadian armed forces impose a heavy linguistic and cultural burden on Francophones who wish to serve their country. Among total Francophone personnel, civilian and military, 48.1% are bilingual whereas among the Anglophones, only 6.9% are bilingual. Moreover, 23.4% of the Francophones belong to English language units, whereas only 1.7% of the Anglophones belong to Francophone units.

There is a good chance that the greatest success of the Canadian military is the anglicization of its Francophones and that the transfer of Francophones to Kingston is a mere case of efficiency. As a consequence of the federal idea of bilingualism, Francophones are forced to learn English, to work in English and to switch cultures.

Institutions and programs: The financing of the SRC/CBC is another example of cultural discrimination as practiced by the federal government. In reality, if both languages in both cultures are equal, if Canada is bilingual and bicultural, the financing should be equal.

Nevertheless, the ratio between the French and English networks is 37% to 63%.

In support of this inequality, the CRTC, when renewing the licenses of the SRC television networks, said that if the licenses were granted according to population, the ratio would be 3:1 in favour of the English network. If the CRTC favours this kind of approach, why not finance both networks according to their respective ratings, according, in fact, to audience demographics, which would be a much more equitable criterion? Since ratings during peak hours are 30% to 38% for the French network and

[*Text*]

aux heures de grande écoute sont de 30 à 38 p. 100 pour le réseau français et de 11 à 13 p. 100 pour le réseau anglais, le nombre de téléspectateurs étant le même, le financement devrait être le même.

Ce que disent Keith Spicer et le CRTC à tout téléspectateur francophone du Canada, c'est qu'il ne vaut pas un téléspectateur anglophone. Qui plus est, poussé à l'absurde—rien ne dit que l'absurde n'est pas canadien—un tel système fait en sorte que CBC sera toujours surfinancé par rapport à la SRC, même s'il ne lui reste qu'un seul téléspectateur. Dans ce cas précis, le ministre Dupuy, qui correspond régulièrement avec le CRTC, semble-t-il, devrait exiger une réévaluation du dossier.

La langue d'enseignement: En matière de langue d'enseignement, pour bien comprendre la technique utilisée par les provinces anglaises pour éviter de se conformer à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, il faut se rappeler la voie qu'elles avaient précédemment choisie. Selon Blair Neatby:

> À compter des années 1950, toutes les provinces à majorité anglophone auront une politique linguistique claire et nette au plan scolaire, l'anglais étant la principale, voire la seule langue d'enseignement.

Comme solution finale, elles attendaient patiemment que la minorité disparaisse. Quand le fédéral adopte la Charte canadienne des droits et libertés en 1982, c'est pour assurer, au Québec, la primauté de la minorité anglaise sur la majorité en faisant croire à l'égalité entre les deux langues. Depuis 1982, les provinces anglaises vont, grâce à l'inaction fédérale, s'opposer politiquement, judiciairement et administrativement à l'obtention d'écoles pour leurs minorités de langue française.

Pour illustrer la technique employée par les provinces anglaises, prenons le cas de la Saskatchewan. Les Fransaskois doivent obtenir des commissions scolaires pour leurs huit premières écoles en 1995. Même si cela se fait, il n'y aura qu'un élève francophone sur 10 de touché. Cependant, pour être sûr que cela ne se fasse pas trop vite, le gouvernement refuse d'investir dans les écoles francophones, accepte que les commissions scolaires anglophones vendent à prix fort des écoles que les francophones ont déjà payées et refuse que les commissions scolaires francophones perçoivent des taxes. Bientôt, l'assimilation galopante fera en sorte que les francophones ne seront plus assez nombreux, et le tour sera joué. Le fédéral et les provinces anglaises affirmeront alors que les francophones hors Québec en sont responsables car ils ne sont plus assez nombreux.

L'assimilation des francophones: Le tableau 2 vous présente les taux que vous connaissez déjà, j'imagine, ou du moins je l'espère. Ce tableau est le reflet statistique d'une tragique réalité. Les communautés francophones, avec des taux d'assimilation qui vont de 38,7 p. 100 pour l'Ontario à 75,2 p. 100 pour la Colombie-Britannique, dépérissent à vue d'oeil. Seule l'Acadie résiste encore, mais est-ce pour bien longtemps? Je le souhaite très sincèrement.

Derrière ces statistiques se cachent d'intenses drames humains, ceux de francophones qui ont cru en ce pays et qui ont cru en les promesses de ses dirigeants. Malgré les lois et les arrêts de la Cour suprême, ces francophones sont toujours sans

[*Translation*]

11% to 13% for the English network, the number of viewers being the same, the financing should also be the same.

What Keith Spicer and the CRTC are telling all the Francophone viewers in Canada is that they are not worth an Anglophone viewer. Moreover, to follow the argument to its absurd conclusion—nobody said that the absurd wasn't Canadian—the system ensures that the CBC will always be overfunded compared to the SRC, even if it had only one viewer left. In this specific case, Minister Dupuy, who regularly exchanges letters with the CRTC, so it seems, should ask for the file to be reviewed.

The language of education: Concerning the language of education, in order to understand the method used by the English provinces to circumvent Article 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, it is necessary to refer to the path they had formerly chosen. According to Blair Neatby:

> Beginning in the fifties, all the provinces with an Anglophone majority would have a clear-cut linguistic policy in schools, English being the main, if not the only teaching language.

As a final solution, they were patiently waiting for the minority to die out. In 1982, when the federal government adopted the Canadian Charter of Rights and Freedoms, its aim was to ensure the superiority of the English minority in Quebec over the majority by pretending that both languages were equal. Since 1982 the provinces have been doing their best to hamper, politically, legally and administratively, the creation of schools for the French language minorities, and they have been able to do it because the federal level remained passive.

As an illustration of the methods used by the English provinces, let us take the case of Saskatchewan. The Francophones in Saskatchewan are to get school boards for their first eight schools in 1995. But even if they do, only one out of every 10 Francophone students will benefit. Nevertheless, in order to make sure that things do not proceed too fast, the government is refusing to invest in Francophone schools, it is letting the Anglophone school boards sell schools at inflated prices to the Francophones, schools that they have already paid for, and it refuses to let the Francophone school boards collect taxes. Soon, runaway assimilation will further reduce the number of Francophones and the deed will be done. The federal government and the English provinces will then declare that Francophones outside Quebec are to blame, their numbers not being sufficient.

Francophone assimilation: In table two we give you some rates you are familiar with, at least I hope you are. This table is the statistical evidence of a tragic reality. Francophone communities are visibly dwindling with assimilation rates that go from 38.7% for Ontario to 75.2% for British Columbia. Only Acadia still resists, but how long will it hold out? I sincerely hope it will endure for a long time.

Behind those statistics, one finds deeply affecting human dramas, Francophones who believed in this country, who believed the promises of its leaders. In spite of the legislation and the decisions of the Supreme Court, these Francophones

[*Texte*]

écoles, sans services de santé, sans services gouvernementaux, sans services culturels dans leur langue. Bafoués, trahis par ces mêmes politiciens qui n'ont pas tenu leurs promesses, ces francophones en sortent meurtris. Comme Sisyphe, ils continuent pourtant à se battre, n'osant s'avouer qu'ils ont perdu.

• 1030

L'à–plat–ventrisme des politiciens francophones: les politiciens fédéraux refusent, règle générale, de parler de l'assimilation des francophones hors Québec, quand ils ne la nient pas tout simplement, parce que leur existence leur sert d'alibi pour intervenir en faveur de la minorité anglaise du Québec.

Le cas exemplaire à ce titre reste celui de Jean Chrétien. Ses interventions en matière de langue remontent à la promulgation de la Loi 101. C'est à ce moment–là que les minorités acadiennes et francophones du Canada ont commencé à l'intéresser. D'une part, il a bloqué, à la fin des années 1970, l'opération de décentralisation de la Fonction publique fédérale vers le Québec, parce qu'à ses yeux, le gouvernement québécois ne garantissait pas le droit à l'école anglaise aux fonctionnaires fédéraux déplacés. Je cite M. Chrétien:

> J'ai dit au Québec que si le gouvernement de cette province ne peut pas donner l'assurance aux fonctionnaires anglophones qui devront s'établir au Québec qu'ils pourront aller dans des écoles anglaises, nous ne pourrons pas faire la décentralisation.

D'autre part, en 1982, il s'est ligué, lors de la nuit des longs couteaux, avec les provinces anglaises afin d'obliger le Québec à se conformer à la clause Canada en matière de langue d'enseignement. Je cite toujours M. Chrétien:

> Nous voulons garantir aux Canadiens anglophones qui emménagent au Québec le droit de fréquenter des écoles de langue anglaise. D'autre part et pour la première fois dans l'histoire du Canada, nous voulons constitutionnaliser le droit des francophones des neuf autres provinces d'avoir leurs propres écoles.

À chaque fois, bien sûr, ce héros de la minorité anglaise du Québec n'oubliait pas d'assurer que les minorités acadiennes et francophones profiteraient des mêmes droits. Pourtant, Jean Chrétien accepte actuellement, sans mettre aucune condition, le transfert des militaires francophones à Kingston alors que les francophones, malgré la Loi constitutionnelle, n'y ont pas la gestion de leurs écoles, n'ont pas d'école française, ne peuvent même pas donner un nom français à la partie de l'école qui leur est dévolue. Si j'étais plus scatologique, je signalerais qu'ils n'ont pas de toilettes non plus.

Le dossier de Kingston en matière de bilinguisme est si atroce — on ne respecte même pas l'alternance hebdomadaire entre le français et l'anglais — que tous savent bien que les francophones y vivront en anglais ou sortiront de l'armée.

Jean Chrétien vient encore de le réaffirmer: les francophones du Canada sont intéressants en autant qu'il y a une minorité anglaise à défendre. Par elles–mêmes, les minorités acadiennes et francophones du Canada ne valent rien à ses yeux. Il a dit encore une fois à la Chambre des communes qu'advenant la souveraineté du Québec, les francophones sont morts. Il faut lire, en fait, que le fédéral ne verra pas à les aider. Toute la politique linguistique fédérale fonctionne selon

[*Traduction*]

will remain without schools, without health services, without government services, without cultural services in their own language. Deceived, betrayed by these same politicians who went back on their promises, these Francophones are battle–weary. Like Sisyphus, they continue to fight, unable to admit that they have lost.

The submissiveness of francophone politicians: Federal politicians generally refuse to talk about the assimilation of Francophones outside Quebec, when they are not simply denying it, because their existence is an alibi for politicians to intervene in favour of the anglophone minority in Quebec.

The prime example of this is Jean Chrétien. His statements on language go back to the promulgation of Bill 101. He only became interested in Acadian and Francophone minorities in Canada at that point. On the one hand, towards the end of the 1970s, he stopped the decentralization of the federal public service Quebec, because in his opinion the Quebec government did not guarantee that the children of federal public servants who had to move to Quebec could go to English school. This is what Mr. Chrétien said:

> I told Quebec that if the provincial government could not give Anglophone public servants who will move to Quebec the assurance that they will be able to send their children to an English school, we will not proceed with decentralization.

Moreover, in 1982, during the night of the long knives, he sided with Anglophone provinces to force Quebec to submit to the Canada clause in terms of the language of education. Mr. Chrétien went on to say:

> We want to give Anglophone Canadians who move to Quebec the guarantee that they can send their children to English–language schools. As well, and for the first time in the history of Canada, we want to entrench in the Constitution the right of Francophones living in the rest of Canada to have their own schools.

Of course, this champion of the Anglophone minority in Quebec never forgot to assure Francophone and Acadian minorities that they would have equal rights. However, Jean Chrétien has now unconditionally accepted the transfer of Francophone military personnel to Kingston in spite of the fact that Francophones, despite the Constitution, will not be able to manage their own schools, will not have access to a French school, and will not even be able to give a French name to the part of the school they will occupy. If I were more scatologically inclined, I would say they don't even have their own washrooms.

In terms of bilingualism, the move to Kingston is so awful — they will not even respect the weekly alternation between English and French — that everyone knows that Francophones will have to live in English or resign from the armed forces.

Jean Chrétien has reinforced this again. Francophones living outside Quebec are only of interest as long as there is an Anglophone minority to defend. In his opinion, the Francophone and Acadian minorities aren't worth anything on their own. He repeated in the House of Commons that in the event of Quebec sovereignty, Francophones outside Quebec don't stand a chance. This means that the federal government will not help them. The federal government's entire language

[*Text*]

cette logique, soit de faire croire que les francophones ont les mêmes privilèges, afin d'empêcher que la minorité anglophone perde quoi que ce soit des siens.

Le fait que le premier ministre accepte cette situation le sourire aux lèvres illustre bien une des causes du tragique déclin des minorités acadiennes et francophones du Canada: le refus des politiciens francophones de défendre leur propre collectivité. La plupart d'entre eux ont sacrifié leur communauté à leur propre ascension personnelle au sein du gouvernement fédéral, laquelle ne peut se faire sans l'appui des anglophones.

Puisque l'État canadien travaille à leur disparition, pour que la langue et la culture françaises vivent en terre d'Amérique, elles devront se donner un État.

Je vous remercie.

Le président: Merci bien. Nous avons 25 minutes environ. J'invite M. de Savoye à faire ses commentaires et à poser ses questions.

M. de Savoye (Portneuf): Est–ce que je vous ai bien compris, monsieur le président? Vous dites qu'on a 25 minutes?

Le président: Oui.

M. de Savoye: Nous avons commencé à quelle heure?

Le président: 10h15.

M. de Savoye: 10h15 et nos invités sont ici pour une heure, si je ne m'abuse.

Le président: Si vous le voulez, mais nous devons recevoir la Société Saint–Jean–Baptiste à 11 heures. La difficulté, c'est que la téléconférence nous a un peu retardés et que nous avons triché un peu avec nos premiers invités: on ne leur a donné que 30 minutes. Donc, j'essaie de faire en sorte que tout le monde ait 45 minutes.

M. de Savoye: Je suis conscient qu'on a débuté un peu en retard, mais on a donné aux Américains un peu plus de temps qu'il n'avait été prévu.

Le président: Peut–être; à peu près 46 minutes.

M. de Savoye: J'aimerais bien qu'on donne à nos invités le temps qui avait été prévu.

Le président: Alors, il y aura moins de temps pour la Société Saint–Jean–Baptiste ou M^{me} Sinclair.

M. de Savoye: Si on doit couper, on le fait également pour tout le monde.

Le président: C'est ce que je fais. J'ai ajouté un peu de temps à quelques–uns qui n'en avaient pas assez et j'en ai enlevé un peu à d'autres. Tout le monde a 45 minutes. Et voilà, c'est la justice!

M. de Savoye: La justice aurait dû débuter dès 9h15, monsieur le président.

[*Translation*]

policy is based on this principle, which is to make Francophones believe that they have the same privileges, in order to prevent the Anglophone minorities from loosing theirs.

The fact that the Prime Minister blandly accepts the situation is one of the reasons underlying the tragic decline of Acadian and Francophone minorities in Canada, namely the fact that Francophone politicians refuse to defend their own community. Most of these politicians have sacrificed their community to their own personal climb up the federal political ladder, which cannot be achieved without the support of Anglophones.

Since the Canadian government is trying to get rid of Francophones, they will have to form their own country if the French language and culture are to survive in America.

Thank you.

The Chair: Thank you very much. We have approximately 25 minutes. I would invite Mr. de Savoye to respond and ask his questions.

Mr. de Savoye (Portneuf): Did I understand what you said, Mr. Chairman? Did you say we have 25 minutes?

The Chair: Yes.

Mr. de Savoye: When did we start?

The Chair: At 10:15.

Mr. de Savoye: We started at 10:15, and unless I am mistaken, our guests are here for an hour.

The Chair: If you wish, but we still have to hear from the Société Saint–Jean–Baptiste at 11:00. The problem is that the teleconference delayed us a little and we were a little unfair to our first witnesses: we only gave them 30 minutes. So I want to make sure that everyone has 45 minutes.

Mr. de Savoye: I realize we started a little late, but we gave the Americans a little more time than planned.

The Chair: Perhaps; we gave them about 46 minutes.

Mr. de Savoye: I would like to give our guests the amount of time we planned for.

The Chair: In that case, we'll have less time for the Société Saint–Jean–Baptiste or Ms Sinclair.

Mr. de Savoye: If we have to reduce the time for testimony, let's do so equally for every witness.

The Chair: That's what I am doing. I added a bit of time to those who did not have enough and shortened the testimony of others. Everyone got 45 minutes. It's only fair!

Mr. de Savoye: We should have started being fair at 9:15, Mr. Chairman.

• 1035

Monsieur le président, j'aimerais dire à nos invités de ce matin que je suis très sensible à leurs conclusions comme ils peuvent bien s'en douter. L'essentiel de votre propos fait état de la mesure dans laquelle les droits des francophones du reste du Canada sont bafoués.

Mr. Chairman, I would like to tell this morning's witnesses that I feel very strongly about their conclusions, as they probably know. The gist of your argument is that the rights of Francophones living outside Quebec are neglected.

[*Texte*]

Dans les faits, et vous nous le faites remarquer d'ailleurs, le projet de loi C–53 donne une certaine compétence au ministère du Patrimoine canadien pour assurer la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

Un témoin précédent, M. Racine, a prétendu que l'identité du Québec était comprise dans l'identité canadienne. J'ajoute aussi que, selon le commissaire aux langues officielles, qui écrivait récemment un article à ce sujet, en Colombie–Britannique, il y a des programmes multilingues d'accès aux services de santé qui ont été mis sur pied. Les langues que l'on retrouve dans ce programme sont nombreuses. On parle notamment du somalien, du mandarin, du vietnamien, et le commissaire aux langues officielles nous fait remarquer qu'il n'y a rien pour les francophones alors qu'ils sont le cinquième groupe en importance en Colombie–Britannique, et que le groupe vietnamien, lui, est le seizième en importance.

Il me semble que vos propos sont corroborés. Dans un tel contexte, que pensez–vous des propos de M. Racine qui dit que l'identité québécoise est comprise dans l'identité canadienne? Que pensez–vous aussi du fait que la culture francophone d'un océan à l'autre se trouve probablement a fortiori comprise dans cette identité canadienne, avec probablement la vietnamienne, la somalienne, la mandarine et toutes les autres? Comment mettez–vous tout cela en perspective? Où allons–nous avec cela?

M. Bouvier: Règle générale, les pays ne se posent pas vraiment de questions sur leur identité et leur culture. Quel pays au monde appellera, par exemple, son ministère des Affaires culturelles «ministère des Affaires culturelles françaises», «ministère des Affaires culturelles anglaises» ou «ministère des Affaires culturelles néerlandaises»?

Le président: La Belgique.

M. Bouvier: C'est ridicule parce que finalement c'est clair, net, précis, et ils le savent. Le Canada ne le sait pas. Il aimerait bien pouvoir essayer de fondre cela sur papier, mais cela resterait purement symbolique.

Le président vient de mentionner l'exemple de la Belgique. Si le président est au courant, je lui signale qu'en Belgique, ils se sont aperçus qu'ils étaient obligés de le préciser parce qu'il y a plusieurs cultures en bonne et due forme et qu'au plan culturel, en Belgique, tout est entre les mains des gouvernements inférieurs parce que ces derniers sont les mieux placés pour défendre leur culture.

Chacun sait très bien que ce n'est pas le voisin qui défendra la culture du voisin. C'est la raison pour laquelle ils l'ont fait en Belgique. Comme au Canada, ils sont pris avec plus d'une culture. Au Canada, on pourrait simplifier en disant qu'il y a trois grandes cultures qui vivent, selon des circonstances, en harmonie ou en non–harmonie, et qui seraient la culture française, la culture anglaise et les cultures autochtones.

M. de Savoye: Vous dites que l'attitude du gouvernement fédéral, et plus particulièrement celle de notre premier ministre, laisse entendre qu'à l'issue de la souveraineté du Québec, les collectivités francophones du reste du Canada verraient leurs droits disparaître comme si elles n'avaient jamais existé et n'étaient qu'un effet de la bonté de ceux qui veulent protéger la minorité anglophone au Québec.

[*Traduction*]

In fact, as you said, Bill C–53 makes the Minister of Canadian heritage somewhat responsible for the equality of the status and use of French and English.

A previous witness, Mr. Racine, claimed that Quebec's identity was included in the Canadian identity. As well, according to the Official Languages Commissioner, who recently wrote an article on the subject, in British Columbia various multilingual health programs have been established. The programs are offered in many languages, including Somali, Mandarin and Vietnamese. The Official Languages Commissioner, however, said that French is not included despite the fact that Francophones represent the fifth language group in British Columbia, whereas the Vietnamese are number sixteen.

In my opinion, that corroborates your statement. Given this situation, what do you think about Mr. Racine's assertion that Quebec's identity is included in the Canadian identity? As well, what do you think about the fact that the Francophone culture across Canada is probably an integral part of Canadian identity, just as Vietnamese, Somali, Mandarin and all other cultures are part of it too? What do you make of this? Where are we going?

Mr. Bouvier: Generally speaking, a country does not really question its identity or its culture. What other country, for instance, calls its Department of Cultural Affairs the "Department of French Cultural Affairs", the "Department of English Cultural Affairs" or the "Department of Dutch Cultural Affairs"?

The Chair: Belgium.

Mr. Bouvier: That's ridiculous because their situation is clear and precise, and they know it. But Canada doesn't. Canada would like to put it in writing, but it would be a purely symbolic gesture.

The chairman has just mentioned Belgium. The chairman may know this, but let me say that Belgians realized they had to be more precise because they have several distinct and autonomous cultures, and that culture in Belgium falls within the jurisdiction of local governments because they are in a better position to defend their culture.

Everyone knows that your neighbour won't defend your own culture. That's why they did what they did in Belgium. They have more than just one culture, just like Canada. We could simplify things in Canada by saying that we have three major cultures which, depending on the circumstances, live in harmony or not, and that the cultures in question are French, English and Aboriginal.

Mr. de Savoye: You said that the attitude of the federal government, and specifically that of the Prime Minister, implies that in the event of Quebec sovereignty, Francophone communities outside Quebec would loose their rights as though they had never existed and as if they had only been protected because of the goodwill of higher interests wanting to protect Quebec's Anglophone minority.

[*Text*]

Pourriez–vous élaborer un peu plus cet aspect de la chose?

M. Bouvier: Dans les faits, les droits que nous reconnaissons actuellement aux francophones du Canada leur sont reconnus à cause de la montée de l'idée souverainiste dans les années 1960 au Québec.

C'est ce qui a amené le fédéral à réagir, d'une part, pour bloquer cette montée du mouvement souverainiste, et, d'autre part, pour s'assurer que les anglophones du Québec ne perdent pas leurs privilèges.

Imaginons, par exemple, que la souveraineté du Québec s'accomplisse. Il n'y aura aucune raison pour le Canada anglais de poursuivre dans cette lancée–là. Les pressions vont être énormes; elles sont déjà énormes pour enlever ces droits, les diminuer, etc.. Cela va se faire, car c'est inévitable. M. Chrétien l'a dit lui–même.

Il l'accepte quand il dit: «Ils sont morts». Que dit–il? Il dit que les écoles des Acadiens vont disparaître. Ce ne sont pas les francophones du Québec, mais les anglophones qui vont les faire disparaître. C'est M. Chrétien lui–même qui le dit. Il n'y aura plus de raison de leur donner ces écoles. C'est inacceptable, bien sûr, mais ce sont les politiciens qui le disent. Donc, je me fie à leur opinion sur cela.

M. de Savoye: Ce que vous êtes en train de nous expliquer, c'est que, malgré les intentions qui sont couchées sur papier dans le projet de loi C–53, la réalité, par le passé, s'est avérée fort différente. Le taux d'assimilation des francophones indique d'ailleurs que les politiques mises en place n'ont pas eu le succès qu'on aurait pu espérer, et que ces phrases émanant du C–53 n'ont de valeur que celle du papier sur lequel elles sont écrites.

Est–ce que je vous comprends bien?

M. Bouvier: Oui. J'irais jusqu'à dire que non seulement les politiques n'ont pas eu le succès escompté, mais aussi qu'elles n'ont, très souvent, pas été appliquées.

Je vous rappelle qu'en ce qui concerne les écoles, les francophones ne les ont pas. C'est assez remarquable que, par exemple, les provinces anglophones, qui sont les premières à monter aux barricades pour les droits des anglophones du Québec, se lavent littéralement les mains alors qu'elles en ont la responsabilité. Ce sont elles qui peuvent décider. Elles se lavent royalement les mains de ces droits bafoués. C'est, bien sûr, le privilège de cette majorité que de bafouer les droits de sa minorité.

M. de Savoye: On sait qu'au Québec, les anglophones, de par une loi de l'Assemblée nationale, ont accès, où qu'ils soient et quel que soit leur nombre, aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise.

Y a–t–il quelque province dans le reste du Canada qui ait, de près ou de loin, quelque chose de semblable pour ses minorités francophones?

M. Bouvier: De loin, on peut toujours trouver quelques petites choses. En Ontario, il y a la Loi 8 qui permet certaines choses, mais c'est bien loin de ce qu'on a au Québec. Il n'y a aucune province qui offre n'importe où sur son territoire la possibilité d'avoir accès à des services en français.

[*Translation*]

Could you be a little more specific?

Mr. Bouvier: It's a fact that the rights which we now grant Francophones outside Quebec were due to the rise of separatism in Quebec in the 1960s.

• 1040

That is what caused the federal government to react and to try, on the one hand, to stop the rise of the sovereignist movement and, on the other hand, to ensure that Quebec Anglophones would not lose their privileges.

Let us imagine, for instance, that Quebec becomes sovereign. English Canada would have no reason to keep going in that direction. Enormous pressures will be brought to bear; pressures are already being exerted to take away or decrease those rights. That course of action is inevitable. Mr. Chrétien said so himself.

He accepts the inevitable when he says that they ''don't stand a chance''. What does he mean? He means that Acadian schools will disappear. It is not the Francophones from Quebec who will close them down, but rather the Anglophones. Mr. Chrétien said so himself. Nothing will justify their having their own schools. It is of course unacceptable, but that is what the politicians said. Consequently, I have to accept their opinion.

Mr. de Savoye: What you are telling us is that even if the wording in Bill C–53 demonstrates certain intentions, reality has been quite different in the past. The assimilation rate for Francophones shows that the policies put in place have not been as successful as hoped for, and that the text of Bill C–53 has no more value than the paper it is printed on.

Have I understood you correctly?

Mr. Bouvier: Yes. I would even venture the following: not only have the policies not been as successful as expected, but they have also not been implemented, in many cases.

May I remind you that Francophones still do not have their schools. It is rather remarkable to note that English–speaking provinces, for instance, who are the first ones to wage a war to protect the rights of Anglophones in Quebec, literally wash their hands of the rights of Francophones on their own territory even if it is up to them to protect these rights. They are the ones who can make the decision. Those rights are being flouted, but they also wash their hands of that situation with alacrity. It is of course the prerogative of that majority to make a mockery of the rights of its own minority.

Mr. de Savoye: It is well known that in Quebec an Act of the National Assembly gives Anglophones access to health and social services in their own language wherever they may live and whatever their number may be.

Do you know of another province in Canada that would offer more or less the same advantages to the Francophone minorities on its own territory?

Mr. Bouvier: It is always possible to find some minor examples. In Ontario, Bill 8 allows certain things, but it is a far cry from what Quebec offers. No other province offers the possibility of accessing services in French wherever one may live in the province.

[*Texte*]

Si le commissaire aux langues officielles a du temps, il peut s'amuser à téléphoner à tous les 9–1–1 à travers le Canada. S'il y a un service qui devrait être bilingue à travers le Canada, c'est bien celui–là tellement il est essentiel. Quand vous faites appel au 9–1–1, ce n'est pas pour chercher vos mots dans votre langue seconde.

Que le commissaire aux langues officielles s'amuse à vérifier si le 9–1–1 est bilingue au Canada!

M. de Savoye: Monsieur Bouvier, je vous remercie.

Mr. Hanrahan: Thank you for your presentation.

• 1045

The one thing I see throughout your presentation is that it's obvious you believe bilingualism doesn't work in the rest of Canada. You're suggesting for the most part it exists only to protect the rights of English–speaking Canadians in Quebec. Would you then say bilingualism for the most part has been a waste of time and money?

M. Bouvier: Je vous signale que, si le bilinguisme ne fonctionne pas, c'est parce qu'il fonctionne en deux temps. Il fonctionne différemment selon qu'il est au Québec ou au Canada. Pourquoi, avant de dire cela, n'essayez–vous pas—c'est vous qui décidez à la Chambre des communes—d'offrir exactement les mêmes services aux francophones hors Québec qu'aux anglophones du Québec? Pourquoi, avant de vouloir enlever au francophones hors Québec le peu qu'ils ont, n'essayez–vous pas, par exemple, de donner aux provinces des milliards de dollars en subventions pour l'éducation, la santé, etc.? Pourquoi ne vous arrangez–vous pas pour que les francophones aient les mêmes droits que les anglophones du Québec?

Une fois que cela sera fait, qu'il y aura eu équivalence dans les droits, dans les services, etc., on pourra vérifier si cela ne marche pas.

Mr. Hanrahan: So you're suggesting then that while it has not been as successful as you wish, there is some minimum value to it.

M. Bouvier: Pour les francophones hors Québec, le bilinguisme a une valeur puisque, s'il n'y avait pas certains services français, il n'y aurait rien. Mais comme je vous le dis, si vous voulez vérifier si c'est favorable aux minorités francophones du Canada, offrez–leur des services, et on reparlera de la valeur de ces politiques. Ce que j'ai signalé dans le mémoire, c'est finalement l'inégalité dans les services. Commencez par les offrir également. De toute façon, les anglophones du Québec n'ont pas ce problème. Ils ont des services mur à mur. Offrez vos services mur à mur aux francophones hors Québec et, par la suite, on pourra discuter de la valeur de tout cela.

Mr. Hanrahan: I'd like to refer to your chart on page 3. I'm not sure if I'm interpreting it correctly because I have only the French translation. If we look specifically at Alberta—I'm reading column 1—the number of positions is 4.1. Is that correct? I guess that's federal positions, is it not? The francophone population of Alberta is 2.1%. So there is a ratio of 2 to 1. There are twice as many positions, percentage–wise, than there are francophones.

[*Traduction*]

If the Commissioner of Official Languages has some free time on his hands, he might try to phone the 9–1–1 services all over Canada. Since that service is considered essential, it should consequently be bilingual all over Canada. When you dial 9–1–1, you certainly would not want to fumble for words in your second language.

Let the Commissioner of Official Languages check whether the 9–1–1 service is bilingual all over Canada!

Mr. de Savoye: Mr. Bouvier, thank you.

M. Hanrahan: Merci de votre exposé.

Ce qui me saute aux yeux dans tout votre exposé, c'est que vous ne croyez pas que le bilinguisme ait réussi ailleurs au Canada. Vous laissez entendre qu'il existe surtout pour protéger les droits des anglophones au Québec. Iriez–vous jusqu'à dire que le bilinguisme c'est surtout un gaspillage de temps et d'argent?

Mr. Bouvier: May I point out that if bilingualism is not successful, it is because it applies a double standard. Bilingualism works differently whether one lives in Quebec or elsewhere in Canada. Before concluding that, why not try—since you are the ones who make the decisions in the House of Commons—to offer exactly the same services to Francophones outside Quebec as to Anglophones in Quebec? Before trying to take away from Francophones outside Quebec the little bit that they have, why not try to give the provinces billions of dollars in grants for education or health, for instance? Why don't you give Francophones the same rights as Anglophones in Quebec?

Once that is done, once Francophones outside Quebec have the same rights and the same services, then and only then will it be possible to see if bilingualism works or not.

M. Hanrahan: Si je vous comprends, même si le bilinguisme n'a pas réussi autant que vous l'auriez voulu, vous y accordez tout de même une certaine valeur.

Mr. Bouvier: There is indeed some value to bilingualism for Francophones outside Quebec, since if they did not have certain services in French, they would have nothing. But as I said, if you want to make sure that bilingualism helps Francophone minorities in Canada, start by offering them services in their language, and then we can talk about the value of these policies. In our brief, I pointed out the disparity in the services. Start by offering equal services. Anglophones in Quebec do not have that problem anyway since they can access all their services in their own language. Start by doing the same thing for Francophones outside Quebec and then we can discuss the value of bilingualism.

M. Hanrahan: Reportez–vous, je vous prie, à votre tableau de la page 3. Je ne suis pas sûr de l'interpréter correctement, car je n'ai que le texte français. Si vous regardez, dans la première colonne, le cas de l'Alberta, il y a 4,1 p. 100 de postes bilingues. Il s'agit bien de postes dans la fonction publique fédérale, n'est–ce pas? Les francophones représentent 2,1 p. 100 de la population totale de l'Alberta. Le rapport est donc de 2 pour 1, puisqu'il y a deux fois plus de postes bilingues, en pourcentage, qu'il n'y a de francophones.

[*Text*]

If we look at schools, for example, in Alberta—

M. Bouvier: Puis–je vous signaler quelque chose?

Le président: Il faudrait peut–être qu'il pose sa question.

M. Bouvier: Cela va.

Mr. Hanrahan: If we look at schools, Alberta has been trying very desperately and having great success with their French immersion schools. I agree their francophone schools have some way to go. But if we were to argue that half the positions should be francophone—and we have brought in a large number of teachers from Quebec for French immersions schools whilst we have thousands of unemployed English–speaking teachers—if we were to apply this to all the federal and provincial positions, can you see it would cause some upheaval, some discouragement on the part of the English–speaking people?

[*Translation*]

Prenons le cas des écoles en Alberta. . .

Mr. Bouvier: May I point out something?

The Chair: You might let him put his question.

Mr. Bouvier: It's all right.

M. Hanrahan: Du côté des écoles, l'Alberta a déployé d'énormes efforts et a eu beaucoup de succès avec ses écoles d'immersion françaises. Je conviens que les écoles francophones ont encore du chemin à faire. Si on me demandait que la moitié des postes soient occupés par des francophones—et l'Alberta est allée chercher beaucoup de gens du Québec pour enseigner dans les écoles d'immersion alors que la province compte des milliers d'enseignants anglophones en chômage—et si on devait appliquer la même norme à tous les postes au gouvernement fédéral et provincial, ne croyez–vous pas que cela pourrait bouleverser les anglophones, voire les décourager?

• 1050

M. Bouvier: C'est assez extraordinaire. Vous feriez un bon commissaire aux langues officielles. Le commissaire aux langues officielles fait, dans ses rapports, ce genre de réflexions. Il nous a souligné qu'en Alberta, il y avait deux fois plus de postes bilingues qu'il y avait de population francophone, en termes de pourcentage, et, comme vous, il a oublié de signaler qu'au Québec, pour la minorité anglaise, il y en avait six fois plus. Pourquoi cette disproportion entre les deux?

Si ce que vous dites est suffisant pour les francophones en Alberta, je ne vois pas pourquoi on obligerait les francophones du Québec à offrir six fois plus de services.

Deuxièmement, en ce qui a trait aux écoles, cela fait quand même 13 ans. Treize, c'est un beau chiffre. Cela fait 13 ans que l'Alberta, comme les autres provinces, tergiverse, et vous voulez que je vous donne l'absolution en vous disant: Oui, vous faites un effort, etc.. Si c'est ce type d'absolution que vous voulez, vous feriez mieux d'aller voir le commissaire aux langues officielles qui, dans chacun de ses rapports, vous donne l'absolution en disant que vous avez fait 0,25 p. 100 de progrès. Il est tout à fait inacceptable que les francophones n'aient toujours pas leurs écoles après 13 ans.

De plus—ironie de la chose—c'est vous, les provinces anglaises, qui avez voté cette constitution–là, et les seuls qui y obéissent, ce sont ceux qu'on n'a pas invités à l'adopter et à la négocier: les Québécois, anglophones compris. Non, vous n'aurez pas mon absolution si c'est cela que vous cherchez.

The Chair: I think we're going to have to—

Mr. Hanrahan: I'm not asking for your absolution, sir. I'm asking if there's a point at which the ratio of French services should be justified by the number of French–speaking people who are in the province. For example, if there were no French–speaking people in Alberta, would you still suggest we should provide francophone services in schools, hospitals and so forth?

Le président: Ce doit être la dernière question de ce tour.

M. Bouvier: Je peux répondre?

Mr. Bouvier: This is rather extraordinary. You would make a good commissioner of official languages, since that is the kind of consideration that the Commissioner includes in his reports. The Commissioner pointed out that, in percentage terms, Alberta had twice as many bilingual positions as it had Francophones. And just as you did, he forgot to point out that as far as the English–speaking minority in Quebec goes, Quebec has six times as many bilingual positions. Why this disparity between the two provinces?

If what you are pointing out has some merit for the Francophones of Alberta, I don't see why Francophones in Quebec should do six times better.

Secondly, as far as schools are concerned, the situation has lasted for 13 years already. What a nice figure. It's been 13 years now that Alberta, just like the other provinces, is dodging the issue. And you want me to give you an absolute discharge and an "A" for effort? If that is the type of absolution you are looking for, you had better turn to the Commissioner of Official Languages, who in each one of his reports gives you a pat on the back and tells you that you have made some minimal progress. Francophones still do not have their own schools after 13 years, and that is absolutely unacceptable.

What is ironic is that it is you, the English–speaking provinces, who voted for that Constitution, and the only ones who obey it are those who were not invited to pass it nor to negociate it, that is Quebeckers, including the Anglophones. I am certainly not going to absolve you if that is what you are looking for.

Le président: Je crois que nous devons. . .

M. Hanrahan: Je ne vous demande pas l'absolution. Je vous demande s'il existe un seuil à partir duquel on pourrait justifier des services en français par le nombre de francophones habitant la province. Ainsi, s'il n'y avait pas de francophones en Alberta, iriez–vous jusqu'à prétendre que nous devrions offrir des services en français dans les écoles, les hôpitaux et ailleurs?

The Chair: This will be the last question in this round.

Mr. Bouvier: May I answer?

[*Texte*]

Le président: Oui.

M. Bouvier: Premièrement, comme l'Alberta est partie, ce que vous prévoyez, à savoir qu'il n'y aura plus de francophones en Alberta, risque d'arriver dans très peu de temps.

Je vous signale deux choses en ce qui a trait à ce que vous venez de dire. Vous dites que parce qu'il y a peu de francophones, il est normal qu'on leur donne moins de services. Je vous signale qu'il y a des provinces qui ont des populations beaucoup moins importantes que l'Ontario et le Québec. Si je reprends votre argumentation, cela revient à dire, grosso modo: Écoutez, à l'Île–du–Prince–Édouard, ils ne sont pas nombreux et ils ne méritent donc pas les mêmes services du gouvernement fédéral que les gens de l'Ontario et du Québec. En tout cas, c'est l'optique du gouvernement fédéral. Il ne faudrait pas le dire trop fort parce que c'est tout à fait inacceptable.

Tout citoyen canadien, quelle que soit sa place au Canada, a droit aux mêmes services. En tout cas, j'imagine que l'assurance–chômage n'est pas fonction du nombre ou du pourcentage de la population.

Mr. Gallaway: Thank you for coming this morning. I'm always bowled over when people start reciting reams of statistics. You've recited several statistics this morning. I must say it's an impressive array. If I were to tell you in return, for example, with respect to the Armed Forces, the probability of a Canadian residing in Quebec enlisting in the Armed Forces is a factor of 3.143 times higher, would that change what you had to say here this morning?

The Chair: Is that the national average?

Mr. Gallaway: Yes, it is.

M. Bouvier: Je m'excuse, je n'ai pas compris.

Mr. Gallaway: The probability of someone from Quebec enrolling in the Canadian Armed Forces is three times higher than someone from the rest of Canada, from the other nine provinces. Would that change what you've had to say about the Armed Forces?

• 1055

M. Bouvier: Non, absolument pas. Je ne demande pas que les francophones détiennent 75 p. 100 des postes dans l'armée. Je demande tout simplement que les francophones aient le droit de participer à l'armée canadienne dans leur langue. C'est tout. Je ne demande pas qu'il y ait 75 p. 100 des postes. Absolument pas.

Il n'y a aucun francophone qui demande cela, mais je ne vois pas pourquoi on oblige la moitié des francophones de l'armée à être bilingues alors qu'on ne le fait pas pour les anglophones. Cela ne m'étonne pas, car c'est le Canada: deux poids, deux mesures.

Mr. Gallaway: If I were to suggest to you then that tomorrow, in some way, we could ensure 25% of the senior posts in the Canadian Armed Forces were allotted to francophones, whatever the percentage is of French language versus English language, would you find that a positive step?

M. Bouvier: Ah, il y a deux choses à cela! Premièrement c'est tout à fait impossible. Cela n'arrivera pas. Cela fait 20 ou 25 ans que la situation perdure et elle ne changera pas, d'autant plus qu'avec ce transfert à Kingston, cela devient tout à fait

[*Traduction*]

The Chair: Yes.

Mr. Bouvier: First, given the way Alberta is heading, your prediction that there might be no more Francophones in Alberta could come true sooner rather than later.

May I point out two things regarding what you just said. You stated that since there were few Francophones, it was natural that they be given fewer services. May I point out that there are some provinces whose populations are much smaller than those in Ontario and Quebec. If I use your argument, Prince Edward Island could be told that since the population of that province is not very large, it does not warrant the same services from the federal government as the population in Ontario and Quebec. In any case, it is the federal government's way of thinking. But you musn't it say it too loudly, because it is totally unacceptable.

All Canadian citizens, wherever they live in Canada, are entitled to the same services. In any case, I imagine that the availability unemployment insurance does not depend on the number of people or on the percentage of the population.

M. Gallaway: Merci d'avoir comparu ce matin. Je suis toujours décontenancé par les gens qui nous récitent des tas de chiffres. Vous nous avez donné beaucoup de statistiques ce matin, et c'est assez impressionnant. Mais si je devais vous dire à mon tour qu'un Canadien résidant au Québec a 3,143 fois plus de chances que les autres Canadiens de s'enrôler dans les forces armées, est–ce que cela vous ferait changer d'avis?

Le président: Est–ce la moyenne nationale?

M. Gallaway: C'est cela.

Mr. Bouvier: I'm sorry, but I did not understand.

M. Gallaway: La probabilité qu'un Québécois s'enrôle dans les Forces armées est trois fois plus grande que pour les Canadiens des neuf autre provinces. Cela vous ferait–il changer d'avis sur les Forces armées?

Mr. Bouvier: Certainly not. I am not asking you to give 75% of all positions in the armed forces to Francophones. All that I am asking for is that Francophones have the right to work in the armed forces in their own language. I am certainly not asking that they be given 75% of all positions.

No Francophone is demanding that, but I do not understand why you should demand that half of the Francophones be bilingual without demanding the same thing from the Anglophones. But I am not surprised because the double standard is par for the course in Canada.

M. Gallaway: Si je devais vous promettre que demain, je ne sais comment, 25 p. 100 de tous les postes supérieurs dans les Forces armées seraient réservés à des francophones, sans que l'on tienne compte du rapport entre francophones et anglophones, verriez–vous cela d'un bon oeil?

Mr. Bouvier: Two comments. First, it is absolutely impossible. It could never happen. Nothing has changed in 20 or 25 years and nothing will change, all the more so because of the transfer to Kingston; it has become impossible. Second, even if

[*Text*]

impossible. Deuxièmement, même si vous placez des francophones dans 25 p. 100 des postes supérieurs de l'armée, si vous les obligez à ne fonctionner que dans une langue, comme c'est le cas actuellement, vous les angliciserez aussi allégrement. Cela donnerait quoi?

Mr. Gallaway: So you're telling me that despite all your statistics, you believe, notwithstanding the fact I've asked a hypothetical question, as a cornerstone there will never be changes in this country.

M. Bouvier: Je l'attends toujours. Si, dans les six mois qui viennent, les francophones ont leurs écoles—de toute façon, il y a des réformes qui se font très rapidement—on pourra en reparler, mais je suis sûr et certain que dans 10 ans, ce sera la même chose. Vous attendez tout simplement que les francophones baissent suffisamment pour que leur nombre ne justifie plus qu'ils aient des d'écoles. Je vous signale qu'en 1951, ils représentaient 30 p. 100 de la population. Ils sont maintenant 24,3 p. 100 et, à chaque recensement, leur proportion diminue. Pour vous, c'est une question de patience et, pour les francophones, c'est une question d'impatience.

The Chair: Could I perhaps jump in at this point, Mr. Gallaway, and take up the little remaining time we have?

Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney, Chrétien étaient des francophones, oui ou non?

M. Bouvier: Comme je le signalais—

Le président: Non, non. Ils étaient francophones, oui ou non?

M. Bouvier: Comme je le signalais, pour M. Chrétien, et cela fut la même chose pour la plupart d'entre eux, pour monter dans la hiérarchie fédérale, il faut montrer patte blanche. C'est ce que Chrétien a fait. Puisque vous citez Laurier en exemple, je vous signale que Laurier, pour les droits des francophones de l'Ouest, a agi de la même façon. Ce n'est pas parce qu'il y a un francophone à la tête que cela change quelque chose, bien au contraire. Je vais vous donner un exemple puisque vous parlez des francophones.

Prenez le prochain gouverneur général du Canada, M. LeBlanc, un Acadien, un francophone. Je vous gage n'importe quoi qu'il sait que le nombre de postes bilingues dans sa province est inacceptable et que, pendant les cinq ans où il sera gouverneur général, il ne dira rien.

[*Translation*]

you gave 25% of the senior positions in the armed force to Francophones, if you forced them to work in one language only as is the case today, you would continue to turn them just as readily into Anglophones. What would you have achieved?

M. Gallaway: Si je vous comprends bien, en dépit de tous vos chiffres, et même si je vous ai posé une question hypothétique, vous êtes convaincu que rien ne pourra changer au Canada.

Mr. Bouvier: I am still waiting for a change. If within the next six months Francophones are given their schools—in other cases, some reforms can be brought about very swiftly—we can talk about it again; but I am convinced that nothing will have changed in 10 years. You are simply waiting for the number of Francophones to decrease enough so that it is no longer necessary anymore to give them their own schools. May I point out that Francophones represented 30% of the population in 1951 whereas they represent only 24.3% today. And every time there is a census, that number goes down. For you, it is merely a matter of being patient, and for Francophones, a matter of being impatient.

Le président: Pourrais–je intervenir, monsieur Gallaway, et profiter du peu de temps qu'il nous reste?

Will you not agree that Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney and Chrétien were Francophones?

Mr. Bouvier: As I pointed out. . .

The Chair: No. Were they not Francophones?

Mr. Bouvier: As I pointed out in Mr. Chrétien's case—and the same could be said for most of the others—Mr. Chrétien had to be an Uncle Tom to rise in the federal hierarchy. Since you are talking about Laurier, may I point out that Laurier did exactly the same thing about the rights of Francophones out West. The fact that there is a Francophone heading the country does not necessarily mean things will change, much to the contrary. Let me give you an example.

Take the next Governor General of Canada, Mr. LeBlanc. He is an Acadian, a Francophone. I bet you anything that he knows for a fact that the number of bilingual positions in his province is unacceptable but that he will not say one word about it during his five–year mandate as Governor General.

• 1100

Le président: Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney, Chrétien ont été premiers ministres, oui ou non?

M. Bouvier: Premiers ministres grâce à la majorité anglophone et, pour réussir à être premier ministre, ils ont dû montrer patte blanche.

Par exemple, Chrétien, je vous le rappelle, a si bien, aux yeux des anglophones, défendu la minorité anglaise du Québec que cela lui a permis de gagner et la chefferie du Parti libéral et la dernière élection indépendamment des francophones.

Le président: Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney, Chrétien, tous des premiers ministres francophones, avaient le pouvoir, oui ou non?

The Chair: Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney and Chrétien were Prime Ministers, weren't they?

Mr. Bouvier: Yes they were, but thanks to the Anglophone majority. And to become Prime Ministers, they had to show their credentials.

For example, let me remind you that according to Anglophones, Mr. Chrétien defended the Anglophone minority in Quebec so well that he won the Liberal Party leadership and the last election without the Francophones.

The Chair: Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney, Chrétien, all of them Francophone Prime Ministers, were in office, yes or no?

[*Texte*]

M. Bouvier: Comme je vous l'ai signalé, tout francophone qui accède à un poste élevé au gouvernement fédéral se doit, règle générale, de montrer patte blanche et, pour ce faire, de sacrifier sa communauté. C'est ce qu'a fait Chrétien.

Le président: Donc, la réponse est oui. Ils sont au pouvoir tant qu'il y a des langues.

M. Bouvier: Il y a des—

Le président: C'est–à–dire que les langues étaient au pouvoir politique dans le cas de Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney et Chrétien. Donc, il y a les langues. Je prends ce petit fait de M. Louis–Jean Calvet qui est dans votre présentation.

M. Bouvier: Je peux répondre?

Le président: Bien sûr.

M. Bouvier: C'est le grand problème. Il est toujours remarquable que, lorsqu'on sort des données concernant l'égalité entre les francophones et anglophones au plan des langues, plutôt que de regarder les faits et de dire qu'on va faire un effort car c'est inacceptable, on essaie, dès qu'on est politicien fédéral, de nier les faits, de s'amuser, etc..

C'est une réalité très triste, très affligeante pour les francophones. Au lieu de déposer des projets de loi cosmétiques, sans force, qui interdisent aux francophones, grosso modo, de faire reconnaître leurs droits, il serait beaucoup plus juste que les politiciens qui ont ce pouvoir–là regardent la réalité et acceptent de la changer en prenant des mesures concrètes.

Le président: La Belgique, la Suisse, les Indes, Hong Kong sont des États, oui ou non?

M. Bouvier: On va prendre la Suisse et la Belgique, puisque cela semble vous intéresser énormément. Je vous signale que la Belgique, pour empêcher l'éclatement à cause des trois cultures qui se côtoient, a donné à peu près tous les pouvoirs aux régions, et essentiellement tous les pouvoirs culturels, pour justement permettre à tous de vivre en bon voisinage. Ils sont au pouvoir politique. Ce sont trois États dans un État. Au Canada, cela ne fonctionne pas comme cela.

Je vois que vous connaissez le français. Si vous êtes un peu masochiste, amusez–vous, pendant un mois, à fonctionner en français à l'intérieur de la Fonction publique fédérale. Téléphonez pour demander un renseignement à Statistique Canada, appelez pour avoir un renseignement à telle place, imaginez–vous que vous êtes un handicapé en chaise roulante et fonctionnez en francophone pendant un mois. Vous viendrez me dire ensuite si le français est au pouvoir.

Le président: Si j'ai bien compris votre analogie avec la Belgique, il y a des provinces où il y a des droits linguistiques. C'est comme au Canada.

M. Bouvier: Non. Ici, nous avons des États inférieurs, ce que nous appelons des provinces.

Le président: Quelle est la différence entre la Belgique et le Canada?

M. Bouvier: Oh, il y a d'énormes différences. Leurs frontières sont imperméables et non pas perméables comme au Canada. Ensuite, à peu près tous les pouvoirs sont donnés aux États, ce qui n'est pas le cas ici, où le fédéral a le pouvoir de bloquer toutes sortes de choses, d'outrepasser les pouvoirs reconnus par la Constitution. C'est très différent.

[*Traduction*]

Mr. Bouvier: As I said, any Francophone who gets an important position in the federal government must, as a general rule, show his credentials and, to do so, sacrifice his community. That is what Chrétien did.

The Chair: I take it that the answer is yes. Francophones will be in power as long as there are languages.

Mr. Bouvier: As long as there are—

The Chair: In other words, Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney and Chrétien were in power for linguistic reasons. Therefore, languages are important. I'm refferring to this small fact from Mr. Louis–Jean Calvet who is mentioned in your presentation.

Mr. Bouvier: May I answer?

The Chair: Certainly.

Mr. Bouvier: That is the big problem. I always note that, when facts are put forward about linguistic equality between Francophones and Anglophones, instead of reviewing them and deciding to do something about the situation, federal politicians always try to deny the facts, to play around, and so on.

It is a very sad and distressing reality for Francophones. Instead of tabling purely cosmetic bills with no teeth, which generally prevent Francophones from having their rights recognized, it would be much fairer for politicians in power to take a look a reality and accept to change it by taking concrete measures.

The Chair: Belgium, Switzerland, India and Hong Kong are states, yes or no?

Mr. Bouvier: Let us take Switzerland and Belgium, which you seem to favour so much. Let me tell you that Belgium, in order to prevent its three cultures from breaking up the country, has given almost all powers to the regions, and essentially all the cultural powers, so that everybody can live as good neighbours. They have political power. There are three states within a state. In Canada, things do not work that way.

I can see that you know French. If you are a little bit masochistic, try to work in French in the federal public service for a month. Call Statistics Canada or any other agency to ask for information, imagine that you are a disabled person in a wheelchair, and live in French for a month. Then come back and tell me if French is in power.

The Chair: If I understood your analogy with Belgium well, there are provinces which have linguistic rights. Just as in Canada.

Mr. Bouvier: No. Here we have inferior states, what we call provinces.

The Chair: What is the difference between Belgium and Canada?

Mr. Bouvier: Oh, there are tremendous differences. Their borders are impenetrable and ours are not. Also, almost all powers have been given to their states, which is not the case here, where the federal government has the power to block all sorts of things and to override the powers recognized by the Constitution. It is very different.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1105

M. de Savoye: Plus tôt, mon collègue du Parti réformiste a parlé de l'Alberta. J'aimerais prendre 30 secondes pour indiquer que mon grand–père, lorsqu'il a émigré au Canada, s'est établi en Alberta.

Une voix: De la France?

M. de Savoye: De la France, oui. Et, croyez–le ou non, à l'époque, on distribuait une petite feuille de papier avec une chanson dont j'ai encore l'original. Dans la chanson, on invitait les Français de France à venir s'établir dans l'Ouest canadien en y vantant la francophonie qu'on y retrouvait. Mon grand–père, qui était avocat à Paris, s'est établi dans l'Ouest où il a d'abord, au Manitoba, ouvert un magasin général. Ensuite, il a continué à progresser et, éventuellement, il a enseigné le français en Alberta. À l'époque, il y avait une collectivité francophone considérable en Alberta, avant que l'Alberta ne soit l'Alberta. C'était à l'époque les Territoires du Nord–Ouest.

Mon grand–père a eu plusieurs fils et une fille qui ont eu eux–mêmes des enfants. Avant la crise, mon père a émigré à Montréal et aujourd'hui, de cette famille, il ne reste que mon père, moi–même, mon frère et mon fils qui parlent encore le français. Les autres sont des «Desavoy». Je les salue avec beaucoup d'amitié et d'affection, car ce sont de charmantes personnes. Bien sûr, ils ont acquis une culture différente de celle de leur ancêtre, mais ce sont des citoyens honnêtes, honorables et qui apportent une contribution à leur pays.

Cela nous amène à constater que l'assimilation, ce ne sont pas des chiffres fictifs sur une feuille de papier. C'est une réalité qui, année après année, décennie après décennie et d'un siècle à l'autre, nous a menés à une situation où le gros de la culture francophone et de la francophonie est maintenant concentré au Québec et en Acadie. Les autres forment de petites cellules qui tentent tant bien que mal, à l'intérieur d'une Constitution qui leur donne des droits et de la Loi sur les langues officielles, de survivre.

On parlait d'accès aux services fédéraux. Permettez–moi de vous souligner quelque chose. Notre ministre de la Santé, M^me^ Marleau, insiste, avec raison, pour dire que l'accès aux services de santé ne doit pas être une question de portefeuille. Les riches comme les pauvres doivent avoir un accès identique à des services de santé de qualité. Là–dessus, elle a raison.

Par ailleurs, il faut bien se rendre compte, et c'est le commissaire aux langues qui le dit, que dans huit des 10 provinces, excepté le Québec et le Nouveau–Brunswick, l'accès à des services de santé en français est virtuellement impossible. Ce sera une coïncidence si cela se produit. Même dans la vénérée Ontario, l'ex–président des Franco–Ontariens a subi une crise cardiaque l'été dernier et il a dû s'exprimer en anglais.

Dans un moment de détresse, la langue maternelle est celle qu'on préfère utiliser. Jamais le gouvernement fédéral ou la ministre de la Santé n'ont brandi la possibilité de coupures dans les paiements de transfert pour bien faire comprendre que l'accessibilité n'est pas seulement une question d'argent, mais aussi une question de langue. Donc, on a vraiment un système de santé à deux vitesses, et la discrimination porte sur la langue.

Mr. de Savoye: A moment ago, my Reform Party colleague talked about Alberta. Let me say very briefly that my grandfather settled in Alberta when he emigrated in Canada.

An hon. member: From France?

Mr. de Savoye: Yes, from France. And, believe it or not, at the time, they used to distribute a small sheet of paper with a song, and I still have the original. In the song, they invited French people from France to come and settle in Western Canada, and they mentioned the French community that lived there as an incentive. My grandfather, who was a lawyer in Paris, settled in the West where he started off by opening a general store in Manitoba. Then he moved further west and eventually taught French in Alberta. At that time, there was a significant Francophone community in Alberta, before that province became what it is today; it was part of the North West Territories at the time.

My grandfather had several sons and one daughter who in turn had children of their own. Before the Depression, my father moved to Montreal and today, from that family, only my father, myself, my brother and my son still speak French. The others are now called "Desavoy". I have a lot of friendship and affection for them, because they are charming people. Of course, they have a different culture than their ancestors, but they are honest and honourable citizens who contribute to the life of their country.

This is to say that assimilation is not a matter of fictitious figures on a sheet of paper. It is the reality which, year by year, decade by decade, and century by century, has led us to a situation where the bulk of Francophone culture is now concentrated in Quebec and in Acadia. The others live in small communities which try to survive as well as can be expected, under a Constitution which gives them rights and under the Official Languages Act.

We were talking about access to federal services. Let me draw your attention to something. Our Health Minister, Ms Marleau, insists, and rightly so, on the fact that access to health services should not depend on how much money you have. Whether you are rich or poor, you must have equal access to quality health care services. She is right on that.

Furthermore, we must realize that, as the Commissioner of Official Languages said, in eight of the 10 provinces, with the exception of Quebec and New Brunswick, access to health care services in French is almost impossible. Should it occur, it would be a coincidence. Even in the much–praised province of Ontario, the former president of the Franco–Ontarian association had a heart attack last summer and had to express himself in English.

In a moment of distress, one would rather use one's mother tongue. Never have the federal government or the Minister of Health threatened to cut transfer payments to let it be well understood that accessibility is not only a matter of money, but also a matter of language. Therefore, we really have a two–tier health care system, and discrimination based on language.

[*Texte*]

Vous avez mentionné la Société Radio–Canada et CBC et vous avez indiqué que, pour un nombre d'auditeurs égal, la CBC avait un budget qui est le double de celui de la Société Radio–Canada, ce qui lui permet de faire des productions plus musclées, mieux construites que celles de sa contrepartie francophone.

On a ici des exemples de discrimination basée sur la culture et la langue. J'aimerais vous entendre commenter.

• 1110

Qu'est–ce qui cause cette discrimination? Est–ce de la mauvaise foi? Est–ce de l'inconscience? Est–ce que ce sont des pratiques qui se sont incrustrées? Qu'en pensez–vous?

M. Bouvier: La majorité a décidé qu'il n'y aurait qu'une langue et qu'une culture, et elle travaille à cela. C'est son droit jusqu'à un certain point. Dans tous les secteurs d'activité, c'est la même logique, la même règle qui est appliquée.

On peut passer à travers une série de choses, la santé, l'éducation, etc., et on en arrivera toujours à la même constatation. Plus le temps passe, plus les cris des francophones qui n'ont rien tombent un peu dans le vide, parce que leur nombre diminue. C'est le but poursuivi. C'est de voir à ce qu'ils soient suffisamment peu nombreux pour qu'on puisse dire que c'est normal. C'est commencé.

Dès le début de la Confédération canadienne—c'est de l'histoire, vous me direz—toute la politique d'immigration a visé essentiellement à faire venir des anglophones ou des gens qui s'assimileraient facilement à la communauté anglophone, cela dans une proportion de 98 p. 100. C'est astronomique. Pendant un certain temps, on a eu peur. À la fin du siècle, quand le Manitoba est devenu une province canadienne, c'était quasiment 50/50 au Manitoba. Alors, ils ont eu peur. Pensez–y un peu: une province française à l'ouest de l'Ontario. C'était inimaginable pour les Orangistes de l'époque.

Et cela se poursuit. C'est toujours la même logique; il n'y a pas de changements. Même si cela a été mené par Laurier, par Saint–Laurent, par Trudeau, par Mulroney et par Chrétien—pour saluer votre président—il n'en reste pas moins que la même logique perdure. C'est celle qui vise à minimiser la francophonie canadienne pour qu'on puisse dire, une fois qu'elle sera rendue suffisamment petite: «Les pauvres, ils ne sont pas assez nombreux». Cela perdure, et cela va continuer.

Mr. Hanrahan: My good friend from the Bloc has given us a bit of his family history. I want to respond to that by pointing out I arrived in Alberta with my wife 23 years ago. Our daughter, who is now 14, has taken her total education in French immersion. She will participate in exchange visits with children from Quebec.

There is a waiting list for English–speaking children to get into French immersion schools. The francophone schools are beginning to develop. It is not as hopeless as you point out, sir.

Le président: Sur cette note optimiste, et étant donné qu'il est précisément 13 heures, nous allons faire une petite pause de cinq minutes. Merci mille fois au nom de Trudeau, Laurier—

Une voix: Mais Laurier ne parlait plus français à la fin de sa vie, n'est–ce pas?

[*Traduction*]

Speaking about Radio–Canada and the CBC, you said that, for an equal number of listeners, the CBC had twice as much money as Radio–Canada, and this allows them to produce better programs than its Francophone counterpart.

Here we have examples of discrimination based on culture and language. I would like to hear your comments on that.

What is the cause of that discrimination? Is it bad faith? Is it stupidity? Are those practices entrenched? What do you think?

Mr. Bouvier: The majority has decided that there would be only one language and one culture, and they are working towards that objective. To a certain extent, it is their right. In all areas of activity the same logic and the same rule is being applied.

We can go through a series of areas, like health, education, and so on, and we will always reach the same conclusion. As time goes by the cries of the Francophones, who have nothing, are being incressingly ignored because their number is decreasing. That is the goal: to wait until there are so few Francophones that the situation looks normal. The process has started.

From the beginning of the Canadian Confederation—that is history—immigration policy as a whole essentially aimed to bring in Anglophones or people who would be easily assimilated by the Anglophone community, in a proportion of 98%. It was astronomically high. For a certain time, they were scared. At the turn of the century, when Manitoba became a Canadian province, its population was roughly 50/50. Then they were afraid. Imagine a French province west of Ontario. At that time, it was inconceivable for Orangemen.

And it goes on. The same logic prevails; there is no change. Even if the country was led by Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Mulroney and Chrétien—to acknowledge your leader—the fact remains that the same logic lives on. The logic that aims at minimizing the French fact in Canada so that they can say, once it has become insignificant enough "poor people, there aren't enough of them". It goes on and on.

M. Hanrahan: Mon honorable collègue du Bloc nous a retracé un peu l'histoire de sa famille. Je répondrai en disant que je suis arrivé en Alberta avec ma femme il y a 23 ans. Notre fille, qui a maintenant 14 ans, a fait toutes ses études en immersion française. Elle participera à des échanges avec des enfants du Québec.

Il y a une liste d'attente pour les enfants anglophones qui veulent s'inscrire dans les écoles d'immersion française. Les écoles francophones commencent à se multiplier. Monsieur, la situation n'est pas aussi désespérée que vous le dites.

The Chair: On that optimistic note, and given the fact that it is exactly 1:00 p.m., we are going to take a five–minute break. Thank you very much on behalf of Trudeau, Laurier. . .

An hon. member: But Laurier no longer spoke French anymore at the end of his life, did he?

[*Text*] [*Translation*]

• 1114

• 1120

Le président: Nous passons de l'Outaouais à Montréal. Nous recevons maintenant la Société Saint–Jean–Baptiste, qui est réputée pour son organisation de la fête de la Saint Jean–Baptiste partout au Québec. Nous avons avec nous M. François Lemieux, président, et M. Gilbert Gardner, directeur général. Je ne sais pas lequel de vous va faire la présentation.

M. François Lemieux (président, Société Saint–Jean–Baptiste de Montréal): Je vais la faire. Nous n'avons pas de version anglaise de nos documents. Je vais vous faire une lecture un peu abrégée du mémoire qui vous a été remis.

Voilà 160 ans cette année, Ludger Duvernay fondait la Société Saint–Jean–Baptiste de Montréal. Depuis cette date, elle s'est fait connaître par son action au service du maintien et de l'épanouissement de la vie française en Amérique.

C'est une société nationale qui participe de façon non partisane à l'évolution politique du Québec par ses études, ses interventions et ses campagnes d'opinion. Son histoire se confond avec la lutte pour protéger l'identité et promouvoir la souveraineté du peuple québécois. Elle a été à l'origine de plusieurs de nos grandes institutions: Chambre de commerce de Montréal, École des Beaux–Arts, École des hautes études commerciales, etc.. Dans le domaine culturel, la Société a doté Montréal de l'une de ses premières infrastructures culturelles d'importance: le Monument national.

Elle a donné naissance à la plupart des Sociétés Saint–Jean–Baptiste, tant au Québec qu'outre–frontières. Elle est l'initiatrice des grands défilés de la Saint–Jean, moments privilégiés d'expression de la fierté populaire et de rapprochement entre Québécois de toutes origines.

Le ministre fédéral responsable de ce projet de loi ne reconnaît qu'une seule identité culturelle canadienne. Ottawa refuse de reconnaître le caractère distinct du Québec. Il nie délibérement, faisant fi de toutes les solidarités qui se sont manifestées au Québec, la réalité culturelle québécoise en la diluant dans une hypothétique mosaïque culturelle pancanadienne.

Il poursuit, ce faisant, une entreprise commencée voilà plus de 20 ans et récemment bien décrite par Marcel Adam dans le quotidien de Montréal *La Presse*. Je cite M. Adam:

> Le multiculturalisme a été inventé par le gouvernement Trudeau pour faire d'une pierre deux coups. D'abord, circonvenir l'opposition des groupes ethniques à l'adoption de la Loi sur les langues officielles, qui leur apparaissait comme un passe–droit. Ensuite, court–circuiter le nationalisme québécois en faisant de la nation canadienne–française une simple composante de cette mosaïque multiethnique qu'est le Canada.

Cette opinion sur les véritables raisons qui ont incité le gouvernement fédéral à instituer ce véritable miroir aux alouettes qu'est la notion de multiculturalisme canadien, est partagée par bien des Québécois et depuis longtemps.

The Chair: Let's now go from the Ottawa Valley to Montreal. We would like to welcome the Société Saint–Jean–Baptiste, which is well known for organizing the Saint–Jean–Baptiste day celebrations throughout Quebec. With us today are Mr. François Lemieux, President, and Mr. Gilbert Gardner, Executive Director. I don't know who will begin.

Mr. François Lemieux (President of the Montreal Société Saint–Jean–Baptiste): I will. We did not translate our brief into English. I will read parts of the brief you received.

A hundred and sixty years ago, Ludger Duvernay founded the Société Saint–Jean–Baptiste of Montreal. Since then, our organization became known for its work to maintain and promote the French fact in America.

We are a national organization which participate, in a non partisan way, in the political evolution of Quebec through studies, speeches, and opinion poles. The Society's history coincides with the fight to protect the identity and promote the sovereignty of the people of Quebec. The Society helped found several major institutions in Quebec, such as the Montreal Chamber of Commerce, the School of Fine Arts, the École des hautes études commerciales and others. In the area of culture, the Society gave Montreal one of its first cultural monuments, the *Monument national.*

Our Society also helped found most of the other Société Saint–Jean–Baptiste, in Quebec as well as abroad. The Society began the large Saint–Jean–Baptiste parades, which represent the proud expression of national pride and solidarity between Quebecers of all origins.

The federal Minister responsible for this Bill only recognizes a single cultural identity in Canada. Ottawa refuses to recognize the distinct character of Quebec. The Minister has deliberately denied this culture, he has ignored every sign of solidarity between Quebecers as well as the reality of Quebec culture by diluting it in a hypothetical pan–Canadian cultural mosaic.

In doing so, the government is maintaining a policy which was created over 20 years ago and which was recently very well described by Marcel Adam in the Montreal Daily *La Presse*. Let me quote Mr. Adam:

> Multiculturalism was invented by the Trudeau government to kill two birds with one stone. First, to preempt the opposition of ethnic groups who viewed the adoption of the official languages Act as a slight on their rights. Second, to preempt Quebec nationalism by turning the French Canadian nation into just another piece of the Canadian multi–ethnic mosaic.

Many Quebecers have for a long time shared this opinion on why the federal government really created this smoke screen, namely the idea of Canadian multi–culturalism.

[*Texte*]

Ce qui avait commencé comme une recherche des conditions propres à la réalisation du bilinguisme et du biculturalisme s'est terminé par une entreprise de «multiculturalisme» volontiers folklorique et de bilinguisme doublement limité: limité aux services fédéraux et même limité à l'intérieur des services fédéraux. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que le Premier ministre du Canada, dans ses apparitions donestiques comme dans ses manifestations internationales, s'évertue à réduire aux dimensions d'un «problème linguistique» la volonté historique dont témoigne un peuple de tradition française de s'organiser une existence particulière. Pourquoi en est–il ainsi? Ce pays supporte de plus en plus mal l'apparence de bilinguisme que le gouvernement central affecte d'y maintenir.

C'est un extrait de *La politique québécoise du développement culturel, Volume 1 –Perspective d'ensemble* du gouvernement du Québec.

[*Traduction*]

What began as a way to find out how bilingual and bi–culturalism could be implemented ended in "multi–culturalism"—a quaint idea which limited bilingualism to two areas: the federal public service and even areas within it. It's no coincidence that when the Prime Minister of Canada makes speeches at home and abroad, he merely talks about our "language problem", but not about the historic will of our French people to call for their own country. Why? Canada is increasingly unwilling to accept bilingualism despite the fact that the federal government continues to impose it.

This was an excerpt from the government of Quebec's paper entitled *La politique québécoise du développement culturel, Volume 1 –Perspective d'ensemble.*

• 1125

Dans une étude financée par le ministre d'État au Multiculturalisme en 1976 et portant sur les attitudes à l'égard du multiculturalisme, les chercheurs ont relevé des perceptions diamétralement opposées entre les Canadiens français du Québec et les Anglo–celtes du Canada, les premiers percevant les conséquences éventuelles du multiculturalisme comme susceptibles d'affaiblir leur propre position, ce qui fait écrire aux auteurs:

Cette tendance pourrait refléter plusieurs réalités, dont la reconnaissance par les Québécois que leur position culturelle est précaire au sein de la mosaïque canadienne; on peut aussi y voir une attitude cynique à l'égard des effets probables de la politique actuelle.

Nous ne saurions appuyer un projet de loi qui, tout en constituant une intrusion inacceptable du pouvoir fédéral dans un secteur névralgique pour notre identité, a pour effet de consolider une politique de multiculturalisme dont la mise en place a pour objet le nivellement de l'identité québécoise.

Je pense que je vais passer immédiatement à la deuxième partie, sinon le temps va nous manquer.

En 1969, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme évoquait les conséquences du traitement fait par la majorité canadienne à la minorité francophone:

Elle pose alors la question de son statut politique. Elle sent que son avenir et le progrès de sa culture ont quelque chose de précaire, et peut–être, de limité dans un cadre politique dominé par une majorité constituée par l'autre groupe: par suite, elle tend vers une autonomie constitutionnelle plus grande. Cette autonomie, elle la désire idéalement pour l'ensemble de la communauté, mais faute de pouvoir réaliser cet objectif, la minorité peut vouloir concentrer son effort sur un cadre politique plus restreint, mais dans lequel elle est majoritaire.

Près de 30 ans nous séparent de ce constat et pourtant il demeure d'actualité. Ce projet de loi, s'il est adopté, se trouvera à nier l'identité culturelle québécoise que reconnaissait pourtant déjà, à cette époque, la Commission Laurendeau–Dunton.

In a study funded by the Secretary of State for multi–culturalism in 1976 on Canadians' attitudes towards multi–culturalism, researchers discovered diametrically opposed opinions between French Canadians living in Quebec and Anglo–celts living in Canada. French Canadians thought multi–culturalism would eventually weakened their situation, which led the authors of the study to write:

This trend might reflect several realities, including the recognition by Quebecers that their culture is at risk within the Canadian mosaic. As well, it may be due to cynicism about the probable impact this policy will have.

We cannot support a bill which, while condoning an unacceptable intrusion by the federal government in an area sensitive to our identity, will consolidate a multi–culturalism policy who's implementation will ultimately eliminate Quebec identity.

I think I'll now move on to the second part of my brief, otherwise we will run out of time.

In 1969, the Royal Commission of Inquiry on bilingualism and bi–culturalism talked of the way that the Canadian majority treated the francophone minority and its repercussions:

The French minority questions its political status. Quebecers feel their future and their cultural development are threatened, and perhaps limited in a political framework dominated by another language group. Therefore, Quebecers ask for greater constitutional autonomy. Ideally, Quebecers want this autonomy for their entire community, but if they cannot reach this objective, as a minority, they will want to operate in a more limited political framework, but one in which Quebecers will be the majority.

This statement was made over 30 years ago but it is still relevant. If this Bill is passed, it will deny the existence of Quebec's cultural identity which the Laurendeau–Dunton Commission already recognized 30 years ago.

[*Text*]

Il ne ferait que consacrer l'intrusion du gouvernement fédéral, amorcée dès le début des années 1950, suite à l'adoption des recommandations issues de l'autre Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, la Commission Massey, dans un domaine d'intérêt vital pour le Québec.

Cette intrusion qui s'est poursuivie durant près d'un demi–siècle a touché évidemment au domaine des communications de masse, autant qu'à ceux de l'éducation et de l'enseignement supérieur pourtant explicitement de juridiction provinciale.

Cette loi renie tous les consensus qui se sont développés au Québec sur cet aspect fondamental pour notre identité. Fédéralistes et souverainistes québécois ont été unanimes à réclamer l'exclusivité des pouvoirs en matière culturelle. Je vous cite ici le Parti libéral du Québec dans son rapport du Comité constitutionnel de 1991:

> Dernier élément du diagnostic: la culture. Là aussi, les deux niveaux de gouvernement sont en concurrence, d'où une incitation à la surenchère, aux conflits et à l'inefficacité. Le fédéral s'est taillé une place de choix dans la vie culturelle grâce à plusieurs institutions: Archives publiques, Galerie nationale, Radio–Canada, Conseil national de la recherche, Office national du film. Certaines juridictions de nature exclusivement fédérale ont des répercussions importantes sur le secteur culturel québécois, dans le domaine des communications pour ne citer que cet exemple. Quand on connaît l'importance de la culture sur le développement de l'identité québécoise, on ne saurait trop insister sur l'urgence d'une récupération de pouvoirs dans ce domaine. Le Québec doit exercer la juridiction exclusive dans tous les champs de compétence et d'intervention touchant la culture et les communications.

• 1130

On ne saurait être plus clair! Et pourtant l'expérience du fédéralisme nous enseigne depuis trop longtemps que cette volonté est sans cesse contrariée. Les interventions centralisatrices de l'État se sont multipliées. Ce projet de loi en est l'exemple même. À Ottawa, on ne respecte aucun des consensus qui sont apparus au fil des années au Québec, dans ce domaine comme dans d'autres.

Or, quelles sont les conséquences de cet entêtement? Alors que des clauses protégeant la spécificité culturelle des États sont apparues dans les grands traités internationaux, ALÉNA, GATT, négociés dans cette première moitié de décennie, le Québec, société distincte par son patrimoine culturel s'il en est une au Canada, se retrouve dans une situation où son appartenance à la fédération le dessert plus qu'il ne le sert.

En d'autres termes, on protège les cultures dans le GATT et l'ALÉNA, mais on ne le fait pas ici, au Canada. Ainsi, réunis à l'Île Maurice en octobre 1993, les chefs d'État des 46 pays ayant le français en partage convenaient «d'adopter ensemble, au sein du GATT, la même exception culturelle pour toutes les industries culturelles, cette disposition constituant un moyen efficace pour maintenir une forte production culturelle francophone.»

Le Canada anglais peut donc maintenant compter sur une clause d'exception culturelle négociée âprement par la francophonie afin de développer sa spécificité culturelle. Mais qu'en est–il des garde–fous dont dispose le Québec pour promouvoir la sienne propre au sein du Canada?

[*Translation*]

The bill would simply reinforce federal encroachment in an area vital to Quebec's interests. This encroachment began at the beginning of the 1950's, following the adoption of the recommendations made by the other Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences, the Massey Commission.

Federal encroachment continued for another half century and obviously affected other areas of mass communication, including education and post–secondary education, even though they fall explicitly under provincial jurisdiction.

This bill flounces every consensus reached in Quebec on this issue, which is fundamental to our identity. Federalists and sovereignists Quebecers unanimously claim that Quebec had exclusive powers in the area of culture. I will read an excerpt of the 1991 report of the Quebec Liberal Parties Constitutional Committee:

> The last element of the diagnosis' is culture. This is another area where both levels of government compete, and which consequently leads to overbidding, conflicts and inefficiency. The federal government has given itself a privileged place in our cultural life through several institutions: the National Archives, the National Gallery, the CBC, the National Research Council and the National Film Board. Certain exclusively federal jurisdictions have important repercussions on Quebec's culture, for instance in the field of communications. We realize how important culture is for the development of Quebec's identity; we therefore cannot insist enough on the urgency for Quebec to receive jurisdiction in this area. Quebec must have exclusive powers in all jurisdictions and areas which involve culture and communications.

It couldn't be clearer! And yet, the federal government has shown us for too long that they will constantly stand in our way. The federal government has increasingly centralized its powers. This bill is a very good example. Ottawa has not respected any consensus reached over time in Quebec, in this area or in others.

So what are the consequences of the federal stance? At a time when provisions protecting the cultural distinctiveness of countries were included in major international treaties, such as NAFTA and GATT, negotiated in the course of the first half of this decade, Quebec, which is truly a distinct society in Canada because of its cultural heritage, finds itself in a situation in which it is more of a disadvantage—rather than an advantage—to stay within Confederation.

In other words, other cultures are protected in GATT and NAFTA, but not in Canada. When they met on Maurice Island in October, 1993, the leaders of 46 French–speaking countries agreed to "adopt, within GATT, the same cultural exception for all cultural industries, this provision being an efficient way to maintain the strong production of Francophone cultural goods."

Hence, English Canada can fall back on a cultural exception clause negotiated under tough conditions by the international Francophone community to develop its own cultural distinctiveness. But what kind of protection does Quebec have to promote its own cultural distinctiveness within Canada?

[*Texte*]

Le précédent gouvernement québécois, habitué à une position de repli, avouait à la même époque par la bouche de sa ministre aux Affaires culturelles, M^me^ Frulla–Hébert:

> On est comme Astérix. On est obligé de se protéger. Sinon on va se faire carrément envahir. Ce n'est pas être protectionniste; c'est de vouloir garder jalousement nos différences.

Ainsi, paradoxalement, si les Canadiens anglais sont maintenant pourvus des moyens pour contrer l'envahissement culturel américain, par contre, rien ne peut faire obstacle à la mainmise du Canada anglais sur les intérêts québécois. Ici, c'est la seule règle de la majorité qui dicte sa volonté à la minorité. Ce projet de loi en est la démonstration éclatante.

En conclusion, nous nous opposons fermement au multiculturalisme canadien et nous refusons catégoriquement la consécration des intrusions du gouvernement du Canada dans la vie culturelle québécoise. La culture du peuple québécois ne doit pas être soumise aux priorités de la culture d'un autre peuple, soit celui du Canada.

Nous savons que la véritable réponse à nos aspirations ne peut venir que de nous. Elle trouvera sa voie au Québec, avec et pour les Québécois de toutes les régions et de toutes origines.

Aussi saluons–nous cet exercice éminemment démocratique auquel nous convie actuellement le gouvernement du Québec: celui de définir ensemble, du simple citoyen au premier ministre, les conditions d'épanouissement de la collectivité québécoise. Il n'y a qu'une parade, il n'y a qu'un choix, tout le reste a été essayé. Nous sommes confiants que les Québécois le prendront au cours de l'année qui s'annonce. Merci.

Le président: Merci bien. Nous allons passer tout de suite à M. de Savoye.

M. de Savoye: Messieurs, merci pour votre intéressante présentation. Pour être bien sûr que je la comprends, vous dites que dans un contexte où les champs de compétence du Québec sont usurpés les uns après les autres par Ottawa, et bien que nous ayons devant nous un projet de loi qui donne au ministre du Patrimoine la compétence d'assurer la progression vers l'égalité d'usage et de statut du français et de l'anglais, vous constatez que le projet de loi, en prônant l'unicité de l'identité culturelle canadienne, se trouve du même coup à nier l'identité culturelle québécoise.

• 1135

Ce faisant, il semble donc y avoir, comme objectif réel dans le collimateur, un contrat pour achever le patient francophone. Est–ce que je résume bien votre pensée à ce sujet?

Deuxièmement, puisque vous nous parliez de l'ALÉNA, du GATT et des dispositions qui ont permis entre autres au Canada d'assurer une certaine barrière à un envahissement américain, comment verriez–vous que les mêmes possibilités soient offertes au Québec?

M. Lemieux: La première chose que nous voulons indiquer est que nous n'acceptons pas la définition de la culture canadienne qui est inscrite dans ce projet de loi. Deuxièmement, nous n'acceptons pas le fait que le gouvernement du Canada se donne un ministère du Patrimoine.

[*Traduction*]

The previous Quebec government, which was used to being in a defensive position, even admitted at the time, through the words of Mrs. Frulla–Hébert, the Minister of Cultural Affairs, that:

> We are like Astérix. We have to protect ourselves. Otherwise, we'll simply be invaded. This is not protectionism; it's jealously protecting one's differences.

So it's paradoxical that while English Canadians now have the means to protect themselves against the invasion of American culture, nothing prevents English Canada from invading Quebec culture. In this case, the majority imposes its will on the minority. This bill is clear evidence of that fact.

In conclusion, we strongly object to Canadian multiculturalism and we categorically refuse federal encroachment in Quebec culture. The culture of Quebecers must not be subject to the dictates of another culture, that of the rest of Canada.

We know that our fate rests in our own hands. Our fate will be determined in Quebec, with aid for Quebecers of all regions and all origins.

As well, we welcome the truly democratic process in which the current Government of Quebec has asked us to participate: It is the process of defining, together, from the simple citizen to the Prime Minister, the conditions in which Quebecers will flourish. There is only one parade, there is only one choice, we've tried everything else. We have faith that Quebecers will do the right thing in the coming year. Thank you.

The Chair: Thank you very much. We'll go directly to Mr. de Savoye.

Mr. de Savoye: Thank you, gentlemen, for your interesting presentation. I want to make sure I've understood you correctly. You say that given the fact that Ottawa is increasingly encroaching in areas of Quebec's jurisdiction, and given that we have before us a bill which gives the Minister of Canadian Heritage the powers to promote the equality of the status and use of French and English, you nevertheless believe that the bill, which calls for a single Canadian cultural identity, denies Quebec identity.

Therefore, the federal government seems to have set its sights on killing off the French fact in Canada. Is that basically what you said?

Second, since you mentioned the fact that NAFTA and GATT have provisions which will enable us to prevent American culture from invading Canada, could Quebec do the same?

Mr. Lemieux: First, we want to say that we reject the definition of Canadian culture as defined in the bill. Second, we reject the fact that the government of Canada has created a Department of Heritage.

[*Text*]

Depuis plusieurs années, et à plusieurs reprises, les partis politique qui se sont succédés à la tête du gouvernement du Québec ont insisté sur le fait qu'il y avait une culture ici, au Québec, que le Québec était un peuple qui avait sa propre culture. Quand je dis ici, je veux plutôt dire de l'autre côté de la rivière.

À partir du moment où il y a un peuple et que ce peuple–là a sa culture, il doit se donner les moyens de s'épanouir et de se développer. C'est le choix que fait le Canada à l'heure actuelle. Il se donne un ministère de la Culture, et en ce sens il a raison, sauf que s'il y a deux cultures, deux peuples, il faut deux gouvernements pour défendre et faire la promotion de chacun.

Pour ce qui est de la défense ou de la promotion du français au Canada, je crois comprendre que la principale préoccupation au Canada, c'est d'abord et avant tout l'enseignement du français langue seconde plutôt que l'existence ou la promotion des groupes ou des francophones qui sont ici depuis un siècle et demi ou deux siècles. Nous sommes particulièrement sceptiques.

Regardons la politique d'immigration qui a été présentée par le ministre Marchi. Tout le monde sait maintenant, particulièrement dans nos pays occidentaux, que les accroissements de population s'alimentent par l'immigration. Le Canada ne reconnaît pas l'existence du français dans sa propre politique d'immigration. Il reconnaît le Québec, mais il ne reconnaît pas un principe fondamental de la Constitution du Canada, qui est la dualité linguistique.

En d'autres termes, si vous êtes Acadien, rien dans les politiques du gouvernement fédéral ou dans les politiques d'immigration du Canada ne permettra d'alimenter l'accroissement de votre population par l'immigration. Aussi bien dire qu'elle est immédiatement condamnée à disparaître.

C'est ce genre d'exemple qui fait que nous ne croyons pas que le gouvernement du Canada ait une volonté réelle de survie pour les francophones au Canada. Sinon, qu'il concède qu'il doit y avoir diffusion de l'enseignement ou de la promotion du français au Canada.

M. de Savoye: J'apprécie votre réponse. Vous venez de mentionner que si, d'un côté, on peut applaudir le fait qu'une occasion soit offerte aux anglophones d'acquérir le français comme langue seconde, d'autre part, on ne peut que déplorer le fait que les francophones vivant au même endroit n'aient pas la possibilité de maintenir leur propre culture.

Cela dit, votre conclusion est que, s'il y a ce que l'on peut convenir d'appeler une identité canadienne, celle–ci est essentiellement distincte de l'identité québécoise. À ce titre, on ne peut pas, et on ne devrait pas, au sein d'un même ministère et avec un même projet de loi, tenter d'encadrer ces deux réalités, ou pire encore croire qu'elles ne font qu'une seule réalité.

Vous concluez que le Québec devrait s'occuper de sa propre culture. Donc, vous suggérez ici carrément une décentralisation massive des pouvoirs en matière d'affaires de patrimoine.

M. Lemieux: À nos yeux, il est sûr que, si on avait suivi les principes initiaux de la Confédération du Canada où, depuis longtemps, il était question de deux peuples fondateurs, la question se poserait moins. D'ailleurs, le Canada a eu plus de scrupules, par le passé, avant d'imposer un ministère de la Culture comme il est en train de le faire, justement pour cette raison–là.

[*Translation*]

For the last several years, successive governments in Quebec have often insisted on the fact that there was a culture here, in Quebec, and that Quebeckers had their own culture. When I say here, I mean the other side of the river.

As soon as you have a people and this people has its own culture, it must be able to develop and flourish. Canada is making this choice. It is creating a Department of Culture, and it is doing the right thing, except that if there are two cultures, two peoples, we need two governments to defend and promote each culture.

As for the defense or the promotion of French in Canada, I think that the federal government is mainly concerned with teaching French as a second language rather than supporting and promoting francophone communities which have been here for a century and a half or two centuries. So we are extremely sceptical.

Let's examine the Immigration Policy unveiled by Minister Marchi. It's common knowledge, particularly in western countries, that the population base increases through immigration. Canada does not recognize the existence of the French language in its own Immigration Policy. It recognizes Quebec, but it does not recognize a basic principle contained in Canada's Constitution, which is linguistic duality.

In other words, if you are an Acadian, no federal policy or federal immigration policy will give you the right to increase the numbers of your community through immigration. From the outset, we might as well say that it is condemned to disappear.

It's because of this kind of situation that we don't believe the government of Canada really wants Canadian francophones to survive. Otherwise, the government would agree that French should be promoted and taught everywhere in Canada.

Mr. de Savoye: I appreciate your answer. You've just said that on the one hand, we may applaud the fact that anglophones are given the opportunity to learn French as a second language, but that we must deplore the fact that francophones living in the same communities don't have the opportunity to maintain their own culture.

That being said, you conclude that if there is something called a Canadian identity, it is basically distinct from the Quebec identity. Therefore, we cannot, and we should not deal with both realities within a single department and a single bill, or worse, say that they are one and the same reality.

You conclude by saying that Quebec alone should support its own culture. Therefore, what you're basically calling for is a massive decentralizing of powers concerning heritage.

Mr. Lemieux: In our opinion, it's obvious that if we had abided by the initial principles underlying the Canadian Confederation, which initially recognized two founding peoples, the issue would be less contentious. Besides, in the past, the federal government would have been more considerate before imposing a Department of Culture on others as it is doing right now, for the very reason I just mentioned.

[*Texte*]

Cependant, depuis ce qui est arrivé avec l'Accord du Lac Meech ou le référendum sur l'Entente de Charlottetown, il faut bien comprendre et tenir pour acquis que le Canada ne veut pas qu'il y ait deux cultures, qu'il y ait deux peuples ici au Canada. S'il ne le veut pas, cela me paraît logique qu'il fasse ce qu'il fait, mais tant qu'on est citoyens du Canada, il est normal qu'on vienne dire qu'on n'est pas d'accord avec ce qu'il fait.

Le président: Je vous remercie.

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): Thank you for appearing before us.

I'm trying to figure this out. You're against multiculturalism, yet you're saying to Canadians overall that Quebec, with its own control, will be a society that is very positive. Is that correct?

M. Lemieux: Oui.

Mr. Ianno: What will you do with the Canadians who happen to be of origins other than French? What will you do with them when they practise their culture? How will you prevent them from practising their culture?

M. Lemieux: La Société Saint–Jean–Baptiste de Montréal a déposé et rendu publiques, le 22 novembre, les propositions de citoyenneté québécoise énonçant des principes fondamentaux pouvant inspirer un projet de société associé à un Québec souverain. C'est notre conception de ce que serait la culture. De toute évidence, d'après ce que j'ai compris à la suite des consultations sur la politique d'immigration de M. Marchi, cela semble être aussi la perception des citoyens du Canada anglais sur ce que devrait être la culture dans un pays. D'après ce que j'ai compris, si on ne l'a pas reconnu dans la politique de M. Marchi, les consultation étaient claires. On avait de grandes réserves au Canada anglais sur le multiculturalisme mais, de toute évidence, le débat a échoué.

Ces six principes sont les suivants. Le premier principe est la démocratie. La démocratie, cela veut dire l'égalité devant les institutions, devant la loi, la justice sociale, la solidarité, la coopération. Pour nous, cela veut dire la non–violence et le respect de la dignité humaine. On a une vieille tradition au Québec, une vieille tradition de démocratie: on est parmi les plus vieilles institutions parlementaires démocratiques modernes au monde.

Le deuxième principe est celui d'une culture commune, ce qui veut dire qu'on partage ces valeurs ensemble et qu'on se donne les moyens nécessaires pour les transmettre dans la société. D'ailleurs, dans le manifeste, il y a un extrait qui situe nommément le contexte d'une culture commune. Ce qui est important, c'est qu'on prenne les moyens pour s'intégrer à cette culture–là.

Il y a le pluralisme religieux. Dans un État, à nos yeux laïc et séparé de l'Église, on doit respecter les convictions, la foi de tous et chacun.

Il y a le rôle particulier de l'école dans la transmission des valeurs. Pour qu'on arrive à cette culture commune, où on partage tous ensemble les mêmes valeurs, l'école doit jouer un rôle dans notre société.

Il y a la lutte contre le racisme. Le racisme, c'est la haine et c'est quelque chose qui doit être combattu.

[*Traduction*]

• 1140

However, after the rejection of the Meech Lake Accord and the Referendum on the Charlottetown Agreement, it must be understood and taken for granted that Canada does not want two cultures and two peoples. That being the case, I think it is only logical for Canada to do what it does, but as long as we are Canadian citizens, it is normal for us to come and say that we do not agree with what it does.

The Chair: Thank you.

M. Ianno (Trinity—Spadina): Merci d'être venu.

J'essaie de comprendre. Vous êtes contre le multiculturalisme, mais vous dites à tous les Canadiens qu'un Québec indépendant serait une société très positive. Est–ce exact?

Mr. Lemieux: Yes.

M. Ianno: Que ferez–vous des Canadiens qui ne sont pas d'origine française? Que ferez–vous quand ils pratiqueront leur culture? Comment les empêcheriez–vous de pratiquer leur culture?

Mr. Lemieux: On November 22nd, the Société Saint–Jean–Baptiste of Montreal tabled and published the proposals for Quebec citizenship laying out the fundamental principles on which the society can be built in a sovereign Quebec. It is our conception of what culture would be. Obviously, from what I understood during the consultations on Mr. Marchi's Immigration Policy, that also seems to be the perception of English Canadian citizens about the culture of a country. From what I understood, if it was not recognized in Mr. Marchi's policy, the consultations were clear. English Canada had strong reservations about multiculturalism, but obviously, the debate failed.

The six principles are the following. The first is democracy, meaning equality before the institutions, before the law, social justice, solidarity and cooperation. For us, it means non violence and respect for human dignity. In Quebec, we have an old tradition of democracy: we have one of the oldest modern democratic parliamentary institutions in the world.

The second principle is common culture, meaning that we share all those values and we give ourselves the means necessary to disseminate them in the society. In fact, in the manifesto, there is a passage which defines the context of a common culture. The important fact is that we give ourselves the means to fit into that culture.

There is freedom of religion. In the state, which we see as being non religious and separate from the church, the faith and belief of every citizen must be respected.

There is the particular role of schools in the transmission of values. In order to achieve this common culture, where all citizens share the same values, schools must play a role in our society.

There is the struggle against racism. Racism is hate and it must be fought.

[*Text*]

Pour terminer, il y a le soutien à l'intégration qui permet à tous de vivre dans cette société qui partage une même culture.

Mr. Ianno: So I guess when you were quoted as saying that Muslim women who wear hijabs should not be allowed to wear them, that is religious tolerance, pluralism?

Mr. Lemieux: I didn't say that.

Mr. Ianno: Explain to me what you said, because here's what was quoted. If you want me to read the quote, or if you can tell me what you had said—

Mr. Lemieux: Yes, read the quote.

Mr. Ianno: Basically, let's start off with the main points:

—François Lemieux's remarks Tuesday that the hijab is incompatible with the values of Quebec society.

—the new society president would have been better advised

—this is Mrs. Morin, one of your colleagues—

not to make those views public, since they'll only deflect attention from the society's true goals.

I'm wondering is there another agenda that's hidden that's basically—

M. Lemieux: Je n'ai jamais fait mention d'une interdiction du port du voile islamique. C'est la question que vous venez de me poser. Vous m'avez demandé si j'avais dit qu'on demandait l'interdiction du port du voile islamique. Je n'ai jamais dit cela.

Mr. Ianno: And so basically—

M. Lemieux: La citation que vous me faites ne le dit pas non plus.

• 1145

Mr. Ianno: I see. When basically the woman was sent away from the school, is that what tolerance is all about? We have also the cultural communities minister, Bernard Landry, who said recently that the new government isn't ready to defend the right of Muslim women and girls who want to wear hijabs in public schools. Why not? Mr. Parizeau should make the speeches here and in Quebec as compared to just in Toronto?

M. Lemieux: J'ai expliqué cette question dans le contexte du dépôt des principes fondamentaux de citoyenneté.

Le président: C'est vous qui défiez les valeurs de l'égalité des hommes et des femmes que nous avons ici au Québec. Vous l'avez dit.

M. Lemieux: Nous les défions?

Le président: *Defy.*

M. Lemieux: *Challenge, in English.*

Le président: Donc, le fait qu'on porte le hijab n'est pas dans la voie des valeurs de l'égalité des hommes et des femmes.

M. Lemieux: Voilà. Ce que j'ai dit surtout, c'est que c'était un débat qui appartenait d'abord et avant tout, au Québec, à l'école secondaire, car, comme vous pouvez le constater, l'école a un rôle à jouer dans la transmission de la culture; que le pluralisme religieux, à nos yeux, était quelque chose de très important. D'ailleurs, le débat devait continuer sur cette question.

[*Translation*]

Finally, there is integration support which allows everybody to live in that society which shares the same culture.

M. Ianno: Je présume donc que, quand vous avez déclaré qu'il faut interdire aux femmes musulmanes de porter le voile, vous faisiez preuve de tolérance religieuse et de pluralisme, n'est–ce pas?

M. Lemieux: Je n'ai pas dit cela.

M. Ianno: Expliquez–moi ce que vous avez dit, car on a rapporté vos propos. Si vous voulez que je lise la citation, ou si vous voulez me dire ce que vous avez déclaré. . .

M. Lemieux: Oui, lisez la citation.

M. Ianno: Commençons par les points essentiels:

. . .Les propos que François Lemieux a tenu mardi, à savoir que «Le voile est incompatible avec les valeurs de la société québécoise». . .

. . .et que le nouveau président de la société aurait mieux fait. . .

. . .c'est M^me^ Morin, l'une de vos collègues, qui parle ainsi. . .

. . .de ne pas rendre publiques ces opinions, car elles ne font que détourner l'attention des vrais objectifs de la société.

Au fond, je me demande si vous n'avez pas des intentions cachées. . .

Mr. Lemieux: I have never said that the hijab should be forbidden. That is the question you just asked me. You asked me if I had said that the hijab should be banned. I have never said that.

M. Ianno: Et par conséquent. . .

Mr. Lemieux: The quotation does not say that either.

M. Ianno: Je vois. Donc le renvoi de cette femme de l'école, c'est ça votre définition de la tolérance? Il y a aussi le ministre des communautés culturelles, monsieur Bernard Landry qui a dit récemment que le nouveau gouvernement n'était pas prêt à défendre les droits des musulmanes qui veulent porter le voile à l'école. Pourquoi? Pourquoi M. Parizeau ne tient–il ce genre de discours qu'à Toronto et non pas ici ou à Québec?

Mr. Lemieux: I spoke about that issue in the context of the tabling of basic principles of citizenship.

The Chair: It is you who are defying the values of equality between men and women in Quebec. You said so.

Mr. Lemieux: Defy?

The Chair: *Défier.*

Mr. Lemieux: *Challenge, en anglais.*

The Chair: Therefore, to wear or not to wear the hijab has nothing to do with the equality between men and women.

Mr. Lemieux: Exactly. I mainly said that it is an issue to be debated, in Quebec, in the school system because as you can see the school has a role to play in the transmission of culture; that, to us, religious pluralism was something very important. Indeed, the debate on that issue was to be carried on.

[*Texte*]

C'est d'ailleurs ce qui se passe puisqu'il y a encore un article dans *La Presse* de ce matin sur la question du voile islamique. Le débat devait se continuer sur l'association qu'il peut y avoir entre le voile islamique et l'intégrisme musulman. La religion musulmane est une chose. Le voile islamique ne fait pas partie des principes de la religion musulmane. L'association peut être faite avec l'intégrisme musulman, c'est–à–dire les pays où il n'y a qu'une seule religion, où on ne souhaite qu'une seule religion, où l'État est religieux, où l'État est musulman. Alors, si c'est le cas, effectivement, c'est incompatible avec une société où il y a pluralisme religieux et séparation entre l'Église et l'État. C'est ce que j'ai expliqué.

Mr. Ianno: So if a certain country has one uniform religion, that is acceptable in Quebec. If there are two or three, only the majority will be acceptable? Explain that to me. I'm not sure I understood you.

M. Lemieux: Ce que j'ai expliqué tantôt, c'est qu'à nos yeux, il doit y avoir pluralisme religieux dans une société. L'intégrisme musulman suppose un État, une religion. À ce titre, c'est incompatible avec ce que nous souhaitons, c'est–à–dire le pluralisme religieux.

Mr. Ianno: In other words, you are going to dictate to everyone who's in Quebec what is okay and what isn't, from your perspective of whether their culture or their religion is acceptable or not. Is that my understanding?

M. Lemieux: Non.

Mr. Ianno: It's not?

M. Lemieux: C'est exactement le contraire que je dis.

Mr. Ianno: I'm not catching it. Maybe it's semantics, but I'm hearing that basically—

M. Lemieux: Le pluralisme religieux, vous savez ce que c'est?

Religious pluralism. Do you know what it means?

Mr. Ianno: No. Explain it to me from your perspective, because I gather it's all in interpretation, so I'm curious as to your interpretation of what—Explain it to me, because you have your own interpretation of what everything means.

Mr. Lemieux: Religious pluralism means everybody can have the faith they want.

Mr. Ianno: Right. And they can practise their faith?

Mr. Lemieux: Of course they can.

Mr. Ianno: So can you explain to me why you indicated that women wearing hijabs is a fundamentalism and therefore they're not accepted in our culture, because it's not a common culture? Is that correct?

M. Lemieux: Je n'ai pas dit que ce n'était pas acceptable. J'ai dit que c'était incompatible avec le principe du pluralisme religieux.

Le président: Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, vous portez un jugement sur la religion musulmane. Vous dites que vous êtes contre cette religion parce qu'elle implique une expression d'inégalité entre les hommes et les femmes à cause du port du hijab. Vous portez donc un jugement sur le contenu de la religion musulmane et c'est pourquoi vous êtes contre.

[*Traduction*]

It is indeed not over, since there is still in today's press an article on the hijab's issue. The debate was carried on the potential relationship between the hijab and Muslim fundamentalism. The Muslim religion is one thing. The hijab is not thought to be one of the principles of the Muslim religion. It can be associated with Muslim fundamentalism, that is to say in countries where there is only one religion, where only one religion is tolerated in the context of a religious state, of a Muslim state. Then, if it is the case, indeed, it is not compatible with a society that tolerates religious pluralism and where there is separation between the Church and the State. That is what I said.

M. Ianno: Donc, qu'un pays n'ait qu'une seule religion, pour le Québec c'est acceptable. S'il y en a deux ou trois, seule la religion de la majorité est acceptable? Expliquez–moi cela. Je ne suis pas sûr de vous avoir compris.

Mr. Lemieux: I just said that, to us, there must be religious pluralism in society. Muslim fundamentalism means one state, one religion. As such, it is not compatible with what we wish, that is to say religious pluralism.

M. Ianno: En d'autres termes, c'est vous qui direz à tous les habitants du Québec ce qui est bien et ce qui n'est pas bien, ce qui de votre point de vue est acceptable ou non en matière de culture ou de religion. N'est–ce pas?

Mr. Lemieux: No.

M. Ianno: Non?

Mr. Lemieux: I am saying exactly the opposite.

M. Ianno: Je ne comprends pas. C'est peut–être une question de sémantique, mais il me semble comprendre. . .

Mr. Lemieux: Religious pluralism. Do you know what it means?

Le pluralisme religieux, vous savez ce que c'est?

M. Ianno: Non. Expliquez–le moi de votre point de vue, car je suppose que c'est une question d'interprétation et je serais curieux d'en entendre la vôtre. . . Expliquez–moi qu'avant toute chose vous semblez avoir votre propre interprétation.

M. Lemieux: Le pluralisme religieux signifie la liberté de culte pour tous.

M. Ianno: C'est bien. Et tout le monde peut pratiquer son culte?

M. Lemieux: C'est bien entendu.

M. Ianno: Pouvez–vous alors m'expliquer pourquoi, selon vous, le port du voile islamique est une expression d'intégrisme et par conséquent que c'est inacceptable dans notre culture car ce n'est pas une valeur commune de notre culture. N'est–ce pas?

M. Lemieux: I did not say that it was not acceptable. I said that it was not compatible with the principle of religious pluralism.

The Chair: If I did understand what you said, you are making a judgement on Islam. You are saying that you are against this religion because it implies inequality between men and women because of the hijab. You are making therefore a judgement on the content of Islam and that is why you are against it.

[*Text*]

Est–ce que moi, non–catholique, je peux porter un jugement sur le port de la croix, sur le fait que le port de cette croix est une indication de l'inégalité des hommes et des femmes, parce que les femmes ne peuvent pas être pape, prêtre ou évêque? Est–ce à moi de porter ce jugement sur la religion catholique et, dans ce contexte, de défendre le port de la croix catholique? Est–ce à nous de faire cela dans la société?

• 1150

Je ne vois pas de distinction entre les deux phénomènes parce que vous portez un jugement sur la religion de quelqu'un d'autre. Vous jugez cette religion par le port d'un simple hijab.

M. Lemieux: En France, il est interdit maintenant, dans les écoles secondaires, de porter le voile islamique. C'est le gouvernement français qui l'interdit, un gouvernement républicain qui, depuis des siècles, souhaite qu'il y ait séparation entre l'Église et l'État et que la démocratie soit respectée dans ce pays. C'est une décision du gouvernement français. Ce que je dis, c'est que, ni de près ni de loin, je ne souhaite que le voile islamique soit interdit dans les écoles. De toute façon, je n'ai pas à faire partie de ce débat–là. Le voile islamique ne fait pas partie de la religion musulmane. Il y a cinq commandements dans la religion musulmane, et nulle part il n'est inscrit que les femmes musulmanes doivent porter le voile islamique.

Le président: Dans la même optique, vous interdiriez sans doute le port de la croix catholique parce que dans tous les principes de la foi catholique, il n'y a rien qui indique qu'on doive porter une croix. Vous interdiriez le port d'une croix catholique parce que ce n'est pas essentiel dans la religion.

M. Lemieux: Monsieur le président, j'ai dit tantôt que je ne souhaitais pas l'interdiction du voile islamique. Il y a un débat très particulier sur cette question–là, qui ne fait même pas partie des commandements de l'Islam. Dans le même esprit, il est clair que je suis absolument contre l'interdiction du port d'autres signes religieux, justement par respect du pluralisme religieux.

Mr. de Savoye: On a point of order, Mr. Chair, certainly if there is a translation problem somewhere, I don't know where it resides. But what this gentleman has been repeating is we don't want to interfere in any way with the hijab or with any other manifestation of any religion. You both have the same position, and for some reason or another you're repeating exactly the opposite of what the witness is saying, probably because there's a translation problem somewhere. I hope I've been useful to this committee by clarifying this issue.

The Chair: I understand that. It's just the fact that this debate started with the notion that somehow the wearing of the hijab in the eyes of this witness defies the values of the equality of men and women we have in Quebec. All I'm asking is that if he is prepared to make that judgment, which he admits is something he actually said, I might equally say I think the wearing of the cross by Catholics defies the equality of men and women in civil society because they can't get to be Pope or priest. Why would he make a judgment like that? It's crazy.

Mr. de Savoye: I guess what you're saying is you have the right to make that judgment too, but you don't have the right to impose on other persons —

[*Translation*]

Can I, as a non–catholic, make a judgement on the Cross, on the fact to wear the Cross is an expression of the inequality between men and women because women cannot be ordained, cannot be a priest, a bishop or the pope? Is it up to me to make that judgement on the catholic religion and in that context, to prevent people from wearing those catholic crosses? Is it up to us in society?

I fail to see the difference between the two because you are making a judgement on the religion of somebody else. You are judging that religion just through the hijab.

Mr. Lemieux: In France, to wear the hijab in school is now forbidden. It is forbidden by the French government, a Republican government that, for centuries, wish for the separation between the Church and the State and for the respect of democracy. It is a decision of the French government. I just say that, one way or the other, I do not wish that the hijab be banned from schools. At any rate, there is no reason why I should enter that debate. The hijab is not part of Islam. There are five commandment in Islam and nowhere is it said that Muslim women must wear hijabs.

The Chair: In the same context, you would no doubt forbid to wear the catholic cross because in all the principles of the Catholic faith there is no indication that such a cross should be worn. You would forbid to wear a catholic cross because it is not essential to the religion.

Mr. Lemieux: Mr. Chairman, I said earlier that I did not wish for the banning of the hijab. There is a very particular debate on that issue that is not even part of the commandments of Islam. In the same spirit, it is clear that I am totally against the banning of other religious symbols indeed in the name of religious pluralism respect.

M. de Savoye: J'invoque le règlement, monsieur le président. S'il y a un problème de traduction quelque part, je ne vois pas où il se trouve. Mais ce monsieur ne cesse de répéter, c'est que nous ne voulons en aucune manière interdire le voile ou toute autre manifestation d'expression religieuse. Vous êtes tous les deux d'accord et, pour une raison ou pour une autre, vous répétez exactement le contraire de ce le témoin nous dit, probablement à cause d'un problème de traduction. J'espère que mon intervention sera utile.

Le président: Je comprends tout cela. Ce débat est dû au fait que le témoin semble avoir dit qu'à ses yeux le port du voile défie les valeurs d'égalité entre les hommes et les femmes qui existent au Québec. Je dis simplement que s'il est prêt à porter ce jugement, qu'il reconnaît avoir porté, je pourrais également dire qu'à mon avis le port de la croix par les catholiques défie l'égalité entre les hommes et les femmes dans la société civile parce qu'elles ne peuvent être ni pape, ni prêtre. Pourquoi porterait–il un tel jugement? C'est fou.

M. de Savoye: Je suppose que vous voulez dire que vous avez également le droit de porter ce jugement, mais que vous n'avez pas le droit de l'imposer à d'autres. . .

[*Texte*]

Mr. Ianno: We agree totally.

Mr. de Savoye: —the conclusion of that judgment. In his views on the Quebec society he is hoping for, that will no longer be very fair, tolerant, and the rest of the article that he reads with all the fine words, but he doesn't believe in—That's what we're trying to figure out.

The witness is now yours.

Mr. Ianno: There are differences in Canadian society. People come with either different languages, religion, or culture, and today's society allows everyone to participate fully, and of course the two main languages are English and French.

I guess reading about what you have said, and hearing what you're saying about a fair, tolerant society that you'd like to see Quebec be—you are making judgments about being intolerant about someone wearing a hijab. What I'm trying to figure out is in your society that you want to build, what will you do with those who are of Italian origin or other origins when they practise their culture? How will you deal with them, and will you be telling them not to celebrate some of their cultural heritage?

Let me go one step further. How do we deal with the aboriginals, people who came to this country before your ancestors came?

M. Lemieux: Je voudrais lire une partie de notre mémoire que je n'ai pas lue car j'avais peur de ne pas avoir assez de temps.

• 1155

Il est normal que toute société d'accueil s'attende à ce que les nouveaux arrivants adhèrent à cette culture commune. C'est donc le rôle de l'État de la promouvoir, en particulier auprès des nouveaux venus. La cohésion sociale, d'ailleurs, repose sur ce qui rassemble sur un pôle d'unité. Cependant, au Québec, cette allégeance à la culture civique commune et au patrimoine commun n'entraîne pas et ne peut entraîner l'éradication des fidélités familiales, culturelles et historiques liées au pays ou à la culture d'origine: d'une part, parce que les citoyens québécois jouissent des libertés individuelles à cet égard comme à d'autres; d'autre part, parce que le modèle québécois d'intégration n'exige pas que ces références soient effacées ni gardées en vase clos. Au contraire, elles peuvent être réinvesties dans la société d'accueil. Le développement d'ensembles culturels particuliers dans le respect des lois relève de choix personnels. Par ailleurs, le Québec reconnaît aux peuples autochtones et à sa minorité anglaise historique des partis particuliers.

Mr. Ianno: It's no different from the other five points you mentioned earlier about legality and religious pluralism. It's all the same. What I'm getting at is—

M. Lemieux: Elles sont incluses.

Mr. Ianno: —aside from the words, which are nicely stated, will the actions be the same? From what I'm seeing from your statements, even some in your own organization don't agree with you for having said it, because either they agree with you in terms of the mindset and they didn't want you to bring that into the public's attention at this time, or they didn't agree with you.

How will you keep, if a new society is prepared in Quebec, a tolerant society that we as Canadians know and understand?

[*Traduction*]

M. Ianno: Nous sommes tout à fait d'accord.

M. de Savoye: . . .la conclusion de ce jugement. Dans l'optique de la société québécoise qu'il espère, qui ne sera plus juste, tolérante, et le reste de l'article qu'il lit avec tous ces jolis mots mais il ne croit pas. . . C'est ce que nous essayons de découvrir.

Le témoin est à vous.

M. Ianno: Il y a des différences dans la société canadienne. Les langues, les religions ou les cultures d'origine sont différentes et la société d'aujourd'hui permet à tout le monde de participer pleinement et, bien entendu, les deux langues principales sont l'anglais et le français.

À lire ce que vous écrivez et à écouter ce que vous dites au sujet de la société juste, tolérante que vous souhaitez pour le Québec. . . vous parlez d'intolérance à propos du voile islamique. . . J'essaie de comprendre ce que vous ferez dans la société que vous voulez construire de ces gens d'origine italienne ou d'autres origines qui veulent pratiquer leur culture? Comment réglerez–vous le problème? Leur interdirez–vous de célébrer leur patrimoine culturel?

Faisons un pas de plus. Que ferez–vous avec les autochtones, ces gens qui étaient dans ce pays bien avant vos ancêtres?

Mr. Lemieux: I would like to read a part of our brief that I did not read because I was afraid not to have enough time.

It is normal that the society expect that the newcomers subscribe to the common culture. It is therefore the role of the State to promote it, particularly with the newcomers. Indeed, social cohesion is based on elements revolving around a pole of unity. However, in Quebec, that allegiance to the common civic culture and to the common heritage will not entail and cannot entail the eradication of family, culture and history loyalties linked to the country or to the culture of origin: first, because the Quebec citizens benefit from individual liberties in that respect as in others; in the other hand, because the Quebec model of integration does not demand that these references be written off or kept in the dark. On the contrary, they can be reinvested in the host society. The development of law abiding particular cultural groups proceeds from personal choices. besides, Quebec recognizes the peculiarities of the Aboriginal peoples and of its historical English minority.

M. Ianno: C'est la même chose pour les cinq autres points que vous avez mentionnés un peu plus tôt au sujet de la légalité et du pluralisme religieux. C'est la même chose. Ce qui m'intéresse. . .

Mr. Lemieux: They are included.

M. Ianno: . . .au–delà des paroles, qui sont fort belles, c'est de savoir si les actes suivront? Si je ne m'abuse, certains membres de votre propre organisation ne sont pas d'accord avec vos propos, soit parce qu'ils ne veulent pas qu'ils soient portés sur la place publique pour le moment, même s'ils sont d'accord avec vous, ou parce qu'ils ne sont pas d'accord avec vous.

Si une nouvelle société se constitue au Québec, comment préserverez–vous cette société tolérante sur laquelle compte les Canadiens?

[*Text*]

Let me also ask you another question. From your perspective, and taking the points that you've made, how will you deal with the aboriginal community?

M. Lemieux: Pouvez–vous répéter la dernière partie de la question?

Le président: Les sociétés autochtones.

M. Lemieux: Nous traiterons les communautés autochtones comme nous l'avons toujours fait, en vertu des traités internationaux et nationaux actuels qui sont en cours.

Je crois qu'au Québec, les minorités autochtones sont mieux traitées que partout ailleurs, en particulier au Canada.

Le président: Y a–t–il d'autres questions?

M. Plamondon: Combien reste–t–il de temps, monsieur le président?

Le président: Est–ce que vous voulez poser une dernière question?

M. Plamondon: Si vous me le permettez.

Mr. Ianno: Have you run out of questions?

Mr. Plamondon: I have 10.

Le président: Allez–y.

M. Plamondon: Nous saisissons bien votre position sur le multiculturalisme. D'après les explications que vous avez données, on comprend aussi qu'une interprétation puisse être donnée à votre mouvement par le Canada anglais.

Je ne perçois pas une image d'intolérance. Au contraire, je perçois une image de grande tolérance qui suit la tradition québécoise. Je pense que c'est au Québec que les peuples autochtones ont d'abord été reconnus et qu'il y a eu les premières négociations pour des droits territoriaux. Le Québec a été la première province à leur accorder les services de santé et les services scolaires dans leur langue. C'est aussi la province où la minorité fondatrice, la minorité anglaise, est le mieux traitée. Par exemple, nous avons au Québec, de la prématernelle à l'université, des services scolaires en anglais.

Dans le domaine de la santé, nous avons des services en anglais de la naissance jusqu'à la mort, si l'on peut dire.

À Montréal, nous avons autant d'universités anglaises que d'universités françaises. Toujours à Montréal, nous avons plus de cinémas anglais que de cinémas français, plus de magazines anglais que de français, le même nombre de journaux anglais et de journaux français. Je pense que c'est un exemple pour tout le reste du Canada.

• 1200

Je ne crois pas qu'il y ait à Toronto autant d'universités françaises que d'universités anglaises même si en Ontario, 10 p. 100 de la population est française, tout comme 10 p. 100 de la population québécoise est anglaise. Il y a un traitement dont nous sommes très fiers à l'endroit de notre minorité anglophone fondatrice au Québec.

Là–dessus vous êtes d'accord. Votre engagement est clair, à savoir que nous devons continuer à être un exemple pour le reste du Canada et pour le reste du monde en ce qui regarde la façon de traiter les minorités.

[*Translation*]

Permettez–moi de vous poser également une autre question. Dans la perspective de vos commentaires, comment réglerez–vous le problème de la communauté autochtone?

Mr. Lemieux: Could you repeat the last part of your question?

The Chair: The Aboriginal societies.

Mr. Lemieux: We will deal with the Aboriginal communities as we have always dealt with them, according to the existing international and national treaties.

I think that in Quebec, the Aboriginal minorities are better dealt with than anywhere else, particularly in Canada.

The Chair: Any further questions?

Mr. Plamondon: How much time do we have, Mr. Chairman?

The Chair: Would you like to ask a last question?

Mr. Plamondon: With your permission.

M. Ianno: Vous n'avez plus de questions?

M. Plamondon: J'en ai 10.

The Chair: Please, proceed.

Mr. Plamondon: We do understand your position on multiculturalism. Through the explanations that you gave us, we can also understand the way English Canada interpret your movement.

I cannot see any kind of intolerance. On the contrary, I can see a lot of tolerance in the great Quebec tradition. I think that it is in Quebec that the Aboriginal peoples have first been recognized and that the first land settlement negotiations took place. Quebec was the first province to provide health and school services in their tongue. It is also the province where the founding minority, the English minority is best treated. For instance, we have in Quebec, from kindergarten to university, school services in English.

In the health field, we have services in English from the cradle to the grave if I can put it this way.

In Montreal, there are as many English speaking universities as French speaking universities. Also in Montreal, there are more English speaking theatres than French speaking, more English magazines than French, the same number of English papers and of French papers. I think it is an example for the rest of Canada.

I do not think that there is as many French speaking universities in Toronto as English speaking universities even if in Ontario 10% of the population is French speaking as 10% of the Quebec population is English speaking. We are very proud of the way we treat our founding English speaking minority in Quebec.

You agree on that. Your commitment is clear, we must keep on being an example for the rest of Canada and for the rest of the world as regards the way to treat minorities.

[*Texte*]

Votre vision sur l'apport de l'immigration est aussi très claire. Vous dites que toutes les nations du monde sont bienvenues chez nous, que nous avons des valeurs communes, que nous avons une société qui a établi une échelle de valeurs: Bienvenue, venez vous intégrer dans le respect des critères établis. Bien sûr, nous sommes un État francophone. Donc, lorsque vous irez à l'école, vous apprendrez le français jusqu'au secondaire. Après, vous pourrez aller à l'école française ou anglaise, comme c'est le cas présentement au niveau postsecondaire et universitaire. C'est ce que vous dites aux immigrants. Vous dites aussi que nous devons absolument séparer le pouvoir religieux du pouvoir politique et que les gens doivent en être conscients avant d'arriver au Québec.

Je crois que c'est là votre position, et nous la comprenons bien. Maintenant, quelle est votre position par rapport aux minorités françaises en–dehors du Québec? Quel lien faites–vous entre ce projet de loi et le traitement qu'elles auront?

M. Lemieux: Je dois dire d'abord qu'il y a longtemps que la Société Saint–Jean–Baptiste de Montréal soutient les francophones hors Québec.

L'été dernier, au Congrès mondial acadien, la Société Saint–Jean–Baptiste a été honorée pour le rôle qu'elle avait joué dans le fait que la société acadienne avait pu se doter d'un hymne national et d'un drapeau national.

M. Plamondon: Vous dites

that you received mention from the Acadians for your *apport* to this group.

M. Lemieux: C'est ça. À la fin du siècle dernier, la Société Saint–Jean–Baptiste de Montréal avait convoqué des assises nationales et c'est à cette occasion que l'Acadie s'était donné son drapeau et son hymne national.

Par ailleurs, et c'est encore le cas, la Société a une fondation qui se consacre exclusivement à financer des projets de soutien aux francophones de partout, de Kamloops en Colombie–Britannique jusqu'en Nouvelle–Écosse.

Nous ne sommes pas convaincus que le Canada anglais va pouvoir, avec la mise sur pied de ce ministère, continuer à donner et surtout à maintenir et à faire la promotion des services nécessaires à l'existence et à la survie des francophones au Canada.

Le président: C'est tout? Au nom du peuple canadien, dont vous faites toujours partie, je vous remercie d'être venus.

Je crois que nous allons faire une petite pause avant d'accueillir notre prochain invité. J'invite nos derniers témoins à manger avec nous parce qu'on nous donne toujours trop à manger.

• 1204

[*Traduction*]

Your vision on the contribution of immigration is also very clear. You say that all the nations of the world are welcome in this country, that we have common values, that we have a society that has established a scale of values: Welcome, come and fit in our society according to our established criteria. Of course, we are a French speaking State. Therefore, when you go to school, you will learn French until the end of high school. Afterwards, you can study in French or in English as it is presently the case at the post–secondary and university level. That's what you are saying to immigrants. You're also saying that we must absolutely separate the religious power from the political power and that the people must be aware of it before coming to Quebec.

I think it is your position and we do understand it. Now, what is your position in relation to French speaking minorities outside Quebec? What is the link according to you between that Bill and the way they will be treated?

Mr. Lemieux: First of all, I must say that the Société Saint–Jean–Baptiste of Montreal has been supporting for a long time Francophones outside Quebec.

Last summer, during the World Acadian Congress, the Société Saint–Jean–Baptiste was honoured for the role it played to help the Acadian society in getting a national anthem and a national flag.

Mr. Plamondon: You say

que vous avez été honoré par les Acadiens pour votre apport à ce groupe.

Mr. Lemieux: Exactly. At the end of the last century, the Montreal Société Saint–Jean–Baptiste had convened a national assembly and it is on that occasion that the Acadians acquired their flag and their national anthem.

Besides, and it is still the case, there is a foundation in the society that is exclusively devoted to the funding of projects supporting Francophones from everywhere, from Kamploops in British Columbia to Nova Scotia.

We do not believe that English Canada will be able, with that new Department, to keep on giving and mainly supporting and promoting the required services for the existence and the survival of all Francophones in Canada.

The Chair: Is that all? In the name of the Canadian people to which you still belong, I thank you for coming.

I think that we will have a short break before we receive our next guest. I will invite our last witnesses to share our meal because we are always given too much.

• 1213

The Chair: Take your place in lonely splendour in what we can't call the witness box.

Le président: Veuillez vous diriger vers ce magnifique endroit isolé qu'on ne peut pas vraiment appeler la barre des témoins.

[*Text*]

We're back in business and we welcome Sonja Sinclair to be with us during lunch. I have to declare not exactly a conflict of interest, but a coincidence of interest. Sonja and I are—I was going to say old friends—friends of long standing, because we served together on the executive of the Canadian Club in Toronto when she was its president.

We welcome you here and would invite you to make your opening remarks. We look forward to talking with you.

Ms Sonja Sinclair (Writer, Individual Presentation): I can see now why you decided not to become president of the Canadian Club.

Mr. Chairman, members of the Standing Committee on Canadian Heritage, let me start out by saying how honoured I feel to be invited to appear before you. Thank you for allowing me to present my point of view on the subject of multiculturalism.

Since most of you have never heard of me, perhaps you will forgive me if I start out by saying a few words about my own background and, incidentally, my reason for being here.

In two weeks' time, it will be exactly 55 years since I landed in Canada, a refugee from Czechoslovakia, which as you know had been occupied by Germany in 1939.

I will never forget the cold, snowy December day when our blacked–out ship landed in Saint John, New Brunswick after a hazardous wartime journey across the Atlantic. While we were lining up to disembark, a woman came up to me, handed me a box of chocolates and said, welcome to Canada.

[*Translation*]

Nous revenons à nos travaux et nous accueillons maintenant Sonja Sinclair qui sera avec nous pendant que nous mangeons. Je tiens à vous avouer que je me trouve non pas tout à fait en conflit d'intérêts, mais en coïncidence d'intérêts avec cette personne. Sonja et moi sommes de vieux amis, ou plutôt, des amis de longue date, car nous avons tous les deux été membres du conseil d'administration du Canadian Club de Toronto au moment où elle en assumait la présidence.

Nous vous souhaitons la bienvenue ici et nous vous invitons à faire votre déclaration préliminaire. Nous avons hâte d'entendre votre exposé.

Mme Sonja Sinclair (écrivain, présentation individuelle): Je sais maintenant pourquoi vous avez décidé de ne pas devenir président du Canadian Club.

Monsieur le président, membres du Comité permanent du patrimoine canadien, je tiens à vous dire tout d'abord quel honneur c'est pour moi de témoigner devant vous. Je vous remercie de m'avoir invitée à présenter mes points de vue sur la question du multiculturalisme.

Comme la plupart d'entre vous n'ont jamais entendu parler de moi, vous m'excuserez de commencer par vous dire quelques mots sur mes antécédents et, par la même occasion, sur la raison pour laquelle je suis ici.

Il y aura exactement 55 ans dans deux semaines que je suis arrivée au Canada comme réfugiée de la Tchécoslovaquie pays qui, comme vous le savez, a été occupé par l'Allemagne en 1939.

Je n'oublierai jamais ce jour froid et neigeux de décembre où notre navire toutes lumières voilées a accosté dans le noir à St–Jean, au Nouveau–Brunswick, après une périlleuse traversée de l'Atlantique. Tandis que nous faisions la queue pour débarquer, une femme est venue m'offrir une boîte de chocolats en me souhaitant la bienvenue au Canada.

• 1215

I didn't know she had been asked to do this by a business acquaintance of my father's. I honestly thought this was the way all newcomers were being welcomed. I believe I fell in love with Canada then and there.

I may say that was only the beginning of my love affair. At the University of Toronto, where I enrolled the following week, the professors offered to coach me free of charge to make up for the autumn term I had missed.

My classmates insisted that I come to the annual college dance. When I pointed out that I hadn't had time to meet any boys whom I could invite to the dance, they promptly fixed me up with a blind date.

In the summer I was invited to cottages in Muskoka and in Georgian Bay where the landscape was wide and beautiful, like nothing I had ever seen before.

I knew even then how fortunate I was, fortunate for being in Canada, for being able to attend university at a time when universities in my native country had been closed down by the enemy and so many of my old friends were being persecuted.

J'ignorais qu'une relation d'affaires de mon père lui avait demandé de le faire. J'ai franchement pensé que c'était ainsi que tous les nouveaux arrivants étaient accueillis. Je crois que c'est alors que je suis tombée amoureuse du Canada.

Ce n'était là que le début de mon histoire d'amour. À l'Université de Toronto, où je me suis inscrite la semaine suivante, les professeurs ont offert de me donner gratuitement des leçons particulières pour m'aider à rattraper le trimestre d'automne que j'avais manqué.

Mes collègues de classe ont insisté pour que j'assiste au bal annuel du collège et, lorsque je leur ai dit que je n'avais pas eu le temps de rencontrer des garçons à qui j'aurais pu demander de m'accompagner à la danse, ils m'ont vite trouvé un cavalier.

Pendant l'été, j'ai été invitée à un chalet dans la région de Muskoka et de la baie Georgienne, où le paysage était vaste et beau comme je n'en avais jamais vu.

Dès ce moment, j'ai pris conscience de l'incroyable chance que j'avais de pouvoir être au Canada, de pouvoir aller à l'université, au moment où l'ennemi avait fermé les universités de mon pays et où tant de mes anciens amis étaient persécutés.

[*Texte*]

I'm telling you all this not because I think my experience was typical. Now that tens of thousands of newcomers arrive in Canada every year, their welcome is inevitably somewhat less warm and personal than the one I experienced all those years ago.

But one thing all of us who are Canadians by adoption have in common is our good fortune to enjoy the freedom of living in Canada and all the privileges of Canadian citizenship. I believe this common denominator is increasingly being forgotten or overshadowed by policies that emphasize our differences.

When I discovered that this concern was shared by a number of my friends, I decided to write an article, which was published in the Toronto *Globe and Mail* under the heading "Why I've had it with multiculturalism".

In this article, which is presumably the reason why I was invited to appear before you, I recalled an incident that occurred 40 years ago after the Soviet army had marched into Hungary and suppressed the people's uprising against the Communist government.

Many of the Hungarian freedom fighters fled to Yugoslavia and when the Canadian ambassador—George Ignatieff, who himself was born in Russia—visited them in their camp, he was moved to find that on the walls they had painted pictures of angels carrying Canadian visas. To them, being allowed into Canada was the next best thing to being admitted to paradise.

One way or another that's the way most of us felt at the time we came here. It did not occur to us—indeed we would have thought it preposterous—to demand that Canada subsidize our attempts to keep alive cultures from which we escaped.

All we wanted was to become Canadians and to be accepted as such. It was not a case of forgetting where we came from. Many of us were not all that anxious to remember the prejudice, persecution, class distinctions or economic hardship that had driven us from our homelands.

It was understood that if we wanted to keep on speaking our native language, or teach it to our children, if we wanted to keep on eating and dressing the way we had before and singing songs and dancing the way we had back home, we were welcome to do so, but not at public expense. That is the aspect of multiculturalism to which I object.

Those of us who find fault with multiculturalism, or at least the way it is being practised, are often accused of being opposed to equal opportunity, opposed to immigration or opposed to certain racial groups. Speaking for myself and for dozens of people who have written to me and called me, I can honestly say that I am profoundly committed to equal opportunity. I believe in the equality of people, regardless of colour, origin, sex or whatever else you care to name.

I also believe that as a matter of humanity, as well as enlightened self-interest, a civilized country should try to make newcomers feel welcome and help them adapt to their new environment.

[*Traduction*]

Je vous dis cela, non pas parce que je crois que mon expérience est typique. Maintenant que des dizaines de milliers d'étrangers arrivent au Canada tous les ans, l'accueil qu'ils reçoivent est inévitablement un peu moins chaleureux et personnel que celui auquel j'ai eu droit il y a tant d'années.

Mais s'il y a une chose que tous les Canadiens d'adoption ont en commun, c'est la chance que nous avons de vivre en liberté au Canada et de bénéficier de tous les privilèges de la citoyenneté canadienne. Je crains que ce dénominateur commun ne soit de plus en plus oublié ou obscurci par des politiques qui mettent l'accent sur nos différences.

Lorsque je me suis aperçue que plusieurs de mes amis partageaient mes inquiétudes, j'ai décidé d'écrire un article qui a été publié dans le *Globe and Mail* de Toronto où le titre: *Why I've had it with multiculturalism* (Pourquoi j'en ai assez du multiculturalisme).

Dans cet article, qui explique sans doute pourquoi j'ai été invitée à témoigner devant vous, je rappelle un incident qui s'est produit il y a 40 ans, après que l'armée soviétique a envahi la Hongrie et réprimé l'insurrection populaire contre le gouvernement communiste.

Un grand nombre des combattants de la liberté hongrois ont fui en Yougoslavie et quand l'ambassadeur du Canada—George Ignatieff, qui était lui-même né en Russie—leur a rendu visite dans leur camp, il a découvert avec émotion qu'ils avaient peint sur les murs des anges portant des visas canadiens. Pour eux, le Canada, c'était ce qu'il y avait de mieux après le paradis.

D'une façon ou d'une autre, voilà comment la plupart d'entre nous nous sentions quand nous sommes arrivés ici. Il ne nous est pas venu à l'esprit d'exiger—en réalité, cela nous aurait paru absurde—que le Canada subventionne nos efforts pour maintenir en vie une culture que nous avions nous-mêmes abandonnée.

Tout ce que nous voulions, c'était devenir Canadiens et être acceptés comme tels. Il ne s'agissait pas d'oublier nos origines, même si beaucoup d'entre nous ne tenaient guère à se rappeler les préjugés, les persécutions, les distinctions de classe ou les difficultés économiques qui nous avaient fait fuir notre patrie.

Il était entendu que nous étions libres de continuer à parler notre langue si nous le voulions, ou de l'enseigner à nos enfants, de continuer de manger et de nous vêtir comme nous le faisions auparavant et de conserver nos chants et nos danses traditionnelles, mais non pas aux frais de l'État. Voilà l'aspect du multiculturalisme auquel je m'oppose.

On accuse souvent ceux qui trouvent à redire au multiculturalisme ou du moins à la façon dont il se pratique d'être contre l'égalité des chances, de s'opposer à l'immigration ou de ne pas accepter certains groupes raciaux. Pour ce qui est de moi et des dizaines de gens qui m'ont écrit ou téléphoné, je peux dire honnêtement que je suis profondément favorable à l'égalité des chances. Je crois fermement à l'égalité des gens sans égard à la couleur, à l'origine, au sexe ou à quelqu'autre critère que ce soit.

Je crois également que, par humanité et par intérêt bien entendu, tout pays civilisé devrait s'efforcer de faire en sorte que les nouveaux arrivants se sentent les bienvenues et les aider à s'adapter à leur nouveau milieu.

[*Text*]

To the extent multiculturalism promotes tolerance and fights prejudice, it is a noble concept, even if cynics might claim it was conceived as an attempt to woo ethnic voters or as a sop to people opposed to Canada's bicultural nature.

• 1220

I do object to the fact that this concept has somehow got out of control, like a genie who has escaped from the bottle and nobody seems to notice just how to get it back in again.

Specifically my objections can be summed up under three headings: first, the official emphasis on ethnicity and the divisiveness it generates; second, the cost of multiculturalism; and third, the notion that most so–called ethnic Canadians support multiculturalism.

First then, let me turn to the emphasis on ethnicity. This is a point that has been made eloquently by Neil Bissoondath, who I assume has appeared or will appear before you. But let me add my own two cents' worth.

When I was growing up in Czechoslovakia I was taught that all our neighbours were enemies and that their citizens were suspicious characters to be avoided. Nazi Germany, understandably enough, was number one on our hate list, but Poles and Hungarians were not all that far behind.

Indeed before I came to Canada no member of my family had ever visited Poland or Hungary though they were just a few kilometres away. As a child, the only Hungarian I ever met was a vacationer in Italy who informed my mother that she would never forgive the Czechs for having stolen Slovakia away from Hungary. They never spoke to each other again.

It took me a little while to realize after I came here that many of the Canadians I met in this country were of German, Polish or Hungarian descent and that most of them were actually perfectly nice people. In other words, I learned by example and experience rather than precept that the hostilities that had been part of my upbringing were unwanted baggage to be left behind in Europe, that they did not apply in my new homeland and that in this country national origin was irrelevant.

But that was before multiculturalism began persuading so–called ethnic Canadians that they should band together with their own, that they belong to distinctive communities that should be preserved during and even beyond the lifetime of the newcomers themselves.

One thing led to another. Before long, at election time nomination meetings began to be packed by members of one ethnic community or another, all determined to nominate and later vote for one of their own purely on the basis of his or her ethnicity, regardless of qualifications or ability.

Instead of trying to forget or at least overcome their ancient hostilities, many ethnic Canadians felt justified in perpetuating them in their adoptive country. As a result we have had within the past few years, Greek–Canadians fighting Macedonian–Canadians in a public square in something approaching a pitched battle; we have Croat–Canadians and Serb–Canadians going off to kill each other in Bosnia; we have Sikh–Canadians charged with murdering Hindu–Canadians; and so on.

[*Translation*]

Dans la mesure où le multiculturalisme favorise la tolérance et combat les préjugés, il s'agit d'une notion noble, même si il se trouve des cyniques pour prétendre qu'il a été conçu pour séduire les électeurs des minorités ethniques ou amadouer ceux qui nient le caractère biculturel du Canada.

Ce que je déplore vraiment, c'est que cette notion soit devenue une réalité incontrôlable, tel un génie qui se serait échappé de sa bouteille sans que personne n'ait trouvé le moyen de l'y faire rentrer.

Plus précisément, mes objections reposent sur trois grands motifs: premièrement, l'accent officiel mis sur l'ethnicité et les divisions qu'elle génère; deuxièmement, le coût du multiculturalisme; et troisièmement, l'impression qu'on veut donner que la plupart des Canadiens d'origine «ethnique» appuient le multiculturalisme.

Voyons d'abord ce qui en est de l'accent mis sur l'ethnicité. C'est un aspect qui a été développé éloquemment par Neil Bissoondath qui, je présume, a comparu ou comparaîtra devant vous. Mais permettez–moi d'ajouter mon grain de sel.

En Tchécoslovaquie, on nous enseignait que tous les pays voisins étaient des ennemis et que leurs habitants étaient des personnes dont il fallait se méfier. L'Allemagne nazie, bien entendu, venait en tête de notre liste d'ennemis, mais les Polonais et les Hongrois n'étaient pas loin derrière.

En fait, avant mon arrivée au Canada, aucun membre de ma famille n'était jamais allé en Pologne ou en Hongrie, pays qui sont pourtant situés à seulement quelques kilomètres du nôtre. Lorsque j'étais enfant, le seul Hongrois qu'il m'avait été donné de rencontrer était une dame qui passait ses vacances en Italie et qui avait dit à ma mère qu'elle ne pardonnerait jamais aux Tchèques d'avoir volé la Slovaquie à la Hongrie. Elles ne se sont plus jamais parlé.

Je me suis vite rendue compte après mon arrivée ici que beaucoup de Canadiens étaient d'origine allemande ou polonaise ou hongroise et que la plupart d'entre eux étaient on ne peut plus gentils. En d'autres termes, j'ai appris, par l'exemple et l'expérience plutôt que par l'instruction, que les inimitiés qui avaient fait partie de mon éducation étaient un bagage inutile qu'il valait mieux laisser en Europe, qu'elles n'avaient pas leur raison d'être dans ce pays où l'origine nationale était sans importance.

Mais c'était avant que la politique du multiculturalisme parvienne à persuader les Canadiens d'origine dite ethnique qu'ils devraient se regrouper, qu'ils appartiennent à des communautés distinctes qui devraient être protégées du vivant des nouveaux arrivants et au–delà.

On n'en est pas restés là. Il n'a pas fallu longtemps pour qu'en période électorale, les communautés ethniques commencent l'une après l'autre à noyauter les assemblées d'investiture, toutes déterminées à faire élire un des leurs comme candidat ou éventuellement comme député sur la seule base de son ethnicité, sans égard à ses qualifications ou à ses compétences.

Au lieu d'essayer d'oublier ou au moins de surmonter leurs vieilles rancoeurs, beaucoup de Canadiens d'origine «ethnique» se sont estimés justifiés de les perpétuer dans leur pays d'adoption. C'est ainsi que, ces dernières années, des Grecs–Canadiens se sont battus avec des Macédoniens–Canadiens sur une place publique à Toronto, que des Croates–Canadiens et des Serbes–Canadiens sont allés s'entre–tuer en Bosnie, que des Silks–Canadiens ont été accusés d'avoir tué des Hindous–Canadiens, et ainsi de suite.

[*Texte*]

In the process the essence of being unhyphenated Canadians, the loyalty people owe to a country that has offered them asylum and that has bestowed on them the benefits of citizenship, is steadily being eroded.

At the risk of sounding old–fashioned, I believe my country's passport should be more than a private convenience, that we should encourage people to think as Canadians rather than as expatriates, that by becoming citizens we have taken on the obligation to put Canada's interests ahead of those of other countries.

Allow me to quote a passage from one of the letters *The Globe and Mail* has received and published in answer to my article:

> Canada's singular geography, sparse population, bilingual–bicultural aspect and strong regionalism all militate against effective nation building. A further impediment in the form of official multiculturalism is needed like a hole in the head.

It seems to me that puts it in a nutshell. Excerpts from other letters are attached to my brief as an appendix.

Secondly, let me say something about the cost of multiculturalism. It has been argued that $25 million is a modest amount to be spent on any government program, particularly when half that budget goes to programs that combat racism and educate people about their original language and culture.

• 1225

I am old enough to remember the time when a cabinet minister—C.D. Howe, to be exact—made headlines when he said, what's a million? But in the days of multibillion dollar deficits and budgets, it seems $25 million is hardly enough to be concerned about.

Yet surely there's a principle involved in spending public money, whatever the amount, at a time when we are told many painful expenditure cuts will have to be made in order to get our deficit under control.

Can we really justify spending taxpayers money to "educate people about their original language and culture"? Assuming newcomers to Canada are indeed ignorant about their language and culture—which is a doubtful proposition—is it up to Canadian taxpayers to plug this gap in their education?

Those ethnic communities that are anxious to teach their language and culture to future generations are free to do so. That is exactly what many have done at their own expense and in their own time. I admire them for it, but they are the first to argue what ought to be obvious, namely that it's not up to their adoptive country to do it for them.

And what about the $13 million or so earmarked for "community support and participation"? Many of the organizations lumped together under this heading have objectives that are nebulous to say the least. Virtually all of them depend for their survival on the public purse.

[*Traduction*]

Nous en sommes au point où le sentiment d'être des Canadiens sans trait d'union, la loyauté que les gens doivent au pays qui leur a donné asile et qui leur a accordé le privilège de la citoyenneté, sont constamment érodés.

Au risque de paraître démodée, je crois que le passeport de mon pays devrait être plus qu'un document personnel utile, qu'il faudrait encourager les jeunes à penser comme Canadiens plutôt que comme des expatriés, leur faire prendre conscience du fait qu'en devenant citoyens, ils se sont engagés à faire passer les intérêts du Canada avant ceux des autres pays.

Permettez–moi de citer brièvement une des lettres que *The Globe and Mail* a reçue et publiée à la suite de mon article:

> À cause de sa géographie, de sa faible population, de son bilinguisme et de son biculturalisme, de son régionalisme prononcé, le Canada n'est pas un pays facile à bâtir. C'est pourquoi nous n'avons absolument pas besoin de l'entrave supplémentaire que constitue le multiculturalisme officiel.

Cela résume bien, à mon avis, ce qu'il en est de toute cette question. Vous trouverez également en annexe à mon mémoire des extraits d'autres lettres qui illustrent ce point de vue.

Deuxièmement, permettez–moi de vous dire un mot au sujet du coût du multiculturalisme. On peut soutenir que 25 millions de dollars, ce n'est pas la mer à boire pour un programme gouvernemental, surtout lorsque la moitié du budget va à des programmes qui ont pour objet de lutter contre le racisme et de renseigner les gens sur leur langue et leur culture ancestrales.

Je suis assez âgée pour me rappeler l'époque où un ministre—C.D. Howe, plus précisément—avait fait la une des journaux pour avoir dit: «Qu'est–ce qu'un million?» Mais à l'époque des déficits et des budgets multimilliardaires, on ne voit pas pourquoi on s'inquiéterait d'une dépense de 25 millions de dollars.

Il y a pourtant un principe qui devrait présider à toute dépense publique, quel qu'en soit le montant, à plus forte raison à un moment où on nous dit qu'il nous faudra procéder à de nombreuses et douloureuses compressions budgétaires pour maîtriser le déficit.

Pouvons–nous vraiment justifier l'emploi des deniers publics pour «renseigner les gens sur leur langue et leur culture ancestrales»? À supposer que les nouveaux arrivants ne connaissent pas leur langue et leur culture, ce qui me paraît peu probable, est–ce aux contribuables canadiens qu'il incombe de combler cette lacune dans leur éducation?

Les communautés ethniques qui tiennent à transmettre leur langue et leur culture à leurs descendants sont libres de le faire. C'est exactement ce que beaucoup d'entre elles font à leurs frais et dans leurs heures libres, et je les en admire. Mais elles sont les premières à soutenir ce qui devrait être l'évidence même, à savoir que ce n'est pas à leur pays d'adoption de le faire à leur place.

Et que dire des quelque 13 millions de dollars dépensés sous la rubrique «participation et appui communautaire»? Un grand nombre d'organismes qui participent à ce programme ont des objectifs nébuleux, c'est le moins qu'on puisse dire, et presque tous dépendent des deniers publics pour survivre.

[*Text*]

Why should Canadian taxpayers support your organization, I asked the executive director of one such organization. He replied, all the others get government money, so why not us?

Besides, the $25 million budgeted for federal multiculturalism does not include the cost of teaching so–called heritage languages in our schools. To the best of my knowledge, the cost of those programs has not been computed by Statistics Canada or anyone else, but it seems fair to assume it is substantial.

Unfortunately it is also counter–productive. For one thing, it segregates children on the basis of ethnicity, which I consider unfortunate. For another, it dilutes in the minds of children the paramount importance of becoming proficient in one of Canada's official languages.

In an age when communication skills are a vital tool for almost any career choice, our schools would be doing a much greater favour to pupils whose mother tongue is neither English nor French, if they provided them with enhanced opportunities to master one of these languages.

That should be the school's prime objective. Knowledge of additional languages may be an asset, but in Canada, a thorough command of English or French, preferably both, is a necessity. To the extent an emphasis on ethnicity causes schools to dilute that necessity, it is doing children a disservice.

Finally, my third point relates to the mistaken notion that most ethnic Canadians—give or take occasional renegades such as Bissoondath and myself—are enamoured with multiculturalism. I submit that is simply not so.

Following publication of my *Globe and Mail* article, I was gratified to discover that my objections to multiculturalism were shared by people from all walks of life, some of them recent immigrants and representing a variety of cultures: Russian, Dutch, Czech and Polish as well as Cuban, Chinese, Vietnamese, East Indian and Egyptian. Indeed, judging by the reaction to that article, I can't help wondering whether support for the government's multiculturalism policies is largely confined to bureaucrats and lobbyists.

Far from being exceptional, the critics of multiculturalism appear merely to be articulating what numbers of so–called ethnic Canadians have been thinking all along. When my article was translated and published in the local Czech newspaper, I braced myself for some inevitable criticism. Instead I have been showered with compliments and thanks for saying what, I was told, needed to be said.

Take the woman in the office next to mine. She came to Canada from a part of India, where the native language is Konkani. Her husband is from East Africa where people speak Swahili. The family's only language of communication, the only language they have in common, is English, yet their children are told at school that they ought to know how to speak Hindi.

[*Translation*]

Pourquoi les contribuables canadiens devraient–ils soutenir votre organisme, ai–je demandé au directeur général d'un d'entre eux. Il m'a répondu: «Tous les autres reçoivent de l'argent du gouvernement. Pourquoi pas nous?»

D'ailleurs, les 25 millions de dollars consacrés au multiculturalisme fédéral ne couvrent pas l'enseignement des langues dites patrimoniales dans nos écoles. À ma connaissance, le coût de ces programmes n'est comptabilisé ni par Statistique Canada ni par personne d'autre, mais il y a lieu de penser qu'il est considérable.

Malheureusement, ces programmes vont à l'encontre du but recherché. D'abord, ils séparent les enfants en fonction de l'ethnicité, ce qui est, à mon avis, déplorable. Ensuite, ils diluent dans leur esprit l'importance primordiale de maîtriser l'une des deux langues officielles du Canada.

À une époque où l'aptitude à communiquer est essentielle dans presque toutes les professions, nos écoles rendraient un bien meilleur service à leurs élèves dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français en leur donnant la chance de maîtriser l'une de ces deux langues.

Voilà ce qui devrait être l'objectif premier des écoles. La connaissance d'autres langues peut être un atout, mais au Canada la maîtrise de l'anglais ou du français—de préférence les deux—est une nécessité. Dans la mesure où l'accent est mis sur l'ethnicité, les écoles ont tendance à négliger cette réalité, c'est rendre ainsi un mauvais service à leurs élèves.

Enfin, mon troisième point à trait à l'impression érronée qu'ont certaines personnes du fait que la plupart des Canadiens d'origine ethnique—mis à part certains renégats occasionnels comme Bissoondath et moi–même—sont épris de multiculturalisme. À mon avis, ce n'est tout simplement pas vrai.

Après la publication de mon article dans le *Globe and Mail* j'ai découvert avec plaisir que mes objections au multiculturalisme étaient partagées par des gens de tous les horizons, y compris par des immigrants de fraîche date, de diverses cultures.. Russes, Néerlandais, Tchèques et Polonais de même que Cubains, Chinois, Vietnamiens, Indiens d'Asie et Égyptiens. À vrai dire, à en juger par la réaction à cet article, j'en viens à me demander si l'appui aux politiques de multiculturalisme n'est pas largement confiné aux bureaucrates et aux lobbyistes.

Loin d'être exceptionnels, les détracteurs du multiculturalisme semblent tout simplement dire tout haut ce qu'une foule de Canadiens dit «ethniques» pensent tout bas. Lorsque mon article a été traduit et publié dans un journal local tchèque, je m'attendais à être vertement critiquée. Au contraire, les abonnés du journal m'ont félicitée et remerciée d'avoir dit ce qu'il fallait dire.

Prenez le cas de ma voisine de bureau. Elle est originaire d'une région de l'Inde où l'on parle le Konkani. Son mari vient d'Afrique orientale où l'on parle le swahili. Dans la famille, la langue de communication est l'anglais, la seule que tous les membres de la famille ont en commun et pourtant, les enfants se font dire à l'école qu'ils devraient apprendre à parler hindi.

[*Texte*]

As far as I'm concerned, says their mother, this sort of thing does more harm than good. We have no wish to forget where we came from and we have our own values that we try to pass on to our children, but we don't need the government to do it for us. And as for language, I'd much rather they learned French.

All of this seems to indicate that the most vocal advocates of multiculturalism may not be speaking on behalf of most ethnic Canadians, that there's a silent majority that, because of its silence, has been largely ignored by the government and the news media.

Being a part–time journalist myself, I know only too well how easy it is to turn for comment and analysis to well–known and articulate spokesmen for certain causes whose views may or may not coincide with those of their supposed constituents.

Another reason the opinions of so many ethnic Canadians have, in my opinion, been ignored is that until a short time ago it was politically incorrect to criticize multiculturalism. I was stunned by the number of people who congratulated me for being "courageous enough" to say what I did, people who told me that while they agreed with me, they would not have dared to say it. A couple of perfectly sensible individuals actually suggested that I might need bodyguards to protect me against multicultural fanatics.

To the extent there has been some sort of conspiracy of silence, it appears it has now been broken. It is enormously encouraging to me and to many others who share my concerns that your committee has chosen to hold hearings on this subject. Thank you for inviting me to contribute to the debate.

The Chair: Thank you very much for your presentation.

Je crois que nous allons passer tout de suite à M. de Savoye.

M. de Savoye: Merci, monsieur le président.

I will speak in English, so you won't need a translation. First I want—

Ms Sinclair: I do understand French.

M. de Savoye: Vous parlez français?

Mme Sinclair: Oui, monsieur. Pas très bien, mais je comprends.

M. de Savoye: C'est extraordinaire.

Le président: C'est normal, car elle vient de Toronto.

M. de Savoye: Comme vous le voyez, madame, notre président a un sens de l'humour indiscutable.

Une voix: Il vient de la Tchécoslovaquie.

M. de Savoye: J'ai été ému par votre exposé, particulièrement quand vous avez parlé de la région de Muskoka, que j'ai eu l'occasion de visiter et de laquelle je conserve le souvenir d'un vieux bateau à vapeur qui est encore en état de fonctionner et dans lequel on nous sert de la bière portant le nom du bateau. En fait, j'ai passé de belles vacances d'été dans la baie Georgienne.

[*Traduction*]

• 1230

«À mon sens, dit leur mère, cela fait plus de tort que de bien. Nous ne voulons pas oublier nos origines et nous voulons transmettre à nos enfants les valeurs qui nous sont propres. Mais nous n'avons pas besoin du gouvernement pour le faire.» Quant à la langue, elle dit: «J'aimerais beaucoup mieux qu'ils apprennent le français.»

Tout cela semble indiquer que les partisans les plus chauds du multiculturalisme ne parlent peut–être pas au nom de la plupart des Canadiens dits «ethniques», qu'il y a une majorité silencieuse qui, à cause de son silence, a été largement ignorée par le gouvernement et par les médias.

Comme je suis journaliste à temps partiel, je sais combien il est facile, lorsqu'on est à la recherche de commentaires ou d'analyse, de s'adresser à des porte–parole connus de certains mouvements, dont les vues ne concordent pas toujours avec celles de leurs soi–disant commettants.

Ce qui explique aussi pourquoi les opinions de tant de Canadiens ethniques ont été, à mon avis, ignorées, c'est que, jusqu'à tout récemment, il était politiquement incorrect de critiquer le multiculturalisme. J'ai été frappée par le nombre de personnes qui m'ont félicitée d'avoir eu le «courage» de dire ce que je pensais. Ces gens m'ont dit que, même s'ils étaient d'accord avec moi, ils n'auraient jamais osé en parler. Deux ou trois personnes parfaitement sensées se sont même demandées si je n'aurais pas besoin d'un garde du corps pour me protéger contre les fanatiques du multiculturalisme.

Dans la mesure où il existe une conspiration du silence, il me semble qu'elle a été rompue. Il est énormément encourageant pour moi, et pour bien d'autres qui partagent mes vues, de voir que votre comité a choisi de tenir des audiences à ce sujet. Je vous remercie de m'avoir invitée à contribuer au débat.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

I think we will immediately give the floor to Mr. de Savoye.

Mr. de Savoye: Thank you, Mr. Chairman.

Je vais parler en anglais, pour que nous n'ayez pas besoin de traduction. Je tiens tout d'abord. . .

Mme Sinclair: Je comprends le français.

Mr. de Savoye: You speak French?

Ms Sinclair: Yes sir. Not very well, but I understand.

Mr. de Savoye: It is fantastic.

The Chair: It is normal, since she comes from Toronto.

Mr. de Savoye: As you can see, Madam, our Chairman has definitely a great sense of humour.

A member: He comes from Tchecoslovaquia.

Mr. de Savoye: I was really impressed by your presentation, particularly when you talked about the Muskoka area, which I had the opportunity to visit and from which I recall the image of an old steamnship which is still functional and on board of which they serve a kind of beer by the name of the ship. In fact, I did spend a marvelous summer vacation in The Georgian Bay.

[*Text*]

Votre présentation est particulièrement intéressante parce que vous nous présentez un point de vue d'experte de la question, ayant vous–même récemment, il y a 55 ans—C'est récent dans l'histoire du Canada.

Mme Sinclair: Pas tellement récent, mais enfin.

M. de Savoye: Pas aussi récent que vous le souhaiteriez, bien que vous soyez toute jeune. Vous amenez donc une expérience et un point de vue très enrichissants, j'en suis convaincu, pour ce Comité.

Je vais me permettre, cependant, de citer un certain nombre d'éléments de votre texte. Je vais le faire en anglais pour le bénéfice de mes collègues, si vous me le permettez.

D'abord, vous dites:

To the extent multiculturalism promotes tolerance and fights prejudice, it is a noble concept—What I do object to is that this concept has somehow got out of control, like a genie who has escaped from the bottle—

Vous dites aussi:

Those ethnic communities which are anxious to teach their language and culture to future generations are free to do so.

Vous ajoutez:

—take the woman in the office next to mine. She came to Canada from a part of India where the native language is Konkani—As for the language, she says, "what good will it do them to learn Hindi—".

Vous dites enfin:

Unfortunately this multiculturalism program is also counterproductive. For one thing it segregates children on the basis of ethnicity.

• 1235

Je vais également poser ma question en anglais pour le bénéfice de mes collègues.

How do you view the question of the right of a young girl to wear the hijab at school? In your opinion, where does that fit?

Ms Sinclair: It doesn't bother me at all. I think people should be allowed to wear whatever they wish. If that school had a uniform, then I might feel that to the extent the family has chosen to send that child to that school, the child should conform to the regulation of the school.

But in a public school where children wear whatever, I think if a Muslim child wants to wear their hijab, I can't see any way that one should object to that. Some people might feel that jeans are not a suitable attire for school, but a lot of children wear them and I have no problem with that.

Mr. de Savoye: If I understand you well, what you're saying is that since some kids could wear chains, why not wear the hijab or anything else for that matter?

Ms Sinclair: When you say chains, do you mean chains with which they could attack other children?

Mr. de Savoye: No, I mean as a garment—

[*Translation*]

I found your presentation especially interesting because you gave us an expert view on that question, having recently yourself, that is 55 years ago. . . It is quite recent in Canada's history.

Ms Sinclair: Not that much recent, but anyway.

Mr. de Savoye: Not as recent as you would like, although you are still very young. Consequently, I am convinced that you are bringing to this committee a very enriching experience and opinion.

If you don't mind, I will however quote a couple of excerpts from your text. I will read them in English for the benefit of my colleagues, if you allow me to do that.

First of all, you say:

Dans la mesure où le multiculturalisme favorise la tolérance et combat les préjugés, il s'agit d'une notion noble. . . Ce que je déplore, c'est que cette notion soit devenue en quelque sorte incontrôlable, tel un génie qui se serait échappé de sa bouteille. . .

You say also:

Les communautés ethniques qui tiennent à transmettre leur langue et leur culture à leurs descendants sont libres de le faire.

Then you had:

. . .prenez le cas de ma voisine de bureau. Elle est originaire d'une région de l'Inde où l'on parle le konkani. . . Quant à la langue, elle dit: «à quoi va leur servir d'apprendre le hindi. . .»

You say at last:

Malheureusement, ce programme va à l'encontre du but recherché. D'abord, il regroupe les enfants en fonction de l'ethnicité.

I also ask my question in English for the benefit of my colleagues.

Que pensez–vous du droit d'une jeune fille de porter le voile à l'école?

Mme Sinclair: Cela ne me préoccupe pas du tout. À mon avis, il faut permettre aux gens de s'habiller comme ils veulent. À mon avis, si l'école a un uniforme, dans la mesure où la famille a décidé d'y envoyer cet enfant, celui–ci doit se conformer aux règlements.

Par contre, dans une école publique où les enfants s'habillent comme ils veulent, je ne vois vraiment pas comment on pourrait s'opposer à ce qu'une jeune musulmane porte le voile. Certains pensent que les jeans ne sont pas une tenue convenable pour l'école, mais beaucoup d'enfants en portent, et je l'accepte.

M. de Savoye: Si je vous comprends bien, si certains enfants peuvent porter des chaînes, pourquoi ne pourrait–on pas porter le hijab ou n'importe quelle autre tenue?

Mme Sinclair: Voulez–vous dire des chaînes avec lesquelles ils pourraient attaquer leurs condisciples?

M. de Savoye: Non, je parle de chaînes portées comme un vêtement. . .

[*Texte*]

Ms Sinclair: Why not? I think many of them do.

Mr. de Savoye: So if a kid wants to go to school, whatever the attire, it's okay?

Ms Sinclair: If that school wants to lay down any rules about what is or is not acceptable, I suppose that is up to the individual school. I as a mother have a choice whether I want to send my child to that school or not. But certainly from the point of view of multiculturalism, I don't see any objection to it; none whatever.

Mr. de Savoye: Then public schools should not impose any rules on the way the kids should or should not dress?

Ms Sinclair: I wouldn't necessarily say that. I think if a public school were to say that it won't allow children to come barefoot, then I might say, well, that is a valid rule to lay down. There may be others I can't think of.

Mr. de Savoye: Even if that was based on ethnic characteristics, that we go to school barefoot in our country?

Ms Sinclair: I can't think of any country where that is a requirement.

The Chair: I bet you can't. Go tell Mr. Bata.

Ms Sinclair: Well, actually, he'd love to know about it. He'd be off to sell them shoes in no time.

The Chair: I should tell you that Ms Sinclair is also the biographer of Thomas Bata, so that was a bit of an in-joke.

M. de Savoye: Vous avez terminé votre réponse?

Ms Sinclair: I think so. I think any rules that are laid down should be on the basis of hygiene or safety; they should not be on the basis of ethnicity.

M. de Savoye: Au point de vue de ces programmes financés par l'État qui permettent à un groupe ethnique de poursuivre l'étude de sa culture et de sa langue, vous indiquez que les conséquences peuvent être contre-productives. Pourriez-vous être plus explicite à ce sujet?

Ms Sinclair: I hope I've made it clear that to the extent an ethnic group chooses to perpetuate its culture, its language, its customs or whatever and does it out of its own resources and with the support of its own people, I would wish them good luck. I can't think of any objection to it.

I do object when they're being encouraged by the government to do that. For one thing, it costs money, but for another, and more importantly, it emphasizes the government policy that people are not supposed to put being Canadian first, that the important thing is wherever they came from. That seems to me to be profoundly objectionable.

• 1240

M. de Savoye: Que pensez-vous du fait que la Colombie-Britannique ait mis en place des programmes pour que les différentes ethnies puissent avoir accès aux services de santé, dont l'hôpital, dans leur langue maternelle—on va parler du somalien, du vietnamien, du mandarin—alors que, par exemple, le vietnamien constitue le seizième groupe en importance en Colombie-Britannique, que les francophones constituent le cinquième groupe et que ces derniers n'ont pas accès à ce programme parce qu'ils ne font pas partie du programme du multiculturalisme?

[*Traduction*]

Mme Sinclair: Pourquoi pas? Je crois que beaucoup de jeunes le font.

M. de Savoye: Par conséquent, les enfants peuvent s'habiller n'importe comment pour aller à l'école?

Mme Sinclair: Par contre, si une école veut établir des règles stipulant que telle ou telle tenue vestimentaire est acceptable ou non, c'est son affaire. Étant donné que je suis la mère de l'enfant, j'ai le droit de l'envoyer ou non à cette école. D'un point de vue multiculturalisme, je n'ai absolument aucune objection.

M. de Savoye: Les écoles publiques ne devraient donc pas imposer de règles concernant la tenue vestimentaire des élèves?

Mme Sinclair: Je ne dirais pas nécessairement cela. Si une école publique décide par exemple d'interdire aux enfants d'aller à l'école pieds nus, il est possible que je considère que c'est une règle valable. Il y a peut-être d'autres exemples qui ne me viennent pas à l'esprit.

M. de Savoye: Même si c'était la coutume d'aller à l'école pieds nus dans notre pays d'origine.

Mme Sinclair: Je ne connais aucun pays où ce soit une obligation.

Le président: Tu parles! Allez-le dire à M. Bata.

Mme Sinclair: Il serait certainement très heureux de l'apprendre. Il s'empresserait d'aller leur vendre des chaussures.

Le président: Je vous signale que M^me^ Sinclair est la biographe de Thomas Bata; ce n'est donc qu'une plaisanterie.

Mr. de Savoye: You have completed your answer?

Mme Sinclair: Je le crois. À mon avis les règlements devraient toujours porter sur des questions d'hygiène ou de sécurité et ils ne devraient pas tenir compte des origines ethniques.

Mr. de Savoye: Concerning those programs financed by the government which enable an ethnic group to pursue the study of their culture and their language, you indicate that the consequences may be counterproductive. Can you be more explicit on this?

Mme Sinclair: J'espère m'être bien faite comprendre: tant mieux si un groupe ethnique veut perpétuer sa culture, sa langue ou ses coutumes, pourvu qu'il le fasse avec ses propres ressources et l'appui des siens. Je lui souhaite bonne chance. Je n'ai vraiment aucune objection à cela.

Ce que je désapprouve, c'est que les groupes ethniques soient encouragés à le faire par le gouvernement. D'une part, cela coûte de l'argent et d'autre part, ce qui est plus grave, c'est que cette politique transmet le message que l'origine des gens a priorité sur la nationalité canadienne. Personnellement, je trouve cela absolument inadmissible.

Mr. de Savoye: What do you think about the fact that British Columbia established programs to the various ethnic groups access to health services, namely the hospital, in their mother tongue—such as Somali, Vietnamese or Mandarin—whereas Vietnamese for example is the sixteenth most important group in British Comumbia and that French speaking Canadians are the fifth most important group and have no access to that program because they are not part of the multiculturalism program?

[*Text*]

Ms Sinclair: I consider it unfortunate that the francophones cannot get these services in their own language.

As far as the others getting it, I would not object to that because it seems to me that when people first come here they can't be expected to speak one of the official languages. At least many of them will take a certain amount of time to become comfortable in their own language. Therefore, if they become sick, it's important that they should be able to communicate.

I remember visiting someone in a hospital when one of the patients, who actually spoke German, couldn't make himself understood. The nurses asked me if I could interpret, which fortunately I could. But it seems to me that would be traumatic and I would certainly encourage that to be done as a help for people when they first come.

I do not think this should be carried on into future generations. It seems to me that by the time their children have been born here or if their children came here when they were little, they should have had time to become sufficiently at home in one of Canada's—

Mr. de Savoye: But you would agree that if we have a continuing immigration policy, then new arrivals will arrive every year? Then, if I understand you well, those kinds of services should be made available on a continuous basis, not only in B.C., but everywhere where they have ethnics coming in?

Ms Sinclair: If possible, yes.

The Chair: [*Chair speaks in German*]

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you, Mr. Chairman.

Welcome again, Ms Sinclair.

I don't really know how to phrase my question, because in a political environment we find ourselves either in one camp or the other. We don't seem to have any room to move towards compromise or to resolution of the different partisan ideals or ideologies that are held in this House of Commons, this government, in Parliament, how we're going to move beyond where we are right now.

I say that because there have been pejorative, punitive comments made in the House of Commons regarding the issue of multiculturalism from all the parties that are there right now.

Recently a professor emeritus from the University of Alberta came to my office. He ranted and raved at me for my simplistic view of multiculturalism based on the model on which I lived and grew up. I didn't think there was anything wrong with how I grew up in a multicultural environment and in a family setting where we took care of ourselves. For him it didn't work. He studied multiculturalism for 35 years and he certainly had a mindset of his own.

When I was travelling back to the riding last weekend, I came across an article in *Canadian Living* called "Our Town". It's about people sitting down around their kitchen tables in London, Ontario, looking at how they may be able to contribute as ordinary Canadian citizens to taking care of themselves, presenting ideas that are based on social, cultural, environmental and technical issues to make their environment, the town and neighbourhood in which they live, a better place. That includes everyone.

[*Translation*]

Mme Sinclair: Je trouve regrettable que les francophones ne puissent obtenir ces services dans leur propre langue.

Par contre, je ne vois aucun inconvénient à ce que les autres ethnies obtiennent ce service car on ne peut pas s'attendre à ce que les immigrants fraîchement débarqués parlent une des langues officielles. La plupart d'entre eux mettront un certain temps à se sentir à l'aise, même en parlant leur propre langue. Par conséquent il est important de leur permettre de communiquer en cas de maladie.

Je suis notamment allée dans un hôpital où l'un des patients dont la langue maternelle était l'allemand n'arrivait pas à se faire comprendre. Les infirmières m'ont demandé si je pouvais servir d'interprète, ce qui était heureusement le cas. J'ai l'impression que cela doit être traumatisant et j'encourage les autorités à offrir ce service pour aider les gens la première fois.

Par contre, j'estime que cela ne devrait pas durer plusieurs générations. Si leurs enfants sont nés ici ou si ils sont venus lorsqu'ils étaient tout petits, ils devraient avoir eu le temps de se sentir suffisamment à l'aise dans l'une des langues officielles du Canada.

M. de Savoye: Par contre, si nous maintenons notre politique d'immigration, il y aura de nouveaux arrivants chaque année. Êtes–vous bien d'accord? Donc, si je vous comprends bien, ces services devraient être offerts en permanence et pas seulement en Colombie–Britannique, mais dans toutes les provinces où arrivent des immigrants d'origine ethnique?

Mme Sinclair: Si possible.

Le président: [*Le président parle en allemand*].

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Merci, monsieur le président.

Bonjour madame Sinclair.

Je ne sais trop comment formuler ma question, parce que dans un milieu politique, on se trouve nécessairement dans un camp ou dans l'autre. On a apparemment aucune latitude de faire un compromis entre les divers idéaux et idéologies partisans représentés à la Chambre des Communes, au sein des gouvernements et du Parlement, on ne sait trop que faire d'autre.

Je dis cela parce que nous avons entendu des représentants de tous les partis actuels faire des réflexions désobligeantes à la Chambre des communes.

Dernièrement, j'ai eu la visite à mon bureau d'un professeur émérite de l'Université d'Alberta et il fulminait contre moi parce que, d'après lui, j'ai une vision simpliste du multiculturalisme fondé sur le modèle que j'ai toujours connu. Je ne pensais pas que l'on puisse reprocher quoi que ce soit au milieu multiculturel et au cadre familial dans lequel j'ai vécu, ou l'on se débrouillait tout seul. Pour lui, cela ne marchait pas. Il étudiait le multiculturalisme depuis 35 ans et il s'en était fait une opinion bien personnelle.

La fin de semaine dernière, pendant mon voyage de retour dans ma circonscription, je suis tombé sur un article de la revue *Canadian Living* intitulée «Our town». Il était question de gens de London, en Ontario, qui discutaient dans leur cuisine des possibilités qu'ils avaient, comme citoyens ordinaires, de se prendre en charge et d'avancer dans le domaine social, culturel, écologique et technique, des idées susceptibles d'améliorer leur milieu, leur ville et leur quartier. Tout le monde est concerné.

[*Texte*]

So I'd like you just to comment on how we can move from the impasse we're at right now. We do have a group of people on this side of the argument on multiculturalism who really don't want government intervention at all. Then we have those on the other side who believe we can't move unless we do have government support and intervention in a multicultural policy.

I would really like to see us move from this place so that we become better and bigger as we look at this problem.

• 1245

Ms Sinclair: It's the old problem of the pendulum swinging too far to one side or another, and you can't criticize something without being accused of being radical.

People have said to me, if you say what you're going to say, people are going to accuse you of being racist, of being anti–government, of being this, that and the other. As you say, it's too bad we can't have a sensible debate without this kind of acrimony. I don't know what the answer is.

As I've said, I certainly think there is no justification for the government to encourage people to be different. As the previous questioner has pointed out, there's plenty of justification for newcomers to be made to feel at home and to have the adaptation eased by whatever means is possible. If it's a case of providing language services in hospitals, ethnic newspapers or whatever for that first generation, then I think that's wonderful.

I just think we should make it clear they have come here to become Canadians and while Canada is going to help them in whatever way it can to make that adaptation, eventually they will have to make a choice.

As I said in my article, it may seem like an insignificant incident, but when you have a ball game where Canada is playing another country, Canada is being booed by the audience and the ethnic colleagues of that other team are applauding, then there's something the matter with the identity of this country. We better take a good look at that.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): That's all I wanted to ask for the time being, Mr. Chairman. Thank you.

Thank you, Sonja.

The Chair: I've had two indications of interest on this side: Mr. Gallaway and Mr. Ianno in that order. Do you want to start, and then do you want to carry on, Mr. Ianno?

Mr. Gallaway: Thank you.

Ms Sinclair, you're making two points, as I see it, and I don't want to draw conclusions that aren't correct. In your response to my friend from the Bloc, you had said that multiculturalism, in your view, wasn't acceptable because, first, it costs money and, second, it segregates on the basis of ethnicity. Having problems, I think I should—

[*Traduction*]

Par conséquent, je voudrais que vous nous disiez comment nous pouvons sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons actuellement. D'une part, il y a des gens qui sont totalement opposés à l'intervention gouvernementale en matière de multiculturalisme. D'autre part, d'autres estiment impossible de progresser sans l'aide du gouvernement et sans l'intervention d'une politique de multiculturalisme.

Je voudrais bien qu'après avoir examiné ce problème, nous nous sentions meilleurs et grandis.

Mme Sinclair: C'est le vieux problème du balancier qui oscille d'un extrême à l'autre. On ne peut rien critiquer sans être accusé d'être radical.

On m'avait prévenu que si je parlais comme j'allais le faire, les gens m'accuseraient d'être raciste, d'être opposée au gouvernement, d'être comme ceci ou comme cela. Comme vous le dites, il est vraiment regrettable que l'on n'arrive pas à avoir un débat raisonnable, sans propos acerbes de ce genre. Je ne connais pas la réponse.

Je le répète, je suis convaincue que le gouvernement n'a absolument aucune raison d'encourager les gens à être différents. Comme l'a dit la personne qui a posé les questions précédentes, il est tout à fait normal de s'arranger pour que les nouveaux venus se sentent à l'aise et pour faciliter leur adaptation par tous les moyens. J'estime que c'est formidable d'offrir des services linguistiques dans les hôpitaux, de publier des journaux ethniques ou de faire quoi que ce soit pour aider les immigrants de la première génération.

Par contre, j'estime qu'il faut partir du principe qu'ils sont venus pour devenir des Canadiens et que si le Canada est disposé à les aider par tous les moyens à s'adapter, ils devront finir par faire un choix.

Comme je l'ai dit dans mon article, même s'il s'agit d'un incident apparemment anodin, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche dans l'identité de ce pays quand, à un match de base–ball où une équipe canadienne joue contre une équipe étrangère, les joueurs canadiens se font huer par les spectateurs et par les Canadiens de la même origine que les membres de l'équipe adverse. Nous avons intérêt à bien y réfléchir.

Mme Brown (Calgary sud–est): C'est tout ce que je voulais demander pour l'instant, monsieur le président. Merci.

Merci, Sonja.

Le président: Il y a deux collègues de ce côté–ci qui ont manifesté le désir de poser des questions: M. Gallaway et M. Ianno, dans l'ordre où j'ai cité leur nom. Voulez–vous commencer, et M. Ianno suivra?

M. Gallaway: Merci.

Madame Sinclair, d'après ce que je peux voir, vous avancez deux arguments, et je ne tiens pas à tirer des conclusions qui ne soient pas exactes. En répondant à une question de mon collègue bloquiste, vous avez dit qu'à votre avis le multiculturalisme n'est pas acceptable premièrement parce que cela coûte de l'argent et deuxièmement, parce que cela crée une ségrégation fondée sur l'origine ethnique. Ayant des difficultés, j'ai jugé bon. . .

[*Text*]

Ms Sinclair: It's divisive; I think that's my main point.

Mr. Gallaway: In your brief you state that it segregates people along racial lines.

Ms Sinclair: Yes.

Mr. Gallaway: I note from your biography that you were a member of the board of the Toronto Symphony.

Ms Sinclair: Yes.

Mr. Gallaway: When we had our officials here from the Canada Council, we were advised that the Toronto Symphony receives money from the Canada Council, which comes under this department.

Is that not also promoting a particular discipline of music that perhaps doesn't appeal to me? It certainly wouldn't appeal to my children. Where do you draw the line? How do you say multiculturalism is segregating its people and it costs money?

However, you, Ms Sinclair, are a big fan of classical music and symphonic orchestras. Therefore, have you stood up at a symphony board meeting and said, no, we don't want to accept any money from the Government of Canada; it costs and that's not right? Where do you draw the line here?

Ms Sinclair: Well, I don't think symphonic music is subsidized to that large an extent. I am not really familiar with government subsidies, but I dare say there are lots of so–called cultural organizations that are not as highbrow as the Toronto Symphony that receive government funds.

Mr. Gallaway: Well, then, are you talking about a question of the degree and extent of subsidization?

Ms Sinclair: No, not altogether. My problem with multiculturalism really is not so much the cost, though I do object to the cost—

Mr. Gallaway: Well, you listed the cost as the first reason here.

Ms Sinclair: No, my second. My first reason is that it's divisive. It undermines the notion of Canadianism, of Canadian citizenship. It makes people feel that in a sense they're expatriates here.

• 1250

I mean, I have heard people who have been here for 30 years say, we are such and such—I won't name the nationality, but let's say Italians for the sake of argument; it wasn't Italian, by the way—we are Italians abroad.

These are people who have lived here for 25, 30 years, have enjoyed all the advantages of Canadian citizenship, are delighted to travel all over the world and be able to show their Canadian passports and be welcomed wherever they go. Yet they consider themselves to be Italians living abroad. I think that is so alarming. I really think the country should wake up and realize that something pretty dangerous is going on here.

[*Translation*]

Mme Sinclair: C'est une source de segrégation; je crois que c'est mon principal argument.

M. Gallaway: Dans votre mémoire, vous dites que cela crée une ségrégation fondée sur des considérations d'ordre racial.

Mme Sinclair: Oui.

M. Gallaway: J'ai lu dans votre biographie que vous êtes membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Toronto.

Mme Sinclair: C'est exact.

M. Gallaway: Les représentants du Conseil des Arts du Canada qui sont venus témoigner nous ont dit que cet orchestre reçoit des subventions de leur organisme, qui relève du ministère du Patrimoine.

Cela ne revient–il pas à encourager une discipline musicale que je peux très bien ne pas apprécier? Elle n'intéresse certainement pas mes enfants. Où faut–il s'arrêter? Vous prétendez que le multiculturalisme crée une certaine ségrégation et qu'il coûte de l'argent.

Par contre, vous aimez beaucoup la musique classique et les orchestres symphoniques. Avez–vous pris la parole à une réunion du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique pour dire qu'on ne pouvait accepter de l'argent du gouvernement du Canada, que cela coûte et que ce n'est pas bien? À quel moment refusez–vous d'aller plus loin?

Mme Sinclair: À mon avis, la musique symphonique n'est pas beaucoup subventionnée. Je ne suis pas très au courant des subventions accordées par le gouvernement, mais je suis convaincue qu'il y a bien d'autres organismes culturels moins intellectuels que l'Orchestre symphonique de Toronto qui reçoivent également des subventions.

M. Gallaway: Est–ce le montant des subventions qui importe à vos yeux?

Mme Sinclair: Non, ce n'est pas uniquement cela. Ce n'est pas tellement le coût du multiculturalisme qui me préoccupe, même si je trouve qu'il est trop élevé.

M. Gallaway: Vous avez pourtant invoqué le coût comme première raison.

Mme Sinclair: Non, c'était la deuxième. La première raison que j'ai invoquée, c'est qu'il est une source de ségrégation. Il affaiblit l'identité canadienne, la citoyenneté canadienne. Il donne aux gens l'impression qu'ils sont des expatriés dans ce pays.

J'ai par exemple entendu des gens qui vivent ici depuis une trentaine d'années dire qu'ils sont de telle ou telle nationalité—je ne la citerai pas, mais disons qu'ils sont Italiens pour le besoin de la cause, ce qui n'était pas vraiment le cas.

Il y a des gens qui vivent ici, depuis 25 ou 30 ans qui ont bénéficié de tous les avantages de la citoyenneté canadienne, qui sont enchantés de pouvoir voyager dans le monde entier, d'exhiber leur passeport canadien et d'être bien accueillis partout. Pourtant, ces gens–là se considèrent comme des Italiens qui vivent à l'étranger. Je trouve cela très alarmant. Il est temps de se réveiller et de se rendre compte que c'est un jeu dangereux.

[*Texte*]

Mr. Gallaway: Now, if you were to talk about multiculturalism as a divisive factor—I'll go back to my analogy to your great interest; that's your personal interest in classical symphonic music.

I'm going to suggest that your interest is elitist. I'm assuming there are a lot of dowagers and the white–haired set at the Toronto Symphony Orchestra along with others who have a particular interest in that. How is that then cultural on a broad scope in the city of Toronto? How does that differ from what you see as the divisive nature of multiculturalism in that same community?

Ms Sinclair: Well, it seems to me it differs very basically in that it does not affect the way people feel about Canada.

Mr. Gallaway: I don't know how you draw that conclusion. What about the person on the street who doesn't go, can't afford for whatever reason, has no interest in your—I'm not aware of any other sphere of music that's subsidized other than classical music, other than symphonies.

Ms Sinclair: Well, I won't argue with you because I don't know, but I'd be surprised if they're—

Mr. Gallaway: Now, the Toronto Symphony is subsidized by the federal government and the Ontario Arts Council.

You are in pursuit of something elitist, yet you are opposed to something you subjectively feel is divisive.

Ms Sinclair: Well, I could tell you by the same token that most of the licences for television channels that have been awarded by the CRTC lately have been for popular music. There's been nothing for classical music. So it seems to me there is a good balance there.

I don't think classical music receives that much support, nor do I think its support is confined to dowagers. I don't know if you've been to a classical music concert lately, but I think you would be surprised by the kind of audience you would find there.

Mr. Gallaway: We are told the multiculturalism department receives approximately $29 million. Do you know how much is contributed through the Canada Council to symphony orchestras?

Ms Sinclair: I was on the board 20 years ago; I haven't the faintest idea.

The Chair: Mr. Ianno.

Mr. Ianno: Thank you for coming, Ms Sinclair. There are so many questions I want to ask that I don't know where to begin.

First of all, let me ask something about Mr. Bata. Is he of Czech origin?

Ms Sinclair: Yes.

Mr. Ianno: And you are of Czech origin?

[*Traduction*]

M. Gallaway: Je voudrais que vous reveniez à notre sujet; nous parlions du multiculturalisme en tant que facteur de ségrégation. Reprenons l'exemple de votre passion, de votre intérêt personnel pour la musique classique, pour la musique symphonique.

À mon avis, il s'agit là d'un centre d'intérêt élitiste. Je pars du principe qu'il y a beaucoup de douairières et de messieurs aux cheveux blancs qui assistent aux concerts de l'Orchestre symphonique de Toronto, en plus des gens qui s'intéressent vraiment à ce genre de musique. Comment peut–on dire que c'est une activité culturelle pour la majorité de la population de Toronto? Quelle différence faites–vous entre cela et l'effet négatif du multiculturalisme dans cette même collectivité?

Mme Sinclair: À mon avis, la principale différence, c'est que cela n'influence pas l'opinion que les gens ont du Canada.

M. Gallaway: Je me demande bien comment vous en arrivez à cette conclusion. Que pensez–vous des citoyens ordinaires qui ne vont pas aux concerts, qui n'ont pas les moyens d'y aller pour une raison ou pour une autre ou qui ne s'y intéressent pas? À mon avis, aucune autre branche musicale que la musique classique, que les orchestres symphoniques n'est subventionnée.

Mme Sinclair: Je ne vous contredirai pas parce que je l'ignore, mais je serais surprise que ce soit. . .

M. Gallaway: Pourtant, l'Orchestre symphonique de Toronto est subventionné par le gouvernement fédéral ainsi que par le Conseil des Arts de l'Ontario.

Vous encouragez une activité élitiste, alors que vous vous opposez à un programme que vous considérez comme une source de ségrégation, mais il s'agit là d'un jugement subjectif.

Mme Sinclair: Je vous signale par la même occasion que la plupart des chaînes de télévision pour lesquelles le CRTC a accordé dernièrement un permis diffusent de la musique populaire. Aucun permis n'a été accordé à une chaîne diffusant de la musique classique. Par conséquent, j'ai l'impression qu'il existe un bon équilibre.

Je ne pense pas que les pouvoirs publics encouragent tellement la musique classique ni que l'aide soit destinée uniquement à des douairières. Je ne sais pas si vous avez assisté dernièrement à un concert de musique classique, mais je crois que la composition de l'auditoire vous étonnerait.

M. Gallaway: Il paraît que le service du multiculturalisme reçoit environ 29 millions de dollars. Connaissez–vous le montant des subventions qui sont accordées aux orchestres symphoniques par l'entreprise du Conseil des Arts du Canada?

Mme Sinclair: Il y a une vingtaine d'années que je ne fais plus partie du conseil d'administration; je n'en n'ai pas la moindre idée.

Le président: Monsieur Ianno.

M. Ianno: Merci d'être venue, madame Sinclair. J'ai tellement de questions à vous poser que je ne sais pas par où commencer.

Je vais commencer par vous en poser une au sujet de M. Bata. Est–il d'origine tchèque?

Mme Sinclair: Oui.

M. Ianno: Êtes–vous d'origine tchèque également?

[*Text*]

Ms Sinclair: Yes.

Mr. Ianno: Was this part of the divisiveness you were talking about in Canadian society, that you got to write his autobiography?

Some hon. members: Oh, oh!

Ms Sinclair: No. I got to write his autobiography because he had read another autobiography that I ghosted and he liked it. And so he—

Mr. Ianno: And so that had nothing to do with you being of Czech origin?

Ms Sinclair: I dare say the fact that I understood where he came from and that I—

Mr. Ianno: Oh, I see. So there was a commonality?

Ms Sinclair: Yes.

Mr. Ianno: There was something, I understand. So, in other words, if you happen to run for Parliament and you were going for a nomination meeting, you would probably call upon people with some commonalties, people whom you associate with, you write for, you sit on boards for, help out and all the way through.

Generally, if you happen to communicate with many Canadians of Czech origin, they may be your greatest supporters. Is that possible?

Ms Sinclair: I have to admit that I have never considered that possibility.

The Chair: How wise you are.

Ms Sinclair: But if I did, I think I would ask for support from people who—

Mr. Ianno: Whom you knew.

Ms Sinclair: —agree with my points of view.

Mr. Ianno: And those who, you suspect, would agree with you are those whom you may have spoken to or communicated with? Is that correct?

Ms Sinclair: Not necessarily, no.

Mr. Ianno: How would you find the people to sign up for a membership?

Ms Sinclair: Well, as I say, it's not something I've ever considered.

Mr. Ianno: The point I'm getting at, Mrs. Sinclair—

Ms Sinclair: I don't know, but it seems to me that when somebody comes to me and asks for my vote, in 99 out of 100 cases it's someone I've never met personally. I'll ask that person, what is the platform you're running on, I'll ask for his or her literature, I'll look at the biography and then I'll decide. I would hope that—

• 1255

Mr. Ianno: I understand; that's in a general election. I was getting at the nomination meeting. What you must do with something of that nature is bring people who will be supportive of you. Generally people bring to a nomination meeting people they've had contact with in whatever sphere they've been involved in, generally people who think they are worthy of support.

[*Translation*]

Mme Sinclair: Oui.

M. Ianno: Est–ce en raison de la ségrégation qui existe d'après vous au sein de la société canadienne que vous avez été amenée à écrire son autobiographie?

Des voix: Oh, oh!

Mme Sinclair: Non. Il m'a demandé d'écrire son autobiographie parce qu'il avait lu une autre autobiographie dont j'étais la collaboratrice anonyme et qu'il l'avait aimée. C'est ainsi qu'il. . .

M. Ianno: Cette décision n'avait donc rien à voir avec le fait que vous êtes d'origine tchèque?

Mme Sinclair: Je dirais que le fait que je comprenais d'où il venait et. . .

M. Ianno: Oh, je vois! Par conséquent, il y a des points communs?

Mme Sinclair: Oui.

M. Ianno: Je comprends. Autrement dit, si vous vouliez devenir député et vous vous présentiez à une assemblée de mise en candidature, vous vous adresseriez probablement aux personnes avec lesquelles vous avez des points communs, aux personnes que vous fréquentez, celles pour lesquelles vous écrivez, à celles que vous représenterez dans des conseils d'administration, à celles que vous aidez.

D'une façon générale, si vous communiquez avec un grand nombre de Canadiens d'origine tchèque, ils seront peut–être vos principaux partisans. Est–ce possible?

Mme Sinclair: Je dois admettre que je n'ai jamais envisagé cette possibilité.

Le président: C'est très sage de votre part.

Mme Sinclair: Par contre, si je le faisais, je crois que je solliciterais l'appui des gens qui. . .

M. Ianno: Que vous connaissez.

Mme Sinclair: . . .ont les mêmes opinions que moi.

M. Ianno: Et ces gens–là sont ceux auxquels vous avez déjà parlé ou avez lesquels vous avez déjà communiqué? Est–ce exact?

Mme Sinclair: Pas nécessairement.

M. Ianno: Comment recruteriez–vous des partisans?

Mme Sinclair: Je le répète, c'est une possibilité que je n'ai jamais envisagée.

M. Ianno: Madame Sinclair, ce que je voulais dire. . .

Mme Sinclair: Je ne sais pas, mais il me semble que dans 99 p. 100 des cas, ceux qui viennent me demander de voter pour eux sont des gens que je n'avais jamais rencontrés personnellement. Je demande à ces gens–là quel est leur programme électoral ou je leur demande la documentation qu'ils ont; j'examine leurs antécédents, puis je prends une décision. J'espère que. . .

M. Ianno: Je comprends; vous parlez d'une élection générale. Je parlais de séance de mise en candidatures. Dans ce genre de circonstance, il faut s'entourer de partisans. D'une façon générale, les gens choisissent des candidats avec lesquels ils ont eu des contacts dans leur milieu et qu'ils jugent dignes de leur appui.

[*Texte*]

So I guess it's a similar point I'm getting to regarding Mr. Bata and yourself. It doesn't mean that's the only reason, or that he couldn't have had another autobiographer, but it happened to be because you understood his views. That helped in his having confidence, that you would reflect his views most precisely.

Ms Sinclair: It's not just his views. After all, an autobiography is an account of his childhood and his upbringing and I was part of that society. So I naturally understand where he comes from.

Mr. Ianno: Now, could you state for me, from a cultural perspective, what your definition of a Canadian is?

Ms Sinclair: No, I can't define it.

Mr. Ianno: So if it happened to be a Canadian of francophone origin, with a distinct culture, or if it happens to be a Canadian who happens to be an aboriginal and has his or her own cultural distinction—

Ms Sinclair: As I have said, I don't think the ethnicity of a Canadian has anything to do with it.

Mr. Ianno: It has nothing to do with the definition of what a Canadian is?

Ms Sinclair: Not of a Canadian. I do believe in bilingualism as a very basic—

Mr. Ianno: What I'm trying to deal with—

Ms Sinclair: But with respect to a Canadian, I couldn't care less what his or her origin is.

Mr. Ianno: What I'm getting at is, what is a Canadian? Define a Canadian to me, from a cultural perspective, not in terms of the two languages.

Ms Sinclair: I should think that a Canadian is a person who feels at home in Canada, who believes in the freedoms and the basic policies Canada stands for.

Mr. Ianno: So earlier you said, regarding your definition of Canadian citizenship, that they should do what is expected of Canadians to do. Correct?

So now anyone who feels at home in Canada is a Canadian. So who is not a Canadian?

Ms Sinclair: And who believes.

Mr. Ianno: Right. Who is not a Canadian then?

Ms Sinclair: I should think somebody is not a Canadian if he or she puts the interest of other countries ahead of those of Canada.

Mr. Ianno: How many people do you know, of all your contacts, who put the interests of other countries before the interest of Canada?

Ms Sinclair: Well, I mean I quote—

Mr. Ianno: You mentioned one quote. You mentioned one person, one family.

[*Traduction*]

C'est la même réflexion que je me fais en ce qui vous concerne et en ce qui concerne M. Bata. Cela ne veut pas dire que c'est la même raison ou qu'il n'aurait pas pu choisir une autre personne pour faire son autobiographie, mais il vous a choisie parce que vous partagez ses opinions. Cela l'a aidé à avoir confiance en vous, à avoir la certitude que vous exprimeriez ses opinions avec plus d'exactitude.

Mme Sinclair: Il ne s'agit pas uniquement de ses opinions personnelles. Après tout, une autobiographie est le récit de son enfance et de l'éducation qu'il a reçue. Je faisais partie de la même société. Par conséquent, je comprends naturellement le milieu dont il est issu.

M. Ianno: Pourriez–vous me dire comment vous définissez un Canadien, sur le plan culturel?

Mme Sinclair: Non, j'en suis incapable.

M. Ianno: Par conséquent, s'il s'agissait d'un Canadien d'origine francophone, ayant une culture distincte ou d'un Canadien autochtone qui a ses propres caractéristiques culturelles. . .

Mme Sinclair: Je vous le répète, je ne crois pas que l'origine ethnique entre le moindrement en ligne de compte.

M. Ianno: Vous dites que cela n'entre pas du tout en ligne de compte lorsqu'il s'agit de définir ce qu'est un Canadien?

Mme Sinclair: Non. Je suis en faveur du bilinguisme que je considère comme un élément fondamental. . .

M. Ianno: Ce que je veux dire, c'est. . .

Mme Sinclair: Par contre, je ne tiens pas compte du tout de l'origine des gens.

M. Ianno: Je voudrais savoir ce que vous considérez comme un Canadien ou une Canadienne. Je voudrais que vous me donniez la définition selon des critères culturels et non en fonction du bilinguisme.

Mme Sinclair: Je serais portée à croire qu'un Canadien ou une Canadienne est une personne qui se sent à l'aise au Canada, et qui est en faveur des libertés et des politiques fondamentales que défend le Canada.

M. Ianno: En ce qui concerne la définition du citoyen canadien, vous avez dit, si je ne m'abuse, qu'il doit faire ce que l'on attend d'un Canadien.

Par conséquent, vous considérez que toute personne qui se sent à l'aise au Canada est un Canadien ou une Canadienne. Qui ne considérez–vous pas comme un Canadien ou une Canadienne?

Mme Sinclair: Et qui se considère comme tel.

M. Ianno: Parfaitement. Qui ne considérez–vous pas comme un Canadien ou une Canadienne, alors?

Mme Sinclair: À mon avis, quelqu'un qui fait passer les intérêts d'autres pays avant ceux du Canada n'est pas un Canadien.

M. Ianno: Parmi toutes les personnes que vous connaissez, combien y en a–t–il qui font cela?

Mme Sinclair: Eh bien, j'ai cité un exemple. . .

M. Ianno: Vous en avez cité un. Vous avez parlé d'une personne, d'une famille.

[*Text*]

Ms Sinclair: Okay, I'll mention another one to you.

Mr. Ianno: So that's two.

The Chair: But wait—

Mr. Ianno: Hang on a second, Mr. Chairman—

The Chair: But you have to give her the chance to answer.

Mr. Ianno: What I'm trying to get at is in terms of all the people you know, give me a percentage. Don't tell me one or two.

Do you find that the people who—

Ms Sinclair: How can I possibly give you—

Mr. Ianno: —are from other origins—

Ms Sinclair: —a percentage? That's a totally unfair question. I mean, politicians may go in for that sort of thing and pull percentages out of a hat. I don't have a scientific knowledge of—

Mr. Ianno: But I'm talking about a personal perspective, Ms Sinclair.

If you spoke to 20 people who happen to be Canadians of other origins and you said to them—because I suspect you ask this question the odd time—

Ms Sinclair: No, I don't ask this question. But I did attend a meeting, which I mentioned earlier, where people said, you know, we are such and such living abroad. I said to them, come on, what do you mean you're living abroad? You've been here all these years; you're Canadian citizens. What do you mean? They backtracked a bit when I said that.

People are encouraged to think of themselves that way. They're encouraged to think of themselves—

Mr. Ianno: But who is encouraged? What I'm getting at, Ms Sinclair, is that one statement alone does not justify a stereotype. That's what I'm getting at.

Because you had one person who spoke to them—And good for you that you actually challenged them. I can tell you that of all the people I've ever spoken to—I don't want to say what percentage—most of them feel very comfortable being Canadian and Canadian first and foremost, even if they happen to be from other countries.

The Chair: I'm afraid I'm going to have to intervene at this moment, because it's time for the other side to have a chance.

I don't know whether—

C'est M. Plamondon qui veut poser la question?

M. Plamondon: Des questions très courtes, madame. Est–ce que pour vous il y a une seule nation canadienne? Est–ce que la minorité francophone est une minorité comme les autres?

Mme Sinclair: C'est une question bien dangereuse.

Des voix: Ah, ah!

The Chair: You can feel free to answer it in any way you wish.

[*Translation*]

Mme Sinclair: Bon, je vais vous citer un autre exemple.

M. Ianno: Cela fera deux.

Le président: Attendez un peu. . .

M. Ianno: Un instant, monsieur le président.

Le président: Mais il faut lui donner une chance de répondre.

M. Ianno: Ce que je voudrais savoir, c'est combien de personnes font cela parmi toutes celles que vous connaissez; je voudrais un pourcentage. Ne me répondez pas une ou deux.

Estimez–vous que les gens. . .

Mme Sinclair: Comment pourrais–je vous donner. . .

M. Ianno: . . .sont d'origines différentes. . .

Mme Sinclair: . . .un pourcentage? C'est une question tout à fait injuste. Les politiciens font peut–être ce genre de choses et tirent des pourcentages de leur chapeau. Je n'ai pas les connaissances scientifiques de. . .

M. Ianno: Mais je vous demande de nous parler de votre expérience personnelle, madame Sinclair.

À supposer que vous parliez à 20 personnes qui sont des Canadiens d'origines étrangères et que vous leur disiez—car je suppose qu'il vous arrive de leur poser cette question. . .

Mme Sinclair: Non, je ne pose pas cette question–là. Comme je l'ai déjà dit, j'ai assisté à une réunion où certains ont dit qu'ils étaient de telle ou telle nationalité, vivant à l'étranger. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient dire. Je leur ai rappelé qu'ils vivent ici depuis des années, qu'ils sont citoyens canadiens. Ils ont fait un peu marche arrière quand je leur ai dit cela.

On encourage les gens à penser de la sorte. On les encourage à se considérer. . .

M. Ianno: Mais qui encourage–t–on? Ce que je veux dire, madame Sinclair, c'est que l'on ne peut pas justifier un stéréotype au moyen d'un seul exemple.

Ce n'est pas parce qu'une personne. . . Vous avez d'ailleurs bien fait de protester. Je vous assure que la plupart des gens auxquels j'ai parlé—et je ne veux pas dire quel pourcentage—se sentent très à l'aise d'être Canadiens et sont avant tout Canadiens, même s'ils sont originaires d'autres pays.

Le président: Je me dois d'intervenir parce qu'il faut donner une chance aux autres.

Je ne sais pas si. . .

Is it Mr. Plamondon who wants to ask the question?

Mr. Plamondon: I want to ask you very brief questions, madam. According to you, is there a single Canadian nation? Is the French–speaking minority a minority like the others?

Ms Sinclair: It is a very dangerous question.

Some hon. members: Ho, ho!

Le président: Sentez–vous bien libre de répondre comme vous le voulez.

[*Texte*]

Ms Sinclair: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to think of Canada as being a nation with two founding peoples with languages that have equal status in the country, enjoying respect on either side. I think that's about as good as I can put it.

If you're asking me, do I support Quebec separatism, the answer is no.

M. Plamondon: Ce n'est pas du tout ma question. La question ne portait pas sur l'avenir du Québec, mais plutôt sur le projet de loi parce que le projet de loi parle de la nation canadienne au singulier.

Nous savons qu'au fond, une partie de ce pays a été le lieu de résidence des autochtones. Donc, nous reconnaissons qu'il y avait une nation autochtone et même plusieurs nations autochtones qui vivaient dans une partie de ce pays–là.

Ensuite les Français sont arrivés. Pendant 200 ans, les Français ont fait l'exploration de certains territoires autochtones et de territoires où les autochtones n'étaient jamais allés. Donc, ils sont aussi un peuple fondateur.

Ensuite, le anglophones sont arrivés 200 ans plus tard. Ils ont aussi contribué à l'exploration, mais ils ont surtout conquis le peuple francophone. De ces trois réalités historiques est né, dans l'espérance, un pays qui s'appelle le Canada.

Mais dans la réalité concrète, ce n'est pas cela. Les autochtones ont été laissés à leur sort, abandonnés — on connaît leur histoire — et maintenant, ils ont à se battre pour qu'on redécouvre leur existence et leurs droits historiques. Le peuple fondateur francophone a été victime de tentatives d'assimilation par des lois, par exemple, interdisant le français dans telle ou telle province.

Encore, il y a deux ans, la Saskatchewan s'est fait dire par la Cour suprême qu'elle ne respectait pas la Constitution et qu'elle ne donnait pas les services aux comissions scolaires françaises. Elle a refusé de respecter le jugement de la Cour suprême prétextant que cela coûterait trop cher. Le gouvernement canadien a aidé la Saskatchewan et maintenant elle respecte une partie du jugement.

C'est cela, notre histoire. Dans le projet de loi C–53, on dit qu'il y a une nation. Le sous–ministre en titre est venu témoigner devant nous et il a dit: «Il y a une grande nation canadienne dont le Québec fait partie, etc.». On refuse de dire qu'il y a deux ou même trois nations fondatrices. Ce principe–là, il me semble, devrait être reconnu pour permettre à votre raisonnement de s'appliquer, raisonnement par lequel vous dites que toute autre communauté qui arrive devrait, bien sûr, garder certaines habitudes culturelles et peut–être certaines pratiques religieuses, mais s'intégrer à l'une des deux grandes cultures existant au pays, la culture anglaise et la culture française, tout en respectant les principes fondamentaux qui animent leur démocratie. Or, le projet de loi ne reconnaît pas ces deux nations–là. Ceci est une observation que je fais. Vous auriez peut–être des commentaires à faire à cet égard.

Je vais maintenant vous demander de supposer que vous êtes nommée ministre du Patrimoine canadien ou ministre de l'Immigration et qu'on vous demande votre point de vue sur une société dans laquelle la femme n'a pas les mêmes droits

[*Traduction*]

Mme Sinclair: Merci, monsieur le président.

• 1300

J'aimerais que le Canada soit considéré comme un pays composé de deux peuples fondateurs ayant chacun une langue jouissant du même statut et du même respect de part et d'autre. Voilà qui résume le mieux ma position.

Si vous voulez savoir si j'appuie le séparatisme québécois, je peux vous dire tout de suite que non.

Mr. Plamondon: This is not at all what I was asking you. my question was not on Quebec's future but rather on the Bill we have in front of us, since it mentions only one Canadian nation.

Everybody knows that part of this country was inhabited by Aboriginals. We acknowledge that there was an Aboriginal nation and even several nations who lived in this part of the country.

Then, the French arrived. For two hundred years, the French have explored some Aboriginal territories and other areas where the Aboriginals never went. Therefore, the French are a founding nation too.

The English came two hundred years later. They also contributed to the exploration of the country, but they mainly conquered the French. From those three historical realities was born, in a spirit of hope, a country that's called Canada.

However, the practical reality is different. We know our history — the Aboriginals were left on their own and mainly ignored and now they have to fight to have their existence and their rights acknowledged. Assimilation attempts have been aimed at the francophone founding people. For instance, some provinces adopted acts forbidding the use of the French language.

As recently as two years ago, the province of Saskatchewan was told by the Supreme Court that it didn't respect the Constitution by denying services to the French School Boards. Saskatchewan refused to abide by the decision of the Supreme Court arguing that the cost of its implementation would be too high. After obtaining some assistance from the Canadian government, the province now conforms to part of the decision.

This is our history. However, Bill C–53 mentions only one nation. The deputy minister responsible appeared before the committee and said: ''There is a great Canadian nation and Quebec is part of it''. Nobody wants to say that there are two or even three founding nations. According to your line of reasoning, the principles should be acknowledged since you have said that newcomers should adopt one of the two main cultures existing in Canada, the French or the English, while respecting its basic democratic principles and keeping their own cultural and religious traditions. Unfortunately, the Bill doesn't acknowledge those two nations. This is my point of view. I wonder if you want to comment on this.

Let's suppose now that you are the minister of Canadian Heritage or the minister of Immigration and that you are asked to give your views on a society where women don't have the same rights as men, or on immigrants coming from a country

[*Text*]

que l'homme, sur des gens venant d'un pays où, dans leurs coutumes et leur religion, la femme n'a pas les mêmes droits que l'homme. Vous êtes ministre de l'Immigration. Quelles directives donnez–vous à vos fonctionnaires par rapport à l'accueil qu'on devrait faire à ces gens qui demandent de venir vivre au Canada?

• 1305

I know it's difficult. It's difficult for me; it's difficult for you.

The Chair: Don't feel obliged to take quite as much time in answering the question as the time taken to pose it to you.

Ms Sinclair: As far as the second question—

Mr. Plamondon: I did not say the future of Canada.

Le président: La concision m'attire beaucoup.

Ms Sinclair: My brief dealt with multicultural policies; it did not deal with immigration.

As far as your specific question is concerned, I would say that people who come here as refugees presumably did not like what was going on in their own country. So they will not be refugees and therefore they will probably be quite happy to adapt to Canadian ways.

As far as people who come by their own choice are concerned, I think it should be made clear to them that there are certain laws in Canada that apply and they will be expected to abide by them. What they do in their own homes is their own business and I don't think we have any right to interfere with that.

But we've had cases where a father actually murdered his daughter because he felt she shouldn't be dating a young man. Well, obviously that sort of thing is totally unacceptable and people who come here should have this explained to them. If they don't like it, then perhaps they'd better choose to go somewhere else.

The Chair: Anticipating the follow–up question, I assume that what goes on in people's houses is limited by what's allowable under the law, so that murder and mutilation would not be part of the scheme of things.

Ms Sinclair: Absolutely.

Ms Brown (Oakville—Milton): Welcome, Mrs. Sinclair.

Ms Sinclair: Thank you.

Ms Brown (Oakville—Milton): You talked about a Canadianism where you would be more comfortable if you felt that most Canadians across the country had more of a Canadian feel. If we all went to the same football game, for example, and the Canadians were playing the Scots or something, we would all cheer for our own team.

The idea is that you think those things would bind us together. It's a simple analogy, but—

Ms Sinclair: I'm not a football fan myself.

Ms Brown (Oakville—Milton): Nor am I.

Ms Sinclair: I think it's probably quite natural in an international game to cheer for one's own country. My children occasionally ask me if Canada were playing against Czechoslovakia—the Czech Republic, as it is now—who would I cheer for? I would certainly cheer for Canada. Now, I would hope the Czechs would come second.

[*Translation*]

where, according to customs and religion, women don't have the same rights as men. If you were the Immigration minister, what guidelines would you give to your officials who have to deal with those people who want to settle in Canada?

Je sais que c'est difficile. C'est aussi difficile pour moi que pour vous.

Le président: Ne vous sentez pas obligé de prendre autant de temps pour répondre à la question qu'il en a fallu pour la poser.

Mme Sinclair: Pour ce qui est de la deuxième question. . .

M. Plamondon: Je n'ai pas parlé de l'avenir du Canada.

The Chair: I like conciseness.

Mme Sinclair: Mon mémoire traite de multiculturalisme, et non pas d'immigration.

Pour répondre à votre question, je pense que les réfugiés qui viennent au Canada ont quitté leur pays parce qu'ils n'aimaient pas ce qui s'y passait. Il est probable que ces gens–là, ne voulant pas demeurer des réfugiés, s'intégreront à la population canadienne.

Quant aux gens qui viennent au Canada par choix, je pense qu'il faudrait les prévenir que l'on s'attend à ce qu'ils respectent les lois qui s'appliquent au Canada. Ce qu'ils font chez eux ne regarde personne et je ne pense pas que nous ayons le droit de nous immiscer dans leur vie privée.

Cependant, il y a des cas comme celui de cette jeune fille qui a été tuée par son père parce qu'elle sortait avec un jeune homme qui ne lui plaisait pas. Bien entendu, ce genre de chose est intolérable au Canada et il faudrait que ce soit bien clair pour les immigrants. S'ils ne sont pas d'accord, ils pourront toujours aller s'installer ailleurs.

Le président: Permettez–moi d'ajouter en complément que le droit à la vie privée ne peut aller au–delà de ce qui est interdit par la loi, ce qui exclut les meurtres et les mutilations.

Mme Sinclair: Absolument.

Mme Brown (Oakville—Milton): Bienvenue, madame Sinclair.

Mme Sinclair: Merci.

Mme Brown (Oakville—Milton): Vous dites que vous vous sentiriez plus à l'aise si la fierté d'être Canadien était plus répandue au pays. Si nous allions tous assister à un match de football opposant les Canadiens aux Écossais, vous aimeriez par exemple qu'on applaudisse tous la même équipe.

Vous pensez que cela donnerait une plus grande cohésion à la population canadienne. C'est une simple analogie que je vous propose mais. . .

Mme Sinclair: Je ne suis pas très attirée par le football.

Mme Brown (Oakville—Milton): Moi non plus.

Mme Sinclair: Dans un match international, je crois qu'il est tout à fait naturel de donner son appui aux joueurs de son propre pays. Les enfants me demandent parfois à qui irait ma préférence si une équipe du Canada jouait contre une équipe de Tchécoslovaquie—ou de la République tchèque désormais? Je crois que j'appuierais l'équipe canadienne. Mais évidemment, je voudrais que les Tchèques arrivent en deuxième place.

[*Texte*]

Ms Brown (Oakville—Milton): Could I suggest that because of a lot of the things you said in your brief, and verbally suggest, you are what I might call a passionate Canadian nationalist, that you want the country to do well and you want people to feel tied to it in a very strong way?

Ms Sinclair: I've never thought of myself as being a passionate Canadian until these last few weeks, but if you accept asylum from or citizenship of a certain country, it implies certain obligations. The country should not practise policies that may undermine those obligations, that may make people think they haven't taken them on. It seems to me that's what's happening, at least in certain cases.

Ms Brown (Oakville—Milton): Having come from the background from which you came at the beginning of the war and having experienced as a child the extremely strong nationalism of your own nation and the nations that surrounded your nation, are you maybe not a little bit more wary than somebody else about strong nationalism within a country?

Certainly there are many countries—If you were in Britain and there was an international match and you did not cheer for your own team, you might risk your life.

It seems to me that we are a new breed here and we have learned that this nationalism, which is comfortable in one sense, is also dangerous. You have a perfect example of it, having had to flee from the country of your birth.

• 1310

Ms Sinclair: Absolutely. I think that's an excellent point. As a matter of fact, when I first came there was no such thing as Canadian nationalism at the time, and Canada didn't have a flag and it didn't have an anthem. Some people complained about that, but I thought it was wonderful because of what I had left behind. But we're now talking 55 years later. While I would still not like people to be extreme nationalists—I think extreme nationalism is extremely dangerous—I would hate to see them being nationalists for somebody else.

Ms Brown (Oakville—Milton): I see.

You've been kind enough to tell us a little bit about your background in coming here and the next week registering at the University of Toronto, and that sort of thing. I'm trying to get a picture in my head of the girl who came and the woman who is. We understand you're an accomplished and successful businesswoman and all that sort of thing, which is great. When you came, I would imagine you spoke Czech and German—

Ms Sinclair: I had been at school in England for almost a year and I did speak English.

Ms Brown (Oakville—Milton): And your English was excellent.

Ms Sinclair: And I learned English by total immersion, by the way.

Ms Brown (Oakville—Milton): Just being thrown into the water.

[*Traduction*]

Mme Brown (Oakville—Milton): Si l'on en croit votre mémoire et les remarques que vous avez faites oralement, vous semblez être une nationaliste canadienne passionnée qui souhaite le bien du pays et qui veut que les Canadiens se serrent les coudes.

Mme Sinclair: Je ne me suis jamais considérée comme une Canadienne passionnée jusqu'à tout récemment, mais je crois qu'en acceptant l'asile ou la citoyenneté d'un pays, on contracte obligatoirement certaines obligations. Je crois que le pays ne doit pas appliquer les politiques qui vont à l'encontre de ses obligations et qui peuvent laisser croire aux gens qu'ils en sont dispensés. Or, il me semble que c'est justement ce qui se passe dans certains cas.

Mme Brown (Oakville—Milton): Compte tenu de la situation que vous avez laissée derrière vous lorsque vous êtes arrivée ici au début de la guerre et de la politique nationaliste farouche qu'appliquait votre pays natal ainsi que les pays voisins, le nationalisme ne vous inquiète-t-il pas un peu?

Bien sûr, il y a beaucoup de pays. . . Si vous habitiez par exemple en Grande-Bretagne et que vous assistiez à un match international, vous risqueriez votre vie en refusant d'applaudir l'équipe nationale.

Il me semble que les Canadiens sont différents, qu'ils ont compris que le nationalisme qui peut être rassurant dans un sens, est également dangereux. Vous en êtes l'illustration même, puisque vous avez dû fuir votre pays natal.

Mme Sinclair: Vous avez tout à fait raison. C'est une excellente remarque. D'ailleurs, quand je suis arrivé, le nationalisme canadien n'existait pas. Le Canada n'avait ni drapeau ni hymne national. Il y a des gens qui s'en plaignaient, mais moi, j'ai trouvé que c'était extraordinaire, à cause de ce que j'avais vécu. Mais 55 années se sont écoulées depuis. Cependant, je n'aimerais toujours pas que les Canadiens deviennent des nationalistes extrémistes—je pense que le nationalisme extrémiste est très dangereux—mais je n'aimerais pas non plus que mes compatriotes épousent la cause d'autres nationalistes.

Mme Brown (Oakville—Milton): Je comprends.

Vous avez eu la gentillesse de nous raconter votre arrivée au Canada et votre inscription la semaine suivante à l'Université de Toronto. J'essaie d'imaginer la jeune fille que vous étiez et la femme que vous êtes aujourd'hui. Je crois que vous avez très bien réussi dans les affaires et je vous en félicite. Je suppose que vous parliez le tchèque et l'allemand lorsque vous êtes arrivée. . .

Mme Sinclair: Je parlais aussi l'anglais, puisque j'avais été à l'école en Angleterre pendant près d'un an.

Mme Brown (Oakville—Milton): Et votre anglais était excellent.

Mme Sinclair: On peut dire, en passant, que j'ai appris l'anglais par immersion totale.

Mme Brown (Oakville—Milton): On peut dire que ça été un bain forcé.

[*Text*]

Ms Sinclair: Being thrown into an English school. I sometimes wonder if many children who come here wouldn't learn English much faster if we simply left them to fend for themselves. Kids are enormously adaptable.

Ms Brown (Oakville—Milton): Yes. And coming from Czechoslovakia, I would guess that your religion was Catholic. I may be wrong there. I'm not sure about the history of Czechoslovakia.

Ms Sinclair: No, my religion was Jewish, actually.

Ms Brown (Oakville—Milton): Okay.

So now you've come here and Sonja something—we don't know your maiden name—is Sonja Sinclair. I'm just wondering how much of your heritage you had a desire to hold on to. For example, did you send your children to heritage language programs? Maybe it was done through the synagogue. I think people come with varying degrees of desire to assimilate, in other words to identify the power elite and to join in to assimilate with that group, or to say, I am me and my heritage is more important than being part of that power elite; therefore, I will try to nurture what I brought with me. I think there are varying degrees of how people handle this situation.

Ms Sinclair: My husband is an anglophone Canadian, hence my name. My children were born in the depth of the Cold War. There was no incentive at that time to teach children Czech. We saw no way that the communist regime in those countries was going to come to an end. As I say, seeing that my husband doesn't speak the language, it would not have been practical for me to attempt to teach the children. I wish in a way now I had, but it's too late.

Ms Brown (Oakville—Milton): That was then and and this is now.

I'm wondering if, in thinking of some of the things and how you coped—obviously successfully—with this major transition in your life, if it isn't somewhat different for people coming today. Do you know what I mean? I can see from what you're saying why you operated the way you did, but on the other hand I can see why some of the arrivals, maybe in the last five or six years, wouldn't be handling it that way.

Ms Sinclair: I think it's enormously different, without any doubt. There were not many people coming to Canada when I did.

Ms Brown (Oakville—Milton): You were lucky to get out when you did, I'm sure.

Ms Sinclair: I was something of an exception, and so people were tremendously kind to me. I don't think it's anywhere near as easy now. But as I say, even if it isn't easy, the benefits of being admitted to Canada are still so enormous. When you think of the hundreds of thousands of people who'd love to come and who are lined up for visas and who can't, for one reason or another, get here, I think we who have been lucky enough to be here should be enormously appreciative.

You say it's not so easy, and I admit it isn't, but perhaps you'll excuse me if I tell you another anecdote. I was asked at one point to write an article about the Asians who had to leave Uganda. This happened to be some sort of anniversary and they were having a get–together in Toronto, so I went to that.

[*Translation*]

Mme Sinclair: Oui, ce fut une immersion totale dans une école anglaise. Je me demande parfois si les enfants n'apprendraient pas plus vite l'anglais si on les laissait se débrouiller par eux–mêmes. Vous savez, les enfants ont une grande capacité d'adaptation.

Mme Brown (Oakville—Milton): Vous avez raison. Venant de Tchécoslovaquie, je suppose que vous étiez catholique. Mais vous aviez peut–être une autre religion. Je connais assez mal l'histoire de la Tchécoslovaquie.

Mme Sinclair: En fait, j'étais de religion juive.

Mme Brown (Oakville—Milton): Ah bon.

Par conséquent, la jeune Sonia—je ne connais pas votre nom de jeune fille—deviendra plus tard Sonia Sinclair. Quelle était la part de votre patrimoine que vous souhaitiez conserver? Par exemple, est–ce que vous avez insisté pour que vos enfants apprennent la langue de leurs ancêtres? Il y avait peut–être des cours à la synagogue. Je crois que le désir de s'assimiler varie d'une personne à une autre. Certains immigrants cherchent à faire partie de l'élite au pouvoir et à s'assimiler à ce groupe, alors que d'autres estiment que leur patrimoine est plus important et préfèrent négliger leur progression sociale pour pouvoir conserver leur culture. Les gens ne réagissent pas tous de la même manière.

Mme Sinclair: J'ai épousé un Canadien anglophone et c'est d'ailleurs son nom que je porte. Mes enfants sont nés en plein coeur de la guerre froide. À cette époque–là, on n'encourageait personne à enseigner le tchèque aux enfants. Personne ne pouvait prévoir la chute du régime communiste dans les pays de l'Est. Comme mon mari ne parle pas le tchèque, j'aurais eu de la difficulté à l'enseigner à mes enfants. Dans un sens, je le regrette maintenant, mais c'est trop tard.

Mme Brown (Oakville—Milton): On ne peut pas revenir en arrière.

Compte tenu de ce que vous avez vécu et des grandes épreuves que vous avez franchies—avec succès—ne pensez–vous pas que les choses sont différentes de nos jours? Voyez–vous ce que je veux dire? Vous nous avez très bien expliqué votre cheminement, mais, d'un autre côté, je peux comprendre que certains nouveaux immigrants arrivés au Canada depuis cinq ou six ans ne réagissent pas de la même manière que vous.

Mme Sinclair: Il ne fait aucun doute que les circonstances sont tout à fait différentes. Quand je suis arrivée, les gens n'étaient pas très nombreux à venir au Canada.

Mme Brown (Oakville—Milton): Vous avez eu de la chance de pouvoir venir ici.

Mme Sinclair: J'étais vraiment une exception et les gens étaient extrêmement gentils avec moi. Je pense qu'actuellement, c'est beaucoup moins facile. Et pourtant, le Canada continue d'être un pays de rêve pour les immigrants. Je crois que tous ceux qui ont eu la chance de venir s'installer au Canada devraient se sentir extrêmement privilégiés, surtout quand on sait que des centaines de milliers de personnes aimeraient en faire de même mais ne peuvent pas obtenir de visa, pour une raison ou pour une autre.

Vous dites que vous ce n'est plus aussi facile maintenant et c'est vrai, mais permettez–moi de vous raconter une autre anecdote. On m'avait demandé d'écrire un article sur les Asiatiques qui avaient dû quitter l'Ouganda. Ils devaient se réunir à Toronto pour fêter un anniversaire quelconque. Je me suis donc rendue à cette rencontre.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1315

I met a young man and I asked him where he lived. He said in Kapuskasing. I said Kaspuskasing? How did a Ugandan ever end up in Kaspuskasing? Well, he said, when he arrived in Canada he had never heard of any place other than Montreal and Toronto, and so when the immigration officer asked him where he was going to live, he said in Montreal or Toronto, and the immigration officer said that's a bad idea; those cities are all overcrowded, they're expensive and there's a lot of unemployment; you should go to a place where there are no Ugandans. He said, such as what? Such as Kapuskasing. So he said okay.

He went to Kapuskasing. He said the sun was shining. It was a beautiful fall day. He fell in love with it at first sight. The girls all thought he was wonderful. He was so much more interesting than the local boys they had met, and he had a job within a week. He brought his family over.

That is one of the nice stories. I know they are not all like that.

The Chair: I'm going to have to intervene because we have a guest we've been keeping waiting and I know we have four last questioners who are going to ask extremely short, concise questions.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you, Mr. Chairman.

Recently I was in a debate with Mr. Andrew Cardoza. When we were talking about the changing fabric, the changing society, the transition Canada is going through at this particular point in time, he made the statement that minorities also want a piece of the pie—thinking in terms of money.

I want you to comment on that particular statement, given that we've had questions asked over here about elitism and the symphony and questions unrelated to the issue of multiculturalism, for want of a better description of that analogy that was made. I would like you to comment on the statement he made, because it certainly supports my view when I say that this policy is one based on motherhood. It's divisive. It's a waste of money and it remains political pandering.

The Chair: Yes or no.

Ms Sinclair: I think I've made quite clear I don't believe in money being spent on that type of organization. I don't believe it makes society more tolerant either. I think this is an assumption behind the multiculturalism policy that has never been proven.

Mr. Gallaway: I'll just ask a very quick question. It's on page 6 of your brief and I believe it's in the second paragraph—I'm not certain when this article appeared in *The Globe and Mail*, for starters.

Ms Sinclair: In October.

Mr. Gallaway: Okay. You say "To the best of my knowledge the cost of those programs", and you're talking about the school language programs, "have not been computed by Statistics Canada or anyone else but it seems fair to assume that it's substantial."

Là-bas, j'ai rencontré un jeune homme et je lui ai demandé où il habitait. Il m'a dit qu'il venait de Kapuskasing. Étonnée, je lui ai demandé ce qu'un Ougandais faisait à Kapuskasing. Il m'a raconté qu'à son arrivée au Canada, les seules villes dont il avait entendu parlé étaient Montréal et Toronto. Aussi, lorsque l'agent d'immigration lui a demandé où il voulait s'installer, il a dit à Montréal ou Toronto. L'agent lui a dit que ce n'était pas une bonne idée, que ces villes étaient déjà surpeuplées, que le coût de la vie était cher et qu'il y avait beaucoup de chômage. Il lui a plutôt conseillé de s'installer dans un endroit où il n'y avait pas d'Ougandais. Par exemple à Kapuskasing.

Notre jeune homme s'est donc rendu à Kapuskasing. C'était une magnifique journée ensoleillée d'automne et ce fut le coup de foudre. Il plaisait beaucoup aux jeunes filles qui le trouvaient beaucoup plus intéressant que les garçons de la région. En une semaine, il avait déjà trouvé du travail. Plus tard, il fit venir sa famille.

Voilà une belle histoire. Je sais que cela ne se passe pas toujours aussi bien.

Le président: Excusez-moi de vous interrompre, mais nous avons un invité qui attend et il reste encore quatre personnes qui devront poser des questions extrêmement courtes et concises.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Merci monsieur le président.

J'ai participé récemment à un débat en compagnie de Andrew Cardoza. Nous avons parlé de l'évolution du tissu social et de la transition que subit actuellement la société canadienne, il nous a dit que les minorités elles aussi, veulent leur part du gâteau et profiter de la richesse du pays.

J'aimerais vous demander de commenter ce point de vue. Après tout, on nous a bien posé des questions sur toutes sortes de sujets n'ayant aucun rapport avec le multiculturalisme. On nous a même demandé si il n'existait pas un lien entre l'élitisme et les concerts symphoniques. J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette déclaration de M. Cardoza qui me donne raison parce que j'affirme que cette politique est fondée sur l'origine et qu'elle entraîne la ségrégation. C'est du gaspillage d'argent et de la flatterie politique.

Le président: Répondez par oui ou par non.

Mme Sinclair: Je pense avoir dit clairement que je ne crois pas utile de consacrer de l'argent à ce genre d'organisation. Je ne pense pas non plus que cela encourage la tolérance dans la société. Cette vertu que l'on accorde à la politique du multiculturalisme n'a jamais été prouvée.

M. Gallaway: Je vais vous poser une question très brève. Vous dites dans votre mémoire au bas de la page 4 de la version française—je ne sais pas à quel moment votre article est paru dans le *Globe and Mail*.

Mme Sinclair: En octobre.

M. Gallaway: Très bien. Vous dites donc «à ma connaissance, le coût de ces programmes n'est comptabilisé nulle part ni par Statistique Canada ni par personne d'autre», et vous parlez sans doute des cours de langue patrimoniale dans les écoles, «mais il y a lieu de penser qu'il est considérable».

[*Text*]

What kind of research did you do to make that comment?

Ms Sinclair: I made no research whatever.

Mr. Gallaway: I just wanted to advise you that programs to which you refer were eliminated in 1990 by the Department of Canadian Heritage.

Ms Sinclair: No. I'm not talking about federal programs; I'm talking about local school boards.

Mr. Gallaway: All right.

Mr. McKinnon (Brandon—Souris): I think you've touched on my concern already in your recent answer. Do you not feel a multicultural type of program would have been of some benefit in the former Yugoslavia, the former Russia, or Ireland, in having an exchange of views on cultural convergence, if you will?

Ms Sinclair: I wish it were that simple.

Mr. McKinnon: Note, I said some benefit.

• 1320

Ms Sinclair: In Yugoslavia you certainly had as much interchange as anyone could possibly wish for under Tito. You had people intermingling; you had people living beside each other, and it hasn't done any good whatever.

In Czechoslovakia, which is my former country, Czechs and Slovaks I think on both sides made valiant efforts to get to know each other, to like each other. Again, there's been a lot of intermarriage. I don't know. Ethnic animosities in those countries run very, very deep, and it's just amazing how in the early days, when I first came, somehow those seemed to be forgotten or at least got under control.

The Chair: A quickie for Mr. Ianno.

Mr. Ianno: Thank you.

In multiculturalism, as we're finding, the song and dance is all gone in terms of the money. Most of the $26 million is spent on integration and increasing tolerance by promoting anti–racism, etc.. Do you believe that is a worthwhile goal, taking into account your having to leave the country where you were taught to despise your neighbours?

Ms Sinclair: I think I've said that to the extent multiculturalism can confine itself to that type of activity, I definitely think it's worthwhile. I don't know to what extent you can actually influence attitudes, but if you can, I think it's wonderful.

Mr. Ianno: You don't think people can be educated to be more tolerant?

Ms Sinclair: To some extent, yes.

Mr. Ianno: A very small—

Ms Sinclair: I'd hate to put a quantity on it, but I think it takes more than education for people to learn to live and like each other.

Mr. Ianno: Unfortunately, Ms Sinclair, I'm sensing that, as compared to being optimistic, your attitude is almost defeatist, that somehow or other we cannot promote tolerance, living together in harmony, possibly—and I don't know, I am

[*Translation*]

Sur quelle recherche appuyez–vous votre observation?

Mme Sinclair: Je n'ai fait aucune recherche.

M. Gallaway: Je voulais tout simplement vous signaler que les programmes auxquels vous faites allusion ont été supprimés en 1990 par le ministère du Patrimoine canadien.

Mme Sinclair: Je ne parlais pas des programmes fédéraux, mais plutôt des cours que proposent les conseils scolaires locaux.

M. Gallaway: Ah bon.

M. McKinnon (Brandon—Souris): Dans une de vos réponses, vous avez déjà abordé la question qui me préoccupe. Ne pensez–vous pas qu'un programme multiculturel aurait été d'une certaine utilité dans l'ancienne Yougoslavie, l'ancienne Russie, ou en Irlande et qu'il aurait permis un échange de vues, une convergence culturelle?

Mme Sinclair: Les choses ne sont pas si simples.

M. McKinnon: Notez bien que j'ai évoqué une certaine utilité.

Mme Sinclair: En Yougoslavie, il y avait toutes sortes d'échanges sous le règne de Tito. Les gens se mélangeaient et vivaient ensemble, mais cela ne semble pas avoir été utile.

En Tchécoslovaquie, mon ancien pays, je crois que les Tchèques et les Slovaques ont fait de grands efforts pour apprendre à se connaître et s'apprécier. Il y a eu beaucoup de mariages mixtes, je ne sais pas. Il faut croire que les animosités ethniques sont extrêmement profondes dans ces pays. On peut s'étonner qu'au début, quand je suis arrivée, ces animosités étaient oubliées ou tout au moins maîtrisées.

Le président: Une petite question pour M. Ianno.

M. Ianno: Merci.

On s'aperçoit qu'en matière de multiculturalisme, la plupart des fonds sont consacrés aux activités culturelles. La plus grande partie des 26 millions de dollars sert à favoriser l'intégration et une plus grande tolérance en encourageant des attitudes anti–racistes, etc.. Vous qui avez dû quitter un pays qui vous enseignait à mépriser vos voisins, pensez–vous que ce soit là un objectif qui vaut la peine?

Mme Sinclair: Dans la mesure où le multiculturalisme se confine à ce genre d'activité, je suis convaincue qu'il est utile. Je ne sais pas dans quelle mesure on peut influencer les attitudes, mais si c'est possible, tant mieux.

M. Ianno: Vous ne croyez pas qu'on puisse apprendre aux gens à être plus tolérants?

Mme Sinclair: Dans une certaine mesure, si.

M. Ianno: Une très petite. . .

Mme Sinclair: Je m'en voudrais de parler en termes quantitatifs, mais je pense que la sensibilisation ne suffit pas pour apprendre aux gens à vivre et à s'apprécier mutuellement.

M. Ianno: Madame Sinclair, je constate avec regret, que loin d'être optimiste, vous êtes presque défaitiste lorsque vous affirmez que l'on ne peut pas encourager la tolérance et l'harmonie entre les peuples—j'ai l'air de vous faire la morale—

[*Texte*]

editorializing—because of your experience, that you had to flee your country, whereas some Canadians of other origins did not have to flee; they were just looking for a better life. Possibly your perspective is different, and possibly just don't see that it can be promoted.

Ms Sinclair: Well, if so, then I wish you could see all the letters I get, all the phone calls, and all the people who come up to me on the street, in cinemas, whatever, who shake my hand and say, thank goodness, at last somebody has said it.

Mr. Ianno: What are they thanking you for?

Ms Sinclair: They are thanking me for saying that this type of multiculturalism doesn't work. All they want is to be Canadians. They don't want to be hyphenated Canadians; they don't want governments to tell them that they should remain whatever they were before they came.

Mr. Ianno: And you're saying that governments are telling them to remain what they were before?

Ms Sinclair: Yes.

The Chair: Could I just do a follow–up? I have a feeling we're not dealing with the reality of this bill and the reality of what this department does. I think it's changed a lot. I think its status has been changed and its functions have evolved.

If I understand you correctly, there are really three parts to what we're being asked: should there be this function within this department, and what are the functions that are being dealt with? The first one is race relations and cross–cultural understanding. The program fosters the elimination of racism and racial discrimination, helps Canadian institutions, other than those of the federal government, to respond to Canada's multicultural reality, and promotes understanding among Canadians of different backgrounds. We spend something like $6 million out of the $25 million on that. I assume, from your remarks, that is not an offensive activity. That would be all right.

Ms Sinclair: I didn't catch all of what you said. I think most of it sounded fine. There was something about organizations.

The Chair: It helps Canadian institutions, other than those of the federal government, to respond to Canada's multicultural reality. In other words, they deal with things like the Canadian Advertising Foundation. The program ensures that the advertising industry across Canada reflects diversity. Is there anything wrong with that?

Ms Sinclair: No objection.

The Chair: That's $6 million right there.

The next line is "Community Support and Participation". The program promotes the full and equitable participation of members of ethnic and visible minority communities in Canada; ensures that ethnic and visible minority communities can deal with the government on participation, access and equality issues; helps first–generation Canadians with their long–term participation needs; and works with educational, social service, health and other institutions to become more accessible to these

[*Traduction*]

parce que vous êtes influencée par votre expérience, ayant dû fuir votre pays, contrairement à d'autres Canadiens d'origine différente qui ont quitté leur pays dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Vous avez peut–être une perspective différente qui vous empêche de croire que l'on puisse enseigner la tolérance.

Mme Sinclair: Eh bien, ce n'est pas ce que me disent les gens qui m'écrivent, m'appellent au téléphone ou m'arrêtent dans la rue, au cinéma ou ailleurs pour venir me serrer la main pour me remercier d'avoir enfin osé exprimer ce point de vue.

M. Ianno: Et pourquoi vous remercient–ils?

Mme Sinclair: Ils me remercient d'avoir dit que ce type de multiculturalisme ne fonctionne pas. Ces gens–là ne veulent pas être des Canadiens d'origine ethnique, ils veulent tout simplement être des Canadiens. Ils ne veulent pas que le gouvernement leur disent de rester ce qu'ils étaient avant d'arriver au Canada.

M. Ianno: Et selon vous, c'est ce que fait actuellement le gouvernement?

Mme Sinclair: Oui.

Le président: Permettez–moi de faire une observation. J'ai l'impression que nous nous écartons du projet de loi et de la fonction réelle du ministère. Je pense que ses attributions ont beaucoup changé. Que son statut n'est plus le même et que ces fonctions ont évolué.

Si je vous ai bien comprise, il y a trois points sur lesquels nous devrions nous pencher: faut–il maintenir cette fonction à l'intérieur du ministère et quelles sont les fonctions qui sont offertes? La première concerne les relations raciales et la compréhension interculturelle. Ce programme favorise l'élimination du racisme et de la descrimination raciale et aide les organismes non gouvernementaux Canadiens à s'adapter à la réalité multiculturelle du Canada et à encourager une meilleure compréhension entre Canadiens d'horizons différents. Nous consacrons à cette fonction environ 6 millions de dollars d'une enveloppe de 25 millions de dollars. D'après vos commentaires, vous ne pensez pas que cette activité soit négative.

Mme Sinclair: Je n'ai pas suivi tout ce que vous avez dit, mais cela me paraissait très bien. Vous avez parlé des organismes.

Le président: Le ministère aide les institutions canadiennes n'appartenant pas au gouvernement fédéral à s'adapter à la réalité multiculturelle du Canada. Autrement dit, il soutient des organismes comme la Fondation canadienne de la publicité. Le programme permet de s'assurer que les maisons de publicité reflètent la diversité canadienne. Que voyez–vous de mal là–dedans?

Mme Sinclair: Rien du tout.

Le président: Cela représente 6 millions de dollars.

À la ligne suivante, il est question de la rubrique «participation et appui communautaire». Le programme encourage une participation entière et équitable des membres des minorités ethniques et visibles du Canada; veille à ce que les minorités ethniques et visibles puissent faire entendre leur voix au gouvernement sur les questions de participation, d'accès et d'égalité; aide les Canadiens de première génération à répondre à leurs besoins de participation à long terme; et collabore avec

[*Text*]

Canadians. Long–term goal: participation in Canadian society. Short–term goal: to help people who have just arrived deal with hospitals in their own language. For instance, sum of money to be expended, $14 million.

[*Translation*]

les établissements d'enseignement, les services sociaux et de santé, ainsi qu'avec d'autres établissements afin d'en faciliter l'accès à ces Canadiens. L'objectif à long terme est la participation au sein de la société canadienne. L'objectif à court terme consiste à aider les nouveaux arrivants à obtenir des soins médicaux dans leur propre langue. Par exemple, le budget consacré à ces fonctions est de 14 millions de dollars.

• 1325

Is there anything wrong with that?

Ms Sinclair: It all depends on the way it's done, and the goal sounds wonderful.

The Chair: I can go into some detail, if you like, but more than you might care to—The main point is, it's participation. It is doing exactly what you say we ought to be doing, which is encouraging people who arrive in this country to participate at a faster rate, not a slower rate, because of these programs. That's $14 million. Is it a worthwhile goal or not?

Ms Sinclair: But to participate because they belong to certain ethnic communities—

The Chair: No, it doesn't say that. It says—

Ms Sinclair: One of the questions dealt with the Canada Council. I happened to have lunch yesterday with a friend of mine. That friend gave me an earful about the Canada Council and about how every committee and every board selecting awards has to have representation by a given ethnic group. To me, this is the wrong way to practice multiculturalism.

The Chair: Well, that's not what this is about. What this says is that it's about three things. It's participation, so that they can actually participate in this society; it is to integrate them into this society. Both of these are worthwhile goals. This is what it's about, so there can't be a problem with it. It's what you said you wanted.

Ms Sinclair: I do want it, but I want them to participate because of their abilities and because of the way they can participate, not because they came from a certain country or because they're of a certain culture.

The Chair: But it helps them into citizenship. It tries to eliminate things like—

Ms Sinclair: It doesn't help them into citizenship if they are there as a token "whatever".

The Chair: No, but all it asks is how we can move them into the mainstream faster.

Ms Sinclair: I know that's what it says—

The Chair: That's what it says. I can give you the whole shooting match, and there's $14 million.

Qu'y a–t–il de mal à cela?

Mme Sinclair: Cela dépend de la façon dont on procède, mais l'objectif semble excellent.

Le président: Je peux vous donner des détails, si vous voulez, peut–être plus que vous n'en voulez. . . Mais ce qui compte, c'est la participation. Ce programme permet de réaliser exactement l'objectif qui, selon vous, devrait être le nôtre, c'est–à–dire encourager les gens qui arrivent dans ce pays à participer plus rapidement, et non moins rapidement, à la vie sociale grâce à ces programmes. Cela représente 14 millions de dollars. Est–ce un objectif qui en vaut la peine ou non?

Mme Sinclair: Mais les faire participer parce qu'ils représentent certaines communautés ethniques. . .

Le président: Non, ce n'est pas ce que l'on dit. On dit. . .

Mme Sinclair: Une des questions portait sur le Conseil des Arts. Il se trouve qu'hier j'ai déjeuné avec un des mes amis qui m'a dit ce qu'il pensait du Conseil des Arts et du fait qu'un groupe ethnique donné doit obligatoirement être représenté au sein de chaque comité et de chaque jury chargé de la sélection des lauréats. Pour moi, ce n'est pas la bonne manière de pratiquer le multiculturalisme.

Le président: Et bien, ce n'est pas ce dont il est question. Ce que l'on dit dans ce document, c'est que le programme a trois volets. L'objectif, c'est la participation afin que les gens puissent réellement contribuer à la vie sociale de ce pays; c'est leur intégration dans cette société. Ce sont deux objectifs qui ont une certaine valeur. C'est ce dont on parle, par conséquent, cela ne devrait poser aucun problème. C'est ce que vous avez dit souhaiter.

Mme Sinclair: C'est bien ce que je souhaite, mais je veux que les gens participent parce qu'ils ont certaines compétences et parce qu'ils peuvent contribuer à leur manière, non pas parce qu'ils viennent d'un pays donné ni parce qu'ils représentent une certaine culture.

Le président: Mais cela les aide à devenir de bons citoyens. Cela contribue à éliminer certaines choses comme. . .

Mme Sinclair: On ne les aide pas à devenir de bons citoyens si on les considère comme des immigrants de service.

Le président: Non, mais tout ce que le programme cherche à faire, c'est trouver les moyens de les intégrer au reste de la population plus vite.

Mme Sinclair: Je sais que c'est ce qu'on dit. . .

Le président: C'est effectivement ce que l'on dit. Je peux vous donner la liste de tout ce qui s'additionne pour arriver à un coût total de 14 millions de dollars.

[*Texte*]

The last sum deals with heritage, culture and language. You say, oh, there's only $5 million there. But what this actually does is provide equal access—maybe this is where you're coming from—for artists from minority backgrounds; assists the production of creative works reflecting Canada's diversity; supports the scholarly study of Canada's multicultural society; and encourages the learning of heritage languages.

It does things at universities: the chair of pluralism and health at the Clarke Institute, which is the psychiatric place; the joint chair of Jewish–Canadian studies at Concordia and York. Is there anything wrong with that?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, can I also add a couple to your list? The Toronto Arts Council has a program called Culture Works, Phase II, which is a national forum on cultural equity in Toronto, as well as training for a pool of cultural equity consultants. The grant they receive is $25,000.

The participation, Mr. Chairman, that you're talking about is merely reduced to a series of grants going to those people who know how to fill out a form with the best kind of language. So it's language issues on how to fill in a form and to ensure you get a grant to help you to participate.

To organize and host an inaugural dance weekend, a dance centre got $30,000 in grants.

It's certainly bringing together different cultural groups, but it's through grants. That's what it is.

The Chair: I guess what I'm saying is that if you take the broad–stroke definition of the actual programs and recognize that some part of the government has to deal with it; that there is in fact some support for the notion of race relations and cross–cultural understanding; that there is some support for the participation of new arrivals in our society so that they may acquire and have access to citizenship faster; and that there may even be some support for heritage cultures and languages—It may not be a perfect list, it may be a revived list, but to the extent that any of those functions are seen as valid, why shouldn't we include them in Bill C–53, which is the point of all these hearings?

Ms Sinclair: You're asking me?

The Chair: Sure.

Ms Sinclair: Well, as I said, objectives sound wonderful, with the exception of the teaching of heritage languages. I really don't see why Canadians should be paying for this. It seems to me that it is up to the people themselves to keep those languages alive if they want to.

[*Traduction*]

La dernière somme est consacrée au patrimoine, à la culture et à la langue. Vous allez dire, oh, on n'alloue à cela que 5 millions de dollars. Mais ce que cela permet en réalité de faire c'est assurer la participation équitable d'artistes appartenant à des minorités—des gens qui, peut–être, sont dans la situation que vous avez connue; faciliter la production d'oeuvres créatrices reflétant la diversité canadienne; appuyer les recherches portant sur le caractère multiculturel de la société canadienne; et encourager l'étude des langues ancestrales.

Ce programme permet de prendre des initiatives dans certaines universités: la chaire de pluralisme et de santé au Clarke Institute, l'établissement psychiatrique; la chaire d'études comparées judéo–canadiennes aux universités Concordia et York. Qu'y a–t–il de mal à cela?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, puis–je ajouter deux ou trois choses à votre liste. Le Toronto Arts Council propose un programme intitulé Culture Works, Phase II, qui permet des échanges à l'échelle nationale sur la question de l'équité culturelle et assure la formation d'une équipe de consultants en équité culturelle. La subvention attribuée à ce programme s'élève à 25 000$.

Monsieur le président, la participation dont vous parlez se résume tout simplement à une série de subventions octroyés à des gens qui savent comment remplir un formulaire en utilisant les expressions les plus appropriées. La question est donc de savoir comment remplir un formulaire afin d'obtenir une subvention qui vous permettra de participer.

Pour pouvoir organiser un programme inaugural pendant une fin de semaine, un centre chorégraphique a obtenu 30 000$ de subventions.

Cela permet certainement de rassembler des groupes culturels divers, mais cela est fait grâce à des subventions. C'est à cela que cela revient.

Le président: Ce à quoi je veux en venir, je suppose, c'est ceci: disons que l'on part d'une définition aussi large que possible des programmes existants et que l'on reconnaît qu'un certain organe du gouvernement doit s'en charger; que l'on appuie généralement le bien–fondé des relations entre les races et de la compréhension transculturelle; que l'on appuie généralement la participation des nouveaux arrivants à notre société afin qu'ils puissent plus rapidement devenir de bons citoyens; et que l'on appuie même généralement la notion de culture et de langue ancestrales. . . On arrive à une liste qui n'est peut–être pas parfaite, qui n'est peut–être pas nouvelle, mais dans la mesure où l'on considère toujours que ces notions sont valables, pourquoi ne les inclurait–on pas dans le Projet de loi C–53, ce qui, après tout est la raison d'être de toutes ces audiences?

Mme Sinclair: C'est à moi que vous posez la question?

Le président: Bien sûr.

Mme Sinclair: Et bien, comme je l'ai dit, les objectifs me semblent excellents, à part l'enseignement des langues ancestrales. Je ne vois vraiment pas pourquoi les Canadiens devraient financer cela. Il me semble que ce sont les gens eux–mêmes qui doivent décider de conserver ces langues, s'ils le souhaitent.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1330

The Chair: We don't actually do that. What they do is they develop heritage language programs, but if you want to have access, you have to do it on your own. It simply does research into how you might teach young kids various languages. That's the only way the money is spent here.

Le président: En réalité, nous ne faisons pas cela. Ce que fait le gouvernement, c'est élaborer des programmes de langues ancestrales, mais, si vous souhaitez vous en prévaloir, il faut que vous en preniez vous–mêmes l'initiative. Le gouvernement se contente de faire des recherches sur la manière d'enseigner diverses langues aux jeunes enfants. C'est uniquement à cela que servent les fonds.

Mr. Ianno: The one aspect that was never brought into this whole equation is the global economy right now and the advantage Canada will have in the future. It is strictly with the ability of people to communicate with other potential business people around the world so we can put Canada in an advantaged position. Having the knowledge of languages certainly doesn't hurt. I'm sure it didn't hurt you knowing three languages—is it three or four?

Ms Sinclair: Four.

Mr. Ianno: Has having four languages made you any worse?

M. Ianno: Il y a un facteur qui n'a jamais été évoqué dans tout ce contexte; c'est l'économie mondiale à laquelle nous appartenons actuellement et l'avantage qu'aura le Canada dans l'avenir. C'est strictement la possibilité de communiquer avec d'autres gens d'affaires dans le monde qui placera le Canada dans une position avantageuse. On ne peut pas dire que connaître différentes langues soit néfaste. Je suis sûr que cela ne vous a causé aucun tort de pouvoir parler trois langues—trois ou quatre?

Mme Sinclair: Quatre.

M. Ianno: Est–ce que le fait de pouvoir parler quatre langues vous a causé du tort?

Now, who should pay for it? You say Canada should not pay for anybody learning languages. Fine, we can do that. Our universities should not carry other languages so that people will learn and be fluent in many other languages, especially when we take Latin America and Asia Pacific and some of the other places.

Mais qui devrait financer cela? Vous prétendez que le Canada ne devrait pas financer l'étude des langues. Très bien; c'est une chose que nous pouvons faire, et nous pouvons décider que les étudiants ne pourront pas apprendre à parler couramment d'autres langues étrangères dans les universités, à une époque où des liens se créent avec l'Amérique latine et l'Asie du Pacifique ainsi que d'autres pays étrangers.

My daughters right now happen to be seventh–or eighth–generation Canadian, of Scottish origin but also of Italian origin, and I'm hoping they will be able to retain the Italian language, but I won't be able to give them the proper training they require. Yes, I will send them privately and, yes, maybe I can afford to do that, but if they can also learn French and Spanish, it's certainly going to help them from an entrepreneurial perspective.

Il se trouve que mes filles sont des Canadiennes de la septième ou de la huitième génération, d'origine écossaise et italienne, et j'espère qu'elles conserveront leur connaissance de l'italien; toutefois, ce n'est pas moi qui pourrai leur donner la formation dont elles ont besoin. Oui, je vais leur faire donner des cours privés et, encore une fois, oui, j'ai peut–être les moyens de le faire, mais si elles peuvent aussi apprendre le français et l'espagnol, cela va certainement les aider à réussir dans la vie.

Ms Sinclair: I couldn't agree with you more. I think the more languages we know the better off we are, but certainly coming to Canada and not being able to speak one of the official languages—I think your first need is to master that language.

Mme Sinclair: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense que plus vous connaissez de langues étrangères, mieux c'est, mais si vous arrivez au Canada et que vous ne pouvez pas parler l'une des langues officielles. . . Je crois qu'en priorité, vous devez apprendre à maîtriser cette langue.

Mr. Ianno: We agree with that.

M. Ianno: Nous sommes d'accord sur ce point.

Ms Sinclair: Beyond that, I think the more languages you speak the better. You may have noticed that when I read my brief I left out the part about Hindi, because it occurred to me that even though the woman had asked me what use is Hindi, actually in my own opinion Hindi might be a lot of use to her children at some point in the future.

Mme Sinclair: Ensuite, j'estime que plus vous savez parler de langues étrangères, mieux c'est. Vous avez peut–être remarqué que lorsque j'ai lu mon mémoire, j'ai laissé de côté la partie où je parlais de l'hindi, parce que, même si la dame dont il était question m'a demandé à quoi pourrait bien servir l'hindi, ma propre opinion, c'est que l'hindi pourrait fort bien se révéler fort utile à ses enfants un jour ou l'autre.

Mr. Ianno: Sure.

M. Ianno: Bien sûr.

The Chair: I think I'm detecting areas of agreement here. I'm also detecting the fact that while we started late—at 12:14 p.m.—we've overstayed. You've been too interesting. I'm to criticize you for this. I also know you told me you had a lunch date somewhere else, which is why you couldn't participate in our fine sandwiches. We also have another guest, Mr. Clément. So in the name of the committee, thank you for being so interesting, even if it's taken us over time.

Le président: Je constate que l'on tombe d'accord sur certains points. Je constate également que, même si nous avons commencé en retard—à 12h14—nous avons dépassé les limites de temps que nous nous étions fixées. Vos propos étaient trop intéressants. Je devrais vous en tenir rigueur. Je sais également que vous avez un rendez–vous pour déjeuner, si bien que vous n'allez pas pouvoir partager nos excellents sandwichs. Nous avons également un autre invité, M. Clément. Donc, au nom du comité, merci de nous avoir présenté un exposé aussi intéressant, même si la discussion s'est prolongée.

[*Texte*]

Ms Sinclair: Thank you for listening to me.

The Chair: We'll have a two–minute break and invite Mr. Clément to come and we'll try to even things out here.

[*Traduction*]

Mme Sinclair: Merci de m'avoir écoutée.

Le président: Nous allons faire une pause de deux minutes, puis inviter M. Clément à se présenter, et nous essaierons de rattraper le temps perdu.

• 1340

Le président: Monsieur Clément, soyez le bienvenu. Je regrette qu'il y ait eu du retard. J'espère que vous ne serez ni trop intéressant ni trop controversé. J'espère que vous pourrez résumer vos remarques en. . .

The Chair: Welcome, Mr. Clément. Forgive us for being late. I hope you will be neither too interesting, neither too controversial. I hope you will be able to summarize your comments in. . .

M. Plamondon: Monsieur le président, au cours d'une de vos interventions, à la suite de l'une de mes questions, vous avez dit que, depuis quelques temps, le Comité travaillait avec des règles moins strictes quant au temps accordé à chaque personne. Hier, par exemple, j'ai pris un peu plus de temps parce qu'il n'y avait qu'un membre du Parti libéral de présent et qu'il n'y en avait pas du Parti réformiste. J'ai pris beaucoup de temps pour questionner les témoins. Aujourd'hui je n'ai pas à questionner beaucoup parce qu'il y avait beaucoup des questions de la part des Libéraux et je leur ai donné leur chance. Cependant, quand j'ai posé ma dernière question, vous en avez minimisé l'importance et la pertinence. À deux reprises, vous avez dit aux témoins qu'ils n'étaient pas obligés de prendre tant de temps pour répondre à la question et qu'ils n'étaient pas obligés d'y répondre en détail.

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, following one of my questions, you said earlier that the committee has been less strict recently about the time given to each person. Yesterday, for example, you gave me a little bit more time because there was only one representative of the Liberal Party and only one representative of the Reform Party present. I took a long time to question the witnesses. Today, I did not have to ask a lot of questions because the Liberals asked a lot and I did not have any objection to it. However, when I asked my last question, you questioned its importance and relevance. Twice you told the witnesses they did not have to take as much time to answer the question and that they did not have to give too many details.

Les points que je soulève sont importants pour moi et pour mon parti. J'accepte mal que vous ayez un jugement péjoratif sur mes questions.

The points I make are important to me and to my party. I do not like you trivializing my questions.

Le président: Non, non. C'est tout simplement parce que M. de Savoye a dit à l'un des témoins ce matin qu'il n'était pas obligé de répondre comme je le voulais. J'ai dit le contraire, mais je reconnais qu'avec la présence ou l'absence de certains et l'intérêt manifesté par certains ou le manque d'intérêt de certains autres, pendant ces longs jours, le système est moins que parfait et, en tant que président, je suis moi aussi moins que parfait. Je reconnais la pertinence de votre intervention. Si jamais—

The Chair: No, no. It is only because Mr. de Savoye told a witness this morning that he did not have to give an answer to my liking. I have said the contrary, but I recognize that with the presence or the absence of certain members of the committee and according to the interest or the lack of interest expressed by others during these long days of sitting, the procedure is far from perfect and that I, as Chairman, am also far from perfect. I think your questions are always relevant. If ever—

M. Plamondon: Je voudrais qu'on continue dans le même esprit de collaboration.

Mr. Plamondon: I would like the committee to continue to work in the same cooperation spirit.

Le président: Oui, je suis tout à fait d'accord. Parfois, pour rendre la séance plus intéressante, je suis peut–être tombé dans l'erreur.

The Chair: I fully agree with you. Sometimes, in order to spice up things, I might have made an error.

Mr. Ianno: I have just one point on what Mr. Plamondon said. I don't think the chairman discussed the relevance of your question. I don't think that was part of it at all. It was the time, but not the relevance.

M. Ianno: J'aimerais faire une remarque au sujet de ce qu'a dit M. Plamondon. Je ne crois pas que le président ait mis en doute la pertinence de votre question. Pas du tout. Il s'inquiétait simplement du temps qui filait.

Le président: Quant à la durée des interventions, je me suis servi du chronomètre que j'avais et la question avait déjà duré 4 minutes 32 secondes. Je ne voulais pas que M^me^ Sinclair se sente obligée de prendre autant de temps. C'était le sens de mon intervention.

The Chair: I was looking at my chronometer and you had taken 4 minutes 32 seconds to ask your question. I simply did not want to think Ms Sinclair had to take the same time to answer. That is what was behind my comment.

M. Plamondon: J'accepte vos explications. Mais mon intervention, dans un but positif, avait plutôt trait aux travaux futurs du Comité.

Mr. Plamondon: I accept your explanations. But my comment on the committee's future agenda was made in a positive spirit.

Le président: Oui, je comprends. Merci. On veut quand même voter aujourd'hui, pas ici, mais ailleurs. Monsieur Clément.

The Chair: I understand. Thank you. We will have to vote today, not here, but somewhere else. Mr. Clément.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1345

M. Philippe Clément (consultant en gestion, témoigne à titre individuel): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais faire ma présentation en français, mais je pourrai répondre aux questions en anglais par la suite.

Le sujet que j'aborde aujourd'hui en est un qui est tout aussi important que celui du multiculturalisme. En fait, il s'agit presque du biculturalisme qu'on appelle maintenant bilinguisme.

Permettez–moi d'abord de remercier le Comité de m'avoir invité à partager avec vous mes opinions et mon expérience dans ce domaine.

Mon expérience de la problématique linguistique et culturelle au Canada provient essentiellement du fait que j'ai passé 20 années dans la Fonction publique fédérale comme fonctionnaire. Par ailleurs, au cours de mes études doctorales, j'ai fait de la recherce sur les questions d'aménagement linguistique au Canada et à l'étranger.

En 1986 et 1987, à l'époque dite du renouveau de la politique fédérale sur les langues officielles, j'étais analyste principal au Bureau du Conseil privé. À ce titre, j'ai été affecté au comité des sous–ministres sur la question de la Loi C–72, où j'ai travaillé à la formulation de la nouvelle loi.

À cette époque, j'ai été en outre prêté à la Direction des langues officielles du Conseil du Trésor, ce qui m'a permis d'approfondir mes connaissances générales en matière de politique linguistique.

Durant les années 1986 à 1988, j'ai aussi pris conscience des grandes faiblesses de la politique fédérale de bilinguisme et j'ai essayé de communiquer ces opinions à mes collègues bureaucrates. Inutile de vous dire que cette attitude n'a pas favorisé ma carrière.

Depuis janvier 1994, j'ai quitté volontairement le gouvernement fédéral, et je gagne désormais ma vie comme consultant. C'est pour cela que je suis ici pour vous parler.

L'objectif de ma présentation d'aujourd'hui est de vous signaler que, pendant 25 ans, la politique de bilinguisme fédérale et le programme de bilinguisme fédéral n'ont pas été évalués. Les rapports que le commissaire aux langues officielles fait chaque année au Parlement, bien qu'utiles et bien documentés, ne peuvent pas être considérés comme indépendants ou impartiaux parce qu'il n'est pas dans l'intérêt du commissaire aux langues officielles ou de son organisation de porter un jugement sur le bien–fondé de la politique fédérale de bilinguisme dont il est seulement l'instrument. Son rôle est de montrer au public canadien que le bilinguisme institutionnel est bénéfique pour le pays, quels qu'en soient les coûts.

La Direction des langues officielles du Conseil du Trésor est dans la même situation; elle gère le programme de bilinguisme par délégation de pouvoir au ministère. Son objectif n'est pas de critiquer, mais de protéger le programme. J'ai pris des contacts avec le Bureau du vérificateur général du Canada qui m'ont permis de vérifier que la vérification financière de la gestion du programme fédéral des langues officielles à l'échelle de la Fonction publique fédérale n'a jamais été faite. Il n'y a jamais eu de vérification.

Sur le plan des relations fédérales–provinciales, dans le partage constitutionnel de la Confédération canadienne, les questions de langues et de culture sont généralement perçues comme étant du ressort des gouvernements provinciaux,

Mr. Philippe Clément (Management Consultant, Individual presentation): Thank you, Mr. Chairman. I will make my presentation in French but I can answer questions in English afterwards.

The subject I am broaching today is as important as the subject of multiculturalism. In fact, it almost deals with biculturalism which we now call bilingualism.

First, I would like to thank the committee for giving me the opportunity to share with you my opinions and my experience in this field.

The experience I have acquired concerning the cultural and linguistic problems facing Canada is owing to the 20 years I have spent in the federal public service. During the course of my doctoral studies, I also did some research on linguistic models in Canada and abroad.

In 1986 and 1987, at the time of the so–called renewal of the federal policy on official languages, I was senior analyst at the Privy Council Office. I was assigned to the deputy ministers' committee studying Bill C–72, where I worked at writing the new act.

At that time, I was also lent to the Official Languages Branch of the Treasury Board and that helped me get a broader knowledge of linguistic policy matters.

From 1986 to 1988, I started realizing the great weaknesses of the federal bilingualism policy and I tried to draw the attention of my fellow civil servants on these weaknesses. I don't have to tell you that that didn't help my career.

In January 1994, I voluntarily left the federal government and I am now earning my livelihood as a consultant. It is in that capacity that I am now speaking to you.

In my presentation here today, I would like to draw your attention to the fact that the federal bilingualism policy as well as the federal bilingualism program have not been evaluated in the last 25 years. The reports submitted each year by the Official Languages Commissioner to Parliament, although useful and comprehensive, cannot be considered as being independent and unbiased since it is not in the Official Languages Commissioner or his personnel's interest to comment on the appropriateness of the federal bilingualism policy which they are a constituent part. The role of the Commissioner is to show to the Canadian public that institutional bilingualism is good for the country whatever it may cost.

The Official Languages Branch of the Treasury Board is in the same position. It manages the bilingualism program through delegation of powers to the department. Its role is not to criticize it, but to protect it. I have learned from the Office of the Auditor General of Canada that the financial audit of the federal official languages program throughout the federal public service has never been done. There has never been an audit of the program.

As far as federal/provincial relations are concerned, the Canadian Constitution is generally perceived as giving jurisdiction to the provinces in the field of language and culture through education and working language. The linguistic and

[*Texte*]

notamment par le biais de l'éducation et de la langue de travail. L'intervention fédérale, en 1969, dans les domaines linguistique et culturel, risquait donc d'entrer en conflit avec les initiatives législatives ou autres des gouvernements provinciaux, remettant fréquemment en question la souveraineté des provinces dans ce secteur.

Les objectifs du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme—là, je parle de 1969—étaient les suivants: premièrement, de promouvoir l'unité canadienne en répandant la notion qu'il n'y a pas deux Canada, l'un français et centré au Québec et l'autre anglais et centré ailleurs, mais un seul Canada bilingue de l'Atlantique au Pacifique; deuxièmement, de promouvoir l'égalité des droits des francophones et des anglophones au sein de l'appareil gouvernemental fédéral et d'augmenter la participation des Québécois à la Fonction publique fédérale; troisièmement, de promouvoir l'épanouissement du français et de l'anglais comme langues officielles en milieu minoritaire.

Mon évaluation est la suivante. Sur la promotion de l'unité, quel fut l'impact du bilinguisme institutionnel fédéral sur les relations fédérales–provinciales?

• 1350

La réponse que je suggère, monsieur le président, et cette réponse reflète un important volume de recherche, est que l'intervention fédérale dans le secteur des langues et de la culture a été génératrice de nombreux conflits fédéraux–provinciaux. Je n'apprendrai rien à qui que ce soit en disant cela. Ces conflits provinciaux ont impliqué des procédures judiciaires et un gaspillage monumental de ressources financières et humaines. Ces conflits entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se sont produits dans la plupart des régions du Canada.

Le scénario habituel était qu'une disposition législative provinciale allait à l'encontre de la Loi fédérale C–72 ou, plus récemment, de la Charte canadienne des droits et libertés. Par exemple, les dispositions des Lois 22 et 101 du visant la promotion du français comme langue de travail et langue obligatoire de l'intégration des nouveaux arrivants se heurtaient aux objectifs de la politique fédérale de bilinguisme, dont l'objet est de promouvoir l'épanouissement de la minorité anglophone au Québec.

Mais d'autres provinces, notamment dans l'Ouest, ont aussi confronté le gouvernement fédéral sur des questions linguistiques, par exemple en matière de droit à l'éducation et de droit d'accès à la justice en langue française.

Il faut noter, en outre, que depuis 1983, le commissaire aux langues officielles a commencé à émettre des opinions sur les politiques linguistiques des provinces. Je crois comprendre que c'était dans le cadre de la Charte canadienne des droits et libertés. Cependant, ces critiques ne faisaient pas partie de son mandat originalement.

Sur le plan de l'unité nationale, 25 ans de bilinguisme institutionnel fédéral n'ont résolu aucun des problèmes visés. Depuis 1969, les Canadiens ont connu la crise d'octobre de 1970, l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, un premier référendum sur l'indépendance du Québec en 1980, l'échec de l'Entente de Charlottetown, l'élection massive au Parlement fédéral d'un parti séparatiste du Québec, le Bloc québécois, et d'un parti de l'Ouest, le Parti réformiste, réclamant l'abolition

[*Traduction*]

cultural measures taken by the federal government in 1969 could thus have been seen as conflicting with the legislative measures taken by provincial governments and as threatening their sovereignty in that respect.

In 1969, the federal government's aims with bilingualism were first to promote Canadian unity by trying to convince people there were not two Canadas, the French one based in Quebec and the English one based elsewhere, but one bilingual Canada from coast to coast; secondly to promote the equality of rights between francophones and anglophones in the federal government and increase the number of Quebeckers in the federal public service; and thirdly to promote the development of official language minority groups.

My assessment is as follows. As far as the promotion of national unity is concerned, what was the impact of institutional bilingualism in the federal government on federal–provincial relations?

I would answer to that, Mr. Chairman, and that answer reflects major research, that federal involvement in the language and culture area has led to many federal–provincial conflicts. That is no news to anyone. Those provincial conflicts implied judicial proceedings and humongous waste of financial and human resources. There have been such conflicts between the federal and provincial governments in most regions of Canada.

What happened usually is that some provincial legal provision was contrary to Bill C–72 of the federal government or, more recently, to the Canadian Charter of Rights and Freedoms. For instance, those provisions of Bills 22 and 101 of Quebec dealing with the promotion of French as a working language and mandatory language for newcomers wishing to settle in the province were running against the objectives of the federal bilingualism policy, which is aimed to promote the fulfilment of the English–speaking minority in Quebec.

But other provinces, especially in Western Canada, also went against the federal government on some language issues, for instance regarding the right to education and the right to access of justice in the French language.

It should be noted as well that since 1983, the Official Languages Commissioner started issuing some advice on the language policies of provinces. I understand that it was under the Canadian Charter of Rights and Freedoms. However, those criticisms were not part of his original mandate.

In terms of national unity, 25 years of federal institutional bilingualism have not solved any of the problems it was meant to solve. Since 1969, Canadians have lived through the crisis of 1970, the coming to power of the Parti Québécois in 1976, a first referendum on Quebec's independence in 1980, the failure of the Charlottetown accord, the massive election in the federal Parliament of a Quebec separatist party, the Bloc québécois, and of a western party, the Reform Party, which advocates the

[*Text*]

de la Loi fédérale sur les langues officielles et la pleine autorité des provinces en matières culturelle et linguistique. Et maintenant, nous faisons face à un autre référendum au Québec.

Les communautés francophones et anglophones, à mon avis, sont plus divisées en 1994 qu'elles ne l'étaient en 1969. Et là, je peux vous fournir des chiffres d'opinion publique.

Si l'on exclut le Nouveau–Brunswick, que son statut de province officiellement bilingue place à part, le soutien des Canadiens hors Québec pour le bilinguisme fédéral se situe entre 29 et 44 p. 100, et là, je vous cite un sondage d'Environics en 1991. Au Québec, un sondage CROP de l'été 1993 montrait que 63 p. 100 des Québécois préconisent l'abolition de la Loi fédérale sur les langues officielles.

Après 25 ans de bilinguisme institutionnel, le gouvernement fédéral a–t–il atteint ses objectifs de promotion de l'égalité des deux communautés au sein de la Fonction publique fédérale? Sur papier, cet objectif semble avoir été atteint. Les rapports du commissaire aux langues officielles et ceux du Conseil du Trésor montrent que plus d'un quart des fonctionnaires fédéraux sont de langue française.

Ces chiffres sont cependant trompeurs. La réalité des faits est que l'effectif francophone de 25 ou 26 p. 100 de la Fonction publique n'est pas un indice sérieux de la participation égalitaire des francophones. Ces derniers sont surreprésentés parmi le personnel de soutien et sous–représentés au niveau de la haute gestion.

Par ailleurs, la participation des Québécois à la Fonction publique fédérale est relativement faible compte tenu de leur importance démographique. Selon le politicologue Léon Dion, la moitié des fonctionnaires francophones fédéraux viennent de l'extérieur du Québec, surtout de l'Ontario où le bilinguisme est plus répandu.

La réalité de la Fonction publique fédérale est qu'après 25 ans, le programme fédéral de bilinguisme n'a pas atteint les objectifs d'égalité qu'il visait.

• 1355

Comme dans les années 1960, les Québécois sont toujours les parents pauvres de la Fonction publique fédérale, et faire une carrière en français au fédéral est un mythe.

Le programme de formation linguistique des anglophones, destiné à créer un milieu de travail bilingue dans la Fonction publique fédérale, a été un fiasco monumental. Essentiellement, ne disposant pas d'un milieu de travail en français, la majorité des fonctionnaires anglophones perdent leur français aussi vite qu'ils l'ont appris.

À Ottawa, le bilinguisme du milieu de travail est resté un mythe soigneusement entretenu par le commissaire aux langues officielles et les bureaucrates du Conseil du Trésor.

Le programme le plus intelligent, conçu en 1969 pour encourager la participation des Québécois, consistait en la création d'unités de travail de langue française. Ces unités de travail avaient été recommandées par la Commission B & B et faisaient partie de la première Loi sur les langues officielles et du premier programme sur les langues officielles. Ces unités étaient destinées à permettre aux unilingues francophones de travailler dans la Fonction publique fédérale. Malheureusement,

[*Translation*]

abolition of the federal Official Languages Act and the full transfer of powers to the provinces in the cultural and language areas. And we are now facing another referendum in the province of Quebec.

I think that the French and English–speaking communities are more divided today than they were in 1969. I can in this regard provide you with the results of public opinion poles.

If we exclude New Brunswick, that is in a separate situation because of its status of official bilingual province, the support of Canadians outside Quebec for the federal bilingualism policy is between 29% and 44%, and those data come from a Environics survey made in 1991. In Quebec, a CROP survey made in the summer of 1993 showed that 63% of Quebeckers favour the abolition of the federal Official Languages Act.

After 25 years of institutional bilingualism, did the federal government reach its objectives in terms of promoting equality of both communities within the federal public service? On paper, that target seems to have been reached. Reports from the Official Languages Commissioner and the Treasury Board showed that more than 25% of federal public servants belong to the French–speaking community.

However those figures are deceiving. In fact, the French–speaking component of 25% or 26% of the public service is not a valid indicator of the equal participation of French Canadians. The latter are over–represented among the support staff and under–represented at senior levels.

Besides, the participation of Quebeckers in the federal public service is relatively low given their numbers among the general population. According to Léon Dion, a political scientist, half of the French–speaking federal public servants come from outside Quebec, and mainly from Ontario, where bilingualism is more frequent.

The reality of the federal public service is that after 25 years, the federal bilingualism program has not reached its objective in terms of equality.

Just as in the 1960s, Quebeckers are at a disadvantage in the federal public service where carrying on a career in French is still a myth.

The language training program for anglophones which was supposed to create a bilingual working environment in the federal public service has been a huge failure. In fact, since there is no French–speaking working environment, the majority of English–speaking civil servants lose their French immediately.

In Ottawa, bilingualism in the work place has been a myth carefully nurtured by the Commissioner of Official Languages and bureaucrats in the Treasury Board.

The best program designed in 1969 to encourage the participation of Quebeckers in the public service was to create French–speaking working units. These working units had been recommended by the B & B Commission and were part of the first legislation on official languages and the first program dealing with official languages. These units were aimed at allowing unilingual francophones to work in the federal public service. Unfortunately, this initiative was abandoned in the first

[*Texte*]

cette initative fut abandonnée dans les deux ou trois premières années du programme, éliminant ainsi toute possibilité pour les unilingues français de faire carrière en français dans la Fonction publique fédérale et pour les anglophones bilingues de travailler volontairement dans des unités de travail en langue française.

La communauté anglophone est généralement frustrée par les impératifs linguistiques de la dotation des postes. Elle se sent menacée par le bilinguisme dans ses possibilités d'avancement. Les coûts humains, monsieur le président, ont été énormes pour les deux communautés.

On peut donc conclure qu'au sein de la Fonction publique fédérale, l'objectif d'harmonisation de la participation des deux groupes linguistiques n'a pas été atteint. Après 25 ans de bilinguisme institutionnel, le gouvernement fédéral a–t–il atteint son objectif de promotion de l'épanouissement des minorités de langues officielles?

En dépit du soutien massif et d'une lourde machinerie administrative fédérale, les minorités de langue française ont continué de s'assimiler au même rythme à la majorité anglophone les entourant. Les phénomènes observés sont des phénomènes d'osmose sociale, donc des phénomènes naturels. Les facteurs principaux sont: mariages biculturels, milieu de travail unilingue anglais, attraction de l'anglais qui offre des avantages économiques, l'éloignement du Québec, etc..

C'est ainsi que les tendances d'assimilation observées dans les années 1960 se sont confirmées ou aggravées sans exception dans les Maritimes, en Ontario et dans l'Ouest canadien. Au Québec, les programmes fédéraux de bilinguisme n'ont pas empêché une immigration importante des anglophones vers les provinces anglaises, surtout chez les jeunes.

Statistiquement parlant, il y a tout lieu de conclure que, sur le plan de la promotion et du maintien des langues minoritaires, le programme fédéral a été un échec.

Pour finir, monsieur le président, j'aimerais parler de la facture du bilinguisme. Comme je l'ai indiqué, les coûts du bilinguisme officiel n'ont pas été compilés. Il est facile de comprendre que personne n'ait jamais voulu prendre le risque d'entreprendre cette tâche. Il s'agit d'une tâche politiquement explosive. Dans l'esprit du commissaire aux langues officielles, une telle comptabilité est presque mesquine. Comment pourrait–on mettre un prix sur l'unité nationale?

Il y a cependant des Canadiens, et j'en suis un, qui pensent que la politique fédérale de bilinguisme, non seulement ne sert pas les objectifs de l'unité canadienne, mais au contraire lui a causé des dommages considérables, comme nous pouvons en juger cette semaine. À ce titre, j'ai recherché quelques indicateurs budgétaires pour vous permettre de fixer les idées. Le coût annuel du programme fédéral de bilinguisme, d'après le dernier rapport du commissaire aux langues officielles, se situe entre 600 et 700 millions de dollars par année.

• 1400

Ces chiffres, comme je l'ai indiqué, ne représentent pas le coût de la politique de bilinguisme. Ils ne tiennent pas compte d'un grand nombre de coûts indirects qui ne sont pas comptabilisés dans le coût du programme de bilinguisme.

[*Traduction*]

two or three years of the program, which eliminated all possibility for unilingual francophones to have a career in French in the federal public service and for bilingual anglophones to voluntarily work in French working units.

The anglophone community has generally been frustrated by the staffing language requirements. It feels threatened by bilingualism when it comes to promotion. The human costs, Mr. Chairman, have been quite significant for both francophones and anglophones.

We can therefore conclude that within the federal public service, the federal government has not been able to ensure the harmonious participation of both linguistic groups and has therefore not achieved its goal. After 25 years of institutional bilingualism, has the federal government achieved its objective in promoting the development of official languages minorities?

In spite of massive support and a heavy federal bureaucracy, French language minorities have continued to be assimilated with the anglophone majority at the same rate. It is a matter of social osmosis and therefore a natural phenomenon. The major factors being bicultural marriages, unilingual English working environment, economic benefits derived from English, the isolation from the province of Quebec, etc..

Therefore the assimilation trends observed in the 1960s have continued or worsened without exception in the Maritimes, in Ontario and in western Canada. In the province of Quebec, the federal programs of bilingualism have not prevented a significant immigration of anglophones towards English–speaking provinces, especially among the youth.

Statistically, all evidence lead to conclude that as far as promoting and maintaining minority languages, the federal program has been a failure.

To conclude, Mr. Chairman, I would like to talk about the financial cost of bilingualism. As I have already stated, the costs of official bilingualism have not been calculated. One can understand easily that nobody has ever wanted to take the risk of undertaking such task. It is political explosive. In the mind of the Commissioner of Official Languages, such computation is almost petty. How can one put a price on national unity?

There are however Canadians, and I am one of them, who believe that the federal policy of bilingualism, not only is not achieving the goals of Canadian unity but on the contrary has been very damaging as we have been able to witness this week. In this sense, I have tried to find some financial indicators to allow you to see things more clearly. The annual cost of the federal program of bilingualism, according to the latest report of the Commissioner of Official Languages, is around $600 and $700 million.

As I indicated, these numbers do not represent the cost of the policy on bilingualism. They do not include many indirect costs that are not included in the cost of the bilingualism program.

[*Text*]

Par exemple, lorsqu'un fonctionnaire est envoyé en formation linguistique, les livres du ministère ne considèrent pas son salaire comme un coût du programme de bilinguisme. La charge de travail supplémentaire que cause le bilinguisme à l'ensemble des gestionnaires de tous les niveaux n'est pas non plus comptabilisée. Le coût de la politique de bilinguisme fédérale imposée au public canadien, au monde des affaires, n'est pas non plus reflété dans ces chiffres, pas plus que la totalité des coûts imposés aux provinces.

Un chiffre plus réaliste, monsieur le président, pour le coût du bilinguisme institutionnel fédéral serait d'environ un milliard de dollars par année. Je n'ai pas fait de calculs personnels, mais je pourrais vous référer au travail d'autres chercheurs qui ont fait ces calculs, notamment au travail de M. Scott Reid, qui a écrit en 1993 un livre qui s'intitule *Lament for a Notion: The Life and Death of Canada's Bilingual Dream*. Bien que j'aie certaines réserves quant à la méthodologie de ce chercheur, les chiffres qu'il propose me semblent plausibles. M. Reid démontre que le coût cumulatif du bilinguisme fédéral entre 1972 et 1992 a été d'environ 49 milliards de dollars.

Si on ajoute six années à ce chiffre, c'est–à–dire 1966, 1967, 1968, 1969, 1993 et 1994 qui constituent, à mon avis, beaucoup plus la période d'existence de la politique de bilinguisme, et si l'on ajoute à ces coûts la masse de gaspillage de temps et d'argent causée par les querelles fédérales–provinciales, il est tout à fait probable que le coût cumulatif du bilinguisme aujourd'hui est de plus de 50 milliards de dollars pour le Trésor canadien. Cinquante milliards de dollars représentent 9 ou 10 p. 100 de la dette fédérale.

En conclusion, mesdames et messieurs, j'aimerais suggérer qu'avant de confier à un nouveau ministère la responsabilité de promouvoir le bilinguisme fédéral tel que nous le connaissons maintenant, il serait souhaitable que le Parlement du Canada fasse trois recommandations. Ces recommandations me semblent absolument légitimes:

– Premièrement, exiger une évaluation indépendante de la politique du programme de bilinguisme du gouvernement fédéral;

– Deuxièmement, consulter la population canadienne par voie de référendum afin de savoir si les aspirations culturelles et linguistiques des Canadiens ne seraient pas mieux servies par les gouvernements provinciaux;

– Finalement, réévaluer le degré d'égalité de participation des deux groupes linguistiques au sein de la Fonction publique fédérale et, s'il y a lieu, proposer un retour au concept des unités de travail en langue française.

Merci, monsieur le président.

Le président: Nous passons tout de suite à M. Plamondon.

M. Plamondon: À la Chambre des communes, le député Gauthier avait déposé une motion demandant qu'on fasse une évaluation du coût des programmes en matière de bilinguisme. Je ne suis pas certain du résultat des programmes. C'est une motion privée qui pourrait, si elle était adoptée, amener le gouvernement—Mais la majorité ministérielle aimera sans doute mieux ne pas le savoir et la motion tombera à cause des délais. Si on parle pendant une heure, la motion tombe automatiquement. Il s'agit cependant d'une réflexion que certains autres députés veulent connaître.

[*Translation*]

For example, when a civil servant is sent on language training, the department books do not consider that employee's salary as a cost of the program. The extra work that bilingualism entails for all civil servants at every level is not accounted for either. The cost of the federal policy on bilingualism that the Canadian taxpayer and the business community must support is not reflected in these figures any more than the total costs supported by the provinces.

A more realistic figure, Mr. Chairman, of the cost of federal institutional bilingualism would be about $1 billion a year. I did not calculate this personally, but I can refer you to the research of others who have done the calculations, including Mr. Scott Reid, who in 1993 wrote a book entitled *Lament for a Notion: The Life and Death of Canada's Bilingual Dream*. Though I have some reservations about his methodology, the numbers that he puts forward seem plausible to me. Mr. Reid shows that the cumulative cost of federal bilingualism between 1972 and 1992 has been about $49 billion.

If you add six more years to that figure, that is 1966, 1967, 1968, 1969, 1993 and 1994 that are more representative of the existence of this policy on bilingualism, and if we add all the time and money wasted through federal–provincial quarrels, it is quite probable that the cumulative cost of bilingualism today is closer to $50 billion for the Canadian purse. Fifty billion dollars represents 9 or 10% of the federal debt.

In conclusion, ladies and gentlemen, I would like to suggest that before giving a new department the responsibility of promoting the federal bilingualism as we know it today, the Parliament of Canada should make three recommendations. These recommendations seem absolutely legitimate:

– One, demand an independent assessment of the bilingualism program policy of the federal government;

– Two, consult the Canadian population through a referendum in order to learn if the cultural and linguistic aspirations of Canadians might not be better served by the provincial governments;

– Finally, re–evaluate the level of equal participation of the two linguistic groups within the federal public service and if needed, recommend a return to the idea of French language working units.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chair: Let us go immediately to Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: In the House of Commons, Mr. Gauthier, MP, had presented a motion asking that an assessment be done of the costs of the bilingualism programs. I'm not quite sure of the result of the programs. This is a private member's motion that could, if it were passed, bring the government—but most government members will probably prefer not knowing and the motion will die on the Order Paper. If the debate goes on for an hour, the motion is automatically dropped. Nevertheless, some other members would like to reflect on this matter.

[*Texte*]

Vous avez parlé dans votre exposé de l'abolition du programme des langues officielles. Vous dites qu'on devrait consulter la population par référendum afin de voir si elle est d'accord pour que ce soient les provinces qui s'occupent de cela.

On sait par expérience que les provinces canadiennes—les provinces de l'Ouest, historiquement le Nouveau–Brunswick et la Nouvelle–Écosse, et même l'Ontario—n'ont manifesté aucune écoute par rapport aux revendications des francophones hors Québec, des francophones de leurs provinces.

Par exemple, la Colombie–Britannique vient de mettre sur pied un service de santé multilingue. Dans ce service multilingue, il y a huit langues, je crois, dont le pendjabi, le vietnamien, etc., mais le français n'en fait pas partie.

Si vous me dites qu'on doit consulter la population canadienne et que les provinces doivent s'en occuper, je vous dirai que ce serait assassiner la politique des langues officielles complètement, puisqu'il est connu qu'il n'y a pas de volonté du tout de la part des provinces. La Saskatchewan n'a même pas voulu se conformer au jugement de la Cour suprême en ce qui regarde les commissions scolaires francophones. Elle a dit: Oui, si le gouvernement fédéral paye.

Pouvez–vous intervenir là–dessus?

M. Clément: Absolument. Disons que ce sont des choix de société, monsieur Plamondon. Supposons que vous voulez que le gouvernement provincial du Québec ait toute autorité en matière culturelle et linguistique, en matière d'éducation, en matière d'intégration des immigrants à la majorité francophone et que vous donnez au gouvernement du Québec cette autorité, il serait légitime de donner le même degré d'autorité aux autres provinces, même si leur attitude vis–à–vis de leur minorité n'est pas aussi favorable. C'est une question donnant–donnant.

M. Plamondon: Je me demande si la solution que vous proposez ne devrait pas être mise en place après que l'on se soit assuré que l'argent qui est dépensé actuellement pour le bilinguisme soit utilisé aux fins de permettre aux provinces autres que le Québec de donner aux francophones des services équivalant à ceux dont bénéficient les anglophones du Québec.

M. Clément: Oui, je suis tout à fait d'accord. Je pense que toute personne qui se préoccupe de l'unité nationale serait d'accord avec ce principe, un principe de parité. Ce que l'on donne aux anglophones du Québec, on devrait aussi le donner aux Franco–Ontariens, au Franco–Manitobains, aux Franco–Albertains et aux Acadiens.

Donc, il pourrait y avoir des accords bilatéraux ou multilatéraux entre provinces, ce qui, dans mon esprit, ne justifierait pas nécessairement l'intervention du gouvernement fédéral.

M. Plamondon: J'imagine que, pour la mise en place de cette politique, pour que les provinces soient prêtes à accorder les mêmes droits aux francophones hors Québec qu'aux anglophones du Québec, il faudrait que le gouvernement fédéral débourse des sommes pendant quelques années avant que les provinces ne prennent la relève.

[*Traduction*]

• 1405

In your presentation you talked about abolishing the official languages program. You said we should hold a referendum to see whether Canadians would agree to a devolution of this program to provinces.

We know through experience that Canadian provinces—western provinces, historically New Brunswick and Nova Scotia, and even Ontario—have been insensitive to the requirements of francophones outside of Quebec, of the francophones in their provinces.

For example, British Columbia just set up a multilingual health service. Services are offered in eight languages, I believe, including Punjabi, Vietnamese, etc., but not French.

If you are telling us we should consult the Canadian public and that provinces should be looking after bilingualism, let me tell you that this would amount to assassinate the official languages policy since we know that there is no political will in this regard at the provincial level. Saskatchewan even refused to comply with the Supreme Court decision regarding francophone school boards. They said they would do it only if the federal government paid for it.

I would like to hear your comments on this.

Mr. Clément: Absolutely. Let's say, Mr. Plamondon, that these are societal choices we have to make. Suppose you want to give the provincial government in Quebec full authority for cultural and linguistic matters, for education, for integrating immigrants to the francophone majority, it would be expected to provide other provinces this same level of authority even if their attitude towards their minority is not as positive. It's a matter of give and take.

Mr. Plamondon: I wonder if the solution you put forward should be predicated on the requirement that the moneys presently spent for bilingualism be used to allow provinces others than Quebec to provide their francophones services that are equal to those anglophones enjoy in Quebec.

Mr. Clément: Yes, I fully agree. I believe anyone interested in national unity would agree with this principle of parity. Whatever anglophones have in Quebec should be made available to Franco–Ontarians, to Franco–Manitobans, to Franco–Albertans and to Acadians.

Therefore, there could be bilateral or multilateral agreements between provinces which would not necessarily, to my mind, require the federal government involvement.

Mr. Plamondon: I would imagine that in order to implement such a policy, in order to get the provinces to agree to extend the same rights to francophones outside of Quebec as anglophones have in Quebec, the federal government would have to provide some funding for a few years until such time as provinces will pick up the cost.

[*Text*]

M. Clément: C'est une question d'utilisation des transferts de paiement. Si le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux veulent s'entendre sur le principe du maintien des minorités et que l'ensemble de la population veut payer pour cela, il n'y a pas de problème.

M. Plamondon: Je vais laisser la place à d'autres intervenants.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Thank you.

Jan.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you, Mr. Chairman.

Welcome to the committee. It's wonderful to see you here.

I am going to refer in my question to the three recommendations you made at the end of your intervention for an independent review of policy and a consultation with Canadians through a referendum, and then a re–evaluation of the level of equality of involvement of the francophones in the public service sector.

There's an interesting article today, or at least it was yesterday, in the *Edmonton Journal*. The one comment I thought would be interesting to bring to this discussion is that, even though the government may make a real effort to cut back, to trim down, what government giveth, government finds exceedingly difficult to take away.

• 1410

It seems to me, in this whole discussion of an official bilingualism policy—We've built a huge structure. We've added many things to the coat rack, as it were. Now it's going to be very, very difficult for us to try to think in a different way. I'm wondering, given the sheer size of Canada, how indeed we are going to do that.

Mr. Clément: I think it is very difficult. I believe Canada today is facing a societal dilemma as it did 25 or 30 years ago, which is, going back to the previous conversations you had today, what do Canadians want?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Exactly.

Mr. Clément: What is Canadian identity, and how far do we want to go in supporting French in the west or anglophones in Quebec, and all that? I think this is the cause of the problem. This is the core issue there. I agree with you, it is more difficult to withdraw government support than to grant it.

How do we go about that? I think societal choices have to be made now. Perhaps provincial governments, because they are closer to their population, could, negotiating among themselves, find a much better solution than a big–brother, heavy–handed policy thrown at them by the federal government.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): When you look at societal choices and those we need to make, does this mean there is a more definite role for individuals to play? If that is the case, for individuals to participate more in this decision–making process, about what they want and what their choices would be, how do you move away from a bureaucratic system to one in which individuals do have that opportunity to participate on the basis of choice and selection?

[*Translation*]

Mr. Clément: It's a matter of using transfer payments. If the federal government and provincial governments want to agree on the principle of maintaining minorities and if the public is willing to pay for this, it will be no problem.

Mr. Plamondon: I will defer to other colleagues.

Le vice–président (M. Ianno): Je vous remercie.

Jan.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je vous remercie, monsieur le président.

Soyez le bienvenu au comité. C'est merveilleux de vous voir ici.

J'aborderai dans ma question les trois recommandations que vous avez formulées à la fin de votre intervention, soit un examen indépendant de la politique, la tenue d'un référendum pour consulter les Canadiens et la réévaluation de la présence des francophones dans la fonction publique fédérale.

Il y avait un article intéressant aujourd'hui, ou plutôt hier, dans le *Edmonton Journal*. Je dirais à ce sujet que le gouvernement, en dépit de tous ses efforts, a bien du mal à réduire ses dépenses, qu'il est très difficile de reprendre ce qui a été une fois donné.

Il me semble que dans toute cette discussion sur la politique de bilinguisme officiel. . . Nous avons édifié une énorme structure. On y a accroché toutes sortes de choses. Il va être extrêmement difficile de concevoir les choses différemment. Je vois mal comment cela sera possible, étant donné l'immensité de notre pays.

M. Clément: Je pense que c'est très difficile. Je crois que le Canada aujourd'hui est confronté à un choix de société, comme il l'a été il y a 25 ou 30 ans, et qui est de savoir: que veulent les Canadiens? Cela nous ramène aux conversations précédentes que vous avez déjà eues aujourd'hui.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Exactement.

M. Clément: Qu'est–ce que l'identité canadienne? Jusqu'où voulons–nous aller pour soutenir le français dans l'Ouest ou les anglophones au Québec et ce genre de choses? Je pense que c'est ce genre de problème, le coeur de la question. Je suis d'accord avec vous: il est plus difficile de retirer un soutien gouvernemental que de l'accorder.

Comment s'y prendre? Je pense que les choix de société doivent être faits aujourd'hui. Peut–être les gouvernements provinciaux, parce qu'ils sont plus proches de la population, pourraient–ils négocier entre eux, trouver une meilleure solution qu'une politique à la main lourde qui leur est imposé par le gouvernement fédéral.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Lorsque vous parlez de choix de société, cela signifie–t–il que les individus auraient un plus grand rôle à jouer? Si oui, si les individus doivent participer davantage à ce processus décisionnel, sur ce qu'ils souhaitent et sur leur choix, comment passer du système bureaucratique actuel à un système où les individus auraient la possibilité de participer sur la base du choix?

[*Texte*]

I think it would be a very great help to government if government could find out exactly what individuals in this country do want.

Mr. Clément: Absolutely. I have travelled and lived throughout Canada. By the way, I came to Canada as an immigrant in 1967, and I felt perfectly comfortable to live in English outside of Quebec. I was a teacher in Saskatchewan, so I'm not just talking from books.

I've travelled throughout Canada and I personally believe there are many francophones outside Quebec who are not all that keen about government programs pitting them against their neighbours and things like that. They would like to live in peace with their neighbours. Probably, in some cases, they're not even as demanding as bureaucrats coming back from there are picturing them.

I believe there is a sort of ideology of bilingualism throughout Canada that was concocted in the early 1970s or the end of the 1960s, and it doesn't represent the views of most ordinary Canadians today, be they in Quebec or elsewhere, with a few exceptions.

I would say, when I travel in New Brunswick, I find people are very keen about bilingualism. They are certainly keen about the support of the federal government for these programs—moral support and political support too.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you.

Mr. McKinnon: I'm from the neighbouring province to Saskatchewan.

Mr. Clément: Which side?

Mr. McKinnon: To the east of you, in Manitoba.

Just in passing, in what part of the province did you work in Saskatchewan?

Mr. Clément: I was teaching in a small community college called Notre Dame in Wilcox when Father Murray was there. You probably remember Father Murray.

Mr. McKinnon: I played football on his hard ground out there a couple of times—too many years ago for me to really say. I would have to agree with at least some of the points you have made. Most definitely in rural Canada, in western Canada, at the municipal level and even at the provincial level it's very difficult to reconcile the demands for service in a second language when the population where that language service is required is extremely diluted.

• 1415

My question, therefore, is at what point does a government, whether it's federal, provincial or municipal, say service costs are justified by the size of the population demanding such services?

Mr. Clément: I've read all kinds of ideas on this. I don't think there's a magic number per se. I'm not escaping your question here. I would say I think the issue has been confused in many ways. I'd say that perhaps 10% of the population would be a fair number. If you take a municipality of 100 people and there are 10 people who happen to speak French or English, I don't think it would be fair to impose on this municipality the load of bilingualism. I think this is the problem; it has to make sense.

[*Traduction*]

Je pense que ce serait précieux pour le gouvernement s'il pouvait déterminer précisément ce que les citoyens souhaitent.

M. Clément: Absolument. J'ai voyagé et vécu un peu partout au Canada. D'ailleurs, j'ai immigré au Canada en 1967, et j'ai vécu très à l'aise en anglais en dehors du Québec. J'ai enseigné en Saskatchewan, et je parle donc d'expérience.

J'ai voyagé partout au Canada, et je pense personnellement qu'il y a beaucoup de francophones en dehors du Québec qui ne tiennent pas du tout à ce que des programmes gouvernementaux les placent en confrontation avec leurs voisins, et ce genre de choses. Ils aimeraient vivre en paix avec leurs voisins. Dans bien des cas ils ont sans doute beaucoup moins d'exigences que celles que les bureaucrates revenant de là–bas ne leur attribuent.

Je pense qu'il y a une sorte d'idéologie du bilinguisme dans tout le Canada qui a été concoctée au début des années soixante–dix ou à la fin des années soixante, et qui ne représente pas les vues de la plupart des Canadiens ordinaires d'aujourd'hui, que ce soit au Québec ou ailleurs, à quelques exceptions près.

Je dirais, lorsque je voyage au Nouveau–Brunswick, que les gens s'y montrent très intéressés par le bilinguisme. Ils tiennent en tout cas beaucoup au soutien moral et politique du gouvernement fédéral à ces programmes.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je vous remercie.

M. McKinnon: Je suis de la province voisine de la Saskatchewan.

M. Clément: De quel côté?

M. McKinnon: À l'est, le Manitoba.

Juste en passant, où en Saskatchewan enseigniez–vous?

M. Clément: J'enseignais dans un petit collège communautaire appelé Notre Dame dans Wilcox, lorsque le père Murray y était. Vous vous souvenez sans doute du père Murray.

M. McKinnon: J'ai joué plusieurs fois au football sur son terrain, qui était très dur, il y a je ne sais plus combien d'années; il y a très longtemps. Je dois dire que je suis d'accord avec un certain nombre de choses que vous avez dites. Dans les régions rurales du Canada, dans l'Ouest, au niveau municipal, et même au niveau provincial, il est très difficile d'offrir les services dans une deuxième langue lorsque le public qui en a besoin est si peu nombreux et dispersé.

Ma question est donc de savoir à quel moment un gouvernement, qu'il soit fédéral, provincial ou municipal, peut décider que la taille de la population exigeant ces services justifie le coût?

M. Clément: J'ai lu toutes sortes d'idées à ce sujet. Je ne pense pas qu'il y ait un chiffre magique en soi. Je n'essaie pas d'éluder votre question. Je pense que l'on a beaucoup brouillé le problème. Je dirais que le seuil pourrait être autour de 10 p. 100 de la population. Mais si vous avez une municipalité de 100 habitants et qu'il y en a 10 qui parlent français ou anglais, il ne serait guère juste d'imposer à cette municipalité le fardeau du bilinguisme. Je pense que tout tourne autour de là; le bon sens doit primer.

[*Text*]

To go back to Mrs. Brown's point, the population has to be consulted. Don't give bilingualism services to people who don't want them. I think this is a bad mistake. My feeling is in some cases bureaucrats have gone out to create the need.

Mr. McKinnon: Manitoba has had a long history with the French fact, going back to the Manitoba school question and other issues of historical significance. I would say, as a former educator myself, that with the amount of financial input into it—and this is before bilingualism and biculturalism were conceived—a great many resources have been expended. As Mr. Plamondon has pointed out in some of his comments today, there has not been an appreciable number of bilingual products from such programs.

My concern is most of the reluctance to continue with the B and B approach comes from the senior age groups of society. It is not with the young people. The young people are also not involved as greatly in furnishing the dollars.

I'm sensing that in my part of the world, which is rural, small–town Canada, they see the merits in having a bilingual person, trained, who can go to any corner of this great country, and if a bilingual position is available they qualify immediately, as opposed to the financial implications of providing those services in very diluted population needs and demands.

If I can follow up, Père Murray, when he was there, created that institution. He combined many facets of almost magnetically drawing people from all over Canada and/or North America, perhaps yourself. The institution itself, which he created, has gone a long way in the environment, separate and apart from the setting in which it was founded, because most certainly Wilcox, Saskatchewan is very non–bilingual as a community, but yet it's done a wonderful job in training poverty–laden persons from all over the world.

[*Translation*]

Pour en revenir à ce que disait M^me^ Brown, il faut consulter le public. N'imposez pas le bilinguisme à des gens qui n'en veulent pas. Je pense que c'est une grossière erreur. J'ai l'impression que, dans certains cas, ce sont les bureaucrates qui ont inventé le besoin.

M. McKinnon: Le fait français a une longue histoire au Manitoba, qui remonte jusqu'à la langue d'enseignement et d'autres péripéties de l'histoire. En tant qu'ancien enseignant moi–même, je dirais qu'avec tout l'argent que l'on a consacré au français—et c'était avant le bilinguisme et le biculturalisme—l'effort financier a été important. Mais, comme M. Plamondon l'a signalé, les résultats ne sont pas convaincants.

J'ai l'impression que la réticence à poursuivre l'approche du bilinguisme et du biculturalisme réside surtout dans la tranche âgée de la population. Les jeunes sont moins réticents. Mais, évidemment, ce ne sont pas tellement les jeunes qui paient.

J'ai l'impression que dans ma région, qui est une région rurale et de petites villes, on y voit l'avantage d'être bilingue, ce qui permet d'aller s'établir n'importe où dans notre grand pays et de pouvoir occuper un poste bilingue, par opposition au fardeau financier que représente la fourniture de tous ces services dans des régions où une très faible proportion de la population en a besoin et les exige.

Si je puis ajouter quelques mots, c'est le père Murray qui a fondé le collège dont vous avez parlé. Il avait cette capacité presque magnétique d'attirer des gens de tout le Canada et de l'Amérique du Nord, et peut–être avez–vous été du nombre. L'établissement lui–même, qu'il a créé, a fait un merveilleux travail de formation de pauvres venus du monde entier, et ce, dans un milieu tout à fait hétérogène, car Wilcox, en Saskatchewan, est une localité qui est certainement très loin d'être bilingue.

• 1420

My concern really is this. B and B by itself, isolated, has in fact done a lot of good work in rural Canada. If we drop this at the federal level, I think the program itself will fail; there will not be enough interest at many provincial capital levels to sustain it because of the fact that the will isn't there at the taxpayer level, even if there is demand for it within the education of the people who are really requiring it.

That would be my concern. If we evaluate it and find it is not financially or educationally worthy of continuing, I'm sensing that the French fact in rural Canada will absolutely disappear.

The Chair: Do you have any comment on that, Mr. Clément?

Mr. Clément: First I would say that, as a French person, I would love to see Canada and rural Canada progress towards bilingualism. All I'm saying today is I think it is not happening. It is not happening in part because it was forced onto people instead of being presented as an attractive option.

Let me give you an example. Back in the mid–1960s, say people had said "Canada really wants to become bilingual" instead of saying "Canada is bilingual". Say some of the $50 billion I was talking about earlier had been used for creating

Ma préoccupation est celle–ci. Le bilinguisme et le biculturalisme en soi, considérés indépendamment, ont fait beaucoup de bon travail dans les régions rurales du Canada. Si le gouvernement fédéral s'en retire, je pense que le programme lui–même va disparaître; les capitales provinciales ne vont pas s'y intéresser suffisamment, parce que la volonté n'existe pas au niveau du contribuable, même s'il existe une demande au niveau des systèmes éducatifs de la part de gens qui en auraient réellement besoin.

Voilà donc ma crainte. Si l'on décide que cela n'en vaut pas la peine sur le plan financier ou éducatif, j'ai l'impression que le fait français dans les régions rurales du Canada va totalement disparaître.

Le président: Voulez–vous répondre, monsieur Clément?

M. Clément: Je dirais tout d'abord que, en tant que francophone, j'aimerais beaucoup voir le Canada et le Canada rural progresser vers le bilinguisme. Tout ce que je dis, c'est que ce n'est pas ce qui se passe. Il en est ainsi en partie parce que cela a été imposé aux gens au lieu de leur être présenté comme une option attrayante.

Je vais vous donner un exemple. Supposons que l'on ait dit au public vers le milieu des années 1960: «Le Canada veut réellement devenir bilingue», au lieu de décréter: «Le Canada est bilingue.» Supposons que les 50 milliards de dollars dont j'ai

[*Texte*]

programs that would be attractive, like educational programs or even a long–term culture in the federal bureaucracy—and I'm talking about thirty years—that would say by the year 2000, anyone who wants to work for the federal government will have to be bilingual. They have this in Switzerland, Belgium and Uganda.

It would click. People would say "Okay, let's invest some of our time." That would be a sound investment.

It has been forced on people, I think, and this is why it is not working. I heard that when I was in Saskatchewan. I was teaching French there. I heard that from the kids. They would tell me "I am from Saskatchewan first. On top of that, you bring French here. We will work, but we don't really believe in it."

I am saying what people say around hockey rinks. This is what is important, I believe.

To go back to your point, I think, indeed, if we throw the bilingualism program, there will be a regulation of French. My point to you, sir, is this regulation is taking place anyway. The statistics being presented by the commissioner having to do with the maintenance of a level of bilingual people in the region are based on the mother tongue.

As you said, old people will speak the mother tongue because they remember this is the language they were using before. Kids at home speak the mother tongue, too. They speak French. As soon as they leave home and have to work, they start losing French and speaking English. This is my experience, and it has been confirmed by some other researchers.

I'm saying it is sad that it is going, but I think it would be even worse if, by trying to keep it alive artificially, we were to ruin this country and spend all the money in the wrong place.

That's what I wanted to say.

• 1425

Le président: Merci. Je tiens à dire que lorsque j'ai quitté le foyer familial, moi aussi, je suis venu ici, à Ottawa, chercher du travail. J'ai été obligé d'apprendre le français.

Monsieur Plamondon.

M. Plamondon: M. Gallant a témoigné hier. Vous connaissez peut–être M. Gallant, qui a été président de la Commission de la Capitale nationale?

M. Clément: Ah, oui, Edgar Gallant.

M. Plamondon: C'est cela. Selon lui, tout se passe de façon pas mal bilingue lorsqu'il y a des réunions de fonctionnaires et qu'on utilise la langue que l'on veut. Il disait même qu'au niveau des sous–ministres, les gens utilisent la langue de leur choix.

Je présume que vous avez fait un constat tout à fait différent. De toute façon, j'ai interrogé M. Lee, un des sous–ministres, et il ne parlait pas un mot de français. Même si on a voulu une politique du bilinguisme, cela se passe en anglais à Ottawa, n'est–ce pas?

[*Traduction*]

parlé aient été employés à mettre sur pied des programmes attrayants, comme des programmes éducatifs, ou même une culture à long terme au sein de l'administration fédérale—et je parle d'une période d'une trentaine d'années—consistant à dire qu'en l'an 2000 quiconque voudra travailler dans la Fonction publique fédérale devra être bilingue. C'est ce qui existe en Suisse, en Belgique et en Ouganda.

Cela aurait créé un déclic. Les gens auraient dit: «D'accord, investissons un peu de notre temps.» Cela aurait été un investissement rentable.

Mais je pense que cela a été imposé, et c'est pourquoi cela ne marche pas. Je l'ai bien entendu lorsque j'étais en Saskatchewan. J'y enseignais le français. C'est ce que me disaient les élèves. Ils me disaient: «Je suis d'abord et avant tout de la Saskatchewan. Vous venez nous apporter le français. Nous allons l'étudier, mais notre coeur n'y est pas vraiment.»

Je ne fais que répéter ce que les gens disent autour des patinoires. C'est cela qui compte, je pense.

Pour en revenir à ce que vous disiez, je pense qu'effectivement si nous supprimons le programme de bilinguisme, il va y avoir une régression du français. Mais j'estime que cette régression se produit de toute façon. Les chiffres présentés par le commissaire concernant le nombre de personnes bilingues dans les régions sont basés sur la langue maternelle.

Comme vous l'avez dit, les personnes âgées parlent la langue maternelle parce que c'est la langue affective. Les enfants parleront la langue maternelle à la maison, eux aussi. Ils parlent français à la maison. Mais dès qu'ils quittent la maison et travaillent, ils commencent à perdre leur français et à parler anglais. C'est ce que j'ai constaté, et c'est confirmé par d'autres chercheurs.

Il est triste de voir le français disparaître, mais je crois que ce serait encore pire si, en tentant de le maintenir en vie artificiellement, on allait ruiner le pays et dépenser l'argent mal à propos.

Voilà ce que je voulais dire.

The Chair: Thank you. I want to say that when I left home, I came here to Ottawa, to look for work. I had to learn French.

Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: Mr. Gallant was a witness yesterday. Maybe you know Mr. Gallant, who was Chairman of the National Capital Commission?

Mr. Clément: Oh, yes, Edgar Gallant.

Mr. Plamondon: That's him. According to him, meetings of public service officials are pretty much bilingual, participants being able to speak the language of their choice. He even said that the deputy minister level people use either one of the languages.

I imagine your experience is entirely different. At any rate, I asked a question of Mr. Lee, one of the deputy ministers, and he didn't speak one word of French. Even if we have tried to implement bilingualism, in Ottawa the language used is English, is it not?

[*Text*]

M. Clément: Oui. D'après mon expérience personnelle de 20 ans à la Fonction publique et d'environ 5 à 10 années au niveau supérieur, il y a un certain niveau de bilinguisme fonctionnel, mais c'est presque cosmétique. Vous avez des gens qui arrivent à des réunions, qui se disent bonjour, etc., mais aussitôt qu'on commence à parler affaires, on passe automatiquement à l'anglais.

Mon expérience est qu'il n'y a pas assez de fonctionnaires bilingues pour créer une masse critique de travail bilingue. Il y a toujours quelqu'un autour de la table qui ne comprend pas le français. Alors, que faites–vous? Vous parlez anglais. C'est comme cela.

M. Plamondon: Vous avez suggéré qu'à la place de la mise en oeuvre de la politique linguistique de la façon dont Trudeau la voyait, on aurait pu le faire d'une autre façon. Quelqu'un me disait, par exemple, que, pour un anglophone de la région de Winnipeg, c'était choquant et même un peu stupide d'exiger que le maître de poste soit bilingue puisque tout le monde là–bas parle l'anglais, y compris les francophones qui ne représentent que 1 ou 2 p. 100 de la population. Il est aussi un peu stupide qu'à Jonquière, le responsable du bureau des passeports doive être bilingue. Il n'aura jamais à se servir de l'anglais.

On aurait pu prévoir des lieux physiques dans les autres provinces afin d'accueillir, par exemple, une exposition très importante qui se tient à Montréal, quitte à subventionner le transport de cette exposition ou d'une pièce de théatre importante. L'inverse est aussi vrai.

Si la communauté francophone, par exemple, de la Saskatchewan, était assez dynamique pour créer—elle l'est sûrement—quelque chose de très original au niveau théâtral, on pourrait lui donner les moyens financiers pour qu'elle ait un endroit physique pour pouvoir en faire la démonstration au public, et deuxièmement, le fédéral pourrait lui donner de l'aide pour qu'elle puisse faire un apport culturel français à l'ensemble de la vie française en Amérique.

Ce serait une autre vision et ce rayonnement culturel français serait peut–être mieux accepté par les anglophones du Canada parce que ce serait un rappel historique du fait qu'il y a deux nations fondatrices dans ce pays. Il y a eu les autochtones aussi, mais il y a deux grandes nations fondatrices dans ce pays, ce qu'on renie dans le projet de loi C–53 qui ne parle que d'une seule nation. Le sous–ministre l'a confirmé lorsqu'il est venu témoigner. Donc, c'est un abandon de ce concept des deux peuples fondateurs.

• 1430

M. Clément: À la fin des années 1960, l'abandon du biculturalisme a été une erreur grave, monumentale dont on paie le prix aujourd'hui. C'est maintenant du passé. On est maintenant 25 ou 27 ans plus tard.

M. Plamondon: Vous parlez de l'abandon, en 1960, de—

M. Clément: Le biculturalisme a été abandonné comme tel en 1969 à la suite du rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. La Commission B & B est revenue en recommandant au gouvernement de se doter d'une politique de bilinguisme et de multiculturalisme. L'erreur commise, qui est assez grave, c'est que les langues n'existent pas comme cela, de manière artificielle, de manière arbitraire. Les langues sont toujours soutenues par un substrat culturel, et c'est

[*Translation*]

Mr. Clément: Yes. In my own experience, having spent 20 years in the public service, including five or 10 at the upper levels, there is a small degree of functional bilingualism, but it is almost cosmetic. We have people who arrive at meetings who say hello in French, etc., but as soon as you get down to business, everybody switches automatically to English.

My experience is that there are not enough bilingual officials to get a critical mass for bilingual work. There is always someone around the table who doesn't understand French. So, what do you do? You're switching to English. That's how it goes.

Mr. Plamondon: You suggested that instead of having a language policy such as Trudeau envisioned, we could have done something different. Someone told me, for example, that for an anglophone from the Winnipeg area, it is shocking and it even looks somewhat stupid to require a postmaster to be bilingual when everybody over there speaks English, including francophones, who are only 1% or 2% of the population anyway. It is also quite stupid in Jonquière to require the manager of the passport office to be bilingual. That official will never have to speak English.

We could have tried to provide physical locals in other provinces to stage, for example, a very important exhibit being held in Montreal, even if it means subsidizing the movement of the exhibit or of some major theatrical play. The reverse could also be done.

If the francophone community of Saskatchewan, for example, were dynamic enough to create some very original play, it could be given the financial means to have a theatre where it could be performed and, secondly, the federal government could provide funding to make a contribution to the French cultural life throughout America.

It would be a different vision and this French cultural influence might be better accepted by anglophones in Canada because it would be a historic reminder of the fact that there are two founding peoples to our country. There have also been the first nations but our country has two major founding peoples, and what we reject in Bill C–53 is that there is mention of only one nation. The deputy minister confirmed this in his testimony. Therefore, this is a denial of the concept of two founding nations.

Mr. Clément: It was a major, monumental mistake to abandon the concept of biculturalism in the late 1960's, and we're paying the price today. This is now passed history. Twenty–five or 27 years have elapsed since that time.

Mr. Plamondon: You are talking about the rejection in 1960 of. . .

Mr. Clément: Biculturalism was abandoned as such in 1969 after the report of the Commission on Bilingualism and Biculturalism. The B & B Commission came back with a report recommending a bilingualism and a multiculturalism policy. The mistake, which is rather major, is due to the fact that languages don't exist in a vacuum, artificially. Languages need a cultural underpinning, as we can see today. This cultural base still exists in Quebec for French and exists also for English elsewhere but

[*Texte*]

ce qu'on retrouve aujourd'hui. Vous avez ce substrat culturel qui existe toujours au Québec pour le français et qui existe toujours ailleurs dans le Canada anglais, mais c'est une dimension qui n'a pas été reconnue. Je dis que c'est un peu trop tard parce qu'on a aujourd'hui 12 millions de Canadiens qui ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise. C'est beaucoup trop tard pour parler d'intégration culturelle.

The Chair: Is there anybody else who who'd like to ask a question?

C'est très intéressant. C'est un point de vue qu'on n'avait pas encore entendu. Merci bien dans les deux langues officielles.

Thank you.

I think I'm going to ask the next two guests to come forward. Both our 2 o'clock and our 3 o'clock appointments are here. In order that we may recover a little bit of time, I'd like them to form a bit of a panel, even though the subject–matter is different. That will give us an hour and a half until the next guest arrives at 4 o'clock. I'm trying to get us out of here in time for the vote, which is at—

Ms Brown (Oakville—Milton): If the next guest arrives early—

The Chair: The question is, if the 4 o'clock guests arrived earlier, whether we could go earlier. It would depend on how we're doing in the questions. What I'm going to try to do, though, is stick with the timetable.

Si nos deux invités ne prenaient pas une heure et demie, on pourrait toujours raccourcir—

Please come forward.

Monsieur Clément, au revoir.

We'll start off now. We have two visitors. The idea is not that you should feel obliged to comment on each other's presentations, because they're on very different subjects. The idea is to get back on schedule basically, and with your kind permission we'll do that.

Dr. Baird, I'd ask you to speak to us first for 10 minutes and then I'm going to ask Mr. Gregorovich to do the same. Then the questioners will speak to whomever they wish to, and we'll just keep moving along. Dr. Baird, if you wouldn't mind—

Dr. David Baird (Director, Tyrell Museum of Palaeontology, Calgary, Individual Presentation): I wish to speak on museums and national museums as they are part of the legislation and the administrative procedures area.

At the beginning, perhaps I should talk a little about my background, so you'll be able to assess what I have to say. I have a PhD in geology, a professional career in universities, and a long, long career in the scientific and technological literacy in the citizenry. I was appointed director of the Museum of Science and Technology before it was there; I built the place and ran it for 15 years. It was the best attended of all the national museums in the nation's capital for the whole of that time.

[*Traduction*]

it is a dimension that was not recognized at the time. I'm saying it is too late because we have today 12 million Canadians whose origin is neither French nor English. It is much too late to talk about cultural integration.

Le président: Quelqu'un d'autre aimerait–il poser une question?

This has been very interesting. It is a perspective we hadn't heard yet. Thank you very much, in both official languages.

Merci.

Je pense que je vais inviter les deux témoins suivants à prendre place. Nos invités de 14 heures et de 15 heures sont tous les deux arrivés. Afin de gagner un peu de temps, j'aimerais les inviter à témoigner ensemble, même si les sujets dont ils vont traiter diffèrent. Cela nous laissera une heure et demie jusqu'à l'arrivée du prochain invité à 16 heures. J'essaie de faire en sorte que nous puissions nous rendre au vote, qui se tiendra à. . .

Mme Brown (Oakville—Milton): Si le prochain invité arrive en avance. . .

Le président: On me demande si nous pourrions lever la séance plus tôt si les invités de 16 heures arrivaient en avance. Tout dépend du nombre de questions. Mais je vais en tout cas m'efforcer de respecter notre horaire.

If our two guests do not require one and a half hour, we could maybe shorten. . .

Veuillez prendre place.

Goodbye, Mr. Clément.

Nous allons donc poursuivre. Nous avons deux invités. Ne vous sentez pas obligés de répondre aux avis exprimés par l'autre, car vous traitez de sujets très différents. Il s'agit de rattraper notre retard, et, avec votre permission, c'est ce que nous allons tenter de faire.

Monsieur Baird, vous aurez 10 minutes pour faire votre exposé, et ensuite je donnerai le même temps à M. Gregorovich. Puis les députés vous poseront des questions, à l'un ou l'autre. Monsieur Baird, vous avez la parole. . .

M. David Baird (directeur, Tyrell Museum of Palaeontology, Calgary, présentation individuelle): Je traiterai des musées en général et des musées nationaux en particulier, dans la mesure où ils sont touchés par la loi et les procédures administratives.

Je commencerai d'abord par vous dire quelques mots sur moi–même, afin de vous donner le contexte dans lequel je me place. J'ai un doctorat en géologie, j'ai fait une carrière professionnelle dans les universités et j'ai fait une très longue carrière de vulgarisation des sciences et de la technologie. J'ai été nommé directeur du Musée des sciences et de la technologie avant qu'il n'existe. J'ai présidé à sa construction et je l'ai dirigé pendant 15 ans. C'était le musée national le plus fréquenté de la capitale pendant cette période.

[*Text*] [*Translation*]

• 1435

Then I went west—I heard some western voices here a little while ago—and built the Tyrell Museum of Palaeontology in Drumheller. It draws—and the figure is significant—well over 400,000 visitors a year as an average over its history since it opened in 1985–86.

Puis je suis allé vers l'Ouest—j'ai cru entendre des accents de l'Ouest dans la salle il y a quelques instants—et j'ai construit le Tyrell Museum of Palaeontology, à Drumheller. Il attire—et c'est un chiffre important—bien plus de 400 000 visiteurs par an en moyenne depuis son ouverture en 1985–1986.

I then returned to Ottawa and built the very much smaller museum at Smiths Falls, the Rideau Canal Museum. Now I'm museums consultant. Of significance in what I'm going to say is that I was for three years a member of the board of trustees of the Canadian Museum of Nature, from 1990 to 1993.

Je suis ensuite revenu à Ottawa et j'ai construit le musée de beaucoup plus petite envergure de Smith Falls, le Musée du canal Rideau. Je suis actuellement expert–conseil auprès des musées. Je dois préciser, car c'est important pour ce que je vais dire ensuite, que j'ai été membre du conseil d'administration du Musée canadien de la nature pendant trois ans, de 1990 à 1993.

I appear before this committee on heritage and its organization because of my concern that the national museums may be placed in a ''neglect'' position that they have clearly occupied for the last 12 months or so, during which the arrangement proposed in this legislation has effectively been in operation.

Je comparais devant le comité au sujet du patrimoine et de son organisation parce que je m'inquiète du fait que les musées nationaux soient placés dans une position de «négligence» qui est celle qu'ils occupent d'ailleurs depuis 12 mois à peu près, depuis que les arrangements proposés dans la loi étudiée sont effectivement mis en oeuvre.

Any discussion of the administration of museums has to have a little bit of a glimpse as to their purpose, I think, and their history. The national museums of Canada should be great cultural educational institutes to demonstrate the products of nature and the works of man to Canadians and to visitors to Canada, in order to make them able to appreciate our Canadian heritage and culture and individuals' responsibilities thereto.

Toute discussion sur l'administration des musées doit tenir compte un tant soit peu de leur objectif, me semble–t–il, et de leur histoire. Les musées nationaux du Canada devraient être des centres importants d'éducation culturelle et montrer aux Canadiens et aux gens qui viennent visiter le Canada les réalisations de la nature et de l'homme pour qu'ils comprennent notre culture et notre patrimoine canadiens ainsi que les responsabilités qui en découlent pour chacun.

In modern times, two of them have an immense task that was not here some time ago. That task is the increasing of the scientific and technological literacy of the population. The reason for this is that mankind now stands on the threshold of his own self–destruction. You know the litany of woes quite well, I expect: overpopulation straining the resources of the planet, the ozone layer and its thinning, the mass destruction of rain forests, pollution in a hundred different ways, destruction of species directly and by removal of habitat, new diseases such as AIDS, and like hazards to our very existence. The list goes on almost to the horizon.

À notre époque moderne, deux d'entre eux ont une tâche immense qui n'existait pas il y a quelque temps. Cette tâche consiste à diffuser les connaissances scientifiques et technologiques. S'il en est ainsi, c'est parce que le genre humain se trouve actuellement au seuil de sa propre autodestruction. Vous connaissez, j'imagine, la longue suite de maux que nous connaissons: la surpopulation qui met à mal les ressources de la planète, la couche d'ozone qui s'amincit, la destruction sur une grande échelle des forêts tropicales humides, la pollution qui se fait de centaines de façons différentes, la destruction des espèces proprement dites et celle qui est due à la suppression des habitats, les nouvelles maladies, comme le sida, et d'autres risques semblables qui mettent en danger notre existence. La liste est pratiquement interminable.

Education has to be at the core of solutions to mankind's problems, and in this country the national museum should be at the forefront of the education process.

L'éducation devrait être au coeur même des solutions qui permettront de résoudre les problèmes que connaît l'humanité, et, dans notre pays, les musées nationaux devraient être à l'avant–scène de ce processus d'éducation.

Now, in order to do any of the things they're supposed to do, national museums have to have a number of things. First of all, they must have a major presence in the nation's capital, which should be a mecca for Canadians and visitors to Canada to discover their roots and their culture, to help them form and understand our national identity, and where visitors can see what Canada is about. They should be a place to turn to for information on the problems facing mankind and his place on the planet.

Pour pouvoir faire ce qu'ils sont censés faire, les musées nationaux doivent disposer d'un certain nombre de choses. Tout d'abord, ils doivent être très présents dans la capitale du pays, qui devrait être une Mecque pour les Canadiens et les touristes, pour permettre aux premiers de découvrir leurs racines et leur culture, pour les aider à se faire une idée de leur identité nationale et à la comprendre, et pour montrer aux touristes ce qu'est le Canada. C'est vers les musées que l'on devrait se tourner pour se renseigner sur les problèmes que connaît l'humanité et sur sa place sur notre planète.

[*Texte*]

Duties also include a presence across the country in providing leadership to the museum community and its cultural activities in research, in collecting and redistributing national treasures, and information related to cultural matters of all kinds. They should also supply encouragement to museums at all levels—provincial, county, municipal, private—and lead them in excellence.

The Government of Canada has placed the national museums in a variety of administrative positions over the years. It may surprise some, but when I first came as a director, I reported straight to the undersecretary of state. There was nothing between me and the Government of Canada except the undersecretary of state. It was a happy arrangement in many ways. From there museums went to Communications, and now to a heritage ministry.

Inside the museums group, first of all, they were independent. Then they were placed under a massive corporation with a single board of trustees in the 1970s and 1980s and were very nearly overwhelmed by the monstrous bureaucracy that grew up in that arrangement. When I left in 1982, there were more man-years by far in the central bureaucracy than there were in the four national museums combined. Well, in recent times the discussions led to setting up separate corporations and separate boards for each of the four national museums.

The system is clearly not working, Chairman, because the museums are not doing well those tasks they should be doing well in the Canadian scene. What's the trouble? Why should this committee be concerned?

• 1440

Item: the boards have been largely made up of patronage appointments, with chairmen for whom the position is one of rare visits and spare-time attention. On the board of trustees of the Canadian Museum of Nature, for example, only two people with a background in the natural sciences of any consequence at all were appointed.

Both of them asked to be relieved of their responsibilities after a couple of years of total frustration, and the director of the museum was able to hoodwink the other members with constant reorganizations and a new policy that confused scientists in the museum every six months or so and a rapidly declining reputation in the museum and scientific communities. I was one of them, so I should know. All of this despite contrary recommendations of a task force on research that cost $125,000 or so, an internal advisory committee on collections, and the advice of another internal committee on research, with outside scientists and the two scientists on the board as well.

[*Traduction*]

Les musées nationaux devraient également avoir pour fonctions d'être présents dans l'ensemble du pays et de montrer la voie aux autres musées et à leurs activités culturelles dans le domaine de la recherche, des collections et de la répartition des trésors nationaux, et de l'information sur les questions culturelles de toutes sortes. Ils devraient également encourager les musées à tous les niveaux—aux niveaux des provinces, des circonscriptions, des municipalités et du secteur privé—et leur montrer l'excellence.

Le gouvernement du Canada a placé les musées nationaux dans diverses positions administratives au cours des ans. Cela surprendra sans doute quelques-uns d'entre vous, mais lorsque je suis arrivé comme directeur, je relevais directement du sous-secrétaire d'État. Il n'y avait que le sous-secrétaire d'État entre moi et le gouvernement du Canada. C'était une entente heureuse à de nombreux égards. Les musées sont ensuite passés sous la coupe des Communications et relèvent maintenant d'un ministère du Patrimoine.

Pour commencer, individuellement, les musées étaient indépendants. Puis ils ont été placés sous l'autorité d'une énorme société ayant un seul conseil d'administration au cours des années soixante-dix et quatre-vingt et ont pratiquement été dépassés par la bureaucratie démesurée à laquelle a donné lieu cet arrangement. Lorsque je suis parti, en 1982, il y avait plus d'années-personnes, et de loin, dans la bureaucratie centrale qu'il n'y en avait dans les quatre musées nationaux réunis. À la suite de discussions récentes, on a envisagé de créer une société distincte et un conseil d'administration distinct pour chacun des quatre musées nationaux.

Il est clair que le système ne fonctionne pas, monsieur le président, parce que les musées ne s'acquittent pas bien des tâches qu'ils devraient assumer avec bonheur sur la scène canadienne. Qu'est-ce qui ne va pas? Pourquoi le comité devrait-il s'inquiéter?

Premier point: les conseils d'administration sont essentiellement constitués de personnes nommées par favoritisme, et leur président se contente de quelques visites et de leur accorder un peu d'attention pendant son temps de loisirs. Au conseil d'administration du Musée canadien de la nature, par exemple, on a nommé seulement deux personnes qui ont des antécédents suffisamment importants en sciences naturelles.

Toutes deux ont demandé à être relevées de leurs fonctions après quelques années parce qu'elles étaient totalement découragées, et le directeur du musée a pu imposer aux autres membres, à peu près tous les six mois, des réorganisations constantes et une nouvelle politique qui désorientait les scientifiques du musée et qui a fait rapidement chuter la réputation du musée et des milieux scientifiques. Je parle en connaissance de cause, puisque je suis l'une de ces deux personnes. Et tout cela malgré les recommandations contraires d'un groupe de travail chargé d'étudier la recherche, qui a coûté 125 000$ à peu près, d'un comité consultatif interne des collections, et malgré les conseils d'un autre comité interne de la recherche et ceux de scientifiques de l'extérieur et des deux scientifiques faisant partie du conseil d'administration également.

[*Text*]

Item: the boards are not kept up to date, with appointments lagging behind expirations and vacancies by as much as a year or even 18 months.

Item: there seems to be no review mechanism to see to it the boards are doing the job the Government of Canada wants. Ministerial staffs hide behind the arm's length policy and don't move to correct obvious troubles. The public uproar over the Canadian Museum of Nature in the local and national press, questions in the House and private representations to the minister about the scandalous conditions in that museum have led nowhere.

Item: bureaucratization is rampant and continues even at a time of cutbacks and expected budget cuts. The Canadian Museum of Nature has reduced its scientific staff from 25 to 17 since 1992 and increased management and support from 55% of the total staff to 78%. Cuts to staff made in early 1993 in the name of budget restraints are gradually being filled in again in terms of numbers, but 27% of them are going to the management end of administration, 67% to the services part of administration and a minuscule 12% to functions directly related to the museum's primary purpose.

Item: salaries bear little or no resemblance to either results or scales in other museums across the country. For example, the salary of the director of the Tyrell Museum in Alberta, an immensely successful museum, with a tremendous attendance every year, a research program of note and all that sort of thing, is in the published range of $60,000 to $70,000 per annum. In the Canadian Museum of Nature, 14 of their bureaucrats are at higher salaries than that and several at over $80,000.

Item: there seem to be no penalties for financial abuse or failures. The unions have drawn attention to several of these in a published report in 1993. A so–called forensic audit on the matter was kept away from both the union, which is PIPS, and the public and is, according to *The Ottawa Citizen* of December 3, now the subject of a lawsuit seeking access.

Item: the scientific research program in the Canadian Museum of Nature is stumbling badly. Scientific organizations of all kinds in this country have expressed their concerns to the minister, with no real action in evidence. Even the Academy of Sciences of the Royal Society had a delegation visit the museum and later meet with ministry officials. Staff morale is at rock bottom. Meanwhile, as we talk, a group of the bureaucrats of management is in the Bahamas selling the museum's environmental services to foreign bodies, while their Canadian services seem to be in decline.

[*Translation*]

Deuxième point: les conseils d'administration ne sont pas renouvelés comme il se doit, puisque les nominations sont faites bien après l'expiration du mandat des membres sortant et que les postes restent vacants jusqu'à un an, ou même 18 mois.

Troisième point: il n'existe aucun mécanisme d'examen vérifiant si les conseils d'administration effectuent bien le travail que souhaite le gouvernement du Canada. Le personnel des ministères invoque les politiques indépendantes et ne fait pas le nécessaire pour remédier aux problèmes évidents. Les protestations du public concernant le Musée canadien de la nature dans la presse locale et nationale, les questions posées à la Chambre et les démarches des particuliers auprès du ministre sur les conditions scandaleuses de ce musée n'ont mené nulle part.

Quatrième point: la bureaucratisation se poursuit, même en cette période de réductions et de compressions budgétaires attendues. Le Musée canadien de la nature a vu son effectif scientifique passer de 25 à 17 personnes depuis 1992, alors que le personnel de gestion et de soutien, qui représentait 55 p. 100 de l'ensemble du personnel, en représente maintenant 78 p. 100. Les postes supprimés au début de 1993 dans le cadre des restrictions budgétaires sont en train d'être pourvus progressivement à nouveau pour ce qui est du nombre des personnes, mais 27 p. 100 d'entre eux sont consacrés à l'aspect gestion de l'administration, 67 p. 100 à l'aspect services de l'administration, et 12 misérables p. 100 vont aux fonctions qui sont directement liées à l'objectif principal du musée.

Cinquième point: les salaires sont sans commune mesure, tant pour ce qui est des résultats que pour les échelles salariales, avec ceux des autres musées du reste du pays. Par exemple, le salaire du directeur du Tyrell Museum, en Alberta, un musée qui connaît un très vif succès, qui reçoit chaque année un très grand nombre de visiteurs, qui a un programme de recherche reconnu, et j'en passe, est de l'ordre de 60 000$ à 70 000$ par an. Au Musée canadien de la nature, 14 bureaucrates touchent des salaires plus élevés que cela, et plusieurs d'entre eux se situent au–dessus des 80 000$.

Sixième point: il ne semble pas y avoir de pénalités pour les abus et les contre–performances financières. Les syndicats en ont signalé plusieurs dans un rapport publié en 1993. On a tenu le syndicat, c'est–à–dire l'IPFPC en l'occurrence, et le public à l'écart d'une vérification soi–disant judiciaire de ces problèmes, et selon le *Ottawa Citizen* du 3 décembre, la question fait maintenant l'objet d'un procès par lequel on demande à avoir accès aux documents.

Septième point: le programme de recherche scientifique du Musée canadien de la nature se heurte à de nombreux obstacles. Les organisations scientifiques de toutes sortes qui existent dans notre pays ont exprimé leurs inquiétudes au ministre, mais rien ne semble vraiment avoir été fait. Même l'Académie des sciences de la Société royale a envoyé une délégation visiter le musée avant de rencontrer les responsables du ministère. Le moral du personnel est au plus bas. Pendant ce temps, tandis que nous parlons, un groupe de bureaucrates du service de gestion est aux Bahamas pour essayer d'offrir les services environnementaux du musée à des organismes étrangers, tandis que les services destinés aux Canadiens se détériorent.

[*Texte*]

Item: much of the scientific and museum community in Canada is watching in agony as the Canadian Museum of Nature careens along on its course of "feel good" research and conversion to an "entrepreneurial mode", while its functions are slowly withering.

In late 1993 and 1994 the minister's office received well over 100 letters and briefs from professional organizations, highly placed scientists, environmentalists, university professors in the field and citizens protesting the sad state of affairs and asking for ministerial action and very often asking for an inquiry. It is my view an inquiry should still be made. Little or no satisfaction from the minister's office has come from all this, sometimes not even a reply and certainly no direct visible results.

[*Traduction*]

Huitième point: les milieux scientifiques et les musées canadiens regardent pour la plupart avec angoisse le Musée canadien de la nature donner de la bande tandis qu'il s'acquitte de ses travaux de recherche pour «se donner bonne conscience» et se convertit en «entreprise», alors que ses fonctions s'atrophient lentement.

À la fin de 1993 et en 1994, le bureau du ministre a reçu plus d'une centaine de lettres et de mémoires d'organisations professionnelles, de scientifiques très en vue, d'écologistes, de professeurs d'universités de ce secteur et de citoyens, où l'on déplorait le triste état des choses et où l'on demandait au ministre d'agir, et souvent aussi de faire enquête. J'estime quant à moi qu'une enquête serait encore indiquée. Tout cela n'a guère porté de fruits, et l'on n'est guère satisfait du bureau du ministre, qui ne répond pas toujours à ces lettres et dont les interventions n'auront certainement pas eu de résultats directement visibles.

• 1445

The museum in Ottawa remains pretty old–fashioned, with very few new exhibits, only a few of the modern techniques museums use nowadays, and the lowest attention of the national museums in Ottawa. At a time like this, when human relations to the environment are so critical, it should have the highest. It is no mystery to me why it doesn't. It is quite simply not doing its job in providing the public with lively, informing exhibits, with a competent staff in public attendance.

Le musée d'Ottawa reste assez vieux jeu, puisqu'il ne présente que de rares expositions nouvelles, n'utilise que quelques–unes des techniques modernes de la muséologie actuelle, et c'est celui des musées nationaux auquel on accorde le moins d'attention à Ottawa. À une époque comme la nôtre, où les relations humaines avec l'environnement sont si importantes, on devrait au contraire lui accorder la plus grande attention. Je sais très bien pourquoi ce n'est pas le cas. Il ne fait tout simplement pas son travail pour ce qui est de fournir au public des expositions vivantes et informatives et de mettre à la disposition du public un personnel compétent.

I drove past there half an hour ago, to find the most garish, loud, incredibly unnational–museum–like erection over the top of the front door of that beautiful old building. Our glitz and gloss, I would think, are probably once again hiding an absence of the kind of thing I'm talking about on the inside.

Je suis passé en voiture devant le musée il y a une demi–heure pour voir une structure tapageuse et criarde, tout à fait contraire à l'image d'un musée national, cacher l'entrée principale de ce très beau vieux bâtiment. Ce luxe tapageur, je le crains, cache sans doute encore une fois ce qui fait défaut à l'intérieur et dont je vous ai parlé.

Item: meanwhile, a budget of $18 million to $20 million is being run through each year. This is several times that of the Tyrell Museum in Alberta, which is around $5 million, the Museum of Man and Nature in Winnipeg, which is between $3 million and $5 million, and the Royal British Columbia Museum in Victoria. Something is terribly wrong, Mr. Chairman.

Neuvième point: dans l'intervalle, on gaspille un budget de 18 à 20 millions de dollars par an. Cela représente plusieurs fois le budget du Tyrell Museum, en Alberta, qui est d'environ 5 millions de dollars, du Musée de l'Homme et de la Nature de Winnipeg, qui est de l'ordre de 3 à 5 millions de dollars, et du Royal British Columbia Museum, à Victoria. Il y a quelque chose qui ne va décidément pas, monsieur le président.

Item: at a hearing of the parliamentary committee on appropriations last spring, people in the know sat appalled as the glossy, very expensive presentation of the nature museum management, complete with lavish video set–up and a dandy elementary lesson on zebra muscles, papered over the deep troubles in the museum and the publicly expressed concerns of the scientific community. No comments were allowed from the floor.

Dixième point: lors d'une audience du comité parlementaire chargé des crédits budgétaires, au printemps dernier, les personnes informées sont restées abasourdies de voir la présentation brillante et très coûteuse du service de gestion du Musée de la nature, accompagnée d'un montage vidéo luxueux et d'une leçon élémentaire très chic sur les moules zébrées, qui cachaient les graves problèmes que connaît le musée et les inquiétudes exprimées ouvertement par les milieux scientifiques. Il n'a pas été possible aux participants de faire des observations.

Item: on the same generous scale of budget, the National Museum of Science and Technology—my old stomping ground—suffered from some of these same troubles. Attendance levels are not what they should be or even what they used to be.

Onzième point: avec un budget d'une générosité égale, le Musée national des sciences et de la technologie—mon ancien terrain d'essai—connaît certains problèmes identiques. La fréquentation du public n'est pas ce qu'elle devrait être ni

[*Text*]

Bureaucracy is rampant and programs do not seem to be as lively and informing as they should be. They are, however, very expensive. Leadership there is largely in the hands of executive types with little or no background in the physical sciences or the technologies they deal with.

Item: the Government of Canada is concerned with the level of the numbers of young people going into the sciences and technologies because it seems to realize our economic future depends on our ability to compete in the modern world.

A secretariat for technology and science review has been set up. I feel the Government of Canada could greatly assist the process of encouraging the young in science and technology by changing the present situation in its own two national museums directly involved with the sciences, nature and science and technology.

It should lay down broad directions to avoid the tragic misuse of opportunity in this field now so evident in the Canadian Museum of Nature, where exhibits are dull and where no scientists or naturalists are close to the visiting public. The proposed move to Aylmer, as reported in the press in the last little while, is woefully wrong in this regard. Directors and administrators both here and in the Science and Technology Museum are remote bureaucrats, mostly with no personal interest and often no training in relevant sciences and alas with virtually no interface with their young publics.

The Government of Canada could further assist the process across the country through its museum assistance program, which now puts so much emphasis on collections management, air–conditioning for artifacts and storage vaults but little emphasis on message or visitor experience. Information transfer, which is the basis of spreading understanding and the key place where interest can be generated, is woefully neglected as a principal technique in our national museums.

Sparks that ignite interest and perhaps ultimately their careers come from the fires of enthusiasm in other people: teachers, parents, museum scientists, authors, video artists, whoever. Museums have a special opportunity in this regard with the sparkers surrounded by attention–focusing displays of what others have found interesting, intriguing and even inspiring.

Of amusement to me really was a series of star charts published in the early 1800s produced by "A society for the dissemination of useful knowledge". To stimulate interest in science and technology in Canada's young people, the Government of Canada should begin a vigorous program to have its national museums become part of "a society for the dissemination of useful and intriguing knowledge". It would be a giant step forward to require directors and communicators to have a direct concern with these things and museums to have inspired and purposely inspiring exhibits, backed by research and scholarly excellence, instead of hurrying about the world looking for outside business among small foreign countries.

[*Translation*]

même ce qu'elle était. La bureaucratie se multiplie, et les programmes ne semblent pas être aussi vivants ni informatifs qu'ils devraient l'être, alors qu'ils coûtent très cher. Le leadership est assuré essentiellement par des cadres qui ont peu ou pas de connaissances en sciences physiques ou en technologie, domaines dont ils doivent s'occuper.

Douzième point: le gouvernement du Canada s'inquiète du nombre de jeunes qui se lancent dans les sciences et la technologie parce qu'il semble comprendre que notre avenir économique dépend de notre capacité de faire face à la concurrence dans un monde moderne.

On a créé un secrétariat pour examiner la technologie et les sciences. Je crois que le gouvernement du Canada pourrait faire beaucoup pour encourager les jeunes à se lancer dans les sciences et la technologie en changeant la situation actuelle de ses deux musées nationaux qui s'occupent directement de sciences, celui de la nature et celui des sciences et de la technologie.

Il devrait donner de grandes lignes directrices pour éviter le mauvais usage catastrophique des possibilités offertes dans le secteur qui est si évident au Musée canadien de la nature, où les expositions sont ennuyeuses et où le public n'a pas accès à des scientifiques ou à des naturalistes. L'installation de ce musée à Aylmer, comme cela a été annoncé dans la presse récemment, est une très grave erreur à cet égard. Les directeurs et les administrateurs de ce musée et du Musée des sciences et de la technologie sont des bureaucrates distants, qui la plupart du temps ne s'intéressent pas personnellement aux sciences pertinentes et n'ont aucune formation dans ces domaines, et n'ont hélas pratiquement aucun contact avec leur jeune public.

Le gouvernement du Canada pourrait être plus utile à cet égard dans l'ensemble du pays grâce à son programme d'aide aux musées, qui insiste actuellement sur la gestion des collections, la climatisation pour les objets gardés et les chambres d'entreposage et donne peu d'importance au message transmis et à l'expérience du public. Le transfert d'information, qui est essentiel pour répandre la connaissance et idéal pour susciter l'intérêt, est lamentablement négligé en tant que technique principale dans nos musées nationaux.

Les étincelles qui font jaillir l'intérêt et qui peut–être, en définitive, orienteront des carrières viennent de l'enthousiasme des autres: enseignants, parents, muséologues, auteurs, vidéo–artistes, et j'en passe. Les musées ont à cet égard la possibilité de venir en aide à ceux qui suscitent cet intérêt en leur offrant des expositions attirantes sur ce qui a intéressé, intrigué et même inspiré les autres.

J'ai vraiment trouvé amusante une série de cartes du ciel publiées au début des années 1800 et produites par «La société pour la propagation des connaissances utiles». Pour susciter l'intérêt des jeunes Canadiens envers les sciences et la technologie, le gouvernement du Canada devrait lancer un programme énergique pour que ses musées nationaux deviennent membres d'une «société pour la propagation des connaissances utiles et fascinantes». Ce serait un grand pas en avant que d'exiger des directeurs et des responsables des communications qu'il s'intéressent directement à ce genre de choses et d'exiger des musées qu'ils aient des expositions inspirées et volontairement inspirantes, s'appuyant sur la recherche et l'excellence du milieu scientifique au lieu de parcourir le monde à la recherche de contrats dans les pays étrangers de petite taille.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1450

The point of all this for you on this committee is that the set–up being proposed in this legislation has already been in effect for a year or so, and it has not been good for the national museums. Budget cuts seem inevitable in the near future, and under the present system staff cuts are unlikely to be made in the bureaucracy by the bureaucrats.

Ce qui vous importe dans tout cela, à vous qui êtes membres du comité, c'est que l'organisation qui est proposée dans ce texte de loi est déjà mise en oeuvre depuis un an environ et ne s'est pas avérée profitable pour les musées nationaux. Des compressions budgétaires semblent inévitables dans un proche avenir, et dans le système actuel les compressions d'effectifs dans la bureaucratie ont peu de chances d'être appliquées par les bureaucrates.

With the arm's length attitudes and unqualified boards, it is a dangerous time, Mr. Chairman, for museums; some of them in a bad way already. You may say to yourselves the system is all right; only the management within the system is at fault. Those asking for an inquiry would rejoice in finding out.

Avec l'attitude d'indépendance et les conseils d'administration non qualifiés, nous vivons une période dangereuse, monsieur le président, pour les musées, qui, pour certains, sont déjà en piteux état. Vous pouvez très bien penser que le système est bon et que c'est seulement la gestion du système qu'il faut incriminer. Ceux qui demandent une enquête seraient très heureux de le savoir.

In the meantime, this is an appeal to you to see to it the museums are not allowed to disappear into a great pool of heritage affairs, and therein lie neglected to the detriment of our country.

En attendant, je vous prie instamment de faire en sorte qu'on ne laisse pas les musées disparaître dans le grand creuset des affaires du Patrimoine, où on les négligera, au grand dam du pays.

The Chair: Thank you. As we are about to gather from our next witness, who has a most intriguing biography here—I'm glad to see we have at least one common interest, Mr. Gregorovich. We both like loafing. Actually, everybody seems to be relating to that. We're delighted to welcome you here from—I was going to say Mazankowskiville—Vegreville. We're also delighted that in making your submission, you are going to do so in an area that is quite different from the museum field, but gives the committee the range of interests covered by Bill C–53, which establishes the Canadian heritage department. Welcome. We look forward to hearing your presentation.

Le président: Merci. Comme nous allons pouvoir le voir dans notre témoin suivant, qui a une biographie très fascinante... Je suis heureux de voir que nous avons au moins une chose en commun, monsieur Gregorovich. Nous aimons tous les deux fainéanter. En fait, tout le monde semble comprendre cela. Nous sommes très heureux de vous accueillir ici, vous qui venez de—j'allais dire Mazankowskiville—Vegreville. Nous sommes également très heureux de voir que dans votre exposé vous allez aborder un domaine qui est assez différent de celui des musées, mais qui permet au comité d'aborder tous les sujets traités dans le projet de loi C–53, dont l'objectif est de constituer le ministère du Patrimoine canadien. Nous avons hâte de vous entendre.

Mr. John Gregorovich (Chairman, Ukrainian Canadian Civil Liberties Association): Thank you, Mr. Chairman. I appear here as the chairman of the Ukrainian Canadian Civil Liberties committee, which has a focus on civil liberties and human rights. It is a voluntary community organization, non–profit. It has been supported in the last decade by about 14,000 Canadians, who paid their after–tax dollars to help us in the work we're doing.

M. John Gregorovich (président, Ukrainian Canadian Civil Liberties Association): Merci, monsieur le président. Je comparais en ma qualité de président de la Ukrainian Canadian Civil Liberties Association, qui s'intéresse aux libertés civiles et aux droits de la personne. Il s'agit d'une organisation communautaire sans but lucratif constituée de bénévoles. Au cours des 10 dernières années, elle a reçu le soutien financier d'environ 14 000 Canadiens qui ont prélevé sur leur revenu après impôt pour nous aider dans notre travail.

Implicit in the kind of discussion that is going on in Canada are two somewhat varying views of *Homo sapiens*. One is of *Homo sapiens* as having free will granted by God and exercising it as long as it's not to the detriment of others. The other one, of course, is as a group or herd animal to be guided by its betters.

Dans la discussion qui a cours au Canada, on sous–entend deux façons très différentes de voir l'*homo sapiens*. On considère d'une part l'*homo sapiens* comme un être auquel Dieu a accordé le libre arbitre et qui a le loisir d'exercer ce libre arbitre tant que ce n'est pas au détriment d'autrui. Il y a bien sûr d'autre part l'animal grégaire qui demande à suivre ses supérieurs.

This relates, of course, to the situation in Canada in which government spending disposes of an inordinate amount of resources that are firstly gathered or made available by the work of individuals, and which are then funnelled through to be disposed of by the political masters and, finally, by bureaucrats.

Et on a bien sûr à cet égard une situation au Canada où le gouvernement dispose pour ses dépenses de ressources démesurées qui sont tout d'abord rassemblées ou produites par le travail de particuliers et qui sont ensuite canalisées pour que les maîtres politiques et, en définitive, les bureaucrates en disposent.

In that context, because such a large amount of money does go in that direction, it seems to us to be unreasonable that the government should not return at least a minuscule amount of it to be spent in the directions that individuals and individual groups would like to see.

Dans un tel contexte, étant donné que des sommes d'argent aussi importantes suivent ce cheminement, il nous semble anormal que le gouvernement n'en remette pas ne serait–ce qu'une infime partie pour qu'elle soit dépensée là où les particuliers ou les groupes de particuliers le souhaitent.

[*Text*]

I should mention one thing, because this is obviously part of your deliberations here and will be, and that is how does one cut back spending? I think it's clear both from experience in the private sector and governments around the world that an attempt to cut selectively simply doesn't work. The only way you can cut is by cutting across the board 10%, 20%, 30%, 40%, whatever you have to do, despite the fact that it damages. It may damage very good programs. The problem with selective cutting is you never reach a conclusion. The biggest problem is, of course, that none of the programs that are going to be cut are bad ones. The problem is we have too many good ideas and too many good programs, and then you have to choose between them.

• 1455

In respect of a particular aspect of your deliberations, and multiculturalism, I do want to address, with a couple of examples, the reason why, starting in the 1960s—In Canada, multiculturalism did begin with the B and B Commission, largely because the commission added Professor Wyczynski, the eminent European scholar, to its deliberations. Then, of course, Senator Yuzyk, with a group of people, started the discussion going in Canada on those aspects of culture.

The funding policy of multiculturalism, as opposed to multiculturalism as a fact of existence in Canada or as an ideal state of a country, arose because the normal funding agencies of the government did not provide funding to ''non–Canadian items''. If you wanted to study the Scots in western Canada, you were studying a Canadian item. If you wanted to study Ukrainian Canadians who had settled in the western prairies, you were rejected.

Of course, the government at that point had two things. It could reform the government or it could make an exception in order to deal with it. It's always easier to make exceptions to policies and deal with a problem that way than to try to reform everybody in sight.

Here's an example of the kind of thing that happens. There are roughly one million Canadians of Ukrainian origin. They have specific interests in their history, one of which is, of course, the internment, disenfranchisement, confiscation of money and property, and restriction of liberty from 1914 to 1920. A film–maker made a film on that aspect by mortgaging his house, begging and so on.

He could have expected that the CBC would run it, because it's part of Canadian history and it deals with a specific problem. At this point ten years ago it was unknown, but in the past decade we have been successful in at least getting it known in academia, in the media, and even among bureaucrats and politicians. There were initial and continued refusals.

I'm afraid that, at the moment, I don't know whether it's on or off. However, there is an example of an agency, the CBC, funded not only by the rest of the public, but by Canadians of Ukrainian origin, that was not interested in taking what would be a minuscule amount of its budget to have that available.

[*Translation*]

Il y a une chose qu'il faut dire, car cela fait évidemment partie de vos délibérations et en fera encore partie; il s'agit de savoir comment réduire les dépenses. Il apparaît clairement d'après l'expérience du secteur privé et des gouvernements du monde entier que toute tentative de réduire les dépenses de façon sélective ne porte pas ses fruits. La seule réduction possible, c'est une diminution générale de 10 p. 100, 20 p. 100, 30 p. 100, 40 p. 100, bref le pourcentage nécessaire, même si cela a des répercussions négatives. Cela peut avoir des répercussions négatives sur de très bons programmes. Le problème que posent les réductions sélectives, c'est qu'on n'arrive jamais à une conclusion. Il y a un problème plus important encore, qui est évidemment le fait qu'aucun des programmes qui doivent être réduits n'est un mauvais programme. Le problème, c'est que nous avons trop de bonnes idées et trop de bons programmes, et qu'il faut ensuite choisir.

Pour ce qui est d'un aspect particulier de vos délibérations, je veux parler du multiculturalisme, j'aimerais vous donner quelques exemples pour vous montrer pourquoi à partir des années soixante... Au Canada, le multiculturalisme a commencé avec la Commission B.B., essentiellement parce que la commission a invité le professeur Wyczynski, un éminent savant européen, à participer à ses délibérations. Ensuite, bien sûr, le sénateur Yuzyk, avec un groupe de gens, a lancé la discussion au Canada sur ces aspects de la culture.

La politique de financement du multiculturalisme, qui est autre chose que de considérer le multiculturalisme comme un fait qui existe au Canada ou comme un état idéal pour le pays, est apparue parce que les organismes habituels de financement du gouvernement n'accordaient pas d'argent pour «des questions non canadiennes». Si vous vouliez étudier les Écossais de l'Ouest du Canada, il s'agissait d'une question canadienne. Si vous vouliez étudier les Canadiens d'origine ukrainienne qui s'étaient installés dans les prairies de l'Ouest, on vous refusait le financement.

Bien sûr, le gouvernement pouvait alors faire deux choses. Il pouvait réformer le gouvernement ou faire une exception pour régler le problème. Il est toujours plus facile de faire des exceptions à des politiques et de régler un problème de cette façon que d'essayer de réformer tout et tout le monde.

Voici un exemple du genre de choses qui se produisent. Il y a environ un million de Canadiens d'origine ukrainienne. Ils s'intéressent particulièrement à leur histoire et notamment, bien sûr, à leur internement, au fait qu'ils ont été privés de leurs droits, qu'on a confisqué leur argent et leurs biens et qu'on a entravé leur liberté d'action de 1914 à 1920. Un cinéaste a réalisé un film sur le sujet en hypothéquant sa maison, en demandant de l'argent, etc..

Il aurait pu s'attendre à ce que Radio–Canada le présente, parce que cela fait partie de l'histoire canadienne et traite d'un problème particulier. À l'époque, il y a 10 ans, on ne savait pas cela, mais au cours des 10 dernières années, nous avons réussi au moins à le faire savoir aux universitaires, aux médias, et même aux bureaucrates et aux politiciens. On a toujours refusé.

Je ne sais trop où l'on en est en ce moment, je le crains. Mais voilà donc l'exemple d'un organisme, Radio–Canada, qui est financé non seulement par le reste du public, mais également par les Canadiens d'origine ukrainienne, qui ne voulait pas prélever une minuscule partie de son budget pour diffuser ce film.

[*Texte*]

The Chair: Just as a point of information, Mr. Manera, the president of CBC, was asked about this last month. The last indication we had from him was that the negotiations were continuing. I don't know whether you know anything about it since then.

Mr. Gregorovich: Yes, I was aware of that. I believe they are still continuing. There's no satisfactory conclusion. At least I haven't heard anything within the last week or so that would contradict that. It was in that vein.

That happens to be the type of thing I'm describing. A run–around, if you will, of the normal granting channels was necessary if the 42% of Canadians who weren't of British, French or native origin were to receive at least some of the funding that came from their tax dollars.

This ends my remarks, Mr. Chairman. Now I'll be content to answer questions. Possibly my friend would be the first one to be asked.

The Chair: Thank you very much for a very lucid intervention and also for the very programmatic way in which you laid out your point of view. It was very helpful and very much to the point.

• 1500

It's basically up to the individual members to make the choice of the person they wish to speak to. Since we have about an hour, unless the other guest arrives sooner, I would ask

Monsieur Plamondon pour 10 minutes.

M. Plamondon: Je vais commencer par M. David Baird. Vous avez parlé du Musée canadien de la nature. Je sais que vous avez été, à l'origine, l'un des concepteurs de ce musée et que vous suivez son développement avec beaucoup d'intérêt.

L'Institut Marie–Curie, que vous devez connaître, a dénoncé les orientations du Musée canadien de la nature. Vous avez également critiqué le développement et l'orientation que prend ce musée–là. On sait qu'il est responsable de l'application de la Convention de Rio sur l'environnement en ce qui a trait au répertoire des espèces, par exemple.

Êtes–vous convaincu que le Musée de la nature, si contesté, est un bon moyen d'améliorer la réputation du Canada dans le domaine de la muséologie à travers le monde? Le fait qu'il soit si critiqué, si contesté peut–il nuire au Canada sur la scène internationale et avoir un impact négatif sur l'identité canadienne? Un peuple qui accepte qu'un musée fonctionne d'une telle manière ne peut qu'en récolter des retombées négatives quant à sa réputation.

Dr. Baird: I would be appalled if that museum in its present state were to be appointed as the Canadian arm responsible for environment on the international scene. They're not even doing their job in Canada.

If you look carefully at the total ecological mass of this country—four million square miles and a lot more square kilometres, as you know—you will find the number of species we know about, the number we've described and the amount of study we've done are a small proportion of what they should be. The scientific staff has gone downhill, as is pointed out in those figures. The morale there is very low.

[*Traduction*]

Le président: À titre d'information, on a posé la question le mois dernier à M. Manera, président de Radio–Canada. Aux dernières nouvelles, les négociations se poursuivaient. Je ne sais s'il y a eu du nouveau depuis dont vous seriez au courant.

M. Gregorovich: Oui, je savais cela. Je crois que les négociations se poursuivent toujours. On n'est pas encore arrivé à une conclusion satisfaisante. Je n'ai en tout cas rien entendu la semaine dernière qui me permette de dire le contraire. C'était en gros cela.

C'est précisément le genre de choses dont je vous parle. Il fallait contourner en quelque sorte les canaux habituels de financement pour que les 42 p. 100 de Canadiens qui ne sont pas d'origine britannique, française ni autochtone reçoivent au moins une partie de l'argent qui provient de leurs impôts.

J'en ai terminé avec mes remarques, monsieur le président. Je serai heureux de répondre aux questions. Mais peut–être vont–elles d'abord être adressées à mon collègue.

Le président: Merci beaucoup de cette intervention très lucide et aussi de la façon très ordonnée dont vous avez exprimé votre point de vue. Cela a été très utile et très pertinent.

En fait, chaque député peut s'adresser à la personne de son choix. Comme nous disposons d'environ une heure, à moins que l'autre témoin n'arrive plus tôt, je demanderais à

Mr. Plamondon, 10 minutes.

Mr. Plamondon: I will start with Mr. David Baird. You mentioned the Canadian Museum of Nature. I know you were one of its original designers and that you follow its development with great interest.

You must know about the Institut Marie–Curie, which has criticized that direction of the Canadian Museum of Nature. You have also criticized the development and the direction of the museum. We all know that it is responsible for the implementation of the Rio Convention on the environment relating to the listing of all species, for example.

Are you convinced that the Museum of Nature, which has been so much criticized, is the right tool to improve Canada's worldwide reputation in museology? The fact that it's been so much criticized and questioned could have a negative impact on Canada around the world and on the Canadian identity, don't you think? When you accept a museum operating in such a way, your reputation can only suffer.

M. Baird: Je trouverais épouvantable que ce musée soit nommé responsable de l'application des conventions internationales sur l'environnement au Canada, étant donné son fonctionnement actuel.

Quand on examine attentivement la masse écologique principale de notre pays—quatre millions de milles carrés, et bien plus de kilomètres carrés encore—on découvre que les espèces connues, les espèces décrites et toutes les études effectuées jusqu'à présent sont fort peu nombreuses en regard de ce qu'il faudrait. Le nombre de scientifiques est en chute libre, comme l'indiquent ces chiffres. Leur moral est presque à zéro.

[*Text*]

If I may use the word "crowd" without appearing prejudiced, we have this crowd running around now trying to stir up interest in hiring them to do the environmental bit. They've been, I understand, to the United Nations and all over the place, and right now they're at a conference in Rio, in which they're trying to stir up business.

What the museums in the world deplore is the entrepreneurial idea that museums should be businesses—should be selling their services. The tradition of course is when you needed help in environmental, biological, geological or any other matters, you turned to the national museums as a source of aid and assistance. Now the trend seems to be to want to charge for all this.

In my view, with a budget the size they have there now—which is incredibly large and is being squandered, as far I'm concerned, on all sorts of strange things—if it were spent properly, we wouldn't have to go entrepreneurial.

As far as representing Canada is concerned, I think it would be far better for this country to appoint a non–governmental organization such as the Royal Society to put together a body to do this kind of activity and represent this country. It is actually a grouping of the top scientists in the country.

I may note that, as far as I know at the moment, either one or none of the scientists in the National Museum of Nature is in the Royal Society of Canada, to which scientists are elected by their peers for their performance in the sciences, the arts and so on. That should be very revealing in itself.

I would like to see an NGO take on this job, not the museum we're talking about.

M. Plamondon: Pouvez–vous nous dire rapidement quels devraient être le rôle et la vocation du Musée de la nature au Canada?

• 1505

Dr. Baird: I thought perhaps in my brief I discussed that in a general way. What we should have is a superb museum in the nation's capital. The moment you buy the notion of a national capital, you immediately say to yourself this should be a place where people go to get what I used to call "a cultural bath".

If you go to London or Paris or Washington, there you expect to go to great national museums to discover what the countries are about and all the rest of its concerns, its culture in all respects, from art and literature to invention and aviation and all the rest. That's the first thing.

Second of all, a very long while ago—it's now 25 years ago—the then secretary of state enunciated a policy of moving outward from the capital into the countryside through travelling exhibits, making the patrimony, as he called it, available to other museums across the country, generally making a presence there.

In terms of education nowadays, I think the Museum of Nature should be taking a lead role in explaining to people what's going on. When there's a plebiscite on as minor a thing as fluoridation of water in Bents–Elbow, Saskatchewan—I'm sorry if you're a neighbour of there, or a resident—the people there should know what are the implications of fluoridation of water, the good ones and the bad ones. Where else except the museums, the universities and places like that can that type of

[*Translation*]

Sans vouloir dénigrer quiconque, il y a maintenant tous ces gens qui tentent de se faire valoir pour qu'on les charge de projets environnementaux. Si je ne m'abuse, ils sont allés aux Nations Unies et un peu partout. En ce moment même, ils sont à une conférence à Rio, où ils tentent de trouver des contrats.

Ce que les musées du monde entier déplorent, c'est cette idée commerciale que les musées doivent être des entreprises à but lucratif. Traditionnellement, quand on avait besoin d'aide dans le domaine de l'environnement, de la biologie, de la géologie ou dans une autre discipline, on se tournait vers les musées nationaux pour y trouver de l'aide. Mais maintenant, la tendance veut qu'on fasse payer pour tous les services.

Selon moi, un budget comme celui du musée actuellement—qui est tout simplement énorme et que l'on gaspille, d'après mon opinion, en toutes sortes de projets étranges—est suffisant pour qu'on n'ait pas à facturer le coût des services, à condition de l'administrer judicieusement.

Quant à la représentation du Canada, il vaudrait bien mieux que le pays nomme une organisation non gouvernementale, comme la Société royale, responsable de former un organisme qui représenterait le Canada dans ce domaine. La Société royale est un regroupement des meilleurs scientifiques au pays.

À ma connaissance, aucun des scientifiques du Musée canadien de la nature, ou alors un seul, ne fait actuellement partie de la Société royale du Canada, dont les membres sont élus par leurs pairs pour leur performance dans le domaine des sciences, des arts, etc.. C'est très révélateur.

Je préférerais qu'une ONG se charge du travail, et non pas le musée dont il est question.

Mr. Plamondon: Can you tell us quickly what should be the role and the mission of the Canadian Museum of Nature?

M. Baird: Je croyais avoir abordé la question de façon générale dans mon mémoire. Il devrait y avoir un musée magnifique dans la capitale du Canada. À partir du moment où l'on admet l'idée d'une capitale nationale, on pense immédiatement que ce doit être un endroit où les gens vont pour prendre un bain de culture.

Quand on va à Londres, à Paris ou à Washington, on s'attend à y trouver de grands musées nationaux pour découvrir l'essence du pays et tout ce qui l'intéresse, toutes les facettes de sa culture, depuis les arts et la littérature jusqu'aux inventions et à l'aviation, en passant par tout le reste. Voilà ma première observation.

De plus, il y a très longtemps—c'était il y a 25 ans—le secrétaire d'État d'alors a énoncé la politique de décentralisation des musées grâce à des expositions itinérantes afin que le patrimoine, comme il l'appelait, soit mis à la disposition des autres musées du pays pour y être vu.

Du point de vue éducatif, le Musée de la nature devrait avoir la vedette et se charger d'expliquer aux gens ce qui se passe. Quand il y a un plébiscite sur une question aussi mineure que la fluoration de l'eau à Bents–Elbow, en Saskatchewan—que ceux qui y habitent m'en excusent—la population concernée doit savoir quels sont les avantages et les inconvénients de la fluoration. Qui d'autre mieux que les musées, les universités et d'autres établissements de ce genre peuvent vous donner ces

[*Texte*]

information be available in an unbiased way? Museums should be prominent there.

We have natural disasters these days. There's one every now and again. I think the latest one was perhaps the earthquake off Japan, with a tsunami warning on the coast of British Columbia. You should be able to go to the national museum immediately and get information on what that means. It's that type of centrum. In addition to that, certain areas of research are best done in that museum, because it has the collections and the relevant artifacts. It should have the facilities.

That's the type of National Museum of Nature I think should be, not the one now, which is taking those grand purposes and diluting them in the interests of—Well, I don't know what it is in the interests of, Mr. Chairman, quite frankly.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Welcome, Dr. Baird, and John. It's a pleasure to have you here with us.

I'm going to address my questions in the first round to Dr. Baird. I would like to address this issue of the Museum of Nature with regard to its administrative and financial situation, as it exists right now, with respect to the move to the Aylmer site.

On May 25 of this year, as reported in Paul Gessell's article on December 3, 1994, in *The Ottawa Citizen*, the minutes of that meeting revealed there was potential in the board's audit that the evidence given of the financial management could indeed raise some eyebrows. As he said, someone had very conveniently delivered the minutes of that meeting to his doorstep.

You indicated in your presentation that the Professional Institute of the Public Service is determined, as he said:

> to unmask skulduggery at the Museum of Nature and has been going to federal court to try to obtain a copy of the audit.

The minutes of that board meeting, if indeed I can believe what he has quoted here—For example, for anyone to have said that the Auditor General, who wanted some independent museum experts to help in the examination—so the board plotted ways of ensuring "forward-looking people rather than someone with a narrow, old-fashioned view be engaged".

To even have had that type of thing printed in the minutes of a board of directors meeting is beyond imagination. Why they would have wanted to place themselves in such a situation by having that type of thing open to interpretation—Because it really does leave one to wonder how sympathetic the board would be to anyone except consultants, who indeed would ensure all of us that everything financially and administratively is alive and well and absolutely free of any wrongdoing.

It does point out to me—and I do say this for the record—that the forensic audit is obviously too sensitive to be made public. I would really like to know why that is.

[*Traduction*]

renseignements de façon impartiale? Les musées ont un grand rôle à jouer à cet égard.

Des catastrophes naturelles se produisent de temps en temps. La plus récente est sans doute ce tremblement de terre au large du Japon qui a obligé à donner l'alerte au tsunami sur la côte de la Colombie-Britannique. On devrait pouvoir s'adresser sans délai à un musée national pour obtenir les renseignements pertinents. Voilà le genre d'information que devraient diffuser les musées. En outre, il vaut mieux que certaines recherches soient effectuées par les musées, parce qu'ils disposent des collections et de tous les artefacts pertinents. Ils devraient donc avoir tout ce qu'il faut pour la recherche.

Voilà comment devrait être le Musée canadien de la nature, au lieu de ce qu'il est actuellement, un organisme à la vocation noble que l'on dilue pour servir les intérêts de... Je ne sais vraiment pas de qui ni de quoi, bien franchement, monsieur le président.

Mme Brown (Calgary—Sud-Est): Monsieur Baird, John, bienvenue. Je suis très contente que vous soyez ici.

Je vais consacrer les questions de mon premier tour à M. Baird. Je m'intéresse à la situation administrative et financière du Musée de la nature, qui est censé déménager à Aylmer.

Dans un article du *Ottawa Citizen* du 3 décembre 1994, Paul Gessell déclare que, d'après le procès-verbal d'une réunion tenue le 25 mai dernier, les données sur la gestion financière exposées dans la vérification comptable du conseil d'administration pourraient en étonner plusieurs. Comme l'écrivait le journaliste, quelqu'un avait gentiment laissé le procès-verbal de cette réunion sur le pas de sa porte.

Dans votre exposé, vous avez dit que l'Institut professionnel de la fonction publique est déterminé à, pour reprendre les propos du journaliste:

> dénoncer le maquignonnage au Musée de la nature et s'est adressé à la Cour fédérale pour tenter d'obtenir copie de la vérification.

Si j'en crois ce que le journaliste mentionne dans son article, le procès-verbal de cette réunion... Par exemple, comme quelqu'un avait dit que le vérificateur général voulait des muséologues indépendants pour l'aider dans son travail, le conseil d'administration a comploté pour s'assurer qu'il fasse appel à des gens tournés vers l'avenir plutôt qu'à quelqu'un ayant une vision étriquée et démodée.

Je n'arrive même pas à comprendre comment on a pu écrire une telle chose dans le procès-verbal d'une réunion d'un conseil d'administration. Comment les membres du conseil ont-ils pu volontairement prêter le flanc à toutes sortes d'interprétations... Car enfin, on ne peut que se demander comment le conseil d'administration pourrait être sympathique à un expert-conseil qui ne chercherait pas à montrer que tout va pour le mieux du point de vue financier et administratif et qu'absolument rien ne cloche.

Cela m'amène à dire au profit du compte rendu que la vérification est beaucoup trop révélatrice pour qu'on la rende publique. Je voudrais bien savoir pourquoi.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1510

I'm going to lead now to my next point, because I never was able to follow this up in the House of Commons. This early part of my question really does frame this situation of the financial mess that I expect is indeed going to become evident through the audit.

How can the Museum of Nature even be contemplating moving that institution to a new site, given that in the old site they have such financial and administrative problems? They're going to be spending some $30 million to build a new site, adding on to the already major financial problems and concerns they have right there.

Mr. Plamondon, you'll really appreciate the reason they are going to be moving the site to Aylmer: because it has symbolic meaning. The decision to invest in Quebec indicates a belief that the province will remain part of Canada, so indeed if the Museum of Nature is erected there, we can be assured that Quebec will remain a part of Canada. Well, that's ridiculous in the extreme.

In any event, Dr. Baird, this is an opportunity for you to comment on the financial situation as you knew it when you were working there. Indeed, we would like to be able to get access to this very sensitive forensic audit, which is very difficult to access, and also some comment about the additional funds that will be necessary, the $30 million to build this new site. Of course, when I challenged this in the House, I had looked at Mr. Marcel Massé's riding; here was this new building going to be built in his riding. So there's something for you to work with.

Dr. Baird: Well, there are two quite separate questions there. On the first one, during the great fuss, as I refer to it in my own mind, about a year ago it was very clear from leaked documents—Now the fact that documents were leaked all over the place should give you an indication as to the morale of the staff of that museum. There were almost no secrets anywhere, because whatever the people who were objecting to what was going on wanted was almost instantly available.

PIPS, which is the professional union, put out a pretty good assessment of financial mismanagement with a number of major questions asked and darkly hinted at. The reaction to that, as I remember it, was that with this forensic audit, engendered and engineered inside the museum itself, we who were worried about the condition of the museum immediately took hope that this would prove what we were talking about, and so did the professional union, I believe. The trouble was that when this came out, it was immediately squelched. It was immediately put secret.

However, the usual leakages turned up on a page of the minutes of the finance and audit committee, I believe it was, who suggested, as *The Ottawa Citizen* reported, that perhaps if they suppressed this, people might think there was something to hide. Well, of all the invitations loud and clear that there was something to hide, that I think was probably it, as you were mentioning.

I have been disappointed to find that the Auditor General's regular audit of the Museum of Nature—part of the routine every three or five or whatever years it is—was due early last summer, was put off until September, then put off until the end of the fiscal year, and now it looks as if it's put off until June. It should be revealing.

Je vais passer à la question suivante car je n'ai jamais été capable d'avoir de réponse à la Chambre des Communes. Ma première question portera sur le désordre dans lequel on retrouvera certainement les finances du musée lors de la vérification.

Comment le musée de la nature peut–il même songer à déménager étant donné tous les problèmes financiers et administratifs que posent son emplacement actuel? Ils ont l'intention de dépenser 30 millions de dollars pour construire un nouvel édifice, ce qui ne peut qu'ajouter aux problèmes financiers déjà importants.

Monsieur Plamondon, vous comprenez certainement pour quelle raison on veut déménager le musée à Aylmer: c'est à cause de la valeur symbolique du déménagement. Si l'on décide d'investir au Québec, c'est parce qu'on est convaincu que la province va demeurer au sein du Canada, et si le musée de la nature est construit là–bas, on peut être certain que le Québec restera une partie du Canada. C'est parfaitement ridicule.

De toute façon, monsieur Baird, vous avez l'occasion de commenter la situation financière telle qu'elle se présentait lorsque vous travailliez au musée. Nous aimerions bien pouvoir mettre la main sur cette vérification judiciaire fort délicate—difficile d'y avoir accès—et sur les commentaires sur ces 30 millions de dollars de plus qu'il faudra trouver pour construire le nouvel édifice. Évidemment, avant de dénoncer cela à la Chambre, j'avais examiné la circonscription de M. Marcel Massé et découvert que le nouveau musée y serait construit. Voilà maintenant de quoi vous occuper.

M. Baird: Vous me posez en fait deux questions bien distinctes. Au sujet de la première, lorsqu'il y a eu tout ce tapage à ce sujet il y a environ un an, les fuites de documents ont clairement montré... le fait qu'on ait envoyé ces documents un peu partout vous donne une idée du moral du personnel du musée. Il n'y avait presque plus de secret parce que ceux qui s'opposaient à ce qui passait pouvaient obtenir rapidement n'importe quel document.

L'Institut professionnel de la fonction publique, le Syndicat des professionnels, a assez bien évalué la mauvaise gestion financière en posant un certain nombre de questions et en faisant des sous–entendus. Si je ne m'abuse, ceux qui craignaient pour le musée ont réagi en se disant que la vérification judiciaire, conçue et menée à l'interne, confirmerait probablement nos soupçons. Je pense que le Syndicat avait les mêmes espoirs que nous. Le problème, c'est que les résultats de la vérification ont été immédiatement étouffés.

Toutefois, quelqu'un a remis à la presse une page du procès–verbal d'une réunion du comité des Finances et de la Vérification, si je ne m'abuse, sur laquelle on pouvait lire, comme l'a écrit l'Ottawa Citizen, que si l'on ne rendait pas le rapport de vérification public, les gens croiraient que l'on a des choses à cacher. Comme vous l'avez dit, on pourrait difficilement faire autrement.

J'ai été déçu de constater que la vérification régulière du Musée de la nature par le vérificateur général—tous les trois ou cinq ans—devait être faite au début de l'été dernier, mais a été reportée à septembre puis à la fin de l'année financière en cours. Il semble maintenant que cette vérification sera reportée en juin. C'est révélateur.

[*Texte*]

As far as hoping they wouldn't have anybody old–fashioned and all that kind of thing on the advisory committee, I read that to mean people like me, who have some kind of an idea of what a national museum should be about, as opposed to the new wave. Dr. Emery and his crowd are part of four or five museum directors around the world who are trying something entirely different. As far as we can discover, in every place where it's been tried, it's turned into something very wrong that doesn't work very well. It's been tried in London, it's been tried in Los Angeles, it's been tried here and there.

No one very much, in the scientific world certainly, or in the natural sciences museum world believes in whatever the system is. That looked to me like an attempt to squash any real intelligent assessment of what a museum should be and what the museum might be. The money is there, the structure is there, but I think the direction is entirely wrong.

In my three years on the board I heard about a vision and a brand–new policy in science and a complete change and about–face once every four, five or six months, sometimes with the board's previous knowledge, sometimes without.

• 1515

The 51 lay–offs were announced without either the board's permission or knowledge in January 1993, I believe it was. That enraged some of us because it was supposed to be discussed before it happened. That led to the direction the museum has been taking.

As far as the move to Aylmer is concerned, one of the first things we did on that board when it was instituted in 1990 was to go look at a building in Aylmer that was going to be made available to house the ''collections'' of the Museum of Nature.

Its location, I don't know how many kilometres, 24 or something from the centre of Ottawa, to me is a tragedy and I'll tell you why. You may have noticed that in my talk on encouragement of the young in science and technology, I talked about scientists being present. I always picture the little boy with the skeleton in the shoe box who steps up to the front door of the Museum of Nature and says, could I see someone who can tell me what I have here? Is it a frog?

That sounds pretty elementary, but that's what a national museum should be doing, among other things. When you try to encourage the young, as the government is concerned with, to go into science or technology, that's the kind of thing that should be sympathetically done. There should be somebody appear immediately who says, I'm the frog man in the museum. Yes, that is a frog. Why, it's a *Rana pipiens* and it goes ''bark, bark'' in the springtime and then climbs little trees, whatever it is about.

If we take the museum staying in the Victoria Building where it and its ancestors have been since about 1885, a wonderful location, a beautiful old building, built for the purpose in 1910–11, if we then accept that the public park will be there and take the scientists way out to Aylmer—I'd be saying way out to Carleton Place just as much, so take no offence that it happens to be Aylmer—it's too far away. You're splitting the functions of that museum.

[*Traduction*]

Quand à espérer trouver quelqu'un qui ne soit pas vieux jeu, ou autre pour faire partie du comité consultatif, je pense qu'on visait les gens comme moi, qui se font une certaine idée de ce que doit être un musée national, par opposition à la nouvelle vague. Monsieur Emery et sa bande sont parmi les quatre ou cinq directeurs de musée dans le monde qui tentent de faire quelque chose de révolutionnaire. D'après ce que l'on en sait, partout où l'on a fait des essais, les choses ont mal tourné et ont donné des résultats tout à fait insatisfants. On a essayé à Londres, à Los Angeles, un peu partout.

Dans le monde scientifique et dans celui des musées de sciences naturelles, personne ne croit beaucoup à ce que recherche ce système. Selon moi, c'était une tentative d'écraser toute évalution vraiment intelligente de ce qu'un musée devrait être et de ce que le musée pourrait être. On a de l'argent et la structure, mais je crois que la direction fait fausse route.

Pendant les trois années où j'ai siégé au conseil d'administration, on nous a fait tous les cinq ou six mois l'exposé d'une vision, d'une politique scientifique toute nouvelle, d'un volte–face complet. Parfois, le conseil était déjà au courant, d'autre fois, il n'en savait rien.

Les 51 licenciements ont été annoncés sans obtenir au préalable la permission du conseil d'administration ni sans même l'en avertir. Je crois que c'était en janvier 1993. Nous étions plusieurs à être furieux car on devait en discuter auparavant. Cela a mené à l'orientation que s'est maintenant donnée le musée.

Au sujet du déménagement à Aylmer, l'une des premières choses faite par le conseil d'administration après son institution en 1990, a été d'aller voir un édifice à Aylmer dont on pourrait se servir pour entreposer les «collections» du Musée de la nature.

Le fait que cet immeuble se trouve à environ 24 kilomètres du centre ville d'Ottawa est tragique et je vais vous expliquer pourquoi. Dans mon exposé sur la nécessité d'encourager les jeunes à s'intéresser aux sciences et à la technologie, vous avez dû remarquer que j'insistais sur le fait que les scientifiques doivent être présents. Je revois toujours le petit garçon qui transporte un squelette dans une boîte à chaussures et qui se présente à la grande porte du Musée de la nature en demandant si quelqu'un ne pourrait pas lui dire de quel animal il s'agit. Est–ce que c'est une grenouille?

Cela peut vous paraître assez élémentaire, mais voilà l'une des activités dont un musée national doit se charger. Si l'on veut encourager les jeunes à embrasser les sciences ou la technologie—comme le gouvernement semble y tenir—voilà le genre de chose à faire dans un esprit amical. Quelqu'un doit immédiatement se présenter comme le spécialiste des grenouilles au musée pour confirmer au petit garçon qu'il s'agit bien du squelette d'une grenouille de l'espèce *Rana pipiens* qui croasse au printemps et qui grimpe sur des arbrisseaux.

Le musée et ceux qui l'ont précédé se trouvent dans l'édifice Victoria depuis environ 1885. C'est un endroit merveilleux, un vieux bâtiment magnifique construit pour être un musée en 1910–1911. Laisser là le parc public et déménager les scientifiques à Aylmer, ça ne va pas, c'est trop loin. Si l'on prévoyait déménager le musée à Carleton Place, je ferais la même remarque. On se trouve à scinder les fonctions de ce musée.

[*Text*]

In driving here today from the west end of Ottawa where I live, I passed the old Beaver barracks, which have been torn down, right in back of the Victoria Building. What a glorious opportunity for the national capital to have a real museum of nature in the nation's capital with that old building as its centre and the research building there.

The Department of National Defence, which owns it, has it up for sale, I believe. In fact, the for sale sign has been there a very long time. There is an opportunity, a once in a long multi–generation time to do something like that. I think it will be a tragedy from other points of view.

The Chair: I'm going to intervene at this point. Ten minutes have elapsed. I know that Mr. Gallaway wants to say something. I just have two somewhat technical questions that relate to the bill we're actually considering here, which is Bill C–53, to establish the Department of Canadian Heritage, and I just want to make sure I understand the position of both witnesses.

Mr. Gregorovich, if I understand your most lucid and limpid brief, basically if I read out, "Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage", you say, "The Bill is a housekeeping Bill. We have no suggestions for improving the internal structure of government."

Then in summary you say, "Until government tax policy leaves sufficient money in the private sector to fund cultural and community activity", which you define earlier as really the multicultural sector, "the government should fund that activity." You also say:

> until government granting agencies recognize non–dominant groups' claims for funding on the same basis as dominant groups' claims, special arrangements for funding non–dominant groups should be maintained.

Again, you refer to multiculturalism programs.

Am I to understand that in an ideal world you'd like to change the tax structure and have things paid for privately, but as things now stand you have no objection to the passage of this law, nor the inclusion of multiculturalism within it?

Mr. Gregorovich: That's correct, Mr. Chairman.

The Chair: Good. The next question then, is for Dr. Baird, and though I think we all found the discussion of the Museum of Nature fascinating, the real question is that in Bill C–53, which is what we're actually supposed to be talking about today, it says under subclause 4(2) that amongst the powers and functions of the minister his "jurisdiction encompasses, but is not limited to," and then paragraph 4(2)(l) says "national museums, archives and libraries."

Have you any fundamental problem with the minister who is responsible for those activities being the Minister of Canadian Heritage, as outlined in this legislation?

Dr. Baird: As you put the question, the answer is obviously no, but the trouble is, Chairman, that the direction of the corporation, which is supposed to be at arm's length, and the minister being able to not do anything on that account, has been the problem.

[*Translation*]

J'habite dans l'ouest d'Ottawa, et, en me rendant ici aujourd'hui, je suis passé à côté de l'endroit où se trouvait les vieilles casernes Beaver avant d'être démolies, juste derrière l'édifice Victoria. Quelle merveilleuse occasion pour la capitale nationale d'avoir au centre ville un vrai musée de la nature dans ce vieil édifice et ses laboratoires de recherche juste à côté.

Le ministère de la Défense nationale qui est propriétaire du terrain l'a mis en vente, je crois. D'ailleurs, l'affiche «à vendre» s'y trouve depuis très longtemps. Voilà une occasion qui ne se présente pas souvent et qu'il faut saisir. Sinon, les conséquences seront tragiques.

Le président: Je dois vous interrompre. Il s'est déjà écoulé 10 minutes. Je sais que M. Gallaway veut dire quelque chose. Je voudrais poser deux questions techniques relativement au projet de loi C–53 que nous avons le mandat d'étudier. Le projet de loi créera le ministère du Patrimoine canadien. Je veux être certain d'avoir bien compris la position des deux témoins.

Monsieur Gregorovich, si j'ai bien compris votre mémoire tout à fait clair et limpide. . . En fait, je n'ai qu'à le lire. Vous dites que le projet de loi C–53, visant à constituer le ministère du Patrimoine canadien, est d'ordre purement administratif. Nous n'avons rien à suggérer pour améliorer la structure interne du gouvernement.

Puis, dans votre résumé, vous dites «tant la politique fiscale du gouvernement ne laissera pas au secteur privé assez d'argent pour financer les activités communautaires et culturelles», que vous avez défini un peu plus tôt comme étant en fait le secteur multiculturel, «le gouvernement devrait les subventionner lui–même.» Vous dites aussi:

> Tant que les organismes publics subventionnaires mettront sur le même pied les demandes de subvention des groupes minoritaires et celles des groupes majoritaires, il faudra prévoir des arrangements spéciaux pour les subventions aux groupes minoritaires.

Vous faites encore une fois allusion aux programmes de multiculturalisme.

Dois–je comprendre, que, dans le meilleur des mondes possible, la fiscalité devrait être modifiée afin que ces activités soient financées par l'entreprise privée, mais que, les choses étant ce qu'elles sont, vous n'avez rien contre l'adoption du projet de loi ni contre le fait qu'il inclut le multiculturalisme, c'est bien cela?

M. Gregorovich: C'est exact, monsieur le président.

Le président: Bien. Alors ma prochaine question s'adresse à M. Baird. Nous avons tous trouvé fascinante la discussion sur le Musée de la nature. Cela dit, la vraie question se trouve dans le projet de loi C–53 dont nous sommes censés parler aujourd'hui. Dans le paragraphe 4(2) du projet de loi, on lit parmi les pouvoirs et fonctions du ministre, sa «compétence englobe sans y être limitée», et ensuite, à l'alinéa 4(2)l) «les bibliothèques, archives et musées nationaux».

Vous opposez–vous en principe à ce que le ministre du Patrimoine canadien soit responsable de ces domaines comme le prévoit la loi?

M. Baird: Je ne peux que répondre non à la manière dont vous formulez la question, monsieur le président, mais le problème, c'est que la direction de la société du musée est censée être autonome et que, pour cette raison, le ministre ne peut rien faire.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1520

I sympathize with the minister, because the arm's length is not a bad idea when it comes to deciding whether you are going to buy that Goya or some other great canvas; let the experts decide. In this case I find it a little odd that when there's a public outcry of all the top scientists and everybody else, the minister doesn't do anything on account of the arm's length policy.

I'm a little afraid if it's put in this large stew, we will not be able to see the little national museums. They're not as popular a subject as multiculturalism, or bilingualism, or the CBC, or films, or all the other more spectacular things, so I find myself wondering whether it is possible, while lumping the museums in with all the rest, to do anything in the legislation, or somewhere down below in the fine print, to make it a bit more effective. In the year we've had so far with this, it's not been very good.

The Chair: Today's discussion is simply about whether Heritage is the place for the museums if they are to come under one ministry. This is not a discussion of any of the mechanisms that set up the Museum of Nature; that would be for another day. This discussion is on the very simple point of where it is to be located, whether it's better here than, I don't know, in Transport or Industry or Health.

Dr. Baird: It's better than it used to be in Communications when the satellite in space took advantage of the museum. It only went there, Mr. Chairman, for a funny little reason. Francis Fox moved over to Communications from Secretary of State and liked museums, so he took it with him. That's why.

The Chair: We have about 6.5 minutes left in this round, Mr. Gallaway.

Mr. Gallaway: Thank you, Mr. Chairman. Dr. Baird, it's pleasant to meet somebody who has such equivocal opinions on a topic.

In your presentation you made reference to the Tyrell Museum. Were you not the director of that museum at one point?

Dr. Baird: I built it. I went with a staff with nothing at all and filled it.

Mr. Gallaway: From 1990 to 1993 you were on the board of directors of the Museum of Nature, is that correct?

Dr. Baird: That's correct.

Mr. Gallaway: You have expressed your displeasure and disagreement with certain decisions made there in 1993 and subsequently. Did the majority of the board of directors not agree with the decisions that were made?

Dr. Baird: The board, in simple numbers, yes, they did. The two scientists on the board, both advisory committees, one on collections, one on research, did not agree. The board hired a group of experts, five scientists under Dr. Farquhar, the president of Carleton University, to look into the whole subject of research. They came in with 18 or 20 recommendations, were quietly turned down by the director, and he could convince enough people on the board that this was the way to go, and

Je sympathise avec le ministre parce que l'autonomie n'est pas une mauvaise idée quand il s'agit de décider s'il faut acheter un Goya ou une autre grande toile de maître; il vaut mieux alors que les experts tranchent. Dans le cas qui nous occupe, je trouve un peu étrange que lorsque tous les meilleurs scientifiques sont unanimes à dénoncer une situation, le ministre ne fasse rien en prétextant de la politique d'autonomie.

J'ai bien peur qu'en mettant les petits musées nationaux dans cette grande marmite, on ne leur accorde pas beaucoup d'attention. Après tout, le sujet n'est pas aussi populaire que le multiculturalisme, le bilinguisme, Radio Canada, les films ou toutes ces autres activités plus spectaculaires. Je me demande donc s'il est possible d'ajouter dans la loi une disposition qui la rendrait un peu plus efficace à l'égard des musées. Jusqu'à présent, ce n'est pas fameux cette année.

Le président: La discussion d'aujourd'hui doit porter uniquement sur la question de savoir si le Patrimoine canadien est le ministère qui devrait être responsable des musées, si tant est qu'un seul ministère doit en avoir la responsabilité. Nous ne sommes pas ici pour discuter de la structure du musée de la nature; ce sera pour une autre fois. Il faut simplement discuter ici de l'endroit où le musée doit être situé et de savoir s'il doit relever du Patrimoine, des Transports, de l'Industrie ou de la Santé nationale.

M. Baird: C'est déjà mieux que lorsqu'il relevait des Communications, quand le satellite a profité du musée. D'ailleurs, s'il a été confié au ministère des Communications, c'est tout bonnement parce que Francis Fox est passé aux Communications après avoir été au Secrétariat d'état et qu'il l'a gardé. Il n'y a aucune autre explication.

Le président: Il nous reste environ six minutes et demie, monsieur Gallaway.

M. Gallaway: Merci, monsieur le président. Monsieur Baird, c'est très agréable de rencontrer quelqu'un qui a des opinions aussi équivoques sur un sujet.

Dans votre exposé, vous avez fait allusion au musée Tyrell. N'avez-vous pas déjà été directeur de ce musée?

M. Baird: C'est moi qui l'ai bâti. Je suis parti de rien avec du personnel et je l'ai rempli.

M. Gallaway: De 1990 à 1993, vous avez siégé au conseil d'administration du Musée de la nature, est-ce exact?

M. Baird: C'est exact.

M. Gallaway: Vous avez exprimé votre mécontentement et votre désaccord lorsque certaines décisions ont été prises en 1993 et depuis lors. Est-ce que la majorité du conseil d'administration n'a pas approuvé les décisions qui ont été prises?

M. Baird: Oui, c'est vrai. Les deux scientifiques qui faisaient partie du conseil d'administration, les deux comités consultatifs, celui des collections et celui de la recherche, se sont prononcés contre. Le conseil d'administration a engagé un groupe d'experts, cinq scientifiques dirigés par M. Farquhar, le président de l'université Carleton, pour examiner toute la question de la recherche. Ce groupe a présenté une vingtaine de recommandations qui ont été rejetées en douce par le directeur,

[*Text*]

that's what happened. The $125,000 was essentially wasted. The expert opinions—both scientists decided eventually it was no use against these sorts of arrangements—

Mr. Gallaway: Have these reports of the experts been revealed to the public?

Dr. Baird: That I don't know, but I would think so.

Mr. Gallaway: Since 1993 have there been press reports on these expert reports?

Dr. Baird: I don't think so, not since 1993.

Mr. Gallaway: Were you asked to leave, if I could put it politely, or did you quit?

Dr. Baird: I was appointed for two years because they had the one–two–three arrangement when they first started the board—staggered. At the end of two years, I went to the minister and said, it is customary to appoint people for a second term; kindly don't bother with me because I cannot take this any longer. The museum is in a mess, the board is convinced all the time by the superficial arguments and the spectacular displays and things like that put on in front of them with the videos and all that sort of thing, and the result is—Kindly do not appoint me again.

Dr. Ball, the other man, completely independent of me—he lives in Jamaica, having taken a university job there—felt exactly the same and went to them with the same reasons. Susanne Hudson, another board member, not a scientist, also resigned in June and said, don't appoint me again.

It's not been a happy time. The problem is that the board members are not sympathetic or knowledgeable in the natural sciences, and yet they deal with a natural science museum. I don't think for a moment you should have 12 scientists deciding that museum. It should, however, be a judicious, well–thought–out arrangement whereby there are four or five scientists, four or five intelligent laymen and a good, first–rate chairman to run the thing. Well, now, that's not the way it is.

[*Translation*]

et il a réussi à convaincre un nombre suffisant de membres du conseil d'administration de voter comme lui. C'est donc ce qui s'est produit. On a gaspillé 125 000$. L'opinion des experts... les deux scientifiques ont finalement décidé qu'ils ne pouvaient rien contre de tels arrangements...

M. Gallaway: Les rapports de ces experts ont–ils été rendus publics?

M. Baird: Je l'ignore, mais je le suppose.

M. Gallaway: Depuis 1993, la presse a–t–elle parlé de ces rapports d'experts?

M. Baird: Je ne le crois pas, pas depuis 1993.

M. Gallaway: Vous a–t–on demandé de partir ou avez–vous démissionné?

M. Baird: J'avais été nommé pour un mandat de deux ans parce que, lors de la formation du conseil d'administration, on a échelonné les mandats sur un, deux et trois ans. Au bout de deux ans, j'ai dit au ministre que même si c'était la coutume d'accorder un deuxième mandat, je préférais ne pas être nommé une nouvelle fois parce que je n'en pouvais plus. C'est la pagaille au musée, le conseil d'administration se laisse chaque fois convaincre par des arguments superficiels, par ces présentations spectaculaires comme des vidéos, ce qui fait que... Je l'ai prié de ne pas renouveler mon mandat.

Monsieur Ball, l'autre scientifique il n'a rien à voir avec moi—il vit en Jamaïque où il travaille à l'université là–bas—et il était du même avis et il est parti pour les même raisons. Suzanne Hudson, un autre membre du conseil d'administration qui n'est pas scientifique, a démissionné en juin en demandant, elle aussi, de ne pas être nommée de nouveau.

Ça a été une période éprouvante. Le problème, c'est que les membres du conseil d'administration ne connaissent rien aux sciences naturelles et n'ont pas d'intérêt particulier pour elles. Pourtant, ils s'occupent d'administrer un musée des sciences naturelles. Loin de moi l'idée de nommer 12 scientifiques pour le faire. Mais il faudrait une organisation judicieuse, bien pensée, où il y aurait quatre ou cinq scientifiques, quatre ou cinq profanes intelligents et un excellent président à la tête. Ce n'est pas le cas actuellement.

• 1525

Mr. Gallaway: You pointed out that this museum has existed since 1885. Over a period of 109 years, is it not possible that, at some point, you're going to have a strange chemistry of board members so that you'll have a problem like this?

Dr. Baird: They didn't have boards for the first 100 years or so. This is only in the last very short while.

Mr. Gallaway: All right. In the existence of a board of directors of any corporation of any nature, is it not possible then, in your opinion?

Dr. Baird: Yes, of course, particularly the way these are appointed.

Mr. Gallaway: However they may be appointed.

M. Gallaway: Vous avez rappelé que le musée existe depuis 1885. Sur 109 ans, ne faut–il pas s'attendre à ce qu'une étrange réaction chimique se produise entre les administrateurs, et qu'on aboutisse à ce genre de problème?

M. Baird: Il n'y a pas eu de conseil d'administration pendant les 100 premières années. Cela n'existe que depuis peu.

M. Gallaway: Bon. Dans le cours de l'existence d'un conseil d'administration, quel que soit le type de société en cause, ne pensez–vous pas que cela puisse se produire?

M. Baird: Oui, bien sûr, surtout considérant la méthode utilisée pour les nominations.

M. Gallaway: Quelle que soit la procédure de nomination.

[*Texte*]

Dr. Baird: Yes.

Mr. Gallaway: Obviously you have expertise and you were appointed, so there are people there who do know something about—

Dr. Baird: Two out of fourteen. It's not a very high percentage.

Mr. Gallaway: With regard to Bill C–53, would you make a recommendation, if you were asked—I'll ask you—such that the objectives of the Canadian Museum of Nature should be dictated either by a board of directors or by a group of experts? What would you do if a group, either of experts or a combination of expert and lay people, couldn't reach a consensus? What do you see as the defining objectives of this museum? Are they within the board or elsewhere?

Dr. Baird: I think it should start with a very clear statement as to what the Government of Canada wants. At the moment there is a national Museums Act, which is pretty woolly. However, it is broad enough in its terms to allow almost any activity you like.

Inside that, there should be a first–rate board of trustees. They should have access to scientific and museum expertise, and some of that kind of expertise should be on that board. It should also have a chairman who takes it very seriously.

One of the troubles with the Canadian Museum of Nature was always that the board chairman and the director were buddy–buddy. I found myself in trouble once for referring to them that way, but that was what it was. We found ourselves with *faits accomplis* over and over again in board meetings. When I say "we" I mean Ball and me and several others on the board. It was not a happy situation because of that. I think we need a vast improvement on the kinds of boards.

There were two or three different committees for that museum—internal ones—to advise the director on research, collections, and other things. Outsiders were invited to participate, and each one of those committees had three outsiders.

Those people did excellent jobs. There were three inside people and three outside people. They developed policies on collections, research and things like that. They made recommendations to the director, who did or did not, according to his whims, take it to the board. They were much stronger than the board in terms of developing policy.

Does that answer your question at all?

Mr. Gallaway: Yes, I think it does.

I have one final question. This is an observation from somebody who's been involved in the political sphere for some period of time.

People are often resistant to change. I have no idea, really, of what's going on at the Canadian Museum of Nature, and I don't think anyone here really knows exactly either. Would it be fair to characterize the dissension within, both with some of the organized labour and others, as being an indication of change?

[*Traduction*]

M. Baird: Oui.

M. Gallaway: De toute évidence, vous avez de l'expérience et vous avez été nommé; il y a donc au musée des gens qui savent quelque chose. . .

M. Baird: Deux sur quatorze. Ce n'est pas un très fort pourcentage.

M. Gallaway: En ce qui concerne le projet de loi C–53, si on vous le demandait—et je vous le demande—recommanderiez–vous que les objectifs du Musée canadien de la nature soient fixés par le conseil d'administration ou par un groupe d'experts? Que feriez–vous si un groupe, composé d'experts ou d'un mélange d'experts et de profanes, ne pouvait arriver à un consensus? Comment les objectifs du musée devraient–ils alors être définis? Par le conseil ou par quelqu'un d'autre?

M. Baird: Je pense que le gouvernement du Canada doit d'abord énoncer clairement ce qu'il souhaite. Nous avons actuellement une Loi sur les musées nationaux qui est extrêmement vague. Elle est cependant assez imprécise pour permettre presque n'importe quelle activité.

Dans ce contexte, il faudrait un conseil d'administration de toute première qualité, conseil qui aurait accès à des scientifiques et à des experts en muséologie, et qui devraient compter ce type d'expertise en son propre sein. Il faudrait également un président qui prenne cela très sérieusement.

Un des problèmes qui se pose pour le Musée canadien de la nature, c'est que le président du conseil et le directeur ont toujours été copains. Je me suis fait réprimander une fois pour l'avoir dit, mais c'était vrai. Aux réunions du conseil, nous étions constamment mis devant des faits accomplis. Quand je dis «nous», j'entends Ball, moi–même et plusieurs autres administrateurs. Ça ne rendait pas la situation très facile. Les conseils d'administration ont besoin d'être largement améliorés.

Le musée a deux ou trois comités différents qui conseillent le directeur en matière de recherche, de collections et autres. Des gens de l'extérieur ont été invités à y participer, et chacun de ces comités comptait trois personnes de l'extérieur.

Ces gens ont fait un excellent travail. Il y avait trois personnes du musée et trois de l'extérieur, qui ont élaboré des politiques sur les collections, la recherche et sur d'autres choses. Ces gens ont fait des recommandations au directeur qui, selon son bon caprice, les a ou non présentées au conseil d'administration. Et ces comités étaient beaucoup plus capables que le conseil en matière d'élaboration des politiques.

Cela répond–il à votre question?

M. Gallaway: Oui, je crois.

J'ai une dernière question. C'est plutôt une observation de quelqu'un qui évolue dans les milieux politiques depuis un certain temps.

Les gens sont souvent opposés aux changements. Je n'ai en fait aucune idée de ce qui se passe au Musée canadien de la nature, et je crois que personne ici ne le sait vraiment pas non plus. Mais pourrait–on dire que ces dissensions internes, ainsi que celles qui opposent le musée au syndicat, par exemple, sont un signe de changement?

[*Text*]

Dr. Baird: I don't think it's quite as simple as that. I know very well that people don't like change. That's one of the cardinal things of any reformer, and I have been one for quite a long time in one form or another.

Mr. Gallaway: Is that in a political sense?

Dr. Baird: If there's a good alternative in view—The problem here is that there's change all right, but the alternative is not a good one.

What people see is uncertainty and a change of policy. The staff joke used to be "what's the policy of the month, chaps?" in research. It was as bad as that. That's what the problem has been, not the mere fact of change.

If the staff—or this outsider or museums expert—could see that there was a first–rate alternative being produced, that a first–rate museum was in the works, and that it was going to take its place prominently in the Canadian cultural education scene in those areas I talked about, then I think people would be content with change. But that's not the way it's going.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Roger, can he jump in just with one follow–up question?

Mr. Gallaway: I suppose.

• 1530

M. Plamondon: Roger, je suis surpris que ne sachiez pas ce qui se passe au Musée canadien de la nature. Vous avez tout de même questionné notre témoin. Je voudrais vous rappeler que nous avions suggéré au Comité de faire venir les travailleurs du Musée. Les travailleurs et travailleuses du Musée avaient préparé un dossier très volumineux dans lequel ils dénoncaient toutes sortes d'irrégularités financières et décisionnelles du conseil d'administration et nous avions demandé qu'ils viennent témoigner devant nous. La majorité ministérielle avait alors refusé de les entendre.

S'il y a des choses que vous ne savez pas, c'est parce que vous n'avez pas voulu les connaître. Ce sont des choses intéressantes. Monsieur le témoin, je crois que vous avez demandé au ministre de faire enquête. Vous avez fait plusieurs interventions pour sensibiliser le gouvernement en ce qui a trait au Musée canadien de la nature, mais vous avez toujours trouvé une sourde oreille, n'est–ce pas?

Dr. Baird: All the people who made representations to the minister had no results of their requests. There were a few interviews; for example, the Royal Society of Canada was supposed to come and see the minister. They got to see an assistant deputy or something instead. This is the top scientific body in the country, and to me this is not a very suitable sort of reaction to it. They got no results in terms of what they requested. The number of people who asked for an inquiry was legion, and of course there's been no inquiry.

As far as finding out what goes on inside the museums is concerned, when I was a member of the board, I was denied the c.v. of the director when they were discussing whether or not to appoint him. Now, can you imagine the situation inside of a board when that happens? We were denied the tabling of an internal document on the morale, which we knew was disastrous for the management. Again a brown package appeared in the mail—not mine, but the mail of another one of the trustees—and he wanted to put this on the table. Denied.

[*Translation*]

M. Baird: Ça ne me paraît pas si simple. Je sais bien que les gens n'aiment pas le changement. C'est là un des principes cardinaux de tout réformateur, et j'en suis un, sous une forme ou une autre, depuis longtemps.

M. Gallaway: Voulez–vous dire au sens politique?

M. Baird: Si ce que l'on propose d'autre est intéressant. . . Le problème, c'est qu'il y a des changements, oui, mais la solution proposée n'est pas attrayante.

Les gens remarquent surtout l'incertitude et une nouvelle orientation politique. Parmi le personnel de la recherche, on avait l'habitude de demander: «Quelle est la politique du mois?» C'était à ce point–là. C'est de là que vient le problème, pas du simple fait qu'il y a changement.

Si le personnel—ou cette personne de l'extérieur, ou cet expert en muséologie—voyait que l'on propose une solution nouvelle de tout premier ordre, que l'on s'achemine vers un musée de première qualité qui occuperait une place prééminente en matière d'éducation culturelle canadienne dans les secteurs que j'ai mentionnés, les gens seraient ravis de changer. Mais ce n'est pas le cas.

Le vice–président (M. Ianno): Roger, lui permettez–vous d'intervenir avec une question de suivi?

M. Gallaway: Bon, d'accord.

Mr. Plamondon: Roger, I am surprised to hear that you don't know what is going on at the Canadian Museum of Nature. Yet, you have questioned our witness. I would like to remind you that we suggested to the committee that we hear the museum employees. The men and women who work at the museum had prepared a thick brief exposing many financial deficiencies and uneven decisions by the board and we had asked that they be allowed to appear before us. The government majority refused to hear these employees.

If there are things that you are not aware of, it is because you did not want to know. There are interesting things. I think the witness asked the minister to investigate. I also think he tried on numerous occasions to make the government aware of what was going on at the Canadian Museum of Nature, but he always found that no one was listening, isn't that right?

M. Baird: Tous ceux qui ont tenté de sensibiliser le ministre l'ont fait sans succès. Il y a eu quelques entrevues; par exemple, la Société royale du Canada devait voir le ministre. Mais elle n'a rencontré qu'un sous–ministre adjoint ou je ne sais qui. Il s'agissait pourtant du principal organisme scientifique du pays et, à mon avis, ce n'était pas du tout la façon de réagir à leur intervention. La Société royale n'a rien obtenu. Une foule de gens ont demandé qu'une enquête ait lieu. Évidemment, il n'y en a pas eu.

Quant à découvrir ce qui se passe dans les musées, lorsque je faisais partie du conseil d'administration, on a refusé de me remettre le curriculum vitae du directeur lorsqu'il a été question de sa nomination. Pouvez–vous vous imaginer ce qui arrive au sein d'un conseil d'administration dans une telle situation? On nous a refusé le dépôt d'un rapport d'un document interne sur le moral, que nous savions être désastreux pour la gestion. Encore une fois, nous avons reçu une enveloppe brune, dans le courrier, qui ne m'était pas adressée, mais à un autre membre du conseil, et il a essayé de déposer le document. Sa demande a été refusée.

[*Texte*]

That was the atmosphere in that board for the people who were trying to do something about the situation inside. This one you had referred to, Madam Brown, which was in *The Ottawa Citizen* last week, is simply another example of the same general kind of thing. This time it's connected with PIPS, the professional union.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): When did you ask for this meeting with the minister?

Dr. Baird: In June 1992. I was not replaced until the end of June 1993, which was a symptom in itself of the treatment of boards. The whole board started in July 1990, when the whole thing came into effect. I was one of the original members of that board. They appointed them for one, two, and three years in order to get the staggered effect, so everybody didn't resign at once or run out of time. I was a two–year appointee. By the middle of May 1992, two years later, I knew it was a hopeless proposition under the present circumstances. So I went and told them not to bother appointing me and then waited for a replacement.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): With the new government, did you by any chance approach anyone re your concerns?

Dr. Baird: Oh, yes, indeed. The minister's office has known all along of the concerns through a letter I wrote to the minister, a long one. There was another fairly constant interaction with officials in that department on the subject, hoping we could get some sort of action on it. The answer is yes.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): This committee earlier on actually did try to become actively engaged to investigate these allegations, the Bloc Québécois and the Reform Party, but the actions were virtually quashed and it went nowhere. So it seemed appropriate in these final discussions of Bill C–53 that some of these deep problems with the history be brought forward. It is necessary and important that our minister have a better understanding of some of the concerns that have been raised for a very long time.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Do you want to continue with your question?

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Yes, I do.

Dr. Baird, I'm going to move to Mr. Gregorovich for a moment.

I would very much like you to clarify for the record some of the comments you made in response to the chairman's question about multiculturalism. You did say also in your brief that the multiculturalism function has really almost entirely during the last decade concentrated on immigrants and non–European groups and continues to do so. It has become an immigrant and race relations function.

• 1535

Your last statement about government grants being maintained until the non–dominant groups have an opportunity for further recognition—I would very much like you to give a broader explanation of what you mean, because I know you do support a multicultural policy in this country. I think it's important for everyone here to understand the context in which you made that statement.

[*Traduction*]

C'était l'atmosphère qui régnait au conseil pour ceux qui tentaient de faire quelque chose. Cette histoire dont vous avez parlé, madame Brown, qui a été publiée dans *The Ottawa Citizen* la semaine dernière n'est qu'un autre exemple du même genre de choses; dans ce cas–ci, il y était question de l'Institut professionnel de la fonction publique.

Le vice–président (M. Ianno): Quand avez–vous demandé à voir le ministre?

M. Baird: C'était en juin 1992. Je n'ai été remplacé qu'à la fin de juin 1993, ce qui montre bien comment l'on traite ces conseils d'administration. Le conseil avait été créé au mois de juillet 1990 lorsque l'on a mis ce mécanisme en place. J'étais l'un des membres originels de ce conseil. Les membres étaient nommés pour des mandats d'un, deux ou trois ans, échelonnés, afin que toutes les démissions ou la fin des mandats ne se produisent pas en même temps. J'avais été nommé pour deux ans. Vers le milieu du mois de mai 1992, deux ans plus tard, j'avais compris que la situation était sans espoir. Je leur ai donc dit de ne pas se donner la peine de me renommer, et j'ai attendu d'être remplacé.

Le vice–président (M. Ianno): Lors de l'avènement du nouveau gouvernement, est–ce que par hasard, vous avez fait de nouvelles tentatives?

M. Baird: Oui, certainement. Le bureau du ministre est au courant depuis le début, grâce à une lettre que j'ai fait parvenir au ministre, une longue lettre. Il y a également eu des discussions assez suivies avec les fonctionnaires du ministère sur la question, dans l'espoir que l'on intervienne. Et l'on va intervenir.

Mme Brown (Calgary Sud–Est): Plus tôt, le comité a en fait tenté d'enquêter sur ces allégations du Bloc québécois et du Parti Réformiste, mais on nous a mis des bâtons dans les roues et cela n'a rien donné. Il semble donc tout à fait approprié qu'au cours de ces dernières discussions sur le projet de loi C–53, on fasse ressortir certains de ces graves problèmes. Il faut que notre ministre comprenne mieux certaines des préoccupations signalées depuis très longtemps.

Le vice–président (M. Ianno): Voulez–vous continuer à poser des questions?

Mme Brown (Calgary Sud–Est): Oui.

Monsieur Baird, je vais passer un instant à M. Gregorovich.

J'aimerais que vous précisiez certaines de vos remarques en réponse à la question du président sur le multiculturalisme. Vous dites également dans votre mémoire que la fonction du multiculturalisme vise presque exclusivement depuis 10 ans les immigrants et les groupes non européens, que cette tendance se maintient et qu'il s'agit maintenant d'une fonction d'immigrants et de relations raciales.

Vous finissez en disant que les subventions gouvernementales doivent être maintenues jusqu'à ce que les groupes non–dominants aient l'occasion d'être mieux reconnus. . . J'aimerais beaucoup que vous nous donniez une explication beaucoup plus détaillée de ce que vous voulez dire, car je sais que vous êtes en faveur d'une politique multiculturelle au Canada. Je pense qu'il est important que tous ici comprennent dans quel contexte vous faites ces remarques.

[*Text*]

Mr. Gregorovich: First of all, the multiculturalism function within the government, and also the multiculturalism funding function, began as simply as that. The fact that in the last decade it's drifted into being really a function for immigrants and for race relations, which is worthy—These are worthy objectives, but they really don't have anything to do with multiculturalism, because multiculturalism is basically for Canadians, not for immigrants.

Immigrants have the problem of settlement in this country, and certain groups have a problem or are subject to race relations, if you will, as a way of resolving their problems. However, I think first of all, Canada, as a fact, is a multicultural nation. There are a number of cultures in this country. That's simply a matter of fact.

I believe in any modern society, whether here or elsewhere, the only suitable vehicle for a democratic society is a society that recognizes all cultures have a right to continue to exist and to be recognized, if you will, by government.

This is just simply a statement of good intentions or platitudes by the government, namely, "Canada's composed of many cultures and we're happy to have them here", and that ends that. The next step, of course, is funding. The only thing is, the funding has largely veered in the direction of race relations and immigrants, which is a good thing in itself.

But that means that in fact, if you will, the kind of tax dollars that are flowing from the pockets of the 42% of the population who are neither French, British, or Inuit don't fold back in anything except in a minute degree. Even within what is a very small budget within the thing, which ostensibly is multiculturalism, the bulk of that budget is not for multiculturalism.

As I say, it's for immigration and for that. Again, until the government gets off our backs on taxation, and that means not only the federal government but of course municipal and provincial governments, so that the aggregate spending is significantly down, I just simply say it's unreasonable for the government not to put the money back in.

That's not only for multiculturalism. I was thinking of culture in the general sense, whether it's for opera or for ballet or modern dance or whatever you will, philharmonics. All of that money could come from the private sector if the tax rate were low enough that you could reasonably ask people to say, if you want it, you have to contribute to it. The problem is they don't.

Now, there are other aspects of government culture such as museums, and I'm hard put to think of a way of privatizing museums, unless we have a level of government spending that I think would be simply not acceptable to Canadians; for example, if we admitted that we're really being protected by the United States and demolished our armed forces, and so on, which I certainly don't favour.

• 1540

So I think there are aspects of the current spending of the government that are obviously going to continue, but there are others the government could—

[*Translation*]

M. Gregorovich: Tout d'abord, le multiculturalisme au gouvernement ainsi que son financement ont commencé tout simplement ainsi. Le fait que depuis 10 ans, on ait vu l'accent passer aux immigrants et aux relations raciales, questions dignes d'intérêt... Ce sont des objectifs méritoires, mais qui n'ont vraiment rien à voir avec le multiculturalisme, car le multiculturalisme vise essentiellement les Canadiens, et non pas les immigrants.

Le problème des immigrants est de s'établir au Canada, et certains groupes connaissent des problèmes que les relations raciales peuvent résoudre. Toutefois, premièrement et avant tout, le Canada est une nation multiculturelle. Nous avons plusieurs cultures au pays. C'est un fait.

Je pense que dans toute société moderne, que ce soit ici ou ailleurs, la seule solution pour une société démocratique c'est de reconnaître toutes les cultures et d'avoir un gouvernement qui reconnaît le droit d'exister et d'être reconnu de toutes ses cultures.

Il s'agit en fait d'une déclaration de bonnes intentions ou de platitudes faite par le gouvernement, à savoir: «Le Canada se compose de nombreuses cultures et nous sommes heureux de les avoir ici», et c'est tout. Ensuite évidemment, il y a le financement. La difficulté, c'est que le financement est largement axé sur les relations raciales et les immigrants, ce qui est en soi une bonne chose.

Cela signifie en fait que les deniers publics qu'on va chercher dans les poches de 42 p. 100 des Canadiens qui ne sont pas d'origine française, britannique ou inuit ne leur reviennent pas, sauf de façon minime. Même dans ce très petit budget, consacré officiellement au multiculturalisme, le gros du budget n'est pas attribué au multiculturalisme.

Comme je l'ai dit, cet argent va à l'immigration, et aux relations raciales. Je le répète, tant que le gouvernement ne réduira pas l'imposition fiscale, et je parle non seulement du gouvernement fédéral, mais évidemment des gouvernements municipaux et provinciaux, de façon à réduire l'ensemble des dépenses de façon considérable, je pense tout simplement qu'il n'est pas raisonnable que le gouvernement ne consacre pas plus d'argent à ce secteur.

Je ne parle pas uniquement du multiculturalisme. Je songe à la culture au sens large, que ce soit l'opéra, le ballet, la danse moderne ou ce que vous voudrez, la musique philharmonique. Le secteur privé pourrait financer toutes ces activités si le taux d'imposition était suffisamment faible pour qu'on puisse demander aux gens de contribuer s'ils veulent avoir quelque chose. Le problème, c'est que les gens ne le font pas.

Il y a d'autres aspects de la culture tels que les musées, mais je n'arrive pas à trouver une façon de les privatiser, à moins d'atteindre un niveau de dépense gouvernementale que les Canadiens n'accepteraient tout simplement pas; par exemple, si nous reconnaissons, qu'en fait, ce sont les États–Unis qui nous protègent, nous pourrions éliminer nos Forces armées, ce que je ne préconise certainement pas.

Je pense donc que le gouvernement va maintenir certaines de ses dépenses actuelles, mais dans d'autres cas, le gouvernement pourrait...

[*Texte*]

I do advert in the written material to the suggestion that if private individuals and corporations are expected to fund certain things, one way of doing so would be to leave more money in it, or considering that, or to provide the same kind of tax break you get for political contributions. That is much more of an incentive to grant. The people who want to take advantage of it could send their money to the ballet or the philharmonic every year, or buy tickets to win a Mercedes Benz or whatever it is, or choose not to take advantage of it. That would mean the people who are interested in particular activities in the cultural sphere, broadly speaking, or the educational sphere, second–language teaching, for example, would find it much easier to support those things.

I just hope that answers your question.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Yes, that's fine. Thank you very much.

M. Plamondon: On pourrait parler jusqu'à 16 heures, mais je voudrais terminer en vous disant qu'en ce qui a trait au Musée canadien de la nature, nous sommes encore prêts à collaborer et à susciter de l'intérêt de façon à ce que le gouvernement puisse passer à l'action. Notre parti et, je pense, l'ensemble du Comité apprécieraient recevoir toute forme d'information ou de correspondance venant de vous dans l'espérance que quelque chose soit fait quant au Musée canadien de la nature. Je vous remercie d'être venu. Je n'ai pas eu l'honneur de vous poser une question, mais je veux parler à l'autre témoin et lui poser une question très courte sur sa vision du multicultiralisme, sur sa vision du Canada.

Si j'ai bien compris, vous avez dit que le Canada est fait de plusieurs cultures. Quelle est exactement votre vision du Canada? Selon vous, le Canada est–il fondé sur deux peuples fondateurs, donc de deux nations, ou est–il une nation comptant plusieurs minorités ethniques dont une française?

Mr. Gregorovich: I have a little difficulty, Mr. Chairman, in answering this in that the word "nation" has a number of meanings. It may mean a group of people with a common language, a common heritage, who do not have a state. On the other hand, since the French Revolution, actually, the word "nation" has been the equivalent of "state". So you have nation states. I know, of course, as you may recall, 140 or 150 years ago we had the famous formulation of two nations warring in the bosom of a single state. That was the French fact and the other fact in Canada.

Again, I have a problem with the word "vision" simply because I'm a Canadian and Canadians don't have vision. Americans do. Americans stand up and hold their hands over their hearts when they salute the flag. I think the average Canadian cringes when he sees that. I know I do. I believe you should have loyalty to your country, but I don't believe parading in that way signifies that loyalty.

Canada is now in fact composed of several cultures in two language pools, if you will. Now, the difficulty I think that French Canadians, or *Canadiens*, have with that formulation is they believe somehow it detracts from their historic place in

[*Traduction*]

Dans mon mémoire, je fais allusion à l'idée que si on s'attend à ce que les particuliers et les sociétés financent certaines choses, une façon de procéder serait de laisser plus d'argent dans les budgets, ou tout au moins à y songer, ou encore d'accorder le même genre de dégrèvement fiscal que pour les contributions politiques. C'est beaucoup plus attrayant que les subventions. Ceux qui voudraient se prévaloir de cette disposition pourraient faire des dons aux ballets ou à l'orchestre symphonique chaque année, ou acheter des billets pour gagner une Mercedes Benz ou que sais–je, ou encore décider de ne pas s'en prévaloir. Ainsi, ceux qui s'intéressent à des activités particulières, qu'elles soient culturelles au sens large ou éducatives comme par exemple l'enseignement d'une langue seconde, pourraient financer ce genre d'activités beaucoup plus facilement.

J'ose espérer que j'ai répondu à votre question.

Mme Brown (Calgary Sud–Est): Oui, merci beaucoup.

Mr. Plamondon: We could talk until 4:00 o'clock, but I would like to conclude by saying that in the case of the Canadian Museum of Nature, we are still willing to cooperate and to raise the matter in order that the government can take action. Our party and I think, the members of the Committee would appreciate it if you supply us with any information or correspondence in the hope that something will be done about the Canadian Museum of Nature. I thank you for appearing. I did not have the pleasure of asking you a question, but I want to ask the other witness a brief question on his vision of multiculturalism, his vision of Canada.

If I understood correctly, you said that Canada was made up of many cultures. What exactly is your vision of Canada? Do you think that Canada is based on two founding people, therefore two nations, or is it a nation made up of numerous ethnic minorities including the French one?

M. Gregorovich: J'éprouve quelques difficultés, monsieur le président à répondre à cette question puisque le mot «nation» comporte plusieurs sens. Il peut vouloir dire un groupe qui partage une langue commune, un héritage commun, mais qui n'a pas d'état. Par ailleurs, depuis la Révolution française, en fait le terme «nation» a un sens équivalent à celui de «État». Vous avez donc des États–nations. Je sais évidemment que, comme vous vous en souviendrez, il y a 140 ou 150 ans, nous avions cette formule bien connue de deux nations luttant au sein d'un État unique. C'était le fait français et l'autre fait du Canada.

J'éprouve également quelques difficultés avec le terme «vision», tout simplement parce que je suis Canadien et que les Canadiens n'ont pas de vision. Les Américains en ont une. Les Américains se tiennent au garde–à–vous, la main sur le coeur, lorsqu'ils saluent le drapeau. Cela fait frémir, je pense, le Canadien moyen. C'est mon cas, je le sais. Je pense qu'il faut faire preuve de loyauté à l'égard de son pays, mais je ne pense pas que de s'afficher ainsi montre cette loyauté.

Aujourd'hui, le Canada se compose en fait de plusieurs cultures, et de deux groupes linguistiques, si l'on veut. La difficulté je pense c'est que les Canadiens français ou les *Canadiens* n'aiment pas cette formule parce qu'ils estiment que

[*Text*]

Canada. I don't think it does. And it's not an attempt to—no, I shouldn't say that. It may be an attempt on the part of some people to try to, if you will, reduce the French fact, but in fact the formulation as it is in the abstract has nothing to do with it. As you're aware, although the French–speaking pool is smaller you do have people from Algeria and you have people from the West Indies who are French–speaking. Their cultures differ from that of French Canadians, who have a specific culture that has been developed in Canada.

• 1545

Of course, one of the things that I think any French Canadian who goes to France—I have been told this by French Canadian officers who had been parachuted into France to be liaisons during the war, and to those who've visited since—find out they aren't French. They are French Canadians. They are the products of a specific North American culture, and we all are.

I think the concept that anybody is going to keep their own culture here is simply unrealistic. What happens is you keep some of the characteristics of it, which happen to be important to an individual and to identifying the individual, but basically French Canadians, English Canadians, Ukrainian Canadians, Croatian Canadians, Italian Canadians are North Americans. So that cultures are not exclusive is the difficulty. We serve a lot of traits.

For example, most of us are the products of European culture, which has a very specific, long history and development. It's largely a Christian culture, with very small other groups, and this is one of the difficulties we have with this. Even within families, people tend to feel the differences more than they understand the similarities because they tend to focus on them. I think this is one of the difficulties.

For example, take the French and English. The French and English are part of western culture, part of western civilization. Most of what they share is very similar. There's been a constant change of ideas and ideals. What you do have is very specific loyalty to a language and in some cases to a religion, although as you know there are French Canadians who are Protestant and who have been Protestant since they came to Canada. They're still part of French Canada despite the fact the dominant mode is Catholic.

I suppose I look at Canada as being a multicultural country that provides the opportunity for people to be either themselves or to assimilate behaviourally. Nobody can remain a Ukrainian Canadian here. You have to assimilate or, in the case of Quebec, the Ukrainian Canadians who live in Montreal have to assimilate to the French fact, to the folk–ways, to the language there. At the same time, they can keep something of what they believe in their own identity.

Canadians, I suggest, more nearly understand what the similarities are when they're abroad. They find that they're more like each other than, for example, the Americans, because Americans are different despite the fact that we're both North Americans and have many similarities in our outlook, in the way we act and in the way we deal.

[*Translation*]

cela diminue leur rôle historique au Canada. Je ne partage pas cet avis. Il ne s'agit pas d'une tentative de... non, ce n'est pas ce que je veux dire. Il s'agit peut–être d'une tentative de la part de certains de réduire le fait français, mais en réalité, cette formule abstraite n'a rien à voir avec la situation. Comme vous le savez, bien qu'il y ait moins de personnes qui parlent français, il y a des gens qui viennent de l'Algérie, des gens qui viennent des Antilles, qui parlent français. Ils sont d'une culture différente de celle des Canadiens français dont la culture particulière a évolué au Canada.

Évidemment, l'une des choses que tout Canadien français qui se rend en France constate—c'est ce que m'ont dit des officiers canadiens français qui avaient été parachutés en France pour servir d'agents de liaison pendant la guerre, et par d'autres qui s'y sont rendus depuis—c'est qu'il n'est pas Français. Il est Canadien français, produit d'une culture nord–américaine spécifique, comme nous le sommes tous.

Je pense que l'idée que quiconque peut garder sa propre culture ici est tout simplement irréaliste. On garde certaines caractéristiques qui ont de l'importance pour la personne et qui l'identifie, mais essentiellement, les Canadiens français, les Canadiens anglais, les Canadiens ukrainiens, les Canadiens croatiens, les Canadiens italiens sont des Nord–Américains. La difficulté vient donc du fait que les cultures ne sont pas exclusives. Elles se partagent de nombreux traits.

Par exemple, pour la plupart, nous sommes le produit de la culture européenne, qui jouit d'une longue histoire très spécifique et d'un long développement. Il s'agit essentiellement d'une culture chrétienne à laquelle s'ajoutent d'autres très petits groupes, et voilà l'une de nos difficultés. Même au sein des familles, on a tendance à ressentir plus profondément les différences que les similarités, parce qu'on est porté à s'y arrêter. Je pense que c'est là l'un des problèmes.

Prenons par exemple les Français et les Anglais. Ils font partie de la culture occidentale, de la civilisation occidentale. Ils ont de nombreuses choses en commun. Les idées et les idéaux ont évolué constamment. Il y a la loyauté envers une langue et dans certains cas envers une religion. Bien sûr, il y a des Canadiens français qui sont protestants et ce depuis leur arrivée au Canada. Ils font quand même partie du Canada français même si celui–ci est essentiellement catholique.

Je suppose que je considère le Canada comme un pays multiculturel qui offre la possibilité d'être soi–même ou de s'assimiler. Personne ici ne peut demeurer Canadien ukrainien. Vous devez vous assimiler ou, dans le cas du Québec, les Canadiens d'origine ukrainienne qui vivent à Montréal ont dû s'assimiler au groupe francophone, aux coutumes, et à la langue. En même temps, ces Ukrainiens peuvent garder une part, qu'ils considèrent leur propre identité.

Je dirais que les Canadiens comprennent un peu mieux les similarités lorsqu'ils sont à l'étranger. Ils constatent qu'ils sont beaucoup plus semblables les une aux autres qu'ils ne le sont aux Américains, parce que ces derniers sont différents, même si nous sommes tous Nord–Américains et que nos vues sur le monde, notre façon de nous comporter et de traiter des affaires présentent de nombreuses similarités.

[*Texte*]

I don't know if that answers your question.

M. Plamondon: Il y aurait une belle discussion philosophique à entreprendre. Ce que vous dites est très intéressant, mais nous sommes limités par le temps. J'ai vu, dans votre curriculum vitae, que vous étiez un amateur de grands vins. Peut–être qu'un jour on aura l'occasion de goûter ensemble un bon vin et même de rapprocher nos points de vue. Merci de votre présence.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Thank you very much. It's been very informative.

We'll take a two–minute break and then we'll have the next witnesses.

• 1550

[*Traduction*]

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Mr. Plamondon: We could get into an interesting philosophical discussion. What you say is very interesting, but we are limited by the lack of time. I see in your CV that you are a lover of fine wines. Perhaps some day we will have the opportunity to drink a good wine together and even bring our points of view closer together. Thank you for appearing before the committee.

Le vice–président (M. Ianno): Merci beaucoup. Cela a été très intéressant.

Nous allons faire une pause de deux minutes et ensuite nous passerons aux prochains témoins.

• 1600

The Chair: Order.

Welcome, Mr. King. You come to us as our last witness today. We're delighted to have you with us. We would invite you to make opening remarks for 10 minutes. Then we'll pass immediately to questions, as is our habit.

Mr. Maurice J. King, (President, Chateauguay Valley English–Speaking Peoples Association): Thank you very much, Mr. Chairman. I hope your welcome and being so glad to see us isn't because we are the last witness of the day.

The Chair: Oh, heavens, no.

Mr. King: I would like to introduce Janet Hicks, the executive director of our association, who's accompanying me today.

We appreciate the opportunity to share our views, both as Canadian citizens, Mr. Chairman, who've had a long interest and involvement in the issue of Canada's official languages, and as representatives from a non–profit minority–language community organization in Quebec, which receives a portion of its revenue from the Minister of Canadian Heritage.

Our organization, Chateauguay Valley English–Speaking Peoples Association, has over 7,000 members. As such, it is one of the largest organizations representing members of the English community in Quebec. Our association has been one of the most active and aggressive in defending our community and the individual rights and freedoms of Canadians in Quebec. Our comments, therefore, are made from a deep commitment to Canada and to our vision of an open and bilingual Quebec in which all citizens are treated equally regardless of race and language.

For 11 years now, Mr. Chairman, we have had intimate contact with the Secretary of State, and during the past year, the Canadian heritage department. We would like to share with you our conclusions drawn from this experience and from many years of listening to our members and other Canadians from coast to coast.

Le président: Nous reprenons la séance.

Soyez le bienvenu, monsieur King. Vous êtes notre dernier témoin de la journée et nous sommes ravis de vous compter parmi nous. Nous vous invitons à faire un exposé oral pendant une dizaine de minutes, puis nous passerons immédiatement aux questions, comme le veut l'usage.

M. Maurice J. King (président, Chateauguay Valley English–Speaking Peoples Associations): Merci beaucoup, monsieur le président. J'espère que votre accueil chaleureux et votre plaisir de nous voir n'est pas dû uniquement au fait que je suis le dernier témoin de la journée.

Le président: Grand Dieu, non!

M. King: J'aimerais vous présenter Janet Hicks, directrice générale de notre association, qui m'accompagne aujourd'hui.

Nous vous savons gré de nous permettre d'exprimer nos idées, monsieur le président, tant à titre de citoyens canadiens qui s'intéressent et participent depuis longtemps à la question des langues officielles du Canada, qu'en tant que représentants d'une association communautaire de langue minoritaire sans but lucratif du Québec, dont une bonne partie des recettes provient du ministre du Patrimoine canadien.

Notre association, qui regroupe des anglophones de la Vallée de Chateauguay, compte plus de 7 000 membres. De ce fait, c'est l'une des principales organisations qui représentent les membres de la collectivité anglophones du Québec. Notre association a été l'une des plus actives et dynamiques en matière de défense des intérêts de notre collectivité et des droits et libertés individuels des Canadiens du Québec. C'est pourquoi nos observations témoignent d'un profond engagement envers le Canada et portent sur notre vision d'un Québec ouvert et bilingue au sein duquel tous les citoyens sont traités sur un pied d'égalité, quelles que soient leur race et leur langue.

Depuis 11 ans, monsieur le président, nous entretenons des contacts étroits avec le Secrétariat d'État et, depuis l'an dernier, avec le ministère du Patrimoine canadien. Nous aimerions vous faire part des conclusions que nous tirons de cette expérience et des nombreuses années passées à écouter ce que nous disent nos membres et d'autres Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

[*Text*]

Bill C–53 has been referred to as a technical measure, an administrative rearranging consistent with the government's goal of increasing efficiency. However, Mr. Chairman, our reading of Bill C–53 indicates that the legislation does much more than shift responsibilities between departments. It also promotes a vision of Canada and provides a comprehensive means to implement that vision. In our opinion, Bill C–53 defines not only the powers and duties and functions of the Minister of Canadian Heritage but also how to accomplish its protective role.

The Department of Canadian Heritage brings together, as you know, Mr. Chairman, a wide variety of departments and functions through which to realize its vision. For the first time, all federal agencies in the broad cultural domain—including the Canada Council, CBC, the National Film Board of Canada, Telefilm Canada, national museums, Canadian studies, state ceremonials, Parks Canada, Fitness and Amateur Sport and the National Archives of Canada—are part of a super–department. At the same time, the department is mandated to promote the advancement of linguistic duality, the equality of the status and use of English and French, and the advancement of official multicultural policies.

• 1605

I would like to quote, Mr. Chairman, from a presentation made in Parliament, by the parliamentary secretary to the minister:

> The Department of Canadian Heritage is the protector of our artistic tradition, our sporting tradition, our official languages, the multitude of contributing cultures, from our native citizens to the newest Canadian. This is not a department which regulates a commodity. Our product is a better Canada, enriched with its natural and historic treasures.

And a prime goal of the department is "developing Canadian identity centres".

This does not sound to us as if it were simply a gathering of different groupings in the federal government. We believe this committee, and all Canadians, should be aware of the magnitude of the potential impact this department will have. Even though the government is being very modest in its description of Bill C–53, we feel it is appropriate and imperative for all Canadians to understand the great importance of this legislation and to participate in decisions that are at the heart of our Canadian identity.

As grand as it may be, Mr. Chairman, not all Canadians share the vision of a Canada built on a state–sponsored linguistic duality and multiculturalism. Many of our members are seriously concerned by the apparent goal of the federal government to take onto itself a comprehensive role as the protector and definer of the Canadian identity through this new department. Many Canadians believe, Mr. Chairman, that culture and language belong in the hands and the heart of all Canadians and not in the hands and minds of bureaucrats in Ottawa.

[*Translation*]

Le projet de loi C–53 a été qualifié de mesure de forme, de mesure de réorganisation administrative compatible avec l'objectif du gouvernement d'accroître l'efficacité de ses services. Toutefois, monsieur le président, notre interprétation de ce projet de loi nous porte à croire que ce dernier ne se contente pas de permettre le transfert des responsabilités d'un ministère à l'autre. Il présente également une vision du Canada et propose un moyen global de la mettre en vigueur. À notre avis, le projet de loi C–53 définit non seulement les pouvoirs et fonctions du ministre du Patrimoine canadien, mais aussi les mesures à prendre pour jouer son rôle de protection.

Comme vous le savez, monsieur le président, le ministère du Patrimoine canadien regroupe un vaste éventail de départements et de fonctions qui lui permettront de réaliser sa vision. Pour la première fois, tous les organismes fédéraux oeuvrant dans le domaine culturel—y compris le Conseil des arts du Canada, la SRC, l'Office national du film, Téléfilm Canada, les musées nationaux, les Études canadiennes, le Cérémonial d'État, Parcs Canada, Santé et sports amateurs et les Archives nationales du Canada—sont regroupés dans un super ministère. Parallèlement, le ministère a pour mandat de promouvoir l'épanouissement de la dualité linguistique, l'égalité de statuts et l'utilisation de l'anglais et du français, ainsi que la progression des politiques officielles sur le multiculturalisme.

J'aimerais, monsieur le président, citer un extrait du discours fait à la Chambre par la secrétaire parlementaire du ministre:

> Le ministère du Patrimoine canadien est le garant de notre tradition artistique, de notre tradition sportive, de nos langues officielles, de la multitude de cultures qui contribuent à l'essor de notre pays, depuis celles des Autochtones jusqu'à celles des Canadiens les plus récents. Ce n'est pas un ministère qui réglemente un produit quelconque. Notre produit, c'est un Canada meilleur encore, grâce à la mise en valeur de ses trésors naturels et historiques.

L'un des principaux objectifs du Ministère est la «création de centres d'identité canadiens».

À notre avis, il ne s'agit pas là simplement de regrouper divers services du gouvernement fédéral. Ce comité, ainsi que l'ensemble des Canadiens, devraient bien comprendre l'ampleur des répercussions éventuelles qu'aura ce Ministère. Même si le gouvernement est très modéré dans sa description du projet de loi C–53, il est à notre avis utile et impérieux que tous les Canadiens comprennent bien l'importance de cette mesure législative et puissent participer aux décisions qui touchent au coeur de notre identité canadienne.

Si grandiose qu'elle puisse être, monsieur le président, cette vision d'un Canada reposant sur les piliers de la dualité linguistique et du multiculturalisme parrainé par l'État n'est pas celle de tous les Canadiens. Bon nombre des membres de notre association sont très inquiets de l'objectif que semble s'attribuer le gouvernement fédéral d'assumer à lui seul tous les aspects du rôle qui consiste à définir et promouvoir l'identité canadienne par le biais du nouveau ministère. Bon nombre de Canadiens estiment, monsieur le président, que la culture et la langue concernent directement et touchent tous les Canadiens, et qu'elles ne doivent pas être confiées aux fonctionnaires d'Ottawa.

[*Texte*]

Mrs. Sheila Finestone, Secretary of State for Multiculturalism and Women's Issues, speaking in the House of Commons in support of the bill noted:

> We must not undervalue the civilized influence of our multicultural policies.

She went on to say:

> Canadians will learn to treasure the great resource we have in all our cultural diversity—

I must say I find her words rather puzzling. My experience, from travelling across our country and speaking with thousands of Canadians, is that Canadians are already quite civilized and quite aware of the value of our diversity. But, Mr. Chairman, they are also very much aware of the need for all of us to be Canadians first.

We suggest that there is a fundamental question for this committee to consider regarding Bill C–53. Who is the keeper of the Canadian culture and identity, Canadians or the Government of Canada? If the government feels it must be actively involved in this area, it has a responsibility to consult Canadians and to make its intentions transparently clear to them.

In addition to having a potentially significant impact on our Canadian identity, Bill C–53 has, in our opinion, serious fiscal implications as well. It was made clear in department briefings that the bill was not intended to entail any real savings. Indeed, the inclusion of a royal recommendation for the expenditure of funds to implement the legislation makes it clear that the implementation of Bill C–53 will cost an unspecified amount. During this period of critical examination of spending priorities and deficit reduction measures, Mr. Chairman, we believe it is extremely important to look closely at the fiscal implications of the bill and the plans of the Department of Canadian Heritage before proceeding with the bill.

In the structure of the federal government, Mr. Chairman, we now have a multitude of departments and agencies with overlapping mandates and bureaucracies in the area of official languages. We have the Office of the Commissioner of Official Languages. We have the Treasury Board. We have the Standing Joint Committee on Official Languages. We have the Department of Canadian Heritage and its standing committee. And now also to be implemented through Canadian Heritage, we have every major federal department and agency mandated to include support to minority language communities as one of its priorities in the implementation of its programs.

• 1610

Regarding this latter initiative, we wonder why the cabinet has chosen this particular moment to implement sections 41 and 42 of the Official Languages Act, 1988. The government has decided that these sections will be activated through the development of a business plan by each major federal department and agency to indicate how its resources will be used to further the enhancement and development of minority language communities in Canada. This is being done at a time

[*Traduction*]

Madame Sheila Finestone, secrétaire d'état au Multiculturalisme et à la Situation de la femme, a déclaré ce qui suit lors de son discours à la Chambre des communes, à l'appui du projet de loi:

> Il ne faut pas sous–estimer l'influence utile de nos politiques multiculturelles.

Puis elle a ajouté:

> Les Canadiens apprendront à chérir cette grande ressource que représente notre diversité culturelle. . .

Je dois dire que ces paroles m'étonnent. D'après mon expérience, après avoir traversé le pays et parlé à des milliers de Canadiens, ces derniers sont déjà tout à fait civilisés et conscients de la valeur de notre diversité culturelle. Toutefois, monsieur le président, ils sont également très conscients de la nécessité pour chacun d'entre nous d'être avant tout des Canadiens.

Il y a à notre avis une question fondamentale que le comité doit se poser à l'égard du projet de loi C–53. Qui est le protecteur de la culture et de l'identité canadiennes, la population ou le gouvernement du Canada? Si le gouvernement estime qu'il doit participer activement à ce domaine, il est tenu de consulter les Canadiens et de leur indiquer clairement ses intentions.

Outre les répercussions importantes qu'il pourrait avoir sur notre identité canadienne, le projet de loi C–53 a, selon nous, de grave conséquences d'ordre budgétaire également. Lors des séances d'information ministérielle, il a été indiqué clairement que le projet de loi ne visait pas à réaliser des économies. En fait, l'inclusion d'une recommandation royale autorisant la dépense de fonds pour mettre en oeuvre ce projet de loi prouve clairement que la mise en vigueur du projet de loi C–53 entraînera des dépenses non précisées. En cette époque où l'on passe au peigne fin les priorités de dépenses et les mesures de réduction du déficit, monsieur le président, nous estimons qu'il est essentiel d'examiner de près les répercussions financières du projet de loi et les projets du ministère du Patrimoine canadien avant de mettre cette mesure en vigueur.

Dans la cadre de la structure actuelle du gouvernement fédéral, monsieur le président, il existe une multitude de ministères et d'organismes dont les services et les mandats se chevauchent dans le domaine des langues officielles. Il y a le Bureau du commissaire aux langues officielles. Il y a le Conseil du Trésor. Il y a le Comité mixte permanent des langues officielles. Il y a le ministère du Patrimoine canadien et son comité permanent. Qui plus est, il est prévu désormais de mettre en vigueur, par le biais du ministère du Patrimoine canadien, un mandat en vertu duquel tous les ministères et organismes fédéraux devront accorder la priorité à l'aide aux collectivités linguistiques minoritaires lors de la mise en oeuvre de leurs programmes.

Au sujet de cette dernière initiative, nous nous demandons pourquoi le conseil des ministres a choisi ce moment précis pour mettre en vigueur les articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles de 1988. Le gouvernement a décidé de mettre en oeuvre ces articles en demandant à tous les principaux ministères et organismes fédéraux d'élaborer un plan d'entreprise, en indiquant de quelle façon ils comptent utiliser leurs ressources pour promouvoir l'épanouissement des

[*Text*]

when budgets for basic services are already stretched, Mr. Chairman, and will no doubt be further reduced. It does not seem rational to add a new set of priorities to each and every major federal department and agency. This is not mentioned directly in Bill C–53, but it is a major new initiative in the Department of Canadian Heritage and is therefore highly relevant.

We also raise a concern over the impact that this widening of official language promotion will have on the ability of parliamentarians to be accountable for the disbursement of tax dollars. We question whether Parliament will be able to tell Canadians how much government revenue is being allocated to support linguistic duality when the budgets of so many government departments are involved.

In Bill C–53, there is mention of a new committee or advisory council on the equality of status of English and French in Canada. We wonder if this will further increase the duplication of efforts on official languages and whether it will potentially further diminish accountability.

And there is another fiscal consideration. It would seem that the broadening of jurisdictions such as language appears to be in contradiction with the stated government policy of divesting itself of areas of duplication with provincial jurisdictions.

While we acknowledge and appreciate the amount that the department contributes to our organization, Mr. Chairman, we feel we have a responsibility to bring to the attention of this committee the serious discrepancies we have observed as a result of our community's role as a designated official language minority. We have sat in at many consultation meetings held by the department over the years. We have joined in the urgent pleas for help made to that department by our community in Quebec as it has attempted to survive in the face of discriminatory legislation and a massive exodus of its population. However, our critical situation on the mainland of Quebec, Mr. Chairman, has yet to be recognized by the department. We have been told categorically that the question of equitable funding for Quebec within the official languages community program will not be discussed.

Mr. Chairman, while Quebec taxpayers contribute some 25% of federal revenues, we find that 90% of the budget of the official languages community program goes outside of Quebec, so only 10% comes to Quebec. Of this 10%, some 75% is given to Alliance Québec, which is located primarily on the Island of Montreal, a region that does have an effective infrastructure of services for the 800,000 English–speaking people on the island. Meanwhile, those of us on the mainland of Quebec are faced with the real problem of the survival of our communities because of the loss of our youth and a decreasing population base that is too low to maintain a viable infrastructure. Given this longstanding inequity, one must question if there is not a

[*Translation*]

collectivités linguistiques minoritaires au Canada. Cette mesure est prise à une époque où les budgets alloués aux services essentiels sont déjà mis à rude épreuve, monsieur le président, et vont sans doute diminuer à nouveau. Il semble illogique d'imposer une nouvelle liste de priorités à tous les principaux ministères et organismes du gouvernement fédéral. Cela n'est pas indiqué en toutes lettres dans le projet de loi C–53, mais il s'agit d'une nouvelle initiative importante du ministère du Patrimoine canadien, et elle est donc tout à fait en rapport avec notre discussion.

Nous nous inquiétons également de l'incidence que cet élargissement du mandat de la promotion des langues officielles aura sur la capacité des parlementaires de rendre compte des dépenses des deniers publics. Nous nous demandons si le Parlement sera en mesure de dire aux Canadiens quelle proportion des recettes fédérales est affectée aux mesures de défense de la dualité linguistique, étant donné que ces initiatives sont financées à partir des budgets d'un grand nombre de ministères fédéraux.

Il est question dans le projet de loi C–53 d'un nouveau comité ou conseil consultatif sur l'égalité de statut des anglophones et des francophones au Canada. Nous nous demandons si cette mesure ne contribuera pas encore au dédoublement des initiatives visant les langues officielles et si elle ne risque pas de réduire encore davantage l'obligation de rendre compte.

Il faut également prendre en ligne de compte une autre considération d'ordre financier. L'élargissement de certains secteurs de compétence, comme celui des langues, semble aller à l'encontre de la politique officielle du gouvernement qui cherche à se retirer de tous les secteurs où il y a dédoublement avec la compétence provinciale.

Même si nous savons gré au gouvernement des fonds que le ministère verse à notre organisme, monsieur le président, nous estimons qu'il nous incombe de signaler à votre comité les graves lacunes que nous avons décelées grâce au rôle que joue notre collectivité en tant que minorité désignée en matière de langues officielles. Nous avons participé à bon nombre de séances de consultation organisées par le ministère au fil des ans. Nous avons joué un rôle dans les demandes urgentes d'aide présentées à ce ministère par notre collectivité au Québec lorsqu'elle tentait de survivre face à une législation discriminatoire et à l'exode généralisé de ses membres. Toutefois, monsieur le président, le ministère n'a pas encore reconnu notre situation critique en territoire québécois. On nous a dit carrément qu'il n'était pas question de discuter du financement équitable du Québec dans le cadre du Programme des collectivités linguistiques officielles.

Monsieur le président, même si les contribuables québécois comptent pour près de 25 p. 100 des recettes fédérales, nous constatons que 90 p. 100 du budget du Programme des langues officielles profitent aux autres provinces que le Québec, de sorte que ce dernier n'en reçoit que 10 p. 100. Sur ces 10 p. 100, les trois quarts sont accordés à Alliance Québec, qui mène essentiellement ses activités dans l'île de Montréal, région où il existe une infrastructure efficace de services destinés aux 800 000 anglophones qui y habitent. Dans l'intervalle, ceux d'entre nous qui habitons dans le reste du Québec sont confrontés au véritable problème de survie de leur collectivité étant donné l'exode des jeunes et la régression de la population,

[*Texte*]

bias in the allocation of funding between Quebec and the rest of Canada, and also within Quebec.

Another concern we have regards the ability of one minister to effectively lead a department as complex and diverse as what has been created in Canadian Heritage. We are concerned that the collection of so many jurisdictions under the minister creates bureaucracies that will have licence to operate without the political guidance and responsibility Canadians have a right to expect.

• 1615

Mr. Chairman, we often have occasion to write to the Prime Minister or ministers regarding issues affecting our community. Most ministers are fairly prompt, if not to reply, at least to acknowledge their correspondence within a few weeks. The Minister of Canadian Heritage, on the other hand, has not even found time to acknowledge our letters, let alone respond.

We also have concerns about the restructuring within the program of support to communities. This is causing serious difficulties within Quebec, because it is attempting to force the Quebec region into a model that was developed for the provinces and the rest of the country, where the number of funded groups is very much greater than the 17 groups that exist in the province. Our past and present experience as a Quebec community, organized under the Canadian Heritage umbrella, does not, Mr. Chairman, give us great optimism for the application of their programs in Quebec.

Neil Bissoondath recently brought the scorn of the politically correct on his head by stating the obvious regarding multiculturalism, that it is divisive and unhelpful. As members of a designated official language minority, we respectfully suggest, Mr. Chairman, a corresponding simple truth: official bilingualism has not significantly helped the English-speaking community in Quebec, nor has it helped in the unity of Canada.

The goal of the equality of status and use of English and French and the support of minority language communities has been pursued by federal politicians, in our opinion, with a great deal more vigour in the rest of Canada than in the province of Quebec. Under the Official Languages Act, however, the federal government is bound to provide an equitable application across Canada. This, Mr. Chairman, they have failed to do for the last 25 years, and the committee should keep this failure in mind when reviewing the purposes and probable consequences of Bill C-53.

In closing, Mr. Chairman, we wish to underscore the significance of the legislation presently under consideration. We recognize Bill C-53 and the planned activities of the Department of Canadian Heritage constitute a major undertaking of the federal government, one that is already well under way. However, we suggest it is vital for Canadians to be involved in the process of defining and protecting the Canadian identity, which this bill will do with the creation of that

[*Traduction*]

trop faible pour maintenir une infrastructure viable. Étant donné cette injustice qui existe depuis longtemps, il y a lieu de se demander s'il n'y a pas un certain pris au sujet de l'affectation des fonds entre le Québec et le reste du Canada, et au sein de la province de Québec aussi.

Nous nous inquiétons également de la capacité d'un seul ministre à diriger de manière efficace un ministère aussi complexe et divers que celui du Patrimoine canadien. Nous craignons que le regroupement d'un si grand nombre de compétences sous un même ministre crée des bureaucraties qui seront autorisées à fonctionner sans être assujetties à l'orientation et à la responsabilité politiques auxquelles les Canadiens ont le droit de s'attendre.

Monsieur le président, nous avons souvent l'occasion d'écrire au premier ministre ou aux ministres à propos de sujets touchant nos communautés. La plupart des ministres répondent ou du moins accusent réception de nos lettres assez rapidement. Toutefois, le ministre du Patrimoine canadien n'a même pas trouvé le temps d'accuser réception de nos lettres, sans parler évidemment d'intervenir.

Nous nous inquiétons également de la restructuration du programme de soutien des communautés linguistiques. Cela provoque de graves difficultés au Québec parce que cela tente à forcer la région du Québec à adopter un modèle conçu pour les autres provinces du pays où le nombre de groupes subventionnés dépasse de beaucoup les 17 groupes qui existent dans cette province. Notre expérience passée et présente de communauté québecoise ne nous donne pas lieu d'être très optimiste quant à l'application de ces programmes au Québec.

Neil Bissoondath a récemment été très critiqué par les tenants du politiquement correct pour avoir déclaré publiquement une évidence au sujet du multiculturalisme, à savoir que cela sème la discorde et n'aide en rien. En tant que membre d'une minorité linguistique officielle désignée, nous affirmons avec déférence, monsieur le président, une autre simple vérité, à savoir que le bilinguisme n'a pas beaucoup aidé la communauté d'expression anglaise au Québec ni favorisé l'unité du Canada.

L'égalité de statut, l'utilisation de l'anglais et du français et le soutien aux groupes minoritaires linguistiques est l'objectif poursuivi par les milieux politiques fédéraux, avec, d'après nous, beaucoup plus de vigueur dans le reste du Canada qu'au Québec. Toutefois, aux termes des dispositions de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement fédéral est tenu d'assurer la mise en application de la loi de façon équitable dans tout le pays. Or voilà 25 ans qu'il ne le fait pas, et le comité devrait penser à cet échec alors qu'il examine l'objet et les conséquences probables du projet de loi C-53.

Pour finir, monsieur le président, nous tenons à souligner l'importance du projet de loi dont vous êtes saisi. Nous reconnaissons que ce projet de loi et les activités prévues par le ministère du Patrimoine canadien constituent une entreprise majeure, déjà bien avancée, du gouvernement fédéral. Toutefois, nous estimons essentiel que les Canadiens puissent participer au processus qui vise à définir et protéger l'identité canadienne dans le contexte de ce projet de loi et avec la création de ce

[*Text*]

committee, and a national debate should be initiated and a consensus established before the government proceeds.

We also reiterate the importance of sound fiscal management, of having realistic accountability of the revenues being allocated through the Department of Canadian Heritage and other departments to meet the objectives of the Official Languages Act.

Finally, Mr. Chairman, we again remind the committee of the inequities in the application of the Official Languages Act and the discrepancies between the funding provided to minority language communities in Quebec and those in the rest of Canada, which is considered as a responsibility of the new minister. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chair: Thank you, Mr. King.

Monsieur Plamondon.

M. Plamondon: Bienvenue, monsieur King. J'aimerais avoir une petite précision sur la répartition des fonds. Pour ce qui est des sommes qui vont au Québec, vous avez dit que vous n'étiez pas satisfait que 75 p. 100 des fonds aillent à Alliance Québec. Pourriez–vous élaborer là–dessus?

Mr. King: Yes, Mr. Chairman, our concern with the distribution of the funding in the province of Quebec is that the minister has advised us they do not disperse this funding on a per capita basis. They will not consider that, but they do it rather on a basis of need.

• 1620

We look at Montreal, with its three or four English hospitals, its two English universities, all of the infrastructure it has for the English community, in most cases developed by that community but nevertheless there, and in place. Then we look at ourselves in southwest Quebec, we look at the Gaspé, we look at the townships, and we see a decreasing English–speaking population, a population that's growing older every day. The youths leave because there are no economic advantages for them to stay.

We say if you have this money available, then for goodness' sake, spread it more equitably amongst the groups in Quebec and certainly recognize the needs of the mainland organizations.

M. Plamondon: Je vais peut–être vous surprendre, mais l'argumentation que vous me donnez m'apparaît fort juste. S'il y a des sommes d'argent qui doivent servir à soutenir ce qu'on appelle la minorité anglophone du Québec, il serait plus juste de les répartir dans les régions plutôt que de les concentrer à Montréal où, comme on l'a souvent vu dernièrement dans des articles de journaux, le fait français est plus en danger que le fait anglais. Autrement dit, selon certains articles de journaux que j'ai ici, il y a plus de danger que le français disparaisse à Montréal. Dans *Le Soleil*, par exemple, on dit: «Le français disparaît plus vite à Montréal que l'anglais.»

Donc, c'est vrai que s'il doit y avoir de l'argent, cet argent doit soutenir les minorités éloignées, et ce doit être la même pour ce qui est des minorités francophones. On a tendance à répartir l'argent dans les grands centres en oubliant les petits groupes qui existent dans des régions un peu plus éloignées.

[*Translation*]

comité. Un débat national s'impose et nous devons parvenir à un consensus avant que le gouvernement n'aille plus loin.

Nous insistons également à nouveau sur l'importance d'une bonne gestion financière, et sur l'importance d'avoir un système qui permette vraiment au ministère du Patrimoine canadien et aux autres ministères de rendre compte des budgets qui leur sont affectés pour atteindre les objectifs de la Loi sur les langues officielles. . .

Enfin, monsieur le président, nous rappelons au comité qu'il y a certaines injustices dans l'application de la Loi sur les langues officielles et une certaine inégalité dans les budgets qui sont accordés aux groupes linguistiques minoritaires au Québec et dans le reste du Canada. Nous estimons que ces considérations relèvent de la responsabilité du nouveau ministre. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur King.

Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon: Welcome, Mr. King. I would like to have some clarification on the allocation of funds. As far as the province of Quebec is concerned, you have stated that you are not happy that 75% of the funds go to Alliance Quebec. Could you elaborate on this?

M. King: Certainement, monsieur le président, ce qui nous préoccupe quant à la répartition des fonds au Québec est que le ministre nous a avisé que ces fonds n'étaient pas attribués selon le nombre d'intéressés. On ne tient pas compte de cela, les fonds sont plutôt attribués en fonction des besoins.

Regardez Montréal, avec ses trois ou quatre hôpitaux anglophones, ses deux universités anglophones, toute son infrastructure destinée à la communauté anglophone, dans la plupart des cas mise sur pied par cette communauté. Tout cela existe bel et bien. Puis regardons notre situation dans le sud–ouest du Québec, en Gaspésie, dans les Cantons de l'Est où la population d'expression anglaise diminue et vieillit progressivement. Les jeunes s'en vont parce qu'ils ne voient pas d'avantages économiques à rester.

Nous disons que si cet argent existe, pourquoi ne pas le répartir de façon plus équitable parmi les groupes existant au Québec, tout en reconnaissant les besoins des grandes organisations.

Mr. Plamondon: You might find it strange but your arguments seem to me quit sound. If there is money to support what we call the English minority in Quebec, it would be more equitable to allocate it to the various regions rather than concentrating everything in Montreal where, as we have often seen in recent newspaper is reports, the French fact seems to be more threatened than the English fact. In other words, according to some reports which I have here, it is more likely that French rather than English will disappear in Montreal. In *Le Soleil*, for instance, they say: French is disappearing faster than English in Montreal.

It is therefore true that if there is money, this money should support isolated minorities and it must be the same for French speaking minorities. We tend to distribute the money to larger centres, forgetting these smaller groups which exist in the more isolated areas.

[*Texte*]

Je me propose maintenant de vous poser une question de fond quant à votre perception. J'ai lu avec intérêt le livre que vous avez écrit. J'ai lu vos énoncés de principe également, mais je me suis référé aux notes que j'ai accumulées lorsque Alliance Québec, par exemple, a comparu devant le Comité des langues officielles.

Vous parlez de la répartition. Il y a quelque chose qui me surprend. Vous affirmez, et vous me direz si j'ai bien compris, que le Québec reçoit plus que sa part dans la fédération.

Mr. King: Certainly not for language communities, it doesn't, but in other areas, I would—

M. Plamondon: Je pense que vous parliez de l'aspect économique global. Vous disiez que le Québec devrait se sentir heureux à l'intérieur de la fédération puisqu'il recevait un peu plus que sa part.

Mr. King: I'm not sure you read my book to the end, Mr. Plamondon, but nevertheless, yes. What I was saying there was that the treatment of Quebec as a have–not province does provide additional funding for it that is not available to, let's say, British Columbia, Alberta and so on. There's that adjustment of funding going on. Quebec is only making use of what has been created by the federal Parliament. Nevertheless, that's what I was referring to.

M. Plamondon: Aujourd'hui, la revue *L'Actualité* publie une statistique émanant de Statistique Canada. Il y a un graphique indiquant le montant d'argent approximatif par personne qui est versé au Québec par rapport aux autres provinces. Je l'ai ici en jaune. Le Québec est ici et il est presque égal à l'Alberta. Il a un petit peu plus, mais moins que toutes les autres provinces. Ce ne sont peut–être pas les mêmes analyses. C'est plutôt une analyse globale des revenus du fédéral par rapport au Québec. Cependant, entendons–nous pour dire que l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres.

J'arrive à ma question de fond. Je suis heureux que vous ayez parlé de la minorité anglophone du Québec, surtout de celle qui vit à Montréal.

• 1625

Vous avez expliqué qu'ils bénéficiaent d'autant de services que les francophones au niveau de la santé, des hôpitaux, des écoles et des universités. C'est tant mieux parce que souvent, dans le Canada anglais, la perception est que le traitement réservé à la minorité anglophone du Québec est comparable à celle qu'on donne aux francophones hors Québec.

Comme vous avez voyagé à travers le Canada, vous avez sans doute pris conscience qu'il y avait beaucoup de chemin à faire pour les minorités francophones hors Québec, ce qui ne vous empêche pas, comme minorité anglophone au Québec, d'avoir toujours des revendications et de demander d'autres choses. C'est normal de vouloir grandir continuellement.

Cependant, êtes–vous d'accord qu'il serait un peu normal que l'argent consacré aux minorités soit, pour un bout de temps, réservé en priorité à la minorité francophone hors Québec de façon à ce qu'un jour elle ait les mêmes droits ou reçoive les mêmes services—n'appelons pas cela des droits, mais des services—que vous recevez en tant que minorité anglophone au Québec?

[*Traduction*]

I'm now going to ask you a fundamental question with regard to your perception. I read your book with interest. I also read your public statements but I have referred to notes I kept when Alliance Quebec, for instance, appeared before the Committee on official languages.

You talk about distribution. There is something which I find surprising. You state, and correct me if I am wrong, that the province of Quebec receives more than its share in the Federation.

M. King: Certainement pas pour les groupes linguistiques, pas du tout, mais dans d'autres domaines, je dirais. . .

Mr. Plamondon: I think you were talking about the overall economic issue. You were saying that the province of Quebec should be happy within the Federation because it was getting a little more than its share.

M. King: Je ne suis pas sûr que vous ayez lu mon livre jusqu'à la fin, monsieur Plamondon mais, peu importe, c'est vrai. Ce que je disais là, c'est que le fait que l'on considère le Québec comme une province pauvre nous permet de toucher des fonds supplémentaires qui ne sont pas à la disposition, par exemple, de la Colombie–Britannique, de l'Alberta, etc.. Il y a cet ajustement de répartition des fonds. Le Québec profite simplement de ce qui a été créé par le Parlement fédéral. En tout cas, c'est ce que je voulais dire.

Mr. Plamondon: Today, in the magazine *L'actualité* there is a statistic from Statistics Canada. There is a graph showing roughly the amount of money paid to Quebec and the other provinces per capita. I have it here in yellow. Quebec is here and it is almost equal to Alberta. A little bit more, but less than all the other provinces. We may not have the same statistical analysis. It is more a global analysis of Federal revenues with regards to Quebec. However, let's agree that we can interpret statistics in many different ways.

I'm coming to my fundamental question. I'm happy to see that you have spoken about the anglophone minority in Quebec and especially in Montreal.

You have explained that they were as well served as francophones as far as health, hospitals, schools and universities are concerned. This is fine because often, in English Canada, it is perceived that the anglophone minority in Quebec is treated more or less like the francophones outside of Quebec.

Since you have travelled across Canada, you have probably realised that there is still a long way to go for francophone minorities outside Quebec, which does not prevent you, as an English minority in Quebec to keep asking for more. It is normal to always want to grow.

However, would you agree that it would also be normal that money allocated to minorities be, for a while, first and foremost allocated to the French minority outside Quebec so that someday it has the same rights or enjoy the same services—let's not call it rights by services—that you have as an anglophone minority in Quebec?

[*Text*]

Mr. King: I would point out to you, and I'm sure you recognize this, that the English minority in Quebec has been there for some 200 years, and the institutions we have, the hospitals and universities and the infrastructure were to a large extent built by the English. I would imagine that the French–speaking people, as I travelled across the country, seem to be—

Mr. Plamondon: Excuse me, but the annual operation of hospitals are paid by all of Quebec.

M. King: Oui, mais c'est aussi en tant que Québécois que—

Mr. Plamondon: Oh, yes, I recognize that.

Mr. King: All I'm getting back in the annual operation of these English–speaking institutions is my own taxes and maybe some help from my confrères—I hope so—who speak French. Yes, I'm very pleased to see what's happening to French Canadians outside of Quebec and I have no suggestion here that help to them should be diminished. I'm just saying there should be a more equitable treatment of the English minority. When I see the Acadians celebrating as they did recently, I rejoiced; when I see the cultural centre being developed in Edmonton, Alberta, I say good for them. But back home in Rockburn, I'm getting nothing.

Meanwhile, I have to face, and I'm sure you will agree, discriminatory legislation enacted under the Quebec Charter of the French Language, which I had the misfortune, because I didn't want to do it, of having to challenge in front of the United Nations. I carried that case forward in 1993. The United Nations ruled that, yes, the Quebec Charter of the French Language indeed violated individual rights and the freedom of expression.

So we in Quebec, while we have these institutions we've built ourselves and have worked with our French confrères to maintain, are nevertheless denied the freedom of expression, the freedom of choice, and are economically deprived of the right to use our language to the extent we should. In industries of 50 or more employees, as you know, the law requires a francization certificate and the employment is totally in French in those areas.

The Chair: My difficulty is, while I'd like to continue the conversation, we've actually had 10 minutes so far, so I may pass it along to Jan Brown.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you, Mr. Chairman.

Thank you very much for being with us this afternoon. You asked a fundamental question in your brief for us to consider. Who is the keeper of the Canadian culture and identity, Canadians or the Government of Canada? I would hope that is a question we can certainly at least discuss and, if not reach some better understanding, at least have participated in the discussion.

I wanted to ask you specifically a question about the changing demographics. You've got a shifting population base. I can understand how you would appreciate finding government support for yourselves, who are still part of that community, but I'd like you to think about why young people are leaving Quebec to go elsewhere.

[*Translation*]

M. King: Je vous signalerai—et je suis sûr que vous le reconnaissez—que la minorité anglophone au Québec existe depuis quelque 200 ans et que les institutions que nous avons—les hôpitaux et les universités—ainsi que l'infrastructure ont été dans une large mesure construites par les Anglais. J'imagine que les Canadiens d'expression française, d'après ce que je vois en parcourant le pays, semblent. . .

M. Plamondon: Excusez–moi, mais les frais d'exploitation annuels des hôpitaux sont payés par l'ensemble du Québec.

Mr. King: Yes, but it is also as a Quebecker that—

M. Plamondon: Oh, oui, je le reconnais bien.

M. King: Tout ce que je récupère dans les frais d'exploitation annuels de ces institutions anglophones sont mes propres impôts et peut–être une petite aide de mes confrères—je l'espère—qui parlent français. En effet, je suis très satisfait de voir ce qui arrive aux Canadiens français hors Québec et je ne voudrais surtout pas que soit diminuée l'aide apportée. Je dis simplement que la minorité anglophone devrait être traitée de façon plus équitable. Quand je vois les Acadiens organiser les célébrations qu'ils ont organisées récemment, je m'en réjouis; lorsque je vois le centre culturel que l'on est en train de construire à Edmonton en Alberta, j'en suis ravi. Mais, pendant ce temps–là, à Rochburn, je n'obtiens rien.

Par contre, je dois faire face—et je suis certain que vous en conviendrez—à des lois discriminatoires découlant de la Charte québécoise de la langue française que j'ai dû—je ne voulais pas le faire—contester devant les Nations Unies. J'ai présenté cette cause en 1993. Les Nations Unies ont jugé qu'en effet la Charte québécoise de la langue française violait les droits individuels et la liberté d'expression.

Donc, au Québec, bien que nous ayons ces institutions que nous avons bâties nous–mêmes et qu'avec nos confrères francophones nous entretenons, nous nous voyons pourtant supprimer la liberté d'expression et de choix et nous sommes économiquement privés du droit d'utiliser notre langue comme nous le devrions. Comme vous le savez, dans les entreprises de 50 employés ou plus, la loi exige un certificat de francisation et on ne peut travailler qu'en français.

Le président: Bien que j'aimerais pouvoir poursuivre cet échange, il dure déjà depuis 10 minutes et je dois passer à Jan Brown.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup d'être venus cet après–midi. Vous avez posé une question fondamentale dans votre mémoire. Qui doit veiller à la sauvegarde de la culture et de l'identité canadienne: les Canadiens ou le gouvernement canadien? J'espère que c'est une question dont nous pourrons au moins discuter car elle mérite d'être abordée, même si nous ne parvenons pas à nous mettre entièrement d'accord.

Je voulais vous poser une question précise sur l'évolution démographique. La démographie évolue évidemment. Je peux comprendre que vous aimeriez obtenir un soutien du gouvernement, vous faites toujours partie de cette communauté, mais j'aimerais que vous réfléchissiez aux raisons pour lesquelles les jeunes quittent le Québec pour s'installer ailleurs.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1630

When I travelled in Quebec this summer, one of the biggest concerns there with the young people I talked to was jobs. If there are no jobs in the community in which they live, they go elsewhere.

I guess I have a little difficulty with your argument that because you have a shifting and changing population base, you want government funding on that basis. That is an argument you do put forward.

When you consider the kinds of moneys that have flowed out of Alberta to federal coffers in order to sustain federal programs over the past 33 years, you're looking at well over $100 billion that has gone out of Alberta into the east—into Ottawa and thereby into federal programs.

I'd like you to perhaps expand a little bit on the loss of your youth and that decreasing population base, because in my view it is really not an argument for increasing the funding to your particular area of the country.

Mr. King: I'm going to ask Janet Hicks to respond to that, because she's just completed a survey of students in our region and maybe is better able to tell you about it than I am.

Ms Janet Hicks (Executive Director, The Chateauguay Valley English-Speaking Peoples Association): Just to preface before we get down to the youth, when we're talking about our Department of Canadian Heritage, we are talking about minority communities and the support given to minority communities, so that is the context for the discussion of youth.

I think if this committee or the department were faced with another minority community in another province in Canada that had lost the massive population our community has lost in the last two decades, it would be considered a national disaster and a disgrace. To talk about the loss of youth in that context is far more serious.

You're quite right; when we did our survey, a lot of youths mentioned jobs as a main reason for leaving, but the context for that is these are English-speaking youths looking for jobs in a province where it is legislated that work shall be done in French.

They find, even if they are fluently bilingual, that they are refused these jobs in companies that are forced by legislation to operate in French. If they have a choice between a francophone and an anglophone applicant, they are going to choose the francophone because he fits in with all of their documentation and everything that has to be done in French.

Five years ago the English youths were being rejected because they were anglophone, even if they had a French name sometimes, but they were never told that was the reason. The change many of them have told us about in the last two years is the employers are now even telling them they are rejecting them because they are anglophone, so it's not even being hidden any more.

That is a main component of the job factor.

Lorsque j'ai voyagé au Québec cet été, la question qui préoccupait les jeunes avec qui j'ai parlé était celle des emplois. S'il n'y a pas d'emplois dans la communauté où ils habitent, ils vont ailleurs.

J'ai quelques difficultés à comprendre votre argument selon lequel vous voulez obtenir un financement gouvernemental sous prétexte que la base de la population change. C'est un argument que vous avez présenté.

Lorsque vous pensez aux sommes d'argent que l'Alberta a versées dans les coffres fédéraux pour soutenir les programmes fédéraux depuis 33 ans, il s'agit de plus de 100 milliards de dollars qui sont partis de l'Alberta vers l'est—à Ottawa et par conséquent dans les programmes fédéraux.

J'aimerais que vous nous parliez un peu plus du départ de vos jeunes et de la diminution de la population car, à mon avis, ce n'est pas un argument valable pour demander une augmentation de financement au bénéfice de cette région du pays, dont vous venez.

M. King: Je vais demander à Janet Hicks de répondre car elle vient juste de terminer une enquête auprès des étudiants de notre région. Elle sera donc mieux en mesure que moi de vous en parler.

Mme Janet Hicks (directrice exécutive, The Chateauguay Valley English-Speaking Peoples Association): Avant de passer aux jeunes, j'aimerais simplement dire que quand nous parlons du ministère de l'Héritage canadien, nous parlons des communautés minoritaires et du soutien qui leur est accordé. C'est donc le contexte dans lequel nous parlons de la jeunesse.

Je pense que si ce comité ou le ministère avait affaires à une autre minorité dans une autre province du Canada qui aurait perdu l'importante population que nous avons perdue depuis deux décennies, cela serait considéré comme un désastre national et une honte. Parler de la perte de nos jeunes dans ce contexte est beaucoup plus grave.

Vous avez tout à fait raison. Lorsque nous avons fait notre enquête, bon nombre de jeunes ont dit que l'emploi était la principale raison pour laquelle ils partaient, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit de jeunes anglophones qui cherchent des emplois dans une province où de par la loi, le Français est la langue de travail.

Même s'ils sont parfaitement bilingues, ils s'aperçoivent qu'on leur refuse des emplois dans des entreprises qui sont forcées par la loi à travailler en français. Si elles ont le choix entre un candidat francophone et candidat anglophone, elles choisissent le francophone car il s'intègre mieux, compte tenu de toute la documentation et de tout ce qui doit être fait en français.

Il y a cinq ans, les jeunes anglophones étaient rejetés parce qu'ils étaient anglophones, même s'ils avaient parfois des noms français, mais jamais on ne leur disait que c'était la raison. Ces deux dernières années, beaucoup de jeunes anglophones nous ont dit qu'il y avait un changement dans la mesure où les employeurs leur disent maintenant carrément qu'ils les refusent parce qu'ils sont anglophones. On ne se cache même plus.

C'est un élément important en ce qui concerne les emplois.

[*Text*]

Mr. King: Another point you might be interested in, Ms Brown, is the fact that only 5% of federal employees in the province of Quebec, where there is an English population of around 10%, have English as a mother tongue, and most of them are getting up in age and getting grey hair like me. In the civil service in the province of Quebec, it's less than 1%.

These opportunities are not available. You can say the money is coming from Alberta, British Columbia and maybe a little bit now and then from Ontario to help us out in Quebec and help out the minority language groups, but the Official Languages Act said they were going to support two minority language groups.

So if in fact we are a minority language group in the province of Quebec—and that's questioned by the United Nations, but if we are—then for God's sake give us the same treatment you give everyone else. That's all we're asking. If you don't want to support the minority language communities in Alberta or elsewhere, then fine, don't support us in Quebec, but if you're going to support them in the rest of Canada, then support us in Quebec.

[*Translation*]

M. King: Madame Brown, vous serez peut–être intéressée de savoir que seulement 5 p. 100 des employés fédéraux dans la province de Québec, où la population anglophone représente 10 p. 100, ont l'anglais comme langue maternelle, et la plupart sont déjà âgés et commencent à grisonner tout comme moi. Dans la fonction publique du Québec, la proportion est de moins de 1 p. 100.

Ces possibilités n'existent pas. Vous pouvez dire que l'argent vient de l'Alberta, de la Colombie–Britannique et peut–être parfois un peu de l'Ontario pour nous aider au Québec et pour aider les groupes linguistiques minoritaires, mais la Loi sur les langues officielles précise bien que ces fonds sont destinés à aider deux groupes linguistiques minoritaires.

Par conséquent, si nous sommes effectivement un groupe linguistique minoritaire au Québec—ce que les Nations unies remettent en question, mais si nous le sommes—alors accordez–nous le même traitement qu'à tous les autres. C'est tout ce que nous demandons. Si vous ne voulez pas aider les autres communautés linguistiques minoritaires de l'Alberta ou d'ailleurs, très bien, ne nous aidez pas au Québec, mais si vous allez les aider dans le reste du Canada, alors vous devez nous aider au Québec.

• 1635

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Thank you.

Mr. Gallaway: One of the points you raised revolves around sections 41 and 42 of the *Official Languages Act*. It's obvious you don't agree with it at this time.

Polls done both by newspapers and, presumably, the Government of Canada, show that the support for this among anglophones in Quebec—not elsewhere—is overwhelming. More than 90% of anglophones in Quebec think the imposition of sections 41 and 42 is a good move.

Given the fact that every public opinion poll shows massive support for this, how representative is your group of these views then?

Mr. King: I would suggest that Mr. Diefenbaker gave a good description of polls: they're useful to dogs.

Today that may be true. I'm not aware of that poll, but it may be true. I come from an area that is deprived; we're off the Island of Montreal. If the poll is taken and is mainly on the Island of Montreal, where we have 800,000 or 80% of our population, they may react that way.

However, as for sections 41 and 42, in this day and age we have more of an economic concern. We think it's going to be a real problem for these various ministries and agencies to now come up with a business plan. They have to do this with the funding available to them.

Therefore, something has to go. I'm not too sure at this particular time, with the Commissioner of Official Languages, the Standing Joint Committee on Official Languages, etc., that we need to go into every department in the Canadian government to tell them to set aside resources for this particular project. It's a timing and an economic thing.

Janet also studied it. Janet, do you have something to add?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Merci.

M. Gallaway: Une des points que vous avez soulevés porte sur les articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. Il est évident que vous n'y souscrivez pas pour le moment.

Les sondages réalisés par les journaux et, je suppose, par le gouvernement du Canada, montrent que les anglophones du Québec—mais pas ailleurs—soutiennent dans une très grande majorité ces articles. Plus de 90 p. 100 des anglophones du Québec estiment que l'imposition des articles 41 et 42 est une bonne chose.

Étant donné que chaque sondage d'opinion montre un soutien massif là–dessus, à quel point votre point de vue est–il représentatif?

M. King: Je pense que M. Diefenbaker a donné une bonne description des sondages: ils sont bons pour les chiens.

C'est peut–être vrai aujourd'hui. Je ne suis pas au courant de ce sondage, mais c'est peut–être vrai. Je viens d'un quartier défavorisé, à l'écart de l'île de Montréal. Si le sondage était réalisé essentiellement sur l'île de Montréal, où nous sommes 800 000, soit 80 p. 100 de notre population, les gens pourraient réagir de cette façon.

Mais pour ce qui est des articles 41 et 42, notre préoccupation est plutôt économique actuellement. Nous pensons que les divers ministères et organismes vont avoir de réelles difficultés à établir un plan d'entreprise. Ils doivent agir en fonction du financement dont ils disposent.

Par conséquent, il faut faire des concessions. Je ne suis pas certain en ce moment, vu l'existence du Commissaire aux Langues officielles, du Comité mixte permanent sur les Langues officielles, etc., que nous ayons besoin d'aller dans tous les ministères du gouvernement canadien pour leur dire de réserver des ressources pour ce projet. C'est un question de moment propice et d'économie.

Janet a également étudié la question. Janet, avez–vous quelque chose à ajouter?

[*Texte*]

Ms Hicks: I'll just add something. When I looked at the first description of this program, I thought it might have great potential to help our community, because we have had difficulties with various federal departments to make them aware of our particular needs.

I did attend a meeting held by the Department of Canadian Heritage at which people from Ottawa made a presentation on sections 41 and 42.

Something became apparent to me at that time. I think if all anglophone Quebeckers thought a little bit about how this was going to be put into place, they might be a little less supportive.

Look at a federal department that operates in all of Canada. At the national office level it has to structure itself to meet the priorities of all of the other provinces in which there are French communities. That is obviously going to be the focus of their attention.

The amount of attention that will be given to meet any needs of the English community in Quebec will certainly not be in the forethought of their planning. The committees and all the structures that are set up are first at the national level.

I don't have great optimism for it producing great results for us in Quebec, although, on the surface, it does sound like a great idea.

Mr. Gallaway: It's my understanding that, in Quebec, Alliance Québec and the Townshippers' Association have in fact endorsed this move by the federal government.

Forget about the polls for the moment. If we were to compare the aggregate total of the membership of those two associations versus your membership, what would that be, proportionately?

Mr. King: Alliance Quebec has not disclosed its membership for some time, but I know from being involved with them two years ago that their membership was less than 4,000.

I'm not sure about the Townshippers' Association. Their membership may be around the same as ours, which is about 7,000.

• 1640

Mr. Gallaway: I have one final question. I can certainly appreciate the difficulties under which you live. At times it's difficult. What kind of initiatives has your group taken to build some sort of bridges or in–roads with the francophone community, the majority community?

Mr. King: Well, we have some serious concerns when we hear the words "building bridges". To us, that means appeasement with the Quebec nationals and compliance with those programs they have implemented, which are discriminatory in our mind. No, we don't play the game that Alliance Québec does, but we do work within our community with French–speaking people. There have been no riots. There have been no serious disturbances in our territory as there have been on the Island of Montreal. I think the walkways we're building are two ways, and not just one way of compliance and appeasement.

[*Traduction*]

Mme Hicks: J'aimerais faire une observation. Lorsque j'ai lu pour la première fois la description de ce programme, j'ai pensé qu'il offrait de grandes possibilités pour aider notre communauté car nous avions eu beaucoup de mal à sensibiliser les divers ministères fédéraux à nos besoins particuliers.

J'ai assisté à une réunion organisée par le ministère de l'Héritage canadien, réunion au cours de laquelle des gens d'Ottawa ont fait un exposé se rapportant aux articles 41 et 42.

J'ai alors compris que si tous les anglophones du Québec réfléchissaient un peu plus à la façon dont cela allait être mis en oeuvre, ils seraient peut–être moins enthousiastes.

Pensez à un ministère fédéral dont les activités couvrent tout le Canada. Au niveau de l'administration centrale, il doit se structurer pour répondre aux priorités de toutes les autres provinces où existent des communautés francophones. C'est sur quoi il va évidemment porter son attention.

Les besoins de la communauté anglophone du Québec ne seront certainement pas un élément central de leur planification. Les comités et toutes les structures qui sont établies, le sont d'abord au niveau national.

Je ne suis pas très optimiste quant aux résultats que cela va produire pour nous au Québec, bien qu'à première vue, l'idée semble très bonne.

M. Gallaway: Je crois comprendre qu'au Québec, Alliance Québec et la Townshippers' Association ont en fait appuyé cette mesure du gouvernement fédéral.

Laissons les sondages pour le moment. Si nous devions comparer l'ensemble des adhérents de ces deux associations par rapport à la vôtre, quel serait le nombre des adhérents, proportionnellement?

M. King: Alliance Québec n'a pas divulgué le nombre de ses adhérents depuis un certain temps, mais je sais qu'il y a deux ans, Alliance Québec avait un peu moins de 4 000 adhérents.

Je ne suis pas certain des chiffres concernant la Townshippers' Association. Le nombre de ses membres est à peu près le même que celui de notre association, environ 7 000 personnes.

M. Gallaway: J'ai une dernière question. Je comprends très bien les difficultés que vous connaissez. C'est parfois difficile. Quel genre de mesures votre groupe a–t–il pris pour créer des liens avec la communauté francophone, la communauté majoritaire?

M. King: Eh bien, nous nous inquiétons sérieusement lorsque nous entendons parler de créer des liens. Pour nous, cela signifie la conciliation avec les Québécois et le respect des programmes qu'ils ont mis en oeuvre et qui, en ce qui nous concerne, sont discriminatoires. Non, nous ne jouons pas au jeu d'Alliance Québec, mais nous travaillons dans notre communauté avec les francophones. Il n'y a pas eu d'émeutes. Il n'y a pas eu de perturbations graves dans notre territoire. Comme cela a été le cas dans l'île de Montréal. Je pense que les liens que nous tissons vont dans les deux sens et pas seulement dans celui de la conformité et de la conciliation.

[*Text*]

Mr. Gallaway: You don't necessarily agree with what Alliance Québec is doing now?

Mr. King: Not with their approach in the province of Quebec.

Mr. Gallaway: I'm not even quite aware of what programs Alliance Québec has. Could you tell me about yours in particular?

Mr. King: Surely. We have committees on health and social services. We have representation on the implementation committee of health and social services. We're very concerned about that because our membership and our citizens are seniors. As a matter of fact, we were the first group before any other group in the province of Quebec that developed a regional health and social service program, which, I'm very happy to say, was implemented, to a large extent by the *Montérégie* because that's the region we attend. We are in the process of working with youth and trying to encourage them to stay in Quebec. I'm not used to boosting about the things we do, but I can assure you that the $80,000 we received, we spent on the development of services for our community.

We do not have high–paid professional staff. What you're looking at in staff here is Janet, with one girl in the office. Alliance Québec, by the way, is receiving some $1.5 million and has some real nice offices in Montreal.

We have just completed a program. We've attempted to develop self–employment and the creation of industry. We've made a request to the Federal Business Development Bank to assist us in providing training, because it seems to us in our area that's the way to go. They have to develop small industries and small businesses. So we work with that. We're also involved with senior groups. We provide assistance to them, mimeographing, working with them, organizing meetings. We work with the cultural centres. We work with the libraries. We continually attempt to encourage the English community to stay there and to hang in, but it's more and more difficult.

Mr. Gallaway: Okay. Thank you.

Le président: Monsieur Godin, avez–vous une question?

M. Godin (Châteauguay): Oui, une petite. Monsieur King, madame, cela me fait plaisir de vous saluer. Je suis le député de la circonscription de Châteauguay.

Mr. Plamondon: He's your MP.

Mr. King: Could I just ask that we get some information from you in English. Our members would certainly appreciate that, *monsieur le député*. We've written a letter to you and to Mr. Bouchard suggesting that your Bloc notes might be available. I'm very happy that in the last Bloc note that came out you did say they were available in English if we asked for them. So I hope a large number did, because they were phoning me asking for them.

M. Plamondon: Tous les communiqués du Bloc sont dans les deux langues. Les communiqués officiels, les conférences de presse, les documents sont dans les deux langues.

[*Translation*]

M. Gallaway: Vous n'êtes donc pas nécessairement d'accord avec ce que fait Alliance Québec actuellement?

M. King: Pas avec ce qu'elle fait dans la province de Québec.

M. Gallaway: Je ne suis même pas certain de connaître les programmes d'Alliance Québec. Pourriez–vous me parler des vôtres?

M. King: Certainement. Nous avons des comités sur la santé et les services sociaux. Nous avons des représentants auprès du Comité de la santé et des services sociaux. C'est pour nous une préoccupation car nos membres et nos citoyens sont des personnes âgées. En fait, nous avons été le premier groupe dans la province de Québec à mettre sur pied un programme régional de santé et de services sociaux, programme en grande partie mis en oeuvre, je suis heureux de le dire, par la «Montérégie» puisque c'est la région dont nous nous occupons. Nous travaillons actuellement avec les jeunes pour essayer de les encourager à rester au Québec. Je n'ai pas l'habitude de me vanter de ce que nous faisons, mais je peux vous assurer que nous avons dépensé les 80 000$ que nous avons reçus pour créer des services destinés à notre communauté.

Nous n'avons pas de personnel professionnel hautement payé. Notre personnel, c'est Janet, ici présente, et une jeune femme au bureau. À ce propos, Alliance Québec reçoit, 1,5 million de dollars et a de très beaux bureaux à Montréal.

Nous venons de terminer un programme. Nous essayons d'encourager les emplois autonomes et la création d'industries. Nous avons demandé à la Banque fédérale de développement des entreprises de nous aider à fournir de la formation, car il nous semble que c'est la bonne façon de procéder dans notre secteur régional. Il faut créer de petites industries et de petites entreprises. C'est donc notre objectif. Nous travaillons également avec les personnes âgées. Nous leur offrons aide et assistance, nous faisons de la polycopie, nous travaillons avec eux et nous organisons des réunions. Nous travaillons également avec les centres culturels et avec les bibliothèques. Nous essayons continuellement d'encourager la communauté anglophone à rester, mais c'est de plus en plus difficile.

M. Gallaway: Bon. Merci.

The Chair: Mr. Godin, do you want to ask a question?

Mr. Godin (Châteauguay): Yes just a brief one. Mr. King, Madam, I am glad to welcome you. I am the member for the riding of Châteauguay.

M. Plamondon: C'est votre député.

M. King: Puis–je simplement vous demander que vous nous donniez quelques renseignements en anglais. Nos membres l'apprécieraient certainement, monsieur le député. Nous avons écrit une lettre à vous et à M. Bouchard pour suggérer de nous faire parvenir vos Bloc notes. Je suis heureux de voir que dans le dernier Bloc note, vous disiez que le Bloc note étaient disponible en anglais si nous le demandions. J'espère que beaucoup l'ont demandé, car on m'a téléphoné à ce sujet.

Mr. Plamondon: All the Bloc notes are in the two languages. Official releases, press conferences and documents are in the two languages.

[*Texte*]

M. Godin: Non, il parle de la circonscription seulement.

M. King: Pas seulement dans la circonscription de Châteauguay. C'est la même chose dans toutes les circonscriptions. Dans la circonscription de Beauharnois—Huntington, qui est ma circonscription, c'est la même chose.

All of the information coming out from Ottawa by the member is being done in French. We asked—you know, it would be nice to say something. I received a Christmas card, *Joyeux Noël*.

C'est bien, parce que Joyeux Noël veut dire *Merry Christmas*.

• 1645

M. Godin: Pour votre gouverne, je peux vous dire que dans la circonscription de Châteauguay, tout ce que j'envoie sort en français. Cela sort en français pour des questions d'économie, mais tout est disponible en anglais sur demande. Lorsque quelqu'un nous le demande, on lui achemine en anglais toute la correspondance qui émane de ma circonscription.

Pourquoi les documents sortent–ils tous en français dans ma circonscription? Je suis nouveau ici en tant que député et j'ai regardé un peu partout ce qui se faisait dans le grand Canada. Je m'aperçois que tout sort en anglais, même s'il y a des francophones là–bas.

Je me demande si, dans toutes les autres circonscriptions canadiennes de toutes les autres provinces, le matériel est aussi disponible en français qu'il l'est chez nous en anglais. Quand vous vous assoirez dans mon bureau, on pourra vous fournir tous les communiqués en anglais.

Plus tôt, vous avez parlé de la loi qui exigeait le certificat pour une compagnie de 50 employés et plus. Je peux vous dire qu'en 1956–1957–1958, j'ai travaillé à Hydro–Québec où, même si le personnel était à 98 ou 99 p. 100 francophone, tout se faisait en anglais. Il faut comprendre que Montréal et la province de Québec, en majorité francophones, vivent dans une mer anglophone en Amérique du Nord. Cette influence était telle que dans une compagnie comme Hydro–Québec, tout se faisait en anglais. Plus tôt, vous avez parlé du dédoublement de plusieurs organismes dans des champs de compétence provinciale. Si je vous ai bien compris, vous aviez peur que le projet de loi C–53 en ajoute d'autres. Cela veut–il dire que vous seriez en faveur d'une décentralisation de certains pouvoirs du gouvernement fédéral vers les provinces?

Mr. King: I think it is the policy of the present government to work out agreements with provinces and to decentralize those areas where there is duplication and where it would be more economical to have the provincial governments or regional governments carry it out. I have no problem with that.

I think this bill, however, should cause those groups who respect provincial autonomy and provincial jurisdictions some concern, because certainly when you look at communications, when you look at a number of items that the bill will turn over to this new super–ministry, it sure looks to me as if it could cause some very serious conflicts with provincial jurisdictions.

Having said that, and depending on the effectiveness of our federal government to recognize this, maybe much of what's being turned over to the ministry will disappear into the provinces in the future. I don't know, but looking at the bill as it now stands, I would have serious concerns that there will be jurisdictional disputes.

[*Traduction*]

Mr. Godin: No, he is talking about the riding only.

Mr. King: Not only the Châteauguay riding. It is the same everywhere. In Beauharnois—Huntington, which is my riding, it's the same thing.

Toute l'information que le député envoie d'Ottawa est en français. Nous avons demandé. . . vous savez, je suis heureux de dire que nous avons reçu une carte de Noël avec Joyeux Noël.

It's good because *Joyeux Noël* means Merry Christmas.

Mr. Godin: For your information, I can tell you that in the Châteauguay riding, everything I send is in French. It is in French for economic reasons but everything is available in English on request. When we are asked, we send all the correspondence coming from my riding in English.

Why do all documents come out in French in my riding? I am a new member here and I've looked a bit everywhere to see what was done in Canada. I noticed that everything is done in English, even if there are French–speaking people.

I wonder if in all the other Canadian ridings, in all the other provinces, the documentation is also available in French as it is in English in our area. When you sit in my office, we can give you all the notes in English.

Earlier, you talked about the act requiring the certificate for a company employing more than 50 people. I can tell you that in 1956, 1957 and 1958, I worked for Hydro–Québec where, even if 98% or 99% of the staff was French–speaking, everything was done in English. You have to understand that Montreal and the province of Quebec are basically French–speaking, live in an English–speaking continent, North America. This influence was such that a company like Hydro–Québec was doing everything in English. Earlier, you talked about duplications of several organizations in provincial jurisdiction. If I understand you well, you were concerned that the Bill C–53 would add more duplication. Does that mean that you would agree to decentralization of certain federal powers to the provinces?

M. King: Je pense que le gouvernement actuel tient à établir des ententes avec les provinces et décentraliser les domaines où il existe des dédoublement et où il serait plus économique de demander aux gouvernements provinciaux ou régionaux d'assumer ces fonctions. Cela ne pose aucun problème.

Mais je pense que ce projet de loi devrait inquiéter certains groupes en ce qui concerne l'autonomie et les compétences provinciales car si l'on pense aux communications, au nombre de domaines qui seraient affectés à ces nouveaux super ministères, il me semble que cela créerait de très graves conflits de compétence avec les provinces.

Ceci dit et selon que le gouvernement fédéral sera prêt à reconnaître ce problème, il est possible que la plupart des secteurs qui vont être attribués au ministère seront de nouveau de compétence provinciale à l'avenir. Je ne sais pas, mais en regardant le projet de loi tel qu'il existe actuellement, je crains fort que cela n'entraîne des conflits de compétence.

[*Text*]

Le président: D'accord.

I think I saw a last questioner, unless there are others who wish to join in. Last question from Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Welcome, folks. I am from western Canada, where we have the opposite situation, where we have a French minority in our province. Some of the things that I hear you articulating today are very much what we hear from those people in Manitoba. A minority is a minority, I suppose, and it's how we treat our minorities in a democracy that says a lot about our democracy.

• 1650

I would pick up on something Ms Brown mentioned about where our youth is going. Are you concerned about the concentration of power, authority and responsibility in one ministry as opposed to diffusing those same powers in three or four other ministries and not being able to focus on the problem? I would argue that perhaps there's a greater chance of more accountability under one ministry than if it's diluted into three or four.

Those are my questions.

Mr. King: I'll answer the last one first, in typical Quebec fashion.

My concern is that the ministry is going to be too large and it will become the responsibility of bureaucrats to carry it forward. That is a real concern to me. I much prefer dealing with a minister. I prefer dealing with the political people to dealing with the bureaucrats.

Mr. McKinnon: Do you feel therefore that one minister can't handle all that diversity of information? Is that what I'm hearing you say?

Mr. King: That's what I'm saying, and I'm saying it based on some experience I've already had with the Minister of Heritage's inability to respond to correspondence, at least, and the difficulty of trying to meet with him, although I must admit we have met with him. I just think it's too much and he'll have to delegate it. This will end up in the hands of the bureaucracy, and then good luck to us.

Now maybe Jan could answer the first part of your question, if that's all right, Mr. McKinnon.

Ms Hicks: Where are the youths going? From our survey, a good many are going to Ontario, a fairly sizeable portion all the way out west to B.C. and the western provinces, and a very small portion to the United States. A few go to the Maritimes. They're spreading out, but the biggest group is going to Ontario.

Mr. King: If I may add to that, I have five daughters.

Mr. McKinnon: I have two.

Mr. King: Well, you're still young.

Four of mine, however, have moved out of the province, and I'm sorry about that. They've gone to Richmond and Surrey in British Columbia. One's a lawyer, one's a librarian and one's a hospital administrator. They're good people I would have liked to see in the province, and all bilingual. One is still with me; she's down in Sherbrooke in Berry with my two grandchildren. I'm happy with that.

[*Translation*]

The Chair: Okay.

Je crois que nous en sommes à la dernière question, à moins d'autres souhaitent participer. La dernière question est de M. McKinnon.

M. McKinnon: Bienvenue à tous. Je viens de l'Ouest où la situation est totalement oppposée, c'est–à–dire que nous avons une minorité française dans notre province. Certaines des choses que vous avez dites aujourd'hui ressemblent beaucoup à ce que nous entendons des gens du Manitoba. Une minorité est une minorité, je suppose, et c'est la façon dont nous traitons nos minorités dans une démocratie qui en dit long sur notre démocratie.

J'aimerais revenir sur un point que M^me^ Brown a soulevé au sujet de nos jeunes. Ne pensez–vous pas qu'il est préférable de concentrer les pouvoirs, les autorités et les responsabilités en un seul ministère plutôt que de répartir ces mêmes pouvoirs entre trois ou quatre autres ministères et ne pas être en mesure de se concentrer sur le problème? Il me semble que nous aurons une plus grande imputabilité avec un seul ministère que si les pouvoirs sont répartis entre trois ou quatre ministères.

Voilà mes questions.

M. King: Je répondrai d'abord à la dernière, de façon typiquement québécoise.

Je crains que ce ministère soit trop important et que les bureaucrates auront finalement la responsabilité d'en assumer toutes les tâches. Cela m'inquiète réellement. Je préfère traiter avec un ministre. Je préfère avec les politiciens qu'avec les bureaucrates.

M. McKinnon: Pensez–vous par conséquent qu'un seul ministre ne peut pas s'occuper de toutes ces diverses informations? Ai–je bien compris ce que vous avez dit?

M. King: C'est exactement ce que je dis. D'après l'expérience que j'ai déjà eue avec le ministre de Héritage Canada, qui n'était pas même capable de répondre au courrier et du fait qu'il était difficile de le rencontrer. Je dois admettre toutefois que je l'ai rencontré. Je pense que c'est trop lui demander et qu'il devra déléguer ses pouvoirs. Tout cela finira entre les mains des bureaucrates et alors, bonne chance.

Jan pourrait peut–être répondre à la première partie de votre question, si cela vous convient, monsieur McKinnon.

Mme Hicks: Où vont nos jeunes? D'après notre sondage, bon nombre d'entre eux se rendent en Ontario, une bonne partie jusqu'en Colombie–Britannique et les provinces de l'Ouest et quelques uns vers les États–Unis. Quelques autres vont dans les Maritimes. Il y a donc un étalement important, mais le groupe le plus important s'installe en Ontario.

M. King: J'aimerais ajouter que j'ai cinq filles.

M. McKinnon: J'en ai deux.

M. King: Vous êtes encore jeune.

Quatre de mes filles ont quitté la province et j'en suis désolé. Elles se sont installées à Richmond et à Surrey en Colombie–Britannique. L'une est avocate, une autre bibliothécaire et la troisième est administratrice dans un hôpital. J'aurais aimé qu'elles restent dans la province. Elles sont toutes bilingues. Une autre est encore avec moi près de Sherbrooke, à Berry, avec mes deux petits enfants. J'en suis très heureux.

[*Texte*]

It should be understood that I'm a Quebecker. My family came from Wexford, Ireland in 1823. I'm disappointed the member from Portneuf isn't here, because Shannon, which is an Irish settlement north of Quebec City, is where I come from. My great grandfather, my grandfather and my father are buried there, and I hope in the far distant future I'll join them.

Le président: Une dernière question du député de Châteauguay.

M. Godin: Je voudrais simplement faire un commentaire pour encourager M. King. J'ai trois enfants, deux filles et un garçon. Il y a à peine six mois, mon fils travaillait en Afrique du Sud et une de mes filles était en Belgique. Quant à la deuxième, elle travaille actuellement à London, en Ontario. La raison en est simple: même à l'intérieur du Québec, si on veut avancer, on doit se perfectionner aussi bien dans sa profession que dans la langue. Il ne faut pas s'imaginer que le seul facteur soit la langue. Il y en a une foule d'autres qui font que des gens doivent sortir de leur milieu, pas juste au Québec.

M. King: Je suis d'accord avec vous sur cela, monsieur le député. C'est vrai, et il n'y a pas seulement la langue, mais aussi les règlements. Au Québec, c'est un gros problème pour les anglophones.

M. Godin: Je sais que pour vous, c'est un problème. Cependant, je vais très souvent à London, en Ontario, depuis deux ans, et là aussi il y a un problème. Il n'existe pas qu'au Québec.

Mr. King: I can assure you there are problems in Vancouver.

Some hon. members: Oh, oh!

• 1655

M. Plamondon: Puis–je terminer avec un peu d'humour, monsieur King?

Mes confrères sont de l'autre côté. Comme vous le voyez, nous avons une communauté anglophone très diversifiée et très dynamique. Le point de vue de M. King est différent de celui d'Alliance Québec, et j'aimerais ajouter que certains membres de la minorité anglophone se sont présentés en tant que candidats du Parti québécois et du Bloc québécois. Donc, vous voyez que dans le Québec, la minorité anglophone fait son chemin un peu partout, même dans le mouvement souverainiste dont une partie des membres sont des anglophones. C'est peut–être pour cela que dans la version française du projet de loi, on parle du développement des minorités francophone et anglophones. Le mot «anglophones» est au pluriel.

Mr. King: I hope, Mr. Chairman, that the rhetoric of the legislation becomes a fact in the province of Quebec.

The Chair: I can't imagine a more graceful note on which to end. Thank you for coming.

Mr. King: Thank you.

The Chair: The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Il faut bien comprendre que je suis Québécois. Ma famille est venue de Wexford en Irlande, en 1823. Je suis déçu que le député de Portneuf ne soit pas ici car Shannon, qui a été le premier endroit où se sont installés les Irlandais au nord du Québec, est la région d'où je viens. Mon arrière–grand–père, mon grand–père et mon père y sont enterrés et j'espère que je les y rejoindrai, mais pas avant un certain temps.

The Chair: A last question from the member from Châteauguay.

Mr. Godin: I just wanted to make a comment to encourage Mr. King. I have three children, two girls and one boy. Six months ago, my son was working in South Africa and one of my girls was in Belgium. As for the second one, she is working now in London in Ontario. The reason is quite simple, even in Quebec, if you want to progress, you have to improve yourself in our job as well as in the language. The language is not the only factor. There are many others which make people leave their environment, and not only in Quebec.

Mr. King: I agree with you on this. It's true, it's not only language but also reglementation. In Quebec, it is a big problem for English speaking people.

Mr. Godin: I know that for you it's a problem. However, I've been going to London in Ontario in the last two years, and there also there is a problem. It's not unique to Quebec.

M. King: Je peux vous dire qu'il y a également des problèmes à Vancouver.

Des voix: Oh, oh!

Mr. Plamondon: Could I finish on a humorous note, Mr. King?

My colleagues are on the other side. As you can see, we have a English speaking community that is very diversified and very aggressive. Mr. King's viewpoint is different from Alliance Quebec viewpoint and I would like to add that some members of the English speaking minority have been candidates of the Parti québécois and of the Bloc québécois. So you see that in Quebec, the English speaking minority makes his way a bit everywhere, even in the sovereignty movement which has some english speaking members. Maybe it's the reason why the French version of the Bill talks about development of a francophone and anglophone minorities. The word "anglophones" is in the plural.

M. King: J'espère, monsieur le président, que la rhétorique du texte de loi deviendra une réalité dans la province de Québec.

Le président: Je ne peux pas imaginer une façon plus courtoise de terminer. Merci d'être venu.

M. King: Merci.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Copyright Office, Library of Congress:
Marilyn Kretsinger, Acting General Counsel.
From Cancopy—Canadian Copyright Licencing Agency:
Andrew Martin, Executive Director.
From "La Société nationale des Québécois de l'Outaouais":
Luc Bouvier, Spokesperson;
Pauline Tétrault, Vice–President.
From "La Société St–Jean Baptiste de Montréal":
François Lemieux, President;
Gilbert Gardner, Executive Director.
As an individual:
Sonja Sinclair, Writer.
As an individual:
Philippe Clément, Management Consultant.
As an individual:
Dr. David Baird, Director, Tyrell Museum of Palaeontology.
From the Ukrainian Canadian Civil Liberties Association:
John Gregorovich, Chairman.
From the Chateauguay Valley English Speaking Peoples' Association:
Maurice King, President;
Janet Hicks, Executive Director.

TÉMOINS

Du «Copyright Office, Library of Congress»:
Marilyn Kretsinger, conseillère juridique intérimaire.
De «Cancopy—Canadian Copyright Licencing Agency»:
Andrew Martin, directeur général.
De La Société nationale des Québécois de l'Outaouais:
Luc Bouvier, porte–parole;
Pauline Tétrault, vice–présidente.
De La Société St–Jean–Baptiste de Montréal:
François Lemieux, président;
Gilbert Gardner, directeur général.
À titre individuel:
Sonja Sinclair, écrivain.
À titre individuel:
Philippe Clément, consultant en gestion.
À titre individuel:
David Baird, directeur, Tyrell Museum of Palaeontology.
De l'Association canadienne–ukrainienne des libertés civiles:
John Gregorovich, président.
De «Chateauguay Valley English Speaking Peoples' Association»:
Maurice King, président;
Janet Hicks, directrice générale.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC53
-C13

Governm
Publicati

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 56

Monday, December 12, 1994

Chair: John Godfrey

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 56

Le lundi 12 décembre 1994

Président: John Godfrey

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Canadian Heritage

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent du

Patrimoine canadien

RESPECTING:

Pursuant to the Order of Reference from the House dated November 22, 1994, consideration of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts

CONCERNANT:

Conformément à l'Ordre de renvoi de la Chambre en date du 22 novembre 1994, un examen du projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois

---

APPEARING:

Albina Guarnieri,
Parliamentary to the Minister of Canadian Heritage

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

Albina Guarnieri,
Secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CANADIAN HERITAGE

Chair: John Godfrey

Vice-Chairs: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Members

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary Southeast)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Associate Members

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

Diane Diotte

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Président: John Godfrey

Vice-présidents: Tony Ianno
Suzanne Tremblay

Membres

Bonnie Brown (Oakville—Milton)
Jan Brown (Calgary–Sud–Est)
John Cannis
Christiane Gagnon
Roger Gallaway
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Glen McKinnon—(11)

Membres associés

Simon de Jong
Rey Pagtakhan
Louis Plamondon
Bob Ringma

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Diane Diotte

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Tuesday, December 13, 1994

The Standing Committee on Canadian Heritage has the honour to present its

SECOND REPORT

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, November 22, 1994, your Committee has considered Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other Acts, and has agreed to report it with the following amendments.

Clause 4

Strike out lines 32 and 33 on page 2 and substitute the following therefor:

"(*j*) the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright;"

Clause 8

Strike out lines 30 to 39 on page 3 and substitute the following therefor:

"**8.** (1) The Minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, fix the fees to be paid for a service or the use of a facility provided by the Minister, the Department or any board or agency of the Government of Canada for which the Minister has responsibility.

(2) Fees for a service or the use of a facility that are fixed under subsection (1) may not exceed the cost to Her Majesty in right of Canada of providing the service or the use of the facility.

8.1 The Minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, fix fees in respect of products, rights and privileges provided by the Minister, the Department or any board or agency of the Government of Canada for which the Minister has responsibility.

8.2 (1) The Minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, fix fees in respect of regulatory processes or approvals provided by the Minister, the Department or any board or agency of the Government of Canada for which the Minister has responsibility.

(2) Fees that are fixed under subsection (1) shall in the aggregate not exceed an amount sufficient to compensate Her Majesty in right of Canada for any reasonable outlays incurred by Her Majesty for the purpose of providing the regulatory processes or approvals.

8.3 (1) Before fixing a fee under section 8, 8.1 or 8.2, the Minister shall consult with such persons or organizations as the Minister considers to be interested in the matter.

(2) The fees that are fixed under section 8, 8.1 or 8.2 shall be published once every calendar year in the *Canada Gazette* and by such appropriate electronic or other means that the Treasury Board may authorize by regulation and any change in those fees shall be published within thirty days after its effective date in the *Canada Gazette* and by such appropriate electronic or other means that the Treasury Board may authorize by regulation.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mardi 13 décembre 1994

Le Comité permanent du patrimoine canadien a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 22 novembre 1994, votre Comité a étudié le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois, et a convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes.

Article 4

Retrancher les lignes 34 et 35, à la page 2, et les remplacer par ce qui suit :

« *j*) la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et au droit d'auteur; ».

Article 8

Retrancher les lignes 30 à 39, à la page 3, et les remplacer par ce qui suit :

« **8.** (1) Le ministre peut, sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor, fixer le prix à payer pour la fourniture de services ou d'installations par lui–même ou le ministère ou tout organisme fédéral dont il est, du moins en partie, responsable.

(2) Le prix fixé dans le cadre du paragraphe (1) ne peut excéder les coûts supportés par Sa Majesté du chef du Canada pour la fourniture des services ou des installations.

8.1 Le ministre peut, sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor, fixer le prix à payer pour la fourniture de produits ou l'attribution de droits ou d'avantages par lui–même ou le ministère ou tout organisme fédéral dont il est, du moins en partie, responsable.

8.2 (1) Le ministre peut, sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor, fixer le prix à payer pour la fourniture de procédés réglementaires ou l'attribution d'autorisations réglementaires par lui–même ou le ministère ou tout organisme fédéral dont il est, du moins en partie, responsable.

(2) Les prix fixés dans le cadre du paragraphe (1) ne peuvent dépasser, dans l'ensemble, un montant suffisant pour indemniser Sa Majesté du chef du Canada des dépenses entraînées pour elle par la fourniture des procédés réglementaires ou l'attribution des autorisations réglementaires.

8.3 (1) Avant de fixer un prix dans le cadre des articles 8, 8.1 ou 8.2, le ministre consulte les personnes ou organismes qu'il estime intéressés en l'occurrence.

(2) Les prix fixés dans le cadre des articles 8, 8.1 ou 8.2 sont publiés une fois par année civile dans la *Gazette du Canada* et par tout autre moyen indiqué, notamment électronique, que le Conseil du Trésor peut, par règlement, autoriser; toute modification de ces prix au cours de l'année est publiée de la même manière dans les trente jours de son entrée en vigueur.

(3) Any fee fixed under section 8, 8.1 or 8.2 shall stand referred to the Committee referred to in section 19 of the *Statutory Instruments Act* to be reviewed and scrutinized as if it were a statutory instrument.

8.4. The Treasury Board may make regulations for the purposes of sections 8, 8.1, 8.2 and 8.3."

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 50 to 55 and 56 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

(3) Le comité visé à l'article 19 de la *Loi sur les textes réglementaires* est saisi d'office des prix fixés dans le cadre des articles 8, 8.1 ou 8.2 pour que ceux–ci fassent l'objet de l'étude et du contrôle prévus pour les textes réglementaires.

8.4 Le Conseil du Trésor peut prendre des règlements pour l'application des articles 8, 8.1, 8.2 ou 8.3. »

Un exemplaire des Procès–verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules n^os^ 50 à 55 et 56 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOHN GODFREY,

Chair.

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, DECEMBER 12, 1994
(64)

[*Text*]

The Standing Committee on Canadian Heritage met at 9:13 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chair, John Godfrey, presiding.

Members of the Committee present: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon, Suzanne Tremblay.

Acting Members present: Wayne Easter for Roger Gallaway; Gary Pillitteri for Tony Ianno; Louis Plamondon for Suzanne Tremblay.

Associate Member present: Louis Plamondon.

Other Member present: Bill Graham.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Susan Alter and René Lemieux, Research Officers. *From the Legislative Counsel Office:* Louis–Philippe Côté, Legal Counsel. *From the Committees and Parliamentary Associations Directorate:* Charles Bellemare, Legislative Clerk; Carol Chafe, Committee Clerk; Bernard Fournier, Committee Clerk.

Appearing: Albina Guarnieri, Parliamentary Secretary to the Minister of Canadian Heritage.

Witnesses: As an individual: François Rocher, Professor, Department of Political Science, Carleton University. *As an individual:* Dr. Rais Khan, Professor of Political Science, University of Winnipeg. *From Le Groupe J.O. Chénier:* Denis Monière, Professor of Political Science, Montreal University. *From the Canadian Music Publishers' Association:* David Basskin, Legal Advisor and Secretary; Brian Chater, President, Canadian Independent Record Production Association. *From the Royal Ontario Museum:* Joseph Manderino, Curator. *From the Association of Canadian Publishers:* Bill Harnum, President; Roy MacSkimming, Policy Director. *From Le Mouvement Impératif Français:* Jean–Paul Perreault, President. *From l'Union des artistes:* Rychard Thériault, Vice–President; Lucie Beauchemin, Director of Communications. *As an individual:* Neil Morrison. *As an individual:* Al Meghji, Author on Multiculturalism. *From the Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment:* David Day, Director. *From the Department of Canadian Heritage:* Patrick Borbey, Director General, Finance and Investments; Beverley Wilton, General Counsel; Thérèse Laberge, Counsel.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1) and its Order of Tuesday, November 22, 1994, the Committee resumed its study of Bill C–53, An Act to establish the Department of Canadian Heritage and to amend and repeal certain other acts. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, November 30, 1994, Issue No. 50*).

François Rocher made an opening statement and, answered questions.

At 9:57 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:07 o'clock a.m., the sitting resumed.

PROCÈS–VERBAL

LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 1994
(64)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du patrimoine canadien se réunit à 9 h 13, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de John Godfrey (*président*).

Membres du Comité présents: Bonnie Brown, Jan Brown, John Cannis, Christiane Gagnon, Roger Gallaway, John Godfrey, Albina Guarnieri, Hugh Hanrahan, Tony Ianno, Glen McKinnon, Suzanne Tremblay.

Membres suppléants présents: Wayne Easter remplace Roger Gallaway; Gary Pillitteri remplace Tony Ianno; Louis Plamondon remplace Suzanne Tremblay.

Membre associé présent: Louis Plamondon.

Autre député présent: Bill Graham.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Susan Alter et René Lemieux, attachés de recherche. *Du Bureau des conseillers législatifs:* Louis–Philippe Côté, conseiller juridique. *De la Direction des comités et des associations parlementaires:* Charles Bellemare, greffier législatif; Carol Chafe et Bernard Fournier, greffiers de comité.

Comparaît: Albina Guarnieri, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien.

Témoins: À titre individuel: François Rocher, professeur, Département de science politique, Université Carleton. *À titre individuel:* Rais Khan, professeur de science politique, Université de Winnipeg. *Du Groupe J.O. Chénier:* Denis Monière, professeur de science politique, Université de Montréal. *De l'Association canadienne des éditeurs de musique:* David Basskin, conseiller juridique et secrétaire; Brian Chater, président, Canadian Independent Record Production Association. *Du Royal Ontario Museum:* Joseph Manderino, conservateur. *De l'Association des éditeurs canadiens:* Bill Harnum, président; Roy MacSkimming, directeur, Politiques. *Du Mouvement Impératif Français:* Jean–Paul Perreault, président. *De l'Union des artistes:* Rychard Thériault, vice–président; Lucie Beauchemin, directrice des communications. *À titre individuel:* Neil Morrison. *À titre individuel:* Al Meghji, Auteur sur le multiculturalisme. *De Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment:* David Day, directeur. *Du ministère du Patrimoine canadien:* Patrick Borbey, directeur général, Finances et investissements; Beverley Wilton, avocate générale; Thérèse Laberge, avocate.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(1) et à son ordre de renvoi du 22 novembre 1994, le Comité étudie le projet de loi C–53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois *(voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 30 novembre 1994, fascicule nº 50)*.

François Rocher fait un exposé et répond aux questions.

À 9 h 57, la séance est suspendue.

À 10 h 07, la séance reprend.

Dr. Rais Khan made an opening statement, via videoteleconference from Winnipeg, and answered questions.

At 10:57 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:06 o'clock a.m., the sitting resumed.

The witness from Le Groupe J.O. Chénier made an opening statement, and answered questions.

At 11:56 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 12:11 o'clock p.m., the sitting resumed.

David Basskin made an opening statement, and with the other witness from the Canadian Music Publishers' Association, answered questions.

The witness from the Royal Ontario Museum made an opening statement, and answered questions.

At 1:22 o'clock p.m., Roger Gallaway took the Chair.

At 1:25 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 1:35 o'clock p.m., the sitting resumed.

The witnesses from the Association of Canadian Publishers each made an opening statement, and answered questions.

At 2:00 o'clock p.m., the Chairman took the Chair.

The witness from Le Mouvement Impératif Français made an opening statement, and answered questions.

At 2:51 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 3:11 o'clock p.m., the sitting resumed.

At 3:11 o'clock p.m., Tony Ianno took the Chair.

Rychard Thériault made an opening statement and, with the other witness from Union des Artistes, answered questions.

At 4:04 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 4:09 o'clock p.m., the sitting resumed.

At 4:09 o'clock p.m., the Chairman took the Chair.

Neil Morrison made a statement, and answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 5:06 o'clock p.m., the sitting resumed.

Al Meghji made an opening statement, via videoteleconference from Calgary, and answered questions.

On motion of Tony Ianno, *it was agreed*, — That the meetings scheduled for Tuesday, December 13th, Wednesday, December 14th and Thursday, December 15th be cancelled and that the next meeting of the Committee, be held *in camera* at 9:00 o'clock a.m., Tuesday, February 7, 1995 to discuss various options for the drafting of the report on the CBC.

At 6:17 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 6:25 o'clock p.m., the sitting resumed.

The witness from the Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment made an opening statement, and answered questions.

At 6:50 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 7:29 o'clock p.m., the sitting resumed.

The Committee resumed consideration of Clause 2.

Rais Khan fait un exposé et répond aux questions (par vidéoconférence depuis Winnipeg).

À 10 h 57, la séance est suspendue.

À 11 h 06, la séance reprend.

Le témoin du Groupe J.O. Chénier fait un exposé et répond aux questions.

À 11 h 56, la séance est suspendue.

À 12 h 11, la séance reprend.

David Basskin fait un exposé puis, avec l'autre témoin de l'Association canadienne des éditeurs de musique, répond aux questions.

Le témoin du Royal Ontario Museum fait un exposé et répond aux questions.

À 13 h 22, Roger Gallaway remplace le président.

À 13 h 25, la séance est suspendue.

À 13 h 35, la séance reprend.

Les témoins de l'Association des éditeurs canadiens font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 14 heures, le président revient au fauteuil.

Le témoin du Mouvement Impératif Français fait un exposé et répond aux questions.

À 14 h 51, la séance est suspendue.

À 15 h 11, la séance reprend.

À 15 h 11, Tony Ianno remplace le président.

Rychard Thériault, de l'Union des artistes, fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 16 h 04, la séance est suspendue.

À 16 h 09, la séance reprend.

À 16 h 09, le président revient au fauteuil.

Neil Morrison fait un exposé et répond aux questions.

À 17 heures, la séance est suspendue.

À 17 h 06, la séance reprend.

Al Meghji fait un exposé et répond aux questions (par vidéoconférence depuis Calgary).

Sur motion de Tony Ianno, *il est convenu*, — Que les réunions prévues pour les mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 décembre soient annulées, et que la prochaine réunion ait lieu à huis clos le mardi 7 février 1995, à 9 heures, afin de préparer la rédaction du rapport sur la Société Radio–Canada.

À 18 h 17, la séance est suspendue.

À 18 h 25, la séance reprend.

Le témoin de l'Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment, fait un exposé et répond aux questions.

À 18 h 50, la séance est suspendue.

À 19 h 29, la séance reprend.

Le Comité reprend l'étude de l'article 2.

Clauses 2 and 3 carried severally, on division.

On Clause 4

After debate, on motion of Hugh Hanrahan, *it was agreed*, — That Clause 4 be divided and considered subclause by subclause and paragraph by paragraph.

By unanimous consent, the Committee proceeded to consider paragraph (2)(*j*).

Bonnie Brown moved, — That paragraph 4(2)(*j*) be amended by striking out lines 32 and 33 on page 2 and substituting the following therefor:

"(*j*) the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright;"

After debate, the question being put on the amendment, *it was agreed to*, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Paragraph 4(2)(*j*), as amended, carried on division.

Subclause (1) carried on division.

Subclause (2) up to and including paragraph (2)(*a*) carried on division.

Paragraph (2)(*b*) carried, on the follwing recorded division:

YEAS

Bonnie Brow — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Paragraphs (2)(*c*) and (2)(*d*) carried severally, on division.

After debate, paragraph (2)(*e*) carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Les articles 2 et 3 sont adoptés, séparément, avec dissidence.

Article 4

Après débat, sur motion de Hugh Hanrahan, *il est convenu*, — Que l'article 4 soit divisé pour être étudié paragraphe par paragraphe.

Du consentement unanime, le Comité étudie l'alinéa (2)*j*).

Bonnie Brown propose, — Que l'alinéa 4(2)*j*) soit modifié en remplaçant les lignes 34 et 35, à la page 2, par ce qui suit:

« *j*) la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et au droit d'auteur, »

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

L'alinéa 4(2)*j*), modifié, est adopté.

Le paragraphe (1) est adopté, avec dissidence.

Le paragraphe (2), jusqu'à la fin de l'alinéa *a*), est adopté, avec dissidence.

L'alinéa (2)*b*) est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Les alinéas (2)*c*) et *d*) sont adoptés séparément, avec dissidence.

Après débat, l'alinéa (2)*e*) est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Paragraph (2)(*f*) carried on division.

Paragraph (2)(*g*) carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Paragraphs (2)(*h*), (2)(*i*), (2)(*k*) and (2)(*l*) carried severally, on division.

Clause 5 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

On Clause 6

Hugh Hanrahan moved,—That Clause 6 be amended, by striking out line 5 on page 3 and substituting the following therefor:

"Minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, enter into agreements with the"

After debate, the question being put on the amendment, it was negatived on the following recorded division:

YEAS

Hugh Hanrahan—(1)

NAYS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon
Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(8)

Clause 6 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

L'alinéa (2)*f*) est adopté avec dissidence.

L'alinéa (2)*g*) est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Les alinéas (2)*h*), *i*), *k*) et *l*) sont adoptés séparément, avec dissidence.

L'article 5 est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

Article 6

Hugh Hanrahan propose,—Que l'article 6 soit modifié en remplaçant la ligne 6, à la page 3, par ce qui suit:

« tre peut, sous réserve de règlements d'application du présent article pris par le Conseil du Trésor, conclure des ententes avec le »

Après débat, l'amendement est mis aux voix et rejeté:

POUR

Hugh Hanrahan (1)

CONTRE

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon
Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay (8)

L'article 6 est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan

On Clause 7

On motion of Hugh Hanrahan, *it was agreed*, — That Clause 7 be divided and considered paragraph by paragraph.

Clause 7 up to and including paragraph (*a*) carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon — (6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay — (3)
Hugh Hanrahan

Paragraph (*b*) carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Hugh Hanrahan
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon — (7)
Albina Guarnieri

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay — (2)

Paragraph (*c*) carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon — (6)

NAYS

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay — (3)
Hugh Hanrahan

On Clause 8

Tony Ianno moved, — That Clause 8 be amended by striking out lines 30 to 39 on page 3 and substituting the following therefor:

"**8.** (1) The Minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, fix the fees to be paid for a service or the use of a facility provided by the Minister, the Department or any board or agency of the Government of Canada for which the Minister has responsibility.

(2) Fees for a service or the use of a facility that are fixed under subsection (1) may not exceed the cost to Her Majesty in right of Canada of providing the service or the use of the facility.

8.1 The Minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, fix fees in respect of products, rights and privileges provided by the Minister, the Department or any board or agency of the Government of Canada for which the Minister has responsibility.

8.2 (1) The Minister may, subject to any regulations that the Treasury Board may make for the purposes of this section, fix fees in respect of regulatory processes or approvals provided by the Minister, the Department or any board or agency of the Government of Canada for which the Minister has responsibility.

Article 7

Sur motion de Hugh Hanrahan, *il est convenu*, — Que l'article 7 soit divisé pour être étudié paragraphe par paragraphe.

L'article 7, jusqu'à la fin de l'alinéa *a*), est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon — (6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay — (3)
Hugh Hanrahan

L'alinéa *b*) est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Hugh Hanrahan
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon — (7)
Albina Guarnieri

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay — (2)

L'alinéa *c*) est adopté:

POUR

Bonnie Brown — Albina Guarnieri
John Cannis — Tony Ianno
Wayne Easter — Glen McKinnon — (6)

CONTRE

Christiane Gagnon — Suzanne Tremblay — (3)
Hugh Hanrahan

Article 8

Tony Ianno propose, — Que l'article 8 soit modifié en remplaçant les lignes 30 à 39, à la page 3, par ce qui suit:

« **8.** (1) Le ministre peut, sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor, fixer le prix à payer pour la fourniture de services ou d'installations par lui–même ou le ministère ou tout organisme fédéral dont il est, du moins en partie, responsable.

(2) Le prix fixé dans le cadre du paragraphe (1) ne peut excéder les coûts supportés par Sa Majesté du chef du Canada pour la fourniture des services ou des installations.

8.1 Le ministre peut, sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor, fixer le prix à payer pour la fourniture de produits ou l'attribution de droits ou d'avantages par lui–même ou le ministère ou tout organisme fédéral dont il est, du moins en partie, responsable.

8.2 (1) Le ministre peut, sous réserve des règlements d'application du présent article éventuellement pris par le Conseil du Trésor, fixer le prix à payer pour la fourniture de procédés réglementaires ou l'attribution d'autorisations réglementaires par lui–même ou le ministère ou tout organisme fédéral dont il est, du moins en partie, responsable.

(2) Fees that are fixed under subsection (1) shall in the aggregate not exceed an amount sufficient to compensate Her Majesty in right of Canada for any reasonable outlays incurred by Her Majesty for the purpose of providing the regulatory processes or approvals.

8.3 (1) Before fixing a fee under section 8, 8.1, or 8.2, the Minister shall consult with such persons or organizations as the Minister considers to be interested in the matter.

(2) The fees that are fixed under section 8, 8.1 or 8.2 shall be published once every calendar year in the *Canada Gazette* and by such appropriate electronic or other means that the Treasury Board may authorize by regulation and any change in the those fees shall be published within thirty days after its effective date in the *Canada Gazette* and by such appropriate electronic or other means that the Treasury Board may authorize by regulation.

(3) Any fee fixed under section 8, 8.1 or 8.2 shall stand referred to the Committee referred to in section 19 of the Statutory Instruments Act to be reviewed and scrutinized as if it were a statutory instrument.

8.4 The Treasury Board may make regulations for the purposes of sections 8, 8.1, 8.2 and 8.3."

And the question being put on the amendment, *it was agreed to*, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown	Albina Guarnieri
John Cannis	Tony Ianno
Wayne Easter	Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon	Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan	

Clause 8, as amended, carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown	Albina Guarnieri
John Cannis	Tony Ianno
Wayne Easter	Glen McKinnon—(6)

NAYS

Christiane Gagnon	Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan	

Clauses 9 to 23 carried severally, on division.

Clause 24 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown	Hugh Hanrahan
John Cannis	Tony Ianno
Wayne Easter	Glen McKinnon—(7)
Albina Guarnieri	

NAYS

Christiane Gagnon	Suzanne Tremblay—(2)

(2) Les prix fixés dans le cadre du paragraphe (1) ne peuvent dépasser, dans l'ensemble, un montant suffisant pour indemniser Sa Majesté du chef du Canada des dépenses entraînées pour elle par la fourniture des procédés réglementaires ou l'attribution des autorisations réglementaires.

8.3 (1) Avant de fixer un prix dans le cadre des articles 8, 8.1 ou 8.2, le ministre consulte les personnes ou organismes qu'il estime intéressés en l'occurrence.

(2) Les prix fixés dans le cadre des articles 8, 8.1 ou 8.2 sont publiés une fois par année civile dans la *Gazette du Canada* et par tout autre moyen indiqué, notamment électronique, que le Conseil du Trésor peut, par règlement, autoriser; toute modification de ces prix au cours de l'année est publiée de la même manière dans les trente jours de son entrée en vigueur.

(3) Le comité visé à l'article 19 de la *Loi sur les textes réglementaires* est saisi d'office des prix fixés dans le cadre des articles 8, 8.1 ou 8.2 pour que ceux-ci fassent l'objet de l'étude et du contrôle prévus pour les textes réglementaires.

8.4 Le Conseil du Trésor peut prendre des règlements pour l'application des articles 8, 8.1, 8.2 ou 8.3. »

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté:

POUR

Bonnie Brown	Albina Guarnieri
John Cannis	Tony Ianno
Wayne Easter	Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon	Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan	

L'article 8, modifié, est adopté:

POUR

Bonnie Brown	Albina Guarnieri
John Cannis	Tony Ianno
Wayne Easter	Glen McKinnon—(6)

CONTRE

Christiane Gagnon	Suzanne Tremblay—(3)
Hugh Hanrahan	

Les articles 9 à 23 sont adoptés séparément, avec dissidence.

L'article 24 est adopté:

POUR

Bonnie Brown	Hugh Hanrahan
John Cannis	Tony Ianno
Wayne Easter	Glen McKinnon—(7)
Albina Guarnieri	

CONTRE

Christiane Gagnon	Suzanne Tremblay—(2)

Clause 25 carried on division.

Clause 26 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

NAYS

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

Clauses 27 to 34 carried severally, on division.

Clause 35 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

NAYS

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

Clause 36 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

NAYS

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

Clause 37 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

NAYS

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

Clause 38 carried, on the following recorded division:

YEAS

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

NAYS

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

L'article 25 est adopté, avec dissidence.

L'article 26 est adopté:

POUR

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

CONTRE

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

Les articles 27 à 34 sont adoptés séparément, avec dissidence.

L'article 35 est adopté:

POUR

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

CONTRE

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

L'article 36 est adopté:

POUR

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

CONTRE

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

L'article 37 est adopté:

POUR

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

CONTRE

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

L'article 38 est adopté:

POUR

Bonnie Brown
John Cannis
Wayne Easter
Albina Guarnieri
Hugh Hanrahan
Tony Ianno
Glen McKinnon—(7)

CONTRE

Christiane Gagnon
Suzanne Tremblay—(2)

Clauses 39 to 46 carried severally, on division.

Clause 1 carried, on division.

The Title carried, on division

And the question being put by the Chair:

Shall the Bill, as amended, carry?

It carried on the following recorded division: Yeas: 6 Nays: 3

And the question being put by the Chair:

Shall the Committee order a reprint of the Bill for the use of the House of Commons at the Report Stage?

After debate, the motion was negatived.

Ordered, — That the Chair report Bill C–53, with amendments, to the House.

At 8:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Diane Diotte

Clerk of the Committee

Les articles 39 à 46 sont adoptés séparéement, avec dissidence.

L'article 1 est adopté, avec dissidence.

Le titre est adopté, avec dissidence.

Le président pose la question:

Le projet de loi, modifié, est–il adopté?

Le projet de loi est adopté par 6 voix contre 3.

Le président pose la question:

Doit–on faire réimprimer le projet de loi pour les besoins de la Chambre à l'étape du rapport?

Après débat, la motion est rejetée.

Il est ordonné, — Que le président rapporte le projet de loi C–53 avec les propositions d'amendements.

À 20 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Diane Diotte

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, December 12, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 12 décembre 1994

• 0912

The Chair: Welcome to what will be the longest day of our lives.

Le président: Bienvenue à la plus longue journée de nos vies.

Mme Tremblay (Rimouski—Témiscouata): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Vous savez que les partis ont négocié entre eux pour vous offrir leur entière collaboration. Je veux vous annoncer que nous allons essayer de venir avant 24 heures. Nous n'avons aucune intention de prolonger indûment la journée. Donc, il n'y a pas de problème de ce côté-là.

Je voudrais cependant aborder une autre question et vous rappeler que c'est mardi qu'est déposé le rapport en Chambre; mercredi, de 15h30 à 17h30, ce sont les amendements à l'étape du rapport et jeudi matin, c'est la troisième lecture où chacun d'entre nous aura des discours à faire. Comme nous n'avons pas le don d'ubiquité, il me semblerait préférable d'annuler les trois rencontres avec Radio-Canada et de les reporter aux 16, 17 et 18 janvier. Compte tenu du gros cahier qu'on a reçu la semaine dernière, nous sommes toutes et tous dans un état d'extrême fatigue et nous avons besoin de digérer l'information et de prendre un peu de recul. Au point où nous en sommes, cela ne devrait pas trop nous retarder dans la rédaction du rapport.

Je veux tout simplement dire—ce n'est pas une menace—que mardi, mercredi et jeudi, nous ne pourrons pas être en Chambre et ici en même temps, et nous avons convenu avec votre parti de collaborer pour terminer les travaux de la Chambre jeudi soir, si c'est possible.

Le président: Si j'ai bien compris, demain, ce n'est que le dépôt en Chambre du projet de loi.

Mme Tremblay: Mais il faut se préparer pour mercredi et jeudi.

Le président: Je comprends bien, mais il y a deux éléments. Je ne suis pas contre les réunions à la mi-janvier. C'est d'abord une question de savoir si nous voulons, au nom du Comité, soumettre des questions, pas à la Chambre, mais au vérificateur général.

Mrs. Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Point of order, Mr. Chairman. As you are aware, the parties have negotiated amongst themselves in order to fully cooperate with you. I would like to announce that we are going to try and finish before midnight. We have no intention of unduly prolonging the day. Hence, there is no problem in that regard.

However, I do want to bring up another issue and remind you that the report will be tabled in the House on Tuesday; Wednesday, from 3:30 p.m. to 5:30 p.m., there will be amendments at report stage, and Thursday morning, there will be third reading during which we will all have speeches to make. Because we can't be everywhere at the same time, I think it would be preferable to cancel the three meetings we have with the CBC and postpone them until the 16, 17 and 18 of January. Given the fact that we all received a very big document last week, we are all extremely tired and we need time to digest the information and to take a step back. Given the point we're at, that should not unduly delay the drafting of the report.

I simply want to say—this is not a threat—that Tuesday, Wednesday and Thursday we will not be able to be in the House and here at the same time and we have agreed with your party to cooperate in order to finish our work in the House Thursday evening, if that is possible.

The Chair: If I understood correctly, tomorrow the bill is just being tabled in the House.

Mrs. Tremblay: But we need to prepare for Wednesday and Thursday.

The Chair: I understand, but there are two factors to be considered. I am not against meeting in the middle of January. What we need to know is whether we want to, on behalf of the committee, put questions, not to the House, but rather to the Auditor General.

• 0915

Vous avez reçu une liste de questions que nous pourrions poser. . .

Mme Tremblay: Nous n'avons pas eu le temps de regarder quoi que ce soit pour Radio-Canada. Nous sommes dans cette documentation depuis la semaine dernière. Nous nous sommes préparés pour la journée d'aujourd'hui.

The Chair: Is this paper too on auditing the CBC?

Oui, c'est ça. Il y a un document sur ce qu'on pourrait demander du vérificateur général. Il y a un élément de temps dans tout cela parce que lui, il a terminé son survol.

Mme Tremblay: Son survol?

You have been given a list of questions that we might ask. . .

Mrs. Tremblay: We haven't had time to look at anything regarding the CBC. We have been studying these documents since last week. We were preparing for today.

Le président: Est-ce que le document porte aussi sur la vérification de Radio-Canada?

Yes. There is a document about what we might ask the Auditor General. Time is a factor here because he has finished his overview.

Mrs. Tremblay: His overview?

[*Text*]

Le président: On est arrivé au point où, s'il doit de se prononcer sur certaines questions d'ici le mois de juin, il faut qu'on le prévienne le plus tôt possible. Donc, si le Comité veut poser des questions au vérificateur général, ce n'est pas très, très compliqué. Ou bien c'est un oui, ou bien c'est un non. Si c'est un oui, quel genre de questions. . .?

Mme Tremblay: Mais, monsieur Godfrey, nous sommes déjà en retard. Notre invité est là. Je veux simplement vous dire que vous la ferez tout seul, votre réunion de demain. Vous la ferez tout seul mercredi et vous la ferez tout seul jeudi, parce que nous ne pouvons pas être au Comité et en Chambre en même temps.

Je voulais faire appel à votre collaboration. J'ai changé ces trois journées–là pour janvier. Si vous préférez les faire tout seul cette semaine, tant mieux, car on ne reviendra pas en janvier. C'est l'offre que je vous faisais.

Le président: Eh bien, on verra par la suite où on en est dans nos autres obligations.

Monsieur Rocher, soyez le bienvenu. Vous êtes le premier, mais non le dernier de nos invités d'aujourd'hui. Si vous voulez bien faire une présentation d'une dizaine de minutes pour nous expliquer votre mémoire, nous allons ensuite procéder aux questions.

M. François Rocher (professeur agrégé, Département de science politique, Université Carleton): Je vous remercie infiniment, monsieur le président.

Je vais d'abord présenter les propos que j'ai préparés pour aujourd'hui. Évidemment, ils portent sur le projet de loi C–53. J'aimerais faire porter mon intervention sur deux dimensions qui ont particulièrement retenu mon attention suite à la lecture du projet de loi C–53.

Ma première préoccupation est de nature générale. Quels devraient être le mandat et les tâches d'un ministère du Patrimoine canadien? De quoi devrait–il être question au juste?

Ma seconde interrogation porte sur le type d'arrangement politique qui devrait découler d'une reconnaissance formelle de la diversité culturelle, ou patrimoniale pour reprendre les termes du projet de loi, qui est l'un des fondements du fédéralisme canadien. Ces deux dimensions sont de portée générale et renvoient clairement à la vision du Canada qui est mise de l'avant par les rédacteurs de ce projet de loi.

Une lecture rapide du projet de loi pourrait laisser croire que l'intention initiale est d'abord et avant tout instrumentale: rassembler sous un même chapeau l'ensemble des activités qui se rattachent au patrimoine et qui ont été graduellement mises en place au cours des 25 dernières années.

Toutefois, au–delà de cette refonte administrative héritée du précédent gouvernement conservateur, la constitution d'un ministère du Patrimoine s'inscrit dans un projet beaucoup plus vaste qui vise à refaçonnner la façon dont doit être comprise et dont doit s'exprimer l'identité canadienne.

En d'autres mots, l'«héritage» dont il est ici question est davantage celui que l'on voudrait qui soit que celui qui me semble être véritablement. La démarche gouvernementale s'inscrit dans un processus inachevé de construction d'une identité dite nationale qui s'abreuve d'une volonté de nier it*les réalités nationales qui existent déjà au Canada.

[*Translation*]

The Chair: We have gotten to the point where, if he is going to say anything about certain issues before the month of June, we have to give him notice as soon as possible. Thus, if the committee wants to put questions to the Auditor General, it's quite simple: either the answer is yes, or it is no. If it is yes, what kind of questions. . .

Mrs. Tremblay: But, Mr. Godfrey, we are already late. Our guest is here. I simply want to tell you that you will hold your meeting alone tomorrow. You will hold it alone Wednesday and you will hold it alone Thursday, because we cannot be in committee and at the House at the same time.

I call upon your co–operation. I switched those three meeting dates to January. If you prefer to meet alone this week, fine; we won't have to come back in January. That is the offer I am making you.

The Chair: Well, we will have to see what our other commitments are.

Mr. Rocher, welcome. You are the first, but not the last of our guests today. Please take 10 minutes to present your brief and then we will move on to questions.

Mr. François Rocher (Associate Professor, Political Science Department, Carleton University): Thank you very much, Mr. Chairman.

First I'm going to talk about what I prepared for today. Obviously this is about Bill C–53. I would like to talk about two aspects that specifically caught my eye upon reading Bill C–53.

My first concern is of a general nature. What should the mandate and the responsibilities of a Canadian Heritage Department be? What should we be talking about?

My second concern regards the political arrangement that should result from a formal recognition of cultural diversity, or cultural heritage—to use the wording in the bill—which is one of the underpinnings of federalism. These are two general aspects and they clearly have to do with the vision of Canada that has been set out by the drafters of this bill.

At first glance it may appear that the purpose of this bill is first and foremost a technical purpose: to bring together under one department all activities that relate to heritage and that have been gradually set up over the past 25 years.

However, if one goes beyond this administrative overhaul that we inherited from the previous Conservative government, the establishment of a heritage department is part of a much broader undertaking whose purpose is to rethink the way that Canadian identity should be understood and expressed.

In other words, the kind of "heritage" that we are talking about here seems closer to wishful thinking than to reality. The government's procedure is part of an ongoing process to build a supposedly national identity which is based on a desire to deny the national realities that already exist in Canada.

[*Texte*]

D'aucuns conviennent que la société canadienne est polymorphe, diverse. Symboliquement et politiquement, la diversité peut être célébrée et encouragée ou dénigrée et combattue. Or, le Canada, évidemment, a préféré d'une certaine manière reconnaître la diversité, mais d'une manière que j'aimerais questionner aujourd'hui.

Si on porte notre attention plus spécifiquement sur le projet de loi C–53, on remarque que l'on cherche à imposer une vision plutôt uniformisante de la nation. Le fait que le libellé de l'article 5 parle de «programmes nationaux en matière d'identité» et de leur «importance pour la nation» et que les mots «identité» et «nation» soient au singulier me semble particulièrement révélateur.

• 0920

Qui plus est, l'allocution prononcée pas le ministre du Patrimoine canadien lors du dépôt du projet de loi à la Chambre des communes allait dans ce sens. Il rappelait, et vous allez me pardonner cette courte citation:

> Le patrimoine se trouve étroitement associé à la problématique de l'identité de l'individu et du pays, c'est dire toute la portée et l'importance qu'il peut avoir. Dans le contexte actuel, où la redéfinition des frontières géopolitiques est en train de retracer la carte du monde et entraîne une revendication constante des nationalismes à l'échelle planétaire, le ministère du Patrimoine canadien est donc pour ainsi dire le navire amiral de l'identité canadienne.

Dans le même discours, il soulignait que toutes les activités du ministère «visent un même objectif: promouvoir l'identité canadienne«. Le fait d'opposer «la revendication constante des nationalismes», pour reprendre les propos du ministre, perçue implicitement comme rétrograde et potentiellement divisive, à la nécessité de constituer une identité canadienne, implicitement ouverte et pluraliste, appréhende le problème par le mauvais bout de la lorgnette et poursuit un but qui ne peut que se détruire en se réalisant. La constitution d'une identité nationale sur la base de la négation des identités déjà existantes, fortes et politiquement fort bien articulées, ne peut qu'exacerber les tensions déjà existantes entre notamment le Québec et les autres Canadas.

Pour bien saisir toute la portée de ce constat, un trop court détour faisant appel à la théorie politique me semble nécessaire. Vous allez me permettre ce court détour puisque, de par ma fonction, je m'intéresse à la téléinformatique.

Le président: Par déformation personnelle?

M. Rocher: Oui, par déformation professionnelle.

Pour le ministre, «le patrimoine se trouve étroitement associé à la problématique de l'identité de l'individu et du pays». Cette courte phrase pose clairement le problème, et ce que je vais dire là me semble très important. On refuse de reconnaître qu'il existe des niveaux intermédiaires d'identité entre le citoyen et l'Etat, entre l'individu et la communauté politique, nécessairement plurinationale, à laquelle il appartient. Or, l'individu accède à son identité par l'entremise d'une culture particulière, et donc d'une langue dans bien des cas, qui est celle de sa communauté. Cette culture ou cette langue doit être en mesure de s'épanouir et représente, de ce fait, un bien collectif que la communauté doit être en mesure de protéger et de

[*Traduction*]

Some agree that Canadian society is polymorphous, diverse. Symbolically and politically, diversity can be celebrated and encouraged or denigrated and fought. Obviously, Canada has preferred, in a way, to acknowledge its diversity, but in a manner that I would like to challenge today.

If one looks specifically at Bill C–53, one will see that the attempt is to impose a rather uniform vision of the nation. I think it is particularly revealing that the wording of clause 5 includes "national policies, projects and programs with respect to Canadian identity", their "significance to the nation", and the words "identity" and "nation" are in the singular.

Furthermore, the Minister of Canadian Heritage's own speech at the tabling of the bill in the House of Commons also reflected this. He said, and with your permission I will quote:

> Heritage is closely linked to the problem of the identity of the individual and of the country, which gives some idea of the scope and importance that it can take on. In the current context, where redefining geopolitical borders is resulting in a redrawing of the map of the world and in constant nationalistic demands throughout the world, the Department of Canadian Heritage is in a way the flagship of Canadian identity.

In the same speech, The Minister pointed out that all the Department's activities "have one and the same goal: to promote Canadian identity". Pitting the "constant nationalist demands", to use the words of the Minister, demands implicitly perceived to be backwards and potentially divisive, against the need to establish a Canadian identity, implicitly perceived as being open and pluralistic, is taking a narrow view of things and is striving for a goal that will only be destroyed as it is being achieved. Establishing a national identity based on the denial of already–existing strong and politically well–organized identities can only exacerbate the tension that already exists between Quebec and the other Canadas.

In order to understand the implications of what I am saying, I think it is necessary to make a short—too short—detour to talk about political theory. Please allow me to make this detour as, because of the nature of my position, I am interested in teleinformatics.

The Chair: An occupational bias?

Mr. Rocher: Yes, an occupational bias.

According to the Minister, "Heritage is closely linked to the problem of the identity of the individual and of the country". This short sentence seems to clearly set out the problem and I think what I have to say about this is very important. There is in that statement a refusal to recognize that there already are intermediate levels of identity between citizens and state, between individuals and the political community—which is necessarily pluri–national—to which they belong. Individuals access their identity through a specific culture, and therefore a specific language in many cases, which is that of their community. This culture or this language must be able to develop because it represents a collective good that the

[*Text*]

développer. Brièvement esquissé, il s'agit du fondement politique des droits linguistiques collectifs qui sont condition de la puissance d'expression d'une identité particulière. Cette culture doit donc pouvoir s'exprimer. Elle doit non seulement pouvoir s'exprimer, c'est–à–dire être riche et florissante, pour demeurer une condition de l'identité des personnes qui y participent, mais elle doit aussi être en mesure de se réaliser, c'est–à–dire être utilisée et valorisée dans l'ensemble des activités économiques, sociales et politiques. La langue ou la culture qui définit l'identité doit avoir de la valeur aux yeux de ses utilisateurs, sinon elle risque soit d'être abandonnée au profit d'une culture ou d'une langue étrangère, soit d'être dépréciée ou dévalorisée.

En bout de piste, c'est l'identité des individus qui peut être remise en question si les conditions de sa réalisation ne sont pas rencontrées. Finalement—et c'est un point crucial—cette culture doit être reconnue, c'est–à–dire acceptée et prise en compte par les communautés qu'elle côtoie. Le droit d'exister fait partie de l'identité. C'est particulièrement pertinent pour le ministère du Patrimoine canadien, qui cherche à développer l'identité canadienne. Elle doit représenter quelque chose non seulement pour les individus qui construisent leur identité sur la base de leur appartenance culturelle, mais aussi pour que les autres collectivités reconnaissent comme valables ces référents identitaires.

Un philosophe et politologue de renommée internationale, Charles Taylor, identifiait les cinq paramètres découlant du besoin des cultures de s'exprimer, de se réaliser et d'être reconnues: J'aimerais insister sur le deuxième.

Pour les modernes, en théorie politique contemporaine, un pôle essentiel d'identification est la langue ou la culture et, par conséquent, leur communauté linguistique.

[*Translation*]

community must be able to protect and to foster. Briefly, this is one of the political underpinnings of collective language rights which determine how strongly a specific identity can be expressed. This culture, therefore, must be able to express itself. Not only must it be able to express itself, to become rich and to flourish so that it can remain a part of the identity of the people it belongs to, but it must also be able to develop in being used and valued within economic, social and political activities. The language or culture that defines one's identity must be valuable in the eyes of its users, otherwise there is the risk that it will be abandoned and taken over by a foreign culture or language—that it will no longer be appreciated or valued.

In the end, it is the individual's identity that may be jeopardized if the conditions that would allow that identity to develop are not met. Finally, and this is a crucial point—this culture must be acknowledged, that is, it must be accepted and taken into account by the communities that it deals with. The right to exist is part of one's identity. This is particularly relevant for the Department of Canadian Heritage, as it is trying to develop a Canadian identity. Culture must represent something not only for the individuals who build their identity on the basis of their cultural sense of belonging, but also for other communities that recognize that these reference points for identity are important.

An internationally renowned philosopher and political scientist, Charles Taylor, defined five parameters relating to the need for cultures to express themselves, develop and be recognized; I would like to emphasize the second.

For contemporary political theorists, language or culture is a vital focus of identification for today's citizens, and, therefore, their linguistic community is as well.

• 0925

J'aimerais insister sur le point 5 de M. Taylor, qui dit:

> Nous avons le droit de demander aux autres de respecter les conditions nécessaires pour que notre langue ou notre collectivité soit un pôle d'identification viable.

Évidemment, on peut rejeter l'un ou l'autre de ces paramètres. En fait, certains peuvent prétendre que le pôle essentiel d'identification ou d'identité ne devrait pas être la langue ou la culture, mais qu'au contraire, les individus devraient être laissés libres d'établir eux–mêmes leur identité.

Il peut être difficile de comprendre, pour un Canadien d'expression anglaise, l'importance accordée à la culture comme pôle d'identification dans la mesure où sa langue a toujours évolué dans un cadre majoritaire et où son identité n'a jamais été menacée. Par manque d'ouverture, parfois par intolérance, et on pourrait ajouter par incompréhension, certains refusent toujours de voir dans la langue ou la culture autre chose qu'un moyen de communication fonctionnel. Ils refusent donc d'engager un dialogue sur les conditions indispensables à l'accession à l'identité. Ils soutiennent qu'un degré minimal d'unité—ici, je parle d'unité nationale—est indispensable et que celui–ci ne peut s'accommoder de l'octroi de droits distincts aux

I'd like to emphasize Mr. Taylor's fifth point, where he says:

> It is all right to ask others to respect the conditions that are necessary for our language or our community to be a viable focus of identification.

Obviously, one can reject one or the other of these parameters. In fact, some may claim that the vital identification or identity pole shouln't be language or culture, but on the contrary, that individuals should be left free to build their own identity.

English–speaking Canadians may find the importance of culture as an identification focus difficult to understand, because their language has always developed in a majority context where their identity was never threatened. Out of a lack of openness, sometimes out of intolerance, and one could add out of a lack of understanding, some still refuse to see language and culture as anything else besides a functional means of communication. They therefore refuse to talk about the conditions that must be present in order to develop an identity. They maintain that a minimal amount of unity—and I'm talking about national unity—is essential and that there is no room in this for specific rights for minority languages or specific powers to a specific

[*Texte*]

langues minoritaires ou de pouvoirs particuliers à une communauté politique spécifique, notamment celle du Québec. Ils refusent donc de reconnaître les conditions nécessaires pour que la langue ou la culture constitue un pôle d'identification. Ces conditions ne sont pas figées et peuvent donc varier dans le temps. Toutefois, elles impliquent la maîtrise de tous les pouvoirs jugés indispensables à la réalisation de la culture, c'est-à-dire à l'accomplissement des individus dans l'ensemble de leurs activités économiques, sociales et politiques, dans le cadre de leur langue ou de leur culture, afin que celle-ci soit, pour reprendre les termes de Charles Taylor, «un pôle d'identification viable».

C'est pourquoi la seule solution à la fois acceptable pour le Québec et porteuse d'avenir pour les autres Canadas, me semble un retour au concept de dualité—aujourd'hui on devrait dire la redécouverte du principe du multinationalisme—et l'acceptation des conséquences politiques qui en découlent. Je reviendrai plus loin à cette dimension.

Plusieurs critiques ont été historiquement formulées envers le multiculturalisme et le bilinguisme officiel au Canada qui, tout d'abord, semblent s'inspirer d'une approche pluraliste. Je n'ai pas le temps aujourd'hui d'expliquer pourquoi, selon moi, cette approche était plutôt fondée sur une vision atomiste, asociale, apolitique et ahistorique de la culture. Ces critiques sont bien connues et je n'ai pas l'intention de les approfondir ici. Néanmoins, elles renvoient aux dimensions que j'ai soulignées antérieurement, à savoir aux besoins d'expression, de réalisation et de reconnaissance.

À mon avis, la façon dont est conçu le ministère du Patrimoine canadien—puisqu'il faut bien en parler, car je suis là pour cela aujourd'hui—, au lieu de prendre en compte ces besoins, ces trois pôles, continue de les nier. À trop vouloir promouvoir l'identité canadienne, au singulier, sur le refus de reconnaître la diversité et les identités intermédiaires, le gouvernement fédéral met de l'avant une approche qui ne fait qu'attiser la crise d'identité qui afflige le Canada depuis trop longtemps.

Si les membres du Comité acceptent les considérations théoriques que je viens d'exposer, ils ne seront pas surpris des conséquences politiques qui devraient normalement en découler. Elles s'inscrivent dans ce qu'on appelle une «metavision» du fédéralisme qui met l'accent sur la reconnaissance de la diversité plutôt que sur la seule promotion de la liberté et de l'égalité des citoyens.

Si le gouvernement du Québec réclame, depuis des lustres, le contrôle exclusif en matière de culture, ce n'est pas par mégalomanie bureaucratique, par un désir maladif et séculaire de voir respecter les termes du *BNA Act* de 1867 en matière de partage des compétences, ou par un désir de diminuer les chevauchements, dédoublements et inefficacités du régime fédéral. C'est, entre autres, parce que le développement culturel apparaît comme une des conditions essentielles à l'expression, à la réalisation et à la reconnaissance de son identité.

• 0930

Si le gouvernement du Québec a mis sur pied, depuis le début des années 1950, un important réseau d'institutions lui permettant d'intervenir dans le domaine de la culture, ce n'était pas pour dédoubler ou doubler le gouvernement fédéral. L'objectif premier était de renforcer la communauté qui porte une culture particulière, distincte des autres au Canada et, ce faisant, de la réaliser.

[*Traduction*]

political community, namely, Quebec. Thus, they refuse to recognize the conditions required for language or culture to become a focus of identification. These conditions are not static and therefore they can change with time. However, this implies having control over all those powers that are necessary to realize one's culture, that is to say for individuals to carry on their economic, social and political activities in their language or within their culture, so that language or culture can be, to use the words of Charles Taylor, "a viable focus of identification".

That is why I think the only acceptable solution for Quebec and for the future of the other Canadas is a return to the idea of duality—today one should say a rediscovery of the principle of multinationalism—and an acceptance of the resulting political implications. I will come back to that aspect.

In the past, there has been much criticism of Canada's official multiculturalism and bilingualism policies which, at first glance, seem to be based on a pluralistic approach. I don't have the time today to explain why I think this approach is based rather on an atomistic, asocial, apolitical and ahistorical vision of culture. Those criticisms are well known and it is not my intention to go into that here. However, they are related to the aspects of culture that I mentioned earlier, that is to say the need to be expressed, be realized, and be recognized.

In my opinion, the way in which the Department of Canadian Heritage has been established—we might as well speak about this because that is why I'm here today—rather than taking into account these needs, these three poles, continues to deny them. In its wish to promote Canadian identity in the singular, based on a refusal to recognize diversity and intermediate identities, the federal government is promoting an approach that only fuels the identity crisis that Canada has been suffering from for too long.

If the members of the committee accept the theorical considerations I have just put forward, they will not be surprised by the political consequences that would normally result from them. They are part of what is called a "metavision" of federalism which emphasizes the recognition of diversity rather that the sole promotion of the freedom and equality of citizens.

If the Quebec government has demanded exclusive jurisdiction over culture for so long, it is not out of bureaucratic megalomania, out of a secular and sick wish to obtain compliance with the terms of the 1867 *BNA Act* regarding jurisdiction, or out of a wish to reduce overlap, duplication and inefficiency of the federal system. It is, among other things, because cultural development is one of the essential conditions for the expression, the realisation and the recognition of one's identity.

The Quebec government did not begin setting up a large network of cultural institutions in 1950 just to duplicate what already existed at the federal level. Rather, the goal was to strengthen the community whose culture is distinct from others in Canada and thereby establish it.

[*Text*]

Les conditions de cette réalisation impliquent un investissement financier important. L'effort du gouvernement fédéral fut tout aussi important et, compte tenu des moyens disponibles, financièrement plus imposant.

Je crois que la création du ministère du Patrimoine canadien constitue un moment privilégié pour revoir la façon dont le gouvernement fédéral a tenté de gérer la diversité au Canada. Je pense que l'avenir du Canada comme entité politique passe par une remise en question des pratiques qui ont été adoptées dans le passé et qu'il s'agit, à mon avis, de la seule option valable.

Je ne préconise pas un abandon de la part du gouvernement fédéral de cette prérogative en matière de culture. Au contraire, il s'agit d'un champ important pour la consolidation de l'identité propre aux autres Canadas, identité cimentée par une langue commune dans le cas des Canadiens anglais ou par un statut minoritaire pour les francophones hors Québec, pour qui l'intervention du gouvernement fédéral est indispensable à l'expression de leur identité.

Néanmoins, force est d'admettre qu'il existe plus qu'une seule nation au Canada. Cette reconnaissance, pourtant souhaitée et réclamée depuis longtemps, trouve peu d'échos dans les autres Canadas. Ce refus est pourtant l'une des sources du «mal canadien». Il faudrait, dans un premier temps, que le terme «identité» soit utilisé au pluriel au paragraphe 4(1) et à l'article 5, et que l'expression du même article «pour la nation» du projet de loi C–53 cède la place au terme «pour le Canada». Cette correction est bien davantage qu'un changement sémantique. Elle exprime la vision du pays qui devrait être substituée à celle qu'on y retrouve présentement. Conséquemment, la seule solution viable passe par une reconnaissance explicite du rôle que doit jouer le gouvernement québécois en matière de développement culturel et un transfert des ressources financières que le gouvernement canadien est prêt à investir dans les domaines de compétences suivants visés à l'article 4 du projet de loi C–53. Vous avez, dans le document qui est probablement devant vous, une liste qui me semble importante.

En matière linguistique, le gouvernement fédéral doit conserver son rôle de promotion et de développement de la minorité francophone du Canada et céder au gouvernement du Québec le plein contrôle sur sa politique linguistique. L'article 6 devrait aussi être modifié, non seulement pour permettre au ministère de conclure des ententes avec les provinces, mais aussi pour permettre un transfert des compétences ci–haut identifiées, assorti d'une juste compensation financière sous forme de points d'impôts.

Permettez–moi de conclure en soulignant que seule une fédération flexible, pour reprendre les termes qu'on utilise aujourd'hui, renouvelée sur la base des principes de la reconnaissance de la diversité, de la dualité et du multinationalisme, me semble être la solution viable pour l'avenir. Pour ce faire, il faudrait que l'on en vienne à comprendre et à accepter les considérations théoriques qui justifient un tel renouvellement et qui, évidemment, se fondent sur les trois dimensions: la réalisation, l'expression et la reconnaissance. Je termine en exprimant mon pessimisme quant à la possibilité de voir cette orientation devenir un jour réalité. Je vous remercie.

[*Translation*]

This has required a substantial financial investment which has been equalled if not surpassed by the federal government's investment in its own efforts.

We now have an important opportunity, with the creation of the Department of Canadian Heritage, to look at how the federal government has attempted to manage diversity in Canada. In my view, it is crucial to this country's political future that past practices be challenged. This is absolutely necessary.

Now, I am not saying that the federal government should give up its prerogative over culture. On the contrary, it is an important way to consolidate the identity of the other Canadas, that is the identity based on a common language for English Canadians or on minority status for Francophones outside of Quebec, for whom the federal government's support is essential if they are to express their identity.

However, it is clear that there is more than just one nation in Canada. For a long time now people have been calling for this fact to be recognized, yet the other Canadas have paid scant attention. This refusal is one of the reasons we are faced with the ''Canadian problem''. The term ''identity'' should be used in the plural in clauses 4(1) and 5, and, in the same clause of Bill C–53, the expression ''to the nation'' should be replaced by ''to Canada''. This would be much more than a semantic change. It expresses the vision of the country which should take the place of the one we have right now. As a result, the only workable solution requires explicit recognition of the role the Quebec government should play in cultural development, and a transfer of the financial resources the Canadian government is willing to invest in the areas specified in clause 4 of Bill C–53. In the document you probably have right in front of you, the list seems to me to be very long.

With respect to language, the federal government should maintain its role of promoting and developing the Francophone minority in Canada and hand over to the Quebec government full control over its language policy. Clause 6 should also be amended, not only to allow the department to make agreements with the provinces, but also to allow for the transfer of jurisdiction in the areas I just mentioned, along with fair financial compensation in the form of tax points.

Let me conclude by saying that in my view the best arrangement for the future would be a flexible federation, to use the current buzz word, renewed in its recognition of diversity, duality and multinationalism. In order to achieve this, we will have to understand and accept the theoretical considerations which justify this sort of renewal and which of course are based on three dimensions: the realization, expression and recognition of culture. Let me close by saying that I am pessimistic about this every coming to pass. Thank you.

[*Texte*]

Le président: Il nous reste un peu de temps. Je propose un premier tour de six ou sept minutes. Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Merci, monsieur Rocher.

J'aimerais d'abord, étant donné vos compétences et votre domaine de formation, que vous m'expliquiez la différence fondamentale entre une fédération et une confédération.

M. Rocher: On pourrait faire un cours de 45 heures là–dessus.

Mme Tremblay: Oui, j'imagine. C'est juste pour que je comprenne mieux ces deux termes.

• 0935

M. Rocher: Une confédération est une union d'unités politiques déjà constituées. On peut penser au cheminement de l'Union européenne qui se dirige vers une confédération, c'est–à–dire une union d'États déjà existants. De son côté, le principe fondamental du fédéralisme est la présence de plusieurs niveaux de gouvernement dans un seul État, où l'on retrouve une division formelle des compétences entre les ordres de gouvernement, entre le gouvernement fédéral et les États ou les gouvernements provinciaux.

Mme Tremblay: Merci. On a dit qu'un Canadien se définissait non pas par ce qu'il était, mais par ce qu'il faisait. Il fait quatre choses: il crée, il s'adapte, il communique et il s'identifie à quelque chose. En quoi reconnaissez–vous dans cela un Canadien plutôt qu'un Chinois, par exemple?

M. Rocher: J'aimerais prendre la question sous un autre angle. Le Canada est d'abord et avant tout une entité politique. Si on retourne à. . .

Mme Tremblay: Commerciale?

M. Rocher: Oui, d'une certaine manière, économique aussi, mais une entité politique d'abord. Ce n'est pas qu'une unité économique, parce qu'on pourrait dire qu'on fait partie des États–Unis, compte tenu du fait que 70 p. 100 de nos échanges se dirigent vers les États–Unis. C'est d'abord une réalité politique qui a été fondée, créée comme fédération à cause de la présence d'une entité sociale pré–existante. On peut parler ici évidemment du Bas et du Haut–Canada d'avant l'Acte d'union, mais on peut parler aussi du caractère particulier des Maritimes à cette époque.

Le Canada a adopté la forme fédérative essentiellement pour respecter les différences qui existaient au départ. Si on aborde la question de l'identité, puisque c'est au coeur du mandat du Patrimoine canadien, il faut bien se rendre compte qu'au départ, le projet des Pères de la Confédération était pragmatique. C'est–à–dire qu'on voulait créer quelque chose qui fonctionnerait et créer une espèce d'union économique, pour reprendre des termes contemporains, mais créer une entité politique au nord des États–Unis, différente des États–Unis.

John A. Macdonald aurait bien aimé avoir un État unitaire et évidemment promouvoir une seule identité, mais il reconnaissait que ce projet était difficile ou presque impossible à atteindre, compte tenu de la diversité pré–existante au Canada. Donc, un peu par défaut, si on veut, il a accepté la formule fédérale basée sur la différence, sur la diversité et sur la complémentarité entre les ordres de gouvernement.

[*Traduction*]

The Chair: We have a little time left. Let's have a first turn of six or seven minutes. Mrs. Tremblay.

Mrs. Tremblay: Thank you, Mr. Rocher.

Given your expertise and background, I would first like you to explain to me the basic difference between a federation and a confederation.

Mr. Rocher: I could give a 45–hour course on that topic.

Mrs. Tremblay: Yes, I'm sure you could. I just wanted to get a better understanding of the two terms.

Mr. Rocher: A confederation is a union of already existing political units. For example, the European Union is heading towards a confederation, that is a union of pre–existing states. The basic principle of federalism on the other hand is the presence of several levels of government in one single state. A formal division of jurisdiction is agreed upon between the levels of government, between the federal government and the state or provincial governments.

Mrs. Tremblay: Thank you. It has been said Canadians can be defined not by who they are, but by what they do. They do four things, they create, adapt, communicate and identify with something. Why would Canadians, rather than the Chinese, say, do that?

Mr. Rocher: Let me look at it from another angle. Canada is first and foremost a political entity. If we go back to. . .

Mrs. Tremblay: A commercial one?

Mr. Rocher: Yes, in some respects an economic one too, but first and foremost a political entity. It is not just an economic entity, because then we could say that we are part of the United States given that 70% of our trade is with the Americans. Canada is mainly a political reality which was formed into a federation because of a pre–existing social entity. Here I am of course referring to Lower and Upper Canada which existed before the Union Act, but I might also mention the distinct status of the Maritimes at that time.

Canada opted for a federal structure essentially to accomodate the differences that existed at the outset. Identity is at the very heart of the mandate of the Department of Canadian Heritage, and it must be realized that the Fathers of Confederation took a pragmatic approach. They wanted something viable, an economic union, as we would say now, but also a political entity north of the border and different from the United States.

John A. MacDonald would very much have liked to have had a unitary state and one single identity to promote, but he realized that this was difficult if not impossible to achieve given the diverse nature of the country. So it was somewhat by default that he accepted a federal structure based on difference, diversity and complementarity between levels of government.

[*Text*]

On n'a pas cherché de manière péremptoire ou autoritaire, parce que cela ne fonctionnait pas, à créer une seule identité canadienne. On a constaté qu'il y avait des identités au Canada et que le Canada existait comme fédération pour cette raison. Donc, si on pose la question de savoir ce qu'est l'identité canadienne et de savoir si cela devrait le ciment de la réalité politique canadienne, ma réponse est non.

Une des caractéristiques du Canada au niveau de son identité, au singulier, devrait être le respect des identités, au pluriel. Quand on regarde la littérature internationale qui porte sur le Canada, presque toujours en conclusion, on célèbre le Canada parce que ce pays, nous disent les analystes ou les experts, a été capable de gérer, d'une certaine manière, des communautés nationales différentes en essayant d'établir des ponts ou des accommodements entre ces communautés nationales. Finalement, ces experts internationaux nous disent que ce qui faisait la beauté du Canada, c'était justement qu'on avait, jusqu'à tout récemment, jusqu'au début des années 70, toujours refusé de mettre de l'avant une seule identité canadienne mais qu'au contraire, on avait essayé d'asseoir l'identité sur la diversité et sur les accommodements possibles entre les communautés.

[*Translation*]

No peremptory or authoritarian move was made to create a single Canadian identity, since that would not have worked. It was understood that there was more than one identity in Canada and that was why a federation was set up. So if you ask me whether the Canadian identity is based on Canadian political reality, my answer is no.

One characteristic of Canada's identity, in the singular, should be the respect of identities in the plural. Almost all foreign analysts and experts writing about Canada will conclude by celebrating this country because they say it has been able to link together and accomodate different national communities. Finally, these international experts are telling us that the beauty of Canada is that until very recently, in the beginning of the seventies, we had always refused to promote a single Canadian identity, preferring instead to base our identity on diversity and accommodations between the communities.

• 0940

Ce qui me cause problème dans le projet de loi C–53, c'est que le ministre nous dit que l'objectif premier du projet de loi est de promouvoir l'identité canadienne. C'est ce qu'il dit dans le texte qu'il a prononcé devant la Chambre des communes, lors de la présentation de ce projet de loi. On peut difficilement comprendre de quelle manière les identités, et plus particulièrement les identités nationales, sont célébrées au Canada. C'est cela qui me pose problème et c'est cette dimension–là que je voulais souligner aujourd'hui.

The difficulty I have with Bill C–53 is that the Minister says that the main purpose of this legislation is to promote Canadian identity. That is what he said in his speech in the House of Commons when the bill was introduced. It is difficult to understand just how the identities, and more particularly the national identities, are celebrated in Canada. That is the difficulty I have and that is what I wanted to emphasize today.

Le président: Merci beaucoup.

Mr. Hanrahan, do you have any questions for this round?

The Chair: Thank you very much.

Monsieur Hanrahan, désirez–vous poser des questions pendant cette ronde?

Mr. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): No, I don't.

M. Hanrahan (Edmonton—Strathcona): Non, merci, je n'en n'ai pas.

Le président: J'ai quelques questions à vous poser. Je dois dire que j'ai trouvé votre mémoire extrêmement intéressant.

Voici la question que je me pose. Si on fait une certaine critique de la définition de «nation», «identité», etc. en ce qui concerne le Canada, est–ce qu'il est possible de faire la même critique en ce qui concerne le Québec? C'est–à–dire qu'au sein du Québec, on pourrait également parler des identités, y compris l'identité allophone, l'identité anglophone et l'identité autochtone. Pour les mêmes raisons, il serait impossible de parler d'une nation québécoise, pas plus que d'une nation canadienne dans le sens traditionnel, parce qu'il y a tant d'identités incluses là–dedans.

The Chair: I have a few questions for you. I must say I found your brief extremely interesting.

I was wondering, since the words "nation" and "identity" in Canada are subject to some criticism, whether the same criticism could be applied to Quebec? There are a number of identities in Quebec, including the identities of the ethno–cultural communities, the Anglophone identity and the native identity. For the same reasons that we cannot speak of a Canadian nation in the traditional sense, we cannot speak about a Quebec nation either, since it includes so many different identities.

M. Rocher: Au Québec, il y a une identité nationale, me semble–t–il, mais cela ne veut pas dire que le Québec soit fermé à la reconnaissance de la diversité. Je m'explique.

Je pense que ce qui caractérise la communauté québécoise, c'est, comme on le sait tous, la prédominance d'un groupe important de francophones, qui se considèrent, pour un bon nombre, comme faisant partie d'une nation particulière.

Mr. Rocher: I think that in Quebec there is a national identity, but that doesn't mean that Quebec refuses to recognize diversity. Let me explain.

As we know, the main feature of the Quebec community is the predominance of a large group of Francophones, most of whom consider themselves to be a part of a specific nation.

[*Texte*]

Vous soulignez dans votre propos—et je suis d'accord avec ce que vous disiez—qu'au Québec, il n'y a pas qu'un seul groupe national, mais qu'on y retrouve aussi une communauté anglophone fort importante, ainsi que plusieurs nations autochtones et plusieurs communautés ethniques différentes.

Cela dit, ce qui différencie la politique québécoise de multiculturalisme de la politique canadienne de multiculturalisme, c'est qu'au Québec, depuis le milieu des années 1970, on a insisté pour le groupe francophone dominant constitue le groupe de convergence, le groupe dans lequel les communautés devraient non pas s'intégrer ou s'assimiler, mais se reconnaître. Elles devraient prendre comme une réalité le fait que, pour exister, pour se réaliser, le Québec doit être reconnu comme la pierre angulaire de l'identité francophone au Canada. Cela ne veut pas dire qu'ailleurs cela n'existe pas, mais cela devrait être le pôle de convergence de l'identité francophone au Canada.

[*Traduction*]

I agree with you when you say that there is not a single national group in Quebec, but there is a strong English-speaking community, along with Aboriginal nations and many different ethnic communities.

Having said that, the difference between multiculturalism in Quebec and multiculturalism in Canada is that in Quebec, since the mid-70s, efforts have been made to make French-speaking Quebeckers the convergent group; the other communities don't have to join it or be assimilated into it, but we hope they can see themselves in it as well. These communities must understand that to exist and to develop, Quebec must be recognized as the cornerstone of the Francophone identity in Canada. This doesn't mean that there aren't other Francophone identities elsewhere, but that Quebec should be the focus for this identity in Canada.

• 0945

Donc, on peut dire qu'il existe d'une certaine manière une seule identité nationale au Québec, mais qui ouvre la porte à des identités particulières, dans la mesure où ces identités acceptent que le pôle d'identification et pôle de convergence soit associé à la communauté francophone.

Je vais être un peu plus clair, parce que cela implique un détour théorique que je vais essayer de synthétiser en une minute.

Le nationalisme québécois est un nationalisme ethnique. Par définition, tous les nationalismes, d'une certaine manière, sont des ethnicités. Je pourrais en débattre longtemps. Au Québec, il existe plusieurs ethnies, mais toutes les ethnies ne sont pas des nations. Car, pour être une nation, du moins au niveau théorique, une ethnie doit pouvoir non seulement avoir une durée dans le temps, mais doit aussi se cristalliser et se constituer ultimement en une entité nationale. Or, manifestement, au Québec, il y a une seule identité nationale même s'il y a plusieurs groupes ethniques. C'est le premier point.

J'ai déjà présenté cette façon de voir même devant des nationalistes québécois qui disaient que non, le nationalisme québécois n'était pas ethnique. Je dis que si: fondamentalement, le nationalisme québécois est ethnique.

Cependant—et le point 2 est extrêmement important—, le projet national québécois n'est pas ethnique. Le projet national québécois est pluraliste dans la mesure où il reconnaît les différences, dans la mesure où il est disposé à maintenir comme étant relativement forte et bien cohérente la communauté anglophone, dans la mesure où au Québec on a développé une politique d'interculturalisme, pas tellement différente en fait de la politique du multiculturalisme, et dans la mesure où le Québec est disposé à reconnaître le statut particulier des communautés autochtones.

Si le projet national québécois est pluraliste, il se fait cependant dans des cadres bien précis où tous les groupes reconnaissent la commuanuté francophone comme étant le pôle de convergence qui devrait être reconnu par les groupes minoritaires.

Je ne sais pas si vous m'avez bien saisi.

So, in some respects it can be said that Quebec has a single national identity, but one that is open to other identities as long as they accept the French-speaking community as the focal point.

Let me clarify this with a theoretical point that I will try to sum up quickly.

Quebec nationalism is ethnic nationalism. By definition, all nationalisms are in some respects based on ethnicity. I could debate this point at length. In Quebec, there are many ethnic groups, but not all of these are nations since in order to be a nation, at least in theory, an ethnic group must not only have existed for a certain period of time but must also have come together as a national entity. In Quebec there is clearly one single national identity even though there are many ethnic groups. That is my first point.

I have already said this to Quebec nationalists who have disagreed saying that Quebec nationalism is not ethnic. But I maintain that it is: fundamentally, Quebec nationalism is ethnic.

However—and my second point is extremely important—, the Quebec nationalist movement is not ethnic. It is pluralistic in that it recognizes differences, is willing to maintain a relatively strong and coherent English-speaking community, has developed a policy of interculturalism not much different from a policy of multiculturalism, and in that Quebec is willing to recognize the special status of the Aboriginal communities.

While the Quebec nationalist movement is pluralistic, it nonetheless operates within a specific framework where all groups recognize that the French-speaking community is the focal point which must be recognized by minorities.

I don't know whether you follow me.

[*Text*]

Le président: C'est très subtil. Mon seul regret est qu'il y aura peut–être une certaine ambiguïté dans cette reconnaissance de la communauté francophone. Est–ce que c'est aussi une reconnaissance de la communauté ethnique francophone, si je puis dire? Mais ce sera pour une autre fois, je crois.

Comme nous sommes très pressés, je crois que nous avons une dernière question de ce côté–ci, si vous le voulez bien.

Mme Gagnon (Québec): Vous avez parlé d'une fédération basée sur le respect et la diversité des peuples. Vous dites, par exemple, que vous êtes pessimiste quant à cette solution–là, mais que ce serait une solution envisageable pour que le Québec se sente inclus dans ce projet de loi. Est–ce que vous pourriez parler un peu du pessimisme que vous ressentez?

M. Rocher: Oui, tout à fait. Évidemment, le projet de loi C–53 a des racines historiques. Il s'inspire, d'une certaine manière, de la politique du bilinguisme adoptée au Canada en 1969 et il reprend aussi presque in extenso la politique du multiculturalisme adoptée en 1971 et modifiée en 1988, si je ne m'abuse. Or, ces deux politiques vont, d'une certaine manière, à l'encontre de ce que j'ai avancé, dans la mesure où elles mettent l'accent sur une vision atomiste du bilinguisme et du multiculturalisme. L'individu et la communauté d'appartenance entre l'individu et l'État sont évacués.

• 0950

Le multiculturalisme, en quelque sorte, a été mis en place au début des années 1970, essentiellement pour faire valoir que le binationalisme qu'avait souligné la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme devait être évacué. D'une certaine manière, ces deux politiques essayaient de promouvoir une seule vision de l'identité canadienne au singulier, et je pense que ce qu'on essaie de faire ici, c'est tout simplement de trouver un aménagement administratif pour regrouper ces rôles que le gouvernement fédéral s'est attribués depuis un quart de siècle.

Je suis pessimiste aussi parce que, si on adoptait l'approche que je privilégie, fondée sur la reconnaissance de la communauté québécoise, sur la reconnaissance de ses droits d'expression et de réalisation et évidemment sur sa nécessité d'être reconnue, il faudrait aussi en même temps remettre en question la politique du bilinguisme et du multiculturalisme. Je suis pessimiste aussi quant aux recommandations que je fais dans mon document. Je suppose que vous avez compris tout de suite, dès la première lecture, que je favorisais une certaine décentralisation, une dévolution des pouvoirs fédéraux en matière de culture vers le gouvernement du Québec.

Toute l'histoire du Canada des 25 dernières années va complètement dans l'autre direction. Je suis donc pessimiste quant à l'acceptation théorique des prémisses qui font jugement et je suis pessimiste quant à la possibilité de voir le gouvernement fédéral comprendre un jour la nécessité de décentraliser finalement ses pouvoirs.

Comme je le disais dans mon texte, ce n'est pas parce que le Québec est alimenté par une mégalomanie bureaucratique qu'il veut étendre son pouvoir dans tous les champs, et ce n'est pas non plus parce qu'il veut absolument respecter les termes

[*Translation*]

The Chair: It's a very subtle point. My only regret is that there may be some ambiguity in the recognition of the French–speaking community. Is it also a form of recognition of the ethnic French–speaking community, so to speak? We will have to leave that for another time, I think.

As time is of the essence, we can allow one last question on this side, if you would like.

Mrs. Gagnon (Québec): You have spoken about a federation based on respect and the diversity of its people. You said, however, that you didn't think this would work, but that it would be a way of making Quebec feel more included in this legislation. Can you elaborate on why you have your doubts about this?

Mr. Rocher: Yes, of course. Bill C–53 has its roots in the past. In some respects, it harks back to the policy of bilingualism that was passed in Canada in 1969, and sets out virtually in extenso the policy of multiculturalism that was first passed in 1971 and amended in 1988, if I remember correctly. However, these two policies are not consistent with what I have just said, in that they emphasize an atomistic vision of bilingualism and multiculturalism. The feeling of belonging that exists between the individual and the State has disappeared.

To some extent, multiculturalism was introduced in the early 70s chiefly to make the point that the policy of bi–nationalism emphasized by the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism should be phased out. In some ways, these two policies sought to promote a single vision of Canadian identity in the singular, and I think that with this bill, the government is simply trying to find an administrative arrangement to combine these roles that the federal government has had for a quarter of a century.

I'm also pessimistic because, if the government were to introduce the approach I prefer, which is based on a recognition of the Quebec community's right to cultural expression, and of course on its need for recognition, at the same time, it would have to review the whole policy of bilingualism and multiculturalism. I am pessimistic as well about the recommendations I make in my paper. I imagine you understood straight away, that I favoured some decentralization, a devolution of federal power in the area of culture to the government of Quebec.

The whole history of Canada over the last 25 years goes in exactly the opposite direction. I'm therefore pessimistic about the theoretical acceptance of certain premises, and I am pessimistic that the federal government will finally understand that it must decentralize its powers.

As I said in my paper, it is not because of a bureacratic megalomania that Quebec wants to extend its authority in all areas, nor because it absolutely insists on complying with the terms of the BNA Act which, in many respects, are out of date.

[*Texte*]

du *BNA Act* qui, à bien des égards, sont désuets. Ce n'est pas la raison. Ce n'est pas parce qu'on est accroché au passé qu'on cherche à décentraliser les pouvoirs. C'est plutôt parce que la culture est au coeur de l'identité québécoise et de la constitution de l'identité québécoise.

La culture, évidemment, doit s'exprimer, mais le contrôle des mécanismes politiques liés à la culture est ce qui permet à cette culture de se réaliser. Si le gouvernement fédéral continue à vouloir intervenir dans ces secteurs que j'ai mentionnés, il enlève au Québec, d'une certaine manière, la capacité de réaliser sa culture et de se développer comme pôle d'identification.

C'est pour cela que je suis pessimiste. Je suis pessimiste parce, que si on acceptait le fait que le Québec puisse se réaliser, on serait obligé de reconnaître formellement les identités au Canada, mais on serait aussi obligé de reconnaître qu'entre l'individu et l'État, entre le citoyen et l'État, il y a, comme je le disais dans mon texte, un pôle intermédiaire d'identification qui est la communauté nationale. Toute l'histoire du Canada des 25 dernières années est construite sur la négation de ce principe.

J'aimerais terminer en disant que ces propos, ce cadre théorique, sont une vision d'accommodement qui ne remet pas en question l'entité politique canadienne.

• 0955

On ne peut pas dénoncer Charles Taylor comme étant un souverainiste québécois. On peut par ailleurs comprendre que pour lui, la seule solution viable et porteuse d'avenir, qui pourrait éviter le démembrement du Canada ou qui pourrait éviter la consolidation du Canada sur l'extinction des communautés nationales, est celle qui appelle une reconnaissance formelle de la communauté nationale québécoise.

Si Taylor dit que c'est la seule solution viable, il faut bien comprendre que les autres solutions ne le sont pas. À mon avis, ce qui est proposé dans le projet C–53 n'est pas viable pour le Canada à long terme.

Le président: Merci bien. Hélas, je crois que le temps est écoulé. Nous sommes obligés de vous dire au revoir et merci. C'était fort intéressant. Je dois dire que je suis aussi un grand admirateur de Charles Taylor depuis très longtemps.

Nous allons maintenant faire une petite pause de cinq minutes, parce qu'il faut tester le système. Nous avons un témoin qui va nous parler de Winnipeg.

• 0956

[*Traduction*]

These are not the reasons for Quebec's position. It's not because we're clinging to the past, that we are trying to achieve decentralization. The reason is rather that culture is at the very heart of Quebec identity and the creation of a Quebec identity.

There must, of course, be expression for culture, but control over political mechanisms is what enables culture to develop. If the federal government continues to try to intervene in the areas I mentioned, to some extent, it is denying Quebec the ability to develop its culture and identity.

That is why I am pessimistic. I am pessimistic, because if we were to accept the fact that Quebec can develop, we would have to officially recognize identities that exist in Canada. However, we would also be forced to recognize that between the individual and the State, as I said in my paper, there is an intermediate centre of identification—the national community. Canada's entire history over the past 25 years is built around a denial of this principle.

I would like to conclude by saying that these comments, this theoretical context, are a vision of accommodation that does not call into question the Canadian political entity.

Charles Taylor cannot be accused of being a Quebec sovereinist. Moreover one may understand that, for him, the only viable solution for the future in order to avoid the dismantlement of Canada or the consolidation of Canada based on the extinction of national communities, would be to require official recognition of Quebec's national community.

If Taylor says this is the only viable solution, we must understand that any other solution is not viable. In my view, the proposals made in Bill C–53 are not viable for Canada in the long term.

The Chair: Thank you very much. Unfortunately, I think our time is up. We have no choice but to say goodbye and thank you. Your presentation was most interesting. I should say as well that I too have long been a great admirer of Charles Taylor.

We will now take a five–minute break, because we have to test our system. We will be hearing from a witness who is from Winnipeg.

• 0956

• 1005

The Chair: Professor Khan, we're delighted you are able to join us in the comfort of your own city. It's minus 20 here, so you're not missing much if you thought you were coming to balmy Ottawa. What's the temperature there?

Professor Rais Khan (Department of Political Science, University of Winnipeg): About minus 18 now.

Le président: Professeur Khan, nous sommes ravis que vous puissiez vous joindre à nous à distance. Il fait moins 20 ici. Vous ne ratez donc pas grand–chose si vous aviez pensé venir à Ottawa pour vous réchauffer. Quelle température fait–il chez vous?

M. Rais Khan (professeur, Département des sciences politiques, Université de Winnipeg): À peu près moins 18 maintenant.

[*Text*]

The Chair: Oh, I see. Well, who says we don't have a common national identity? *Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver.*

I think we should begin, then. Welcome. Professor Khan, our form is normally to invite you to make remarks for about 10 minutes to present your point of view. We then have a first round of questions that, given the time, will be about ten minutes each. That is to say, first we will have ten minutes of questions from the Bloc Québécois, then ten minutes of questioning from the Reform Party and then ten minutes of questions from the government side. Given the amount of time available, we'll go backwards and forwards between the opposition and the government.

Is that method of proceeding clear?

Prof. Khan: That is clear, Mr. Chairperson. The only thing is that on Friday I faxed the text of my comments to the committee. That would probably take me about 15 minutes.

The Chair: Could you give us a digest of those remarks? They have already been distributed. Professor Khan, we're delighted you're here.

Prof. Khan: Mr. Chairperson, allow me to express my appreciation to your Standing Committee on Canadian Heritage for the opportunity to make a representation on the issue of multiculturalism in connection with your study of Bill C–53.

Regardless of my affiliation with the Department of Political Science at the University of Winnipeg, the views expressed in this presentation are strictly my own, those of a citizen concerned about the future of the country.

Section 27 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms states:

> This Charter shall be interpreted in a manner consistent with the preservation and enhancement of the multicultural heritage of Canadians.

Canada has always been a multicultural society. The anglophones, francophones and the aboriginal people comprised the original components of the Canadian population. The latter advent of other cultural groups expanded the scope of the multicultural nature of the population.

Section 27 extended constitutional recognition to an already recognized characteristic of the Canadian society and was intended to prevent discrimination of one cultural group by others. It was also aimed at protecting the rights of individuals and groups to privately maintain their cultural heritage, if they so wished, without impediments or reprisals either from the state or from other cultural groups.

• 1010

In the same vein, the charter also constitutionally enshrined many other rights that Canadians enjoyed, but without the protection of constitutional law. The intent behind these provisions was to remove these rights from the control of partisan parliamentary majorities.

The new constitutionally recognized social and demographic characteristic was subsequently politicized by subsection 3(1) of the Canadian Multiculturalism Act:

[*Translation*]

Le président: Oh, je vois. Qui peut encore prétendre que nous n'avons pas d'identité nationale commune? *Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver* (My country is not a country, it's winter).

Je crois que nous devrions commencer. Bonjour. Professeur Khan, notre procédure est normalement la suivante. Nous invitons notre témoin à faire un petit exposé d'environ 10 minutes pour exprimer son point de vue puis nous passons à une première période de questions, si le temps nous le permet, d'environ 10 minutes par intervenant. C'est–à–dire que nous commençons par donner 10 minutes au Bloc québécois, ensuite 10 minutes au Parti réformiste, suivies de 10 minutes au parti ministériel. S'il reste encore du temps, nous alternons ensuite entre l'opposition et le gouvernement.

Cette procédure est claire?

M. Khan: Tout à fait, monsieur le président. J'ajouterai simplement que vendredi, je vous ai envoyé par télécopie le texte de mon intervention. Elle ne devrait pas dépasser 15 minutes.

Le président: Pourriez–vous en faire un résumé? Votre texte a été distribué. Professeur Khan, nous sommes ravis de vous voir et de vous entendre.

M. Khan: Monsieur le président, permettez–moi de remercier le Comité permanent du patrimoine canadien de l'occasion qui m'est donnée de présenter un mémoire sur le multiculturalisme dans le cadre de votre étude du projet de loi C–53.

Même si je fais partie du département des sciences politiques de l'Université de Winnipeg, les opinions que j'exprimerai ici sont strictement personnelles, et ce sont celles d'un citoyen qui se préoccupe de l'avenir de son pays.

L'article 27 de la Charte canadienne des droits et libertés dit ceci:

> Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens.

Le Canada a toujours été une société multiculturelle. Les anglophones, les francophones et les autochtones ont été les premières composantes de la population canadienne. La venue, par la suite, d'autres groupes culturels n'a fait que donner une nouvelle dimension au caractère multiculturel de la société.

L'article 27 a accordé une reconnaissance constitutionnelle à un trait déjà reconnu de la société canadienne afin de prévenir toute discrimination à l'endroit d'un groupe culturel de la part des autres. Il vise également à protéger les droits des individus et des groupes à préserver, dans leur vie privée, leur patrimoine culturel s'ils le désirent, sans entraves ni représailles de la part de l'État ou d'autres groupes culturels.

Dans le même ordre d'idées, la charte a également constitutionnalisé de nombreux autres droits dont les Canadiens jouissent déjà, mais sans la protection conférée par les textes constitutionnels. L'objectif visé était de soustraire ces droits au caprice d'une majorité parlementaire animé d'un esprit de parti.

Cette caractéristique sociale et démographique reconnue dans la Constitution a ensuite pris une dimension politique grâce au paragraphe 3(1) de la Loi sur le multiculturalisme canadien:

[*Texte*]

It is hereby declared to be the policy of the Government of Canada to:

a) recognize and promote the understanding that multiculturalism reflects the cultural and racial diversity of Canadian society and acknowledges the freedom of all members of the Canadian society to preserve, enhance and share their cultural heritage.

Subsequently the Department of Multiculturalism and Citizenship was established to promote multiculturalism.

Both the act and the department were evidently intended to facilitate integration of the different cultural groups into Canadian society, but the policy of multiculturalism has subverted this noble intent. It has encouraged ethnic and cultural groups to perpetuate their distinctiveness and has thus prevented them, even though inadvertently, from integrating into the mainstream of society.

Official multiculturalism has erected cultural barriers, engendered discrimination and encouraged social ghettoization. It has led to genuine complaints both from immigrant groups and other Canadians that too many immigrants do not attempt to integrate into the Canadian society and adopt Canadian values.

It sends out the message to prospective and already landed immigrants and to new Canadians that they do not have to integrate, that the government will help them to remain different and that society has assumed the obligation to accommodate itself to them.

The Canadian Multiculturalism Act, in its preoccupation with the present, has completely ignored the future. Note, for an example, the manifestation of multiculturalism as told in the recently published book, *Selling Illusions* by Neil Bissoondath of Montreal.

The University of Ottawa law school has designed an educational equity program to ensure fairness to any and all students who feel that traditional examination arrangements are prejudicial to their optimum performance. Since the examination process with the systemic components may disadvantage some persons, such persons would be allowed to apply for exam accommodation, meaning they would be given twice the usual time, in one case six hours instead of three.

Note as another example the statement of the Manitoba deputy minister of health in *The Winnipeg Free Press* on January 23, 1993: "We are striving in our entire health plan for excellence in culturally appropriate services."

She made this statement at a conference on multicultural health in response to a complaint about immigrants having difficulty going to a clinic where they don't speak your language or understand your culture. The message was that the immigrants do not have to learn the language or adapt culturally. Instead society has a responsibility to accommodate them.

Official multiculturalism has prompted one special interest group to demand that Canada should give special consideration to women from other countries seeking refugee status on the grounds that they are victims of abuse, which in their culture is either approved or overlooked. In other words, Canadian immigration policy should become a haven for battered women all over the world, in the name of multiculturalism.

[*Traduction*]

La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste:

a) à reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et se traduit par la liberté, pour ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait.

Par la suite, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté a été mis sur pied pour assurer la promotion du multiculturalisme.

La loi et le ministère avaient pour but évident de faciliter l'intégration des divers groupes culturels dans la société canadienne, mais la politique de multiculturalisme a trahi ces nobles intentions. Elle a encouragé les groupes ethniques et culturels à perpétuer leur caractère distinct et les a ainsi empêchés, fut–ce de manière non intentionnelle, de s'intégrer dans le courant principal de la société.

Le multiculturalisme officiel a dressé des barrières culturelles, suscité la discrimination et favorisé la création de ghettos à l'intérieur de notre société. La politique de multiculturalisme a amené aussi bien des groupes d'immigrants que d'autres Canadiens à déplorer sincèrement que de nombreux immigrants ne s'efforcent pas de s'intégrer dans la société canadienne et d'adopter les valeurs canadiennes.

Elle propage auprès des candidats à l'immigration et des immigrants reçus l'idée qu'ils n'ont pas à s'intégrer, que le gouvernement les aidera à rester différents et que la société a à assumer l'obligation de s'adapter à eux.

Dans la Loi sur le multiculturalisme canadien, on s'est préoccupé du présent sans se soucier de l'avenir. Voici un exemple de manifestation du multiculturalisme que je trouve dans le livre récent de Neil Bissoondath de Montréal, *Selling Illusions*.

La faculté de droit de l'Université d'Ottawa a conçu un programme d'équité en éducation pour assurer l'équité aux étudiants qui estiment que le cadre traditionnel des examens les empêche de donner leur rendement optimal. Étant donné que le processus d'examen, avec ses composantes systémiques, peut désavantager certaines personnes, celles–ci peuvent demander une adaptation des examens, ce qui veut dire qu'elles peuvent avoir jusqu'à deux fois plus de temps que la normale—dans un cas, six heures au lieu de trois.

Autre exemple, la déclaration de la sous–ministre à la Santé du Manitoba dans *The Winnipeg Free Press*, du 23 janvier 1993: «Dans l'ensemble de notre réseau de santé, nous nous efforçons d'assurer l'excellence dans les services qui sont adaptés sur le plan culturel.»

Elle a fait cette déclaration à une conférence sur la santé multiculturelle, en réponse à une plainte au sujet d'immigrants qui ont du mal à accepter de se rendre dans une clinique où on ne parle pas leur langue et où on ne comprend pas leur culture. La conclusion à tirer? Les immigrants n'ont pas à apprendre la langue ni à s'adapter culturellement. C'est la société qui doit s'adapter à eux.

Le multiculturalisme a amené un groupe d'intérêt particulier à exiger que le Canada accorde un traitement spécial aux femmes qui veulent être reconnues comme réfugiées au motif qu'elles sont victimes de mauvais traitements, ce qui, dans leur culture, est ou bien considéré comme normal ou bien négligé. Autrement dit, la politique d'immigration du Canada devrait faire de notre pays le refuge des femmes battues du monde entier.

[*Text*] [*Translation*]

• 1015

The recent proposal from the justice department that sections of the Criminal Code be tailored to accommodate the cultural values of violators of Canadian law was in the same vein. It is to his credit that the Minister of Justice reacted negatively.

Dans le même ordre d'idées, notons la proposition récente du ministère de la Justice voulant que certaines dispositions du Code pénal soit adaptées aux valeurs culturelles de ceux qui enfreignent les lois canadiennes. Le ministre de la Justice a rejeté cette proposition, et c'est tout à son honneur.

Multiculturalism over the years has become synonymous with ethnic festivals and food fairs, with civic proclamations recognizing the contributions of multicultural communities and with subventions and government grants to ethnic groups to do their own thing.

Au fil des ans, le multiculturalisme est devenu synonyme de festivals ethniques et de foires alimentaires, de proclamations reconnaissant l'apport des collectivités multiculturelles, de subventions de l'État aux groupes ethniques pour leurs activités propres.

In the words of Professor Reginald Bibby of the University of Lethbridge, such programs may have:

> preserved cultures and enhanced participation. But [they have] not succeeded in bringing Canadians together for the dialogue, reflection and evaluation that are so essential to producing "a richer life for us all."

Pour reprendre les propos de Reginald Bibby, professeur à l'Université de Lethbridge, ces programmes ont:

> préservé les cultures et favorisé la participation, mais ils n'ont pas réussi à unir les Canadiens dans un dialogue, une réflexion et une évaluation qui sont essentiels pour nous assurer à nous tous, «une vie plus enrichissante».

Perhaps the most misdirected example of the use of public moneys was the Canada Council funding for a conference of Canadian "writers of colour" in Vancouver last summer. The preservation of cultures and enhancement of participation through such exclusive events is at best marginal. Participation in a truly multicultural sense would have been enhanced if the conference was a non–discriminatory meeting for all Canadian writers. Inclusiveness, not exclusiveness, enhances participation.

L'exemple qui est peut–être le plus flagrant d'utilisation contestable des fonds publics a été le financement accordé par le Conseil des Arts du Canada pour une conférence des «écrivains de couleur» du Canada qui a eu lieu à Vancouver l'été dernier. L'apport d'événements aussi limités à certains groupes à la préservation des cultures et à l'amélioration de la participation est au mieux marginal. La participation, dans un sens authentiquement multiculturel, aurait été plus grande si la conférence avait été ouverte sans discrimination à tous les écrivains canadiens. On favorise la participation en rassemblant, non en excluant.

One must also remember that the so–called writers of colour themselves came from different cultural backgrounds. Aside from accentuating the cultural tensions between different ethnic groups, their heightened sense of colour and ethnicity, aided and abetted by official multiculturalism, has isolated them from the wider Canadian literary community. As Neil Bissoondath states:

Il ne faut pas oublier non plus que les écrivains dits de couleur sont tout de même d'origines culturelles diverses. En insistant de la sorte sur la couleur et l'ethnicité, ils ont non seulement accentué les tensions culturelles entre les divers groupes ethniques, avec l'aide et l'encouragement du multiculturalisme officiel, mais ils se sont aussi coupés du milieu littéraire canadien plus large. Neil Bissoondath pose ainsi le problème:

> the exotic multicultural concept of the everlasting immigrant has come to function as an institutional system for the marginalization of the individual.

> L'idée multiculturelle étrange du perpétuel immigrant a fini par devenir un système institutionnel qui marginalise l'individu.

While this is hopefully not the intent of official multiculturalism, it certainly is its consequence.

On peut espérer que ce n'était pas là le but poursuivi par le multiculturalisme officiel, mais c'en est certainement la conséquence.

Canada has done a disservice both to its newer immigrants and older citizens through multiculturalism. The immigrants of the past, the British, Ukrainians, Icelanders, Norwegians, Germans and Swedes were fortunate that official multiculturalism did not exist. They successfully blended their indigenous cultural traits to create a unique set of Canadian values and became an integral part of the Canadian mainstream.

Par le multiculturalisme, le Canada n'a pas rendu service aux immigrants arrivés récemment ni à ses citoyens de souche. Les immigrants plus anciens—Britanniques, Ukrainiens, Islandais, Norvégiens, Allemands et Suédois—ont eu la chance que le multiculturalisme officiel n'existait pas. Ils ont su intégrer leurs caractéristiques culturelles propres pour créer un ensemble original de valeurs canadiennes et ils se sont intégrés dans le courant principal de la société canadienne.

Granted they are Euro–centric. The earlier cultures that blended to form Canada were European–based. It is only natural that the blend be Euro–centric. The advent of non–European cultural traditions in the Canadian social and political scene is relatively recent.

Il est vrai qu'ils étaient de culture européenne. Les groupes culturels antérieurs qui s'étaient alliés pour former le Canada étaient d'origine européenne. Il n'est que normal que l'alliance soit eurocentrique. Ce n'est qu'assez récemment que des traditions culturelles non européennes ont fait leur apparition sur la scène sociale et politique du Canada.

[*Texte*]

First Canadians of non-European background and newer non-European immigrants consciously, and in many cases of their own free will, decided to become a part of a Euro-centric society. They have little justification to complain about the cultural environment or to complain that western values are rubbing off on their children. It is inevitable.

But secondly and perhaps more importantly, one sees evidence of that cultural blending process, despite official multiculturalism, in the commodities and produce available in clothing and grocery stores, in recent fashion designs, in the growing popularity of non-European restaurants, in the harmonization of European and non-European tunes and musical instruments, in non-European conductors of western music, in the Winnipeg Symphony Orchestra and in the Royal Winnipeg Ballet using an increasing number of non-European players and dancers.

• 1020

Culture is not only a selected demonstration of exotic events; it is how people live and interact together in their daily lives. Culture, Mr. Chairperson, is a living, breathing, multifaceted entity in constant evolution. It accepts and rejects external and internal influences. It is a symbiosis of peoples, values and ideas. Official multiculturalism impedes that symbiosis.

The terminology of multiculturalism contributes further turbulence to an already muddled situation. Consider for example the implication of the term "visible minorities," commonly bandied around. It implies first that there's a majority, an assumption that is statistically incorrect. In contemporary Canada no group is a majority. Canada in the next century will not even have a dominant plurality.

That being the case, the words "visible minorities" would assume two kinds of minorities. One, the invisible variety, consists of European immigrants who blend together into a majority because of the light shade of their skin. The other kind, the visible minorities, stand out because they are black, brown or yellow. They do not blend either among themselves or with the invisible minorities because of the colour of their skin.

It is difficult to find, Mr. Chairperson, another seemingly innocent terminology laden with such strong undertones of racism. It is not surprising, therefore, that talk of accommodation for and absorption of visible minorities and preservation of their special characteristics evokes unhappy images of paternalism among the visible minority and an equally unhappy perception of unfairness and discrimination among the invisible majority.

Worse still, it makes ethnicity and colour, rather than country and citizenship, the mark of political identification, hardly a unifying and integrative process. What is especially puzzling is why the advocates of multiculturalism, many of whom are so-called leaders of ethnic communities, have embraced such a discriminatory label.

The long list of misdirected and shortsighted actions and propositions in the name of official multiculturalism has generated mounting criticism of both its intent and direction. The voices of criticism come from both old Canadians and new

[*Traduction*]

Tout d'abord, les Canadiens qui ne sont pas d'origine européenne et les immigrants non européens de fraîche date ont en pleine connaissance de cause, la plupart du temps librement, décidé de s'intégrer dans une société eurocentrique. Ils n'ont guère de raisons de se plaindre de l'environnement culturel et de déplorer que les valeurs occidentales gagnent leurs enfants. C'est inévitable.

Deuxièmement, et c'est peut-être plus important, on assiste à un métissage culturel, malgré le multiculturalisme officiel, dont témoignent les produits et les aliments offerts dans les magasins et les marchés d'alimentation, les créations récentes de la mode, la popularité croissante des restaurants non européens, l'harmonisation des tonalités et instruments de musique européens et non européens, le fait que des chefs d'orchestre dirigent la musique occidentale et que l'Orchestre symphonique de Winnipeg et le Royal Winnipeg Ballet font de plus en plus appel à des instrumentistes et à des danseurs non européens.

La culture n'est pas faite seulement de manifestations exotiques particulières. C'est aussi la manière dont les individus vivent leur quotidien et ont des échanges entre eux. La culture, monsieur le président, est une entité vivante et complexe en constante évolution. Elle accueille ou rejette des influences de l'intérieur comme de l'extérieur. C'est une symbiose qui allie peuples, valeurs et idées. Le multiculturalisme officiel fait obstacle à cette symbiose.

La terminologie même du multiculturalisme contribue à rendre encore plus difficile une situation déjà trouble. Voyons par exemple ce que suppose l'expression si fréquemment employée de «minorité visible». Elle suppose d'abord l'existence d'une majorité, hypothèse que les statistiques infirment. Dans le Canada d'aujourd'hui, aucun groupe ne forme la majorité. Et dans le Canada du siècle qui vient, aucun ne pourra prétendre être le plus nombreux.

Dans ces conditions, l'expression «minorité visible» postule l'existence de deux types de minorités. Les minorités «invisibles» comprennent les immigrants européens qui, ensemble, forment une majorité parce qu'ils ont la peau blanche. L'autre catégorie, celle des «minorités visibles», a pour caractéristique d'avoir la peau noire, brune ou jaune. Elles ne se mélangent pas entre elles ni avec les minorités invisibles à cause de la couleur de leur peau.

Il est difficile, monsieur le président, de trouver une autre terminologie en apparence anodine qui soit chargée de relents plus forts de racisme. Il n'est donc pas étonnant que lorsque l'on parle de s'adapter aux minorités visibles, de les absorber, de préserver leurs caractéristiques spéciales, les minorités visibles déplorent un certain paternalisme tandis que dans la «majorité invisible», on déplore tout autant ce qui apparaît comme de l'injustice et de la discrimination.

Pis encore, cela contribue à faire de l'ethnicité et de la couleur le critère d'identification politique, à la place de la nation, ce qui est loin de favoriser l'unité et l'intégration. La question qui laisse le plus perplexe est de savoir pourquoi les défenseurs du multiculturalisme, dont bon nombre sont des personnalités de premier plan dans leurs collectivités ethniques, ont accepté une étiquette aussi discriminatoire.

La longue liste des mesures et propositions mal inspirées et à courte vue qui ont été préconisées au nom du multiculturalisme officiel a provoqué des critiques de plus en plus sévères qui ont porté aussi bien sur l'intention que sur son

[*Text*]

ones, from intellectuals and ivory tower professors, from writers of colour and those who lack colour, from respondents to several recent public opinion polls and from government–appointed commissions.

Constraints of time do not permit the detailed examination of this crescendo of criticism. I'm sure that members of the standing committee are well aware of at least most of it.

I would like to draw particular attention to Keith Spicer's Citizens' Forum, which in recognition of the inherent deficiencies and drawbacks of official multiculturalism called upon the Government of Canada to eliminate funding for multicultural activities except those serving immigration orientation, reduction of racial discrimination and promotion of equality. Ironically, even the proponents of multiculturalism support the policy because in their view it contributes to immigration orientation, reduction of social discrimination and promotion of equality.

It is a curious situation of people from opposing spectrums—those who oppose multiculturalism as well as those who support it—agreeing to a set of common objectives. This should be a signal for the government to accept a policy that would promote the laudable objectives but eradicate the muddled thinking and social disaffection multiculturalism has produced.

[*Translation*]

orientation. Les critiques viennent de Canadiens de souche et de Canadiens arrivés récemment, d'intellectuels et d'universitaires qui parlent depuis leurs tours d'ivoire, d'écrivains de couleur ou autres, de personnes rejointes par les sondages d'opinion récents et de membres de commissions mises sur pied par le gouvernement.

Faute de temps, il n'est pas possible d'examiner en détail cette intensification des critiques. Je suis sûr que les membres du comité permanent les connaissent toutes ou presque toutes.

J'attirerais cependant leur attention sur le Forum des citoyens de Keith Spicer qui, reconnaissant les lacunes et inconvénients du multiculturalisme officiel, a recommandé l'élimination du financement des activités multiculturelles à l'exception de celles qui visent à offrir des services d'orientation aux immigrants, à lutter contre la discrimination raciale et à promouvoir l'égalité. Fait paradoxal, les défenseurs du multiculturalisme appuient cette politique parce que, selon eux, elle contribue justement à l'orientation des immigrations, à la lutte contre la discrimination, à la promotion de l'égalité.

La situation est fort curieuse, car les tenants de vues opposées—ceux qui sont en faveur du multiculturalisme, ceux qui s'y opposent—sont d'accord sur un ensemble d'objectifs communs. C'est peut–être le signe que le gouvernement doit adopter une politique qui favorise ces objectifs louables, mais élimine les conceptions troubles et la désaffection sociale auxquelles le multiculturalisme a donné lieu.

• 1025

One would have hoped that the establishment of a Department of Canadian Heritage would go a long way in ameliorating the situation. The department would become a meaningful and effective instrument for the blending of the old and the new, thus contributing to the symbiosis between the two.

It was therefore heartening to read clause 45 of Bill C–53, which repeals the Department of Multiculturalism and Citizenship Act. That, however, did little to assuage the sense of depression already created by paragraph 4(2)(b), which lists multiculturalism—''the second most sacred of all Canadian sacred cows'' according to John Dafoe of *The Winnipeg Free Press*—as one of the responsibilities of the new department.

The problem with this particular provision, as has been the problem with multiculturalism ever since its inception as policy, is that it does not clearly define the concept, does not describe the parameters of policy, gives little direction to the Minister of Canadian Heritage and leaves the issue totally open–ended. This perhaps intentional fuzziness exposes the term to different interpretations by different interests in different ways and perpetuates the convoluted thinking generally associated with it.

Worse still, paragraph 4(2)(b), read in conjunction with paragraph 7(a), which authorizes the minister to provide financial assistance in the form of grants, contributions and endowments to any person, leaves the door open to the same misdirected use of public funds in the name of an ambiguous and ill–defined policy of multiculturalism, as in the past.

The objectives that multiculturalism seeks to promote, that is, immigration orientation, reduction of racial discrimination, enhanced participation and promotion of equality, can just as effectively be achieved through the faithful implementation of

On aurait pu espérer que la création du ministère du Patrimoine canadien fasse beaucoup pour améliorer la situation. Ce ministère aurait pu être un moyen important et efficace pour allier l'ancien et le nouveau et contribuer à la symbiose entre les deux.

Il était donc réconfortant de constater que l'article 45 du projet de loi C–53 abroge la Loi sur le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Cela a fait peu de chose, cependant, pour atténuer la consternation provoquée par l'alinéa 4(2)b), qui énumère parmi les responsabilités du nouveau ministère le multiculturalisme qui, selon John Dafoe, du *Winnipeg Free Press*, «vient au deuxième rang des vaches sacrées les plus intouchables au Canada».

Le problème de cette disposition est que, comme c'est le cas depuis les origines de la politique du multiculturalisme, elle ne définit pas clairement la notion du multiculturalisme, ne fixe pas les paramètres de la politique, donne peu d'indications au ministre du Patrimoine canadien et laisse la question entièrement ouverte. Ce flou qui est voulu donne prise à des interprétations diverses de la part des différents groupes et consacre les conceptions torturées généralement associées au multiculturalisme.

Pis encore, l'alinéa 4(2)b) doit être mis en regard du paragraphe 7 a), qui autorise le ministre à accorder une aide financière sous forme de subventions, contributions ou dotations à toute personne, ce qui permet, comme par le passé, d'utiliser les fonds publics à tort et à travers au nom d'une politique de multiculturalisme ambiguë et mal définie.

Les objectifs poursuivis par le multiculturalisme—orientation des immigrants, lutte contre la discrimination, amélioration de la participation, promotion de l'égalité—peuvent être atteints avec tout autant d'efficacité par

[*Texte*]

the provisions of the Charter of Rights, existing human rights legislation and Bill C–53. One does not need to attach a controversial label to an otherwise noble ideal and mire it in controversy and conflict.

It is my profound hope, as a citizen of a country already confronted with division, that we should make every effort to minimize social fragmentation and political strife. As representatives of the people, it is incumbent upon members of this committee to listen to their voices and recommend that the language of Bill C–53 be changed to remove any references to multiculturalism and to strengthen other provisions of the bill, if necessary, to promote the goals that multiculturalism seeks but has failed to promote.

Mr. Chairperson, thank you for lending me your ears.

The Chair: Thank you very much, Professor Khan.

We actually have a little under half an hour to complete our work this morning. Perhaps we'll shorten the first round of questions to seven minutes.

Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Merci beaucoup, monsieur Kahn. J'ai trouvé votre exposé extrêmement intéressant. J'aimerais d'abord vérifier si vous recevez bien les questions.

M. Kahn: Je l'espère.

Mme Tremblay: Merci. J'aurais deux courtes questions. Sur quelles statistiques vous appuyez–vous pour dire, à la page 5, qu'il n'y a aucun groupe majoritaire au Canada et que, dans le siècle qui vient, il n'y aura *not even a dominant plurality*? Ces statistiques seraient–elles faciles à consulter rapidement?

• 1030

Prof. Khan: Those statistics, madam, are quoted from a Statistics Canada announcement back in 1991. It can be obtained from Statistics Canada; it's a public document.

Mme Tremblay: Merci. Quand vous dites, à la fin de votre texte, espérer que le projet de loi C–53 soit revu et modifié pour qu'on puisse arriver à faire une véritable promotion du multiculturalisme et en atteindre les objectifs visés, à quels changements songez–vous concrètement? Je prends un peu votre texte comme l'expression de voeux pieux. Vous voudriez bien qu'on apporte des changements, mais lesquels au juste, en plus d'enlever toute référence au multiculturalisme? J'aimerais savoir comment on pourrait le faire.

Prof. Khan: Madam, if you read the text of Bill C–53, there are provisions on page 2, under subclause 4(2), that talk about the promotion of a greater understanding of human rights, fundamental freedoms and religious values. That is very much a part of multiculturalism.

Provisions about the arts, cultural heritage and industries, about making grants to individuals and organizations and groups for promoting Canadian values, if looked at in the context of the provisions of the charter, which talks about promoting values, protecting individual rights and looked at the in the context of the human rights legislation. . .

[*Traduction*]

l'application fidèle des dispositions de la Charte des droits, des lois existantes sur les droits de la personne et du projet de loi C–53. Inutile d'accoler une étiquette controversée à des idéaux nobles par ailleurs et de les entraîner ainsi dans la controverse et les conflits.

J'espère sincèrement, comme citoyen d'un pays déjà aux prises avec des forces de dissension, que nous ne ménagerons aucun effort pour réduire au minimum les tendances à la fragmentation sociale et aux affrontements politiques. Il incombe aux membres de votre comité, à titre de représentants du peuple, d'écouter le point de vue des citoyens et de recommander de modifier le projet de loi C–53 pour supprimer toute mention de multiculturalisme et renforcer au besoin d'autres dispositions du projet de loi pour promouvoir les objectifs que le multiculturalisme visaient, mais n'a pas su atteindre.

Monsieur le président, merci de m'avoir écouté.

Le président: Merci beaucoup, professeur Khan.

Il nous reste un peu moins d'une demi–heure. Nous pourrions peut–être réduire la première période de questions à sept minutes.

Ms Tremblay.

Mrs. Tremblay: Thank you very much, Professor Kahn. I have found your presentation very interesting. First of all, let me check if you can hear me properly.

Prof. Kahn: I hope so.

Mrs. Tremblay: Thank you. I have two short questions. On which statistics do you rely to say, on page six, that in contemporary Canada no group is a majority and that in the next century Would those statistics be readily available?

M. Khan: Ces statistiques, madame, sont tirées d'un document de Statistique Canada qui remonte à 1991. C'est un document public facile à obtenir.

Mrs. Tremblay: Thank you. When you say at the end of your presentation that you hope that the languague of Bill C–53 will be changed to promote the goals which multiculturalism seeks but has failed to achieve, what are you really thinking of? I rather consider your presentation as the expression of some wishful thinking. You wish for some changes but what are they exactly besides the removal of any references to multiculturalism? I would like to know how we could do it.

M. Khan: Madame, parmi les domaines de compétence énumérés au paragraphe 4(2) du projet de loi C–53, il y a entre autres la promotion d'une meilleure compréhension des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui en découlent. Cela relève tout à fait du multiculturalisme.

Les domaines des arts, du patrimoine et des industries culturelles, les subventions accordées aux particuliers et aux groupes pour promouvoir les valeurs canadiennes, considérés dans le contexte des dispositions de la Charte qui parlent de promotion de valeurs, de protection des droits individuels et considérés dans le contexte de la législation sur les droits de la personne. . .

[*Text*]

In my view the responsibility of the government is to make sure there is no overt institutional or social discrimination against immigrants who are not white or who are from ethnic communities. If that can be done, then I suggest to you that the need for a policy of multiculturalism would be totally obviated.

This particular bill could, for instance, strengthen provisions by saying that in the context of maintaining Canadian heritage, it would be the responsibility of the minister to make attempts to prevent social or institutional discrimination and to ensure that human rights legislation and the maintenance of Canadian heritage is faithfully implemented, without in effect making a reference to multiculturalism. The things I have just mentioned are necessarily a part, except that the concept of multiculturalism attaches a label that makes the whole thing far more controversial than it should be or would be.

Mme Tremblay: Historiquement, le Canada a été fondé sur la reconnaissance de deux nations spécifiques: le Haut et le Bas–Canada. Êtes–vous d'accord pour reconnaître qu'au moment où le Canada a adopté la politique du multiculturalisme, sous M. Trudeau, c'était dans le but faire disparaître la communauté francophone du Québec?

Prof. Khan: No. On the contrary, madam, I would suggest that Mr. Trudeau's idea of multiculturalism was in effect to justify the notion of two nations.

There were, as you would know, growing demands that other multicultural communities, other ethnic communities, be given equal recognition with that of the French. So instead of Mr. Trudeau going out to the people and explaining the necessity of giving the French Canadian community an equal status with the anglophone community and explaining the background of Canadian heritage, he got the easy way out by promoting multiculturalism, which would tend to assuage the demands of other ethnic communities for equal treatment.

Mme Tremblay: À partir du moment où il n'y a plus seulement deux communautés, deux nations au Canada, les Anglais et les Français, à partir du moment où les Ukrainiens, les Polonais, les Juifs, les Iraniens, les Arméniens, etc. sont tous égaux aux francophones, il n'y a plus de raison de reconnaître l'idendité fondamentale des deux nations qui ont créé ce pays, ce qui a conduit à la nécessité d'adopter une politique de multiculturalisme pour mettre toutes les ethnies sur le même pied.

[*Translation*]

J'estime que le gouvernement a la responsabilité de prévenir toute discrimination institutionnelle ou sociale systématique envers les immigrants qui ne sont pas de couleur blanche ou qui sont d'origine ethnique. S'il est en mesure d'assumer cette responsabilité, j'estime toute politique de multiculturalisme totalement inutile.

Ce projet de loi pourrait, par exemple, être renforcé en stipulant que dans le contexte de la préservation du patrimoine canadien, le ministre a la responsabilité de faire tout son possible pour prévenir la discrimination institutionnelle ou sociale et pour assurer que la législation sur les droits de la personne et la préservation du patrimoine canadien est fidèlement respectée sans faire référence au multiculturalisme. Les choses que je viens de mentionner en font nécessairement partie sauf que le concept même de multiculturalisme est beaucoup trop entaché de controverses.

Mrs. Tremblay: Historically, Canada was founded on the recognition of two specific nations: Upper and Lower Canada. Would you agree that if Canada implemented the policy of multiculturalism under Mr. Trudeau, the goal was to make the French–speaking community in Quebec disappear?

M. Khan: Non. Au contraire, madame, je dirais que pour M. Trudeau, le multiculturalisme devait servir à justifier la notion de deux nations.

Comme vous ne devez pas l'ignorer, à l'époque, d'autres communautés multiculturelles, d'autres communautés ethniques commençaient à réclamer l'égalité de reconnaissance avec les francophones. M. Trudeau, au lieu d'expliquer à la population la nécessité de donner à la communauté canadienne française un statut égal à celui de la communauté anglophone et d'en expliquer les raisons historiques, a opté pour la solution de facilité en instituant la politique du multiculturalisme qui, croyait–il, atténuerait les demandes des autres communautés ethniques.

Mrs. Tremblay: When there are no longer two communities, two nations in Canada, the English and the French, when the Ukrainians, the Poles, the Jews, the Iranians, the Armemians, etc. have the same status as francophones, there is no longer any ground to recognize the basic identity of the two nations that created this country, and ultimately it is necessary to establish a policy of multiculturalism so that all the ethnic groups are on the same footing.

• 1035

Prof. Khan: If you read Mr. Trudeau's memoirs, madam, he does not mention the word ''multiculturalism'' even once. To me that suggests a lack of dedication on his own part to the idea of multiculturalism. He talks about the two–languages policy, but he doesn't talk about multiculturalism.

Quite apart from that, I find it a curious situation where I am trying to defend the French fact in contrast to your questions that are coming from a francophone. I would use an analogy that I very often use in answering questions of this type.

The French and anglophone division of the population in the country is a Canadian birthmark. You cannot remove a birthmark without very painful surgery. Very often the patient could well succumb to that surgery and may not revive.

M. Khan: Si vous lisez les mémoires de M. Trudeau, madame, vous constaterez que l'on n'y trouve pas une seule fois le mot «multiculturalisme». À mes yeux, cela démontre qu'il ne s'intéressait pas tellement au multiculturalisme. Il parle de la politique des deux langues officielles, mais il ne fait nullement mention du multiculturalisme.

Cela dit, je trouve que la situation est assez curieuse, puisque j'essaie de défendre le fait français face à vos questions, vous qui êtes francophone. Je vais faire une analogie qui me dépanne souvent quand je réponds à des questions de ce genre.

La division de la population canadienne entre francophones et anglophones est une tache de vin que le Canada avait à la naissance. On ne peut pas enlever une telle tache sans recourir à une chirurgie très douloureuse. Très souvent, le patient risque fort de succomber à une telle chirurgie.

[*Texte*]

Multiculturalism, on the other hand, is like a tattoo. All medical science tells you that tattoos are dangerous to your health. So the birthmark has to be retained, but tattooing one spot can be very easily avoided.

The Chair: And on that note, with a metaphor I hope nobody pursues any further, I will invite Jan to lead this round of seven minutes.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I have more of a comment.

Good morning, Dr. Khan. It's very nice to have you here, and welcome to our committee.

As we have worked together around this table over these past weeks and certainly insofar as we have talked together over the year of this Parliament, it seems to me we've come to an impasse with respect to multiculturalism. As you noted on page 8, we have people from opposing spectrums agreeing to a set of common objectives.

I don't know how you will respond to this, but it seems to me it's going to be very difficult to move from the place we are at right now with respect to the policy of multiculturalism insofar as its funding is concerned, given that there are mechanisms already in place in the laws and statutes of Canada to take care of all those people who come to this country. That's the first point I want to make.

The second is that the media really doesn't do either the Liberals, the Reform Party or this government any favours. In *The Toronto Star* yesterday there was an article about a young woman by the name of Avvy Go, a young activist fighting against racism. She says:

> The pattern in which our family immigrated to Canada is exactly the target of (immigration minister) Sergio Marchi's cuts. My brother sponsored his parents and I came with them as a dependant.

Now, as I read further on, she also says that Canadians' attitudes have hardened. She cites the recession and the rhetoric of the Reform Party as "contributing to a nasty backlash aimed at employment equity legislation and immigration policy".

We really have a very difficult problem to resolve here. I've asked once before how we are going to move from this place of impasse. Now we have even a Liberal government's policy being under scrutiny and some criticism vis-à-vis immigration. We also have the rhetoric of our party, which apparently is interfering with the resolution of this process.

I am curious to know what you think in terms of moving from this place so that we can resolve it and move on to do our jobs more effectively for everyone.

Prof. Khan: Madam, you would understand this example more than other members around the table. In a conversation with Mr. Manning about four years ago, he asked me how one goes about criticizing or perhaps scaling down the scope of multiculturalism without being labelled a racist. I suggested to him that it is the hallmark of leadership to accept criticism, but to go on and do what the leadership considers to be the right thing to do.

[*Traduction*]

Le multiculturalisme, par contre, est comme un tatouage. La médecine nous apprend que les tatouages sont dangereux pour la santé. Il faut donc conserver la tache de vin, tandis qu'il est facile d'éviter les tatouages.

Le président: Sur cette note, et dans l'espoir que personne ne poursuivra cette métaphore, j'invite Jan à entamer cette ronde de questions de sept minutes.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): J'ai plutôt une observation à faire.

Bonjour, monsieur Khan. Nous sommes ravis de vous accueillir à notre comité.

Depuis quelques semaines que nous travaillons autour de cette table et même depuis un an que la législature actuelle existe, il me semble que nous en sommes arrivés à une impasse pour ce qui est du multiculturalisme. Comme vous le faites remarquer à la page 5 de votre mémoire, les tenants de vues opposées sont d'accord sur un ensemble d'objectifs communs.

J'ignore ce que vous répondrez à cela, mais il me semble qu'il sera très difficile de débloquer la situation actuelle relativement au financement de la politique du multiculturalisme, étant donné qu'il y a déjà des mécanismes en place dans les textes de loi du Canada pour répondre aux besoins des gens qui viennent s'installer chez nous. C'était mon premier point.

Deuxièmement, il faut dire que les médias ne font vraiment pas de cadeaux, ni aux libéraux ni aux réformistes ni au gouvernement du Canada. Dans le *Toronto Star* d'hier, il y avait un article sur une jeune femme nommée Avvy Go, qui est une jeune activiste luttant contre le racisme. On lui prête les propos suivants:

> La façon dont notre famille a immigré au Canada correspond exactement à la situation ciblée par les compressions décrétées par le ministre de l'Immigration, Sergio Marchi. En effet, mon frère a parrainé ses parents et je suis venue avec eux à titre de personne à charge.

Plus loin dans l'article, elle dit également que l'attitude des Canadiens s'est durcie. Elle cite la récession et le discours du Parti réformiste qui, d'après elle, «contribue à un ressac contre la Loi sur l'équité en matière d'emploi et la politique d'immigration».

Nous sommes vraiment aux prises avec un problème très difficile à résoudre. J'ai demandé tout à l'heure comment nous pourrions sortir de l'impasse. Voici que même la politique d'un gouvernement libéral est remise en question et fait l'objet de critiques relativement à l'immigration. Par ailleurs, le discours de notre parti semble nuire à l'aboutissement du processus.

Je suis curieuse de savoir comment vous voyez l'issue de cette impasse, afin que nous puissions mieux faire notre travail à l'avantage de tous.

M. Khan: Madame, vous êtes mieux à même que les autres députés ici présents de comprendre l'exemple suivant. Il y a environ quatre ans, au cours d'un entretien avec M. Manning, ce dernier m'a demandé comment on pourrait critiquer le multiculturalisme ou peut-être en réduire l'ampleur sans se faire étiqueter raciste. Je lui ai dit que c'est la caractéristique d'un chef que de savoir accepter la critique, passer outre et de faire ce que le chef juge approprié.

[*Text*]

In this particular case, resolving problems is your responsibility as members of the committee. I can only suggest, and my suggestion is that indeed there would be criticism, indeed there would be charges of racism, indeed there would be a lot of multicultural communities up in arms against the policy for the time being. But you, as lawmakers of this country and as the protectors of this community, have to think of what is desirable in the long term. We do not want to go through another Balkans; that is the extreme example. We also do not want to go through the kind of situation that happened in the case of India, Pakistan and Bangladesh.

From my own background of having lived through and seen things in British India in 1947 and 1948, I would submit to you that emphasis on ethnicity and multiculturalism is the beginning of a process that in the long run can generate a lot more trouble than it's worth. It's more than the criticism that the leaders would face today if an attempt was made to reduce multiculturalism.

Mr. Hanrahan: I have one quick question. Thank you, Dr. Khan. I refer to page 7 of your document, where you say:

> What is especially puzzling is why the advocates of multiculturalism, many of whom are so–called leaders of ethnic communities, have embraced such a discriminatory label.

Could you offer any insights as to why this has happened?

Prof. Khan: One of the reasons, sir, that this has happened is that. . .multicultural and ethnic communities seek political recognition. To them being labelled as visible minorities and to be accorded special treatment was one way of finding recognition that was disallowed to them because of the institutional and social discrimination that was practised against many of them. If that recognition is extended to them in ways other than being labelled in a racist manner as visible minorities by preventing institutional discrimination, by preventing social discrimination, by treating them equally in terms of job opportunities, they would prefer to be labelled as regular citizens rather than members of the visible minority.

As you can see, I am very different in my colour from you. But I resent being referred to as a member of a visible minority. I, sir, am as good a citizen of this country as anyone around this table and I do not want to be labelled so that I am distinguished from the rest of the community, set aside and marginalized as a result of that process.

Mr. Hanrahan: I quite agree with you. Thank you very much, Dr. Khan.

Ms Brown (Oakville—Milton): Good morning, Dr. Khan.

Prof. Khan: Good morning.

[*Translation*]

Dans ce cas précis, il vous incombe à vous, à titre de membres du comité, de résoudre ces problèmes. Je ne peux que vous faire des suggestions, et je crois qu'il y aura en effet inévitablement des critiques, des accusations de racisme; bien sûr que beaucoup de communautés multiculturelles se soulèveront contre la politique préconisée. Mais vous, à titre de législateurs de notre pays et de protecteurs de la collectivité, vous devez faire ce qui est souhaitable à long terme. Nous ne voulons pas renouveler l'expérience des Balkans; c'est évidemment un exemple extrême. Nous ne voulons pas non plus nous retrouver dans une situation comme celle qui sévit en Inde, au Pakistan et au Bangladesh.

• 1040

En me fondant sur mon expérience, puisque j'ai vécu en Inde britannique en 1947 et en 1948, je soutiens que de mettre l'accent sur l'ethnicité et le multiculturalisme, c'est amorcer un processus qui, à long terme, peut entraîner énormément de problèmes, au point que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Ce sera bien pire que les critiques auxquelles s'exposent les chefs d'aujourd'hui s'ils s'en prennent au multiculturalisme.

M. Hanrahan: Une brève question. Merci, monsieur Khan. Je me reporte à la page 5 de votre mémoire et je cite:

> La question qui laisse le plus perplexe est de savoir pourquoi les défenseurs du multiculturalisme, dont bon nombre sont des personnalités de premier plan dans leurs collectivités ethniques, ont accepté une étiquette aussi discriminatoire.

Avez–vous des éléments de réponse à cette question?

M. Khan: L'une des raisons est que les communautés multiculturelles et ethniques cherchent la reconnaissance politique. Pour elles, se faire étiqueter minorités visibles et accorder un traitement spécial, c'était une façon d'obtenir le reconnaissance qui leur était refusée à cause de la discrimination institutionnelle et sociale dont bon nombre d'entre elles faisaient l'objet. Si ces gens pouvaient obtenir la même reconnaissance de façon différente, sans se voir affubler cette étiquette raciste de minorité visible, mais plutôt en empêchant la discrimination institutionnelle et sociale, en obtenant d'être traités également en matière d'emploi, ils préféreraient être considérés comme des citoyens ordinaires plutôt que comme des membres d'une minorité visible.

Comme vous le voyez, la couleur de ma peau est différente de la vôtre. Mais je déteste être traité de membre d'une minorité visible. J'affirme, monsieur, que je suis un aussi bon citoyen canadien que quiconque autour de cette table et je ne veux pas être étiqueté et singularisé par rapport aux autres membres de la communauté, mis à part et marginalisés à cause de ce processus.

M. Hanrahan: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Merci beaucoup, monsieur Khan.

Mme Brown (Oakville—Milton): Bonjour, monsieur Khan.

M. Khan: Bonjour.

[*Texte*]

Ms Brown (Oakville—Milton): I take it from your paper that you agree with four specific goals you list in a couple of places, such as the elimination of racism, etc., as being worthy goals of government policy. My question is would you be willing to spend more or less money in the future than is being spent today on the achievement of those goals?

Prof. Khan: Spending more or less money, madam, depends upon a number of situations. But given the priorities of the government and given the available resources, yes, prevention of discrimination—discrimination in an institutional sense—and promotion of racial equality are noble and worthy goals enshrined in the Charter of Rights. I don't think there could be a better expenditure of our national resources than to promote the goals that are enshrined in the Charter of Rights. That was the purpose of the charter.

There is no need to go around the charter and give those objectives the label of multiculturalism. They could be promoted within the context of the charter itself. And if there is need for extra resources, I would think that is a worthwhile cause.

Ms Brown (Oakville—Milton): You've actually begun to address the question that I have, which is based upon the text on page 9 of your brief. You say that multiculturalism, even as sort of a topic or label, is unpleasant. Somehow or other you're uncomfortable with it.

I have to say that as a Canadian from Ontario I feel it has been an enriching thing over the years. I don't have this negative connotation, nor do I agree with the views of Neil Bissoondath and all these other people you've quoted.

• 1045

But beyond that, you say we can achieve these four very worthy goals simply through the implementation of the provision of the Charter of Rights, existing human rights legislation and Bill C–53.

Now, for example, if a person in Canada did experience discrimination based on race, you're saying all that can be solved because that person can go to the courts. So instead of the government taking a proactive stance and putting in place programs to help prevent racism, you're saying a victim should then go to the courts.

So the onus then becomes totally on the victim to seek redress through the courts, and no responsibility is held by the government to help to eliminate these social ills. Is that what you're saying by that sentence?

Prof. Khan: No, madam, I'm not. I disagree with you on both counts. I disagree with your approval of multiculturalism, but that's a different question altogether.

Ms Brown (Oakville—Milton): You've made that clear already.

Prof. Khan: On the other question about the proactive attitude, sometimes taking a proactive attitude towards a particular situation focuses more attention on the situation than is desirable.

[*Traduction*]

Mme Brown (Oakville—Milton): D'après votre mémoire, je crois comprendre que vous souscrivez aux quatre objectifs précis que vous énumérez, notamment l'élimination du racisme, et qui vous semblent être des objectifs valables de la politique gouvernementale. La question que je vous pose est celle–ci :seriez–vous disposé à consacrer à l'avenir davantage d'argent ou plutôt moins d'argent que l'on ne consacre aujourd'hui à la réalisation de ces objectifs?

M. Khan: Le montant d'argent que l'on dépense, madame, dépend d'un certain nombre de facteurs. Mais compte tenu des priorités du gouvernement et des ressources disponibles, oui, la prévention de la discrimination, je parle de la discrimination institutionnalisée, et la promotion de l'égalité raciale sont des objectifs nobles et valables qui sont d'ailleurs inscrits dans la Charte des droits. Je ne crois pas que l'on puisse dépenser à meilleur escient les ressources nationales qu'en faisant la promotion des objectifs qui sont inscrits dans la Charte des droits. C'est la raison d'être de la charte.

Il n'est pas nécessaire de contourner la charte et d'affubler ces objectifs de l'étiquette de multiculturalisme. On peut en faire la promotion dans le contexte de la charte elle–même. Et si l'on a besoin de ressources supplémentaires, je crois que c'est une cause valable.

Mme Brown (Oakville—Milton): Vous avez en fait en partie répondu à ma question suivante, qui est fondée sur le texte de votre mémoire, dans lequel vous dites que le multiculturalisme est déplaisant, même à titre de simple étiquette. Pour une raison ou une autre, vous n'aimez pas ce terme.

À titre de Canadienne et d'Ontarienne, je dois dire qu'à mon avis, ce programme a été enrichissant au fil des années. Je n'ai pas cette impression négative et je ne partage pas non plus les points de vue de Neil Bissoondath et des autres gens que vous avez cités.

Cela dit, vous affirmez que nous pouvons réaliser ces quatre objectifs très valables simplement en mettant en oeuvre les dispositions de la Charte des droits, des lois actuelles sur les droits de la personne et du projet de loi C–53.

Si, par exemple, une personne au Canada subit la discrimination raciale, vous dites que cette personne peut s'adresser aux tribunaux pour résoudre le problème. Donc, au lieu que le gouvernement prenne l'initiative et mette en place des programmes pour combattre le racisme, vous dites qu'une victime n'a qu'à s'adresser aux tribunaux, le cas échéant.

Il incomberait donc uniquement à la victime de chercher remède en s'adressant aux tribunaux, le gouvernement n'ayant plus aucune responsabilité d'éliminer ces maux sociaux. Est–ce bien ce que vous voulez dire?

M. Khan: Non, madame, pas du tout. Je suis en désaccord avec vous sur les deux points. Je suis contre votre approbation du multiculturalisme, mais c'est une autre histoire.

Mme Brown (Oakville—Milton): Vous l'avez déjà dit clairement.

M. Khan: Quant à l'autre élément, c'est–à–dire le fait de prendre l'initiative, il arrive parfois que cela attire davantage l'attention sur une situation donnée qu'il ne serait souhaitable.

[*Text*]

In this particular case, when you set up special policies in a proactive manner to avoid discrimination, that is one issue. But when you give it a label that is controversial and unacceptable to a lot of people, even amongst those from the multicultural community for whom that policy is intended, it creates the impression of special treatment being given to some as against the denial of their treatment, or non–eligibility for that treatment of a whole lot of others. That in itself creates a sense of discrimination, a sense of being set aside.

On the other hand, I don't think my going to the court complaining about discrimination is in any way tantamount to the government giving up its responsibility.

It is the responsibility of the government to impose the mechanisms that enforce the law. So if the government emphasizes this by saying we through our institutions would ensure in the event of complaints that people are not discriminated against, that on the one hand would grant recognition to those who might be subject to discrimination. It would discourage those who may be inclined to dish out that discrimination.

But in the final analysis, melding together a number of disparate communities takes a long time. That process is painful. That is full of criticism. That takes a long time. One has to be patient.

The long–term objective should be how the policy would promote the integration of the Canadian people and build a community of one group of people rather than create a community of communities.

Ms Brown (Oakville—Milton): To start out, you seem to be more in favour of the melting pot theory as used in the United States than the traditional multicultural mosaic we've had here.

I think you have kind of a rosy view of that earlier symbiosis you describe when the Euro–centric immigrants came here, as if it just evolved all smoothly. Maybe it is because you were in British India in 1947–48 and I was growing up in downtown Toronto.

Let me tell you, it was not a smooth thing. There was stone throwing. There was name calling. Those people suffered a lot, and their reaction to that suffering was often to create their own churches and bring ministers and priests from Europe to take care of them. Their community revolved around that church because it was one of the few places they were safe. It wasn't a rosy picture and they had very little help.

I think what we're doing now in encouraging people to be proud of their heritage instead of ashamed of it, instead of feeling they have to blend into some nationalistic picture, has made the world a better place.

So I'm sorry, but I just disagree with almost everything in your brief. Thanks.

The Chair: Which gives us the reason to celebrate our diversity of views. That's part of our multicultural tradition, to be able to disagree on multiculturalism.

[*Translation*]

En l'occurrence, on a beau mettre en oeuvre des programmes spéciaux pour éviter la discrimination, mais quand on appose sur cette initiative une étiquette qui est à la fois controversée et inacceptable aux yeux de bien des gens, même parmi les membres des communautés multiculturelles auxquelles ce programme s'adresse, cela donne l'impression d'accorder à certains un traitement spécial, dans la mesure où le même traitement est refusé à beaucoup d'autres. En soit, cela crée l'impression de discrimination, d'être singularisé.

Par ailleurs, le fait que je m'adresse aux tribunaux pour me plaindre de discrimination ne dégage nullement le gouvernement de ses responsabilités.

C'est la responsabilité du gouvernement d'imposer les mécanismes voulus pour faire respecter la loi. Donc, si le gouvernement insiste là–dessus en disant qu'il fera en sorte, par l'entremise de ses institutions, de donner suite aux plaintes et de voir à ce que les gens ne fassent pas l'objet de discrimination, cela, d'une part, permet d'accorder une certaine reconnaissance à ceux qui pourraient faire l'objet de discrimination et, d'autre part, décourage ceux qui pourraient être enclins à infliger cette discrimination.

Mais en dernière analyse, il faut du temps pour souder ensemble un certain nombre de communautés disparates. Ce processus est douloureux. Les critiques pleuvent et cela prend beaucoup de temps. Il faut être patient.

L'objectif à long terme devrait être de promouvoir l'intégration du peuple canadien et de bâtir une communauté formée d'un seul groupe de personnes, au lieu de créer une communauté de communautés.

Mme Brown (Oakville—Milton): Pour commencer, vous semblez favoriser davantage la théorie du creuset qui a cours aux États–Unis que celle de la mosaïque multiculturelle qui est traditionnellement à l'honneur ici.

Je crois que vous avez une image quelque peu embellie de cette symbiose d'autrefois que vous décrivez, à l'époque où les immigrants venaient surtout d'Europe; vous semblez croire que tout baignait dans l'huile. C'est peut–être parce que vous étiez en Inde britannique en 1947–1948, tandis que moi, je grandissais au centre–ville de Toronto.

Laissez–moi vous dire que tout n'était pas rose. Il y a des gens qui se faisaient lapider et insulter et qui souffraient beaucoup, et en réaction à cette souffrance, ils ont souvent créé leurs propres églises et fait venir d'Europe des ministres du culte et des prêtres pour s'occuper de leurs besoins spirituels. Leur communauté était centrée sur leur église parce que c'était l'un des rares endroits où ils étaient en sécurité. La vie était loin d'être rose et ils avaient très peu d'aide.

Je crois que les efforts que nous déployons maintenant pour encourager les gens à être fiers de leur patrimoine au lieu d'en avoir honte, au lieu d'avoir le sentiment qu'ils doivent se fondre dans une sorte de grand tout nationaliste, que ces efforts donc ont fait du monde un endroit où il fait meilleur vivre.

Je suis donc désolée, mais il y a peu de choses dans votre mémoire que je puisse accepter. Merci.

Le président: Cela nous donne une raison de plus de célébrer notre diversité. Cela fait justement partie de notre tradition multiculturelle que d'être en désaccord sur le multiculturalisme.

[*Texte*]

Is there a last question from your side?

• 1050

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I have one more statement in response to Bonnie's last comment. I don't think, Dr. Khan, anybody is suggesting those individuals coming from other ethnic communities and countries shouldn't have the opportunity to express that cultural heritage. I don't think there is a suppression of that.

Certainly go out and celebrate who you are, but it comes back again to the divisiveness created by the funding process from time to time, and taxpayers' dollars are funding this difference. I think that's part of the concern as well. I don't believe our party has ever said anything that was meant to suppress all of the richness of a cultural heritage that groups from all over the world bring to Canada. I don't think that's it at all.

The Chair: That's useful.

Prof. Khan: Mr. Chairperson, may I have two minutes for a brief response?

The Chair: Sure, but if you could hold onto that response, we'll try to couple it with the question Madame Tremblay wishes to ask so we can get both answers at the same time. Then we'll be done, I think.

Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Je voudrais demander au professeur de me donner sa définition d'un Canadien. Comment peut–on définir un Canadien?

The Chair: So your task now, Professor Khan, is to react to both of those statements as you wish.

Prof. Khan: Better minds than mine, Mr. Chairman, have been trying for the last 125 years to define who or what is a Canadian. They have failed to come up with a definition.

But in my judgment, for whatever it's worth, a Canadian is one who feels a kinship with the people he lives with. A Canadian is one who subscribes to the general values that are the dominant values of the Canadian society. A Canadian is one who adopts the Canadian heritage, whatever the Canadian heritage is. You know just as well as I do what it is, so I don't have to go into long detail of that.

A Canadian is one who does away with the hyphen and regards himself or herself as a Canadian. When an individual, whether he be white, black, brown or yellow, begins to feel that way and act that way and subscribe to those values, he or she is a Canadian.

The important thing is not the label; the important thing is how one feels about being in Canada. That can be evoked only by making people comfortable, by preventing them from being discriminated against, by giving them equal treatment with all the other citizens rather than setting them aside with a label and marginalizing them.

[*Traduction*]

Y a–t–il une dernière question de votre côté?

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je voudrais faire une dernière intervention en réponse à ce que Bonnie vient de dire. Je crois, monsieur Khan, que personne ne soutient que les gens qui viennent chez nous en provenance d'autres pays et d'autres communautés ethniques ne devraient pas avoir la possibilité d'exprimer leur patrimoine culturel. Je ne crois pas qu'il soit question de supprimer cela.

Rien ne vous empêche de claironner vos racines, mais j'en reviens encore une fois aux divisions créées de temps à autre par ce processus de financement et au fait que c'est l'argent des contribuables qui finance tout cela. Cette préoccupation entre également dans l'équation. Je ne crois pas que notre parti ait jamais dit quoi que ce soit qui ait eu pour objet de supprimer toute la richesse d'un patrimoine culturel constitué de ce que les groupes venus des quatre coins du monde apportent au Canada. Ce n'est pas du tout cela.

Le président: Voilà qui est utile.

M. Khan: Monsieur le président, m'accorderiez–vous deux minutes pour répondre brièvement?

Le président: Bien sûr, mais si vous voulez bien mettre cette réponse en réserve, je vais donner la parole à M^me^ Tremblay qui a des questions à poser et peut–être pourrez–vous donner les deux réponses en même temps. Ensuite, je crois que ce sera tout.

Madame Tremblay.

Mrs. Tremblay: I would like to ask Professor Khan to give me his definition of a Canadian. How do you define a Canadian?

Le président: Vous avez maintenant la parole, professeur Khan, pour répondre à ces deux énoncés, comme vous le jugerez bon.

M. Khan: Des esprits supérieurs au mien, monsieur le président, essaient depuis 125 ans de définir ce qu'est un Canadien. Toutes les tentatives de définition se sont soldées par un échec.

Mais à mon avis, pour ce que ça vaut, un Canadien, c'est quelqu'un qui ressent un sentiment d'appartenance au groupe dans lequel il vit. Un Canadien, c'est quelqu'un qui souscrit aux grandes valeurs dominantes de la société canadienne. Un Canadien est quelqu'un qui adopte le patrimoine canadien, quel que soit le patrimoine canadien. Vous savez aussi bien que moi en quoi il consiste et je n'ai donc pas besoin d'entrer dans les détails.

Un Canadien, c'est une personne qui ne veut plus de nom composé et qui se considère comme Canadien ou Canadienne. Quand une personne, qu'elle soit blanche, noire, brune ou jaune, commence à ressentir ces sentiments, à agir en conséquence, et à souscrire à ces valeurs, cette personne devient un Canadien, ou une Canadienne.

Ce qui importe, ce n'est pas l'étiquette, mais les sentiments que font naître chez quelqu'un le fait de vivre au Canada. Le seul moyen de susciter ces sentiments, c'est de mettre les gens à l'aise en empêchant toute discrimination, en les traitant sur un pied d'égalité avec tous les autres citoyens, au lieu de les mettre à part, de les étiqueter et de les marginaliser.

[*Text*]

In my attempt to respond to the earlier question, I was going to suggest I resent being called a member of the visible minority. I am proud of my cultural heritage, but that's my business. I don't want the Government of Canada to give me subventions to be proud of something I ought to be proud of in any case. I want the Government of Canada to ensure I am treated as a citizen like every other citizen without being looked upon as brown, yellow, black or whatever the case might be.

The preservation of one's cultural heritage is an individual matter. It is not the responsibility of the state, and I submit to you the state has no place in that situation. The idea of a melting pot in the United States is a myth. That's the biggest myth the Americans ever concocted to take attention away from their own problems. There is no melting pot in the United States. There are still blacks and there are still Irish. There are still Italians, and they celebrate Columbus Day and various kinds of ethnic festivals.

What the Americans have done over the years, which we have failed to do, is develop a set of common values as a result of historical pressures and political requirements. Call it flag and apple pie if you will, but the point is that all Americans stand up when the national anthem is raised, regardless of their background. They don't boo, they don't hiss, they don't whistle. They stand in reverence to the flag and the national anthem. That happens regardless of the cultural heritage of the individual American in that particular crowd.

• 1055

What I would like to see in this society—and it may be an idealistic view, but of course we all have to aspire to our ideals before we can get anywhere—is the development of that sense of common values. That is not necessarily produced by government subventions. It is produced by letting individual members of the society know that as individuals they can contribute. That symbiosis would result in a set of Canadian values.

The Chair: Thank you, Dr. Khan, that's most helpful. I'm tempted in a rather cheeky manner to misquote Mr. Trudeau in summarizing your position: the state has no business in the ethnic food fairs of the nation.

I'm afraid we must bid you farewell. Our next witness awaits us. It's been most interesting and stimulating. We thank you for your observations. From chilly Ottawa, we say goodbye to you in chilly Winnipeg.

We'll now take a five–minute break.

Prof. Khan: We are warmer here than in Ottawa, Mr. Chairman. And thank you very much.

• 1056

[*Translation*]

En m'efforçant de répondre à la question précédente, j'allais dire que je déteste me faire traiter de membre d'une minorité visible. Je suis fier de mon patrimoine culturel, mais c'est mes affaires. Je ne veux pas que le gouvernement du Canada me donne des subventions pour être fier de quelque chose dont je devrais être fier de toute façon. Je veux que le gouvernement du Canada veille à ce que je sois traité sur le même pied que tous les autres citoyens, sans faire l'objet de leur condescendance à titre de personne de couleur brune, jaune, noire ou autre.

La préservation de son patrimoine culturel est une affaire personnelle. Ce n'est pas du ressort de l'État et je soutiens que l'État n'a rien à voir dans tout cela. Quant à l'idée d'un creuset aux États–Unis, c'est un mythe. C'est le plus grand mythe que les Américains ont jamais concocté pour détourner l'attention de leurs propres problèmes. Il n'y a pas de creuset aux États–Unis. Il y a encore des noirs et il y a encore des Irlandais. Il y a encore des Italiens et ces gens–là fêtent le jour de Colomb et divers autres festivals ethniques.

Ce que les Américains ont fait au fil des années et ce que nous n'avons pas réussi à faire, c'est d'élaborer une série de valeurs communes résultant de pressions historiques et d'exigences politiques. Vous me direz que ce ne sont que des hymnes et des drapeaux, mais il n'en reste pas moins que tous les Américains se lèvent debout quand on joue l'hymne national, quelle que soit leur origine. Ils ne huent pas, ils ne sifflent pas, ils ne font pas de chahut. Ils se tiennent debout à l'attention, par égard pour le drapeau et l'hymne national. Et cela se vérifie toujours, quel que soit le bagage culturel personnel des Américains qui se trouvent dans la foule.

Ce que je voudrais voir dans notre société—c'est peut–être un point de vue idéaliste, mais bien sûr nous devons tous aspirer à des idéaux si nous voulons progresser—c'est voir de pareilles valeurs communes prendre racine chez nous. Ce ne sont pas les subventions gouvernementales qui vont produire un tel résultat; ce qu'il faut, c'est plutôt faire savoir à chaque membre de la société que chacun d'eux, individuellement, peut contribuer à enrichir la nation. Cette symbiose aboutirait à une série de valeurs canadiennes.

Le président: Merci, monsieur Khan, votre intervention nous a été très utile. Je suis tenté, pour résumer votre position, de paraphraser l'aphorisme de M. Trudeau: l'État n'a pas d'affaire dans les foires alimentaires ethniques de la nation.

Je crains que nous soyons obligés de vous dire au revoir. Notre témoin suivant nous attend. Notre entretien a été des plus intéressants et stimulants. Nous vous remercions de vos observations. Depuis Ottawa prise entre les grippes de l'hiver, nous vous disons au revoir dans votre ville de Winnipeg qui subit le même sort.

Nous allons maintenant faire une pause de cinq minutes.

M. Khan: Il y a plus de chaleur ici qu'à Ottawa, monsieur le président. Merci beaucoup.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1105

Le président: Nous allons commencer tout de suite étant donnée que la journée est très chargée, surtout chargée de bonnes choses. C'est comme à Noël. Nous avons tout plein de cadeaux et de bonbons.

The Chair: We are going to get under way immediately, given that we have a very full day, full of good things. It's just like Christmas. We have all sorts of gifts and candy.

Si j'ai bien compris, bien que le mémoire «Quelques réflexions sur la culture dite canadienne» représente les vues de plusieurs personnes, c'est M. Denis Monière, professeur de science politique à l'Université de Montréal, qui va nous exposer ses réflexions pendant quelques instants au nom du Groupe Jean–Olivier Chénier. Monsieur Monière.

If I understand correctly, although the brief entitled "Some Thoughts on Canadian Culture" represents the opinions of a number of individuals, it will be presented by Mr. Denis Monière, who is a professor of political science at the University of Montreal, on behalf of the Groupe Jean–Olivier Chénier. Mr. Monière.

M. Denis Monière (professeur de science politique à l'Université de Montréal, membre du Groupe de réflexion Jean–Olivier Chénier): Merci, monsieur le président de me donner l'occasion d'exprimer mon opinion sur la nature de la culture canadienne. Je parlerai aujourd'hui non pas à titre de professeur de science politique, mais plutôt à titre de citoyen et d'intellectuel engagé dans la défense des intérêts du Québec.

Professor Denis Monière (Political Science, University of Montreal, Member of the Groupe de réflexion Jean–Olivier Chénier): Thank you, Mr. Chairman for giving me this opportunity to express my views on the nature of Canadian culture. I will be speaking to you today not as a professor of political science, but rather as a citizen and intellectual involved in defending Quebec's interests.

Comme vous êtes tous et toutes des personnes familières avec le Patrimoine canadien, je ne vous expliquerai pas qui était Chénier. Si, en tant que groupe d'intellectuels où se retrouvent professeurs, journalistes et députés, nous avons décidé de porter témoignage devant votre commission, monsieur le président, c'est parce que nous connaissons le prix de la conquête des droits démocratiques et de la liberté d'expression à laquelle M. Chénier a travaillé pendant très longtemps.

Since you are all familiar with Canadian Heritage, I will not explain who Chénier was. The reason we, as a group of intellectuals made up of professors, journalists and members of Parliament, decided to testify before your Committee, Mr. Chairman, is that we know the cost of achieving democratic rights and freedom of expression, rights for which Mr. Chénier fought for a very long time.

Nous ne faisons donc pas comme certains de nos amis du Québec qui boycottent les institutions démocratiques. Nous estimons qu'en tant que citoyens, même si nous ne partageons pas le point de vue de ceux qui animent ces institutions, nous avons le droit de témoigner de nos opinions et le devoir de le faire.

Unlike some of our friends from Quebec, we are not boycotting democratic institutions. As citizens, even though we do not share the opinion of the people in power here, we feel we have the right and the duty to express our opinions.

Cette mise au point étant faite, j'en viendrai maintenant au contenu de notre mémoire.

Having made that point, I will now turn to our brief.

Le président: À titre d'information, voudriez–vous parler un peu de votre groupe aux pauvres ignorants que nous sommes de ce côté–ci et nous dire qui était Jean–Olivier Chénier?

The Chair: Would you please tell us a little about your group for the information of the poor ignorant individuals on this side of the table. Could you tell us who Jean–Olivier Chénier was?

M. Monière: Monsieur le président, je trouve étonnant que des gens qui se préoccupent du patrimoine canadien ne connaissent pas M. Chénier. C'est là une preuve que cette culture canadienne est déficiente. Comme c'est mon rôle de professeur, je vais corriger ces lacunes.

Prof. Monière: I find it surprising, Mr. Chairman, that individuals concerned with Canadian culture would not know who Mr. Chénier was. That proves that this Canadian culture is inadequate. As a professor, I will fill in the gaps in your knowledge.

Le président: J'ai commencé ma carrière en tant que professeur et je n'ai jamais eu peur d'admettre mon ignorance, ve qui n'était pas le cas d'autres professeurs que j'ai connus dans le passé.

The Chair: I began my career as a professor, and I was never afraid to admit my ignorance, which was not always true of other professors I've known in the past.

M. Monière: Mais quand on prétend défendre ou promouvoir le patrimoine et la culture canadienne, on devrait être au fait de toutes les dimensions de ce patrimoine.

Prof. Monière: However, when people claim to defend or promote Canadian heritage and culture, they should be aware of all of its dimensions.

Indépendament de cela, M. Chénier était médecin. Il militait dans le parti des Patriotes. Il est mort au mois de décembre 1837 pour défendre le droit du Québec à l'autodétermination et aussi, à l'époque, pour défendre les droits démocratiques, le gouvernement responsable et la liberté d'expression contre les exactions du gouvernement impérial de Londres.

In any case, Mr. Chénier was a doctor who worked for the party of the Patriotes. He died in December of 1837 defending Quebec's right to self determination, and also, at the time, democratic rights, responsible government and freedom of expression in the face of the demands of the imperial government in London.

[*Text*]

Le président: Donc, un collègue de M. Papineau?

M. Monière: Exactement. C'était un collègue de M. Papineau, qui habitait Saint–Eustache.

Le président: Parfait. Merci.

M. Monière: Cet automne, le Parlement a été mis devant le projet de loi C–53 créant le ministère du Patrimoine canadien. Le texte de ce projet de loi stipule que les fonctions de ce ministère seront de gérer les activités reliées «à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadien et aux lieux naturels ou historiques d'importance pour la nation».

• 1110

Le ministre titulaire de ce portefeuille, lors de la séance du 3 octobre, donnait d'ailleurs une définition très large de ce qu'il entendait par le patrimoine. À son avis, c'était l'ensemble des signes qui font que chacun de nous se reconnaît en tant qu'individu appartenant à un groupe, voire à un pays. À son avis, le ministère du Patrimoine devait devenir le navire amiral de l'identité canadienne.

Les termes utilisés par le ministre, et qui sont d'ailleurs en usage courant dans les sphères fédérales, termes comme «la culture canadienne», «l'identité canadienne», «la nation», expriment à notre avis une vision uniformisante et réductrice du pays et constituent un détournement de vocabulaire.

Nous assistons, une fois de plus, à une tentative du gouvernement central d'inventer de toutes pièces une identité et une culture canadiennes qui ne correspondent pas à la réalité historique et sociologique, et qui représentent, à notre avis bien sûr, une démarche mystificatrice.

Le gouvernement central sait fort bien, et le ministre dit du Patrimoine devrait savoir qu'il existe au Canada plusieurs nations, et dès lors plusieurs cultures, plusieurs identités, irréductibles l'une à l'autre. Le Québec ne saurait accepter une conception artificielle qui aboutit à nier sa spécificité et à la noyer dans une sorte de méli–mélo à la sauce *Canadian*.

La création du ministère du Patrimoine canadien incarne la forme la plus achevée et perverse de l'imposture canadienne qui s'ajoute aux nombreuses tentatives faites depuis 1867 pour nier l'existence d'un peuple différent du peuple *Canadian*, et qui refuse d'être intégré dans une totalité aliénante. Ce projet traduit l'impéralisme culturel *Canadian* qui cherche à éradiquer l'identité nationale québécoise et se rattache à une longue tradition qui s'inspire du rapport Durham.

Depuis ce temps, tous ceux qui ont cru au projet d'un Canada biculturel ont été trompés par l'histoire canadienne et ils ont induit les Canadiens français en erreur. Ceux qui, comme Henri Bourassa et André Laurendeau, ont cru au fédéralisme canadien ne pourraient cautionner aujourd'hui l'évolution du Canada. Pour Henri Bourassa, le Canada devait se développer dans le respect mutuel et le maintien de deux identités culturelles séparées. L'État fédéral devait se tenir à l'écart de la culture qui relevait de la compétence des provinces. Cette vision du Canada a été invalidée par la volonté du gouvernement fédéral d'imposer une identité nationale.

L'imposture canadienne consiste à faire comme si, au Canada, il n'y a qu'un seul peuple qui partage les mêmes valeurs et le même sens de l'appartenance. Cette vision est contredite par la réalité. La culture canadienne est en conflit

[*Translation*]

The Chair: So he was a colleague of Mr. Papineau?

Prof. Monière: Exactly. He was a colleague of Mr. Papineau and lived in Saint–Eustache.

The Chair: Fine. Thank you.

Prof. Monière: This fall, Parliament put forward Bill C–53, an act to establish the Department of Canadian Heritage. The bill states that the functions of this department are to administer the activities "relating to Canadian identity and values, cultural development, heritage and areas of natural or historical significance to the nation."

At the October 3 sitting of the House, the Minister of Canadian Heritage broadly defined heritage as "the set of signs that enables us to recognize ourselves as individuals who belong to a group, or even a country". In his view, the Department of Canadian Heritage should become "the flagship of Canadian identity."

The very words used by the minister—expressions which are commonly used in federal circles—such as "Canadian culture", "Canadian identity" and "nation" reflect a homogeneous, narrow vision of the country, not to mention that they constitute terminological fraud.

This is but another attempt on the part of the central government to completely fabricate a "Canadian" identity and culture which do not correspond to the historical and sociological reality and serve only to confuse, in our opinion, of course.

The central government knows full well and the Heritage Minister should know that several nations exist within Canada's borders, along with many cultures and identities, each of which is indomitable. Quebec cannot accept an artificial concept which denies its distinctiveness and drowns it in a Canadian cultural hodgepodge.

The creation of the Department of Canadian Heritage represents the most downright, perverse form of Canadian deception, another in a series of attempts since 1867 to deny the existence of a people unlike the Canadian people, a people that refuses to be integrated into an alienating whole. This bill illustrates "Canadian" cultural imperialism which seeks to eradicate Quebec's national identity. It is in keeping with a lengthy tradition which finds its roots in the Durham Report.

Since that era, everyone who has believed in the idea of a bicultural Canada has been deceived by Canadian history. French–speaking Canadians have been wronged. Individuals such as Henri Bourassa and André Laurendeau, who believe in Canadian federalism, would disapprove of the direction in which Canada is heading today. Henri Bourassa believed that Canada must develop in a climate of mutual respect for the two separate cultural identities, and that the federal government had no business getting involved in cultural matters which came under provincial jurisdiction. This vision of Canada was invalidated by the will of the federal government to impose a national identity.

The Canadian deception involves acting as if Canada were one nation in which people shared the same values and the same sense of attachment. Reality belies this union. Canadian culture conflicts with some of the people it is supposed to

[*Texte*]

avec une partie de ceux qu'elle prétend représenter et qui sont supposés la partager. Les enquêtes d'opinions montrent que les Québécois sont plus attachés au Québec qu'au Canada, qu'ils préfèrent fêter la Saint–Jean plutôt que la Fête du Canada, qu'ils s'identifient plus au gouvernement du Québec qu'au gouvernement fédéral canadien, qu'ils se disent plus intéressés par les élections québécoises que par les élections canadiennes, et qu'ils participent plus aux élections québécoises qu'aux élections canadiennes.

Un éminent collègue de l'Université McGill, Maurice Pinard, qui ne peut pas être soupçonné de préjugés partisans, a rassemblé les données sur l'évolution de l'identité des francophones du Québec. Ceci démontre que la position que nous défendons aujourd'hui est partagée par une majorité de Québécois. Dans son étude, M. Pinard montre qu'en 1970, 44 p. 100 des francophones s'identifiaient comme Canadiens français, 21 p. 100 comme Québécois, et 34 p. 100 comme *Canadians*. En 1990, d'après l'étude de Pinard, la proportion de ceux qui se définissent comme Canadiens français était tombée à 28 p. 100, la proportion de ceux qui se définissent comme Québécois était montée à 59 p. 100, et la proportion de ceux qui se rattachaient à l'identité canadienne se trouvait au niveau de 9 p. 100.

Un récent sondage fait en 1992, celui–ci portant sur l'ensemble de la population québécoise et non plus seulement sur les francophones, établissait le ratio de l'identité canadienne–française à 26 p. 100, le ratio de l'identité québécoise à 54 p. 100 et le ratio de l'identité canadienne à 20 p. 100.

• 1115

Il est certes légitime pour le Canada anglais de rêver d'une culture nationale qui se différencie de la culture américaine. Cependant, une telle culture serait artificielle si elle se fondait sur de la fausse représentation. Chaque identité raconte un combat, décrit une manière d'être au monde, évoque une histoire, une sensibilité, une façon de penser et de créer. Elle est irréductible à toutes les autres. On ne saurait additionner artificiellement des patrimoines, ni mêler des cultures sans les mutiler et les dévitaliser. Une culture qui se construit au dessus de la réalité, sans tenir compte de la réalité sociologique des peuples et en ne respectant pas le vouloir–être d'une autre culture ne mérite pas le nom de culture.

Pour nous, il y a imposture parce que nous ne nous reconnaissons pas dans l'identité canadienne et parce que le Canada ne reconnaît pas notre différence nationale. Nous ne voulons pas être assimilés à un tout qui anémie notre identité et notre spécificité en les réduisant à un particularisme minoritaire ethnolinguistique. Nous contestons à l'État fédéral le droit de nous définir et de gérer notre identité.

Nous affirmons qu'il y a imposture dans l'appellation même de ce ministère qui est une façon déguisée de créer un ministère de la culture et d'occuper un champ de compétence réservé aux provinces. Nous ne saurions accepter cette innovation qui viole gravement l'autonomie provinciale dans un domaine vital et qui constitue une manoeuvre attentatoire à notre identité nationale. Cette initiative est le fruit de l'idéologie centralisatrice canadienne.

[*Traduction*]

represent and who are supposed to share the same view. Opinion polls show that Quebeckers feel a greater sense of attachment to Quebec than to Canada, that they prefer to celebrate Saint–Jean Baptiste Day instead of Canada Day, that they identify more with the Quebec government than with the federal government, and that they are more interested in and take part more in provincial elections than in federal ones.

An eminent colleague from McGill University, Maurice Pinard, who cannot be suspected of having any partisan bias, collected data on trends in the identity of Quebec Francophones. This shows that the position we are defending here today is shared by a majority of Quebeckers. In his study, Mr. Pinard shows that in 1970, 44% of Francophone identify themselves as French Canadians, 21% as Quebeckers and 34% as Canadians. In 1990, the Pinard study shows that the percentage of those who identify themselves as French Canadians had fallen to 28%, whereas the figure for those who identified themselves as Quebeckers had increased to 59%, and that for those who identified themselves as Canadians had dropped to 9%.

A recent poll conducted in 1992 of all Quebeckers, not just Francophones, showed that the figures for those who identified themselves as French Canadians, Quebeckers and Canadians were 26%, 54% and 20% respectively.

While English Canada may have a right to dream of a national culture quite different from the American, the culture it has in mind would be an artificial one if it were based on a misconception. Each identity embodies a struggle, a presence in the world, a history, a way of thinking and acting and cannot be dominated by another. Heritages and cultures cannot be thrown together artificially without being mutilated and sapped of their strength. A culture which denies the sociological reality of peoples and fails to respect their will to be distinct does not deserve to be called a culture.

We believe a deception is taking place because the Canadian identity is not ours and because Canada refuses to recognize our national distinctiveness. We do not want to be assimilated into a society which waters down our identity and distinctiveness by reducing it to nothing more than an ethnolinguistic feature of a minority group. We challenge the federal government's right to define us and manage our identity.

We believe that even the Department's name is deceiving in that it is a veiled attempt on the federal government's part to establish a department of culture and intervene in a field of provincial jurisdiction. We reject this initiative which seriously violates provincial autonomy in a crucial area and constitutes an attempt to jeopardize our national identity. This initiative stems from a centralizing Canadian ideology.

[*Text*]

Nous considérons ledit ministère du Patrimoine canadien comme un ministère de la propagande canadienne et comme une machine de guerre qui vise à détruire l'identité québécoise. Le ministre a lui–même dévoilé l'objectif réel de l'opération lorsqu'il a expliqué que la création de ce ministère s'inscrivait dans un contexte «où la redéfinition des frontières géo–politiques est en train de retracer la carte du monde et entraîne des revendications constantes des nationalismes». Contre qui le «navire amiral de l'identité canadienne» fera–t–il feu?

La création de ce ministère, à notre avis, est l'aveu même d'un conflit d'identités qu'il a pour mission de résoudre en combattant l'identité québécoise.

Au total, nous ne pouvons que rejeter catégoriquement la mission qui est envisagée pour ce ministère, qui s'inscrit dans une vision centralisatrice, qui fait table rase de l'histoire et de l'identité propres de la nation québécoise. Nous estimons que même des fédéralistes sincères ne peuvent que s'y opposer vigoureusement parce que cette initiative aboutit à nier ce qui fait la raison d'être de la fédération canadienne. Alors que dans l'introduction à son rapport synthèse, la Commission Laurendeau–Dunton faisait de la décentralisation, notamment en matière culturelle, et du renforcement de l'autonomie des composantes l'une des conditions de la sauvegarde de la fédération canadienne, voici que 25 ans plus tard, Ottawa, par le présent projet de loi, emprunte la voie exactement opposée.

Si nous n'avions pas déjà opté pour l'indépendance du Québec comme unique voie de dignité et de réalisme, la nouvelle initiative du gouvernement central nous y conduirait. En persévérant dans son présent dessein, Ottawa ne peut qu'accélérer le rejet d'un régime né dans l'équivoque, perpétué dans l'ambiguïté et aujourd'hui préservé dans l'artifice.

Pour notre part, nous soutenons que la seule façon de résoudre le conflit des identités au Canada est de faire l'indépendance du Québec, car votre «nous» n'est pas le nôtre. Merci de votre attention.

Le président: Merci bien. Très intéressant, très stimulant. Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Merci, monsieur Monière.

J'ai entendu dernièrement le ministre du Patrimoine, s'adressant aux jeunes qu'il rencontre régulièrement au Centre Terry–Fox, dire à ces jeunes qu'un Canadien ne se définissait pas par ce qu'il était, mais par ce qu'il faisait.

Il ajoutait que lorsqu'on lui demandait d'où il était il répondait «de Laval» quand il se trouvait à Montréal; «du Québec» quand il se trouvait au Canada et «du Canada» quand il était l'étranger. Il se disait capable de vivre ainsi parce qu'il avait plusieurs lieux d'appartenance.

Comme un Canadien se définit par ce qu'il fait, il a utilisé quatre verbes pour définir un Canadien: un Canadien, c'est une personne qui crée, qui s'adapte, qui communique et qui s'identifie à quelque chose. En quoi cette définition nous distingue–t–elle des Chinois?

M. Monière: Je ne vois pas en quoi elle nous distingue d'aucun peuple du monde. Tous les peuples font ce genre d'activités. Si, évidemment, les Québécois peuvent encore garder une partie de cette identité canadienne dans leur subconscient, et c'est un fait, ceci est dû au long processus de socialisation que le Québec a connu depuis plus de deux siècles, depuis la Conquête de 1760.

[*Translation*]

In our view, the so–called Department of Canadian Heritage is a department of Canadian propaganda, a war machine designed to destroy Quebec's identity. The Minister himself disclosed the true objective of the exercise when he explained that the establishment of this department was taking place in "a world of changing geopolitical borders where the map of the world is being redrawn and nationalist groups around the globe are making constant demands." Who exactly is the enemy on which the "flag ship of Canadian identity" intends training its guns?

In creating this department, the federal government is admitting that it has an identity crisis on its hands and that this crisis can be resolved by battling Quebec's identity.

Summing up, we have no other choice but to categorically reject this department's proposed mission which reflects a centralizing view. This vision ignores the history and identity of the Quebec nation. We believe that even staunch federalists will oppose this initiative because it denies the raison d'être of the Canadian federation. Moreover, in the introduction to its background paper, the Laurendeau–Dunton Commission identified decentralization, particularly in terms of culture, and more autonomy for the federation's components, as prerequisites for saving the Canadian federation. And now, 25 years later, Ottawa is taking the exact opposite approach with this bill.

Had we not already opted for Quebec independence as the only real, dignified and realistic choice, this new federal initiative would surely make us change our minds. By pursuing this course of action, Ottawa can only accelerate the process of rejecting a system born of uncertainty, perpetuated in a climate of ambiguity, and preserved artificially today.

We maintain that the only way to resolve the issue of Canada's conflicting identities is by seeking independence for Quebec, since the common identity you speak of is not our identity. Thank you for your attention.

The Chair: Thank you very much. Very interesting, quite stimulating. Ms Tremblay.

Mrs. Tremblay: Thank you, Mr. Monière.

I recently heard the Heritage Minister, when he was speaking to the young people he regularly meets at the Terry Fox Centre, saying that a Canadian was not defined in terms of who he was but by what he did.

He added that when asked where he was from he answered "from Laval" when in Montreal; "from Quebec" when he was in Canada and "from Canada" when he was abroad. He said he could live that way because he belonged to many places.

As a Canadian is defined by what he does, he used four verbs to define a Canadian: a Canadian is a person who creates, who adapts, who communicates and identifies with something. How does this definition distinguish us from the Chinese?

Prof. Monière: I don't see that it distinguishes us from any other nation in the world. All peoples do those things. Of course, if Quebeckers still hold part of this Canadian identity in their subconscious, and that is a fact, it's due to the lengthy socialization process Quebec has gone through for more than two centuries since the Conquest in 1760.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1120

C'est vrai que nous ne naissons pas au Québec comme indépendantistes. Nous devenons des indépendantistes. C'est–à–dire que nous renforçons notre identité québécoise parce que l'histoire et l'évolution du régime fédéral nous démontrent que notre identité n'est pas reconnue dans ce pays qui s'appelle Canada.

It's true that Quebeckers are not born *indépendantistes*, they are made. In other words, we reinforce our Quebec identity because the history and evolution of the federal regime show us that our identity is not recognized in this country called Canada.

Ce pays, qui s'appelle Canada, il était le nôtre. Cette appellation, on nous l'a empruntée — pour employer un terme gentil — comme on nous a emprunté l'hymne national, comme on nous a emprunté beaucoup de symboles pour construire l'identité canadienne. En fait, on pourrait même soutenir que l'identité canadienne est un produit dérivé de l'affirmation nationale québécoise.

This country called Canada used to be ours. The name — to be gentlemanly about the whole thing — was borrowed from us just as were borrowed the national an them and several other symbols used to build the Canadian identity. In fact, one can even argue that Canadian identity is a product derived from Quebec's national affirmation.

La volonté d'utiliser des symboles culturels pour construire une identité canadienne résulte, en fait, du combat que mène le Québec depuis qu'il est dans la Confédération pour assurer et défendre son autonomie. Plus le Québec affirme sa volonté d'exister de façon indépendante, plus le Canada cherche à se doter d'une identité et d'un nationalisme canadiens.

The will to use cultural symbols to build this Canadian identity is in fact the result of Quebec's struggle, since it joined Confederation, to ensure and defend its autonomy. The more Quebec affirms its will to exist independently, the more Canada tries to give itself its own Canadian identity and nationalism.

Pour en venir plus directement à votre question, il est vrai que certains Québécois peuvent avoir encore des liens psychologiques avec le Canada, mais leur identité première, d'après les sondages, est québécoise. Il faut savoir comment la question est posée dans ces sondages dont je vous parle. On demande: Comment vous définissez–vous, d'abord et avant tout? Au moment où ils répondent, ils ne sont pas à Tombouctou pour se dire Canadiens. Effectivement, à Tombouctou, on se dit Canadien, parce que le Québec n'y est pas connu. Pourquoi le Québec n'est–il pas connu? C'est parce que les autorités fédérales canadiennes à l'étranger ne se font pas un plaisir de faire la promotion de l'identité québécoise, et surtout de la différence de cette identité dans la réalité canadienne.

To answer your question more directly, it's true that some Quebeckers may still have psychological ties with Canada, but, according to the polls, they identify themselves first as Quebeckers. One has to know how the question is put in those polls. The question is: How do you define yourselves, first and foremost? When they answer, they're not in Timbuktu saying they're Canadians. Actually, in Timbuktu you say you're a Canadian because Quebec isn't known over there. Why isn't Quebec known? Because the Canadian federal authorities abroad make no effort to promote the Quebec identity, and especially the difference this identity means within the Canadian context.

Donc, si nous sommes devenus, nous, indépendantistes, c'est parce que le Canada nous a rejetés comme peuple; il n'a pas voulu reconnaître notre identité collective, l'identité de nation que nous avons depuis que ce pays a été découvert, défriché et développé.

So if we have become *indépendantistes*, it's because Canada has rejected us as a people; Canada has not wanted to recognize our collective identity, the identity of the nation we've always had since this country was discovered, settled and developed.

Mme Tremblay: Si on n'accepte pas de nous reconnaître, comment expliquez–vous qu'en même temps ils veuillent nous attacher, qu'ils ne veulent pas nous laisser partir?

Mrs. Tremblay: And if they don't want to recognize us, how then do you explain that, at the same time, they want to bind us to them and don't want to let us go?

M. Monière: Au cours de l'histoire, on en a donné des explications rationnelles. Toutes les explications, évidemment, sont rationnelles, mais la plus rationnelle que j'aie entendue consistait à dire que le Québec était indispensable à l'identité canadienne pour démarquer l'identité canadienne de l'identité américaine.

Prof. Monière: During the course of history, we've had all kinds of rational explanations. Of course, all explanations are rational, but the most rational I've ever heard was that Quebec is indispensable to Canada's identity because it is what makes Canada different from the U.S.

C'est un peu un jeu absurde dans lequel on nous dit: Il y a une identité canadienne, elle est différente de l'identité américaine, et la condition de cette différence, c'est la présence du Québec au sein du Canada. La conclusion, c'est qu'il n'y a pas d'identité canadienne. Enfin c'est une conclusion logique, mais en politique, tout n'est pas logique, comme vous le savez.

It's a bit of an absurd game where we're told: there's a Canadian identity, it is different from the American identity and the condition of this difference is Quebec's presence within Canada. The conclusion is that there is no such thing as a Canadian identity. Anyway, that is the logical conclusion, but in politics, as you know, everything is not logical.

Donc, c'est une explication de cet attachement que les Canadiens peuvent avoir à garder le Québec au sein du Canada. Ils estiment que, pour l'instant, en tout cas, cet élément de différenciation culturelle est véritablement leur différence culturelle par rapport aux États–Unis.

So that's one explanation of this attachment that Canadians may have to keeping Quebec as part of Canada. For the time being anyway they figure that this element of cultural differentiation is really what defines their culture *vis–à–vis* the U.S.A.

[*Text*]

Personnellement, je n'adhère pas à cette opinion. Je crois qu'il existe une identité canadienne et qu'il existe une différence culturelle entre le Canada et les États–Unis. Je pense que le Canada a tout ce qu'il faut pour constituer une nation sans le Québec, mais cela n'est pas mon problème, vous le comprendrez bien.

Mme Tremblay: Quels seraient les avantages, pour le Canada, de maintenir sa définition d'une identité canadienne, comme celle qui est contenue dans le projet de loi, sans qu'il y ait de «s»? Je suis un peu tentée par votre dénomination du ministère. Moi, je l'ai appelé «tutti frutti»; vous, vous l'appelez «le ministère de la propagande».

M. Monière: Je l'appellerais autrement, si vous me le permettez. Si j'avais fait partie du gouvernement fédéral, je l'aurais appelé «le ministère des Relations internationales», pour reconnaître l'existence de plusieurs nations au Canada.

Cela ne s'applique pas qu'au Québec. Sans prétendre parler au nom des autochtones, qui font ce qu'ils veulent, une telle appellation pourrait aussi refléter l'identité nationale des autochtones. Eux aussi se définissent comme nation. Il n'y a pas seulement le Québec qui se définit comme nation.

• 1125

Donc, le nom véritable de ce ministère serait le ministère des Relations internationales.

Mme Tremblay: À l'intérieur du Canada?

M. Monière: Bien sûr. Le Canada a un ministère des Affaires extérieures. Il pourrait y avoir un ministère des Relations internationales, si on reconnaît le principe selon lequel il y a plusieurs nations au Canada. Mais c'est ce que précisément les Canadiens n'accepteront jamais parce qu'ils se voient comme une seule nation. *One nation*! Quel est le Canadien qui me contredira? J'espère qu'il y en aura, mais je m'y attends pas.

Mme Tremblay: D'accord.

Mme Gagnon: Vous dites que vous avez des données sur l'évolution de l'identité des Québécois face à l'identité nationale et que c'est en progression. Pensez–vous que le fait que de vouloir imposer une vision canadienne uniformisante et centralisatrice pourrait avoir un impact, négatif ou positif, sur cette identité québécoise face à la nation?

M. Monière: Je suis obligé d'être réaliste, madame. Je paie des taxes à Ottawa et je vous assure que j'en paie un large montant. Cet argent sera utilisé contre ce que j'estime être mon identité. Donc, je ne peux pas accepter cette logique. Il est évident que le ministère du Patrimoine contrôle une masse budgétaire importante, qu'il l'utilisera pour diffuser une vision unitaire de la culture canadienne, qu'il ne l'utilisera pas pour expliquer ou pour développer des outils culturels faisant la promotion de la diversité des nations au Canada et donc, en tant que Québécois, je serai floué. J'investis dans un gouvernement qui se sert de mes ressources pour lutter contre ce que je crois être mon identité, et vous pouvez être certaine que je combattrai pour m'opposer à cette vision de l'identité canadienne. C'est pour cela qu'il fallait que les nationalistes québécois agissent sur la scène fédérale.

Je suis le fondateur et le théoricien de l'intervention des souverainistes sur la scène fédérale. J'ai fondé le Parti nationaliste en 1982. J'ai été chef de ce parti. J'ai mené une campagne électorale en 1984. Donc, je suis convaincu qu'il

[*Translation*]

Personally, I don't think so. I think that there is a Canadian identity as such and that there is a cultural difference between Canada and the U.S.A. I think that Canada has everything it needs to form a nation without Quebec, but I'm sure you will understand that is not my problem.

Mrs. Tremblay: What advantage would Canada have in maintaining its definition of Canadian identity, like the one we have in the bill, without any ''s''? I'm sort of tempted by your name for the department. I called it the ''tutti frutti'' department; you call it the ''Ministry of Propaganda''.

Prof. Monière: I'd like to call it something else, if you don't mind. If I had been a member of the federal government, I would have called it ''the Department for International Relations'', to recognize the existence of many nations in Canada.

That doesn't apply only to Quebec. Without claiming to speak for the Aboriginals, who do as they wish, that sort of name could also be a reflection of the natives' national identity. They also define themselves as a nation. Quebec isn't the only one defining itself as a nation.

So the real name of that Department could be the Department for International Relations.

Mrs. Tremblay: Inside Canada?

Prof. Monière: Of course. Canada has a Department of External Affairs. It could have a Department for International Relations if there is a recognition of the principle according to which there are several nations in Canada. But that is exactly what Canadians will never accept because they see themselves as a single nation. *One nation*!. Is there even one Canadian who will contradict me? I hope so, but I don't expect so.

Mrs. Tremblay: Agreed.

Mrs. Gagnon: You say that you have data on the evolution of Quebeckers' identity as compared to a national identity and you say it's on the increase. Do you think that trying to impose a standardizing and centralizing Canadian view could have an impact, whether negative or positive, on this Quebec identity *vis–à–vis* the nation?

Prof. Monière: I must be realistic, Madam. I pay taxes to Ottawa and a very tidy sum at that. This money will be used to fight what I think to be my own identity. So I can't accept that logic. Clearly, the Heritage Department is in control of a rather sizeable budget and will use it to put forth a unitary vision of Canadian culture; it won't use it to explain or develop cultural tools promoting the diversity of nations within Canada and so, as a Quebecker, I'm being cheated. I'm investing in a government that uses my resources to fight against what I believe to be my identity and you can be sure that I will fight to oppose this view of Canadian identity. That is why nationalist Quebeckers had to become actors on the Canadian stage.

I am the founder and theoretician of sovereignist intervention on the federal stage. I founded the *Parti nationaliste* in 1982. I was the leader of that party. I was part of the electoral campaign in 1984. So I'm convinced that we will

[*Texte*]

faudra revendiquer aussi longtemps que le Québec sera membre de la fédération canadienne. Il faudra que nous, nationalistes, qui représentons sur le plan de l'identité la majorité des Québécois, soyons présents partout où on utilise nos fonds et partout où le Canada parle en notre nom, parce que quand le Canada parle en notre nom, il ne parle pas en mon nom. J'espère qu'il y aura des gens à Ottawa qui me représenteront et qui diront ce que moi je pense. C'est le rôle que le Bloc québécois doit jouer.

Mme Gagnon: Quels seraient les amendements que vous aimeriez apporter à ce projet de loi afin qu'on tienne compte de l'identité québécoise?

M. Monière: Je pense qu'il est inutile de modifier ce projet de loi. On pourrait toujours amener une reconnaissance de la différence ou des nombreuses identités nationales au Canada à travers la définition du ministère, à travers sa mission, mais je crois qu'il est tout à fait irréaliste de penser seulement à une telle hypothèse quand on sait que le Canada a refusé de reconnaître le Québec comme société distincte. Je vois mal comment le Canada reconnaîtrait l'existence de plusieurs nations au sein de la fédération canadienne. Dans notre esprit, comme vous le savez, la fédération canadienne n'est pas essentiellement ou n'est pas surtout un regroupement de provinces. Ce fut un regroupement de deux nations en 1867, et nous ne verrions pas d'objection à ce que cela devienne un regroupement de deux nations, plus toutes les autres nations autochtones qui désireraient s'y joindre.

Mr. Gallaway (Sarnia—Lambton): Thank you, Professor Monière. You certainly tell us where you stand or what you think.

What if I were to quote back to you what you said, thinking in particular of the tabling last week in the Quebec legislature of the bill that will dictate the terms of reference with respect to the agenda of the Quebec government, with a view to separation?

• 1130

If we insert the word ''Quebec'', it would be:

The very words used by the Minister—expressions which are commonly used in Quebec circles—such as Quebec culture, Quebec identity and nation reflect a homogeneous, narrow vision of the province, not to mention that they constitute terminological fraud.

How do you feel about those words in terms of the bill tabled last week by Mr. Parizeau? Is it not the same thing?

M. Monière: Je n'ai pas compris la question parce qu'il y a de l'interférence dans le. . .

Mr. Gallaway: Could I try again? Last week in the Quebec legislature Mr. Parizeau tabled a bill that will dictate the terms for what he hopes to be the separation of Quebec. What if I were to read your words but insert some different adjectives?

M. Monière: Monsieur le président, il n'y a pas de traduction.

Le président: Je vais essayer de faire l'interprétation en attendant. Si on utilisait vos mots avec quelques petits changements en décrivant le projet de loi déposé hier, les termes utilisés par le ministre québécois, qui sont d'ailleurs

[*Traduction*]

have to make demands as long as Quebec is a member of the Canadian federation. We, as nationalists who represent the majority of Quebeckers' view on their identity, must be present everywhere our money is being used and everywhere Canada speaks for us, because when Canada speaks for us, it is not speaking for me. I hope there will be people in Ottawa to represent me and say what I am thinking. That is the role the *Bloc québécois* must play.

Mrs. Gagnon: What amendments would you like to see in this bill to take the Quebec identity into account?

Prof. Monière: I think it's useless to amend the bill. You could always recognize difference, or the numerous national identities in Canada, through a definition of the Department or its mission, but I think it's quite unrealistic to even think about such a thing when we all know that Canada has refused to recognize Quebec as a distinct society. I don't really see Canada recognizing the existence of several nations within the Canadian federation. As you know, in our mind, the Canadian federation is not essentially or mostly an assemblage of provinces. It was a union of two nations in 1867, and we would have no objection to it becoming a union of two nations, plus any and all other Aboriginal nations that might wish to join in.

M. Gallaway (Sarnia—Lambton): Merci, monsieur Monière. C'est ce qu'on appelle parler sans détours.

Si je vous récitais vos propos, surtout à la lumière du projet de loi déposé à l'Assemblée nationale du Québec la semaine dernière, projet de loi qui dictera le mandat du gouvernement du Québec face à la séparation?

Si nous remplaçons par le mot «Québec», cela donne:

Les termes mêmes utilisés par le ministre et qui sont d'ailleurs d'un usage courant dans les sphères québécoises comme «la culture québécoise», «l'identité québécoise», «la nation», expriment une vision uniformisante et réductrice de la province et constituent un détournement de vocabulaire.

Qu'en pensez–vous dans le contexte du projet de loi déposé la semaine dernière par M. Parizeau? Cela ne revient–il pas au même?

Prof. Monière: I did not understand the question because there is interference in the. . .

M. Gallaway: Si je reprenais? La semaine dernière M. Parizeau a déposé un projet de loi à l'Assemblée nationale du Québec dictant les conditions concernant, l'espère–t–il, la séparation du Québec. Qu'en penseriez–vous si je vous citais vos propos en changeant les adjectifs?

Prof. Monière: Mr. Chairman, there is no translation.

The Chair: I'll try to interpret in the meantime. If we were to use your words with a few little changes describing the bill tabled yesterday, the very words used by the Quebec minister—expressions which are commonly used in Quebec circles—such

[*Text*]

d'usage courant dans les sphères québécoises, comme «la culture québécoise», «l'identité québécoise» et «la nation», exprimeraient une vision uniformisante et réductrice de la province et constitueraient un détournement de vocabulaire.

Nous assistons une fois de plus à une tentative du gouvernement provincial d'inventer de toutes pièces une identité et une cultures québécoises qui ne correspondent pas à la réalité historique et sociologique qui représente une démarche significatrice.

Le gouvernement québécois sait fort bien, et le ministre de la Culture devrait aussi savoir qu'il existe au Québec plusieurs nations, et dès lors plusieurs cultures et plusieurs identités irréductibles l'une à l'autre.

Est-ce que c'est un jugement raisonnable sur le projet de loi déposé la semaine dernière?

M. Monière: La composition sociologique du Québec inclut effectivement plusieurs nations, mais elle ne considère pas, et je pense que sociologiquement on ne le peut pas, les anglophones du Québec comme étant une nation, car ils sont une minorité. Comme l'a toujours fait le Québec, le respect des droits des minorités est une règle fondamentale et absolue de notre culture politique. On ne peut pas avoir de difficulté à appliquer la définition d'une nation québécoise à la société québécoise, en faisant toutefois cette nuance que les autochtones sont effectivement une nation, alors que tous les autres sont des minorités.

Il faut évidemment reconnaître que, dans une société, il y a une nation et des minorités. Le problème est que nous n'acceptons pas le statut de minorité au sein du Canada. Nous ne sommes pas une minorité, contrairement à ce que certains gouvernements prétendent. Je pense que c'est en Saskatchewan ou en Alberta qu'on a décrété que, dans les écoles, on pouvait enseigner toutes les langues des populations qui étaient sur le territoire albertain, le français étant mis sur le même plan que le chinois, l'allemand ou l'hébreu.

• 1135

Donc, c'est une conception qui est valable lorsqu'on s'adresse à une minorité, mais lorsqu'on s'adresse à une nation, elle est inacceptable. Dans le fond, le problème du Canada vient du fait qu'il y a deux groupes dont l'un se définit comme une nation et dont l'autre se définit aussi comme une nation. Ceci mène au conflit, à la crise politique que le Canada vit.

Le président: Si j'ai bien compris, vous êtes professeur à l'Université de Montréal. Donc, vous vivez dans une ville très cosmopolite, comme Vancouver, Toronto ou Winnipeg, où on peut trouver des peuples; pas un peuple, mais des peuples. Quand je pense au Québec, je trouve ces mots de votre mémoire très intéressants:

> Une culture qui se construit au dessus de la réalité, sans tenir compte de la réalité sociologique des peuples. . .

«des peuples», surtout à Montréal,

> . . .et en ne respectant pas le vouloir être d'une autre culture ne mérite pas le nom de culture.

Je termine avec une dernière lecture de vos mots, adaptée au contexte québécois:

[*Translation*]

as "Quebec culture", "Quebec identity" and "nation"—reflect a homogeneous, narrow vision of the province, not to mention that they constitute terminological fraud.

This is but an attempt on the part of the provincial government to completely fabricate a Quebec identity and culture which do not correspond to the historical and sociological reality and serve only to confuse.

The Quebec government knows full well, and the Minister of Culture should know, that several nations exist within Quebec's borders, along with many cultures and identities, each of which is indomitable.

Is that a reasonable judgment concerning the bill tabled last week?

Prof. Monière: Quebec's sociological make-up does include several nations, but it does not consider, and I don't think it can be done sociologically, Quebec Anglophones as being a nation because they are a minority. As has always been the case for Quebec, the respect of minority rights is a fundamental and absolute rule of our political culture. There is no problem in applying the definition of Quebec nation to Quebec society while maintaining, however, the nuance that the Aboriginals do make up a nation while all others are minorities.

It must of course be recognized that in any society, there is a nation and minorities. The problem is that we do not accept the status of being a minority within Canada. We are not a minority, contrary to what some governments claim. I think it is Saskatchewan or Alberta which has decreed that, in the schools, you could teach all languages of all populations living on Alberta territory, French being relegated to the same rank as Chinese, German or Hebrew.

So it's a valid concept for a minority, but it is unacceptable for a nation. Basically, Canada's problem stems from the fact that there are two groups, with one defining itself as a nation and the other defining itself also as a nation. This leads to the conflict and political crisis that Canada is now undergoing.

The Chair: If I'm not mistaken, you are a professor at the University of Montreal. So you live in a cosmopolitan city like Vancouver, Toronto or Winnipeg where there are representatives of all peoples; not people, but peoples. With Quebec in mind, I find these words from your brief very interesting:

> A culture which denies the sociological reality of peoples. . .

"peoples", especially in Montreal,

> . . .and fails to respect their will to be distinct does not deserve to be called a culture.

I'll quote your words back to you one last time, adapting them to the Quebec context:

[*Texte*]

Le Québec serait-il en train de céder aux travers les plus détestables des régimes totalitaires en se dotant d'un instrument de production et de contrôle de la conscience collective?

M. Monière: Il faut faire évidemment une différence. Si vous dites qu'à Montréal, il y a «des peuples», j'imagine que vous estimez que les Grecs de Montréal forment un peuple. C'est une vision qui ne passerait pas dans un cours d'introduction à la théorie politique. Le peuple grec est en Grèce. Le peuple portugais est au Porgugal. Le peuple chinois est en Chine, avec un problème à Formose, j'en conviens.

Donc, on ne peut pas considérer des minorités comme étant équivalentes à des peuples. Ce que vous n'arrivez pas à comprendre, c'est que le Québec ne se définit pas comme une minorité. On n'accepte pas le statut de minorité. Quand vous allez comprendre cela, peut-être que cela changera vos attitudes et vos opinions, mais jamais vous ne réussirez à nous enfermer dans le statut de groupe minoritaire au Canada.

Le président: Mais si les minorités québécoises disaient, de la même façon, qu'elles n'acceptent pas d'être réduites du statut d'autochtones au statut de minorité?

M. Monière: Je n'ai pas parlé des autochtones. J'ai bien. . .

Le président: Alors, je vous pose la question.

M. Monière: Respectez ma parole et ne déformez pas ce que je viens de dire. Je n'ai jamais considéré que les autochtones ne formaient ni peuple ni nation. Les autochtones ne sont pas une minorité. Ceux qui sont des minorités, ce sont les anglophones de Montréal et du reste du Québec, les Grecs, les Portugais, les Chinois. Comme dans toutes les sociétés civilisées, les minorités ont des droits. Le Québec a toujours été respectueux des droits de ses minorités, et j'aimerais peut-être vous en faire étalage. Cela permettra à nos amis du Canada de voir s'ils réservent des traitements semblables à leurs propres minorités.

Il faut quand même considérer que les Québécois d'origine britannique, qui forment 7 p. 100 de la population québécoise, peuvent utiliser leur langue à l'Assemblée nationale, dans les tribunaux, dans un grand nombre de municipalités et de commissions scolaires, dans les établissements de santé et de services sociaux. Dans le domaine de l'éducation, la minorité anglophone possède et dirige 306 écoles secondaires, 66 écoles bilingues, sept cégeps anglais, deux cégeps bilingues et trois universités. Toutes ces institutions, je vous le rappelle, sont financées par le gouvernement du Québec.

L'anglais aurait pu, évidemment, être limité dans l'enseignement au Québec, parce que les autres provinces ont limité l'enseignement du français. Le Québec ne l'a jamais fait. On peut voir aussi, sur le plan des médias, que les anglophones du Québec ont accès à 30 canaux de câblodiffusion, trois stations de télévision, trois canaux de télévision payante et 11 stations de radio.

Monsieur le président, quand on tient compte de tous ces faits, on ne peut jamais mettre en doute l'attachement que le Québec a manifesté à la défense des droits de la minorité anglophone du Québec. Si les Canadiens anglais sont honnêtes, qu'ils en fassent autant pour les minorités francophones à l'extérieur du Québec.

Le président: Donc, vous vous dissociez formellement des remarques faites par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste ici la semaine passée, au sujet du hijab, par exemple.

[*Traduction*]

Is Quebec preparing to give in to the most reprehensible flaws of totalitarian regimes by establishing a body to control and manipulate the collective will of the people?

Prof. Monière: There is, of course, a difference. If you say that there are peoples in Montreal, I suppose you consider that the Montreal Greeks make up a people. This is a view that would earn a failing grade in an introductory course on political theory. The Greek people is in Greece. The Portuguese people is in Portugal. The Chinese people is in China, albeit there is a Formosan problem.

So we can't consider minorities as being the same thing as peoples. What you are not able to understand is that Quebec does not define itself as a minority. We do not accept the status of minority. When you understand that, maybe your attitudes and opinions will change, but never will you manage to reduce us to the rank of just another minority group in Canada.

The Chair: But if the Quebec minorities, like you, were to say that they don't accept having their status as Aboriginals, say, downgraded to the status of minority?

Prof. Monière: I wasn't speaking about the Aboriginals. I spelled out. . .

The Chair: So I'm putting the question to you.

Prof. Monière: Show some respect for what I'm saying and don't try to put words in my mouth. I never considered that natives were not a people or a nation. The Aboriginals are not a minority. The minorities are the Anglophones in Montreal and the rest of Quebec, the Greeks, the Portuguese, the Chinese. Just as in all civilized societies, minorities have rights. Quebec has always respected the rights of its minorities and maybe I'd like to give you a bit of a lecture on that. That would allow our friends in the rest of Canada to compare this to how they treat their own minorities.

Do consider that Quebeckers of British origin, who make up 7% of the Quebec population, can use their language in the National Assembly, in the courts, in a great number of municipalities and school boards as well as in health care institutions and social services. In the area of education, the Anglophone minority owns and manages 306 high schools, 66 bilingual schools, seven English colleges, two bilingual colleges and three universities. Please don't forget that all those institutions are funded by the Quebec government.

Of course, the use of English could have been limited in the area of education in Quebec because the other provinces have limited the teaching of French. Quebec has never done that. As far as the media go, Anglophones in Quebec have access to 30 cable channels, three television stations, three pay TV channels and 11 radio stations.

Mr. Chairman, when one takes all these facts into consideration, no one can ever doubt the attachment Quebec shows to defending the rights of Quebec's anglophone minority. If English Canadians are honest, then they should do as much for the French-speaking minorities outside Quebec.

The Chair: So you are formally dissociating yourself from the comments made by the president of the Société Saint-Jean-Baptiste here last week concerning the hijab, for example.

[*Text*]

M. Monière: Je ne sais pas ce que M. le président. . .

Le président: Il disant que le hijab ne reflétait pas les valeurs de la culture québécoise et que, pour cela, il était contre le port du hijab.

M. Monière: Personnellement, cela ne me gêne pas. Dans mes cours, j'ai plusieurs étudiantes qui portent le voile, comme les religieuses portent le voile. Personnellement, cela ne m'affecte absolument pas.

Le président: Je suis très content de l'entendre.

• 1140

M. Monière: Par contre, je pense qu'il faut réfléchir sérieusement à cette question. Si on dit que le port d'un symbole religieux est défini ou justifié par la culture, il faut être prudent, parce qu'il y a d'autres comportements aussi qui sont définis par la culture.

Est–ce que ça veut dire que notre société devra tolérer l'excision?

Est–ce que ça veut dire que notre société devra tolérer les mariages arrangés?

Je pense que le débat sur la tolérance vis–à–vis des symboles culturels est un débat qui doit avoir lieu. Il ne faut pas résoudre ces questions, qui sont complexes, au nom de la doctrine du *politically correct*.

Mr. Gallaway: I just wanted to follow up on your observation with respect to natives. Certainly the natives in this country predate all of us. Certainly they have claims to various territories and lands in this country.

In the new Quebec you envisage, how would you treat them if they were to come to the new national government of Quebec and express the fact that they don't share your values, that they don't share your sense of attachment? Certainly they have claims that predate both of us here. What do you do to them?

M. Monière: Il faut, dans ce cas, distinguer plusieurs situations. Les peuples autochtones ne sont pas tous dans la même situation. Certains ont déjà négocié des ententes avec le gouvernement du Québec. Certains ont déjà renoncé, par exemple, à la propriété du territoire. Le principe de base pour les nations autochtones, c'est de leur reconnaître le droit à l'autodétermination et le droit de contrôler leurs institutions politiques, sociales et culturelles.

Je parle ici à titre individuel, et les autochtones peuvent apprécier ou ne pas apprécier cette idée. Je pense qu'on pourrait proposer des statuts aux nations autochtones, et je parle principalement des groupes qui sont dans les réserves, qui sont concentrés près des centres urbains.

La question des Cris est peut–être différente et plus complexe, mais pour les groupes qui sont dans les régions urbaines, on pourrait probablement arriver à une entente qui reconnaîtrait à ces nations autochtones un statut politique qui se rapprocherait de ce que nous retrouvons en Europe.

L'Europe peut nous inspirer à plusieurs égards. Nous retrouvons en Europe une communauté économique et nous retrouvons aussi des statuts de principauté. Je pense à Andorre. Je pense au Liechtenstein. Je pense à San Remo. Il y a là des

[*Translation*]

Prof. Monière: I don't know what the Chairman. . .

The Chair: He said that the hijab was not a reflection of Quebec cultural values and so he was against its wearing.

Prof. Monière: Personally, I don't care. There are a lot of women in my classes who wear a veil, just as nuns wear a veil. Personally, it doesn't bother me.

The Chair: Happy to hear it.

Prof. Monière: However, I think we have to seriously think about this. If we say that wearing a religious symbol is defined or justified because of culture, then you have to be careful because other kinds of behaviour are also culturally justified.

Does that mean our society should tolerate female circumcision?

Does that mean our society should tolerate arranged marriages?

I think the debate on tolerance concerning cultural symbols is one that must take place. You can't solve those complex questions simply by invoking *politically correct doctrine*.

M. Gallaway: Je voulais donner suite à votre observation concernant les autochtones. Il est clair que les autochtones étaient ici avant nous tous. Ils ont certainement des droits sur certains territoires et certaines terres du pays.

Dans ce nouveau Québec que vous envisagez, comment les traiteriez–vous s'ils venaient dire au nouveau gouvernement national du Québec qu'ils ne partagent pas vos valeurs et qu'ils ne sentent pas les mêmes attachements que vous. Ils avaient des droits bien avant nous. Comment réagiriez–vous?

Prof. Monière: In that case, you have to distinguish between many situations. The natives are not all in the same situation. Some have already negotiated agreements with the Quebec government. Some have already abandoned their property rights over their territory. The basic principle, where the Aboriginal nations are concerned, is to recognize their right to self–determination and their right to control their own political, social and cultural institutions.

I'm speaking as an individual and the natives may like that idea or not. I think we could suggest certain things status–wise to the Aboriginal nations and I am thinking mainly of those groups in reserves concentrated next to urban centers.

The Cree question is perhaps different and more complex but for those groups living in urban areas, we could probably arrive at an agreement recognizing some political status for Aboriginal nations something like what exists in Europe.

We can look to Europe for inspiration in many regards. In Europe, there is an economic community and you also have principality status. Think of Andorra. Think of Liechtenstein. Think of San Remo. You have sovereign states there controlling

[*Texte*]

États souverains qui contrôlent leur fonctionnement, qui contrôlent leurs territoires et qui, évidemment, ont des ententes de collaboration avec les États environnants comme la France ou l'Italie.

Il y a là une formule à explorer. Personnellement, si j'étais dans un poste de responsabilité, j'essaierais sans doute de convaincre les nations autochtones qu'une formule semblable pourrait satisfaire leurs revendications.

Mr. Gallaway: What would you do, then, if these people were to express the statement that their cultures and identities were indomitable, just as you've stated, and would like to perhaps associate with another country, such as Canada?

M. Monière: Personnellement, cela ne me pose pas de problème. Si les autochtones veulent s'associer au Canada, c'est leur droit, et les Canadiens leur offriront ce qu'ils estiment être juste. Mais je pense que la proposition que le Québec pourrait leur offrir, si on suivait mes idées, serait sans doute plus avantageuse que ce que le Canada n'offrira jamais aux nations autochtones.

Le président: Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Tantôt, vous parliez de la situation de notre minorité anglophone au Québec. Si on regarde la situation des communautés autochtones, c'est probablement aussi au Québec qu'ils sont le mieux traitées. Les autochtones peuvent parler leur langue et on a beacoup investi de ce côté pour leur donner un plein développement au plan culturel.

Dans les données qu'on a pu trouver, on a découvert que, par exemple, dans les services de santé en Colombie–Britannique, bien que les francophones soient la cinquième ethnie en importance, et les Vietnamiens, la seizième ethnie en importance, des services de santé sont proposés en vietnamien alors qu'il n'y en a pas du tout en français. Malheureusement, on a oublié le français dans le détour.

• 1145

L'alinéa 4(2)g) du projet de loi dit qu'un des domaines de compétence visés est «la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais et la promotion et le développement des minorités francophones et anglophones du Canada».

Croyez–vous très sincèrement, compte tenu de la grande formation que vous avez et de la connaissance que vous avez de ce pays, que c'est réaliste qu'on puisse avoir un objectif comme celui–ci dans un projet de loi et qu'on puisse espérer quoi que ce soit par rapport au statut des langues et des minorités?

M. Monière: Si vous me permettez, madame Tremblay, d'utiliser un mot un peu fort, je dirai que cette hypothèse me semble absurde.

D'abord, l'histoire nous démontre que les interventions culturelles canadiennes pour promouvoir ou défendre les minorités francophones dans le reste du Canada ont été plus ou moins signifiantes. J'ai fait exprès pour ne pas dire «insignifiantes». Il faut quand même rappeler à nos amis canadiens que 50 p. 100 de ceux qui se disent de langue française parlent l'anglais à la maison. Cette minorité francophone dans le reste du Canada, l'action du gouvernement fédéral ne l'a pas ressuscitée, ravivée, ranimée. Quand on regarde les statistiques, on voit qu'il y a de moins en moins de francophones qui parlent le français dans les autres provinces. Bien sûr, dans les recensements, ils vont se définir comme d'origine française ou de langue maternelle française, mais ceux qui se disent de langue maternelle française ne parlent même pas français à la maison: 50 p. 100, c'est quand même considérable!

[*Traduction*]

their operations, controlling their own territory and who, of course, have co–operative agreements with surrounding states like France and Italy.

You could explore that formula. Personally, if I had a position of responsibility, I'd doubtless try to convince the Aboriginal nations that something like that might meet their demands.

M. Gallaway: Et si ces peuples devaient vous dire que leur culture et leur identité sont irréductibles, comme vous l'avez dit, et qu'ils voulaient s'associer à un autre pays comme le Canada?

Prof. Monière: Personally, I have no problem with that. If the natives want to associate with Canada, that's their right, and Canadians will make them what they think a fair offer. But I think that if Quebec's proposal were along the same lines as mine, it would no doubt be more advantageous than what Canada will ever offer native nations.

The Chair: Ms Tremblay.

Mrs. Tremblay: You were talking about the situation of our English–speaking minority in Quebec before. If we look at the situation of the native communities, it is probably in Quebec that they're the best treated anyway. The natives can speak their own languages and we invested a lot in that to give them full development in the cultural area.

In the data we've found, we've discovered, for example, that although in B.C. Francophones are the fifth ethnic group in size and Vietnamese the sixteenth, health services are offered in Vietnamese in British Columbia while there are none offered at all in French. Unfortunately, French seems to have been left out of the equation.

Paragraph 4(2) (g) of the bill states that one of the areas of jurisdiction is "the advancement of the equality of status and use of English and French and the enhancement and development of the English and French linguistic minority communities in Canada".

Given your training and your knowledge of this country, do you really think that an objective such as this can be included in a piece of legislation and that there can be any hope that it might improve the status of linguistic minorities?

Prof. Monière: If I may use a rather strong term, Ms Tremblay, I would say that this assumption is absurd.

First of all, history shows that attempts to promote or defend Francophone minorities in the rest of Canada through Canadian cultural policy have not been very significant. I purposefully did not use the word "insignificant". We have to remind our Canadian friends that 50% of those who say their first language is French actually speak English at home. The federal government has been unable to resuscitate, revive or breathe new life into the Francophone minority in the rest of Canada. The statistics show that there are fewer and fewer Francophones who speak French in the other provinces. At census time these people will of course say that they are French or that their mother tongue is French, but these people don't even speak French at home: 50% is a lot of people!

[*Text*]

L'autre volet absurde du projet de loi dont vous faites état serait d'utiliser les fonds fédéraux pour faire la promotion des droits des anglophones au Québec. Là, je me demande bien ce que veulent les anglophones de plus que ce qu'ils ont déjà. J'ai énuméré toutes les institutions qu'ils ont déjà. En quoi la promotion des droits de la minorité anglophone du Québec pourra–t–elle apporter quelque chose de supplémentaire? Ils ont tous les droits. Ils ont plus que ce dont n'importe quelle minorité dans le monde peut disposer: toutes les institutions pour assurer le devenir de la langue et de leur valeur en tant que communauté anglophone. On peut bien mettre ça dans le projet de loi, mais je pense que c'est une arme idéologique essentiellement, parce que cela ne changera rien à la situation des minorités francophones dans le reste du Canada et que cela ne servira qu'à injecter encore plus de fonds dans la communauté anglophone pour la dresser contre la communauté francophone du Québec.

Mme Tremblay: Dans d'autres présentations qu'on a entendues et à force de réfléchir sur ce qui s'est passé devant nous, on pourrait peut–être induire que, finalement, la politique de multiculturalisme au Canada a eu pour but de favoriser le renforcement individuel au détriment de l'identité communautaire, entre autres de la collectivité québécoise. Comment situez–vous la politique du multiculturalisme du Canada?

M. Monière: Vous savez qu'historiquement, cette politique a été pensée pour contrer la politique du biculturalisme. Cela s'est fait dans la foulée de la Commission Laurendeau–Dunton et a servi à mettre de côté un des volets du rapport de cette commission.

La politique du multiculturalisme est une absurdité dans les termes pour une collectivité comme le Canada qui veut se doter d'une culture nationale. Je pense que ce n'est pas sérieux, parce qu'on ne peut pas distinguer culture et langue. Si on veut vraiment définir une politique multiculturelle et faire la promotion du multiculturalisme, il faut être conséquent. Si on admet le postulat que culture et langue s'imbriquent l'une dans l'autre, qu'elles sont indissociables, il faut à ce moment–là adopter, non pas une politique du bilinguisme, mais du multiculturalisme; il faut adopter une politique du multilinguisme et du multiculturalisme.

Le multiculturalisme n'a de sens, dans la perspective d'une culture canadienne, que parce qu'il y a une langue commune qui est l'anglais. Ceci veut dire que culture et langue sont dissociées et que le multiculturalisme, pour ceux qui ne sont pas de la communauté anglophone et de la communauté francophone, pour les nouveaux arrivants, n'est qu'un hochet qu'on agite pour subventionner des groupes qui vont promouvoir des activités plus ou moins folkloriques.

• 1150

Donc, pour moi, c'est une situation malsaine parce qu'elle est illogique et inconséquente, et qu'elle dissocie langue et culture et fait en sorte, finalement, que l'intégration au Canada se fasse par la langue anglaise.

Qu'est–ce que veut le Québec? Dans le fond, le Québec voudrait aussi que l'intégration se fasse, mais dans la langue française.

Le président: Madame Gagnon.

[*Translation*]

Another ridiculous assumption in this bill holds that federal funding will be provided to promote the rights of Anglophones in Quebec. I really wonder what more Anglophones could possibly want. I have listed the institutions that they already have. How could anything more be gained by promoting the rights of the Anglophone minority in Quebec when they already have all their rights? They have more than any other minority in the world: they have all the institutions they need to ensure that their language and their community have a future. You can include this sort of provision in the bill, but as far as I'm concerned it is essentially an ideological tool, since it won't make a difference to Francophone minorities in the rest of Canada and will only provide more funding for the English–speaking community to challenge the French–speaking community in Quebec.

Mrs. Tremblay: From what we've heard from other witnesses, and having given their comments some thought, we might conclude that at the end of the day Canada's policy of multiculturalism has strengthened the individual to the detriment of a community identity, including that of the Quebec community. How do you see Canada's policy of multiculturalism?

Prof. Monière: This policy was introduced to counter biculturalism. It was brought in after the Laurendeau–Dunton Commission completed its work and served to set aside part of the Commission's report.

Multiculturalism is an absurdity for a community such as Canada which strives for a national culture. It is worthless in my view, because you cannot distinguish between culture and language with such a policy. If you really want to define a multiculturalism policy and promote it, you have to be consistent. If you acknowledge that culture and language are intrinsically linked and that they go hand in hand, then you must bring in multiculturalism and not a policy of bilingualism; you need to adopt a policy of multilingualism and multiculturalism.

Multiculturalism can only make sense for Canadian culture if there is one common language, in this case English. This means that culture and language are not linked and that for new arrivals, and for those who are neither English–speaking or French–speaking, multiculturalism is just an illusion, a way of funding groups to promote what amounts to folklore.

So in my view, this is unhealthy because the policy makes no sense and is inconsistent and because it separates language from culture and ensures that integration in Canada is done in English.

What does Quebec want? Well, Quebec also wants people to integrate, but in French.

The Chair: Ms Gagnon.

[*Texte*]

Mme Gagnon: Certains disent que les premiers ministres francophones antérieurs du Canada ont démontré que les droits des francophones sont respectés et qu'ils ont aidé la cause des francophones. Est–ce que les Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Chrétien et Mulroney ont aidé les citoyens québécois?

M. Monière: Eh bien, ils n'ont pas milité pour la promotion et la défense du pouvoir de l'État québécois, c'est indubitable. Je pourrais citer ici Jean Chrétien qui a explicitement dit qu'il avait fait adopter la Charte des droits et libertés pour combattre la Loi 101. Donc, je ne pense pas que la présence de premiers ministres du Québec—qu'ils soient de langue française n'est pas important—à Ottawa ait servi les intérêts du Québec comme foyer national des francophones.

Est–ce que cela a servi au développement de la communauté francophone à l'extérieur du Québec? C'est une question légitime, mais les chiffres que j'ai montrés ne sont pas très encourageants à cet égard. Cela a certainement contribué à creuser le déficit canadien, et j'inviterais nos amis canadiens à essayer d'évaluer, non pas les coûts de la souveraineté, mais les coûts du séparatisme au Canada, les coûts de la bataille que mène le gouvernement fédéral pour brimer ou entraver l'affirmation légitime du peuple québécois. Combien coûtent les folies à Trudeau?

Mme Gagnon: On sait que M^me^ Marleau est ministre de la Santé. C'est une Franco–Ontarienne. Est–ce que vous pensez que le fait qu'elle soit là peut aider la cause des francophones hors Québec en matière de santé, par exemple?

M. Monière: Pas du tout, car ce n'est ni son rôle ni son mandat. Son mandat, c'est de développer les soins de santé et d'aider les Canadiens à avoir les meilleurs services de santé; ce n'est pas d'aider les francophones de l'Ontario.

Mme Gagnon: Mais on sait très bien que dans certaines provinces, dans le réseau de la santé, par exemple, il n'y a pas de services en français. Le fait qu'elle est francophone devrait peut–être aider les minorités francophones.

M. Monière: Je n'accepte pas cette logique. C'est un comportement de minorité. Si vous accédez au pouvoir et que vous prenez vos décisions en fonction de votre groupe ethnique d'appartenance, je trouve cela incorrect. Quand on gouverne, on gouverne pour l'ensemble de la collectivité et on n'a pas à faire de favoritisme pour le groupe duquel on est issu. L'origine ne doit pas être le motif de la prise de décision. Ceux qui font cela, à mon avis, méprisent leurs commettants.

Le président: Une dernière question parce que le temps nous presse un peu.

Le professeur François Rocher, qui était ici avant vous, a fait un lien très intrigant entre la langue, la culture et une certaine ethnologie. Est–ce que c'est un lien que vous faites aussi, ou si cela n'a aucune importance?

M. Monière: Je suis mal placé pour commenter un propos que je n'ai pas entendu. Mon nationalisme n'est pas ethnique et il n'est pas linguistique non plus. Il est essentiellement politique. Je pense que ce qui fait l'identité, c'est la façon dont on se définit soi–même, et on le fait pour toutes sortes de raisons qui appartiennent à chaque individu. Je me définis comme Québécois, mais non pas parce que je parle français nécessairement.

[*Traduction*]

Mrs. Gagnon: Some say that former French–speaking prime ministers of Canada have safeguarded the rights of Francophones and helped their cause. Did Laurier, Saint–Laurent, Trudeau, Chrétien and Mulroney help Quebeckers?

Prof. Monière: Well, they didn't work very hard to promote and preserve the powers of the Quebec state, that is for sure. I could quote Jean Chrétien who said very clearly that he brought in the Charter of Rights and Freedoms to fight Bill 101. So, I don't think that having prime ministers from Quebec in Ottawa—the fact that their mother tongue was French is unimportant—has served the interests of Quebec as the national home of Francophones.

One might wonder whether this has helped the French–speaking community outside of Quebec to develop, but the figures I have quoted are not very encouraging. It has certainly added to Canada's deficit, and I would invite our Canadian friends to try to calculate not the cost of sovereignty, but the cost of separatism in Canada, that is the cost of the battle the federal government has been waging to challenge and block the legitimate aspirations of the Quebec people. How much did Trudeau's madness cost?

Mrs. Gagnon: As we know, Ms Marleau is Minister of Health. She is a Franco–Ontarian. Do you think that she has been able to further the cause of Francophones outside of Quebec with respect to health?

Prof. Monière: No, not at all, because that is neither her role nor her mandate. Her mandate is to develop better health care services for Canadians, not to help Francophones in Ontario.

Mrs. Gagnon: But we know that in some provinces health care services are not available in French. The fact that Ms Marleau is a Francophone might help the Francophone minorities.

Prof. Monière: I don't agree with that. It would be an attitude typical of someone in a minority position. I would think it improper for somebody to take office and then make decisions based on the ethnic group they belong to. Those in government must govern for the whole community; they must not favour the group they hail from. Ministers should not be motivated by their own origin in their decision–making. If they are, then in my opinion, this shows their contempt for their constituents.

The Chair: One last question since we don't have much time left.

Professor François Rocherr, who appeared before you, drew an intriguing parallel between language and culture, and ethnology. Do you think this sort of parallel can be made, or is it not important?

Prof. Monière: I can hardly comment on something I did not hear. My nationalism is not ethnic, nor is it linguistic. It is essentially political. I believe that identity is based on the way you define yourself, and this varies with each individual. I define myself as a Quebecker, but not necessarily because I speak French.

[*Text*]

Je pense que, dans l'identité québécoise, on devrait retrouver des gens d'origines culturelles différentes. Ils se sentent appartenir à ce groupe, et ce sentiment d'appartenance doit être laissé à la liberté de chacun.

[*Translation*]

It is my view that the Quebec identity should include people of different cultural origins. They feel they belong to this group, and the sense of belonging should be left up to each individual.

• 1155

Le président: Merci. S'il n'y a pas d'autre questions, nous sommes dans l'obligation de vous remercier.

M. Monière: Je vous remercie de votre attention.

Le président: Ce fut très stimulant. Il nous faut de la stimulation pendant une longue journée comme celle-ci.

M. Monière: Tant mieux si j'ai réussi à vous tenir éveillés.

Le président: N'en doutez pas. Une petite pause pendant que le prochain témoin se présente.

The Chair: Thank you. If there are no further questions, then we will have to thank you and go on to the next witness.

Prof. Monière: Thank you for your attention.

The Chair: Your presentation was very stimulating. You need stimulation on such a long day.

Prof. Monière: I hope I've been able to keep you awake.

The Chair: Of course you have. We'll take a short break before the next witness comes to the table.

• 1156

• 1210

The Chair: Ladies and gentlemen, we're back and we're running a little bit late, but we'll try to catch up by subdividing our time between these witnesses and the next in such a fashion that they'll each have about 45 minutes, or close to it.

We have with us today the representatives of the Canadian Music Publishers Association, David Basskin and Brian Chater. I'm told they have no fixed text but they do wish to make some opening remarks. Then we'll throw it open to questions in the usual fashion.

Welcome, both of you.

Mr. David Basskin (Legal Adviser and Secretary, Canadian Music Publishers Association): Thank you, Mr. Chairman. You have introduced us correctly. I am the legal adviser to the Canadian Music Publishers Association, and my colleague, Brian Chater, is both a member of the board of that association and is also the president of CIRPA, the Canadian Independent Record Production Association. We're here to talk about an issue of supreme importance to us, and that is copyright law and the role of the Department of Canadian Heritage with regard to that.

I will start by saying that, quite frankly, I always thought and we always thought that the idea of a Department of Communications that dealt with cultural policy matters and telecommunications and broadcast matters was a very sound idea, and we so wrote to Kim Campbell at the time that she presided over the change that led to the formation of these departments. Quite frankly, in an age of convergence of media, convergence of hardware and software, and the growing inability to tell the computer apart from the program, the broadcast medium apart from the broadcast, we still think it's a good idea. But the government has chosen to go this route, and we are responding to it. It just doesn't make sense to us to unplug

Le président: Mesdames et messieurs, nous sommes de retour et avons pris un peu de retard, mais nous tenterons de rattraper le temps perdu en divisant notre temps entre ces témoins et les suivants de manière à ce qu'ils disposent d'environ 45 minutes chacun ou presque.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants de l'Association canadienne des éditeurs de musique, David Basskin et Brian Chater. On me dit qu'ils n'ont pas de document précis mais qu'ils désirent faire quelques observations préliminaires. Puis nous passerons aux questions de la manière habituelle.

Je vous souhaite à tous deux la bienvenue.

M. David Basskin (conseiller juridique et secrétaire, Association canadienne des éditeurs de musique): Merci, monsieur le président. Vous nous avez présentés correctement. Je suis le conseiller juridique de l'Association canadienne des éditeurs de musique, et mon collègue, Brian Chater, est à la fois membre du conseil d'administration de cette association et président de la CIRPA, la Canadian Independent Record Production Association. Nous sommes ici pour traiter d'une question qui revêt pour nous une importance primordiale, à savoir la Loi sur le droit d'auteur et le rôle du ministère du Patrimoine canadien à cet égard.

Je tiens à dire tout d'abord que, bien franchement, nous avons toujours pensé que l'idée d'un ministère des Communications traitant des questions de politique culturelle, des télécommunications et des questions de diffusion était une idée très raisonnable, et c'est ce que nous avons écrit à Kim Campbell au moment où elle présidait aux changements qui ont mené à la création de ces ministères. Bien franchement, à une époque de convergence des médias, de convergence du matériel informatique et du logiciel, à une époque où il devient de plus en plus difficile de distinguer l'ordinateur du programme, le médium de la diffusion, nous estimons toujours que c'est une bonne idée. Mais le gouvernement a décidé de suivre la voie que

[*Texte*]

hardware and software from a single department. However, we're facing this issue today.

Copyright, as I'm sure you're aware, is the absolute legal foundation of a multi–billion–dollar industry. Our industry alone, the music industry, is a billion–dollar business in Canada, all of it, every bit of it, resting on the existence of copyright law.

We're not here to ask, and particularly my organization, the music publishers, aren't here to ask for funding. We're not here to ask for a handout. We're not here to ask for any kind of improvements in any of the programs that exist today. If you want to hand out money I suppose that's great, and I do thank you for the lunch, but in any event, we're asking for clarity and support in the laws that protect our property.

For us, it is first and foremost a property rights issue. Our view is that you cannot go on to talk about an enhancement or development of Canadian culture until you provide the tools that protect the products of that creation.

The issues we're facing in copyright are complex, and they need the attention of expert staff who are backed up by a governmental commitment to do something about copyright. If we are compelled to live with the revision of the former Department of Communications, as it appears we are, we certainly very much support the proposed amendment that would explicitly give the Minister of Canadian Heritage a co–equal jurisdiction over the formation of copyright policy.

We remain very concerned about the fact that the former Department of Consumer and Corporate Affairs, as now embodied in the Department of Industry, has an explicit jurisdiction to watch out for and promote the interests of consumers. The traditional fight between creator and user in copyright is one we're not going to solve today, and one with which your committee will be seized when the phase two copyright bill comes before it, which we certainly hope will be soon. But I don't want you to underestimate the complexity and the difficulties of the issues we face.

I'm glad we're not standing on a podium in front of tens of thousands, but the dirty secret of copyright today is that the rights that are granted in the copyright law are, for all intents and purposes, unenforceable. Except in extreme high–profile cases of piracy or bootlegging, where you can persuade the police to become involved, it is all but impossible to protect the rights you have today.

[*Traduction*]

nous connaissons, et nous réagissons à cela. À notre avis, il n'est absolument pas logique de ne pas confier le matériel informatique et le logiciel à un seul ministère. C'est toutefois la situation avec laquelle nous sommes aux prises aujourd'hui.

Comme vous le savez certainement, le droit d'auteur est le fondement juridique absolu d'une industrie de plusieurs milliards de dollars. À elle seule, l'industrie de la musique représente des milliards de dollars au Canada et elle repose entièrement sur l'existence de la Loi sur le droit d'auteur.

Mon organisme, celui des éditeurs de musique, et nous ne sommes pas ici pour demander des fonds. Nous ne sommes pas ici pour demander l'aumône. Nous ne sommes pas ici pour demander quelque amélioration que ce soit à l'un ou l'autre des programmes qui existent actuellement. Si vous voulez nous donner de l'argent, c'est très bien, et je vous remercie pour le lunch, mais en fin de compte, nous demandons qu'on clarifie et qu'on appuie les lois visant à protéger nos biens.

Pour nous, la question porte d'abord et avant tout sur les droits de propriété. À notre avis, on ne peut pas parler d'épanouissement de la culture canadienne tant qu'on ne fournit pas les moyens nécessaires pour protéger les oeuvres des créateurs.

Les questions de droit d'auteur avec lesquelles nous sommes aux prises sont complexes et nécessitent l'attention de spécialistes qui reçoivent l'appui d'un gouvernement déterminé à agir au sujet du droit d'auteur. Si nous sommes forcés d'accepter le remaniement de l'ancien ministère des Communications, comme il semble que ce soit le cas, nous appuyons entièrement la modification proposée qui accorderait expressément au ministre du Patrimoine canadien une compétence égale à celle du ministre de l'Industrie à l'égard de l'établissement de la politique sur le droit d'auteur.

Nous sommes toujours vivement préoccupés par le fait que l'ancien ministère de la Consommation et des Affaires commerciales, qui fait maintenant partie du ministère de l'Industrie, a la compétence expresse de surveiller et de promouvoir les intérêts des consommateurs. La lutte qui oppose depuis longtemps le créateur et l'utilisateur dans le domaine du droit d'auteur est une lutte que nous ne réglerons pas aujourd'hui, et dont votre comité sera saisi lorsque la deuxième étape du projet de loi sur le droit d'auteur lui sera présenté, ce qui, nous l'espérons, aura lieu sous peu. Mais je ne voudrais pas que vous sous–estimiez la complexité des questions avec lesquelles nous sommes aux prises et les difficultés qu'elles soulèvent.

Je suis heureux que nous ne nous trouvions pas sur un podium devant des dizaines de milliers de personnes, car je dois vous avouer un terrible secret au sujet du droit d'auteur: les droits qui sont conférés dans la Loi sur le droit d'auteur sont, à toutes fins pratiques, impossibles à appliquer. Sauf dans des cas extrêmement bien connus de piratage ou de contrebande, lorsqu'on peut convaincre la police d'intervenir, il est pratiquement impossible de protéger les droits dont on dispose actuellement.

[*Text*] [*Translation*]

• 1215

My organization and many others on the creator side have spent a lot of meetings this past summer working with representatives of Industry and Heritage and Justice trying to explore new legal remedies and protections, on some of which we made a lot of progress in these meetings. They were very good meetings, but the difficulty we face is that it is still theoretical at this point.

Let me give you a very concrete example. As we speak, right now there is a motion taking place in a Toronto courtroom. My organization has sued the CBC. Why are we suing the CBC? We're suing the CBC for a program that some of you may have seen, called *Fashion File*. This is a program that is carried on *CBC Newsworld* and has been in production for more than four years. This program contains reproductions of hundreds of our clients' songs, and the CBC has consistently refused to apply for licences or pay for any of them. It has never provided an explanation.

We started the lawsuit in mid–June. The CBC never filed a defence. Instead, it brought a motion which is being heard today, the essence of which is that there is no such thing as copyright infringement. They are bringing an action in technical terms to dismiss the case for lack of a cause of action. This is an absurd, time–wasting exercise. It's costing our members a fortune. The CBC has its own legal department, the resources of Department of Justice, and in this case has seen fit to hire Canada's most expensive law firm, McCarthy Tetrault, to proceed with the action.

The reason I mention all this is not special pleading. The courts will deal with our case as they will. The point is that unless you're prepared to commit the expenditure of enormous amounts of money today, it is all but impossible to protect your copyrights.

These are not partisan issues. We're not talking about the promotion of francophone culture or anglophone culture. You can't have any culture unless you protect the fruits of artists' efforts. These are issues that should be first and foremost in the government's mind.

Our copyright law is woefully out of date. A lot of effort has been put in by a lot of people, but we're still at a position where the phase two legislation package has not come forward.

Furthermore, we've also been told that copyright will be a multi–phase process. That's something that Marcel Masse said on several occasions, and in a recent speech Minister Dupuy said it was likely to be a process of ongoing revision. Well, that's fair enough, I suppose. The world does not stand still, and certainly any industry or business that is tied to high technology isn't going to stand still.

But the point is that you can't have an ongoing process of amendment and improvement and change unless you have expert, fully informed staff at the highest levels of these departments tasked to do the job and to do it properly. There is a lack of continuity at the senior staff level in both those departments. It seems to be something of a revolving door. Admittedly, it is hard to keep top–notch people when the legislation never happens.

Mon organisme et bien d'autres qui représentent les créateurs ont passé beaucoup de temps cet été à rencontrer des représentants des ministères de l'Industrie, du Patrimoine et de la Justice pour tenter de trouver de nouveaux recours et moyens de protection juridique, et nous avons accompli beaucoup de progrès sur certains de ces aspects au cours de ces réunions. Ces réunions ont été très profitables, mais l'ennui, c'est que nous en sommes encore à parler de théorie.

Permettez–moi de vous donner un exemple très concret. Au moment où nous nous parlons, une poursuite a lieu dans un tribunal de Toronto. Mon organisme poursuit la Société Radio–Canada. Pourquoi? En raison d'une émission que certains d'entre vous ont peut–être vue et qui s'appelle *Fashion File*. Cette émission est diffusée sur le réseau *CBC Newsworld* et existe depuis plus de quatre ans. Elle représente des reproductions de centaines de chansons de nos clients, et la SRC refuse systématiquement de demander des licences ou de payer pour ces chansons. Elle n'a jamais fournit d'explications.

Nous avons entamé la poursuite à la mi–juin. La SRC n'a pas déposé de défense. Elle a plutôt déposé une motion que le tribunal entend aujourd'hui et qui revient essentiellement à dire que la violation du droit d'auteur n'existe pas. Elle intente une action d'ordre technique pour faire rejeter la cause pour absence de motifs de poursuite. Ce procédé est absurde et fait perdre du temps. Il coûte une fortune à nos membres. La SRC possède son propre contentieux, dispose des ressources du ministère de la Justice, mais pourtant a jugé bon pour intenter cette action de retenir les services du cabinet d'avocats le plus coûteux du Canada, McCarthy Tetrault.

Si je mentionne tout cela, ce n'est pas pour faire un plaidoyer particulier. Les tribunaux se chargeront comme il se doit d'examiner notre cause. Là où je veux en venir, c'est que, à moins qu'on ne soit disposé à dépenser des sommes énormes, il est pratiquement impossible de nos jours de protéger ses droits d'auteurs.

Il ne s'agit pas là de questions sectaires. Nous ne parlons pas de la promotion de la culture francophone ou anglophone. Aucune culture ne peut exister à moins qu'on ne protège le fruit des efforts des artistes. Le gouvernement devrait y songer sérieusement.

Notre loi sur les droits d'auteur est extrêmement désuète. Beaucoup de gens y ont mis de gros efforts, mais nous attendons toujours la deuxième étape de la mesure législative à cet égard.

En outre, on nous a dit que le droit d'auteur sera un processus en plusieurs étapes. C'est ce que Marcel Masse a déclaré à plusieurs reprises et, dans un discours qu'il a prononcé récemment, le ministre Dupuy a dit que le droit d'auteur ferait l'objet d'une révision constante. Je veux bien. Le monde évolue et toute industrie ou entreprise qui est tributaire de la haute technologie évoluera certainement elle aussi.

Mais on ne peut pas constamment apporter des modifications, des améliorations et des changements à moins de disposer, dans les plus hautes sphères de ces ministères, de spécialistes chargés de bien faire ce travail. Il y a manque de continuité au niveau des cadres supérieurs dans ces deux ministères. Il semble y avoir un va et vient considérable. J'admets qu'il est difficile de garder des gens de premier plan lorsque les mesures législatives ne voient jamais le jour.

[*Texte*]

I guess our message today comes down to this. Yes, the Minister of Canadian Heritage should have co–equal jurisdiction over copyright policy formation. But more than that, the government has to be given the message in the strongest terms that this is not a peripheral issue. It's a multi–billion–dollar business. We're seeking protection for our rights. We're seeking attention to be paid to this subject, to quote the words of playwright Arthur Miller, because if you don't, it's a very simple situation. People will go elsewhere where their works can be protected.

I will yield the floor to my colleague.

Mr. Brian Chater (Canadian Music Publishers Association): I don't think I have anything more to add to that.

The Chair: I hope Arthur Miller will be given some credit in financial terms for your quoting Willy Loman like that.

Mr. Chater: And a small payment, too.

The Chair: Yes.

Madame Gagnon.

Mme Gagnon: Bonjour. Je suis heureuse de vous entendre parler aujourd'hui du droit d'auteur. Je pense que vous marchez à peu près dans la même foulée que tous les artisans et créateurs du milieu par rapport à ce qu'ils demandent concernant le droit d'auteur.

J'aimerais vous faire part d'un fait qui s'est passé ici, au Comité. Vous savez que M. Dupuy est venu comparaître devant le Comité et qu'il a fait un coup d'éclat en proposant un amendement, à la suite de quoi les membres de ce Comité qui font partie du gouvernement ont dit qu'il n'était peut–être plus nécessaire de rencontrer les témoins parce que l'amendement allait les satisfaire. On a même dit que vous n'auriez plus besoin de venir nous implorer de prolonger le processus. Je tenais à ce que vous le sachiez parce que je pense qu'on n'a pas vraiment une écoute sensibilisée à vos revendications par rapport aux droits d'auteur.

Certains témoins nous ont dit que l'amendement maintenait le statu quo, ou encore qu'il ne faisait que désigner autrement ce qui se fait actuellement. J'aimerais savoir si l'amendement vous satisfait. Si oui, pourquoi? Dans le cas contraire, donnez–nous la raison pour laquelle il ne vous satisfait pas. Croyez–vous que cet amendement donne plus de poids au ministère?

• 1220

Mr. Basskin: The history of copyright policy, as I understand it, has been a division of responsibility between the two ministries and their two predecessors for many years, and as I understand it, the function of registration and of other technical matters has always been within the jurisdiction of the consumer and corporate affairs ministry and its predecessors.

I don't mean to speak for Brian, and he may want to add something on this point, but the question of whether or not a single ministry should be responsible for all aspects is a difficult one to address. First of all, as to the minister's statement that witnesses might not be necessary, I don't have anything to say on that issue. I'm very glad to have this opportunity to speak, though.

[*Traduction*]

Notre message d'aujourd'hui revient à ceci. Effectivement, le ministre du Patrimoine canadien devrait disposer d'une compétence égale à celle du ministre de l'Industrie au sujet de l'établissement de la politique sur le droit d'auteur. Mais ce qui est plus important, le gouvernement doit se faire dire dans les termes les plus vigoureux qu'il ne s'agit pas ici d'une question accessoire. Notre industrie représente plusieurs milliards de dollars. Nous voulons protéger nos droits, nous voulons qu'on porte attention à cette question, pour reprendre les termes du dramaturge Arthur Miller, sinon, c'est très simple, les gens iront ailleurs, où leurs oeuvres peuvent être protégées.

Je cède la parole à mon collègue.

M. Brian Chater (Association canadienne des éditeurs de musique): Je ne crois pas avoir quoique ce soit à ajouter à cela.

Le président: J'espère qu'Arthur Miller recevra une compensation financière étant donné que vous citez Willy Loman.

M. Chater: Et aussi une petite rétribution.

Le président: C'est cela.

Ms Gagnon.

Mrs. Gagnon: Good afternoon. I am happy to hear you talk today about copyright. I think that you are expressing the concerns of all the artists and creators in what they are seeking about copyright.

I would like to tell you about something that happened here in the committee. You know that Mr. Dupuy appeared before the committee and created a commotion by suggesting an amendment, and then the members of the committee who are part of the government said that perhaps it was no longer necessary to meet the witnesses because the amendment would be acceptable to them. It was even said that you would not need anymore to come and urge us to extend the process. I wanted to make sure that you knew that because your claims concerning copyright are not really being listened to in a sensitive way.

Some witnesses told us that the amendment maintained the status quo or that it was only saying in different words what is being done presently. I would like to know if you agree with the amendment. If yes, why? If not, give us the reason why you are not satisfied with it. Do you think that this amendment gives more weight to the department?

M. Basskin: Si je comprends bien la genèse de la politique sur le droit d'auteur, la responsabilité en cette matière a été répartie entre les deux ministères et leurs deux prédécesseurs pendant de nombreuses années et la fonction d'enregistrement et de traitement des autres questions techniques a toujours relevé du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales et de ses prédécesseurs.

Je ne voudrais pas parler à la place de Brian, et il voudrait peut–être ajouter quelque chose sur ce point, mais la question de savoir si un seul ministère devrait être responsable de tous ces aspects est difficile à régler. Tout d'abord, pour ce qui est de la déclaration du ministre selon laquelle la comparution des témoins ne serait pas nécessaire, je n'ai rien à dire là–dessus. Cependant, je suis très heureux d'avoir cette occasion de prendre la parole.

[*Text*]

Let's face it, copyright is an inherently divisive subject. You cannot make a decision on any aspect of copyright without alienating one side of the equation. There are people's livelihood's at stake, and on the other hand there are people's opportunities to use the works of creators for free in circumstances where they might want to. It's a politically difficult question. There are no babies to kiss, there are no ribbons to cut, there are no photo ops. It's a tough, hot potato politically, and this is why there has been so little action.

If you put it in one ministry, is it going to be handled better? I suppose it depends on the ministry and how much clout they have in getting legislation through. I wish I could have the confidence of some of my colleagues. I know some of my colleagues have said to you this should all be in the Department of Canadian Heritage. My personal dilemma is that I don't know if that would result in legislation at all. In the overall context of where things are proceeding in Ottawa, I would just as soon have something put forward that we can address. If it has to be in the current division of two ministries I can live with that. I just want the government to pay attention to this subject, and I don't care if it's one ministry or five.

Mr. Chater: I wish to make a couple of comments on that. I think where we've got back to is the status quo, the status quo ante that has been in fact this for the last 20 years. My concern is that the change has merely replaced or retained the status quo. Unlike David, I have some concerns. I would frankly prefer it to be in one ministry. That would be my concern.

My feeling about two ministries is that like everything else in life, it takes more time with two rather than one. My real concern is that we don't have that time, that the reality of technology, as David has said, is that it goes on. I was just at a conference in Europe and the same questions arise there, that the delivery by satellite, the non–territoriality that you used to be able to protect, is becoming less and less possible.

I think the government at large and the community in Ottawa have to be seized with the reality that technology is rapidly evolving and we have to be players. We have to be part of the game. We have to deliver the intellectual property in all its forms, from computers, to music, to books, to films, in a form that will enable us to get paid. My concern with the two ministries is not just this point, but it seems in other issues too that one ministry has the control for policy, if you like, and the other has the control for actually doing it. This, to me, is a recipe for nothing happening.

I would prefer it to be in one ministry, frankly. Not everybody in my business agrees with me. This is my personal view. I think it will be a step forward.

[*Translation*]

Soyons réalistes, le droit d'auteur est une question qui soulève forcément des divergences. On ne peut prendre une décision sur aucun aspect du droit d'auteur sans aliéner un camp ou l'autre. D'une part, il y a les moyens de subsistance de personnes qui sont en jeu et, d'autre part, il y a la possibilité pour d'autres personnes d'utiliser gratuitement les oeuvres de créateurs lorsqu'elles le désirent. C'est une question difficile sur le plan politique. Il n'y a pas de bébés à embrasser, de rubans à couper ni de séances de photographie. Il s'agit d'un sujet difficile et délicat sur le plan politique, et c'est la raison pour laquelle les mesures à cet égard sont si minimes.

Si on confie le droit d'auteur à un seul ministère, les résultats seront–ils meilleurs? Je présume que cela dépend du ministère et de son influence sur l'adoption de mesures législatives. Je souhaiterais pouvoir être aussi confiant que certains de mes collègues. Je sais que certains d'entre eux vous ont dit que tout cela devrait être confié au ministère du Patrimoine canadien. Le dilemme que j'ai personnellement, c'est que j'ignore si cela donnerait lieu à une mesure législative. Étant donné la façon générale dont les choses se passent à Ottawa, j'aimerais autant qu'on présente une proposition que nous pourrions examiner. Si deux ministères doivent s'en charger, cela m'importe peu. Je veux seulement que le gouvernement se penche sur cette question et peu m'importe si c'est un ou cinq ministères qui s'en chargent.

M. Chater: Je voudrais faire quelques observations à ce sujet. À mon avis, nous sommes revenus au statu quo qui existe depuis 20 ans. Je crains que les changements n'ont fait que maintenir le statu quo. Contrairement à David, j'ai certaines préoccupations. Je préférerais franchement qu'un seul ministère se charge du droit d'auteur.

À mon avis, comme pour toute autre chose dans la vie, il faut plus de temps pour accomplir quelque chose avec deux ministères plutôt qu'un. Ce qui me préoccupe réellement, c'est que nous n'avons pas de temps à perdre, que, comme David l'a dit, la technologie évolue constamment. Je reviens d'une conférence en Europe où on a soulevé les mêmes questions, à savoir qu'avec la diffusion par satellite, il est de moins en moins possible de protéger la territorialité, comme on pouvait le faire auparavant.

J'estime qu'il faut faire comprendre au gouvernement en général et aux gens à Ottawa que la technologie évolue rapidement et que nous devons y participer. Nous devons livrer la propriété intellectuelle sous toutes ses formes, à partir des ordinateurs jusqu'à la musique, les livres et les films, d'une manière qui nous permettra d'être rémunérés. Ma préoccupation au sujet des deux ministères ne concerne pas seulement ce dernier point, mais il semble que dans d'autres domaines aussi, lorsqu'un ministère est chargé de la politique et qu'un autre doit l'appliquer, on n'aboutit à rien.

Pour parler franchement, je préférerais que le droit d'auteur relève d'un seul ministère. Ce n'est pas tout le monde dans mon milieu qui est d'accord avec moi. C'est seulement mon opinion personnelle et j'estime que ce serait un progrès.

[*Texte*]

Mr. Basskin: If I could add just very briefly, I recognize that putting it in two ministries only amplifies the opportunity for paralysis. But it still seems to me strong direction from the top is a subject that matters to Canada's economy and to all its cultures. This is what's truly needed, whether it's one department or two.

[*Traduction*]

M. Basskin: Si vous me permettez d'ajouter très brièvement quelques mots, je reconnais que l'idée de faire relever le droit d'auteur de deux ministères ne fait qu'accroître le risque de paralysie. Mais je suis toujours d'avis qu'une forte direction à partir des paliers supérieurs revêt beaucoup d'importance pour l'économie du Canada et toutes ses cultures. C'est ce dont nous avons réellement besoin, peu importe si c'est un ou deux ministères qui s'en chargent.

• 1225

Mr. Chater: I probably missed that point. I would agree with that. This is a critical matter and has to be addressed by governments in any shape or form and in any country, and it has to be addressed soon. It cannot be allowed to turn into a call for another royal commission. It is a thing from the top. Intellectual property is a large amount of all our futures. Whether we like it or not, that's the reality.

M. Chater: J'ai probablement négligé cet aspect, et je suis d'accord. Il s'agit d'une question d'importance primordiale que les gouvernements, quels qu'ils soient, et dans quel que pays que ce soit, doivent examiner le plus tôt possible. On ne peut pas convoquer encore une autre commission royale d'enquête. Ce sont les gens en haut lieu qui doivent s'en charger. Notre propriété intellectuelle représente un aspect important pour notre avenir à tous. Que nous le voulions ou non, c'est la réalité.

Mme Tremblay: Poursuivons sur le sujet. Quand M. Racine, le sous–ministre responsable du développement culturel, a comparu devant le Comité, le 1er décembre dernier, il nous a expliqué qu'il existait deux options, l'américaine et l'européenne, en ce qui concerne la défense du droit du créateur, ce que vous savez sans doute mieux que moi. Il nous a dit que le gouvernement avait fait son choix et qu'il entendait se rapprocher davantage de l'orientation européenne que de l'orientation américaine. C'est un premier point.

Mrs. Tremblay: Let's pursue on the same subject. When Mr. Racine, the Deputy Minister in charge of cultural development, appeared before the committee, on the 1st of December, he explained to us that there were two options, the American one and the European one, for protecting copyrights, and you are probably more familiar with them than I. He told us that the government had made its choice and intended to follow more closely the European option than the American one. That is a first point.

En deuxième lieu, on engage deux ministères dans ce processus: celui du Patrimoine et celui de l'Industrie. Celui du Patrimoine veut défendre les créateurs et celui de l'Industrie veut défendre les consommateurs et les industriels. Est–ce que vous pensez que c'est tout ce méli–mélo qui nous empêche de mener à bien la deuxième étape du projet sur le droit d'auteur et qui fait qu'on nous en annonce même une troisième, puisque la deuxième ne réglera pas tout?

Second, two departments are involved in this process: Heritage and Industry. The Department of Heritage wants to protect creators and the Department of Industry wants to protect consumers and industries. Do you think that it is all this muddle that prevents us from dealing efficiently with phase II of the copyright legislation and that results in the announcement of even a third phase, since the second one will not resolve everything?

Comment voyez–vous la question? D'abord, saviez–vous que le gouvernement s'orientait vers le droit du créateur comme en Europe? Avez–vous été consultés là–dessus? Êtes–vous d'accord avec cette option? Où vous situez–vous par rapport à ces développements?

How do you see this issue? First of all, did you know that the government was contemplating the European option for creators' rights? Have you been consulted on this? Do you agree with this option? Where do you stand in these developments?

Mr. Basskin: It's something of an oversimplification, first of all, to say that first DOC and now DCH favour creators and industry favours users. I think we're dealing with people who view themselves as having a mandate to balance, and I don't think it could ever be said that it was all black or all white at one department or another.

M. Basskin: Tout d'abord, je crois qu'on simplifie les choses lorsqu'on dit que l'ancien ministère des Communications, et maintenant le ministère du Patrimoine canadien, favorise les créateurs et que le ministère de l'Industrie favorise les usagers. Nous avons affaire ici à des gens qui considèrent qu'ils ont un mandat pour établir l'équilibre entre les deux, et je ne crois pas qu'on puisse dire que c'est tout l'un ou tout l'autre, dans un ministère ou un autre.

I realize there are debates about whether the orientation of the lobby should be *droit d'auteur* or copyright. At the end of the day, as Chairman Mao said, it doesn't matter—sorry, it was Deng Xiaopeng who said it doesn't matter if a cat is black or white as long as it catches mice. I always love doing that sort of thing.

Je me rends compte qu'il y a des débats sur la question de savoir si les pressions devraient être axées sur les droits d'auteur ou sur le copyright. En fin de compte, comme le président Mao l'a dit, peu importe—je m'excuse, c'est Deng Xiaopeng qui l'a dit—peu importe si le chat est noir ou blanc, l'important, c'est qu'il attrape des souris. J'aime beaucoup faire des citations de ce genre.

The bottom line is that I don't really care whether our law is *droit d'auteur* or copyright–based. I believe it is copyright–based now and will remain so for a very long time, because it would be an enormous change to make in our underlying law.

En fin de compte, peu importe si notre loi porte sur le droit d'auteur ou le copyright. Je crois qu'elle repose actuellement sur le copyright et continuera de le faire pendant bien longtemps, car les changements à apporter dans les autres lois

[*Text*]

But the bottom line is that we have to protect the works of creators, and I don't view the copyright system as being bad at that if the law is dealt with in a timely fashion and is amended and dealt with in such a way as to recognize the challenges we're facing today.

It doesn't really matter what the container is; it matters what's in the container. To get back, for instance, just to the question of the enforcement of rights, it doesn't matter whether your system is based on *droit d'auteur* or whether it's based on copyright. What matters is having useful, available, flexible tools to protect those rights.

Mme Tremblay: Dans ce cas, qu'est–ce qui, selon vous, ralentit la reconnaissance des droits des créateurs? Pourquoi les Conservateurs ne l'ont–ils jamais fait après l'avoir promis? Pourquoi M. Dupuy nous a–t–il dit qu'il en faisait sa priorité et qu'on n'a toujours rien après un an? Pourquoi ne s'annonce–t–il rien à l'horizon? Pourquoi tout fonctionne–t–il au ralenti? Quel est le problème? Est–ce vous qui n'êtes pas capables de vous entendre?

Mr. Chater: No, not since they used it. Seriously, and as Mr. Basskin said, there are two problems here. One, the issue is a ''non–sexy issue''. It doesn't excite the general electorate too much. Frankly, there's not a big problem in the short term if you do or don't do something. In the short term, there is no obvious result like bringing in a different tax or a different policy option that affects somebody next week. The long–term results are the ones that count.

As David said, the problem has often been the issue of ''balance between user and creator''. As he also said, the problem is that for every right we get, somebody else has to pay or the balance changes.

Human beings being what they are, they don't like paying for use if they can possibly avoid it. I think it is because of this and the fact that it is a complex subject involving the world of technology, which most people in Canada and in the world are not so far at ease in. They're still dealing in physical objects, as opposed to intellectual non–physical property information, that sort of reaction. The political view in every country is that it is much better, for example, to give a baby bonus or a relief on tax. It has much more political appeal right away.

• 1230

So I would point out that I agree with you. I know you are apparently asking why it is not important. I think it's very important. I think it's critically important that we recognize the necessity to protect, and not just to protect but to enable these creators of all shapes and sizes and differences to grow and become successful.

We often have a problem, partly with regard to cultural, partly as industrial. . .and we are both. To be a creator is one thing. To create in your home is one thing; to create for the world at large, you have to have the industrial ''solution'' to get that product to people. More and more that will be technology as opposed to physical products, physical disks, physical tapes. It will be delivered by technology, i.e., to your home directly by satellite, by cable, by telephone or whatever.

[*Translation*]

seraient énormes. Quoi qu'il en soit, nous devons protéger les oeuvres des créateurs et, à mon avis, le système du copyright n'est pas mauvais si on modifie les lois en temps opportun et de façon à reconnaître les défis auxquels nous devons faire face à l'heure actuelle.

Peu importe le contenant, c'est le contenu qui est important. Pour revenir, par exemple, à la question de l'application des droits, peut importe si le système est fondé sur le droit d'auteur ou sur le copyright, l'important c'est de disposer de moyens utiles, faciles d'accès et souples pour protéger ces droits.

Mrs. Tremblay: In this case, what do think is slowing down the recognition of the creators' rights? Why did the Conservatives never do it after promising it? Why did Mr. Dupuy tell us that he was making it his priority and we still have nothing after a year? Why is there nothing on the horizon? Why is everything working at a slow pace? What is the problem? Is there lack of agreement between you?

M. Chater: Non, pas depuis qu'on l'utilise. Pour parler sérieusement, et comme M. Basskin l'a dit, nous sommes aux prises avec deux problèmes. Tout d'abord, cette question n'émoustille pas tellement l'électorat en général. Franchement, à court terme, que l'on agisse ou non ne pose pas un grave problème. À court terme, cela n'entraîne pas des changements importants comme le ferait l'adoption d'une autre taxe ou d'une autre mesure qui toucherait quelqu'un dès la semaine prochaine. Ce sont les résultats à long terme qui comptent.

Comme David l'a dit, le problème concerne souvent «l'équilibre entre l'usager et le créateur». Comme il l'a dit également, quelqu'un d'autre doit payer pour chaque droit que nous obtenons, sinon l'équilibre est rompu.

Les êtres humains étant ce qu'ils sont, ils n'aiment pas payer pour utiliser quelque chose s'ils peuvent éviter de le faire. Je crois que c'est à cause de cela et du fait qu'il s'agit d'un sujet complexe qui fait appel au monde de la technologie, avec lequel la plupart des gens au Canada et ailleurs ne sont pas encore à l'aise. Ils sont habitués à manipuler des objets physiques, contrairement à des renseignements impalpables sur la propriété intellectuelle. Dans tous les pays, les gens en politique maintiennent qu'il est de loin préférable, par exemple, d'accorder des allocations familiales ou des allègements fiscaux. Cela a immédiatement beaucoup plus d'attrait politique.

Alors, je dois dire que je suis d'accord avec vous. Je sais que vous vous demandez pourquoi cela n'est apparemment pas important. Je pense que c'est très important. À mon avis, il est primordial que nous reconnaissions la nécessité non seulement de protéger ces créateurs de toutes sortes, mais également de leur permettre de réussir.

Nous avons souvent un problème, en partie comme secteur culturel et en partie comme industrie. . . car nous sommes les deux à la fois. Être créateur est une chose. Créer une oeuvre dans sa maison est une chose, mais pour créer une oeuvre destinée au monde en général, il faut trouver la «solution» indutrielle pour livrer le produit aux destinateurs. De plus en plus, ce produit sera issu de la technologie et se distinguera des produits physiques, comme les disques ou les cassettes. Il sera livré directement dans les foyers par des moyens technologiques, c'est–à–dire par satellite, par câble, par téléphone ou quoi encore.

[*Texte*]

The problem has always been, I think, that it is always just around the corner. I've been doing this now for 10 years and it has always been ''just around the corner''. We had a meeting last week discussing these issues with a particular person who said, well, I thought that would solve the problem. Unfortunately, no, that's only the start of the problem. The problem is technology. The problem is delivery from a system—

For example, you could download today a work from Montreal, send it to New York, transfer it to Paris and finally put it on tape in England. Now, where is that an infringement? Who gets paid what, where and how? You have to have in place a total control of the product, and it's not a product. . .it's not this. You can't say, that's a dollar, do you want it or not? This is the idea for this, which is a very different situation.

I don't think governments at large, and particularly in this country or anywhere else, are really aware that this has become an economic as opposed to a cultural concern. Obviously it's much easier for today's users to say, as radio says, we've got no money, we've got this, we haven't got this, we haven't got that. It's much easier to say, okay, let's just postpone it for a couple of years. Well, yes, you could, but I don't think you'll be able to do so too much longer.

I'm sorry for being so long.

The Chair: Perhaps I might just make a couple of comments and solicit your reaction.

We understand, of course, that this is not going to be our last get–together. We will be seeing a lot more of you.

Mr. Chater: Oh, no, I can't imagine that.

The Chair: So we'll be seeing you in greater length and detail when we finally get hold of copyright.

Mr. Chater: Yes.

The Chair: The first question really deals with the observation that whatever administrative system we came up with in government, whatever the duty we're assigned, this will be a complex piece of work. Quite apart from potential competition within government, quite apart from the fact that out there every time you say something like ''neighbouring rights'', you've got a fight on your hands. The fights get more complex as the technology evolves, so one could never ascribe solely to government either the complexity or the delays. That would be unrealistic, because we've done it backwards, forwards, upside down, and still it's a complex matter.

That leads me to the second observation that you seem to be endorsing. This is to say, look, the proof of the pudding is in the eating. We don't care how you fellows organize yourselves up here in terms one department or two; what we want is action now that corresponds to our needs. So that's what the issue is and we'll be judged on that activity.

I guess the third observation really is that—and this is just to give us a bit of a preview of what you'll be saying in greater length when we do come to consider the question—I assume, in terms of being a country grappling with technological challenges

[*Traduction*]

Le problème, c'est qu'on nous dit toujours que la solution est à portée de la main. Je suis dans le milieu depuis dix ans et c'est ce qu'on me dit. La semaine dernière, nous avons eu une rencontre où nous avons discuté de cette question avec une personne en particulier qui nous a dit penser que cela réglerait le problème. Malheureusement, le problème ne fait que commencer. Le problème, c'est la technologie, c'est la livraison à partir d'un système. . .

Par exemple, aujourd'hui, on peut transférer une oeuvre de Montréal à New York, puis à Paris et finalement, la mettre sur cassette en Angleterre. Où y a–t–il violation du droit d'auteur? Qui reçoit combien d'argent, où et comment? Il faut disposer d'un contrôle total sur les produits, mais ce n'est même pas un produit. On ne peut pas dire: cela coûte un dollar, le voulez–vous ou non? On a affaire ici à des idées, ce qui est très différent.

Je ne crois pas que les gouvernements en général, surtout dans notre pays, se rendent bien compte que cette préoccupation d'ordre culturel est devenue une préoccupation économique. De toute évidence, il est beaucoup plus facile pour les usagers d'aujourd'hui de dire, comme le font les stations de radio, nous n'avons pas d'argent, nous avons ceci mais pas cela. Il est beaucoup plus facile de dire: revenons–y dans deux ou trois ans. Cela serait possible, mais il faudra cesser de le faire avant longtemps, à mon avis.

Je m'excuse d'être si long.

Le président: Je pourrais peut–être faire quelques observations et vous demander d'y donner suite.

Bien sûr, cette rencontre ne sera pas la dernière. Nous vous reverrons encore souvent.

M. Chater: Oh non, je ne peux pas me l'imaginer.

Le président: Alors, nous vous reverrons plus longuement lorsque nous recevrons finalement l'avis de la Loi sur le droit d'auteur.

M. Chater: D'accord.

Le président: La première question porte sur l'observation selon laquelle, quel que soit le système administratif que le gouvernement met en place, quelles que soient les fonctions qui sont assignées, la tâche sera complexe. Peu importe la rivalité qui risque de se produire au sein du gouvernement, peu importe qu'on parle de «droits connexes», vous devrez vous battre. Les batailles deviennent plus complexes avec l'évolution de la technologie, de sorte qu'on ne pourrait jamais blâmer uniquement le gouvernement pour la complexité et les retards. Ce serait irréaliste, car quel que soit l'angle sous lequel on regarde la question, elle demeure toujours complexe.

Cela me mène à la deuxième observation à laquelle vous semblez souscrire, à savoir que c'est à l'usage que l'on peut juger de la qualité d'une chose. Selon vous, peu importe si un ou deux ministères se chargent du droit d'auteur, vous voulez qu'on prenne immédiatement des mesures pour répondre à vos besoins. C'est donc la question sur laquelle nous serons jugés.

Je présume que la troisième observation—et je voudrais simplement vous donner un aperçu de ce dont vous traiterez plus longuement lorsque nous étudierons la question—c'est que notre pays n'est pas le seul qui soit aux prises avec des défis

[*Text*]

and competing interests, that we're not alone. Whatever the organizational regimes of other governments and countries—we had somebody from the Library of Congress last week—there will always be these competing interests, this complexity and this evolving technology. We may not be the head of the pack, but we're certainly sharing difficulties that are known as well to other nations.

Those are just a series of related observations, and if you want to comment, feel free.

Mr. Basskin: The challenges we're facing in Canada—you're absolutely right—are the same being faced in every other country. If some of you have not had the opportunity to spend time in front of a computer hooked up to the Internet or hooked up to the worldwide web, I strongly urge you to do so at your earliest opportunity, because you will see borders and time and space are ceasing to matter very much.

• 1235

My daughter is 10 years old. By the time she is in university she will be with a group of her generation for whom the concept of physical work embodied on paper or a disk will be an option still perhaps, but a somewhat antique one.

Let me tell you a story that a friend of mine related to me by e–mail through the Internet—a good fellow, a good buddy of mine. I grew up with him in Toronto. He now lives in Australia, where he is a professor of tax law at a university there. He took his 7–year–old son in with him to the office a couple of weeks ago—he had some work to do on a Saturday—and his son said, "What's this thing, Daddy?" His father said, "It's a Selectric typewriter." "Oh." The kid had never seen a typewriter, but he uses a computer every day. "How does it work, Daddy?" Well, Daddy rolled in a sheet of paper and the kid start typing. He was somewhat stymied when he got to the end of the line, because after all in the computer the words just flow. He didn't know what happened, so dad showed him the return key, and after he filled up a page, he turned to his father and he said, "Okay, how do I make it print?"

It's a cute story, but I think it shows you that things are changing with terrifying speed.

Much of our business is based on physical goods. Some of the challenges we face are acute, and by "we" I don't just mean we here in Canada, I mean we throughout the world, to pick up on the international point you're making here. The challenge we're facing is that most of the business we deal with today is still wedded to the use of plastic and cardboard and cellulose nitrate, and things like that, to produce an object that you hold in your hand. More and more and more, commerce in intellectual property is going to move to international delivery on the wire, and none of us has a clear understanding.

[*Translation*]

technologiques et des intérêts contradictoires. Quels que soient les régimes d'organisation d'autres gouvernements ou d'autres pays—nous avons accueilli un témoin de la Bibliothèque du Congrès la semaine dernière—nous serons toujours aux prises avec ces intérêts contradictoires, cette complexité et une technologie en constante évolution. Nous ne sommes peut–être pas en tête, mais nous partageons certainement les mêmes difficultés avec d'autres pays.

Ce ne sont là que quelques observations connexes que vous pouvez commenter si vous le désirez.

M. Basskin: Vous avez parfaitement raison de dire que les défis avec lesquels nous sommes aux prises au Canada sont les mêmes auxquels tous les autres pays doivent faire face. Si certains d'entre vous n'ont pas encore eu l'occasion de passer quelque temps devant un ordinateur branché sur Internet ou sur le réseau mondial, je vous invite fortement à le faire le plus tôt possible, car vous constaterez que les frontières, le temps et l'espace n'ont plus beaucoup d'importance de nos jours.

Ma fille a dix ans. Lorsqu'elle sera à l'université, elle fera partie d'un groupe de sa génération pour qui la notion de document sur papier ou sur disque sera peut–être encore une option, mais quelque peu désuète.

Permettez–moi de vous raconter une histoire qu'un de mes amis m'a livrée par courrier électronique par le biais de l'Internet. Il s'agit d'un bon ami à moi. Nous avons grandi ensemble à Toronto. Il vit maintenant en Australie, où il enseigne le droit fiscal dans une université de ce pays. Il y quelques semaines, il a amené son fils de sept ans avec lui au bureau—il avait du travail à faire un samedi—et son fils lui a dit: «qu'est–ce que c'est ça, papa?» Son père lui a répondu: «c'est une machine à écrire Sélectric.» «Oh!». Cet enfant n'avait jamais vu une machine à écrire, mais il utilise un ordinateur tous les jours. Il a demandé à son père comment elle fonctionnait. Son père y a inséré une feuille de papier et l'enfant a commencé à dactylographier. Il s'est trouvé un peu coincé lorsqu'il est arrivé au bout de la ligne car, après tout, dans un ordinateur, les mots s'enchaînent naturellement. Il ne savait pas ce qui se passait, alors son père lui a montré la touche retour et, après avoir rempli une page, il s'est tourné vers son père et lui a demandé comment imprimer son texte.

C'est une gentille histoire, mais elle montre que les choses changent à un rythme affolant.

La majeure partie de nos activités reposent sur des biens physiques. Quelques–uns des défis que nous devons relever sont importants, et par «nous» je n'entends pas seulement nous, au Canada, mais partout dans le monde, pour reprendre l'argument que vous présentez dans un contexte international. Le défi que nous devons relever, c'est que la plupart des activités que nous exerçons de nos jours sont encore liées à l'utilisation de plastique, de carton et de nitrate de cellulose, qui servent à la fabrication d'un objet qu'on peut tenir dans la main. De plus en plus, dans le domaine de la propriété intellectuelle, le commerce se fera désormais au moyen de la livraison par câble dans tous les pays, et personne d'entre nous ne comprend clairement ce concept.

[*Texte*]

I have been to several international WIPO congresses, trying to begin to wrestle with this subject. If it's tough for us, it's tough for everybody. It isn't just we or broadcasters or other groups in Canada who may have a settled interest. Every group has an ox to gore. Every group has a settled interest that is going to be threatened by this.

I've said in many speeches, and I still very much believe it, that we are going through an era today that is akin to the period 1885 to 1915. If you think about what was invented in those years, we had powered flight, commercial photography, radio broadcasting, the origins of television, the discovery of radioactivity, all the inventions that, for better or worse—largely worse, I suppose—made the 20th century. What's happening now and what will happen in the next few years are the inventions that will make the 21st century, and will remake our culture in society. If we don't have a focused attention from government now on the underlying laws that protect works as they're distributed and delivered by those means, we will become a backwater. There is no other way to describe it.

The Chair: I must say I am very much looking forward to our next meeting. I was just reminded as you spoke of a quotation that another witness gave us by Vannevar Bush, who used to advise U.S. Presidents, who said that we always overestimate the impact of a new technology in the short term and underestimate its impact in the long term. That ought to be our code word here.

Mme Tremblay: Monsieur, il y a un M. Tobin qui a comparu au Comité de l'industrie. M. Tobin est directeur de la Division des politiques. C'est lui qui a la responsabilité d'élaborer les politiques, au ministère de l'Industrie, surtout relativement aux lois cadres. Selon une citation que j'ai ici, M. Tobin semble ne pas reconnaître que les industries culturelles sont différentes des autres industries. D'après vous, les industries culturelles sont–elles identiques à n'importe quelle autre industrie, ou si elles ont une spécificité qui les rend distinctes et qui exige qu'on les traite différemment?

Le président: Je pense qu'elles ne le sont pas, d'une certaine façon.

Mr. Chater: I would think we are in some respects the same as everybody else, but in many respects very different. For example, if you sell iron ore or bicycles or whatever, you are not selling a cultural property. You are selling a tool of society to which people have access if they wish to buy it. We deal in both, in industrial strategy, but equally so cultural strategy, because our creators, the people we are involved with, create an identity that is not possible in any other country. I mean, the songs of certain song writers are specific to Canada. Both in English and French they probably wouldn't occur elsewhere, because that is the reality of Canada.

Mme Tremblay: M. Tobin dit, par exemple, au Comité de l'industrie au sujet des industries culturelles:

> . . .nous leur communiquons des renseignements et nous examinons leurs préoccupations. Je ne pense pas que nous les traitions différemment.

[*Traduction*]

J'ai assisté à plusieurs congrès internationaux de l'OMPI pour tenter de commencer à comprendre le sujet. Si cela est difficile pour nous, ça l'est également pour tout le monde. Nous ne sommes pas les seuls, ou les radiodiffuseurs ou d'autres groupes au Canada qui y ont peut–être des intérêts évidents dans ce domaine. Chaque groupe a des buts intéressés. Chaque groupe a des intérêts qui risquent d'être menacés.

J'ai dit dans bien des discours, et j'y crois toujours fermement, que nous traversons actuellement une époque qui ressemble à celle de 1885 à 1915. Pensez aux produits qui ont été inventés au cours de ces années–là, notamment les avions à moteur, la photographie commerciale, la radiodiffusion, la télévision à ses débuts, la découverte de la radioactivité, toutes des inventions qui, pour le meilleur ou pour le pire—surtout pour le pire, je présume—on fait du 20e siècle ce qu'il est actuellement. Les inventions actuelles et celle qui auront lieu dans les prochaines années nous feront entrer dans le 21e siècle et transformeront notre culture. Si le gouvernement ne se concentre pas dès maintenant sur les lois sous–jacentes qui protègent les oeuvres qui sont distribuées et livrées par ces moyens, le Canada deviendra un trou perdu. Il n'y a aucune autre façon de décrire la situation.

Le président: Je dois dire que j'ai très hâte à notre prochaine réunion. Comme vous parliez, on m'a rappelé qu'un autre témoin avait cité Vannevar Bush, ancien conseiller des présidents des États–Unis; il disait que nous surestimons toujours les conséquences d'une nouvelle technologie à court terme et que nous sous–estimons ces conséquences à long terme. Nous devrions tenir compte de ces paroles ici.

Mrs. Tremblay: Sir, there is a Mr. Tobin who appeared before the committee on industry. Mr. Tobin is the director of the Policies Division. He is responsible for developing the policies in the Department of Industry, particularly as they relate to parent legislation. According to a quotation that I have here, Mr. Tobin doesn't seem to recognize that cultural industries are different from other industries. Do you think that culturel industries are identical to any other industry or that they have a specific characteristic which makes them distinct in which and that we should accordingly treat them differently?

The Chair: In a way, I don't think they are.

M. Chater: Je pense qu'à certains égards nous sommes comme tous les autres, mais très différents sous de nombreux rapports. Par exemple, si on vend du minerai de fer ou des bicyclettes, on ne vend pas un bien culturel. On vend un outil auquel les gens ont accès s'ils désirent l'acheter. Nous touchons aux deux aspects, soit à la stratégie industrielle, mais également à la stratégie culturelle, car nos créateurs, les gens qui font partie de notre industrie, créent une identité qu'il est impossible de créer ailleurs. Ainsi, les chansons de certains auteurs–compositeurs sont propres au Canada. Qu'elles soient en français ou en anglais, elles ne seraient probablement jamais composées ailleurs, parce qu'elles font partie de la réalité canadienne.

Mrs. Tremblay: For instance, M. Tobin says to the committee on industry about the cultural industries:

> . . .we are giving them information and are looking at their concerns. I do not think that we are treating them differently.

[*Text*]

Donc, vous allez être traités comme des chaussettes, comme des pantalons, comme n'importe quoi. Donc, il n'y aura pas de spécificité culturelle. Vous n'êtes pas inquiet de penser que l'avenir de votre industrie repose entre des mains qui en ont une telle conception?

[*Translation*]

So, your industry will be treated as a business selling socks or pants or whatever. So, there won't be any cultural specificity. Your are not worried to think that the future of your industry rests in the hands of people who have such perception of that industry?

• 1240

Mr. Basskin: We're both very familiar with David Tobin and we've worked very closely with him.

I wouldn't mind being treated in the same way as every other industry if I got the right to protect the products I created and to ensure that we got paid for them being used.

I recognize that there is a very important cultural agenda in this subject, but copyright law is culture neutral. Copyright law is language neutral. Copyright law does not concern itself with national origin of works or national cultures. It proceeds from the basic premise that you cannot have a culture unless you protect its works.

Dr. Johnson said that no man but a fool ever wrote but for money. In other words, artists express themselves because they have no choice. A true artist expresses himself or herself in his or her medium because he or she has to. They would die if they didn't, but they all like to eat. I know many song writers, many authors, many photographers—I'm a musician myself—and we all like to eat. We all want the right to protect what we create.

Let other issues of government deal with cultural policy. It's a very important issue. I'm not minimizing it at all. We have the Broadcasting Act, the Status of the Artist Act, the Canada Council. We have all the issues over which this committee is charged with oversight. But copyright law is property law. First and foremost, creators must have the right to protect what they create and to be fairly compensated for its use. If you don't have that, then you don't have anything.

If being treated like any other industry means that we get to control what we create and be fairly compensated for its use, then I will be perfectly happy to live with that. My difficulty with Mr. Tobin's policies—and this isn't a personal matter—my difficulty with some of the thinking coming out of that department or that I have heard in the past is that it does not recognize the need for creators to protect their works as much as I would like to see, particularly on the issue of exemptions, which are essentially expropriations of rights, for certain favoured classes of users.

We have a very simple concept for users. It's called pay for what you use. It's like any other industry. When other people give it away for free, we'll give it away for free.

Le président: Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Je suis contente de pouvoir poursuivre plus à fond la réflexion avec quelqu'un qui se bat à la ligne de front. Peut–être suis–je dans l'erreur, mais quand j'entends ou lis les propos de M. Tobin, je m'inquiète. Au GATT, nous

M. Basskin: Nous deux connaissons très bien David Tobin et avons travaillé très étroitement avec lui.

Cela ne m'ennuierait pas d'être traité de la même façon que tout autre secteur si j'avais le droit de protéger les produits que j'ai créés et de faire en sorte que je sois payé pour leur utilisation.

J'admets que cette question suppose un agenda culturel très important, mais la Loi sur le droit d'auteur transcende la culture. Elle transcende la langue. La Loi sur le droit d'auteur ne se préoccupe ni de l'origine nationale des oeuvres ni des cultures nationales. Elle part du principe que la protection les oeuvres d'une culture, est ce qui rend possible cette culture même.

M. Johnson a dit que seul un imbécile écrira seulement pour de l'argent. Autrement dit, les artistes s'expriment parce qu'ils n'ont pas d'autre choix. Un vrai artiste s'exprime dans son médium parce qu'il doit le faire. Il mourrait s'il ne le faisait pas, mais il aime aussi manger. Je connais beaucoup d'auteurs–compositeurs, d'auteurs, de photographes—je suis moi–même musicien—et nous aimons tous manger. Nous voulons tous avoir le droit de protéger nos créations.

Qu'on laisse d'autres aspects de l'action gouvernementale traiter de la politique culturelle, dont je ne sous–estime pas l'importance. Nous avons la Loi sur la radiodiffusion, la Loi sur le statut de l'artiste, le Conseil des arts du Canada. Nous avons toutes les questions que le comité est chargé de surveiller. Mais la Loi sur le droit d'auteur est une loi sur la propriété. D'abord et avant tout, les créateurs doivent avoir le droit de protéger leurs créations et d'être compensés équitablement pour l'utilisation de celle–ci. Sinon, ils n'ont absolument rien.

Si le fait d'être traités comme tout autre secteur veut dire que nous devenons maîtres de nos créations et que nous serons compensés équitablement pour leur utilisation, alors cela me conviendra parfaitement. Ce qui m'agace dans les orientations de M. Tobin—et je n'ai rien contre lui personnellement—ce qui m'agace dans certains raisonnements qui viennent de ce ministère ou que j'ai entendus par le passé, c'est qu'on ne reconnaît pas suffisamment à mon avis la nécessité pour les créateurs de protéger leurs oeuvres, surtout dans toute la question des exemptions, qui se résument à une expropriation des droits, et qui favorisent certaines catégories d'usagers.

Nous avons un concept très simple au sujet des usagers. Il s'agit du concept d'utilisateur–payeur, comme dans toute autre industrie. Quand les autres offriront leurs services gratuitement, nous ferons de même.

The Chair: Ms Tremblay.

Mrs. Tremblay: I am happy to have the opportunity to pursue the issue with someone who is fighting on the front line. Perhaps I am wrong, but when I hear or read what Mr. Tobin is saying, I am concerned. At the GATT, we were able at the last

[*Texte*]

avons réussi en toute dernière heure à exclure la culture de la mainmise de cet organisme. Toutefois, des réactions comme celle de M. Tobin me donnent à penser que, lors de la prochaine ronde, la culture passera dans la moulinette du GATT. Pourquoi pas, puisqu'une industrie culturelle, selon lui, c'est la même chose que la vente des chaussures?

Mr. Chater: I agree with you. If I had been there, I would have disagreed with David. His reasoning is not necessarily all sound.

While we are industrial and while, as David rightly says, we need copyright, we also have a definite cultural overtone, for want of a better word. Our creators, our people involved in creating the art, are also in commerce. We all know that. That's the reality.

I agree with David. If we were treated in the same way as other industrial groups, I might be happier. We're not, and patently so over the years from the Department of Industry bureaucrats. We have not been treated in the same way. Therefore I would have some concerns with their view of that.

The Chair: On that note, which gives us both a note of ambiguity and a sense of complexity, the final question is from Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon (Brandon—Souris): On the concerns you raise about protection and compensation, are we ever going to be able to strike or create a system that will address all of the problems that I see technology presenting in these areas?

Mr. Basskin: That's almost like the "how long is a piece of string" question. It's like "What do you think of the future?" Well, the future is not here yet.

I believe we can today develop legislation that will meet the concerns we're facing today if the politicians will have enough courage to make the decisions and get on with it, which I believe is going on.

You raise an interesting question: are we ever going to be able to deal with all the threats to cultural policy that we're facing? I don't want you to think I don't care about that subject, because I do, but I was being very strictly related to copyright. Obviously, issues such as GATT and Canadian content are of great importance to our members as well. But dealing with all the technological problems is a very tall order. The only way it's going to happen is if those in government who are charged with establishing the laws in this area devote, I would say, nothing less than constant and serious attention, consultation with the industries involved, and show a willingness to legislate and act on these subjects before they turn into unquenchable fires. It needs attention.

• 1245

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I am sorry I missed your presentation, but it seems to me that in this whole discussion that we've had we are kind of at the brink. We're looking at some major changes in a department and what we're doing, though, is creating a jurisdictional nightmare right now, because we're going to put copyright into two departments.

[*Traduction*]

hour to exclude culture from the control of this organization. However, reactions such as Mr. Tobin's lead me to believe that, at the next round, culture will be engolfed in the GATT. Why not, since he thinks that a cultural industry is the same thing as selling shoes?

M. Chater: Je suis d'accord avec vous. Si j'avais été là, je me serais élevé contre les propos de David. Son raisonnement n'est pas forcément juste.

Bien que nous soyons une industrie et que, comme David le dit avec raison, nous avons besoin du droit d'auteur, nous avons aussi, à défaut d'une meilleure expression, décidément une allure culturelle. Nos créateurs, les gens qui participent à la création artistique, sont aussi engagés dans le commerce. Nous savons tous que c'est la réalité.

Je suis d'accord avec David. Si nous étions traités de la même manière que les autres groupes industriels, cela me rendrait peut–être plus heureux. Ce n'est pas le cas, comme l'ont si bien prouvé les bureaucrates du ministère de l'Industrie au cours des années. Nous n'avons pas été traités de la même façon. Par conséquent, leur point de vue me préoccupe.

Le président: Sur cette note à la fois ambiguë et complexe, je laisse M. McKinnon poser la dernière question.

M. McKinnon (Brandon—Souris): À propos des préoccupations que vous soulevez au sujet de la protection et de la compensation, pourrons–nous un jour établir ou créer un système qui s'attaquera à tous les problèmes que la technologie présentera, à mon avis, dans ces domaines?

M. Basskin: Cette question ressemble à une devinette. C'est comme demander à quelqu'un ce qu'il pense de l'avenir. L'avenir n'est pas encore arrivé.

À mon avis, nous pouvons élaborer dès maintenant une mesure législative qui répondra aux préoccupations actuelles si les politiciens ont suffisamment de courage pour prendre les décisions nécessaires et les appliquer.

Vous soulevez une question intéressante: pourrons–nous un jour faire face à toutes les menaces qui planent sur la politique culturelle? Je ne voudrais pas que vous pensiez que cette question m'indiffère, mais je parlais strictement du droit d'auteur. De toute évidence, des questions comme le GATT et le contenu canadien revêtent une grande importance pour nos membres. Mais régler tous les problèmes technologiques représente une tâche énorme. La seule façon d'y parvenir, c'est de demander aux fonctionnaires qui sont chargés d'élaborer les lois dans ce domaine d'y consacrer rien de moins qu'une attention constante et sérieuse, de consulter les secteurs en question et de démontrer la volonté de légiférer et d'agir sur ces questions avant qu'elles ne prennent des proportions trop graves. Il faut se pencher sur ces questions.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je regrette d'avoir manqué votre exposé, mais il me semble que, dans toute cette discussion que nous avons eue, nous en sommes arrivés à un point critique. Nous envisageons certains changements importants dans un ministère et nous créons en même temps un enchevêtrement de compétences effroyable, car deux ministères se chargeront du droit d'auteur.

[*Text*]

You're saying on the one hand that technology is really what is going to change the whole face of copyright in any event, and technology and technological issues with respect to Canadian Heritage are going to be dealt with in Industry in all likelihood. It is my contention that copyright—and I hope the creators will forgive this, though I explained it thoroughly in my speech—copyright belongs in Industry. It is hoped that it will have the capacity and understanding to take care of the creators and the producers of intellectual property insofar as the protection component is concerned. But we are going to have a jurisdictional nightmare here if indeed we see the legs of this creature, one foot in each camp.

So I hope we have the political will and the good judgment to make those kinds of decisions, but I'm not convinced of that.

Mr. Basskin: Without running overly long, ladies and gentlemen, if I could have the confidence that the Department of Industry would truly show an awareness of the unique concerns of creators I might agree with you. I don't happen to believe that. I've dealt with both these departments for a very long time, as has Brian, as have our many colleagues in this area. The Department of Canadian Heritage acts as a counterbalance to the statutory and attitudinal preference of the Department of Industry for users and consumers. Even if you put it into one department, you would still have as much of a tangle of voices claiming rights versus exemptions, claiming the competing issues at stake.

I don't think it's a jurisdictional nightmare. I agree that it may invite turf fighting and additional complexity by having two departments involved, but I think the answer to a concern about jurisdictional nightmares per se is met by having the government declaring it as a policy and making it a priority for Canada's intellectual property legislation to be kept up to date.

There has been constant consultation. Let me point this out; I'll give you a very practical example of my concern. There is a group that is run by the Department of Industry called the Intellectual Property Advisory Committee, IPAC. This is a body that meets several times a year and has an annual general meeting. This group consists of representatives of all the various professional and trade associations that deal with patent, trademark and industrial design. Copyright is the fourth pillar of the four general areas of intellectual property.

I started going to these meetings five years ago. I said what am I doing here? I'm representing music publishers and on some occasions all creators as part of a coalition. I said I see patents, I see trademarks, I see industrial property; why is there no working group of copyright? I was met by a very dismissive attitude from people in Industry who said, oh well, you don't understand how this would work. It would be really unnecessary to bring you in. The lawyers' group representing the Patent and Trademark Institute of Canada said these people don't need to be involved; it's really far too much for them to comprehend.

[*Translation*]

D'une part, vous dites que la technologie transformera entièrement la situation du droit d'auteur et qu'il est fort probable que les questions de technologie qui relèvent du ministère du Patrimoine seront transférées à celui de l'Industrie. Je soutiens que le droit d'auteur—et j'espère que les créateurs me pardonneront, bien que je me sois expliquée en long en large dans mon discours—devrait relever du ministère de l'Industrie. Nous espérons qu'il aura les moyens et la sagesse nécessaires pour protéger les créateurs et les producteurs de propriété intellectuelle. Mais nous aurons un enchevêtrement de compétences effroyables si les deux ministères se partagent le droit d'auteur.

J'espère donc que nous aurons la volonté politique et le bon sens de prendre ces décisions, mais je n'en suis pas convaincue.

M. Basskin: Je ne voudrais pas que le débat s'éternise, mesdames et messieurs, mais si je pouvais être convaincu que le ministère de l'Industrie est vraiment sensible aux préoccupations des créateurs, je serais peut–être d'accord avec vous. Mais il se trouve que je ne le suis pas. J'ai fait affaire avec ces deux ministères pendant très longtemps, tout comme Brian, et bon nombre de nos collègues. Dans ses lois et ses attitudes, le ministère de l'Industrie privilégie la notion d'usager et de consommateur et le ministère du Patrimoine canadien vient faire contrepoids à cela. Même si le droit d'auteur relevait d'un seul ministère, il y aurait toujours autant de gens qui réclameraient des droits et d'autres des exemptions.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un enchevêtrement de compétences. Je conviens que la participation de deux ministères risque de soulever des guerres de territoire et d'autres complications, mais j'estime qu'on pourrait répondre à cette préoccupation en demandant au gouvernement d'établir une politique sur le droit d'auteur et de tâcher de maintenir à jour la Loi canadienne sur la propriété intellectuelle.

Il y a eu des consultations constantes. Je vais vous dire ce qui me préoccupe, au moyen d'un exemple très concret. Il existe un groupe dirigé par le ministère de l'Industrie qu'on appelle le Comité consultatif de la propriété intellectuelle ou CCPI. Cet organisme se réunit plusieurs fois par année et tient une assemblée générale annuelle. Il comprend des représentants de toutes les diverses associations professionnelles et commerciales qui traitent des brevets, des marques de commerce et des dessins industriels. Le droit d'auteur est le quatrième pilier des quatre grands domaines de la propriété industrielle.

J'ai commencé à assister à ces réunions il y a cinq ans. Je me suis demandé, que fais–je ici?» Je représente les éditeurs de musique et, à l'occasion, tous les créateurs en tant que membres d'une coalition. Je vois qu'il y a des groupes de travail sur les brevets, sur les marques de commerce et sur les dessins industriels, mais pourquoi pas sur le droit d'auteur? Les fonctionnaires du ministère de l'Industrie m'ont accueilli avec une attitude dédaigneuse en disant que je ne comprenais pas comment les choses fonctionneraient. Je n'avais rien à faire là. Le groupe d'avocats représentant l'Institut canadien des brevets et marques a dit que la participation de ces gens n'était pas nécessaire parce que ces questions dépassaient leur entendement.

[*Texte*]

The bottom line was that I screamed long and loud to get some consultation going between Industry and the copyright creators on the subject. That led to a little better cooperation, but it was still mostly on the DOC side. Department of Industry does not have a long track record of intensively consulting with creators. It has become a little better in the last couple of years, and certainly some people have given it their best shot.

The reason we need both departments there is because, quite frankly, Heritage has at least shown an ongoing interest in our concern, which gives us some confidence that we're being listened to.

The Chair: I think I'm going to have to bring these proceedings to a halt, because we have another witness. We thank you both and we look forward to seeing you again. Thank you for opening up the subject.

Mr. Chater: Thank you, Mr. Chairman.

The Chair: Mr. Manderino, I know you're patiently waiting back there. Please join us.

• 1250

We welcome you here. I think the best strategy is for you to make some opening remarks and then for us to get down to questions.

Dr. Joseph Manderino (Curator, Royal Ontario Museum): First, I was invited here by one of the members of the Reform Party. I would just like to tell you about my political affiliations. I have none. I am apolitical except on election day, and that's when I go and cast my lot.

So I am not here for a Reform Party or a Bloc party or a Liberal Party, or a PC Party or an NDP party. You remember the latter two.

The Chair: You're with the museum, so you can deal with those.

Dr. Manderino: Yes. I'll say just a few words about myself so you'll know that I am not a complete lunatic. You might change your minds about that statement later.

I started to get interested in museums as a teenager. I grew up in the U.S.A. I was an American citizen; I later became a Canadian. During my early years in Chicago I spent many hours at the Field Museum of Natural History. There I got hooked. I became an addict in the field of mineralogy. Little did I realize at that time, as a young teen, that I would someday be a curator of mineralogy in a major museum, particularly in Canada, but such was my lot in life.

I have spent thirty-five and a half years at the ROM. That's not quite right; that will be in about 18 days, when I will retire from the Royal Ontario Museum. In that time a little more than two years were spent in administration. I stepped in as the acting associate director curatorial, which gave me the responsibility of over 200 people, roughly equivalent to the Canadian Museum of Nature—equivalent only in numbers, as I will point out later.

[*Traduction*]

En fin de compte, j'ai jeté les hauts cris pour qu'il y ait un peu de consultation entre le ministère de l'Industrie et les créateurs titulaires d'un droit d'auteur. Cela a abouti à une collaboration un peu meilleure, mais surtout de la part du ministère des Communications. Le ministère de l'Industrie n'est pas réputé pour consulter longuement les créateurs. Il s'est légèrement amélioré au cours des dernières années et certains lui donnent une chance de faire ses preuves.

La raison pour laquelle nous avons besoin des deux ministères, c'est que, bien franchement, celui du Patrimoine a au moins montré qu'il s'intéressait à nos préoccupations, ce qui nous donne un peu l'assurance qu'on nous écoute.

Le président: Je crois que je vais devoir mettre fin à ces délibérations, car nous avons un autre témoin. Nous vous remercions tous deux et espérons vous revoir. Merci d'avoir lancé le débat.

M. Chater: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Manderino, je sais que vous attendez patiemment. Veuillez vous joindre à nous.

Nous vous souhaitons la bienvenue. Je crois que le mieux serait que vous fassiez quelques observations préliminaires, puis nous vous poserons des questions.

M. Joseph Manderino (conservateur, Musée royal de l'Ontario): Je tiens à préciser que j'ai été invité ici par un des membres du Parti réformiste. Je voudrais vous parler un instant de mes allégeances politiques. Je n'en ai aucune. Je suis apolitique, sauf le jour des élections, lorsque je vais voter.

Donc, je ne suis pas ici comme porte-parole du Parti réformiste, du Bloc québécois, du Parti libéral, du Parti conservateur ou du NPD. Vous vous souvenez sans doute des deux derniers.

Le président: Comme vous travaillez pour le musée, vous savez à quoi vous en tenir sur ces deux derniers partis.

M. Manderino: C'est exact. Je vais dire quelques mots à mon sujet pour que vous sachiez que je ne suis pas complètement fou. Vous risquez de changer d'idée là-dessus plus tard.

J'ai commencé à m'intéresser aux musées lorsque j'étais adolescent. J'ai grandi aux États-Unis. J'étais citoyen américain et plus tard, je suis devenu canadien. Pendant mes premières années à Chicago, j'ai passé bien des heures au Field Museum of Natural History. C'est là que j'ai eu la piqûre. Je suis devenu un fanatique de minéralogie. À cette époque, étant un jeune adolescent, je me doutais très peu que je deviendrais un jour conservateur du secteur de la minéralogie dans un grand musée, surtout au Canada, mais telle était ma destinée.

J'ai passé 35 ans et demi au ROM. Ce n'est pas tout à fait exact; ce sera dans 18 jours environ, lorsque je prendrai ma retraite du Royal Ontario Museum. Au cours de cette période, j'ai passé un peu plus de deux ans dans les services administratifs. J'y suis entré à titre de directeur adjoint suppléant à la conservation, de sorte que j'ai été chargé de plus de 200 personnes, ce qui équivaut à peu près, mais seulement en chiffres comme je le soulignerai plus tard, à l'effectif du Musée canadien de la nature.

[*Text*]

During the 1960s I was the curator in charge of the building of a world–renowned mineral gallery, which was later torn apart by an inept administration. But I am not here to discuss them.

I have spent the past 12 years of my life in what seems like non–museum work, but since it was mostly evenings and weekends, it was a fun job. I was the chairman—and still am for a few more days—of the commission on new minerals and mineral names of the International Mineralogical Association.

That's a long mouthful. You were talking about technology a little while ago: I finally got tired of typing that and wrote the macro, so I just have to type "IMA" and it comes up on the screen.

I became a Canadian citizen, in 1973 I believe it was, for two reasons. Those of you who follow U.S. politics—and it's hard not to—will remember a thing called Watergate. I got quite fed up with my former country. Also, I decided that if I were to be a resident of Canada without being able to complain about some of the political things in this country, I wouldn't be very happy, so I decided I can't complain unless I am a citizen. That's one other reason why I did this.

I am here today not just as a scientist but as a very concerned taxpayer, because I see money being wasted not very far from this building.

What is a natural science museum? You can take your pick of dictionaries and you can find many definitions, but one thing is obvious. It's a place where natural objects are preserved and studied.

• 1255

The native people use a great statement that says, "We borrow the earth from our children". We don't give it to them, we borrow it from them.

You cannot just preserve objects. You have to have people who are capable of studying them. When you separate the two functions you have the type of chaos and demoralization going on today at the Canadian Museum of Nature. Just as we wouldn't expect a professor of any subject in a university to be just dormant and just teach, not do any research, not do any reading, we cannot expect a curator to be divorced from the material he or she wants to study.

Why are so many scientists angry over the situation at the Canadian Museum of Nature? Who are they? Well, the minister has received numerous letters. I believe this committee itself has received some indication of displeasure. These are not all crackpots. They're not like me; they're sane people. These are people who belong to the Royal Society of Canada, the equivalent of the Academy of Sciences elsewhere. Amongst these people are Nobel Prize winners. Some of us are not lucky enough to become Nobel Prize winners, but we have certain credentials in our own right.

[*Translation*]

Pendant les années soixante, j'ai été conservateur chargé de la construction d'une galerie de minéraux de réputation mondiale, qui a été démantelée plus tard par une administration inepte. Mais je ne suis pas ici pour discuter de cela.

J'ai passé les 12 dernières années à m'occuper de fonctions qui ne semblent peut–être pas liées au musée, mais comme mon travail se faisait surtout en soirée et pendant les week–ends, il était très agréable. J'étais président—et je le suis toujours pendant encore quelques jours—de la Commission des nouveaux minéraux et noms de minéraux qui fait partie de l'International Mineralogical Association.

Quel nom compliqué! Vous parliez de technologie il y a un instant. J'en ai eu assez de le dactylographier au long, de sorte que j'ai établi une macro, je n'ai qu'à taper «IMA» pour que le nom apparaisse à l'écran.

Je suis devenu citoyen canadien en 1973, sauf erreur, pour deux raisons. Ceux d'entre vous qui suivent la politique américaine—il est difficile de ne pas le faire—se rappelleront de l'affaire Watergate. J'en ai eu marre de mon ancien pays. De plus, je me suis dit que si je résidais au Canada sans pouvoir me plaindre de certaines choses sur la scène politique, je ne serais pas très heureux, de sorte qu'il fallait que je sois citoyen canadien pour pouvoir me plaindre. C'est l'autre raison pour laquelle je suis devenu citoyen canadien.

Je suis ici aujourd'hui non seulement à titre de scientifique, mais aussi en tant que contribuable très préoccupé, car je constate qu'on gaspille de l'argent non loin de cet édifice même.

Qu'est–ce qu'un musée des sciences naturelles? Vous trouverez toutes sortes de définitions dans autant de dictionnaires, mais une chose est évidente. Il s'agit d'un endroit où on préserve et étudie les objets de la nature.

Les autochtones ont un merveilleux dicton qui dit: «Nous empruntons la terre à nos enfants». Nous ne la leur donnons pas, nous la leur empruntons.

On ne peut pas seulement préserver des objets. Il faut que les gens soient capables de les étudier. Lorsqu'on sépare ces deux activités, on se retrouve devant la situation chaotique et démoralisante qui règne actuellement au Musée canadien de la nature. Tout comme nous ne nous attendons pas à ce qu'un professeur d'université se borne à enseigner sa matière sans faire aucune recherche ni lecture, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'un conservateur de musée soit privé du matériel qu'il désire étudier.

Pourquoi un si grand nombre de scientifiques sont–ils mécontents de la situation qui règne au Musée canadien de la nature? Qui sont–ils? Eh bien, le ministre a reçu de nombreuses lettres. Je crois que le comité lui–même a reçu certains indices de mécontentement. Ces scientifiques ne sont pas tous des fous. Ils ne sont pas comme moi; ils sont sains d'esprit. Ces gens appartiennent à la Société royale du Canada, l'équivalent de l'Académie des sciences ailleurs. On y trouve des lauréats du Prix Nobel. Certains d'entre nous n'ont pas la chance de devenir lauréat du Prix Nobel, mais nous avons certains titres de compétences.

[*Texte*]

One of the things we, as a scientific community, are very upset about is basically the reorganization. It seems strange that you increased the number of managers in a museum at the expense of the productive people. I'm not saying all managers are non-productive, but when we get an inverted pyramid, where we have many more managers than we have people who are supposed to be doing the work, it seems strange.

My wife and I have the pleasure of having four children. If our four children had become the managers and we the workers, I think there would have been some kind of revolution, especially from my wife and me.

Another problem I see is this talk of moving what's left of the productive staff outside of Ottawa, away from the museum building itself.

Back in 1959, my very first day at the Royal Ontario Museum, the man who hired me told me there was one thing I had to do every day. That is, whenever I came in the front door of the museum, I had to walk through the gallery back to my office. He said if I didn't come in the front door, I should make a detour and make sure I still walked through the gallery, because I was the one who had to see if there were any little problems. Were lights out? Was something malfunctioning? I was responsible. I shouldn't let it fall on the back of a janitor or a guard, but I should be the responsible curator.

Our whole group has followed that advice ever since, and it is very worth while.

I mentioned earlier a waste of money. Let's compare these two institutions, the Canadian Museum of Nature and the Royal Ontario Museum. The ratio of people is roughly 450 at the ROM, and about 240 at the Canadian Museum of Nature, or roughly 2:1. What are the budgets? One would assume that the Royal Ontario Museum's budget would be much higher than the Canadian Museum of Nature's. That's not the case.

I understand the Canadian Museum of Nature's budget is somewhere in the $18 million to $20 million range per year. We're in the $25 million range. That doesn't seem to reflect very well.

As well, we look at what is being produced by the two museums. I used to have the highest regard for the Canadian Museum of Nature. It's gone—gone with a lot of the money. I've heard the Auditor General is doing a survey, an audit of the museum. It's not just the kind of audit where you go and talk to the managers. They should be talking to the people in the front lines, in confidence.

• 1300

It's not just the money either, it's the working conditions. We hear a lot of talk about the director—excuse me, he elevated himself to president, I forgot—about the president's visions. Now, as you might guess from my last name, I'm a practising Roman Catholic, and vision means something different to Roman Catholics. I don't see the similarity of the word vision in the context the president of the museum uses.

[*Traduction*]

Une des choses qui contrarient beaucoup la collectivité des scientifiques, c'est la réorganisation. Il semble étrange que vous ayez augmenté le nombre des gestionnaires d'un musée aux dépens des gens productifs. Je ne dis pas que tous les gestionnaires sont non productifs, mais lorsque nous nous retrouvons avec une pyramide inversée, où il y a beaucoup plus de gestionnaires que de personnes qui sont censées accomplir le travail, cela me semble étrange.

Ma femme et moi avons le bonheur d'avoir quatre enfants. Si nos quatre enfants étaient devenus les gestionnaires et nous les travailleurs, je pense qu'il y aurait eu un genre de révolution, surtout du côté de ma femme et de moi-même.

Un autre problème que j'entrevois, c'est l'idée d'installer à l'extérieur d'Ottawa, loin de l'édifice qui abrite le musée, les éléments productifs qui restent.

En 1959, le tout premier jour de mon entrée au Musée royale de l'Ontario, l'homme qui m'a embauché m'a dit qu'il y avait une chose que je devais faire tous les jours. Chaque fois que j'entrais par la porte principale du musée, je devais faire le tour de la galerie pour revenir à mon bureau. Il m'a dit que si je ne passais pas par la porte principale, je devrais faire un détour et m'assurer de passer par la galerie, parce que j'étais celui qui devait vérifier s'il y avait de petits problèmes. J'étais responsable de vérifier si l'éclairage ou toute autre chose était défectueux. Je devais être un conservateur responsable au lieu de refiler mes responsabilités à un concierge ou à un gardien de sécurité.

Notre groupe en entier a suivi ces conseils depuis lors, et ils sont très utiles.

J'ai parlé plus tôt de gaspillage d'argent. Comparons ces deux établissements, le Musée canadien de la nature et le Musée royal de l'Ontario. Le ratio des effectifs est d'environ 450 au ROM et de quelques 240 au Musée canadien de la nature, soit environ 2:1. Quels sont les budgets? On présumerait que celui du Musée royal de l'Ontario serait beaucoup plus élevé que celui du Musée canadien de la nature, mais ce n'est pas le cas.

Je crois savoir que le budget du Musée canadien de la nature se situe aux alentours de 18 à 20 millions de dollars par année. Le nôtre s'élève à environ 25 millions de dollars. Cela ne semble pas très bien refléter la situation.

En outre, nous regardons ce que les deux musées produisent. Auparavant, j'éprouvais le plus grand respect pour le Musée canadien de la nature. Tout cela s'est envolé, en même temps que beaucoup d'argent. J'ai entendu dire que le vérificateur général mène une étude ou une vérification sur le musée. Ce n'est pas le genre de vérification où l'on devrait interroger les gestionnaires. Il faudrait plutôt interroger les employés eux-mêmes, en confidence.

Il ne s'agit pas seulement de l'argent non plus, mais aussi des conditions de travail. Nous entendons beaucoup parler du directeur—excusez-moi, il s'est élevé au poste de président, je l'avais oublié—, des visions du président. Comme vous l'aurez peut-être deviné par mon nom de famille, je suis catholique romain pratiquant, et le mot vision signifie autre chose pour les catholiques romains. Je n'y vois aucune similitude avec la façon dont l'utilise le président du musée.

[*Text*]

He brings up things like virtual reality, that it should be a going thing in a museum. Ladies and gentlemen, what is more real than reality? Isn't it better than virtual reality? Buzz–words abound in any speech given by the museum management. I'd be curious as to how one translates buzz–words, but I'll leave that for another session.

I've heard just today about a new organization called the Canadian Institute of Nature, and although it's not my place to ask questions, I would like to ask you to tell me in the question period after this what it is and what it does and how it is helping anything to do with cultural heritage.

A few years ago I faced some rather serious surgery and I survived it, as you can see. I was recuperating at home when I heard the search committee for a new director had received an application from the man who is now president of the Canadian Museum of Nature. I was appalled, and I let my feelings be known because we knew him at our own museum; and what he did there was not good.

I was very, very pleased when they turned down his application. In retrospect, maybe we could have done more with him there than he's been able to receive here. I could go on, but I think it's best if I just leave it at this point, because I would be very happy to answer any questions.

Mme Tremblay: Je vous remercie infiniment. Votre présence ravive une plaie très vive qui n'a jamais été cicatrisée: le problème que nous avons essayé de soulever à propos du Musée canadien de la nature.

C'est presque une grâce du ciel, à la veille de Noël, d'avoir le plaisir de vous rencontrer. Vous ravivez une plaie vive qui n'a pas été cicatrisée du tout. J'ai essayé désespérément l'année dernière de porter à l'attention de ce Comité le drame que j'estimais irréparable qui était en train de se passer au Musée canadien de la nature.

Je demeure convaincue qu'il y a quelqu'un de la majorité libérale de ce gouvernement, qu'il soit assis au Cabinet ou fasse partie de ce Comité, qui protège le Musée canadien de la nature. Nous avons, en effet, été incapables de faire la lumière sur ce qui s'y passe. Après nous être adressés au vérificateur général, il a été convenu que ce dernier ferait enquête sur le Musée. Mais son rapport sera remis au conseil d'administration du Musée qui, comme vous le savez, est totalement autonome. C'est le conseil d'administration qui décidera de le rendre public ou non. On n'aura aucunement accès à ce que le vérificateur général pourrait trouver de désastreux dans ce musée.

• 1305

Je suis en même temps un peu triste devant notre incapacité d'agir. Je vous avouerai que je suis même un peu surprise de pouvoir arriver à en parler dans le cadre du débat qui nous occupe. En même temps, j'en suis heureuse. Je me demande toutefois ce qui pourrait être ajouté au projet de loi qui crée le ministère du Patrimoine pour que prenne fin ce qui se passe au Musée et, surtout, pour que cela ne se reproduise plus.

Dr. Manderino: I'm not a politician or a legislator, but some things come to mind.

[*Translation*]

Il parle de choses comme la réalité virtuelle, soutenant qu'elle devrait avoir sa place dans un musée. Mesdames et messieurs, qu'y a–t–il de plus réel que la réalité? N'est–elle pas préférable à la réalité virtuelle? Les termes à la mode abondent dans tous les discours prononcés par les gestionnaires du musée.

Je viens d'entendre parler aujourd'hui d'une nouvelle organisation appelée l'Institut canadien de la nature et, bien que ce ne soit pas à moi de poser les questions, je voudrais vous demander de me dire, pendant la période des questions qui suivra, de quoi il s'agit, quel est son mandat et comment il contribue en quoi que ce soit au patrimoine culturel.

Il y a quelques années, j'ai subi une opératioan chirurgicale assez grave et j'y ai survécu, comme vous pouvez le constater. J'étais en convalescence à la maison lorsque j'ai entendu dire que le comité chargé de trouver un nouveau directeur avait reçu la candidature de l'homme qui est actuellement président du Musée canadien de la nature. J'étais consterné et j'ai laissé savoir quels étaient mes sentiments à son égard, car nous le connaissions à notre musée. Son dossier y était médiocre.

J'ai été extrêmement heureux lorsqu'on a rejeté sa candidature. En rétrospective, peut–être aurions–nous pu accomplir plus s'il était resté là–bas qu'il n'a pu le faire au Musée de la nature. Je pourrais poursuivre, mais je crois qu'il serait préférable que je m'arrête ici, car je serai très heureux de répondre aux questions.

Mrs. Tremblay: I thank you very much. Your presence here reopens a very acute sore that was never healed: the problem that we have tried to deal with concerning the Canadian Museum of Nature.

It is almost a blessing, just before Christmas, to have the pleasure of meeting you. You are reopening an acute sore that has never healed. I tried desperately last year to bring to the attention of this committee the dramatic and in my view irreparable situation that was happening at the Canadian Museum of Nature.

I remain convinced that there is someone from the liberal majority in this government, whether in Cabinet or as a member of this committee, who is protecting the Canadian Museum of Nature. Indeed, we have been unable to shed any light on what is going on there. After we talked to the auditor general, it was agreed that he would investigate the museum. But his report will be sent to the museum board which, as you know, is totally independent. It is the board which will decide to make it public or not. We will have no access whatever to the disastrous findings the general auditor may have on this museum.

I am also concerned about our inability to act. I must admit to you that I am even a bit surprised that I am allowed to talk about that issue in the context of this debate. But at the same time, I am happy about that. However, I wonder what could be added to the Bill instituting the Department of Heritage in order to put an end to what is happening at the Museum and, most of all, to make sure that it doesn't happen again.

M. Manderino: Je ne suis ni politicien ni législateur, mais certaines choses me viennent à l'esprit.

[*Texte*]

One of the most irritating aspects of the minister's standpoint has been the question of arm's length. Now, $18 million to $20 million is worth more than just a statement that we can't interfere because we have an arm's length arrangement. Surely that kind of money isn't much in terms of the whole national budget, but to a person like me it is still one heck of a lot of money. It's annual. If it's being wasted, it should be stopped—plainly and simply.

I can't imagine that the average person out on the street knows about this. I think it's time they did. It shouldn't be just a bunch of scientists who are upset. It should be everybody. I would say government has to take more than an arm's length interest in this. They have to take an active interest. They should be the people appointing qualified people to the board, not just—I'm sorry—patronage. I know it's a way of life, but it doesn't make it any better.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): I thank you again for being here with us.

We went through this, Suzanne, last Friday at some length with respect to the issue of the Museum of Nature and its current financial condition. The point I raised last Friday, and you may wish to comment on this, was the actual reorganization of the museum vis–à–vis the building or the new housing that is being built in Aylmer, and the fact that you're going to have the museum now split into two components, with responsibilities for management here in the city and then the actual scientific community being housed in Aylmer.

Given that the financial situation within the museum is open to so much criticism, I question how they could even begin to think of a move without resolving the current financial crisis they find themselves in.

Dr. Manderino: I alluded to that very briefly in my opening remarks. I think it would be a grave mistake to separate the people who are doing the research and curating the collections from the actual museum where material is on display.

I had the occasion to visit very briefly the museum today. Right now, if you closed the museum, nobody would notice. I counted fewer than 20 coats in there after I took mine off the coat rack. Everybody today was wearing a coat outside. So if they were in the museum, they hung up their coats. Now, 20 people in the museum, the Canadian Museum of Nature, is unheard of.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): It's payday. You can recall what kind of numbers would be there. This is an interesting time of year, because teachers would be taking their students on field trips and this sort of thing, prior to Christmas.

Dr. Manderino: Yes, absolutely. All I can do is compare it with my own museum. We have trouble getting out the front door at this time of year because there are so many people in the rotunda or the lobby of our building. It was not difficult getting into the museum this morning. It should have been.

[*Traduction*]

Un des aspects les plus irritants du point de vue du ministre est la question de l'autonomie. Décidément, 18 à 20 millions de dollars valent plus qu'une simple déclaration selon laquelle il est impossible d'intervenir à cause du principe d'autonomie. Une telle somme ne représente pas grand–chose dans tout le budget national. Mais pour une personne comme moi, cela représente un montant énorme. Il s'agit–là d'un montant annuel. Si on le gaspille, il faudrait cesser ce gaspillage, purement et simplement.

Je ne peux imaginer que les gens ordinaires soient au courant de tout cela. Je pense qu'il est temps qu'ils le soient. Ce n'est pas seulement une poignée de scientifiques qui devraient être mécontents, mais tout le monde. À mon avis, le gouvernement devrait cesser d'invoquer le principe d'autonomie et devrait s'intéresser activement à cette question. C'est lui qui devrait nommer des personnes qualifiées au conseil d'administration, sans recourir—pardonnez–moi—au favoritisme. C'est une réalité de la vie. Mais cela ne la rend pas plus acceptable.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Je vous remercie encore une fois d'être ici avec nous.

Nous avons parlé assez longuement, Suzanne, vendredi dernier, de la question du Musée de la nature et de sa situation financière actuelle. La question que j'ai soulevée vendredi dernier et que vous voudrez peut–être commenter concerne la réorganisation comme telle du musée par rapport à la construction d'un nouvel édifice à Aylmer, et le fait que le musée sera désormais divisé en deux parties, les gestionnaires étant situés dans la ville d'Ottawa et la collectivité des scientifiques à Aylmer.

Étant donné que la situation financière du musée fait l'objet de critiques si nombreuses, je me demande comment ses dirigeants peuvent même songer à un déménagement sans avoir réglé la crise financière dans laquelle ils se trouvent actuellement.

M. Manderino: J'en ai parlé très brièvement dans mes observations préliminaires. Je pense qu'on ferait une grave erreur en séparant les gens chargés de la recherche et de la conservation des collections du musée proprement dit, ou le matériel est exposé.

J'ai eu l'occasion de visiter très brièvement le musée aujourd'hui. Si on le fermait pour de bon, personne ne s'en apercevrait. J'ai compté moins de 20 manteaux dans le vestiaire après avoir pris le mien. Tout le monde portait un manteau à l'extérieur aujourd'hui. Si des gens sont allés au musée, ils ont dû suspendre leurs manteaux au vestiaire. Or, 20 personnes dans le musée, le Musée canadien de la nature, c'est du jamais vu.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): C'est le jour de la paye. Vous vous souvenez du nombre de gens qui y allaient. Nous sommes à une époque intéressante de l'année, car les professeurs amènent leurs étudiants en excursions scolaires avant les Fêtes.

M. Manderion: Oui, absolument. Tout ce que je peux faire, c'est comparer les chiffres avec ceux de mon propre musée. Nous avons du mal à sortir de la porte principale à cette période–ci de l'année, car il y a foule dans la rotonde ou le lobby de notre édifice. Il n'a pas été difficile d'entrer dans le Musée de la nature ce matin.

[*Text*]

I don't know. I think it would be a very, very sad thing to move everybody outside. People who come into a museum, if they're real people who are interested in the objects, often have something they want identified. Are they going to give it to a security guard? Are they going to give it to a janitor? No, they want to talk to a curator.

• 1310

Those early years of my life, where I brought things in almost weekly to a very patient curator, were eye–openers to me because there was a person who cared. I have spent a lot of time with young people in my career at the museum.

Do you mind if I tell a funny story, one that is not serious?

The Chair: It all depends on how funny it is.

Dr. Manderino: I have told it so many times, I know it's funny.

I was asked to go to a school in Scarborough, one of the suburbs of Toronto, to speak to a group of people who were interested in minerals. I said I'll come; it's part of my job. I went there and I was amazed because there were more kids than there are in this room, and I thought that was really remarkable. They all listened to me, and I told them all about minerals and that was that.

Several years later I was at a professional meeting in a city somewhere here in Canada and a young man came up to me and said, "Dr. Manderino, you probably don't remember me, but I am so–and–so, and many years ago I asked you to come to speak to our group at such–and–such high school." I said, "Oh yes, I was really impressed with the number of people." He said, "Well, there were only a couple of us interested in minerals, but the teacher said, in order to get more students, that they could get rid of some of the detentions if they came to that lecture." That was one of my really humbling experiences as a curator.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): It was punishment to come and hear you.

Dr. Manderino: The thing is you have to have people available for the public, and if you are not serving the public, why have a museum?

The Chair: Today we are spending quite a lot of time looking at Bill C–53, which is basically a bill to reorganize the Department of Canadian Heritage. In terms of connecting your observations with the actual bill itself, the only connection I can see is under paragraph 4(2)(l) of the bill, which simply states that the minister's jurisdiction encompasses:

(l) national museums, archives and libraries.

That's the point of connection, I gather, between your being here and the bill. I suppose my question is quite simple. Do you have an objection to museums as a category inasmuch as they're national museums being under the Department of Canadian Heritage or would you wish they were under some other department?

[*Translation*]

Ç'aurait dû l'être. À mon avis, il serait extrêmement déplorable de déplacer tous les employés ailleurs. Des gens qui visitent un musée et qui s'intéressent réellement aux objets désirent souvent qu'on leur explique certaines choses. Va–t–on donner cela à un garde de sécurité? À un concierge? Non, on veut parler à un conservateur.

Ces premières années de ma vie professionnelle alors que j'apportais des choses presque chaque semaine à un conservateur très patient, m'ont ouvert les yeux car c'était quelqu'un qui s'intéressait aux gens. J'ai passé beaucoup de temps avec des jeunes au cours de ma carrière au musée.

Voyez–vous un inconvénient à ce que je vous raconte une histoire amusante, qui n'est pas sérieuse?

Le président: Ça dépend.

M. Manderino: Je l'ai racontée si souvent que je sais qu'elle est drôle.

On m'a demandé d'aller à une école à Scarborough, dans une des banlieues de Toronto, prendre la parole devant un groupe de gens qui s'intéressaient aux minéraux. J'ai dit que j'irais, que cela faisait partie de mon travail. J'y suis allé et j'ai été très surpris par le nombre d'élèves que j'ai trouvés dans cette salle et cela m'a semblé tout à fait remarquable. Ils m'ont tous écouté et je leur ai dit tout ce que j'avais à leur dire sur les minéraux et nous en sommes restés là.

Plusieurs années plus tard, j'étais à une réunion professionnelle dans une ville quelque part au Canada et un jeune homme s'est approché de moi et m'a dit: «Monsieur Manderino, vous ne vous souvenez probablement pas de moi, mais je m'appelle un Tel et, il y a très longtemps, je vous ai demandé de venir prendre la parole devant notre groupe à telle école secondaire». J'ai répondu: «Oui, en effet et j'avais été très impressionné par le nombre de gens qui étaient là.» Il m'a alors dit: «Ma foi, nous n'étions que très peu à nous intéresser aux minéraux, mais pour attirer davantage d'élèves, le professeur leur avait promis de leur enlever certaines heures de retenue s'ils venaient à cette conférence.» Je dois dire que ce fut là une expérience assez humiliante de ma carrière de conservateur.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): C'était une punition que de venir vous entendre.

M. Manderino: Ce qui est vrai, c'est qu'il faut qu'il y ait des gens pour servir la population car, sinon, à quoi sert un musée?

Le président: Aujourd'hui, nous consacrons beaucoup de temps à étudier ce projet de loi C–53 qui vise en fait à réorganiser le ministère du Patrimoine canadien. Le seul lien que je puisse voir entre vos observations et le projet de loi lui–même, c'est à l'alinéa 4(2)l) qui stipule simplement que le ministre a pour responsabilité:

l) les musées nationaux, les archives et les bibliothèques.

Je suppose que c'est la raison pour laquelle vous vous trouvez ici. Ma question est donc assez simple. Voyez–vous une objection à ce que les musées qui sont des musées nationaux relèvent du ministère du Patrimoine canadien ou préféreriez–vous qu'ils relèvent d'un autre ministère?

[*Texte*]

Dr. Manderino: I don't see it really matters what department they're under as long as there is some attention given to them. What I object to is in effect—this is in effect. It is a matter of time before it becomes law. The Canadian Museum of Nature is operating under this ministry, and the ministry is taking the attitude that they have a board, they have administrators, we can't touch them because we are at arm's length. That's not appropriate.

Mrs. Brown (Calgary Southeast): Mr. Chairman, can I interrupt you for a minute? You did this last week with Dr. Baird when he was here with respect to the Museum of Nature.

Nobody denies the Minister of Canadian Heritage is going to be responsible for the museum, but the connection here is also with respect to the administration, the financial management of museums. This is the point. There has been obstruction in terms of management of funds and administrative overburden with respect to museums, and that comes under clause 8. It is very clear the minister has extended powers with respect to expenditure and he has responsibilities, in my view, over expenditures with respect to museums, certainly over whether they are being inappropriately spent and tax dollars wasted. That's what we're trying to address here.

So I don't necessarily think just asking the simple question—no one's going to deny that. If it is to negate the participation or the raison d'etre for this person or Dr. Baird to be here, I question why you are asking that, because we're here to look at an issue—

The Chair: Sure.

Mrs. Brown (Calgary Southeast: —of financial mismanagement and reorganizational structure that seems inappropriate.

The Chair: That's not what we're here to talk about today, because if I understand correctly, this law we're looking at sets up the Department of Canadian Heritage. The law that governs the museums, and a law one might well challenge on the grounds laid out by the witness, comes under another law altogether concerning crown corporations, which deals with museums. So we're not looking at the law that deals with museums today.

• 1315

The only answer we need from the witness for purposes of the discussion today is whether he thinks national museums ought to be under this department. We may yet come to a point to look at the specific law under which the Canadian Museum of Nature operates, but that's not today's question.

Dr. Manderino: So you're asking whether or not I'm in favour of the various national museums of Canada being under—

The Chair: The Department of Canadian Heritage.

Dr. Manderino: —the Department of Canadian Heritage.

The Chair: As opposed to some other department.

Dr. Manderino: Well, what I could say is that if something isn't done about the status quo right now, you're going to lose a hell of a lot of Canadian heritage because it's going to go down the drain.

[*Traduction*]

M. Manderino: Je crois que cela n'a pas grande importance, à condition qu'on s'en occupe. En réalité, ce à quoi je m'oppose, c'est que c'est chose faite. C'est juste une question de temps avant que le projet ne devienne loi. Le Musée canadien de la nature fonctionne sous l'égide de ce ministère qui déclare que le musée a un conseil, qu'il a des administrateurs, qu'on ne peut y toucher parce que c'est un organisme indépendant. Ce n'est pas normal.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): Monsieur le président, puis–je vous interrompe un instant? Vous avez fait cela la semaine dernière avec M. Baird qui représentait le musée de la nature.

Personne ne nie que le ministre du Patrimoine canadien va assumer la responsabilité du musée, mais il y a également ici la question de l'administration, de la gestion financière des musées. C'est cela qui est important. On a fait de l'obstruction en ce qui concerne la gestion des fonds et la paperasserie administrative concernant les musées et cela touche à l'article 8. Il est tout à fait évident que le ministre a des pouvoirs importants en ce qui concerne les dépenses et doit assumer, à mon avis, une certaine responsabilité des dépenses concernant les musées et doit s'assurer que ces dépenses sont appropriées et qu'il n'y a pas de gaspillage de fonds publics. C'est ce que nous essayons d'examiner ici.

Je ne pense donc pas que cette simple question suffise, personne ne va le nier. Si vous voulez dire que notre témoin ou M. Baird n'ont rien à apporter à notre débat, je me demande pourquoi vous posez une telle question, parce que nous sommes là pour examiner un sujet. . .

Le président: Certainement.

Mme Brown (Calgary–Sud–Est): . . .à savoir la mauvaise gestion financière et la réorganisation qui semble impropre.

Le président: Ce n'est pas cela dont nous devons discuter aujourd'hui car, si j'ai bien compris, ce projet de loi porte création du ministère du Patrimoine canadien. La loi qui régit les musées, et qui peut très bien se contester d'après ce que dit le témoin, est une toute autre loi qui concerne les sociétés d'État et notamment les musées. Nous ne nous occupons donc pas aujourd'hui de la Loi sur les musées.

La seule chose que nous pouvons demander au témoin aujourd'hui c'est s'il pense que les musées nationaux devraient ou non relever de ce ministère. Nous examinerons peut–être un jour la loi qui régit le Musée canadien de la nature, mais ce n'est pas la question qui nous occupe aujourd'hui.

M. Manderino: Vous demandez donc si je suis ou non d'accord pour que les divers musées nationaux du Canada relèvent de. . .

Le président: Du ministère du Patrimoine canadien.

M. Manderino: Ma foi, je . . .du Patrimoine canadien.

Le président: Plutôt que d'un autre ministère.

M. Manderino: Je puis dire que si l'on ne fait pas quelque chose immédiatement à propos du statu quo, on va perdre beaucoup de patrimoine canadien parce que ce sera gaspillé.

[*Text*]

The Chair: Well, yes. I've just been reminded that it's the National Museums Act under which this museum functions, but that's not what this bill is.

Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Il y a quand même une autre perspective que je trouve extrêmement importante, et je suis très contente que monsieur soit ici. J'aurais bien aimé être là quand M. Baird est venu la semaine dernière.

Quand on a des musées canadiens, cela doit faire d'une certaine façon partie de notre identité canadienne, n'est–ce pas? Ils doivent servir à la définir. Je suis très contente d'avoir devant moi quelqu'un qui a une compétence dans les musées, qui n'est pas de l'intérieur et qui, même si nous sommes très subjectifs dans notre objectivité, aura peut–être un regard un peu plus objectif sur un musée qui est à côté et qui n'est même concurrentiel avec le sien.

Au moment où nous avons eu le problème avec le Musée canadien, le gaspillage d'argent, la mise à pied de beaucoup de scientifiques, l'engagement, le surengagement de personnes pour gérer le Musée, on nous avait dit que sa réputation scientifique était très compromise.

Si la réputation scientifique du Musée est compromise, c'est donc que le Canada en prend pour son rhume et que son image internationale est entachée. Pourriez–vous me rassurer aujourd'hui et me dire que la situation au Musée canadien de la nature est tout à fait dans l'ordre maintenant et qu'on n'a plus à s'inquiéter, ou dois–je encore m'inquiéter de la réputation du Canada et trouver là peut–être un autre motif pour m'en aller dans mon pays, puisqu'à ce moment–là, on pourra se faire une réputation intacte?

The Chair: It seems to me that's separatism here.

Prof. Khan: You should continue to worry.

Dr. Manderino: Yes, that's the short answer. We should all worry.

The Chair: Well, let me ask you another question, because I've really only been getting going here. I come from several backgrounds, but one of my backgrounds was as an academic. I was—

Dr. Manderino: That's nothing to be ashamed of.

The Chair: I agree with that. When I was a young man I went to Dalhousie University, where I started teaching history. I discovered that in the teaching of history we were not doing very well in attracting first–year students. Although I had all of the necessary, I guess, academic credentials that allowed me to teach history—I'm looking to my friend Mr. McKinnon over here, who's also been in the teaching business, as I recall—it seemed that we had to take some radical steps. In getting first–year students into the class in the first place, we had to do things that traditional historians found quite dreadful.

The point was to get them hooked and, once they were hooked, to then introduce them to the more traditional ways of history, to get them into the more academic way of looking at things. It seemed to be a pretty good success. I still have students who come up to me to say they think well of the whole experience—although, as I say, it caused shock and disorder at the time.

Now, would I be right in saying that within the world of museums one might also find different ways and different philosophies in terms of presenting the material, in terms of museology philosophy? Are there competing schools of thought?

[*Translation*]

Le président: D'accord. On me rappelle que ce musée est régi par la Loi sur les musées nationaux qui n'est pas le projet de loi qui nous occupe.

Mrs. Tremblay.

Mrs. Tremblay: Yet there is another aspect which I find extremely important and I am very pleased to have this gentleman here with us. I would have liked to be here when Mr. Baird appeared before the Committee last week.

Canadian museums must in some way be part of our Canadian identity. They must help define this identity. I'm very pleased to have before me someone who knows about museums, who is not directly involved and who, even though our objectivity is quite subjective, might have a more objective view of a museum which is close by but not in competition with his own.

When we dealt with the issue of the Canadian Museum of Nature, the waste of money, the dismissal of a lot of scientists, the hiring, the over–hiring of people to manage the museum, we were told that its scientific reputation had been seriously jeopardized.

If the scientific reputation of the museum has been compromised, Canada's international reputation must also have been compromised. Could you reassure me today and tell me that the situation at the Canadian Museum of Nature is now quite normal and that there is nothing to worry about or should I still worry that Canada's reputation is threatened and that I have one more reason to go to my own country since, as soon as we'll become a country we will be able to built ourselves a spotless reputation?

Le président: J'ai l'impression qu'on parle de séparatisme ici.

M. Khan: Vous pouvez continuer à vous inquiéter.

M. Manderino: Oui, c'est vrai. Nous devrions tous nous inquiéter.

Le président: Permettez–moi alors de vous poser une autre question parce que je n'ai fait que commencer. J'ai eu plusieurs carrières et j'ai notamment été professeur d'université. Je. . .

M. Manderino: Ce n'est pas une honte.

Le président: J'en conviens. Lorsque j'étais jeune, je suis allé à l'Université Dalhousie, où j'ai commencé par enseigner l'histoire. J'ai découvert que nous avions du mal à attirer des étudiants de première année en histoire. Même si j'avais toutes les qualifications universitaires voulues pour enseigner l'histoire—et je regarde M. McKinnon qui a également fait de l'enseignement, si je me souviens bien—j'ai eu l'impression qu'il nous fallait prendre certaines mesures radicales. Pour attirer des étudiants de première année, nous avons dû faire des choses que les historiens traditionnels trouvaient parfaitement horribles.

L'idée était de les accrocher et, cela fait, de leur enseigner l'histoire de façon plus traditionnelle, de leur faire examiner les choses dans une perspective plus scientifique. Cela a semblé très bien marcher. J'ai toujours des étudiants qui viennent me dire que ce fut une bonne expérience pour eux même si, à l'époque, cela avait choqué et dérouté certains.

Puis–je ainsi dire que dans le monde des musées, on peut également trouver différentes façons d'agir et de penser dans la présentation des choses en muséologie? Y a–t–il des écoles de pensées qui s'affrontent?

[*Texte*]

Dr. Manderino: Certainly.

The Chair: Would I also be right in saying that in the case of the Museum of Nature, it is not the only institution in the world that has this philosophy, that there are others—you might call them dissident or whatever you wish—that they're not alone, that there is another school of thought on how museums should present themselves? Is this true?

Dr. Manderino: It's very true.

The Chair: Of which they are a part.

Dr. Manderino: That's right.

I'd like to ask a question.

The Chair: Sure.

Dr. Manderino: Have you been in the Canadian Museum of Nature lately?

The Chair: I haven't been in the Canadian Museum of Nature.

• 1320

Dr. Manderino: I can save you the two dollars by giving you my little metal thing that you just clip on, and you can go over and take a look at it.

The Chair: That would be dishonest.

Dr. Manderino: Well, it's transferable, I'm sure.

The Chair: I doubt it.

Dr. Manderino: The point I would like to make is that a museum is something that has objects. Now, in at least two galleries the objects I saw in the museum today were paintings of birds. I don't expect to see paintings of birds when I go into a museum, I expect to see birds. I also saw a profusion of plastic plants all over the place. That's abominable. You're bringing kids in and you're saying, here is the world of nature. What the heck is natural about plastic plants? Ever try to take a cutting from one and put it in the ground? It doesn't work.

The Chair: But that's surely a representation. I mean, I equally recall a visit to the Royal Ontario Museum—I may be well out of date on this one—where I saw a representation of early Indian life, and it had mannequin Indians. Now, we know that Indians aren't actually made up of mannequins, they're real live people. I mean, what's the difference between a diorama or a representation?

Dr. Manderino: But there are laws about putting real live people in cases.

The Chair: I wouldn't be surprised if you could keep the plants going, too.

Dr. Manderino: No, no. We have live plants in the Royal Ontario Museum. By the way, you called these the national museums of Canada; we call the Royal Ontario Museum Canada's international museum.

The Chair: Take that, Montreal.

Mme Tremblay: J'aimerais intervenir parce que j'étais absente la semaine dernière. Nous avons gagné ces journées d'audiences de haute lutte, m'a-t-on dit. J'en remercie d'ailleurs mes collègues et je vois dans le comportement de notre président aujourd'hui une tentative de faire dévier très souvent les débats.

[*Traduction*]

M. Manderino: Certainement.

Le président: Pourrais-je également dire que dans le cas du Musée de la nature, ce n'est pas la seule institution au monde qui défend une telle philosophie, qu'il y en a d'autres—vous pouvez juger qu'il s'agit de dissidents ou les qualifier autrement—que ce musée n'est pas le seul, qu'il y a une autre école de pensée sur la façon dont les musées doivent se présenter? Est-ce vrai?

M. Manderino: Tout à fait.

Le président: Et que c'est le cas ici.

M. Manderino: C'est exact.

J'aimerais poser une question.

Le président: Certainement.

M. Manderino: Avez-vous été dernièrement au Musée canadien de la nature?

Le président: Non.

M. Manderino: Je puis vous faire économiser deux dollars en vous donnant mon petit badge en métal qui vous permettra d'entrer et de jeter un coup d'oeil.

Le président: Ce serait malhonnête.

M. Manderino: Je suis certain que c'est transférable.

Le président: J'en doute.

M. Manderino: Ce que je veux dire c'est qu'un musée doit présenter des objets. Or, dans au moins deux galeries, les seuls objets que j'ai vus aujourd'hui dans ce musée sont des peintures d'oiseaux. Je ne m'attend pas à voir des peintures d'oiseaux lorsque je vais dans un musée, je m'attends à voir des oiseaux. J'ai également vu beaucoup de plantes en plastique partout. C'est abominable. Vous faites venir des jeunes et vous dites, voici le monde de la nature. Qui a-t-il de naturel dans des plantes de plastique? Essayez d'en faire une bouture. Cela ne marche pas.

Le président: Mais c'est évidemment une représentation. Je me rappelle également être allé au Musée royal de l'Ontario—et ça fait peut-être longtemps—où l'on représentait la vie indienne autrefois avec des mannequins d'Indiens. Évidemment, nous savons que les Indiens ne sont pas des mannequins, que ce sont des êtres vivants. Quelle est la différence entre un diorama et une représentation?

M. Manderino: Mais il y a des lois qui interdisent de mettre des êtres vivants en boîte.

Le président: Je ne serais pas surpris qu'il y ait des plantes qui ne résistent pas non plus.

M. Manderino: Non, nous avons des plantes au Musée royal de l'Ontario. D'ailleurs, vous avez parlé ici de musées nationaux du Canada; nous disons que le Musée royal de l'Ontario est le Musée international du Canada.

Le président: Voilà pour vous, Montréal.

Mrs. Tremblay: I would like to get in because I was absent last week. We've won these days of hearings after a hard battle I was told. I must thank my colleagues and I see today in the Chairman's behaviour an attempt to sidetrack the discussion.

[*Text*]

Je voudrais revenir à la situation scientifique du Musée qui, depuis le début, m'inquiète. Nous avons reçu à un moment donné des lettres qui nous venaient de partout, de tous les scientifiques du monde qui étaient liés à cela d'une façon ou d'une autre et qui conditionnent une espèce de masse critique. Êtes–vous assez au fait de ce qui se passe présentement au Musée pour me parler de la qualité scientifique du travail? Est–il exact qu'on est en train de perdre les collections? Est–il exact qu'on est en train d'arrêter de faire des études scientifiques sur ce que nous sommes, nous, les êtres humains?

Dr. Manderino: You must bear in mind that I am not a witness at first hand to these things. I only know what I've been told, and I think it's... You know, I have heard the truth that certain areas of expertise have been abolished in the Canadian Museum of Nature. Apparently the president has made statements to the effect that we don't have to do anything more in certain fields—mammalogy, I believe ornithology was another one, mycology—because we really know enough about these fields.

When do we ever know everything or enough of anything? Every science is a live science. It's an evolving thing. Anything in the academic world is evolving. We can never say at any point, okay, this is the end point, we've reached it, that's all.

I have heard rumours that some collections have been dumped. I hope they're not true. I think it would be a horrible thing because they are a part of our heritage.

The Acting Chair (Mr. Gallaway): It's almost 1:30 p.m. Thank you very much for coming.

We're going to take about a five–minute break, and we will return with the Association of Canadian Publishers.

[*Translation*]

I would like to get back to the scientific issue about this Museum. It has always worried me. At one time, we received letters coming from everywhere, from scientists from all over the world who were concerned in one way or another and who together form a critical mass. Are you enough up–to–date with what is going on today in the Museum to tell me about this scientific value of the work being done? Is it true that we are loosing collections? Is it true that we are not pursuing scientific studies on what we are as human beings?

M. Manderino: N'oubliez pas que je ne suis pas témoin direct de ce qui se passe. Je ne sais que ce que l'on m'a dit et je pense que... Ce qui est vrai, c'est que certains domaines d'expertise ont été abolis au Musée canadien de la nature. Apparemment, le président a déclaré qu'il n'est plus nécessaire de faire quoi que ce soit dans certains domaines comme la mammalogie, l'ornithologie, la mycologie, parce qu'en fait nous en savons suffisamment dans ces domaines.

Quand peut–on dire que l'on sait tout ou que l'on en sait suffisamment? Toute science est une science vivante. Évolutive. Tout ce qui est scientifique est évolutif. Nous ne pouvons jamais dire qu'on en est arrivé au bout, que c'est tout.

Selon des rumeurs, certaines collections ont été détruites. J'espère que ce n'est pas vrai. Ce serait horrible parce qu'elles font partie de notre patrimoine.

Le président suppléant (M. Gallaway): Il est presque 13h30. Merci beaucoup d'être venu.

Nous allons prendre une petite pause de cinq minutes et nous entendrons ensuite l'Association des Éditeurs canadiens.

• 1330

The Chair: I welcome Mr. Harnum, the president of the Association of Canadian Publishers; and Mr. Roy MacSkimming, the policy director.

I assume that you have an opening statement you wish to make. Then we'll proceed with questions, if that's acceptable.

Mr. Bill Harnum (President, Association of Canadian Publishers): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. My name is Bill Harnum, and I'm vice–president of the University of Toronto Press. I'm here in my capacity as president of the Association of Canadian Publishers. I brought along Roy MacSkimming, who is our Ottawa policy director and also a distinguished author. So we are representing a number of different constituencies today.

For 25 years the Association of Canadian Publishers has represented the Canadian–owned English–language sector of our country's book publishing industry. We were founded on the belief that a vibrant and healthy Canadian–owned and –controlled publishing industry is a prerequisite for Canadians to be able to hear their own stories told by their own authors.

Today the ACP represents more than 140 Canadian–owned and –operated publishers, from Newfoundland to British Columbia. Our members come in all shapes and sizes, from Theytus Books, a small aboriginal–owned firm in Penticton, to Toronto–based McClelland & Stewart, one of our largest and oldest publishing companies.

Le président: Je souhaite la bienvenue à M. Harnum, président de l'Association of Canadian Publishers, et à M. Roy MacSkimming, directeur des politiques.

Je présume que vous avez un mot d'introduction à nous présenter. Nous passerons ensuite aux questions, si cela vous convient.

M. Bill Harnum (président, Association of Canadian Publishers): Je remercie le président et les membres du comité. Je m'appelle Bill Harnum et je suis vice–président de la University of Toronto Press. Je suis ici en ma qualité de président de l'Association of Canadian Publishers. J'ai amené avec moi M. Roy MacSkimming, notre directeur des politiques pour la région d'Ottawa, qui est aussi écrivain. À nous deux, nous représentons donc plusieurs secteurs différents.

L'Association of Canadian Publishers représente depuis 25 ans le secteur de langue anglaise de l'industrie canadienne de l'édition. Les fondateurs de l'association croyaient qu'il fallait absolument une industrie de l'édition dynamique et vigoureuse qui soit détenue et contrôlée par des Canadiens pour que nos compatriotes puissent avoir leur littérature propre, écrite par des auteurs de chez nous.

Aujourd'hui, l'association représente plus de 140 éditeurs canadiens oeuvrant au Canada, de Terre–Neuve à la Colombie–Britannique. Nous avons des membres de tous genres et de toutes tailles, qu'il s'agisse de Theytus Books, petite société autochtone établie à Penticton, ou de McClelland & Stewart, de Toronto, l'une de nos plus grandes et de nos plus anciennes sociétés d'édition.

[*Texte*]

Our members create high-quality material in all genres of trade, educational, and scholarly publishing.

Through the efforts of the ACP, our francophone colleagues in ANEL, and others in the writing and publishing community, we've achieved a series of government support measures at both the federal and provincial levels that, when combined with the entrepreneurial spirit in our industry, have created a large and effective cultural industry.

• 1335

In the past decade our authors and our books have become nationally and internationally recognized for their excellence, and Canadians have demonstrated again and again that they like to read Canadian books. We buy them from our stores and we borrow them from our libraries.

This success is threatened, however, by the recent erosion of the underlying federal support programs, the implementation of the goods and services tax, and withdrawal of the postal subsidy. These developments bring enormous challenges in the 1990s to what is still a fragile cultural industry.

On behalf of the federal government, the Department of Canadian Heritage, as a successor to the Department of Communications, continues to have a vital role to play in supporting the Canadian book publishing industry.

The current industry difficulties have led to recent discussions between the ACP and ANEL with the minister and his department to develop a new book publishing policy for Canada. Such a policy would ensure that the industry enters the next century in a position of financial strength as an integral part of the knowledge-based economy of the future. To achieve that objective, the ACP believes the policy requires six interdependent elements, three of which are critically affected by the details of the legislation before you today.

Very briefly, the six interdependent elements of a new and effective policy for Canada are as follows:

1. A foreign investment policy that ensures only truly Canadian-owned and -controlled investors can purchase existing Canadian book publishing and distribution operations.

2. Effective enforcement of this policy through an appropriate arm's length agency, established under the aegis of the Departments of Canadian Heritage.

3. A refundable investment tax credit to return to Canadian-owned publishers a portion of their investment in new Canadian-authored works. This would help bring the economics of publishing Canadian-authored books closer to those of foreign-authored books, which are imported into Canada with their development costs covered by sales in their home market and produced at an economies of scale we cannot match in this country.

[*Traduction*]

Nos membres produisent des ouvrages d'une grande qualité dans toutes les catégories d'édition, notamment des publications spécialisées, des manuels scolaires et des publications savantes.

Grâce aux efforts de l'Association of Canadian Publishers, de nos collègues francophones de l'ANEL et d'autres éléments de la communauté des écrivains et des éditeurs, nous avons obtenu une série de mesures de soutien des gouvernements tant fédéral que provinciaux. Combinées à l'esprit d'entreprise de notre industrie, ces mesures ont créé une grande industrie de la culture qui poursuit son oeuvre avec efficacité.

Au cours de la dernière décennie, nos auteurs et nos livres ont acquis une réputation d'excellence à l'échelle nationale et internationale. Les Canadiens ont prouvé à maintes reprises qu'ils aimaient la littérature canadienne. Ils achètent des livres écrits par des Canadiens et les empruntent dans les bibliothèques.

Les coupes exercées récemment dans les programmes de soutien fédéraux menacent cependant leur succès, de même que l'adoption de la taxe sur les produits et services et l'abolition des tarifs postaux préférentiels. Ces changements des années quatre-vingt-dix constituent d'énormes défis à relever pour une industrie culturelle encore fragile.

Au nom du gouvernement fédéral, le ministère du Patrimoine canadien, en tant que successeur du ministère des Communications, doit continuer d'assumer cette fonction essentielle qui est de soutenir l'industrie canadienne de l'édition.

Les difficultés que connaît actuellement l'industrie ont amené l'association et l'ANEL à rencontrer le ministre et certains de ses collaborateurs dans le but de mettre au point une nouvelle politique de l'édition au Canada. Une telle politique devrait permettre à l'industrie de commencer le cycle prochain dans une position financière solide et de jouer son rôle en tant qu'élément fondamental de l'économie de l'avenir, fondée sur la connaissance. Pour atteindre cet objectif, l'association croit que la politique devrait comporter six éléments interdépendants, dont trois sont visés à un point critique par certains détails de la mesure législative dont vous êtes saisis.

Très brièvement, les six éléments interdépendants d'une nouvelle politique canadienne plus efficace sont les suivants:

1. Une politique sur les investissements étrangers qui garantisse que seules les sociétés détenues et contrôlées au Canada soient autorisées à acheter des maisons d'édition et de distribution existant actuellement au Canada.

2. L'application efficace de cette politique par un organisme sans lien de dépendance, établi sous l'égide du ministère du Patrimoine canadien.

3. Un crédit d'impôt à l'investissement remboursable, afin que les éditeurs canadiens puissent récupérer une partie de leur investissement dans l'édition de nouveaux ouvrages canadiens. Cette façon de faire donnerait une chance aux éditeurs de livres canadiens d'oeuvrer à armes égales sur le plan financier avec les éditeurs étrangers, dont on importe les livres au Canada, alors que leur coût de publication est compensé par les ventes sur leur marché intérieur et des économies d'échelle qu'il est impossible d'atteindre dans notre pays.

[*Text*]

4. Increased grants for the most culturally significant titles, through the Canada Council and the Social Sciences and Humanities Research Council.

5. Appropriate support for the marketing and distribution of Canadian books. Part of this support is the requirement for early amendment to Canada's Copyright Act, including provision of the distribution right, among other measures. This right would ensure that a Canadian publisher who acquires the right to publish or distribute a foreign book in Canada actually has that right in practice.

6. Access for Canadian publishers to debt financing to help support the expansion of the Canadian–owned sector that would result from this new publishing policy.

Mr. Roy MacSkimming (Policy Director, Association of Canadian Publishers): Mr. Chairman, I am sure I don't have to tell the committee that copyright is the underpinning of all cultural industries. It recognizes that creators and copyright owners have economic and moral rights in their creations. It is an incentive to ensure that future creations will be developed and made available to Canadians.

The Copyright Act is an important tool of cultural development.

The ACP welcomes the amendment to Bill C–53 proposed by Minister Dupuy, which would make the department jointly responsible for policy development in the copyright field. Without it the situation would have been intolerable, because the Department of Industry is by legislation obligated to ensure the protection of the consumer. In the case of copyright that protection can occur only at the expense of the creator. With the amendment, however, we have merely returned to the status quo, which has also proved less than satisfactory. Canada's Copyright Act remains woefully out of date and inadequate for creators and those who own copyright material.

The ACP supports the view that there should be a single point of responsibility for copyright. This is the only way to break the log–jam in the amendment process, which has prevailed for more than a decade. The ACP contends the Department of Canadian Heritage is the appropriate department, within the new structure of government, to carry out this responsibility.

Foreign investment policy and its administration: Bill C–53 and the bill that creates the Department of Industry, Bill C–46, also establish dual responsibility for overseeing foreign investment in Canada's cultural industries. While the Department of Industry is responsible for investment, the Department of Canadian Heritage is responsible for "the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment". This breakdown retains the de facto current division of responsibility.

But what has the current dual responsibility meant for the Canadian book publishing industry? Leaving aside the Ginn débâcle, it has meant a potentially strong policy weakened or contradicted in its execution. Of course that execution is the responsibility of Investment Canada under the Department of Industry.

[*Translation*]

4. Des subventions accrues du Conseil des arts du Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines pour les titres les plus importants sur le plan culturel.

5. Un soutien convenable pour la mise en marché et la distribution des livres canadiens. Pour ce faire, il faudrait notamment modifier sans tarder la Loi sur le droit d'auteur, notamment pour y inscrire un droit de distribution, entre autres. Cela garantirait aux éditeurs canadiens qui achètent le droit de publier ou de distribuer un livre étranger au Canada qu'ils ont réellement ce droit.

6. Une possibilité de financement par emprunt pour les éditeurs canadiens, afin de favoriser l'expansion de ce secteur due à cette nouvelle politique de l'édition.

M. Roy MacSkimming (directeur des politiques, Association of Canadian Publishers): Monsieur le président, je suis sûr qu'il est inutile de dire au comité que le droit d'auteur est la pierre angulaire de toute les industries culturelles. C'est ce qui garantit aux créateurs et aux détenteurs de droits d'auteur des droits sur leurs oeuvres, sur les plans moral et financier. C'est une mesure d'encouragement qui assure la production de nouvelles oeuvres qui enrichiront le patrimoine canadien.

La Loi sur le droit d'auteur est un important outil de développement culturel.

L'association accueille favorablement l'amendement proposé au Projet de loi C–53 par le ministre Dupuy, qui aurait pour effet de tenir le ministère conjointement responsable de l'élaboration des politiques sur les questions de droit d'auteur. Sans cette mesure, la situation serait devenue intolérable, parce que le ministère de l'Industrie est tenu par la loi d'assurer la protection du consommateur. Dans le cas du droit d'auteur, cette protection ne peut être appliquée qu'aux dépens du créateur. Cependant, cet amendement nous amène presque au statu quo, qui s'est aussi avéré insatisfaisant. La Loi sur le droit d'auteur de notre pays est outrageusement dépassée et inadéquate pour les créateurs et les détenteurs de droits d'auteur.

L'association considère qu'il ne devrait y avoir qu'un seul responsable du droit d'auteur. Ce serait la seule façon de mener à bien le processus d'amendement en cours, qui est immobilisé depuis plus de 10 ans. Avec la nouvelle structure du gouvernement, l'association croit que le ministère du Patrimoine canadien serait le mieux en mesure d'assumer cette responsabilité.

Au sujet de la politique sur l'investissement étranger et de son administration, le Projet de loi C–53 et celui qui crée le ministère de l'Industrie, le Projet de loi C–46, entraîne aussi un recoupement des responsabilités en matière d'investissement étranger dans l'industrie culturelle du Canada. Le ministère de l'Industrie est responsable des investissements, et le ministère du Patrimoine canadien est responsable de la «formulation d'orientations culturelles notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger». Cette division maintient le partage actuel tacite des responsabilités.

Quelles ont été les conséquences du recoupement actuel des responsabilités pour l'industrie canadienne de l'édition? Si l'on oublie la débâcle de l'affaire Ginn, ce recoupement a affaibli une politique qui aurait pu être très dynamique ou a nui à son exécution. Bien sûr, c'est à Investissement Canada que revient la tâche de faire appliquer cette politique, sous la direction du ministère de l'Industrie.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1340

The current policy on foreign investment in the book trade was introduced in January 1992. Simply put, that policy continues to prohibit the sale of Canadian–owned firms to non–Canadians, and it stipulates that an existing branch plant operation must be sold to a Canadian if there is a direct sale of that branch plant.

La politique actuelle sur les investissements étrangers dans le commerce du livre a été adoptée en janvier 1992. En termes simples, disons que la politique continue d'interdire la vente de sociétés canadiennes à des non Canadiens. Elle précise en outre que les succursales de maisons d'édition canadiennes doivent être vendues à des Canadiens, advenant leur vente directe.

Finally, the policy provides further that an existing branch plant operation may be acquired indirectly by another foreign owner if the transaction will be—and here I'm quoting directly from the policy—"of net benefit to Canada and to the Canadian–controlled sector".

Enfin, la politique permet à un investisseur étranger d'acheter indirectement une succursale si la transaction—et c'est exactement ce que dit la politique—«est nettement avantageuse pour le Canada et le secteur de l'édition contrôlé par le Canada».

Mr. Harnum: While that sounds good, in the case of an indirect acquisition, if the transaction improves the situation for the Canadian–owned industry and provides tangible benefits to the country, such as jobs, a foreign company can acquire a Canadian subsidiary of another foreign–owned company.

M. Harnum: Cela semble intéressant, et dans le cas des achats indirects, si la transaction améliore la situation de l'industrie canadienne et procure des avantages concrets au pays, comme des emplois, une société étrangère peut acheter une des succursales canadiennes d'une autre société étrangère.

But what has happened since that policy was implemented? There have been two decisions under the net benefit test: the Harper–Collins case in 1992 and Paramount's acquisition of Maxwell MacMillan Canada through its publishing arm, Prentice–Hall Canada, in January 1994. In each case, the ACP submits that the commitments obtained by Investment Canada were not of net benefit to Canada. Furthermore, in fact approval of these transactions by Investment Canada has made the lives of Canadian publishers more difficult, rather than less.

Pourtant, qu'est–il arrivé depuis l'établissement de cette politique? Deux décisions ont été prises parce qu'elles semblaient être nettement profitables au Canada: l'affaire Harper–Collins en 1992 et l'achat, par Paramount, de Maxwell MacMillan Canada par l'intermédiaire de sa filiale de l'édition, Prentice–Hall Canada, en janvier 1994. L'association considère que, dans chaque cas, les engagements obtenus par Investissement Canada n'étaient pas nettement profitables pour le Canada. Plus encore, l'approbation de ces transactions par Investissement Canada a, en réalité, rendu la vie des éditeurs canadiens plus difficile.

Let me give you a concrete example of what I'm talking about, of one aspect of this problem. One of the undertakings normally obtained from the foreign investor is a commitment to a strong program of publishing Canadian–authored works. This sounds very good in theory. We all want to see more Canadian–authored works published. However, in practice the foreign investor generally fulfils this policy not by investing in new and untried authors but by encouraging existing successful Canadian authors to sign with them. Profits from the distribution of these authors are lost to the Canadian industry and not available for reinvestment in new authors. Yet the Canadian industry continues to produce 80% of the Canadian titles, despite controlling a substantially lower percentage of the market.

Permettez–moi de vous donner un exemple concret du genre de difficulté dont je parle, d'une facette du problème. On obtient normalement de l'investisseur étranger l'engagement qu'il mettra en oeuvre un solide programme de publication d'ouvrages canadiens. Ça semble très bien en théorie. Nous voulons tous voir publier davantage de livres écrits par des Canadiens. Cependant, en pratique, l'investisseur étranger respecte généralement son engagement non pas en investissant dans de nouveaux auteurs, dans la relève, mais en encourageant les auteurs canadiens à succès à adopter leur maison d'édition. Les bénéfices tirés de la distribution des livres de ces auteurs sont donc perdus pour l'industrie canadienne et ne peuvent être réinvestis dans la relève. Pourtant, l'industrie canadienne continue à produire 80 p. 100 des titres canadiens, même si elle contrôle un pourcentage notablement inférieur de l'ensemble du marché.

One of the commitments made by Prentice–Hall to Investment Canada when it acquired Ginn and Maxwell MacMillan was to publish Canadian authors. Recently a member of the ACP, Thompson Educational Publishing, has advised us that Prentice–Hall is about to take over its highly successful college reader *Humanities: Self, Society and Culture*. This has been accomplished by Prentice–Hall directly approaching the book's editors. The book has been published for many years by Thompson in cooperation with Humber College in Toronto. It is profitable, and a share of these profits has been provided to the college by the publisher.

L'un des engagements pris par Prentice–Hall envers Investissement Canada lorsque cette maison a acheté Ginn et Maxwell MacMillan, était de publier des auteurs canadiens. Dernièrement, un membre de l'association, Thompson Educational Publishing, nous a avisé que Prentice–Hall était sur le point de prendre le contrôle de la publication de son manuel scolaire à grand succès intitulé *Humanities: Self, Society and Culture*. C'est Prentice–Hall qui a effectué cette manoeuvre en communiquant directement avec les éditeurs du manuel. Depuis bon nombre d'années, c'est Thompson qui publiait ce livre en collaboration avec Humber College de Toronto. C'est un livre rentable, et une part des profits est versée au collège par l'éditeur.

[*Text*]

Under the deal being developed between Prentice–Hall and the editors, the price of the book to Canadian students will increase substantially. Control of the content will pass to Prentice–Hall, an American company, rather than being shared by the Canadian publisher and the college, and the profits will not be available to invest in new Canadian materials.

Investment Canada and Prentice–Hall are the only ones happy about this arrangement. In the end, the Canadian industry is weakened by the misplaced notion of Investment Canada that requiring foreign companies to invest in Canadian authors will result in the publication of more Canadian works.

Why is there such a gulf between the policy and its administration? In the view of the Association of Canadian Publishers, it is precisely because the department that establishes the policy and understands the cultural industries, Canadian Heritage, is not responsible for its administration. Rather, that task falls to the Department of Industry, which does not understand the industry or share the underlying philosophy of its policy.

Because of this division, we have the bizarre situation, when a foreign investor makes an application, whereby the officials of the Department of Canadian Heritage propose undertakings that would meet the needs of the net benefit test and then attempt to convince their colleagues in the Department of Industry. Inevitably, the package presented to the foreign investor is a substantially weakened version of what would make sense under the policy. Canada thus commences its negotiations with the foreign investor from a position of weakness.

The ACP concludes from this tale that the bill before you today requires further amendment—at least to provide a veto power for the Department of Canadian Heritage over decisions made by Investment Canada respecting approval of foreign investment in the cultural industries; ideally, to provide to the Department of Canadian Heritage sole responsibility for the development of policy on investment in the cultural sector and for its administration

Thank you.

The Acting Chair (Mr. Gallaway): Thank you.

Madame Tremblay, vous avez des questions?

Mme Tremblay: Merci, messieurs, pour votre présentation.

• 1345

J'aurais aimé lire dans vos pages des choses un peu plus intéressantes que les mauvais exemples que vous nous donnez pour nous faire comprendre comment on n'a rien appris de Ginn Publishing. On aura donc sacrifié Ginn pour rien. C'est bien dommage, et cela explique que ce qu'il y a de plus frustrant en politique, c'est de se trouver devant un gouvernement qui n'a aucune volonté politique d'agir et de vraiment régler les problèmes. J'excuse ma collègue qui a dû aller en Chambre pour faire un travail. Moi–même, j'aurai à m'absenter. Si le ministre Dupuy est toujours en fonction, j'aurai une question à lui poser tantôt.

[*Translation*]

En vertu de l'entente entre Prentice–Hall et les éditeurs, les étudiants canadiens vont devoir payer ce livre beaucoup plus cher. C'est Prentice–Hall, une société américaine, qui aura plein contrôle sur son contenu, plutôt que l'éditeur canadien et le collège, et les profits ne seront pas réinvestis dans de nouveaux ouvrages canadiens.

Investissement Canada et Prentice–Hall sont les seuls à être heureux de cette entente. Finalement, l'industrie canadienne est affaiblie parce qu'Investissement Canada a estimé, à tort, qu'en exigeant des sociétés étrangères qu'elles investissent dans des auteurs canadiens, davantage d'ouvrages canadiens seraient publiés.

Pourquoi l'effet de l'application de cette politique est–il si différent du but visé? Selon l'Association of Canadian Publishers, c'est précisément parce que le ministère qui définit la politique et qui connaît les industries culturelles, Patrimoine canadien, n'est pas responsable de l'administration de la politique. C'est le ministère de l'Industrie qui l'administre à sa place, et celui–ci ne comprend pas l'industrie, ou ne partage pas l'idéologie qui sous–tend cette politique.

À cause de ce partage des tâches, nous nous trouvons dans une curieuse situation: lorsqu'un investisseur étranger présente une soumission, les fonctionnaires du ministère du Patrimoine Canadien font des propositions en tenant compte du fait qu'elles doivent être nettement profitables et sont ensuite obligés de convaincre leurs collègues du ministère de l'Industrie du bien–fondé de leur démarche. Inévitablement, ce qui est présenté à l'investisseur étranger est une version passablement affaiblie de la proposition la plus plausible en vertu de la politique. Le Canada commence alors à négocier avec l'investisseur étranger, mais il est déjà en mauvaise position.

L'association conclut, en se fondant sur ce genre de situation, que le projet de loi dont vous êtes saisis aujourd'hui doit faire l'objet d'autres amendements. Il faut au moins assurer au ministère du Patrimoine canadien un droit de veto sur les décisions d'Investissement Canada visant l'approbation d'investissements étrangers dans les industries culturelles. Idéalement, il faudrait confier au ministère du Patrimoine canadien l'entière responsabilité de l'élaboration de la politique sur les investissements dans le secteur culturel, et de son administration.

Merci.

Le président suppléant (M. Gallaway): Merci.

Mrs. Tremblay, do you have any question?

Mrs. Tremblay: I thank you both for your presentation.

I would have liked to read in your brief some more interesting comments than the bad examples you give us to explain that we have't learned anything from Ginn Publishing. Some Ginn Publishing was sacrificed to no avail. It is too bad and it explains that the most frustrating part of politics is to find oneself facing a Government completely deprived of the political will to solve the problems. I would like to apologize for my colleague who had to go the House. I will have to leave in a while myself. If Minister Dupuy has not resigned, I will have a question to ask him.

[*Texte*]

Il n'y a pas très longtemps, au mois de novembre, M. David Tobin, qui est au ministère de l'Industrie et qui est responsable des politiques qui doivent donner naissance au projet de loi cadre du ministère de l'Industrie, disait à propos des industries culturelles, et je le cite:

> . . .nous leur communiquons des renseignements et nous examinons leurs préoccupations. Je ne pense pas que nous les traitions pas différemment.

D'après vous, les industries culturelles, principalement la vôtre, sont–elles des industries qui devraient être traitées différemment, compte tenu de leur caractère particulier, ou si elles doivent être traitées comme n'importe quelle autre industrie par le ministre de l'Industrie?

Mr. MacSkimming: Certainly, Madame Tremblay, we feel that it's necessary to have a distinct approach to the cultural industries.

First, it is legally and politically possible for the Government of Canada to do this because of the exemption for cultural industries under the NAFTA. Normal restrictions on government actions toward industry, as a result of our foreign trade obligations, do not apply to the cultural industry.

That creates the context for action that would be very distinctive in terms of supporting and developing Canadian cultural expression and Canadian ownership in the cultural industries. That is why we have had policies, in fact, for many years to Canadianize the book publishing industry as well as the other cultural industries. We just feel that those policies have been very inadequate in their implementation by Investment Canada.

So we really do need to see the cultural industries as a separate case because of their cultural importance and their role in discovering and developing Canadian talent in all the arts and disseminating their cultural products to the public. They are a target—very justifiably—for distinctive public policies.

That is also why we feel copyright should be the responsibility of the Department of Canadian Heritage. It is such a key cornerstone of development for these fragile industries. Our market is small enough already, both in English and in French, that we need to be assured, through adequate copyright legislation and foreign investment policies, that we are able to reach and develop that market, and that there is not an impediment to Canadian creators and copyright holders receiving the maximum possible return for their works in the Canadian market.

Mme Tremblay: D'après l'expérience que vous avez et compte tenu du domaine dans lequel vous travaillez, qu'est–ce qui empêche le gouvernement de déposer son projet de loi sur le droit d'auteur? Quand j'ai été élue l'année dernière et qu'on m'a donné ma première session de breffage au ministère, on m'a dit que c'était à la veille de venir, que ce devait être lors de cette session. Cela fait maintenant assez longtemps que cela dure. Au printemps, on nous a dit que cela allait être à l'automne, nous nous voici rendus à Noël, et ce n'est même pas dans la perspective pour le printemps qui vient. On nous dit que c'est tellement compliqué que cela viendra en deux étapes et qu'il faudra en prévoir une troisième. Je vois tout le lobbying

[*Traduction*]

Not too long ago, in November, Mr. David Tobin, from the Department of Industry, in charge of the policies that will lead to the Bill on the Department of Industry, was saying with regard to cultural industries, and I quote:

> . . .we communicate information to them and we consider their concerns. I do not think that we treat them differently.

According to you, should our cultural industries, specifically yours, be treated differently because of their particular nature, or should they be treated like any other industry that the Department has to deal with?

M. MacSkimming: Certes, nous estimons qu'il est nécessaire de traiter différemment les industries culturelles.

Tout d'abord, c'est légalement et politiquement possible pour le gouvernement canadien parce que les industries culturelles échappent aux règles de l'ALÉNA. Les restrictions qui s'imposent normalement au gouvernement du fait de nos obligations en matière de commerce international ne s'appliquent pas au secteur culturel.

Cela crée des circonstances très différentes et cela doit permettre d'aider et de développer l'expression culturelle canadienne et le contrôle canadien des industries culturelles. C'est la raison pour laquelle nous avons en fait eu pendant des années des politiques visant à canadianiser le secteur de l'édition ainsi que les autres industries culturelles. Nous estimons qu'Investissement Canada n'a pas appliqué ces politiques d'une façon suffisamment rigoureuse.

Les industries culturelles doivent donc réellement être considérées séparément du fait de leur importance culturelle et de leur rôle dans la découverte et l'épanouissement de talents canadiens dans tous les arts et dans la dissémination de leurs produits culturels. Il est tout à fait justifié d'adopter des politiques différentes pour ce genre d'industrie.

C'est également la raison pour laquelle nous estimons que le droit d'auteur devrait relever du ministère du Patrimoine canadien. C'est en effet un facteur essentiel de développement pour ces industries fragiles. Nous avons déjà un marché suffisamment restreint, tant en anglais qu'en français et il faut que nous soyons assurés, par des mesures législatives adéquates concernant les droits d'auteur et de bonnes politiques en matière d'investissement étranger, que nous pourrons capter et développer ce marché et que les créateurs et détenteurs de droits d'auteur canadiens toucheront le maximum possible pour leurs oeuvres sur le marché canadien.

Mrs. Tremblay: From your experience in the field, what would prevent the Governement from tabling its copyright legislation? When I was elected last year and I had my first briefing at the Department, I was told that it was about to come, that it would be in this session. We have now waited long enough. In the Spring, we were told that it would be in the Fall and it is now almost Christmas and it is not even planned for Spring. We are being told that it is so complex that it will require two different stages and that we might have to plan for a third one. I know that there is a lot of lobbying being done, if you do this, we'll go bankrupt, if you do that, it is someone else who will go bankrupt, etc.—and there is a duality between the

[*Text*]

qui se fait à nos bureaux — si vous faites ceci, nous allons faire faillite, si vous faites cela, c'est un autre qui va faire faillite, etc. — et cette dualité entre le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Industrie. Qu'est–ce qui, d'après vous, fait vraiment obstacle à la Loi sur le droit d'auteur? Avez–vous une idée là–dessus?

• 1350

Mr. Harnum: We heard the same thing you did: it's a very complicated piece of legislation. There are significant negotiations that have to occur between the Department of Canadian Heritage and the Department of Industry. There has to be negotiations between the government and various concerned groups, such as booksellers, librarians, schools, educators, etc.

We can understand that it's taken a very long time. It seems to have taken a little bit longer than we expected. It does seem to be one of these things that is coming in any week or so.

It's curious to hear you say that it's being moved off to the spring. I wasn't aware that it was moving that far ahead.

We have no answer. We are not privy to the internal discussions of the department. We're certainly anxious for it to be moved ahead as quickly as possible.

Mme Tremblay: Dans le projet de loi, à l'alinéa 4(2)j), on avait entre autres comme responsabilité «la formulation d'orientation culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger».

Est–ce que le texte original, bien que modifié par la suite, était satisfaisant pour vous? Est–ce que cela changeait quelque chose par rapport à ce qui existe présentement? En d'autres mots, est–ce que cela vous garantissait davantage que vous allez finalement l'avoir, la politique relative à l'investissement étranger?

Mr. MacSkimming: Madame Tremblay, I'm not certain how the text of the bill now differs from the previous version. But I would have to say that we have never been satisfied with this division of responsibility between the formulation of policy on the investment in the cultural industries and its implementation.

It is simply a contradiction in terms. We feel the policy itself should be stronger, mind you, and that the whole concept of undertakings given by the foreign investor typically is not adequate to provide real benefits to the Canadian–owned sector of our industry, or indeed to Canada. So, first, the policy itself should be stronger.

However, in terms of responsibility, Investment Canada takes that policy, which is formulated by the Department of Canadian Heritage, and it does not enforce it vigorously. It seems to accept undertakings from the foreign investor that are really quite weak in terms of what they really do for the Canadian–owned sector or the Canadian people. It's a bit of a rubber–stamping process by Investment Canada.

Furthermore, as if that wasn't bad enough, there is not enough of a follow–up. There's not enough monitoring or enforcement of the undertakings by the agency to see that indeed the foreign investor has done those things that were promised in the undertakings.

[*Translation*]

Department of Canadian Heritage and the Department of Industry. What is, according to you, blocking this copyright legislation? Do you have any idea?

M. Harnum: On nous a dit la même chose qu'à vous: c'est un projet de loi très compliqué. Des négociations importantes doivent avoir lieu entre le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Industrie. Il doit y avoir des négociations entre le gouvernement et divers groupes concernés tels que les libraires, bibliothécaires, écoles, éducateurs, etc.

Nous comprenons bien pourquoi cela a pris très longtemps. Il semble que cela ait duré un peu plus longtemps que prévu. Il semble que ce soit une de ces choses qui peut arriver n'importe quelle semaine.

Je suis surpris de vous entendre dire qu'on reporte cela au printemps. Je ne savais pas que cela irait si loin.

Nous ne pouvons répondre. Nous ne savons pas ce qui se dit à l'interne au Ministère. Nous voudrions évidemment que cela arrive dès que possible.

Mrs. Tremblay: In the Bill, in paragraph 4(2)(j), we had under the jurisdiction of the Minister "the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investments".

Did the original wording, which was later changed, satisfy you? Did it change anything from the present situation? In other words, were you more reassured that you were finally going to get a policy with respect to foreign investment?

M. MacSkimming: Madame, je ne sais pas exactement en quoi le libellé diffère de la version précédente. Je dois toutefois dire que nous n'avons jamais été satisfaits de cette répartition des responsabilités entre la formulation et la mise en application des politiques en matière d'investissement dans les industries culturelles.

Il y a tout simplement une contradiction dans les termes. Nous estimons que la politique elle–même devrait être plus stricte, que tout le concept des engagements que prend l'investisseur étranger ne suffit pas à avantager l'élément canadien de cette industrie ni le Canada. Donc, d'une part, la politique elle–même devrait être plus ferme.

Toutefois, pour ce qui est des responsabilités, Investissement Canada est chargé de l'application de la politique formulée par le ministère du Patrimoine canadien et ne le fait pas très vigoureusement. Ces services semblent accepter des engagements en fait très peu fermes de la part des investisseurs étrangers quant à ce qu'ils feront pour le secteur canadien ou la population canadienne. Investissements–Canada se contente plus ou moins d'approuver sans discussion.

En outre, comme si cela ne suffisait pas, il n'y a pas vraiment de suivi. On ne surveille pas assez les engagements pris par les investisseurs étrangers et on ne les oblige pas à les respecter.

[*Texte*]

Mr. Harnum: In fact, we're not even clear whether, if the foreign investors simply ignore the undertakings, there would be any sanctions that the government or the department could bring forward. We're not clear on what that is. There doesn't seem to be any legislative mechanism for attacking that problem.

For example, in the spring of this year, we discovered that Maxwell Macmillan was going back on one of the most significant of the undertakings. This was a question of the distribution of their computer and reference books in Canada. We only saw this because one of the members of our association happened to see an advertisement in *Quill & Quire*, our national trade journal, that said this distribution was being moved back to the American distributor.

We brought this up with the Department of Industry, and they were immediately in touch with Maxwell Macmillan. This decision was reversed, but there doesn't seem to be any monitoring there. As Roy pointed out, there's not enough monitoring of what's going on.

The undertakings are weak, for the most part, in our experience and in our view, and they are not monitored well or checked well.

Mr. McKinnon: First, are you actively involved in the publication of educational materials per se for high schools or elementary schools across the country?

Mr. Harnum: Neither of us is involved, but our members are.

Mr. McKinnon: All your members?

Mr. MacSkimming: Some of our members.

• 1355

Mr. Harnum: Yes, some of our members. I am a scholarly publisher, and I publish a lot of material that goes into universities, but not very much that goes into high schools.

The Acting Chair (Mr. Gallaway): I believe the last question goes to Mrs. Tremblay.

Mme Tremblay: J'avais une autre question.

Dans le texte original du projet de loi, il était écrit:

(2) Les domaines de compétence visés au paragraphe (1) sont notamment:

j) la formulation d'orientations culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger;

On a apporté un amendement, et le texte se lit maintenant comme suit:

(2) Les domaines de compétence visés au paragraphe (1) sont notamment:

j) la formulation d'orientations culturelles, notamment. . .

On met deux fois «notamment». J'ai, pendant 25 ans, négocié beaucoup de conventions collectives et je sais que les mots ont chacun un sens particulier. Quand, dans une énumération, on dit «notamment», c'est à titre indicatif et non à titre obligatoire. Donc, c'était «notamment». C'est cela qu'il avait à faire. Il n'était pas obligé de définir des orientations culturelles.

[*Traduction*]

M. Harnum: En fait, nous ne sommes même pas certains que si les investisseurs étrangers négligent totalement leurs engagements, des sanctions seraient prises par le gouvernement ou le ministère. Nous ne savons pas très bien ce qu'il en est. Il ne semble pas qu'il existe de mécanisme législatif permettant d'attaquer ce problème.

Par exemple, au printemps dernier, nous avons découvert que la société Maxwell MacMillan revenait sur un de ses engagements les plus importants. C'était la question de la distribution au Canada de ses ouvrages d'informatique et de référence. Nous ne l'avons constaté que parce que l'un des membres de notre association a vu par hasard une annonce dans «*Quill & Quire*», notre revue professionnelle nationale, indiquant que ce serait à nouveau le distributeur américain qui distribuerait ces ouvrages.

Nous l'avons signalé au ministère de l'Industrie qui a immédiatement contacté Maxwell MacMillan. La décision a été renversée, mais il ne semble pas que l'on surveille quoi que ce soit. Comme l'a dit Roy, on ne suit pas assez ce qui se fait.

Dans l'ensemble, d'après nous et d'après l'expérience, ces engagements demandés ne sont pas assez fermes et on ne surveille pas bien ce que font ceux qui les prennent.

M. McKinnon: Tout d'abord, vous occupez-vous activement de publication, de matériel éducatif pour les écoles secondaires ou primaires du pays?

M. Harnum: Non, ni l'un ni l'autre, mais nos membres en publient.

M. McKinnon: Tous vos membres?

M. MacSkimming: Non, certains.

M. Harnum: Oui, effectivement, quelques-uns de nos membres. Je suis éditeur d'oeuvres savantes, et je publie beaucoup de documents destinés aux universités, mais pas beaucoup de choses pour les écoles secondaires.

Le président suppléant (M. Gallaway): Je crois que c'est à M^me^ Tremblay de poser la dernière question.

Mrs. Tremblay: I had one other question.

Originally, the bill said:

(2)The Minister's jurisdiction referred to in subsection (1) encompasses, that is not limited to, jurisdiction over:

(j) the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment;

An amendment was made, and now the bill reads:

(2) The Minister's jurisdiction referred to in subsection (1) encompasses, but is not limited to, jurisdiction over

(j) the formulation of cultural policy, including. . .

The word "including" is found twice in the French version of the bill. Over a period of 25 years, I negotiated many collective agreements, and I know that each and every word has a specific meaning. When the word "including" is used in a list, it's used for explanatory purposes, not to denote something that is binding. So there was already the word "including." That's what that word was there for. Cultural policy did not have to be defined.

[*Text*]

Quand on arrive pour préciser quelles sont ces orientations culturelles, on écrit encore une fois «notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger». Pensez–vous qu'avec un texte de loi aussi faible, on peut espérer un jour avoir une véritable politique sur les investissements étrangers? L'amendement a encore affaibli le texte qui était déjà faible.

Mr. MacSkimming: Clearly it has. The amendment is vague and not only requires, I would suggest, a clearer definition of foreign investment in the cultural industries, but it should probably spell out what those cultural industries are, because that's not always clear. When we speak of cultural industries, we are speaking principally of those industries that mass produce and distribute Canadian. . .well, cultural products, whether Canadian or not; in other words, book and magazine publishing, sound recordings, film, video production, television, and so on. It's kind of a mass production and distribution activity, involving typically the for–profit sector, and I think that kind of definition, at the very least, Mr. Chairman, should be in the amendment, so that it's clear which industries we're talking about, as well as where the foreign investment responsibility should lie.

The Chair: I apologize for my absence, but I do look forward to having future times with you, understanding that today's discussion is really focused on this bill and there is a recognized role for the department, although maybe not the one everyone would desire, in the area of foreign investment that at least gives us a foothold.

Thank you very much.

I guess we turn now to our next witnesses,

qui viennent du Mouvement impératif français. Est–ce que M. Jean–Paul Perreault est là? Il est là. Bien!

Il nous manque quelques députés. Un petit instant, monsieur Perreault. C'est comme la messe à l'église: il faut au moins deux ou trois personnes pour avoir la messe.

Vous allez voir pas mal de va–et–vient à cause des circonstances. Nous sommes ici depuis 9 heures et nous y serons jusqu'à minuit. Alors, c'est une journée assez chargée, et je suis certain qu'il y en aura d'autres qui vont remplacer nos députés, mais nous pouvons au moins commencer. Je vous invite, monsieur Perreault, à faire votre présentation.

M. Jean–Paul Perreault (président du Mouvement impératif français): Je vous remercie infiniment, messieurs et mesdames, membres du Comité permanent sur le patrimoine canadien. C'est avec plaisir que j'ai accepté de venir vous présenter certaines de nos visions et certaines de nos préoccupations quant à cette notion du patrimoine canadien.

• 1400

J'ai à cet effet colligé un ensemble de documents qui se veulent être le reflet de la réalité telle qu'elle est vécue actuellement au sein de la fédération canadienne.

Le premier document que j'ai mis à votre disposition vient du gouvernement fédéral, de Statistique Canada; il s'intitule *Le Quotidien*. Dans ce document, il est facile de voir que, de 1951 à 1991, année du dernier recensement, la proportion de francophones au Canada est passée d'environ 30 p. 100 à 23 p. 100.

[*Translation*]

When details are given about this cultural policy, the bill says, once again, "including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment." Do you think that with such weak wording, we can expect to see a true foreign investment policy some day? The bill was weak already and the amendment has weakened it even more.

M. MacSkimming: Manifestement. L'amendement est vague, et à mon avis, il devrait proposer une définition plus claire de l'investissement étranger dans les industries culturelles. Il devrait aussi énumérer ces industries culturelles, car il est pas toujours évident de quelles industries il s'agit. Quand on parle des industries culturelles, on parle principalement de celles qui produisent et qui distribuent des produits, disons, culturels canadiens et non canadiens; autrement dit, l'édition de livres et de revues, les enregistrements sonores, les films, les vidéos, la télévision et ainsi de suite. Il s'agit de production en série et de distribution, habituellement dans le secteur privé, et à mon avis, monsieur le président, l'amendement devrait comporter une définition de ce genre, afin de préciser les industries en question, ainsi que la responsabilité en matière d'investissements étrangers.

Le président: Je m'excuse d'avoir dû m'absenter, mais je serait heureux de reprendre la discussion avec vous, une discussion qui porte aujourd'hui spécifiquement sur ce projet de loi; On admet que le ministère a un rôle à jouer dans le domaine de l'investissement étranger, même si ce rôle n'est pas forcément celui que tout le monde souhaite. Au moins, cela nous donne un point de départ.

Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux témoins suivants,

who are from the Mouvement impératif français. Is Mr. Jean–Paul Perreault here? He's here. Great!

We are short a few members. Just a moment, Mr. Perreault. It's just like mass: you have to have at least two or three people present.

You'll be seeing a lot of people coming and going because of the circumstances. We've been here since 9 a.m., and we will be sitting until midnight. So, today is a rather busy day, and I'm sure that some other members will be filling in for our own members, but at least we can begin. Mr. Perreault, please go ahead and make your presentation.

Mr. Jean–Paul Perreault (President, Mouvement impératif français): Ladies and Gentlemen, members of the Standing Committee on Canadian Heritage, thank you very much. It is with great pleasure that I accepted your invitation to express some of our views and some of our concerns about this concept of Canadian heritage.

To that end, I gathered together a number of articles that reflect how things really are these days within the federation of Canada.

The first report I've provided you with comes from the federal government, from Statistics Canada; it's entitled *The Daily*. As you can easily see in this report, between 1951 and 1991, the year of the last census, the percentage of Francophones in Canada dropped from about 30% to 23%.

[*Texte*]

Plusieurs facteurs viennent expliquer cette baisse de la proportion de francophones au sein de la fédération canadienne, mais une des plus importantes, je pense, est celle de l'assimilation linguistique.

Si vous regardez à la page suivante, au tableau 2, vous noterez par exemple qu'en 1991, période du dernier recensement, le taux d'assimilation était de 9 p. 100 au Nouveau–Brunswick, de 40 p. 100 en Ontario et de 52 p. 100 au Manitoba . Cela, à mon avis, c'est la réalité canadienne telle qu'elle est exprimée à l'aide de statistiques mesurées à partir d'un organisme du gouvernement fédéral qui est Statistique Canada.

Je me rends deux pages plus loin, où un des titres est: *Des beignes anglophones seulement.* C'est une situation qui a été vécue au Canada. Il s'agit d'un client qui s'est présenté chez Tim Horton, à Aylmer, et qui s'est fait dire: *This is Canada over here and I refuse to serve this man.* Cet incident s'est produit pas très loin d'ailleurs du gouvernement fédéral, d'Ottawa, dans ce que certaines personnes appellent la région de la Capitale nationale.

À la page suivante, un certain Luc Pomerleau, qui est le président, je pense, du Syndicat canadien des employés professionnels et techniques, dans une lettre ouverte adressée à Iris Craig, présidente de l'Institut professionnel de la Fonction publique, disait. . . Ce passage se trouve à la troisième colonne pour ceux qui suivent le document, s'il y en a ici.

Je m'aperçois qu'il y en a très peu qui le suivent. Vous aviez raison, monsieur le président, de dire que l'écoute n'était pas très bonne. Le plus choquant dans votre démarche, c'est que vos conclusions ne réflètent en rien la situation et l'opinion des fonctionnaires francophones, bien qu'elles soient résumées dans le texte du communiqué.

Par exemple, vous ne semblez pas vous choquer outre mesure du fait que, même dans les réunions où la majorité des participants sont francophones, les discussions se déroulent le plus souvent en anglais, ce qui n'est pas sans rappeler l'expérience fréquente des francophones qui téléphonent à la Fonction publique fédérale pour entendre un petit «bonjour», le reste de la conversation se poursuivant en anglais, une situation que vos recommandations ne feraient que perpétuer et accentuer.

Dans l'autre colonne, au premier paragraphe, sous la rubrique «L'ignorance linguistique», il est dit un peu plus bas:

> En y réfléchissant bien toutefois, j'en viens à la conclusion que vous voulez protéger l'ignorance linguistique de manière à enchâsser le droit de fonctionnaires unilingues. . .

Nous parlons évidemment de la Fonction publique fédérale, parce qu'il s'agit bien du patrimoine canadien, n'est–ce pas?

> . . .à ne pas dispenser les services dans les deux langues officielles. La ligne de pensée générale de vos conclusions rappelle irrésistiblement le programme politique du Reform Party, avec tout ce que cela charrie d'inquiétant et d'insultant pour les francophones.

Et je continue. Je vous parle d'articles d'actualité, de choses qui ont été écrites dans les derniers six mois et qui dépeignent, selon moi, cette réalité que nous appelons le «patrimoine canadien». Je vais deux pages plus loin, à un article intitulé *Recul du français*, que j'ai écrit et qui a paru dans *La Presse*, avec une photo de M. Goldbloom.

[*Traduction*]

There are several factors that explain this drop in the percentage of Francophones within the Canadian federation, but I think that one of the most important factors is linguistic assimilation.

If you turn to the next page and look at table 2, you'll see that in 1991, the year of the last census, the assimilation rate was 9% in New Brunswick, 40% in Ontario and 52% in Manitoba. In my view, that's the reality of Canada as expressed by data gathered by a federal government agency called Statistics Canada.

Two pages after that, you'll find an article entitled *Des beignes anglophones seulement.* It describes something that happened here in Canada. A customer went to Tim Horton's in Aylmer, and he was told: "This is Canada over here and I refuse to serve this man." This incident occured not very far from the seat of the federal government, Ottawa, in an area some people call the National Capital Region.

On the next page, you'll find an open letter from someone called Luc Pomerleau who, I believe, is the President of the Canadian Union of Professional and Technical Employees. In this letter, addressed to Iris Craig, President of the Professional Institute of the Public Service, he said. . . This passage is in the third column, for those who are looking at the document, if anyone is.

I can see that very few people are indeed looking at it. Mr. Chairman, you were right to say that the audience is not very attentive. The most appalling thing about your approach is that your attitude in no way reflect the situation and opinions of French–speaking public servants, even though they are summarized in the text of the Press Release.

For example, you don't seem to be overly concerned that even at meetings where most participants are French–speaking, the discussion is usually held in English; this is a situation Francophones frequently experience, for instance, when they call the federal Public Service and hear a token "bonjour", and then the rest of the conversation continues in English. This is a situation that your recommendations will only perpetuate and make worse.

In the next column, first paragraph under the heading L'ignorance linguistique, it says:

> Yet, when I really think about this, I come to the conclusion that you wish to protect linguistic ignorance, so as to entrench the right of unilingual public servants. . .

Obviously, we're talking about the federal Public Service, since we are talking about Canadian heritage, right?

> . . .not to provide services in both official languages. The general line of thought supporting your conclusions brings the political agenda of the Reform Party immediately to mind, with all its alarming and insulting implications for Francophones.

And it goes on. I am telling you about current articles, things that were written in the last six months and which, in my view, paint a picture of this reality we call "Canadian heritage". Two pages after that, you'll find a letter entitled *Recul du français* which I wrote, and which was published in *La Presse*, along with a photograph of Mr. Goldbloom.

[*Text*]

Le recensement de 1991 de Statistique Canada montre le recul de la langue française au Canada.

C'est bien du patrimoine canadien qu'il est question ici.

Dans un contexte où la proportion de francophones continue de diminuer au Canada et en Amérique et où l'attraction de la langue et de la culture anglaises s'accroît, le Commissaire aux langues officielles, M. Victor Goldbloom, pousse l'indécence jusqu'à proposer d'affaiblir davantage les législations linguistiques vouées à la défense de la langue française.

• 1405

En baisse constante, le poids démographique des francophones ne représente plus que 23 p. 100 de la population canadienne. Proportion élevée, soixante–trois pour cent des immigrants qui s'établissent au Québec préfèrent la langue anglaise et s'assimilent. Cette tendance est évidemment beaucoup plus élevée dans l'ensemble du territoire canadien. MM. Goldbloom et Ryan demandent au Québec de faciliter l'accès à l'école anglaise aux immigrants!

Alors qu'environ 40 p. 100 des francophones révèlent connaître la langue anglaise—le patrimoine canadien—, au–delà de 90 p. 100 des Canadiens anglais avouent être unilingues anglais, exerçant une pression assimilatrice dans presque tous les milieux de vie tels les loisirs et le travail.

Et je continue. Pas très loin d'ici, dans la région de la Capitale nationale, c'est un Canadien anglais, originaire de l'Alberta ou du Manitoba, qui a alerté les médias l'an passé en pleine période de Noël. Il s'est offusqué de voir dans la région de la Capitale nationale, du côté québécois, ce qui suit, et je cite:

Brian Jewitt est irrité chaque fois que la période des Fêtes arrive. À tous les ans, cet Anglo–Québécois originaire du Manitoba se plaint de la «standardisation» des cantiques de Noël à l'«américaine» via satellite venant d'«on ne sait trop où» dans les centres commerciaux de l'Outaouais québécois.

L'homme de 55 ans ne savait pas un mot de français quand il est venu s'établir dans l'Outaouais québécois. . .

Bravo pour lui. Il y en a plusieurs qui auraient avantage à suivre son exemple.

. . .il y a 12 ans. Il croyait pouvoir y trouver un «petit havre» protégeant sa petite famille de l'intrusion de la culture américaine. Il a décidé de s'intégrer à la société québécoise avec son épouse, d'origine britannique, et d'y élever ses enfants en français.

Depuis quelques années, il se plaint aux différents centres commerciaux de la région pour exiger qu'ils diffusent autre chose que des cantiques de Noël à l'«américaine».

«Cela m'embête, cela m'irrite que les francophones acceptent sans rien dire, comme des moutons, d'entendre des cantiques à l'américaine, lorsqu'ils vont faire leurs emplettes dans les centres commerciaux.

Je m'arrête ici. C'est dans le contexte du patrimoine canadien que des situations comme celle–là existent, et c'est ce dont il est question ici. Je vais à la page suivante, où c'est encore un sujet d'actualité. Il y a une compagnie canadienne qui s'appelle Cashway Building Centre et c'est moi–même qui lui ai écrit ceci:

[*Translation*]

Statistics Canada's 1991 survey shows that French has lost ground in Canada.

We are certainly talking about Canadian heritage here.

The percentage of Francophones continues to drop in Canada and in North America and the English language and culture are getting more and more popular, yet the Commissioner of Official Languages, Dr. Victor Goldbloom, actually goes so far as to suggest further weakening language laws that are intended to protect the French language.

Constantly dropping, the percentage of Francophones now totals no more than 23% of the Canadian population. A high percentage of immigrants who settled in Quebec—63%—prefer English and are assimilated. Obviously, this trend is much stronger in Canada as a whole. Dr. Goldbloom and Mr. Ryan are asking Quebec to make it easier for immigrants to get access to English schools!

Whereas about 40% of all Francophones respond that they do know English—Canadian heritage—more than 90% of English speaking Canadians state that they are unilingual Anglophones, thereby placing pressure on Francophones to assimilate in nearly all spheres, such as recreation and work.

Now I'll move on to another article. Not very far from here, in the National Capital Region, an English speaking Canadian from Alberta or Manitoba alerted the media about something in the middle of the Christmas period last year. He was offended that on the Quebec side of the National Capital Region, and I quote:

Brian Jewitt gets irritated each time the Christmas season begins. Every year, this English speaking Quebecker, originally from Manitoba, complains about the "standardized" American Christmas carols that are piped into the Outaouais' shopping centres, from "who knows where" via satellite.

This 55 year old man did not know a word of French when he came to live in the Outaouais. . .

Good for him. A lot of people should take a page from his book.

. . .12 years ago. He thought he would find a "small heaven" here to protect his small family from the intrusion of American culture. He decided to join Quebec's society along with his wife who is of British origin, and to raise his children in French.

In the past few years, he's complained to various shopping centres in the region, asking them to play something else than American Christmas carols.

"It bothers, it irritates me that Francophones agree to listen to American christmas carols and don't say a word, just like sheeps, when they are doing their shopping in the shopping centres.

I'll stop here. Situations such as this one occur in the context of Canadian heritage, and that's the topic we are looking at here. Now I'll turn to the next page, where you'll find another news item. It's about a Canadian company called Cashway Building Centre, which I wrote to myself:

[*Texte*]

Votre entreprise a été retenue pour recevoir le prix citron décerné chaque année par le Impératif français à un organisme dont le comportement manifeste une nette lacune quant au respect de la langue française.

Nous portons à votre attention le fait que, distribué régulièrement aux ménages de l'Outaouais, votre dépliant publicitaire n'est pas rédigé en français. Un service de qualité et le respect du client exigent qu'on s'adresse à la clientèle en français. De plus, une loi québécoise exige que la publicité commerciale se fasse en français. Puisque vous sollicitez le public québécois, ne serait–il pas de mise, à tout le moins, que vous le respectiez?

Il s'agit d'une compagnie dont le siège social est en Ontario, et là je ne parle pas des Franco–Ontariens.

Vous comprendrez donc la nécessité pour nous de vous retourner votre dépliant.

Le président de la compagnie m'a répondu qu'il croyait énormément à la mosaïque culturelle canadienne, mais évidemment à la condition qu'elle fonctionne en anglais parce que ses circulaires, nous les recevons encore uniquement en anglais.

À la page suivante, on parle toujours d'actualités. Il s'agit d'opinions de lecteurs, de lettres ouvertes. Je parle de réalités observables sur le terrain. C'est le journaliste Paul Gaboury qui écrivait qu'à Hull, on travaille en anglais, et cela à la Fonction publique fédérale. C'est cela, le patrimoine canadien.

Malgré la Loi sur les langues officielles, la langue de travail dans les nombreux bureaux et ministères fédéraux situés à Hull est l'anglais, une situation que de nombreux fonctionnaires francophones ont appris à taire au fil des ans.

Parce qu'ils craignent de perdre leur emploi, il y en a beaucoup qui n'osent pas en parler ou en discuter ouvertement. Ils ont peur de subir des représailles, ou de rater des chances d'avancement ou de perdre tout simplement leur emploi.

Quand ils acceptent de parler, c'est sous le strict couvert de l'anonymat. Pas de noms, pas d'âge, pas de lieu de naissance. La langue de travail reste un sujet tabou malgré tous les énoncés faits au cours des dernières années par les politiciens fédéraux, à une semaine du dépôt du rapport du Commissaire aux langues officielles, prévu le 26 mai.

Il faut dire que, très souvent, on a l'impression qu'il y en a une qui est plus officielle que l'autre.

• 1410

Leur tragédie est que leur vécu n'est pas répertorié dans les statistiques officielles. Malgré les plaintes déposées, les francophones se retrouvent coincés, si on en croit ces témoignages, entre un poste bilingue (français–anglais) et un poste unilingue, qui veut dire incidemment de langue anglaise, pour ces fonctionnaires.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au sein de la Fonction publique fédérale, patrimoine canadien, il y a encore bon nombre de postes qui devraient être classés comme exigeant les deux langues et qui ne le sont pas, et bon nombre de postes qui sont classés comme exigeant les deux langues et qui sont encore détenus par des gens qui ne parlent pas français.

[*Traduction*]

Your company has been chosen to receive the "booby prize" awarded each year by the Mouvement impératif français to the organization whose behaviour shows the least respect for the French language.

We would like to draw your attention to the fact that your flyer that is regularly distributed to households in the Outaouais is not written in French. If a company wants to provide good service and show respect for the customer, it has to use French with its French speaking customers. Furthermore, there is a law in Quebec that requires commercial advertising to be in French. Since you are trying to draw the Quebec public, don't you think it would be appropriate to, at least, show some respect for this public?

The headquarters of this company is in Ontario, and I'm not talking about Franco–Ontarians.

Consequently, you will understand why we must return your flyer.

The president of the company wrote back to me, saying that he believed deeply in the Canadian culture mosaic, but obviously as long as it operates in English, since we still receive his flyers in English.

There is another news item on the next page. You'll find some opinions expressed by readers, as well as some open letters. I'm talking about realities that you can see for yourselves, in real life. Reporter Paul Gaboury wrote that people working for the federal public service in Hull work in English. That's what Canadian heritage is all about.

Despite the Official Languages Act, the language of work in many federal offices and departments located in Hull is English, and over the years, many French speaking public servants have learned to keep quiet about the situation.

Many of them don't dare talk about this matter openly, because they fear that they could lose their job. They are afraid of reprisals, or of missing opportunities for advancement or even losing their job.

The ones who agree to talk about this issue will do so strictly off the record. No names, no ages given, no places of birth. Despite all the statements that federal politicians have made over the past few years, the topic of the language of work is still a taboo, one week before the Commissioner of Official Languages tables his report, which is scheduled for May 26.

Quite often, people have the impression that one of the two languages if more official than the other.

For them, the tragedy is that their experiences are not listed in the official statistics. Despite the complaints that they lodge, according to these accounts, Francophones are stuck between a bilingual position (French–English) and a unilingual position, which by the way means an English–language position for these public servants.

I'm sure you are aware that within the federal Public Service, Canadian Heritage, there are still many positions that should be classified as requiring knowledge of both languages, and which aren't classified bilingual, while many positions are classified as requiring both languages yet they are still being held by people who speak French.

[*Text*]

Je vais abréger parce qu'on pourrait continuer à dire beaucoup de choses sur la Fonction publique fédérale.

Je me rends quatre ou cinq pages plus loin, à la «guerre des colas». Ce sont deux grandes compagnies nord–américaines qui sont dans l'Outaouais québécois, juste ici à la porte de la Capitale nationale où on parle les deux langues officielles. Je parle toujours de patrimoine canadien. C'est la guerre des colas à coup d'annonces en anglais.

Deux des plus importants fabricants de cola se livrent une lutte en Outaouais québécois, mais sur le dos des francophones.

Pepsi–Cola vend un «12 Pack» et un contenant de «2 Litre» à rabais dans l'Outaouais québécois, pendant que son principal compétiteur, Coca–Cola, en fait autant avec ses «12 and 6 Pack».

Des «spéciaux» affichés sur des banderoles, suspendues à l'intérieur et surtout à l'extérieur des dépanneurs et points de vente de Gatineau, Hull et Aylmer—qu'on appelle la région de la Capitale nationale—et qui ont soulevé l'ire des membres du Mouvement impératif français.

Je vais maintenant à l'autre page. Juste un grand titre: «90 p.100 des jeunes francophones craignent pour l'avenir de leur langue». Il s'agit bien de patrimoine canadien, je pense. Ce sont les jeunes qui disent cela.

Je vais à l'autre article: «Trois lauréats se partagent les prix Lyse–Daniels». Je vous amène à la rubrique Prix «Citron».

Les gouvernements libéraux provincial et fédéral ont, quant à eux, reçu les prix «Citron» d'Impératif français. Le gouvernement de Jean Chrétien pour la fermeture du Collège militaire de St–Jean. . .

Ce n'est pas très difficile pour moi de faire des commentaires. Dans un pays qui, pendant longtemps, a fait croire à la dualité à des fins politiques pour que l'élection de certains partis soit plus facile, le fait de fermer le Collège militaire de Saint–Jean montre d'une façon assez évidente que le gouvernement a décidé de ne plus faire valoir et de taire toute cette notion de dualité canadienne. J'imagine qu'à cette époque–ci, on préfère ne pas entendre ce que j'ai à dire.

Mais, évidemment, on continue. Je vais maintenant parler de l'ACFO, l'Association canadienne–française de l'Ontario. N'écoutez surtout pas, car cela pourrait peut–être vous sensibiliser à certaines réalités: «L'ACFO dénonce Goldbloom»:

«Malheureusement, dit–il, le gouvernement de l'Ontario demeure hors la loi en matière de gestion scolaire, et ce, de façon consciente.»

Nous parlons de patrimoine canadien.

Le gouvernement Rae multiplie les coupures à la communauté franco–ontarienne en se servant de la Loi 8 sur les services en français comme prétexte pour camoufler son désengagement systématique envers notre communauté, ajoute–t–il.

Il parle évidemment de nos compatriotes de langue française de l'Ontario.

Je vais maintenant à la rubrique «Les institutions».

«Le problème, ce n'est pas le commissaire. Ce sont les institutions fédérales qui ne répondent pas. Le commissaire doit se servir des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi», affirme M. Tanguay.

[*Translation*]

I will summarize my remarks, because we could go on for quite a while saying many things about the federal Public service.

Now I'll turn to the "colas war", which is four or five pages further on. There are two major North American companies doing business in the Outaouais, right here, right at the door of the National Capital, where both official languages are spoken. I'm still talking about Canadian Heritage. The cola companies are at war, with English advertisements.

Two of the largest cola manufacturers are fighting it out in the Outaouais, but Francophones are the ones who are suffering.

Pepsi–Cola is selling a "12 Pack" and a "2 Litre" container at a discount in the Outaouais, while its main competitor, Coca–Cola, is doing the same thing with its "12 and 6 Pack".

Banners hung inside and outside convenience stores and retail outlets in Gatineau, Hull and Aylmer—cities that belong to what we call the National Capital Region—proclaim "specials", and these banners have raised the ire of the members of the Mouvement impératif français.

Now I'll move on to the next page. Here's the headline: "90% of young Francophones fear for the future of their language." I guess this is what Canadian heritage is all about. The young people are the ones who were saying this.

Here's another article: "Three winners share the Lyse–Daniel award." I also refer you to the "booby prize" headline.

In turn, the liberal provincial and federal governments received the "booby prize" from the Mouvement impératif français. Jean Chrétien's government for closing the Collège militaire de St–Jean. . .

I don't have a very hard time making comments. In a country that was led, for many years, to believe in dualism for political reasons so as to elect certain parties more easily, the fact that the Collège militaire de St–Jean is being closed shows quite clearly that the government has decided to no longer promote this concept of Canadian dualism; and to remain silent on the issue. I suppose that at this time, people would prefer not to hear what I have to say.

However, we keep on going, obviously. Now I'll say a few things about the Association canadienne–française de l'Ontario (ACFO). Now don't listen to this, because it may just make you aware of certain realities: "The ACFO denounces Goldbloom":

"Unfortunately, the government of Ontario is still an outlaw when it comes to the issue of Francophones having control over school management. It's doing this deliberately."

So this is Canadian heritage.

The Rae government is subjecting the Franco–Ontarian community to more and more cuts, using Bill 8 on French–language services as an excuse to camouflage its systematic withdrawal from our community, he added.

Obviously, he's talking about our fellow Francophones in Ontario.

Now I'd like to move on to the heading "Les institutions".

"The Commissioner is not the problem. The problem is that federal institutions are not responding. The Commissioner has to use the powers that he has under the act", states Mr. Tanguay.

[*Texte*]

Même s'il a reçu 10 506 plaintes depuis 1989, le bureau du commissaire aux langues officielles n'a eu recours aux tribunaux qu'à trois reprises, soit contre Air Canada, VIA Rail et la Défense nationale.

Écoutez, s'il n'y a personne pour faire respecter la loi, ne soyez pas surpris qu'elle ne soit pas efficace. Vous n'êtes pas surpris qu'elle ne soit pas respectée. C'est probablement même, à mon avis, souhaité et voulu.

Je continue. Vous avez ensuite le commissaire aux langues officielles, M. Victor Goldbloom, qui dit que la Défense nationale brime les droits des francophones.

Le Commissaire aux langues officielles Victor Goldbloom a dû intervenir auprès du ministère de la Défense nationale afin que les francophones ayant perdu leur emploi puissent avoir accès dans leur langue, au quartier général d'Ottawa, à divers ateliers, notamment en vue de leur préparation à une seconde carrière.

C'est ce que révèle une lettre du bureau du commissaire aux langues officielles dont *LeDroit* a obtenu copie.

Dans son rapport du 23 août dernier, le commissaire donnait au ministère de la Défense nationale. . .

C'est ce ministère qui a fermé le seul collège militaire où on assurait une formation et un enseignement essentiellement en français. C'est la fin de cette vision de la dualité canadienne. C'est mon avis.

• 1415

Dans son rapport du 23 août, le commissaire donnait au ministère de la Défense nationale jusqu'au 31 mars 1994 pour offrir, en français aux francophones, les mêmes ateliers. . .

Continuons. Je vais à l'article intitulé: «Langue de travail et services: la situation se détériore. Ottawa a laissé glisser le français»

«Le français a subi non seulement un glissement au chapitre de la langue de travail dans l'appareil fédéral, mais la mise en oeuvre des règlements en matière de services par le Conseil du Trésor a été très fragmentaire au sein des ministères.»

C'est le constat que fait Marc Godbout, de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada au sujet de l'application de la Loi sur les langues officielles, à quelques jours du dépôt du rapport du commissaire aux langues officielles, Victor C. Goldbloom.

«Oui, la situation du français se détériore, même dans l'application de la Loi sur les langues officielles, et nous aimerions que le commissaire ne dise pas seulement ce que les ministères font, mais aussi ce qu'ils ne font pas», a indiqué M. Godbout.

Selon lui, le Conseil du Trésor (responsable de la mise en oeuvre des règlements depuis décembre 1992) ne suit pas ce dossier avec fermeté.

Je continue. Je me rends à l'avant-dernière page. Vous avez un article qui a été préparé par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste qui recoupe grandement celui qui a été préparé par Statistique Canada, parce que certaines personnes

[*Traduction*]

Even though the Office of the Commissioner of Official Languages has received 10,506 complaints since 1989, it has gone to the courts on only three occasions, filing suits against Air Canada, VIA Rail and National Defence.

Listen, if there's no one to enforce the act, don't be surprised if it's not effective. You're not surprised that it isn't being respected. I think that it's probably what you wanted and desired.

Next article. Here you have the Commissioner of Official Languages, Dr. Victor Goldbloom, who says that the Department of National Defence infringes Francophone's rights.

The Commissioner of Official Languages, Victor Goldbloom, had to intervene. He contacted the Department of National Defence to make sure that Francophones who have lost their job can take various workshops in their own language at Ottawa headquarters, particularly workshops to prepare them for a second career.

This is what was revealed in a letter from the Office of the Commissioner of Official Languages, a copy of which was obtained By *Le Droit*.

In his report, released August 23, the Commissioner gave the Department of National Defence. . .

That's the department that closed the only military college that provided training and instruction basically in French. That's the end of this vision of Canadian duality. That's what I think.

In his report released August 23, the Commissioner gave the Department of National Defence until March 31, 1994, to offer the same workshops in French to Francophones. . .

Let's move on. Now I'll go to the article entitled: «Langue de travail et sevices: la situation se détériore. Ottawa a laissé glisser le français»

"Not only has French lost ground as the language of work in the federal Public Service, but the Treasury Board has implemented service regulations in a patchwork fashion within departments."

These were the observations made by Marc Godbout, from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada regarding enforcement of the Official Languages Act, only a few days before the Commissioner of Official Languages, Victor C. Goldbloom tables his report.

"Yes, the situation is getting worse, even in the enforcement of the Official Languages Act, and we would like the Commissioner to say what the departments aren't doing, not just what they are doing", stated Mr. Godbout.

According to him, the Treasury Board (which has been responsible for implementation of these regulations since December 1992) has not been very firm on this issue.

I'll keep on going. I'm at the second last page. Here you'll find an article that was written by the president of the Société Saint-Jean-Baptiste that covers most of the same ground as the Statistics Canada report, because according to the source of the

[*Text*]

pourraient faire une discrimination selon la source du document. Si vous n'aimez pas les statistiques qui viennent de la Société Saint-Jean-Baptiste, vous pouvez toujours regarder celles de Statistique Canada. Ce sont approximativement les mêmes.

Pour mesurer l'assimilation des francophones hors du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait dresser, à partir des données du recensement de 1991, un tableau comparant le nombre de personnes se déclarant d'origine française (entièrement ou partiellement), à l'extérieur du Québec, et le nombre de celles déclarant parler français (uniquement ou en plus d'une autre langue) à la maison (à l'extérieur du Québec, une très faible partie de ces dernières ne sont pas d'origine française).

Un peu plus bas, pour le Manitoba, on parle de 152 250 personnes qui se disent de langue maternelle française, et il n'y en a que 26 570 qui parlent français à la maison. C'est donc une assimilation dans la même génération. C'est cela, le ministère du Patrimoine canadien. Assimilation: 82,5 p. 100. En Ontario, dans la même génération, le taux est de 76,2 p. 100, et au Nouveau-Brunswick, de 31 p. 100.

Je veux également vous parler de la fameuse compagnie Tim Horton, mais elle n'est pas la seule. C'est un exemple parmi plusieurs.

Le député de Prescott—Russell à l'assemblée législative de l'Ontario à Toronto, Jean Poirier, s'en est pris aux responsables de la beignerie Tim Horton, à Vanier et à Hawkesbury, qui ne daignent pas servir leur clientèle à majorité francophone dans leur langue.

Le Patrimoine canadien et ces compagnies se sentent autorisées d'agir ainsi parce qu'il y a un contexte politique et une orientation politique de la part de nos gouvernants qui le leur permet.

Je vous amène à la dernière page avant de répondre à vos questions. Comme je vous l'ai dit, les choses dont je vous parle sont très récentes. Au centre-ville de Hull, on parle anglais. *You're in Canada, so speak English*: voilà comment j'ai été reçu par un préposé au stationnement Idéal situé dans le centre-ville de Hull. Je croyais que Hull faisait encore partie du Québec. J'ai tout bonnement parlé français chez moi.

Fonctionnaire fédéral, travaillant en anglais pendant 22 ans au Patrimoine canadien en Ontario, j'ai été enchanté de suivre une formation en langue française au Québec. Il faut croire qu'il n'y en a pas souvent. Au parc de stationnement, la première personne qui m'accueille refuse de parler français et, aidée de sa gérante, m'interdit de garer mon auto et me chasse en me disant qu'il n'y a pas de place pour moi, francophone, dans son stationnement à moitié vide.

Pourquoi pensez-vous qu'une réalité comme celle-là existe dans le centre-ville de Hull? C'est bien parce que, patrimoine canadien aidant, la Fonction publique fédérale en territoire québécois fonctionne en anglais. La langue de travail est l'anglais, avec tous les effets d'entraînement que cela peut avoir sur le tissu urbain et la réalité socio-économique des centres-ville de l'Outaouais québécois. C'est à cause de Patrimoine Canada que vous avez cela. Merci de m'avoir reçu.

[*Translation*]

document, some people could be discriminated against. If you don't like the statistics from the Société Saint-Jean-Baptiste, you can always look at Statistics Canada's. They are nearly the same.

To measure the assimilation of Francophones living outside of Quebec, the Montreal Société Saint-Jean-Baptiste used 1991 survey data to prepare a chart comparing the number of people who reported themselves as being of French origin (wholly or partly), outside of Quebec, to the number of people who stated that they speak French (only, or in addition to another language) in the home (outside of Quebec, a very small proportion of these people are not of French origin).

Lower down, the chart shows that in Manitoba, 152,250 people reported that French was their mother tongue, and only 26,570 speak French at home. So that's assimilation over just one generation. So that's what the Department of Canadian Heritage is all about. An assimilation rate of 82.5%. In Ontario, for the same generation, the rate was 76.2%, while in New Brunswick, it was 31%.

I'd also like to tell you about the infamous Tim Horton company, but it's not the only one. It's just one example among many.

Jean Poirier, the Ontario MLA for Prescott-Russell, confronted executives from the Tim Horton donut chain in Vanier and Hawkesbury who don't deign to serve their mostly French-speaking clientele in their own language.

The Department of Canadian Heritage and these companies feel that they are allowed to act this way because the people who govern us create a political climate and a policy that allows them to do so.

Now let's look at the last page before I answer your questions. As I told you, these things I've been telling you about occured quite recently. In downtown Hull, people speak English. "You're in Canada, so speak English": that's the welcome I got from the attendant at the Idéal parking lot located in downtown Hull. I thought that Hull was still part of Quebec. I was just speaking French in my own province.

As a federal public servant who has worked in English for 22 years for Canadian Heritage in Ontario, I was delighted to take some French-language training in Quebec. (There aren't a lot of people with that attitude.) The first person who spoke to me in the parking lot refused to speak French, and with his managers assistance, told me I couldn't park my car, and chased me off, saying that there wasn't any room for me, a Francophone, in his half-empty parking lot.

Why do you think that something like that happened in downtown Hull? It's because the federal public servant—with Canadian Heritage's help—operates in English in Quebec. The language of work is English, with all the impact that can have on the urban fabric and on the socio-economic reality of cities in the Outaouais. That kind of thing happens because of Canadian Heritage. Thank you for inviting me.

• 1420

Le président: Et entendu aussi. Pourriez-vous nous expliquer quelque chose? Votre mouvement est basé à Aylmer, n'est-ce pas?

The Chair: And we listen to you too. Could you explain something to us? Your movement is based in Aylmer, isn't it?

[*Texte*]

M. Perreault: C'est un organisme qui est né à Aylmer d'un groupe qui est né il y a 20 ans. Ce sera le vingtième anniversaire de l'organisme au mois de mars 1995. C'est donc un organisme qui est né à Aylmer à la suite des nombreux problèmes linguistiques que vivaient bien des francophones qui ne pouvaient pas obtenir de services en français, comme être reçus dans les commerces en français, être servis par la municipalité en français, ou encore suivre des séances de formation en sports amateurs ou autres, d'ordre culturel, en français. Depuis, l'organisme a grandi et maintenant, c'est un organisme québécois, mais qui est davantage actif dans l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Le président: Monsieur Plamondon.

M. Plamondon (Richelieu): Cela veut dire que si votre organisme n'avait pas existé, il n'y aurait toujours presque pas de services pour les francophones, même dans une ville comme Aylmer, au Québec. Aujourd'hui, si vous n'aviez pas réagi, tous les services se donneraient en une seule langue, un peu comme il y a à peu près 35 ou 40 ans à Montréal.

Je me rappelle que lorsque j'allais avec ma mère magasiner chez Eaton ou dans un autre magasin du centre–ville, même si nous, francophones, formions à ce moment–là 92 p. 100 de la population, il était impossible de recevoir un service en français. Je me rappellerai toujours qu'on répondait à ma mère, qui ne parlait pas anglais, quand il y avait des difficultés à un étage ou à la caisse, de parler anglais, ou d'aller magasiner ailleurs. C'était la façon de traiter les francophones dans l'ensemble du Québec.

Mais depuis la Loi 101 et grâce à certains mouvements comme le vôtre, on a appris à nous respecter. Je pense que la plupart des commerces ont compris que leur clientèle était une clientèle francophone et qu'on devait la servir dans sa langue.

Maintenant, j'aimerais que vous fassiez une comparaison par rapport aux luttes que vous menez avec les francophones hors Québec, car nous avons eu des témoins qui sont venus ici, représentant la minorité anglaise du Québec, et qui disaient qu'ils enviaient les services qui étaient donnés aux francophones hors Québec pendant qu'eux étaient abandonnés.

M. Perreault: Dans un premier temps, je voudrais dire que s'il faut qu'il y ait un organisme comme le Mouvement impératif français pour faire respecter le français au Québec, c'est vraiment une aberration, si vous me permettez le commentaire.

Je pense qu'un organisme comme le nôtre, qui trouve sa raison d'exister en territoire québécois, révèle quand même des situations d'abus et de provocation inqualifiables, et il ne faut pas croire que la situation qui vous est dépeinte aujourd'hui est strictement une question aylmeroise. C'est une question québécoise.

C'est une question de francophonie nord–américaine. C'est une question qui est aussi vraie, et probablement plus aigüe que celle de nos compatriotes de langue française de l'Ontario, du Manitoba, du Nouveau–Brunswick ou de la Saskatchewan.

Je vous ai parlé tout à l'heure de statistiques d'assimilation linguistique et vous pouvez imaginer l'érosion culturelle que ça peut représenter. Je ne pense pas qu'au Québec, les Anglo–Québécois vivent ce phénomène d'assimilation et d'érosion culturelle.

[*Traduction*]

Mr. Perreault: Our organization was created in Aylmer, growing out of another group that was created 20 years ago. We will be celebrating our 20th birthday in March 1995. So the organization came to being in Aylmer, because of various language problems that many Francophones were experiencing. They couldn't obtain services in French, stores weren't serving them in French, they weren't being served by the municipality in French, they couldn't get sports training in French, or take part in cultural activities in French. The organization has grown since then, and now it's a provincial organization, but it is mostly active in the entire Outaouais region.

The Chair: Mr. Plamondon.

Mr. Plamondon (Richelieu): So that means that if your organization hadn't existed, Francophones still wouldn't have hardly any services, even in a town like Aylmer, Quebec. If you hadn't taken action, all services would be given in one language even today, as was the case about 35 or 40 years ago in Montreal.

I remember when I went shopping at Eaton's with my mother, or it might have been another downtown department store, and even though we, Francophones, made up 92% of the population at that time, it was impossible to be served in French. I'll always remember that when my mother had trouble on one floor or at the cash, my mother did not speak English, that they told her to speak English or go shop somewhere else. That's how Francophones were treated throughout Quebec.

But ever since Bill 101 was passed, and thanks to groups like yours, people have learned to respect us. I think that most businesses have understood that their customers are French–speaking and that they should be served in their own language.

Now I would like you to compare your struggles, the efforts you've made along with the Francophones living outside of Quebec, because we heard witnesses here who represented the English–speaking minority in Quebec who said that they envied Francophones living outside of Quebec because of the services that they received, whereas they (the Anglophones) have been abandoned.

Mr. Perreault: First of all, I'd like to say that this need to have an organization such as the Mouvement impératif français to make sure French is respected in Quebec is truly an aberration, if you'll allow me that comment.

The fact that we have to have an organization such as our own in Quebec does reveal unspeakable abuses and provocation, and you mustn't believe that the things that we told you about today are things that just happen in Aylmer. This is an issue for all of Quebec.

This is an issue that affects the entire French–speaking community in North America. These things are just as true, and probably even worse for our fellow Francophones in Ontario, Manitoba, New–Brunswick and Saskatchewan.

A few moments ago I was telling you about the statistics on linguistic assimilation, and I think you can imagine the cultural erosion that it represents. I don't think that English–speaking Quebeckers are undergoing this assimilation and cultural erosion.

[*Text*]

Il y a quelque chose que j'ai déjà entendu et qui est très explicite. C'est que les francophones hors Québec aimeraient être aussi maltraités que les Anglo–Québécois le sont. S'ils étaient aussi maltraités, ils seraient fort probablement très heureux, parce qu'ils auraient des hôpitaux de langue française, des universités de langue française, des journaux en langue française et une mainmise importante sur l'économie.

Mais que voulez–vous? La plupart d'entre eux ne peuvent même pas avoir la gestion de leurs institutions scolaires et ne peuvent même pas se faire soigner dans leur langue maternelle, avec toutes les conséquences dramatiques que cela peut comporter.

• 1425

Vous savez, quand on parle de la minorité anglo–québécoise, c'est, pour moi, un concept numérique. Ce n'est qu'un facteur de nombre. Ce n'est pas une réalité socio–économique, parce que, très souvent, les Anglo–Québécois font partie, selon les classements qui sont faits au sein de la société québécoise, de cette minorité très, très bien traitée. Croyez–moi, on ne peut pas comparer les deux. Si on veut comparer les deux, il va falloir faire un très grand rattrapage du côté des francophones hors Québec, et il faut qu'il y ait un rattrapage. Mais pour cela, il faut qu'il y ait une volonté politique, et cette volonté politique n'est pas là.

Quand on me dit que l'on veut créer un ministère du Patrimoine canadien, je me demande si on ne veut pas tout simplement institutionnaliser l'abus, institutionnaliser la discrimination, institutionnaliser l'injustice dont sont victimes les francophones et dont sont victimes bien souvent, encore aujourd'hui, les Québécois.

Le patrimoine canadien est vraiment tel que je vous l'ai décrit. Je n'ai rien inventé. J'ai pris du factuel, du réaliste, du réel. Si on crée ce ministère du Patrimoine canadien, c'est qu'on veut institutionnaliser ce genre d'abus pour créer des emplois sur la discrimination dont sont victimes les francophones. Vous allez donc comprendre que je vais m'inscrire en faux contre la création d'un tel ministère.

M. Plamondon: C'est bon.

The Chair: Mr. McKinnon, have you got a question here? I can perhaps ask one in the meantime.

Si le ministère du Patrimoine canadien et le ministère précédent n'existaient pas, est–ce que la situation du fait français au Canada—je ne parle pas exclusivement du Québec, mais de partout—serait encore pire, ou est–ce tout simplement l'existence de cette fonction gouvernementale au sein du gouvernement fédéral qui cause toutes les horreurs que vous avez citées? Est–ce que c'est un élément négatif dans la préservation du fait français?

M. Perreault: Le projet de loi C–53 sur la création d'un ministère du Patrimoine canadien semble se situer dans le prolongement de ce que l'on a observé dans le passé.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'à l'intérieur d'une Loi sur les langues officielles et à l'intérieur de tout ce dont je vous ai parlé, et que je n'ai pas inventé, il y a une réalité qui est abondamment commentée dans les médias nationaux.

[*Translation*]

I've already heard something that is very clear. It's that Francophones living outside of Quebec would like to be just as poorly treated as English–speaking Quebeckers are. If they were treated just as badly, they would quite likely be very happy, because they would have French–speaking hospitals, French–speaking universities, French newspapers and a strong hold on the economy.

But what can you do? Most of them can't even gain control of their schools and can't even get medical care in their mother tongue, which means all sorts of serious consequences.

You know, when people talk about the anglophone minority in Quebec, to me, it just means numbers, not a socio–economic reality, because in many cases, anglophone Quebeckers are part of a very privileged group in Quebec society. Believe me, there's no comparison. If there was to be any, Francophones outside Quebec would have a lot of catching up to do, as they should. However, to bring this about, there must first be a political will, and that political will just is not there.

When I hear about this business of setting up a department of Canadian Heritage, I wonder whether this is simply a way to institutionalize the abuse, the discrimination and the injustice experienced by Francophones and quite often, even today, by Quebeckers.

Our Canadian heritage is just as I described it. I'm not making things up. These are very real facts. In order words, establishing this Department means institutionalizing this kind of abuse and creating jobs that feed on discrimination against Francophones. This is why, as you may have guessed, I am against the establishment of such a Department.

Mr. Plamondon: Good.

Le président: Monsieur McKinnon, vous voulez poser une question? Je pourrais peut–être en poser une en attendant.

If the Department of Canadian Heritage and its predecessor did not exist, would the French fact in Canada—I'm not referring exclusively to Quebec—be in even worse shape or is it that all the dreadful things you mentioned simply result from the fact that we have this function within the federal government? Does this have a negative impact on the preservation of the French fact?

Mr. Perreault: Bill C–53 establishing a department of Canadian Heritage seems to be in line with what we have seen in the past.

All I can say is that behind the Official Languages Act and this whole business I just mentioned, which I did not make up, there is a reality that has been extensively reported in the national media.

[*Texte*]

Cette réalité est là, elle existe. Vous voulez nous parler de la création d'un ministère qui va institutionnaliser cette forme de discrimination. Je sais que le terme va peut–être vous déplaire car il est brutal, mais il est réel, quand on parle de taux d'assimilation au sein des francophones hors Québec. On n'aime peut–être pas l'entendre, mais c'est une réalité.

Le président: Mais il s'agit plutôt de l'existence de certains programmes qui seront maintenant inscrits au ministère du Patrimoine canadien ou ailleurs dans le gouvernement. Je veux parler du commissaire aux langues officielles et de ce que vous n'avez pas mentionné, par exemple les écoles d'immersion. Est–ce vous ne pensez pas que l'état du français au Canada serait encore pire si on n'avait pas au moins essayé de faire quelque chose, surtout durant les années 1970?

M. Perreault: Monsieur Godfrey, vous allez comprendre que je refuse d'entrer dans votre raisonnement, parce que vous me demandez de choisir entre une gifle et un coup de poing. Vous allez comprendre aussi que je vois l'astuce de votre question, parce que ça semble être un mot très populaire, ces jours–ci. Dans ce cas, je ne choisirai ni l'un ni l'autre.

Je pense que les francophones et les Québécois ont le droit légitime de vivre, de travailler et de se divertir en français, sans être victimes de discrimination au sein même de l'appareil fédéral, dans les ministères et les sociétés de la Couronne, et sans être victimes de harcèlement et de discrimination parce qu'ils veulent vivre dans leur langue. Alors, ne me demandez pas de préférer la gifle au coup de poing. Je ne veux ni l'un ni l'autre.

M. Plamondon: Pour compléter, monsieur le président, je voudrais dire que c'est ici que la Loi sur les langues officielles arrive. . .

Le président: Cela ne change rien.

M. Plamondon: Cela ne change rien. C'est Statistique Canada.

• 1430

M. Perreault: C'est le Comité permanent sur le Patrimoine canadien. Je vous ai décrit une situation et je pense que je n'ai rien inventé. Tout ce que j'ai, je l'ai colligé en observant l'actualité. Évidement, vous nous avez parlé des classes d'immersion en langue française. Nous ne pouvons que féliciter ce genre d'initiative. Ce n'est pas de cela que nous nous plaignons.

Il faut applaudir cette décision. Je ne me plains pas des 10 ou 15 p. 100 de mes compatriotes de langue anglaise qui parlent français. Je les félicite. Ce n'est pas de cela que je parle. C'est de la pression mise par les unilingues anglophones au sein de mon gouvernement fédéral qui crée des situations en milieu de travail, situations que le gouvernement perpétue en continuant d'embaucher des gens qui ne parlent pas français, quelle que soit leur origine linguistique. C'est une réalité fort déplorable et c'est une situation qui existe indéniablement.

Voici ce que je cherche à savoir. Puisqu'il est question de la création d'un ministère du Patrimoine canadien, dites–moi concrètement ce que vous entendez faire pour que cesse la discrimination, pour que les nôtres puissent réellement travailler

[*Traduction*]

It is out there. It exists. You want to discuss establishing a Department that would institutionalize this kind of discrimination. This may be strong language, but it is true to say that Francophones outside Quebec are quickly assimilated. It may not be palatable, but it is the truth.

The Chair: I was rather thinking about a number of programs that will now be administered by the Department Canadian Heritage or elsewhere in the government. I'm referring to the Commissioner of Official Languages and some thing you did not mention, such as French immersion. Would you agree that the French fact in Canada would be in an even worse shape if we had not, at least, tried to do something, especially during the 1970.

Mr. Perreault: Mr. Godfrey, I'm afraid I can't go along with that line of reasoning, because you are, in fact, asking me to choose between two evils. Your question is also clever, to use a word that has become very popular nowadays. However, I do not intend to choose.

I think Francophones and Quebeckers have a legitimate right to live, work and play in French, without being discriminated against by the federal government through its departments and crown corporations, and without being exposed to harassment and discrimination because they want to use their own language in daily life. So, do not ask me to choose between two evils. I do not want either.

Mr. Plamondon: Mr. Chairman, I would like to add that this is where the Official Languages Act comes in. . .

The Chair: It makes no difference.

Mr. Plamondon: It makes no difference. That's for Statistics Canada.

Mr. Perreault: This is the Standing Committee on Canadian Heritage. I describe the way things truly are, without making anything up, I am sure. I got my facts looking at what happens around us every day. Of course, you mentioned French immersion classes, and we welcome such measures. That is not what we are unhappy about.

I can only applaud such measures. I'm delighted that 10% or 15% of my English–speaking fellow citizens speak French. That is not the point. The point is the pressure from unilingual Anglophones in my federal government leading to situations in the workplace which the government perpetuates by continuing to hire people who do not speak French, whatever their mother tongue. This is deplorable and it is a reality that cannot be denied.

Now, since we are talking about establishing a Department of Canadian Heritage, I would like to know what you intend to do, in practical terms, to stop discrimination, so that our people can work in French within the federal Public Service in Quebec.

[*Text*]

en français au sein de la Fonction publique fédérale à l'intérieur du territoire du Québec. Qu'est–ce que vous entendez faire pour que diminue et cesse l'assimilation dont sont victimes les francophones hors Québec?

C'est plutôt à moi de vous poser cette question.

Le président: Et pourquoi pas, puisque c'est un dialogue. Ma réponse est que le gouvernement fédéral, bien avant mon arrivée ici, a créé des institutions, surtout pendant les années 1970, qui avaient pour but de signaler ces formes de discrimination. Vous connaissez sans doute le rapport annuel du commissaire aux langues officielles où on essaie de juger à quel point les institutions gouvernementales accomplissent leurs fonctions, surtout en ce qui concerne leur état de bilinguisme fonctionnel.

Vous avez eu bien raison de nous faire part de l'état des choses, car je doute que quiconque, parmi nous, puisse être en faveur de la discrimination, mais tout ce que je constate, c'est que nous avons essayé de créer des institutions permettant de mettre en grande lumière le genre de discrimination dont vous parlez. J'espère que cela a quand même changé l'atmosphère, au Canada anglais, vis–à–vis des droits linguistiques français.

Je reconnais la pression sur la population francophone, surtout en dehors du Québec. C'est sans doute énorme. Au moins, je veux que l'effort soit reconnu, si je peux dire.

M. Perreault: Parlant de discrimination, d'après ce que j'entends dire, il semble y avoir une volonté de votre part. Quant aux mesures concrètes, je ne les ai pas entendues. Nous savons tous que la population anglophone au Québec représente 10 p. 100 de la population et que cette minorité, numérique seulement, n'est pas une minorité socio–économique comparable aux francophones hors Québec.

J'ai ici devant moi des statistiques qui me disent que la Fonction publique fédérale au Québec compte 52,7 p. 100 de postes bilingues, soit 15 945 postes pour un total de 30 234, pour 10 p. 100 d'anglophones. Je me tourne du côté du Canada anglais. On ne va peut–être pas aimer ce que je dis, mais si on appliquait ce même principe dans le reste du Canada, le nombre de postes bilingues devrait être de 30 666 au lieu de 7 465. De plus, au sein même de la Chambre des communes, vous avez un parti politique qui préconise l'abolition du bilinguisme au sein du gouvernement fédéral, alors que dans la situation actuelle, avec les statistiques existantes, je dirais que le bilinguisme est déjà pratiquement aboli au gouvernement fédéral.

D'autre part, le gouvernement fédéral, par ses postes bilingues, anglicise le Québec, puisque 52,7 p. 100 des postes de la Fonction publique fédérale en territoire québécois exigent la connaissance des deux langues pour 10 p. 100 de la population. C'est peut–être pour faciliter la communication entre le patron qui est anglophone unilingue et les employés qui sont au Québec.

• 1435

Le président: Mon patron n'est pas un anglophone unilingue. C'est plutôt un Québécois bilingue, un certain Chrétien.

Je passe maintenant à M. Plamondon.

[*Translation*]

What do you intend to do to help stop the assimilation of Francophones outside Quebec?

I think I've a right to ask you that question.

The Chair: And why not, since this is a dialogue. My answer is that quite some time before I came here, the federal government created institutions, especially during the 70s, the objective of which was to identify these forms of discrimination. You are probably familiar with the annual report of the Commissioner of Official Languages, who tries to evaluate how well government institutions carry out their duties, especially with respect to functional bilingualism.

You were right to tell us about this situation, because I doubt that anyone here is in favour of discrimination; however, as far as I can see, we have tried to create institutions the role of which is to bring to light the kind of discrimination you mentioned. I hope that this has helped change the attitude in English Canada with regard to Francophones linguistic rights.

I'm aware of the pressures on the Francophone population, especially outside Quebec. There are tremendous pressures. At least, I would like some recognition of what is being done, if I may say so.

Mr. Perreault: From what I've heard, there seems to be a definite will on your part to deal with discrimination. However, I have not heard about any concrete measures. We all know that in Quebec, Anglophones represent 10% of the population, a minority in terms of numbers, but certainly not in socio–economic terms, which cannot be compared to Francophones outside Quebec.

According to the statistics I have here, in Quebec, 52.7% of the positions in the federal Public Service—in other words 15,945 positions out of a total of 30,234—are bilingual, when Anglophones represent only 10% of the population. Now, let us take a look at English Canada. You may not like what I'm about to say, but if we applied the same principle to the rest of Canada, the number of bilingual positions should be 30,666 instead of 7,465. Furthermore, in the House of Commons, you have a political party that supports the abolition of bilingualism in the federal government, while today, according to current statistics, bilingualism has practically been abolished already at the federal level.

Furthermore, through its bilingual positions, the federal government is anglicising Quebec, since 52.7% of federal positions in Quebec require knowledge of both languages to serve 10% of the population. This is, maybe, to make it easier for the unilingual English boss to communicate with his employees in Quebec.

The Chair: My boss is not a unilingual Anglophone but a bilingual Quebecker, a guy called Chrétien.

Mr. Plamondon.

[*Texte*]

M. Plamondon: Vous avez remarqué que dans tous les comtés francophones, il a été battu. Cela vous montre que, pour réussir en politique fédérale, comme Canadien français venant du Québec, il s'agit d'être un traître et un vendu, c'est tout. C'est ainsi qu'il est perçu dans sa province.

Le président: Je crois que ce langage n'est pas, à tout le moins, très gentil.

M. Plamondon: Non, mais pourquoi a–t–il été élu chef du Parti libéral? C'est parce qu'il a décidé de vendre ses frères et de s'attaquer à l'Accord du lac Meech. C'est exactement comme le plat de lentilles dans l'Évangile. Il a vendu ses frères pour un plat de lentilles.

Le président: Tout ce que je constate, c'est que dans le contexte de la Chambre des communes, le mot «traître» n'est pas parlementaire.

M. Perreault: Me permettez–vous d'intervenir là–dessus? Je vous dirais qu'on pourrait toujours noter le fait que le premier ministre est québécois, mais je dois vous dire que les situations que j'ai décrites existaient aussi bien, et probablement davantage, sous le règne de John Diefenbaker ou sous le règne de Joe Clark ou de Lester B. Pearson. Je pense que ce n'est pas parce que Jean Chrétien est québécois que cela rend la discrimination plus acceptable. Elle est aussi inacceptable sous le règne de Jean Chrétien qu'elle l'était sous le règne de John Diefenbaker. L'origine linguistique ou ethnique du premier ministre ne change rien à la réalité. Je sais que vous n'aimez pas, monsieur Godfrey, entendre ce que je dis là, mais ce que je dis là est quand même vrai, même si cela déplaît.

Le président: Non, je trouve cela tout à fait normal et vous pouvez dire n'importe quoi. Tout ce que j'ai noté, c'est que, dans le contexte du patronat, le grand patron du Parti libéral est quand même un Québécois qui parle les deux langues officielles. C'est tout ce que je voulais dire.

Monsieur Plamondon, allez–y.

M. Plamondon: Souvent, la capacité de reconnaître qu'il y a un problème n'est–elle pas au fond la négation du problème? Par la Loi sur les langues officielles, le rôle même du commissaire aux langues officielles est toujours de faire des analyses du point de vue éducationnel. Mais il ne va jamais nous parler, par exemple, des problèmes d'accès aux soins de santé pour un francophone hors Québec. Jamais il ne va nous parler de la réalité socio–économique du francophone hors Québec. Ses rapports contiennent toujours une comparaison, comme si le problème de la minorité anglophone du Québec était comparable à celui de la minorité francophone des autres provinces. C'est une aberration complètement ridicule.

Les francophones en Amérique du Nord sont 3 p. 100 de la population, et ce sont eux qui sont en voie de disparition et d'assimilation, alors que l'anglophone du Québec n'est pas du tout en voie d'assimilation. Le nombre d'étudiants de l'école anglaise a diminué au Québec parce qu'on a demandé aux immigrants de faire les 12 premières années en français et ensuite de choisir entre aller à l'université anglaise ou française. Mais les anglophones du Québec ne sont pas en voie de disparition.

Je parlais hier avec un anglophone du Québec qui demeure à Montréal depuis 30 ans et qui ne dit pas un mot de français. Je lui ai demandé s'il était capable de gagner sa vie et il m'a répondu affirmativement en me disant qu'il ne savait pas ce

[*Traduction*]

Mr. Plamondon: You may have noticed that he was defeated in all the Francophone ridings. It just goes to show that to succeed in federal politics a French–Canadian from Quebec has to be a traitor and a turncoat. That is what people think of him in his province.

The Chair: I think that kind of language is not very nice, to say the least.

Mr. Plamondon: Sure, but why was he elected leader of the Liberal Party, because he decided to sell his brothers and attack Meech Lake. This is just like the mess of pottage in the Gospel. He sold his brothers for a mess of pottage.

The Chair: The point is that, in Parliament, the word traitor is not allowed.

Mr. Perreault: May I comment on this? Of course, the Prime Minister is from Quebec, but my point is that the situations I described also existed and were probably worse under John Diefenbaker, Joe Clark or Lester B. Pearson. I don't think the fact that Jean Chrétien is a Quebecker makes discrimination any more acceptable. It is just as unacceptable under Jean Chrétien as it was under John Diefenbaker. It makes no difference what the Prime Minister's linguistic or ethnic origins are. I know you don't like to hear this, Mr. Godfrey, but it's the truth, nevertheless.

The Chair: No, I don't mind at all, you can say whatever you want. The point was that as bosses go, the big boss of the Liberal Party is a Quebecker who speaks both official languages. That is all I wanted to say.

Mr. Plamondon, you may proceed.

Mr. Plamondon: Often, failure to recognize that a problem exists is tantamount to denying that there is a problem. Under the Official Languages Act, the role of the Commissioner of Official Languages has always been to analyze the situation from an educational point of view, but he will never mention, for instance, the fact that Francophones outside Quebec have problems in terms of access to health care. He never mentions the socio–economic status of Francophones outside of Quebec. His reports are always based on comparisons, as if the problems of the Anglophone minority in Quebec were comparable to those of the Francophone minorities in the other provinces. This is absurd.

In North America, Francophones represent 3% of the population, and they are the ones who are being assimilated, not Anglophones in Quebec. The number of students in English schools in Quebec went down because we've asked immigrants to get first 12 years of education in French and then decide whether they want to go to an English or French university. But Quebec Anglophones are not about to become extinct.

Yesterday, I was talking to an Anglophone from Quebec who has been living in Montreal for 30 years and doesn't speak a word of French. I asked him whether he was able to earn a living, and he said yes and told me he had no real use for

[*Text*]

qu'il ferait avec le français. Alors, il vit à Montréal uniquement en anglais. C'est un cercle fermé. Tous les anglophones unilingues peuvent facilement gagner leur vie à Montréal ou dans d'autres régions du Québec. Il n'y a pas de problème d'assimilation pour les anglophones au Québec. Ce rapport du commissaire aurait un sens si, justement, il disait que la discrimination ou le danger de l'assimilation est pour les francophones et qu'il fallait prendre des mesures pour aider les francophones d'autres provinces et ne pas arriver avec la supposée réalité d'assimilation des anglophones au Québec.

M. Perreault: Vous savez, quand on parle de la minorité anglo–québécoise, c'est un concept numérique, mesuré sur un territoire donné. Il faut regarder cela beaucoup plus dans le cadre des grands ensembles. La minorité anglo–québécoise fait partie d'un grand ensemble qui s'appelle l'Amérique du Nord et, par conséquent—fort bien pour eux—elle jouit d'un ensemble de services, de l'abondance de stations de télévision et de l'abondance de journaux et de revues. Ils ne sont donc pas isolés.

• 1440

On a créé de toutes pièces une fausse minorité, puisque ses membres sont des membres de cette vaste majorité continentale qui se nourrit très bien culturellement, intellectuellement et économiquement.

Ce n'est pas d'eux qu'il est question, mais bel et bien de cette situation au sein de ce que l'on appelle aujourd'hui le patrimoine canadien. où on constate que la véritable minorité, même si on parle de dualité, est constituée de tous les francophones au sein de l'Amérique du Nord. Dans cette minorité–là, on retrouve les Québécois et on en retrouve d'autres qui sont davantage en situation minoritaire tels que les francophones de l'Ontario, ou les francophones du Manitoba, ou les francophones de l'ensemble du Canada anglais. La notion de minorité anglo–québécoise, c'est un concept numérique uniquement. Ça n'a aucun sens socio–économique, ça ne se raccroche à rien.

M. Plamondon: Merci.

Mr. Gallaway: I have an observation with respect to the graph on the third page, I believe. I read an article a while ago in a magazine called *L'Actualité* that talked about the alarming birth rate or lack thereof in the province of Quebec.

I don't want to dwell on stereotypes or suggest we want to talk about stereotypes, but how does this graph, showing the declining percentage of francophones both outside of Quebec and within the province itself, in terms of numbers of francophones or of those whose original language is French—how does that parallel the absolute collapse in the birth rate in the province of Quebec and perhaps amongst francophone communities elsewhere?

M. Perreault: Question fort intéressante et qui, je pense, nécessite une bonne réponse.

Vous savez, lorsque quelque chose ne va pas bien quelque part, on peut s'en servir comme munition pour faire avancer son point de vue, ou tout simplement pour exiger que ça aille mieux.

Je préfère dire qu'à la baisse de fécondité et de natalité au sein de la communauté francophone, il faudrait répondre par une plus grande intégration de l'immigration à l'appprentissage de la langue française. Là–dessus, patrimoine canadien aidant, je

[*Translation*]

French. So he's living in Montreal in an exclusively English environment. All unilingual Anglophones can easily earn a living in Montreal or other parts of Quebec. They are not about to become assimilated. The Commissioner's report would be to the point if it were to say that discrimination or the risk of being assimilated does exist, in the case of Francophones, and that steps should be taken to help Francophones in other provinces, and to stop people talking about this so–called assimilation of Anglophones in Quebec.

Mr. Perreault: You know, when we talk about the Anglophone minority in Quebec, it is a matter of numbers within a given territory. We should look at this in a much broader context. The Anglophone minority in Quebec is part of this huge entity called North America and as a result—which for them is good—this minority can use a wide range of services and has access to any number of television stations, newspapers and magazines. These people are not isolated.

This minority is, in fact, a fabrication, because its members belong to this vast continental majority which, from a cultural, intellectual and economic point of view, is extremely well off.

I'm not talking about them but about this situation with regard to what is now being referred to as the Canadian heritage. We can see that the real minority, even where duality is used, is made up of all the Francophones in North America. Quebeckers are part of that minority and there are other groups whose minority situation is even worse, such as Francophones in Ontario or Manitoba or Francophones in English Canada as a whole. The concept of an English–speaking minority in Quebec is a purely numerical one. It does not mean a thing from the socio–economic point of view. It is meaningless.

Mr. Plamondon: Thank you.

M. Gallaway: J'ai une observation à faire en ce qui concerne le graphique qui est à la page trois, je pense. J'ai lu un article il n'y a pas longtemps dans *L'Actualité* qui parlait du taux alarmant de la natalité au Québec, alarmant parce qu'il est excessivement bas.

Je ne veux pas m'éterniser sur des stéréotypes ou laisser entendre que nous voulons en parler, mais comment ce graphique, qui montre le déclin relatif des francophones tant à l'extérieur du Québec qu'à l'intérieur de la province elle–même—si l'on prend en considération le nombre des francophones ou ceux dont la langue originale est le français—comment peut–on faire un parallèle entre cet effondrement total de natalité au Québec et peut–être parmi les communautés francophones situées ailleurs?

Mr. Perreault: A very interesting question which requires a proper answer.

You know, when there's something wrong, it can be used as an argument to get your point across or simply to demand a better deal.

I would rather put it this way. To cope with a declining birth rate in the declining Francophone community, there should be greater emphasis on the need for immigrants to learn French. Unfortunately, because of our Canadian heritage, the

[*Texte*]

dois dire encore une fois qu'une vaste majorité des immigrants et des réfugiés que nous recevons chez nous, comme société ouverte, choisissent de s'intégrer à la langue anglaise, venant par conséquent doubler la difficulté de la baisse de la fécondité.

Je continuerai en vous disant qu'il y a effectivement baisse de fécondité et baisse de natalité. Dans ce cas–là, on devrait s'attendre à de meilleures mesures pour réduire et même faire disparaître l'assimilation linguistique et l'érosion culturelle que vivent les francophones au Québec et les francophones hors Québec.

Je vous ai parlé de statistiques fort révélatrices. Malgré la baisse de la fécondité, on observe encore aujourd'hui des taux d'assimilation de 10 p. 100 au Nouveau–Brunswick, de 40 p. 100 en Ontario, et de 50 p. 100 au Manitoba.

Si vous me parlez de fécondité, je vous répondrai en vous disant d'intégrer davantage d'immigrants à la langue française et de combattre plus efficacement l'assimilation dont sont victimes les francophones au Québec et hors Québec. À ce moment–là, peut–être que les effets de la fécondité ne seront pas aussi dramatiques que ceux que l'on observe. On n'expliquerait pas cette baisse–là uniquement par la fécondité. Ça va?

Mr. Gallaway: Just catching up.

M. Perreault: Oui, merci.

Mr. Gallaway: Would the birth rate be a factor, then, in this graph?

M. Perreault: Je pense que comme facteur, l'intégration des immigrants à la langue anglaise contribue à l'importante assimilation. Nous parlons d'une assimilation de 40 p. 100, en moyenne, au Canada. Ces gens–là vont gonfler les générations ultérieures des assimilés qui continuent à s'assimiler. Tout cela est cumulatif, exponentiel, si vous me permettez cette expression mathématique.

Évidemment, la baisse de la fécondité est indéniable, mais il faut considérer également tout l'environnement de société dans lequel on vit. Dans l'environnement de société dans lequel on vit, on retrouve des choses comme le message qui est donné, à savoir qu'il faut parler anglais pour bien vivre au sein de l'appareil fédéral. Vous serez d'accord avec moi pour dire que cette situation aide à l'assimilation.

• 1445

Mr. Gallaway: I will give you an example. In my riding there's an international bridge, and on that bridge every day there are 5,000 trucks crossing to the United States. I don't know what the exact number is, but there are probably 25,000 people or more who cross it on a daily basis in both directions. About every three months my constituency office receives a complaint about the lack of French services at that bridge.

Now, the fact of the matter is that there are always perfectly bilingual people on duty as customs agents at that bridge. It may be that when someone pulls in who does not speak English but only French, that person will have to get on the phone and talk to the bilingual person who happens to be in a different lane. It's very difficult to know which lane.

[*Traduction*]

vast majority of immigrants and refugees that we welcome to this free society of ours opt for integration in the English–speaking community, which compounds the problems caused by the decline in the birth rate.

Our point is that since there is a decline in the birth rate, there should be stronger measures to reduce and even eliminate altogether the linguistic assimilation and cultural erosion experienced by Francophones in Quebec and outside Quebec.

I mentioned some very revealing statistics. In addition to the decline in the birth rate, today we still see an assimilation rate of 10% in New Brunswick, 40% in Ontario and 50% in Manitoba.

You raised the problem of the birth rate. My answer is that if more immigrants were integrated in the French–speaking community and if more effective steps were taken to prevent the assimilation of Francophones in Quebec and outside Quebec, then perhaps the impact of the birth rate will not be as dramatic. This decline is not only due to the birth rate. Does that answer your question?

M. Gallaway: J'ai noté.

Mr. Perreault: Good, thank you.

M. Gallaway: Est–ce qu'alors le taux de natalité est un facteur dans ce graphique?

Mr. Perreault: I think that as factors go, the integration of immigrants in the English–speaking community compounds the impact of assimilation. We are talking about an average assimilation rate of 40% in this country. These people will add to the numbers of future generations who are assimilated or well on their way. All this has a cumulative, exponential effect, if I may use this mathematical term.

Of course, we cannot deny there's been a decline in the birth rate, but we must also consider the whole environment of the society in which we live. In this environment, people have to deal, for instance, with the message that one has to speak English to be comfortable within the federal government. You will agree that this situation aids and abets assimilation.

M. Gallaway: Je vais vous donner un exemple. Dans ma circonscription, il y a un pont international sur lequel passe chaque jour 5 000 camions à destination des États–Unis. Je ne connais pas le chiffre exact, mais environ 25 000 personnes ou plus franchissent quotidiennement ce pont dans les deux directions. À peu près tous les trois mois, quelqu'un se plaint auprès de mon bureau de circonscription parce qu'il n'y a pas de services en français à cet endroit.

En réalité, il y a toujours des agents de douanes parfaitement bilingues qui sont de service. Il se peut que lorsqu'une personne qui ne parle pas anglais, mais seulement français, se présente dans une voie, elle soit obligée de s'adresser par téléphone à un des douaniers bilingues affecté à une autre voie. Il est bien difficile de savoir dans quelle voie se trouve un agent bilingue.

[*Text*]

In fact, in the summertime the lane is designated as a French–speaking lane, but in the wintertime the numbers just don't warrant it. Notwithstanding the fact there is always a person there, at least one and normally two, 24 hours a day who is perfectly bilingual, whose mother tongue is French, I receive complaints.

Now, as for these ads you are using here as an example, could I suggest to you they are of the same nature, that they are complaints and very anecdotal? Yes, there are always insensitive people, people in society who are boors. We all can't be refined.

M. Perreault: Je ne pourrais pas accepter qu'on banalise ou diminue la réalité que j'ai décrite en disant que cela relève de quelques anecdotes rencontrées ici et là. Lorsque l'on parle de l'assimilation des francophones hors Québec, pour moi, ce n'est pas une anecdote, et je regrette que vous utilisiez ce genre de langage et de vocabulaire. C'est une réalité dramatique. C'est la perte d'un patrimoine, parce qu'il s'agit bien ici du patrimoine canadien. C'est la perte d'un patrimoine transmis de génération en génération. Quand on parle d'un taux d'assimilation de 40 p. 100, cela ne relève pas de l'anecdote, mais bien d'un phénomène social d'une envergure et d'une ampleur telles que des gouvernements responsables devraient agir de façon responsable face à ce phénomène. Malheureusement, cela ne se fait pas.

Vous me dites qu'à la frontière de votre circonscription, un francophone qui veut tout bonnement revenir chez lui doit lui–même, comme client, offrir le service en parlant anglais au douanier, au lieu que ce soit les douanes qui offrent le service en ayant des gens qui parlent français et anglais. Monsieur, vous serez d'accord avec moi que jusqu'à preuve du contraire, c'est à l'organisme de fournir le service et non pas au client de fournir le service, d'autant plus qu'il s'agit d'un contribuable. C'est ce que je crains dans ce que vous me donnez comme exemple. Je crains fort que le ministère du Patrimoine canadien institutionnalise le genre d'abus que vous me décrivez là et je trouve cela tout à fait déplorable. J'ose espérer que ce que j'ai dit aujourd'hui n'aura pas comme effet de banaliser les phénomènes d'assimilation et d'institutionnaliser l'abus, parce que ce n'est pas ce que je suis venu chercher ici aujourd'hui. Merci.

Mr. Gallaway: I have one final question, Mr. Chairman. We are here talking about Bill C–53. What would you do to change Bill C–53? I'm not certain I've caught that point.

M. Perreault: Quant à tout ce qu'on appelle le langage du projet de loi C–53, toute la phraséologie pour la rédaction de différents articles du projet de loi, je vais laisser cela à des experts. Je pense que je suis ici, non pas pour écrire le texte de loi, mais bel et bien pour vous faire partager une vision des difficultés et exprimer une orientation souhaitable. Je pense que c'est à vous, comme gouvernement, de voir à ce que la rédaction du texte de loi tienne compte des problèmes qui vous sont exposés ici aujourd'hui, et que dans cette rédaction, nous trouvions véritablement des mesures qui vont arrêter l'assimilation et qui vont permettre aux francophones hors Québec et aux Québécois de vivre, travailler et se divertir en français chez eux. C'est peu demander. C'est à vous d'écrire la loi.

[*Translation*]

De fait, l'été, on indique dans quelle voie se trouve l'agent bilingue, mais l'hiver, la demande est insuffisante pour justifier cette procédure. En dépit du fait qu'il y a toujours au moins une personne, et normalement deux, 24 heures par jour, qui est parfaitement bilingue, dont la langue maternelle est le français, je continue de recevoir des plaintes.

En ce qui concerne les articles que vous utilisez comme exemple, à mon sens, ils sont un peu de même nature, c'est–à–dire que ce sont des plaintes et qu'elles sont très occasionnelles? Oui, il y a toujours dans notre société des gens insensibles, des gens qui sont des rustres. On ne peut pas tous avoir du savoir–vivre.

Mr. Perreault: I don't think I could agree that the situations I described earlier can be shrugged off as incidents that are very anecdotal in nature. When we are talking about the assimilation of Francophones outside Quebec, to me, that is certainly not anecdotal, and I'm sorry to hear you use the term this way. The situation is very serious. We talk about the loss of a heritage, since it is in fact part of our Canadian heritage. It is the loss of a heritage that has been handed down from generation to generation. When we are talking about an assimilation rate of 40%, this is not anecdotal. This is a social phenomenon so big that governments which have the authority to deal with it should act responsibly. Unfortunately, they don't.

You say that in your riding, at the border, a Francophone who just wants to go home has to oblige the customs officer by speaking English, when Customs should provide a bilingual service. I am sure you will agree with me that unless someone tells me otherwise, the administration should provide the service, not the client, especially since the client happens to be a taxpayer. That is what frightens me in the example you gave me. I'm very much afraid that the Department of Canadian Heritage will institutionalize this kind of abuse, and I think this is deplorable. I trust that what I said today will not have the effect of making assimilation ordinary and institutionalizing abuse, because that was certainly not my purpose in coming here today. Thank you.

M. Gallaway: Monsieur le président, j'ai une dernière question. Nous parlons du Projet de loi C–53. Que feriez–vous pour le changer? Je ne suis pas sûr d'avoir compris.

Mr. Perreault: As far as the wording of Bill C–53 is concerned, all the various sections of the bill are drafted, I will leave that to the experts. I don't think my job is to draft this bill but to give you an idea of the problems and what should be done about them. I think it is up to you, as representatives of the government, to ensure that the wording of the bill takes into account the problems we described here today, that the bill includes specific measures to stop assimilation and help Francophones outside Quebec and Quebeckers to live, work and play in French in their communities. This is not asking a lot. But it is up to you to draft the legislation.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1450

Je ne suis pas ici pour écrire cette loi, mais je vous garantis que c'est avec plaisir que je la lirai pour voir si ce que j'ai dit aujourd'hui s'y retrouve dans des mesures concrètes, des mesures où il est clairement dit, par exemple, que dorénavant, pour travailler dans l'ensemble de la Fonction publique canadienne, les gens devront parler français et anglais. Je veux des mesures claires et précises qu'on pourra retrouver dans un texte de loi comme celui-ci ou ailleurs, et non pas des mesures qui permettent, autorisent et institutionnalisent l'abus. C'est à vous de l'écrire, ce texte de loi.

Mr. Gallaway: Thank you.

Le président: Y a-t-il une dernière question?

Je vous remercie beaucoup. C'était fort intéressant, ces coupures de journaux. Ça nous fournit à tous des renseignements très utiles et très intéressants. Merci bien.

M. Perreault: Ça m'a fait plaisir. Merci beaucoup.

Le président: Au revoir.

M. Perreault: Au revoir.

The Chair: We'll have a break for 10 minutes.

I did not come here to write this legislation, but I certainly intend to read it to find out whether what I said today is reflected in a number of concrete measures that clearly state, for instance, that from now on, people will have to speak French and English to be able to work in the Canadian public service. I want clear and specific measures laid down in a legislation like this bill or in some other form, not measures that condone and institutionalize abuse. It's up to you to draft that legislation.

M. Gallaway: Merci.

The Chair: Any more questions?

Thank you very much. It was very interesting to have these newspaper clippings. This provided us all with some very useful and very interesting information. Thank you.

Mr. Perreault: It was a pleasure. Thank you very much.

The Chair: Good bye.

Mr. Perreault: Good bye.

Le président: La séance est suspendue pendant 10 minutes.

• 1451

• 1510

The Vice-Chair (Mr. Ianno): Welcome. If you would like to introduce yourself and then give us your kind words, we will have questions after that. Thank you.

M. Richard Thériault (deuxième vice-président de l'Union des artistes): Merci, monsieur le président. Permettez-moi de nous présenter. La directrice des communications, Lucie Beauchemin, m'accompagne. Pour ma part, je m'appelle Richard Thériault et j'occupe le poste de deuxième vice-président à l'Union des artistes. Nous venons cet après-midi vous présenter notre position. Je pense que ce ne sera un secret pour personne.

Je ne vous apprends rien en vous disant que la Loi sur le droit d'auteur est un outil essentiel pour le développement culturel du Canada et du Québec. On ne le dira jamais assez :le développement culturel est d'abord et avant tout lié à l'acte de création, donc aux hommes et aux femmes qui ont la volonté et le talent de créer et d'interpréter des oeuvres. Ce sont eux qui constituent l'élément irremplaçable, l'élément sans lequel une culture ne peut exister. Au Japon, et c'est amusant de le constater, on est à ce point conscient de cette réalité que certains artistes sont officiellement désignés comme étant des trésors nationaux en raison de leur contribution au développement et à l'enrichissement de l'âme et de la conscience japonaises.

Bien sûr, nous n'aspirons à rien d'aussi grandiose. Nos demandes sont à la fois plus modestes et plus pragmatiques. Nous demandons simplement que la contribution que nous apportons à la société soit reconnue, non pas par des phrases

Le vice-président (M. Ianno): Soyez les bienvenus. Si vous le voulez bien, commencez par vous présenter et parlez-nous ensuite de votre position. Nous aurons des questions à vous poser par la suite. Merci.

Mr. Richard Thériault (Second Vice-President, Union des artistes): Thank you Mr. Chairman. Allow me to do the introduction. I'm accompanied by Lucie Beauchemin, Director of Communications. As for me, my name is Richard Thériault, and I am Second Vice-President at the Union des artistes. We are here this afternoon to present our position. I don't think that's a secret for anyone.

I'm not telling you anything new in saying that the Copyright Act is an essential tool for cultural development in Canada and Quebec. It can never be said often enough: cultural development is first and foremost linked to the active creation, to the men and women who have the desire and the talent to create and interpret. They make up the irreplaceable element, the element the culture needs to exist. It is interesting to know that in Japan, they are so aware of this reality that certain artists are officially designated as national treasures because of their contribution to the development and the enrichment of the Japanese soul and conscience.

Of course, we are not hoping for anything as grandiose as that. Our requests are more modest and pragmatic. We're simply asking that our contribution to society be recognized, not through empty words, but through concrete action. For the

[*Text*]

creuses, mais par des gestes concrets. Pour l'Union des artistes, l'un de ces gestes serait que le ministère du Patrimoine canadien assume pleinement ses responsabilités envers les créateurs et les titulaires de droits de ce pays. Puisque c'est ce ministère qui a le rôle de veiller à «l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine», nous estimons qu'il est logique, normal et évident qu'il soit le garant de la défense et de la promotion des droits de ceux et de celles sans qui ces notions perdent toute signification.

Or, l'une des causes principales de la situation de paralysie que nous observons depuis des années dans le dossier de la révision de la Loi sur le droit d'auteur est le partage des responsabilités en cette matière entre ce ministère et celui de l'Industrie. Les deux projets de lois C–46 et C–53 viennent confirmer que cette paralysie va perdurer. Monsieur le président, dites–nous qui profitera de cet état de choses. Les créateurs? Les artistes–interprètes? Les titulaires de droits? La population en général? Ou ceux dont les préoccupations n'ont rien à voir avec l'identité, les valeurs, le développement culturel ou le patrimoine du Canada et du Québec?

Car si nous parlons d'identité culturelle, il faut bien la situer dans son véritable contexte. Et ce contexte, c'est la présence sur ce continent de nations aux poids démographiques et économiques très inégaux.

C'est pour cette raison que les milieux culturels canadiens et québécois avaient réclamé l'inclusion dans l'Accord de libre–échange, puis dans l'ALÉNA, d'une clause d'exemption culturelle, en reconnaissance du fait que la culture, bien qu'elle soit génératrice d'une activité économique importante, ne peut pas et ne doit pas être considérée comme les autres industries.

C'est ainsi que la loi de mise en oeuvre de l'ALÉNA (C–115) disait que «le gouvernement du Canada a conclu l'accord» avec l'intention de «consolider l'identité nationale du Canada tout en protégeant les caractéristiques essentielles de ses éléments constitutifs».

Comment comprendre alors que la Loi sur le droit d'auteur, qui constitue l'une des pièces maîtresses pour la protection et la consolidation des identités culturelles canadienne et québécoise, se retrouve sous la responsabilité du ministère de l'Industrie?

• 1515

Je vous demande, pour un instant, de traverser la frontière et d'examiner cet état de choses du point de vue de nos voisins américains qui, vous vous en souviendrez, s'opposaient à l'exemption culturelle pour deux raisons; d'abord, parce qu'ils n'y voyaient qu'une forme de protectionnisme déguisé et ensuite, parce qu'ils craignaient, dans leur logique, que d'autres pays s'en inspirent afin de protéger leurs propres identités culturelles.

Or, après avoir fait la bataille pour l'exemption culturelle, après avoir insisté sur le fait que la culture était un secteur tout à fait particulier de l'activité économique, que fait le gouvernement canadien? Il confie sa Loi sur le droit d'auteur au ministère de l'Industrie au même titre que les brevets, les marques de commerce, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés. Si vous étiez des industriels ou des politiciens américains, ne verriez–vous pas là la confirmation de

[*Translation*]

Union des artistes, this action would include having the minister of Canadian Heritage assume full responsibility for creators and copyright holder in this country. Since this minister is responsible for "identity, values, cultural development and heritage", we feel that it is logical, normal and obvious that we be entrusted with defending and promoting the rights of those without whom these very ideas would have no meaning.

One of the main reasons why there has been no progress made to amend the Copyright Act is the fact that this department and the Department of Industry have joint responsibilities in this area. Bill C–46 and C–53 confirm that this stagnation will endure. Mr. Chairman, tell us who will benefit from this state of affairs. Creators? Singers–songwriters? Copyright holders? The general public? Or those people whose concerns have nothing to do with identity, values, cultural development or heritage in Canada and Quebec?

If we talk about cultural identity, we have to place it in its true context. And this context, is the presence on this continent of nations with very unequal demographic and economic weights.

That's why Canadian and Quebec cultural groups called for the inclusion of a cultural exemption clause in the Free Trade Agreement, and then in NAFTA, to recognize the fact that culture, although it does generate significant economic activity, cannot and must not be considered the same way as other industries.

That's why the Act to implement the North American Free Trade Agreement (C–115) stated that "the Government of Canada has entered into the Agreement" with the intention to "strengthen Canada's natural identity while at the same time protecting vital national characteristics and qualities."

How can we understand this when the Copyright Act, which is one of the main components in the protection and consolidation of Canadian and Quebec cultural identities, falls under the responsibility of the minister of Industry?

Take a moment to cross the border and examine the state of affairs from the point of view of our American neighbours, who, as you may recall, were opposed to the cultural exemption for two reasons: first of all, because they saw it only as a disguised form of protectionism, and secondly, because using their logic, they feared that other countries would use it to protect their own cultural identity.

Now, after having fought for a cultural exemption, after having insisted on the fact that culture was a specific sector of economic activity, what has the Canadian government done? It entrusted the Department of Industry with its Copyright Act in along with patents, trademarks, industrial drawings and topographies of integrated circuits. If you were an American manufacturer or politician, would you not see this as a confirmation of what you had always affirmed: that the cultural

[*Texte*]

ce que vous aviez toujours affirmé, à savoir que l'exemption culturelle n'était qu'une manoeuvre protectionniste de la part du Canada et non pas une nécessité réelle, liée à la nature même de l'activité culturelle? N'éprouveriez–vous pas la tentation de contester la validité de cette exemption pour des motifs purement commerciaux, votre partenaire canadien vous faisant lui–même la démonstration que, pour lui aussi, le droit d'auteur est d'abord et avant tout une question commerciale?

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, dans tous les discours de tous nos représentants et à tous les paliers de gouvernement, nous nous faisons régulièrement remercier de notre contribution essentielle à l'épanouissement et au développement de l'identité culturelle. Nous vous demandons aujourd'hui de poser un geste simple qui démontrera la sincérité de ces bonnes paroles: confier la responsabilité pleine et entière de la Loi sur le droit d'auteur au ministère du Patrimoine canadien.

Nous comptons sur vous. Nous vous remercions de votre collaboration.

Mme Gagnon: Est–ce que vous intervenez ou passe–t–on tout de suite à la période de questions?

M. Thériault: Je pense qu'on a dit l'essentiel.

Mme Gagnon: Bonjour. Il me fait plaisir que vous veniez apporter votre témoignage concernant les droits d'auteur. Vous soutenez que le le droit d'auteur relève du ministère du Patrimoine; je pense que la plupart des intervenants qui sont venus de tous les milieux de la création ont fait à peu près la même demande.

Vous savez que M. Dupuy a déposé un amendement au Comité du patrimoine canadien et que les membres du gouvernement du Comité se sont dit: On n'aura plus besoin d'entendre les points de vue des gens qui défendent le droit d'auteur, car cet amendement–là va faire en sorte qu'on n'aura pas besoin de venir au Comité. Ils se sont un peu frotté la bedaine avec cet amendement.

Certains nous ont dit que ce serait le statu quo. D'autres nous ont dit que ça ne faisant que formuler ce qui se fait dans la réalité. J'aimerais savoir si cet amendement va donner plus de pouvoirs au ministre du Patrimoine canadien.

M. Thériault: Je peux tenter de vous répondre aussi clairement que possible. Peut–être que M^me^ Beauchemin pourra compléter.

Il est très clair pour nous qu'il n'y a pas de pouvoirs supplémentaires de donnés par cet amendement–là. Il est très clair pour nous qu'on ne fait que mettre en mots ce qui était pratique courante. Il faut bien comprendre ici, et j'imagine que tout le monde doit avoir la même interprétation, que lorsqu'on parle de «la formulation d'orientations culturelles en ce qui a trait à l'investissement étranger». . . La formulation d'orientations culturelles fait également partie du droit d'auteur.

Cet amendement m'apparaît un petit peu redondant, si je peux dire, parce que tout ce qu'on fait, c'est mentionner «notamment et au droit d'auteur» simplement pour insister sur le fait que oui, le droit d'auteur fait partie de la formulation d'orientations culturelles, qu'il peut en faire partie.

Je pense que c'est ainsi que les choses se vivaient. J'ai l'impression qu'on a mis sur papier une pratique courante. Pour nous, ça ne règle en rien le problème. Cet amendement nous fait discourir sur un sens évident. Ça n'ajoute absolument rien à la juridiction.

[*Traduction*]

exemption was nothing more than a protectionist manoeuvre on the part of Canada and not a real necessity, linked to the very nature of cultural activity? Wouldn't you feel tempted to challenge the validity of this exemption for purely commercial reasons, with your Canadian partner clearly demonstrating that, for him as well, copyright is first and foremost a commercial issue?

Mr. Chairman, Members of Parliament, in all statements made by all of our representatives and at all levels of government, we are regularly thanked for our contribution to the development of cultural identity. Today, we are asking you to take a simple step which will show the sincerity of these words: entrust the Department of Canadian Heritage with full responsibility for the Copyright Act.

We're counting on you. Thank you for your cooperation.

Mrs. Gagnon: Do you have anything more to add or shall we move right on to the question period?

Mr. Thériault: I think we have said what's essential.

Mrs. Gagnon: Hello. I'm happy that you've come to express your concerns regarding copyright. You support copyright falling under the Department of Heritage; I think that most of the witnesses who are involved in creating have made more or less the same request.

As you know, Mr. Dupuy has tabled an amendment with the Canadian Heritage Committee and government members sitting on this thought: We won't need to hear people who want to protect copyright, because with this amendment, they won't need to appear before the committee. They used this amendment to give themselves a little pat on the back.

Some of them told us it would be the status quo. Others told us that it was simply formulating what happens in reality. I'd like to know if this amendment will give the Minister of Canadian Heritage more authority.

Mr. Thériault: I can try to reply as clearly as possible. Maybe Ms Beauchemin will have something to add.

It is very clear to us that this amendment will not imply more authority. It is also very clear to us that this is a case of putting in writing what is commonly practised. We have to clearly understand here, and I imagine that everyone has the same interpretation, that when we talk about "the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment". . . The formulation of cultural policy is also part of copyright.

This amendment seems a little redundant, if I may say so, because all it does, is mention "especially and copyright" simply to insist on the fact that yes, copyright is part of the formulation of cultural policy, that can be part of that.

I think that that's how things were. I'm under the impression that common practice has been put on paper. For us, that doesn't resolve the problem. With this amendment, we're just discussing an obvious meaning. That doesn't add anything to the jurisdiction.

[*Text*] [*Translation*]

• 1520

Le problème tient au fait qu'on subdivise le droit d'auteur entre le ministère du Patrimoine et le ministère de l'Industrie. Ce qui est le plus dramatique, c'est qu'on permet au ministre du Patrimoine de faire des recommandations, alors qu'on donne la juridiction au ministre de l'Industrie.

The problem lies in the fact that copyright is divided up between the Department of Heritage and the Department of Industry. What is tragic, is that the Minister of Heritage is able to make recommendations, while the Minister of Industry has jurisdiction.

Le problème est là spécifiquement, à partir du moment où on fait une recommandation qui nous dit: le ministre du Patrimoine pourra lui aussi, dans la formulation d'orientations culturelles, parler du droit d'auteur. Bien sûr, on est tous d'accord pour dire que le droit d'auteur fait partie de la culture, et on est tous d'accord pour dire que, bien sûr, ce ministre qui fait des recommandations pourra aussi recommander sur cet aspect–là, mais pour nous, cela n'apporte systématiquement rien de nouveau dans le dossier.

That's specifically where the problem lies, when you make a recommandation that says: the Minister of Heritage will also be able to talk about copyright in a formulation of cultural policy. Of course, we all agree with saying that copyright is part of culture; and we all agree with saying that, of course, this Minister who makes recommendations could also make recommendations on this aspect. But for us, that does't systematically add anything new to the issue.

Je ne sais pas si M^me^ Beauchemin veut ajouter quelque chose.

I don't know if Ms Beauchemin wants to add something.

Mme Lucie Beauchemin (directrice des communications, Union des artistes): C'est très clair.

Ms Lucie Beauchemin (Director of Communications, Union des artistes): It is very clear.

Mme Tremblay: Pour continuer dans le même sens, je n'ai pas pu entendre votre exposé. J'en connais grosso modo le contenu, parce qu'on avait votre mémoire, mais je devais aller poser une question à M. Dupuy sur le fonctionnement du Conseil des Arts. Vous m'excuserez.

Mrs. Tremblay: Continuing along the same line, I did not hear your presentation. I'm more or less aware of the content, because we had your brief, but I had to go and ask Mr. Dupuy a question on the operation of the Canada Council. Please excuse me.

Dans une de ses déclarations, M. David Tobin, le fonctionnaire responsable de la rédaction de la loi relative à l'Industrie, qui va s'intéresser à une question qui nous touche de près, le droit d'auteur, a dit au sujet des industries culturelles quand il a comparu devant le Comité de l'industrie:

In one of his statements, Mr. David Tobin, the Departmental Official responsible for drafting the legislation regarding Industry, which will deal with an issue that touches all of us closely, copyright, said on the subject of cultural industries when he appeared before the Industry Committee:

> . . .nous leur communiquons des renseignements et nous examinons leurs préoccupations. Je ne pense pas que nous les traitions différemment.
>
> . . .we provide them with the information and we examine their concerns. I don't think that we are treating them differently.

C'est ce document–ci, à la page 29:31. Quand vous entendez une telle déclaration, est–ce que vous croyez vraiment que le gouvernement a une volonté politique de régler le problème des arts? Comment réagissez–vous devant cela? Est–ce que les industries culturelles sont vraiment des industries comme celles des chaudrons, des souliers, des soutien–gorges, etc.?

It's this document here, on page 29:31. When you hear a statement like that, do you really believe that the government has the political will to resolve the problem concerning the arts? How do you react to that? Are cultural industries really industries like pots, shoes, bras, and so on?

Mme Beauchemin: Madame, la déclaration de M. Tobin vient nous confirmer nos pires appréhensions: elle vient justement confirmer la raison pour laquelle nous ne voulons pas que la Loi sur le droit d'auteur soit sous la juridiction du ministère de l'Industrie. C'est exactement parce que les industries culturelles ne sont pas des industries comme les autres que le ministère du Patrimoine canadien doit assumer ses responsabilités et avoir la pleine juridiction sur la Loi sur le droit d'auteur.

Ms Beauchemin: Madam, Mr. Tobin's statement confirms our worst fears. It precisely confirms the reason why we don't want the Copyright Act to fall under the jurisdiction of the Department on Industry. It is precisely because cultural industries are different from other industries that the Department of Canadian Heritage must assume full responsibility and have full jurisdiction over the Copyright Act.

Si les industries culturelles étaient des industries comme les autres, on n'aurait pas à se préoccuper de questions d'identité culturelle; on n'aurait pas à se préoccuper de questions fondamentales de conscience et de culture. Il n'y a pas de culture et d'industrie culturelle sans création, et c'est la création qui est au coeur de l'identité culturelle d'un peuple.

If cultural industries were like all other industries, we wouldn't need to be concerned with the question of cultural identity; we wouldn't need to be concerned with the fundamental issues of awareness and culture. Culture and cultural industry do not exist without creation; and it's creation that's at the heart of the cultural identity of a people.

[*Texte*]

Si on se dit qu'une industrie est une industrie, quelle qu'en soit la matière première, on illustre le problème que nous vivons depuis plusieurs années et que nous allons vivre dans les années qui viennent avec les fonctionnaires du ministère de l'Industrie, qui ne comprennent pas, qui ne veulent pas comprendre ou qui ne sont pas capables de comprendre que les industries culturelles sont fondamentalement différentes.

Mme Tremblay: M. Racine, quand il est passé ici, nous a dit que le gouvernement avait fait son choix entre l'approche américaine et l'approche européenne et que nous allions privilégier, nous, les créateurs, l'approche européenne.

Par ailleurs, il a dit que ce qui retardait considérablement la phase II—mais on nous annonce une phase III—, c'était le fait que cela constituait une question très complexe et qu'on était proche des États–Unis. . .

Est–ce que vous avez l'impression que ce sont vraiment là les principales raisons pour lesquelles la phase II, qui devait venir sous le règne des conservateurs et qu'on nous avait promise pour le printemps dernier, a été reportée à l'automne? Là, on ne nous annonce même pas cela pour le printemps, et on nous annonce même une phase III. Avec les contacts que vous avez, avez–vous de l'information là–dessus? Nous, nous n'en avons pas.

• 1525

Avez–vous une impression quelconque? Avez–vous des renseignements, des filons? Pourquoi est–ce si compliqué?

Mme Beauchemin: Premièrement, madame la députée, je dois dire que vous m'apprenez une nouvelle. J'aimerais beaucoup que M. Racine répète les mêmes paroles aux créateurs et aux titulaires de droits, à savoir que le gouvernement a fait son lit et a choisi une approche européenne pour ce qui est de la révision de la Loi sur le droit d'auteur. Je l'apprends cet après–midi.

J'aimerais m'en réjouir. Je vais attendre que le ministre nous ait confirmé la chose pour m'en réjouir parce que ça fait plus de huit ans qu'on nous annonce périodiquement le dépôt de la révision de la loi. C'est devenu quasiment une plaisanterie macabre, si j'ose dire.

Chaque fois on nous dit: Ce sera pour l'automne ou ce sera pour le printemps. On se dit: Oui, mais de quelle année? C'est comme cela depuis plus de huit ans maintenant. On se fait dire que la révision viendra dans quelques mois au plus tard, même dans certains cas, dans quelques semaines; il faut qu'on se bouscule, qu'on ait des rencontres à la vapeur et rien n'arrive!

Je dois vous dire que dans les quelques rencontres que nous avons eues dernièrement avec les fonctionnaires, ce qui nous inquiète profondément, c'est qu'il semble y en avoir encore moins sur la table qu'il n'y en avait au moment où le gouvernement conservateur a tenté à la dernière minute de déposer quelque chose.

Si c'est à ce rythme que les choses se font, plus le processus dure, moins il y en a sur la table pour les créateurs, les artistes et les titulaires de droits. Je trouve cela très inquiétant.

Mme Tremblay: Si ça fait huit ans que vous attendez, quelles seraient les conséquences majeures d'un nouveau retard indû du dépôt de ce projet de loi?

[*Traduction*]

If we say that an industry is an industry regardless of its raw material, we're illustrating the problem that we've been dealing with for several years, and that we are going to continue to face in the future with officials from the Department of Industry who don't understand, who don't want to understand or who are unable to understand that cultural industries are fundamentally different.

Mrs. Tremblay: When Mr. Racine appeared here, he told us that the government had made its choice between the American and the European approaches, and that we are going to privilege artists, and the European approach.

Moreover, he said that the considerable delays to Phase II, —but Phase III is being announced—, would point to the fact that it was a very complex issue and that we are very close to the United States. . .

Are you under the impression that these are truly the main reasons why Phase II, which was to come into existence under the Conservatives reign and which have been promise do us since last spring, has been put off to the fall? Now, it's not even being announced for spring, and Phase III is being announced. Through your contacts, do you have any information on that? As for us, we don't have any.

Do you have an impression? Do you have any information, any leads? Why is it so complicated?

Ms Beauchemin: First of all, I must say that this is news to me. I would really like Mr. Racine to repeat the same words to artists and copyright holders; that is that the government has made its bed, and has chosen a European approach for amending the Copyright Act. This is the first I've heard of it.

I'd like to say I'm thrilled. I'm going to wait till the Minister confirms this before I express my delight, because for the past eight years, there have been periodic announcements regarding the tabling of revised legislation. It's almost become a bad joke, if I may say so.

Each time we're told: It will be for fall, or it will be for spring. We ask ourselves: Yes, but in what year? And it has been going on like this for eight years. We're told that the revision will take place in a few months, and even in certain cases, in a few weeks; we have to hurry, and hold meetings quickly, and nothing happens!

I must say that in the meetings we've held recently with government officials, what concerns us deeply, is that there seems to be even less on the table than there was when the Conservative government tried to table something at the last minute.

If this is the speed at which things happen, the longer the process lasts, the less there will be on the table for creators, artists and copyright holders. I find that very worrysome.

Mrs. Tremblay: If you've been waiting for eight years, what major consequences will there be if the tabling of this Bill is delayed again?

[*Text*]

Mme Beauchemin: La conséquence la plus grave, c'est que pendant ce temps–là, les technologies sont en train de se transformer de façon radicale. Il y a, par exemple, au niveau de l'autoroute électronique, des discussions qui ont lieu présentement et où on peut se demander quels seront les droits qui seront honorés par les usagers de la fameuse autoroute électronique.

Il y a la question de la transmission par satellite, la transmission en direct d'émissions. Tant et aussi longtemps que nos droits ne seront pas clairement reconnus dans la loi—je parle évidemment des droits voisins pour les artistes–interprètes—, les ententes contractuelles que nous avons avec les producteurs n'auront même plus d'assises parce que les droits seront peut–être la propriété des diffuseurs ou des propriétaires de satellites. À ce moment–là, c'est notre gagne–pain qui nous échappe de plus en plus.

C'est à ce niveau que c'est très inquiétant et c'est pour cela que nous réclamons que le gouvernement se décide finalement à adopter une loi reconnaissant clairement les droits voisins, tant sonores qu'audiovisuels, et reconnaissant une redevance sur la copie privée parce que, de plus en plus, c'est vers ces formes d'utilisation qu'on se dirige.

M. Thériault: Si on avait des droits voisins, toute l'ouverture actuelle du marché donnerait aux artistes la possibilité d'aller chercher une redevance pour leurs créations. Il est extrêmement important d'agir. Plus on retarde dans ce dossier, plus on a l'impression que l'argent se distribue ailleurs, entre les producteurs tout simplement.

J'aurais le goût de revenir à la question que vous avez posée, à savoir pourquoi c'est si compliqué et pourquoi, avec les États–Unis. . . J'ai l'impression que dans votre question, vous avez votre réponse. Si le Canada se prépare à prendre une position différente de celle des États–Unis. . . Il est toujours difficile de se distinguer, même si on a raison, lorsque son confrère ou son ami est un géant sur le marché international.

Je pense que si le Canada le fait, il le fait pour ses artistes–créateurs. Il le fait pour ses créateurs. Si tout ça est si difficile, c'est parce que c'est laborieux de prendre une position qui pourrait être différente de celle de nos voisins. Je pense que le problème existe et tient à l'affirmation de sa position et au lobby extrêmement fort des producteurs.

Il faut bien comprendre que des intérêts sont en jeu et il ne faut pas avoir peur de dire les choses. Les créateurs veulent leur juste part et les producteurs voudraient prendre ce marché. Ça se résume à des couleurs très simples.

• 1530

Est–ce qu'une oeuvre créée par un artiste appartient à cet–artiste–là, ou si elle appartient à son producteur? C'est assez simple. Il n'y a pas de grandes difficultés lorsqu'on veut trancher et lorsqu'on veut être équitable envers ces artistes. La position est très claire.

Mme Tremblay: D'accord.

Quand vous avez rencontré les membres des ministères sur cette question–là, êtes–vous allés jusqu'au premier ministre pour essayer de savoir ce qu'il en était de la Loi sur le droit d'auteur?

[*Translation*]

Ms Beauchemin: The most serious consequence is that during that time, technology is changing radically. For example, regarding the electronic highway, discussions are underway and we wonder what rights will be honored by users of the famous electronic highway.

There's also the issue of satellite transmission, live transmission of performances. As long as our rights are not clearly recognized in the act—I'm obviously referring to neighbouring rights for artists–interpreters—, contractual agreements that we have with our producers will now have the same basis, because the rights may be the property of the broadcasters or of satellite owners. If that's the case, our sources of income will be moving more and more out of our hands.

It is very worrysome, and that's why we're asking the government to adopt a legislation which would clearly establish neighbouring rights, on both audio and video transmissions, and which would impose the payment of royalties on private copies, because this type of uses is becoming more and more popular.

Mr. Thériault: If we had neighbouring rights, the current opening of the market would give artists the possibility to obtain royalties for their creations. It's extremely important to act. The more we delay this issue, the more we have the impression that money is being distributed elsewhere, only among the producers.

I'd like to come back to the question you asked regarding why it's so complicated, and why, with the United States. . . I'm under the impression that the answer to your question lies in your reply. If Canada is preparing to take a different stand from that of the United States. . . It's always difficult to distinguish yourself, even if you're right, when your colleague or your friend is a giant on the international market.

I think that if Canada does it, it will be doing it for its artists–creators. It is doing it for its creators. The reason this is so difficult, is that it's hard to take a stand which is different from that of your neighbours. I think that the problem comes from the fact that our position has been confirmed that there is an extremely strong producers' lobby.

We have to understand that interests are at stake and we should not be afraid of talking about the situation. Artists want their fair share, and producers would like to have this market. That's what it boils down to.

Does the work created by an artist belong to the artist, or does it belong to the artist's producer? It's quite simple. It's not very difficult when we want to make a decision and when we want to be fair towards these artists. The position is very clear.

Mrs. Tremblay: Right.

When you met with members of the Department on that issue, did you go as far as the Prime Minister in trying to find out what the status of the Copyright Act was?

[*Texte*]

Mme Beauchemin: Je dois vous dire, madame, que nous avons, en tant que membres de la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur, envoyé d'abord une lettre ouverte aux journaux, nous adressant à M. Chrétien. Nous avons acheminé cette lettre à M. Chrétien, à son bureau, et je dois vous dire malheureusement que nous n'avons même pas reçu d'accusé de réception. J'en conclus que le sujet ne préoccupe pas grandement le Bureau du premier ministre.

Mme Tremblay: Comme vous êtes sans doute au courant, dans un bulletin relatif aux élections, la Conférence canadienne des arts avait envoyé une série de questions à tous les partis politiques. J'ai cela sous les yeux:

> Le Parti libéral aura pour priorité de réviser la Loi sur le droit d'auteur.
>
> Ce sont les engagements du Parti libéral.
>
> Nous veillerons par-dessus tout à ce que les auteurs récoltent les justes fruits de leur travail tout en facilitant l'accès au matériel protégé par des droits d'auteur.

On continue:

> Les Libéraux comprennent l'importance des droits d'auteur. C'est pourquoi, lorsque nous réaménagerons l'organisation administrative, nous réviserons la décision des Conservateurs, qui souhaitent partager entre deux ministères la compétence en cette matière.

C'est ce qu'on devrait être en train de faire, et ce qui n'est pas fait dans le projet de loi qui est déposé ici.

C'étaient les engagements formels du Parti libéral avant qu'il soit élu. Maintenant qu'il est au pouvoir, il nous a donné rapidement la même sauce Campbell réchauffée et il n'a absolument rien changé dans sa façon de regarder cela. Où s'en va-t-on avec tout ça, d'après vous?

Mme Beauchemin: Ça n'a rien de terriblement encourageant. Je dois vous dire que ce que vous nous lisez nous avait été d'ailleurs confirmé par le ministre. . .

Mme Tremblay: Lui-même.

Mme Beauchemin: . . .du Patrimoine Canadien dans une rencontre que l'Union des artistes avait sollicitée peu de temps après sa nomination. M. Dupuy nous avait assuré que la révision de la Loi sur le droit d'auteur était une priorité pour lui et que c'était une priorité dans le sens de la protection des intérêts des artistes, des créateurs, des titulaires de droits, ce qui nous semblait s'inscrire tout à fait dans la logique d'une pareille loi.

Depuis ce temps, nous constatons, dans les déclarations publiques de M. Dupuy, que l'accent a changé. On nous dit maintenant qu'il faut protéger les utilisateurs au même titre que les créateurs. On se demande un peu contre qui et contre quoi il faut protéger les utilisateurs quand on sait que les créateurs n'ont d'autre intérêt que de communiquer avec l'utilisateur. Il se passe des choses qu'on ne comprend pas très bien, je vous l'avoue.

Mme Gagnon: Je suis prête à revenir, vous savez. Vous avez fait référence à la notion d'identité. Vous savez que dans le projet de loi, on fait référence à une identité. Vous dites que la création sous-tend l'identité. J'aimerais connaître votre point de vue. Comment réagissez-vous à un projet de loi qui définit une identité alors qu'on va faire la promotion de la nation?

[*Traduction*]

Ms Beauchemin: I must say, madam, that as members of the Coalition of Creators and Copyright Owners, we started by sending an open letter to the newspapers, adressed to Mr. Chrétien. We sent this letter to Mr. Chrétien, at his office, and I must say that unfortunately, we didn't even get an acknowledgement of receipt. I can conclude from that that this subject isn't a great concern to the Prime Minister's Office.

Mrs. Tremblay: As you undoubtedly know, in a Bulletin regarding the elections, the Canadian Conference of the Arts sent a series of questions to all the political parties. I have it in front of me:

> The Liberal Party will make it a priority to review the Copyright Act.
>
> These are Liberal Party commitments.
>
> We will ensure above all that authors reap the benefits of their work, by facilitating access to copyrighted material.

It goes on to say:

> The Liberals understand the importance of copyrights. That's why, when we restructure admisnitratively, we will review the decision taken by the Conservatives, which promoted the sharing of jurisdiction in this area between two Departments.

That's what they should be doing, and it's not what was done in the Bill that is tabled here.

These were formal commitments made by the Liberal Party before it was elected. Now that they are in power, they've just quickly given us the same sauce à la Campbell and reheated it. The Liberal Party made absolutely no changes in the way it will deal with this issue. Where do you think we're going with this?

Ms Beauchemin: That's not very encouraging. I must say that what you've just read was confirmed by the Minister. . .

Mrs. Tremblay: Himself.

Ms Beauchemin: . . .of Canadian Heritage in a meeting that the Union des artistes had called for shortly after he was appointed. Mr. Dupuy assured us that a review of the Copyright Act was a priority for him, an that it was a priority in terms of protecting the interests of artists, creators, and copyright holders. This seemed to fit in well with the logic of an act like that.

Since then, we can see from Mr. Dupuy's public statements that the focus is changed. Now we're being told that we have to protect the users in the same way as we protect creators. We're wondering who and what we have to protect users from, when we know that creators are interested only in communicating with the users. I must admit that we don't have a good grasp on some of the things that are happening.

Mrs. Gagnon: I'm ready again, you know. You refer to the idea of identity. You know that the bill makes reference to an identity. You say that creation underlies identity. I'd like to know your point of view. How do you react to a bill that defines an identity while promoting a nation?

[*Text*]

M. Thériault: Je pense que c'est assez simple. On ne dit rien de nouveau ici. On répète. S'il y a un glissement de terrain, il faut peut–être le signaler. La nation canadienne est formée de deux identités culturelles bien distinctes, qui sont l'identité anglophone et l'identité francophone. Je n'ignore pas les autres cultures, mais il y a ces deux tendances massives. C'est cela qui, entre autres, soutient toute la théorie culturelle du Canada et c'est ce qui fait que le Canada se distingue dans sa culture.

Alors, quand on parle d'une culture, il y a présentement quelque chose de gênant à l'intérieur de ça. Je veux bien entendre qu'on nous dise qu'il est sous–entendu que, dans cette culture canadienne–là, il y a deux cultures distinctes, deux peuples fondateurs, mais il ne faut pas se permettre de glisser sur des choses comme celles–là qui sont essentielles et qui forment distinctement la culture canadienne.

Mme Beauchemin: J'aimerais apporter un complément de réponse en regardant les conséquences pratiques de cela sur nos marchés.

[*Translation*]

Mr. Thériault: I think it's quite simple. We're not saying anything new here. We're repeating ourselves. If there's a shift, maybe we have to point it out. The Canadian nation is made up of two very distinct cultural identities, the Anglophone identity and the Francophone identity. I'm not neglecting the other cultures, but there are these two massive trends. Among other things, this is what underlies the cultural theory of Canada and it's what makes Canada's culture distinct.

So when we talk about culture, there is currently something bothersome about that. I'm willing to admit that it implies that within the Canadian culture, there are two distinct cultures, two founding peoples; but we can't allow ourselves to simply pass over things like that, which are essential and which distinctly form Canadian culture.

Ms Beauchemin: I'd like to add to the reply by looking at the practical consequences that this will have on our markets.

• 1535

Les difficultés que soulèvent le ministre Dupuy et son sous–ministre, M. Racine, quant à l'élaboration de la loi ne sont pas difficiles à comprendre si on regarde quels sont les marchés naturels pour le produit culturel anglophone et pour le produit culturel francophone. On sait que le produit culturel anglophone a son marché naturel au sud de nos frontières, c'est–à–dire aux États–Unis, alors que notre marché naturel se trouve en Europe. Ne serait–ce que là, on voit clairement qu'au niveau des identités culturelles, il y a une différence fondamentale. Il nous semble normal qu'on reconnaisse la réalité sans en faire quoi que ce soit d'idéologiquement confondant. Ce n'est qu'une réalité tout simplement. Il y a des identités culturelles différentes au Canada et, comme le disait le vice–président de l'Union des artistes, c'est ce qui fait la force du Canada. Merci.

The difficulties raised by Minister Dupuy and his Deputy–Minister, Mr. Racine, regarding the preparation of legislation are not hard to understand if you look at the natural markets for Anglophone and Francophone cultural products. We know that the natural market for Anglophone cultural products is located South of the border, in the United States; whereas our natural market is in Europe. Here alone, we can clearly see that in terms of cultural identities, there's a fundamental difference. It would seem quite normal to recognize the reality without doing anything that would be ideologically astounding. It's nothing more than a simple reality. There are two different cultural identities in Canada, and like the Vice–President of the Union des artistes said, it's one of Canada's strength. Thank you.

Mme Tremblay: Je n'ai pas l'intention de prolonger indûment le supplice des questions et des réponses. J'ai juste le goût de vous demander s'il y a une question que vous aimeriez qu'on vous pose et qu'on ne vous a pas posée.

M. Thériault: Il serait intéressant de. . .

The Vice–Chair (Mr. Ianno): They're running out of questions.

M. Thériault: Il serait peut–être intéressant de. . .

Mrs. Tremblay: No, we're not running out of questions.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): No? What would you like to ask him, then?

M. Thériault: Il serait peut–être intéressant de se demander honnêtement et clairement ce que nous pouvons faire, nous, en tant qu'individus, et ce que vous pouvez faire, vous, en tant qu'élus, pour que le ministère du Patrimoine canadien assume pleinement la juridiction dans le domaine des droits d'auteur. La question est, je pense: Qu'est–ce qu'on peut faire maintenant à part crier? Je trouve personnellement, en tant qu'artiste, assez humiliant de me retrouver devant mon gouvernement pour venir dire que je suis un créateur, que j'ai un faible salaire et que j'aimerais bien que, lorsque mes oeuvres s'en vont à l'étranger, on me reconnaisse un droit. Je trouve qu'on nous met dans une position d'humiliation. Il n'y a pas autre chose.

Mrs. Tremblay: I don't plan on prolonging the torture of these questions and answers, without due cause. I'd just like to ask you if there is a question that you would have liked us to ask you, but that we didn't ask you.

Mr. Thériault: It would be interesting to. . .

Le vice–président (M. Ianno): Ils sont à court de questions.

Mr. Thériault: It might be interesting to. . .

Mme Tremblay: Non, nous ne sommes pas à court de questions.

Le vice–président (M. Ianno): Non? Alors, que voulez–vous lui demander?

Mr. Thériault: It might be interesting to ask ourselves honestly and clearly what we, as individuals, can do, and what you, as elected representatives, can do so that the Minister of Canadian Heritage will have full jurisdiction over copyright. I think that the question is this: What can we do now, apart from making noise? As an artist, I personally find it quite humiliating to be before my government saying that I'm a creator, that I have a low income and that, although my work is sold abroad, I would like my rights to be recognized. I find that we are being put in a humiliating position. That's all.

[*Texte*]

Ce que je voudrais que vous me disiez, c'est ce que je dois faire pour que les gens entendent raison et comprennent qu'une société qui ne protège pas ses créateurs est une société malade, une société qui s'en va à l'agonie. Si le Canada est en crise, sa plus grande crise peut–être, c'est de ne pas reconnaître ses artistes–interprètes, ses artistes–créateurs, de ne pas reconnaître à ces gens le droit à leurs créations. C'est ce dont j'aimerais qu'on parle, parce que j'ai un peu l'impression que tout le monde ici, autour de la table, a fait son lit et qu'on a beau se mettre à genoux devant vous, vous supplier et vous dire qu'on a besoin que le Canada nous reconnaisse, personne ne nous entend.

Mme Tremblay: Il y a une chose que je veux mettre au clair avant que vous ne partiez, même devant les Libéraux. Quelque part, nous–mêmes comme députés, nous sommes floués par ce gouvernement. J'ai sous les yeux une citation de M. Racine quand il est venu témoigner à ce Comité–ci, le 1er décembre 1994:

> . . .le ministre et le ministère formulent les orientations à 100 p. 100 dans le domaine du droit d'auteur, dirigent les travaux de rédaction, comme on l'a fait dans le passé et comme on va le faire dans l'avenir, avec la phase II,. . . conduisent les consultations avec les groupes d'intérêt et viendront finalement défendre ici, devant ce Comité, lorsque le moment sera venu, les projets de loi relatifs au droit d'auteur.
>
> Autrement dit, ils font tout le travail de A jusqu'à Z. Comme je vous l'ai dit, cela était reconnu par une délégation expresse au ministre par les différents premiers ministres et, à mon avis, c'est reconnu pour la première fois par cet amendement à la loi.
>
> Donc, c'est une question de fait. Celui qui va chercher les ingrédients, qui les fait cuire et qui les sert, c'est le chef, qu'on l'appelle le chef ou non.

Quand le projet de loi C–53 est arrivé, une des premières choses que nous avons regardées à notre bureau, c'est là où il était question des droits d'auteur. Il n'était absolument pas question des droits d'auteur dans ce projet de loi. Mon bureau a appelé dans ses locaux la personne qui était responsable du droit d'auteur, la fonctionnaire qui travaille au droit d'auteur, et elle nous a dit que, bien sûr, c'était dans la loi. Elle a lu la loi et elle a rappelé en disant qu'ils l'avaient oublié. Ce n'est pas dans la loi. Maintenant, pour une raison que j'ignore, elle travaille au ministère de l'Industrie. Drôle de coïncidence!

• 1540

La responsable du droit d'auteur au ministère du Patrimoine canadien est maintenant rendue fonctionnaire à l'Industrie et, la semaine dernière, en Chambre, ce gouvernement qui nous a dit que le ministre du Patrimoine était responsable à 100 p. 100 du droit d'auteur a défait un amendement qui visait à ce que la responsabilité du droit d'auteur passe de l'Industrie au Patrimoine canadien.

Je ne veux pas devenir alarmiste, mais je suis pessimiste. Ce gouvernement nous floue de A à Z, nous raconte n'importe quel baratin et nous propose des amendements qui viennent tout simplement amoindrir encore la loi qui était déjà faible. On disait que, parmi les responsabilités, il y a notamment ceci, qu'il n'y avait rien sur les droits d'auteur; ils ont ajouté à l'alinéa j) un deuxième «notamment»: notamment les droits d'auteur. Alors, c'est notamment, notamment. «Notamment», ça veut dire à titre d'exemple; ce n'est rien d'impératif.

[*Traduction*]

What I'd like you to tell me, is what I have to do to get people to listen to reason and to understand that a society that doesn't protect its creators is a society that's sick. A society that will suffer slow death. If Canada goes through a crisis, maybe its most serious crisis, it's because it does not recognize its artists–interpreters, and its artists–creators, nor the right these people have on their creations. That's what I would like us to discuss, because I'm somewhat under the impression that everyone here around this table has made his bed, and that even we come before you and get down on our knees and beg, saying that we need Canada to recognize us, no one is listening.

Mrs. Tremblay: There's one thing that I'd like to clear up before you leave, even in front of the Liberals. Somehow, as Members of Parliament, we're being had by this government. I have your quote from Mr. Racine when he appeared before this Committee on December 1st 1994:

> . . .the Minister and the Department formulate all policies on copyright, oversee the drafting, as we have done in the past and as we will do in the future, with Phase II. . . hold consultations with interests groups and will ultimately come here, before this Committee, when the time has come to defend, the bills that relate to copyright.
>
> In other words, they're doing all the work from A to Z. As I mentioned, in the past, the Prime Minister expressly delegated this responsibility to the Minister, and in my opinion, this is recognized for the first time in this amendment to the act.
>
> Therefore, it's a de facto question. The person who assembles the ingredients, cooks them and serves them, is the chef; whether, you call him a chef or not.

When Bill C–53 appeared, one of the first things that we looked at, in our office, was the part concerning the copyright. There was absolutely no mention of copyright in the bill. My office called the person who is responsible for copyright, the government official who works on copyright, and she told us that, of course, it was in the bill. She read the bill and she called us back saying that they had forgotten it. It's not in the bill. Now, for a reason unknown to me, she works at the Department of Industry. That's a strange coincidence!

The person in charge of copyright in the Department of Canadian Heritage has now become an official working in the Industry Department, and last week, in the House, this government, which told us that the Heritage Minister was entirely responsible for copyright, defeated an amendment which would have transferred responsibility for copyright from the Department of Industry to Canadian Heritage.

I don't want to become an alarmist, but I am pessimistic. This government is doing all it can to pull a fast one on us, it feeds us any old line, and suggests amendments that are just going to weaken the legislation even more, and it was already weak to begin with. Various responsibilities were mentioned, but there was nothing about copyright; then they added a second "including" to subsection (j): including copyright. So now we have one "including" after another. "Including" means for example; it's not binding at all.

[*Text*]

On n'est pas à court de questions malgré ce qu'ils peuvent penser. On en a tout simplement trop, mais ce n'est pas à vous qu'il faut les poser. C'est à ceux qui font les choses tout à fait de travers depuis le. . .

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Are you finished with the witnesses? You said you have no more questions to ask them.

Mme Tremblay: Non, mais cela ne donne rien de leur poser plus de questions. C'est vous qui avez raison.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Okay.

Christiane, do you have any?

Mrs. Gagnon: No.

Mme Tremblay: Comprenez–vous l'idée?

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Do you have any?

Mr. McKinnon: I'll ask one.

I was interested in your comments in terms of the rights of the creator of intellectual properties. I'm wondering whether or not you have a common feel for all of the artists throughout the country—Vancouver, British Columbia, Edmonton, Calgary, Winnipeg. . .? Have you been in contact with the artists or artistic groups in those communities? Do they in fact share your level of concern about the point you have raised today?

Ms Beauchemin: Yes, we have, sir. If you were here when the Canadian Conference of the Arts or the coalition came by, you must certainly be aware of the fact that they represent groups of artists throughout Canada. This is not just a position developed by the Quebec artists, but really a concern for all Canadian artists. This is really a question of—

Mr. McKinnon: Survival?

Ms Beauchemin: —survival, basically.

Mr. McKinnon: I think the concern of copyright, contrary to what you may be viewing or sensing, is a very complicated area, much more complicated than what I ever dreamt it was before I got onto this committee. You are much more experienced than I in those matters.

I think we're dealing with an area of process as well as the legislative agenda that needs to be set forth to address the problems of the artists and the users, as you have referred to them.

My question, then, is without compromising the artist, how do we address the rights and privileges we as users also have in connection with your intellectual properties?

Ms Beauchemin: I think, sir, the question is very simple. It seems complex. It seems complicated. But it boils down to a very simple equation. Are we, yes or no, going to pay for the basic resources that are then used by either organized broadcasters or individuals?

If people want to use our product, we are the resource. We put the product on the market. Isn't it just fair and natural that we should benefit from the sale of our product?

[*Translation*]

We have no shortage of questions, despite what they might think. It's just that we have too many, but you're not the ones who we should be putting them to. We should be putting these questions to the people who have been doing everything all wrong ever since the—

Le vice–président (M. Ianno): Avez–vous terminé avec les témoins? Vous avez dit que vous n'avez plus de questions.

Mrs. Tremblay: No, but there's no point in asking them more questions. You're right.

Le vice–président (M. Ianno): D'accord.

Christiane, avez–vous des questions?

Mrs. Gagnon: Non.

Mrs. Tremblay: Do you get the idea?

Le vice–président (M. Ianno): En avez–vous?

M. McKinnon: Je vais en poser une.

Vos observations sur les droits de celui qui crée la propriété intellectuelle m'ont intéressé. Je me demande si vous avez une bonne idée des opinions de tous les artistes partout au pays—ceux de Vancouver, de la Colombie–Britannique, les artistes d'Edmonton, de Calgary ou de Winnipeg—Avez–vous contacté les artistes ou les groupes d'artistes dans ces collectivités? Partagent–ils vos préoccupations sur le point que vous avez soulevé aujourd'hui?

Mme Beauchemin: Oui monsieur, nous avons contacté ces gens. Si vous étiez ici quand la Conférence canadienne des arts ou la coalition a comparu, vous devez certainement savoir que ces groupes représentent des groupes d'artistes partout au Canada. Les artistes québécois n'étaient pas les seuls à prendre cette position, mais en effet, c'est une préoccupation que partagent tous les artistes canadiens. En effet, c'est vraiment une question de. . .

M. McKinnon: De survie?

Mme Beauchemin: . . .de survie, essentiellement.

M. McKinnon: Je pense que, contrairement à ce que vous auriez vu ou perçu, le domaine des droits d'auteur est très compliqué, beaucoup plus compliqué que je l'aurais jamais pensé avant de devenir membre de ce comité. Vous avez beaucoup plus d'expérience que moi dans ce domaine.

À mon avis, il nous faut établir une démarche à suivre ainsi qu'un programme législatif pour résoudre les problèmes des artistes et des utilisateurs, comme vous les avez qualifiés.

Alors, ma question est la suivante: sans compromettre les intérêts de l'artiste, comment devrions–nous tenir compte des droits et privilèges que nous avons nous, les utilisateurs de votre propriété intellectuelle?

Mme Beauchemin: Je trouve que la question est très simple, monsieur. Elle semble être complexe. Elle semble être compliquée. Mais en effet, elle se résume à quelque chose de très simple. Allons–nous oui ou non payer les ressources de base qu'utilisent par la suite soit les télédiffuseurs organisés soit les particuliers?

Si les gens désirent utiliser notre produit, nous sommes la ressource. Nous avons mis le produit sur le marché. N'est–il pas tout simplement juste et naturel que nous tirions avantage de la vente de notre produit?

[*Texte*]

I can't imagine, for example, any hydroelectric plant or so on saying, well, everyone can just go ahead and use electricity, because we just want to make it available, and we're very happy people are using it. Obviously we are happy that people are interested in our product, but we have to benefit from it concretely or else we can't continue. So it's a very simple question at the bottom.

• 1545

Where it gets complicated is where interest groups come into play. Obviously there are some very powerful interest groups that are not interested in providing extra payment to artists, and I think their voices are being heard very loud and clear, at least by the Department of Industry, and that is one of the reasons why we feel the Department of Canadian Heritage has to have complete control of the law that concerns us, so that there can be a better equilibrium between the two groups.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): I gather you've seen the amendment that we proposed, which states in effect that copyright, as it relates to I guess cultural policy and foreign investment, will be in Bill C–53, which is our bill. Has that been done in the past, in the last 50 or 60 years? Where has it always been?

Ms Beauchemin: My understanding is that the responsibility has always been shared between corporate affairs and communications or culture, or whatever you want to call it. One of the basic problems that we've had all along is that when you have shared responsibility for a law—I don't have to tell a legislator this, but I just want it to be on record. When you have shared responsiblity, you obviously have two mothers very interested in seeing the development of their child in terms of their interests and of the groups that they represent, and that is the problem that we have right here with this law.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): I'll let Roger carry on. Are you going to carry on with the same line?

Mr. Gallaway: Has it not been in the past that the former Department of Communications in its enacted legislation had no codified jurisdiction with respect to copyright, that that existed exclusively within what is now the Department of Industry?

Ms Beauchemin: What I understand, sir, is that there was, however, a letter of understanding that made it possible for that ministry to intervene, in the same manner as Heritage is now intervening. That's why we say that there is really no basic change, because the same situation will prevail.

Our problem is that the responsibilities are shared between two ministries. It makes it a situation where you have a Siamese twin, but the head is on one side, which is Industry; the heart is in the right place, it's in Heritage; but we want both the head and the heart to be attached to the same body.

Mr. Gallaway: If we call the heart, then, the formulation of cultural policy, including formulation of cultural policy as it relates to copyright, what other part is missing?

Ms Beauchemin: The entire jurisdiction for the law. My understanding is that Industry—

[*Traduction*]

Je ne crois pas qu'une centrale hydroélectrique invitera tout le monde à tout simplement utiliser l'électricité parce qu'elle désire l'offrir et qu'elle est très contente que les gens s'en servent. Évidemment, nous sommes contents que les gens s'intéressent à notre produit, mais il faut que nous en tirions un avantage concret, sinon nous ne pouvons pas continuer. Alors, essentiellement la question est très simple.

Les choses deviennent plus compliquées au moment où les groupes de pression entrent en ligne de compte. Évidemment, certains groupes de pression très puissants ne veulent pas verser des paiements supplémentaires aux artistes, et je pense qu'on entend très bien, leurs voix du moins le ministère de l'Industrie les entend très bien. Voilà pourquoi nous estimons que le ministère du Patrimoine canadien doit avoir le plein contrôle de la loi qui nous touche, afin d'atteindre un meilleur équilibre entre les deux groupes.

Le vice–président (M. Ianno): Je crois comprendre que vous avez vu l'amendement que nous avons proposé; celui–ci porte en fait que le projet de loi C–53, le nôtre, comportera des dispositions sur les droits d'auteur, puisqu'il affecte les orientations culturelles et l'investissement étranger. Est–ce que l'on a procédé de cette façon par le passé, depuis 50 ou 60 ans? Quel ministère était toujours responsable des droits d'auteur?

Mme Beauchemin: Le ministère des Affaires commerciales et celui des Communications ou de la Culture, appelez–le comme vous voulez, ont toujours partagé cette responsabilité. Nous avons toujours connu un problème de base, depuis le début: quand deux ministères partagent la responsabilité d'une loi—je n'ai pas à expliquer ce problème aux législateurs, mais je voulais l'expliquer publiquement—évidemment c'est comme deux mères qui veulent absolument que leur enfant grandisse en fonction de leurs intérêts et des intérêts des groupes qu'elles représentent. Voilà le problème que nous pose cette loi.

Le vice–président (M. Ianno): Je vis permettre à Roger de continuer. Allez–vous continuer sur cette même voie?

M. Gallaway: N'est–il pas vrai que par le passé, l'ancien ministère des Communications n'avait aucune juridiction codifiée sur les droits d'auteur dans sa loi habilitante, et que cette juridiction existait exclusivement dans l'actuel ministère de l'Industrie?

Mme Beauchemin: Je crois comprendre, monsieur, qu'il y avait une lettre d'entente qui permettait à ce ministère d'intervenir, comme le ministère du Patrimoine intervient actuellement. Voilà pourquoi nous disons que rien n'est changé en réalité, car la même situation va prévaloir.

Notre problème, c'est que les deux ministères partagent les responsabilités. C'est comme des frères siamois: la tête est d'un côté, c'est–à–dire le ministère de l'Industrie; le coeur se trouve au bon endroit, c'est–à–dire au ministère du Patrimoine; mais nous voulons que et la tête et le coeur se trouvent dans le même corps.

M. Gallaway: Si nous supposons que la formulation des orientations culturelles, notamment les orientations culturelles comme elles touchent les droits d'auteur sont le coeur, quelle autre partie manque?

Mme Beauchemin: La juridiction entière pour la loi. Je crois comprendre que le ministère de l'Industrie. . .

[*Text*]

Mr. Gallaway: I would like you to be more specific.

Ms Beauchemin: As the matter stands now, sir, the... I don't know the word in English,

la loi constitutive,

the constituting law for industry, Bill C–46—

Mr. Gallaway: The enacting law.

Ms Beauchemin: The enacting law—thank you—recognizes that industry has responsibility for the law.

Mr. Gallaway: I believe that particular clause in the Industry act says that it has the authority or the jurisdiction, except where it appears in another act.

Ms Beauchemin: I beg to differ. My understanding is that they have full responsibility for all matters relating to intellectual property, including what you call in English copyright and what we call in French *droit d'auteur*.

Mr. Gallaway: We had witnesses and we examined that the other day—Bill C–46, I believe it was—and the proposed Department of Industry Act stated that except where it appeared in another act... So if in fact it does state that, there's an exculpatory clause that would then put that jurisdiction in here, because the proposed Department of Industry Act in fact states that they will give up the field provided it appears elsewhere.

[*Translation*]

M. Gallaway: Je voudrais que vous répondiez de façon plus précise.

Mme Beauchemin: À l'heure actuelle, monsieur, la... Je ne connais pas l'expression anglaise.

la loi constitutive

pour le ministère de l'Industrie, c'est–à–dire le projet de loi C–46...

M. Gallaway: La loi habilitante.

Mme Beauchemin: Dans la loi habilitante—merci de m'avoir aidé—on admet que c'est le ministère de l'Industrie qui est responsable de la loi.

M. Gallaway: Je crois que cette clause de la Loi sur le ministère de l'Industrie stipule qu'il en a l'autorité ou la compétence, sauf si elle est mentionnée dans une autre loi.

Mme Beauchemin: Permettez–moi de ne pas être de votre avis. Je crois comprendre qu'il est entièrement responsable de toutes les questions relatives à la propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur, comme on dit en Français, «copyright» en Anglais.

M. Gallaway: Nous avons entendu des témoins, et nous avons étudié cette question l'autre jour—je crois qu'il s'agissait du projet de loi C–46—et dans le projet de loi sur le ministère de l'Industrie, on disait qu'à l'exception d'une disposition dans une autre loi... Alors, si on le stipule en effet, il y a une clause justificative qui placerait cette juridiction ici, car en fait, le projet de loi sur le ministère de l'Industrie stipule que ce ministère abandonnera le domaine de compétence s'il y a une disposition ailleurs à cet effet.

• 1550

Does that satisfy you?

Ms Beauchemin: Sir, I have trouble understanding that this would be the case, as those civil servants who were always responsible for *droit d'auteur*, or copyright, are now moving over to Industry. They're certainly not going over there to look at pills and matters like that. They are over there to look at matters pertaining to *droit d'auteur*.

Mr. Gallaway: Do you know that, or is that a suspicion on your part?

Ms Beauchemin: No, it is not a suspicion, sir. It is a fact.

Mr. Gallaway: Is it possible that these people are just making career choices? Certainly, if you examine an Ottawa phone book, you'll see that patent and copyright agents certainly go hand in hand in many respects in terms of a career path. Is it possible that these people are moving there because their career path is in Industry as opposed to Canadian Heritage?

Ms Beauchemin: I'm not questioning or interested in their career paths in terms of individuals. I'm saying that their career paths in terms of copyright law seems to be taking them over to Industry.

Est–ce que cela vous satisfait?

Mme Beauchemin: J'ai du mal à voir qu'il en serait ainsi puisque les fonctionnaires qui se sont toujours occupés du droit d'auteur passent maintenant au ministère de l'Industrie. Ils ne vont certainement pas maintenant s'occuper de pilules ou d'autres choses du genre. Ils vont continuer de s'occuper des questions reliées au droit d'auteur.

M. Gallaway: En êtes–vous certaine ou est–ce simplement l'impression que vous avez?

Mme Beauchemin: Ce n'est pas simplement une impression. C'est un fait.

M. Gallaway: Est–ce possible que ces fonctionnaires aient simplement fait un choix de carrière? Si vous jetez un coup d'oeil à l'annuaire téléphonique, vous verrez que les agents chargés des brevets et ceux qui s'occupent des droits d'auteur ont des carrières qui se recoupent sous bien des aspects. Se peut–il que ces fonctionnaires passent au ministère de l'Industrie parce que cela convient mieux à leur carrière que le ministère du Patrimoine?

Mme Beauchemin: Je n'essaie pas de mettre en doute les choix de carrière des fonctionnaires et cela ne m'intéresse pas non plus. Tout ce que je veux dire, c'est que leur choix de carrière relativement à la Loi sur le droit d'auteur semble les diriger du côté du ministère de l'Industrie.

[*Texte*]

Mr. Gallaway: Is it not possible, having a regard for the age or the infancy of this department, that copyright experts—if I can call them that—cannot spring up within this Department of Canadian Heritage?

Ms Beauchemin: But, sir, why would they be in need of copyright experts if Heritage is responsible for copyright?

Mr. Gallaway: That's what I'm suggesting. They should be in Heritage. Given the young age—if I can call it that—of the Department of Canadian Heritage, is it not possible that there will be copyright experts within that department? You're talking about what you observed as being an exodus of people who are copyright experts to Industry. Is it not possible that the Department of Canadian Heritage—being only a year old—cannot cultivate its own experts in copyright?

Ms Beauchemin: I find that hard to believe, sir.

Mr. Gallaway: It's just a question of faith. Is that what you're saying?

Ms Beauchemin: I find that hard to believe. If people are moving over to Industry, it is because, as Mr. Tobin seems to have told you, they are in need of experts over in Industry to look at cultural industries. We're saying that cultural industries spring out of cultural work by creators, and that should be in Canadian Heritage.

Mr. Gallaway: But on the face of it, the legislation appears to put it into Canadian Heritage. Is it just the lack of civil servants that concerns you?

Ms Beauchemin: No, sir. What I see here in terms of an amendment is that it is stated specifically in the law that the formulation of cultural orientations *notamment* terms of *droit d'auteur* would be the responsibility of Canadian Heritage. But the formulation of cultural orientations is not the entire responsibility for the law, is it? If you are telling me that formulation—

Mr. Gallaway: By cultural orientations, you mean cultural policies? Is that what you're saying?

Ms Beauchemin: That's right.

Mr. Gallaway: Why isn't it?

Mr. Beauchemin: Well, sir, there are various aspects to the jurisdiction involved that go far beyond the simple fact of formulating cultural policy. There is much more to the law than that.

Mr. Gallaway: Let me ask you this, because we've also had a discussion concerning this point. At what point does copyright stop and then some other patents apply, as we now know them? Take, for example, computer programs.

Ms Beauchemin: Sir, we could have a long debate on intellectual property—

Mr. Gallaway: Yes, I realize that.

Ms Beauchemin: —and there are certain fascinating aspects to the question; however, intellectual property is one thing when we're talking about patents. Intellectual property is another thing when we are talking about the creation of a new work of art, for example.

[*Traduction*]

M. Gallaway: Vu que le ministère du Patrimoine existe depuis très peu de temps, n'est–ce pas possible qu'il ne puisse pas produire d'experts du droit d'auteur, si je peux les désigner de cette façon?

Mme Beauchemin: Mais pourquoi le ministère de l'Industrie aurait–il besoin d'experts en matière de droit d'auteur si c'est le ministère du Patrimoine qui s'occupe du droit d'auteur?

M. Gallaway: C'est ce que je dis. Ils devraient faire partie du ministère du Patrimoine. Vu le jeune âge, si je puis dire, du ministère du Patrimoine, n'est–pas possible qu'il y aura plus tard des experts sur le droit d'auteur au ministère? Vous dites avoir constaté une exode d'experts du droit d'auteur vers le ministère de l'Industrie. N'est–il pas possible que le ministère du Patrimoine, qui n'a qu'un an d'existence, n'ait pas encore pu former ses propres experts en matière de droit d'auteur?

Mme Beauchemin: J'aurais du mal à le croire.

M. Gallaway: C'est une question de conviction. Est–ce bien ce que vous dites?

Mme Beauchemin: J'ai du mal à le croire. S'il y a des fonctionnaires qui passent au ministère de l'Industrie, c'est parce que, comme M. Tobin semble vous l'avoir dit, ce ministère a besoin d'experts pour s'occuper des industries culturelles. Ce que nous disons, c'est que les industries culturelles découlent des oeuvres culturelles de créateurs et que cela devrait relever du ministère du Patrimoine.

M. Gallaway: Pourtant, à première vue, la loi semble confier ce secteur au ministère du Patrimoine. Est–ce uniquement l'absence de fonctionnaires qui vous inquiète?

Mme Beauchemin: Non. Ce que je vois dans l'amendement, c'est qu'on dit expressément dans la loi que c'est le ministère du Patrimoine qui doit s'occuper de formuler les orientations culturelles, notamment en matière de droit d'auteur. Cependant, la formulation des orientations culturelles ne représente pas la totalité des tâches du ministère, n'est–ce pas? Si vous me dites que la formulation. . .

M. Gallaway: Quand vous parlez d'orientation culturelle, voulez–vous dire les politiques culturelles? Est–ce de cela que vous parlez?

Mme Beauchemin: C'est exact.

M. Gallaway: Pourquoi est–ce que ce ne le serait pas?

Mme Beauchemin: Eh bien, divers éléments des tâches confiées au ministère vont beaucoup plus loin que le simple fait de formuler la politique culturelle. La loi prévoit beaucoup plus que cela.

M. Gallaway: Je voudrais vous poser une autre question parce que nous avons aussi eu une discussion là–dessus. Quelle est la ligne de démarcation entre les droits d'auteur et les autres genres de brevets? Prenons l'exemple des programmes informatiques.

Mme Beauchemin: Nous pourrions avoir un long débat sur la propriété intellectuelle. . .

M. Gallaway: Oui, je sais.

Mme Beauchemin: . . .et c'est une question fascinante sous plusieurs aspects; c'est cependant une chose que de parler de propriété intellectuelle quand on parle de brevets, mais c'est autre chose quand on parle de la création d'une oeuvre d'art, par exemple.

[*Text*]

We are saying that when we are talking about creative work of that nature, it should be entirely under the jurisdiction of Canadian Heritage.

Mr. Gallaway: If in fact legal experts—I'm not certain they exist—on staff here were to suggest that Canadian Heritage would be in charge of copyright, would that satisfy you?

• 1555

Ms Beauchemin: Sir, I would be satisfied with formal assurance and formal proof by the legal experts whom I would also be consulting that the Department of Canadian Heritage is entirely responsible for all aspects of the law pertaining to copyright.

What I hear from the people around this table is that various civil servants have come and said different things concerning this law. The things that worry me are those I hear coming from Mr. Tobin, in talking about cultural industries, that they are responsible for cultural industries and that they will treat them just like any other industry, like a good father will treat all of his children equally. I'm not interested in that type of attitude and I'm very concerned that is what is actually happening.

Mr. Gallaway: I have one final question if I may. Do you view this amendment as an improvement then over the old letter of understanding that existed with Industry and Communications as it then was?

Ms Beauchemin: I don't really see it makes any difference. The situation remains the same. Whether it be by letter of understanding or otherwise, the situation is no different.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): As the gentleman was saying earlier, his greatest concern was the opportunity for creators to have royalties on their goods. Is that correct?

Ms Beauchemin: I'm sorry. . .

The Vice–Chair (Mr. Ianno): I'll say it again. The greatest concern artists have is to receive value and return for their creations through the system, in other words, neighbouring rights. Does this bill in any way deal with that issue?

Ms Beauchemin: No, sir, it does not. The law that would be relevant is the *Loi sur le droit d'auteur*, the Canadian Copyright Act. As I said earlier in French, we've been working for years now trying to obtain revisions so neighbouring rights, for example, and other aspects would finally be included in the law.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Where is the resistance to your achieving that goal? If someone's paying a dollar, once they're paying that dollar, whether the producer gets it or you get it, I gather it doesn't really make much difference to them. Can you explain that to me?

Ms Beauchemin: I would not want to make any value judgment in terms of this being the entire answer. I will simply point out to you that, for example, broadcasters are not particularly interested in seeing the implementation of a new right. They see it as meaning this will be money they will have to pay that they would rather not. We say they've been using the product all this time and it's about time they pay for what they use.

[*Translation*]

Selon nous, lorsqu'il s'agit d'une nouvelle oeuvre d'art, la propriété intellectuelle devrait relever entièrement du ministère du Patrimoine.

M. Gallaway: Si nous avions des experts en droit, et je ne suis pas certain que nous en ayons, qui puissent dire que ce sera le ministère du Patrimoine qui s'occupera des droits d'auteur, est–ce que cela vous satisferait?

Mme Beauchemin: Je serais satisfaite si les experts en droit que je consulterai aussi pouvaient me garantir et me montrer que le ministère du Patrimoine sera entièrement responsable de tous les aspects de la loi relative aux droits d'auteur.

Tout ce qu'on a pu me dire ici, c'est que divers fonctionnaires sont venus dire différentes choses au sujet de la loi. Ce qui m'inquiète, c'est ce qu'a dit M. Tobin au sujet des industries culturelles, c'est–à–dire que c'est le ministère de l'Industrie qui en est responsable et qu'il s'en occupera comme de n'importe quelle autre industrie, tout comme un bon père de famille traite tous ses enfants de la même façon. Ce n'est pas ce que je veux et j'ai bien peur que c'est ce qui arrive effectivement.

M. Gallaway: Je poserai une dernière question si vous me le permettez. Selon vous, cet amendement est–il préférable à l'ancien protocole d'entente qui existait entre le ministère de l'Industrie et le ministère des Communications?

Mme Beauchemin: Je ne pense pas que cela fasse vraiment de différence. La situation reste la même. Que ce soit un protocole d'entente ou autre chose, c'est toujours pareil.

Le vice–président (M. Ianno): Comme le disait l'autre témoin tantôt, ce qu'il veut surtout, c'est que les créateurs puissent recevoir des redevances pour leurs oeuvres. Est–ce exact?

Mme Beauchemin: Je m'excuse, mais. . .

Le vice–président (M. Ianno): Je répète. Ce que veulent les artistes surtout, c'est recevoir quelque chose en retour de leurs créations, autrement dit des droits connexes. Le projet de loi contient–il quelque chose à cet égard?

Mme Beauchemin: Non. Ce serait visé plutôt par la Loi sur le droit d'auteur. Comme je l'ai dit tantôt, cela fait des années que nous essayons d'obtenir une révision de la loi pour qu'elle s'applique enfin à certaines choses comme les droits connexes.

Le vice–président (M. Ianno): Pourquoi y aurait–il opposition à cela? Si quelqu'un paye un dollar, une fois qu'il a payé ce dollar, j'imagine que cela lui importe peu que ce soit le producteur ou vous qui ayez l'argent. Pouvez–vous me l'expliquer?

Mme Beauchemin: Je ne voudrais pas dire que cela ne va pas plus loin. Tout ce que j'essaye de vous expliquer, c'est que les radiodiffuseurs, par exemple, ne tiennent pas vraiment à ce qu'on instaure un nouveau droit. Selon eux, ce sera simplement de l'argent qu'ils devront verser à quelqu'un d'autre alors qu'ils préféreraient ne pas le faire. De notre côté, nous jugeons qu'ils utilisent ces produits depuis bien longtemps et qu'il est temps qu'ils nous paient pour ce qu'ils utilisent.

[*Texte*]

The Vice–Chair (Mr. Ianno): I gather if it remained in your mind, even though it's nebulous, in the Industry part, as long as the issue gets dealt with and is changed to your satisfaction, that would please you.

Ms Beauchemin: I don't think that would be possible if it remains in Industry for the simple reason that, as you know, every ministry has its *clientèle*. They must be attentive to that particular sector of the community, and that's the way things should be. But if you try to respond to two very different sectors of the community, you create a situation that guarantees paralysis. That's what we've observed for the past eight years.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): That's why you're concerned. Even if it's not 100% in your mind, but 95%, you still feel that 5% will affect the artists getting what they want.

Ms Beauchemin: That is correct.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): You feel if Industry has even an inch of an arm left, it will help the broadcasters versus the artists.

Ms Beauchemin: I would say the inch of arm on the side of Industry seems to be longer than the full arm on the side of Canadian Heritage.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): As it was in the past. We hope with this amendment that it will change. That's why we've pushed very hard in trying to achieve this. Also, with your reservations, I hope you will consider supporting the Minister of Canadian Heritage so he continues getting support, so his arm will be a lot longer than what you consider to be the inch.

• 1600

Ms Beauchemin: We have been supporting the Minister of Canadian Heritage ever since he was nominated. We're just hoping our support will finally be—

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Rewarded.

Ms Beauchemin: Thank you. That's what I was looking for.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Thank you. We have a couple of questions.

Mme Tremblay: Je voudrais ajouter un renseignement qui est disponible pour tout le monde.

Quand les fonctionnaires sont allés au Comité de l'Industrie, parce qu'il y a également eu là une discusion sur la question du droit d'auteur, en plus de M. Tobin, il y avait M. von Finckenstein.

À une question qu'on lui posait, il a répondu qu'il était un représentant du ministère de la Justice qui avait été prêté au ministère de l'Industrie pour s'occuper des affaires juridiques de ce ministère. D'accord? Il était accompagné de M. Legault, qui était à Investissement Canada auparavant. Ces deux personnes–là ont été prêtées. Voici ce qu'a dit ce monsieur:

> En ce qui concerne l'élaboration de la politique en matière de droit d'auteur, c'est bien le ministre de l'Industrie qui est responsable de cette loi et qui proposera des modifications.

[*Traduction*]

Le vice–président (M. Ianno): Si j'ai bien compris, si cela continuait à relever du ministère de l'Industrie, même si cela reste vague, tant que l'on règle la question d'une façon qui vous satisfasse, vous serez d'accord.

Mme Beauchemin: Je ne pense pas que ce soit possible si c'est le ministère de l'Industrie qui continue à s'en occuper pour la raison bien simple que, comme vous le savez, chaque ministère a sa propre clientèle. Il doit s'occuper d'un secteur particulier de la société et c'est ainsi que cela doit être. Si un ministère essaye de s'occuper en même temps de deux secteurs tout à fait différents, tout sera paralysé. C'est ce que nous avons constaté depuis huit ans.

Le vice–président (M. Ianno): C'est ce qui vous inquiète. Si le ministère du Patrimoine ne s'occupe pas de tout le secteur, mais seulement de 95 p. 100, vous avez l'impression que ces 5 p. 100 risquent d'empêcher les artistes d'obtenir ce qu'ils veulent.

Mme Beauchemin: C'est exact.

Le vice–président (M. Ianno): Vous croyez que si le ministère de l'Industrie a encore même un doigt dans ce secteur, il aidera les radiodiffuseurs plutôt que les artistes.

Mme Beauchemin: À mon avis, un doigt du côté de l'industrie semble plus long que tout un bras du côté du patrimoine.

Le vice–président (M. Ianno): Comme c'était à l'époque. Nous espérons que l'amendement que nous avons proposé y changera quelque chose. C'est pour cela que nous avons vraiment insisté là–dessus. De plus, comme vous avez des réserves, j'espère que vous allez considérer l'idée d'appuyer le ministre du Patrimoine canadien pour qu'il continue à bénéficier des appuis, et de cette façon, il aura beaucoup plus de pouvoir.

Mme Beauchemin: Nous appuyons le ministre du Patrimoine canadien depuis sa nomination. Nous espérons tout simplement que finalement, notre appui. . .

Le vice–président (M. Ianno): Que vous serez récompensé pour cette appui.

Mme Beauchemin: Merci. Voilà le mot que je cherchais.

Le vice–président (M. Ianno): Merci. Nous avons quelques questions.

Mrs. Tremblay: I would like to add some information that is available to everyone.

When the officials appeared before the Industry Committee, because that Committee was discussing also the copyright issue, not only was Mr. Tobin there, but Mr. von Finckenstein was present too.

In response to a question, he said that he was a representative of the Department of Justice who had been seconded to the Industry Department to handle its legal affairs. Is that right? Mr. Legault was with him, and Mr. Legault had previously been with Investment Canada. These two people had been seconded to the Department. Here's what the gentleman said:

> As for the development of copyright policy, the Industry Minister is indeed the person responsible for this Act and the person who will suggest amendments.

[*Text*]

C'est ce que dit ce fonctionnaire de l'Industrie, et le fonctionnaire du Patrimoine canadien, de son côté, dit que son ministère en est responsable à 100 p. 100. Ne vous attendez pas à ce que cela se règle d'ici six mois. Ça va prendre encore trois ans à ce gouvernement pour décider lequel des deux est responsable, et ça va encore malheureusement. . .

Je suis très pessimiste par rapport à cette question–là. Il va falloir prendre d'autres moyens que ces comités bidons. Il va falloir des amendements. Ils se gargarisent d'un amendement qui affaiblit la loi.

J'ai négocié des conventions collectives pendant 25 ans et je sais que chacun des mots qu'on met dans un texte de loi a une importance capitale. Quand on met «notamment», on affaiblit. Quand, en plus d'un «notamment», on ajoute un autre «notamment», ça devient pas mal faiblard.

Si on veut qu'une chose se fasse, si on veut que le ministre du Patrimoine canadien soit responsable des droits d'auteur, le ministre du Patrimoine canadien doit écrire la politique du droit d'auteur. Le ministre du Patrimoine canadien doit faire telle chose, pas «notamment», à titre d'exemple parmi des millions d'autres choses. Cela, c'est de la foutaise. Ne nous laissons pas berner par ces choses–là.

Je termine là–dessus. Je vous remercie beaucoup pour toutes vos questions et réponses.

The Vice–Chair (Mr. Ianno): Thank you. Our time is up. We thank you for your presentation. I think it was very helpful.

We'll have a five–minute break and we'll come back.

• 1604

[*Translation*]

That's what this official from the Industry Department says, and in turn, the official from Canadian Heritage says that his Department is entirely responsible for that field. Don't expect this to be settled six months from now. It's going to take three years for this government to decide which Department is responsible, and unfortunately it's still—

I'm very pessimistic about this whole matter. There must be other measures to take than these pointless Committee meetings. We're going to have to have some amendments. They're just bringing forward an amendment that weakens the Act so that they look a little better.

I negotiated collective agreements for 25 years, and I know that each and every word in a piece of legislation is extremely important. When you put in the word ''including'' you weaken the legislation. And when you add another ''including'' on top of that, it becomes pretty feeble.

If we want something to be done, if we want the Minister of Canadian Heritage to be responsible for copyright, he or she has to develop a copyright policy. The Minister of Canadian Heritage has to do that, rather than having the word ''including'' which just introduces a whole list of examples. This is nonsense. Don't try to pull the wool over our eyes with these things.

That's all I have to say. Thank you very much for all your questions and answers.

Le vice–président (M. Ianno): Merci. Notre temps est écoulé. Nous vous remercions de votre exposé. Je l'ai trouvé très utile.

Maintenant nous allons faire une pause de cinq minutes, et ensuite, nous allons reprendre nos travaux.

• 1607

The Chair: Mr. Neil Morrison, we're welcoming you as our witness. We welcome you, of course, as a friend and a constant and faithful observer of these proceedings. We have come to view you as a kind of a benevolent deity who presides over our doings here.

Mr. Neil Morrison (Individual Presentation): Thank you, Mr. Chairman.

I feel as if. . .I think of Maupassant's *La dernière classe, le dernier témoin*, but I would like to thank you in any case and the members of the committee for the invitation to appear today. Despite the hour and the fatigue you must be suffering, it's a privilege and an honour, because the subjects with which this bill deals seems to me to be very important.

• 1610

I'd just like to insert a remark.

In summary, what I want to urge on the committee is that federal policies on bilingualism, biculturalism, and broadcasting, which date back 35, 30, and 40 or 50 years, in the case of broadcasting maybe even 60 years, should now be revised based on reality, not on myth.

Le président: Monsieur Neil Morrison, nous vous souhaitons la bienvenue. Bien entendu, nous sommes heureux de vous accueillir comme ami et observateur fidèle de nos délibérations. Nous vous considérons un peu comme une sorte d'ange gardien.

M. Neil Morrison (témoignge à titre personnelle): Merci, monsieur le président.

Je me sens un peu comme *le dernier témoin*, ce qui me fait penser à *La dernière classe* de Maupassant, mais je tiens à vous remercier et à remercier les membres du Comité de m'avoir invité à venir aujourd'hui. Malgré l'heure tardive et la fatigue que vous devez ressentir, c'est pour moi un privilège et un honneur d'être ici parce que les sujets sur lesquels porte ce projet de loi me tiennent beaucoup à coeur.

Je voudrais tout d'abord faire un petit à–côté.

Je tiens à souligner au Comité que les politiques fédérales en matière de bilinguisme, de biculturalisme et de radiodiffusion qui remontent à il y 35, 30, 40 et même 50 ans, peut–être même à 60 ans dans le cas de la radiodiffusion, devraient maintenant être remaniés en fonction des faits et non de certains mythes.

[*Texte*]

After I was invited last week to attend, I dug out some of the documents and reports and books I have at home on these subjects. I came across one last published last year by the Commissioner of Official Languages called, *Myths and Realities.* Unfortunately, in my opinion Dr. Goldbloom frequently deals in myth. It's time for us to deal in terms of realities, in terms of what this country is now, not what it was in the 1960s or what it was after or before the war, when the policy on broadcasting really was laid down.

I was here when Mr. Manera and his five or six vice–presidents appeared, and it seemed to me he was defending a mandate that is no longer defensible and that doesn't really reflect the needs and the situation in the country as far as broadcasting policy is concerned.

I brought something along—and I'll refer to it later—by pure coincidence, because I'd written what I wanted to say before I read this on Saturday... This is from *The Globe and Mail.* Some of you might have seen it. It was in the "Focus" section. There's a picture of Welland and a priest at what's called Welland's Frenchtown. This is called "The Vanishing", and it's done by John Gray, who is a first–class reporter, and he must have done a good deal of work.

On the inside we have some graphs that he obtained from Statistics Canada, including some data in one of them that is last year's, and the rest is based on the 1991 census. I've given one to Mr. Gallaway and Mr. McKinnon and one to the Bloc members.

I'm sorry, you weren't here, but if you want to look at it, okay.

This sounds a little bit—and I don't mean it in this way—patronizing. I think this is the best Parliament we have had, certainly since World War II, and possibly since the early 1930s. That's when I began to take an interest in politics when I was a student out west. I'm not suggesting that the regime of R.B. Bennett was necessarily a great one.

I've become an addict of the Parliamentary Channel. Because I'm retired and because I've had an interest since the 1930s in politics and have been coming to Ottawa or living in Ottawa and following government in politics, I started to watch last session, the first session after the election. Before that, as far as I was concerned, the Question Period was a waste of time, no matter what kind of a show people thought they were putting on. I don't regard Question Period as being a theatre or a show, although it obviously has some dramatic elements.

I think the composition of you people and others—and a large number of you are new—reflects much more faithfully and represents more adequately the reality of this country today, in this 1993–94–95 period, than previous Parliaments did. The debate or discussion about policies, it seems to me, is much more fruitful. That is not to say it isn't controversial, which is fine, because that's partly the nature of politics.

[*Traduction*]

Après avoir reçu l'invitation du Comité la semaine dernière, j'ai ressorti certains documents, rapports et ouvrages que j'avais chez moi sur ces questions. Je suis tombé sur un document publié l'année dernière par le Commissaire des langues officielles intitulé *Mythes et réalités.* Malheureusement, il me semble que M. Glodbloom trempe souvent dans le mythe. Il est temps que nous occupions des réalités, de ce qui se passe au Canada maintenant, non pas de la situation qui existait dans les années soixante, ou bien après ou avant la guerre, puisque c'est de cette époque que date la politique en matière de radiodiffusion.

J'étais ici quand M. Manera a témoigné avec cinq ou six de ses vice–présidents et il m'a semblé qu'il défendait un mandat qui n'est plus vraiment défendable et qui ne reflète pas les besoins et la situation du Canada relativement à la radiodiffusion.

J'ai apporté un article auquel je me reporterai plus tard et c'est vraiment une coïncidence, parce que j'avais préparé mon exposé avant de lire cet article samedi... C'est tiré du *Globe and Mail.* Certains d'entre vous l'avez peut–être lu. C'était dans le cahier «Focus». Il y a une photo de Welland et d'un prêtre dans ce qu'on appelle le quartier français de Welland. C'est un article de John Gray, un excellent journaliste, qui s'intitule «En voie de disparition» et qui doit avoir demandé beaucoup de travail.

Il y a aussi des graphiques que John Gray a obtenu de Statistique Canada, y compris des données qui datent de l'année dernière, et d'autres qui sont basées sur le recensement de 1991. J'en ai remis un exemplaire à M. Gallaway et à M. McKinnon et un autre aux membres du Bloc.

Je regrette que vous n'étiez pas ici à ce moment–là, mais vous pouvez y jeter un coup d'oeil.

Cela semblera peut–être un peu condescendant, mais ce n'est pas mon intention. À mon avis, la législature actuelle est la meilleure que nous ayons eue, certainement depuis la Seconde Guerre mondiale et peut–être depuis le début des années trente. C'est à ce moment–là que j'ai commencé à m'intéresser à la politique, quand j'étais étudiant dans l'Ouest. Je ne veux pas dire que le régime de R.B. Bennett était nécessairement un grand moment de l'histoire.

Je suis devenu un mordu de la chaîne parlementaire. Parce que je suis à la retraite et que je m'intéresse à la politique depuis les années trente et que je viens à Ottawa ou que j'habite Ottawa et que je suis le gouvernement depuis longtemps, j'ai commencé à regarder la Chaîne parlementaire pendant la dernière session, soit la première session après les élections. Auparavant, je considérait que la période de questions était une perte de temps, même si les participants avaient l'impression de présenter tout un spectacle. Pour ma part, la période de questions n'est pas une pièce de théâtre ou un spectacle, même si elle comporte certainement des éléments dramatiques.

Selon moi, la composition du Parlement actuel, et je sais que bon nombre de vous êtes nouveaux, reflète beaucoup mieux la réalité canadienne d'aujourd'hui en 1993, 1994 et 1995 que ne le faisaient les législatures antérieures. Il me semble aussi que les débats sur les politiques gouvernementales portent plus de fruits qu'auparavant. Je ne veux pas dire par là que ce n'est pas controversé, mais c'est très bien parce que cela fait partie de la politique.

[*Text*]

When the clerk of the committee called me last week to ask if I would appear as a witness, I'd originally intended only to present my views on subclause 4(2) of the bill, but the more I read over and thought about the bill, and also attended your committee hearings and thought about the implications for Canadian society, the more I became aware that not only paragraph 4(2)(g) but also the ten other rather disparate subjects listed in subclause 4(2) were governed by the powers, duties and functions of the minister relating to Canadian identity and values mentioned in subclause 4(1) and clause 5. In other words, the 11 specific subjects come within the overriding concern about Canadian identity and values.

The minister has the duty to:

initiate, recommend, coordinate, implement and promote national policies,

—whatever national is in the present context—

projects and programs with respect to Canadian identity and values,

What identity, and whose values, in which regions, provinces or territories? These are simply not defined in the bill. Surely the dilemma with which the Canadian federal state is confronted now in 1994 and 1995 has to do precisely with conflicting identities and diverse values. That's on a number of dimensions, not simply the values of Quebec society and English Canada, but the values about which many of the other ethnic groups are concerned.

The second consideration that occurred to me was that paragraph 4(2)(g) is closely related to paragraph 4(2)(b), multiculturalism, and also to paragaph 4(2)(i), broadcasting. In any case, these are all overlapping concerns about which I have had some experience and some knowledge, to say nothing of convictions or opinions—some of which have changed over the years—about the policies and public interest in these areas. I therefore propose to discuss all these but with a focus principally on language and culture, which really are the crux of the dilemma concerning Canadian identities and values.

It's surely stating the obvious to observe that these are very complex subjects that are difficult to simplify and discuss briefly. But they urgently need to be discussed publicly, and I commend the committee for promoting the process in these hearings.

Questionable language, ethnicity and identity are often highly personal and emotional subjects. I included some here, but I don't think I'll go over it. It sounds like, I don't know, *mea culpa* or something of that sort, but to help you understand my approach, which doesn't necessarily reflect the views of any political party—I think I'm probably what people in Quebec used to call an *Anglais vendu*.

Cela, c'est difficile ici, à Ottawa.

[*Translation*]

• 1615

Quand la greffière du Comité m'a téléphoné la semaine dernière pour me demander si je voulais venir témoigner, j'avais pensé de parler uniquement du paragraphe 4(2) du projet de loi, mais après avoir relu le projet de loi et réfléchi à la question, et aussi après avoir assisté aux délibérations de votre Comité et réfléchi à ce que cela signifiait pour la société canadienne, plus je me suis rendu compte que ce n'était pas seulement l'alinéa 4(2)g) du projet de loi, mais aussi les autres dix éléments plutôt disparates énumérés au paragraphe 4(2) qui étaient visés par les pouvoirs, devoirs et fonctions du ministre relativement à l'identité canadienne et aux valeurs mentionnées au paragraphe 4(1) et à l'article 5. Autrement dit, ces 11 sujets sont tous reliés à l'identité et aux valeurs canadiennes.

Le ministre a pour tâche:

. . .d'instaurer, de recommander, de coordonner et de mettre en oeuvre les objectifs, opérations et programmes nationaux. . .

. . .peu importe ce que signifie «nationaux» à l'heure actuelle. . .

. . .en matière d'identité, de valeurs, de développement culturel et de patrimoine canadien. . .

Quelle identité, quelles valeurs et quelles régions, provinces ou territoires? Ce n'est pas défini dans le projet de loi. Le dilemme auquel fait face l'État fédéral canadien en 1994 et en 1995 porte justement sur la contradiction entre certaines identités et valeurs, et ce sur divers plans, non pas seulement en ce qui concerne les valeurs de la société québécoise et celles du Canada anglophone, mais aussi pour les valeurs communes à bon nombre d'autres groupes ethniques.

La deuxième chose qui m'a frappé, c'est que l'alinéa 4(2)g) est lié de très près à l'alinéa 4(2)b), qui porte sur le multiculturalisme, et aussi à l'alinéa 4(2)i), qui porte sur la radiodiffusion. De toute façon, il y a diverses questions qui se recoupent et dont j'ai une certaine expérience et certaines connaissances, sans parler de convictions et d'opinions, dont certaines ont changé au cours des années, au sujet des politiques gouvernementales et de l'intérêt du public. J'ai donc l'intention de parler de toutes ces choses, mais de me concentrer surtout sur la langue et la culture, puisque ce sont les deux éléments centraux du dilemme relatif aux identités et aux valeurs canadiennes.

C'est sans doute une lapalissade que de dire que ces questions très complexes sont difficiles à simplifier et à examiner brièvement. Il faut cependant de toute urgence en discuter publiquement et je félicite le Comité d'avoir facilité cette discussion en tenant de telles audiences.

Le problème de langue, le caractère ethnique et l'identité sont souvent des sujets hautement personnels et émotifs. J'ai inclus ici certains de ces sujets, mais je ne pense pas les examiner tous. C'est peut-être un peu comme si je battais ma coulpe, mais pour vous aider à comprendre ma façon de voir les choses, qui ne correspond pas nécessairement aux opinions d'un parti politique quelconque, je peux vous dire que je suis probablement ce que les gens au Québec appelaient auparavant un anglais vendu.

That is a difficult thing to be in Ottawa.

[*Texte*]

From 1940, for 20 years, I was a broadcaster. Then I was, as you know, a friend and colleague of René Lévesque, Roger Rolland and Marc Thibault, and at the same time of people on the other side of the fence, although they weren't necessarily at that time—Gérard Pelletier, Pierre Trudeau, Jeanne and Maurice Sauvé, etc.

When I came back from France in the fall of 1980, I was of the opinion that we had solved the language problem in Canada, but as I paid attention more closely, I soon became aware this was not the case. Indeed, I gradually became convinced that the official language policy, as conceived and implemented by the liberal government under Mr. Trudeau's leadership, was a failure. Why?

I make a distinction here between the Pearson administration... If you look at the terms of reference of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, it was posed—and as far as I can tell, it was written to a large extent by Maurice Lamontagne—in terms of the two societies, or *les deux nations*. In fact, at that time, the Conservative Party accepted, with Faribault and Stanfield, the idea of *les deux nations*.

• 1620

When Mr. Trudeau won the Liberal leadership campaign—I happened to be involved in it as a speech writer and policy adviser for one of his opponents, Mitchell Sharp, who was then Minister of Finance—he changed the emphasis. He in effect promised English Canadians that if they accepted bilingualism from coast to coast—that didn't mean they all had to become bilingual—it would solve the Quebec problem. That obviously hasn't happened, although recently—a few weeks or months ago—I heard both Mr. Trudeau and Mr. Pelletier, and they're still singing the same tune.

The second—I was going to say promise—consideration of Mr. Trudeau's policy was that Quebec is a province like all the others; Quebec isn't a different kind of society. He therefore felt it should be treated on the basis of equality with all the other provinces.

It seems to me this is clearly apparent now, if it wasn't then, that this is not the case. Quebec is different; it's not the same as...name any other province. There is at the same time... One of the places I became more convinced of this was at the University of Bordeaux, where I was asked at a faculty research seminar to do a paper on Canada. I did one about the CBC, the English network, and the question of Canadian identity. I came to the conclusion that there were two Canadian identities, one principally Québécois and the other one an English Canadian identity that, with variations, extends from Victoria to Newfoundland.

The CBC and Radio Canada have clarified or intensified those two identities. There was a book published last year—these are my academic tendencies coming to the fore, my research tendencies—by a man named Philip Resnick. Some of you have probably heard about it or seen it. It was published in Toronto by Stoddart and was called *Thinking English Canada*. Other people, although not many, have written on the same line.

[*Traduction*]

Pendant 20 ans à compter de 1940, j'ai été radiodiffuseur. Comme vous le savez, j'étais à l'époque un ami et collègue de René Lévesque, Roger Rolland et Marc Thibault et d'autres gens de l'autre côté de la clôture, même s'ils ne l'étaient pas nécessairement à l'époque, soit Gérard Pelletier, Pierre Trudeau, Jeanne et Maurice Sauvé, etc.

À mon retour de France à l'automne de 1980, je croyais que nous avions résolu le problème de langue au Canada, mais quand je me suis penché sur la question d'un peu plus près, j'ai tout de suite compris que ce n'était pas le cas. Je suis graduellement devenu convaincu que la politique sur les langues officielles conçue et adoptée par le gouvernement Libéral de M. Trudeau était un échec. Pourquoi?

Je fais ici la distinction entre le gouvernement Trudeau et le gouvernement Pearson. Si vous jetez un coup d'oeil au mandat de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, on constate, et j'ai l'impression que ce mandat avait été rédigé en bonne partie par Maurice Lamontagne, que la prémisse de base est celle de deux sociétés ou de deux nations. À l'époque, le Parti Conservateur avait accepté, avec Faribault et Stanfield, l'idée des deux nations.

Quand M. Trudeau est sorti vainqueur du congrès à la direction du Parti Libéral, auquel j'avais moi-même participé à titre de rédacteur de discours et de conseiller de politique d'un de ses adversaires, Mitchell Sharp, qui était alors ministre des Finances, les choses avaient changé. Il avait effectivement promis aux Canadiens anglophones que s'ils acceptaient le bilinguisme d'un océan à l'autre, sans nécessairement devenir tous bilingues, cela résoudrait le problème du Québec. De toute évidence, cela ne s'est pas produit, même si M. Trudeau et M. Pelletier prétendaient encore la même chose il y a quelques semaines ou quelques mois.

La deuxième, j'allais dire promesse, mais je devrais plutôt dire prémisse de la politique de M. Trudeau, c'est que le Québec est une province comme toutes les autres et que la société québécoise n'est pas différente des autres. Il croyait donc que le Québec devait être traité de la même façon que toutes les autres provinces.

Il me semble clairement évident maintenant, même si ce ne l'était peut-être pas à l'époque, que ce n'est pas le cas. Le Québec est différent et n'est pas comme n'importe quelle autre province qu'on peut nommer. Il y a en même temps... un endroit où j'en suis vraiment devenu convaincu est l'université de Bordeaux, où l'on m'a demandé lors d'un atelier de recherche de faculté de préparer un rapport sur le Canada. J'avais rédigé un rapport sur le réseau anglais de la société Radio Canada et sur la question de l'identité canadienne. J'en étais venu à la conclusion qu'il y avait deux identités canadiennes, une principalement québécoise et l'autre canadienne anglophone qui, à part quelques variantes, est la même de Victoria à Terre-Neuve.

La CBC et Radio Canada ont précisé ou intensifié ces deux identités. L'année dernière, un homme appelé Philip Resnick, et cela montre que mes tendances en matière de recherche font surface, a publié un livre dont certains d'entre vous on probablement entendu parler. Il s'agit d'un ouvrage publié à Toronto par Stoddart et intitulé *Thinking English Canada*. Il n'y en a peut-être pas beaucoup, mais d'autres ont aussi écrit des choses dans la même veine.

[*Text*]

So I think these are two ways in which the official language policy has failed, not only here in Ontario but out west, although I haven't been out there recently. There's a great deal of frustration, anger, a sense of discrimination and a sense of, if you want, betrayal. I think some of this expresses itself in an anti–French, anti–Quebec attitude. As far as I'm concerned, this is unfortunate. It hasn't had a public expression until recently, and I think we have to give the Reform Party credit for this—I was saying this privately, personally, but I wasn't in the public arena—because it has brought out in the open a great deal of dissatisfaction about official language policy.

Similarly, the same sort of thing is happening about multiculturalism. When I sat with you, you had two groups with you here last week. I think there is a growing. . . For four or five years I have felt this was going to happen, partly because I have lived in France and know some of the problems that arose there.

The multicultural policy was enunciated first by Mr. Trudeau in the House of Commons in 1970. He attributed the government's initiative in this respect to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. This was not the case.

• 1625

If you read book four of the commission's report, you will realize that the commission did not adopt this point of view. As you know, it was a commission of ten members, with two secretaries and a research director, who were divided between French–speaking and English–speaking, or Québécois. There was Father Cormier, who represented the minorities outside of Quebec, and two representatives of other ethnic groups, Professor Wyczynski and Professor Rudnyckyj.

There were some reservations about, say, the Ukrainian language, but they all agreed that immigrants, newcomers to the country, and other ethnic groups should be integrated, not assimilated—the commission made that distinction—into the two main language groups or societies in the country, that is, the majority, English–speaking, and the minority, French–speaking, principally in Quebec.

Unfortunately, linguistic blackmail—I have called it that for a long time—has prevailed. In fact, it still arises in the House of Commons, when for instance the member for Mount Royal referred to opposition members as ''mean–spirited'', which the Speaker ruled out of order.

This week I received a communication from Mrs. Beaumier, one of the members of the government. I couldn't understand how I got it. It was an excerpt from *Hansard* from last spring, in which she talked about intolerance and ignorance; i.e., those who raise questions or criticize these policies are intolerant and ignorant.

[*Translation*]

À mon avis, la politique des langues officielles a donc échoué sur ces deux plans, non pas seulement ici en Ontario, mais aussi dans l'Ouest, même si je ne suis pas allé là–bas récemment. Les gens ressentent beaucoup de frustration, de colère, ils ont l'impression d'être les victimes d'injustice et même de trahison. À mon avis, une partie de ces sentiments trouvent leur expression dans une attitude anti–francophone et anti–québécoise. À mon avis, c'est malheureux. Ces sentiments n'avaient pas trouvé d'expression publique jusqu'à récemment et je pense que nous devons remercier le Parti de la Réforme de l'avoir fait puisque je disais moi–même la même chose en privé même si je ne faisais pas partie de la scène publique, mais le Parti de la Réforme a révélé au grand jour beaucoup de mécontentement au sujet de la politique des langues officielles.

La même chose se passe aussi pour le multiculturalisme. Quand j'ai assisté à la séance du comité la semaine dernière, il y avait deux groupes de témoins. Je pense qu'il y a de plus en plus. . . Cela fait quatre ou cinq ans que j'ai l'impression que c'est ce qui va arriver parce que j'ai habité en France et je suis au courant de certains des problèmes qui ont surgi là–bas.

La politique de multiculturalisme avait été énoncée pour la première fois par M. Trudeau à la Chambre des communes en 1970. Il avait dit à l'époque que le gouvernement avait pris cette initiative à cause de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, mais ce n'était pas le cas.

Vous pourrez constater, à la lecture du quatrième livre du rapport de la commission, que cette dernière n'a pas retenu ce point de vue. Comme vous le savez, il s'agissait d'une commission composée de 10 membres, doté de deux secrétaires et d'un directeur de la recherche. Elle était divisée entre anglophones et francophones, ou québécois. Elle comptait au nombre de ses membres le Père Cormier, qui représentait les minorités hors Québec, ainsi que deux représentants d'autres groupes ethniques, le professeur Wyczynski et le professeur Rudnyckyj.

Malgré certaines réserves dans des cas comme celui de la langue ukrainienne, tous les membres convenaient que les immigrants, les nouveaux arrivants et les autres groupes ethniques devaient être intégrés, et non pas assimilés—une distinction que la commission a voulu faire—aux deux principaux groupes linguistiques ou sociétés du pays, à savoir la majorité, anglophone, et la minorité, francophone, surtout au Québec.

Malheureusement, ce que j'appelle depuis longtemps le chantage linguistique s'est généralisé. On constate même le phénomène à la Chambre des communes où, par exemple, la député de Mont Royal a qualifié d'esprits mesquins certains députés de l'opposition, propos que la présidence a jugé irrecevables.

On a transmis à mon bureau cette semaine, sans que je ne sache trop comment, une communication de M^me^ Beaumier, député ministérielle. Il s'agissait d'un extrait du *Hansard* du printemps dernier, où elle parlait de l'intolérance et de l'ignorance de ceux qui critiquent ou contestent la politique linguistique.

[*Texte*]

I felt insulted. I may be a racist. I certainly am not anti-French. I'm not anti-Quebec. I take exception to this kind of name-calling in that people who raise questions about federal policies then become rednecks or bigots or racists or rightists or some other pejorative designation.

My recommendations to the commission, for what they're worth. . .and I admire your survival value. After the sessions you've been through, I'm inclined to say we should raise the pay for members.

The Chair: If you recall, Margaret Atwood said, in the title of her book, that was the quintessential nature of at least English Canadians—survival.

Mr. Morrison: Yes, *la survivance*.

I would like to recommend to this committee that both the Official Languages Act and the Multiculturalism and Citizenship Act should be repealed. In the case of the Official Languages Act, it should be replaced with a new, modified and more limited federal program.

The royal commission debated a long time about the question of jurisdiction over language policy and programs. As you are aware, this is a divided jurisdiction. I agree with the Reform Party's proposal that this should be under provincial jurisdiction, except for the federal Parliament and the government, but that the whole program needs to be revised. It's very expensive, it's very inefficient, and it's very wasteful. The Official Languages Act simply does not relate to the situation as it is now in the country.

Education has been and should continue to be the responsibility of the provinces. It sounds silly to say that, but in the Charter of Rights and Freedoms, section 23—Quebec didn't have any say in it, really—assigns some responsibility to the federal government in the area of education. It seems to me this is counter-productive. Whatever you want to call it, it certainly isn't working very well.

• 1630

Funding of special-interest minority language and ethnic groups by the federal government should cease. I strongly support Mr. John Bryden's recommendations in his recently published *MP's Report*. I heard Mr. Bryden on the Parliamentary Channel of the House Commons. I phoned his office, and received last week a copy of his report, which I'm sure a number of you have read. I think it's excellent. I think it's a very commendable effort by the Hamilton—Wentworth member.

The Broadcasting Act policy, as I've said, should be drastically rewritten in the light of present-day conditions—demographic, economic and technological. The mandate Mr. Manera is defending in public and before this committee dates back in its essentials possibly—and I haven't had time to check this—to the Aird commission of 1929 and to the revision, when the CBC was set up in 1936 by a type of coalition of Conservative, Liberal and NDP, that the country can no longer

[*Traduction*]

Je me suis senti insulté. Il se peut que je sois raciste. Je ne suis certainement pas anti-Français. Je ne suis pas anti-Québec. Je n'accepte pas qu'on traite de tous les noms les personnes qui contestent la politique fédérale en les qualifiant de «rednecks», de fanatiques, de racistes, de droitistes ou en les affublant de quelque autre épithète péjorative.

Ainsi, je recommande à la commission, pour ce que ça vaut. . . et je dois dire que j'admire votre capacité de survie. Compte tenu de ce que vous avez eu à endurer durant les séances, il me semble que les députés mériteraient une augmentation.

Le président: Dans le titre de son ouvrage, Margaret Atwood n'a-t-elle pas dit que l'élément clé—pour les Canadiens anglais tout au moins—était celui de la survie?

M. Morrison: En effet, *la survivance*.

Je recommande à ce comité que soient abrogées aussi bien la Loi sur les langues officielles que la Loi sur le multiculturalisme et la citoyenneté. Dans le cas de la Loi sur les langues officielles, elle doit être remplacée par un programme fédéral nouveau et plus restreint.

La Commission royale a longuement débattu de la question de la compétence en matière de politique et de programmes ayant trait à la langue. Comme vous le savez, il s'agit d'une compétence partagée. Je souscris à la proposition du Parti Réformiste selon laquelle la politique linguistique doit relever de la compétence provinciale, sauf pour ce qui est du Parlement fédéral et du gouvernement fédéral, et faire l'objet d'un examen en profondeur. Cette politique est très coûteuse, très inefficace et très peu rentable. La Loi sur les langues officielles ne correspond tout simplement pas à la situation actuelle au Canada.

L'éducation a relevé des provinces par le passé et doit continuer de le faire. Aussi étrange que cela puisse paraître, la Charte des droits et libertés, par son article 23—et le Québec n'a pas vraiment eu voix au chapitre à cet égard—attribue certaines responsabilités au gouvernement fédéral en matière d'éducation. Voilà qui me semble plus néfaste qu'utile. Quoi qu'il en soit, cela ne fonctionne pas très bien.

Le gouvernement fédéral doit cesser de financer les groupes d'intérêt linguistiques et ethniques minoritaires. Je souscris sans réserves aux recommandations formulées par M. John Bryden dans le rapport récent qu'il a publié à titre de député. J'ai capté l'allocution de M. Bryden à la chaîne parlementaire de la Chambre des communes. J'ai téléphoné à son bureau et j'ai reçu la semaine dernière un exemplaire de son rapport, que plusieurs d'entre vous ont lu, j'en suis convaincu. C'est un excellent rapport. Il s'agit d'un effort très louable de la part du député de Hamilton-Wentworth.

Comme je l'ai déjà dit, il faut revoir en profondeur la politique de la Loi sur la radiodiffusion à la lumière de la réalité d'aujourd'hui—tant sur les plans de la démographie, que de l'économie et de la technologie. Le mandat que défend M. Manera en public et devant votre comité remonte essentiellement selon toute vraisemblance—je n'ai pas eu le temps de le confirmer—à la commission Aird de 1929 et à la révision effectuée par une sorte de coalition de Conservateurs,

[*Text*]

afford over $1 billion of public funds annually to maintain the corporation in the size and style to which it has become accustomed.

This is also the connection with the language question. What is the point of having French–language television and radio stations when there is no audience, as is the case in some parts of the country? You can't measure the audience, because it's so small.

The CBC and Radio–Canada, in my opinion, in reality are now and always have been two separate corporations—possibly there are four now—each one, Radio–Canada and CBC, quite properly and naturally operating in, reflecting and indeed shaping two Canadian indentities based on different languages and cultures. Despite its mandate in the act, the corporation's contributions to so–called national unity and cross–cultural understanding is debatable, to say the least. One could cite examples.

In conclusion, let me point out what I now, in retrospect, and in the light of subsequent developments, consider a mistake by the B and B royal commission, to which I was a party in the deliberations of the 1960s. That was equating the position, rights and privileges of French–language minorities outside Quebec with those of the English–language minority in Quebec. This was a false and misleading conclusion, in my opinion, which has given rise to a great deal of misunderstanding. The position and prospect of the official language minorities are not at all the same. The English–language minority in Quebec is in quite a different position—it always has been, and still is—from, say, even the Acadians in New Brunswick, who are substantial in numbers, but certainly not at all comparable to the position of what remains of the French–language minority out in western Canada, or even here in Ontario.

C'est tout, Mr. Chairman, thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Morrison. I think that's a very useful, wide–ranging expression of views covering a number of subjects.

Sans doute voudrez–vous, madame Tremblay, poser quelques questions ou faire quelques commentaires sur ce sujet.

Mme Tremblay: Merci beaucoup, monsieur Morrison. J'ai trouvé votre exposé très intéressant. Il existe diverses interprétations. On a souvent l'impression qu'après avoir adopté la Loi sur les langues officielles, le gouvernement Trudeau a voulu en noyer les effets en se lançant dans les programmes de multiculturalisme.

M. Morrison: Oui, je suis d'accord.

In my opinion, what Mr. Trudeau did was to introduce multiculturalism and drop biculturalism, for the same reasons he changed from the commission's essentially territorial approach to a personality approach, an institutional one, that is, bilingualism everywhere. I think this was a mistake. I think it denied the reality of the country.

Mme Tremblay: Depuis 1969, on a investi beaucoup d'argent pour le bilinguisme.

[*Translation*]

de Libéraux et de Néo–démocrates au moment de la création de Radio–Canada en 1936. Or, le Canada ne peut plus se permettre de financer, en puisant chaque année plus de 1 milliard de dollars dans le Trésor public, des activités dont l'ampleur et la nature semblent maintenant aller de soi.

Il convient également ici d'établir le rapport avec la question linguistique. En effet, pourquoi y aurait–il des stations de télévision et de radio francophones là où il n'y a pas de public, comme c'est le cas dans certaines régions du pays? L'auditoire est tellement petit qu'on n'arrive pas à le mesurer.

La CBC et Radio–Canada ont toujours été et demeurent deux sociétés distinctes—il y en a peut–être quatre à l'heure actuelle—qui, tout naturellement et comme il se doit, évoluent dans des mondes linguistiques et culturels distincts où elles reflètent deux identités canadiennes qu'elles contribuent même à faire évoluer. En dépit de son mandat énoncé dans la Loi, la contribution de la Société à ce qu'on appelle l'unité nationale et à la compréhension interculturelle est discutable, c'est le moins que l'on puisse dire. Je pourrais citer des exemples.

Pour terminer, permettez–moi de signaler ce que je considère, en rétrospective et à la lumière de ce qui s'est produit par la suite, comme étant une erreur de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, aux délibérations de laquelle j'ai participé au cours des années soixante. La Commission a conclu en effet, de façon erronée et trompeuse selon moi, à l'égalité de la position, des droits et des privilèges des minorités francophones à l'extérieur du Québec et de ceux de la minorité anglophone du Québec. Il en est résulté un énorme malentendu. Les positions et les perspectives des minorités des deux langues officielles ne sont pas du tout les mêmes. La minorité anglophone du Québec n'est pas du tout dans la même position—c'était le cas par le passé, et ce l'est encore—que, disons, même les Acadiens du Nouveau–Brunswick, qui sont passablement nombreux, et certainement pas du tout dans la même position que ce qui reste de la minorité de langue française dans l'ouest du Canada, ou même ici en Ontario.

That will be all, monsieur le président, merci.

Le président: Merci, monsieur Morrison. Vous avez couvert beaucoup de terrain et votre exposé nous a été extrêmement utile.

You will certainly have questions or comments, Mrs. Tremblay.

Mrs. Tremblay: Thank you very much, Mr. Morrison. I found your presentation quite interesting. There are various interpretations. One often gets the impression that, having adopted the Official Languages Act, the Trudeau government wished to dilute its effects by launching a number of programs related to multiculturalism.

Mr. Morrison: Yes, I agree.

Selon moi, M. Trudeau a introduit le multiculturalisme et il a laissé tomber le biculturalisme. Pour les mêmes raisons, il a abandonné l'approche essentiellement territoriale de la Commission pour adopter une approche personnelle et institutionnelle, celle du bilinguisme universel. Selon moi, ce fut une erreur. Ce n'était pas conforme à la réalité du pays.

• 1635

Mrs. Tremblay: Since 1969, a lot of money has been invested in bilingualism.

[*Texte*]

M. Morrison: Pardon? Je n'ai pas saisi cela.

Mrs. Tremblay: Since 1969 we have put a lot of money into bilingualism.

M. Morrison: C'est vrai.

Mme Tremblay: On a donné de l'argent pour les écoles, pour l'apprentissage de la langue seconde, pour les fonctionnaires et, comme vous, on constate l'échec lamentable de cette politique. À quoi peut-on attribuer cet échec?

M. Morrison: J'hésite à parler en français parce que j'habite Ottawa. Or, un Anglais qui n'a pas à fréquenter régulièrement un bureau où on a l'occasion de parler français glisse lentement vers l'abîme. Quand je suis revenu de France, je n'étais pas si mal, mais maintenant, je suis déplorable. J'hésite à *massacre the French language*.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Morrison: The expenditure has been in the billions of dollars. It's difficult to estimate, but I looked at. One my favourite examples is Saskatchewan, partly because I was born there and I come from the west. In 1991 the census reported there were seven thousand and some hundred people in Saskatchewan who reported that they most often spoke French at home. This was an assimilation rate, as compared with mother tongue, of about 66% or thereabouts.

One of the misunderstandings was that the government can determine language behaviour. I just don't think you can do what the government has hoped to do. There is the problem in Quebec, for example—and I think the situation has improved—of protecting the French language. In my opinion, Quebec is the only place where French has a hope or a chance of surviving on the North American continent.

I don't think anything really, no matter how much money there is—I think this is the case now—it doesn't matter. . . I don't know how many students there are in Saskatchewan who come from French-speaking homes and who go to school. It must be a couple of thousand. Because the funds come from the public, it puts a burden on the majority. A lot of them resent this, as I'm sure you know.

I just don't think places like Gravelbourg, Willow Bunch, Vonda, Zenon Park and others are going to survive. You cannot live in Saskatchewan, live and work in French. You could in the past because you lived on farms in rural areas.

Does that answer your question?

Mme Gagnon: Vous dites que, là où il n'y a pas de bilinguisme, vous vous êtes contre le bilinguisme.

M. Morrison: Non, non, j'ai. . .

Mme Gagnon: Mais si on ne pratique pas le bilinguisme et si nous n'avons pas une politique de bilinguisme à l'extérieur du Québec, qu'arrivera-t-il des francophones hors Québec? Tout le monde parlera-t-il anglais?

Mme Tremblay: Ou chinois?

M. Morrison: Avez-vous lu cet article dans le *Globe and Mail*, madame?

[*Traduction*]

Mr. Morrison: Excuse me. I did not get that point.

Mme Tremblay: Depuis 1969, on a investi beaucoup d'argent dans le bilinguisme.

Mr. Morrison: That is true.

Mrs. Tremblay: Money has been given for schools, for second-language training, for civil servants and, as like you, we have realized that this policy has been a complete failure. Why has it failed?

Mr. Morrison: I hesitate to speak French, given that I live in Ottawa. Any anglophone who does not have the opportunity to speak French regularly at work slowly slides down the hill. Upon my return from France, my French was not bad, but today it is deplorable. I hesitate to *massacrer la langue française*.

Des voix: Oh, oh!

M. Morrison: On a dépensé des milliards de dollars. La somme exacte est difficile à évaluer, mais j'ai étudié la question. Je me plais à citer un exemple qui a trait à la Saskatchewan, peut-être un peu parce que je suis né dans cette province et que je viens de l'Ouest. D'après le recensement de 1991, il y avait 7 000 et quelques centaines de personnes en Saskatchewan qui déclaraient le français comme la langue parlée le plus souvent à la maison. Par rapport à la langue maternelle, il s'agissait d'un taux d'assimilation d'à peu près 66 p. 100.

On a cru à tort que le gouvernement pouvait déterminer le comportement linguistique. Je pense que ce n'est tout simplement pas possible. Au Québec, il faut protéger la langue française. D'après moi, la situation s'est améliorée à cet égard. D'ailleurs, le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord où le français a des chances de survivre.

Je ne crois pas qu'on puisse faire quoi que ce soit, et ce n'est pas une question d'argent. . . Je ne sais pas combien il y a d'étudiants en Saskatchewan qui proviennent de foyers francophones. Il doit bien y en avoir quelques milliers. Puisque le financement se fait à même les deniers publics, cela impose un fardeau à la majorité. Cela déplaît à bien des gens, comme vous le savez certainement.

Je ne crois tout simplement pas que des endroits comme Gravelbourg, Willow Bunch, Vonda, Zenon Park et d'autres vont survivre. On ne peut pas vivre et travailler en français en Saskatchewan. C'était possible par le passé car les gens étaient agriculteurs et vivaient dans les régions rurales.

Ai-je répondu à votre question?

Mrs. Gagnon: So you are saying that for those areas where there is no bilingualism, you are against bilingualism.

Mr. Morrison: No, no, I. . .

Mrs. Gagnon: But if we do not have bilingualism and if there is not a policy on bilingualism outside of Quebec, what will happen to francophones living outside Quebec? Will everybody speak English?

Mrs. Tremblay: Or Chinese?

Mr. Morrison: Have you read that article in the *Globe and Mail*?

[*Text*]

Mme Gagnon: Non, je ne l'ai pas lu aujourd'hui.

• 1640

Mr. Morrison: There's a graph here from Statistics Canada that shows since 1951, 1961 and then 1971—the Official Languages Act came in 1969—the percentage of Canadians anywhere outside Quebec whose mother tongue is French has gone down to less than 5%. It doesn't say outside Quebec, but that's what it is about.

Mr. Chrétien keeps referring to a million francophones outside Quebec. This is approximately right if you take mother tongue. But as the commission pointed out 30 years ago, we discovered when we visited communities that mother tongue is a generation out–of–date and it doesn't reflect reality.

Therefore, the commission recommended that Statistics Canada, or DBS as it was, should include a question about language of the home and language of the work. They did include one about the language of the home. The index of assimilation can really be taken when you compare mother tongue and language of the home—language most often spoken at home.

If you, members of the committee, haven't seen this book, you should have it. It's first class. It's in the *Focus on Canada* series of Statistics Canada. There are about 12, I think, all told. This one is *Languages in Canada*. It's very well written, it's clear and simple, and it has some very interesting tables.

The concentration of the French–speaking population in Canada is in Quebec, New Brunswick and Ontario. In Ontario it's in the eastern and northern part. Aside from those three central provinces, there are, according to the 1991 census, about 90,000 people in the whole country who normally speak French at home. They don't speak French at work because they have to work with English Canadians or people of English mother tongue or people of other origins.

It's not only the assimilation in western Canada, especially the prairies. It has not taken place only among the French–speaking communities but in others too. For instance, the Ukrainian mother tongue and spoken language has declined substantially. You have all kinds of examples: Roy Romanow, Ray Hnatyshyn, Don Mazankowski, etc. They are of Ukrainian origin and speak English the way Mr. Gallaway does or the way I do it—if that's not insulting them.

I don't think any government policy is going to prevent the erosion and disappearance of the French–language communities outside Quebec except possibly in New Brunswick. Even there the a rate of assimilation has been between 10% and 15%.

Le président: Une question courte, parce que le temps passe.

Mme Tremblay: S'il y a d'autres personnes qui veulent poser des questions, je pourrai me reprendre plus tard.

[*Translation*]

Mrs. Gagnon: No, I have not read it today.

M. Morrison: J'ai ici un graphique de Statistique Canada dont il ressort que, depuis 1951, 1961 et ensuite 1971—la Loi sur les langues officielles étant entrée en vigueur en 1969—le pourcentage de Canadiens partout à l'extérieur du Québec dont la langue maternelle est le français a baissé en–deçà de 5 p. 100. On ne précise pas que c'est pour l'extérieur du Québec, mais c'est bien de cela qu'il s'agit.

M. Chrétien ne cesse de parler de ce million de francophones à l'extérieur du Québec. C'est à peu près exact si l'on parle de langue maternelle. Cependant, comme l'a signalé la Commission il y a 30 ans, nous avons découvert en visitant les collectivités que les données sur la langue maternelle ont une génération de retard par rapport à la réalité.

Par conséquent, la Commission avait recommandé que Statistique Canada, le DBS à l'époque, ajoute une question sur la langue parlée à la maison et la langue parlée au travail. Nos statisticiens ont effectivement ajouté une question au sujet de la langue parlée à la maison. On obtient ainsi un bon indice de l'assimilation en comparant la langue maternelle à la langue parlée à la maison—celle qui est le plus souvent parlée à la maison.

Pour ceux parmi les membres du Comité qui n'ont pas vu ce livre, je vous le recommande. Il est excellent. Il s'agit d'une série de Statistique Canada intitulée *Le Canada à l'étude*. Elle comporte environ 12 fascicules en tout, je crois. Celui que j'ai en mains s'intitule *Les langues au Canada*. Il est très bien rédigé, clair, direct et il comporte un certain nombre de tableaux fort intéressants.

Au Canada, la population francophone est concentrée au Québec, au Nouveau–Brunswick et en Ontario. En Ontario, elle l'est dans l'Est et le Nord. Ces trois provinces centrales mises à part, il n'y a, pour l'ensemble du pays, selon le recensement de 1991, que 90 000 personnes environ qui parlent normalement le français à la maison. Elles ne parlent pas le français au travail puisqu'elles doivent travailler avec des Canadiens anglais, des personnes dont la langue maternelle est l'anglais ou des personnes d'autres origines.

Il ne s'agit pas simplement du phénomène de l'assimilation dans l'ouest du Canada, notamment dans les Prairies. Cela ne s'est pas produit seulement parmi les collectivités francophones mais dans d'autres également. Par exemple, on a assisté à un déclin considérable de l'ukrainien comme langue maternelle et comme langue parlée. Les exemples sont nombreux. Roy Romanow, Ray Hnatyshyn, Don Mazankowsky, etc. Ce sont des gens d'origine ukrainienne qui parlent l'anglais comme M. Gallaway ou comme moi—si la comparaison n'est pas trop insultante pour eux.

Il me semble qu'aucune politique gouvernementale n'est en mesure d'empêcher l'effritement et la disparition des collectivités de langue française hors Québec, sauf peut–être au Nouveau–Brunswick. Même à cet endroit, le taux d'assimilation se situe entre 10 p. 100 et 15 p. 100.

The Chair: A short question please, in the interest of time.

Mrs. Tremblay: If others would like to ask questions, I could come back later.

[*Texte*]

Mr. Hanrahan: I found your presentation very interesting in that it agreed with many of the positions our party takes. I will not deal specifically with the CBC at this moment because we will be doing that tomorrow, but I would like to ask about major changes you would make. First of all, do you think the CBC's mandate of fostering national unity is correct? If that is correct, is there any possible way they could control that mandate?

Mr. Morrison: Yes.

The Chair: Just as a matter of record, the words "national unity" were included in the previous Broadcasting Act but they do not appear in this one, as I understand it.

Mr. Morrison: There was some concern when national unity was inserted in the act because initially this wasn't the intention. In fact, the corporation was not supposed to promote or advocate particular ideas or points of view.

• 1645

One of the things that distresses me as an ex-CBC person. . . I used to be in charge of what we then called public affairs; it's now current affairs—talks and so on. We tried to achieve some sort of balance. I listen to or watch the CBC, and there is a lot of advocacy, there's a lot of promoting of "good causes". I don't think the corporation can because. . .

I don't listen to or watch the French network very often, although I should. I did when Mr. Parizeau gave his speech. Two of us listened on the French network. There was nothing on the English networks, but there was in the news later.

I subscribe to *Le Devoir* and I should watch the news on the French network or listen to *Radio-Canada* more often, but it's a question of time. You get a quite different interpretation generally. It seems to me one of the reasons why there is so much anti-Quebec feeling now in English-speaking Canada is as a result of what the CBC and other media—I don't like the term very much—are doing. I just don't think you can expect the CBC, the French network, to promote so-called national unity.

Mr. Hanrahan: It's a contradiction in terms, almost.

Mr. Morrison: Sure.

Mr. Hanrahan: Given that, would you say that in the coming 500-channel universe the CBC has a role to play in Canadian broadcasting?

Mr. Morrison: I think it has, but I'm not sure what it should be, especially in relation to television. In radio it's a different proposition. I don't listen very often to *Radio-Canada*. I more usually, or sometimes, watch the television.

It seems to me the large bureaucratic structure here in Ottawa is quite unnecessary. I said—and this dates back some years—if you cut off the head office on Bronson Street, as long as they retained the wire that sent out the cheques it would be okay.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Morrison: The principal program people for the CBC are in Toronto. You cannot supervise or direct or plan programs in French on the French network, no matter what your administrative structure is, from Toronto or from Ottawa. It doesn't work.

[*Traduction*]

M. Hanrahan: Votre exposé m'a beaucoup intéressé, du fait qu'il correspond à bon nombre de positions de notre parti. Sans aborder pour le moment Radio-Canada parce que nous allons en parler demain, j'aimerais savoir quels sont les grands changements que vous préconisez. Tout d'abord, estimez-vous qu'il est opportun que Radio-Canada ait pour mandat de favoriser l'unité nationale? Dans l'affirmative, la SRC est-elle en mesure de s'en acquitter?

M. Morrison: Oui.

Le président: Aux fins du procès-verbal, je signale que l'expression «unité nationale» figurait dans la Loi sur la radiodiffusion antérieure mais qu'elle ne figure plus dans la loi actuelle.

M. Morrison: Certains se sont inquiétés que l'unité nationale soit visée par la loi, étant donné que ce n'était pas l'intention au départ. La Société n'était pas censée promouvoir ou préconiser quelque point de vue que ce soit.

L'une des choses qui m'attristent en tant qu'ancien employé de la SRC. . . J'étais responsable de ce qu'on appelait alors les Affaires publiques et que l'on appelle maintenant les Actualités—c'est-à-dire les entrevues et ainsi de suite. Nous essayons d'atteindre une sorte d'équilibre. Quand j'écoute des émissions de la SRC, j'entends beaucoup de gens défendre de «bonnes causes». Je ne pense pas que la Société puisse le faire parce que. . .

Je n'écoute pas très souvent le réseau français, même si je devrais le faire. J'ai toutefois écouté le discours de M. Parizeau. Nous étions deux à l'écouter au réseau français. Il n'y avait rien aux réseaux anglais, mais les bulletins de nouvelles en ont fait état plus tard.

Je suis abonné au journal *Le Devoir* et je devrais écouter les nouvelles au réseau français ou écouter Radio-Canada plus souvent, mais c'est une question de temps. De façon générale, on obtient un point de vue très différent. Il me semble que si le sentiment anti-Québec est si fort dans le Canada anglais, cela est partiellement attribuable à ce que font la SRC et d'autres médias—je n'aime pas trop le terme. J'estime qu'on ne peut tout simplement pas s'attendre à ce que la SRC, le réseau français, fasse la promotion de la soi-disant unité nationale.

M. Hanrahan: C'est presque une contradiction dans les termes.

M. Morrison: Certainement.

M. Hanrahan: Cela dit, étant donné l'implantation future du réseau de 500 chaînes, pensez-vous que la SRC a un rôle à jouer dans la télédiffusion canadienne?

M. Morrison: Je pense que oui, mais je ne suis pas sûr de ce que ce rôle devrait être, notamment en ce qui concerne la télévision. À la radio, c'est différent. Je n'écoute pas très souvent la radio de Radio-Canada. Je regarde plutôt parfois la télévision.

Il me semble que l'énorme structure bureaucratique ici à Ottawa est loin d'être nécessaire. J'ai dit—et cela remonte à quelques années—qu'on pourrait fort bien fermer le siège social de la rue Bronson et ne conserver que le service de la paie.

Des voix: Oh, oh!

M. Morrison: Les principaux employés chargés des programmes de la SRC sont à Toronto. Or, on ne peut pas superviser, diriger ou planifier les programmes du réseau français, quelle que soit la structure administrative, de Toronto ou d'Ottawa. C'est impossible.

[*Text*]

This was clearly evident—and I don't know whether I referred to it in my notes—in the 1959 French network producers' strike, to which very little attention was paid in English Canada but which was a big event in Quebec. It was the event that really persuaded René Lévesque to become a nationalist or a *séparatiste* or an *indépendantiste*, whatever you want to call him. This was an event in Montreal.

There is very little cooperation between the two networks or the two corporations.

Mr. Hanrahan: I have one final question. I would like your opinion on something I've asked of a number of witnesses. Do you see any need for regional coverage of news, sports, weather, whatever? Whenever you watch CTV or Global or CBC, essentially you're watching the same thing. You referred earlier to a point of view the CBC can present, but I don't know if you were suggesting that was positive or negative.

Mr. Morrison: I find it offensive when the CBC uses *Prime Time* or Newsworld to advocate "good causes", for instance, multiculturalism or bilingualism. In my opinion, this is one of the reasons why the language policy has survived so long the way it is, despite all the evidence to the contrary. I am not suggesting the federal government shouldn't have a language bilingual policy, but that depends on the outcome of the Quebec referendum.

[*Translation*]

On l'a vu clairement—et je ne sais pas si j'en ai parlé dans mes notes—au cours de la grève des producteurs du réseau français survenue en 1959, laquelle n'a attiré que très peu d'attention au Canada anglais, mais qui a constitué un événement majeur au Québec. C'est cet événement qui a vraiment persuadé René Lévesque de devenir un nationaliste, un séparatiste ou une indépendantiste, selon le terme que vous voulez utiliser. Cela s'est produit à Montréal.

Il y a eu très peu de collaboration entre les deux réseaux ou les deux sociétés.

M. Hanrahan: J'ai une dernière question. C'est une question que j'ai déjà posée à un certain nombre de témoins. Croyez–vous qu'il soit nécessaire d'assurer une couverture régionale pour les informations, les sports, la météo ou d'autres sujets? Que l'on syntonise le réseau CTV, Global ou la SRC, on écoute essentiellement la même chose. Vous avez dit plus tôt que la SRC présentait un point de vue, mais je ne sais pas si vous pensiez que c'était positif ou négatif.

M. Morrison: Je trouve inadmissible que le SRC utilise les heures de *grande écoute* ou le réseau Newsworld pour défendre de «bonnes causes», comme le multiculturalisme ou le bilinguisme. À mon avis, c'est l'une des raisons pour lesquelles la politique linguistique a été maintenue si longtemps sans modifications, malgré les preuves de son inefficacité. Je ne dis pas que le gouvernement fédéral ne devrait pas avoir de politique du bilinguisme, mais cela dépendra de l'issue du référendum du Québec.

• 1650

But government is going to have to change its policy whether the referendum wins or whether it loses.

Here again is one example. There's very little coverage of Mr. Daniel Johnson's statements that the status quo is not good enough. A lot of English Canadians are going to get a terrible shock when they discover that the defeat of the referendum doesn't solve the Quebec problem.

Mr. Ianno (Trinity—Spadina): What is it that you're specifically against in multiculturalism?

Mr. Morrison: It creates divisiveness and divisions. Last week you had two groups here. One I didn't get the name of; it was an institute, and then there was the Ethnocultural Council. I had talked to Ms Shin on the telephone, and I had little conversations with the two representatives. I made the mistake of saying that there's a reaction on the part of. . .I used the term "ordinary Canadians". So they took offence at that—I don't blame them—and said, "We're ordinary Canadians". I didn't think of it at the time, but I suppose you could say, "If you're ordinary Canadians, then why do you need special protection or privilege?"

There was an article in *Le Point* in France—

Mr. Ianno: Give us your—

Mr. Morrison: Mine?

Mr. Ianno: Yes, yours. Never mind all the others. I want to know why you are against it. Because it causes divisiveness?

Cependant, le gouvernement va devoir modifier sa politique, que le référendum soit gagné ou perdu.

Voilà un autre exemple. Les médias font très peu état des déclarations de M. Daniel Johnson suivant lesquelles le statu quo ne suffit pas. Nombre de Canadiens anglais auront un choc terrible lorsqu'ils apprendront que l'échec du referendum ne réglera pas le problème du Québec.

M. Ianno (Trinity—Spadina): En quoi, plus particulièrement, vous opposez–vous au multiculturalisme?

M. Morrison: Il engendre des divisions. La semaine dernière, vous avez entendu deux groupes ici. Je n'ai pas compris le nom de l'un d'eux. C'était un institut. L'autre était le Conseil ethnoculturel. J'ai parlé à M^me^ Shin au téléphone et j'ai eu de courtes conversations avec les deux représentants. J'ai commis l'erreur de dire qu'il y avait une réaction de la part. . . j'ai utilisé le terme «Canadiens ordinaires». Ils s'en sont trouvés insultés—je ne les blâme pas—et ont dit qu'ils étaient des Canadiens ordinaires. Je n'y ai pas pensé à ce moment–là, mais je suppose que vous pourriez dire: «si vous êtes des Canadiens ordinaires, pourquoi alors pensez–vous avoir besoin d'une protection ou de privilèges spéciaux?»

J'ai lu un article dans le magazine *Le Point* de France. . .

M. Ianno: Donnez–nous votre. . .

M. Morrison: Le mien?

M. Ianno: Oui, le vôtre. Ne vous occupez pas des autres. Je ne sais pas pourquoi vous êtes contre. Est–ce parce qu'il entraîne des divisions?

[*Texte*]

Mr. Morrison: Yes.

Mr. Ianno: When did this divisiveness begin? With the introduction of multiculturalism?

Mr. Morrison: Yes.

Mr. Ianno: So on College Street in the 1950s, when people were almost arrested for speaking a different language and being three or four people together, that was not divisiveness? That was common good?

Mr. Morrison: No.

Mr. Ianno: What was it then?

Mr. Morrison: Well, it was antagonism, or, if you want to call it that, I suppose racism, or anti–foreigner sentiment, or whatever you want.

Mr. Ianno: I see. In other words, if we try to get rid of what you call the racism, bigotry, etc., that was there at the time and if we accomplish the goal somewhat, that's not beneficial to Canadian society?

Mr. Morrison: That's not what it's doing.

Mr. Ianno: Let me first ask you the question, and then we'll talk about what it's actually doing.

Mr. Morrison: Sure.

Mr. Ianno: Would it be beneficial if we did that?

Mr. Morrison: I don't understand your question.

Mr. Ianno: I didn't think you did, but I will try it again. If, somehow or other, multiculturalism—

Mr. Morrison: The policy.

Mr. Ianno: —the policy—helped in reducing the bigotry you and I were referring to in the 1950s, would that be beneficial to Canadian society in your opinion?

Mr. Morrison: Sure, but that's a hypothetical question. You say "if".

Mr. Ianno: Okay.

Mr. Morrison: In my opinion it is not good. *Au contraire.*

Mr. Ianno: Do you believe that in Canada and on College Street it is still taking place, where the police come along and almost arrest people for speaking a different language in Toronto?

Mr. Morrison: I don't live in Toronto.

Mr. Ianno: Okay. So when it was happening you called it possibly racist and bigotry. If it's not happening now, why might this be?

Mr. Morrison: All of the evidence. . . My son and grandchildren live in Toronto. I haven't been there much lately, but I read the Toronto papers, *The Globe and Mail* and *The Toronto Star*, and it seems to me there is a lot of tension and divisiveness and there are accusations against the police on the part of visible minorities. I have the impression that this is getting worse.

[*Traduction*]

M. Morrison: Oui.

M. Ianno: Quand pensez–vous que ces divisions ont commencé? Au moment de la mise en oeuvre du multiculturalisme?

M. Morrison: Oui.

M. Ianno: Ainsi, rue College dans les années cinquante, quand les gens risquaient de se faire arrêter parce qu'ils parlaient une langue différente ou se regroupaient à trois ou à quatre, ce n'était pas de la division? C'était pour le bien public?

M. Morrison: Non.

M. Ianno: Qu'était–ce alors?

M. Morrison: Eh bien, c'était de l'antagonisme, ou, si vous voulez l'appeler ainsi, du racisme ou de la xénophobie, selon le terme que vous voulez utiliser.

M. Ianno: Je vois. Autrement dit, si nous essayons de nous débarrasser de ce que vous appelez le racisme, le fanatisme, etc., qui existait à l'époque et si nous réussissons dans une certaine mesure à atteindre cet objectif, cela n'est pas bénéfique à la société canadienne?

M. Morrison: Ce n'est pas ce qui se produit.

M. Ianno: Laissez–moi d'abord vous posez la question et nous parlerons ensuite de ce qui se produit réellement.

M. Morrison: Certainement.

M. Ianno: Est–ce que ce serait bénéfique si nous le faisions?

M. Morrison: Je ne comprends pas votre question.

M. Ianno: Je ne pensais pas que vous comprendriez, mais je vais essayer de nouveau. Si, d'une manière ou d'une autre, le multiculturalisme. . .

M. Morrison: La politique.

M. Ianno: . . .la politique—contribuait à réduire le fanatisme qui, selon vous, s'est manifesté dans les années cinquante, pensez–vous que cela serait bénéfique à la société canadienne?

M. Morrison: Bien sûr, mais c'est une question hypothétique. Vous avez dit «si».

M. Ianno: D'accord.

M. Morrison: À mon avis, ce ne l'est pas. Au contraire.

M. Ianno: Pensez–vous que c'est encore le cas au Canada et rue College, c'est–à–dire que la police arrête presque les gens qui parlent une langue différente à Toronto?

M. Morrison: Je ne vis pas à Toronto.

M. Ianno: D'accord. Ainsi, quand cela se produisait, vous appeliez cela possiblement du racisme ou du fanatisme. Si cela ne se produit plus aujourd'hui, quelle en est la raison d'après vous?

M. Morrison: Toutes les preuves. . . Mon fils et mes petits–enfants vivent à Toronto. Je n'y suis pas allé dernièrement, mais d'après ce que je lis dans les journaux de Toronto, le *Globe and Mail* et le *Toronto Star*, il me semble qu'il y a beaucoup de tensions et de divisions et que les minorités visibles portent des accusations contre la police. J'ai l'impression que la situation empire.

[*Text*]

Mr. Ianno: You are getting your impressions solely from the newspapers.

Mr. Morrison: How else do you get them?

Mr. Ianno: I don't know. You can live in a place. You can see how your neighbours are reacting. You can see what kind of mix there is, the positives and all the rest and—

Mr. Morrison: I live in Ottawa and the—

Mr. Ianno: The tension is high here?

• 1655

Mr. Morrison: Yes, it's higher. This is somewhat the same as. . .it is analogous to the position of French language minorities. If they are seen to be having special privilege by the majority, then there is going to be resentment and opposition.

Similarly, there is opposition—I can cite instances here in Ottawa. I live near Elgin Street, and all you have to do is watch people going up and down Elgin Street. Certainly the multiculturalism policy has not worked in Ottawa.

Mr. Ianno: It hasn't worked. So the kinds of situations that existed before the multiculturalism policy was brought into this country, and again I quote you, of "bigotry and racism" still exist very highly?

Mr. Morrison: No, I'm not saying that—

Mr. Ianno: No, at the time when I was explaining what was happening in the streets of Toronto. . .Is that still existing to the same extent?

Mr. Morrison: Winnipeg was a divided city from 1919. Most of the newcomers to the country—immigrants—lived in the north end of Winnipeg. The righteous WASPs, anglophones, lived in the south end generally.

Mr. Ianno: Those of Scottish origin or just the anglophones?

Mr. Morrison: Scottish, English, Irish—anglophones.

Mr. Ianno: They were all the same and they were living in harmony together?

Mr. Morrison: Yes.

Mr. Ianno: At the time?

Mr. Morrison: Yes.

Mr. Ianno: There were no signs of "Irish need not apply" in those years?

Mr. Morrison: Very little. The CBC didn't like to hire English speakers because people out west didn't like the Brits very well.

Mr. Ianno: So there was all that divisiveness even amongst yourselves at the time, wasn't there?

[*Translation*]

M. Ianno: Cette impression là vous est donnée uniquement par les journaux.

M. Morrison: Par quel autre moyen pourrais–je l'avoir?

M. Ianno: Je ne sais pas. Vous pouvez vivre dans un endroit donné. Vous pouvez voir comment vos voisins réagissent. Vous pouvez constater en quoi consistent les relations, leurs aspects positifs et tout le reste. . .

M. Morrison: Je vis à Ottawa et. . .

M. Ianno: La tension y est–elle élevée?

M. Morrison: Oui, elle est plus élevée. Elle est sensiblement la même que celle observée chez les minorités linguistiques d'expression française. Si la majorité estime qu'elles jouissent de privilèges particuliers, il est certain que cela suscite du ressentiment et de l'opposition.

De même, on constate de l'opposition ici à Ottawa—et je peux donner des exemples. J'habite près de la rue Elgin. Tout ce que l'on a à faire c'est de regarder les gens déambuler dans la rue. Il ne fait pas de doute que la politique du multiculturalisme ne donne aucun résultat à Ottawa.

M. Ianno: Elle n'a donné aucun résultat. C'est donc dire que la situation qui existait avant l'application de la politique du multiculturalisme de notre pays, c'est–à–dire, et je vous cite, le fanatisme et le racisme existent toujours à un degré très élevé?

M. Morrison: Non, je ne dis pas que. . .

M. Ianno: Non, au moment où j'expliquais ce qui se passait dans les rues de Toronto. . . La situation est–elle aussi grave qu'à cette époque–là?

M. Morrison: Winnipeg est une ville divisée depuis 1919. La plupart des arrivants—les immigrants—s'installent dans le nord de ville, tandis que les vertueux WASP, les anglophones, vivent dans le sud, de façon générale.

M. Ianno: Ceux qui sont d'origine écossaise ou seulement les anglophones?

M. Morrison: Les Écossais, les Anglais, les Irlandais, tous les anglophones.

M. Ianno: Ils étaient tous pareils et vivaient en harmonie?

M. Morrison: Oui.

M. Ianno: Tout le temps?

M. Morrison: Oui.

M. Ianno: Ils n'y avait pas de pancarte disant que les Irlandais ne pouvaient pas faire de demande d'emploi à cette époque–là?

M. Morrison: Très peu. Le réseau anglais de la SRC répugnait à engager des animateurs anglais parce que la population de l'Ouest n'aimait pas beaucoup les Britanniques.

M. Ianno: Vous étiez donc vous–même divisé à cette époque–là?

[*Texte*]

Mr. Morrison: No. Western Canada was where the big immigration was early in the century, as you know. One of the things that happened was that people became a different kind of society in western Canada and there was an acceptance of people who came mostly from various parts of Europe. No, I'm not suggesting there wasn't antagonism before, but in western Canada I think it's true that this didn't exist. I'm not sure now.

Mr. Ianno: The Ukrainians and all of those. . .never had a problem in the west?

Mr. Morrison: Sure.

Mr. Ianno: They didn't have a problem?

Mr. Morrison: Oh yes, they did at the beginning.

Mr. Ianno: When multiculturalism came along, it became worse, or became better, or was the same?

Mr. Morrison: From 1970, I don't know.

Mr. Ianno: I'm asking where you can relate best as compared to reading. . .by living through it, and I gather that it's the west. That's where your personal experience is—

Mr. Morrison: Well, for instance—

Mr. Ianno: —and what allows you to speak most, and I guess what you're saying is that even after the policy you don't know if it was better or worse. Yet you state emphatically that multiculturalism has created more divisiveness. I'm trying to figure out where you're getting your information.

Mr. Morrison: I haven't lived in the west for a long time.

Mr. Ianno: Oh, I see. Okay. So where—

Mr. Morrison: I thought I made that clear.

Mr. Ianno: I'm sorry. Where is it that you can speak from personal experience to see that—

Mr. Morrison: Well, here in Ottawa.

Mr. Ianno: I see. When did you move to Ottawa?

Mr. Morrison: Well, I've been living here off and on since 1953. I went back to Toronto and I've lived in Montreal. I go to Montreal, and I think in Montreal you have the same problem. You say that you can't believe what you read in the newspaper—

Mr. Ianno: No, I never said you can't believe. . . What I'm getting at is that it's more difficult to understand if you don't live through it, but that doesn't mean you can't know what is happening by reading the newspapers.

Mr. Morrison: Well, it's entirely possible I'm wrong.

Mr. Ianno: We'll have our discussions later. Thank you.

The Chair: I think that we have another witness who's about to be on the line from Calgary, and they need about ten minutes to set up.

[*Traduction*]

M. Morrison: Non. Comme vous savez, l'ouest du Canada a acueilli les plus grands contingents d'immigrants au début du siècle. Avec l'apport de ces immigrants, l'ouest du Canada est devenu une société différente qui acceptait les gens venant principalement de diverses parties de l'Europe. Je ne dis pas qu'il n'y avait pas d'antagonisme avant, mais j'estime qu'il n'y en avait pas dans l'Ouest. Je ne suis pas convaincu qu'il n'y en ait pas maintenant.

M. Ianno: Les Ukrainiens et tous les autres. . .n'ont jamais eu de problème dans l'Ouest?

M. Morrison: Aucun.

M. Ianno: Ils n'ont eu aucun problème?

M. Morrison: Oui certes, mais seulement au début.

M. Ianno: Après la mise en oeuvre du multiculturalisme, la situation a–t–elle empiré, s'est–elle améliorée ou est–elle restée la même?

M. Morrison: A partir de 1970, je ne sais pas.

M. Ianno: Je voudrais que vous me disiez quelle est votre expérience personnelle du multiculturalisme, votre vécu, et je suppose que vous avez vécu dans l'Ouest, par opposition au compte rendu que vous avez pu lire. C'est donc de cette région que vient votre expérience personnelle. . .

M. Morrison: Eh bien, par exemple. . .

M. Ianno: . . .et ce sur quoi vous vous appuyez, je suppose, pour dire que même après l'application de la politique vous ne savez pas si la situation s'est améliorée ou a empiré. J'essaie simplement de déterminer où vous prenez vos informations.

M. Morrison: Je ne vis pas dans l'Ouest depuis un bon moment.

M. Ianno: Oh, je vois, d'accord. Où donc. . .

M. Morrison: Je croyais avoir été clair là–dessus.

M. Ianno: Je regrette. Où donc avez–vous acquis cette expérience personnelle qui vous fait dire que. . .

M. Morrison: Eh bien, ici à Ottawa.

M. Ianno: Je vois. Quand vous êtes–vous installé à Ottawa?

M. Morrison: Eh bien, j'y vis par intermittence depuis 1953. Je suis retourné à Toronto et j'ai vécu à Montréal. Quand j'étais à Montréal, je constate que vous avez le même problème. Vous dites que vous ne pouvez pas croire ce qu'on lit dans les journaux. . .

M. Ianno: Non, je n'ai jamais dit cela. . . Ce que je dis, c'est qu'il est plus difficile de comprendre une situation si on ne l'a pas vécue, mais cela ne veut pas dire qu'on n'apprend rien en lisant les journaux.

M. Morrison: Eh bien, il est tout à fait possible que je sois dans l'erreur.

M. Ianno: Nous en discuterons plus tard. Merci.

Le président: Un autre témoin nous adressera la parole dans une dizaine de minutes en provenance de Calgary.

[*Text*]

I think I may take advantage at this moment to thank you very much for coming before us. I hope that just because you've said your piece, you won't stop coming to our meetings. We need somebody out there to watch us, keep us honest. We've enjoyed it. You've contributed to both our consideration of the bill and our future work on the CBC. Thank you for being with us.

I will now declare a small technical break while we sort ourselves out.

• 1700

[*Translation*]

Je profite de l'occasion pour vous remercier d'avoir comparu devant nous. J'espère que même si vous nous avez donné votre point de vue, cela ne vous empêchera pas de continuer de venir à nos séances. Nous avons besoin que quelqu'un qui nous surveille pour que nous restions honnête. L'expérience nous a plu. Vous avez contribué à la fois à l'étude du projet de loi et du travail que nous ferons à l'avenir en ce qui concerne la SRC. Je vous remercie d'avoir été des nôtres.

Je vais maintenant suspendre brièvement la séance pour nous permettre de mettre de l'ordre dans nos affaires.

• 1705

The Chair: Mr. Meghji, welcome to Ottawa in spirit and form, if not in physical person. Of course all Canadian discussions have to begin with what's the weather like there? It's minus 20 here.

Mr. Al Meghji (Individual Presentation): It's much nicer, Mr. Chairman. I lived in Ottawa till about a month ago and I'm telling you it's nicer here today.

The Chair: Okay. Our form is that we normally ask the witnesses to address us for about ten minutes and then the rotation is the following: we ask the members of the Bloc to be the first questioners, and then we move along to the Reform, and then finally we go to the government side. In that fashion we spend our hour, and I try to keep law and order, such as I can.

Mr. Meghji, we'd be pleased to hear your opening comments and then we'll get right to questions and welcome.

Mr. Meghji: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Chairman, let me extend to you and the remainder of the members of the committee my sincerest gratitude for this opportunity. I've read the bill carefully. I've reflected on it. It raises some issues that I have been long interested in, some issues that I think are significant, and what I hope to do in the next little while is to make submissions to this committee about particular concerns I have with respect to this bill.

Mr. Chairman, the bill deals with several aspects, and it is my contention in the time allocated to me to deal with one aspect of this only and that is the aspect concerning Canada's policy of multiculturalism and how that policy is reflected in this bill.

Mr. Chairman, members of the committee, as is obvious this bill grants the minister certain very significant powers. Subclause 4(1) speaks about the minister having powers relating to Canadian identity and values and amongst other things, cultural development. Subclause 4(2) expressly recognizes Canada's policy of multiculturalism. Clause 5 then gives the minister the power to promote national policies dealing with Canadian identity and values.

Le président: Monsieur Meghji, je vous souhaite la bienvenue à Ottawa en esprit, à défaut d'y être en personne. Évidemment, toute discussion au Canada se doit de commencer par un rapport sur la météo. Il fait moins 20 ici.

M. Al Meghji (témoignage à titre personnel): Il fait bien plus beau ici, monsieur le président. J'ai vécu à Ottawa jusqu'à il y a un mois et je peux vous dire qu'il fait plus beau ici aujourd'hui.

Le président: D'accord. Nous avons pour pratique de demander aux témoins qui comparaissent devant nous de faire une déclaration d'une dizaine de minutes puis de répondre aux questions des députés dans l'ordre suivant: nous demandons d'abord aux députés du Bloc Québécois de poser leurs questions, suivis des députés du Parti réformiste et, enfin, de ceux du gouvernement. Le tout dure une heure, et j'essaie de maintenir l'ordre du mieux possible.

Monsieur Meghji, c'est avec plaisir que nous entendrons votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions et aux mots de bienvenue.

M. Meghji: Je vous remercie, monsieur le président. Je voudrais, monsieur le président, vous remercier sincèrement, vous et les autres membres du comité, de m'avoir invité. J'ai lu le projet de loi attentivement. J'y ai réfléchi. Il soulève des questions qui m'intéressent depuis longtemps, des questions qui sont importantes à mon avis. Dans les quelques minutes qui viennent, je vais donc faire ressortir les préoccupations que m'inspire ce projet de loi.

Monsieur le président, le projet de loi traite de plusieurs aspects, mais, dans le temps qui m'est alloué, je vais limiter mes observations au seul aspect que constitue la politique du multiculturalisme et de son application dans le projet de loi.

Monsieur le président, membres du comité, il est évident que ce projet de loi accorde certains pouvoirs très importants au ministre. Il accorde au ministre des pouvoirs relatifs à l'identité et aux valeurs canadiennes, y compris le développement culturel. Le paragraphe 4(2) reconnaît expressément la politique de multiculturalisme du Canada. L'article 5 du projet de loi accorde ensuite au ministre le pouvoir de faire la promotion de politiques nationales qui traitent des valeurs et de l'identité canadienne.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1710

This, of course, is pretty heady stuff. It requires a vision of what is our identity. It requires us to articulate what we believe are our values. Indeed, it requires the minister, when exercising these powers, to articulate a particular conception of what is Canada and where we all fit into this vision of cultural development and a vision of what the Canadian identity really means.

Il s'agit–là, évidemment, d'un projet plutôt ambitieux. Cela exige une vision de ce qu'est notre identité. Cela exige que nous établissions ce que nous croyons être nos valeurs. En fait, cela exige que le ministre, dans l'exercice de ses pouvoirs, énonce une certaine conception de ce qu'est le Canada, détermine où nous nous situons tous dans cette vision du développement culturel et propose une vision de ce qu'est vraiment l'identité canadienne.

In the context of this legislative framework, I would like to speak briefly about how multiculturalism fits in. I wish to provide the committee an outline of certain concerns that I think ought to be addressed.

Dans le contexte de ce cadre législatif, je voudrais parler brièvement de l'application du multiculturalisme dans le projet de loi. Je voudrais soulever quelques préoccupations pour lesquelles, à mon avis, une solution devrait être trouvée.

Before I do that, let me ask a question. That is, when the bill speaks of "multiculturalism", what does it mean? What does multiculturalism stand for in the context of this legislation?

Mais avant, je voudrais poser une question. Quand il est question de multiculturalisme dans le projet de loi, de quoi parle–t–on? Quel est le sens de multiculturalisme dans ce projet de loi?

I'll start with certain comments made before this committee by the Secretary of State, the Hon. Sheila Finestone. She made certain remarks about what she understands multiculturalism to be. I think this is a good jumping–off point in addressing what I consider to be the problems.

Je vais commencer par certaines observations faites devant le comité par la secrétaire d'État, M^me^ Sheila Finestone. Cette dernière a parlé notamment de ce que devrait être, à son avis, le multiculturalisme. Je pense que c'est un bon point de départ que de commencer par parler de ce que je considère comme les problèmes.

First of all, Ms Finestone said in her submission before the committee, that:

D'abord, M^me^ Finestone a dit, dans le mémoire qu'elle a présenté au Comité, que:

> Multiculturalism is about all Canadians... It's about an open housem built on the foundation of common values, where all members of the family are welcomed as individuals.

> Le multiculturalisme concerne tous les Canadiens... C'est comme construire une maison sur les fondations des valeurs communes, ou tous les membres de la famille sont conviés individuellement.

So she refers to multiculturalism, first of all, as being a policy that is about all Canadians. She goes on to say:

Elle considère donc le multiculturalisme, d'abord et avant tout, comme une politique qui concerne tous les Canadiens. Elle poursuite en ces termes:

> Multiculturalism is not about group or collective rights; it is about the right of an individual to choose.

> Le multiculturalisme n'a pas trait aux droits collectifs, mais à la liberté de choix des personnes.

Mr. Chairman, members, I selected these remarks from the Hon. Sheila Finestone's speech because I think they tell us precisely what multiculturalism is not and precisely why this bill, when it speaks of multiculturalism, raises some significant concerns.

Monsieur le président, membres du Comité, j'ai choisi ces observations tirées du discours de M^me^ Sheila Finestone parce que j'estime qu'elles disent précisément ce que le multiculturalisme n'est pas et pourquoi ce projet de loi, quand il est question de multiculturalisme soulève d'importantes préoccupations.

In response to Ms Finestone's view that multiculturalism is about all Canadians, I say that is emphatically not so. I say multiculturalism is not about all Canadians. It is not understood to be about all Canadians.

En réponse au point de vue de M^me^ Finestone selon lequel le multiculturalisme concerne tous les Canadiens, je dirais catégoriquement que ce n'est pas le cas. J'estime que le multiculturalisme ne concerne pas tous les Canadiens. Il n'est pas perçu comme intéressant tous les Canadiens.

Secondly, I say Ms Finestone errs when she says multiculturalism is not about group or collective rights. I say not so. I say it is indeed about group rights and it is another aspect of the problem raised by this bill.

En deuxième lieu, je dirais que M^me^ Finestone se trompe quand elle dit que le multiculturalisme ne concerne pas les droits collectifs. Je ne suis pas de cet avis. J'estime au contraire qu'il concerne les droits collectifs et c'est un autre aspect du problème que soulève ce projet de loi.

Let me start with the first comment. The idea that multiculturalism is about all Canadians is simply not the accepted norm in current discourse. Multiculturalism, as the concept is currently understood, is about those Canadians—to use a phrase many a politician has used—who are "not part of the founding peoples of this country", of the "founding races". Those Canadians who are referred to as being members of the founding races do not view themselves as being at all

Je commencerai par la première observation. L'idée que le multiculturalisme intéresse tous les Canadiens n'est tout simplement pas la norme acceptée dans le discours actuel. Le multiculturalisme tel qu'il est actuellement compris, s'applique aux Canadiens—pour utiliser des termes qu'emploient nombre de politiques—qui ne font pas partie des peuples fondateurs du pays ou des races fondatrices. Les Canadiens dont on dit qu'ils font partie des races fondatrices considèrent qu'ils ne sont pas

[*Text*]

touched by the policy of multiculturalism. Multiculturalism is not relevant to their place in this country.

Now, Ms Finestone would like to have us believe otherwise. It's essential for the articulation of this policy that it be accepted as being about all Canadians, but it's not. I keep dwelling on this because in my respectful submission it is indeed the first problem with what multiculturalism is all about.

• 1715

Speaking for myself, I have a racial and ethnic background or inheritance that is not one of the founding races. I am referred to in English Canada, by people who mean very well or have no malice in their intentions, as being an ethnic Canadian. In Quebec I suggest I would be referred to as an allophone.

When you speak about multiculturalism and you talk to Quebeckers, I would suggest to this committee that in Quebec, or in English Canada for that matter, multiculturalism is regarded as the answer that is given to ethnic Canadians when they stand up and ask, if we talk about this country as being made up of the founding races, where do I fit in? The rejoinder that we typically get is, this is a multicultural country. It is not about all Canadians, and that is where the first problem comes up.

Multiculturalism, Mr. Chairman, has its root in the policy of the Government of Canada in the 1960s and 1970s when we were trying to articulate what Canada is all about. It is the answer that has been given to us, by those of us who are not members of the founding races, when we ask questions such as: How do we get access to the political process? How does our identity and our experience as individuals get reflected in this vision of cultural and political identity that this bill somehow deals with?

Mrs. Finestone doesn't address that. Mrs. Finestone can't run, I submit to this committee, from the very roots of this policy. She can't simply deem it to be a policy that concerns all Canadians. Multiculturalism, over the last 30 years, has acquired a specific and particular meaning. It has particular baggage that is being brought into the current discourse in Canadian cultural policy, so we must start with an honest understanding of what it is. We can't simply repaint it.

With that sort of history of multiculturalism, you see that multiculturalism, when it's talked about by those Canadians who are on the left of the political spectrum—if I may use terminology without being terribly precise—is used as a well–meaning gesture to accommodate those Canadians who are not members of the founding races.

When you listened to the speeches of the members of Parliament from the New Democratic Party when the multiculturalism bill was being argued in the House of Commons under the Mulroney administration, you heard them talk about how this is reaching out, this is accommodating, this is allowing us to express ourselves.

The left in Canada views this as a policy of accommodation. The right in Canada—and I say this with the greatest respect to the hon. members from the Reform Party—views it as special concessions being given to ethnics. We're being given special

[*Translation*]

du tout touchés par la politique du multiculturalisme. Le multiculturalisme n'est pas pertinent à leur place dans ce pays.

M^me^ Finestone voudrait nous faire croire le contraire. Il est essentiel pour la mise en oeuvre de cette politique qu'elle soit acceptée comme s'appliquant à tous les Canadiens, mais ce n'est pas le cas. Je reviens sans cesse sur ce point parce que c'est le premier problème que pose la définition du multiculturalisme.

Pour ma part, de par mes origines raciales et ethniques, je ne fais pas partie des races fondatrices. Au Canada anglais, je suis considéré comme un Canadien ethnique par des gens qui ne sont pas mal intentionnés et ne me veulent aucun mal. Au Québec, je suppose qu'on dirait que je suis un allophone.

Quand il est question de multiculturalisme au Québec ou au Canada anglais, on considère que cette politique est la réponse que l'on donne aux Canadiens ethniques qui demandent où ils se situent par rapport aux races fondatrices. La réponse que nous obtenons généralement, c'est que le Canada est un pays multiculturel. Le multiculturalisme ne s'applique donc pas à tous les Canadiens, et c'est là où le bât blesse.

Le multiculturalisme, monsieur le président, tire son origine d'une réflexion entreprise par le gouvernement du Canada dans les années soixante et soixante–dix, époque où on tentait de déterminer ce qu'était le Canada. C'est la réponse qui était donnée à ceux d'entre nous qui ne faisions pas partie des races fondatrices quand nous posions des questions comme: Comment allons–nous accéder au processus politique? Comment notre identité et notre expérience, à titre personnel, se reflète–t–elle dans cette vision de l'identité culturelle et politique dont traite d'une certaine manière ce projet de loi?

M^me^ Finestone ne peut pas ignorer les origines mêmes de cette politique. Elle ne peut tout simplement pas supposer que c'est une politique qui concerne tous les Canadiens. Le multiculturalisme, depuis 30 ans, a acquis un sens particulier qui imprègne le discours actuel dans la politique culturelle canadienne, de sorte que nous devons commencer à en avoir une compréhension honnête. Nous ne pouvons tout simplement pas lui donner un autre sens.

Étant donné cet historique du multiculturalisme, on constate que lorsque les Canadiens qui font partie de la gauche, si je puis utiliser ce terme sans le préciser davantage—parlent de multiculturalisme, ils le considèrent comme une politique visant à tenir compte des Canadiens qui ne font pas partie des races fondatrices.

Dans des discours que les députés néo–démocrates ont prononcés à la Chambre des communes au moment de la présentation du projet de loi sur le multiculturalisme sous le gouvernement Mulroney, ils ont fait valoir que le multiculturalisme nous tendait une perche, qu'il était accommodant et qu'il nous permettait de nous exprimer.

La gauche au Canada estime que c'est une politique qui nous est favorable. La droite au Canada—et je le dis avec le plus grand respect pour les députés du Parti réformiste—considère qu'elle est une concession spéciale faite aux ethnies.

[*Texte*]

treatment; we're being given special rights. Nobody views multiculturalism as applying to the two founding peoples. The left and the right both view it as being a policy that is specific to a group of people who don't fit into the way we've compartmentalized the country.

My difficulty with this, Mr. Chairman and members of the committee, is that if you accept this classification of multiculturalism that I said is well-evidenced in the history of the policy, you start with a policy that is simply irrelevant to the lives and the concept of the country of most Canadians who significantly influence public policy in this country. What you have is a policy that in effect marginalizes us. The answer to those Canadians who don't happen to belong to the founding races and those, like me, who stand up and say, look, I want to express myself as an individual in the mainstream Canadian political and economic institutions, I don't want—to use an expression I used in an essay I published a little while ago—to express myself in the backyards of the Canadian cultural identity... I want to have the opportunity to participate like everybody else, but when you give me multiculturalism as the way for me to do that, you are in effect isolating me by reference to who I am as opposed to the content of my character or the ideas I bring forward, or other contributions I might otherwise make.

The first problem with this policy, Mr. Chairman and members of the committee, is that it has a dramatically adverse impact on those it is supposed to help.

• 1720

Secondly, it excludes those people from the mainstream of Canadian political and social discourse. Their contributions are less valued because they are viewed as only being legitimate speakers to those concerns deemed multicultural and not to those mainstream policy questions, such as questions of the economy or questions of Constitution or questions of foreign policy.

Third, it stereotypes. Multiculturalism is relevant to me because of the race I belong to or the ethnic origin I have. In my respectful submission, this is a textbook definition of stereotypes.

Apart from what impact it has upon those groups that it's supposed to benefit, Mr. Chairman, at the national level you've created a country where we are in effect a collection of groups. We are not citizens; we're not individuals. We don't celebrate our place in this country as individual citizens, but we belong to specific groups that have a hierarchy. Depending upon the race and ethnic origin you have, you belong to a particular group, and then that group has a status in the country.

So we're basically Balkanizing political discourse in this country by denying individual expression of identity and by judging people by reference to the groups they belong to.

Secondly, it breeds suspicion. Many on the right in this country have made big careers out of being suspicious about what multiculturalism does for ethnic Canadians and for allophones. They have made careers out of suggesting that we're

[*Traduction*]

On nous accorderait un traitement, des droits spéciaux. Personne ne considère que le multiculturalisme s'applique aux deux peuples fondateurs. La droite et la gauche considèrent tous qu'il s'agit d'une politique qui s'applique à un groupe de gens qui ne cadrent pas dans la composition du pays.

Le problème, monsieur le président et membres du comité, est que si on accepte cette classification du multiculturalisme qui, je le répète, est bien attestée dans l'histoire de la politique, on commence avec une politique qui n'a tout simplement rien à voir avec la vie de la plupart des Canadiens qui influencent d'une manière non négligeable la politique publique ni avec la conception qu'ils se font de leur pays. C'est donc une politique qui, dans les faits, nous marginalise. La réponse que l'on donne aux Canadiens qui ne font pas partie des races fondatrices et à ceux qui, comme moi, osent dire qu'ils veulent s'exprimer à titre personnel dans les institutions économiques et politiques canadiennes normales, je ne veux pas—pour utiliser une pression dont je me suis servi dans un essai que j'ai publié il y a quelque temps—devoir m'exprimer dans l'arrière-cour de l'identité culturelle canadienne... Je veux avoir la possibilité de participer comme tout le monde, mais lorsqu'on me donne le multiculturalisme comme le moyen d'y parvenir, on n'isole dans les faits par allusion à ce que je suis par opposition aux idées que je peux présenter ou aux autres contributions que je peux apporter.

Le premier problème de cette politique, monsieur le président et membres du comité, c'est qu'elle a des effets terriblement néfastes sur ceux qu'elle est censée aider.

Deuxièmement, le multiculturalisme exclut ces personnes des principaux courants de pensée politique et sociale du Canada. On accorde moins de valeur à leurs contributions puisqu'ils ne sont perçus comme des porte-parole légitimes que pour les questions qui concernent le multiculturalisme et non pas pour les grandes questions d'intérêt général comme celles qui ont trait à l'économie, à la constitution ou à la politique étrangère.

En troisième lieu, le multiculturalisme crée des stéréotypes. N'est-ce pas le cas classique du stéréotype que de dire que le multiculturalisme signifie quelque chose pour quelqu'un à cause de sa race ou de son origine ethnique?

En plus des effets qu'il a sur les groupes auxquels il est censé profiter, monsieur le président, le multiculturalisme a créé un pays composé d'un ensemble de groupes. Nous ne sommes ni des citoyens, ni des individus. Nous ne nous réjouissons pas d'avoir notre place au Canada comme citoyens, à titre individuel; nous appartenons plutôt à des groupes hiérarchisés. Selon la race ou l'origine ethnique, nous appartenons à tel ou tel groupe, qui, lui, occupe une place donnée au Canada.

Nous balkanisons donc les discours politiques au Canada en refusant l'expression de l'identité individuelle et en jugeant les gens selon le groupe auquel ils appartiennent.

Deuxièmement, le multiculturalisme suscite la méfiance. Nombreux sont ceux de la droite qui, ici au Canada, se sont taillés une carrière en attisant la méfiance à l'égard des avantages que comporte le multiculturalisme pour les Canadiens

[*Text*]

getting special preferences, that we're being mollycoddled by the state, and that we're being looked after with benefits not given to anybody else. These suspicions are not healthy when it comes to the conception of a national political identity.

Thirdly, it simply undermines national unity because group rights are simply not rights that can be universalized. You create pockets of groups and the rights vested upon each of these groups can't be universalized, but this is the very definition of ''group rights''.

I pause at this moment to make a comment about a recent column by Richard Gwynn, in which he described Canada as the first post–modern state. What Richard Gwynn was talking about, of course, was that we are probably the first country in history with such a diversity of ethnicity, race, languages, culture, visions of how the world ought to work. We don't have the homogeneity of most European countries. We have started down the road of a real experiment as to how a modern nation–state can work and should work.

I submit to this committee that if this experiment is to succeed, it must be one in which we define the place of individual Canadians by reference to their citizenship to this country, not by reference to what ethnic groups they belong to. Contrary to the submissions of Mrs. Finestone to this committee, that is exactly what multiculturalism does: it pegs us by reference to the groups we belong to and it contains us. It doesn't allow us to transcend our ethnicity. In my respectful submission, those are all very significant problems with this whole idea of multiculturalism.

I just want to spend a couple of minutes answering the rejoinders that I'm sure I will hear. The first one is, well, what about the good that multiculturalism does? What about the idea that it is a policy useful in protecting cultural identity? Surely this has a valid public purpose. My submission to this committee is that multiculturalism does no such thing.

Multiculturalism trivializes the cultures of those it seeks to protect. It takes the very complex cultures of certain groups and it trivializes them to their artifacts. The cultures of the east are reduced to good cuisine and interesting dialogue. The spirituality, the great literature, the way of perceiving the world, and the holistic nature of the public purpose that emanates from some of these cultures are completely sanitized.

Contrary to popular myth, multiculturalism does not enhance the cultural identity of those groups. Even those groups that wish to protect it do not get any benefits from it. The contrary view is that their culture is sanitized and presented for public consumption without any serious idea to those cultures. Indeed, multiculturalism, in my respectful submission, simply makes a mockery of the complexity of most of these cultures.

[*Translation*]

qui font partie d'un groupe ethnique et pour les allophones. Ils se sont faits une réputation en laissant entendre que nous jouissions d'un traitement de faveur, que nous étions dorlotés par l'État et qu'on nous accordait des avantages dont personne d'autres ne bénéficiait. Or, ce n'est pas en suscitant la méfiance à notre égard que l'on va pouvoir favoriser la constitution d'une identité politique nationale.

Troisièmement, le multiculturalisme mine l'unité nationale du fait que les droits conférés à des groupes ne peuvent tout simplement pas être universalisés. On crée des groupes isolés et on leur confère certains droits qui, par définition, ne peuvent être rendus universels.

J'aimerais maintenant ouvrir une parenthèse pour commenter un article récent de Richard Gwynn dans lequel il décrivait le Canada comme étant le premier des États post–modernes. Richard Gwynn voulait évidemment dire par là que nous étions probablement le premier pays de l'histoire où il existait une telle diversité d'ethnie, de race, de langue, de cultures et de perspectives. Nous n'avons pas l'homogénéité de la plupart des pays européens. Nous avons amorcé une expérience visant à déterminer comment un État–nation moderne peut et doit fonctionner.

Je tiens à dire au Comité que, pour que l'expérience réussisse, nous devons définir la place de chaque Canadien par rapport à sa citoyenneté et non pas par rapport au groupe ethnique auquel il appartient. Contrairement à ce qu'a prétendu M^me^ Finestone devant le Comité, c'est exactement ce que propose le multiculturalisme: il nous étiquette selon le groupe auquel nous appartenons et nous y limite. Il ne nous permet pas d'aller au–delà de notre ethnicité. Voilà donc, avec tout le respect que je vous dois, de très graves problèmes que pose la notion de multiculturalisme.

Je vais maintenant consacrer quelques minutes à répondre aux répliques que mes propos ne manqueront pas de susciter. On m'incitera tout d'abord à tenir compte des aspects constructifs du multiculturalisme. Ne s'agit–il pas d'une politique utile pour protéger l'identité culturelle? Voilà certainement un objectif qui correspond à l'intérêt public. Je prétends pour ma part que le multiculturalisme ne donne rien de tel.

Le multiculturalisme banalise les cultures de ceux qu'il vise à protéger. Il réduit à leurs artefacts les cultures extrêmement complexes de certains groupes. Les cultures orientales se résument ainsi à la bonne cuisine et aux belles conversations. On arrive à aseptiser complètement la spiritualité, la littérature, la conception du monde et la vision intégrée qui correspondent à certaines de ces cultures.

Contrairement à ce qu'on peut penser, le multiculturalisme n'accentue pas l'identité culturelle de ces groupes. Même les groupes qui souhaitent le protéger n'en bénéficient pas. Au contraire, leur culture est aseptisée et livrée en pâture au public d'une façon tout à fait superficielle. Selon mon humble avis, en effet, le multiculturalisme, dans l'ensemble, ne fait que bafouer les cultures et les réduire à une caricature simpliste.

[*Texte*]

In Mrs. Finestone's other rejoinder, she indeed deals with the argument that I make before the committee today. She says multiculturalism is not about folk dance—that's the word she uses. She talks about how multiculturalism is about equality, how it's about talking and working with the RCMP to deal with race relations and good policing.

When he was Minister of Multiculturalism and Citizenship, Mr. Weiner talked about how multiculturalism helps us get into schools. He talked about tolerance and equality. My respectful submission to this committee is that not only does multiculturalism not do this, it indeed undermines these very laudable policy objectives. Let me illustrate.

Racism, Mr. Chairman and members of the committee, is a very serious problem. It has very serious consequences for the victims. It does very serious psychological injury to those who are victims of this particular practice. If this government is serious about responding to these problems, it ought to take the money it wishes to spend fighting racism and channel it to those departments perceived by the majority of Canadians as being serious when it comes to dealing with this problem.

Take the money you wish to spend for equality and send it through the Human Rights Commission. Send it through the Department of Justice, which has a very vital human rights division. Don't channel it through a ministry and through a policy viewed by most Canadians, contrary to what Mrs. Finestone says, as being a folk-dance ministry. When you do that, you understate the seriousness of the problem. The message to people out there is, look, this is being handled by the department or the ministry or under the rubric of multiculturalism, so it can't be that serious. There is a smile on your face when you deal with multiculturalism policy. I think there ought to be a frown. I think there ought to be serious discourse through the departments seriously engaged in this sort of problem.

Racism is not a problem for ethnics. It's a national problem and it ought to be addressed through ministries viewed as having a national impact vis-à-vis all Canadians. If you have funds that you wish to spend dealing with the RCMP, I would suggest that the most appropriate department is not this department but the Ministry of the Solicitor General. Let them spend the money and convey to the police forces in Canada that this policy of treating minorities with respect and of understanding their problems and their place when you're policing is one that is as serious as reading an accused their constitutional rights. It is not something marginal that is going to be cooked by the department administering multiculturalism.

So at the end of the day, I would submit that multiculturalism is a problem because it has a specific meaning, a specific vision. It brings specific baggage accumulated over the last thirty years, and it is no answer to that particular concern to raise the positive things done by the department. Those positive things are simply undermined because of the instrument used.

[*Traduction*]

• 1725

Dans son autre réplique, M^me^ Finestone aborde effectivement l'argument que je présente au Comité aujourd'hui. Elle déclare que le multiculturalisme ne concerne pas la danse folklorique—c'est l'expression qu'elle emploie. Selon elle, le multiculturalisme concerne l'égalité, et il concerne l'attitude de la GRC en matière de relations raciales et de services policiers.

Lorsqu'il était ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, M. Weiner soulignait à quel point le multiculturalisme nous permettait d'être présents dans les écoles. Il parlait de tolérance et d'égalité. Or, à mon humble avis, le multiculturalisme ne correspond pas à de tels objectifs, très louables par ailleurs. Au contraire, il les contrecarre. Permettez-moi de vous donner un exemple.

Le problème du racisme, comme le reconnaîtront monsieur le président et les membres du Comité, est un problème très grave. Ces conséquences pour les victimes sont extrêmement graves. Il cause un tort psychologique considérable à ceux qui en sont victimes. Dans la mesure où le gouvernement cherche sérieusement à régler ce genre de problème, il devrait affecter les sommes qu'il souhaite consacrer à la lutte contre le racisme aux ministères qui, selon la majorité des Canadiens, sont en mesure d'intervenir de façon efficace.

Affectez les budgets visant l'égalité à la Commission des droits de la personne. Affectez-les au ministère de la Justice, qui comporte une division des droits de la personne dont le rôle est tout à fait critique. N'affectez pas ces budgets à un ministère et à une politique qui, pour la plupart des Canadiens, contrairement à ce qu'en pense M^me^ Finestone, concerne la danse folklorique. Le faire, ce serait minimiser l'importance du problème. Confier une question au ministère du Multiculturalisme ou aux programmes correspondants, c'est comme dire aux gens que le problème ne doit pas être très sérieux. On a tendance à sourire lorsqu'on parle de politique du multiculturalisme. On devrait plutôt froncer les sourcils, d'après moi. Il me semble que les ministères concernés devraient s'interroger sérieusement là-dessus.

Le racisme n'est pas un problème qui concerne ceux qui font partie des groupes ethniques. Il s'agit d'un problème national qui doit relever de ministères qui sont perçus comme étant d'envergure nationale par tous les Canadiens. Si vous souhaitez consacrer des budgets à la GRC, je vous recommande de les confier, non pas à ce ministère, mais plutôt au ministère du Solliciteur général. Que ce soit ce ministère qui dépense l'argent et fasse comprendre aux forces policières du Canada que la politique qui veut que les minorités soient traitées avec respect et que la police comprenne leurs problèmes et leur situation a tout autant d'importance que le fait de faire connaître à l'accusé ses droits constitutionnels. Il ne s'agira pas alors d'une démarche marginale élaborée par le ministère qui administre le multiculturalisme.

Ainsi, en fin de compte, je prétends que le multiculturalisme pose problème à cause de la connotation et de la perspective particulière qu'il véhicule. La notion de multiculturalisme charrie tout un bagage accumulé depuis 30 ans, et il ne suffit pas pour l'effacer de faire valoir les réalisations du ministère. Le simple fait de les associer à l'instrument du multiculturalisme a pour effet de les discréditer.

[*Text*]

It is my submission that we should simply direct all these activities to the appropriate departments outside the present ministry that has been set up. If we do this, I think what we end up with is a country where our identity is not based upon the groups we belong to. It is based upon our idea of being individual citizens. We move towards a model of Canadian values and Canadian identity in which we value people by reference to their talents, their abilities and their compassion, not their ethnic origin or their race. We say to everybody, you can participate in the political, economic and social institutions of this country regardless of who you are merely because you are a citizen.

I would respectfully submit that the committee should strongly consider those parts of the bill speaking expressly to multiculturalism with a view to either—I know this sounds dramatic—removing those references or to strictly defining them so as to exclude the types of activities that would enhance group identification as opposed to identification by virtue of one's citizenship.

What are these common values that I say are present in our present identity and that you would be enhancing without reference to multiculturalism? They're the values articulated in a lot of our founding documents: visions of equality, visions of liberty, visions of justice. We should build our cultural identity around those values we share.

• 1730

Most of us believe in the equality of men and women. Most of us believe in the equality of people without reference to their race, gender, sexual orientation, etc. Those are the values that should form the bedrock of Canadian identity, not this compact of various races and ethnic groups that have come together to get their place in the hierarchy and get the goodies, depending on where they came in on the hierarchy of group rights.

Those, Mr. Chairman and members of the committee, are my opening submissions. I thank you.

The Chair: Thank you very much. I think, because we do not have a lot of time, we will pass immediately

au Bloc québécois, pour environ six ou sept minutes. Madame Tremblay.

Mme Tremblay: Bonjour, monsieur. Pendant tout le temps de votre présentation, j'ai vu que vous tourniez des pages. Peut–on espérer que vous allez télécopier à la greffière le texte que vous nous avez lu de façon à ce qu'on aie la chance de vous relire? Est–ce possible?

Mr. Meghji: Very much so, Madam Tremblay, I shall do that.

Mrs. Tremblay: Thank you very much.

Vous dites que la politique du multiculturalisme n'a pas atteint les objectifs qu'on espérait au Canada. Je voudrais savoir si je vous comprends bien. Je me rappelle que le Québec, dans ma jeunesse, était dirigé par un premier ministre plutôt nationaliste, M. Duplessis. Par la suite, un Libéral qui avait été député et ministre à Ottawa, M. Lesage, a décidé de prendre le leadership au Québec. Le slogan qu'il a adopté pour sa campagne électorale avait été: «Maîtres chez nous», ce qui

[*Translation*]

À mon avis, il faut tout simplement répartir l'ensemble des activités parmi les ministères concernés. En agissant de la sorte, nous finirons par avoir un pays où notre identité n'est pas fondée sur le groupe auquel nous appartenons mais sur la notion de citoyenneté individuelle. Nous nous acheminons vers un modèle des valeurs et de l'identité canadiennes où l'importance est accordée plutôt au talent, à la compétence et à la compassion qu'à l'appartenance raciale ou l'origine ethnique. Nous disons à tous les Canadiens qu'ils peuvent participer aux institutions politiques, économiques et sociales du pays, quel que soit leur origine ou leur appartenance, du simple fait qu'ils sont des citoyens.

Je propose humblement que le Comité étudie sérieusement les passages du projet de loi où il est question du multiculturalisme, soit pour les supprimer—ce qui semble assez radical, j'en suis conscient, soit en les formulant de façon rigoureuse de manière à exclure toute activité qui aurait pour effet de favoriser l'identification au groupe, par opposition à l'identification en fonction de la citoyenneté.

Quelles sont donc ces valeurs communes qui, comme je le prétends, font partie de notre identité actuelle et seraient favorisées par une initiative de votre part qui ne reposerait pas sur la notion de multiculturalisme? Ce sont les valeurs que nous défendons dans bon nombre de nos textes fondateurs: des visions d'égalité, des visions de liberté, des visions de justice. Nous devrions bâtir notre identité culturelle autour de ces valeurs qui sont les nôtres.

La plupart d'entre nous croient en l'égalité des hommes et des femmes. La plupart d'entre nous croient en l'égalité des personnes qu'elles que soient leur race, leur sexe, leur orientation sexuelle, etc. Ce sont les valeurs qui devraient être à la base de l'identité canadienne, et non ce contrat passé entre divers groupes ethniques et raciaux qui se sont réunis pour se faire une place dans la hiérarchie et profiter des bonnes choses, selon l'échelon où ils se trouvent dans la hiérarchie des droits collectifs.

Voilà, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, mes remarques liminaires. Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup. Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de temps, nous allons passer tout de suite

to the Bloc Québécois, for a question period of about six or seven minutes. Mrs. Tremblay.

Mrs. Tremblay: Good afternoon, sir. During your presentation, I saw you continuously turning over pages. May we hope that you will fax to our clerk the statement you have just read to us so as to give us the opportunity to read it again? Is it possible?

M. Meghji: Tout à fait, madame Tremblay, je n'y manquerai pas.

Mme Tremblay: Merci beaucoup.

You said that the multiculturalism policy did not reach the expected goals here in Canada. I would like to know whether I understand you well. I remember that when I was young, Quebec's Premier was a rather nationalist individual, Mr. Duplessis. Later on, a Liberal who had been member of Parliament and minister in Ottawa, Mr. Lesage, decided to take the leadership in Quebec. During his election campaign, his motto was: ''Maîtres chez nous'', masters of our own home,

[*Texte*]

voulait dire que le Québec devait essayer de prendre en main tous les outils nécessaires à son développement. À ce moment–là, il n'était pas question de quitter le Canada. Nous devions, par contre, être «maîtres chez nous». Ensuite, nous avons eu comme premier ministre M. Daniel Johnson, père, qui a déclaré: «Égalité ou indépendance».

S'en venait enfin à grands pas l'Exposition universelle de 1967. Je me rappelle qu'à l'époque, les timbres et la monnaie étaient en anglais seulement. On allait tenir une exposition universelle, occasion où le Canada devait être l'hôte du monde entier, alors qu'il n'avait ni drapeau ni hymne national. Comme les Libéraux étaient au pouvoir, on a eu un drapeau rouge. Si on n'avait pas été si partisan, il me semble que, pour représenter le Canada, on aurait dû se donner un drapeau avec des bandes bleues pour signifier la mer et une feuille d'érable verte. On s'est plutôt donné une feuille d'érable prête à tomber à l'automne. J'espère que ce n'est pas le symbole de ce qui va arriver au Canada!

On nous a aussi donné un hymne national. Et puis, ensuite, on a eu une politique de bilinguisme et de biculturalisme. On semblait, en somme, avoir atteint une première étape de notre histoire, où il était clair que le Canada comptait deux nations, deux langues, deux cultures et qu'on allait essayer de permettre à tout le monde de se développer équitablement.

Mais tout était trop bien parti pour bien aller. M. Trudeau a dit qu'il allait annuler tout cela et adopter une politique de multiculturalisme. Ce fut le début de la fin. À ce moment–là, on a compris qu'il n'y avait plus rien à faire de ce côté.

Avez–vous l'impression que le multiculturalisme constituait une façon pour les partis politiques de s'acheter facilement les votes des néo–Canadiens en leur payant un festival, des danses de folklore, des chorales, des costumes et que sais–je encore? J'ai l'impression qu'il y a eu là une façon de dire aux gens qu'il pouvaient s'en venir ici sans jamais devenir Canadiens, qu'ils pouvaient demeurer Polonais, Arabes ou Indiens. On a même permis de ne pas porter l'uniforme de la Gendarmerie royale du Canada, ce qui fait qu'on ne sait même plus si celui qui fait une arrestation est un policier ou non. Il peut être vrai ou faux, on ne le sait pas, puisqu'il ne porte aucun signe distinctif.

• 1735

Où s'en va–t–on avec de telles attitudes? Il n'y en aura pas de Canada, il n'y en aura jamais malgré l'effort qu'on veut consacrer à se donner une identité. Même en voulant introduire des moyens de s'en donner une dans la loi à l'heure actuelle, si on maintient la politique du multiculturalisme, il n'y aura rien à faire. Ne trouvez–vous pas qu'il y a là une dichotomie réparable?

Mr. Meghji: First of all, let me tell you, the comments you make about the purpose of multiculturalism being to buy votes have been made on many occasions. I don't think that's new. I think some of it is quite true. It's only in recent years that there has been an attempt to rehabilitate the policy of multiculturalism, but my submission is it's too late and, frankly, it's not a useful thing to do.

The other argument that's been made recently, I think, in some of the literature, is that the purpose of multiculturalism was to deal with nationalism in Quebec. The idea was that if you could somehow sell multiculturalism, you wouldn't have to deal with biculturalism.

[*Traduction*]

which meant that Quebec had to try to take over all necessary tools for its development. At that time, there was no question of leaving Canada. Instead, we were to become masters of our own home. Later on, we had as premier Mr. Daniel Johnson Senior who stated: "equality or independence".

Then came the world fair of 1967. I remember that at the time, our stamps and currency were only in English. We were to post a world exhibition, during which Canada was to welcome people from all over the world when the country had neither a flag nor a national anthem. As the Liberal Party was in power, we had a red flag. If there had not been so much partisanship, it seems to me that in order to represent Canada we should have adopted a flag with blue stripes representing the sea and a green maple leaf. We decided instead to have a maple leaf ready to fall in autumn. I hope this is not a symbol of what the future holds for Canada.

We also chose a national anthem. Later, we had a bilingualism and biculturalism policy. In a way, it looked as if we had reached a first stage in our history, where it was clear that Canada had two nations, two languages, two cultures and that we were going to try to offer all Canadians the same opportunity to develop.

But we had two good a start for things to go well afterwards. Mr. Trudeau said that he was going to change all that and implement a multiculturalism policy. That was the beginning of the end. At that time, we understood that all hopes were lost for us.

Do you believe that multiculturalism was for political parties a way to easily win the votes of new Canadians by offering them a festival, folk music and dances, choirs, costumes and what have you? I believe that it was a way of saying to people that they could come here without ever becoming Canadians, that they could remain Polish, Arabs or Indians. Some people were even allowed not to wear the uniform of the Royal Canadian Mounted Police, so that we do not know now whether a person who puts someone under arrest is or not a real policeman. He could be a fake, as far as we know, because he has no distinctive mark.

Where do such attitudes take us? There will not be a Canada, there will never be despite all efforts we are ready to make in order to find our identity. Even if we tried to introduce means to do it through legislation at the present time, if we maintain the multicultural policy, our efforts will be useless. Don't you think there is some kind of dichotomy that can be removed?

M. Meghji: Tout d'abord, permettez–moi de vous dire que vous n'êtes pas la première à dire que la politique de multiculturalisme visait à s'acheter des voix. Cela n'a rien de nouveau, à mon avis. Et c'est en partie vrai. Il y a à peine quelques années que l'on s'efforce de réhabiliter la politique de multiculturalisme, mais c'est trop tard à mon avis et, bien franchement, je pense que c'est inutile.

L'autre argument qui a été mis de l'avant dernièrement dans certains ouvrages porte que le multiculturalisme avait pour objet de faire face à la poussée du nationalisme au Québec. On partait du principe que s'il était possible de faire accepter le multiculturalisme, on ne serait pas obligé de résoudre le problème du biculturalisme.

[*Text*]

There are a lot of arguments that multiculturalism was brought in to deal with everybody's concerns but those of "the allophones and the ethnics".

Let me tell you, in response to your question, removing the references to multiculturalism in this bill, in my mind, is the beginning or is one step in articulating a vision of the Canadian body politic where the constituent element of the nation–state is the individual. That is, in my mind, the necessary element for the country if it's going to grow and develop.

I want to see that happen. I'm a committed Canadian and I believe this is a country where we should try to create an identity or a set of values that will keep us together in the long term. I believe removing the references to this and articulating a new vision of Canada that doesn't refer to ethnic identity or to policies that clearly over the last 30 years have been directed to those who are not of the founding races is a start.

If I understand your question correctly, Madam Tremblay, I don't think the dichotomy will be removed immediately, but it is the beginning of a process in deciding how we go down the road in the next 30 years. Indeed, this bill refers to its purpose as being the promotion and the creation of a Canadian identity. I'm suggesting to this committee that you have an opportunity here where you can say quite categorically this value of multiculturalism, as it's understood, hurts the particular objective we have been asked to promote.

Let me also say the part of my theory that would probably be difficult for you to accept, and I can understand this, is I'm articulating the removal of multiculturalism, so these people are not told there are two founding peoples in this country and they are then somehow a third.

You see, my problem with the two founding nations concept is nobody's been able to tell me where I fit in. What do I tell my children, Madam Tremblay, when I tell them they're playing with kids whose ancestry is English or French in the strictest sense and they ask me where they fit in if they're not one of the founding races?

I'm suggesting to you and to the members of the committee that people like me are not going to accept that. We refuse to accept a status in this country that is less than that of those particular people who consider themselves members of the founding races.

Multiculturalism must go, for that reason. The thing that happens after that is we move to an idea where we're judged by our values and our citizenship and our passion for what this nation is.

Mr. Hanrahan: Thank you very much for your presentation. I found it fascinating. You suggested multiculturalism has been viewed by most Canadians as a folk–dance department. On what do you base that? Have you done

[*Translation*]

Bien des gens ont déclaré que le multiculturalisme avait été proposé pour répondre aux préoccupations de tout le monde sauf celles des «allophones et des groupes ethniques».

Pour répondre à votre question, je voudrais vous dire que si l'on supprime les allusions au multiculturalisme dans le projet de loi à l'étude, à mon avis, ce sera déjà un début, un premier pas vers la définition d'une vision de l'appareil politique canadien où l'individu représente l'élément constituant de l'État–nation. C'est à mon avis un élément essentiel à la croissance et au développement de notre pays.

C'est une chose qui me tient à coeur. Je suis un Canadien convaincu et je crois que nous vivons dans un pays où il faut essayer de nous donner une identité ou une série de valeurs qui préserveront notre unité à long terme. À mon avis, le fait de supprimer les allusions à cette question et de définir une nouvelle vision du Canada sans faire mention de l'identité ethnique ou des politiques qui, de toute évidence, depuis 30 ans, visent les groupes qui ne font pas partie des deux peuples fondateurs, est un pas dans la bonne direction.

Si j'ai bien compris votre question, madame Tremblay, je ne pense pas que cette dichotomie va disparaître sur–le–champ, mais c'est le début d'un processus de réflexion en vue de déterminer ce qui nous attend d'ici 30 ans. En fait, ce projet de loi a pour objet de favoriser la création d'une identité canadienne. Je tiens à dire au comité que vous avez ici l'occasion de déclarer de façon catégorique que cette valeur du multiculturalisme tel qu'on l'entend nuit à la réalisation de l'objectif que nous sommes censés atteindre.

J'ajoute également que ce qui sera le plus dur pour vous à accepter dans ma théorie, et je le comprends, c'est le fait que je préconise la suppression du multiculturalisme, afin qu'on cesse de dire à ces gens qu'il existe deux peuples fondateurs dans notre pays et qu'ils en représentent un troisième.

Comme vous le voyez, ce qui me chiffonne dans le concept des deux peuples fondateurs, c'est que personne jusqu'ici n'a pu me dire où est ma place. Que dois–je dire à mes enfants, madame Tremblay, lorsque je leur dis qu'ils jouent avec des enfants dont les ancêtres sont anglais ou français au sens strict du terme et qu'ils me demandent où est leur place s'ils ne font pas partie eux, des deux races fondatrices?

Je tiens à vous dire, ainsi qu'aux autres membres du comité, que les gens comme moi ne veulent pas accepter ce genre de choses. Nous refusons d'être considérés dans notre pays comme des gens inférieurs aux membres de ces deux groupes en particulier qui se considèrent comme faisant partie des races fondatrices.

C'est pourquoi la politique de multiculturalisme doit être supprimée. Nous adopterons alors les principes selon lesquels nous serons jugés en fonction de nos valeurs et de notre citoyenneté et de la passion que nous éprouvons pour ce que représente notre pays.

M. Hanrahan: Merci beaucoup de votre exposé qui m'a littéralement fasciné. Vous avez dit que la plupart des Canadiens considèrent le multiculturalisme comme un ministère folklorique. Sur quoi vous fondez–vous pour dire cela? Avez–

[*Texte*]

some study on this? Have you talked to a number of these organizations? In other words, is there among what you referred to earlier as ethnic groups a reaction against multiculturalism, a resentment towards it?

[*Traduction*]

vous fait des études sur cette question? Avez–vous consulté les représentants de certains de ces organismes? En d'autres termes, existe–t–il parmi ce que vous avez appelé plus tôt les groupes ethniques une réaction négative, un ressentiment à l'égard du multiculturalisme?

• 1740

Mr. Meghji: I'm glad you asked that question because I like to tell those I talk to about this policy that if they look at the latest opinions among "the ethnic groups" about multiculturalism, to use Keith Spicer's favourite remark, the poets and the writers are all against it, but the so–called "ethnic eaters" love it.

The latest evidence of that is the powerful book by Neil Bissoondath, where he talks very passionately about what's wrong with this policy. One of my favourite writers is a woman by the name of Bharati Mukherjee, who has written very passionate books about the immigrant experience in Canada. In one of her pieces, she suggests she left Canada and went to the United States because she couldn't deal with the idea that everything she wrote was viewed from the perspective of her being an ethnic writer. Bharati Mukherjee is one of Canada's greatest writers. She is not an ethnic writer and her work ought not be treated that way.

What has been happening, in my respectful submission, from what I see, is there's a new intelligentsia among the ethnic communities, and I use that word with great reluctance because it's such a part of Canadian vocabulary now. The new intellgentsia is simply saying they won't be patted on the head any more. They won't be told their place is in the corner here. They insist on access to the mainstream institutions of the country and they wish to compete on that footing. You will see an emergence, in my respectful submission, among modern writers and thinkers and poets who, in large part, disagree with this policy because they want their vision and their work and their ideas to be considered Canadian ideas and not marginalized as something ethnic.

So there is a split in opinion. But my suggestion to you is, over the next few years we will see this split become the subject of more debate. Let me quickly add I'm not pained by that. I think this is a healthy debate. We are debating with generosity of spirit and we're all trying to articulate in our own way our vision, which will make sure that our children and grandchildren have a real sense of belonging to this country. That's what this is all about. I think that's where the debate is at, at this stage.

Mr. Hanrahan: Thank you. You suggested in your discourse multiculturalism should not be in this bill and if we have the money we should give it to the Department of Justice to combat racism and so forth. If that were not possible, is it simply your opinion we do away with it entirely? Take it out of the bill?

M. Meghji: Je suis heureux que vous ayez posé cette question car il me plaît de dire aux personnes auxquelles je parle de cette politique que si l'on tient compte des plus récents sondages d'opinions auprès des «groupes ethniques» au sujet du multiculturalisme, pour reprendre l'expression favorite de Keith Spicer, les poètes et les auteurs s'y opposent tous mais les fameux «ethnivores» l'adorent.

La preuve la plus récente se trouve dans le livre impressionnant de Neil Bissoondath où il exprime de façon passionnée ses critiques à l'égard de cette politique. L'un de mes auteurs favoris est une dénommée Bharati Mukherjee, qui a écrit des ouvrages très passionnés au sujet de l'expérience des immigrants au Canada. Dans l'un de ses livres, elle dit qu'elle a quitté le Canada pour aller aux États–Unis car elle ne pouvait pas se faire à l'idée que l'on jugeait tous ses écrits en fonction du fait qu'elle faisait partie d'un groupe ethnique. Bharati Mukherjee est l'une des plus grandes auteures du Canada. Ce n'est pas un écrivain ethnique et son oeuvre ne devrait pas être considérée comme telle.

Ce qui s'est passé, à mon humble avis, c'est qu'il existe désormais une nouvelle élite au sein des collectivités ethniques et j'utilise ce terme avec beaucoup de réticence car il fait partie intégrante du vocabulaire moderne des Canadiens. Cette nouvelle élite déclare tout simplement qu'elle ne se laissera plus traiter avec condescendance. Elle ne veut plus qu'on lui dise de rester dans l'ombre. Les membres de cette élite insistent pour avoir accès aux principales institutions du pays et veulent être traités sur un pied d'égalité avec les autres Canadiens. Vous verrez apparaître ce sentiment, à mon humble avis, parmi des auteurs, des penseurs et des poètes modernes qui, en grande partie, désapprouvent cette politique car ils veulent que leur vision, leur oeuvre et leurs idées soient considérées comme totalement canadiennes et non marginalisées parce qu'ils appartiennent à un groupe ethnique.

Il y a donc des divergences d'opinions. Je tiens toutefois à vous dire qu'au cours des quelques prochaines années, cette divergence va susciter un débat de plus en plus animé. Je me hâte d'ajouter que cela ne me dérange pas le moins du monde. C'est à mon avis un débat salutaire. Nous discutons dans une grande ouverture d'esprit et nous essayons tous de définir à notre façon notre vision propre, celle qui garantira que nos enfants et nos petits–enfants aient vraiment l'impression d'appartenir à notre pays. Car c'est là l'objectif fondamental. Je pense que c'est ce qui est actuellement au coeur du débat.

M. Hanrahan: Merci. Vous avez dit dans votre exposé qu'il ne devrait pas être question dans le projet de loi du multiculturalisme et que si nous avons les fonds nécessaires, nous devrions les allouer au ministère de la Justice pour qu'il lutte contre le racisme, etc. Si c'était impossible, préconisez–vous de supprimer complètement la politique de multiculturalisme? De la supprimer du projet de loi?

[*Text*]

Mr. Meghji: I know this is probably where I part company from what I understand to be the position of the Reform Party on this issue. I'm glad I have the opportunity to say this on the record. With the greatest respect to the members of the Reform Party, I'm very reluctant to say that because my reasons—the reasons that animate my view of multiculturalism—are not the same, I understand, as those that animate the views of the Reform Party.

I'm committed to the idea of anti–racism. I'm committed to the idea of equality, and I believe it is incumbent on the state to make sure the institutions of this country operate to provide everybody equal opportunity, and sometimes funds have to be used to do that. As to whether you should do away with it completely, if that's not possible, I'm not sure I would say that, because my concern is that I would then be viewed as suggesting these particular policies are not important.

My view is that they are so important they ought to be carried out in a format that is less trivial than this particular policy.

Mr. Hanrahan: I would point out as well in my final comment that the Reform Party would share the same values as you do with regard to equality and justice and so forth.

Mr. Ianno: Thank you very much for appearing. It intrigues me, at the end of your comments disagreeing with the Reform Party, when it finally came to the point of whether we get rid of multiculturalism or not. I tend to agree with a lot of things you say, and I agree that as Canadians of other origins all we are ever talking about is equality and fairness and opportunity, not anything to do with handouts, etc.

But I guess you have a slight problem, and that is that the francophones do not consider you francophone; the anglophones don't consider you anglophone. I guess it's the same as the guy who's told to go to the back of the bus, to say, yes, we're all equal.

• 1745

How do you deal with it when you cancel multiculturalism or say Canada is multicultural in nature, and yet when you're with anglophones you're not accorded equality, or with francophones you're not accorded equality? How do you deal with that? What is your recourse?

Mr. Meghji: My recourse is this. As I said to Madam Tremblay, I say to those who are like me, who have traditionally been the beneficiaries of multicultural policy, because that's been the objective, that we have to throw away the multiculturalism card if we're going to insist on no founding races approach to Canadian constitutional discourse.

The idea is that what has happened here is that in the last 30 years there has been an acceptance of multiculturalism by ethnic Canadians. They have accepted that the idea of the founding races is there forever. I am saying those of us who have emerged in the last 10 or 15 years and who now write about this are saying, actually, we don't quite buy that, *fait accompli.*

[*Translation*]

M. Meghji: C'est sans doute sur ce point que ma position et celle du Parti réformiste divergent, d'après ce que je sais. Je suis heureux d'avoir l'occasion de le déclarer publiquement. Soit dit en toute déférence envers les membres Parti réformiste, j'hésite à dire cela car mes motifs—ceux qui sous–tendent mon opinion du multiculturalisme—ne sont pas les mêmes, je pense, que ceux qui sont à la base de la position du Parti réformiste.

Je suis entièrement dévoué à la cause de la lutte contre le racisme. Je suis dévoué à la cause de l'égalité, et je crois qu'il incombe à l'État de s'assurer que les institutions canadiennes offrent à tous les mêmes chances, même si cela implique à l'occasion certaines dépenses. Quant à savoir s'il faut supprimer totalement la politique du multiculturalisme, si c'est impossible, je n'irais peut–être pas jusque là car je craindrais que l'on interprète mes propos comme si je jugeais ce genre de politique sans importance.

À mon avis, ces politiques sont si importantes qu'elles devraient être mises en oeuvre avec plus de sérieux que ne l'est celle–ci en particulier.

M. Hanrahan: Je signale également pour conclure que le Parti réformiste souscrit aux mêmes valeurs que vous en ce qui a trait à l'égalité, la justice, etc.

M. Ianno: Merci beaucoup de votre présence. Tout cela m'intrigue. J'ai écouté ce que vous avez dit au sujet du Parti réformiste et surtout lorsque vous avez enfin répondu à la question de savoir s'il faut ou non supprimer la politique du multiculturalisme. Je suis plutôt d'accord avec l'essentiel de vos remarques, et je conviens que nous, Canadiens d'autres origines, nous parlons toujours de l'égalité des chances et de l'équité, et non d'aide ou de subventions, etc.

Je suppose que vous avez un léger problème, du fait que les francophones ne vous considèrent pas comme l'un des leurs, pas plus que les anglophones. Il en va de même pour celui auquel on demande d'aller s'asseoir à l'arrière de l'autobus et qui devrait affirmer que nous sommes effectivement tous égaux.

Que doit–on faire si l'on supprime le multiculturalisme et si l'on déclare que le Canada est un pays fondamentalement multiculturel alors vous n'êtes pas traité sur un pied d'égalité lorsque vous êtes parmi des anglophones ou encore des francophones? Comment y remédier? Quel est votre moyen de recours?

M. Meghji: Voici comment je réagis. Comme je l'ai dit à M^me^ Tremblay, je dis à ceux qui sont comme moi, qui depuis toujours sont bénéficiaires de la politique du multiculturalisme, car c'était son objectif, qu'il faut renoncer à la carte du multiculturalisme si nous voulons insister pour que l'on cesse d'invoquer l'argument des peuples fondateurs dans le discours constitutionnel au Canada.

Ce qui s'est passé, c'est que depuis trente ans, les Canadiens qui appartiennent à des groupes ethniques acceptent la politique du multiculturalisme. Ils acceptent que le principe des races fondatrices soit immuable. Ce que je dis, c'est que ceux d'entre nous qui se sont faits connaître au cours des 10 ou 15 dernières années et qui écrivent actuellement des ouvrages à ce sujet refusent d'accepter cet état de chose comme un fait accompli.

[*Texte*]

Let me be very clear that nothing I am saying derogates from things like the Official Languages Act or the protection of the rights of, say, francophones in Alberta, or any of those things. What we're really talking about here is what is the perception in the Canadian psyche, in the Canadian idea about this nation state, of how we all belong here. That's what this is about.

I'm saying that I insist on dealing in my multiculturalism card, so as to speak, so that in exchange I can then insist that we will create a country of individual citizens. But I cannot with any credibility stand and articulate a vision of Canada where we're all judged by our status as individual citizens if I insist on hanging on to the multiculturalism label. I can't insist on: vest me with the group rights of multiculturalism but then don't judge me by those policies. I say that's a beginning, a necessary beginning.

Mr. Ianno: Has that day arrived yet when you can throw out the multicultural card?

Mr. Meghji: Let me put it to you this way: it will never arrive unless we throw away the multiculturalism card.

Mr. Ianno: So you want to throw away the multiculturalism card without the other two founding nations getting rid of their cards.

Mr. Meghji: Well, it will happen in the course of time. The reason I suggest to you that it will happen in time is because first of all, the demographics of the country have changed. Secondly, we are beginning to recognize, contrary to the mythology in Meech and Charlottetown, that we as a country cannot possibly survive over the next 150 years if we insist on building the country by reference to groups. The only way a post–modern nation state with a mixture of ethnicity and race can survive as a nation state and international community is if we create a constitutional discourse where we can equalize everybody. The only way we can do that is by citizenship.

So I am suggesting to you it is inevitable that if we start by getting rid of the multiculturalism idea, we will then move. If we do not, our progress is going to be stalled.

Mr. Ianno: Does that mean, taking your course of action, we should prevent others from practising their culture?

Mr. Meghji: Absolutely not.

Mr. Ianno: Okay. So what do you mean by getting rid of multiculturalism?

Mr. Meghji: What I mean by that is getting rid of the idea that we are a country made up of, in effect, three or four groups. The ''anglophones'' and ''francophones'' consider themselves to be the founding races. I don't know how they explain away the native people of Canada. But then, we also have the native people there. The rest of us are the allophones and ethnics. I'm saying we go to this model by saying we are a nation state of individuals. We acknowledge that as our fundamental principle, not our principle of groups.

[*Traduction*]

Je veux qu'une chose soit bien claire: je recommande nullement que l'on s'écarte de la Loi sur les langues officielles ou que l'on renonce à protéger les droits des francophones de l'Alberta, disons, ou d'autres groupes. Ce dont nous discutons vraiment ici, c'est l'impression qui existe dans l'esprit des Canadiens, dans l'idée des Canadiens au sujet de cet État–nation, quant à la place que nous occupons tous. C'est ce qui est au coeur du débat.

Ce que je dis, c'est que j'insiste pour échanger ma carte du multiculturalisme, si je peux dire, afin d'obtenir en échange la possibilité de créer un pays constitué de citoyens égaux. Toutefois, il m'est impossible de présenter d'une part une vision du Canada où nous serons tous jugés en fonction de nos qualités personnelles tout en insistant pour m'accrocher au multiculturalisme. Je ne peux pas à la fois exiger qu'on me confère des droits collectifs et multiculturels et refuser en même temps d'être jugé en fonction de ces politiques. Je dis que c'est un début, un début utile.

M. Ianno: Le moment est–il arrivé où vous pourrez vous défaire de la carte du multiculturalisme?

M. Meghji: Écoutez, il est indispensable que nous nous détachions de la carte du multiculturalisme si nous voulons que les choses changent.

M. Ianno: Vous voulez donc jeter la carte du multiculturalisme sans que les membres des deux autres peuples fondateurs ne se défassent de leurs cartes..

M. Meghji: Eh bien, c'est une question de temps. Je vous dis que cela viendra avec le temps parce que, en premier lieu, les caractéristiques démographiques de notre pays ont évolué. Deuxièmement, nous commençons à admettre, contrairement à la mythologie dont étaient empreints les accords du Lac Meech et de Charlottetown, que notre pays ne pourra survivre au cours des 150 prochaines années si nous continuons à essayer de le bâtir autour de groupes bien précis. La seule façon pour un État–nation de l'ère moderne composé de diverses ethnies et races de survivre en tant qu'État souverain dans la communauté internationale, c'est de favoriser un discours constitutionnel qui mette l'accent sur l'égalité de tous. La seule façon d'y parvenir, c'est la citoyenneté.

Je veux donc vous dire que, si nous commençons par nous débarrasser du principe du multiculturalisme, nous évoluerons inévitablement vers la prochaine étape. Au cas contraire, nous ne progresserons pas.

M. Ianno: Est–ce à dire, si l'on adopte votre recommandation, qu'il faut empêcher les autres de vivre leur culture?

M. Meghji: Absolument pas.

M. Ianno: Très bien. Qu'entendez–vous alors par supprimer le multiculturalisme?

M. Meghji: Je veux dire qu'il faut abandonner l'idée que notre pays se compose de trois ou quatre groupes. Les «anglophones» et les «francophones» se considèrent comme les peuples fondateurs. Je ne sais pas comment ils font abstraction de la population autochtone du Canada. Car à ce moment–là, il faut tenir compte également des autochtones. Tous les autres, nous sommes des allophones et des minorités ethniques. Je recommande d'adopter ce modèle en affirmant que nous sommes un État–nation composé d'individus. C'est le principe fondamental que nous devons épouser, et non un principe de groupes.

[*Text*]

Mr. Ianno: What does multiculturalism mean if it isn't that Canadians are allowed to practice their culture and happen to retain them, even if you cancelled all the money? Let's say we cancelled the money. Does that change Canada from being multicultural?

Mr. Meghji: Of course it doesn't. You see, I think the confusion here is between multiculturalism as a fact. As a fact, of course we are a diverse country when it comes to race, ethnicity, etc. I don't think anybody could deny the fact that we ought not to. That's the idea that we bring a lot of different views of the world to the table and some we ought to acknowledge.

• 1750

However, there's a difference between multiculturalism as a fact and multiculturalism as a policy. Multiculturalism as a policy has an underlying ethic. The underlying ethic is that it gives a policy that identifies, separates and pegs particular groups of people as being different. This is the aspect of the policy, sir, that I think is the problem.

Mr. Ianno: Once you get rid of that policy, does that change that francophones see themselves as francophones and anglophones see themselves as anglophones?

Mr. Meghji: Probably not.

Mr. Ianno: What have you changed?

Mr. Meghji: I've started down the road where, for example, if I lived in Ontario I think what happens is we have a vision where I participate. I am viewed over time—

Mr. Ianno: An individual view. Before the multicultural policy came into being. . . How long have you been in this country, if you don't mind me asking?

Mr. Meghji: I came to Canada in 1975.

Mr. Ianno: Let me tell you that before 1975, before multiculturalism came in, when I was playing hockey with kids, I was always referred to as "Italian". I was born in this country. How do you deal with that by getting rid of the multiculturalism policy, such as you believe we should?

Mr. Meghji: I don't think the presence of that policy has changed that. The fact of the policy has not changed the fact that you or I might still be viewed as ethnics. What it does is define our place in the country. There's an interesting—

Mr. Ianno: How does it define our place in the country? Explain that to me.

Mr. Meghji: It conveys an impression of the national psyche.

Mr. Ianno: How?

Mr. Meghji: I am viewed—

Mr. Ianno: Without the policy.

[*Translation*]

M. Ianno: Que représente le multiculturalisme, si ce n'est le fait de permettre aux Canadiens de vivre dans leur culture et de la préserver, même si on supprimait toutes les subventions à cet égard? Disons que nous cessons de financer le multiculturalisme. Cela changera–t–il quelque chose au fait que le Canada est un pays multiculturel?

M. Meghji: Bien sûr que non. Vous voyez, il existe une confusion avec le fait que le multiculturalisme est une réalité dans notre pays. En fait, nous sommes évidemment un pays divers en ce qui a trait à la race, l'ethnicité, etc. Personne ne prétendra qu'il faille agir autrement. C'est ce qui nous permet d'avoir une ouverture sur d'autres visions du monde et d'en retenir certaines.

Toutefois, il y a une différence entre le multiculturalisme de fait et le multiculturalisme en tant que politique. La politique de multiculturalisme repose sur un principe en vertu duquel on identifie certains groupes, on fait la distinction entre eux et on les place dans des catégories bien définies. C'est cet aspect de la politique qui pose problème, à mon avis, monsieur.

M. Ianno: Lorsqu'on aura supprimé cette politique, cela changera–t–il quelque chose au fait que les francophones continueront à se considérer comme des francophones et les anglophones, comme des anglophones?

M. Meghji: Sans doute que non.

M. Ianno: Qu'aurez–vous changé alors?

M. Meghji: Ce sera un début, par exemple, quant à ce que pourrait être la situation si j'habitais en Ontario. On me considère avec le temps. . .

M. Ianno: C'est une opinion personnelle. Avant l'entrée en vigueur de la politique du multiculturalisme. . . Depuis combien de temps êtes–vous au Canada, si je puis me permettre de vous le demander?

M. Meghji: Je suis arrivé en 1975.

M. Ianno: J'aimerais vous dire qu'avant 1975, avant l'entrée en vigueur de la politique de multiculturalisme, quand je jouais au hockey avec d'autres enfants, on m'appelait toujours «l'Italien». Je suis né au Canada. Comment pouvez–vous empêcher ce genre de chose si l'on supprime la politique du multiculturalisme, comme vous le recommandez?

M. Meghji: Je ne pense pas que l'existence de cette politique ait changé quelque chose. La mise en oeuvre de cette politique n'a rien changé au fait que vous et moi puissions être considérés comme des minorités ethniques. Ce qu'elle fait, c'est définir notre place dans le pays. C'est un intéressant. . .

M. Ianno: Comment définit–elle notre place dans le pays? J'aimerais que vous me l'expliquiez.

M. Meghji: Cela traduit un état d'esprit qui existe dans le pays.

M. Ianno: De quelle façon?

M. Meghji: On me considère. . .

M. Ianno: Sans la politique.

[*Texte*]

Mr. Meghji: Yes, the policy, sir, communicates the view in the national psyche that I am an ethnic Canadian. The idea—

Mr. Ianno: The policy before 1972 did not do that?

Mr. Meghji: Maybe it did.

Mr. Ianno: I see.

Mr. Meghji: Let's compare the two models that are most often cited, the American model and the Canadian model.

Mr. Ianno: Cuomo, who is I think second or third generation, was not considered an Italian–American?

Mr. Meghji: Of course, he was.

Mr. Ianno: Why? They have no multicultural policy.

Mr. Meghji: Let me answer the question.

Mr. Ianno: Sure. Go ahead.

Mr. Meghji: In fact, Mario Cuomo is a great example. Mario Cuomo is celebrated by many as being a great American. What has happened in American culture is there has been a development of an American identity that allows Mario Cuomo to participate as an American. You don't hear the idea of Italian–Americans as often as you hear about Italian–Canadians. We have a greater emphasis on Italian in Canada than we do in America. That's just the history of the United States, because their constitutional document is one that reflects—

Mr. Ianno: Do you know about the Columbus parade in New York?

Mr. Meghji: Yes.

Mr. Ianno: One of the largest parades.

Mr. Meghji: Yes.

Mr. Ianno: What's it considered? An American parade?

Mr. Meghji: I'm not attempting to use that and to take away—

Mr. Ianno: Mr. Chairman, I thank the gentleman for giving me his views, and I think they're at a leading edge. I do give him that. However, I think there is a big gap that still has to be dealt with before we can get to the state where he wants to go and that I'm in favour of.

The Chair: Thank you very much. We have but a short gap between now and the time when our transmission runs out, and I think that gap will possibly be filled by Madam Tremblay.

Mrs. Tremblay: How much time do we have?

Le président: La guillotine tombe à 18 heures.

Mme Tremblay: Et quelle heure est–il?

Une voix: 17h55.

[*Traduction*]

M. Meghji: Si, monsieur, c'est à cause de cette politique que les gens me considèrent comme un Canadien d'origine ethnique. L'idée. . .

M. Ianno: Et ce n'était pas le cas avant 1972?

M. Meghji: Peut–être que si.

M. Ianno: Je comprends.

M. Meghji: Comparons les deux modèles qui sont le plus souvent cités, soit le modèle américain et celui du Canada.

M. Ianno: Mario Cuomo, qui est un Américain de la deuxième ou de la troisième génération, n'était pas considéré comme un Italo–Américain?

M. Meghji: Bien sûr que si.

M. Ianno: Pourquoi? Il n'y a pas de politique de multiculturalisme dans ce pays.

M. Meghji: Permettez–moi de répondre à la question.

M. Ianno: Bien sûr, allez–y.

M. Meghji: En fait, Mario Cuomo est un excellent exemple. Bien des gens le considèrent comme un Américain extraordinaire. Dans le contexte culturel américain, on a vu l'identité américaine évoluer de telle façon que cela a permis à Mario Cuomo d'être considéré comme un Américain à part entière. On n'entend pas aussi souvent parler d'Américains d'origine italienne que de Canadiens d'origine italienne. Ici au Canada, nous mettons davantage l'accent sur l'origine italienne qu'on ne le fait aux États–Unis. C'est ainsi qu'a évolué l'histoire des États–Unis car la constitution de ce pays traduit. . .

M. Ianno: Avez–vous entendu parler du défilé de Columbus à New–York?

M. Meghji: Oui.

M. Ianno: C'est l'un des plus importants défilés.

M. Meghji: En effet.

M. Ianno: Comment le considère–t–on? Comme un défilé américain?

M. Meghji: Je n'essaie pas d'utiliser ce genre d'argument pour. . .

M. Ianno: Monsieur le président, je remercie le témoin de nous avoir fait part de ses opinions qui sont pour le moins avant–gardistes. Je lui concède au moins cela. Toutefois, je pense qu'il subsiste une énorme lacune à combler avant que nous en arrivions à faire ce qu'il souhaite et ce que je suis prêt à accepter.

Le président: Merci beaucoup. Il nous reste très peu de temps avant la fin de la transmission et nous pourrions donner les quelques instants qui restent à M^me^ Tremblay.

Mme Tremblay: De combien de temps disposons–nous?

The Chair: We will be cut at 6:00 pm.

Mrs. Tremblay: And what time is it now?

An hon. member: 5:55 p.m.

[*Text*]

Mme Tremblay: Vous n'aurez probablement pas le temps de répondre à ma question. J'espère donc que vous ajouterez un petit mot au texte que vous nous enverrez. Vous avez maintes fois fait allusion à la réalité des faits. Cependant, ici, il y a des faits à prendre en considération. Les Français sont arrivés ici en 1534. C'est un fait. Les Anglais sont arrivés en 1760. En 1840, on a fait l'union du Haut et du Bas–Canada, des anglophones. . .

Mr. Ianno: The Italians in 1492.

• 1755

Mme Tremblay: Les Italiens, peut–être. Ils ne sont pas venus au Canada. Ils sont allés quelque part en Colombie. Les Basques sont venus aussi au IX^{e} siècle; Astérix était peut–être là 2000 ans avant Jésus–Christ.

Il y a deux peuples fondateurs ici. Si je ne lis pas votre nom sur un papier, simplement à vous regarder à la télé et à vous écouter, j'ai l'impression que vous êtes franchement un anglophone. Quand je regarde M. Ianno et que je l'écoute parler, pour moi c'est un anglophone. Lorsque je vois son nom, je constate que ce n'est pas un nom qui ressemble à Godfrey ou à Tremblay. Par ailleurs, comme il est né au Canada, c'est quelqu'un qui est venu grossir le nombre de ceux qui font partie du groupe des anglophones et des francophones qui ont fondé ce pays.

Il me semble qu'il y a là une évidence. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi vous avez tant de problèmes. Il faudrait peut–être aller voir un psychiatre pour les régler et vous donner un certain sentiment d'appartenance.

Mr. Meghji: I'll tell you why, Madam Tremblay, because in Quebec you have a word for me. You don't have the word ''francophone'' for me, Madam Tremblay. You have the word ''allophone'', because in Quebec this idea that all of us, whether we're in English Canada or French Canada, have somehow belonged to the two different groups is not true. In Quebec I'm identified as an allophone. In Quebec there are groups that say that for the preservation of the French identity we should look out for immigration.

There was a time when the newspapers reported a story about the Montreal Catholic school board talking about kids speaking Vietnamese during their breaks, so I respectfully reject the submission that in Quebec anybody who has assimilated has somehow become francophone, because if that were the case, Madam Tremblay, you wouldn't need the word ''allophone''. It's a word that is part of the discourse of the politics of that province.

What is happening to me in English Canada as an ethnic is happening to those in Quebec when they're referred to as allophones. You need to identify us. You wouldn't need to if we were all part of the greater community. I would submit to you that it is not—

Mme Tremblay: Mais dès la deuxième génération, M^{me} Liza Frulla–Hébert n'est pas une allophone, je regrette. Notre ministre de la culture, c'est une Québécoise, tout simplement. Elle ne fait plus partie des allophones, plus du tout. Elle est considérée comme francophone, c'est tout, parce qu'elle a décidé de s'identifier aux francophones.

[*Translation*]

Mrs. Tremblay: You will probably not have the time to answer my question. And I do hope that you will add a comment to the brief you will send us. You referred many times to the reality of facts. However, here, some facts have to be considered. The French people arrived on this continent in 1534. That is a fact. The English people arrived in 1760. In 1840, Upper and Lower Canada were unified, and anglophones. . .

M. Ianno: Et les Italiens en 1492.

Mrs. Tremblay: The Italians, maybe. They did not come to Canada. The went somewhere in Columbia. The Basques also came in the 9th century; maybe Astérix was there 2000 years before Christ.

There are two founding peoples here. Without seeing your name written down, simply by watching you on TV or listening to you, I have the impression that you are an anglophone. When I look at Mr. Ianno and I listen to him talk, for me he is an anglophone. When I see his name, I realize that it's not a name like Godfrey or Tremblay. Moreover, as he was born in Canada, he is adding to the number of those who are part of the group of anglophones and francophones who founded this country.

That seems obvious to me. I can't understand why you have so many problems. Maybe you should go see a psychiatrist to resolve them, and to feel that you belong.

M. Meghji: Je vais vous dire pourquoi, madame Tremblay, parce qu'au Québec, vous avez un mot pour me décrire. Vous ne me qualifiez pas de «francophone», madame Tremblay. Vous utilisez le mot «allophone», parce qu'au Québec, l'idée que nous appartenons tous aux deux grands groupes, que nous soyons au Canada anglais ou français, n'est pas vrai. Au Québec, on m'identifie comme étant un allophone. Au Québec, il y a des groupes qui disent qu'il faut se méfier de l'immigration pour préserver l'identité francophone.

Les journaux ont déjà fait un reportage sur le Conseil scolaire catholique de Montréal, au sujet des enfants qui parlaient vietnamien pendant la récréation. Donc, malgré le respect que je vous dois, je rejette l'idée qu'au Québec, une personne qui a été assimilée devient francophone d'une façon ou d'une autre. Car si c'était le cas, madame Tremblay, vous n'auriez pas besoin du mot «allophone». Ce mot fait partie du discours politique de la province.

Ce qui m'arrive au Canada anglais à titre de membre d'une minorité ethnique arrive à ceux qui sont identifiés comme étant allophones au Québec. Vous avez besoin de nous identifier. Vous n'auriez pas besoin de le faire si nous faisions tous partie de la grande communauté. À mon avis, ce n'est pas. . .

Mrs. Tremblay: But from the second generation on, Mrs. Liza Frulla–Hébert is no onger an allophone, I beg to disagree. Our Minister of Culture is simply a Quebecker. She is no longer considered an allophone, not at all. She is considered a francophone, that's all, because she decided to identify with the francophones.

[*Texte*]

L'appellation d'allophone sert à distinguer les gens qui arrivent et à qui on doit donner des services spéciaux. Ils ne sont ni anglophones ni francophones et il nous faut donc les intégrer à la communauté francophone. Dès la deuxième génération, ils seront francophones sans problème. Ils vont être nés au Québec.

The Chair: Any last response?

Mr. Meghji: I respectfully disagree with that.

The Chair: Well, there we are.

Because I'm a parsimonious president and I know this is costing us a heap of money if we go over the clock, I want to thank you, Mr Meghji, for your interventions. It's been stimulating. It seems to prove that technology actually can work from time to time, and it meant that you didn't have to climb on an airplane and come all the way down here. Thank you very much. We hope you enjoy the rest of your afternoon more than we're bound to enjoy the rest of our evening.

Mr. Meghji: Thank you, Mr. Chairman.

The Chair: We're back in business just to do a bit of housekeeping. Madam Tremblay and Monsieur—

Mr. Gallaway: I want to raise the question of what you would have discussed earlier today.

Mme Tremblay: Oui, avec grand plaisir.

Mr. Gallaway: I understand. The time was allocated to some sort of discussion of the CBC. I think that I'm speaking for the members of this side—I don't presume to speak for everyone—and I've spoken to some others also who feel that we don't have the gas to go through tomorrow.

Mrs. Tremblay: It's impossible really.

Mr. Gallaway: I don't think we're going to accomplish anything. I don't think anyone's going to have anything to contribute. I don't know what has to happen in terms of committee meetings, but can we nix the meeting tomorrow?

The Chair: We can, but the difficulty we have is that in order to give our friends, the researchers, some direction before we meet again, it is absolutely imperative that we meet before this session ends. Therefore, if we don't meet tomorrow—which I understand completely—we will surely have to meet on Wednesday afternoon and Thursday.

• 1800

Mr. Gallaway: Perhaps we can decide, some time before the end of the week, when there is a time for us, on a consensual basis, to meet to dicuss whatever direction we're going to give the research staff. Judging from what has transpired here in the past week or so, I don't think we're going to give a direction of any meaning to the researchers tomorrow, anyway.

The Chair: I know Madame Tremblay has special problems. . .I mean, relating to her obligations in other places.

Mrs. Tremblay: In the House, sir, as you should be.

[*Traduction*]

The word allophone is used to distinguish people who come here and to whom we must offer special services. They are neither anglophone nor francophone and we have to integrate them into the francophone community. From the second generation on, they are automatically francophones. They are born in Quebec.

Le président: Une dernière réponse?

M. Meghji: Avec respect, je ne suis pas d'accord avec ce point.

Le président: Et bien, voilà.

Comme je suis un président parcimonieux et que je sais que dépasser l'heure nous coûtera très cher, je dois vous remercier, monsieur Meghji, pour vos observations stimulantes. On voit que la technologie fonctionne bien de temps à autre, et de plus, vous n'avez pas été obligé de prendre l'avion pour vous déplacer jusqu'ici. Merci beaucoup. Nous espérons que vous allez passer un après-midi plus agréable que le reste de notre soirée risque de l'être.

M. Meghji: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous avons encore quelques questions internes à régler. Madame Tremblay et monsieur. . .

M. Gallaway: Je voudrais revenir sur ce dont vous auriez discuté plus tôt aujourd'hui.

Mrs. Tremblay: Certainly, with pleasure.

M. Gallaway: Je comprends. Le temps a été consacré à une sorte de discussion sur Radio-Canada. Je pense que je parle au nom des membres de ce côté—je ne prétends pas parler au nom de tout le monde—et j'ai parlé à d'autres personnes qui sont aussi d'avis que nous n'avons pas assez d'énergie pour nous réunir demain.

Mme Tremblay: C'est vraiment impossible.

M. Gallaway: À mon avis, nous n'allons rien accomplir. Selon moi, personne n'a rien à contribuer. Je ne sais pas ce qui doit se passer sur le plan des réunions du comité, mais est-ce qu'on peut annuler la réunion de demain?

Le président: Nous pouvons le faire, mais le problème c'est que pour pouvoir donner des directives à nos amis les recherchistes, avant notre prochaine réunion, nous devons absolument nous réunir avant la fin de la session. Donc, si nous ne réunissons pas demain—ce que je comprends très bien—nous devrons sans doute nous réunir mercredi après-midi et jeudi.

M. Gallaway: Peut-être pourrions-nous décider, avant la fin de la semaine, quand il nous serait possible de nous réunir pour discuter des directives à donner au personnel de recherche. À en juger parce qui s'est passé ici cette semaine, je ne pense pas que nous puissions leur donner des directives utiles demain, de toute façon.

Le président: Je sais que M^me^ Tremblay a des difficultés particulières. . . Je veux dire pour ce qui est de ses obligations ailleurs.

Mme Tremblay: À la Chambre, monsieur, tout comme vous d'ailleurs.

[*Text*]

The Chair: Well, I think I've become rather expert on this C–53, but never mind.

What I would like to propose, then, is that we resume our meeting Wednesday afternoon at 3:30 and—

Mrs. Tremblay: No, that's impossible. C–53 will be in the House, where we will put the amendment. You will have to answer to the speech we are going to make. Who is going to speak for the Liberals?

The Chair: Well, we don't all have to be there. We're going to be there—

Mrs. Tremblay: It's from 3:30 to 5:30, in the House, on Thursday afternoon.

The Chair: All right. I'm just a go–along guy. Look, what do I know?

May I suggest, then, that we have a working day on Thursday to get through—

Mrs. Tremblay: On Thursday is the third reading of the law. It's the government that made that program.

The Chair: No, no. The decision was made by all parties, who have put us into this quandary.

Mrs. Tremblay: Well, you put the pressure on to have it. If you want to have it, cooperate. That's all.

The Chair: What I'm trying to do is find a. . . Well, I would like us to begin at 9 o'clock. I would like at least to begin to give some direction—

Mr. Ianno: [*Inaudible—Editor*]

Some hon. members: Oh, oh!

Mme Tremblay: C'est ce qu'on appelle un coup en bas de la ceinture, monsieur.

The Chair: It was certainly not my idea that we should be having thirty hours of witnesses, I can tell you.

I am trying to balance out the various requirements. I hear you on the subject of Wednesday, but we have to meet before the House adjourns. That's it. I don't see any way out of it, because otherwise we're just spinning our tires and we'll be even further behind.

Ms Brown (Oakville—Milton): What time on Thursday is the third reading, Mr. Chairman?

The Chair: I don't know.

Ms Brown (Oakville—Milton): Do you know, Suzanne?

Mme Tremblay: Personnellement, je crois qu'on n'a absolument pas à donner des directives aux deux recherchistes. Les deux recherchistes doivent lire les documents et, à notre retour, nous indiquer des avenues, compte tenu de ce qui nous a été présenté.

Si vous voulez leur donner des directives en tant que Libéraux, réunissez–vous et donnez–leur des directives. Pour ma part, je n'ai pas l'intention de donner de directives aux recherchistes.

Le président: Non, les recherchistes ont déjà travaillé aux questions et aux options. Vous en avez reçu une copie.

[*Translation*]

Le président: Eh bien, je pense que je suis devenu un expert sur la question du C–53, mais peu importe.

Ce que j'aimerais vous proposer, donc, c'est de reprendre mercredi après–midi à 15h30 et. . .

Mme Tremblay: Non, c'est impossible. Le C–53 sera devant la Chambre où nous allons proposer un amendement. Vous devrez répondre au discours que nous allons faire. Qui va prendre la parole pour les libéraux?

Le président: Eh bien, nous ne devons pas tous être là. Nous serons là. . .

Mme Tremblay: Ce sera de 15h30 à 17h30, à la Chambre, jeudi après–midi.

Le président: Très bien. Ça m'est égal. Écoutez, qu'est–ce que vous proposez?

Permettez–moi de suggérer donc une journée de travail le jeudi, pour passer à travers. . .

Mme Tremblay: Jeudi, c'est la troisième lecture du projet de loi. C'est le gouvernement qui a établi ce programme.

Le président: Non, non. La décision a été prise par tous les partis, qui nous ont mis dans ce dilemme.

Mme Tremblay: Eh bien, vous avez fait pression pour l'avoir. Si vous voulez l'avoir, vous n'avez qu'à coopérer. C'est tout.

Le président: J'essaie de trouver un. . . Bon, j'aimerais commencer à 9 heures. J'aimerais au moins commencer à donner des directives. . .

M. Ianno: [*Inaudible—Éditeur*]

Des voix: Oh, oh!

Mrs. Tremblay: That was below the belt, sir.

Le président: Ce n'était certainement pas mon idée d'avoir une trentaine d'heures de témoignages, je peux vous le dire.

J'essaie de balancer les diverses exigences. Je comprends ce que vous dites à propos de mercredi, mais nous devrons nous réunir avant l'ajournement de la Chambre. C'est tout. Je ne vois pas d'autre solution, sinon nous tournons tout simplement en rond et nous allons nous mettre encore plus en retard.

Mme Brown (Oakville—Milton): À quelle heure a lieu la troisième lecture jeudi, monsieur le président?

Le président: Je ne sais pas.

Mme Brown (Oakville—Milton): Êtes–vous au courant, Suzanne?

Mrs. Tremblay: Personally, I don't think that we have to give any direction to our two researchers. They have to read the documents, and when we come back, indicate to us what the avenues are, based on what has been presented to us.

If you need to give them direction as Liberals, meet with them and do so. As for me, I don't plan on giving the researchers any direction.

The Chair: No, the researchers have already worked on the questions and options. You received a copy.

[*Texte*]

Mme Tremblay: Nous en avons reçu une? Où est-ce?

Une voix: Au bureau.

Mme Tremblay: On n'a pas le temps d'aller au bureau.

Le président: Mais c'est là. Ce que je propose est tout simplement d'indiquer aux recherchistes, avant que nous nous réunissions, dans quelle direction nous voulons qu'ils poursuivent leurs recherches et s'ils doivent éliminer quelques options. Ce n'est pas le rapport final. C'est tout simplement pour en discuter avant notre départ.

Ms Brown (Oakville—Milton): Perhaps it would be more sensible if we knew what we were getting together to do. Is there a set of options—?

The Chair: Yes. There's an options and issues paper that went out. . .when?

Ms Susan Alter (Committee Researcher): It was prepared on 29 November. I don't know the exact date it was delivered.

The Chair: Who has seen it?

Une voix: C'était prêt le 29 novembre.

The Chair: Are you sure? Issues and options?

Mr. Gallaway: The three of us have not seen it.

Mr. Ianno: That doesn't mean we don't have it.

Mme Tremblay: Nous ne les avons pas vus nous non plus.

Une voix: C'est entré vendredi après-midi.

Le président: C'était arrivé?

Mme Tremblay: Vendredi après-midi? C'est insensé.

Le président: Ce que je propose, étant donné que nous avons. . .

Mrs. Tremblay: We got a document

très épais provenant de Radio-Canada, qu'on n'a même pas regardé.

[*Traduction*]

Mrs. Tremblay: We received one? Where is it?

An hon. member: At the office.

Mrs. Tremblay: We don't have time to go back to the office.

The Chair: That's where it is. What I am suggesting is simply to indicate to the researchers, before we meet, in what direction we want them to pursue their research and if some options must be dropped. It's not the final report. It is simply to discuss this before we leave.

Mme Brown (Oakville—Milton): Peut-être que ça serait mieux si nous savions pourquoi nous allons nous réunir. Y a-t-il un ensemble d'options?

Le président: Oui. Un document sur les options et les questions a été distribué. . . quand?

Mme Susan Alter (recherchiste du Comité): Il a été préparé le 29 novembre. Je ne sais pas exactement quand il a été livré.

Le président: Qui l'a vu?

An hon. member: It was ready on November 29.

Le président: Êtes-vous sûr? Questions et options?

M. Gallaway: Aucun de nous trois ne l'a vu.

M. Ianno: Cela ne veut pas dire que nous ne l'avons pas.

Mrs. Tremblay: We haven't seen it either.

An hon. member: It came in Friday afternoon.

The Chair: It came in?

Mrs. Tremblay: Friday afternoon? That's insane.

The Chair: What I am suggesting, since we have—

Mme Tremblay: Nous avons reçu un document

from CBC, it was a brick. We didn't even look at it.

• 1805

Le président: Oui, oui, c'est Radio-Canada.

Mme Tremblay: Oui, mais. . .

Le président: Je veux tout simplement qu'on ait une première discussion avant notre départ sur ce que vous avez reçu à vos bureaux. On redistribuera le document s'il y a un problème.

There is also another set of questions that we might possibly wish to put to the Auditor General in the form of a letter. We have those ready and they're simply for your discussion and commentary. I would like to ask for your help and cooperation in a first look at it on Thursday morning, if I may, understanding that we're taking in other places, but we have to do this at some point.

Mme Tremblay: En ce qui concerne le Bloc québécois, il n'y a aucune possibilité avant Noël. On n'a absolument pas le temps de le faire. Jeudi matin, il faut être en Chambre pour la troisième lecture. Nous avons des discours à préparer. J'espère que vous y serez pour nous répondre et nous poser des questions ou pour faire des commentaires.

The Chair: Yes, yes, it's CBC.

Mrs. Tremblay: Yes, but—

The Chair: I just want us to have a preliminary discussion on what you have received in your offices before we leave. We will redistribute the document if there is a problem.

Il y a également une autre série de questions que nous voudrions peut-être envoyer au vérificateur général sous forme de lettre. Nous les avons préparées. C'est tout simplement pour obtenir vos commentaires. Avec votre collaboration, j'aimerais que nous y jetions un coup d'oeil jeudi matin, si c'est possible, et je comprends que tout le monde est occupé ailleurs, mais il faut finir par le faire.

Mrs. Tremblay: As for the Bloc, that will be impossible before Christmas. We just don't have the time to do it. Thursday morning we have to be in the House for third reading. We have speeches to prepare. I hope that you'll be there to reply and to ask us questions or make comments.

[*Text*]

Je pense que nous sommes trop fatigués. Il y a encore trop de documents à voir. Nous manquons de recul. Quant à moi, je trouverais indécent de faire quoi que ce soit à propos de Radio–Canada avant Noël.

Je suis prête à revenir ici le 15 janvier et à participer à trois jours de réunions, si vous le souhaitez. Mais, pour ce qui est du Bloc québécois, il n'est absolument pas question. . .

The Chair: I am sorry. . .

Mme Tremblay: Est–ce que je peux finir au moins?

Le président: Oui, allez.

Mme Tremblay: Selon moi, il n'est absolument pas question de faire quoi que ce soit sur le sujet avant le 15 janvier.

Mr. Ianno: No problem. Mr. Chairman, we tried before because we thought we would have some influence if we had some kind of report ready so that regarding the budget maybe we might be able to influence the process. Seeing that we're not able to do that, there's no rush in having this CBC report. Let's not get carried away with it. When we have our report ready, we have it ready.

The Chair: My only concern is that the researchers have some inclination of things that may be of interest either individually or collectively for further cause for research. I understand completely where everybody's coming from, but what I am anxious to do is to help our friends between now and January 15. They have already gone through the witnesses. That's what they've been doing. That's what has produced this product, and if there is some further research you would like to have done, perhaps you can direct it through me. I am trying to find some way of accommodating—

Mr. Gallaway: I am just thinking in terms of this week as opposed to whatever happens after Christmas, my concern is that I don't think anyone here is aware of this paper that's been sent out, even if it may be in our offices. We have other preoccupations. Can we get some sort of consensus here to say we will not do anything until after Christmas, whatever that means, until the new year, that we we will not make a collective decision until the new year?

The Chair: Can you get your books out now to decide when that date will be, because people are making their plans? We come back on January 6. When in January—

Mrs. Tremblay: January 6—

The Chair: Madam Tremblay has the proposal that has been made—

Mrs. Tremblay: January 15.

Some hon. members: No.

The Chair: Why not?

Mr. Hanrahan: We've already made plans and set up meetings and arranged speaking engagements. The month is gone.

Mr. Ianno: I move February 8.

The Chair: It will be the longest report in the history of creation because we won't even have had a first. . . Does anybody have any other ideas? Are there any other views on when this ought to be?

[*Translation*]

I think that we're too tired. There are still too many documents to go through. We need to distance ourselves from the issue. As for me, I think it would be indecent to do anything about the CBC before Christmas.

I'm willing to come back January 15 and to participate in three days of meetings, if that's what you want. But as for the Bloc Quebecois, it is completely out of the question—

Le président: Je regrette. . .

Mrs. Tremblay: Can I at least finish?

The Chair: Yes, go on.

Mrs. Tremblay: In my opinion, it is absolutely out of the question to do anything about this before January 15.

M. Ianno: Pas de problème. Monsieur le président, nous avons essayé d'organiser quelque chose avant, parce que nous pensions avoir un peu d'influence si notre rapport était prêt. Nous pensions pouvoir influencer le processus pour ce qui est du budget. Comme ce n'est possible, nous ne sommes pas pressés d'obtenir ce rapport sur Radio–Canada. Inutile de s'en faire pour cela. Le rapport sera prêt quand il sera prêt.

Le président: Je veux tout simplement que les recherchistes aient une idée des sujets de recherche qui pourraient être d'un intérêt individuel ou collectif. Je comprends très bien ce que vous dites, mais je tiens à aider nos amis dans leur travail d'ici au 15 janvier. Ils ont déjà passé au travers des témoins. C'est ce qu'ils ont fait. Ils ont préparé ce produit, et si vous aimeriez avoir d'autres recherches, vous pourriez peut–être m'acheminer vos demandes. J'essaie de trouver une façon d'accommoder. . .

M. Gallaway: Je pensais tout simplement à cette semaine par opposition à ce qui se passera après Noël. Le problème à mon avis, c'est que personne n'est au courant du document qui a été distribué, même si nous l'avons reçu à nos bureaux. Nous avons d'autres préoccupations. Pouvons–nous nous mettre d'accord pour dire que nous ne ferons rien avant Noël, avant le nouvel an, et que nous ne prendrons pas de décisions collectives avant le nouvel an?

Le président: Pourriez–vous sortir vos agendas pour que nous puissions fixer une date, parce que tout le monde commence à faire des plans? Nous revenons le 6 janvier. Quand en janvier. . .

Mme Tremblay: Le 6 janvier. . .

Le président: Madame Tremblay, est–ce que la proposition qui a été faite. . .

Mme Tremblay: Le 15 janvier.

Des voix: Non.

Le président: Pourquoi pas?

M. Hanrahan: Nous avons déjà fait des plans, organisé des réunions et accepté de faire des discours. Le mois est rempli.

M. Ianno: Je propose le 8 février.

Le président: Ce sera le rapport le plus long depuis l'histoire de la création parce que nous n'aurons même pas eu une première. . . Avez–vous eu d'autres idées? Avez–vous d'autres opinions à propos de la date?

[*Texte*]

Mr. Ianno: There's a motion on the table.

The Chair: For February 8.

Mrs. Tremblay: Is that February 8 or—

The Chair: February 7 is a Tuesday.

Mr. Ianno: Then February 7.

• 1810

The Chair: Fine.

The only really time–sensitive thing I'm concerned about—everything else can wait—is whether or not we wish to send the Auditor General a series of questions he would include or take into his consideration for the preparation of his report on the CBC.

Mr. Ianno: He's already said we'll direct it to you and then you can direct it to them.

The Chair: All right. If we then may understand the legality of this, it is only a request for information based on what we've had. We can't force him to answer it.

Mr. Gallaway: Mr. Chairman, whether or not we're going to ask the Auditor General questions is something the committee has to decide. That could be a suggestion made by either you or staff, but I think really we have to have a sit–down amongst the group and make a decision such as that. It's fine for people to make suggestions that we're going to go off and embark on a series of questions to the Auditor General. That may or may not be the correct route. I don't know at this point. I don't think we need to waste your time or staff time in embarking on that type of conjecture.

The Chair: The one practical difficulty with that observation is that the Auditor General has just completed a survey, after a year, of the CBC. The final report is coming out in June. We have a window of opportunity to send to the Auditor General those questions that will be lost if we let the process drag on too late. We will have gone beyond the point where he can usefully comment. If it is your wish that we forego that opportunity. . .

That's the only time–sensitive issue I can see.

Ms Brown (Oakville—Milton): My feeling is that the persons who probably know best what should be those questions to be asked are the researchers. Am I right?

The Chair: They have prepared a list they would like to—

Ms Brown (Oakville—Milton): Okay. So my feeling is this.

Why don't you, Mr. Chairman, send us a letter saying here's the list of questions the researchers think should be asked, and could you please send this back with your signature at the bottom—

The Chair: Or your comments or your whatever.

Ms Brown (Oakville—Milton): —hopefully to get some type of group approval for asking the Auditor General to do something. I'm sure the researchers are going to ask questions to which we would all like to know the answers. They're not going to be doing something partisan.

[*Traduction*]

M. Ianno: Une proposition a été faite.

Le président: Pour le 8 février.

Mme Tremblay: Le 8 février ou. . .

Le président: Le 7 février est un mardi.

M. Ianno: Le 7 février donc.

Le président: Très bien.

La seule chose qui presse—tout le reste peut attendre—c'est à savoir si nous voulons ou non envoyer au vérificateur général une série de questions qu'il pourra examiner ou inclure dans son rapport sur Radio–Canada.

M. Ianno: Il nous a déjà dit de vous l'envoyer et que vous la lui remettriez.

Le président: Très bien. Pour comprendre le côté légal, il ne s'agit que d'une demande d'information en fonction de ce que nous avons reçu. Nous ne pouvons pas l'obliger à y répondre.

M. Gallaway: Monsieur le président, c'est au Comité de décider si nous allons poser des questions au vérificateur général ou non. Vous ou le personnel pouvez le suggérer, mais je crois que nous devons prendre une telle décision en tant que groupe. C'est très bien de faire des suggestions et dire que nous allons soumettre une série de questions au vérificateur général. Ça peut être la bonne voie à suivre comme ça peut ne pas l'être. À ce stade je ne le sais pas. Ce n'est pas la peine de gaspiller votre temps ou le temps du personnel à faire ce genre de conjectures.

Le président: La difficulté pratique avec cette idée, c'est que le vérificateur général vient tout juste de terminer une enquête d'un an sur Radio–Canada. Le rapport final sortira en juin. Nous avons l'occasion d'envoyer ces questions au vérificateur général, occasion qui sera perdue si nous étirons trop le processus. Il sera trop tard pour qu'il puisse faire des commentaires utiles. Si vous voulez renoncer à cette occasion. . .

À mon avis, c'est la seule question qui presse.

Mme Brown (Oakville—Milton): À mon avis, les personnes qui sont les mieux placées pour savoir quelles questions il faut poser sont les recherchistes. Est–ce que j'ai raison?

Le président: Ils ont dressé une liste qu'ils aimeraient. . .

Mme Brown (Oakville—Milton): D'accord. J'ai une suggestion.

Monsieur le président, pourquoi ne pas nous envoyer une lettre disant: Voici la liste de questions à poser selon les recherchistes, veuillez nous retourner cette lettre après l'avoir signée. . .

Le président: Ou avec vos commentaires.

Mme Brown (Oakville—Milton): . . .de façon que nous puissions obtenir l'accord du groupe pour demander au vérificateur général de faire quelque chose. Je suis convaincue que les recherchistes vont poser des questions auxquelles nous voudrions tous avoir des réponses. Ils ne vont pas agir de façon partisane.

[*Text*]

The Chair: You can actually see those. Those have been prepared and distributed.

Mr. Gallaway: If we talk about this window of opportunity, really—and I don't disagree with what Bonnie has said—we are now a week and a half, or whatever it is, from Christmas. You know and I know that effectively nothing is going to be done before Christmas, nothing is going to be done before New Year's, and we're talking about a four–or five–week span after Christmas. This window of opportunity you're talking about—I would assume it's not going to disappear. Is it a two–week window?

The Chair: The difficulty is not from our point of view—obviously we can send these out at any time—but the longer we delay in getting in touch with the Auditor General the less likely those particular questions will get properly looked at.

Can I make a practical suggestion? Why don't we circulate what we have and get your reactions to it. If you think it's inappropriate, we won't write to the Auditor General.

Mme Tremblay: Monsieur le président, je voudrais une précision, s'il vous plaît. Lorsqu'on pose une question au vérificateur général, qui reçoit la réponse? Dans ce cas–ci, est–ce le conseil d'administration de Radio–Canada qui la recevra et décidera si, oui ou non, il va nous la transmettre? Si les choses se passent comme dans l'affaire du Musée de la nature, je ne me laisserai pas embarquer dans une consultation avec le vérificateur général. Je n'y consacrerai pas une seconde. On s'est fait berner dans l'affaire du Musée et je ne me ferai pas berner une deuxième fois dans celle de Radio–Canada! Si les réponses vont au conseil d'administration de Radio–Canada, je ne vois pas pourquoi on poserait les questions.

Le président: C'est une question fort intéressante dont nous avons ici la réponse. Normalement, il y a deux étapes: en un premier temps, la réponse va au conseil d'administration; ensuite, elle va normalement au grand public, surtout si c'est nous qui avons posé la question.

Je crois que c'est à peu près la procédure qui est suivie. Mais laissez–moi vous distribuer le document et vous pourrez ainsi en juger.

• 1815

Mr. Hanrahan.

Mr. Hanrahan: I have two points. First, could we have all materials that go through the chair from the researchers distributed to our offices as well?

The Chair: Sure, that's the whole point—to focus.

Mr. Hanrahan: Okay. The second point. . . I believe our next witness is here. Since we've asked him to be here at 6 p.m., perhaps we can discuss this afterwards.

The Chair: Fine. Let me just summarize what we've said. We've decided we're not going to hold any meetings this week; we're not going to hold any meetings in the month of January; we are going to distribute the possible questions to the Auditor

[*Translation*]

Le président: Vous pouvez les voir. Elles ont été préparées et distribuées.

M. Gallaway: Si nous parlons de l'occasion que nous avons, vraiment—et je ne suis pas en désaccord avec ce que Bonnie a dit—il nous reste une semaine et demie, environ, avant Noël. Vous savez aussi bien que moi que rien ne sera fait avant Noël, rien ne sera fait avant le nouvel an, et nous parlons d'une période de quatre à cinq semaines après Noël. L'occasion dont vous avez parlé, j'imagine qu'elle ne va pas disparaître. Disposons–nous de deux semaines?

Le président: Le problème, ce n'est pas de notre côté—évidemment nous pouvons les envoyer n'importe quand—mais plus nous tardons pour communiquer avec le vérificateur général, moins il y a des chances que nos questions seront examinées correctement.

Me permettez–vous de faire une suggestion pratique? Pourquoi ne pas faire circuler ce que nous avons pour obtenir vos commentaires. Si vous les jugez inappropriées, nous n'écrirons pas au vérificateur général.

Mrs. Tremblay: Mr. Chairman, I would like a clarification please. When a question is put to the Auditor General, who receives the reply? In this particular case, will the CBC board of directors receive the reply and then decide whether or not to send it on to us? If everything happens the way it did with the Museum of Nature, I don't want to get involved in consulting the Auditor General. I won't waste a second on it. They got the better of us in the case of the museum and I don't want to be had once more by the CBC! If the CBC board of directors receives the replies, I don't see why we should ask any question.

The Chair: That's a very interesting question to which, we have the answer here. Normally, there are two stages: first, the reply is sent to the board of directors; then it usually goes to the general public, especially if we were the ones who have asked the question.

I think that is more or less the procedure that is followed. But allow me to give you the document and you can judge for yourselves.

Monsieur Hanrahan.

M. Hanrahan: J'ai deux remarques à faire. Premièrement, tous les documents que le président reçoit des attachés de recherche pourraient–ils également être envoyés à nos bureaux?

Le président: Bien sûr, c'est justement là l'intérêt: cerner la question.

M. Hanrahan: Très bien. En second lieu. . . Je crois que notre témoin suivant est arrivé. Puisque nous lui avons demandé de venir à 18 heures, nous pourrons peut–être reprendre cette discussion plus tard.

Le président: Très bien. Permettez–moi de résumer ce que nous avons dit. Nous avons décidé de ne pas siéger cette semaine; nous n'allons pas nous réunir au mois de janvier; nous allons distribuer aux membres du comité la liste des questions

[*Texte*]

General for your comments, and based on what you say we will write or not write and take advantage of the window of opportunity. You can add questions, delete questions, or tell me if they're appropriate or inappropriate.

The motion by Mr. Ianno, which is a motion—

An hon. member: [*Inaudible—Editor*]

The Chair: No, no, it's—

Mme Tremblay: Les questions n'iront-elles au vérificateur général qu'après que nous vous aurons fait nos commentaires?

Le président: Oui, c'est ainsi.

Mme Tremblay: Parfait. Très bien.

The Chair: The motion is that we hold our first meeting in camera to discuss the CBC on February 8. Does anyone have a problem with this?

Mr. Ianno: February 7.

The Chair: Yes, that's right, Monday being February 6. February 7, 9 a.m., at some wonderful place. Is there any discussion on the motion?

Motion agreed to

The Chair: We now invite our next witness to come forward. Mr. Day, if you're hungry, grab some food on the way and we'll just have a short little suspension.

• 1820

[*Traduction*]

que nous voudrions soumettre au vérificateur général, pour savoir ce qu'ils en pensent, et en fonction de vos réactions nous écrirons ou non au vérificateur en profitant de l'occasion qui nous est donnée. Vous pourrez ajouter à la liste des questions, ou en supprimer certaines ou me dire si elles sont pertinentes ou non.

La motion de M. Ianno, qui porte sur. . .

Une voix: [*Inaudible—Éditeur*]

Le président: Non, non, c'est. . .

Mrs. Tremblay: Will the questions be sent to the Auditor General only after we have given you our comments?

The Chair: Yes.

Mrs. Tremblay: Very well. Thank you.

Le président: La motion porte que nous tenions notre première séance à huis clos, le 8 février prochain, pour discuter, de la SRC. Cela convient-il à tous?

M. Ianno: Le 7 février.

Le président: Oui, c'est exact, puisque le lundi c'est 6 février. Nous disons donc le 7 février à 9 heures, dans un endroit formidable. Y a-t-il débat sur la motion?

La motion est adoptée

Le président: Nous invitons maintenant notre témoin suivant à se présenter. Monsieur Day, si vous avez faim, prenez quelque chose à manger en passant et nous ferons une brève pause.

• 1824

The Chair: Mr. Day, welcome. Sorry for the procedural delay, and sorry if we ask you questions with our mouths full, despite the best intentions of our mothers, who brought us up properly.

I would invite you to make some opening comments, and then we will go around the table. We are somewhat short of time since we've been at it all day, so we apologize in advance. Go ahead, sir.

• 1825

Mr. David L. Day (Managing Director, Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment): Thank you, Mr. Chairman. Knowing your parsimonious nature, I will ask for a few extra minutes to give my presentation. I have prepared a brief that will take me about 18 to 20 minutes to present.

Je dois dire aux députés. . .

Le président: Serait-il possible de raccourcir un peu l'exposé en ne parlant que des points principaux?

M. Day: Oui. Je dois m'excuser auprès des députés francophones de ne pas avoir eu le temps de préparer un document en français, ni même en anglais, parce que nos directeurs sont à Banff et à Calgary et qu'il me fallait obtenir leurs commentaires.

Le président: Bienvenue, monsieur Day. Veuillez nous pardonner ce retard et nous excuser de vous poser des questions la bouche pleine, malgré tous les efforts faits par nos mères pour bien nous élever.

Je vous invite à nous présenter vos commentaires liminaires après quoi nous passerons aux questions. Nous sommes un peu pressés par le temps, puisque nous siégons depuis ce matin et nous vous prions de nous excuser. Allez-y, monsieur.

M. David L. Day (directeur général, Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment): Merci, monsieur le président. Vous sachant très parcimonieux, je vous demanderais de m'accorder quelques minutes de plus pour mon exposé. Il me faudrait entre 18 et 20 minutes pour vous présenter le mémoire que j'ai préparé.

I must tell members—

The Chair: Could you possibly highlight the main points only in order to shorten your presentation?

Mr. Day: Yes. I must apologize to the francophone members for not having the time to prepare a document in French, nor in English for that matter, because our directors are in Banff and in Calgary and I had to get their comments.

[*Text*]

Canada's system of federal parks is one of the most comprehensive in the world, comprising some 35 national parks, more than a hundred national historic sites and seven heritage canals, all having various degrees of development to permit visitation by Canadians and visitors from other lands.

Our Prime Minister, the Right Honourable Jean Chrétien, played a key role in establishing several new national parks during his tenure as Minister of Indian Affairs and Northern Development. Mr. Chrétien demonstrated leadership in elaborating a policy for our national parks and national historic sites under the umbrella of Parks Canada, which balanced the need to protect parks resources with the expectation of Canadians for access and enjoyment.

The national parks offer different values to each of us depending on our interests, our location and our avocation. To many Canadians, they're holiday destinations. Others visit these parks infrequently but take pride in knowing Canada has set aside vignettes of its history and examples of its natural regions.

To thousands of Canadian businesses and to those whose living is derived from providing services to visitors, our parks and sites represent a vital economic opportunity, indeed their jobs and livelihood. Special interest groups often have a more narrow focus, advocating policies varying from absolute protection to the exclusion of visitors to unlimited development.

It is precisely this diversity of expectation and opinion that makes the administration and management of our national parks and national historic sites so challenging for the federal government. It also requires that the Government of Canada exercise good judgment in determining its priorities for Parks Canada and consequently under what administration it will be placed.

Recently the administration of national historic sites and heritage canals was joined with that of national parks, creating a family of federally protected areas. In 1979 the Conservative government of the Right Honourable Joe Clark strengthened the protection role for Parks Canada by moving its administration from the Department of Indian Affairs and Northern Development to the newly created Department of the Environment.

For two decades the global focus on environment and conservation has shifted park policy away from the traditional balance between protection and enjoyment and towards emphasizing a primary role for national parks in ecosystem protection. Canada has in effect used its system of national parks as the means for achieving international accords to environmental conservation.

The World Conservation Strategy and Canada's Green Plan are illustrations of international and national commitments undertaken by the Government of Canada that have given added emphasis to the conservation role of national parks. The National Parks Act was amended in 1990 to confirm this direction.

[*Translation*]

Le système de parcs fédéraux du Canada est l'un des plus vastes au monde, comptant 35 parcs nationaux, plus d'une centaine de lieux et monuments historiques nationaux et sept canaux historiques, lesquels sont tous plus ou moins aménagés afin d'accueillir les visiteurs canadiens et étrangers.

Notre premier ministre, le très honorable Jean Chrétien, a joué un rôle clé dans la création de plusieurs nouveaux parcs nationaux à l'époque où il était ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. M. Chrétien a fait preuve de leadership en plaçant nos parcs et nos lieux et monuments historiques nationaux sous l'égide de Parcs Canada et en élaborant une politique visant à trouver un juste équilibre entre la nécessité de protéger les ressources de nos parcs et la volonté des Canadiens d'y avoir accès et de pouvoir en jouir.

Les parcs nationaux présentent à chacun de nous des attraits différents selon nos intérêts, l'endroit où nous habitons et nos activités de loisir préférées. Pour de nombreux Canadiens, ce sont des destinations de vacances. D'autres visitent rarement ces parcs mais s'enorgueillissent de savoir que le Canada a agi pour préserver les traces de son histoire et des exemples typiques de son patrimoine naturel.

Pour des milliers d'entreprises canadiennes et pour ceux qui gagnent leur vie en offrant des services aux visiteurs, nos parcs et nos lieux et monuments historiques sont une source vitale d'activité économique, voire un gagne–pain. Les groupes d'intérêts spéciaux leur réserveraient souvent une vocation plus étroite et préconisent des politiques qui vont d'une protection absolue à une mise en valeur sans restriction, en passant par l'exclusion de tout visiteur.

C'est précisément cette diversité d'attentes et d'opinions qui fait que l'administration et la gestion de nos parcs et de nos lieux et monuments historiques nationaux un tel défi pour le gouvernement fédéral. Cela impose aussi au gouvernement du Canada de faire des choix judicieux quant aux priorités de Parcs Canada et a l'autorité de tutelle.

Récemment, l'administration des lieux et monuments historiques nationaux et des canaux historiques a été regroupée avec celle des parcs nationaux afin de créer une famille de zones protégées par le gouvernement fédéral. En 1979, le gouvernement conservateur du très honorable Joe Clark a renforcé le rôle de protection de Parcs Canada en transférant la responsabilité du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au ministère de l'Environnement nouvellement créé.

Depuis deux décennies, l'accent mis sur l'environnement et la conservation a fait évoluer la politique relative aux parcs de sorte qu'au lieu de rechercher le traditionnel équilibre entre la protection et l'utilisation récréative, on a donné aux parcs nationaux un rôle déterminant dans la protection des écosystèmes. De fait, le Canada s'est servi de son réseau de parcs nationaux pour obtenir des accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement.

La Stratégie mondiale de la conservation et le Plan vert du Canada sont des exemples des engagements nationaux et internationaux pris par le gouvernement du Canada qui mettent davantage l'accent sur la place qu'occupent nos parcs nationaux dans nos stratégies de conservation. La Loi sur les parcs nationaux a été modifiée en 1990 de façon à confirmer cette nouvelle orientation.

[*Texte*]

Canadians have been supportive of an enhanced profile and role for our national parks in resource protection, but are equally concerned that they will have the opportunity to visit and enjoy them. For some parks, including Canada's popular mountain national parks, tourist facilities and services are located within park boundaries, necessitating prudent decision–making by the federal government to balance the sometimes competing forces of resource protection and development.

Many Canadians have questioned why the government moved Parks Canada from the Department of Environment to a new and seemingly unfocused Department of Canadian Heritage. Over the previous 14 years, Parks Canada had established a firm position within DOE as a leader and innovator in matters affecting the environment and, I might add, environmental education in particular.

Notwithstanding the importance of the national parks as places for outdoor recreation and their important role as national and international tourism destinations, the family connection between Parks Canada's policy and legislation and that of the Canadian Wildlife Service and other branches of the Department of the Environment was understood by Canadians. No such similar supportive relationship that we can perceive has evolved within the Department of Canadian Heritage.

To the contrary, the members of our association, the Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment, have expressed concern that the emphasis of the past year has been on artificial reorganization; that is, on establishing national versus regional versus district versus operational units, which has had the single benefit, it seems, of protecting high–level jobs.

[*Traduction*]

Les Canadiens ont appuyé l'idée de faire une part plus grande à nos parcs nationaux dans nos stratégies de conservation des ressources mais souhaitent tout autant y avoir accès à des fins récréatives. Dans certains parcs, y compris dans les très populaires parcs nationaux des Rocheruses, les installations touristiques et les points de service sont situés à l'intérieur des limites des parcs de sorte que le gouvernement fédéral doit faire des choix très judicieux pour trouver un juste équilibre entre les intérêts concurrents que sont la protection de la ressource et sa mise en valeur.

De nombreux Canadiens se sont demandé pourquoi le gouvernement avait transféré Parcs Canada du ministère de l'Environnement à un nouveau ministère du Patrimoine canadien dont le mandat semble assez confus. Depuis 14 ans, Parcs Canada, sous l'égide du ministère de l'Environnement, s'était taillé une place de choix comme leader et innovateur dans les domaines touchant l'environnement et j'ajouterais même en ce qui a trait à l'éducation environnementale.

Nonobstant l'importance des parcs nationaux comme sites d'activité récréative et de plein air et le fait qu'ils sont des destinations touristiques prisées des visiteurs canadiens et étrangers, les Canadiens avaient compris le lien naturel entre la politique de Parcs Canada et la loi, le Service canadien de la faune et les autres directions du ministère de l'Environnement. Nous ne percevons aucune relation semblable au ministère du Patrimoine canadien.

Au contraire, les membres de notre association, la Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment s'inquiète de constater que depuis un an, l'accent semble mis sur une réorganisation artificielle, c'est–à–dire sur la création d'unités nationales plutôt que régionales ou encore sur des unités de district plutôt qu'opérationnelles dont le seul avantage semble avoir été de protéger les emplois de cadres supérieurs.

• 1830

They ask why the federal government chose to uproot Parks Canada and place it into a grab–bag department of agencies having no apparent interconnection. As with every organizational initiative by government, Parks Canada has undergone what our association perceives to have been a bizarre round of strategic and policy manipulations, with the net effect of adding a further level of bureaucracy at the cost of shrinking operational resources.

Skilled national parks managers have been retooled as departmental officials placed at a new level in the bureaucratic hierarchy ready to speak to such diverse issues as protection of Canadian culture on the information superhighway, privatization of the Canadian Broadcasting Corporation, and TransCanada Highway twinning, the latter being an issue about which our members would like to see less talk and more action.

Ils aimeraient bien savoir pourquoi le gouvernement fédéral a décidé de déraciner Parcs Canada et de l'intégrer à un ministère fourre–tout qui regroupe des organismes sans lien apparent entre eux. Comme c'est le cas de toutes les autres initiatives de réorganisation du gouvernement, Parcs Canada a subi ce que notre association qualifierait de manipulations stratégiques et politiques bizarres, qui ont eu pour résultat net d'ajouter une autre couche de bureaucratie au prix d'une réduction des ressources opérationnelles.

Des gestionnaires compétents de parcs nationaux ont été recyclés et sont devenus des fonctionnaires ministériels haut placés dans la nouvelle hiérarchie bureaucratique où ils seront appelés à se prononcer sur des questions aussi diverses que la protection de la culture canadienne sur l'autoroute de l'information, la privatisation de la Société Radio–Canada et l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne, ce dernier dossier en étant un sur lequel nos membres souhaiteraient moins de discussion et plus d'action.

[*Text*]

The media reported last week about the concerns expressed to this committee about the relationship between broadcasting, cultural heritage and technology change. Frankly, for us the link between that type of concern for the Department of Canadian Heritage and our members' concerns for the effective management of the national parks seems too distant to link under one ministerial responsibility.

In our opinion, Parks Canada should be managed by a department that can give full and honest representation to the dual mandate established by tradition and law for Canada's system of national parks. Certainly our national parks are part of our national heritage, but more directly they have two key roles: first, as places where Canada's natural regions are represented and as components in broader ecosystem protection initiatives; and second, as places where Canadians and visitors from other countries can enjoy, learn about and appreciate scenery and outdoor pursuits in a natural setting.

These primary roles for national parks create a number of additional benefits, two of which are of strategic importance to Canada: first, they foster attitudes and actions that further environmental citizenship; and second, they make a significant contribution to the economies of Canada and to its provinces. Our association's members are committed to the ideal that a sustainable balance has been and will continue to be achieved between the need for protection and the opportunity for enjoyment of our whole high–profile mountain national parks.

Banff National Park is an excellent case in point. Despite its long history as a frontier tourism destination, and despite a century and a half of dedicated resource extraction, it remains a favourite tourism destination for Canadians and international travellers, and its scenery and wilderness values are unrivalled.

Certainly, as our knowledge increases, we can improve our management skills. However, AMPPE members reject initiatives by special interest groups to exclude or severely restrict access to our parks. These concerns are expressed in a document we submitted to Parks Canada in August 1994 during the review of national park management plans. A copy of that document has been submitted to the clerk of the committee.

AMPPE members have considered four principal alternatives for the federal government's administration of Parks Canada, which I would like to communicate to you, the first being the administration under the Department of Canadian Heritage as proposed in Bill C–53, the second being a return of Parks Canada to the Department of the Environment, the third being the Department of Industry, which to us means tourism, under the tourism mandate, and fourth, establishing a crown corporation or special federal commission to administer national parks.

[*Translation*]

La semaine dernière, les médias ont rapporté les préoccupations exprimées devant ce comité au sujet de la relation entre la radiodiffusion, le patrimoine culturel et le changement technologique. Je vous dirai bien franchement que le lien entre de telles préoccupations quant au mandat du ministère du Patrimoine canadien et la préoccupation de nos membres qui souhaitent une gestion efficace de nos parcs nationaux semble trop ténu pour que ces deux dossiers soient confiés à la responsabilité d'un seul ministre.

À notre avis, Parcs Canada devrait relever d'un ministère qui peut accorder pleinement et honnêtement toute son attention au double mandat conféré au système des parcs nationaux du Canada par la tradition et la loi. Certes, nos parcs nationaux font partie de notre patrimoine national mais ils ont plus directement deux rôles clés: d'abord, ce sont des endroits où sont représentées les régions naturelles du Canada et des éléments d'une série d'initiatives plus larges visant la protection des écosystèmes; et dans un deuxième temps, ce sont des endroits où les Canadiens et les visiteurs étrangers peuvent s'adonner à des activités de plein air et apprendre à connaître et à apprécier les paysages dans un milieu naturel.

Ces rôles premiers pour nos parcs nationaux peuvent apporter un certain nombre d'avantages additionnels dont deux ont une importance stratégique pour le Canada: d'abord, ils favorisent des attitudes et des actions qui font avancer la cause du civisme environnemental et, dans un deuxième temps, ils apportent une contribution appréciable aux économies du Canada et des provinces. Les membres de notre association sont voués à l'idéal d'un équilibre durable qui a été atteint et qui continuera de l'être entre la nécessité de protéger nos parcs nationaux des Rocheruses si appréciés et la possibilité qui est donnée à tous d'en profiter.

Le parc national de Banff est un excellent exemple. C'est depuis longtemps une destination touristique très prisée et malgré un siècle et demi d'extraction soutenue des ressources, il demeure l'une des destinations touristiques préférée des Canadiens et des voyageurs internationaux et ses paysages et ses ressources sauvages restent inégalés.

Chose certaine, nous pouvons améliorer notre gestion de ces ressources au fur et à mesure que s'accroissent nos connaissances. Toutefois, les membres de l'AMPPE rejettent les initiatives des groupes d'intérêts spéciaux qui souhaitent interdire ou restreindre sérieusement l'accès à nos parcs. Ces préoccupations, nous les avons exprimées dans un document que nous avons soumis à Parcs Canada en août 1994 dans le cadre de l'examen des plans de gestion des parcs nationaux. Nous avons remis une copie de ce document à la greffière de ce comité.

Les membres de l'AMPPE ont examiné pour l'administration de Parcs Canada quatre grandes options dont j'aimerais vous parler. La première est l'administration de Parcs Canada sous l'égide de Patrimoine Canada comme le propose le projet de loi C–53; la deuxième, c'est de confier à nouveau Parcs Canada au ministère de l'Environnement; la troisième serait de l'intégrer au ministère de l'Industrie, lequel est responsable du tourisme; et la quatrième serait de créer une société d'État ou une commission fédérale spéciale chargée de l'administration des parcs nationaux.

[*Texte*]

Our primary concerns about the effectiveness of the Department of Canadian Heritage as a home for Parks Canada have been expressed earlier. The lack of a firm connection between agencies and the opportunity that Parks Canada's shrinking budget will be assigned to heritage initiatives, which are subject to considerable political discretion, are a real concern for our members.

Perhaps the major advantage this department offers, and one recognized by many of us, is that it does not represent a purely environmental or strictly business focus. In that case, the Department of Canadian Heritage may provide a compromise home for Parks Canada in which the needs of both environment and economy can be effectively married. If this is the intention of the federal government, we suggest that the principle be clearly enunciated, that national parks are neither environmental reserves only nor are they strictly tourism attractions. They must be both. They must be linked in a model of sustainable development if they are to enjoy broad public support to be effectively protected and to contribute to Canada's economy.

The Department of the Environment establishes policy and legislation that apply to all federal agencies, including Parks Canada. Examples include the Environmental Assessment and Review Process Guidelines Order, soon to be replaced by a legislative mechanism.

• 1835

To most directly ensure that federal environmental policy and legislation are effectively applied within our national parks and to avoid a duplication of process such as that which was recently cited by a federal justice in a court decision affecting the Sunshine Village ski resort, the Department of the Environment would be a logical home for Parks Canada. The economy of the national parks, as well as their attraction to all visitors, is inextricably tied to effective protection of landscapes and living resources. If the administration of Parks Canada is to return to the Department of the Environment, its mandate to promote visitation and a sustainable economic development must be assured.

The third option we have considered is an assignment to the Minister of Industry, who is an advocate for tourism at the federal level. While that role is vital in supporting the interests of business located within the national parks, our association's members do not support assigning responsibility for the administration of Parks Canada within a strictly economic portfolio.

On the other hand, AMPPE recommends that the federal government assign a specific role and responsibility for the industry and tourism minister as an advocate for sustainable development within national parks. Specifically, the National Parks Act and regulations and Parks Canada policy should be reviewed to ensure that they promote both the protection of park resources and the access for enjoyment and appreciation by Canadians and visitors from around the world. A model of

[*Traduction*]

Nous avons déjà expliqué les réserves que nous avons quant à l'efficacité du ministère du Patrimoine canadien comme autorité de tutelle pour Parcs Canada. L'absence de lien évident entre les organismes et la possibilité que le budget de plus en plus étriqué de Parcs Canada serve à financer des initiatives liées au patrimoine, lesquelles sont sujettes à une grande discrétion politique, préoccupent vivement nos membres.

Le principal avantage qu'offre ce ministère, et nous sommes nombreux à le reconnaître, c'est qu'il ne se soucie pas uniquement de critères environnementaux ou encore commerciaux. Cela étant, le ministère du Patrimoine canadien est peut-être un heureux compromis en ce qui a trait à Parcs Canada en ce sens que l'on pourra marier efficacement les intérêts environnementaux et économiques. Si c'est là l'intention du gouvernement fédéral, nous recommandons que le principe soit clairement énoncé afin que les parcs nationaux ne soient ni des réserves écologiques ni strictement des attractions touristiques. Il faut qu'ils aient les deux vocations. Ces deux vocations doivent faire partie d'un modèle de développement durable pour que les parcs nationaux jouissent d'un appui public aussi large que possible, qu'ils soient protégés effectivement et qu'ils contribuent à l'économie nationale.

Le ministère de l'Environnement élabore des politiques et des mesures législatives qui s'appliquent à tous les organismes fédéraux, y compris Parcs Canada. Je citerais à titre d'exemple le Décret sur les lignes directrices concernant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement qui sera remplacé très bientôt par un mécanisme législatif.

Afin d'assurer le plus directement possible l'application des politiques et des mesures législatives fédérales en matière d'environnement dans nos parcs nationaux et afin d'éviter tout dédoublement comme le cas cité récemment par un juge fédéral dans une décision touchant le centre de ski Sunshine Village, il faudrait logiquement que Parcs Canada relèvent du ministère de l'Environnement. La rentabilité des parcs nationaux, aussi bien que leur attrait pour tous les visiteurs, sont inextricablement liés à une protection efficace des paysages et des ressources biologiques. Si l'administration de Parcs Canada doit de nouveau être confiée au ministère de l'Environnement, il faudrait garantir que Parcs Canada pourra s'acquitter de son mandat de promotion du tourisme et du développement économique durable.

La troisième option que nous avons envisagée serait de confier la responsabilité au ministre de l'Industrie qui est, au niveau fédéral, responsable de la promotion du tourisme. C'est là un rôle vital de soutien des intérêts des entreprises situées à l'intérieur de nos parcs nationaux mais les membres de notre association n'appuient pas l'idée de confier la responsabilité de l'administration de Parcs Canada à un portefeuille à vocation strictement économique.

Par ailleurs, l'AMPPE recommande que le gouvernement fédéral attribue un rôle et une responsabilité précise au ministre de l'Industrie et du Tourisme en ce qui a trait à la promotion du développement durable à l'intérieur des parcs nationaux. Plus précisément, la Loi sur les parcs nationaux, ses règlements d'application et la politique relative à Parcs Canada devraient être réexaminés afin de veiller à ce qu'ils favorisent à la fois la protection des ressources des parcs et l'accès à ces parcs pour

[*Text*]

sustainable development, balancing the imperatives of environment and economy, should be the basis for such a review.

In consultation for the preparation of this submission, several AMPPE members and directors suggested that no single department of the federal government can adequately address the challenge of Parks Canada's diverse mandate. They support the creation of a crown corporation or federal commission such as the National Capital Commission to administer national parks and national historic sites in a manner that could respond to the diverse needs of the regions of Canada, to the extreme variability between parks and sites, and to the dual mandate.

Positive messages need to be communicated to Canadians about our national parks. Parks Canada must be decisive and fair in its management and planning, balancing the need for protection with the opportunity for enjoyment and economic benefit. Recent legislative and policy changes have been used by extreme groups to promote changes in park management plans and operating procedures, which will limit use and enjoyment, and which denigrate economic benefit.

Sustainable development and models for merging the interests of environment and economy are ideals advocated by the Government of Canada in all sectors. These ideals must replace those of extreme groups and of narrowly focused departmental officials.

Protection of national park resources is of primary importance to all fair–minded people. Legislation and policy that are easy to apply and clear are essential for park businesses to plan and to make the investments required for sustainable development. A minister who is visibly engaged in issues, knowledgeable about his or her mandate, and willing to meet people to deal with issues in a direct and timely manner will gain support for resolving issues to the benefit of all. These qualities have not been apparent in the past year, replaced instead by long delays in communication, moratoria on decision–making, and protracted planning processes and studies.

The public in western Canada certainly is losing interest in consultative processes. Due to the undue influence of aggressive special interests and the perception that decisions are made a priori, coupled with the results of reorganization, the Department of Canadian Heritage has few admirers among the 1,500 individuals and groups that have joined AMPPE since its creation in April 1994.

[*Translation*]

tous les Canadiens et les visiteurs de l'étranger qui doivent pouvoir en jouir et les apprécier. Un tel examen doit se faire au regard d'un modèle de développement durable qui ferait l'équilibre entre les impératifs environnementaux et économiques.

Lors des consultations en vue de la préparation de ce mémoire, plusieurs membres et directeurs de l'AMPPE ont soutenu qu'aucun ministère fédéral à lui seul ne peut relever adéquatement le défi que posent les divers mandats de Parcs Canada. Ils appuient la création d'une société d'État ou d'une commission fédérale comme la Commission de la capitale nationale qui aurait pour mandat d'administrer les parcs et les lieux et monuments historiques nationaux de façon à tenir compte des besoins divers des régions du Canada, des grandes différences qui existent entre les parcs et les lieux et monuments, et enfin, du double mandat.

Il faut donner aux Canadiens des messages positifs au sujet de nos parcs nationaux. Parcs Canada doit assurer une gestion et une planification équitable et volontariste qui assure un juste équilibre entre la protection de la ressource et les possibilités d'accès et de retombées économiques. Les changements apportés récemment à la loi et à la politique ont été mis à profit par des groupes extrémistes pour promouvoir des changements dans les plans de gestion des parcs et les procédures d'exploitation, lesquels limiteront l'accès et réduiront les retombées économiques.

Le gouvernement du Canada préconise dans tous les secteurs des modèles de développement durable permettant de marier les intérêts de l'environnement et ceux de l'économie. Cet idéal doit l'emporter sur ceux des groupes extrémistes et des fonctionnaires ministériels qui ont une vision trop étroite des choses.

Tous les gens de bonne volonté accordent la priorité à la protection des ressources de nos parcs nationaux. Il faut que les entreprises implantées dans nos parcs puissent compter sur des lois et des politiques faciles à comprendre et à appliquer afin de pouvoir planifier et faire les investissements requis par une politique de développement durable. Un ministre qui s'intéresse visiblement aux dossiers, qui maîtrise bien son mandat et qui est prêt à consulter les gens pour régler directement et en temps opportun tous les dossiers qui se présentent, pourra compter sur l'appui de tous ceux qui veulent des solutions avantageuses pour tous. Ces qualités n'ont pas été évidentes au cours de la dernière année où nous avons plutôt constaté de longs retards dans les communications, des moratoires sur l'annonce de décisions et de longs retards dans les processus de planification et d'examen des dossiers.

La population de l'Ouest se désintéresse des consultations, c'est certain. Étant donné l'influence indue de groupes d'intérêts spéciaux très agressifs et l'impression qu'ont les gens que les décisions sont prises d'avance et étant donné les résultats de la réorganisation, le ministère du Patrimoine canadien compte peu d'admirateurs parmi les 1 500 particuliers et groupes qui ont adhéré à l'AMPPE depuis sa création en avril 1994.

[*Texte*]

On balance, Mr. Chairman, our association recommends to your committee that it give full consideration to assigning the administration of Parks Canada to a special federal commission modelled on the National Capital Commission. As an alternative, the Department of the Environment offers a supportive niche where at the very least the elimination of duplication in resource protection measures might be assured.

We recommend that the standing committee consider the proposal that a specific role and responsibility for the Minister of Industry and Tourism to promote sustainable economic development within the national parks and national historic sites be elaborated. Some of the proceeds derived from tourist spending should be used to complete the system of our national parks and to support effective management, planning, and research.

It is not possible to disassociate our natural heritage from our cultural heritage. Indeed, our mountain national parks—Jasper, Banff, Yoho, Kootenay, and Waterton Lakes—are themselves a vital part of the history of western Canada. Our association urges the standing committee to retain the administration of national parks, national historic sites, and heritage canals grouping under a single administration. Parks Canada to us has become a name and an organization Canadians can associate with and in which they have considerable pride. Please do not let this pride be diminished or be demolished.

[*Traduction*]

Tout compte fait, monsieur le président, notre association recommande que votre comité envisage sérieusement de confier l'administration de Parcs Canada à une commission fédérale spéciale modelée sur la Commission de la capitale nationale. Comme solution de rechange, le ministère de l'Environnement pourrait accueillir et soutenir Parcs Canada et veiller à tout le moins à l'élimination des chevauchements dans l'application des mesures de protection de la ressource.

Nous recommandons que le comité permanent prenne en délibération la possibilité de confier un rôle et une responsabilité précise au ministère de l'Industrie et du Tourisme qui serait chargé de promouvoir le développement économique durable dans les parcs nationaux et les lieux et monuments historiques nationaux. Certains des revenus du tourisme pourraient servir à financer l'élargissement de notre système de parcs nationaux ainsi que la gestion, la planification et la recherche.

Il n'est pas possible de dissocier notre patrimoine naturel de notre patrimoine culturel. D'ailleurs, nos parcs nationaux des Rocheruses—Jasper, Banff, Yoho, Kootenay et Waterton Lakes—font eux-mêmes partie intégrante de l'histoire de l'Ouest. Notre association prie instamment le comité permanent de se prononcer en faveur du regroupement, au sein d'une administration unique, de nos parcs nationaux, de nos lieux et monuments historiques nationaux et de nos canaux historiques. Parcs Canada est devenu pour les Canadiens une organisation qui leur est familière et dont ils sont très fiers. S'il vous plaît, ne permettez pas que cette fierté soit ternie ou détruite.

• 1840

Thank you, Mr. Chairman. Those are my opening remarks.

The Chair: Thank you, Mr. Day. I must say, if I may make a small editorial comment, your paper certainly reflects the kind of complex thought processes that go through people's minds as they try to figure out where exactly to put Parks Canada. I'm glad that your paper reflects that complexity.

Nous avons à peine 20 minutes. Madame Tremblay, je vous accorde cinq ou six minutes.

Mme Tremblay: Merci beaucoup, monsieur Day, de votre présentation. C'était très intéressant. Dans ce que vous avez dit était contenue une des raisons pour lesquelles, sans doute, j'ai surnommé ce ministère «tutti frutti». Je ne voyais vraiment pas comment il était possible d'ajouter les parcs à tout ce que ce ministère avait déjà à faire. Je me demandais aussi comment le ministre arriverait à trouver le temps de voir à tout ce qui lui était imparti. J'ai conclu qu'il devait y avoir beaucoup de personnel. En effet, depuis un an que nous sommes à la Chambre, nous n'avons jamais eu le temps de nous occuper des parcs, sauf au moment où la politique a été déposée. Il y avait trop à faire.

On jumelle toujours aux parcs, lieux et sites historiques. J'ai donc l'impression que, du point de vue du ministère, ce sont les éléments d'un même tout étant donné que très souvent, près des parcs, il y a des lieux ou sites historiques ou commémoratifs.

Les parcs ont déjà un budget, celui de Parcs Canada. Croyez-vous qu'avec ce budget, les parcs pourraient être gérés au sein d'une commission fédérale à peu près sur le modèle, ou selon l'esprit, de la Commission de la capitale nationale? Avez-

Merci, monsieur le président. Ceci termine mes remarques liminaires.

Le président: Merci, monsieur Day. Si vous me permettez une petite observation, je dois dire que votre mémoire est certainement un reflet de toutes les difficultés qui se posent quand il faut décider exactement où placer Parcs Canada. Je suis content que votre mémoire témoigne de ces difficultés.

We have barely 20 minutes. Mrs. Tremblay, you have five or six minutes.

Mrs. Tremblay: Thank you very much for your presentation, Mr. Day. It was very interesting. Your remarks included one of the reasons why I've dubbed this department the department of this, that and the other thing. I really didn't see how it was possible to add parks to all the other responsibilities of this department. I was also wondering how the minister would find enough time to keep an eye on everything he's been given responsibility for. I concluded that there would have to be a very large staff. Actually, in the year that we've been here in the House, we never had the time to take a look at parks, except the time when the policy was tabled. There was too much to be done.

National parks are always lumped in with historic sites. So it's my impression that from the department's point of view, these are aspects of one particular entity, given that quite often historical or commemorative sites are located close to parks.

There already is a budget for national parks, that of Parks Canada. Do you believe that with these funds, national parks could be managed by a federal agency something like the National Capital Commission? Do you know how much the

[*Text*]

vous une idée de ce que coûte la Commission de la capitale nationale ou encore avez–vous déjà essayé d'évaluer combien coûterait une gestion autonome des parcs, que ce soit par une société de la Couronne ou par une commission fédérale? Avez–vous une idée de ce que seraient les coûts encourus?

M. Day: Non, je regrette. Je peux répondre quand même partiellement à la question. Je pense qu'il sera toujours nécessaire que les Canadiens investissent de l'argent et de l'énergie dans le réseau des parcs et sites historiques, de l'argent venant du gouvernement du Canada et des gouvernements des provinces. Je suis convaincu, après avoir travaillé au sein de Parcs Canada pendant 20 ans, qu'il n'est pas possible pour le Canada de diviser en deux ou trois le mandat de Parcs Canada. Il n'est pas possible non plus de joindre les sites historiques aux musées. Les premiers appartiennent à un domaine vivant, les autres à un domaine qui cherche à recréer ce qui est mort. Selon moi, les parcs, les sites et les canaux sont des places vivantes et pleines d'énergie, des endroits que l'on peut visiter pour baigner dans notre patrimoine culturel ou naturel.

Il est important de reconnaître que la protection des parcs nationaux et des sites historiques nécessite souvent des investissements et des interventions de la part du gouvernement. Nous pouvons prévoir que, dans l'avenir, les revenus engendrés par le tourisme seront beaucoup plus élevés qu'actuellement, particulièrement dans les grands parcs des Rocheuses. Par exemple, on trouve dans le parc national de Banff 750 commerces, hôtels ou magasins. Chaque année, dans les quatre parcs nationaux de l'Alberta, les visiteurs dépensent près de 800 millions de dollars, ce qui rapporte une somme annuelle de 200 millions de dollars en taxes pour le Canada et l'Alberta.

Il m'apparaît donc possible, dans ces conditions, d'établir une commission spéciale comme celle dont vous parlez. Ces revenus constitueraient une bonne base pour un tel organisme.

• 1845

Je dirais, toutefois, qu'il sera toujours nécessaire que le gouvernement du Canada investisse pour assurer la protection des parcs nationaux et des sites historiques.

Mr. Hanrahan: Thank you very much for attending. I enjoyed your presentation.

I'm first interested in the Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment. Is this a private organization?

Mr. Day: We're a non–profit organization that has as its goal trying to marry the interest of those who are interested in the protection of our parks with those who are interested in being able to gain access and enjoy the parks.

We're very much deliberately a middle–of–the–road organization formed this year in response to what we saw as the Department of Canadian Heritage's holding hands with strict environmental groups and beginning to, we thought, go down the road of protection, which would have been to the exclusion of people in the parks.

Mr. Hanrahan: How many people would be in your organization?

Mr. Day: We have a total of 1,500 members, plus or minus right now.

[*Translation*]

National Capital Commission costs us, and have you ever tried to assess how much an independent agency would cost to manage our parks, either a crown corporation or a federal commission? Do you have any idea of what those costs would be?

Mr. Day: No, I'm afraid I don't. I think it will always be necessary for Canadians to invest money and energy in parks and historic sites, money from the federal government and from the provincial governments. I've worked in Parks Canada for 20 years, and I'm convinced that Canada cannot split Parks Canada's mandate. Nor is it possible to combine historic sites with museums. Historic sites are in a living setting, whereas museums attempt to recreate something that is dead. In my view, parks, historic sites and canals are living places, full of energy, places people can visit to enjoy our cultural and natural heritage.

It's important to recognize that the government often has to invest money and intervene in order to protect national parks and historic sites. In the future, we can expect tourism revenue to be much higher than current levels, particularly in the large mountain parks. For example, there are 750 businesses, hotels and stores in Banff National Park. Each year, visitors spend close to $800 million in Alberta's four national parks, which means annual tax revenues of $200 million for the federal government and Alberta.

So given these circumstances, I think it is possible to set up a special agency such as the one you mentioned. These revenues would be a good basis for funding such an agency.

I would like to say however that the Government of Canada will always have to invest to insure the protection of national parks and historic sites.

M. Hanrahan: Merci d'être venu nous rencontrer. J'ai bien apprécié votre exposé.

J'aimerais d'abord mieux connaître la *Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment*. S'agit–il d'une organisation privée?

M. Day: Nous sommes une organisation sans but lucratif qui a pour but d'essayer de marier les intérêts de ceux qui souhaitent la protection de nos parcs et de ceux qui souhaitent pouvoir visiter nos parcs et en apprécier les attraits.

Nous sommes très délibérément une organisation modérée, formée cette année pour contrer l'influence que semblent exercer les groupes écologistes stricts sur le ministère du Patrimoine canadien qui donnait l'impression de vouloir privilégier la protection des ressources à l'exclusion des utilisateurs des parcs.

M. Hanrahan: Combien de membres compte votre organisation?

M. Day: Nous comptons à l'heure actuelle 1 500 membres, grosso modo.

[*Texte*]

Mr. Hanrahan: Within a year you have that?

Mr. Day: We were established in April of this year. We have not yet had a membership campaign. The interest in the Calgary–Edmonton–Banff–Jasper area for a middle–of–the–road policy, which is the kind of policy that we have enjoyed for Parks Canada for the past 20 years and which balances the needs for protection and uses, is a very popular one, obviously.

Mr. Hanrahan: You've mentioned the special interest groups, who, you imply in your paper, are extreme in some instances in their protection of the property. Do you see them gaining greater influence now that the parks are under Canadian Heritage?

Mr. Day: In fact, our organization has seen that. We are alarmed. One of the reasons we were created was in fact in response to what we felt was a leaning by the Department of Canadian Heritage that was too much away from balance and too much in the area of protection.

It's not that we're anti–protection, but I think we were questioning some of the scientific basis for claims being made about the national parks. We were citing claims made by scientists working for Parks Canada who were referring to condominium developments in every valley of Banff National Park. Living there and being a summer interpretive guide myself, I don't know of any condominium developments in any of the valleys of Banff National Park.

When we saw the Department of Canadian Heritage putting in place moratoria for two years that do have a big impact on the tourism business in the Banff area, when we saw—

Mr. Hanrahan: Was that the Department of Canadian Heritage or the Department of the Environment that—

Mr. Day: No, it was very much the Department of Canadian Heritage that did that. We ourselves have been alarmed by that and felt that we needed to communicate to the government that there are a lot of people who do support the tradition of the National Parks Act, which is that the parks are for the benefit, education and enjoyment of all Canadians and that there is an environmental cost to visitation. But it's the job, and the challenging job, of Parks Canada to marry the two and try to provide as much enjoyment as we can while—

Mr. Hanrahan: There is no sense having them there if no one is ever going to see them.

Mr. Day: If they aren't going to be visited and people are not going to be part of the park ecosystem, they are no longer parks; they become wildlife refuges. We don't think that's what was intended for Banff or for Jasper.

Mr. Hanrahan: You mentioned here the lack of a firm connection between agencies and the opportunity that Parks Canada's shrinking budget will be assigned in heritage initiatives. Then you go on further:

> These qualities have not been apparent in the past year, replaced instead by long delays in communication, moratoria on decisions, and protracted planning processes and studies. The public are losing interest in consultative processes. . .

[*Traduction*]

M. Hanrahan: Vous en êtes déjà là après un an d'existence?

M. Day: Nous avons été créés au mois d'avril de cette année. Nous n'avons pas encore fait de campagne de recrutement. Il est évident que l'option modérée que préconise la région de Calgary–Edmonton–Banff–Jasper est très populaire et c'est en plus le genre de politique que mettait en oeuvre Parcs Canada depuis 20 ans afin de trouver un juste équilibre entre la protection et l'utilisation de la ressource.

M. Hanrahan: Vous avez parlé de groupes d'intérêt spéciaux qui, semblez–vous dire dans votre document, prennent parfois des positions extrémistes en ce qui a trait à la protection de la ressource. Croyez–vous qu'ils exerceront une plus grande influence maintenant que Parcs Canada relève de Patrimoine Canada?

M. Day: De fait, notre organisation l'a déjà constaté. Nous sommes alarmés. Nous avons décidé de créer notre organisation justement parce que nous avions l'impression que le ministère du Patrimoine canadien s'écartait trop d'une politique équilibrée et mettait davantage l'accent sur la protection.

Ce n'est pas que nous nous opposions à la protection de la ressource mais nous doutons un peu de la validité scientifique des commentaires faits sur nos parcs nationaux. Nous avons cité notamment les commentaires de scientifiques travaillant pour Parcs Canada qui agitaient le spectre de la création de condominiums dans toutes les vallées du Parc national de Banff. J'habite moi–même la région et je travaille l'été comme guide dans les centres d'interprétation et à ma connaissance, il n'y a eu aucune construction de condominiums dans les vallées du Parc national de Banff.

Quand nous avons vu le ministère du Patrimoine canadien décréter des moratoires de deux ans qui auront une incidence énorme sur le tourisme dans la région de Banff, quand nous avons vu. . .

M. Hanrahan: Était–ce le ministère du Patrimoine canadien ou le ministère de l'Environnement. . .

M. Day: Non, c'était le ministère du Patrimoine canadien. Nous en avons été alarmés et nous avons jugé qu'il nous fallait faire savoir au gouvernement qu'il y a beaucoup de gens qui appuient la tradition de la Loi sur les parcs nationaux, à savoir que les parcs existent pour que tous les Canadiens puissent en profiter et en tirer de l'agrément et des connaissances et qui reconnaissent le coût environnemental de l'utilisation des parcs. Or, c'est le défi que doit relever Parcs Canada de marier ces deux réalités, de tenter de garantir l'accès tout en. . .

M. Hanrahan: À quoi servirait d'avoir ces parcs si personne ne pouvait jamais les visiter.

M. Day: Si ces parcs ne sont pas ouverts aux visiteurs et que les gens ne font pas partie de l'écosystème des parcs, alors il ne s'agit plus de parcs mais plutôt de réserves fauniques. Je ne crois pas que cela ait été l'intention initiale en ce qui concerne Banff ou Jasper.

M. Hanrahan: Vous avez souligné le manque de lien évident entre les organismes et vous avez parlé du risque que le budget toujours plus faible de Parcs Canada serve à financer des initiatives liées au patrimoine. Vous ajoutez même:

> Ces qualités n'ont pas été évidentes au cours de la dernière année où nous avons plutôt constaté de longs retards dans les communications, des moratoires sur l'annonce de décisions et de longs retards dans les processus de planification et d'examen des dossiers. La population se désintéresse des consultations. . .

[*Text*]

Do you think this will continue or is it perhaps a result of this being a new department and they're finding their way?

Mr. Day: I would like to think it was the latter. I, and I think our members and my directors, feel that's unfortunately not the case. They in fact felt that under the Department of the Environment the national parks and the national historic sites provide an ideal front–end opportunity to promote environmental citizenship amongst Canadians. As to national parks and historic sites, Parks Canada places have always been extremely popular with Canadians.

• 1850

I remember Jean Chrétien saying, when I worked in parks twenty years ago, that after dealing with complicated native affairs out there, boy, it was nice to be able to go to a national park and enjoy the scenery and deal with some of the park–type issues.

I think there was an opportunity in the Department of the Environment that, after fourteen years, was slowly becoming a reality under the Green Plan, that in fact the national parks and the national historic sites, when coupled with Environment Canada's inland waters offices and the wildlife services offices and interpretative centres, did represent a great network for environmental citizenship, environmental education, and enjoying the environment.

What I think we're seeing is that because the interconnectiveness is not there in the Department of Canadian Heritage, not only interconnectiveness but interdependence—there's no apparent interdependence between the Canadian Broadcasting Corporation and Parks Canada—there is not the same quality, not the same potential strategically for the Government of Canada as there was between inland waters, the wildlife service, the migratory birds convention, the environmental assessment review process, and national parks legislation.

I think our directors would want me to say that we would lament the loss of those opportunities, and bring those to your attention, rather than attribute the changes to a new department being created and not being able to take advantage of opportunities, recognizing that is, no doubt, to some extent the case.

Mr. Hanrahan: I quite agree with many of your points, and I still don't know why Parks Canada is in the Department of Heritage either. It's a confusing issue for all of us.

Mr. McKinnon: I am curious, sir, as to whether or not you've considered incorporating this kind of thrust at other national parks throughout. . .I was going to say western Canada, but let's say in Saskatchewan and Manitoba, including the ones in Alberta and B.C.

Mr. Day: We initially were a group that was pretty much focused on Banff, but we found pretty quickly that we shared concerns about people being able to enjoy and be inspired by and go out and have a good time in a national park, and the feeling that many of them felt that they were trespassing somehow, or doing something evil because environmentalists seem to have an ethic that keeps people out of the ecosystem.

[*Translation*]

Croyez–vous que cela continuera ou que c'est attribuable au fait qu'il s'agit d'un nouveau ministère qui cherche un peu sa voie?

M. Day: J'aimerais bien penser que ce sont des problèmes de réorganisation. Moi–même ainsi que nos membres et nos directeurs croyons malheureusement que ce n'est pas le cas. Nous étions d'avis que, sous l'égide du ministère de l'Environnement, les parcs nationaux et les lieux et monuments historiques nationaux offraient un mécanisme idéal de promotion du civisme environnemental chez les Canadiens. Quant aux parcs nationaux et aux lieux et monuments historiques, les endroits relevant de Parcs Canada ont toujours été extrêmement populaires auprès des Canadiens.

Quand je travaillais à Parcs Canada, il y a 20 ans, je me souviens que Jean Chrétien disait qu'après avoir traité des dossiers autochtones compliqués, c'était merveilleux de pouvoir se rendre dans un parc national pour apprécier les paysages et de pouvoir traiter des dossiers touchant aux parcs.

Au ministère de l'Environnement, après 14 ans, une nouvelle réalité apparaissait tranquillement grâce au Plan vert, à savoir que les parcs nationaux et les lieux et monuments historiques nationaux, ainsi que les bureaux des eaux intérieures, les bureaux des services de la faune et les centres d'interprétation de la nature d'Environnement Canada, constituaient un vaste réseau de promotion du civisme environnemental, de l'éducation environnementale et d'appréciation de la nature.

Ce que nous disons en fait, c'est que ces liens n'existent pas au sein du ministère du Patrimoine canadien, qu'il n'y a pas ce lien ni cette interdépendance—il n'y a aucune interdépendance évidente entre la Société Radio–Canada et Parcs Canada—il n'y a donc pas la même qualité, il n'y a plus cette interaction stratégique qui existait entre le service des eaux intérieures, le service de la faune, la convention concernant les oiseaux migrateurs, le processus d'évaluation environnementale et les parcs nationaux.

Je crois que nos directeurs voudraient que je dise que nous déplorons la perte de cette interaction et que je vous la souligne au lieu d'attribuer les changements à la création d'un nouveau ministère incapable de mettre à profit ces liens, et cela même si c'est sans doute le cas, dans une certaine mesure.

M. Hanrahan: Je suis assez d'accord avec nombre des points que vous faites valoir et je ne sais toujours pas, moi non plus, pourquoi Parcs Canada relève du ministère du Patrimoine. C'est assez confus pour nous tous.

M. McKinnon: Monsieur, je serais curieux de savoir si vous avez envisagé la même chose pour d'autres parcs nationaux. . . J'allais dire dans l'ouest du Canada, mais mettons en Saskatchewan et au Manitoba, ainsi qu'en Alberta et en Colombie–Britannique.

M. Day: Au départ, notre organisation s'intéressait essentiellement à Banff mais nous avons découvert assez rapidement que d'autres s'intéressaient comme nous à ce que les gens puissent aller dans les parcs pour se distraire et s'amuser sans avoir l'impression d'être des intrus ou des coupables, parce que les écologistes semblent nier la place des êtres humains dans les écosystèmes.

[*Texte*]

Our directors have grown, and we have spread into Waterton Lakes Park, Jasper, and throughout the parks in Alberta. We're a very young organization. We're still in the process of trying to complete our second newsletter, and we're planning our first annual convention in Banff next May. We know there are a lot of Canadians who share our concerns and values. We have 50 or 60 members in Montreal. We have members all over the country. However, we are right now focused on the mountain national parks.

Mr. McKinnon: Might I say that concerns that you have articulated here aren't just unique to the mountain parks. For instance, as you have said, the pristine versus the utilitarian approach of the parks on the prairies I think is certainly true of those in Manitoba at least.

Mr. Day: I know that from my experience in working with parks for twenty years.

Mr. Hanrahan: Has that relationship deteriorated to any great degree? In other words, are the parks in any environmental danger from overuse?

Mr. Day: I think certainly we would agree that there are stress points within parks, and I think this is something that's identified not just in Canada but in parks systems around the world. These places are the most attractive in Canada to visit. Banff National Park gets 3.5 million to 4 million visitors a year, and the places where tourists go have to be designed and have to be built in such a way and managed in such a way that you're identifying your critical natural protection requirements and incorporating them into your visitor development plans.

• 1855

I just finished a tour through the United States western parks in Grand Canyon and Mesa Verde, and they're experiencing the same challenges. How do you keep the most attractive and popular places in the world well protected and yet at the same time keep them well supported through tax dollars and UNESCO agreements and by letting people come and benefit from them? Just being there is inspirational, with a place like Mesa Verde or Banff.

Mr. McKinnon: For instance, there is a conflict in Manitoba at Riding Mountain—to stock the lake with fish or not to stock the lake with fish? What would be your position on such an instance as that?

Mr. Day: Well, our association hasn't a position on that particularly, but I can say we feel many of the traditional ways Canadians have been able to benefit from and enjoy their parks have been taken away from them, often unthinkingly and unnecessarily. I think we have to recognize that our system of parks is large enough to provide fun things for kids and families to do.

We're sympathetic in that direction, but perhaps part of the solution is to expand the system of parks enough to provide for those different kinds of uses.

The Chair: Thank you.

[*Traduction*]

Le nombre de nos directeurs s'est accru et nous représentons maintenant le parc de Waterton Lakes, celui de Jasper et d'autres encore en Alberta. Nous sommes une organisation très jeune. Nous n'avons pas encore mis la dernière main à notre deuxième lettre de nouvelles et nous préparons notre premier congrès annuel qui se tiendra à Banff au mois de mai prochain. Nous savons que beaucoup de Canadiens partagent nos préoccupations et nos valeurs. Nous comptons 50 ou 60 membres à Montréal. Nous comptons des membres dans tout le pays. Cependant, nous mettons pour l'instant l'accent sur les parcs nationaux des Rocheruses.

M. McKinnon: Je me permets d'ajouter que les inquiétudes que vous avez énoncées ici ne valent pas uniquement pour les parcs des Rocheruses. Par exemple, comme vous l'avez dit, il y a le même conflit entre la protection et l'utilisation de la ressource que sont les parcs des Prairies, du moins pour ceux du Manitoba.

M. Day: Je l'ai constaté pendant les 20 ans où j'ai travaillé pour Parcs Canada.

M. Hanrahan: Cette relation s'est–elle détériorée? Autrement dit, les parcs sont–ils menacés par la surutilisation?

M. Day: Nous sommes certainement prêts à reconnaître que certaines zones à l'intérieur des parcs sont plus menacées mais c'est un problème qui existe non seulement au Canada mais dans tous les parcs du monde. Ce sont les sites les plus attrayants au Canada pour les visiteurs. Le Parc national de Banff accueille de 3,5 à 4 millions de visiteurs par année et les sites que visitent les touristes doivent être conçus et aménagés de façon à tenir compte des besoins critiques de la protection de la ressource qui doivent être intégrés au projet d'aménagement des sites touristiques.

Je viens de compléter une tournée des parcs de l'Ouest des Etats–Unis, au Grand Canyon et à Mesa Verde, et ils doivent relever les mêmes défis. Comment bien protéger les lieux les plus populaires et les plus attayants du monde, et en même temps maintenir leur soutien grâce aux recettes fiscales et aux accords de l'UNESCO, tout en laissant les gens y venir et profiter de ces lieux? Dans des endroits comme Mesa Verde ou Banff, le seul fait d'y être suffit à vous inspirer.

M. McKinnon: À titre d'exemple, il y a un conflit au Manitoba, à Riding Mountain: doit–on ensemencer le lac ou non? Quelle serait votre position dans un tel cas?

M. Day: Eh bien, notre association n'a pas pris position sur ce sujet en particulier, mais je peux vous dire que nous croyons que les Canadiens ont perdu beaucoup de façons traditionnelles de profiter de leurs parcs. Souvent, c'était fait de façon irréfléchie et ce n'était pas nécessaire. Je crois qu'il faut reconnaître que notre système de parcs est assez étendu pour que les familles et les enfants puissent y trouver des choses amusantes à faire.

Nous sommes d'accord avec cette idée; il se pourrait qu'une partie de la solution soit d'étendre le système des parcs de façon à permettre ces différents types d'utilisation.

Le président: Merci.

[*Text*]

Are there any other questions of this witness?

Hearing none, I thank you very much for appearing. I'm sorry it's been a bit of a circus because we have people coming and going. As you may have gathered, you are the last witness before we actually come to consider... I don't know if you're going to blow us completely off course with your suggestions here. I don't know whether they're quite ready over at Environment to have the parks back yet. But who knows? Time will tell.

We thank you very much. We'll take a break while we get ourselves reordered for the night's work.

[*Translation*]

Avez–vous d'autres questions pour ce témoin?

Comme je n'en entends pas, je vous remercie d'être venu. Je suis désolé: c'est un peu le cirque, avec tous ces gens qui vont et qui viennent. Vous avez peut–être compris que vous êtes le dernier témoin avant que nous passions à... Je ne sais pas si vous allez nous faire changer complètement de direction avec vos propositions. Je ne sais pas s'ils sont vraiment prêts à reprendre les parcs, à Environnement Canada. On ne sait jamais. On verra avec le temps.

Merci beaucoup. Nous faisons une pause afin de nous réorganiser pour le travail de ce soir.

• 1925

The Chair: Good evening, ladies and gentlemen. I apologize for the delay in our proceedings. There were some last–minute technical hitches on some of the amendments that took a little work, but we are now in business.

To remind regular members of the committee, as well as visitors, the rules of the game are that under the three–party consent arrived at in the House, we have until midnight to accomplish our work, clause by clause.

I would hope if there are substantive amendments they would come relatively early in the proceedings so that we may give them due consideration. I would remind members that the only way we may have a debate is on an amendment; otherwise, we simply pass the clause.

I am informed you can debate a clause as well. Okay.

Mr. Ianno: Mr. Chairman, I don't know what procedure you're using, but is it possible that if there are clauses that are acceptable to the opposition, we dispense with them, and then deal with those that may be most contentious?

The Chair: As I understand it, we initially try to get some consensus from people as to which clauses they would wish to debate particularly, but those lists don't seem to exist. What we can do, if I understand—and I'm always in the hands of my advisers here—is that if there is something that looks as though it will produce substantive debate, we can actually set that aside and come back to it.

Is that correct? All right.

So I would propose that we do that, that we get through what we can get through and then come back to anything where people wish to put an amendment or have a debate on a clause.

Is that agreeable to people?

Some hon. members: Agreed.

An hon. member: On division.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chair: Are you ready to stand up here?

I guess we can start.

Le président: Bonsoir, mesdames et messieurs. Je m'excuse du retard de la séance. Il y a eu quelques problèmes techniques au dernier moment au sujet de certains des amendements. Nous avons dû nous y arrêter, mais nous pouvons reprendre.

J'aimerais rappeler aux membres habituels du Comité, ainsi qu'aux visiteurs, que d'après le consentement des trois partis que nous avons obtenu à la Chambre, nous avons jusqu'à minuit pour finir notre examen, article par article.

J'espère que s'il y a des amendements sur le fond, qu'ils seront présentés relativement tôt pour que nous puissions leur accorder notre pleine considération. J'aimerais rappeler aux membres qu'il ne peut y avoir débat que sur un amendement; sinon l'article est adopté tout simplement.

On m'informe qu'on peut aussi débattre d'un article. D'accord.

M. Ianno: Monsieur le président, je ne sais pas de quelle façon vous voulez procéder, mais nous serait–il possible de mettre de côté les articles que l'opposition trouve acceptables afin de traiter de ceux qui pourraient être les plus contestés?

Le président: Sauf erreur, nous essayons tout d'abord d'obtenir un consensus sur les articles à débattre en particulier, mais il ne semble pas y avoir de telles listes. On pourrait, si j'ai bien compris—et je me fie toujours à mes conseillers sur ce plan—mettre de côté tout ce qui pourrait amener un débat sur le fond, et y revenir par la suite.

Est–ce bien ça? Bien.

Donc je vous propose de procéder de cette façon, de faire ce qui est faisable et de revenir ensuite aux points sur lesquels certains voudraient faire un amendement ou aux articles qu'ils voudraient débattre.

Êtes–vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Une voix: Avec dissidence.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Êtes–vous prêts à commencer?

Je crois qu'on peut commencer.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1930

Clause 2 agreed to on division

Mme Tremblay: Avec dissidence.

Clause 3 agreed to on division

On clause 4—*Minister's powers, duties and functions*

The Chair: Shall clause 4 carry?

Mrs. Tremblay: No.

The Chair: We have an amendment.

Ms Brown (Oakville—Milton): I wish to move an amendment to paragraph 4(2)(j), which I believe is filed with the clerk.

Mme Tremblay: Est-ce qu'on peut voter d'abord sur l'amendement?

Le président: C'est cela.

Is everybody clear on the amendment? This is the one that says in English

(j) the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright;

Mr. Hanrahan: On a point of order, Mr. Chairman, I would move that we break clause 4 down into each of its component parts and vote on each one. Basically there are areas in here that I would like to support, but there are other areas that I cannot support.

The Chair: I suppose we have an amendment to deal with. Can we deal with what would, in effect, be a subamendment to split this up, or how can we proceed? What division would you propose?

Mr. Hanrahan: I think we can just go (a), (b), (c), (d) right down to the bottom.

The Chair: Wait a minute. We're talking about (j).

Mr. Hanrahan: No. I'm talking about paragraphs 4(2)(a), (b), (c), (d), (f)—all of them.

The Chair: Can we do that? Is the committee happy with the idea of dividing it into subsets? Shall we carry subclause 4(1) or shall we put that aside?

Ms Brown (Oakville—Milton): Put it aside.

The Chair: Since this is a contentious matter, can I put aside clause 4 and the amendment, since we have a desire to vote on the individual paragraphs later in the evening? May I do that?

Mme Tremblay: Est-ce qu'il ne serait pas plus simple que le député du Parti réformiste nous fasse connaître ceux avec lesquels il n'est pas d'accord? On pourrait ainsi tenir pour acquis qu'il est en faveur des autres. Il veut voter contre certains. Qu'il nous dise lesquels. Il veut sans doute voter contre l'alinéa b).

The Chair: Let me put it this way. Is it anyone's intention to move any other amendments apart from this particular one? You don't intend to move any amendments?

Mr. Hanrahan: Not on this one.

L'article 2 est adopté avec dissidence

Mrs. Tremblay: On division.

L'article 3 est adopté avec dissidence

Article 4—*Pouvoirs et fonctions du ministre*

Le président: L'article 4 est-il adopté?

Mme Tremblay: Non.

Le président: Il y a un amendement.

Mme Brown (Oakville—Milton): Je voudrais proposer un amendement à l'alinéa 4(2)j), dont la greffière a reçu copie, je crois.

Mrs. Tremblay: Can we vote on the amendment first?

The Chair: That's right.

Est-ce que tout le monde comprend l'amendement? Il se lit comme suit:

j) la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et au droit d'auteur;

M. Hanrahan: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je propose que l'on vote sur chaque alinéa de l'article 4, car il y en a certains que j'appuie et certains que je rejette.

Le président: Nous devons nous occuper de l'amendement. Pouvons-nous dire qu'il y a un sous-amendement pour diviser l'article? Qu'est-ce que vous proposez comme division?

M. Hanrahan: Je propose que nous votions sur chacun des alinéas en commençant par le premier.

Le président: Un instant. Nous en étions à l'alinéa j).

M. Hanrahan: Non. Je parle des alinéas 4(2)a), b), c), d), f) du paragraphye 4(2)—enfin, tous.

Le président: Pouvons-nous faire ça? Est-ce que les membres du comité acceptent cette division? Le paragraphe 4(1) est-il adopté ou allons-nous le mettre de côté?

Mme Brown (Oakville—Milton): Mettons-le de côté.

Le président: Étant donné qu'il s'agit d'une question qui fait controverse, puis-je mettre de côté l'article 4 et son amendement, comme il a été proposé de voter sur chacun de ses alinéas plus tard ce soir? Est-ce que je peux le faire?

Mrs. Tremblay: Wouldn't it be simpler if the Reform member told us which paragraphs he does not agree with? That way we would know which paragraphs he did support. He wants to vote against some of them. He should tell us which ones. He probably wants to vote against paragraph (b).

Le président: Je vais le dire autrement. Y aura-t-il d'autres amendements à part celui-ci? Vous n'avez pas l'intention de proposer d'autres amendements?

M. Hanrahan: Pas pour cet article.

[*Text*]

The Chair: Let me make sure I understand the best way to go at this since there's not going to be a debate on this and there's only one amendment. Would we pass the amendment first and then go back to the list and go down it? Would that be appropriate? Do I have unanimous consent to first pass the amendment that was just proposed and then go to. . .? Okay. Let's do it that way.

Mr. Hanrahan: On a point of order, Mr. Chairman, can we have the vote recorded?

The Chair: I certainly think we can have the vote recorded. We've got an amendment that has to take precedence. It reads:

(j) the formulation of cultural policy, including the formulation of cultural policy as it relates to foreign investment and copyright;

• 1935

Shall this amendment carry?

Mme Tremblay: Je demande un vote par appel nominal.

J'ai juste une petite question à poser avant que l'on procède au vote. Le texte français et le texte anglais, ce n'est pas la même chose. Est–ce qu'on vote sur le texte anglais ou sur le texte français?

Le président: En principe, c'est la même chose, non?

Mme Tremblay: À moins que ma connaissance de l'anglais soit très mauvaise, il me semble que lorsqu'on parle de *policy*, on ne parle pas *d'orientations*. Le mot *policy* est bien plus fort que le mot *orientations*.

M. Louis–Philippe Côté (conseiller législatif du Comité): J'ai eu la chance de faire quelques recherches et. . .

Mme Tremblay: C'est bon.

M. Côté: Oui, c'est bon. Si on avait traduit cela par «politique», cela aurait été un anglicisme.

Mme Tremblay: Ah, bon!

M. Côté: J'ai vérifié dans l'autre loi et c'est effectivement cela.

Mme Tremblay: Merci.

The Chair: Now that we've had that point cleared up, we're doing it by roll call. We note that those who vote against are Madame Tremblay, Madame Gagnon and Mr. Hanrahan. Is everyone else here agreed?

Amendment agreed to [See *Minutes of Proceedings*]

Subclause 4(1) agreed to on division

Paragraph 4(2)(a) agreed to on division

The Chair: Paragraph 4(2)(b), multiculturalism.

Mme Tremblay: Un vote par appel nominal.

Paragraph 4(2)(b) agreed to: yeas 7; nays 3

Paragraph 4(2)(c) agreed to on division

• 1940

Paragraph 4(2)(d) agreed to on division

[*Translation*]

Le président: Comme il n'y aura pas de débat sur cet article et comme il n'y a qu'un amendement, il faut que je comprenne bien ce qu'il faut faire. Allons–nous d'abord adopter l'amendement et ensuite passer aux votes sur les alinéas? Est–ce ce qu'il faut faire? Est–ce que j'ai le consentement unanime des membres du comité pour d'abord passer au vote sur l'amendement et ensuite. . .? D'accord. Faisons cela.

M. Hanrahan: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Peut–on faire un vote par appel nominal?

Le président: C'est certainement possible. Nous avons un amendement devant nous qui a préséance. Il se lit comme suit :

j) la formulation d'orientations culturelles, notamment en ce qui a trait à l'investissement étranger et aux droits d'auteur;

L'amendement est–il adopté?

Mrs. Tremblay: I would like a recorded division.

I have one short question before we vote. There's a discrepancy between the French and the English. Are we voting on the English text or the French text?

The Chair: Well, it means the same thing, doesn't it?

Mrs. Tremblay: Unless my understanding of English is very poor, it seems to me that *policy* is not the same thing as *orientations*. The word *policy* is much stronger than the word *orientations*.

Mr. Louis–Philippe Côté (Legal Counsel to the Committee): I did some research and—

Mrs. Tremblay: Very well.

Mr. Côté: All right. If it had been translated by politique, then it would have been an anglicism.

Mrs. Tremblay: I see!

Mr. Côté: I have checked to the other legislation and that is how it appears.

Mrs. Tremblay: Thank you.

Le président: Maintenant que nous avons réglé ce problème, nous allons procéder à un vote par appel nominal. Nous précisons que ceux qui votent contre sont M^me^ Tremblay, M^me^ Gagnon et M. Hanrahan. Est–ce que tous les autres sont en faveur?

L'Amendement est adopté [Voir le *Procès–verbal des délibérations*]

Le paragraphe 4(1) est adopté avec dissidence

L'alinéa 4(2)a) est adopté avec dissidence

Le président: Alinéa 4(2)b), le multiculturalisme.

Mrs. Tremblay: Recorded division.

L'alinéa 4(2)b) est adopté par 7 voix contre 3

L'alinéa 4(2)c) est adopté avec dissidence

L'alinéa 4(2)d) adopté avec dissidence

[*Texte*]

The Chair: Paragraph 4(2)(e). Is everybody else in favour of it?

Yes?

Mme Tremblay: *Just a second.* M. Hanrahan dit parfois oui, parfois non. Qu'est–ce que cela veut dire quand il dit non ou oui?

Le président: Je ne le sais pas.

If it's on division, it doesn't matter whether he says it or not. It's only if he wants to have his vote recorded. If he needs it recorded, we have to do a roll call every time.

Mrs. Tremblay: What was his intention with paragraph 4(2)(e)? He said no. What does that mean?

The Chair: Does that mean you want the vote recorded against?

Mr. Hanrahan: No, I voted for paragraph 4(2)(c). I voted against paragraphs 4(2)(a) and 4(2)(b).

The Chair: Did you vote on paragraph 4(2)(d)?

Mrs. Tremblay: Yes, and he said yes.

Mr. Hanrahan: I voted yes.

The Chair: Okay. And you're voting against paragraph 4(2)(e) and you want it recorded?

Mr. Hanrahan: Yes.

The Chair: One person wants it recorded, so we have to do a roll call.

Mrs. Tremblay: That's why I asked what he meant by no. If his no means he—

The Chair: He wants it recorded.

Mrs. Tremblay: Okay.

Paragraph 4(2)(e) agreed to: yeas 6; nays 3

Paragraph 4(2)(f) agreed to on division

The Chair: Paragraph 4(2)(g).

Mme Tremblay: Un vote par appel nominal.

Mme Guarnieri (Mississauga–Est): On l'a devant nous. On peut mieux le lire.

Le président: C'est simplement pour savoir où on est. Un vote par appel nominal sur l'alinéa g).

Paragraph 4(2)(g) agreed to: yeas 6; nays 3

Paragraphs 4(2)(h) and 4(2)(i) agreed to on division

Paragraph 4(2)(j) as amended agreed to on division

Paragraphs 4(2)(k) and 4(2)(l) agreed to on division

On clause 5—*General duties*

Mme Tremblay: Un vote par appel nominal.

• 1945

The Chair: We've had a call for a recorded vote.

[*Traduction*]

Le président: Alinéa 4(2)e). Y a–t–il appui unanime?

Oui?

Mrs. Tremblay: *Un instant.* Sometimes Mr. Hanrahan says yes, sometimes no. What exactly does he mean by that?

The Chair: I don't know.

Si l'article est adopté avec dissidence, cela n'a pas d'importance, contrairement à ce qui aurait lieu s'il voulait un vote par appel nominal. Si tel est le cas, il faut alors procéder par appel nominal chaque fois.

Mme Tremblay: Est–ce qu'il appuyait l'alinéa 4(2)e), ou non? Il a dit non. Qu'est–ce que cela veut dire?

Le président: Est–ce que cela veut dire que vous voulez un vote par appel nominal pour signaler votre dissidence?

M. Hanrahan: Non, j'ai voté en faveur de l'alinéa 4(2)c), mais contre les alinéas 4(2)a) et 4(2)b).

Le président: Est–ce que vous avez voté sur l'alinéa 4(2)d)?

Mme Tremblay: Oui, il a dit oui.

M. Hanrahan: J'ai voté pour.

Le président: D'accord. Et vous votez contre l'alinéa 4(2)e) et vous voulez un vote par appel nominal?

M. Hanrahan: C'est cela.

Le président: Parce qu'un membre du comité l'a demandé, il faut procéder au vote par appel nominal.

Mme Tremblay: C'est pour cela que j'ai demandé ce que son non voulait dire. Si cela veut dire. . .

Le président: Il veut un vote par appel nominal.

Mme Tremblay: D'accord.

L'alinéa 4(2)e) est adopté par 6 voix contre 3

L'alinéa 4(2)f) est adopté avec dissidence

Le président: Alinéa 4(2)g).

Mrs. Tremblay: A recorded vote.

Ms Guarnieri (Mississauga–East): We have it in front of us, so we can better read it.

The Chair: It's just to know where we are. A recorded division on paragraph (g).

L'alinéa 4(2)g) est adopté par 6 voix contre 3

Les alinéas 4(2)h) et 4(2)i) sont adoptés avec dissidence

L'alinéa 4(2)j), amendé est adopté avec dissidence

Les alinéas 4(2)k) et 4(2)l) sont adoptés avec dissidence

Article 5—*Tâches*

Mrs. Tremblay: A recorded division.

Le président: On a demandé un vote par appel nominal.

[*Text*]

Clause 5 agreed to: yeas 7; nays 2

Mr. Ianno: If there is a precedent on voting, can we just apply that vote so that when it's three nays and the rest yeas we'll just say apply that?

The Chair: A sort of Boudria formula?

Mr. Ianno: Yes.

The Chair: With consent we can do that. All right. Can we—

Mme Tremblay: Ce sera un vote par appel nominal, sauf qu'on ne le répétera pas chaque fois. C'est bien cela?

Le président: C'est cela, et s'il y a des problèmes. . .

Fine. Mr. Boudria, you're an inspiration to us, wherever you are.

On clause 6—*Other powers*

Mr. Hanrahan: Mr. Chairman, I'd like to move an amendment to clause 6.

The Chair: Have you got it in written form?

Has every one got clause 6? The amendment reads, by striking out the line and inserting the following:

> the Minister may, subject to any conditions that Treasury Board may make for the purpose of this section, enter into agreements

Mr. Côté: Essentially this motion would force the minister to look at any regulation that would have been made by Treasury Board regarding the exercising of its power. At the present time the minister, under clause 6, does not have such obligation. Of course, we all know that he is subject to the Financial Administration Act. This amendment would allow the Treasury Board to make regulations that would govern the actions of the minister.

Mr. Hanrahan: It's a matter of accountability.

Mr. Côté: That's correct.

The Chair: Is there any further debate on this amendment?

Ms Guarnieri: Apparently agreements may not necessarily be tied to monetary policy. It really, I'm told, goes beyond the scope of Treasury Board. Anyway, we'll vote.

The Chair: Is there any other debate on this?

Mme Tremblay: Un vote par appel nominal.

Mr. Hanrahan: On a point of order, could we have a recorded vote on this, please?

The Chair: Absolutely. Can we dispense? We have some feeling what the government's about. The Reform and the Bloc Québecois wish to be recorded against. Is that correct?

Mme Tremblay: Eh bien, j'espère que le Parti réformiste est en faveur. C'est lui qui présente cela!

[*Translation*]

L'article 5 est adopté par 7 voix contre 2

M. Ianno: Si nous avons tendance à voter de la même manière, pouvons–nous appliquer le résultat du vote aux votes suivants lorsque trois membres sont contre et les autres pour?

Le président: Un genre de formule à la Boudria?

M. Ianno: Oui.

Le président: Si nous avons le consentement unanime, nous pouvons le faire. D'accord. Pouvons–nous. . .

Mrs. Tremblay: So it would be a recorded vote, except that we wouldn't repeat it each time. Is that right?

The Chair: Yes, and if there are any problems. . .

Très bien. Monsieur Boudria, où que vous soyez, vous êtes une inspiration pour nous.

Article 6—*Ententes*

M. Hanrahan: Monsieur le président, je désire proposer un amendement à l'article 6.

Le président: L'avez–vous par écrit?

Est–ce que tout le monde a retrouvé l'article 6? L'amendement vise à remplacer la ligne 6 par ce qui suit:

> –tre peut, sous réserve de toutes conditions que le Conseil du Trésor peut poser aux fins de cet article, conclure des ententes avec le. . .

M. Côté: Cette motion a essentiellement pour but d'obliger le ministre à examiner tout règlement adopté par le Conseil du Trésor concernant l'exercice de son pouvoir. À l'heure actuelle, le ministre, en vertu de l'article 6, n'est pas tenu de le faire. Nous savons, bien sûr, qu'il doit respecter la Loi sur la gestion des finances publiques. Cet amendement permettrait au Conseil du Trésor d'adopter des règlements régissant les actions du ministre.

M. Hanrahan: C'est une question de responsabilisation.

M. Côté: C'est cela.

Le président: Y a–t–il d'autres commentaires sur cet amendement?

Mme Guarnieri: Apparemment, les ententes ne seraient pas nécessairement liées à la politique monétaire. On me dit que cela va au–delà des pouvoirs du Conseil du Trésor. De toute manière, nous pouvons passer au vote.

Le président: Y a–t–il d'autres commentaires?

Mrs. Tremblay: A recorded division.

M. Hanrahan: J'invoque le Règlement. Je demande un vote par appel nominal, s'il–vous–plaît.

Le président: D'accord. Est–ce que vous me dispensez de la lecture? Nous savons comment les membres du parti gouvernemental vont voter. Les députés réformistes et ceux du Bloc Québécois voudraient voter contre dans un vote par appel nominal. Est–ce exact?

Mrs. Tremblay: Well, I hope the Reform Party supports the amendment since it introduced it!

[*Texte*]

The Chair: I'm sorry. You're in favour and you're against. Is that clear?

Mme Tremblay: Un vote par appel nominal sur l'article 6.

The Chair: Now we move to call for the *appel nominal*. The Bloc Québecois wishes to vote—

Mrs. Tremblay: Against.

The Chair: The Reform on clause 6 itself—for or against?

Mr. Hanrahan: Against.

The Chair: The government side wishes to vote for. I declare that by 6 votes to 3, clause 6 carries.

Clause 6 agreed to: yeas 6; nays 3

On clause 7—*Financial assistance and dealing with property*

The Chair: Shall clause 7 carry?

Mme Tremblay: Un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Mr. Hanrahan: On a point of order, could we vote this one as well as paragraphs (a), (b) and (c)?

The Chair: I guess we could, and then vote on it subclause by subclause. Is that what you wish? Is there agreement to do that? Okay.

[*Traduction*]

Le président: Excusez–moi. Vous êtes en faveur et vous êtes contre. C'est cela?

Mrs. Tremblay: A recorded division on section 6.

Le président: Nous allons passer maintenant au vote par appel nominal. Le Bloc Québécois voudrait voter. . .

Mme Tremblay: Contre.

Le président: Sur l'article 6, le Parti réformiste est–il pour ou contre?

M. Hanrahan: Contre.

Le président: Les députés du parti gouvernemental voudraient voter en faveur. Je déclare l'article 6 adopté avec dissidence par 6 voix contre 3.

L'article 6 est adopté par 6 voix contre 3

Article 7—*Aide financière*

Le président: L'article 7 est–il adopté?

Mrs. Tremblay: A recorded division, please.

M. Hanrahan: J'invoque le Règlement. Pourrions–nous voter sur cet article ainsi que sur les paragraphes a), b) et c)?

Le président: Je crois que oui, et ensuite nous pourrions voter sur chaque paragraphe. Est–ce bien cela que vous voulez? Êtes–vous d'accord? D'accord.

• 1950

Let's look at paragraph 7(a).

Do you want it recorded?

Mrs. Tremblay: Yes.

Paragraph 7(a) agreed to [See *Minutes of Proceedings*]

Paragraph 7(b) agreed to [See *Minutes of Proceedings*]

Paragraph 7(c) agreed to [See *Minutes of Proceedings*]

On clause 8—*Fees and charges in respect of products, services, etc.*

The Chair: There is an amendment. Can someone explain the importance of this to us?

An hon. member: As proposed by the government.

The Chair: That's important, but. . . That's all I need to know!

Mme Tremblay: C'est sur l'article 8 que l'on a demandé un vote par appel nominal, n'est–ce pas?

Le président: Oui, mais il y a un amendement maintenant.

Mme Tremblay: J'aurais une question.

The Chair: We have an amendment by Mr. Ianno, which is of a technical nature.

Would someone like to explain the importance of this?

Ms Guarnieri: I'll give a preliminary answer and then the legal department can supplement it.

Passons au paragraphe 7a).

Voulez–vous un vote par appel nominal?

Mme Tremblay: Oui.

Le paragraphe 7a) est adopté (voir *Procès–verbaux*)

Le paragraphe 7b) est adopté (voir *Procès–verbaux*)

Le paragraphe 7c) est adopté (voir *Procès–verbaux*)

Article 8—*Facturation des produits et services*

Le président: Il y a un amendement. Est–ce que quelqu'un peut nous en expliquer l'importance?

Une voix: Tel que proposé par le gouvernement.

Le président: C'est important, mais. . . C'est tout ce que je veux savoir!

Mrs. Tremblay: We asked for a recorded vote on section 8, didn't we?

The Chair: Yes, but there is an amendment before us now.

Mrs. Tremblay: I have a question.

Le président: M. Ianno a proposé un amendement de nature technique.

Est–ce que quelqu'un pourrait nous en expliquer l'importance?

Mme Guarnieri: Je peux vous donner une réponse préliminaire, puis la représentante des services juridiques pourra ensuite l'étoffer.

[*Text*]

Clause 8 of the bill was included because of the need for flexibility and promptness by the department in fixing the fees and charges for the services it renders or the rights and privileges it grants. It doesn't preclude the possibility of consulting with the public.

The Chair: Is there anything else to be added by the. . .?

Ms Beverly Wilton (General Counsel, Legal Services, Department of Canadian Heritage): That explains it very well.

The Chair: Okay.

Mme Tremblay: J'ai une question.

The Chair: Yes, go ahead.

Mme Tremblay: Quand on parle de plafonnement, on dit:

(2) le prix fixé dans le cadre du paragraphe (1) ne peut excéder les coûts supportés par Sa Majesté du chef du Canada. . .

C'est quoi, ce français? Qu'est–ce que cela veut dire, le chef du Canada?

The Chair: What does it say in English?

Mme Tremblay: Comment dites–vous cela en anglais?

The Chair: ''Her Majesty in right of Canada''.

C'est le gouvernement fédéral. C'est l'expression «du chef du Canada»?

Mme Tremblay: Sa Majesté du chef du Canada?

The Chair: Is that the translation of ''in right of Canada''?

A voice: Roughly.

The Chair: Okay.

Mme Tremblay: En tout cas, en français, cela n'a vraiment aucun sens.

Le président: On dit que c'est du vieux français.

Mme Tremblay: Ce n'est pas du vieux français. J'appellerais cela du français bâtardisé avec une absence de francophones pour surveiller la qualité de la langue. Cela n'a rien à voir avec la réalité. Vous devriez soumettre cela à M. Jean–Louis Roux. J'aimerais bien que le sénateur me donne son avis.

Le président: Quelle horreur! On voit la portée que cela peut avoir quand on perd le contact avec la langue!

Mme Tremblay: J'aimerais que ce soit pris en considération. Même si cela fait partie du gouvernement fédéral, au moins le Bloc laisserait sa trace. Il faut qu'on écrive dans un français qui est compréhensible, même si c'est le chef du Canada. Cela me paraît un peu bizarre.

Le président: Je demande à nos collègues juristes un commentaire sur tout cela.

Mme Tremblay: Il est vrai que le juridique n'a jamais mis en conflit la qualité d'une langue.

Mme Thérèse Laberge (ministère du Patrimoine canadien): J'ai toujours pensé que l'expression «du chef du Canada» était très jolie. Alors, vous me voyez un peu étonnée de votre commentaire. C'est l'expression que j'ai toujours vue au gouvernement.

[*Translation*]

L'article 8 du projet de loi a pour but de donner un plus grande marge de manoeuvre et la capacité de réagir rapidement au ministère en matière de facturation des services rendus ou des droits et privilèges octroyés. Mais cela ne veux pas dire que le ministère ne peut pas consulter la population au préalable.

Le président: Est–ce qu'il est nécessaire d'ajouter autre chose?

Mme Beverly Wilton (conseillère générale, services juridiques, ministère du Patrimoine canadien): C'est une très bonne réponse.

Le président: Très bien.

Mrs. Tremblay: I have a question.

Le président: Oui, allez–y.

Mrs. Tremblay: In terms of limits, it says:

le prix fixé dans le cadre du paragraphe (1) ne peut excéder les coûts supportés par Sa Majesté du chef du Canada.

What kind of French is this? What exactly does *le chef du Canada* mean?

Le président: Que dit la version anglaise?

Mrs. Tremblay: What is it in English?

Le président: *Her Majesty in right of Canada.*

It's the federal government. Is that what ''*du chef du Canada*'' means?

Mrs. Tremblay: *Sa Majesté du chef du Canada*?

Le président: Est–ce que c'est la traduction de *in right of Canada*?

Une voix: Plus ou moins.

Le président: Très bien.

Mrs. Tremblay: In any case, it doesn't make any sense in French.

The Chair: I'm told it's old French.

Mrs. Tremblay: It's not old French. I'm tempted to say its bastardized French because there aren't enough Francophones to watch over the language quality. It's not realistic at all. You should let Mr. Jean–Louis Roux look at this. I would appreciate to have the Senator's opinion on it.

The Chair: How awful! You can see what happens when you lose touch with the language!

Mrs. Tremblay: I want my concern to be acknowledged. Even if it's part of the federal government, at least the Bloc would leave its mark. The French version must be understandable, even if we're talking about the *Chef du Canada*. I find it a bit strange.

The Chair: I'd like to ask our legal experts their opinion on that.

Mrs. Tremblay: It's true that the law has never put into question the language quality.

Ms Thérèse Laberge (Department of Canadian Heritage): I always thought that ''*du chef du Canada*'' was a very pretty expression. So, I'm quite surprised at what you said. It's the only expression I've seen in government.

[*Texte*]

Le président: Au Québec, je suppose?

Mme Tremblay: Non, non.

Mme Laberge: C'est l'expression qui a toujours eu cours, une expression consacrée.

Mme Tremblay: Ce n'est pas parce que c'est une expression qui a cours qu'elle est bonne.

• 1955

Mme Laberge: C'est l'expression consacrée. Éventuellement, vous pourriez faire des suggestions.

Mme Tremblay: Eh bien, je ne sais pas.

Mme Laberge: On est ouvert à cela.

Le président: Cela a un certain sens juridique, si j'ai bien compris. C'est une formule qui veut dire le gouvernement du Canada.

Okay. Are there any other comments on this?

Mme Tremblay: Ça ne me dérange pas que l'on dise «Sa Majesté», mais je trouve que «Sa Majesté du chef du Canada» n'a aucun sens.

Le président: Apparemment, c'est une expression.

Mme Tremblay: Ce serait quasiment moins choquant de lire «les coûts supportés par la reine du Canada», puisque c'est ce qu'elle est. Ce serait plus réaliste que de dire «Sa Majesté du chef du Canada»

Le président: Cela veut dire «en sa qualité de chef du Canada».

Mme Tremblay: Le chef du Canada, c'est qui?

The Chair: Mr. Hanrahan.

Mr. Hanrahan: I would like to ask the legislative counsel to comment on the justification for this in terms of flexibility and the other reasons we've been given.

Mr. Côté: I'm sorry, in terms of flexibility and. . .?

Mr. Hanrahan: And what other reasons we were given for the amendments.

Mr. Côté: There is no flexibility. When we talk about *Sa Majesté du chef du Canada*, it's quite clear we're referring to the federal government.

The Chair: No, you're talking about. . . Would it perhaps be more appropriate to ask the departmental lawyers about this?

Mme Tremblay: Il répondait au commentaire de madame.

The Chair: I guess what we're asking from a legal point of view. . . Mr. Hanrahan is asking the question. Just walk us through a bit why this creates greater flexibility.

Ms Guarnieri: I have a supplementary comment that might help you. It is simply because the services, rights and privileges are numerous and varied and range from access to campgrounds, departmental parking spaces, the issue of permits to the certification of certain documents. So it's to give flexibility in establishing the fees. Does that help you at all? It's just a varied shopping list of services.

[*Traduction*]

The Chair: In Quebec, I suppose?

Mrs. Tremblay: No, no.

Ms Laberge: This expression has always been used, it's an established expression.

Mrs. Tremblay: Well, just because it's an established expression it doesn't mean it's good.

Ms Laberge: It's an established expression. But you may suggest alternatives.

Mrs. Tremblay: Well, I don't know.

Ms Laberge: We're open to suggestions.

The Chair: Unless I'm mistaken, the expression has a certain legal meaning. It refers to the Government of Canada.

Très bien. Est–ce qu'il y a d'autres commentaires à ce sujet?

Mrs. Tremblay: I don't mind "Sa Majesté", but I find that "Sa Majesté du chef du Canada" doesn't make sense.

The Chair: Apparently it's an expression.

Mrs. Tremblay: It would be far less shocking to read "les coûts supportés par la reine du Canada", since she is the Queen. It would be more realistic than to say "Sa Majesté du chef du Canada".

The Chair: It means "in her capacity as head of Canada".

Mrs. Tremblay: Who is the head of Canada?

Le président: Monsieur Hanrahan.

M. Hanrahan: J'aimerais que le conseiller juridique nous explique pourquoi on a inclus la question de souplesse et les autres raisons qu'on nous a données.

M. Côté: Je m'excuse, vous avez parlé de souplesse et de. . .?

M. Hanrahan: Pour quelles autres raisons a–t–on proposé ces amendements.

M. Côté: Il n'est pas question de souplesse. Lorsqu'on parle de Sa Majesté du Chef du Canada, il est clair qu'on désigne le gouvernement fédéral.

Le président: Non, vous parlez de. . . Serait–il peut–être préférable de poser la question au conseiller juridique du ministère?

Mrs. Tremblay: He was responding to her comment.

Le président: Je crois qu'on demande un point de vue juridique. . . M. Hanrahan a posé la question. Expliquez–nous donc pourquoi cela créerait plus de souplesse.

Mme Guarnieri: J'aimerais faire une observation supplémentaire qui pourrait vous éclairer. C'est simplement parce que les services, droits et privilèges sont nombreux et variés. Ils incluent notamment l'accès aux terrains de camping, les terrains de stationnement du ministère et l'octroi de permis pour la certification de certains documents. C'est donc pour donner plus de souplesse au ministère en matière de facturation. Est–ce que vous comprenez un peu plus? C'est tout simplement une liste de plusieurs services.

[*Text*]

Mr. Hanrahan: It's very complex to get this so late in the day.

An hon. member: Good point.

Ms Guarnieri: I would be prefer to do it in the morning.

The Chair: Are there any other questions on this amendment? We are now looking at the amendment to clause 8, which is your G–1.1.

Mme Tremblay: Où en sommes–nous?

Le président: C'est l'amendement G–1.1.

Mme Tremblay: Un vote par appel nominal.

Amendment agreed to: yeas 6; nays 3

Clause 8 as amended agreed to: yeas 6; nays 3

On clause 9—*Positions*

The Chair: Shall clause 9 carry?

Mme Tremblay: Est–ce le 9 qui est ici?

Une voix: Du projet de loi, madame.

Le président: Je parle du projet de loi.

Une voix: Tous les articles.

Une voix: On est à l'article 9 du projet de loi.

Mme Tremblay: D'accord.

Mme Gagnon: Y a–t–il une proposition d'amendement à l'article 9?

Le président: Non, il n'y a pas d'amendement jusqu'à maintenant.

Mme Gagnon: Mais pourquoi a–t–on écrit 9 ici?

Le président: Cela fait partie de l'article 8. On a fait l'amendement à l'article 8 et ensuite l'article 8.

And now we're at clause 9. Is everybody at the same sheet in their songbook?

Mme Tremblay: Dans le projet final, le 9 qu'il y a là deviendra 13, n'est–ce pas?

M. Côté: C'est ça.

Mme Tremblay: C'est bien. Avec dissidence.

• 2000

Clauses 9 to 23 inclusive agreed to on division

Clause 24 agreed to: yeas 7; nays 2

Clause 25 agreed to on division

Clause 26 agreed to: yeas 7; nays 2

Clauses 27 to 34 inclusive agreed to on division

Clause 35 agreed to: yeas 7; nays 2

Clause 36 agreed to: yeas 7; nays 2

[*Translation*]

M. Hanrahan: Il est très tard pour discuter de sujets si complexes.

Une voix: Bien dit.

Mme Guarnieri: Je préférerais en parler le matin.

Le président: Y a–t–il d'autres questions au sujet de cet amendement? Nous en sommes à l'amendement à l'article 8, l'amendement G–1.1.

Mrs. Tremblay: Where are we now?

The Chair: Amendment G–1.1.

Mrs. Tremblay: I'd like to request a recorded vote.

L'amendement est adopté par 6 voix contre 3

L'article 8, amendé, est adopté par 6 voix contre 3

Article 9—*Postes.*

Le président: L'article 9 est–il adopté?

Mrs. Tremblay: Are we talking about Section 9?

An hon. member: Of the bill, Mrs. Tremblay.

The Chair: I'm referring to the bill.

An hon. member: Every section.

An hon. member: We're at Section 9 of the bill.

Mrs. Tremblay: All right.

Mrs. Gagnon: Has an amendment been proposed for Section 9?

The Chair: No, no amendment has been proposed until now.

Mrs. Gagnon: But why did someone write 9 here?

The Chair: It's part of Section 8. There is the amendment to Section 8, and then there is Section 8 itself.

Nous sommes maintenant rendus à l'article 9. Est–ce que vous suivez tous?

Mrs. Tremblay: Will Section 9 become Section 13 in the final version?

Mr. Côté: That's right.

Mrs. Tremblay: All right. On division.

Les articles 9 à 23 inclusivement sont adoptés avec dissidence

L'article 24 est adopté par 7 voix contre 2

L'article 25 est adopté avec dissidence

L'article 26 est adopté par 7 voix contre 2

Les articles 27 à 34 inclusivement sont adoptés avec dissidence

L'article 35 est adopté par 7 voix contre 2

L'article 36 est adopté par 7 voix contre 2

[*Texte*]

Clause 37 agreed to: yeas 7; nays 2

[*Traduction*]

L'article 37 est adopté par 7 voix contre 2

• 2005

Clause 38 agreed to: yeas 7; nays 2

L'article 38 est adopté par 7 voix contre 2

Clauses 39 to 46 inclusive agreed to on division

Les articles 39 à 46 inclusivement sont adoptés avec dissidence

Clause 1 agreed to on division

L'article 1 est adopté avec dissidence

The Chair: Shall the title carry?

Le président: Est–ce que le titre est adopté?

Some hon. members: Agreed.

Des voix: Adopté.

The Chair: Shall the bill carry?

Le président: Est–ce que le projet de loi est adopté?

Some hon. members: Agreed.

Des voix: Adopté.

The Chair: Shall we order a reprint or can we use the record? The alternative is that we simply present a record of this evening's proceedings, which will have the same effect as reprinting the bill.

Le président: Voulez–vous demander une réimpression ou vous servir du procès–verbal? Nous pouvons aussi tout simplement déposer le procès–verbal des délibérations de ce soir, ce qui aurait le même effet que de déposer le projet de loi réimprimé.

Mme Tremblay: Il y a eu beaucoup de changements à l'article 8, de nouveaux numéros, etc. Il faudrait une annexe pour dire tout ce qui se passé et montrer exactement où on en est.

Mrs. Tremblay: Many amendments were made to section 8, new numbers were included and so on. We will need an appendix to explain the changes and the results.

The Chair: I've just had the advice that at the report stage the amendments will carry as 8(1), 8(2) and so on. There'll be no changing of the numbering at that stage. Is that correct? So the choice we have is between reprinting it at vast public expense or—

Le président: On me dit qu'à l'étape du rapport, les amendements seront présentés comme suit: 8(1), 8(2) et ainsi de suite. Les numéros ne changeront pas à ce stade–là. Est–ce exact? Nous avons donc le choix de réimprimer le projet de loi à un coût élevé pour les contribuables ou. . .

Mme Tremblay: Vous pouvez faire une annexe avec 8(1), 8(2), 8(3). . .

Mrs. Tremblay: You could include 8(1), 8(2), 8(3) and so on in an appendix.

Le président: L'annexe, c'est la transcription de ce qui s'est passé ce soir. C'est cela, l'annexe. On présente les deux et de cette manière, on a les amendements.

The Chair: The appendix is basically the transcription of tonight's deliberations. That's the appendix. We table both parts and hence include the amendments.

So we don't want to order a reprint. Is that correct? All right. All those against say aye.

Le comité ne veut donc pas demander une réimpression. Est–ce exact? Très bien. Tous ceux qui sont contre, dites oui.

Some hon. members: Agreed.

Des voix: Adopté.

The Chair: When do we get a record of this evening?

Le président: Quand aurons–nous la transcription des délibérations de ce soir?

The report will be ready for tabling tomorrow at 10 a.m. The minutes won't but the short report of what we've done will be ready for tomorrow. Just the changes to the bill will be ready for tomorrow.

Le rapport pourra être déposé demain matin à 10 heures. Le procès–verbal ne sera pas déposé, mais le bref compte rendu de notre travail sera prêt demain. Il n'y a que les amendements au projet de loi qui seront prêts demain.

Shall I report the bill as amended to the House?

Voulez–vous que je présente le projet de loi tel qu'amendé à la Chambre?

Some hon. members: Agreed.

Des voix: Oui.

The Chair: I would remind you then that we have just, in record time, against all the smart money, passed the bill, for which I thank everybody. We have decided not to have a meeting tomorrow, or indeed the next day, or the day after that, or ever again.

Le président: Permettez–moi de vous rappeler que nous avons, dans un temps record et contre toute attente, adopté le projet de loi. J'en remercie tout le monde. Nous avons décidé de ne pas nous réunir demain, ni après–demain, ni même la journée d'après; plus jamais.

This meeting is adjourned.

La séance est levée.

From Le Mouvement Impératif Français:

Jean–Paul Perreault, President.

From l'Union des artistes:

Rychard Thériault, Vice–President;

Lucie Beauchemin, Director of Communications.

As an individual:

Neil Morrison.

As an individual:

Al Meghji, Author on Multiculturalism.

From the Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment:

David Day, Director.

From the Department of Canadian Heritage:

Patrick Borbey, Director General, Finance and Investments;

Beverley Wilton, General Counsel;

Thérèse Laberge, Counsel.

Du Mouvement Impératif Français:

Jean–Paul Perreault, président.

De l'Union des artistes:

Rychard Thériault, vice–président;

Lucie Beauchemin, directrice des communications.

À titre individuel:

Neil Morrison.

À titre individuel:

Al Meghji, auteur sur le multiculturalisme.

De Association for Mountain Parks Protection and Enjoyment:

David Day, directeur.

Du ministère du Patrimoine canadien:

Patrick Borbey, directeur général, Finances et investissements;

Beverley Wilton, avocate générale;

Thérèse Laberge, avocate.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

As an individual:

François Rocher, Professor, Department of Political Science, Carleton University.

As an individual:

Dr. Rais Khan, Professor of Political Science, University of Winnipeg.

From Le Groupe J.O. Chénier:

Denis Monière, Professor of Political Science, Montreal University.

From the Canadian Music Publishers' Association:

David Basskin, Legal Advisor and Secretary;

Brian Chater, President, Canadian Independent Record Production Association.

From the Royal Ontario Museum:

Joseph Manderino, Curator.

From the Association of Canadian Publishers:

Bill Harnum, President;

Roy MacSkimming, Policy Director.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

À titre individuel:

François Rocher, professeur, Département de Sciences politiques, Université Carleton.

À titre individuel:

Rais Khan, ph.d., professeur de Sciences politiques, Université de Winnipeg.

Du Groupe J.O. Chénier:

Denis Monière, professeur de Sciences politiques, Université de Montréal.

De l'Association canadienne des éditeurs de musique:

David Basskin, conseiller juridique et secrétaire;

Brian Chater, président, Canadian Independent Record Production Association.

Du Royal Ontario Museum:

Joseph Manderino, conservateur.

De l'Association des éditeurs canadiens:

Bill Harnum, président;

Roy MacSkimming, directeur en politiques.

(*Suite à la page précédente*)

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

2632 08

JUL 5 1995